REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CV. — 1er MAI 1873.

AP
20
R5
pér. 2.
t. 105

14280
6

LA

POLITIQUE RELIGIEUSE

DE LA PRUSSE

Depuis deux ans, le gouvernement prussien est engagé dans un sérieux conflit avec l'église catholique, qui compte près de 14 millions d'adhérens dans le nouvel empire germanique. Ce conflit grandit tous les jours, il est devenu une guerre à outrance, ou, pour mieux dire, une véritable persécution religieuse, car la force matérielle n'est que d'un seul côté. Les lois votées à Berlin sont des lois d'exception, elles font partie de ces trop fameuses législations de combat qui déshonorent les codes où elles prennent place. La violence n'est en effet jamais plus détestable que lorsqu'elle emprunte le langage et les formes augustes du droit. En entrant dans une voie pareille, la Prusse tend à ramener l'Europe aux luttes religieuses du XVIe siècle, et elle montre une fois de plus que la science et l'habileté consommée dans la pratique du pouvoir peuvent avoir pour résultat de faire reculer la civilisation généreuse des temps modernes. Nous savons très bien ce que l'on invoque à la décharge de la politique du gouvernement impérial; il était évident, dès le mois de juillet 1870, que le triomphe des prétentions les plus exagérées de l'ultramontanisme au concile du Vatican devait entraîner de grands périls pour l'église catholique, et la jeter dans des conflits redoutables avec les pouvoirs civils qui n'auraient pas désarmé devant elle. On ne peut se dissimuler la gravité d'un tel défi lancé à la société moderne et chrétienne; mais il s'agit de savoir si celle-ci lui répondra de la même façon, si l'état, pour se défendre contre le pouvoir effréné que M. de Montalembert appelait l'*idole du Vatican*, se fera lui-même idole, et ne disputera la conscience humaine à l'église envahissante que pour la violenter comme elle et à son

profit. Alors le concile ultramontain n'aurait que trop bien réussi : il aurait imposé ses maximes à ses adversaires, et il triompherait jusque sous leurs coups. Ce serait en vérité un beau résultat de cette crise formidable que de voir l'état laïque et protestant répéter à sa manière le *Syllabus* et surtout l'appliquer dans sa pensée dominante, qui est la contrainte religieuse. Voilà pourtant ce dont nous sommes menacés dans cette dernière moitié du XIXe siècle, qui semblait devoir réaliser tant de glorieuses promesses d'affranchissement universel !

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'opinion s'égare même dans des pays qui, comme l'Angleterre, sont la terre classique de la liberté religieuse. La politique religieuse de l'empire allemand y reçoit des félicitations que nous nous permettons de trouver scandaleuses. Nous savons que le parlement anglais ne laisserait pas mettre en discussion une seule des lois proposées à Berlin ; mais il ne faudrait pas approuver ce que l'on ne voudrait pas faire. Il faut plus que jamais nous élever au-dessus des passions sectaires et nous dire que la persécution qui frappe notre adversaire religieux frappe ce qui est notre bien commun et notre seule garantie dans la lutte des idées et des croyances, je veux dire la liberté de la conscience. Il est donc d'un haut intérêt de suivre d'un œil attentif la lutte engagée en Prusse contre le catholicisme avec une audace qui s'avoue sans détour. Il importe d'en rechercher les causes, d'en mesurer l'effet au parlement et dans le pays et d'en saisir le véritable esprit. On reconnaîtra à quel point les deux adversaires qui sont aux prises s'entendent tout en se combattant, — avec cette différence que l'ultramontanisme remplit son vrai rôle en proscrivant des tendances et des idées, tandis que le protestantisme se ment à lui-même dès qu'il devient persécuteur : aussi mérite-t-il d'être deux fois flétri lorsqu'il se livre à cette coupable inconséquence.

I.

Au lendemain d'Austerlitz, Napoléon se rappela qu'il avait une querelle avec Pie VII au sujet du concordat italien, que le pape hésitait à conclure. Il était dans le premier enivrement de son triomphe, ses ennemis étaient brisés ; seul, un vieillard qui n'avait ni trésor ni armée se permettait de lui résister. C'était un scandale intolérable ; l'empereur prit la peine d'écrire au saint-père de sa main victorieuse une lettre foudroyante qui n'était qu'une longue insulte. Il inaugurait ainsi sa lutte contre le saint-siége, qui devait lui coûter si cher et l'amener à des actes si odieux. C'est un senti-

ment semblable qui fait éclater la rupture entre le gouvernement prussien et Pie IX; si l'ivresse du succès ne lui inspire pas les éclats pittoresques et terribles des colères de Napoléon, elle n'en est pas moins réelle. Après le traité de Versailles, on n'entendait à Berlin que les acclamations enthousiastes de cette Europe utilitaire dont les adulations universelles couvraient le gémissement sourd et profond de l'Alsace. Un opprimé qui pleure, qu'est-ce que cela? Le char de triomphe passe sur lui, et tout est dit. La résistance est moins facile à négliger que la plainte; or il est certain que le caractère que la politique prussienne avait donné à la guerre, surtout dans la dernière période, était bien fait pour exciter les défiances et le mécontentement des catholiques de l'empire. On l'avait présentée sans détour comme une guerre sainte. L'empereur Guillaume était devenu une sorte de Gustave-Adolphe plantant le drapeau de la réforme sur une terre infidèle et marchant à la victoire avec le dieu des armées, qui était incontestablement un dieu prussien. Plus cette couleur religieuse se prononçait dans les proclamations ou dans les télégrammes, plus l'idée protestante semblait l'emporter sur l'idée catholique, — car la guerre ne pouvait être sainte qu'en étant poursuivie au nom d'une religion qui ne fût pas celle de la nation que l'on voulait écraser. Sans doute ces prétentions ne s'affichaient pas avec netteté dans les documens officiels, elles s'étalaient néanmoins dans la presse dite évangélique de l'Allemagne et dans les prédications des trop fameux aumôniers de ses armées.

En réalité, les catholiques allemands avaient obéi tout autant que les protestans à l'entraînement du sentiment national, comme on en peut juger par la brochure de M. de Ketteler, archevêque de Mayence, intitulée *les Catholiques dans l'empire allemand*. Il réclamait l'union de l'Allemagne entière sous l'hégémonie prussienne, même après l'exclusion de l'Autriche; son antipathie contre nous s'exprimait avec une candeur toute germanique à chaque page de cet écrit; on la retrouvait jusque dans ses protestations contre la religion territoriale du nouvel empire. « C'est proprement, disait-il, le mal français. » Ni les protestations ni les actes n'ont rassuré M. de Bismarck. Le catholicisme était évidemment réfractaire à l'unité germanique telle qui la concevait; c'était assez pour qu'il voulût le désarmer et l'asservir. Sa pensée allait plus loin : il y voyait un allié naturel de l'ennemi héréditaire, prêt à se faire son complice par une affinité naturelle et irrésistible. Veut-on avoir le secret de toute la politique religieuse du chancelier de l'empire d'Allemagne, qu'on médite les paroles suivantes qu'il a prononcées à la chambre des seigneurs l'année dernière dans la dis-

cussion de la loi sur l'inspection des écoles. « La paix commença d'être troublée après la guerre d'Autriche, après que la puissance qui était en Allemagne le boulevard de l'influence romaine eut succombé en 1866, et que l'avenir d'*un empire évangélique* se dessina clairement à l'horizon de l'Allemagne. On perdit toute tranquillité lorsque la seconde grande puissance catholique en Europe eut suivi le chemin de la précédente, et que l'Allemagne devint la première puissance militaire pour le moment et, selon ce que sera la volonté de Dieu, pour longtemps. » Se fondant sur un rapport qui, par le plus grand des hasards, était tombé dans ses mains le jour même où il avait besoin d'enlever un vote, M. de Bismarck ajouta : « Si je dois dire toute ma pensée, j'avouerai que je n'ai pas un instant de doute que la revanche désirée en France ne doive être préparée par des complications religieuses en Allemagne. On veut paralyser l'unité allemande. Une partie influente du clergé catholique dirigée de Rome même sert la politique française, parce qu'à elle se lient les essais de restauration dans les états de l'église. C'est ainsi qu'on espère se fortifier, tandis qu'en Allemagne le clergé, recevant le mot d'ordre de Paris, de Rome, de Genève, de Bruxelles, fomentera les complications ecclésiastiques. Il ne faut se faire aucune illusion là-dessus. En même temps que la revanche contre l'Allemagne, on prépare un coup contre l'Italie. On espère que les discordes religieuses paralyseront l'Allemagne, et, tandis que dans ce pays le clergé fait sourdement son œuvre, il lève ouvertement la bannière française en Italie et s'efforce de ramener le pays sous l'autorité du pape, ou plutôt sous l'autorité française représentée par le pape. »

Ces paroles si claires du chancelier sont l'explication de tous ses actes contre l'église catholique. Il veut fonder un empire évangélique, c'est-à-dire franchement unitaire au point de vue religieux, — premier motif pour opprimer le culte de la minorité. Cet empire évangélique a pour adversaire la France catholique unie à la papauté, — second motif pour traiter le catholicisme allemand comme un schisme national ou un péril public auquel on ne doit aucun ménagement. Il ne s'agit pas de se préoccuper de ces frivoles questions de droit civil ou de liberté de conscience dont se soucient les idéologues. La lutte nationale n'est point terminée; elle se poursuit dans la sphère des idées et des croyances après avoir cessé sur les champs de bataille. Il faut faire des lois comme on faisait des canons; le parlement est une usine Krupp d'un genre perfectionné pour les engins législatifs dont on a besoin. Désormais tout est clair et logique dans les mesures si graves proposées depuis deux ans aux chambres prussiennes. Incompétence religieuse de l'état, respect des

croyances, maintien des engagemens, qu'est-ce que toutes ces chimères? Il faut écraser ce qui divise ou menace l'*empire évangélique!* Le premier devoir est de garder sa frontière au moyen d'une douane intellectuelle qui ne laisse passer aucune influence ennemie. Voilà l'essentiel; il n'y a plus qu'à légiférer en conséquence.

Que telles soient les intentions de M. de Bismarck, rien n'est plus facile à comprendre; ce qui l'est moins, c'est qu'il ne trouve aucune résistance sérieuse dans un pays qui semblait professer le respect de la pensée jusque dans ses plus grands écarts. Qu'on ne s'y trompe pas, le droit de la pensée n'a été reconnu en Allemagne que dans les vagues royaumes de l'air : elle pouvait se donner libre carrière dans la théorie, se risquer aux formules les plus hardies du panthéisme même dans la chaire du professeur, mais l'état se retrouvait armé jusqu'aux dents dès qu'on voulait passer à la pratique. Il ne tolérait en fait d'association ou même de réunions publiques que ce qui lui convenait. Nous ne rabattons rien de notre admiration pour la liberté de l'enseignement telle qu'elle existe dans ces grandes universités allemandes, qui se régissent elles-mêmes et n'accepteraient pas un seul jour le régime bâtard des conseils incompétens imposés du dehors pour régler leurs programmes de cours; ce que nous voulons dire simplement, c'est que cette liberté d'enseignement ne sort pas du domaine scientifique, et qu'elle ne tire pas à conséquence lorsqu'il s'agit des droits civils ou même de la liberté de conscience en face de l'omnipotence de l'état. A cette heure, M. de Bismarck ne reçoit que des félicitations de tous les partis qui ne tombent pas directement sous le coup de sa politique. Les libres penseurs ne sont pas moins empressés que les évangéliques de lui apporter leurs plates adulations.

Voici deux exemples significatifs de cette universelle prostration. J'emprunte le premier à la haute orthodoxie prussienne et le second au représentant le plus avancé et le plus hardi de la spéculation anti-chrétienne et même anti-religieuse.

Dernièrement a paru à Bâle un discours de rentrée pour la réouverture de l'université de cette ville, qui a fait une grande sensation; il avait été prononcé par le professeur Henri de Goltz, et il avait pour sujet l'appréciation morale des caractères politiques (1). L'auteur appartient à l'école évangélique libérale, qui a donné tant de travaux remarquables à la science allemande. Il se rattache à la fraction la plus prudente, la plus orthodoxe; il est bien un représentant fidèle de ce parti considérable auquel appartient depuis de longues années la haute main dans l'église et les universités. Ce sa-

(1) *Über sittliche Werthschätzung politischer Charactere*, Bâle 1873.

vant distingué, cet homme modéré et religieux n'hésite pas à professer ouvertement la théorie des deux morales. Il y met des formes; son argumentation ne manque pas d'une habileté captieuse. Partant de l'idée juste que l'état est tenu de déployer plus de rigueur que l'individu dans l'accomplissement de sa tâche comme défenseur armé du droit, il en conclut que le grand politique est affranchi des règles de la morale ordinaire, dont on ne saurait lui appliquer les maximes étroites. Le sophisme est d'autant plus dangereux qu'à la notion du droit il substitue celle du bien public, à qui l'état doit tout subordonner. On comprend combien cette notion est plus élastique et plus commode que celle du droit. Les simples mortels, d'après l'auteur, ne peuvent avoir la vue d'ensemble que possède un gouvernement intelligent; aussi se laissent-ils tromper par leur morale bourgeoise. Ils manquent de respect aux grands fonctionnaires en traitant de vulgaire violence ou d'iniquité ce qui vise au bien public et assure l'intérêt suprême de l'état. M. de Goltz ne fait aucune difficulté pour reconnaître que la trop fameuse maxime des jésuites, *la fin justifie les moyens*, a du bon : le tout est de la mettre en œuvre à propos et pour le bien public. Sortant des généralités, il applique ses principes aux événemens de la dernière guerre : la barbarie, la dureté inflexible, la conquête, sont parfaitement justifiées à ses yeux par la grandeur du but. Il raisonne ou déraisonne sur ce point comme le dernier des jacobins. Passant au sujet brûlant du moment, il accorde d'avance une indulgence plénière à M. de Bismarck pour toutes ses entreprises contre les mouvemens schismatiques, toujours dangereux, et il approuve sans réserve sa politique implacable contre le catholicisme. On voit tout ce qu'un théologien bien pensant peut tirer d'un sophisme.

Jamais la théorie du salut public ne nous a paru plus détestable que dans cet écrit grave, modéré, et sous la plume discrète de ce professeur cravaté de blanc. J'aime mieux vraiment l'entendre rugir dans un club par des tribuns échauffés que de la voir distiller dans une froide élucubration académique. Au reste la consultation a été trouvée excellente à Berlin, car M. de Goltz a été appelé immédiatement à l'université de Bonn. On dit qu'il est parti à temps de Bâle, et que ses apologies de la force heureuse avaient froissé plus d'une conscience parmi ses auditeurs. Au reste M. de Goltz, en retournant en Prusse, n'a plus à prêcher qu'à des convertis. Il n'a fait que présenter sous une forme grave ce que la presse religieuse du nouvel empire n'a cessé de répéter sur tous les tons à propos des plus grandes violences de la dernière guerre. Sauf un ou deux dissidens luthériens, tous les journaux de ce pays ont applaudi et encouragé toutes les iniquités. N'avons-nous pas lu dans la *Nou-*

velle Gazette évangélique de Berlin, à propos de la conquête de l'Alsace, que la fidélité de cette province bien-aimée à la France était un titre de plus pour en réclamer la restitution, parce que la fidélité est une qualité allemande! Le bombardement de Paris a paru admirable par la raison que la grande cité est une Babylone. Aujourd'hui la même presse bat des mains à tout ce qu'entreprend le gouvernement impérial contre le catholicisme. Elle s'est bien aperçue que les lois nouvelles pourraient se retourner contre l'église évangélique : aussi fait-elle quelques réserves à cet égard. La *Nouvelle Gazette évangélique* du 1er février contient un passage caractéristique. « Ces lois renferment quelques points dangereux pour nous; mais quoi? Une médecine pour une maladie grave doit être nécessairement amère. On sait bien que c'est l'ultramontanisme que visent les lois nouvelles, que ce n'est que pour maintenir une parité légale que l'église évangélique n'est pas exceptée de l'application de ces lois; ayons confiance pour ce qui nous concerne. Sans doute il eût mieux valu ne s'occuper que de l'église catholique, puisque le danger pour l'état ne vient que du pape et des évêques : c'est eux seuls qu'il eût fallu punir en laissant l'église évangélique à ses anciennes coutumes; n'importe, puisque notre gouvernement n'a pas assez de courage pour ne s'occuper que du catholicisme, acceptons les quelques restrictions qui nous sont imposées. » Le pieux journal reconnaît que par la législation nouvelle l'état va sortir de sa compétence; cela lui est bien indifférent : le grand but, qui est de briser le catholicisme, sera atteint. L'église romaine a perdu la vie véritable depuis la proclamation de l'infaillibilité; il est bon que l'état l'aide à mourir tout à fait. Le chœur entier des journaux évangéliques chante *alleluia;* dans son lyrisme, il parle latin; à la fameuse devise : *Roma locuta est, res est audita,* il répond par celle-ci, qui ne vaut pas mieux : *Germania locuta est;* l'Allemagne a parlé, tout est dit; qu'on n'invoque plus le droit et la liberté.

La libre pensée n'est pas moins encourageante que l'orthodoxie pour le gouvernement prussien. *La vieille et la nouvelle foi* (1) est comme le testament de l'auteur de la *Vie de Jésus.* De son style net et froid comme une lame d'acier, il formule ses pensées définitives; ramassant en quelque sorte tous les résultats de sa critique, les formant en une colonne d'assaut, il les lance contre le christianisme comme pour un choc dernier et décisif. Aucun argument ne manque à l'appel. La conclusion du livre est que la science contemporaine a condamné non-seulement la religion de Jésus, mais encore la religion en soi. M. Strauss flagelle avec une impatience railleuse les essais

(1) Voyez sur le nouveau livre de M. Strauss l'étude de M. Réville dans la *Revue* du 15 mars.

de compromis qui veulent fonder des églises au nom d'un évangile sans miracles et sans mystères. La folie de la croix est à ses yeux la raison même comparée à ce qu'il appelle une double absurdité. Le mot tragique que Jean-Paul entendit dans la vision racontée par lui avec tant d'art, *il n'y a plus de Dieu*, retentit de nouveau au plein jour de la science sans troubler l'imperturbable sérénité de celui qui le répète. Sur les ruines de tous les autels, il n'y a plus qu'un culte à restaurer, c'est celui du vieux Pan, du grand Tout, qui produit, dévore et renouvelle la vie universelle. Telle est la conclusion de ce livre, qui est un des événemens du jour en Allemagne, et dont les éditions se succèdent rapidement. Il n'a rien en soi de bien effrayant pour ceux qui croient au Dieu de la conscience et au Dieu de l'Évangile. Ce que nous voulons seulement signaler dans ce livre si étrange, c'est qu'après avoir soufflé sur toutes les croyances sacrées du genre humain comme sur des bulles de savon, il retient du passé un seul dogme, un seul mystère, c'est la royauté de droit divin sous laquelle l'auteur veut abriter un conservatisme fort étroit et fort implacable, car personne n'a parlé plus durement du peuple et de ses aspirations. On voit qu'il veut rassurer la propriété, qui pourrait s'alarmer de ses négations. Il lui garantit le repos en mettant ses biens sous la sauvegarde de ce pouvoir inexplicable de la royauté qui a cela pour lui d'échapper à la raison; le logicien à outrance n'hésite pas à se prosterner devant ce nouveau mystère. Il dit aussi son mot sur la lutte religieuse de la Prusse, et ce mot est un encouragement aux plus grandes duretés contre le catholicisme. Je traduis ses propres paroles. « Quant aux relations de l'église et de l'état, nous serons, nous, les partisans les plus chauds des hommes qui veulent aujourd'hui régler ces relations dans le sens du bien public et de la liberté de l'esprit. Aussi exprimons-nous le vœu que la main si ferme et si énergique du chancelier de l'empire ne soit pas entravée dans son œuvre par l'immixtion de mains plus faibles. Pour nous-mêmes, nous n'avons jamais demandé à l'état que ce que Diogène demandait à Alexandre : c'est que l'ombre de l'église ne soit plus sur notre chemin. » On le voit, le libre esprit est d'accord avec l'orthodoxie pour réclamer l'oppression religieuse au nom du bien public. Le chancelier a pour lui l'absolution des évangéliques et les encouragemens de l'auteur de la *Vie de Jésus :* il peut accomplir hardiment son œuvre, ce n'est pas l'opposition qui le gênera.

II.

La déclaration de guerre à l'église catholique a suivi de très près la conclusion du traité de Paris. Le gouvernement prussien a trouvé

une excellente occasion de l'engager dans un fait en apparence sans gravité, mais qui lui permettait de prendre position vis-à-vis des décrets du concile. Plusieurs professeurs du collége catholique de Breslau s'étaient refusés dans le cours de l'année 1871 à enseigner le nouveau dogme de l'infaillibilité. Leur évêque, non content de les censurer, avait demandé leur destitution au ministre des cultes, qui était alors M. de Mühler. Celui-ci, sans contester le droit de censure, déclina toute destitution en déclarant que la fondation du collége catholique de Breslau remontait à des temps qui ignoraient la doctrine proclamée au concile du Vatican. Il n'était donc pas possible de frapper des professeurs qui n'avaient point abandonné les principes que l'on avait considérés jusqu'en 1870 comme constituant le catholicisme. Le gouvernement prit une décision analogue à l'égard des professeurs catholiques de l'université de Bonn, dont l'évêque de Cologne demandait également la destitution pour le même motif. Il prenait ainsi parti pour le mouvement dit des vieux-catholiques, qui venait de faire son apparition à Munich avec éclat. Évidemment M. de Bismarck a fondé sur ce mouvement de grandes espérances, et s'est vu par là encouragé à se jeter dans la voie où il marche aujourd'hui avec sa froide résolution. Aussi est-il nécessaire, pour comprendre la crise actuelle, d'en suivre le développement en Allemagne depuis l'origine.

Nous nous imaginons volontiers en France que le concile du Vatican est après tout un événement sans grande importance parce qu'il n'a guère rencontré que des adhésions dans notre clergé. Nous dirions volontiers des points considérables qui y ont été débattus ce que les gens frivoles disaient au XVIe siècle de la réforme: ce n'est qu'une querelle de moines. Ces moines et ces évêques n'en ont pas moins accompli une véritable révolution dans l'église catholique en instituant contre la tradition la plus avérée l'omnipotence de la papauté. De ce qu'il a plu à nos évêques d'oublier toutes leurs protestations et de brûler ce qu'ils avaient adoré, il ne s'ensuit pas que ce qui s'est accompli à Rome soit un événement insignifiant. Il serait vraiment trop commode que la promptitude de la soumission fît oublier le bien-fondé de la résistance! On entend tous les jours parmi nous des hommes fort libres d'esprit déclarer que toute opposition aux décrets du concile est absurde de la part d'un catholique. Nous les renvoyons aux mandemens de Mgr Dupanloup, aux lettres du père Gratry, au savant ouvrage de l'évêque de Sura sur la constitution de l'église. Ils verront que c'est l'essence même de l'autorité catholique qui a été modifiée au concile, et que, si le catholicisme est l'église de l'immobilité, de la tradition, il s'est porté un coup bien grave en opérant une transformation aussi profonde dans sa constitution. Ceux donc qui haus-

sent les épaules quand on leur parle d'une opposition catholique au concile, comme si c'était l'illogisme même, font preuve d'autant d'ignorance que de frivolité. Si nul schisme sérieux n'éclate dans notre pays, il faut en chercher la raison non pas dans sa supériorité, mais bien au contraire dans son indifférence religieuse. Certes le mouvement des vieux-catholiques, qui prit naissance à Munich après l'excommunication de Döllinger, avait quelque droit à se donner comme étant en pleine conformité avec la tradition de l'église, et les gouvernemens qui voulaient résister à Rome y trouvaient un précieux point d'appui. Il était d'autant plus facile de lui accorder un brevet d'orthodoxie, que les évêques allemands avaient pris la tête de l'opposition à Rome, et que leurs conciliabules comme leurs discours étaient universellement connus de toute l'Allemagne. On savait même que l'un d'eux, M. de Ketteler, s'était jeté aux pieds du pape pour le supplier de ne pas pousser à la proclamation du nouveau dogme. Les lettres sur le concile publiées par la *Gazette d'Augsbourg*, si mordantes parfois, si éloquentes et toujours si bien informées, en avaient ouvert les coulisses et révélé les ressorts secrets. On savait de quelle manière la curie romaine avait fait parler la voix du Saint-Esprit. L'opinion était préparée à la résistance quand l'épiscopat allemand fit une des plus scandaleuses volte-faces dont on ait souvenir, et lança contre ses alliés et confidens de la veille les foudres d'une excommunication à laquelle il ne pouvait croire lui-même. On se rappelait encore qu'un prélat bien connu, l'un des chefs de la hiérarchie, avait dit à un ami : « Quand tous se soumettraient, moi seul je résisterai, *et si omnes, ego non!* » Ce même évêque frappait de ses censures, quelques mois après le concile, celui-là même qui avait recueilli de sa bouche cette parole courageuse!

Les origines du vieux-catholicisme à Munich sont connues de tout le monde. Depuis sa constitution dans le Muséum de Munich en septembre 1871, il s'est largement développé. Il n'a point dévié, il n'est point devenu, comme le mouvement du curé Ronge, une simple variante de la libre pensée, il est resté chrétien et catholique, s'opposant à l'infaillibilité papale au nom de l'ancienne église et de l'Évangile. Il a rallié des hommes éminens par le savoir et l'éloquence et entourés d'une considération universelle: surtout il s'est popularisé et organisé; sortant de la sphère des universités, où il avait pris naissance, où il conservait une position importante, il a parlé au peuple, à la bourgeoisie; en cessant d'être une simple école, il est devenu une église. Ceux qui ont assisté au congrès de Cologne, au mois de septembre de l'année dernière, ont pu mesurer les progrès qu'il a faits dans l'opinion. Des centaines de délégués appartenant à la bourgeoisie siégeaient à côté

d'ecclésiastiques estimés et de professeurs illustres; ils ont jeté les bases de leur organisation définitive. D'ici à quelques jours, un évêque sera désigné pour recevoir la consécration de l'archevêque des anciens-catholiques d'Utrecht. Les réformes nécessaires dans le culte et la discipline seront alors opérées conformément à la plus ancienne tradition de l'église. L'élection de ses pasteurs sera rendue au peuple chrétien, qui pourra prier dans sa langue; la grave question du célibat ecclésiastique sera de nouveau examinée. Les orateurs qui ont parlé au congrès de Cologne y ont fait entendre le langage le plus élevé, le plus éloquent, les paroles les plus puissantes peut-être qui aient retenti en Allemagne depuis la réformation. Nous avons assisté aux discussions, aux cérémonies du culte des vieux-catholiques; il est impossible de déployer une piété plus fervente. C'est ce caractère vraiment religieux du mouvement qui seul lui confère de l'importance, car, s'il était purement scientifique ou philosophique, il ne serait pas un péril pour l'église romaine, il se perdrait bientôt dans le grand courant de la libre pensée. Il est certain que dans ces deux années il s'est beaucoup étendu, qu'il compte des milliers d'adhérens dans l'Allemagne entière et jusque dans les campagnes; il s'est aussi largement recruté dans la Suisse allemande. Très certainement M. de Bismarck lui assigne dans ses calculs politiques une place très importante. On comprendra tout le parti qu'il en peut tirer, si l'on se souvient de l'énergie avec laquelle les vieux-catholiques ont insisté sur les dangers qui devaient résulter du nouveau dogme pour les états modernes. Ils ne se sont pas contentés en effet de faire de la théologie, ils n'ont pas hesite à dénoncer l'infaillibilité papale comme un ferment de trouble et de revolte dans la société civile, et de demander l'expulsion des jésuites. Le congrès des vieux-catholiques de Cologne en 1872 a consacré une séance entière à la question de la situation vis-à-vis de l'état; il a decidé d'entrer en pourparlers avec le pouvoir civil, et de se présenter à lui comme étant seul la fidèle représentation de l'ancienne église acceptée par lui, tandis que l'église romaine, par ses procédés novateurs et révolutionnaires, s'est mise en dehors du contrat.

On voit toute la portée des résolutions prises par les vieux-catholiques sur ces points divers. Ils ont rédigé sans le savoir l'exposé des motifs des projets de loi que méditait M. de Bismarck, en même temps qu'ils lui recrutent une milice religieuse prête à entrer en ligne au moment favorable. Évidemment, si le mouvement de Munich et de Cologne devenait une réformation nouvelle, aussi puissante dans sa direction que celle du XVIe siècle, le gouvernement prussien y trouverait l'appui le plus précieux. Il se poserait alors comme l'héritier de ces grands princes saxons qui ont favorisé la

réforme de Luther, car il ne peut réussir dans sa tentative qu'en remplaçant ce qu'il veut briser. Si le vieux-catholicisme, qui s'attaque, au nom des scrupules les plus respectables, à cette même église ultramontaine dont M. de Bismarck a juré la mort, prenait de pareilles proportions, alors vraiment le gouvernement impérial serait le maître de la situation, parce que ses lois auraient pour auxiliaire la passion religieuse, qui est encore la plus grande force morale de l'humanité. Si au contraire le vieux-catholicisme s'arrêtait dans son essor, son importance actuelle ne suffirait pas à contre-balancer les anciennes influences catholiques, et alors tout ce que les deux chambres de Berlin voteraient ne serait que de l'huile sur le feu qu'on veut éteindre. Or rien ne serait mieux fait pour en entraver les progrès que la protection ouvertement affichée du pouvoir. Le XIXe siècle n'est pas le XVIe, la faveur de l'état, surtout si elle aboutit à la persécution, porte un coup mortel aux églises qui l'acceptent. L'idée qu'elles défendaient était peut-être grande et vraie; elle perd tout crédit dès qu'elle devient un instrument de règne ou de despotisme : elle court le risque d'être si profitable à ses adhérens et si dangereuse à ses adversaires qu'elle n'a plus de charme pour les âmes fières, et que l'enthousiasme se glace dans les cœurs généreux.

Il n'en demeure pas moins certain que le parti ultramontain est responsable en bonne partie de la crise qui a éclaté en Allemagne et en Suisse. La compagnie de Jésus, qui a été l'inspiratrice du *Syllabus*, la promotrice de l'infaillibilité, est en elle-même un danger social. Qu'on la combatte par la discussion et par tout ce qui peut éclairer et enflammer l'opinion publique; c'est le devoir des publicistes chrétiens. L'erreur commence quand on veut que l'état se charge de la controverse en usant de la contrainte et de la proscription. Il n'a le droit de frapper que des actes attentatoires à sa sûreté et au droit public; il n'a pas celui de frapper des idées et des tendances, quelque dangereuses qu'elles lui paraissent. Tant que l'idée fausse et dangereuse n'a pas pris corps et ne s'est pas traduite dans un attentat à la paix publique, elle doit demeurer impunie, sinon nous ouvrons la porte à une sorte d'inquisition civile qui ne s'arrêtera nulle part. Tant que la société de Jésus n'a pas prêché ouvertement la révolte, elle doit jouir des bénéfices du droit commun, — si on ne veut pas que la funeste doctrine du salut public remplace toutes les libertés civiles et religieuses. Grâce à des théories semblables et à l'argument du péril, Louis XIV serait justifié d'avoir révoqué l'édit de Nantes; la minorité protestante mettait en danger la constitution de la société française telle qu'il la concevait. Il s'ensuit que les vieux-catholiques peuvent avoir cent fois raison dans leur polémique contre l'église de l'infaillibilité sans que pour cela le gou-

vernement prussien ait le droit de transformer cette polémique en articles de loi s'attaquant non à des faits précis et à des actes délictueux, mais à des idées et à des tendances.

III.

Dès que M. de Bismarck fut décidé à engager la lutte contre le catholicisme, il s'y prépara avec sa résolution accoutumée. Il semblait qu'il fût suffisamment armé par la législation de son pays pour avoir raison de toutes les résistances : un passé récent montrait les ressources qu'elle fournissait au despotisme de l'état. En réalité, l'indépendance de l'église n'avait jamais été reconnue en Prusse. L'église protestante évangélique n'avait joui du système synodal et des sérieuses garanties qu'il offre par son caractère représentatif que sur la rive droite du Rhin; dans toutes les autres provinces de la monarchie, on s'était contenté de faire régir les églises par des consistoires placés sous la direction de superintendans, espèce d'évêques à moitié civils, représentant avant toute chose la suprématie de l'état. Un conseil supérieur siége à Berlin sans être une vraie délégation de l'église, car il n'émane pas de ses libres choix. Quant à l'église catholique, ses relations avec l'état ont été réglées par la bulle du 11 avril 1827, qui déterminait le nombre des évêques et confiait leur élection aux chapitres sous la réserve d'un droit d'élimination laissé à l'état. La bulle fut complétée par le gouvernement prussien, comme le concordat conclu avec Napoléon l'avait été par les articles organiques. L'ordonnance du 30 janvier 1830 portait que tous les actes ecclésiastiques, y compris ceux du pape, ne pourraient être publiés qu'avec l'agrément de l'état, qu'aucune affaire ecclésiastique ne pourrait être portée devant des juges étrangers, que le clergé serait formé dans les universités et dans les séminaires agréés par le pouvoir, qu'enfin un recours contre ses empiétemens serait toujours ouvert auprès de l'autorité civile. Cette ordonnance fut maintenue malgré le bref papal du 30 juin 1830, qui la qualifiait de scandaleuse.

On le voit, l'état disposait de tous les moyens nécessaires pour avoir le dernier mot dans les querelles ecclésiastiques, et l'on savait fort bien en Prusse que ce dernier mot n'était pas une vaine parole. En effet, l'état avait fait sentir sa lourde main aussi bien dans l'église protestante que dans l'église catholique à la première occasion de conflit. Le roi Guillaume III était un grand ami de l'union des églises; il avait pensé que la différence entre le luthéranisme et le calvinisme n'avait plus de raison d'être. C'était une opinion très large et très respectable en elle-même; malheureuse-

ment il ne se contenta pas de la professer en chrétien, il voulut la réaliser en roi par des décrets impératifs. Il réfuta les objections selon le procédé usité par les théologiens couronnés depuis Constantin; les quelques églises luthériennes qui ne partagèrent pas ses vues furent persécutées, leurs pasteurs destitués; on vit un bataillon de grenadiers conduire à sa chaire un prédicateur que repoussait la communauté. Le roi Guillaume III avait composé dans ses loisirs une nouvelle liturgie qui modifiait profondément le culte réformé; naturellement elle était la meilleure qu'on pût imaginer à ses yeux et à ceux de ses conseillers. Il n'hésita pas à l'imposer à toutes les églises : elle devint une règle obligatoire pour les candidats au saint ministère; les résistances furent rudement châtiées. Le roi appliquait aussi sans scrupule le fameux principe formulé par Grotius pour la plus grande satisfaction de la tyrannie religieuse : *cujus est regio, ejus est religio*, la religion du prince est celle du pays. — Triste état que celui où l'on a autant à redouter la piété d'un prince que ses vices, parce que les effusions de sa ferveur se transforment en ordonnances exécutoires sous peine de prison ou d'exil!

Le roi Guillaume III ne fut pas plus tolérant pour le catholicisme. Le pape avait soumis la célébration des mariages mixtes à des conditions qui en faisaient de véritables apostasies du protestantisme. Le gouvernement prussien s'était toujours opposé à ces prétentions, et il avait trouvé un appui dans l'esprit libéral et éclairé de l'archevêque de Cologne, Ferdinand-Auguste de Spiegel. Son successeur, Clément-Auguste, était animé des sentimens les plus contraires; c'était un fougueux ultramontain. Il n'eut rien de plus pressé que d'exagérer les exigences de Rome et de frapper de condamnations abusives le professeur Hermès, dont la tendance conciliante contribuait à l'apaisement des esprits. Le gouvernement, ayant essayé vainement de le ramener à une conduite plus sage, le fit enfermer dans une forteresse. L'archevêque n'en sortit que sous le règne suivant, mais sans reprendre son siége, qui fut occupé par un coadjuteur. Cependant il gagna sa cause en réalité, car le bref de la cour de Rome sur les mariages mixtes fut appliqué sans résistance dans son diocèse. Il semble qu'un gouvernement qui peut fermer la bouche aux opposans en les jetant sans jugement en prison est suffisamment garanti contre eux. Le gouvernement prussien ne l'a pas pensé : la forteresse est le moyen des grands jours; parce qu'on peut finir par couper le cou à son adversaire, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive le garrotter en attendant. C'est à une législation savante à forger les chaînes qui lui ôteront toute liberté d'action.

Nous avons vu la lutte entre le catholicisme et le gouvernement prussien éclater à l'occasion des professeurs non-infaillibilistes, que les évêques soumis au nouveau dogme voulaient destituer. Ces évêques se réunirent de nouveau dans cette même ville de Fulda, où à la veille du concile ils avaient fait entendre une timide protestation contre le nouveau dogme. Ils en adressèrent une en sens contraire à l'empereur Guillaume. Celui-ci leur répondit par ces paroles, qui ne laissaient place à aucun accommodement : « Je suis obligé de maintenir les lois existantes et de protéger selon ces lois chaque Prussien dans la jouissance de ses droits. » Cela signifiait que toutes les destitutions épiscopales des non-infaillibilistes seraient considérées comme nulles et non avenues. C'était créer aux évêques une situation très difficile, car ils se voyaient sans défense contre des opinions qu'ils devaient considérer comme des hérésies depuis leur soumission, et qui seraient enseignées désormais en toute liberté jusque dans les instituts destinés à former leur clergé. La suppression de la direction spéciale des affaires catholiques dans le ministère des cultes à Berlin était un symptôme inquiétant : cet acte de résolution indiquait que le gouvernement voulait s'occuper directement des affaires de l'église catholique sans s'astreindre à consulter les intéressés.

Des mesures plus graves étaient déjà décidées. Trois lois furent proposées dans la première session de 1872, qui devaient mettre aux mains du gouvernement les moyens les plus efficaces pour prévenir toute résistance. La première, comprenant ce qu'on peut appeler les délits de la prédication, fut proposée au *Reichstag*. La manière dont elle fut introduite est empruntée aux procédés de la comédie. M. de Bismarck la fit réclamer par la Bavière. Le ministère bavarois vint pousser un grand cri d'alarme dans le parlement de l'empire, et se déclara impuissant contre l'éloquence des curés du royaume. Le chancelier prussien eut l'air de prendre ces terreurs au sérieux et pressa l'assemblée, qui était aux derniers jours de la session, de parer à un si grave péril. On sait que le lion profite souvent de la chasse du chacal qui fait lever le gibier à son profit. La loi réclamée fut votée à la vapeur, selon l'expression d'un député, comme si la maison brûlait et que le sauvetage ne pût être retardé d'une heure. Elle était ainsi formulée : « tout ecclésiastique qui dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions traite des affaires de l'état devant une assemblée, de manière à mettre en péril la paix publique, peut être condamné à deux ans de détention dans une prison ou dans une forteresse. » Cette loi a provoqué une opposition sérieuse en dehors même du camp catholique, comme on peut s'en convaincre par l'excellent livre de M. Constantin Franz,

intitulé *la Religion du libéralisme national* (1), qui renferme une protestation éloquente contre la politique religieuse de M. de Bismarck. L'auteur fait remarquer avec raison que l'état n'était point désarmé vis-à-vis des excès de la parole publique, dans quelque lieu qu'ils se produisissent, que le droit commun suffisait pour les atteindre et les châtier, qu'en conséquence la loi nouvelle est une loi d'exception, une loi de guerre. L'application en est très décate. Se représente-t-on la prédication chrétienne surveillée par la police et l'orateur sacré continuellement sous le coup d'un procès-verbal! N'est-ce pas lui enlever toute dignité, toute puissance morale, que de sceller ainsi ses lèvres? Les termes de la loi sont assez élastiques pour que le langage austère de la conscience chrétienne flagellant les grandes iniquités sociales soit considéré comme coupable. Le prédicateur aura donc le droit de tonner contre les péchés du peuple, et il devra se taire devant ceux des puissans? Les états du sud de l'Amérique, avant la guerre de sécession, avaient donc raison de proscrire les prédicateurs qui, ne trouvant pas l'esclavage dans la Bible, le disaient tout haut. Si la religion est réduite à écraser le faible et à respecter le fort, elle ne mérite plus que le mépris public. En dehors de la politique, le champ de la morale tout entier lui appartient; vouloir lui interdire de signaler le mal partout où il lui apparaît, c'est la condamner à l'abjection et à l'impuissance. Jamais les saints ne se sont tus, dit Pascal, pas plus les prophètes à Jérusalem que saint Ambroise à Milan. Qu'on veuille bien remarquer que l'interdiction de toucher à la chose publique, même au point de vue moral, ne porte que sur la critique; l'apologie est non-seulement permise, mais approuvée. On sait qu'elle a été portée jusqu'au scandale par ces courtisans qui s'appellent les prédicateurs de cour. Nous avons entendu autrefois dans ce genre en Allemagne les platitudes les plus honteuses; ce n'était rien comparé à ce dont ont retenti les chaires évangéliques au lendemain de la guerre. Parfois le pavé de l'ouest est tombé de ces hauteurs sacrées; nous n'en voulons d'autre preuve que le fameux sermon prêché dans la cathédrale de Berlin au retour de l'armée d'invasion sur cette parole d'Abraham au roi de Sodome : « non, du brin de fil à la courroie de la chaussure, je n'accepterai rien de ce qui t'appartient. » C'était dans la pensée du maladroit flatteur une allusion à la piété allemande, qui ne devait rien prendre à l'irréligion française. On comprend quelle cruelle ironie renfermait ce texte au lendemain de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine devant une armée enrichie de butin! Par bon

(1) *Die Religion des National-Liberalismus*, von Constantin Franz, Leipzig 1872.

heur, la fameuse loi contre les délits de la chaire n'était pas encore rendue, sinon on ne sait ce qui fût arrivé. L'un des orateurs les plus influens du parti gouvernemental, M. de Gneist, recommandait la loi au nom des principes chrétiens qui nous ordonnent la soumission à autorité établie; il oubliait que Jésus-Christ a parlé de rendre à Dieu ce qui lui est dû avant de parler de César. Les gouvernemens ont toujours la propension de lire l'Évangile à la façon de Napoléon Ier, qui n'y a jamais trouvé que ces deux commandemens : « obéissez à l'empereur et accomplissez le service militaire; c'est la loi et les prophètes. » Ces exégètes à grosses épaulettes sont les plus dangereux ennemis du livre sacré, dont on ne réussira jamais à faire le code de la servitude et de la lâcheté.

La loi sur l'inspection des écoles a suivi de très près celle sur les délits de la chaire; elle a été également votée avec une rapidité foudroyante à la fin d'une session. Un orateur du congrès de Cologne exprimait la pensée que le chancelier devrait bien imiter dans les affaires religieuses la tactique de M. de Moltke. Il nous semble qu'il doit être satisfait, et que jamais la théorie des mouvemens tournans n'a été mieux appliquée. On s'est fait en France les plus fausses idées sur la loi d'inspection des écoles; on s'est imaginé qu'il était un retour aux vrais principes, qui veulent que l'école publique dépende des autorités laïques, afin d'être ouverte à toutes les communions; c'est une erreur complète. L'école primaire garde en Prusse son caractère confessionnel, bien qu'un certain progrès ait été réalisé au bénéfice des minorités, qui peuvent stipuler quel genre d'enseignement religieux elles réclament. L'innovation consiste en ceci : dans la commune, l'inspection, qui était de droit confiée aux ministres du culte comme présidens des pères de famille, devient une délégation directe et toujours révocable du pouvoir politique, même dans les écoles dont la fondation est due non au gouvernement, mais à l'initiative de patrons généreux.

Cette législation tend à l'excès les ressorts de la centralisation dans ce domaine de l'instruction qui avait toujours joui en Allemagne d'immunités exceptionnelles. L'indépendance, l'initiative communale, sont absolument sacrifiées; les écoles libres comme les écoles publiques sont subordonnées au pouvoir central, qui prétend leur donner à toutes la même impulsion, disons mieux, la même consigne, et marquer de son effigie toutes les jeunes intelligences. Les commentaires donnés à la loi dans les débats qu'elle a provoqués dans les deux chambres sont peut-être plus graves que la loi elle-même; ils reviennent à déclarer qu'il s'agit de se garder contre la religion de l'ennemi héréditaire, d'empêcher les provinces d'annexion plus ou moins récente d'élever leur nationalité particulière, grâce à leur religion et à leur langue, au-dessus de la grande unité

intitulé *la Religion du libéralisme national* (1), qui renferme une protestation éloquente contre la politique religieuse de M. de Bismarck. L'auteur fait remarquer avec raison que l'état n'était point désarmé vis-à-vis des excès de la parole publique, dans quelque lieu qu'ils se produisissent, que le droit commun suffisait pour les atteindre et les châtier, qu'en conséquence la loi nouvelle est une loi d'exception, une loi de guerre. L'application en est très délicate. Se représente-t-on la prédication chrétienne surveillée par la police et l'orateur sacré continuellement sous le coup d'un procès-verbal! N'est-ce pas lui enlever toute dignité, toute puissance morale, que de sceller ainsi ses lèvres? Les termes de la loi sont assez élastiques pour que le langage austère de la conscience chrétienne flagellant les grandes iniquités sociales soit considéré comme coupable. Le prédicateur aura donc le droit de tonner contre les péchés du peuple, et il devra se taire devant ceux des puissans? Les états du sud de l'Amérique, avant la guerre de sécession, avaient donc raison de proscrire les prédicateurs qui, ne trouvant pas l'esclavage dans la Bible, le disaient tout haut. Si la religion est réduite à écraser le faible et à respecter le fort, elle ne mérite plus que le mépris public. En dehors de la politique, le champ de la morale tout entier lui appartient; vouloir lui interdire de signaler le mal partout où il lui apparaît, c'est la condamner à l'abjection et à l'impuissance. Jamais les saints ne se sont tus, dit Pascal, pas plus les prophètes à Jérusalem que saint Ambroise à Milan. Qu'on veuille bien remarquer que l'interdiction de toucher à la chose publique, même au point de vue moral, ne porte que sur la critique; l'apologie est non-seulement permise, mais approuvée. On sait qu'elle a été portée jusqu'au scandale par ces courtisans qui s'appellent les prédicateurs de cour. Nous avons entendu autrefois dans ce genre en Allemagne les platitudes les plus honteuses; ce n'était rien comparé à ce dont ont retenti les chaires évangéliques au lendemain de la guerre. Parfois le pavé de l'ours est tombé de ces hauteurs sacrées; nous n'en voulons d'autre preuve que le fameux sermon prêché dans la cathédrale de Berlin au retour de l'armée d'invasion sur cette parole d'Abraham au roi de Sodome : « non, du brin de fil à la courroie de la chaussure, je n'accepterai rien de ce qui t'appartient. » C'était dans la pensée du maladroit flatteur une allusion à la piété allemande, qui ne devait rien prendre à l'irréligion française. On comprend quelle cruelle ironie renfermait ce texte au lendemain de la conquête de l'Alsace et de la Lorraine devant une armée enrichie de butin! Par bon-

(1) *Die Religion des National-Liberalismus*, von Constantin Franz, Leipzig 1872.

heur, la fameuse loi contre les délits de la chaire n'était pas encore rendue, sinon on ne sait ce qui fût arrivé. L'un des orateurs les plus influens du parti gouvernemental, M. de Gneist, recommandait la loi au nom des principes chrétiens qui nous ordonnent la soumission à l'autorité établie; il oubliait que Jésus-Christ a parlé de rendre à Dieu ce qui lui est dû avant de parler de César. Les gouvernemens ont toujours la propension de lire l'Évangile à la façon de Napoléon Ier, qui n'y a jamais trouvé que ces deux commandemens : « obéissez à l'empereur et accomplissez le service militaire; c'est la loi et les prophètes. » Ces exégètes à grosses épaulettes sont les plus dangereux ennemis du livre sacré, dont on ne réussira jamais à faire le code de la servitude et de la lâcheté.

La loi sur l'inspection des écoles a suivi de très près celle sur les délits de la chaire; elle a été également votée avec une rapidité foudroyante à la fin d'une session. Un orateur du congrès de Cologne exprimait la pensée que le chancelier devrait bien imiter dans les affaires religieuses la tactique de M. de Moltke. Il nous semble qu'il doit être satisfait, et que jamais la théorie des mouvemens tournans n'a été mieux appliquée. On s'est fait en France les plus fausses idées sur la loi d'inspection des écoles; on s'est imaginé qu'elle était un retour aux vrais principes, qui veulent que l'école publique dépende des autorités laïques, afin d'être ouverte à toutes les communions; c'est une erreur complète. L'école primaire garde en Prusse son caractère confessionnel, bien qu'un certain progrès ait été réalisé au bénéfice des minorités, qui peuvent stipuler quel genre d'enseignement religieux elles réclament. L'innovation consiste en ceci : dans la commune, l'inspection, qui était de droit confiée aux ministres du culte comme présidens des pères de famille, devient une délégation directe et toujours révocable du pouvoir politique, même dans les écoles dont la fondation est due non au gouvernement, mais à l'initiative de patrons généreux.

Cette législation tend à l'excès les ressorts de la centralisation dans ce domaine de l'instruction qui avait toujours joui en Allemagne d'immunités exceptionnelles. L'indépendance, l'initiative communale, sont absolument sacrifiées; les écoles libres comme les écoles publiques sont subordonnées au pouvoir central, qui prétend leur donner à toutes la même impulsion, disons mieux, la même consigne, et marquer de son effigie toutes les jeunes intelligences. Les commentaires donnés à la loi dans les débats qu'elle a provoqués dans les deux chambres sont peut-être plus graves que la loi elle-même; ils reviennent à déclarer qu'il s'agit de se garder contre la religion de l'ennemi héréditaire, d'empêcher les provinces d'annexion plus ou moins récente d'élever leur nationalité particulière, grâce à leur religion et à leur langue, au-dessus de la grande unité

germanique. La question de la langue joue un grand rôle dans les préoccupations du gouvernement prussien; il voudrait détruire ce vivant symbole du passé, cette langue si bien nommée langue de la mère ou de la patrie, si douce et si sacrée à l'opprimé, et avec elle la religion récalcitrante qui se plie mal aux soumissions forcées. C'est la raison que le chancelier a donnée sur tous les tons quand il a bien voulu s'expliquer, car au début de la discussion il demandait un acte de foi implicite qui revenait à dire : « Vous ne demandez pas de compte à la Providence, ne m'en demandez pas davantage; seul je vois tout, je sais tout. » Il a cru nécessaire à cette occasion de faire une profession de piété éclatante. « Pour ce qui, dans mon discours, concerne l'aveu et la profession d'une foi vivante et chrétienne, je n'hésite à la faire ni devant le public ni devant ma maison. Ma foi vivante, évangélique et chrétienne m'impose le devoir dans le pays où je suis né, et pour le service duquel Dieu m'a créé, de défendre la charge qui m'est confiée, non-seulement contre les faiseurs de barricades, mais contre ceux qui oublient qu'ils sont faits pour consolider les bases de la société et non pour les ébranler. » L'éminent orateur a éprouvé le besoin de donner à cette foi évangélique quelques appuis matériels contre ses opposans, et il ne s'est pas fait faute d'exagérer outre mesure le péril du nouvel empire, pour qu'on lui fournît les moyens de supprimer l'opposition elle-même.

Une troisième loi fut présentée dans cette même année 1872 au *Reichstag* de l'empire, c'est celle qui supprime l'ordre des jésuites et tous les ordres à lui affiliés. L'affaire fut engagée par de nombreuses pétitions venues de tous les points de l'Allemagne, et sans nul doute très encouragées de haut. On se souvenait sans doute que M. de Bismarck s'était déclaré prêt à combattre aussi bien l'Internationale noire que l'Internationale rouge. Il serait fastidieux de nous arrêter aux débats soulevés par cette proposition. Nous y retrouverions le même impératif catégorique de la part du maître, une opposition vaine de la part de la fraction catholique du *Reichstag*, la même souplesse empressée de la gauche, qui cette fois a déclaré hautement qu'elle apportait ses principes en sacrifice sur l'autel de la patrie, enfin la même docilité chagrine de la chambre haute, qui ne résiste que juste assez pour donner du prix à son abandon final. Triste spectacle que cette comédie parlementaire qui transforme les assemblées en chancelleries légalisant des décrets dictatoriaux! La loi contre les jésuites méritait cependant la peine d'être sérieusement discutée, car elle engageait des principes constitutionnels très graves. 1° Les membres de la société de Jésus ou des ordres qui lui sont affiliés peuvent être exclus du territoire sur simple mesure de police, même quand ils possè-

dent l'indigénat allemand; 2° la société de Jésus et les congrégations qui sont en rapport avec elle sont bannies de l'empire allemand. — M. Constantin Franz, qui n'est point catholique, critique cette législation draconienne avec une franchise éloquente. Il insiste sur la dangereuse latitude donnée au pouvoir civil par l'expression si vague « des ordres en relation avec les jésuites. » Il fait remarquer avec raison qu'en réalité depuis le concile la pensée-mère de l'ordre des jésuites a prédominé dans le catholicisme, qu'il est très inutile de les frapper seuls, que d'ailleurs la loi est bien impuissante en face d'adversaires si habiles, qui ont su rompre ou traverser des mailles législatives bien plus savamment ourdies, — qu'on ne parvient par de tels procédés qu'à enflammer le fanatisme et rendre la vitalité à une église qui, constituée comme elle l'est aujourd'hui, ne vit que par la guerre et aurait tout à perdre à la liberté et au calme. — La juste antipathie qu'inspire l'ordre fameux et funeste qui a poussé le catholicisme aux extrêmes en extirpant de son sein tous les élémens libéraux fait que beaucoup de bons esprits approuvent l'expulsion des jésuites de l'empire d'Allemagne. Il est très vrai qu'on leur applique ici leurs propres maximes, et qu'on ne fait aux révérends pères que ce qu'ils déclarent hautement vouloir faire à tous leurs adversaires religieux partout où ils seraient les plus forts. N'oublions pas néanmoins que dans de pareilles mesures la liberté elle-même est en cause. Si nous ne savons pas la respecter, même quand il s'agit de ses pires ennemis, nous n'aurons pas le droit de l'invoquer en notre faveur, sans compter que ces persécutions mesquines ne font que grandir le péril que l'on redoute et rendent aux plus tristes causes une espèce de dignité morale.

IV.

On ne sait trop ce qui pouvait manquer au gouvernement prussien après le vote de ces lois pour régler d'une façon dictatoriale toutes les affaires ecclésiastiques. Dans l'école comme dans l'église, on ne pouvait enseigner que ce qui lui convenait; ses inspecteurs et sa police lui assuraient le silence des opposans; les ordres militans de l'église étaient sous le coup d'une loi de proscription. Ce n'était pourtant pas assez pour « l'empire évangélique. » Il n'y a pas lieu de s'en étonner, on ne s'arrête pas dans la voie de la contrainte religieuse; frapper à moitié, c'est frapper inutilement; l'adversaire qu'on exaspère sans le briser est devenu plus dangereux.

Il faut aussi reconnaître que la passion a parlé plus haut que la logique. Les quatre lois que le gouvernement prussien vient de faire voter ont suivi de très près l'allocution par laquelle le pape a con-

damné sa politique persécutrice. Il avait eu un premier démêlé avec le saint-siége lorsqu'il s'agissait de remplacer le comte d'Arnim, qui vient d'exercer avec tant de distinction les fonctions diplomatiques les plus délicates dans notre pays, en y portant un esprit élevé et large qui a singulièrement facilité le traité de la libération de notre territoire. M. le comte d'Arnim devait avoir pour successeur le cardinal de Hohenlohe, qui aurait représenté non plus seulement le royaume de Prusse, mais l'empire d'Allemagne. Cette prétention n'avait pas été acceptée au Vatican. Les états particuliers ont seuls à traiter avec le pape pour la nomination de leurs dignitaires ecclésiastiques; l'empire, à ce point de vue, n'a aucun motif de se faire représenter. Le seul but de M. de Bismarck était de peser davantage sur la curie romaine pour en obtenir des concessions. Ce n'est pas le cardinal Antonelli qu'on eût pris à un piége aussi grossier. Le pape ne veut pas non plus d'ambassadeur ecclésiastique, par la raison bien simple qu'il semblerait reconnaître par là que sa souveraineté a revêtu un caractère purement spirituel; c'est la dernière des concessions qu'il fera. Son refus péremptoire avait déjà causé à Berlin une vive irritation, qui devint une véritable fureur après l'allocution du saint-père.

On connaît toute la véhémence de Pie IX. Rien ne l'abat ni ne le décourage; il n'est pas possible de refuser son respect à cet indomptable vieillard, quelque jugement que l'on porte sur l'influence fatale de son pontificat, qui a tout poussé à l'extrême. Privé de sa couronne temporelle, relégué dans son Vatican, il en a fait le Patmos d'une cause irrévocablement vaincue; sa parole enflammée ne cesse de défier tous les pouvoirs, y compris celui de l'opinion libérale, qu'il foudroie tous les jours. Ces protestations, il est vrai, ne lui attirent aucun péril, et sa véhémence donne la mesure de la liberté dont il jouit. L'Italie y trouve une ample réfutation de la légende du pape captif. Ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, c'est cette énergie dans l'anathème, cette verve intarissable de l'invective sacrée, qui dénote une vieillesse aussi vigoureuse qu'irréconciliable. Le jour où le saint-père stigmatisa la Prusse, il fut mieux inspiré que de coutume sur ce trépied de colère qu'il quitte rarement. Il est vrai qu'il avait quelque raison de se plaindre. Il ne recula pas devant les mots blessans. On comprend l'effet qu'ils produisirent à Berlin, dans cette cour où l'on joue aussi à l'omnipotence. Parler ainsi de la sainte Allemagne, qui prétend faire marcher la Divinité sous ses drapeaux, quel crime de lèse-majesté! C'était vraiment la guerre des dieux. L'allocution papale fut mise à l'interdit, et l'on poursuivit les journaux qui la reproduisirent. La vraie réponse fut la présentation des quatre projets de loi destinés à compléter l'œuvre d'asservissement si bien commencée.

Il est à remarquer que la seule loi libérale qu'on attendait, celle sur le mariage civil, ne fait point partie des projets soumis aux chambres. Elle paraissait bien moins urgente que les autres au gouvernement prussien, on le comprend, c'est une loi de liberté générale! La législation d'exception et de contrainte est infiniment plus pressée. Cette fois elle ne laisse rien à désirer. Le clergé catholique est enlacé de liens aussi étroits que les popes russes, avec cette différence que le pouvoir dont il dépend est étranger et même hostile à sa croyance. La législation proposée en janvier 1873 le prend au moment même où il se forme et se prépare à entrer dans les ordres, et le suit jusqu'au terme de sa carrière en lui faisant partout sentir le joug de l'état. La première loi le contraint à recevoir son instruction dans les universités nationales ou dans les séminaires autorisés; ceux-ci ne sont tolérés que dans les villes sans université, et doivent offrir les mêmes garanties que les établissemens de l'état. Les candidats à la prêtrise échappent ainsi entièrement à la direction de l'épiscopat. Au terme des études préparatoires, ils subiront un examen pour fournir la preuve qu'ils sont prêts à la docilité. Ces dispositions rappellent le mot si connu de Napoléon, qui demandait un clergé habillé à la française. Le gouvernement de l'empereur Guillaume veut un clergé non-seulement habillé, mais éduqué à la prussienne et digne de rappeler les grenadiers du grand Frédéric. La même loi soumet à une inspection rigoureuse les petits séminaires. Les jours de ces établissemens sont comptés; ils ne peuvent ni s'accroître en nombre ni recevoir de nouveaux élèves. Les évêques ne pourront instituer que des ecclésiastiques approuvés par l'état. Une seconde loi règle minutieusement les conditions de l'entrée dans une église nouvelle; elle est faite évidemment à l'intention du vieux-catholicisme, et jette en quelque sorte un pont entre les deux églises. Les formalités exigées se réduisent à peu de chose : une déclaration et une rétribution modique à l'état. La troisième loi soumet tous les cas de discipline ecclésiastique, toutes les condamnations épiscopales à une haute cour de justice, qui donne toujours le dernier mot au pouvoir civil; l'appel comme d'abus y prend une importance et une gravité qu'il n'a jamais eu en France. Il est formellement stipulé que les juges *décideront d'après leur sentiment*. Une dernière loi est destinée à limiter le pouvoir disciplinaire de l'église, de telle sorte qu'elle ne puisse jamais frapper un acte approuvé par l'état. Il lui est interdit de se soumettre à des jugemens qui émaneraient d'une autorité ecclésiastique étrangère à la nationalité allemande. La papauté est directement visée dans cet article.

On ne sait vraiment plus ce qui reste de pouvoir aux évêques ca-

tholiques prussiens; une pareille législation en fait de simples préfets ecclésiastiques. La loi qui est de beaucoup la plus grave et la moins acceptable pour eux est celle qui ferme leurs grands séminaires et leur enlève entièrement l'influence sur la formation de leur jeune clergé. Nous savons bien que l'on prétend que le protestantisme est soumis à la même législation, mais le gouvernement a bien soin de faire remarquer qu'elle ne change en rien sa situation. Lui ordonner d'envoyer ses futurs pasteurs aux universités, c'est lui commander de suivre sa propre coutume et son premier intérêt. Les questions disciplinaires n'y ont aucune importance. Il y a une véritable hypocrisie politique à soutenir que les lois nouvelles sont fidèles au grand principe de l'égalité des cultes. Au reste la discussion générale n'a laissé planer aucun doute sur ce sujet. Elle s'est ouverte le 15 janvier. Les tribunes regorgeaient de spectateurs, l'émotion était grande; on sentait que c'était la partie dernière qui se jouait. Cependant le grand attrait manquait. M. de Bismarck était absent; à la suite du remaniement ministériel qui avait tant occupé l'Allemagne, et qui n'avait été de sa part qu'une évolution dans le sens de la grande unité germanique, il voulait se donner la satisfaction de diriger de loin l'imbroglio parlementaire et d'en tenir les fils sans sortir de son cabinet. Il savait que son intervention était inutile, que la majorité était assurée. Il n'avait rien de nouveau à dire, il n'était donc pas nécessaire de faire entendre à la chambre cette parole saccadée, familière, impérative, profondément habile dans sa négligence impertinente, qui n'avait plus trouvé de résistance depuis les triomphes de 1866. Il n'avait nul besoin de redire à l'Allemagne quel grand chrétien il était, ses déclarations précédentes suffisaient à l'édification générale. M. de Bismarck était remplacé par le docteur Falk, ministre des cultes, qui est raide comme un major du grand Frédéric. Son langage est sec et hautain; il a au moins l'avantage de ne pas jeter de fleurs sur les mesures oppressives. Il les signifie à l'assemblée comme la consigne du jour, et il ne prend pas la peine de les étayer par une argumentation subtile. Le professeur perce néanmoins dans l'homme politique, témoin ce mot de son discours du 15 janvier : « nous sommes devenus plus concrets, nous avons pris conscience des droits de l'état. Voilà pourquoi il faut voter les lois proposées, » — en d'autres termes, nous en avons fini avec ces vaines abstractions qui s'appellent le respect du droit et de la justice; nous avons dit adieu à cette idéologie qu'on nous a tant reprochée. Le docteur Falk ne se trompait pas; le *concret*, comme il l'entend, triomphe sur toute la ligne. Dans son second discours du 17 janvier, il déclarait sans artifice que, si l'état et l'église sont égaux dans le domaine moral,

l'état doit toujours avoir la supériorité dès qu'on aborde le domaine légal. Cela revient à dire que l'église a tous les bénéfices de l'égalité dans le domaine abstrait, à la condition que l'état ait tous les pouvoirs dans le domaine concret; le droit est une théorie, la force est seule réelle. Le ministre s'est attaché avec le plus grand soin à rassurer l'église évangélique, à établir que, si elle était atteinte indirectement par la loi nouvelle, elle n'avait rien à redouter, pas plus que le christianisme en soi, qui a tout à gagner à la haute culture, et qu'en définitive il n'était pas loisible à l'état d'abandonner les jeunes générations à une autre influence que la sienne.

M. Falk a trouvé des alliés puissans dans l'assemblée. Il a été tout d'abord soutenu par M. de Benningsen, l'ancien ministre du roi de Hanovre, qui apporte au nouvel empire toute l'ardeur d'un néophyte; il accable de sa lourde éloquence ceux que ses maîtres veulent écraser, et les accuse de fomenter partout la révolution. Convenons que nul parti n'a rendu des services plus signalés à la politique ministérielle que la gauche de la chambre des députés. On se souvient de son abdication après Sadowa. Le chemin de Vienne, où s'étaient engagées les armées triomphantes de la Prusse, avait été pour elle le chemin de Damas. Aussi, au retour triomphant du roi et de son grand ministre, n'eut-elle rien de plus pressé que de lui offrir ses hommages et de faire litière de tous les principes qu'elle avait défendus au nom des libertés parlementaires. Elle lui apportait les clés du trésor national, qu'elle avait voulu si longtemps fermer à ses ambitions militaires. C'était livrer du même coup les droits du parlement. Elle aussi devenait *concrète*. La gauche n'a pas depuis lors démenti une seule fois sa docilité. Elle n'a protesté contre aucune violence de la dernière guerre, et ce n'est que sur les bancs du radicalisme extrême que les principes d'humanité qui semblaient faire l'honneur du libéralisme moderne ont été invoqués. Uniquement préoccupée de l'agrandissement de la patrie allemande, elle se soucie fort peu de l'empire évangélique, car elle professe une véritable animosité contre la religion; aussi est-elle disposée à voter toutes les mesures qui fortifient l'état contre l'église, dans l'espoir que ce sera la religion en soi qui en souffrira. Elle ne cache point ses convictions à cet égard; on peut s'en convaincre par les discours de son chef, le célèbre docteur Virchow. Voici en résumé son argumentation. « Les lois proposées seraient fort dangereuses par le pouvoir exorbitant dont elles investissent le ministère des cultes, si on pouvait supposer qu'une influence cléricale ou piétiste pût jamais prévaloir. Un tel danger n'est pas à craindre. La lutte aujourd'hui est engagée entre la culture laïque et la culture ecclésiastique. Celle-ci a pu au moyen âge

rendre quelques services; de nos jours elle représente l'obscurantisme. Il faut en triompher à tout prix, d'autant plus qu'en réalité elle est l'alliée naturelle de l'ennemi héréditaire. L'état a le devoir de se défendre contre elle, il n'a que faire des clés du ciel. La religion lui est parfaitement inutile : il n'est pas vrai qu'elle fortifie la morale; on ne saurait le soutenir après la triste palinodie des évêques allemands au lendemain du concile. Que l'état ne songe donc qu'à se défendre. Sans doute il doit respecter la foi individuelle, voire l'église locale; les associations, surtout celles qui s'appuient sur la hiérarchie, n'ont aucun droit. Ce qui importe dans les circonstances actuelles, c'est d'affranchir l'état et de le rendre omnipotent contre elle. » Admirable libéralisme qui prend en pitié ce pauvre état prussien armé jusqu'aux dents, avec ses caporaux et ses forteresses, et qui demande qu'on l'affranchisse de ces gênes misérables qui s'appellent la liberté des cultes et le droit des minorités!

Le parti catholique s'est défendu de son mieux. Il aurait eu le beau rôle, si on ne s'était souvenu de ses principes, qui accordent à l'église tout ce que le gouvernement prussien réclame en faveur de l'état pour écraser les résistances de la conscience. Un de ses membres a même été assez franc pour faire l'apologie du *Syllabus* en plein parlement. Il a évidemment contrarié la tactique de ses amis politiques, qui ont multiplié les plus belles déclarations en l'honneur de la liberté religieuse. En entendant ses principaux orateurs, on se rappelait ce mot de l'Écriture : « eh quoi? Saül est-il avec les prophètes? » Il est aussi étonnant de voir des ultramontains champions des libertés civiles et religieuses qu'il l'était de rencontrer le rude soldat d'Israël prononçant de saints oracles. On ne saurait nier que M. Windthorst n'ait défendu son parti avec un rare talent qui n'a rien de clérical dans la forme, car il brille par l'ironie incisive et le feu oratoire : il rappelle par quelques côtés l'éloquence enflammée et sarcastique de Montalembert. Il ne s'est pas privé de flageller le libéralisme apostat de la gauche. Réfutant l'argument si dangereux tiré de l'alliance des catholiques avec l'étranger, M. Windthorst le retourne contre ses adversaires, il a essayé d'établir que la politique nouvelle de la Prusse a pour origine ses relations avec l'Italie; à l'entendre, l'Italie est le Mephisto du Faust allemand, et le mène à sa perdition. L'orateur a résumé son discours par ces mots hardis : « avec cette législation artificieuse, vous voulez consommer le meurtre de l'église, non par le fer, mais par l'empoisonnement lent. » Il n'a point hésité à déclarer que pour lui et ses amis il demandait le libre régime américain. Il est étrange de retrouver dans une bouche ultramontaine la fameuse devise de

Cavour : *l'église libre dans l'état libre.* Vérité en-deçà de nos frontières, — erreur au-delà! M. Windthorst a été appuyé dans cette revendication hardie par un député radical, M. Duncker, qui n'a pas consenti à sacrifier ses principes au tout-puissant chancelier. C'est le seul auxiliaire que les catholiques aient rencontré avec M. de Gerlach, qui a fait sa rentrée à la chambre le jour même où s'ouvraient ces grands débats. Représentant de l'ancien parti conservateur, il est demeuré fidèle aux opinions de toute sa vie en combattant la nouvelle politique de son pays au nom même de ses principes, par malheur trop colorés d'un piétisme presque catholique. Où il a eu pleinement raison, c'est quand il a assimilé au mauvais radicalisme politique toutes les mesures dictatoriales tournées contre la religion. Le ministre Falk a beau chercher à distinguer les lois qu'il proposait de celles du même genre qui ont tant compromis la révolution française; il ne fait autre chose que suivre la tradition jacobine.

La discussion générale fut arrêtée par un scrupule auquel on n'avait pas d'abord attaché une grande importance : on s'aperçut qu'on se heurtait à des articles formels de la constitution. Nous comprenons très bien qu'on n'y eût pas songé : cette feuille de papier, comme l'appelait dédaigneusement le précédent roi, n'est pas gênante; on en fait ce qu'on veut selon le vent qui souffle. Cependant le texte était précis; il était plus commode après tout de le changer que de le tourner. L'article 15 de la constitution disait : « L'église évangélique et l'église catholique romaine, ainsi que toute autre société religieuse, administrent et règlent leurs affaires en pleine liberté. » Le gouvernement proposait d'ajouter ces mots : *mais elles restent soumises aux lois et à la surveillance de l'état.* Il voulait également qu'il fût spécifié que c'était *dans ces mêmes conditions* que chaque société religieuse conservait la jouissance de ses institutions et fondations. L'article 18 de la constitution portait primitivement que le droit de nomination, de proposition, d'élection et de confirmation pour les places de l'église était supprimé en tant qu'il n'appartenait pas à l'état et ne reposait pas sur le patronat ou des titres légaux particuliers. L'adjonction suivante était proposée : « cette disposition ne s'applique pas à l'emploi des ecclésiastiques dans l'armée et dans des établissemens publics. Du reste la loi fixe les droits de l'état relativement à l'éducation, à l'emploi et au renvoi des ecclésiastiques, et fixe les limites du pouvoir disciplinaire ecclésiastique. » Les quatre lois proposées étaient le commentaire naturel des modifications demandées à la constitution.

Les modifications constitutionnelles et les quatre lois proposées

tais tenté de chanceler, le souvenir de votre déclaration me rendrait le courage et la décision. » La *Germania*, l'organe principal du catholicisme allemand et l'un des journaux les plus répandus, déclare nettement que, puisque le gouvernement veut la guerre, il l'aura, — que des milliers de prêtres ont renouvelé leur serment de fidélité dans les mains de leurs évêques pour soutenir ce que le journal appelle un saint combat pour les droits de la conscience.

Ces réclamations individuelles n'ont pas suffi. Les évêques prussiens ont envoyé à l'empereur une adresse collective des plus énergiques, dans laquelle ils déclarent que, si les lois nouvelles étaient acceptées, elles seraient un empiétement des plus graves sur la liberté de l'église catholique, et qu'elles léseraient les prescriptions qui appartiennent à l'essence même de leur église; ils n'y pourraient voir qu'une tentative d'extermination de leur culte. La lutte est donc sérieusement engagée, et elle est de nature à être poussée à outrance. Le gouvernement sera forcé de sévir avec vigueur, s'il ne consent pas à réduire la législation nouvelle à une lettre morte; elle ne peut être efficace qu'en étant implacable, et il sèmera ainsi la plus vive irritation dans les cœurs. Comme toujours, l'église persécutée grandira en véritable influence, et deviendra le ferment de trouble et de désunion qu'il redoutait. C'est la fatalité d'un pareil système qu'on est condamné à en tirer les dernières conséquences, lors même qu'on voudrait s'arrêter en route. Il n'y a pas de milieu entre une impuissance ridicule qui irrite sans frapper, ou une violence détestable qui exaspère en frappant. Ce n'est pas encore le résultat le plus fâcheux d'une politique semblable; non-seulement elle enfante la haine chez les persécutés, mais elle démoralise à fond l'état qui méconnaît le droit le plus sacré.

Une voix courageuse vient de se faire entendre de l'autre côté du Rhin, du sein même du protestantisme germanique; c'est celle de M. Constantin Franz dans son livre sur *le Libéralisme national*, auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts. Il vaut la peine de recueillir ses avertissemens courageux et éloquens. Nous laissons à M. Franz l'entière responsabilité de ses jugemens; ce n'est qu'à son propre pays qu'on a le droit de tenir un tel langage. S'attaquant d'abord à la nouvelle législation des cultes, il en fait ressortir le caractère dangereux et arbitraire. « Les lois d'exception, dit-il, sont la banqueroute de la justice dans un pays; elles sont un aveu flagrant d'impuissance. Singulier spectacle que celui d'un empire armé en guerre qui, malgré ses soldats et ses milliards, ne peut résister à une poignée de prêtres avec sa législation ordinaire! Est-ce que cette grande puissance serait frappée de faiblesse dès qu'il ne s'agit plus de batailles qui se gagnent avec les fusils à

aiguille? » S'élevant plus haut que les incidens de la lutte actuelle, M. Franz signale tout ce que la gloire et la prospérité actuelles de l'empire allemand cachent de germes funestes. Il se demande si les ministres qui recourent si promptement à la violence contre la religion n'auraient pas découvert les pieds d'argile du colosse d'airain, les bases chancelantes de la nouvelle Germanie? Ces bases, d'après lui, ne sont plus ces solides fondemens de l'Allemagne des grands jours qui s'appuyait sur la foi et l'enthousiasme; il déclare qu'elle repose aujourd'hui sur le *militarisme* et le *mercantilisme;* la patrie des penseurs, ajoute-t-il, est enivrée de ses triomphes matériels et ne croit plus qu'à la force. Combien n'était-elle pas différente à l'époque de la guerre de l'indépendance! Que l'on compare les chants d'un Körner, animés du patriotisme le plus pur, aux pauvres rapsodies des Tyrtées de la dernière guerre d'invasion! M. Franz en donne des exemples tristement comiques. Ce qui n'est pas comique à ses yeux, c'est l'état moral de ses compatriotes, qu'il dépeint sans ménagement. A l'en croire, ils n'ont pas seulement rapporté notre argent, mais ils ont pris nos travers en les exagérant et en les alourdissant. Berlin voudrait imiter Paris et le remplacer comme ville du monde; elle n'y parvient pas, car elle ne peut emprunter la grâce et l'éclat de sa rivale. Dévorée d'une fièvre de plaisir et de spéculation, la capitale du nouvel empire ne voit plus que les succès rapides; c'est une loterie universelle; la bonne vie allemande est remplacée par les agitations du joueur qui ne croit qu'à la chance. Si M. Franz charge ses tableaux, ils sont du moins saisissans au plus haut degré. La Prusse, dit-il encore, apprend tous les jours qu'il est plus facile d'enrichir un peuple que de le moraliser. Un état ainsi constitué a pour adversaire naturel les idées et les libertés, et il ne peut considérer qu'avec une défiance ombrageuse la plus sublime des idées et la plus sainte des libertés, la religion, qui ne peut admettre ni ses calculs ni ses consignes. De là l'hostilité croissante dans l'empire germanique entre la société religieuse et la société civile, qui sont pourtant faites pour se pénétrer sans se confondre. De là cette notion rabaissée de l'état qui cesse d'être le gardien de la justice et de la liberté pour devenir le simple représentant de la puissance publique chargé de sauvegarder et d'accroître par la force la richesse et la gloire d'une nation en brisant tous les obstacles. « Nous bâtissons, dit encore M. Franz, une vraie Babel au bord de la Sprée. Tout en revient à une politique de force et de centralisation qui porte notre renom jusqu'aux nues; la confusion des langues pourrait bien en résulter pour nous. La centralisation a beau donner une apparence d'unité au nouvel empire, la division n'en fait pas moins de rapides progrès dans les

esprits. Ne voyons-nous pas les anciens partis se diversifier à l'infini, les liens sociaux se relâcher, les relations avec les autres états se tendre, la lutte entre l'église et l'état s'envenimer; enfin n'assistons-nous pas à la ruine du droit public en Allemagne, aussi bien qu'à celle du droit des peuples en Europe? Voilà les belles conséquences de notre construction grandiose; plus haut elle s'élèvera, plus profonde sera sa ruine. Une politique qui a pour devise *le sang et le fer* verra bientôt s'écrouler en poussière l'édifice qu'elle a bâti malgré la splendeur des apparences. En définitive, elle se réduit au culte de la force, et rien n'indique mieux la répudiation du christianisme, sans lequel nulle société ne peut vivre. »

Nous avons laissé parler M. Franz. Il est vraiment remonté au principe de la politique religieuse de la nouvelle Allemagne. Ce n'est pas simplement la religion d'état comme autrefois; c'est le culte de l'état, tel qu'Hegel l'avait formulé, l'adoration de la force nationale, la seule religion que la Rome antique ait connue. Voilà, d'après M. Franz, le dernier mot de l'empire évangélique; on comprend maintenant ce que l'on doit penser de sa prétention à être le représentant ou plutôt le soldat du protestantisme. Il recule bien au-delà du catholicisme lui-même, il se rattache à la vraie tradition païenne qui sacrifiait tout à la chose publique, à commencer par la conscience. Le Dieu allemand rappelle à s'y méprendre l'ancienne divinité locale ou nationale au nom de laquelle la guerre était déclarée aux peuplades voisines et à leurs dieux. Nous n'exagérons rien; nous savons fort bien que la vie religieuse des individus ne se laisse pas absorber dans la politique, et qu'il y a des trésors de piété sincère et élevée dans les églises allemandes. Nous avons connu une autre Allemagne, éprise de l'idéal, vouant à la science libre un généreux enthousiasme, l'honorant par les plus magnifiques travaux. Elle sommeille aujourd'hui; elle se réveillera, n'en doutons pas, et échappera aux liens dont on l'a chargée.

Une double conclusion résulte pour nous du tableau que nous avons tracé de la politique religieuse de la Prusse. Tout d'abord, il est certain qu'en s'engageant dans une voie semblable le protestantisme se perd. Il n'a d'autre raison d'être que la liberté de conscience. S'il veut recourir à l'autorité en religion, il ne réussira jamais aussi bien que l'église de l'infaillibilité; il ne pourra aller jusqu'aux dernières conséquences du système, il devra s'arrêter à mi-chemin, et sera tout ensemble odieux et impuissant. A lui de voir si ce succès dégradant lui convient dans le pays qui fut son glorieux berceau! Il est une conséquence plus grave encore de cette politique, qui par malheur ne s'arrête pas aux frontières de l'Allemagne, et gagne de proche en proche comme une contagion irré-

sistible. Des législations comme celle qu'a élaborée la Prusse provoqueront des mesures semblables dans les pays où domine le catholicisme ultramontain, et cela d'autant plus facilement qu'il n'aura qu'à suivre ses propres inspirations, qu'à obéir à ses propres principes. S'imagine-t-on où les luttes religieuses poursuivies de la sorte peuvent nous conduire? Elles aboutiraient fatalement aux guerres de religion. On sait que ce sont les plus abominables de toutes les guerres, car, lorsque l'homme s'imagine servir Dieu en se livrant à ses passions, il se croit tout permis et porte dans ses haines l'infini qu'il attribue à la religion.

Sans aller jusqu'à cette extrémité, qui n'est point une chimère après les sanglans spectacles auxquels nous avons assisté au lendemain de ce qui nous semblait le jubilé de la civilisation pacifique, la législation prussienne, si elle fait école, apportera le trouble le plus fatal dans la crise intellectuelle et morale de notre temps. On sait combien cette crise est profonde : tous les problèmes sont agités, toutes les questions se posent à la fois dans l'ordre religieux. On peut être assuré que, dès que la politique nous rendra un peu de répit, l'agitation des esprits sera plus vive que jamais. On ne peut dans un temps aussi tourmenté arriver aux solutions normales et équitables qu'en respectant jusqu'au scrupule la liberté des consciences et des cultes, sous la réserve du droit commun sévèrement et impartialement appliqué. L'exemple du XVIe siècle nous apprend ce qu'il advient des époques de crise religieuse quand elles ne pratiquent pas la liberté de conscience : elles enfantent des guerres de trente ans. Il ne s'agit plus de conclure une paix de Westphalie, qui n'est qu'un partage de domination religieuse par la démarcation des territoires, il ne s'agit pas même d'un édit de Nantes qui donne des places fortes au culte de la minorité; le XIXe siècle ne peut oublier qu'après tout il est le fils de la révolution française, qu'il a reçu d'elle cette grande et féconde notion de l'état laïque, de l'état déclaré incompétent dans les choses de la conscience. Fréquemment démenti dans les faits contemporains, ce grand principe du droit nouveau n'en est pas moins inscrit au plus profond de l'âme moderne. Les faits actuels démontreront avec éclat que les vieux régimes des religions d'état ou même des concordats sont insuffisans à protéger ce droit sacré, et que la paix ne sera assurée que par l'entière indépendance des deux pouvoirs, comme en Amérique. Là on peut avoir des séminaires et des vicaires apostoliques tant qu'on veut, sans qu'on crie sur les toits que l'état est perdu; là les divergences religieuses peuvent se multiplier sans que la société soit troublée; là on sait que la pleine liberté est la grande pacificatrice et la seule garantie de l'ordre.

Les *Syllabus* et les jésuites ne peuvent porter atteinte à cette glorieuse constitution de la liberté religieuse, qui a pour considérant la grande parole de Jefferson : « attendu que la vérité est grande et forte, elle n'a pas besoin de protection. » Nous sommes encore loin de cet idéal dans notre vieille Europe; gardons-nous au moins d'en prendre le contre-pied. Il est faux que sous le régime moderne on ne puisse résister aux empiétemens de l'église que par l'oppression; qu'on relise les entretiens intimes de M. de Cavour avec son secrétaire, le chevalier Artom, sur ces questions délicates et qui se présentaient d'une manière si grave et si irritante dans l'Italie nouvelle. Le grand ministre développait un plan admirable qui devait aboutir à l'affranchissement de l'église pour le plus grand bien de l'état; il voulait même se montrer très large dans la constitution de la propriété ecclésiastique sans tomber dans les inconvéniens de la mainmorte. Il était préoccupé du désir d'éviter les fautes de la révolution française, qui se renouvellent sous nos yeux. Il faut choisir aujourd'hui entre l'école de Cavour et celle de M. de Bismarck.

Qu'on y fasse bien attention : en suivant la politique d'oppression, on forge des armes redoutables pour la démocratie extrême, qui saurait bien s'en servir le jour où les folies conservatrices la mettraient au pouvoir. Nous ne comprenons pas qu'on ne se hâte point de mettre la foi religieuse au-dessus des atteintes de la souveraineté populaire en la plaçant en dehors de la compétence de l'état. En ceci comme en bien d'autres choses, l'empire d'Allemagne a donné des leçons à la démagogie. Il lui enseigne aujourd'hui l'omnipotence du pouvoir civil pour briser les résistances incommodes; elle s'en souviendra. Qu'au moins le parti libéral dans toutes ses fractions comprenne la leçon que nous donne la Prusse, qu'il déclare bien haut que l'on n'a jamais le droit de retirer la liberté, même aux ennemis de la liberté, sans renier son principe et sans courir au-devant des plus graves périls et des plus révoltantes iniquités. Nous ne voulons pas désarmer l'état, même vis-à-vis de la religion, qui doit être renfermée strictement dans son domaine; mais nous n'en repoussons pas moins ce honteux système de prévention qui, sous prétexte de salut public, viole les premiers droits. Si nous nous plaçons au point de vue des périls possibles de telle ou telle tendance religieuse, nous ne nous lasserons pas de frapper sans savoir jamais si nous avons frappé juste, nous ne sortirons pas de ces calculs de la peur, qui n'ont aucune base fixe. Il vaut mieux demeurer fidèles aux principes et tenir les yeux attachés sur notre étoile polaire, qui est le droit souverain de la conscience.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

V. — IBRAHIM-PACHA.

I.

Le 13 mars 1822, le gouvernement de Corinthe, par une déclaration solennelle, avait mis en état de blocus les côtes de l'empire ottoman. « La nation grecque, disait-il, combat de son propre mouvement contre la tyrannie; ses prétentions sont incontestables. Selon le droit des gens admis par l'Europe, elle met en état de blocus toutes les côtes possédées depuis longues années par l'ennemi, tant dans l'Épire que dans le Péloponèse, l'Eubée et la Thessalie, d'Épidaure jusqu'à Salonique, les ports des îles de la mer Égée, des Sporades et de la Crète. En conséquence, tous les navires, quel que puisse être leur pavillon, qui entreraient dans lesdits ports après avoir été informés du présent décret par les amiraux ou capitaines grecs seront de bonne prise, et on en disposera selon les lois en vigueur. »

L'Angleterre trouva cette déclaration légitime; c'étaient ses propres doctrines en matière de police navale que la Grèce appli-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1872, du 15 janvier, du 15 février et du 15 mars 1873.

quait. La France et l'Autriche jugèrent la prétention des insurgés excessive. La navigation commerciale par bâtiment grec, si l'on en excepte quelques transports de grains opérés sous pavillon russe, avait presque entièrement cessé. Cette brusque interruption tendait à rétablir les anciennes relations des ports ottomans avec les divers pavillons européens. La *Caravane* avait reparu; elle était principalement exploitée par les Autrichiens. Un autre genre de spéculation s'était aussi développé à la faveur des circonstances nouvelles. Le blocus des places de la Morée et de l'île de Candie offrait des nolis avantageux aux bâtimens qui se décidaient à ne pas tenir compte des prohibitions du gouvernement grec. Le bénéfice semblait d'autant plus assuré que dans le principe on était fondé à compter sur l'appui des forces navales. La Porte se montrait fort étonnée que les bâtimens de guerre de ses alliés hésitassent à favoriser le ravitaillement des places qu'elle ne réussissait pas à faire approvisionner par ses escadres. « Elle va, écrivait-on de Constantinople au chevalier de Viella, passer une note à ce sujet. » Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir ici la scrupuleuse loyauté dont nos chefs de station ne cessèrent de faire preuve en ces délicates circonstances.

M. le chevalier de Viella était un chevalier chrétien et un fervent royaliste. Entré au service le 31 mai 1778, à l'âge de quatorze ans, il avait obtenu le grade de lieutenant en 1786. Il avait assisté aux trois combats du comte de Guichen contre l'armée navale de lord Rodney, à la bataille livrée par le comte de Grasse dans le canal de La Dominique. A l'époque de la révolution, il émigra, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et se rendit ensuite en Angleterre. Réintégré dans la marine en 1814, il vint prendre à Toulon le commandement du vaisseau la *Ville de Marseille*, destiné à transporter le marquis de Rivière à Constantinople. Le 20 mars le surprit dans cette position. Il passa en Espagne et fut chargé par le duc d'Angoulême de missions importantes à Naples et à Gênes. En 1816, il commandait l'*Hermione* et portait au Brésil le duc de Luxembourg, ambassadeur extraordinaire du roi; en 1820, il prenait le commandement de la *Fleur de Lis*, sur laquelle nous le retrouvons, après une campagne de trois ans, placé par un choix spécial à la tête de l'importante station du Levant. Si quelqu'un devait être, par instinct et par conviction, peu favorable à des insurgés, c'est à coup sûr l'officier dont je viens de raconter succinctement les services. M. de Viella ne se méprit pas cependant un instant sur son devoir, — tant la notion du droit est simple pour qui la cherche avec une âme vraiment chevaleresque. Après avoir notifié aux membres du gouvernement grec l'intention du gouvernement français de considérer comme nulle la déclaration

de blocus du 13 mars, M. de Viella ne s'en montra pas pour cela moins soigneux de garder en toute occasion la plus stricte neutralité. Les Autrichiens étaient très disposés au contraire à protéger les opérations de leurs navires de commerce par la force. Un de leurs bricks de guerre n'avait pas craint d'entrer violemment à Négrepont au mépris d'un blocus effectif et régulier. Le commandant français ne se crut point autorisé à enfreindre les règles qu'en dehors de toutes les conventions internationales a tracées pour la navigation neutre une éternelle et immuable justice. Jamais on ne le vit consentir à seconder des prétentions déloyales. « Il est déplorable, écrivait-il le 27 janvier 1823 au ministre, quand on scrute à fond ces questions litigieuses, de trouver presque toujours chez le plaignant de premiers torts qui ont souvent provoqué et par conséquent atténué ceux de l'agresseur. On ne manque jamais de rencontrer dans la discussion la cupidité qui se joue des principes et des règlemens. » Voilà le langage de l'honnête homme. Cependant il faut une grande fermeté pour résister aux clameurs qu'une pareille impartialité soulève. Le commerce français, qui voyait les navires de Trieste se livrer ouvertement aux transports de troupes et de munitions de guerre, approvisionner presque seuls toutes les places bloquées, se plaignait avec amertume de manquer de protection. Il aurait voulu qu'on ne tînt pas entre les Grecs et eux la balance à ce point égale. De là des tiraillemens, des nécessités d'explications toujours désagréables et une contention d'esprit dont la santé de nos commandans de station payait trop souvent les frais. Les Anglais éprouvaient moins de frottemens que nous. Leur principe n'a jamais été de favoriser les neutres; ils n'avaient d'ailleurs avec la Turquie qu'un commerce direct, et presque aucun de leurs bâtimens ne faisait la caravane. Aussi « agissaient-ils peu et laissaient-ils beaucoup aller. » Lorsque les Grecs bloquaient Nauplie, un brick anglais voulut entrer dans le port; les Grecs tirèrent à boulet sur ce bâtiment et tuèrent le second. Les Anglais, si jaloux d'ordinaire des immunités de leur pavillon, firent peu d'éclat de cette grosse affaire; ils affectèrent de n'y voir qu'une spéculation manquée.

Le chevalier de Viella ne garda que pendant six mois le commandement de la station du Levant. Le 27 janvier 1823, il remettait le service au capitaine de Rigny, qui, au retour d'une mission de peu de durée sur la côte de Catalogne, avait reçu l'ordre de se rendre de nouveau avec la frégate la *Médée* à Smyrne. Le 11 mars, la *Fleur de Lis* mouillait sur la rade de Toulon après une traversée de quarante-cinq jours. Smyrne était alors, surtout pendant les rudes et sombres mois d'hiver, plus éloignée de la France que ne le sont aujourd'hui, grâce à la vapeur et au canal de Suez, Batavia,

Singapour, Manille et Saïgon. Les nouvelles ne faisaient pas à cette époque sur les ailes du télégraphe le tour du monde en quelques heures. C'étaient nos capitaines qui, à la sueur de leur front, « torchant de la toile, » abordant de nuit aussi bien que de jour les passages les plus délicats, devaient apporter la pâture impatiemment attendue par la curiosité publique. C'était aussi à eux, à la connaissance qu'ils avaient acquise de ces pays lointains, qu'on s'adressait pour avoir le sens et la véritable portée des événemens. On les appelait à Paris, on les interrogeait, on les écoutait, revenant de Smyrne, avec cet intérêt qu'obtiendrait à peine aujourd'hui un voyageur descendu des plateaux où se forment les sources du Nil. Il n'y avait point à craindre que M. de Viella desservît auprès de Louis XVIII la cause de l'insurrection grecque. Ce serviteur fidèle des petits-fils de saint Louis avait pris en horreur la férocité musulmane. « On pouvait espérer, écrivait-il au ministre le jour même de son arrivée à Toulon, que la fin tragique du favori tout-puissant Haled-Effendi, ennemi acharné des chrétiens, et la chute du ministère composé de ses créatures amèneraient un changement dans le système politique de la Porte, mais ce résultat se fait encore attendre. On en attribue la cause à l'influence toujours subsistante de Regib-Pacha, musulman fanatique, espèce de forcené dont les conseils violens ont provoqué l'armement en masse de la population turque et le massacre de plusieurs milliers de Grecs. »

Promu au grade de contre-amiral le 4 août 1824, nommé membre du conseil d'amirauté le 11 août, créé comte par ordonnance du 10 décembre 1828, M. de Viella a dignement représenté, dans le corps où on le vit reparaître après une absence de plus de vingt ans, la glorieuse marine dont les derniers débris avaient péri à Quiberon. Il était au nombre des officiers qui étaient rentrés dans le corps de la marine en 1815, mais non pas de ceux qu'on appelait avec ironie des *rentrans;* il savait son métier, et par le nom de *rentrans* l'opinion voulait désigner ceux qui avaient oublié le leur. Admis à la retraite le 1er septembre 1830, il est mort à Paris le 24 mai 1840, à l'âge de soixante-seize ans.

Son successeur au commandement de la station du Levant, le capitaine de Rigny, n'était pas un philhellène, il ne l'était pas du moins au même degré que l'amiral Halgan. L'esprit froid et positif de ce capitaine, en qui germait déjà l'homme d'état, ne donnait pas de place au sentiment dans le domaine de la politique. Les jugemens du chevalier de Rigny sur les affaires de la Grèce n'en ont que plus de poids, car on ne saurait les accuser d'avoir été influencés par l'enthousiasme. Voici de quelle façon le commandant de la *Médée* appréciait, le 13 février 1823, la situation qu'avaient

faite aux insurgés leurs récens succès. « M. l'ambassadeur, écrivait-il au ministre de la marine, m'engage à profiter des communications que je pourrai avoir avec les chefs grecs pour leur annoncer que le congrès de Vérone n'a pu s'occuper d'eux, et qu'il ne leur reste d'autre parti à prendre que la soumission. M. de Latour-Maubourg paraît tenir à ce que la France soit pour quelque chose dans l'influence de ces conseils. En déférant, comme je le dois, à cette direction officielle, je ferai observer à votre excellence que les Grecs seront peu disposés à entendre ce langage au moment même où Nauplie a capitulé, où Spina-Longa et Gira-Pietra viennent d'être pris en Candie, où Modon et Coron sont près de tomber. »

C'est une pente assez naturelle aux agens diplomatiques d'épouser la cause et les intérêts de la puissance auprès de laquelle ils représentent leur souverain. Un ambassadeur de France à Constantinople sera toujours, — c'est son rôle, et l'on pourrait presque dire que c'est aussi son devoir, — partisan absolu de l'intégrité de l'empire ottoman. Au mois de février 1823 d'ailleurs, l'heure était peu propice aux révolutionnaires. Le moment de l'intervention armée de la France en Espagne approchait. Les Grecs s'efforçaient, il est vrai, de séparer leur cause de celle des Espagnols et des Napolitains. « Les habitudes démagogiques que semblaient leur avoir transmises avec le sang dorien leurs illustres ancêtres » venaient à chaque instant démentir leurs paroles. En vain combattaient-ils sous l'étendard de la croix, les rivalités religieuses dont l'Orient n'avait pas cessé d'être le théâtre éloignaient d'eux les vœux et le concours de l'église catholique.

Dès le début de son commandement, le capitaine de Rigny eut à prendre sous sa protection des intérêts qui, favorisés par les Turcs, avaient tout à craindre de la jalousie des Grecs orthodoxes. Les Latins, je l'ai déjà dit, avaient pris l'habitude de regarder le roi de France comme une seconde providence. C'était son nom qu'ils invoquaient dans leurs calamités et qu'ils mêlaient sans cesse à leurs prières. L'image de saint Louis ornait toutes leurs églises. Encouragées par la continuité de nos actes protecteurs, leurs communautés s'étaient imaginé que leurs modestes clochers ne profiteraient pas seuls d'un auguste appui; elles voulurent s'en prévaloir pour se soustraire aux charges publiques. Ce ne furent pas alors les autels seulement, ce furent les foyers et la vie même des catholiques qui se trouvèrent menacés. Éperdus et peu habitués à de semblables luttes, les catholiques se réfugièrent sous le pavillon blanc qui flottait arboré au faîte de leurs églises. La fureur redoublée des Grecs ne s'arrêta pas devant cet emblème. C'en était fait de ces populations timides, si la main royale se fût retirée d'elles. A Naxos, à Santorin, à Syra, les mêmes scènes s'étaient renouve-

lées. Syra surtout avait le privilége d'exciter au plus haut degré l'animosité de ses turbulens voisins. La presque totalité des habitans de cette île professait la religion catholique; il y avait là un évêque, une cathédrale, des établissemens religieux. Les mœurs et les habitudes de la communauté se ressentaient des soins d'un clergé pauvre, mais fidèle à ses devoirs. Grâce à notre protection, Syra avait réussi à garder la neutralité; les autres îles de l'Archipel et la partie orientale de la Morée venaient s'y approvisionner des grains apportés par les bâtimens russes de la Mer-Noire, par les bâtimens autrichiens d'Alexandrie. Les catholiques syriotes ne prenaient pas de part à ce commerce; à peine recueillaient-ils quelques légers bénéfices résultant du transit. Tout l'avantage de cette position unique dans l'Archipel était donc pour les Grecs, qui n'eussent trouvé nulle part un marché mieux placé, un entrepôt approvisionné à moins de frais. L'envie, cette mauvaise conseillère des individus et des peuples, ne leur laissa pas voir cependant sans une rage jalouse la prospérité passagère de Syra. L'île catholique se trouva soudainement assaillie par tous les bandits de l'Archipel. En cette difficile occurrence, les mesures prévoyantes et énergiques du capitaine Hargous, qui ne commandait cependant qu'une goëlette, préservèrent Syra du pillage. Le capitaine de Rigny se porta de sa personne le 4 mars 1823, avec la *Médée*, sur le théâtre des troubles. Les craintes étaient déjà calmées, l'ordre à peu près rétabli. « J'ai trouvé, écrivait-il au ministre de la marine, des cœurs pénétrés de la plus vive reconnaissance, et je me suis senti glorieux d'être Français. Lorsque je descendis de la ville pour me rembarquer, le rivage, qui la veille encore ne répétait que des cris d'angoisse et de fureur, se couvrit de toute la population agenouillée et bénissant le nom du souverain de la France. Tel est le spectacle dont j'ai été le témoin. Ce succès est entièrement dû à la fermeté et à la présence d'esprit du lieutenant de vaisseau Hargous. »

Ainsi grossissait insensiblement l'hostilité sourde qui, au sein même de la station, devait constituer un parti peu favorable à la cause de la Grèce. Les hommes dont la première vertu est le respect de l'ordre et de la discipline sympathisent difficilement avec les auteurs des excès qu'ils se voient obligés de châtier. M. de Latour-Maubourg était arrivé à Constantinople sur la corvette la *Cornaline* le 26 décembre 1821. Le 28 janvier 1823, il informait le capitaine de Rigny « que le roi avait daigné accueillir ses vœux et lui permettre de rentrer en France. » Le 20 février en effet M. de Latour-Maubourg quittait Constantinople par la voie de terre, après avoir dû successivement prendre passage sur la gabare l'*Active* et sur la flûte l'*Ariége*. La France perdait en lui un représentant très digne et très capable, un agent très propre à consolider notre in-

fluence en Turquie; la Grèce ne perdait pas un ami. M. de Latour-Maubourg était convaincu qu'il ne fallait pas appliquer trop rigoureusement le sens du mot neutralité aux deux parties contendantes.

Telle paraît avoir été aussi l'opinion de M. le comte de Beaurepaire, que la frégate la *Médée* avait transporté dans le Levant, et qui, au départ de M. le marquis de Latour-Maubourg, était resté « chargé des affaires de sa majesté très chrétienne près de la Porte-Ottomane. » Formellement accrédité en cette qualité dans une visite solennelle qu'il avait faite le 22 février au grand-vizir, à son lieutenant le kiaïa-bey et au reiss-effendi, M. de Beaurepaire s'empressa d'informer le capitaine de Rigny de son installation officielle. « Pendant la traversée que je viens de faire à votre bord, lui disait-il, nous avons été unis dans les mêmes sentimens, les mêmes vœux, le même zèle... Quand j'ai été reçu par les ministres du sultan, quand j'ai échangé avec eux des protestations motivées par tous les souvenirs d'une constante amitié, je n'ai pu ni dû oublier la marine royale. J'ai eu soin de faire remarquer que j'avais attendu à Smyrne pour remonter à Constantinople le bâtiment du roi qui était allé délivrer à Athènes des musulmans. Il y a ici parmi les Turcs qu'a sauvés M. de Reverseaux un officier de janissaires qui occupe dans son corps le poste important d'*ousta* (de major). Il rend et fait rendre une justice éclatante aux Français, *les meilleurs amis de la Turquie.* »

Le départ du ministre russe de Constantinople n'avait pas amené, comme on l'appréhendait, la guerre avec la Russie; les ouvertures de l'Angleterre, disposée à étendre à la Morée le protectorat qu'elle exerçait sur les îles ioniennes, avaient été repoussées avec indignation par le divan; la France ne réclamait pour les Grecs que de la clémence. Le sultan Mahmoud pouvait donc se livrer sans crainte à l'inflexibilité de son caractère. Il promettait de ne plus faire ravager par sa flotte des îles sans défense; il n'admettait pas que la diplomatie pût donner à des sujets rebelles un autre conseil que celui de déposer les armes. La Grèce triomphante était d'ailleurs, il faut bien l'avouer, beaucoup moins intéressante que la Grèce éplorée et tendant avec désespoir ses bras vers l'Europe. L'anarchie avait en Morée suivi de très près la victoire. Les capitaines grecs qui venaient de chasser les Turcs se regardaient comme leurs successeurs naturels. Ils montraient peu de déférence pour les Phanariotes et pour le parti qui eût voulu dès lors essayer de fonder en Grèce un état de choses légal et régulier. « On a donné à M. de Reverseaux, écrivait le chevalier de Viella dès le mois d'octobre 1822, une étrange nouvelle. Le général Colocotroni, à qui beaucoup de courage, de grandes richesses et l'expérience acquise dans les régimens ioniens ont assuré de nombreux partisans, vient de ren-

verser le gouvernement provisoire. » Colocotroni n'avait pas poussé la violence jusque-là, mais il refusait d'admettre l'assemblée législative dans Nauplie. Il se réservait la possession de cette forteresse, comme Odysseus affichait la prétention de garder l'Acropole d'Athènes. Chaque faction voulait avoir sa place forte. Les Moréotes, les Rouméliotes, les Albanais, les Phanariotes, les Maniotes et les insulaires se disputaient avec acharnement le pouvoir. Il nous est bien facile de railler ces dissensions intestines. Ce qui eût été selon moi merveilleux, c'est qu'un pays de tout temps divisé, soustrait depuis quelques jours à peine à la domination turque, eût pu échapper à des épreuves que le ciel n'épargne même pas aux peuples dont l'unité nationale est faite depuis des siècles. La guerre civile devait naître forcément pour la Grèce de prétentions rivales; elle pourrait ruiner son crédit, ensanglanter son sol, elle n'aurait point la vertu de la désagréger.

La catastrophe de Chio avait porté un coup funeste à la considération du gouvernement de Corinthe. En 1823, le bey du Magne, Petro Mavromichali, remplaça Mavrocordato à la tête du pouvoir exécutif. Mavrocordato, Petro-Bey, Colocotroni, Odysseus, tels sont les personnages qu'on vit entrer en lutte à cette époque. Les sympathies françaises se sont longtemps rangées du côté de cette race vaillante des Mavromichalis qui paya si largement de son sang le triomphe de la liberté hellénique. La faveur de Capo d'Istria rattacha la famille des Colocotronis à la politique russe; le parti anglais soutint de son influence Mavrocordato et les Hydriotes; mais quel intérêt rétrospectif offriraient aujourd'hui ces tristes épisodes? Encouragées et entretenues par des intrigues étrangères, les querelles intérieures des petits peuples ne méritent pas d'occuper une place dans l'histoire; tout au plus pourrait-on leur en assigner une dans les archives des chancelleries.

II.

La campagne de 1823 fut surtout une campagne maritime. La Porte avait à cœur de reprendre sur les Grecs l'ascendant qu'elle avait perdu, moins par la défaite de ses armées que par l'impuissance de ses flottes. Ayant à reconquérir un archipel et une péninsule, rien ne lui était possible, si elle se laissait interdire par les brûlots hydriotes le seul chemin qui pût conduire ses troupes sur les territoires insurgés. « La nomination d'un nouveau capitan-pacha qui passe pour un homme entreprenant, fin et délié, les levées de galiondjis qu'on presse en ce moment, annoncent, écrivait le capitaine de la *Médée* le 13 février 1823, que la Porte armera encore au printemps; on pense toutefois qu'elle armera un plus grand

nombre de frégates et moins de vaisseaux. » La Porte ne voulait plus en effet exposer aux attaques des brûlots ces masses « mal dirigées et mal montées » qui semblaient ne sortir du Bosphore que pour aller au-devant d'un désastre. La flotte ottomane devait, sans y comprendre cette fois la flotte égyptienne, destinée à opérer isolément, se composer de soixante-trois voiles, dont dix-sept appartenant aux régences barbaresques. Alger fournirait six navires, Tunis sept, Tripoli quatre. On faisait les plus grands efforts pour composer aussi bien que possible les équipages de cet armement, et on avait embauché des matelots européens en assez grand nombre; mais le principal espoir du sultan résidait dans le nouveau chef auquel la Porte venait de confier ses vaisseaux. L'homme appelé à de si hautes fonctions en remplacement du trop prudent Méhémet n'était plus un de ces personnages que la faveur du prince va souvent chercher en Turquie dans les rangs les plus humbles. Khosrew-Mohamed-Pacha avait derrière lui une longue carrière politique. Si Ali-Pacha pouvait être considéré comme le type du guerrier albanais, Méhémet-Ali comme la personnification du soldat rouméliote, Khosrew représentait bien le fonctionnaire turc tel qu'on nous l'a dépeint au début de ce siècle. Il avait été l'esclave du capitan-pacha qui en 1801 reçut de la Porte la mission de reprendre possession de l'Égypte, et ce fut ce même capitan-pacha qui vint présider à l'installation de son ancien serviteur en qualité de gouverneur d'une province où l'autorité du sultan était à peine reconnue par les Anglais et par les mamelouks. Khosrew fut ainsi jeté, avec le firman du sultan et un corps de troupes sur lequel il ne pouvait en aucune façon compter, au milieu du plus affreux désordre qui ait jamais mis à l'épreuve la résignation d'un pacha ottoman. La sédition lui ravit et lui rendit tour à tour l'autorité. Il passa pendant cinq ans du palais à la geôle et de la geôle au palais. Le chef des Albanais, qui l'avait chassé, fut tué par ses propres soldats; Méhémet-Ali, qui l'avait d'abord emprisonné au Caire, le fit sortir de prison pour l'opposer comme le représentant légitime du sultan aux mamelouks. Les Albanais le précipitèrent de nouveau du pouvoir pour y élever le gouverneur d'Alexandrie, ce Kurchid que nous avons vu en 1821 pacha de la Morée et assiégeant Ali dans Janina. Kurchid ne jouit pas longtemps de son élévation ; Méhémet-Ali ameuta contre lui les troupes, qui ne voulaient accepter ni la suprématie des Albanais ni la domination des mamelouks. Ces derniers événemens se passaient en 1806, et la voix de la France était alors écoutée à Constantinople. Le consul de France à Alexandrie, M. Drovetti, fit plaider auprès du sultan la cause du seul homme qui lui parût capable de rétablir la paix en Égypte. Méhémet-Ali dut à l'intervention de notre ambassadeur la confirmation de l'autorité qu'il avait usur-

pée. Sa prédilection pour l'influence française n'a probablement pas eu dans le principe d'autre origine. Mais laissons Méhémet-Ali, et revenons à Khosrew.

Maltraité par tous les partis, Khosrew eût dû avoir en égale horreur l'Angleterre et la France. Les sympathies qu'on lui supposait pour nous faillirent mettre cependant sa vie en danger. Lorsque le maintien de l'ancien gouverneur fut devenu impossible en Égypte, le sultan Sélim l'avait envoyé en Bosnie. Là, Khosrew rencontra un consul de France qui ne tarda pas à prendre sur son esprit un étonnant ascendant. L'entrevue de Tilsitt n'avait pas encore décidé le puissant empereur des Français à laisser les destins de la Turquie s'accomplir. M. David, consul-général à Bosna-Seraï, entretint facilement Khosrew dans des sentimens favorables à la seule alliance qui pût alors balancer les dispositions malveillantes de la Russie et de l'Angleterre. « Khosrew, nous dit M. David, avait d'abord voulu se faire aimer, il en fut bientôt réduit à se faire craindre. Pour la moindre infraction à ses ordres, la tête du coupable tombait; à la moindre menace de guerre, son sabre sortait du fourreau. Brave militaire, homme de courage et de résolution, il admirait Napoléon et aimait les Français. Cette prédilection le rendit suspect à la populace. » Sélim III venait d'abdiquer en faveur de son neveu Mustapha. Le 24 juillet 1807, un capidji-bachi arriva en Bosnie. Il apportait à Khosrew, de la part du nouveau souverain, un sabre d'honneur. Tout ému, du moins en apparence, de ce témoignage flatteur de la bienveillance du nouveau souverain, le pacha combla le capidji de caresses et de présens; mais les émissaires du sultan ont souvent une distinction flatteuse à la main et un firman de mort caché dans la doublure de leur pelisse. Le capidji-bachi était un vieillard qui avait assisté autrefois au siége d'Ochakof par les Russes. Les fatigues du voyage, peut-être aussi le sorbet que Khosrew lui fit offrir au sortir du bain, l'obligèrent à s'aliter le 4 août; le 5, il était mort. Khosrew lui fit faire des funérailles splendides. Quelques mois après, Mustapha était étranglé, Mahmoud montait sur le trône, et Khosrew, dont le divan appréciait l'énergie, se voyait appelé au gouvernement de la Macédoine. Quelques historiens se sont obstinés à voir dans le pacha de la Bosnie « l'homme le plus astucieux et le plus faux qu'ait jamais produit l'empire ottoman. » Ce qui est certain, c'est qu'à diverses reprises Khosrew occupa les emplois les plus importans, qu'il vit successivement tomber autour de lui ses amis et ses adversaires, dirigea les affaires dans des circonstances éminemment critiques, et mourut plein de jours, chose assez peu commune à toute époque chez les hommes d'état de la Turquie.

M. le comte de Beaurepaire rendit visite au capitan-pacha le

3 avril 1823. Khosrew se montra plein d'ouverture, de confiance et d'humanité. Il entretint longuement le chargé d'affaires de France du but qu'il se proposait et des difficultés qu'il éprouverait à l'atteindre. Les places de Nauplie, d'Hydra et d'Ipsara étaient assurément des places de résistance; là n'était pas pourtant le plus grand obstacle que l'amiral entrevoyait à l'accomplissement de ses desseins. « Il m'a parlé, écrivait M. de Beaurepaire, des rigueurs et des sanglantes exécutions qui ont eu lieu, particulièrement à Chio, comme d'un souvenir qui éloignerait de lui des gens à qui il va porter des paroles de pardon et de paix. Il ne désespère pas toutefois de convaincre les Grecs de la sincérité de ses intentions bienveillantes, car les Grecs le connaissent et savent que, bien différent de quelques autres capitans-pachas, il les a toujours bien traités. » Ce sujet amena Khosrew à parler de Kara-Ali, qui avait sauté l'année précédente devant Chio. « C'était pour moi, dit-il, un ancien et fidèle compagnon d'armes. Je l'aimais et je connaissais tout son mérite. »

Le temps s'écoulait, et la flotte ottomane restait toujours mouillée devant Constantinople. Le capitan-pacha se refusait absolument à prendre la mer avant d'avoir complété l'organisation de ses équipages, composés en majeure partie de gens étrangers à la profession de marin. Enfin le 24 avril, un peu rassuré « par la désunion des Grecs, qui semblait à son comble en Morée, par la peste qui frappait une partie de leur population, » il consentit à quitter le Bosphore, mais ce fut pour s'arrêter aux Dardanelles. Le 17 mai, il y était encore. L'escadre barbaresque, composée d'une douzaine de frégates ou corvettes, l'attendait devant Ténédos. Il la rejoignit le 21 mai avec quarante-quatre bâtimens, dont dix-huit ou vingt frégates et un seul vaisseau. Menacés à la fois par la flotte de Constantinople et par l'escadre d'Égypte, « les Grecs, nous dit le capitaine de Rigny, prirent le parti d'observer ce formidable armement en l'évitant. » Cinquante voiles se réunirent dans les eaux d'Ipsara; une autre division s'établit en croisière sous Candie, et, les contributions levées à la hâte dans les îles désarmées n'ayant pas suffi, des bâtimens isolés allèrent « rapiner » sur les côtes de Syrie, de Chypre et d'Égypte. « Sous prétexte de molester les Turcs, écrivait le capitaine de la *Médée*, ces prétendus corsaires inquiètent beaucoup les pavillons européens. »

Le 2 juin 1823, le chef de notre station navale eut, comme M. de Beaurepaire, une entrevue avec le capitan-pacha. Il le rencontra dans les eaux de Mételin, où la flotte ottomane, qui comptait alors quinze frégates, treize corvettes et une soixantaine de bâtimens d'un rang inférieur, embarquait les troupes que des bateaux lui

amenaient de tous les points de la côte d'Asie. « Après quelques préliminaires très polis, » la conversation tomba sur les Grecs. Khosrew fut le premier à reconnaître « qu'on avait mal agi avec eux. » Les exécutions de Constantinople et le massacre de Chio avaient dû exaspérer les révoltés; son plan à lui était tout autre. Les moyens d'action dont il disposait étaient puissans; il lui serait sans doute facile d'entreprendre une attaque sur Samos. « La chose paraissait tout à fait sourire au grand-seigneur; » mais on verrait alors se renouveler les scènes désastreuses de Chio : Khosrew préférait enfreindre ses ordres. Ce n'était pas la première fois qu'il était revêtu de la dignité de capitan-pacha. Les insulaires, en particulier les Hydriotes, avaient toujours rencontré en lui un protecteur; sa seule élévation au poste de grand-amiral suffisait pour indiquer de la part du sultan des dispositions plus clémentes. Après avoir ainsi exposé au capitaine de Rigny ses projets avec une grande apparence d'abandon, l'honnête Khosrew ne crut pas s'être encore suffisamment affranchi des formes diplomatiques. « Laissons là, dit-il au capitaine de la *Médée*, toutes les circonlocutions d'une inutile étiquette et parlons en soldats. Que penseriez-vous d'une proposition d'accommodement adressée à Hydra par votre entremise? — Sur quelles bases? — La soumission et la remise des armes. — Quelle sera la garantie? — Ma parole. Les Hydriotes me doivent beaucoup; ils savent qu'on peut se fier à moi. » Le capitaine de Rigny eut la politesse de ne pas démentir le pacha; il ne se sentit pas suffisamment fondé à demander aux Grecs la remise de leurs armes et « à leur répondre des suites. »

A quelques jours de là, le capitan-pacha quittait les eaux de Mételin et allait débarquer ses troupes sur les côtes de l'île de Négrepont. « J'ai été témoin, écrivait le capitaine de Rigny le 6 juillet 1823, de cette première preuve de modération : les flammes de quarante villages incendiés ont éclairé pendant toute une nuit la *Médée* et le *Silène*. La présence de nos bâtimens dans ces parages n'a pas été inutile au salut de ceux des Grecs qui ont pu gagner la rive. Nous avons aussi recueilli beaucoup de malheureux qui, entassés dans de frêles embarcations, se trouvaient livrés sur la mer aux horreurs de la faim. » Une autre irruption de la flotte turque dans le golfe de Volo avait été également sanglante. Le capitan-pacha passa ensuite devant Coron et devant Modon, qu'il ravitailla. Il alla jeter enfin le reste de ses troupes à Patras.

La flotte égyptienne, forte de soixante voiles, était de son côté arrivée à Rhodes. Elle devait attaquer et brûler Caxos, se porter sur Candie, et rejoindre de là le capitan-pacha avec ses bâtimens de guerre. La peste, qu'elle apportait, et qui régnait déjà dans

une partie des îles, suspendit ses opérations et l'obligea bientôt à rentrer à Alexandrie. Les Grecs restèrent ainsi pendant plus d'un mois les maîtres dans l'Archipel. Ils en profitèrent pour ravager la côte d'Asie. Cent vingt voiles parties d'Ipsara débarquèrent 3,000 hommes dans le canal de Mitylène. Après avoir brûlé Sandarlik, Guzel-Hissar, Mosco-Nisi, les Grecs se rembarquèrent, et tentèrent une nouvelle descente sur l'île de Mételin. Là ils réussirent à enlever quelques femmes turques appartenant à la riche famille des Kara-Osman-Oglou. Jusqu'alors ils avaient tout massacré sans tenir compte de l'âge ou du sexe; ils cédèrent cette fois à l'appât d'une rançon de 500,000 piastres. Immédiatement les Turcs égorgèrent 1,500 Grecs à Pergame. Quel était le provocateur? de quel côté étaient les représailles? Il serait assurément injuste d'imputer les horreurs de cette guerre féroce à un seul parti; on ne peut oublier cependant que les Turcs avaient eu durant près de cinq siècles le gouvernement des Grecs; n'étaient-ils pas jusqu'à un certain point responsables de l'état de civilisation dans lequel ils les avaient laissés?

En apprenant les descentes opérées sur les côtes de l'Asie-Mineure, le capitaine de Rigny s'était empressé de se rapprocher de Smyrne, « craignant qu'il n'arrivât quelque malheur dans cette ville; » mais les consuls européens avaient pris les devans. Ils avaient adressé aux Grecs une sorte de sommation pour les inviter à s'abstenir de pousser leurs incursions dans le golfe où tant d'intérêts neutres se trouveraient inévitablement compromis par leur présence. Les Grecs respectèrent cette interdiction, ils ne cessèrent pas pour cela leurs rapines. Les marins d'Hydra et d'Ipsara ne vivaient depuis quelques mois que du produit de leurs pillages. Les coffres des primats albanais étaient vides. Condouriotti, Tombazis, demandaient en vain au gouvernement central de l'argent pour équiper et faire agir la flotte; l'argent manquait partout. Le riche butin fait sur les armées turques restait entre les mains de la faction militaire dont Colocotroni venait de se déclarer le chef. La dîme des îles, levée par les éparques, rentrait avec difficulté. Des prêteurs aventureux s'étaient, il est vrai, présentés; on n'avait pu s'entendre sur la nature du gage. Les Grecs ne pouvaient offrir en garantie que les propriétés turques confisquées en Morée, et la restitution de ces biens serait, — on n'en pouvait douter, — la première condition d'un arrangement pacifique. Rendue plus turbulente encore par sa détresse et par son inaction, la milice navale n'aurait pas hésité à tourner ses armes contre les primats, si ceux-ci, cédant aux représentations des commandans étrangers, eussent voulu lui refuser des patentes de course. La piraterie était un mal endémi-

que dans l'Archipel. Comment se flatter de la faire disparaître quand elle devenait, pour ainsi dire, le gagne-pain de toute une population famélique?

L'affreux désordre qui régnait chez les Grecs aurait dû favoriser singulièrement les projets de répression du sultan Mahmoud; mais la Turquie avait aussi ses embarras intérieurs. Les janissaires, qui mettaient tant d'ardeur à massacrer les chrétiens sur les rives du Bosphore et dans les rues de Smyrne, en montraient beaucoup moins quand on les pressait d'entrer en campagne. Quinze bataillons avaient reçu l'ordre de se disposer à marcher; ce fut par un vaste incendie qu'ils répondirent. L'arsenal militaire de Tophana fut entièrement détruit, et cet accident contribua beaucoup à paralyser les préparatifs de la campagne. L'armée destinée à envahir la Morée ne devait pas cette fois pénétrer dans la péninsule par l'isthme de Corinthe. Les troupes de la Thessalie, composées en majeure partie de cavaliers, se borneraient à ravager la Grèce orientale; la principale armée, formée des contingens des deux Albanies, se concentrerait sur les bords du golfe de Lépante, où la flotte ottomane irait la rejoindre. Le 20 juillet 1823, les Turcs, au rapport du capitaine de Rigny, n'avaient encore rien entrepris sur le Péloponèse, « soit que le capitan-pacha dans le golfe de Lépante, Yusuf-Pacha à Patras, Mustapha-Pacha et le corps de troupes qu'on assemblait à Larisse cherchassent à combiner leurs mouvemens, soit que ces lenteurs provinssent de difficultés locales, de l'indécision avide des Albanais ou de l'impossibilité d'un plan concerté. »

L'invasion de la Morée avait été le fait capital de la campagne de 1822. Je n'ai pas voulu distraire de cet événement important l'attention du lecteur en l'entretenant des opérations secondaires qui avaient lieu à la même époque dans la Grèce occidentale; le moment est venu de combler cette lacune et de montrer dans quelle situation respective le nouveau plan de campagne adopté par le sultan Mahmoud allait trouver les insurgés de l'Acarnanie et les Albanais. Le jour même où Dramali-Pacha établissait son quartier-général à Corinthe le 16 juillet 1822, — un autre pacha non moins entreprenant, mais destiné à une meilleure fortune, Méhémet-Reschid, conduisait ses cavaliers à la charge contre une colonne qui s'était imprudemment avancée jusque sous les murs d'Arta. Les Grecs perdirent dans cette malheureuse affaire, à laquelle on donna le nom de bataille de Péta, 400 de leurs meilleurs soldats et les trois quarts de leurs officiers philhellènes. Le 6 novembre 1822, le nouveau pacha de Janina, Omer-Vrioni, rejoignit Méhémet-Reschid, et 10,000 Ottomans vinrent camper devant Missolonghi. — Cette place ne possédait alors que 600 défenseurs, un fossé de quelques

pieds de profondeur et quatorze canons montés sur ses remparts. Si imparfaitement fortifiée qu'elle pût être, Missolonghi n'en était pas moins à cette heure la clé de voûte de l'insurrection. Si elle succombait, les Turcs traversaient sur-le-champ le golfe de Patras et allaient donner la main aux troupes de Dramali-Pacha, établies depuis leur échec dans la plaine de Corinthe. Mavrocordato se jeta dans Missolonghi et déclara sa ferme résolution d'y périr.

Ce fut lui qui anima, qui soutint, qui dirigea la défense. Petro-Bey, Zaïmis, Delyannis, accoururent de la Morée à son appel. Le 20 novembre, sept bricks hydriotes chassèrent les bâtimens que Yusuf-Pacha avait envoyés de Patras mettre le blocus devant Missolonghi, des munitions arrivèrent de Livourne, et la garnison se trouva portée par les renforts que lui amenèrent d'autres chefs moréotes au chiffre de 2,500 hommes. Harcelé sur ses derrières par les Grecs de l'Acarnanie et de l'Étolie, Omer-Vrioni résolut de brusquer l'attaque. L'assaut fut donné le 6 janvier 1823 au point du jour. Une volée de mousqueterie tirée à bout portant suffit pour repousser les volontaires albanais. Une seconde colonne, composée des Turcs de Méhémet-Reschid, laissa 200 morts sur le terrain. Six jours après cet échec, Omer-Vrioni se retirait par Vrachori et Karavasera sur Arta.

La campagne de 1823 menaçait la Grèce occidentale d'un danger plus sérieux. Tous les contingens de la haute et de la basse Albanie avaient été cette fois convoqués. Le gouverneur de Scutari, Mustaï-Pacha, réunit à Ochrida, sur les confins de la Macédoine, 5,000 Guègues musulmans et 3,000 catholiques mirdites. Le 21 août 1823, la première division de cette petite armée, composée d'environ 4,000 hommes, atteignait la vallée de Karpenisi, et établissait son bivac au pied des montagnes où le Sperchius prend sa source. Pour se rendre de Karpenisi à Vrachori, il ne lui restait qu'une faible distance à franchir; mais les sentiers les plus difficiles des Alpes peuvent seuls se comparer à cette route, tracée à travers une succession de passages effrayans et de rochers gigantesques. Marco Botzaris partit de Vrachori avec 400 Souliotes, et surprit à minuit le camp des Guègues. Les troupes ottomanes, brusquement assaillies au milieu de leur sommeil, prirent la fuite. Marco Botzaris se précipita vers la tente du bey. Cette tente avait été dressée dans un enclos et se trouvait gardée par les Mirdites. Les vaillans soldats qui comptent les compagnons de Scanderbeg parmi leurs ancêtres défendirent avec acharnement l'enceinte que les Souliotes tentaient d'escalader. Au moment où Marco Botzaris, s'appuyant sur son long fusil, s'apprêtait à franchir la muraille, une balle vint le frapper au front. Il tomba; les Souliotes emportèrent son corps et laissèrent le champ de bataille aux Mirdites. Quelques

jours après cette fatale escarmouche, Mustaï-Pacha arrivait à Karpenisi. Il trouva la route de Vrachori ouverte, et opéra sans peine dans cette ville sa jonction avec les troupes venues de Janina. Au mois d'octobre 1823, les deux corps combinés attaquaient Anatolikon, n'osant pas encore s'adresser à Missolonghi. Le 12 décembre 1823, ils avaient lancé sur Anatolikon 2,000 bombes; les maladies leur avaient enlevé 2,000 hommes. Omer-Vrioni et Mustaï-Pacha jugèrent prudent de renoncer à une entreprise que l'approche de l'hiver pouvait convertir en désastre. Ils opérèrent leur retraite, plus pressés de se séparer que désireux de combiner une seconde fois leurs efforts. Ainsi se termina la campagne de 1823 dans la Grèce occidentale. Le peu d'importance de cette diversion laissait tout l'intérêt se concentrer sur les opérations de la flotte, opérations dont le sultan se promettait encore de sérieux résultats.

Le capitan-pacha n'avait fait qu'un très court séjour dans le golfe de Lépante. Vers la fin du mois de septembre 1823, il ramenait son escadre à travers l'Archipel. Provoqué par les batteries que les Grecs avaient établies sur l'île de Tine, il reçut dédaigneusement cette insulte. « Sa conduite, écrivait le capitaine de Rigny, annonce quelque modération envers les îles désarmées; elle décèle aussi une certaine timidité vis-à-vis des autres. » A la fin du mois d'octobre, le capitan-pacha était dans le golfe de Volo, et s'emparait de Tricheri, position d'où il pouvait faire passer aisément ses troupes dans la Phtiotide. « Ce mouvement, écrivait encore le capitaine de Rigny, paraît avoir pour but de se mettre en communication avec les troupes turques qui bloquent Missolonghi. Si cette opération a des suites, la position des Grecs sera critique, et je pense qu'ils ne devraient pas attendre pour capituler avec un ennemi dont, au dernier moment, ils auront tout à redouter. » Le fantôme de la puissance ottomane faisait donc encore illusion aux esprits les plus perspicaces! A chaque nouvel effort de la Porte, il semblait que les Grecs dussent être écrasés sous le large pied du colosse; on les retrouvait à l'issue de la campagne plus vivans, plus alertes, plus déterminés que jamais. Le 7 novembre 1823, à cette date où le capitaine de Rigny exprimait ainsi ses inquiétudes sur le sort de l'insurrection, ce n'était ni Anatolikon, ni Missolonghi qui capitulait, c'était l'Acro-Corinthe dont les Grecs prenaient possession pour la seconde fois. Au même moment, le capitan-pacha était attaqué dans le golfe de Volo. Un brûlot ipsariote abordait sa frégate, et peu s'en fallait que Khosrew n'eût le sort de Kara-Ali. A cette vue, le désordre se mettait dans son escadre : pour la rallier, il ne trouvait d'autre moyen que de fuir jusqu'aux Dardanelles, abandonnant Trikeri et Skiathos aux Grecs.

« Ainsi, disait le capitaine de Rigny, revenu de ses appréhen-

sions, les formidables armemens des Turcs ont été sans effet, et, malgré leur misère, la confiance va renaître parmi les insurgés. La troisième année de la révolution grecque est près d'être accomplie; les efforts combinés des flottes et des corps ottomans n'ont abouti à rien. Livrés à eux-mêmes, les Turcs ne sauraient soumettre les Grecs que par *la transplantation* et à la suite de cruautés inévitables. Ce gouvernement ne peut agir que par des ressorts analogues à sa nature. Lui conseiller l'humanité, la clémence, l'ordre, l'exiger jusqu'à un certain point, c'est lui ôter tous ses moyens d'action. D'un autre côté, les Grecs, divisés aussitôt que l'événement leur sourit, ne peuvent guère aller au-delà de ce qu'ils ont fait. Ils ne renverseront pas l'empire ottoman; il faut donc qu'ils vivent à ses côtés. » Détacher un rameau pour sauver le tronc, mettre surtout et le plus promptement possible un terme à cette horrible guerre, telle aurait dû être la pensée de tous les hommes d'état de l'Europe. Malheureusement les souverains entretenaient alors d'autres projets; ils venaient de se déclarer résolus « à repousser partout le principe de la révolte, sans examiner de quelle manière, ni dans quel pays ce principe se montrerait. »

Le 1er avril 1823, on avait appris à Smyrne qu'une rupture était imminente avec l'Espagne, — le 26 mai, que nos troupes étaient au cœur de la péninsule; le 4 novembre, on était informé de la reddition de Cadix. Le prince Mavrocordato et quelques autres personnages influens s'étaient depuis longtemps efforcés, dans les entretiens confidentiels qu'ils avaient eus avec le chevalier de Rigny, d'effacer l'impression qui pouvait rendre les rois de l'Europe défavorables à la cause de la Grèce. « Il ne faudrait pas croire, écrivait M. de Rigny le 5 décembre 1823, que les Grecs n'aient pas été frappés du coup qui a abattu les cortès. Leurs chefs étaient très attentifs aux conditions qui seraient accordées aux révolutionnaires de la péninsule. Ils nous interrogeaient à ce sujet avec anxiété, et lorsque nous leur avons répondu : aucune! leur surprise a paru accompagnée de quelques regrets. »

Ce fut dans cette situation que le capitaine de Rigny laissa le peuple qu'il devait plus tard contribuer si puissamment à délivrer. Il le laissa en proie à ses discordes intestines, en butte à tous les soupçons, à toute la malveillance que l'anarchie ne manque jamais d'inspirer. Dès le mois d'août, il avait annoncé au ministre de la marine que « les constantes douleurs dont il était atteint et les fièvres tierces qui venaient de le surprendre le contraindraient probablement à demander son rappel. » Il résista pendant tout l'hiver, s'opiniâtrant à ne pas quitter le théâtre où il se sentait lui-même si utile et où le gouvernement du roi ne pouvait se décider à le remplacer. Enfin le 28 mars 1824, le vice-amiral commandant de la marine à

Toulon remit au capitaine Drouault les instructions qui lui conféraient le commandement de la station du Levant. Le capitaine Drouault devait, avec la frégate la *Galatée*, se rendre à Smyrne en passant par Tunis; la frégate la *Junon*, accompagnée de la gabare la *Truite*, recevrait, pour le transporter jusqu'à Ténédos, le général comte de Guilleminot, chargé de représenter le roi Louis XVIII auprès de la Porte ottomane.

Le 20 mai 1824, la *Junon* et la *Truite* entraient dans l'Archipel; le 23, ces deux navires commandés, le premier par le chevalier de Cheffontaines, capitaine de vaisseau, le second par le lieutenant de vaisseau Graëb, étaient ralliés devant Milo par la *Galatée*, arrivant de Tunis sous les ordres du capitaine Drouault, par la *Médée*, que le capitaine de Rigny amenait de Smyrne avec le brick le *Cuirassier*, la gabare la *Chevrette*, les goëlettes l'*Esiafette* et l'*Amaranthe*, dont les commandans étaient alors le capitaine de frégate Le Blanc, les lieutenans de vaisseau Perrey, Ricaudy et Bezard. La *Médée* et la *Galatée* escortèrent seules le nouvel ambassadeur de France jusqu'à l'entrée du canal des Dardanelles; la *Truite* le conduisit à Constantinople. Le 30 mai, le capitaine de Rigny remettait le commandement de la station au capitaine Drouault et appareillait du port de Folieri pour rentrer à Toulon.

Né à Lorient le 10 avril 1775, le capitaine Drouault comptait en 1824 près de trente ans de service. La marine française ne possédait pas d'officiers dont la réputation fût mieux établie. « Modèle de bravoure et de désintéressement, » — ce sont les expressions mêmes de l'amiral Duperré, — il avait étonné les pilotes de la Plata par la hardiesse de ses manœuvres lorsqu'en 1820 il conduisit la frégate la *Duchesse de Berry* sur la rade de Buenos-Ayres. C'était un homme de mer de la vieille école, un homme de guerre de la trempe de ces capitaines à qui l'empire n'eut point à regretter d'avoir confié ses premiers équipages de haut-bord. Il avait combattu les Anglais de 1794 à 1815; s'il leur pardonnait les deux blessures qu'il avait reçues sur la *Loire* dans la campagne d'Irlande, sur le vaisseau l'*Auguste* au siége d'Anvers, il ne les tenait pas aussi aisément quittes de celles que leurs armes victorieuses avaient infligées à notre amour-propre national. Dans la station dont on le chargeait, M. Drouault ne vit pas d'intérêt plus pressant que de contrecarrer les projets ambitieux des éternels ennemis dont il avait appris à redouter la perfide habileté bien plus que la puissance. Ce sentiment jaloux ne devait pas l'incliner vers la Grèce. « La Morée, disait-il, est entièrement sous la domination des Anglais. Ils ont donné de l'argent; ils en donnent et en promettent encore. » Le premier emprunt grec venait en effet d'être contracté à Londres. Le revenu de la Grèce entière ne dépassait pas

2 millions de francs. Les prêteurs anglais consentaient à verser plus de 7 millions, c'est-à-dire à peu près le revenu de quatre années, entre les mains d'une faction engagée dans la guerre civile. Faut-il s'étonner qu'une pareille confiance ait paru suspecte à un homme aussi prévenu contre l'Angleterre que l'était le commandant de la *Galatée?*

Les mêmes ombrages se reproduisaient avec plus de vivacité encore à Constantinople. Peu initié aux franchises d'un peuple libre, le sultan Mahmoud trouvait fort étrange qu'un gouvernement allié tolérât vis-à-vis de ses sujets rebelles un appui aussi manifeste. Son mécontentement ne fit que s'accroître quand il apprit qu'un pair d'Angleterre était arrivé à Missolonghi et figurait ouvertement dans les rangs des insurgés. Le 5 janvier 1824, lord Byron, trompant la surveillance de la croisière turque, avait pris terre à Missolonghi. Le 19 avril de la même année, une foule émue assistait à ses obsèques. La Grèce porta le deuil de cet étranger qui, vieux à trente-six ans, mécontent de lui-même, désabusé des autres, était venu chercher, sur un territoire voué aux luttes héroïques, « la tombe d'un soldat, » et n'y avait, par une amère ironie du sort, rencontré que la fièvre. « Dans ce panier à vase, il y avait, suivant l'expression de Byron lui-même, moins de chance de finir par une balle que par la quinine. » Des déceptions de tout genre contribuèrent à enflammer le sang ardent du poète. Missolonghi présentait alors un triste spectacle. Tous les chefs sauvages de la montagne y étaient accourus avec leur troupe. Mavrocordato y avait amené 5,000 hommes, qu'il ne trouvait ni le moyen de nourrir, ni le moyen de payer. La plage était encombrée de marins déserteurs, la ville remplie de clameurs et de meurtres, et pendant ce temps « les barons allemands, les volontaires anglais, les idéologues qui voulaient avant tout faire fleurir sur ce sol nouveau la liberté de la presse, » ne manquaient pas une occasion de se quereller. N'était-ce pas là cependant ce que Childe-Harold devait s'attendre à trouver à Missolonghi? Quiconque avait visité la Grèce, courbée sous le joug des Turcs, ne pouvait penser qu'une pareille domination y eût formé « des hommes de Plutarque. » Lord Byron se jeta donc tête baissée et de gaîté de cœur au milieu des intrigues, des folies, des désordres qui allaient fatiguer, jusqu'à les briser, les ressorts de son âme. Sa résolution ne fut pas celle d'un esprit qui a conservé son sang-froid; on la dirait prise au sortir d'un banquet, sous l'influence des fumées d'un vin capiteux. Ce fut, pour emprunter le langage sarcastique du poète, « un moment d'intoxication; » mais cette intoxication lui inspira le plus noble et le plus généreux mouvement de sa vie. Gardons-nous de railler les enthousiasmes qui ont échauffé notre jeunesse! Si, pour remplacer ces soleils éteints, le ciel ne se hâtait d'allumer de nou-

veaux foyers, la vie aurait bientôt, avec la chaleur, disparu de la surface de la terre.

III.

La Porte en 1824 eût été fort embarrassée de constituer de nouvelles armées. Les janissaires continuaient de répondre par la sédition et par l'incendie au moindre appel que le sultan ou les ulémas adressaient à leur zèle; les gouverneurs de Scutari et de Janina réussissaient à peine à maintenir leur autorité dans leurs propres pachaliks; les levées asiatiques ne fournissaient plus que des troupes découragées. Il ne restait donc au sultan, pour venir à bout de l'insurrection, qu'une ressource : il fallait qu'il se confiât sans réserve à son puissant vassal le vice-roi d'Égypte. Pendant que la Turquie s'épuisait en efforts toujours impuissans, Méhémet-Ali n'avait pas cessé un instant de poursuivre ses préparatifs militaires. Il avait voulu avoir des troupes instruites à l'européenne; dès les premiers mois de l'année 1824, 15,000 réguliers attendaient au port d'Alexandrie l'ordre de s'embarquer; 8,000 autres faisaient l'exercice au Caire. Le destructeur des mamelouks n'était pas homme à se laisser arrêter dans l'exécution de ses desseins par les résistances d'une opposition frondeuse. Le gouverneur de la citadelle du Caire, soupçonné de désapprouver l'introduction en Égypte du nizam-djedid, paya de la tête son attachement à la vieille tactique albanaise. Si peu novateurs que pussent être les Turcs qui entouraient encore Méhémet-Ali, ils comprirent sans peine la portée de ce terrible exemple; à dater de ce jour, la fantaisie ne vint à aucun d'eux de contester la supériorité de la charge en douze temps. Le colonel Sève fut à la même époque introduit au sein de l'islamisme sous le nom de Soliman-Bey, et l'armée égyptienne eut en sa personne un des plus vaillans généraux qui aient jamais conduit des troupes de nouvelle formation au combat.

Avant de se résoudre à conférer à Méhémet-Ali le commandement suprême des forces de terre et de mer qui devaient agir contre la Morée, le sultan Mahmoud lui avait déjà confié le soin de soumettre la Crète. Au mois de juin 1822, le gendre du vice-roi d'Égypte, Hassan-Pacha, avait débarqué à la Sude 5,000 Albanais. Au mois de mars 1824, Hussein-Bey achevait la conquête de l'île. Dévastée par le fer et par le feu, la Crète faisait présager aux îles de l'Archipel et à la Morée le sort qui les attendait. Les catholiques et leurs protecteurs eux-mêmes commençaient à en éprouver quelque alarme. « Les Turcs, écrivait M. le comte de Beaurepaire au capitaine Drouault, ne savent pas toujours distinguer l'innocent du coupable. Le vice-roi a été trop contrarié de la conduite de ses soldats

en Crète pour que nous puissions nous reposer entièrement sur la docilité de ces troupes à suivre les instructions que Méhémet-Ali n'aura sans doute pas refusées à la sollicitation de notre consul. » Pour désintéresser la France, la Porte affectait en effet de distinguer soigneusement les populations qui suivaient le rit latin des rebelles appartenant à la religion orthodoxe. « Nous connaissons, disait au mois d'octobre 1823 le capitan-pacha, revenu de Patras, au capitaine de Rigny, la répugnance avec laquelle les catholiques coopèrent aux efforts de la Grèce insurgée. » L'intelligent et loyal capitaine ne s'était pas laissé prendre à cet artifice. « Khosrew m'offrait, écrivait-il au ministre, beaucoup plus que je ne lui demandais et que je n'ai voulu accepter. » Méhémet-Ali, plus empressé encore, se chargeait d'aplanir les difficultés qu'on avait éprouvées jusqu'alors pour la reconstruction de l'église du Mont-Carmel. « Désireux de faire quelque chose qui pût être agréable à la France, » il avançait sur son propre trésor au pacha d'Acre, Abdullah, les fonds nécessaires pour cet objet. La France fort heureusement sut résister à toutes ces séductions cauteleuses. Nous verrons bientôt son gouvernement en donner une preuve éclatante.

Du moment que l'invasion ottomane n'avait plus pour point de départ la Roumélie et l'Albanie, qu'il lui fallait traverser l'Archipel dans toute sa longueur avant d'arriver en Morée, le premier soin du vice-roi et du sultan devait être de prendre des mesures efficaces pour garantir aux troupes embarquées la sécurité du trajet. Tout transport séparé par quelque accident du gros de la flotte était à peu près certain d'être capturé, tant qu'on n'aurait pas réduit à l'obéissance les îles où se préparaient les armemens ennemis. L'île de Caxos était particulièrement odieuse à Méhémet-Ali, car c'était de Caxos que partaient d'ordinaire les entreprises dirigées contre l'Égypte. Hussein-Bey reçut l'ordre de completer la conquête de la Crète par l'enlèvement de ce nid de pirates. Trois frégates et dix corvettes choisies pour cette expédition partirent d'Alexandrie sous les ordres d'Ismaël-Gibraltar. Cet Ismaël était un marin hardi, entreprenant, digne en tout point de l'école à laquelle il s'était formé, — je veux parler de l'école des corsaires barbaresques. Le capitaine de Reverseaux l'avait vu en 1823 « parcourir audacieusement l'Archipel et défier les armemens grecs avec une seule frégate. » La nouvelle entreprise dont on chargeait cet amiral égyptien exigeait de la résolution et de la promptitude. Par son aridité et sa côte de fer, Caxos ressemble beaucoup à Hydra. Les Grecs étaient parvenus à loger sur ce roc stérile 7,000 habitans, dans une de ses criques quinze bricks et quarante bateaux, qui depuis trois ans désolaient les côtes de Caramanie, de Syrie et d'Égypte. Les Caxiotes se montraient rarement dans les rangs de la flotte régulière. On les accu-

sait, non sans raison, d'avoir un penchant des plus décidés pour la piraterie. Au mois d'avril 1823, le capitaine Lalande, sur le brick-aviso la *Gazelle*, avait reçu mission de leur aller réclamer 25,000 piastres en indemnité d'un bâtiment français dépouillé par eux. Il leur avait en même temps signifié le vif déplaisir que causait au commandant de la station leur conduite. Depuis cette époque, les Caxiotes s'étaient trouvés sous le coup de soupçons plus graves encore; on n'hésitait pas à leur attribuer la disparition de navires qui n'étaient jamais arrivés à leur destination et dont on avait en vain demandé des nouvelles à toutes les criques de l'Archipel. Impitoyables pour les prisonniers turcs, ils étaient gens, disait-on, quand ils avaient pillé un bâtiment neutre, à cacher sans scrupule leurs méfaits au fond de ces abîmes « qui ne racontent pas d'histoires. » Fondées ou non, ces accusations, quand ils furent attaqués, éloignèrent d'eux toute intervention étrangère. Le 19 juin 1824, à la faveur de la nuit, Hussein-Bey débarqua sur la côte qui regarde Candie 3,000 de ses Albanais. Ces hardis montagnards escaladèrent lestement les rochers et investirent en silence les quatre villages bâtis sur la hauteur. Surpris à l'improviste, les Caxiotes n'étaient pas de taille à lutter corps à corps avec leurs agresseurs. Tout homme capable de porter les armes fut égorgé sur-le-champ. Les vieilles femmes partagèrent ce triste sort; les jeunes et les enfans, au nombre de 2,000, furent transportés sur le marché d'Alexandrie.

Le désastre de Caxos répandit la consternation dans la Grèce, il éveilla peu de sympathie parmi les neutres. Un pareil événement était tout au plus de nature à faire baisser le taux des assurances sur les places de Marseille et de Trieste. Il n'en fut pas de même pour la catastrophe qui un mois plus tard atteignit Ipsara. Les Ipsariotes avaient pris à bon droit possession de la faveur publique. Il suffit d'un héros pour illustrer un peuple, Canaris n'avait pas de rival dans l'admiration de tous ceux qui suivaient avec anxiété les efforts de la Grèce. Le coup qui allait frapper sa patrie ne pouvait que retentir douloureusement dans le cœur des philhellènes.

Le soin de réduire Ipsara avait été laissé à la flotte de Constantinople. Le 20 avril 1824, Khosrew quitta le Bosphore avec une flotte de quatre-vingt-deux voiles, dont un vaisseau de 74, un vaisseau rasé, cinq frégates, quarante-cinq corvettes, bricks, goëlettes ou canonnières, trente bâtimens de transport, sur lesquels étaient embarqués 3,000 janissaires et arnautes. Après une fausse attaque sur l'île de Skiathos, le capitan-pacha vint mouiller au port Sigry de Mételin, et y fut rejoint par 11,000 hommes des contingens d'Asie. Il était évident dès lors qu'il allait tenter « un coup décisif » sur Ipsara. « Les habitans, écrivait M. de Reverseaux, adjoint par

le ministre de la marine en qualité d'attaché naval à l'ambassade de Constantinople, sont disposés à la plus vigoureuse résistance. Ils veulent se montrer dignes de leurs héroïques aïeux, et ont fait jurer à 200 Albanais désignés pour garder leurs femmes et leurs enfans enfermés dans un couvent de les massacrer tous en cas de défaite. » La population ipsariote proprement dite ne dépassait pas 7,000 âmes; mais les réfugiés de Chio, d'Aïvali, de Smyrne, avaient en 1824 porté le chiffre des habitans à près de 30,000.

Située à la hauteur de l'île de Chio, dont la sépare un canal de 3 lieues de large, Ipsara n'est qu'un rocher dont la plus grande longueur n'excède pas 4 milles, et qui, sur presque tout son pourtour, présente des escarpemens inabordables, inaccessibles, tranchés à pic. Ce boulevard naturel sur lequel les Ipsariotes se reposaient en partie du soin de leur défense a cependant deux points vulnérables : au nord une anse peu profonde que borde et termine la plage de Kanalo, au sud la petite baie de Choralolimani comprise entre la pointe de Paleo-Castro et la pointe de Saint-George. Cette crique, exposée aux vents de sud-est, servait de port aux Ipsariotes. Entre la côte occidentale et l'îlot d'Anti-Psara, distant de 1 mille 1/2, s'étendait la rade extérieure : c'est là que cinquante bricks, en partie désarmés, se tenaient depuis près d'un mois à l'ancre. De construction toute récente, la ville avait été bâtie sur la presqu'île de Paleo-Castro. Un morne abrupt la dominait et portait à son sommet, sur la face qui surplombe la mer, le principal ouvrage d'Ipsara, le fort de San-Nicolo, construit à la turque, armé de onze canons.

Le capitaine de Villeneuve-Bargemont commandait alors dans les mer du Levant la corvette l'*Isis*. Le 30 juin 1824, il fut rejoint dans les eaux d'Ipsara par la goëlette l'*Amaranthe*, placée sous les ordres du lieutenant de vaisseau Bezard. Un officier, M. Bouchet, fut sur-le-champ envoyé à terre. Il trouva tous les Ipsariotes sous les armes. « Nous saurons, disaient-ils, prouver notre fidélité à la Grèce. Que le capitan-pacha débarque sur cette île autant de Turcs qu'il pourra! nous voudrions qu'il nous en amenât 50,000. » Le 2 juillet, à la pointe du jour, la flotte ottomane, venant de Mételin, se dirigeait, à la faveur d'un léger vent de nord, vers la pointe nord-ouest d'Ipsara. Cette flotte, qui ne comptait pas alors moins de cent quatre-vingts voiles, formait une longue ligne dont la tête et la queue, placées sous la protection de quelques frégates, se composaient en majeure partie de bâtimens à rames. Le vaisseau du capitan-pacha s'était posté au centre. Dans l'après-midi, la brise fraîchit un peu et permit à l'armée turque de s'approcher de la baie du nord, que le capitan-pacha avait reconnue en personne quelques jours auparavant et qu'il avait choisie pour y opérer la descente.

A sept heures du soir, les bricks et les canonnières ouvrirent le feu sur les batteries qui défendaient cette partie de la côte. Les Grecs ripostèrent, et pendant toute la nuit la canonnade se prolongea « un peu au hasard. » Le lendemain 3 juillet, à la pointe du jour, par un temps magnifique et un calme parfait, les bateaux à rames jetèrent sur deux points différens de la baie une masse de troupes qui, soutenues par le feu nourri des bâtimens, refoulèrent sans peine le cordon de palikares auquel on avait confié la surveillance plutôt que la défense des crêtes. Assaillans et défenseurs, tous se précipitèrent pêle-mêle vers une petite batterie. La lutte s'engagea sur ce point, et devint bientôt acharnée; pendant plus d'un quart d'heure, on vit simultanément arborés sur les parapets le pavillon turc et le pavillon grec. Enfin ce dernier drapeau disparut; le pavillon turc flottait seul.

Ce n'était qu'un échec, mais cet échec devint le signal d'une inconcevable déroute. En proie à la panique, les Grecs se retirèrent sans ordre et avec la plus grande précipitation vers le sud de l'île, ne prenant que le temps de tout brûler sur leur passage. La brise cependant s'était élevée du nord-ouest. Le capitan-pacha en profita pour donner l'ordre aux frégates et aux corvettes le plus à portée de doubler la pointe septentrionale de l'île et de pénétrer dans le canal d'Anti-Psara. Une population éperdue entraînait en ce moment vers le port les soldats qui auraient pu tenter encore de la défendre. Dix ou douze bricks chargés de fugitifs venaient d'appareiller : les frégates et corvettes d'avant-garde chassèrent ces bâtimens et les canonnèrent longtemps à petite distance. Vivement serré par deux frégates, un brick dut son salut à un stratagème qui montrera jusqu'à quel point les Turcs avaient habitué leurs ennemis à compter sur leur simplicité. Ce brick se couvrit tout à coup d'une épaisse fumée. « C'est encore un brûlot! » se dirent les deux commandans des frégates, et d'un commun accord ils levèrent la chasse, ne croyant pouvoir s'éloigner ni trop tôt ni trop vite d'un bâtiment qui allait immanquablement sauter. Dès que les marins grecs eurent vu leurs persécuteurs à distance, ils étouffèrent la flamme qu'ils avaient si à propos allumée et continuèrent de se sauver à toutes jambes. Bien peu d'habitans avaient pu trouver place sur ces premiers navires; pour ceux qui n'avaient pas encore quitté les rivages d'Ipsara, la mer n'était plus une issue, elle ne pouvait leur offrir que le choix du trépas. Amenée par le vent du nord, la flotte de Khosrew occupait le canal d'Anti-Psara ou environnait l'île. Une multitude de petits navires et de bateaux non pontés cherchaient à s'échapper dans toutes les directions. Les bâtimens turcs tiraient sans pitié sur les fuyards, les canots leur donnaient la chasse, et les arnautes, enivrés par le

sang déjà répandu, allaient d'une barque à l'autre massacrer tous les malheureux que les boulets n'avaient pu atteindre. Les eaux de la rade s'empourpraient à vue d'œil ; « dans l'espace d'une encablure, » le commandant de l'*Isis* compta le long de son bord « trente cadavres de femmes et d'enfans. »

Le fort seul de San-Nicolo tenait encore. Ce chétif ouvrage ripostait avec une étonnante vigueur au feu des frégates qui le canonnaient, à celui des assaillans qui tentaient de l'escalader; 400 Grecs, protégés par une misérable enceinte, résistaient à plus de 6,000 Turcs. Le commandant de Villeneuve ne put supporter ce spectacle. Le 4 juillet, à neuf heures du matin, il se rendait auprès du capitan-pacha. « Je viens vous offrir, lui dit-il, ma médiation. » Autorisé par Khosrew, un officier de l'*Isis*, M. le lieutenant de vaisseau De Flotte, alla porter à terre des propositions de trêve ; le propre trésorier du capitan-pacha lui servait d'interprète. L'exaspération des troupes ottomanes était telle qu'il fut impossible de leur faire accepter l'idée d'un arrangement. Ces troupes avaient déjà fait des pertes considérables; elles gagnaient peu à peu du terrain. A six heures du soir, elles se trouvaient à portée de voix du fort. Les assiégés et les assiégeans se provoquaient mutuellement par mille injures. A six heures et demie, une immense clameur se fait entendre. Les Turcs de tous côtés ont entouré et gravi la colline; les retranchemens extérieurs sont envahis. Du pont de l'*Isis*, on distingue, on peut suivre les moindres incidens de la mêlée. Nos officiers, leur lunette à la main, ne perdent pas de vue le drapeau grec. Aussi longtemps que ce saint haillon flottera sur la batterie, il n'y aura pas lieu de désespérer. Un soldat turc s'élance : avant qu'il ait touché la hampe au haut de laquelle ondoie l'étoffe à peine soulevée par le souffle mourant de la brise, une effroyable explosion a ébranlé et déchiré l'air : le fort, les héros qui l'ont défendu, l'ennemi qui vient de l'envahir, tout a volé en éclats. Les Ipsariotes ont tenu leur parole, aucun d'eux n'a trahi la cause de la Grèce.

Dès que l'obscurité de la nuit peut couvrir ses mouvemens, l'*Isis* se rapproche du précipice que domine le fort écroulé. Un morne silence répond seul à ses recherches. Il n'y a pas là de victimes à sauver; la rage des Turcs n'a oublié personne. Le lendemain matin, les embarcations de l'*Isis* vont visiter les falaises de la côte septentrionale. Nos marins fouillent avec un religieux scrupule les grottes, les ravins, les moindres cavités des rochers. Cette fois, grâce à Dieu, leurs soins ne sont pas perdus. Des femmes, des enfans, des soldats grièvement blessés, ont trouvé un refuge dans ce coin de l'île éloigné du lieu de l'action et négligé en conséquence par les Turcs. A une heure de l'après-midi, le pavillon du roi de France

couvre de son ombre protectrice 156 individus arrachés à une mort certaine.

Depuis le sac de Chio, jamais pareil carnage n'avait ensanglanté le théâtre de la guerre; jamais aussi épouvantable calamité n'avait mérité la compassion de l'Europe. De 7,000 Ipsariotes, 3,000 seulement échappèrent par la fuite au massacre; 17,000 réfugiés furent égorgés ou emmenés en esclavage. Cent navires tombèrent entre les mains du capitan-pacha. « Ipsara, écrivait M. de Reverseaux, recélait les plus braves des Grecs. C'était une des principales colonnes sur lesquelles s'appuyait l'édifice de leur régénération; il est incroyable qu'une heure et demie ait suffi pour la ranger sous la domination des Turcs. Aussi parle-t-on de la défection des Albanais que les Ipsariotes avaient appelés à leur aide; l'astucieuse bravoure de Khosrew les avait fait acheter à l'avance. » La Porte se plaignit de l'intervention du capitaine de l'*Isis* aussitôt qu'elle en fut informée. On n'avait pas le droit, suivant elle, de barrer le chemin à sa vengeance et de soustraire des rebelles au châtiment qu'ils avaient mérité. « Adressez mes félicitations sincères à M. de Villeneuve sur sa belle conduite à Ipsara, » écrivit le comte de Guilleminot au commandant de la station française, revenu en ce moment de Nauplie à Smyrne. Ce fut la seule réponse qu'obtinrent de notre ambassadeur les réclamations du divan.

Le comte de Reverseaux, le vicomte de Villeneuve, étaient à cette époque l'espoir de notre marine renaissante. Ils l'ont quittée trop tôt, l'un en 1831, l'autre en 1835, s'arrachant, comme le brave Villaret-Joyeuse, à la profession qu'ils aimaient, au grand corps où ils étaient honorés. Dès que la paix leur parut suffisamment établie en Europe, ils n'hésitèrent plus à sacrifier un brillant et certain avenir à leurs vieilles convictions de famille. De pareils hommes ne se remplacent pas aisément. Par bonheur, le temps des grandes guerres maritimes était bien passé; s'il eût fallu de nouveau entrer en lutte avec l'Angleterre, notre marine se fût certainement aperçue du vide qu'avait laissé dans ses rangs le départ d'aussi valeureux capitaines.

La prise d'Ipsara était un fait accompli; on pouvait au moins essayer de sauver Samos. Éveillés par une aussi effroyable catastrophe au sentiment de leur propre danger, Hydra et Spezzia s'étaient hâtées d'équiper leur flotte. Le 15 juillet, Miaulis surprenait vingt-sept navires turcs mouillés dans le port d'Ipsara; le 11 août, Sachtouris détruisait une flottille qui transportait de nouvelles troupes asiatiques à Mételin. Le 16, le capitan-pacha avec toute sa flotte se présentait à l'entrée du golfe de Scala-Nova. Cinquante bâtimens grecs n'hésitèrent pas à offrir le combat à ses quarante-deux frégates et corvettes. Canaris était là. Il ne voulut

s'attacher qu'à poursuivre la frégate sur laquelle il avait l'année précédente vu flotter le pavillon du capitan-pacha. Il atteignit ce magnifique navire dans sa fuite près de la côte d'Asie et réussit à le faire sauter; mais Khosrew montait alors un vaisseau, la méprise de Canaris le sauva. De leur côté, des brûlots hydriotes parvenaient à incendier un brick tunisien et une corvette de Tripoli. Remettant à des temps meilleurs l'attaque qu'il avait projetée contre Samos, le capitan-pacha se laissa emporter par le vent du nord jusqu'à la rade de Boudroun, où il espérait bien trouver un important renfort.

La flotte égyptienne était en effet partie d'Alexandrie le 19 juillet 1824, elle ne devait pas tarder à gagner le point de rendez-vous qui lui avait été assigné par le capitan-pacha. Vingt-cinq navires de guerre escortaient 8,000 hommes et un millier de chevaux embarqués sur une centaine de transports. Le vice-roi avait mis à la tête de cette armée, qu'il destinait à envahir la Morée, son fils adoptif, celui en qui l'Europe était habituée à voir l'héritier présomptif et l'aîné des enfans de Méhémet-Ali, le célèbre Ibrahim-Pacha. Le héros égyptien, dont l'Arabie répétait encore le nom avec effroi, avait, comme beaucoup d'hommes de guerre, une physionomie des plus ternes et des plus communes; il fallait l'émotion du combat pour animer ces traits empâtés et placides, il fallait l'aiguillon du danger pour faire jaillir de ces yeux gris l'éclair d'une résolution intrépide. Court et trapu, Ibrahim, malgré un embonpoint assez prononcé déjà, présentait cependant tout l'aspect de la force. Soldat frugal, il couchait en campagne sur la dure et se contentait de la ration qu'il faisait distribuer à ses troupes. Son impétuosité pouvait égaler au besoin son sang-froid. C'est de ce métal qu'ont été faits en tout temps les Condés, capitaines d'instinct qui devinent le métier de la guerre, et pour leur coup d'essai le pratiquent avec un incomparable éclat. En voyant partir Ibrahim, les consuls européens avaient cru la Morée irrévocablement perdue. « La Grèce sera turque, disaient-ils, avant six mois. » Pour conquérir le pachalik qui devait être le prix de sa valeur, Ibrahim ne demandait aux dieux qu'un vent qui l'y pût conduire; mais en été le vent n'est jamais favorable aux navires qui partent de l'Égypte pour s'avancer vers le nord. Dans cette saison et dans ces parages, la brise a la constance qui distingue les moussons périodiques des mers de l'Inde. Pour s'élever au large de la côte d'Afrique, Ibrahim fut obligé de partager sa flotte en petites divisions qu'il laissa louvoyer avec la plus entière liberté de manœuvre. L'espace de mer qui s'étend entre l'Égypte, l'île de Chypre et la Crète fut pendant les derniers jours du mois de juillet couvert de navires. Le 2 août, Ibrahim mouillait enfin dans le golfe de Macri; le 1er septembre, il opérait sa jonction avec le capitan-pacha. Les deux flottes compre-

naient alors un vaisseau portant le pavillon de Khosrew, vingt-cinq frégates, vingt-cinq corvettes, cinquante bricks et goëlettes, près de trois cents transports. Les Grecs s'étaient arrêtés au mouillage de Patmos; ils ne pouvaient opposer à ce formidable armement, où se trouvaient rassemblés 50,000 marins et soldats, deux mille cinq cents canons, que soixante-dix voiles et huit cents bouches à feu d'un calibre généralement impuissant. C'est avec une telle disproportion de forces qu'ils allaient cependant livrer, non plus des combats d'avant-garde, mais des batailles rangées. L'histoire maritime n'a peut-être pas de page qui soit pour un marin plus digne d'intérêt.

Le 5 septembre 1824, Miaulis appareilla de la rade ouverte de Patmos. Un détachement, composé de dix-huit navires de guerre et de six brûlots, précédait le gros de sa flotte. Les Turcs mirent également sous voiles et se rangèrent en bataille dans le golfe. La brise était fraîche; le vaisseau du capitan-pacha, en virant de bord, perdit son grand-hunier et sa vergue de grand-perroquet. Khosrew laissa porter vent arrière pour réparer en dehors du feu ces avaries. Une semblable manœuvre n'était pas de nature à encourager le reste de la flotte turque. Quatre frégates cependant avaient réussi à gagner le vent à la division de Miaulis, qu'elles s'efforçaient d'acculer sous les forts de Cos. Pendant ce temps, Ibrahim et Ismaël-Gibraltar contenaient le gros de la flotte ennemie. La situation devenait critique pour les Hydriotes, leur habileté les tira de ce mauvais pas. Le vent, en fraîchissant encore, ne tarda pas à jeter le désordre dans l'escadre de Khosrew. La vue seule des brûlots avait le don d'affoler les Turcs; en voulant les éviter, plusieurs des bâtimens du capitan-pacha s'abordèrent. Quant au canon, il fit dans toute cette affaire peu de ravages; le tir des Grecs était inefficace, celui des Turcs « semblait insensé. » En dépit d'un feu des plus violens, maintenu pendant plusieurs heures, il n'y eut pas 20 hommes de tués des deux parts. Dans l'après-midi, les flottes se séparèrent et allèrent, chacune de son côté, chercher un mouillage où elles pussent réparer en paix leurs avaries. Ibrahim était enchanté de ce premier essai de combat naval. Bien qu'il se fût trouvé sur un terrain entièrement nouveau pour lui, il y avait montré sa bravoure ordinaire.

Le 10 septembre, la flotte combinée appareilla, bien décidée à forcer enfin le passage. Elle avait déployé ses quatre-vingt-sept voiles sur une seule ligne, et cette ligne s'étendait de Leros jusqu'à Calymnos. L'avant-garde des Turcs tenta encore une fois de placer Miaulis entre deux feux. Cet amiral se trouvait en calme près de l'îlot Kiriaki avec une douzaine de bricks; peu s'en fallut qu'il ne fût enveloppé par l'ennemi. La brise l'atteignit enfin et lui permit de

se dégager. Quatre brûlots furent lancés sans effet sur les Turcs. Deux autres accrochèrent à la fois et sur ses deux flancs la frégate que montait l'amiral de Tunis. Les 400 hommes dont se composait l'équipage, les 250 soldats arabes qu'on avait embarqués à Alexandrie, tout périt dans les flammes ou s'abîma dans les flots. Abordée par un brûlot ipsariote, une corvette turque avait partagé le sort de la frégate tunisienne. Ibrahim et Khosrew reconnurent l'impossibilité de pousser plus avant. Ils allèrent reprendre une troisième fois le mouillage de Boudroun. Cette masse de navires, dont la confusion s'augmentait des deux commandemens auxquels il lui fallait obéir, ne pouvait que gagner à se séparer en deux escadres distinctes. Khosrew-Pacha poursuivit seul sa route vers Samos. Ibrahim débarqua dans la plaine d'Halycarnasse ses troupes fatiguées et en proie à la dyssenterie. « La saison est trop avancée déjà, écrivait M. de Reverseaux au comte de Chabrol, ministre de la marine, pour que les Turcs puissent faire avec succès cette année aucune tentative importante contre la Morée ou les îles. Il paraît certain que la flotte d'Égypte a, depuis son départ d'Alexandrie, perdu plus de la moitié de ses équipages et de ses troupes, sans compter la totalité de ses chevaux. »

Telles étaient les nouvelles qu'un exprès apportait le 11 septembre 1824 à Constantinople. Le 27, Khosrew rencontrait la flotte grecque entre Nicarie et Samos. Cette rencontre amena entre les deux flottes une escarmouche assez vive qui contraignit encore une fois le capitan-pacha à renoncer à son projet si souvent ajourné de descente. Les coups de vent d'équinoxe décidèrent quelques jours plus tard l'amiral ottoman à rentrer dans les Dardanelles. La campagne de 1824 était donc terminée; malgré la réduction d'Ipsara et de Caxos, on pouvait la considérer comme un avortement. C'est ainsi qu'en jugèrent les Grecs. Ils laissèrent leur flotte insensiblement se dissoudre; abandonné par les Ipsariotes, Miaulis ne put conserver autour de lui que vingt-cinq voiles. Il n'en continua pas moins de surveiller les mouvemens de l'ennemi avec un zèle vraiment infatigable.

Le patriotisme de l'habile amiral se défiait à bon droit des projets d'Ibrahim. Le fils du vice-roi avait en effet juré qu'il ne mettrait le pied sur la terre ferme que le jour où il pourrait débarquer en Morée. 5,000 Égyptiens venus d'Alexandrie avaient comblé les vides de son armée. Il s'occupait activement de retremper le moral de sa flotte. Un de ses bricks s'était laissé détruire par deux brûlots grecs. Il fit étrangler le capitaine qui avait trop précipitamment abandonné le navire abordé. Un autre commandant, également coupable de faiblesse, reçut la bastonnade sur le gaillard d'arrière.

La seule chose qui pût arrêter encore Ibrahim, c'était le danger d'affronter avec des navires mal armés les rigueurs de l'hiver. Un soldat habitué à ne prendre conseil que de son audace ne recula pas devant cette entreprise. Le 13 novembre 1824, poussée par un vent favorable, la flotte égyptienne voyait enfin surgir à l'horizon les montagnes de la Crète. Miaulis, avec vingt bricks, apparut tout à coup en travers de sa route. Les transports marchaient en avant sous l'escorte d'une frégate; ils se hâtèrent de serrer le vent pour se replier, s'il en était temps encore, derrière les navires de guerre : cinq bricks grecs avaient déjà entouré la frégate; les autres s'élancèrent à la poursuite des transports. La nuit vint, nuit sombre et pluvieuse : quand le jour se fit, Ibrahim, à l'abri sous Scarpanto, chercha vainement des yeux son convoi; plusieurs de ses transports étaient tombés entre les mains de Miaulis; les autres faisaient route pour Alexandrie. Ibrahim dut se résigner à rétrograder. Il alla mouiller en face de Rhodes dans la baie de Marmorice et y rallia les débris de sa flotte. Là il dégrada onze de ses capitaines; mais il ne renonça pas à l'exécution de ses projets. Depuis son départ d'Alexandrie, il avait perdu deux frégates, deux corvettes, deux bricks, cinquante bâtimens de transport. Le 5 décembre, il sortait de la baie de Marmorice, et cette fois il trouvait, — fortune inespérée, — la route libre. C'est ainsi que, grâce à la prodigieuse constance de son chef, la flotte égyptienne put, dans les derniers jours de l'année 1824, atteindre la rade spacieuse et sûre de la Sude. La partie la plus difficile du trajet était accomplie. Ibrahim n'avait plus qu'une cinquantaine de lieues à parcourir pour aborder au rivage de la Morée.

Les Grecs à cette date se berçaient des plus doux espoirs et sommeillaient dans une sécurité complète. « Les succès éclatans que les insurgés ont obtenus cette année, écrivait M. de Reverseaux, le 15 décembre 1824, au retour d'une mission accomplie sur la corvette l'*Isis*, ont consolidé l'édifice de leur régénération. Fiers d'avoir pu résister aux armées réunies du capitan-pacha et du vice-roi d'Égypte, ils ne se rappellent plus le découragement que leur a causé la chute d'Ipsara. » Sous plus d'un rapport cependant, la campagne maritime de 1824 était loin d'avoir été aussi favorable aux Grecs que le pensait M. de Reverseaux. Les escadres de Miaulis, de Sachtouris, d'Apostolis, avaient, il est vrai, fait échouer l'expédition qui menaçait Samos. Le sacrifice de vingt-deux brûlots leur avait permis d'achever la destruction de sept bâtimens turcs, mais les dernières ressources financières des insulaires étaient épuisées. C'est surtout parce qu'ils ne pouvaient plus payer leurs équipages que les Grecs avaient pris le parti de désarmer leur flotte, laissant,

avec une imprudence qu'on leur a peut-être trop vivement reprochée, la route de la Morée ouverte à l'armée d'Ibrahim.

Sur le littoral de cette péninsule, occupé presque tout entier par les populations rebelles, les Turcs étaient parvenus à sauver deux places fortes de première importance : Modon et Coron. Ravitaillées à diverses reprises par la flotte ottomane, ces deux forteresses étaient encore, au mois de décembre 1824, approvisionnées pour plus d'une année. Sans s'arrêter aux funestes présages d'une nouvelle traversée d'hiver, Ibrahim partit de la Sude et se dirigea vers la baie que les îles Sapience défendent des vents du large; le 24 février 1825, il débarquait sur la plage de Modon 4,000 soldats de son infanterie régulière et 500 cavaliers. Immédiatement renvoyée au port qu'elle venait de quitter, la flotte égyptienne en rapporta bientôt une seconde division. Le 21 mars 1825, l'armée égyptienne, déjà forte de 10,000 fantassins et de 1,000 cavaliers, mettait, avec quelques pièces d'artillerie de campagne, le siége devant Navarin.

IV.

Plongée dans une fausse sécurité, la Morée avait profité des loisirs que lui laissait la guerre étrangère pour se livrer à toutes les passions de la guerre civile. Le parti des klephtes avait à sa tête deux capitaines hardis qui ne se souciaient guère des subtilités de la politique, et qui entendaient garder le pouvoir à tout prix. Colocotroni, arrivé à l'âge de cinquante-six ans, n'était pas d'humeur à se soumettre pour la première fois de sa vie à l'autorité des légistes. Avec sa taille d'athlète, son visage dur, maigre et basané, son grand nez aquilin, ses éclats de passion, il était dans cette société naissante le représentant naturel de la barbarie, qui s'efforçait encore de résister à l'infiltration lente, mais inévitable, de la civilisation européenne. Sa rudesse affectait à dessein de mépriser nos usages. « Les palikares, disait-il, doivent s'asseoir à terre pour prendre leurs repas. Ce n'est pas à eux qu'il convient de se ranger autour d'une table à la façon des Francs. » Le peuple en général aime les hommes de guerre qui dédaignent les délicatesses auxquelles ses habitudes le rendent étranger. Mangeant, couchant, s'habillant par goût autant que par politique à la palikare, le colonel Fabvier fut, de tous les philhellènes, celui qui garda le plus sûrement son ascendant sur ses troupes.

Colocotroni était à la fois l'idole et le maître de la Morée; Odysseus n'était que le tyran de la Grèce orientale. Fils d'un klephte de la Locride et d'une mère albanaise, ce chef de partisans avait été formé à l'école d'Ali-Pacha. On le citait pour ses traits réguliers, sa taille élancée et svelte, sa démarche hardie. Tout guer

rier montagnard doit être, en même temps que vaillant soldat, marcheur infatigable et coureur agile. Odysseus n'avait pas de rival à la course. Le consul de France à Athènes, M. Fauvel, qui n'aimait de la Grèce que ses monumens, et qui, au rapport de lord Byron, voyait toujours dans les habitans de l'Attique moderne « la même canaille qu'au temps de Thémistocle, » M. Fauvel voulait sans aucun doute faire une ironique allusion à cette aptitude bien connue d'Odysseus lorsque, racontant à M. de Viella le combat de Dadi, où les Grecs avaient été, disait-il, « battus à plates coutures, » il ajoutait avec une satisfaction secrète : « Pour fuir plus vite, Odysseus a laissé derrière lui ses souliers. » Ainsi courut plus d'un héros aux jours chantés par Homère quand les portes d'Ilion s'ouvraient à l'improviste devant les pas d'Hector. Ainsi se poursuivent encore à travers leurs rochers les Albanais et les Monténégrins. La révolution grecque n'avait pas pour seuls artisans des patriotes dévoués, des chevaliers sans peur et sans reproche; en plus d'une occasion, ce furent des natures sauvages, des caractères farouches qui combattirent pour elle. Le poète avait raison : la Grèce était debout, la Grèce s'était éveillée; mais, à la façon dont se manifestait son réveil, on ne voyait que trop qu'elle avait dormi deux mille ans.

La guerre civile existait à l'état latent depuis la défaite de Dramali-Pacha; elle éclata tout à coup avec une violence imprévue au mois de novembre 1824. L'influence croissante des Hydriotes devait finir par porter ombrage aux primats héréditaires, successeurs naturels des beys ottomans. Ces primats affichaient hautement la prétention d'administrer comme par le passé leurs districts et de continuer à y percevoir les impôts. Le gouvernement central insistait au contraire pour que le produit des taxes lui fût intégralement remis. Delyannis, Colocotroni, se joignirent aux primats et donnèrent par leur adhésion un corps à la révolte. Cette crise intérieure ne tendait à rien moins qu'à saper le fragile édifice d'Épidaure jusque dans ses fondemens. Le parti civil demeurait atterré; ses forces étaient nulles, toute la puissance militaire se trouvait concentrée dans les mains des rebelles. Le général Coletti, ministre de la guerre, vint au secours de la légalité; l'appui qu'il lui apporta rétablit subitement l'équilibre. Coletti était né en Albanie d'une famille d'origine valaque. Il avait, comme le dictateur de Samos, consacré sa jeunesse au culte d'Esculape, mais ce n'était pas dans la molle Ionie, c'était à la cour d'Ali-Pacha qu'il avait exercé sa profession de médecin. Là, il avait appris comment on pouvait dominer, subjuguer l'un par l'autre des chefs trop redoutables s'ils fussent restés unis. Aux klephtes, aux primats de la Morée, il opposa les armatoles rouméliotes; il s'assura ainsi le concours d'une armée avec laquelle il eut bientôt écrasé ou dispersé les dissidens.

Le fils aîné de Colocotroni fut tué dans une de ces escarmouches. Le vieux Colocotroni lui-même et Delyannis furent faits prisonniers. On confina ces illustres captifs dans un monastère d'Hydra. Les primats s'enfuirent dans l'Acarnanie. Quant à Odysseus, soupçonné d'être entré en pourparlers avec le pacha de l'Eubée, son lieutenant Gouras se tourna contre lui et l'enferma dans la citadelle d'Athènes. En six semaines, la victoire du parti civil était complète.

M. de Reverseaux arrivait à Nauplie au moment même où venait de se consommer ce triomphe. La présidence du corps législatif, composé de 62 membres, 28 pour le Péloponèse, 18 pour la Grèce continentale, 16 pour les îles, avait été dévolue à Panoutzo Notaras. Le pouvoir exécutif était exercé par George Condouriotti d'Hydra, Photillas, Coletti, Spiliotakis, chargés de parler au nom de la Morée, de l'Albanie et de Misistra. Le représentant de Spezzia, Botazis, venait de mourir à Nauplie et n'avait pas été remplacé. Le prince Mavrocordato était attendu de Missolonghi; on lui réservait les fonctions de chancelier d'état. « Le gouvernement de la Grèce, écrivait M. de Reverseaux, m'a paru mieux assis, plus respecté, plus craint que par le passé. Désireux d'éloigner tout élément de trouble, il a refusé l'entrée de Nauplie à Mavromichali et à la Bobolina, l'amazone de Spezzia, qui ont dû se retirer à Argos. Quand je me suis présenté à la maison où siége le gouvernement, je n'y ai trouvé que Coletti à peine convalescent du typhus, dont ses collègues ont tous été atteints. Coletti me parla de l'espoir qu'il avait de voir bientôt ouvrir en France un emprunt. Caressé par les Anglais pendant toute la durée de son séjour à Missolonghi, Mavrocordato est, dit-on, le seul homme important qui leur soit dévoué. Je ne dirai rien des Russes, qui se sont souverainement fait détester en Grèce. Quant aux Autrichiens, le sentiment de la haine n'est pas le seul que les Grecs leur ont voué; ce sentiment s'allie chez eux à celui du mépris. Le projet d'une organisation analogue à celle des provinces de Moldavie et de Valachie, qui en 1821 eût comblé de joie les habitans de la Grèce, ne leur paraîtrait plus maintenant qu'un moyen indirect de les faire rentrer sous la dépendance des sultans. Au point où en sont les Grecs, un accord entre eux et les Turcs n'est plus possible. »

L'Europe cependant était loin d'avoir pris le parti violent et décisif qu'indiquait sans trop de réticence M. de Reverseaux. L'intégrité de l'empire ottoman est un de ces dogmes qu'on ne modifie pas à la légère. Des conférences s'étaient ouvertes à Saint-Pétersbourg; elles avaient eu pour premier résultat de charger les légations de Constantinople du soin de proposer confidentiellement l'intervention officieuse des grandes puissances européennes à la Porte. « On ne

voulait que réconcilier le sultan avec les Grecs. » Interrompues par le voyage que l'empereur Alexandre avait dû faire en Pologne pour ouvrir la diète de Varsovie, ces conférences ne pourraient être reprises qu'au mois de juin. Il importait à notre diplomatie de s'y présenter bien informée. « On manque à Saint-Pétersbourg, écrivait le comte de Guilleminot, nous manquons nous-mêmes ici de notions claires et précises sur l'ensemble de la situation. L'Autriche est de toutes les puissances celle qui sans doute a le mieux étudié la question grecque, mais elle ne se pique pas de ne dire à ses alliés que ce qui est vrai. Elle a grand soin de bien assortir ses peintures avec ses combinaisons politiques. La cause des Grecs est belle et légitime. Le courage avec lequel ils l'ont défendue est digne d'admiration; ce courage suffira-t-il pour en assurer le triomphe? A n'examiner que la situation respective des combattans, il semble que, si nulle diversion n'intervient, le bénéfice du temps sera pour la Porte, dont les ressources sont plus que suffisantes pour prolonger la lutte durant bien des années encore. Les Grecs ne peuvent aujourd'hui, sans être dupes de la plus funeste illusion, s'attendre à voir leur indépendance reconnue par l'Europe. La Russie s'est *formellement prononcée* contre une résolution pareille. Elle veut protéger les Grecs, elle ne veut pas les voir se former en état indépendant. Les sentimens de l'Autriche sont assez connus; ils resteront invariables, car ils sont inhérens à la politique du cabinet de Vienne. L'Angleterre affiche aujourd'hui des principes qui sembleraient favorables à la cause des Grecs; que ceux-ci cependant ne s'y trompent point. Pour pénétrer la pensée du cabinet de Londres, il faut étudier ses intérêts. Quels sont-ils? L'intérêt politique de l'Angleterre est que la Russie reste ce qu'elle est et où elle est. Si l'Angleterre pouvait vouloir l'indépendance de la Grèce, c'est que, jugeant Constantinople sur le point d'être envahie par les Russes, elle chercherait à opposer les Grecs aux progrès de l'empire moscovite. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre, sont, chacune à leur manière, les ennemis des Grecs. La France seule pourrait à bon droit parler de la sincérité de ses vœux en leur faveur. Notre politique à l'égard des Turcs est hors de routine. Nous plaçons notre vraie force en nous-mêmes. Sans vouloir hâter la chute de l'empire ottoman, nous nous mettons peu en peine de l'empêcher. En un mot, si la volonté des autres cours était de reconnaître et de soutenir l'indépendance des Grecs, la France y souscrirait d'autant plus volontiers qu'en raisonnant même d'après les anciennes idées d'équilibre politique, elle verrait dans une nation jeune et pleine de vie des garanties qu'on ne saurait plus attendre des musulmans dégénérés. »

Tel était aux premiers mois de l'année 1825 le remarquable langage de l'ambassadeur de France à Constantinople. Le comte de Guilleminot inclinait visiblement dès lors vers la solution que la pression de l'opinion publique réussit après de longs et vigoureux efforts à faire enfin prévaloir. Le commandant de la station navale, le brave capitaine Drouault, obéissait à de tout autres préoccupations. Ses vœux les plus ardens étaient pour Ibrahim, ses dédains, ses rigueurs ne s'adressaient qu'aux Grecs. « Il n'est, disait-il, ni dans mes principes ni dans mes sentimens de favoriser le fort contre le faible, de lancer des Turcs contre des chrétiens; mais dans l'Archipel je ne trouve plus simplement des Grecs combattant des Turcs, je vois un petit peuple insurgé prêt à devenir l'instrument des Anglais. Je me rapproche alors de l'ancienne politique de mon pays. Cette politique consistait à repousser les Anglais de la Méditerranée, où ils n'ont déjà que trop d'influence. »

Le roi Charles X avait succédé à son frère. Les gouvernemens, si constitutionnels qu'ils puissent être, se ressentent toujours jusqu'à un certain point de l'humeur personnelle du souverain. Le gouvernement de l'ancien comte d'Artois ne pouvait avoir l'impassibilité qui avait distingué de tout temps la politique du comte de Provence. Le cabinet des Tuileries était devenu depuis le 16 septembre 1824 le conseil d'un roi chevalier; sans adopter pleinement les vues du comte de Guilleminot, il n'eût voulu sous aucun prétexte s'exposer au reproche d'avoir par ses démarches ou par ses exigences desservi la cause de la Grèce. On craignit à Paris que l'antipathie si peu dissimulée du commandant de la *Galatée* contre l'Angleterre et ses prétendus instrumens ne l'entraînât trop loin. Le capitaine Drouault attendait à Smyrne les nouvelles instructions qu'il avait demandées. Un ordre imprévu le rappela brusquement à Toulon. Le 18 avril 1825, il dut remettre le commandement de la station au capitaine de vaisseau Begon de La Rouzière, sans même attendre l'arrivée de la frégate la *Sirène*, partie de France le 11 avril, sous les ordres du capitaine de Rigny, destiné à le remplacer.

Le 21 avril 1825, la *Sirène* faisait route pour Smyrne; à la hauteur du cap Saint-Ange, elle rencontra une division de dix-huit bâtimens grecs sous le commandement de l'amiral Miaulis. Ces dix-huit navires étaient la seule force que les Hydriotes, toujours à court d'argent, eussent pu réunir pour intercepter les communications d'Ibrahim avec ses dépôts de Candie. Le 29 avril, la flotte égyptienne, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts voiles, dont dix-huit frégates ou corvettes, plusieurs bricks et goëlettes de guerre, trente ou quarante transports, dont une partie sous pavillon autrichien et sous pavillon sarde, sortait pour la troisième

fois de la Sude et louvoyait pour s'élever au vent du cap Malecca. Cette flotte mal ralliée, plus mal manœuvrée encore, occupait un espace de 5 lieues environ. Le même soir, les bâtimens grecs étaient en vue. Le vent très faible ne leur permit pas de s'approcher. Le 30, à huit heures du matin, l'escadre ennemie était encore pelotonnée en désordre, cherchant à masquer ses transports. Les Grecs engagèrent les premiers la canonnade. Le feu s'étendit bientôt sur toute la ligne et dura jusqu'à midi. « Des deux côtés, nous dit le chevalier de Rigny, témoin de ce combat, on tirait hors de portée. » Vers le soir, le feu reprit avec plus de vivacité encore. Les Grecs, avec leurs bâtimens légers et leur faible artillerie, ne pouvaient avoir d'autre espoir que de diviser l'ennemi et de lui lancer leurs brûlots. « A dix heures du soir, un brûlot s'enflamma, et successivement deux autres. En ce moment, la canonnade était épouvantable. Les Turcs, à portée ou hors de portée, qu'ils eussent ou n'eussent pas de but, tiraient leurs bordées entières au hasard. » Au jour, on distingua du pont de la *Sirène* la flotte égyptienne qui continuait sa route vers la Morée. Les Grecs restaient maîtres du champ de bataille avec trois brûlots de moins qui avaient éclaté sans effet; mais, ce qui serait difficile à croire si un témoignage aussi authentique ne nous l'affirmait, après une canonnade qui avait ébranlé l'horizon pendant plus de douze heures, aucune avarie apparente ne fut remarquée dans la voilure de l'une ou de l'autre flotte.

Le lendemain de ce combat, la flotte d'Ibrahim, au nombre de quatre-vingt-deux voiles, chargée de 4,000 hommes, de 500 mulets, de munitions de guerre et de bouche, arrivait à Modon. Une partie des troupes turques de Candie avait refusé de s'embarquer, ne voulant pas, disaient-elles, se mêler avec les *Nedjis*. Ibrahim n'avait point à regretter leur concours. Des soldats indisciplinés n'auraient pu que corrompre par leur exemple cette brave infanterie régulière. Le nizam égyptien venait de donner la mesure de sa solidité. Les Souliotes, commandés par Zavellas et Constantin Botzaris, les armatoles rouméliotes sous Karaïskaki, les Albanais de l'Argolide, conduits par un capitaine hydriote, avaient pris position, au nombre de 7,000 hommes, sur les hauteurs qui dominent Modon. Ibrahim attaqua cette armée avec 3,000 fantassins réguliers, 400 cavaliers et quatre pièces de canon. Les Arabes reçurent l'ordre de charger les Souliotes et les armatoles à la baïonnette. Ils marchèrent d'un pas ferme sur les retranchemens ennemis, sans hésiter, sans broncher, quoique plusieurs tombassent en chemin. Après une faible résistance, les troupes grecques lâchèrent pied et prirent la fuite dans toutes les directions. Quelques volées d'artillerie et une charge de cavalerie complétèrent la victoire des Égyptiens. Les Grecs

avaient laissé 600 morts sur le champ de bataille. Ibrahim ne perdit point son temps à les poursuivre; il voulait avant tout assurer un meilleur abri à sa flotte.

Les magasins, les maisons, les mosquées de Modon, étaient remplis des provisions apportées de Candie et d'Égypte. Du 1er au 3 mai, tout avait été débarqué; les soldats aidaient les matelots, le déchargement des transports avait lieu sous les yeux d'Ibrahim. Les bâtimens de guerre croisaient au large entre Navarin et Modon. Le 3 mai parut la flotte grecque, renforcée de quelques bâtimens; elle attaqua un détachemeut ennemi, et « profita de l'incroyable ineptie et de la lâcheté des frégates turques pour faire entrer, en traversant leur feu, quatre bâtimens à Navarin. » Irrité de la manœuvre de ses frégates, Ibrahim s'était jeté à bord d'un brick égyptien pour se porter de sa personne sur le lieu du combat. Le brick qu'il montait fut à diverses reprises couvert par la mitraille. La flottille grecque, « qui avait manœuvré avec hardiesse et pour atteindre un but déterminé, » serra le vent dès qu'elle eut fait entrer dans Navarin le secours attendu par les défenseurs de cette forteresse. « Ibrahim, écrivait le commandant de la *Sirène* au comte de Guilleminot, est aujourd'hui établi avec environ 15,000 hommes et 8,000 chevaux de Modon à Navarin; il maintient ses communications avec Coron. Les Grecs se sont retirés à Calamata. Ibrahim ne quittera pas ses lignes avant d'avoir pris Navarin. Malgré son caractère impatient et fougueux, il est loin d'agir sans prudence. »

Le nouveau commandant de la station avait hâte de se mettre en rapport avec le gouvernement grec. Le président Condouriotti était au camp de Scala avec Mavrocordato; les autres membres du pouvoir exécutif se trouvaient encore à Nauplie. Ce fut à Nauplie qu'en quittant les eaux de Navarin se rendit la *Sirène*. Après l'extinction du parti de Colocotroni, après la fuite des primats dissidens Londos et Zaïmis, il semblait que l'union eût dû régner enfin parmi les Grecs. De nouvelles divisions s'étaient malheureusement élevées entre eux, et deux partis contraires se disputaient déjà la prééminence, le parti de Coletti et celui de Mavrocordato. « Les avis cependant ne manquent pas aux Grecs, écrivait au comte de Guilleminot le capitaine de Rigny; les agens des comités allemand, français et anglais, MM. Porro, le général Roche et le comte Gamba, ne se font pas faute de leur en donner; mais le gouvernement grec vit dans la dépendance des capitaines qui commandent ses troupes; 12,000 Turcs se sont avancés à deux heures de Missolonghi, à Anatolikon; à cette nouvelle, les Rouméliotes qui étaient accourus en Morée pour s'opposer à Ibrahim ont abandonné leurs postes. « Ils voulaient, disaient-ils, retourner à la défense de leurs champs. »

Les chefs sont venus à Nauplie réclamer impérieusement le paiement de leurs troupes. Tels sont l'ordre et la discipline qui règnent dans les armées grecques. »

L'échec que les insurgés venaient d'essuyer devant Modon avait complétement ruiné dans l'opinion la vieille renommée des arnautes. C'était la tactique européenne qui avait, suivant les Moréotes, triomphé sur le champ de bataille de Kremmydi. « Le mot *tactique*, ajoutait M. de Rigny, est aujourd'hui en Grèce dans toutes les bouches. » Le gouvernement voulut profiter de cette disposition des esprits; il s'empressa de réunir à Nauplie 500 palikares auxquels il donna pour instructeurs des officiers philhellènes. Si ce corps ne devait de longtemps être en état de tenir tête à l'infanterie arabe, on pourrait du moins lui confier avec avantage « la garde du pouvoir exécutif, ou, pour mieux dire, de la caisse qui, sans cette précaution, eût couru journellement le risque d'être enlevée. » Le gouvernement de Nauplie montrait peu d'inquiétude encore; le capitaine de Rigny fut plus clairvoyant, il ne s'abusa pas un instant sur les désastreuses conséquences qu'allait avoir le débarquement d'Ibrahim. « La situation des Grecs, écrivait-il encore le 16 mai 1825 au comte de Guilleminot, est la plus critique de toutes celles où ils se soient trouvés. »

Les Anglais avaient refusé de prendre part aux conférences de Saint-Pétersbourg. La Russie, qui d'abord « en avait montré une indignation fière, » et qui semblait vouloir, sans tenir compte de ce refus de concours, « aller de l'avant, » s'était tout à coup effrayée des obstacles que les Anglais pourraient lui susciter. Tout devait donc rester forcément en suspens, tant que le cabinet britannique s'obstinerait à maintenir en Grèce son action isolée. Les délégués des divers comités philhellènes étaient peu disposés à tenir compte des difficultés politiques qui imposaient à notre intervention ces allures circonspectes dont leur zèle généreux ne se lassait pas d'accuser la tiédeur. Le parfait accord de l'ambassadeur de France à Constantinople et du commandant de la station était la seule force qui pût résister avec efficacité à cette pression ardente. Dès le premier jour, la confiance s'établit entre le général de Guilleminot et le capitaine de Rigny. Ils mirent tout en commun, les informations, quelle que fût la source où ils les eussent puisées, les démarches avouées et es tentatives secrètes. « J'ai reçu votre rapport du 16 mai, écrivait au capitaine de la *Sirène* l'ambassadeur de France; c'est le premier de ce genre qui m'ait satisfait depuis un an. Grâce à vous, je commence à voir clair dans les affaires de la Grèce. » Quand deux hommes de ce rare mérite sont aussi décidés à se prêter un appui sincère; quand, placés aux deux pôles d'une question,

ils établissent entre eux un courant continu de renseignemens, d'avertissemens, de lumières, on peut être certain que la politique de leur pays sera bien servie.

La citadelle de Navarin eût pu arrêter assez longtemps Ibrahim sous ses murs, si elle eût continué à recevoir des secours de la mer. Ibrahim réduisit cette place importante, comme au début de sa carrière le jeune Bonaparte avait réduit Toulon. Il commença par s'emparer de la rade. La baie de Navarin est un vaste bassin presque circulaire dont l'île de Sphactérie, longue de 2 milles 1/2 environ, large de 1/3 de mille à peine, forme un des côtés. La citadelle est bâtie sur la rive opposée, au pied du mont San-Nicolo, élevé de 470 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le chiffre de la garnison ne dépassait pas 1,200 hommes. L'île de Sphactérie était défendue par un millier d'hommes et par une douzaine de canons. Le 8 mai 1825, la flotte égyptienne appareillait de Modon et jetait sur la pointe méridionale de l'île, à peu de distance du goulet, un régiment de soldats réguliers et un détachement d'anciens Timariotes conduits par Hussein-Bey, le vainqueur de Caxos. L'autre extrémité de Sphactérie n'est séparée de la terre ferme que par un étroit passage qui peut aisément se traverser à gué. C'est vers ce bras de mer que s'enfuirent à la hâte les Rouméliotes, les klephtes, les artilleurs, pressés d'échapper au feu des frégates égyptiennes et à la poursuite des fantassins arabes. Plus d'un brave cependant se fit tuer à son poste. Là trouvèrent la mort l'héroïque commandant du brick le *Mars*, le capitaine hydriote Tsamados, et ce noble exilé piémontais le comte de Santa-Rosa, qui, après avoir été compromis dans le mouvement libéral de 1821, était venu au mois de décembre 1824 offrir ses services à la Grèce. Le révolutionnaire italien qui, au dire de ses meilleurs amis, eût siégé, si le sort l'eût fait naître Français, entre M. Royer-Collard et M. Lainé, le libre penseur qui regrettait si sincèrement de n'être « qu'un de ces pauvres philosophes pour lesquels le prolongement de l'existence n'est qu'un espoir, un désir ardent, une prière fervente, » ne s'était point senti appelé par ses principes politiques à prendre part aux agitations de la péninsule ibérique. Il ne put voir de sang-froid les Grecs abandonnés « à la vengeance des ennemis de la foi chrétienne. » A l'âge de quarante ans, laissant derrière lui une jeune femme, des enfans adorés, il se jeta en simple soldat dans les rangs les plus exposés des palikares. Son amour pour la Grèce avait, disait-il, quelque chose de sacré et de solennel. Ainsi que lord Byron, il se croyait tenu d'acquitter autant qu'il était en lui la dette contractée par l'esprit humain envers le berceau de tous les arts, envers la source de toute poésie et de toute civilisation. Le comte de Santa-

Rosa voulant donner sa vie à la Grèce moderne, parce que la Grèce antique a été « la patrie de Socrate, » s'effrayant dès ses premiers pas du désordre affreux qui règne dans l'armée, se blâmant de ses illusions, n'espérant plus rien de son sacrifice, et marchant cependant d'un pas ferme à la mort, telle est en abrégé et dans son plus attendrissant exemple toute l'histoire du philhellénisme. Généreuse folie qui ne sut pas dans ses regrets et dans ses désappointemens rester juste!

Sur les 1,000 ou 1,100 hommes qui composaient la garnison de Sphactérie, 350 avaient été tués, 200 faits prisonniers. Le reste, franchissant le gué de Sikia, trouva un refuge dans l'enceinte du vieux château féodal qui domine d'un côté la mer Ionienne et le port, aujourd'hui comblé, de Pylos, de l'autre la plaine de Likos et l'étang de Dagh-Liani. Cinq bricks mouillés sur rade avaient appareillé aussitôt que l'escadre égyptienne s'était montrée à l'ouvert de la baie de Navarin. Le brick du capitaine Tsamados s'obstina seul à attendre le retour de son capitaine. Les embarcations de ce bâtiment purent ainsi recueillir Mavrocordato et quelques autres passagers. Trente-quatre navires de la flotte égyptienne occupaient en ce moment les abords de Navarin; il fallut passer sous leur canon pour sortir de la rade. Prêt à se faire sauter, si quelque avarie de mâture le laissait par malheur à la merci des Turcs, l'équipage du *Mars* traversa en quelque sorte avec impunité la double et triple ligne qui lui barrait la route. Il n'y eut que 2 hommes tués et 7 blessés à bord d'un brick qui avait essuyé presque à bout portant le feu de plusieurs frégates.

L'absence de Miaulis avait livré l'île de Sphactérie à Ibrahim. Le 12 mai, quatre jours après cette fatale affaire, Miaulis reparaissait devant Modon avec cinquante-huit voiles. Profitant d'un vent favorable, il lança six brûlots à la fois sur les bâtimens égyptiens. Une magnifique frégate, l'*Asia*, construite à Deptford, deux corvettes et quatre transports devinrent à l'instant la proie des flammes. Le succès eût été complet, si la majeure partie de la flotte d'Ibrahim n'eût mis sous voiles au moment de l'attaque. Il eût été complet surtout, s'il eût pu sauver la citadelle assiégée; mais déjà le 10 mai le vieux fort de Pylos, assailli par terre et par mer, avait capitulé. Grossie de tous les fuyards échappés au massacre de Sphactérie, la garnison qui occupait ces ruines se composait de 786 hommes. Elle obtint de s'éloigner aussitôt qu'elle eut mis bas les armes. Pour la première fois, le vainqueur se montrait fidèle à sa parole. Cette politique habile ne devait pas tarder à porter ses fruits. Les soldats rouméliotes qui défendaient la citadelle de Navarin, informés du traitement favorable accordé à leurs compagnons, cessèrent de res-

ter sourds aux propositions d'Ibrahim. En vain Iatrakos de Misistra et George Mavromichali insistèrent-ils pour qu'on prolongeât la résistance. 56 canons ou mortiers bombardaient la place; l'eau était sur le point de manquer. Il parut prudent de ne pas s'exposer à lasser la clémence d'Ibrahim. C'est ainsi qu'après sept jours de pourparlers le général égyptien entra enfin en possession d'une place qui lui assurait plus qu'une base d'opérations pour son armée, car elle lui donnait en même temps un abri indispensable pour sa flotte. Impatient de saisir ce gage d'une campagne désormais facile, Ibrahim souscrivit à toutes les exigences, à tous les caprices même des assiégés. La garnison de Navarin voulut être transportée à Calamata sur des bâtimens neutres; Ibrahim la fit embarquer à bord des navires de commerce autrichiens qu'il avait nolisés.

Les Grecs n'étaient encore rassurés qu'à demi, car il leur faudrait traverser les lignes de la flotte égyptienne. Ibrahim leur donna pour escorte une goëlette française, l'*Amaranthe*, et une autre goëlette de guerre portant le pavillon de l'empereur d'Autriche. S'il garda prisonniers Iatrakos et Mavromichali, ce fut pour les échanger contre deux pachas que les Grecs avaient refusé de comprendre en 1822 dans la capitulation de Nauplie; ce fut peut-être aussi avec le secret espoir de séduire ces vaillans captifs. Ibrahim ne se décida pas dès le premier jour à faire en Morée la guerre d'extermination qui allait révolter l'Europe; il ne s'y résolut que contraint en quelque sorte par l'invincible éloignement des Grecs. Il sentait l'attention du monde dirigée vers le Péloponèse, et craignait beaucoup plus qu'on n'eût pu l'attendre d'un Turc d'ameuter contre lui cette redoutable force de l'opinion dont maint symptôme lui avait déjà révélé la puissance. « Méhémet-Ali, écrivait le comte de Guilleminot, parle beaucoup d'humanité, et ne cesse de vanter les sentimens de son fils. Il répond de la discipline de ses troupes. Les ministres européens à Péra n'ont qu'une chose à faire suivant lui : obtenir que la Porte rappelle à Constantinople le capitan-pacha, et ne souffre pas que les Albanais de Reschid pénètrent jamais en Morée. »

Les armées s'usent vite en campagne. Ibrahim n'eût pas tardé à voir se fondre celle qu'il avait amenée au prix de tant de sacrifices et de persévérance à Modon, si le vice-roi n'eût pris soin de faire passer incessamment d'Égypte en Candie des renforts. Navarin s'était à peine rendu à Ibrahim que la flotte égyptienne repartait pour le port de la Sude. A la même époque, le même jour, Khosrew-Pacha quittait les Dardanelles. Les Grecs couraient le risque d'être pris entre deux feux. Ils partagèrent leurs forces navales en deux divisions. Miaulis, avec trente-quatre bricks, s'établit en croisière

sous le cap Matapan. Le 26 mai, il rencontrait sur ce point cinquante voiles égyptiennes qui se dirigeaient vers la Sude; quelque persévérance qu'il mît à les suivre, il ne trouva pas une seule fois, pendant cette traversée, l'occasion de les attaquer. Sachtouris fut plus heureux; le 28 mai, il vit venir à lui l'escadre ottomane, qui escortait le matériel de siége destiné à l'armée que commandait Reschid dans la Grèce occidentale. Sortie des Dardanelles un vendredi, la flotte turque fut attaquée dès le samedi matin entre Ténédos et Lemnos. Les deux escadres restèrent ainsi en présence pendant plusieurs jours, et chaque jour fut marqué par un nouveau combat. Aucun résultat décisif n'avait été obtenu dans ces diverses rencontres. Au passage du canal qui sépare l'Eubée de l'île d'Andros, les Grecs lancèrent sur la frégate de Khosrew-Pacha trois brûlots. La frégate amirale, avec ses 800 hommes, fut consumée en quelques instans : elle portait le trésor de la flotte, mais le rusé capitan-pacha ne s'y trouvait plus; il avait changé de navire dès qu'il avait été au large des Dardanelles, c'est-à-dire hors de portée de l'actif espionnage des Grecs. Deux corvettes furent également détruites par les brûlots de l'amiral Sachtouris; trente bâtimens de transport et une grande quantité de canons de bronze tombèrent au pouvoir de ses bricks de guerre.

Le convoi turc s'était dispersé; quelques bâtimens cherchèrent un refuge dans le golfe de Volo, d'autres dans le canal de Négrepont. Le capitan-pacha poursuivit sa route vers la Sude. Le 22 juin, le commandant de la canonnière l'*Alsacienne* jetait l'ancre dans ce port au milieu de deux cents voiles. Le 24 au matin, le commandant de la corvette la *Diane* prolongeait devant la Canée la queue de cette immense armée, sortie la nuit précédente de la Sude et se dirigeant à l'aide d'une faible brise vers les côtes du Péloponèse. « Les Grecs n'étaient pas en vue. » Les renforts destinés à l'armée d'Ibrahim, conduits par Hussein-Bey et escortés par toute la flotte du capitan-pacha, ne furent en effet rencontrés par Miaulis que le 28 juin dans le voisinage de Cerigo. Une tempête avait éloigné les Grecs des côtes de Candie, le calme paralysa leurs mouvemens quand ils voulurent faire agir leurs brûlots.

Le capitan-pacha louvoyait entre Cerigo et Cerigotte avec un léger vent de sud. Les Grecs se présentèrent ayant le vent pour eux. Formés en deux colonnes, leurs soixante-trois bâtimens, quand ils approchèrent de l'ennemi, se déployèrent sur une seule ligne de bataille. La goëlette de Tombazis marchait en tête. La division légère des Ottomans, commandée par le capitan-bey et forte de dix-neuf bricks ou corvettes, engagea la première le combat; mais bientôt le capitan-bey se replia sur la ligne des frégates. Ces dix

frégates, nous apprend un officier autrichien, le major Bandiera, composaient une ligne de bataille bien ordonnée qui gêna considérablement l'action des Grecs. Cinq bricks et deux brûlots réussirent cependant à tourner cet obstacle. Ils se portèrent à la rencontre d'un brick turc; le Turc se défendit avec le plus grand courage et donna aux autres bâtimens le temps de venir à son aide. La canonnade dura ainsi vivement soutenue pendant une heure entière; au bout de ce temps, s'il faut en croire le major autrichien, « les Grecs virèrent de bord dans un désordre extrême et cherchèrent à s'éloigner du combat. » Le 5 juillet, le convoi égyptien et les deux flottes qui l'avaient escorté mouillaient en sûreté dans le port de Navarin; c'était le quatrième convoi qui apportait des troupes et des munitions en Morée. Les brûlots, — la question ne faisait plus malheureusement l'objet d'un doute, — n'avaient pas la puissance d'arrêter la masse d'une flotte. Cette triste découverte ne pouvait manquer de porter le découragement dans bien des cœurs; ce qui était plus inquiétant encore, c'est que les Turcs semblaient enfin avoir trouvé un homme. « Tout ici, écrivait le capitaine de Rigny, tient à Ibrahim; sa mort serait le plus grand succès que les Grecs pussent espérer, — et il s'expose bien témérairement, » ajoutait le commandant de la *Sirène*. Ibrahim s'exposait en effet avec une légèreté ou une intrépidité sans exemple; mais le ciel vérifiait pour lui le fameux proverbe arabe : « il n'y a que la fatalité qui tue. »

Maître de Navarin, Ibrahim n'avait plus qu'à s'avancer dans l'intérieur du pays. Tout fuyait devant ses troupes; sur aucun point, il ne rencontrait de résistance. Les Moréotes demandaient à grands cris Colocotroni; on fit venir Colocotroni d'Hydra. Une proclamation du gouvernement, en mettant ce chef populaire à la tête des troupes, appela tous les Grecs aux armes. Des sermens d'union, des promesses d'oubli furent échangés; ces vaines cérémonies n'étouffèrent pas les germes des anciennes discordes.

Campé le 20 juin à Nisi, dans la plaine qu'arrose le Pamisus, Ibrahim arriva le 26 à Argos, après avoir franchi les défilés de Scala, Leondari, Tripolitza, le col du mont Parthenis. Forcés sur tous les points qu'ils tentaient de défendre, les Grecs se retiraient en brûlant les récoltes; la terreur était à Nauplie. Une attaque infructueuse que fit un détachement d'Ibrahim sur les moulins de Lerne rendit quelque courage aux Grecs. On s'efforça de grossir le résultat de cette insignifiante affaire; on porta la perte des Égyptiens à quelques centaines de morts, quoiqu'en réalité ils n'eussent perdu que deux hommes. Le surlendemain, Ibrahim, pressé par le manque de vivres et ne voyant point paraître sa flotte, rétrogradait sur Tripolitza, ou, pour mieux dire, sur ses ma-

gasins. A la vue de son dernier bataillon battant en retraite, un *Te Deum* fut chanté à Nauplie. Les Grecs se promirent que Colocotroni lui fermerait les défilés : cet invincible Ibrahim aurait, disaient-ils, le sort de Dramali-Pacha; mais on avait laissé au général égyptien deux jours d'avance, et pendant qu'on parlait de faire marcher des troupes à sa suite on apprenait que, malgré Colocotroni et le grand défilé, il avait une seconde fois occupé le plateau de Tripolitza. Les Grecs avaient perdu l'espoir de pouvoir résister en plaine aux Arabes; ils se voyaient également incapables de les arrêter dans les montagnes. Pendant ce temps, 20,000 Turcs échelonnaient leurs postes sur le bord septentrional du golfe de Lépante, de la baie de Salone aux portes de Missolonghi.

Ainsi au 1er juillet 1825, bien qu'une somme de 40,000 livres sterling eût été livrée au gouvernement grec pour favoriser ses armemens, bien que les Hydriotes eussent continué à infliger de nombreux et sanglans échecs aux flottes ottomanes, la Morée était envahie, Candie appartenait en totalité aux Turcs, et sur le continent il ne restait à l'insurrection, dans la Grèce occidentale que Missolonghi étroitement resserré, dans la Grèce orientale que la citadelle d'Athènes. Les capitaines les plus renommés s'efforçaient en vain de reconstituer leurs anciennes bandes. Ils réussissaient à peine à rassembler quelques milliers d'hommes qui ne tenaient nulle part et se dispersaient au bout de quelques jours.

« On se ferait cependant, écrivait le commandant de la *Sirène*, une fausse idée de la situation, si l'on croyait que, plus accablés encore, les Grecs en viendraient à une transaction volontaire avec les Turcs. A travers tant de vicissitudes et, il faut le dire, tant de barbaries réciproques, le pays se détruit, la population peut disparaître. Jamais les Turcs et les Grecs ne vivront ensemble. Ibrahim est maître de l'Arcadie, de la Messénie; il est venu par Tripolitza jusqu'à Argos. Les villages qu'il n'a pas pillés et brûlés l'ont été par les Grecs; pas un ne s'est soumis. Tout a fui, et si dans la marche rapide de sa cavalerie Ibrahim a pu envelopper quelques familles arcadiennes, ces familles ont été atteintes dans leur fuite. Nulle part le vainqueur n'a trouvé une maison habitée ou une main suppliante. » Tel fut le caractère de cette lutte mémorable. L'obstination du vaincu triompha de l'habileté, du courage, des ressources sans cesse renouvelées du conquérant. Elle triompha aussi des hésitations de l'Europe, car l'Europe pouvait bien désirer que la Grèce fût soumise; il lui était interdit de laisser tout un peuple chrétien mourir.

E. Jurien de La Gravière.

CE QUE FEMME PEUT

RÉCIT DE MŒURS MEXICAINES.

I.

..... Un éclair plus vif, plus lumineux, plus intense que tous ceux qui l'avaient précédé, dissipa soudain les ténèbres. Je baissai la tête et fermai involontairement les yeux, tandis que les huit mules du relais se cabraient à la fois. Une d'elles, plus nerveuse que ses compagnes, poussa ce cri strident que l'approche d'un danger arrache parfois à la race chevaline, et le chien du palefrenier se mit à hurler au perdu. A ce signal lugubre, les mules, — je range sans hésiter ces êtres hybrides dans la catégorie des chevaux, — se débattirent avec furie, ébranlant le poteau auquel elles étaient attachées, achevant de s'embarrasser dans leurs traits. Deux voix impérieuses essayèrent de calmer les rétifs animaux, voix presque aussitôt couvertes par le fracas du tonnerre. Une nouvelle étincelle électrique jaillit des nuages, et la pluie, comme pressée d'en finir avec la tâche qu'elle avait à remplir dans l'ouragan, redoubla de violence et d'entrain.

— Je vous jure, docteur, me cria le maître de poste, que cette fois c'est la fin du monde.

— Non, répondis-je en me tournant vers mon interlocuteur, que l'obscurité m'empêchait d'apercevoir; si mince, si fragile que soit la surface refroidie du globe sur lequel nous nous agitons, rien de ce qui se passe en ce moment ne saurait l'endommager. Un orage est la lutte des parties constituantes de l'atmosphère, et il faut d'autres forces que celles-là pour ébranler notre vaste, mais temporaire prison. L'électricité, maître Torribio, en vertu de lois na-

turelles encore mal expliquées, met aux prises ce que vous nommez, contre tous les principes de la science, des élémens, c'est-à-dire l'eau, l'air, le feu, et...

Le tonnerre faisait un tel vacarme, et les mules occupaient si fort Torribio, qu'il ne m'entendait pas. Les éclairs se succédaient rapides, dessinant sur le ciel de grands zigzags rouges ou violets, illuminant la vaste plaine au milieu de laquelle nous attendions. Mon chapeau n'avait plus de forme appréciable; le manteau dont je m'enveloppais, imbibé comme une éponge, pesait au moins vingt livres sur mes épaules, et la route au bord de laquelle je me tenais ressemblait à un torrent.

J'observais, et je remarquai, non sans une certaine satisfaction, car le phénomène se manifeste rarement à la même heure sous ses deux formes, que les éclairs se produisaient tantôt obliquement, tantôt horizontalement. Je manquais de point de repère pour mesurer les distances parcourues par les premiers; quant aux seconds, leur longueur variait entre douze et quatorze kilomètres, attendu qu'ils illuminaient la base de la colline de l'Ermite, située à trois lieues de l'endroit où je me trouvais.

— Par l'âme de la Vierge, docteur, s'écria soudain Torribio, si vous ne nous aidez un peu, les mules détaleront dans la plaine avant que nous soyons âgés de dix minutes de plus.

— Que faut-il faire? demandai-je.

— Ramasser la lanterne et nous éclairer; à force de ruer, de tourner, de se cabrer, ces maudites bêtes ont si bien enchevêtré leurs traits que le démon lui-même a dû mettre la main à l'œuvre et serrer les nœuds.

Je ramassai la lanterne, où expirait une mince chandelle, et dont la vitre de corne absorbait les rayons au lieu de les concentrer pour les projeter. En voyant cette vague lueur s'avancer vers elles, les mules se fâchèrent pour de bon. L'orage cause à tous les êtres une agitation nerveuse aussi réelle qu'inexplicable; puis, le fait est certain, un animal mouillé, — je n'excepte pas l'homme, — est toujours un animal irrité. Au moment où je m'approchais des mules, une d'elles, d'un coup de tête, envoya rouler je ne sais où la lanterne, qui s'éteignit. La mauvaise humeur de maître Torribio devint alors manifeste; il injuria le palefrenier, les mules, me félicita ironiquement de mon adresse, et déclara ne rien comprendre à mon calme, qu'il qualifia de désespérant.

— Si vous êtes sûr, lui dis-je, que mes plaintes ou ma colère puissent interdire ou intimider l'ouragan, parlez; je suis prêt à vous obéir.

Cette réponse, qui eût dû faire rentrer en lui-même mon inter-

locuteur en lui rappelant l'inanité de l'homme devant les forces de la nature, l'exaspéra.

— De par Satan! s'écria-t-il, et aussi vrai que je me nomme Torribio, je voudrais que ce fût de la poudre qui tombât au lieu d'eau, puis que la foudre vînt se promener délicatement sur cette rosée; vous verriez alors, docteur, un éclair plus brillant et plus long qu'aucun de ceux que vous prétendez avoir mesurés ce soir.

Il m'eût été facile de démontrer à Torribio l'absurdité de son vœu, dont la réalisation lui eût été du reste aussi fatale qu'à moi; mais toute discussion sérieuse était inutile avec un homme qui considérait l'eau comme un élément: je secouai la tête et gardai le silence.

Le *rancho* de Torribio, cultivateur et maître de poste des Trois-Chênes, était situé à plus d'une lieue en arrière de l'endroit où nous nous trouvions. Chaque jour, à quatre heures du soir, il envoyait sur la route les huit mules destinées au relais de la diligence qui fait le service entre Mexico et Vera-Cruz, service remarquable par sa régularité. Ce jour-là, bien qu'il fût près de neuf heures, le lourd véhicule ne paraissait pas.

Afin de justifier la mauvaise humeur de Torribio, je dois dire qu'il était père depuis l'avant-veille et père pour la première fois. Il m'avait appelé par prudence, tout s'était passé selon les règles; la mère et l'enfant se portaient bien. C'était contre mon gré que le brave maître de poste avait voulu me reconduire et amener lui-même les mules. Il croyait à une promenade; mais, à peine en route, nous avions été assaillis par un ouragan dont le souvenir est resté dans la mémoire de tous les habitans de la vallée d'Orizava. Un toit de feuilles, soutenu par quatre poteaux et qui servait à garantir les mules des rayons du soleil, céda aux premières rafales. Cet accident nous laissa sans abri. Or, tandis que nous piétinions dans la boue, que nous recevions la pluie, que les mules, lasses d'attendre et affolées par le bruit du tonnerre, devenaient intraitables, on dansait et l'on buvait dans le rancho de Torribio, dont le fils avait été baptisé le matin.

L'ouragan suivait sa marche régulière, et, parti de l'Océan-Atlantique, se dirigeait vers le Pacifique. Peu à peu les éclairs perdirent de leur puissance, la pluie tomba plus régulièrement, et les rafales devinrent plus rares. Nous nous tenions naïvement entre les quatre poteaux dont le toit eût dû nous abriter, lorsqu'en suivant du regard la marche d'une étincelle électrique j'aperçus au loin la diligence. Cinq minutes plus tard, l'attelage fumant, exténué, s'arrêtait devant nous. Sur l'impériale de la lourde machine, deux voyageurs enveloppés de couvertures, et qui grelottaient, — sur le siége, vêtu

de gros gants et d'un caleçon de bain, le cocher, puis, sans autre costume que son chapeau de paille de palmier, le *zagal* à la peau bronzée, qui fut bien vite à terre.

— Quatre heures de retard, Juan, criai-je à l'automédon; que vous est-il donc arrivé?

— Il m'est arrivé que je porte double charge, que les torrens sont débordés, que les mules ont vingt fois refusé de marcher, et que le diable, qui mène toute cette affaire, devrait coucher proprement la diligence sur le dos des curieux. — Juan, toujours si joyeux, me parlait en ce moment d'un ton rogue, qui justifiait ma remarque sur l'humeur des animaux mouillés.

— Bah! lui criai-je de nouveau, avant trois heures nous serons à Orizava, et un bon verre d'anisette, — je connaissais le faible de mon interlocuteur, — vous séchera de la tête aux pieds.

— Sur mon salut, docteur, est-ce vous? s'écria le cocher, qui se pencha en portant la main à son chapeau, dont il ne réussit à relever que le bord.

— Moi-même, mon digne ami.

— Alors excusez ma réponse, je ne vous avais pas reconnu par ce temps d'hérétiques.

Il est toujours instructif d'approfondir les locutions populaires, et je me demandais ce que Juan pouvait bien entendre par un temps d'hérétiques, lorsque Torribio me posa la main sur l'épaule.

— Vous m'excuserez aussi, je l'espère, docteur, me dit-il; mais par ce temps d'hérétiques, comme l'a si bien nommé Juan, il est permis à un bon chrétien d'avoir des mouvemens d'impatience. J'ai oublié que c'est pour moi, ou plutôt pour ma femme, que vous avez reçu, quatre heures durant, la pluie sur le dos.

— N'en parlons plus, mon brave Torribio; mais qu'ont à voir, je vous prie, les hérétiques avec le tonnerre et les éclairs?

— En voiture, docteur! me cria Juan; je me refroidis.

Les mules renâclaient, je montai dans la diligence, et la portière se fermait à peine qu'un choc subit me renversait; l'attelage partait au galop.

Je ne sais pas de démonstration plus convaincante de la solidité du corps humain qu'un voyage en diligence sur une grande route mexicaine. La voiture, lancée à toute volée parmi des fondrières, monte, descend, s'incline à droite, retombe à gauche, s'arrête brusquement, repart plus brusquement encore, et le patient, le voyageur, veux-je dire, qui ne peut prévoir aucune de ces fluctuations, subit comme la terre un double mouvement qui place successivement toutes les parties de son être en contact avec les saillies de la boîte dans laquelle il est enfermé. On arrive néanmoins, meurtri,

endolori, courbatu, c'est incontestable, mais vivant. Les rats, renommés avec raison pour l'intensité de vie de leur système nerveux, ne résistent guère qu'une minute à ce régime; j'en appelle à tous ceux qui ont secoué ou vu secouer une ratière.

Lorsque j'eus réussi à m'asseoir, à saisir une courroie, à me caler dans un coin, je commençai à respirer. Je me croyais seul; mais un mouvement dans le coin opposé au mien, puis la lueur d'un cigare à ma gauche m'apprirent que j'avais deux compagnons. Nous disposions, à nous trois, d'un espace ménagé pour douze personnes, je m'étendis à mon aise. Je regardai par la portière : rien que l'ombre; sur la route, que les mules suivaient par instinct, la diligence bondissait avec des allures qui, aux yeux d'un spectateur placé dans la plaine, devaient la faire ressembler à ces chaloupes que les vagues houleuses ballottent en tout sens.

— Savez-vous, señor, me demanda une voix dont l'accent étranger me frappa, à quelle distance nous sommes d'Orizava?

— A douze lieues environ, répondis-je.

— La route est-elle sûre?

— Elle l'a toujours été, du moins dans la vallée que nous allons atteindre.

— Pour l'amour de Dieu, señor, dit le fumeur, ayez pitié d'une femme, et, quoi qu'il arrive, laissez vos armes en repos.

Je m'étais peu à peu accoutumé à l'obscurité, et, en cherchant à découvrir la femme dont il venait d'être question, je m'aperçus qu'il s'agissait du fumeur lui-même.

— Quel que soit mon désir de vous être agréable, señora, répliqua sèchement l'étranger, je ne me laisserai certes pas dévaliser sans mot dire par vos compatriotes.

Je rassurai la fumeuse, dont l'accent et le cigare venaient en droite ligne des environs de Tampico; depuis que j'habitais le Mexique, jamais la diligence n'avait été dévalisée en-deçà des *Cumbrès;* d'ailleurs l'orage et le retard dont il était cause achevaient de nous mettre à l'abri de tout accident de cette nature.

A Técamaluca, nous relayâmes pour la dernière fois, et, la route devenant plus unie, nous partîmes, entraînés cette fois par huit chevaux. La pluie avait cessé, le ciel restait couvert, jamais l'obscurité n'avait été plus profonde. Secoué par les cahots de la diligence, assourdi par le bruit des roues, je laissais flotter mon esprit. Trois semaines auparavant, j'avais expédié à l'Académie des Sciences de Paris mon *Essai sur les causes des tremblemens de terre,* et il me tardait de me remettre à l'œuvre. Devais-je, comme nouveau sujet d'étude, choisir la chenille du caféier, ou m'occuper de l'anatomie de la sangsue des lacs? Ces deux sujets, si attrayans

qu'ils soient, m'attiraient moins cependant que la grande calomniée de l'histoire naturelle, l'araignée aviculaire ou « mangeuse d'oiseaux. » L'heure me semblait venue de révéler enfin les mille et une particularités qui rendent cet être intéressant, de faire justice des contes absurdes qui le présentent comme un hideux buveur de sang. Certes à l'occasion l'araignée aviculaire se nourrit d'oiseaux et s'attaque aux petits nouvellement éclos du colibri, mais c'est pour nourrir ses propres enfans qu'elle en vient à cette extrémité. Quant aux jeunes *mygales*, — nom que les savans donnent à l'araignée aviculaire, — à défaut d'ailes, de plumes brillantes, ou de voix harmonieuses, elles ont un instinct qui frise l'intelligence, et, toutes proportions gardées, quelques-unes des qualités du chien avec plus de dignité.

Ce fut au sommet du Borrego, sous une pierre que je soulevai par hasard, que je trouvai la première araignée aviculaire qu'il m'ait été donné d'étudier. L'arachnide, brusquement troublé dans sa solitude, ne tenta pas de fuir, il redressa les crochets dont sa bouche est armée, tandis que ses huit yeux noirs, ronds, saillans, m'observaient; de la grosseur d'un moineau, fièrement campé sur ses dix pattes...

On criait sur la route. J'entendis Juan répondre avec colère et faire claquer son fouet. La diligence redoubla de vitesse, un coup de feu retentit. Nous n'avançâmes plus que par soubresauts; les chevaux hennissaient, le zagal criait pour les calmer. Je crus à un trait brisé, et je me penchai à la portière.

— Es-tu las de vivre? dit une voix qui s'adressait à Juan. Ne m'as-tu pas entendu? je t'ai ordonné d'arrêter.

— Je ne vous savais pas mon maître, grommela Juan; à qui en voulez-vous?

— Aux onces d'or que tu rapportes, mon camarade. Combien mènes-tu de voyageurs?

— Cinq.

— Armés?

— Ceux de l'impériale, non; les autres, oui.

L'interlocuteur de Juan était à cheval, je le vis vaguement se rapprocher de la lisière du fourré que nous traversions et tenir sa monture en mouvement pour éviter une balle.

— Holà! vous autres, cria-t-il, pied à terre, et que l'on se couche au bord du chemin!

Je connaissais cette manœuvre, et, tout stupéfait d'être attaqué aux portes d'Orizava, je descendis machinalement sur la route.

— A terre! me cria une autre voix.

Je m'assis, et bien m'en prit; une flamme passa devant mes yeux,

mon compagnon de route venait de tirer. Plusieurs décharges répondirent; par trois fois les balles du voyageur sifflèrent à mes oreilles, et je me décidai à suivre le conseil qui m'avait été donné d'abord, c'est-à-dire à m'allonger sur le sol. Bientôt les bandits furent seuls à tirer; voyant qu'on ne ripostait plus, un d'eux ordonna au zagal, qui maintenait les chevaux, de s'approcher de la diligence.

— Le chrétien est mort, dit l'Indien; il est là couché en travers et ne bouge plus.

— Que son sang retombe sur sa tête, s'écria un des bandits; Dieu m'est témoin que je n'en voulais à la vie de personne.

— Faut-il fouiller les voyageurs? demanda le zagal en s'arrêtant près de moi.

— Non, sur ton âme! répliqua le bandit; nous ne sommes pas des mendians.

Je m'étais assis, l'obscurité ne me permettait de rien distinguer. Les lanternes de la voiture n'éclairaient que l'attelage; un de nos chevaux était tué, et ses compagnons, les oreilles dressées, le flairaient avec inquiétude. Quatre sacs passèrent du coffre de la voiture sur le bât d'une mule; j'entendis galoper à droite et à gauche de la route; puis le silence nous apprit que nous étions seuls.

— Êtes-vous entier, docteur? me cria Juan.

— Oui, répondis-je, et vous?

— Je ne me porte pas mal; mais que pensez-vous de cette fin d'orage?

— Occupons-nous de vos voyageurs, dis-je au cocher, je crains vraiment qu'il ne leur soit arrivé malheur.

Le zagal alluma une des torches de résine dont le coffre des diligences mexicaines est toujours pourvu, et je me rapprochai de la voiture. Un homme aux membres robustes, au visage encadré d'une épaisse barbe noire, était couché en travers des banquettes. Atteint d'une balle au front, il pressait encore son arme inutile; je ne pus que constater sa mort. Les deux hommes placés sur l'impériale, mouillés, engourdis par le froid et un peu par la peur, descendirent à grand'peine de leur siége aérien. C'étaient deux Napolitains, domestiques du défunt, que j'appris être un ancien officier piémontais, le comte Allegrini. La fumeuse n'était par bonheur qu'évanouie; elle revint à elle, et ralluma aussitôt son cigare; c'était une mulâtresse.

Les deux Napolitains, ahuris, hébétés, nous regardaient avec terreur, et ne semblaient pas éloignés de croire que nous étions les assassins de leur maître. Je les fis monter dans la diligence pour soutenir le corps du malheureux officier.

— Avez-vous reconnu quelqu'un, docteur? me demanda Juan, que j'aidais à remettre ses chevaux en ligne.

— L'homme qui m'a parlé portait un masque; sa voix ne m'est pas inconnue. Combien étaient-ils?

— Cinq.

— Trois, dit le zagal.

— Je n'en ai vu que deux pour ma part, repris-je; à leur façon d'agir, j'ai cru reconnaître des novices.

— Et vous ne vous trompez pas, docteur; de jour et sur cette route, j'aurais lancé mes chevaux et mis les leurs sur les dents.

— L'argent qu'ils ont pris appartenait-il à l'officier?

— Non; ce sont des onces d'or que j'apportais de Puebla au banquier Lopez. Cet Italien, habile tireur, avait dans l'idée de se défendre; mais voyez-vous, docteur, le métier de brave est dangereux, et tôt ou tard on reste sur le terrain.

Juan était philosophe, puis, il faut bien le dire, depuis dix ans qu'il conduisait la diligence, il se voyait arrêté pour la millième fois peut-être, et jugeait l'affaire en connaisseur.

Le cheval tué traîné sur le bord de la route, les harnais rattachés et remis en ordre, Juan remonta sur son siége, et je repris ma place dans la diligence. La fumeuse récitait des prières, et elle me remercia en termes chaleureux de l'avoir sauvée d'un outrage auquel elle n'eût pas survécu. Je ne savais ce qu'elle voulait dire, et j'attribuai aux hallucinations de la syncope le rôle chevaleresque qu'elle me prêtait.

Le ciel, enfin dégagé de nuages, éclairait la cime des montagnes de la pâle lueur de ses étoiles. Aux fureurs de l'ouragan succédait peu à peu un calme solennel. Le pauvre Piémontais, dont je voyais le corps inerte ballotter entre ses deux serviteurs, venait véritablement d'échouer au port, car j'avais dit vrai : depuis plus de vingt ans, la diligence n'avait pas été attaquée en-deçà de Técamaluca. En pénétrant dans la ville, je songeai avec tristesse qu'une mère, une sœur, une épouse, un enfant, attendraient désormais en vain cet être cher, qui ne devait même plus revoir son pays, et qu'on allait ensevelir obscurément. Ramené ainsi à l'araignée aviculaire, qui durant ses expéditions nocturnes sème souvent la désolation dans les nids, je résolus de mettre de côté la sangsue des lacs pour me consacrer tout entier à la famille des arachnides ou scorpions.

II.

Je ne fis pas une seule visite le lendemain sans me voir obligé de raconter dans tous ses détails le vol de la diligence et surtout la

catastrophe qui en était résultée. Plus d'une de mes clientes m'envoya chercher sous prétexte de migraine; mais, à en juger par la multiplicité de leurs questions, aucune d'elles ne souffrait de la langue. Elles voulaient savoir de quelle façon je m'y étais pris pour sauver doña Pétronila et lui épargner « le dernier outrage. » N'osant aborder de front ce sujet, ces dames m'y amenaient par des détours, par des périphrases d'une merveilleuse délicatesse. Lorsque j'affirmais que ma compagne de voyage n'avait éprouvé aucun désagrément, on m'accablait de complimens sur ma discrétion, sur mon courage, sur ma modestie, éloges qui cachaient un peu de dépit. J'eus beau nier; aujourd'hui encore je passe aux yeux de certaines personnes pour avoir héroïquement défendu la vertu de doña Pétronila, vertu qui avait depuis longtemps l'âge où les vertus ne sont plus attaquées.

La mort du comte Allegrini consterna la ville, qui tenait à sa bonne renommée. Le Piémontais, touriste intrépide, regagnait son pays après avoir fait le tour du monde. La somme volée, bien que considérable, ne jouait qu'un rôle secondaire dans les préoccupations publiques, elle n'était qu'une goutte d'eau pour le vieux Lopez, qui néanmoins s'affecta sérieusement de cette perte. Lui aussi réclama mes soins; mais, sans se mettre en peine de doña Pétronila, il m'interrogea sur les allures des bandits, qui forcément devaient habiter Orizava. C'était pour mener à bien une hardie spéculation sur les tabacs que le vieil Espagnol avait demandé cet or à ses correspondans de Puebla; c'était à l'improviste qu'il leur avait donné l'ordre de le lui expédier par la diligence. Les bandits paraissaient avoir agi en gens parfaitement renseignés, point qui me semblait à moi-même indiscutable.

— Je sais, docteur, me dit le banquier, que vous n'êtes pas homme à trahir les secrets dont votre profession vous rend souvent le dépositaire; faites-moi ravoir, ne fût-ce que les deux tiers de la somme que je viens de perdre, et je vous donne ma parole de ne pas rechercher le coupable.

J'eus peine à convaincre mon interlocuteur que je n'avais reconnu personne. Lorsque, fatigué de cet entretien, je proposai à mon client de lui tâter le pouls et de voir sa langue, il me déclara que ma présence avait suffi pour dissiper le malaise qu'il ressentait, et je pris congé de lui.

Je remontais vers le faubourg de Pichocalco, lorsqu'une métisse poblanaise, reconnaissable à sa jupe courte, à son jupon brodé et dentelé, à la façon dont elle se drapait dans son écharpe nationale, m'accosta.

— Je vous cherche depuis ce matin, señor, me dit la belle fille; Ambrosio a besoin des soins de votre grâce.

— Quel Ambrosio? demandai-je.

— Ambrosio Téjéda; il dit que vous le connaissez bien.

— Et il a raison. Est-il donc malade?

— Non; il est blessé.

— Tiens, tiens! m'écriai-je involontairement.

La métisse, sans s'inquiéter de mon exclamation, marcha rapidement devant moi, faisant coquettement onduler sa jupe, qui laissait voir sa jambe fine et ses pieds chaussés de souliers de satin.

Ambrosio Téjéda était ce que l'on nomme au Mexique un « homme de cheval, » ce qui signifie, selon l'occasion, un dompteur, un chef de guérilla, un guide ou un voleur de grand chemin. Ambrosio n'opérait jamais dans son district natal, où il était très aimé et très considéré. C'était un ami sûr, loyal, généreux, brave. Sachant à peine lire, il n'avait pas sur l'honneur les idées qui ont cours en Europe; mais sa parole valait un serment. Les peccadilles que l'on pouvait lui reprocher, il les avait toujours commises loin d'Orizava. — Un homme bien élevé, m'avait-il dit une fois en faisant un geste qui prouvait son dédain pour les mouchoirs, ne salit jamais son nid, docteur. — C'était chez lui une idée arrêtée; mais deux mille onces d'or peuvent modifier les scrupules d'une conscience humaine, même mexicaine.

Je trouvai Ambrosio étendu sur un lit de sangle; il avait une balle logée dans la cuisse, à fleur de peau. Je le pansai, intelligemment secondé par la métisse, qui, s'étant débarrassée de son écharpe, pressait de temps à autre la tête du blessé contre sa poitrine. Ambrosio, comme tous les hommes de sa profession, avait constamment pour compagne une de ces jolies filles, qui semblent avoir un goût inné pour les coureurs d'aventures.

— Voilà qui est fait, dis-je après avoir fixé la dernière bande; maintenant du repos, un peu de diète, et avant huit jours vous serez debout.

— Marchera-t-il sans boiter, docteur? me demanda la jeune femme avec anxiété.

— Oui certes, ma belle enfant; mais, sans indiscrétion, comment a-t-il attrapé ce coup de feu?

— En laissant sottement choir ma carabine, répondit le blessé, qui me désigna l'arme du regard; Léoncia ne vous l'a donc pas dit?

— Est-ce sur la route de Técamaluca? demandai-je en souriant.

— Non, répondit Ambrosio, foi d'honnête homme! Si ce que l'on raconte est vrai, il s'est donné là un joli coup de filet. Deux mille onces d'or, de ma vie je n'ai trouvé pareille aubaine!

— Le juge des affaires criminelles est curieux, repris-je; il voudra probablement connaître votre avis, et la blessure qui vous tient au lit va singulièrement l'intriguer.

— N'en faites pas mystère, docteur, j'ai des témoins de mon accident. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis; si j'avais su que la diligence apportait deux mille onces d'or, je serais peut-être allé à sa rencontre, et les compères de Técamaluca eussent trouvé les oiseaux dénichés, — sans compter, docteur, que j'aurais une blessure de moins...

— Ou de plus, répliquai-je, car un des voyageurs s'est défendu.

— Je vous l'ai souvent dit et vous le répéterai sans cesse, docteur, ce sera éternellement une sottise que de vouloir se défendre. Une diligence au milieu d'une route est une cible que des hommes expérimentés atteindront toujours. Dans ces bagarres, j'ai vu vingt voyageurs tués ou blessés, et n'ai jamais perdu qu'un apprenti qui, par trop de hâte, alla se faire brûler la cervelle par un de vos compatriotes.

— Allons, du repos et à demain!

— Que Dieu garde votre grâce! A propos, docteur, bien que je ne reconnaisse ni la méthode du *Huero*, ni celle du *Zopilote* dans l'affaire de Técamaluca, si vous avez à sortir de la ville, mettez une fleur de chardon rouge à votre boutonnière; il y en a sur toutes les routes.

— Une fleur de chardon rouge! me répéta la jolie Léoncia, en me reconduisant et en me montrant une de ces fleurs placée dans sa chevelure noire.

Ambrosio n'était pas homme à dissimuler avec moi; cependant sa dernière recommandation jeta des doutes dans mon esprit. En rentrant chez moi, je trouvai une assignation du juge des affaires criminelles, et je n'eus que le temps de me rendre au tribunal. Là, je rencontrai Juan, son zagal et les deux Italiens, appelés comme moi pour déposer. Nos rapports ne différaient que sur un point, celui du nombre des bandits. Juan en avait vu cinq, le zagal trois, moi deux, et les Italiens, — gens à imagination vive, — croyaient en avoir compté huit du haut de l'impériale. Le juge me fit remarquer que deux hommes ne se seraient pas risqués dans une pareille entreprise, et je lui donnai raison; mais il s'agissait de dire combien j'avais vu de bandits, et non de raisonner sur des probabilités; je maintins donc ma déclaration.

Mes compagnons d'aventure congédiés, le juge, sous forme de conversation, m'interrogea de nouveau, et la vertu de doña Pétronila reparut. Jamais je n'eusse cru qu'une vertu pût causer un tel agacement. Tout à coup le magistrat me parla d'Ambrosio, de sa blessure, et me demanda la balle que j'avais extraite de la cuisse du malheureux. Je déclarai avoir laissé entre les mains de l'intéressé le projectile dont il était question, ce qui parut contrarier

Une fois je soulevai le couvercle; une patte velue apparut aussitôt, et je m'empressai de refermer la boîte. Il y a dix ans de cela, et le corps desséché de mon ex-ennemi est là devant moi, réveillant mes souvenirs. Je songe au pauvre scarabée sacrifié à cause de moi.

— Un veilleur de nuit vient vous chercher de la part de don Manuel Mendez, señor, me dit ma gouvernante, que je croyais couchée.

Je me hâtai de prendre ma canne et mon chapeau. N'était-ce donc pas une vaine curiosité qui m'avait fait appeler dans cette maison, et avais-je manqué à mon devoir en m'occupant de l'araignée aviculaire alors qu'un de mes semblables avait besoin de mes conseils et de mon expérience? Je fus vite dehors, et, précédé du veilleur de nuit, dont la lanterne éclairait mes pas, je me dirigeai vers la demeure de mon client.

Don Manuel Mendez était un homme d'une quarantaine d'années, maigre, chétif, mais nerveux et singulièrement habile en affaires. Il appartenait à une des plus anciennes familles de la province de Vera-Cruz, et trois ans auparavant il avait épousé la belle Sélénia Argumedo, — mariage d'inclination. Doña Sélénia n'était pas aimée dans la ville, d'abord à cause de sa trop grande beauté, puis son orgueil venait en droite ligne de la vieille Castille, d'où son père, que j'avais connu, se déclarait originaire. Doña Sélénia intimidait les hommes par sa hauteur dédaigneuse; elle dépitait les femmes non-seulement par la régularité de ses traits et la grâce de son port de déesse, mais encore par ses toilettes, ses bijoux, ses chevaux, car c'était une intrépide amazone. Don Manuel ne savait rien refuser à la belle patricienne dont il était l'orgueilleux époux, et les mauvaises langues de la ville, — c'est-à-dire les femmes laides ou ayant passé la quarantaine, — prétendaient que les fantaisies coûteuses de doña Sélénia ne tarderaient guère à ruiner son mari. En général, on se portait bien dans cette maison, et je n'avais guère d'autres rapports avec les deux époux que ceux de rencontres accidentelles. Pourtant au commencement de l'année j'avais été consulté par la jeune femme, désolée de n'avoir pas d'enfans; mais, au lieu de la beauté fière, arrogante, intraitable, que chacun prétendait trouver en elle, j'avais vu une personne merveilleusement belle, gracieuse, presque timide, qui se cacha le visage en rougissant aussitôt que je parus comprendre ses secrets désirs de maternité.

On épiait mon arrivée; dès que j'atteignis la porte, les chaînes qui l'assujettissaient tombèrent avec bruit. On me fit pénétrer dans un salon orné avec un luxe et un goût rares au Mexique. Un plancher, des murs tendus d'étoffe, des lampes de prix, une étagère

garnie de vieille porcelaine de Chine, constituaient un luxe d'ameublement alors inconnu en dehors de la capitale. J'étais à peine assis que doña Sélénia parut.

Elle portait un peignoir qui laissait à découvert ses épaules et ses bras. Elle s'arrêta en me voyant, ses grands yeux noirs se fermèrent, tandis que, rejetant légèrement la tête en arrière, la jeune femme appuyait une de ses mains sur sa poitrine comme une personne qui cherche à dominer une émotion. Ses lèvres, d'un rouge vif, s'entr'ouvrirent, montrant ses dents nacrées.

— Est-ce donc vous qui êtes indisposée? lui demandai-je.

— Non, docteur, plût à Dieu que ce fût moi!

Elle se trouvait près d'un fauteuil, s'y laissa choir, et se couvrit le visage de ses mains. Les deux nattes épaisses de ses cheveux noirs à reflets bleuâtres se tordaient, s'enlaçaient comme deux longs serpens sur sa robe blanche.

— Remettez-vous, señora, lui dis-je, expliquez-moi... Voyons, les peines de l'âme tiennent de trop près à celles du corps pour que j'y sois indifférent. Qu'avez-vous? pourquoi m'avez-vous fait appeler? Où est don Manuel?

Doña Sélénia se redressa; le regard de ses yeux humides se fixa sur le mien tandis que son sein se soulevait par saccades. — Vous m'aiderez à le sauver, n'est-ce pas? me dit-elle d'une voix suppliante. Il est fou, il déraisonne, il ne faut pas l'écouter.

— S'agit-il de votre mari? Qu'a-t-il? Conduisez-moi près de lui.

Doña Sélénia se rapprocha d'un guéridon, but quelques gorgées d'eau et respira avec force. — Pardon, señor, me dit-elle de sa voix ordinaire, excusez une émotion qui prouve que les femmes sont toujours de grands enfans. C'est fini, ajouta-t-elle en passant devant moi droite et fière; suivez-moi, docteur. Mon mari a besoin de vos soins, il est blessé.

— Blessé? m'écriai-je involontairement.

Doña Sélénia se retourna, ses noirs sourcils se froncèrent, elle me regarda de nouveau avec fixité.

— Oui, blessé, répéta-t-elle. Hier, à son retour de l'hacienda, son revolver est tombé, l'arme a fait feu...

— Et la balle lui est entrée dans la cuisse?

— Non, dans le bras; mais comment savez-vous?..

— C'est là un accident si fréquent, m'empressai-je de dire, qu'il n'a rien d'imprévu pour moi. — Je songeai à Ambrosio, et je ne sais quelles sottes pensées m'assaillirent tandis que je suivais la jeune femme à travers un grand salon éclairé par une petite lampe; — au-dessous de cette lumière, l'image du saint que l'on vénérait dans la maison, et que doña Sélénia salua au passage.

— Vous voilà enfin, docteur, me dit don Manuel d'une voix dolente en me voyant entrer dans sa chambre; sans reproche, je vous attends depuis ce matin.

Le blessé, pâle et fiévreux, était étendu sur un lit de sangle.

— J'ai le bras cassé, me dit-il, car je ne puis remuer les doigts; s'il faut le couper, docteur, vous savez que j'aime mieux mourir.

— Voilà une manière de voir que ni moi ni votre femme ne saurions approuver, répondis-je. Qu'est-ce qu'un membre de moins en comparaison de la vie, et surtout de la vie heureuse? Mais n'allons pas si vite, et voyons d'abord le dégât.

Selon la coutume de ses compatriotes, don Manuel, aussitôt après son accident, s'était lié l'avant-bras de façon à interrompre la circulation du sang, et devait à cette précaution d'avoir évité les dangers d'une hémorrhagie. Il supporta avec courage le douloureux pansement que je dus lui faire subir; durant cette opération, une servante se présenta.

— N'ai-je pas défendu d'entrer ici? s'écria doña Sélénia d'une voix impérieuse; puis, après avoir causé avec la servante, elle revint s'agenouiller près du lit.

— Et c'est pour moi, c'est à cause de moi! dit-elle en étendant ses magnifiques bras sur le corps du patient, qu'elle enveloppait en même temps d'un regard attendri, passionné.

— Rassurez-vous, lui dis-je, nous en serons quittes pour quelques semaines de soins assidus.

— Vous ne me trompez pas, docteur?

— Non, sur ma foi!

D'un mouvement rapide, emporté, doña Sélénia saisit ma main et la baisa; puis, étreignant son mari contre sa poitrine, elle le recoucha doucement sur ses oreillers.

— Dors, lui dit-elle; je t'aime.

En ce moment, une plainte sourde me surprit, je me tournai vers une porte qui conduisait à la chambre de doña Sélénia. Je regardai la jeune femme d'un air interrogateur. Elle ne baissa pas les yeux; mais je crus la voir pâlir sous son teint mat. — Ma femme de chambre qui rêve sans doute! dit-elle avec effort.

Elle disparut; un nouveau gémissement, tout aussi distinct que le premier, arriva jusqu'à moi. — Sur mon salut, m'écriai-je en employant une formule familière aux Mexicains, et en me rapprochant du blessé, ce n'est pas là le cri d'une femme endormie.

Don Manuel fit un effort pour se mettre sur son séant.

— Vous êtes homme d'honneur, me dit-il.

— Ne l'écoutez pas! s'écria doña Sélénia, qui rentra soudain; par l'âme de votre mère, señor, ne l'écoutez pas! Veux-tu que je

meure? continua-t-elle en s'adressant au blessé, parle; mais je jure d'être morte avant que tu n'aies achevé.

La belle créature, droite, les narines ouvertes, l'œil étincelant, avait écarté les plis de son peignoir, et posait sur sa poitrine nue la fine pointe d'un petit poignard.

— Arrête! Arrêtez-la, docteur, s'écria don Manuel, qui se redressa; elle ferait ce qu'elle dit.

Le brusque mouvement du blessé dérangea le bandage que je venais d'ajuster, et qui se teignit de sang. A cette vue, la jeune femme jeta son arme et vint tomber aux pieds de son mari. — Pardonne-moi, cria-t-elle, c'est pour moi, c'est à cause de moi, répéta-t-elle en montrant les linges ensanglantés.

Le mal réparé, je recommandai sévèrement aux deux époux le calme le plus absolu, et doña Sélénia me conduisit jusqu'au grand salon.

— Est-ce que le maître va mourir? me demandèrent deux ou trois Indiens groupés sous la porte cochère.

— Non; il ne restera même pas manchot.

— Et l'autre?

— L'autre?..

— Bonsoir, docteur, à demain, me dit la voix de doña Sélénia, qui venait d'apparaître.

Je m'inclinai, et la lourde porte se referma.

De retour chez moi, je me plaçai en vain devant l'araignée aviculaire, je ne pus travailler. Mon attention était distraite, je voyais passer tous ces visages pâles, le comte Allegrini, Ambrosio, don Manuel, doña Sélénia, j'entendais la plainte étouffée de *l'autre*. Durant une heure, je m'obstinai à chercher l'explication des faits étranges qui depuis deux jours se passaient autour de moi. Je connaissais le scarabée : c'était le pauvre Italien, un peu aussi le banquier Lopez; mais l'araignée, qui était-elle? Est-ce que don Manuel?.. Les suppositions, à l'inconvénient d'être absurdes, joignent celui de toujours passer à côté de la vérité; aussi pris-je le parti de m'endormir.

III.

Le lendemain, au moins autant que la veille, il fut question chez mes clientes de la vertu de doña Pétronila, et je passai plus que jamais pour un Amadis. Je niais, on affirmait. La frayeur avait montré des galans dans de vulgaires détrousseurs de diligence à la respectable doña Pétronila, et, bon gré mal gré, je me voyais complice de cette hallucination. Certes à l'occasion je me serais in-

terposé tout comme un autre entre une femme et des insolens; mais les voleurs auxquels nous avions eu affaire en voulaient aux trésors de Lopez et non à ceux de doña Pétronila; ils l'avaient bien prouvé.

Ambrosio allait bien, don Manuel aussi. Durant une visite du soir, l'anxiété de doña Sélénia fut encore plus visible que la veille. A deux reprises, elle entra dans sa chambre, et, pensive, hésitante, s'arrêta sur le seuil. Au moment où elle me reconduisait, elle me saisit le bras, et je sentis sa petite main me presser sous l'empire d'une contraction nerveuse. Je venais de la rassurer sur l'état de son mari, et elle me regardait de ses grands yeux noirs, profonds, brillans, expressifs, les plus beaux que l'on pût rêver.

— Vous avez une peine, un chagrin secret, lui dis-je soudain; confiez-les-moi. Les enfans de la ville se trompent en ne me croyant occupé que de mes « bêtes, » comme ils disent; et rien de ce qui attriste mes semblables ne m'est indifférent. Je suis l'admirateur de votre sexe, qui, s'il est la moitié de l'humanité, en est certainement la meilleure. Parlez, j'écoute.

— Bonsoir, docteur, me dit froidement la jeune femme, qui recula d'un pas, à demain!

Je m'inclinai sans répondre et m'éloignai.

Ce soir-là, près de l'araignée que j'avais faite prisonnière sur le sommet du Borrego, je plaçai une de ses sœurs rencontrée sur les bords de la Rivière-Blanche. L'araignée aviculaire est philosophe, elle se loge indifféremment sous les pierres, dans le creux d'un tronc d'arbre, dans un trou de rocher. Elle ne sait ni filer, ni orner sa demeure, ni se construire un palais comme sa sœur, la mygale maçonne, qui a inventé la charnière; son humeur sauvage la porte à rechercher les endroits obscurs, humides, déserts. Afin de pouvoir décrire avec exactitude cet être particulier à l'Amérique, je rangeai devant moi les neuf individus qui ornaient mes collections, tous recueillis par moi. La plus grosse, la plus remarquable de ces araignées, — elle couvrait un espace de près de vingt centimètres de ses pattes étendues, — avait été ma favorite. L'ayant capturée vivante, à l'aide de la ruse et non de la force, j'avais, durant trois mois, étudié ses mœurs, pourvu à ses besoins, nettoyé moi-même la cage que je lui avais assignée pour demeure. Dans ce court espace de temps, qui suffit à peine à un enfant bien doué pour connaître les lettres de l'alphabet, Isaure, — je lui avais donné ce nom à cause de son amour pour la solitude, Isaure, Yseult, seule, — avait appris à me distinguer, et à venir chercher entre mes doigts la proie que j'offrais à son insatiable appétit.

A première vue, les araignées aviculaires semblent hideuses, et je comprends l'horreur qu'elles inspirent aux femmes, êtres chez

lesquels l'élégance et l'amour du beau sont innés. Isaure, en dépit de ses mouvemens rapides, de son intelligence, de sa gentillesse, ne manquait jamais d'arracher un petit cri d'effroi à mes visiteuses, surprises de sa taille et alarmées par la vue de ses crochets. Après ce premier mouvement, que je n'essayais jamais de combattre, j'armais d'une loupe les mains des curieuses, qui bientôt s'extasiaient. Il y avait tant d'expression dans les huit yeux d'Isaure, le fin duvet dont son abdomen était garni surpassait si bien en finesse, en luisant, le plus beau velours qu'ait jamais fabriqué la ville d'Utrecht, qu'il fallait bien admirer.

Pauvre Isaure! elle se plaisait à l'ombre, à l'humidité, et ne redoutait que les rayons du soleil. La nuit, j'accrochais sa cage à la place de celle de ma perruche; le jour, je la cachais dans le coin le plus obscur de mon cabinet, derrière une armoire. Les temps pluvieux la ravissaient, et cependant elle avait peur de l'eau. Un matin, j'étais absent, on oublia de la rentrer, et, baignée de rayons, la malheureuse chercha en vain un abri contre la lumière dans sa prison à claire-voie. Lorsque je m'aperçus de sa position critique, ses dix pattes étaient repliées sous son corps, et ses beaux yeux si vifs, si noirs, si luisans, semblaient ternis. Tous mes soins furent inutiles, elle expira dans la nuit. D'où vient que je ne puis contempler sans émotion son corps, raide, immobile, sur le liége où je l'ai disposé avec toutes les apparences de la vie? Ce pauvre être m'a aimé, s'est promené sur ma main, qui lui donnait la pâture, sans jamais songer à employer contre moi les armes venimeuses dont il était pourvu; les envieux, les jaloux, les méchans, n'ont pas de ces générosités.

Je me couchai tard, mais tout heureux. J'avais enfin commencé mon mémoire, et la première description exacte de l'araignée aviculaire était ébauchée. Isaure, remarquable par son port, par la finesse de sa taille, par ses proportions élégantes, par la délicatesse du brun duvet dont son abdomen était couvert, m'avait servi de type. J'avais minutieusement décrit son céphalothorax, sa bouche, — instrument compliqué, — ses dix pattes composées chacune de cinq articulations. Certes doña Sélénia était belle; cependant, vue au microscope, les différentes parties de sa personne eussent peut-être perdu de leur harmonie, de leur éclat, de leur délicatesse. Je n'irai pas jusqu'à dire que les yeux d'Isaure surpassaient en expression ceux de la jeune femme de don Manuel; mais enfin celle-ci n'en possédait que deux, tandis qu'Isaure en possédait huit : la galanterie me défend d'insister.

Cinq jours après les événemens de Técamaluca, je fus surpris de trouver la porte d'Ambrosio gardée par un alguazil. On ne me

laissa pénétrer jusqu'à mon malade que lorsque j'eus décliné mon nom. Léoncia était près de lui.

— Me voilà gardé à vue, docteur, me dit le patient, qui sourit; je viens de recevoir la visite du juge, du greffier, de leurs secrétaires. Ils veulent à toute force que je sois pour quelque chose dans l'attaque de la diligence, et leur interrogatoire n'a pas duré moins d'une heure.

— Pourquoi être rentré en ville? Vous saviez bien qu'en quelque lieu qu'il vous plût de vous réfugier, vous auriez reçu ma visite au premier appel.

— Mais je n'ai rien à cacher, ni à redouter, docteur.

— On croit toujours cela, répondis-je; surtout vous, mon brave ami, qui possédez plusieurs des qualités de l'araignée aviculaire, l'intrépidité, le sang-froid, la confiance dans votre force...

— Et dans mon innocence. — Laissez faire, docteur; l'heure venue, je les défie de me condamner.

— Acceptez-vous donc d'aller en prison?

— Oui; seulement j'ai besoin de quarante-huit heures; obtenez-moi ce sursis.

— Pour fuir?

— Non pas, vous pouvez engager votre parole : ce n'est jamais Ambrosio Téjéda qui vous y fera manquer en trahissant la sienne; mais vous savez, on a toujours des affaires à mettre en ordre.

— Je vais me rendre chez le juge, et les quarante-huit heures dont vous avez besoin vous seront accordées.

— Merci, docteur; je disais bien à Léoncia que l'on peut compter sur vous.

Le juge attendait ma visite. La maison d'Ambrosio étant soigneusement gardée, j'obtins sans peine la grâce que je venais demander. Ses ordres donnés en conséquence, le magistrat me fit pénétrer dans son cabinet, et me pria de m'asseoir. La mort du comte Allegrini, considérée dans la ville comme tant d'autres événemens de ce genre, c'est-à-dire comme un accident de voyage, avait produit à Mexico une vive impression, et le corps diplomatique, conduit par le ministre du Piémont, avait été réclamer du président de la république une poursuite vigoureuse des bandits. La police de l'état de Puebla était sur pied; mais tout portait à croire que les coupables se cachaient dans le district d'Orizava. Il fallait une victime pour donner satisfaction aux ministres étrangers, dont plusieurs nationaux venaient d'être tués et dévalisés. Tout coupable découvert devait être expédié à Mexico, afin d'y subir publiquement le dernier supplice. Le juge m'interrogea de nouveau; je ne pus que lui répéter ce que je lui avais déclaré une

première fois. Je me disposais à me retirer lorsque le magistrat me fit rasseoir.

— Don Manuel Mendez est blessé, me dit-il soudain; de quelle façon explique-t-il cette blessure?

— De la façon la plus naturelle du monde, par un accident.

— Comme Ambrosio alors?

— Comme Ambrosio.

— Et cela ne vous paraît pas singulier? Savez-vous, docteur, que deux dénonciations, — anonymes, il est vrai, — me désignent don Manuel comme l'auteur de l'attaque dont le comte Allegrini est tombé victime?

— Don Manuel est un honnête homme, señor, répondis-je avec vivacité, toute sa vie est là pour le prouver; puis il est le plus riche propriétaire de la ville.

— Vous me devez la vérité, docteur; n'avez-vous rien remarqué d'étrange durant vos visites chez lui?

— Rien du moins qui puisse justifier vos soupçons.

— Ce ne sont pas mes soupçons, docteur, remarquez-le bien. De même qu'à vous, ces dénonciations me paraissent méprisables, absurdes; d'un autre côté, ni le gouvernement suprême ni la ville ne me pardonneraient une fausse démarche, une insulte à l'homme le plus considérable de la province. En quel lieu, s'il vous plaît, don Manuel prétend-il avoir été blessé?

— Sur la route de son hacienda, c'est-à-dire sur un point opposé à Técamaluca.

— Était-il seul?

— Je l'ignore.

— Vous avez visité Silvério Dominguez; où se cache-t-il?

— Je ne vous comprends plus.

— Depuis l'après-midi du jour où la diligence a été dévalisée, Silvério Dominguez, qu'un *ranchero* croit avoir vu en compagnie de don Manuel, n'a pas reparu chez lui.

— Voilà du nouveau pour moi, m'écriai-je; mais Silvério est-il aussi accusé de vol? Revenons au sens commun, señor; Silvério est une mauvaise tête, toujours en quête d'aventures amoureuses, et à qui j'ai souvent prédit qu'il se fera loger un couteau entre les deux épaules dans un fandango; mais si l'on accuse don Manuel et Silvério d'avoir dévalisé la diligence, je ne vois pas de raison pour que vous et moi ne soyons pas mis en cause, moi surtout.

— Voilà bien ce qui me désespère, s'écria le juge. Ah! docteur, dans votre pays un magistrat a le bonheur de n'avoir pas, comme nous autres, à chercher le criminel; on le lui amène, et son rôle se réduit à le juger. Nous... Mais voyons, je ne puis de but en blanc

aller fouiller la maison de votre malade, qui l'année dernière était notre préfet, encore moins soumettre doña Sélénia à un interrogatoire aussi pénible que honteux. D'un autre côté, il y a mon devoir, les ordres du président, le corps diplomatique qui demande le coupable ou ses passeports.

— Qu'on lui donne ses passeports, répondis-je en riant.

— Vous en parlez à votre aise, docteur, et les traités... Ne causons pas politique. Je ne vois que vous qui, avec les précautions nécessaires, puissiez instruire don Manuel des dénonciations dont il est l'objet, dont il doit lui être facile de démontrer la fausseté. On parle de sa blessure; si je n'agis pas, le peuple m'accusera de partialité; si j'agis à faux, ce même peuple est capable de me lapider pour avoir osé toucher à l'une de ses idoles, car don Manuel est de l'opposition. Mettez-vous à ma place, docteur.

— Que voulez-vous de moi catégoriquement? demandai-je.

— Que vous instruisiez don Manuel, ou, si son état s'y oppose, doña Sélénia, des accusations mensongères dont ils sont l'objet, que vous les préveniez de ma visite, — tout amicale, bien entendu, — et de celle de mon greffier. Cette façon d'agir leur prouvera mon respect.

Je réfléchis un instant. La disparition de Silvério me fit songer aux réticences de doña Sélénia, à l'action violente de la jeune femme menaçant de se poignarder, au gémissement de l'*autre*. Évidemment il se passait quelque chose d'extraordinaire chez mon client, et il me saurait gré de le prévenir d'une visite à laquelle il ne pouvait guère s'attendre. Je devais voir don Manuel à cinq heures, il resta convenu que le juge se présenterait à six. Au fond, tout cela se traduisait par du temps perdu, et Pascal a eu raison de le dire : « rien ne s'arrête pour nous. »

IV.

Cinq heures et demie sonnaient à la vieille horloge de l'église paroissiale, dont le timbre me charme toujours, car il me rappelle celui de l'humble chapelle de mon village, lorsque je pénétrai chez don Manuel. Je le trouvai étendu sur un fauteuil, doña Sélénia se tenait près de lui. Le visage de la jeune femme portait d'évidentes traces de fatigue, ses paupières, frangées de longs cils recourbés, s'abaissaient par momens languissantes; ses lèvres, dont on admirait le vif incarnat, avaient pâli. J'appris qu'elle s'obstinait à veiller, et crus devoir la blâmer. Sans répondre à aucune de mes observations, elle m'offrit le siége qu'elle occupait, et avec l'inimitable

grâce des femmes de son pays s'assit entre son mari et moi, sur la fine natte qui tapissait la chambre.

La communication dont le juge m'avait chargé me parut alors hérissée de difficultés; il est très difficile de dire poliment en face à un honnête homme qu'on le soupçonne d'être un coquin. Après avoir constaté l'état du blessé, dont je ne fus qu'à demi satisfait, je me perdis en appréciations sur la température et les variations de l'atmosphère; on n'avait jamais vu, à m'entendre, autant de pluie, de brouillards ou de soleil que cette année-là. Je parlai des aranéides, sœurs des arachnides, qui, sachant prévoir les changemens du temps, allongent ou raccourcissent les fils de leurs toiles avec un merveilleux instinct. De cette particularité à l'araignée aviculaire, il n'y avait qu'un pas; m'échauffant peu à peu, j'en vins à comparer les bras et la nuque de doña Sélénia, ombrés d'un fin duvet noir, au protothorax d'Isaure qui, vu à la loupe, était ombré de la même façon. La jeune femme ne put s'empêcher de rire de ma comparaison, et, profitant de ce moment de gaîté, j'abordai la communication dont j'étais chargé.

Dès les premiers mots que je prononçai, don Manuel se redressa, et les yeux de doña Sélénia parurent s'agrandir encore. Sur un ton léger, afin de bien prouver à mes auditeurs que les dénonciations faites au juge me paraissaient ridicules, je parlai des exigences du corps diplomatique, de la disparition de Silvério, sur le compte duquel don Manuel devait être amicalement interrogé; car, d'après les rapports adressés au juge, on croyait l'avoir vu causer avec cet étourdi. Un frisson parcourut le corps du blessé, et le regard de doña Sélénia parut vouloir me dévorer lorsque je déclarai que la justice cherchait une victime. Voyant l'effet que je produisais, je me tus; presque aussitôt on annonça le juge. Ses soupçons étaient probablement plus sérieux qu'il ne me l'avait manifesté, car il pénétra dans la chambre suivi de son greffier, et j'entendis le sabre d'un alguazil retentir sur les dalles du corridor extérieur.

Je m'étais levé; doña Sélénia, d'un pas rapide, se rapprocha d'un guéridon sur lequel elle s'appuya. Don Manuel essaya de se mettre debout; je le forçai à se rasseoir.

— Que voulez-vous? demanda-t-il au juge sans répondre à son salut.

— M'excuser d'abord de la pénible démarche à laquelle je suis obligé, señor.

— Que voulez-vous? répéta impérieusement don Manuel.

— Vous interroger, pour la forme bien entendu, sur votre blessure, sur votre absence de la ville durant l'attaque de la diligence, sur la disparition de Silvério Dominguez.

— Et si je refuse de répondre?

— A mon grand regret, señor, j'agirai au nom de la loi et ferai une enquête dans le seul dessein de satisfaire l'opinion publique, attendu que je suis personnellement convaincu de votre innocence.

Don Manuel devint livide, promena autour de lui des regards pleins de colère, et aperçut sa femme qui l'observait. Il détourna la tête et se redressa. — Vous vous trompez en me croyant innocent, dit-il au juge; j'ai attaqué la diligence et tué le comte Allegrini.

A cette déclaration, doña Sélénia bondit plutôt qu'elle ne s'avança vers le juge. Elle secoua la tête, et ses cheveux, se déroulant à demi, encadrèrent son visage de leurs ondes bleuâtres.

— Il ment, dit-elle d'une voix brève, en étendant la main comme pour prêter un serment, vous devinez bien qu'il ment.

Les petits yeux du juge clignotèrent; il était, comme moi, stupéfait, suffoqué, et ne répondit pas.

— Tais-toi! s'écria la jeune femme, qui se rapprocha de son mari, je parlerai, dût la honte m'étouffer. Entre deux déshonneurs dont l'un doit me coûter ta vie, mon choix est fait. Il a menti, señores, écoutez. — Les yeux de doña Sélénia avaient une expression sauvage, farouche; elle nous regardait tour à tour comme une lionne qui voit menacer ses petits et s'apprête à s'élancer. — Il a menti, répéta-t-elle encore d'une voix altérée, il veut mourir et se livrer au bourreau. Ils te tueront! cria-t-elle avec désespoir en se précipitant vers le blessé, qu'elle entoura de ses bras, qu'elle souleva de terre dans une étreinte furieuse. N'as-tu pas entendu le docteur? Ils te tueront. Je ne veux pas cela; je veux que tu vives, pour moi, près de moi.

Le juge ne perdait pas de vue la belle jeune femme; elle se mit à marcher dans la chambre, tournant dans le cercle que nous formions autour d'elle. A la porte apparaissait la tête de l'alguazil, entouré de cinq ou six autres têtes. Tout à coup doña Sélénia s'arrêta en face du juge. — Il m'aime, reprit-elle, il souffre, il veut mourir. Hier... non, avant-hier... jeudi. Aidez-moi donc, me dit-elle avec colère, vous le connaissez bien, vous, ce jour maudit.

Je lui pris la main; elle était brûlante. — Calmez-vous, lui dis-je tout ému, attendez...

— Oui, pour qu'on l'emmène, pour qu'on le tue, s'écria-t-elle en me repoussant avec violence, non! Écoutez, il faut que vous soyez témoin. Tais-toi, dit-elle encore à son mari, près duquel elle s'agenouilla.

Se relevant avec rapidité, elle marcha vers le juge, balbutia quelques mots inintelligibles; puis, portant ses mains à son cou

avec angoisse, elle dit d'une voix sourde, déchirante : — Je ne peux pas, je ne peux pas!

Certes j'avais pressenti un mystère dans cette maison, mais rien d'aussi pénible, d'aussi douloureux, d'aussi émouvant que la scène inattendue dont j'étais spectateur. Doña Sélénia avait de nouveau entouré son mari de ses bras, et le malheureux, dont elle meurtrissait la blessure sans en avoir conscience, s'évanouit. Cette syncope était sans danger, et la jeune femme, troublée, à demi folle, ne soupçonna même pas l'accident. Tout à coup elle se dirigea vers la porte de sa chambre et l'ouvrit. — Voici mon amant, dit-elle les dents serrées, avec une rage sourde. Don Manuel est rentré à l'improviste, il nous a trouvés là, moi et celui qui va mourir. Ils se sont battus... Comprenez-vous maintenant pourquoi il s'accuse de vol, d'assassinat, pourquoi il offre sa tête à votre bourreau?

En ce moment, l'œil étincelant, les narines dilatées, le visage empourpré, frémissante, doña Sélénia était magnifique d'audace. Pas à pas, à reculons, sans baisser les paupières, elle revint près du fauteuil de son mari, se laissa tomber au pied de ce corps momentanément inerte, se cacha le visage et ne bougea plus. Dans sa chambre, où je m'élançai, un désordre affreux, des meubles renversés, une glace brisée, et couché sur un lit, Silvério, la poitrine traversée par une balle, agonisant.

— Quel drame! me dit le juge, qui m'avait suivi; notre vieux proverbe a toujours raison, docteur : on cherche l'homme, et l'on trouve la femme. Qui eût jamais cru que cette orgueilleuse fille d'hidalgo?.. Mais comment tenir tout ceci secret?

Ce n'était pas là mon affaire, je m'occupais déjà du moribond. J'avais appelé une servante, réclamé de l'eau tiède, du linge. Le juge interrogea cette femme.

— Jésus, señor! dit-elle, nous ne vivons plus ici depuis quatre jours; le maître voulait se tuer, la señora aussi; Dieu soit loué, vous allez arranger tout cela.

Lorsque nous rentrâmes dans la pièce où se tenait don Manuel, doña Sélénia, droite, calme, une main appuyée sur son épaule, regardait son mari. Il avait repris connaissance, respirait doucement et, les yeux à demi fermés, semblait dormir. Le juge traversa la chambre en saluant, je le suivis, et doña Sélénia nous accompagna.

— Êtes-vous satisfait? demanda la jeune femme avec amertume au magistrat, vous reste-t-il quelque chose à apprendre?

— Je voudrais me taire, répondit celui-ci; mais la mort de don Silvério, que le docteur déclare prochaine, m'obligera, dans l'intérêt même de don Manuel, à constater les causes du décès.

— Le sacrifice de mon honneur est fait, dit la jeune femme,

dont les yeux se remplirent de larmes; je ne forme plus qu'un vœu, forcer mon mari à vivre.

Le juge s'éloigna; doña Sélénia, après avoir entendu fermer la grande porte, se rapprocha de la sainte image gardienne de sa demeure, et s'abîma dans une longue prière. Cédant à sa demande, je revins passer la nuit près du moribond, qui expira vers quatre heures du matin. Doña Sélénia, à laquelle je communiquai cet événement avec précaution, pâlit affreusement, mais, résolue, vint s'agenouiller un instant près du lit de la victime, puis retourna près de don Manuel, dont l'état de stupeur m'inquiétait.

Vers dix heures du matin, le juge et son greffier se présentèrent pour verbaliser, ce qui ne rendit la vie ni la santé à personne. Le soir, on enleva le corps de Silvério. Au moment où doña Sélénia me reconduisait, je trouvai Léoncia sous la porte cochère. On venait d'emmener Ambrosio en prison. La douleur de la belle fille, qui se cramponnait à moi, toucha la femme de don Manuel; elle la fit entrer pour la consoler. Les grands malheurs ont ce côté utile de rabaisser notre orgueil, de nous rappeler que nous sommes solidaires les uns des autres, de nous rendre compatissans.

V.

La vertu de doña Pétronila perdit momentanément tout prestige, et mes clientes furent reprises de malaises dont le résultat le plus clair fut de me faire négliger l'araignée aviculaire. On voulait connaître les détails de la « grande scène » à laquelle j'avais assisté, et cette fois encore ma discrétion me valut plus d'un sarcasme. A l'honneur de la ville d'Orizava, je dois déclarer que le cas de doña Sélénia était, depuis cinquante ans, le premier de son espèce qui eût frappé la classe à laquelle elle appartenait. Belles, coquettes, les filles de « la Vallée des Eaux » sont d'excellentes mères et de fidèles épouses : aussi le vol de la diligence et la mort du comte Allegrini étaient-ils considérés comme des crimes très secondaires en comparaison de celui de doña Sélénia.

Don Manuel, après une crise des plus violentes, reprenait enfin le dessus. Durant les trois semaines pendant lesquelles il fut en danger, sa femme ne quitta pas son chevet d'une seconde, et je dus l'obliger à prendre soin d'elle-même. Que de tendresses prodiguées au malade! Jamais enfant volontaire ne trouva plus de soumissions, plus d'abnégation chez sa mère. On s'étonnait de me voir parler avec admiration de la conduite de doña Sélénia; il semble en vérité qu'une femme qui manque à ses devoirs conjugaux soit inca-

pable d'en remplir aucun: le beau sexe n'est pas indulgent pour lui-même.

De temps à autre, je rencontrais Léoncia chez don Manuel: la belle fille semblait s'être attachée à doña Sélénia, dont la beauté n'était pas sans analogie avec la sienne. Le juge interrogeait et verbalisait sans cesse: il voulait tout voir, tout connaître, tout commenter, et ne savait parler d'autre chose que du vol de la diligence. J'étais souvent frappé de son ardeur, de la sagacité de ses inductions, et je ne pouvais me défendre de songer que, si un esprit de cette nature s'appliquait aux sciences, il les ferait infailliblement progresser : aussi eus-je un moment l'idée de l'associer à mes recherches. Afin de piquer sa curiosité, toujours en éveil du reste, je ne perdis aucune occasion de lui parler de l'araignée aviculaire, de l'intérêt majeur qu'offrait l'étude de la vie, des mœurs, des instincts de cet arachnide. Il m'écoutait un instant, puis m'échappait pour en revenir à sa diligence.

Ambrosio, presque guéri, ne se plaignait qu'à demi de sa détention. On le traitait bien, et, la justice mexicaine nourrissant peu ou point ses prisonniers, deux fois par jour il recevait la visite de Léoncia, qui lui portait à manger. Un matin, je rencontrai le juge : il semblait radieux.

— Je tiens enfin le coupable, me cria-t-il en se frottant les mains: sur ma foi, docteur, ce n'est pas sans peine, et j'ai cru que je perdrais la raison à vouloir démêler cette affaire.

— Sans votre curiosité, lui dis-je avec tristesse, l'honneur de doña Sélénia et de son mari serait intact : prenez garde de vous tromper encore.

— Me tromper, docteur, voilà un reproche que je ne mérite guère: vous oubliez que tôt ou tard don Manuel se serait vu forcé d'expliquer la mort de Silvério. D'ailleurs, vous le savez mieux que personne, je n'ai pas mis d'animosité dans cette affaire. Si don Manuel n'a pas tué le comte Allegrini, il a tué un homme et méritait un châtiment. Est-ce donc trop qu'un mois de prison pour ce méfait!

— N'est-ce donc rien que son honneur perdu!

— A qui la faute! Croirez-vous, docteur, qu'hier encore je considérais don Manuel comme pouvant avoir trempé dans l'attaque de la diligence! Ses affaires sont embarrassées, et il y avait plus d'une contradiction dans les dépositions de ses serviteurs. Ce pouvait être au retour de son expédition nocturne, non de son hacienda, que notre homme avait trouvé le tête-à-tête si fatalement terminé pour le galant. Aujourd'hui je sais la vérité, et pourtant, sans reproche, le meurtrier serait loin, si je vous avais écouté.

— Mais de qui parlez-vous!

— D'Ambrosio Téjéda.

— Ambrosio coupable! Prenez garde, señor, il s'agit de la vie d'un homme.

— C'est lui-même qui s'accuse.

— Ambrosio avoue avoir attaqué la diligence?

— Oui, au prix de quelles obsessions, je vous le laisse à supposer.

— M'est-il encore permis de voir le prisonnier?

— Certes; mais je vous préviens qu'il part cette nuit pour Mexico : je ne veux pas garder la responsabilité d'un pareil gibier. Je le suivrai bientôt, ajouta mon interlocuteur, car cette prise va me valoir de l'avancement.

Ce juge faisait son devoir, c'est incontestable, et néanmoins je me trouvais plus mal à l'aise devant lui que lors de ma première rencontre avec la redoutable araignée aviculaire. Celle-ci ne tend pas de toiles, n'instruit le procès de personne : quand la faim la pousse, elle sort bravement de sa retraite et marche à l'aventure; quel que soit l'ennemi qu'elle rencontre, elle lui offre fièrement le combat. Mais l'intérêt que je porte à Ambrosio m'égare; revenant à des idées plus saines, je me dirige vers la prison.

— Je vous attendais, docteur, me dit le prisonnier; venez-vous acheter mon corps pour une de vos dissections?

— Ne plaisantons pas, lui dis-je; le comte Allegrini a été tué en se défendant, et j'ai peine à voir en vous un assassin. Vous savez que l'on vous emmène cette nuit?

— Oui, et tous mes préparatifs sont faits.

— N'avez-vous rien à me confier, à me recommander?

— Rien, si ce n'est de mettre un chardon rouge à votre boutonnière jusqu'à nouvel ordre.

— Comment avez-vous pu venir vous installer ici, y rester après les nouvelles qui arrivaient de Mexico?

— Le renard est fin, docteur, il lui arrive cependant de se laisser prendre.

J'embrassai le pauvre garçon; l'émotion dont je ne pouvais me défendre parut le toucher, et ce fut de ses deux mains qu'il pressa la mienne.

Vers le soir, au moment où j'étudiais les crochets de celle de mes araignées dont la morsure avait mis en danger les jours du veilleur Géronimo, je vis passer Ambrosio lié sur une mule et escorté d'une vingtaine de gardes. Il me salua de la tête, et je me plongeai dans l'examen microscopique des organes de mon sujet, afin de me distraire. J'avais conservé cette criminelle dans de l'esprit-de-vin et en la disséquant je pus me convaincre que Tréviranus a bien vu,

que les arachnides ont le cœur situé sur le dos. Les animaux de cette classe, on le voit, pondent des œufs que la femelle défend avec rage, qu'elle porte souvent avec elle, qu'elle semble couver. Les petites araignées aviculaires sont vives, enjouées, et rien de plus amusant que de les voir s'ébattre entre les immenses pattes maternelles. Je m'oubliai si bien dans l'étude des poumons de mon arachnide que trois heures sonnaient lorsqu'un bruit de chevaux et de coups de sifflet éveilla mon attention.

— Que se passe-t-il? demandai-je au veilleur de nuit posté à l'angle de ma demeure; qui sont ces cavaliers qui galopent à pareille heure?

— Toute une histoire, señor; ce sont les fugitifs de l'escorte d'Ambrosio Téjéda.

— Les fugitifs?

— Oui; l'escorte a été attaquée dans le passage des Cumbrès, et Ambrosio a été délivré.

Je me mis à rire, non de ce que l'avancement rêvé par le juge était compromis, encore moins de la déconvenue du corps diplomatique; j'étais seulement satisfait d'apprendre qu'Ambrosio ne subirait pas l'horrible supplice du *garroté*.

VI.

Le temps, qui remet tout à sa place, hommes et choses, le temps, ce grand auxiliaire de la nature dans ses œuvres gigantesques, possède aussi ce pouvoir souverain d'apaiser les douleurs, de calmer les haines, d'assoupir les passions, d'amener l'oubli. Un an après les événemens racontés dans ces pages, le corps diplomatique lui-même ne se souvenait plus de la mort du comte Allegrini, et les relations du Mexique avec les puissances étrangères n'avaient jamais été meilleures. On ne savait ce qu'était devenu Ambrosio, et nul ne se préoccupait de lui, si ce n'est moi lorsque j'ornais ma boutonnière d'une des fleurs dont la couleur rouge seyait si bien à Léoncia. Don Manuel avait eu sa demeure pour prison durant un mois; Silvério, n'ayant point de famille, était oublié, car la justice mexicaine est de son naturel indulgente.

Doña Sélénia, mise au ban de la ville, vit toutes les portes se fermer devant elle, et le conseil municipal crut devoir l'exclure de ses réceptions et de ses fêtes officielles. La jeune femme ne tenta rien pour combattre cet ostracisme; mais plus que jamais on la rencontra dans les promenades, aux courses de taureaux, à l'église, écrasant ses rivales par l'élégance de ses toilettes, par sa beauté, par ses allures orgueilleuses. Partout, il est vrai, le vide se faisait autour d'elle; les jeunes gens, que la mort de Silvério eût dû

rendre circonspects, car elle prouvait que don Manuel n'était pas d'humeur complaisante, se montraient seuls empressés autour de la belle coupable, et j'appris vite par mes clientes qu'elle avait un nouvel amant. La physiologie explique maints phénomènes incompréhensibles pour le monde, et j'essayais parfois d'atténuer les torts de doña Sélénia. On souriait, on me renvoyait en plaisantant à mes mémoires, et je me voyais réduit au silence par les affirmations péremptoires de mes interlocutrices. Souvent acculé, j'essayais d'invoquer la beauté de doña Sélénia comme une circonstance atténuante, car elle l'exposait à des tentations, à des admirations inconnues à beaucoup d'autres femmes : mes gracieuses adversaires en appelaient à mes souvenirs; elles aussi avaient été belles, très belles, — ce qui pour quelques-unes était vrai, — et en quoi la morale en avait-elle souffert?

Néanmoins, sans jamais essayer de justifier un passé que je connaissais trop, sans m'obstiner à défendre un présent que je connaissais mal, je ne pouvais m'empêcher de raconter les soins touchans, le dévoûment méritoire de doña Sélénia au chevet de son mari. Celui-ci avait pardonné, et l'opinion publique, plus royaliste que le roi, l'accusait de faiblesse. Il se montrait doux, caressant, respectueux même; il aimait et me paraissait aimé. Un jour, les deux époux m'avaient invité à dîner et littéralement accablé de prévenances. Après le repas, tandis que nous dégustions un café provenant de la récolte de mon hôte, il me pria de le mettre au courant de mes études sur l'araignée aviculaire. Je m'excusai d'abord, le sujet me paraissait un peu sérieux pour le traiter devant une femme; mais doña Sélénia elle-même me demanda d'une façon si gracieuse de vouloir bien l'instruire que je cédai. Je passai rapidement en revue les auteurs qui se sont occupés des araignées, afin de mettre mes auditeurs bien au courant de la question. Cuvier, Tréviranus, Savigny, Dufour, Meckel, de Serres, Walkenaer, de Géer, eurent tour à tour les honneurs de la conversation; je mentionnai Lamarck, qui le premier sépara les arachnides des insectes, et j'en arrivai enfin à mes propres études concentrées sur l'araignée aviculaire.

L'attention de doña Sélénia, jusqu'alors un peu distraite, devint visible. Du canapé sur lequel elle s'était étendue près de don Manuel, la jeune femme se laissa peu à peu glisser sur la natte qui couvrait le parquet. Là, appuyant sa tête sur les genoux de son mari, elle m'écouta parler en me regardant. Ai-je dit qu'elle avait le visage ovale, de grands yeux noirs, une bouche vermeille, que ses cheveux ondés encadraient à ravir ses traits fins, harmonieux, un peu sévères? Lorsqu'après avoir parlé d'Isaure j'en vins à conter ce petit drame où, ayant surpris deux araignées aviculaires

dans leur nid, l'une d'elles, estropiée, mutilée dans un combat récent, avait essayé de fuir, tandis que sa compagne s'était avancée vers moi menaçante pour protéger la blessée, doña Sélénia releva peu à peu la tête, et le regard brillant, profond, ardent, de ses yeux ombragés de longs cils, ne quitta plus le mien. Tout entier à mon récit, je racontais qu'après avoir fait prisonniers les deux arachnides je m'étais aperçu, — le fait est rapporté dans tous ses détails à la page 120 de mon mémoire, — que la femelle s'était sacrifiée pour défendre le mâle, exemple touchant d'amour conjugal. A cette dernière phrase qui m'échappa, doña Sélénia se couvrit le visage et sanglota. Don Manuel, tout pâle, me regardait avec une expression d'égarement. Je me hâtai de me lever, de prendre congé. Doña Sélénia se redressa; elle ne me retint pas, mais elle me tendit ses petites mains, qui pressèrent les miennes avec force, comme pour m'accorder tacitement un pardon que je ne pouvais implorer sans mettre le comble à une maladresse dont j'étais désespéré.

Doña Sélénia avait toujours été une amazone intrépide, et plus que jamais elle se livrait à l'équitation. Tantôt seule, tantôt accompagnée de son mari ou d'un domestique, je la voyais passer sous mes fenêtres. Une après-midi, elle mit pied à terre devant ma demeure et pénétra dans mon cabinet. Elle était ravissante avec sa longue robe de drap bleu brodée d'or, son chapeau de feutre surmonté d'une plume flottante, ses longs gants de peau de daim. Elle tenait d'une main sa cravache et soutenait de l'autre sa robe, montrant sa petite botte armée d'un fin éperon d'acier. Je me levai avec empressement pour la saluer et lui offrir un siége.

— Vous êtes poli, vous, docteur, vous croyez qu'on peut encore avoir des égards pour moi, me dit-elle avec ironie.

— Vous êtes une femme...

— Oui, une femme perdue. — Elle me regarda fièrement tandis que je me récriais. — Laissons cela, reprit-elle, je veux voir votre araignée, celle dont vous m'avez conté l'histoire.

Elle recula d'un pas en voyant la taille de l'arachnide, et poussa un petit cri. Peu à peu elle se rapprocha et accepta la loupe que je lui offrais.

— Cela pense donc, ces bêtes-là? me dit-elle après un long silence.

— Elles ont du moins l'organe qui remplit cette fonction, c'est-à-dire un cerveau bilobé.

— Et elles ont des sentimens?

— Elles défendent leurs petits jusqu'à la mort.

— Et même leurs maris?

Je me hâtai, pour changer la conversation, de faire remarquer à

la visiteuse quelques-unes des particularités qui rendent l'araignée aviculaire digne de l'attention des savans. Elle prit brusquement congé de moi.

Deux ou trois fois, à des mois de distance, elle revint me visiter. Toujours ironique, hautaine au début de la conversation, elle devenait promptement douce, affable, pleine de bonté. Un soir, je revenais de l'hacienda de la Perle, et j'arrêtai mon cheval au sommet du vaste amphithéâtre que forme sur ce point la vallée d'Orizava. Je tournais le dos au volcan, le soleil commençait à disparaître derrière les pins séculaires qui couronnent les crêtes des montagnes, et l'Escamela se dressait comme une pyramide au milieu de la plaine verte. A ses pieds, la ville toute blanche, avec ses quatorze clochetons mauresques, se découpait en carrés réguliers. Le ciel, teint de lueurs roses et tacheté par l'aile des vautours, des aigles, des milans, qui planent sans cesse au-dessus des contre-forts de la Cordillère, prêtait à la rivière qui coulait au-dessous de moi sa belle couleur vermeille. Un léger bruit me fit tourner la tête, et je vis s'avancer doña Sélénia.

Il y avait longtemps que je n'avais rencontré la jeune femme; je fus frappé des changemens qui s'étaient opérés dans toute sa personne. Elle avait beaucoup maigri, sa toilette était simple.

— Vous admiriez aussi la vallée? lui dis-je.

— Non, me dit-elle, je n'admire rien, moi.

— Vous ne seriez pas femme, repris-je, si le merveilleux spectacle qui s'étend sous nos yeux ne touchait par quelque côté votre âme, votre cœur ou votre esprit. Voyez, le soleil empourpre tout autour de nous, et ces belles lueurs persisteront une ou deux minutes encore après qu'il aura complétement disparu. Il fait déjà nuit, là-bas derrière le mont Escamela, et voilà les aigles qui abaissent leur vol. Quel silence! on dirait que la terre se tait pour écouter parler une grande voix.

— Vous êtes poète, docteur.

— En prose et à mes heures, répondis-je, comme tous les hommes. Voici le crépuscule, l'ombre; des rossignols gazouillent encore, l'air se rafraîchit, et la brise nous apporte maintenant les parfums de la plaine. Voici même la grande voix, continuai-je en prêtant l'oreille au bruit lointain des cloches sonnant à la fois l'*Angelus*.

— Je n'admire pas, répliqua ma compagne, dont la voix tremblait. Cette ville me méprise, ajouta-t-elle en étendant le bras. Eh bien! nous sommes quittes, je le lui rends.

Je regardai la jeune femme, de grosses larmes coulaient sur ses joues. Que lui dire? Elle me tira d'embarras en me priant de l'aider à se mettre en selle; puis, silencieux, nous descendîmes au pas de

nos chevaux dans la vallée. Peu à peu la ville se perdit parmi les arbres. Au moment de franchir le gué de la rivière, doña Sélénia s'arrêta, le ciel était toujours enflammé, mais la nuit envahissait la terre, et les gazouillemens s'éteignaient un à un.

— Vous avez raison, docteur, me dit la jeune femme, elles sont belles les œuvres de Dieu; mais, dites-moi, est-ce que vous aussi vous me méprisez?

— Non, lui dis-je, car j'avais compris sa plaie secrète; pendant un mois, je vous ai vue tendre, dévouée, assise près du chevet de don Manuel.

— Que vaut cela, dit-elle, en face d'une heure d'oubli? Une heure, et voilà, quoi qu'on ait été, quoi qu'on fasse, la vie perdue à jamais. Est-ce juste?

J'avais trop à répondre; d'ailleurs tout dépendait du point de vue auquel on voulait se placer. La jeune femme me tendit la main; je ne m'aperçus pas d'abord de son geste.

— Elle est loyale, me dit-elle, et c'est pour cela que je vous la tendais; — puis, sans me donner le temps de répliquer, elle éperonna sa monture et disparut.

Bientôt j'eus à la soigner; une fièvre lente, capricieuse, périodique, s'empara d'elle, je la vis dépérir rapidement. La cause de son mal était toute morale; en dépit de sa fierté, de son orgueil, de son énergie, la jeune femme ne pouvait supporter sans douleur la réprobation qui pesait sur elle. Je ne pouvais aborder franchement ce sujet, réveiller chez don Manuel des souvenirs pénibles; mais je lui déclarai qu'il fallait sans retard emmener sa femme loin d'Orizava; je conseillai même le voyage d'Europe. Mes instances, mes prières, jointes à celles de son mari, ne purent vaincre l'obstination de doña Sélénia; elle ne voulait pas s'éloigner de cette ville où elle était née, où son père et sa mère reposaient, de cette ville implacable pour sa faute, et dont la dureté la tuait lentement, mais sûrement.

Don Manuel, sans cesse près d'elle, ne savait qu'inventer pour la distraire; lui aussi dépérissait. Il était toujours à ses pieds; il est vrai qu'elle ne pouvait souffrir qu'il s'absentât. Ma présence, mes soins, ma conversation, la réconfortaient; je m'en aperçus, et les heures que j'avais coutume de consacrer à l'étude, je les lui sacrifiai. Dans ma longue carrière, forcé de voir les souffrances humaines de près, il en est une à laquelle je n'ai pu m'accoutumer, celle de voir la mort porter ses mains meurtrières sur des êtres jeunes, beaux, faits pour être heureux.

Depuis longtemps, la jeune femme ne quittait plus sa chaise longue, elle parlait peu et ne se plaignait jamais. Souvent, sa belle

tête appuyée sur l'épaule de son mari, tenant ma main, elle nous regardait souriante, puis sommeillait paisible comme un enfant. Ce fut de cette façon qu'elle s'endormit un soir, mais cette fois pour l'éternité.

Don Manuel voulut se tuer; je le remis entre les mains d'un religieux de l'ordre de Saint-François. La mort de doña Sélénia ne put l'absoudre devant ses compatriotes, car je marchai seul derrière son cercueil, que les coutumes du pays défendaient à son mari de suivre. Lorsque le corps de celle qui avait été la fière, l'orgueilleuse doña Sélénia eut été muré dans son caveau de pierre, je revins chez don Manuel. Morne, l'œil fixe, il semblait privé de raison. Le lendemain il disparut, et avec toute la ville je crus qu'il avait cherché la mort dans un des nombreux précipices qui entourent Orizava.

Cette après-midi, — 16 juillet 1849, — un frère lai du couvent de Saint-Joseph est venu déposer chez moi un pli volumineux que j'ai ouvert avec émotion, car je venais de reconnaître l'écriture de don Manuel.

Ai-je rêvé, est-ce un cauchemar? Don Manuel est au couvent, il n'en sortira plus; je suis son exécuteur testamentaire. Je dois partager sa fortune entre le banquier Lopez et les héritiers du comte Allegrini. Doña Sélénia était innocente; elle a sacrifié son honneur pour sauver la vie et l'honneur de son mari, qui en compagnie de Silvério avait dévalisé la diligence afin de rétablir sa fortune compromise. C'est doña Sélénia qui, par l'entremise de Léoncia, et pour mieux dérouter les soupçons, avait décidé Ambrosio à se dire coupable.

Le comte Allegrini savait tirer; il a été le grain de sable qui renverse les empires.

Quelle lumière, et n'avoir rien deviné! La vérité m'étouffe, j'ai besoin de la proclamer. A l'heure où le soleil se couche, où le ciel se teint de rose, où les aigles, les vautours, les milans, planent au-dessus de la vallée, je me suis trouvé devant la tombe de l'héroïque, de la sublime jeune femme. Hélas! quand cette ville qui bourdonne en ce moment, indifférente, distraite, saura la vérité, — lorsqu'elle viendra s'agenouiller tout entière devant cette croix, crier avec admiration le nom de celle qu'elle a méconnue et qui ne se réveillera pas, — où sera la justice?

Je m'égare, — doña Sélénia n'est pas dans l'ombre, sous cette dalle; elle est là-haut, dans la lumière : l'âme est immortelle.

LUCIEN BIART.

ALIEN

)

pations pendant les
nouvement politique
l'il mérite; mais les
'este avec cet esprit
clairvoyant, précis, libéral, progressif, qui ... son privilége. Il importe que son attention ne soit pas trop longtemps distraite des affaires des autres peuples, que son opinion se forme sur une connaissance exacte des faits, afin qu'elle puisse à un moment donné exercer l'influence qui lui appartient, et qu'on ne lui enlèvera jamais.

Assurément le fait le plus grave qui se soit produit au dehors depuis le 4 septembre 1870 a été la chute du pouvoir temporel des papes, le 20 septembre de la même année. Toutefois cet événement n'était pas la solution du problème; il ne faisait que le poser. Ce problème intéresse la France au plus haut degré. Il ne faut pas que de fausses informations la détournent d'un juste sentiment de la situation et d'une appréciation équitable de la conduite du gouvernement italien. L'Italie tient à être l'amie de la France; elle ne peut le rester qu'à la condition que sa position à Rome ne soit pas troublée, et, puisque le catholicisme joue un rôle si considérable en France, il importe que les hommes de bonne foi soient convaincus que leurs croyances ne courent aucun danger par le changement politique qui s'est fait à Rome. Aussi a-t-il paru utile d'exposer dans ses traits généraux la politique que le gouvernement italien a suivie envers la papauté et le saint-siége depuis trois ans,

(1) Nous accueillons volontiers le travail de l'éminent publiciste italien sur une question qui intéresse vivement la tranquillité de la péninsule et la paix des âmes. Il serait à désirer, et pour notre part nous les y convions de nouveau, que les publicistes

REGULATIONS OF THE LIBRARY

1. NO BOOKS SHALL BE TAKEN OUT OF THE MAIN READING ROOMS WITHOUT THE LIBRARIAN'S PERMISSION PREVIOUSLY OBTAINED, ON PAIN OF FINE AND FORFEITURE OF THE PRIVILEGE OF ACCESS TO THE LIBRARY. (See Regulation 3.)

2. Any person defacing or damaging a book or the walls or furniture of the library building is punishable by fine or suspension, and will be required to make good the damage.

3. The Librarian may lend two volumes to any reader, after 3 o'clock in the afternoon, the books to be returned by 10 o'clock next morning under penalty of a fine of fifty cents *per diem*; and may lend any work not in general demand for a period of seven days, with a penalty of twenty cents *per diem* if not returned at the proper time. Books, whether dictionaries or other, may be taken to Departmental Studies only by permission of the clerk at the delivery desk.

4. The Librarian may, at his discretion, refuse the loan of any volume.

N.B. **On leaving the reading room, even with the intention of returning after an interval, readers who have been using books borrowed at the delivery desk or from the reference shelves must hand them into the desk or replace them on the shelves whence they were taken.**

tête appuyée sur l'épaule de son mari, tenant ma main, elle nous regardait souriante, puis sommeillait paisible comme un enfant. Ce fut de cette façon qu'elle s'endormit un soir, mais cette fois pour l'éternité.

Don Manuel voulut se tuer; je le remis entre les mains d'un religieux de l'ordre de Saint-François. La mort de doña Sélénia ne put l'absoudre devant ses compatriotes, car je marchai seul derrière son cercueil, que les coutumes du pays défendaient à son mari de suivre. Lorsque le corps de celle qui avait été la fière, l'orgueilleuse doña Sélénia eut été muré dans son caveau de pierre, je revins chez don Manuel. Morne, l'œil fixe, il semblait privé de raison. Le lendemain il disparut, et avec toute la ville je crus qu'il avait cherché la mort dans un des nombreux précipices qui entourent Orizava.

Cette après-midi, — 16 juillet 1849, — un frère lai du couvent de Saint-Joseph est venu déposer chez moi un pli volumineux que j'ai ouvert avec émotion, car je venais de reconnaître l'écriture de don Manuel.

Ai-je rêvé, est-ce un cauchemar? Don Manuel est au couvent, il n'en sortira plus; je suis son exécuteur testamentaire. Je dois partager sa fortune entre le banquier Lopez et les héritiers du comte Allegrini. Doña Sélénia était innocente; elle a sacrifié son honneur pour sauver la vie et l'honneur de son mari, qui en compagnie de Silvério avait dévalisé la diligence afin de rétablir sa fortune compromise. C'est doña Sélénia qui, par l'entremise de Léoncia, et pour mieux dérouter les soupçons, avait décidé Ambrosio à se dire coupable.

Le comte Allegrini savait tirer; il a été le grain de sable qui renverse les empires.

Quelle lumière, et n'avoir rien deviné! La vérité m'étouffe, j'ai besoin de la proclamer. A l'heure où le soleil se couche, où le ciel se teint de rose, où les aigles, les vautours, les milans, planent au-dessus de la vallée, je me suis trouvé devant la tombe de l'héroïque, de la sublime jeune femme. Hélas! quand cette ville qui bourdonne en ce moment, indifférente, distraite, saura la vérité, — lorsqu'elle viendra s'agenouiller tout entière devant cette croix, crier avec admiration le nom de celle qu'elle a méconnue et qui ne se réveillera pas, — où sera la justice?

Je m'égare, — doña Sélénia n'est pas dans l'ombre, sous cette dalle; elle est là-haut, dans la lumière : l'âme est immortelle.

LUCIEN BIART.

LE

GOUVERNEMENT ITALIEN

ET LA PAPAUTÉ (1)

La France a eu de trop poignantes préoccupations pendant les deux dernières années pour songer à suivre le mouvement politique des nations voisines avec toute l'attention qu'il mérite; mais les malheurs passent, et la France reste : elle reste avec cet esprit clairvoyant, précis, libéral, progressif, qui est son privilége. Il importe que son attention ne soit pas trop longtemps distraite des affaires des autres peuples, que son opinion se forme sur une connaissance exacte des faits, afin qu'elle puisse à un moment donné exercer l'influence qui lui appartient, et qu'on ne lui enlèvera jamais.

Assurément le fait le plus grave qui se soit produit au dehors depuis le 4 septembre 1870 a été la chute du pouvoir temporel des papes, le 20 septembre de la même année. Toutefois cet événement n'était pas la solution du problème; il ne faisait que le poser. Ce problème intéresse la France au plus haut degré. Il ne faut pas que de fausses informations la détournent d'un juste sentiment de la situation et d'une appréciation équitable de la conduite du gouvernement italien. L'Italie tient à être l'amie de la France; elle ne peut le rester qu'à la condition que sa position à Rome ne soit pas troublée, et, puisque le catholicisme joue un rôle si considérable en France, il importe que les hommes de bonne foi soient convaincus que leurs croyances ne courent aucun danger par le changement politique qui s'est fait à Rome. Aussi a-t-il paru utile d'exposer dans ses traits généraux la politique que le gouvernement italien a suivie envers la papauté et le saint-siége depuis trois ans,

(1) Nous accueillons volontiers le travail de l'éminent publiciste italien sur une question qui intéresse vivement la tranquillité de la péninsule et la paix des âmes. Il serait à désirer, et pour notre part nous les y convions de nouveau, que les publicistes

d'indiquer les principes qui ont dirigé sa conduite vis-à-vis de l'église catholique en Italie, de faire connaître les idées qui l'inspirent aujourd'hui dans les questions ecclésiastiques qui doivent être prochainement soumises au parlement italien.

I. — LES PRÉTENTIONS DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Voilà bientôt trois ans que le jeune royaume d'Italie a fixé le siége de son gouvernement dans la capitale de la catholicité, que Victor-Emmanuel y vit à côté de Pie IX. Il est vrai que, si le roi habite Rome comme sa capitale, le pape s'est fait un devoir de ne pas sortir de l'enceinte du Vatican; mais personne n'ignore et ceux qui l'entourent ne doutent pas que, s'il s'était montré, aucune marque de respect ne lui aurait manqué. Il faut bien le dire en effet, tout désagréable que cela puisse être aux radicaux et même aux libéraux d'une part et aux cléricaux de l'autre, — il y a deux opinions à Rome dans le sein d'une seule et même majorité, l'une qui préfère de beaucoup le gouvernement national et laïque au pouvoir temporel de l'église, l'autre qui, par des raisons très différentes, mais toutes très puissantes sur l'esprit des hommes en général et des Italiens en particulier, n'aime pas que la conscience religieuse du pays soit troublée, et qui verrait avec un vrai soulagement rentrer dans une vie calme et paisible cette église catholique à laquelle se rattachent de si séculaires habitudes.

Si vous vous promenez le long du Corso, vous trouvez à toute heure du jour une foule de personnes arrêtées devant des magasins d'estampes pour regarder avec complaisance une photographie qui représente le roi et le pape bras dessus, bras dessous; on la voit partout, de plusieurs dimensions, en noir ou coloriée, et voilà sept ou huit mois qu'on ne cesse de l'exposer. Les deux grands adversaires y ont l'air d'être de vieux amis; on dirait que le pape et le roi aiment à se montrer ainsi. Le pape bénit son compagnon et le présente au peuple; le roi, très satisfait, semble penser : enfin nous y voilà, je l'avais toujours dit. Malheureusement la politique pleine de bonhomie que paraît conseiller l'auteur de l'image populaire est difficile, peut-être impossible à réaliser. A la vérité, cette difficulté ou cette impossibilité n'a pas son origine dans les relations particulières qui existent à cette heure entre l'état et l'église en Italie, elle vient de la différence essentielle entre les principes qui guident partout aujourd'hui le pouvoir civil d'un côté et l'autorité ecclé-

étrangers prissent souvent la parole dans les graves circonstances où les intérêts de leur pays sont en cause. Que de malentendus et de conflits peut-être n'éviterait-on pas en Europe, si des voix autorisées se faisaient entendre à propos, avec une entière bonne foi et une pleine liberté, même au point de vue national le plus strict!

siastique de l'autre. Peut-être en ce moment même et dans la condition d'esprit où se trouvent les citoyens et le bas clergé, laissés à eux-mêmes et à leur propre inspiration, la difficulté serait moindre en Italie que partout ailleurs. Il n'en est pas moins vrai que cette difficulté existe. Quoi qu'il en soit, si le photographe n'a représenté rien de très probable, on peut affirmer que son idée est des plus populaires, et qu'il n'y en a pas d'autre qui corresponde mieux au sentiment intime du pays; les radicaux, les libéraux, les cléricaux fanatiques, seraient tous ensemble forcés de l'avouer, s'il y avait la plus petite chance qu'elle pût se réaliser. Un parti qui, sans abandonner aucun des droits de la nation, donnerait au pays cette perspective d'une conciliation vraie et durable ôterait pour longtemps à tout autre l'espoir de lui arracher des mains les rênes du gouvernement; il y serait soutenu par une très grande majorité des colléges électoraux, et il faudrait beaucoup de temps pour que les partis auxquels un pareil accord semblerait nuisible à l'élan intellectuel et moral du pays pussent regagner quelque influence.

Le comte de Cavour l'avait senti : il avait espéré que cet accord se ferait, et de bonne heure, entre l'église et l'état; il pensait qu'une opinion puissante l'exigerait à tout prix. Il ne doutait pas qu'une fois le gouvernement italien installé à Rome, — en supposant que le pape eût consenti à échanger un pouvoir temporel chancelant et vermoulu contre une liberté de l'église assurée et complète, — la majorité des députés serait devenue excessivement modérée et même cléricale, de telle sorte que lui, le chef du parti libéral, aurait dû aller siéger à l'extrême gauche. Cet avenir, le comte de Cavour le croyait non-seulement possible, mais prochain, et c'est avec tristesse qu'il pensait au moment où il lui faudrait quitter Turin pour se transporter dans la ville éternelle, car son esprit moderne et pratique était peu fait, disait-il, pour admirer les monumens de l'antiquité et peu sensible aux beaux-arts et à l'idéal. Au fond, il était plus rêveur qu'il ne s'en doutait : ce sentiment de tristesse et la pensée d'où il naissait en sont la meilleure preuve. Il fallait toute sa largeur d'esprit, il fallait avoir le cœur bien haut placé pour tomber dans l'erreur de supposer que la liberté de l'église était pour la curie romaine l'équivalent du pouvoir temporel. C'était une généreuse illusion de penser qu'il y aurait eu moyen de faire au pape, aux cardinaux, aux *monsignori*, des conditions qui pussent compenser à leurs yeux les avantages du gouvernement d'un état, tout réduit qu'il fût. D'ailleurs l'église romaine est convaincue qu'elle n'a que des droits envers le pouvoir civil et envers tout le monde; même ses devoirs envers les fidèles ne peuvent avoir d'autre interprète et gardienne qu'elle-même. Ainsi cette liberté d'action qu'on voulait lui promettre en échange du pouvoir temporel n'est que le

premier et le fondement de tous ses droits. A son avis, ce n'est pas une concession qu'on lui fait lorsqu'on la lui laisse; c'est une iniquité que l'on commet quand on la lui refuse ou qu'on essaie de la limiter. Ce serait un abus de force, ce ne serait pas un droit qui s'opposerait au sien; son droit à elle est absolu. La liberté lui vient de Dieu; elle ne peut pas, elle ne veut pas l'accepter de la main des hommes. Elle est libre, absolument libre, parce qu'il n'y a pas une puissance ou une intelligence au monde qui soit à même de la juger ou qui puisse légitimement se croire autorisée à la juger. Le pouvoir temporel appartient à l'église tout aussi bien que la liberté la plus complète; lui enlever l'un, lui rétrécir l'autre, c'est la voler. Le contrat par lequel elle échangerait l'un contre l'autre ne serait pas plus moral ni plus sérieux à ses yeux que celui qu'un chef de brigands ferait avec un voyageur garrotté par sa bande, de lui laisser sa montre à la condition qu'il voulût bien livrer sa bourse.

Aussi, chaque fois qu'on a essayé, de 1860 à 1872, de trouver un point d'accord entre le gouvernement italien et la curie romaine, on n'y a pas réussi. Le *non possumus* de celle-ci avait beaucoup plus de portée qu'on ne pense communément. L'empereur Napoléon, qui se flattait de pouvoir surmonter la difficulté en obtenant du gouvernement italien qu'il voulût renoncer à Rome et à sa banlieue, se trompait fort. La cour pontificale a exprimé plusieurs fois ouvertement sa résolution inébranlable de n'écouter aucune proposition avant qu'on lui rendît tous ses anciens états tels qu'elle les possédait en 1859; elle n'aurait pas admis d'autre base de négociation, et il n'y a pas de compensation spirituelle qui l'eût fait démordre d'une pareille prétention. La raison en est bien simple, et je la répéterai telle que je l'ai recueillie de la bouche du cardinal Antonelli dans une conversation qui eut lieu quelques jours après la brèche de la *Porta Pia*. « L'église, m'a-t-il dit, n'a que le droit pour elle; il n'y a pas de milieu entre le respect et la violation du droit. Si elle paraissait y renoncer en partie, ce serait comme si elle abandonnait le tout; ce serait comme si elle-même arrivait à n'y plus croire. »

C'est à quoi on devrait songer en France lorsqu'on y reproche au gouvernement italien d'avoir saisi l'occasion de s'installer à Rome dans un moment où les armes françaises n'étaient pas à même de l'en empêcher. Ce n'est pas ainsi qu'il faut comprendre la politique italienne en septembre 1870. La convention de 1864, par laquelle le gouvernement italien s'était engagé à ne pas entrer lui-même avec son armée et à ne pas laisser entrer des volontaires sur le territoire romain, n'avait pas été rétablie après l'équipée de Garibaldi qui amena le retour des soldats français à Rome et la malheureuse échauffourée de Mentana. Au commencement de la guerre avec la

Prusse, le gouvernement italien avait, il est vrai, consenti à remettre en vigueur la convention telle qu'elle avait été expliquée officiellement par les deux gouvernemens, car la convention même de 1864 leur réservait toute liberté d'action dans les cas extraordinaires et imprévus; mais en effet le gouvernement italien ne prit son parti qu'en face d'événemens vraiment exceptionnels. Il resta jusqu'au dernier moment attaché loyalement à la politique qu'il avait proclamée. Très convaincu du droit que la nation italienne avait d'établir sa capitale à Rome, le gouvernement pensait néanmoins qu'on ne devait entrer à Rome qu'avec l'aveu et du consentement de l'opinion publique française : rien de plus clair, de plus ferme que les paroles par lesquelles, dans la célèbre séance du 25 mars 1861, le comte de Cavour formula ce programme; mais après Sedan, quand l'empereur eut remis son épée, que la révolution se rendit maîtresse de Paris, où voulait-on que le gouvernement italien trouvât la force morale d'imposer aux partis l'inaction et l'attente? Où étaient, le 7 septembre 1870, le gouvernement et l'opinion publique de la France? Aurait-on dû attendre, avant de se décider, que tout fût bouleversé en Italie? Le gouvernement italien se trouvait en face du gouvernement pontifical, qui n'avait voulu se plier en dix ans à aucune des nécessités de la nouvelle position de l'Italie. Les droits de la nation étaient proclamés depuis dix ans, proclamés solennellement par la chambre des députés et par le sénat. Le sentiment de ces droits était dans la conscience du pays, et on ne saurait soutenir qu'il n'était que le résultat de la fantaisie ou des passions d'un petit nombre, ou un artifice politique sans portée. Les votes empressés de la chambre, les excitations de la presse la plus modérée, montraient assez que l'on croyait arrivée une de ces heures solennelles où les nations qui n'osent pas prendre leur sort dans leurs mains n'ont plus le droit de vivre. Pouvait-on laisser exploiter le sentiment national par les partis anarchiques dans un pareil moment, où on n'aurait pu les empêcher de déborder? Si on leur avait laissé prendre l'initiative, ou plutôt si on ne leur eût pas dérobé celle qu'ils avaient déjà prise, tout le pays eût été avec eux, et le gouvernement eût été emporté! Le pape lui-même eût-il mieux tenu contre l'orage que le gouvernement? Et l'état de choses qui aurait pu en résulter n'eût-il pas été mille fois plus dangereux pour la France, mille fois plus contraire aux principes de conservation et d'ordre qui y ont repris le dessus si heureusement et si vite?

Ces sentimens se font jour même dans les communications qui eurent lieu à cette époque entre le gouvernement italien et celui de la France. A Paris, le ministre des affaires étrangères ne trouve pas un mot pour dissuader le ministre d'Italie avant l'expédition; le ministre de France à Florence exprime dans une lettre chaleureuse

adressée au roi la satisfaction qu'éprouve la France après l'occupation accomplie. Avouons-le, c'est encore un bonheur pour les deux pays que le gouvernement italien, ne se décidant néanmoins, comme il le devait à la France, qu'au dernier moment, ait par un fait accompli supprimé la seule cause de disssentiment qu'il y eût entre les deux gouvernemens depuis 1860, et soustrait ainsi à toute négociation une question embarrassante qu'aucune diplomatie n'aurait pu résoudre, car elle mettait en cause un tiers qui n'y voulait ni ne pouvait intervenir, et qui se serait obstiné à refuser tous les moyens termes sur lesquels on aurait pu tomber d'accord, si par hasard on en avait trouvé.

Voilà en effet le vrai caractère de cette fameuse question romaine : elle est une question cosmopolite; elle n'est pas une question internationale. Elle est cosmopolite, car il s'y agit des conditions essentielles du gouvernement du catholicisme, qui est, ainsi que son nom le dit, un fait religieux aussi étendu que le monde; elle n'est pas internationale, car le maintien du chef de cette religion ne peut être le devoir exclusif d'aucune nation, ni un droit que puisse revendiquer aucune autre. Si le maintien de la papauté exige que la souveraineté du pays où ce chef réside soit limitée en certaines fonctions ou droits ou pouvoirs, il est évident qu'une telle limitation ne peut être ni imposée ni acceptée par traité. Le gouvernement italien devait le comprendre ainsi et conformer sa conduite à cette pensée. Il était moins naturel que les états européens le comprissent de même; mais plusieurs causes ont rendu possible au gouvernement italien et aux gouvernemens européens de s'en tenir à la politique raisonnable et vraie qu'ils ont suivie de part et d'autre.

Ces causes, il faut les chercher surtout dans l'attitude prise par la curie romaine. Si elle n'eût pas choisi, pour exagérer ses prétentions spirituelles vis-à-vis de tous les gouvernemens civils, le moment même où elle allait perdre son domaine temporel, elle n'aurait pas peut-être trouvé l'Europe aussi indifférente à ses plaintes qu'elle l'a été. Le spectacle de ce vieux pouvoir ecclésiastique qui se raidissait de plus en plus, qui opposait son droit à tout autre droit, qui s'affirmait dans un absolutisme toujours plus intraitable, qui semblait couper lui-même tout lien, toute attache avec les pouvoirs ordonnés de l'état, pour se poser devant les peuples comme une autorité immédiate et en relation directe avec la conscience de chacun, — ce spectacle, dis-je, a troublé les gouvernemens, les a rendus indécis sur la conduite à tenir, et leur a persuadé que l'attente et la réserve étaient la meilleure des politiques. Si ce pouvoir ecclésiastique a vu changer, par l'entrée des Italiens à Rome, son mode d'existence en Europe, il se faisait en même temps un autre changement dans sa manière de comprendre son

rôle, qui était spontané et qui ne paraissait pas le moins important des deux. L'opposition de plus en plus décidée qui paraissait devoir se prononcer entre ses prétentions et les droits historiques des gouvernemens sur l'administration des églises nationales ne rendait-elle pas nécessaire, désirable, providentiel, qu'il fût privé des droits de souveraineté sur un territoire quelconque, et des prérogatives qui se rattachaient à ces droits? L'église romaine, aiguillonnée de tous côtés, se voyant d'une part en butte aux hostilités irréconciliables des partis radicaux, exaltée de l'autre par la ferveur et par l'intérêt du parti clérical et du jésuitisme, se posait comme une force morale et religieuse capable de renouveler à elle seule les sociétés laïques, tombées aux mains des libéraux, d'autant plus perfides qu'ils se montraient plus modérés envers elle. Ne fallait-il pas l'abandonner à elle-même, se contenter de croiser les bras et voir comment elle se tirerait de la mêlée où elle s'était jetée?

Le gouvernement italien ne pouvait comprendre et utiliser mieux qu'il n'a fait l'avantage d'une pareille position. Il a saisi le rôle qui lui appartenait, non moins dans son intérêt particulier à lui que dans l'intérêt général de la civilisation, et il l'a parfaitement rempli, en prouvant par le fait que le pontife pouvait rester à Rome sans y être roi, et que la curie romaine, même en persistant dans la direction qu'elle avait finalement choisie, même en la poussant aux dernières extrémités, ne trouvait aucun empêchement à son action dans l'existence à ses côtés d'un pouvoir souverain et laïque. On peut croire que la curie romaine a dû regretter plusieurs fois qu'une épreuve si dangereuse pour elle réussît si bien au gouvernement et au peuple italien. S'ils voulaient être un peu moins modérés et un peu plus ardens! se dit-elle quelquefois en montrant son dépit et sa déconvenue. Et les députations françaises, anglaises, allemandes, belges, arrivent de tous côtés, drapeaux déployés, se donnant l'air de se croire au milieu d'un pays sauvage, et les prédicateurs ne cessent de se servir de leurs chaires pour lancer toute sorte d'injures au roi et aux citoyens, et les fidèles sont conviés tous les jours par des avis sacrés et publics à des *tridui*, des *novenari* ou d'autres combinaisons de prières expiatoires; mais Dieu ne les écoute pas, et refuse de leur accorder ce qu'ils implorent de lui, — que le gouvernement ou le peuple italien sorte des gonds.

II. — LES PRIVILÉGES DE LA PAPAUTÉ.

Il faut l'avouer, la loi du 13 mai 1871, connue sous le nom de *loi des garanties*, mais qui porte en réalité le titre de *loi sur les prérogatives du souverain pontife et sur les relations de l'état avec*

l'église, a été très bien conçue dans le dessein d'éviter tout choc entre la curie romaine et le gouvernement. Cette loi n'a pas été dûment appréciée à l'étranger. On entend dire assez souvent qu'elle n'a pas atteint son but parce qu'elle n'a pas été acceptée par le pape. Il a fait mieux : il s'en sert. D'ailleurs pourquoi l'aurait-il acceptée? Est-ce qu'elle était une offre, une proposition, un projet de traité? Depuis quand les lois votées par un état souverain doivent-elles être acceptées par ceux qu'elles concernent? Il est vrai qu'il s'y agissait du pape, et que même on y reconnaissait à celui-ci des priviléges souverains dans l'état. Pourtant ces priviléges, on les lui reconnaissait tout aussi bien, qu'il en fût ou non satisfait, qu'il lui convînt ou non de renoncer à son pouvoir temporel ou de le garder théoriquement et d'après le sentiment de son droit.

La loi des garanties ne fait que définir les limites que l'état s'impose à lui-même dans l'action et la compétence de ses lois et de ses pouvoirs envers la curie romaine. Que celle-ci le veuille ou non, l'état n'outre-passera pas ses limites, librement fixées par lui. La personne du pape est déclarée sacrée et inviolable comme celle du roi; l'attentat, la provocation à l'attentat, l'injure, l'outrage contre lui, commis par des paroles, par des faits, par des moyens quelconques de publicité, sont punis ni plus ni moins que s'ils étaient commis contre le roi. Afin que la volonté du pape ne puisse empêcher l'action de la loi en ne demandant pas à la justice du pays la punition du coupable, l'action contre celui-ci a lieu d'office, et la cour d'assises est appelée à le juger sans que le pape intervienne (articles 1 et 2). Les honneurs souverains sont rendus au pontife partout où il paraît, et la diplomatie italienne continue à lui reconnaître un droit de préséance. Ses palais, sa personne, seront toujours gardés non par des soldats du roi, mais par ses gardes à lui (article 3). Les palais apostoliques du Vatican et du Latéran, ainsi que la villa de Castel-Gandolfo, sont exempts de tout impôt, l'état se refuse le droit de les exproprier pour cause d'utilité publique (article 5). Pendant la vacance du saint-siége, aucune entrave ne peut être mise à la liberté personnelle des cardinaux. Le gouvernement est responsable de la sûreté des séances du conclave et des conciles œcuméniques, et il empêchera qu'aucune violence ne vienne les troubler du dehors (article 6). L'autorité publique, la force publique, n'ont point d'accès là où le pape se trouve, que ce soit sa résidence habituelle ou un séjour fortuit. Le lieu où se tient le conclave ou le concile est aussi sacré. Il faut que le pape, le concile ou le conclave appelle ou autorise les agens de la force publique pour que ceux-ci puissent pénétrer où ils sont (article 7). Les archives des ministères ou des congrégations pontificales, ainsi que les palais de leur résidence, sont exempts de toute visite, per-

quisition ou séquestre; la justice du pays s'arrête à leur porte (article 8). La liberté du souverain pontife dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, telles qu'il les entend, sera respectée d'une manière absolue. Ses ordonnances, il peut les afficher aux portes des basiliques et des églises de Rome; quoi qu'elles disent, on ne peut y toucher (article 9). Les ecclésiastiques qui sont ses instrumens dans le fonctionnement de son pouvoir spirituel ne sont sujets sous ce rapport à aucun contrôle, à aucune poursuite, de la part de l'autorité publique, quoi qu'ils fassent ou qu'ils disent, qu'ils soient étrangers ou nationaux (article 10). Les gouvernemens étrangers peuvent garder leurs agens diplomatiques auprès de sa sainteté; on continue à leur reconnaître toutes les immunités et les droits dont ils jouissaient quand le pape était souverain temporel. Aux envoyés du saint-père auprès des autres états est reconnu dans le territoire du royaume le caractère public et diplomatique (article 11). Le pape a un bureau postal et un bureau télégraphique à lui. Par des règles minutieuses, on a parfaitement assuré le secret de sa correspondance; il écrit et il télégraphie en franchise; les télégrammes signés par lui ou par son ordre dûment certifié doivent être acceptés *gratis* à tout bureau du royaume. Il ne paie pas pour les télégrammes qu'on lui envoie (article 12). Enfin, dans la ville de Rome et dans les six évêchés suburbicaires, les séminaires, les académies, les colléges et les autres institutions catholiques fondées pour l'instruction des ecclésiastiques continuent à dépendre exclusivement du saint-siége, et le ministre de l'instruction publique n'a sur eux aucun des droits qu'il lui appartient d'exercer dans tout autre établissement d'instruction ou d'éducation (article 13).

Il est clair que toutes ces dispositions regardent non pas le pape, mais l'état; l'état seul avait à les sanctionner. Elles ont toutes le même sens, c'est que, par rapport au pape, à ses fonctions spirituelles et à cet ensemble de moyens matériels, personnes ou choses, dont il doit nécessairement se servir, l'état a spontanément diminué sa compétence. Il a entouré le pape d'une barrière de droits insurmontable; cette barrière trace tout autour de lui un champ assez large où aucune liberté de mouvement ne lui manque, et ce terrain juridique lui tient lieu de ce domaine temporel dont il a été maître jusqu'en 1870. La loi n'avait qu'une seule disposition qui pour être exécutée aurait eu besoin de la coopération du pape, c'est la dotation de 3,225,000 francs par an inscrite sous forme de rente perpétuelle et inaliénable sur le grand-livre de la dette publique. Il fallait que le pape consentît à la prendre; il s'y est refusé. Le gouvernement en est quitte par l'offre réelle qu'il en a faite; seulement après cinq ans les annuités échues ne pourront plus être touchées. Quand les catholiques des autres états de l'Europe se seront

convaincus que l'Italie ne peut pas abandonner la position qu'elle a prise à Rome, et qu'ils se seront fatigués de payer l'obole de saint Pierre qu'on leur demande en larmoyant sur le prétendu dénûment et la misère du chef de leur religion, celui-ci, qu'il s'appelle Pie IX ou autrement, aidera le gouvernement à exécuter l'unique disposition de la loi des garanties qui dépend de lui, et recevra la rente annuelle qu'on lui a destinée. Cette rente correspond, à un denier près, à celle qu'il prélevait pour sa cour et pour ses menues dépenses sur le budget pontifical.

Ainsi cette loi des garanties, loi constitutionnelle de freins et de limites que l'état s'impose à lui-même, n'a rien souffert de l'opposition persistante que le pape et le clergé ont continué de faire au gouvernement italien à Rome. En l'examinant théoriquement, on pourrait à coup sûr la cribler de critiques. Les avocats de la chambre n'y ont pas manqué avant, pendant et après la discussion. Ce n'est pas en effet un mince inconvénient pour l'état que de sauvegarder ainsi et d'entourer de défenses une institution qui lui est hostile. Quel autre gouvernement en Europe en eût fait autant? Il fallait l'état actuel des esprits en Italie pour que le gouvernement pût laisser une telle liberté, une telle inviolabilité au chef de l'église. La religion catholique est professée par le très grand nombre des Italiens, mais sans ardeur. La passion religieuse est éteinte chez eux au point qu'il est permis de douter qu'elle revive jamais. On dit que, si cette passion ne se manifeste pas aujourd'hui, c'est parce que le catholicisme, assuré de son existence matérielle sous la sauvegarde du droit public, n'éprouvait pas jusqu'à présent le besoin de la surexciter; mais toute excitation se heurtera toujours à l'esprit pratique et calme des Italiens, et n'en fera jamais ni des carlistes ni des légitimistes. Si le caractère italien ne change pas, — ce qui n'est guère probable, — les Italiens continueront d'envisager la religion comme ils l'ont fait de tout temps. Ils n'en voudront ni trop ni trop peu, ils la mêleront utilement aux circonstances publiques et privées de leur existence, à la façon de leurs ancêtres, l'acceptant telle que ceux-ci la leur ont léguée; mais ils ne lui permettront pas de s'attribuer des droits tracassiers qui troubleraient la vie civile et nationale de leur pays.

III. — LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

C'est cette disposition d'esprit chez le peuple qui a permis au gouvernement italien non-seulement de rester à Rome depuis 1870, ce qui était facile, mais d'y rester avec tant de mesure, ce qui était difficile, à tel point qu'aucun autre gouvernement peut-être n'y aurait réussi. C'est encore dans cette disposition d'esprit qu'on

doit chercher la cause d'un fait non moins important, que l'état en Italie ait pu laisser à l'église une plus grande liberté que partout ailleurs. Il ne faut pas confondre en effet la liberté accordée à l'église avec l'indépendance assurée au pape. Celle-ci, l'indépendance du pape, était le côté politique du problème; l'autre, la liberté de l'église, en est le côté ecclésiastique et religieux. Nous venons de voir que l'indépendance du pape est parfaitement sauvegardée par le premier titre de la loi des garanties; le gouvernement italien s'est-il aussi bien tiré de la difficulté ecclésiastique, difficulté qui n'est pas spécialement italienne, mais de tous les pays à notre époque? Nous allons en juger.

Il faut pourtant observer que le gouvernement italien aurait pu, tout en reconnaissant à la papauté les droits que spécifie la loi des garanties, garder par rapport à l'église italienne tous les droits historiques ou contractuels que les autres états continuent à exercer vis-à-vis de leurs églises nationales; les différens royaumes qui se partageaient la péninsule avant 1859 avaient énergiquement défendu en tout temps ces droits contre les entreprises de Rome. Eh bien! il n'en a rien été. Le gouvernement italien, en commençant avec la papauté temporelle la plus grande lutte que celle-ci ait jamais eu à soutenir, a débuté en laissant à la papauté spirituelle la direction libre et entière du gouvernement de l'église, et en l'entourant de droits qui la mettaient à l'abri de toute attaque. On doit reconnaître dans cette politique un esprit libéral très sûr, très confiant dans la force naturelle de la vérité et du progrès. C'est du comte de Cavour que cette politique relève : les ministres qui lui ont succédé n'ont fait que lui rester fidèles, et au ministère Lanza (1) n'appartient que l'honneur, le très grand honneur de l'avoir exécutée, autant qu'elle pouvait l'être dans la condition actuelle des choses et des esprits.

On vient de publier à Turin le dernier volume de l'*Histoire de la diplomatie européenne en Italie depuis 1814 jusqu'en 1861*, par Nicomède Bianchi. Les documens que l'auteur est parvenu à se procurer sont très curieux. C'est la première fois qu'on a pu lire ainsi les instructions que le comte de Cavour a données à des négociateurs secrets, chargés de traiter avec la cour de Rome l'échange du pouvoir temporel contre la liberté de l'église. Quelle confiance

(1) Le ministère Lanza, constitué le 14 décembre 1869, était composé comme il suit : Lanza, président; — Sella, finances; — Visconti, affaires étrangères; — Gadda, travaux publics; — Raeli, grâce et justice; — Correnti, instruction publique; — Govone, guerre; — Castagnola, agriculture et commerce. — MM. Gadda, Raeli, Correnti, Govone, n'y appartiennent plus à présent; ils ont été remplacés par MM. Devincenzi, de Falco, Scialoja, Ricotti. Au ministère de la marine, M. Acton, qui avait été nommé le 15 janvier 1870, a été remplacé par M. Ribotti le 31 août 1871.

avait-il lui-même dans ces négociations? Étaient-elles aussi près d'aboutir que ces négociateurs l'ont prétendu, ou n'ont-elles jamais rien eu de sérieux, comme on l'affirme au Vatican? Ce sont des questions auxquelles il n'est point facile de répondre. Pourtant, si on en doit juger par les événemens, on peut affirmer que le comte de Cavour ne se faisait pas d'illusions, et que la cour de Rome n'aurait jamais fait de son gré les concessions qu'on lui demandait. Du moins M. Minghetti, qui, selon le mot du comte de Cavour, était son seul conseiller dans ces sortes d'affaires, a-t-il soutenu à la chambre que les négociations avec la cour de Rome avaient aux yeux de M. de Cavour moins de chances de succès que celles qui étaient nouées en même temps avec l'empereur Napoléon. Celles-ci du reste n'aboutirent pas non plus et ne furent reprises qu'en 1864, quand M. Minghetti se trouva président du conseil. Toutefois un élément nouveau entrait alors dans les négociations. Non-seulement la France s'engageait à quitter Rome, et l'Italie à ne pas envahir le territoire pontifical, mais avec l'exécution de la convention coïncidait le transfert de la capitale de Turin à Florence. L'empereur se trompait en croyant que ce changement de capitale aurait pour effet de ralentir en Italie le mouvement des esprits vers Rome; il n'a au contraire servi qu'à le hâter.

Les documens publiés par M. Bianchi ne peuvent donc servir aujourd'hui qu'à nous faire connaître les idées d'un grand politique sur les relations à établir entre l'état et l'église; l'hypothèse dont il partait était bien différente des conditions réelles où le ministère Lanza a eu à se débattre. Le comte de Cavour supposait la possibilité d'entrer à Rome d'accord avec le pape; c'était au pape consentant qu'il attribuait de si grands priviléges; c'était en faveur d'une église dirigée par un chef qui avait renoncé à toute hostilité qu'il abdiquait tous les droits de l'état. Aurait-il fait de même, si le pape eût refusé tout accord, si l'église se fût armée en guerre contre l'état, si la liberté de l'église n'eût dû servir qu'à en mettre le gouvernement aux mains des jésuites et des plus fanatiques ennemis de tout progrès? On ne peut en douter, puisqu'il l'a dit expressément; mais, ne l'eût-il pas dit, il suffit d'avoir connu le caractère hardi et prudent de cet homme pour être convaincu qu'il n'aurait pas hésité à suivre, dans les conditions actuelles des relations entre l'état et l'église, le même système qu'il avait conçu en d'autres temps et pour d'autres occasions, car ce système avait une valeur absolue à ses yeux. Il croyait fermement que, même si la séparation entre l'état et l'église ne parvenait pas à s'établir par un accord préalable, cette séparation obtenue n'en produirait pas moins un grand apaisement dans les esprits. En effet, la part qu'on y eût faite à l'église devait être celle qui lui revient de droit, et avec le temps

tous les esprits raisonnables, qui forment à la longue l'opinion publique, auraient fini par s'en convaincre. C'est le point de vue de M. Gladstone dans sa conduite envers l'église irlandaise. Aussi le grand homme d'état italien, s'il a ressemblé au prince de Bismarck par le but national qu'il s'était proposé, est bien plus comparable à M. Gladstone par le libéralisme de son esprit.

L'église libre dans l'état libre, voilà le mot, on le sait assez, par lequel le comte de Cavour pensait résoudre un des problèmes les plus complexes de la société moderne, écarter la plus grande difficulté d'organisation de son propre pays. Pourtant l'idée exprimée par cette devise n'est pas aussi claire qu'on le croirait au premier abord. En y regardant de près, le mot *libre*, qui y est répété deux fois, y prend chaque fois un sens différent. L'état n'est pas libre dans le même sens que l'église est libre. Celle-ci est libre lorsqu'on lui permet de s'organiser à sa guise, sans aucune intervention du pouvoir civil, et que les lois n'ont rien qui heurte ses principes ou qui entrave son action. Au contraire l'état n'est libre qu'à la condition de laisser à l'initiative des citoyens une part plus ou moins grande dans son organisation et dans sa direction, et d'abandonner à leur vote la constitution du pouvoir législatif ou même de l'exécutif. L'état en somme n'est libre que jusqu'au point où l'esprit du pays le pénètre; l'église se prétend libre seulement si le génie de ses institutions particulières peut s'affirmer et se développer à son gré. Or, qu'on songe à une église aussi autoritaire que l'église catholique, à une église qui n'a connu d'autre progrès que celui de l'influence toujours croissante que son chef a conquise sur la hiérarchie sacerdotale et sur le peuple des fidèles, et on conviendra que le mot de *liberté*, lorsqu'il s'agit des relations d'une telle église avec l'état, devient d'une application extrêmement difficile. En effet, cette église n'est libre qu'à la condition d'interdire toute action sur elle à ces forces, à ces influences laïques qui, en participant à la direction du gouvernement, font que l'état peut s'appeler véritablement libre. Dans l'église catholique sont obligés au silence tous ceux qui ne sont pas d'accord avec son chef, et cet accord y est le seul moyen de gagner le salut éternel et le repos ici-bas; dans l'état libre au contraire, tout le monde a le droit de parler et de faire prévaloir son opinion envers tous et contre tous, s'il en a le pouvoir. L'église ne reste libre que tant que l'état s'abstient de revendiquer certains droits ou de s'occuper de certaines matières; l'état au contraire a perdu sa liberté, s'il n'est plus le maître de fixer lui-même sa compétence et de régler sa conduite comme l'exige la volonté du peuple.

Les instructions que le comte de Cavour donnait à ses négociateurs en 1860 montrent assez, je l'ai déjà dit, qu'il sentait vivement

ces difficultés. En même temps qu'il se déclarait prêt à supprimer tout appel comme d'abus et à laisser complétement libre la législation, l'administration, la presse, la prédication et l'enseignement ecclésiastiques, à la seule condition de respecter l'ordre public, il voulait pourtant que l'état refusât à l'église le bras séculier dans l'exercice des droits spirituels qui lui appartiennent. Or dans ce système, si d'une part la juridiction de l'église est reconnue en entier, de l'autre toute force d'exécution lui est enlevée dès qu'elle ne peut emprunter celle de l'état. Pour apprécier les inconvéniens d'une telle liberté accouplée avec une telle impuissance, il suffit de remarquer que l'évêque qui pourrait excommunier qui bon lui semblerait ne pourrait pourtant faire chasser personne du temple. On comprend que l'église ne veuille pas accepter une liberté ainsi faite. Il lui faut la force; si elle ne l'a pas en propre, que l'état la lui prête au moins toutes les fois qu'elle en aura besoin. Si on lui refuse le pouvoir illimité de la requérir, il vaut encore mieux pour elle qu'on spécifie les cas où l'on peut la lui accorder, les conditions auxquelles elle pourra la demander, plutôt que de la lui refuser d'une manière absolue.

Quant à la nomination des évêques, le comte de Cavour ne réservait à l'état que le *veto* dans des cas très graves; mais en même temps il voulait qu'on cherchât et surtout qu'on trouvât un système électif pour les désigner. Il avait raison en principe; il est indispensable que le système électif soit introduit de nouveau dans l'église, si celle-ci doit être libre dans le même sens que l'état. Cependant il faut avouer que la difficulté est grande, car, s'il y a eu un mouvement dans l'église catholique, c'est tout à fait dans la direction contraire. Toute élection y a été supprimée, hormis celle du pontife, élu par des cardinaux que son prédécesseur a nommés, qui par conséquent ne sont rien moins que des électeurs, expression d'un vote publique.

La propriété ecclésiastique était reconnue par le comte de Cavour; il admettait que l'église peut posséder non-seulement des biens mobiliers, mais des biens immobiliers. Il avait été toujours très contraire à la confiscation de la propriété de l'église par l'état, et il ne voulait d'allocation au budget ni pour le clergé ni pour les cultes. Toutefois il demandait que les évêchés, qui sont en Italie en plus grand nombre que partout ailleurs, fussent réduits à quatre-vingts, qu'on ne reconnût la personne juridique qu'à certaines institutions ecclésiastiques, l'évêché, le chapitre cathédral, le séminaire, la paroisse et la fabrique, et qu'on supprimât toutes les autres espèces de *bénéfices*, ainsi qu'on l'a fait en plusieurs états catholiques. Il voulait enfin que la quantité de biens immobiliers qu'on aurait fixée d'accord avec l'église pour le maintien des in-

stitutions qu'on laissait vivre ne pût être augmentée sans la permission du gouvernement. Or l'église catholique nie que sa liberté soit respectée, si le droit de posséder ne lui est pas reconnu sans limite. Quant aux associations religieuses, le comte de Cavour les laissait aussi libres que toute autre association laïque; mais il ne voulait reconnaître à aucune d'elles la personnalité juridique pour les empêcher d'acquérir *les droits économiques* qui appartiennent par la loi civile aux corporations. L'église répond que la liberté de vivre ensemble dans un intérêt religieux ne peut être restreinte par l'état sans tyrannie, et que refuser à l'association la personnalité juridique complète, c'est l'obliger à subsister par des moyens furtifs, par des expédiens dangereux, et lui ôter tout moyen de réaliser l'idéal moral et juridique de l'ordre religieux tel que l'entend le catholicisme.

Ces observations suffiront à prouver que les idées du comte de Cavour n'étaient pas assez mûres, car dans la solution qu'il proposait aucune des antithèses actuelles entre l'église et l'état n'était évitée, et l'église n'aurait pu accepter que par force la liberté qu'il voulait lui octroyer. D'ailleurs ces antithèses très réelles prouvent à elles seules de quelles épines est hérissée cette phrase si séduisante au premier abord : *séparation de l'église et de l'état.* Il faudrait que l'église catholique eût subi un profond changement de direction et d'idées avant de s'accommoder de bon gré d'une juridiction sans pouvoir de contrainte, d'une propriété sans possibilité d'accroissement progressif, d'une organisation réduite à une association sans fixité, de l'élection populaire enfin appliquée aux dignités spirituelles.

Le problème n'avait pas été étudié pendant les dix ans qui s'étaient écoulés avant que les Italiens entrassent à Rome; en 1870, il n'était pas plus avancé qu'en 1860; on ne savait pas mieux comment s'y prendre pour organiser cette liberté complète, mais circonscrite, de l'église vis-à-vis de la liberté de l'état, qui conservait la sienne en la limitant lui-même. Pourtant la loi de 1866 avait porté dans l'existence des corporations religieuses cette altération profonde que le comte de Cavour avait indiquée, et d'une manière bien plus radicale que dans sa pensée, car elle refusait à toute association religieuse la personnalité juridique et la reconnaissance légale, quelque but qu'elle se proposât, quelque cachée qu'elle fût, si je puis m'exprimer ainsi, derrière un but charitable ou d'éducation; mais en même temps la liberté de l'association religieuse était sauvegardée. Une année plus tard, la loi de 1867 ajouta que dorénavant on ne reconnaîtrait de caractère juridique et civil qu'aux évêchés, aux cures, à douze bénéfices canonicaux dans chaque église

cathédrale, aux séminaires, aux paroisses et aux fabriques. Quant à la propriété ecclésiastique des fondations supprimées et des corporations dissoutes, elle aurait été possédée et gérée par une administration spéciale, par une personne juridique créée exprès et appelée *fonds du culte* (*fondo del culto*). Quand on aurait fini de payer les pensions des religieux, des religieuses, des derniers bénéficiers, la propriété appartenant au *fondo*, et délivrée de toute autre charge temporaire, aurait été destinée à plusieurs buts ecclésiastiques et de bienfaisance, entre autres à l'augmentation de la congrue des curés jusqu'à 800 francs par an. S'il en restait quelque chose après tout cela, l'état l'aurait pris. La propriété ecclésiastique foncière devait être toute vendue, et le capital employé en rentes de l'état; seulement les paroisses conservaient toute leur propriété en entier et n'étaient pas obligées de convertir leurs biens fonciers.

Ces lois, plus libérales, moins sévères envers l'église que celles qui régissent en France la même matière, auraient soulevé une grave difficulté le jour où il aurait fallu les appliquer à la province et à la ville de Rome. Peut-être, une fois qu'on y était entré, aurait-il mieux valu affronter cette difficulté dès les premiers jours; le ministère Lanza ne fut pas de cet avis : il se contenta de promettre qu'elles seraient exécutées plus tard. D'excellentes raisons ne manquaient pas pour cela : quelque modéré que l'on fût, l'application des deux lois eût provoqué une grande opposition à la cour du pape, eût amené peut-être le départ du saint-père. Il fallait donc tâter le terrain. Il fallait éviter aux gouvernemens étrangers l'embarras d'un pape cherchant un asile qu'on pouvait difficilement lui refuser et qu'il y avait danger à lui accorder. Il fallait donner du temps pour qu'on s'habituât partout à une position si nouvelle et si imprévue pour tout le monde. La prudence commandait donc de renvoyer à une échéance plus éloignée l'application des deux lois à la province récemment acquise, tout en risquant de n'éviter une difficulté extérieure plus ou moins grande que pour tomber dans une difficulté intérieure qui aurait pu devenir assez grave.

En ajournant l'application à la province et à la ville de Rome des deux lois de 1866 et de 1867, on se contenta donc dans le titre II de la loi de garantie de ne faire que les premiers pas dans la voie de la liberté de l'église. Or le ministère Lanza fut en ceci très hardi, beaucoup plus hardi que le comte de Cavour. Il proposa de renoncer à tous les droits de l'état envers l'église : libre à celle-ci de nommer ses évêques, ses curés, à sa guise; point de droit de présentation ni de nomination réservé au gouvernement. L'église pouvait publier dans son domaine spirituel telles lois qu'il lui convenait, les appliquer et exercer sa juridiction selon sa volonté. Tout appel

comme d'abus était aboli; mais l'état déclarait que dans aucun cas il ne prêterait à l'église le bras séculier.

La chambre n'accepta pas ce système sans modification. Au fond, il n'était pas complet, car on ne décidait pas quels seraient les droits de l'état par rapport à la propriété ecclésiastique. D'ailleurs, si l'on ne voyait pas sans méfiance cet abandon de toute intervention du pouvoir laïque, on ne savait d'un autre côté comment combiner cette intervention avec la liberté qu'on voulait donner à l'église. Les difficultés étaient senties autant que le comte de Cavour lui-même paraissait les avoir senties dans ses instructions de 1860, un peu mieux peut-être; mais on ne voyait pas davantage comment en sortir. Dans de telles conditions, une assemblée s'arrête à un compromis et préfère surseoir à toute décision. C'est le parti que l'assemblée italienne finit par prendre.

Les gouvernemens italiens, ainsi que la plupart des autres gouvernemens catholiques, exerçaient deux sortes de droits touchant l'installation des évêques et des curés. L'un dépendait des concordats, c'était le droit de présentation; on consentit à l'abandonner, et c'était juste, puisque les concordats avaient cessé de faire loi pour tout le reste. L'autre droit dépendait de ce principe, qu'aucune sorte de juridiction ne peut être exercée dans l'état que par lui ou de son aveu; c'était le droit de *viser* le décret de nomination de l'évêque par le pape ou du curé par l'évêque, l'*exequatur* et le *placet*. Ce droit, qui ne dépendait pas des concordats, on le garda, tout en ajoutant qu'on y renoncerait le jour où une loi réglerait le sort de la propriété ecclésiastique.

Cette loi n'a pu encore être présentée. Elle n'est pas urgente dans l'état des esprits. D'ailleurs le point capital d'une pareille loi serait en Italie, comme partout, le *bénéfice*, — cette propriété à la jouissance de laquelle est inhérent l'exercice d'un pouvoir, — ce reste juridique du moyen âge. Doit-il être conservé comme en Allemagne, ou aboli comme en France ou en Belgique? Et si on l'abolit, les droits exercés par les gouvernemens dans la nomination des bénéficiers et dans l'administration du temporel pendant les vacances et à chaque nouvelle collation doivent-ils être abandonnés tout à fait ou exercés par la représentation du diocèse ou de la paroisse? Évidemment c'est le second système qu'il faudrait choisir, mais l'application n'en peut être faite sans les deux conditions suivantes, ou au moins sans l'une des deux : d'abord que l'autorité catholique s'y prête, ensuite que les citoyens catholiques veuillent en majorité y prendre part. Tant que l'autorité catholique résistera et que les catholiques qui voudraient faire cesser cette résistance resteront une petite minorité, la loi ne parviendrait qu'à créer un schisme impuissant. En Italie, les catholiques n'ont pas l'esprit guerrier; quant

à l'autorité catholique, on sait que toute immixtion des brebis dans le choix des pasteurs ou dans l'administration des propriétés de ceux-ci, vivans ou morts, serait à ses yeux la dernière des abominations.

IV. — LES CORPORATIONS RELIGIEUSES A ROME ET LES INSTITUTS ÉTRANGERS.

L'application à la province et à la ville de Rome des lois de 1866 et de 1867 était impérieusement réclamée par l'opinion publique, qui n'aurait pu s'habituer à l'idée que la capitale de l'Italie et sa banlieue fussent, par rapport au droit ecclésiastique du royaume, une exception à perpétuité, une sorte d'*oasis* à rebours. Le développement économique de la ville qui allait devenir la capitale d'un grand pays, l'assainissement de la campagne (1) qui l'entoure, exigeaient d'ailleurs qu'après la délivrance de la propriété laïque de tous les liens et de toutes les superpositions de droits compliqués qui l'embarrassaient, la propriété ecclésiastique immobilière fût aussi soustraite à la mainmorte et rendue libre et promptement négociable. Dans une province qui a en tout un revenu imposable de 95 millions de livres (terrains, 40 millions, — bâtimens, 28, — revenu mobilier, 27 millions), la propriété ecclésiastique en prend pour sa part 8 millions au moins (2).

Quant aux maisons religieuses, il est naturel que le nombre en soit à Rome et dans la banlieue beaucoup plus grand que partout ailleurs. On peut même dire qu'il est allé toujours en augmentant depuis trente ans, surtout sous le pontificat de Pie IX, qui a surexcité partout le sentiment religieux. La statistique évalue à 474 les couvens de la ville et de la province de Rome : 216 dans la ville, 73 dans les diocèses suburbicaires, 185 dans les autres communes

(1) L'*Agro romano* a une superficie totale de 203,000 hectares; les fondations ecclésiastiques et laïques de la province de Rome en possèdent 71,000, qui se partagent ainsi :

Basiliques majeures (Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie-Majeure)	25,014
Basiliques mineures	2,084
Chapitres, bénéfices, évêchés	6,590
Couvens	7,782
Propagation de la foi, saint-office	7,668
Œuvres charitables, hôpitaux, confréries	19,727
Colléges étrangers	2,495
Total	71,360

Les fondations laïques ne sont pas obligées de convertir leur propriété foncière.

(2) On ne peut savoir au juste comment ce revenu se partage entre la propriété foncière et la propriété mobilière. Il s'agit toujours du revenu estimé pour l'impôt

de la province. De ces 474 couvens, 311 sont occupés par des hommes, 163 par des femmes, les premiers au nombre de 4,326, les secondes de 3,825, en tout 8,151 personnes. Ces couvens possèdent une rente brute de 4,780,892 livres, nette de 4,218,265 livres, d'après leurs propres déclarations : les couvens de la ville y prélèvent une part de 3,380,045 livres brute, 2,978,408 livres nette. On se ferait une idée inexacte de la valeur de la propriété d'après cette évaluation; en effet, les bâtimens qui appartiennent aux couvens ne donnent pas de revenu, et ces bâtimens prennent une place énorme dans toutes les parties de la ville : sur une surface bâtie de 3,800,000 mètres carrés, ils en occupent 736,000, soit un cinquième de la surface totale (1). Les dimensions colossales

foncier ou déclaré pour l'impôt sur la richesse mobilière. Voici comment il est partagé entre les différentes fondations et corporations.

Ville de Rome.	*Rente nette.*	
Couvens	2,978,408 l.	4,420,063 l.
Basiliques et églises collégiales	1,143,969 l.	
Bénéfices ou chapellenies	297,686 l.	
Diocèses suburbicaires et autres communes de la province.		
Couvens	1,239,857 l.	3,341,307 l.
Menses épiscopales, séminaires	568,735 l.	
Bénéfices ou chapellenies	1,532,715 l.	
Total pour la ville et la province		7,761,370 l.

La rente de 2,978,408 l. a été dénoncée par 171 des 216 couvens de la ville de Rome. On ne connaît pas la rente de 30 autres couvens, et 15 ont déclaré ne rien posséder. Dans la ville de Rome ont dénoncé leur rente pour l'impôt de mainmorte 181 bénéfices seulement. Parmi les rentes dénoncées manquent celles des entités suivantes : la *Propaganda Fide*, le vicariat, la daterie, la chancellerie, la pénitencerie, la congrégation de la sainte visite apostolique, la congrégation de l'inquisition, les académies d'archéologie sacrée, de religion catholique, de liturgie, de théologie, les séminaires, les églises paroissiales à charge du clergé séculaire, les églises succursales, les églises *simples*, les oratoires, les confréries et archiconfréries. Par des informations privées, on sait que la *Propaganda Fide* a une rente de 406,650 l. sans compter les biens-fonds qu'elle possède dans les provinces de Bologne, Ferrare et Pérouse, et des sommes importantes en rente étrangère. La congrégation de l'inquisition (le saint-office) a dénoncé une rente de 73,931 l. qui ne figure pas dans les annexes à la loi. Sans craindre d'exagérer, on peut dire que la rente nette de toutes les fondations ecclésiastiques de la province de Rome n'est pas loin de 10 millions, toujours sans compter les maisons mêmes où ces diverses institutions ont leur résidence.

(1) La superficie de la ville au dedans des murs est de 14,113,150 mètres carrés ainsi partagés :

Surface bâtie	3,829,580
Surface non bâtie	7,787,680
Voies et chemins	1,912,850
Fleuve	583,040

Il y a des jardins compris dans la surface attribuée aux couvens; mais d'autre part les 736,000 mètres carrés sont loin de représenter toute la surface occupée par des édifices ecclésiastiques dans la ville de Rome : il faudrait peut-être doubler ce chiffre.

de ces édifices sont hors de proportion avec le nombre de leurs habitans. On a pu s'en rendre compte quand le gouvernement a eu besoin d'en exproprier quelques-uns pour y caser ses administrations : il a été toujours possible de loger à l'aise les religieux et les religieuses dans un coin du vaste couvent, qui était d'ordinaire une vaste solitude, et pourtant on y a laissé à chaque religieux ou religieuse un espace plus que suffisant pour une habitation convenable et commode.

Le ministère avait donc des raisons majeures pour étendre à la ville et à la province de Rome les lois sur la propriété ecclésiastique. C'était pour lui une question d'opportunité. Il a pensé que le moment était venu, et a déposé son projet de loi le 20 novembre dernier. Si la discussion n'a pas encore été ouverte, c'est que tout est long dans les chambres italiennes par le fait des règlemens parlementaires aussi bien que des lenteurs individuelles. Voici le principe d'où est parti le cabinet dans son projet : appliquer, comme je viens de le dire, à Rome la loi commune, c'est-à-dire les deux lois de 1866 et de 1867; il s'était engagé à le faire, et ni l'occasion n'aurait été bonne, ni les idées assez mûres pour en changer l'économie générale. Seulement ces lois ont deux côtés, l'un simplement économique, l'autre plus proprement ecclésiastique; elles ne se bornent pas à changer la forme de la propriété possédée par les personnes juridiques ecclésiastiques reconnues jusqu'ici, elles en suppriment plusieurs. Le cabinet était parfaitement décidé à ne renoncer en rien au but économique des deux lois; mais les dispositions relatives à la suppression de fondations ecclésiastiques soulevaient à Rome des difficultés toutes particulières.

Ainsi le projet admet que la propriété immobilière ecclésiastique de toute sorte, excepté celle des paroisses, soit, à Rome comme partout ailleurs, entièrement convertie en propriété mobilière; mais quant aux fondations ecclésiastiques qui les possèdent et qui auraient été atteintes par les deux lois, il faut distinguer. Parmi ces fondations, il y en a qui intéressent la catholicité en général, d'autres qui concernent l'organisation traditionnelle de la curie romaine, quelques-unes enfin qui ont un intérêt pour les états étrangers. Voici comment le projet tient compte de cette situation exceptionnelle.

On sait d'abord qu'à Rome vivent les chefs des ordres religieux répandus sur toute la surface du globe. Comme on ne peut changer leur mode d'existence sans troubler leurs relations au dehors, le projet maintient les couvens où résident les chefs d'ordre, en essayant, par une fiction juridique un peu subtile, de mettre d'accord cette disposition avec le principe de la loi de 1866 qui supprime les corporations religieuses. Il fallait ensuite avoir égard aux condi-

tions où se trouvent les bénéficiers romains. Partout ailleurs, en se refusant à reconnaître la personnalité juridique aux bénéfices simples, aux prébendes des églises collégiales, etc., on les avait supprimés sans produire d'autre effet immédiat que de changer un prêtre possesseur légitime d'une rente en un pensionnaire. Il n'en eût pas été de même à Rome. Les bénéfices y sont conférés par le pape à tous ceux qui ont des emplois dans les administrations ecclésiastiques que la loi des garanties a respectées; ce sont des salaires ou des supplémens de salaire. Pourquoi troubler cette organisation? D'ailleurs, puisqu'on voulait que le pape restât à Rome, il fallait bien se résigner à y voir beaucoup plus de prêtres que partout ailleurs. Quel avantage y aurait-il eu à en faire purement et simplement des stipendiés du pape, au lieu de bénéficiers qu'ils étaient en tout ou en partie? Le gouvernement a donc proposé de maintenir à Rome les bénéfices abolis dans le reste du royaume.

Cette mesure offrait encore l'avantage de simplifier du même coup la question des instituts étrangers. On conçoit que dans une ville cosmopolite comme Rome, — caractère qui lui restera tant qu'elle sera le centre de la catholicité, — toutes les nations aient voulu, de tout temps, avoir des institutions à elles. Il y a des nations dont on ne trouve plus le nom qu'à Rome, dans les établissemens fondés par elles depuis bien des siècles, au temps de leur prospérité. Ce sont des séminaires nationaux, des instituts de bienfaisance, des bénéfices ecclésiastiques, des corporations religieuses. Quant aux séminaires, ils sont sauvegardés par la loi des garanties. D'ailleurs les séminaires nationaux ne sont pas supprimés non plus dans le reste de l'Italie; à Rome, comme partout, on les oblige seulement à convertir leur propriété immobilière. Au contraire, les instituts étrangers qui ont un but de charité ou de bienfaisance, les hôpitaux, les hospices, ne sont pas même forcés de convertir leurs biens fonciers; une loi de 1864, publiée à Rome dès 1870, les astreint seulement à prendre une rente d'état en échange de la rente qu'ils posséderaient en cens ou autre redevance annuelle sur des terrains dont ils ne seraient que nu-propriétaires. Quant à leur administration, ils se trouveraient soumis, par une loi de 1862, à l'ingérence ou à la surveillance plus ou moins directe de la députation provinciale, c'est-à-dire du pouvoir exécutif élu chaque année par le conseil provincial de Rome. Peut-être pourrait-on les délivrer de cette surveillance, puisqu'ils ne sont fondés que dans l'intérêt des étrangers. En tout cas, le projet de loi ecclésiastique que le ministère devait présenter ne les regardait pas, et il n'y avait aucune raison de rien modifier pour le moment à leur état légal. Les canonicats, les bénéfices, les prélatures, auxquels des gouvernemens étrangers auraient eu droit de présentation, n'auraient pas

été atteints non plus, si les dispositions de la loi de 1867 qui suppriment ces sortes de bénéfices n'eussent pas été appliquées du tout à Rome.

Il n'aurait donc fallu de disposition spéciale que pour les maisons ou corporations religieuses étrangères. Parmi celles-ci, il fallait déjà excepter toutes celles qu'habite un vicaire ou procureur-général d'ordre, toutes celles aussi qui sont la propriété d'une corporation existante à l'étranger, car aucune loi ne défend à ces corporations de posséder dans le royaume. Il ne reste en dehors de ces catégories qu'un petit nombre de maisons religieuses, une trentaine peut-être. Le gouvernement propose que la suppression de celles-ci, en tant que corporations religieuses, soit retardée de deux ans. Dans l'intervalle, les chefs d'établissement devraient vendre leurs biens et en affecter le capital à une fondation autorisée par la loi et constituée héritière. Les deux années écoulées sans que rien eût été fait, on se serait entendu avec les gouvernemens étrangers pour constituer quelque chose d'un commun accord.

Cependant, même avec toutes les exceptions qu'on introduisait dans les deux lois, une masse de propriétés ecclésiastiques seraient devenues vacantes, puisque toutes les maisons religieuses qui n'auraient été ni la demeure d'un général, ni étrangères, eussent été supprimées. Ces propriétés représentent 2 ou 3 millions de rente; le gouvernement a proposé d'en assigner la plus grande partie aux établissemens d'instruction, d'éducation, de bienfaisance, ou aux buts ecclésiastiques dont ces corporations avaient la charge. Le surplus aurait servi à la dotation de l'église romaine, c'est-à-dire du siége épiscopal de Rome, qui a vu se fondre l'une après l'autre, à travers les siècles, toutes ces immenses propriétés dans le creuset toujours ardent de l'ambition multiple des papes.

Ainsi le ministère ne demande d'autres modifications aux lois de 1866 et de 1867, dans leur application à Rome, que celles qui sont exigées ou par une condition de fait particulière ou par les attaches cosmopolites des institutions que ces lois atteindraient. Il y a lieu de croire qu'en agissant ainsi on a rendu service aux gouvernemens étrangers, qui ont intérêt à n'être pas troublés par une surexcitation des passions religieuses; cependant il faut dire qu'aucun de ces gouvernemens n'a songé à exercer une pression quelconque pour obtenir ce résultat.

On le voit, la loi qui a été présentée à la chambre italienne ne s'inspire nullement de principes absolus : c'est une loi qui veut ménager une transition difficile, heurter le moins possible, respecter scrupuleusement la politique suivie jusqu'ici par le gouvernement italien et les engagemens qu'il a pris volontairement devant le monde. C'est une loi très sage; malheureusement la sagesse est

une vertu qui n'est et ne peut être appréciée que par ceux qui la possèdent (1).

V.

En effet, il faut avouer que plusieurs causes ont rendu et rendent toujours plus difficile à la chambre italienne la modération si habile dont elle a donné tant de preuves. L'opiniâtreté de la cour de Rome est une de ces causes, et la première entre toutes. A la grande liberté que la loi des garanties lui a laissée dans la nomination des évêques, elle a répondu en élevant presque toujours à la dignité épiscopale les prêtres les moins sympathiques à l'indépendance de leur patrie, et en leur défendant de présenter au gouvernement italien les bulles de nomination pour obtenir l'*exequatur*; elle savait bien cependant qu'on se serait empressé de le leur accorder. De là, dans tous les diocèses où les nouveaux évêques ont été envoyés, un état de choses très anormal, et qui, malgré toute la douceur et la bonne volonté du gouvernement italien, ne pourra pas durer indéfiniment. Tout cela est peu fait pour encourager ceux qui se flattaient d'introniser à Rome un système de relations entre l'église et l'état différent de celui qui a été suivi jusqu'ici en France, et inspiré de tout autres principes que celui qu'on vient d'inaugurer en Allemagne et en Suisse.

Il est pourtant naturel que l'exemple de ces deux pays tende à séduire le parlement italien et à le détourner d'une politique modérée et libérale. Néanmoins les systèmes introduits en Allemagne et en Suisse ne se ressemblent pas, et ils supposent d'ailleurs des conditions de fait et des précédens qui n'existent pas pour l'Italie. La dernière législation allemande, très vigoureusement conçue, s'inspire d'une idée très forte et même exagérée de l'état; sans toucher à l'organisation actuelle de l'église, elle l'assujettit à certaines garanties dans l'intérêt de la société laïque. L'état se met au-dessus de l'église, qui n'est pas obligée de rompre la chaîne de sa hiérarchie, mais qui trouve à chaque anneau la main du gouvernement qui l'arrête et l'empêche de se mouvoir à son gré. La Suisse, pays démocratique, a donné le branle à un mouvement tout différent. La législation récente de certains de ses cantons n'a donné à l'état aucune part d'influence ou de direction dans l'église; l'état s'y borne à faire des lois par lesquelles cette église, si elle ne peut s'y soustraire, sera contrainte de changer de base, et, au lieu de puiser son autorité dans le jugement infaillible d'un chef presque déifié, de

(1) Le rapport de la commission a été déposé dans les premiers jours d'avril; la loi va être prochainement discutée.

la chercher dans la conscience des fidèles. Si ce système réussissait, l'église deviendrait *libre* dans le même sens que l'état est *libre*.

Or, sans vouloir discuter les motifs de ces deux systèmes ni examiner ici jusqu'à quel point l'un ou l'autre peut être couronné de succès, il est évident que d'une part l'état en Italie n'est pas constitué comme en Allemagne, et de l'autre que les esprits n'y sont pas du tout prêts à prendre aux questions religieuses un intérêt aussi vif qu'au-delà des Alpes. Les trois quarts des Italiens n'ont jamais réfléchi sur la religion qui leur vient de leurs pères; ils n'ont fait aucune attention aux décrets du dernier concile; ils ne voient pas en quoi ils sont gênés par l'infaillibilité du pape ou la dépendance absolue des évêques. L'autre quart y pense peut-être; mais il faut bien remarquer que, parmi ceux qui se donnent cette peine, le plus grand nombre sont des libres penseurs ou des sceptiques, et ne voient point d'utilité à changer le mode d'élection des ministres d'une religion à laquelle ils tiennent peu ou point. Les discussions historiques qui s'efforcent de prouver que l'organisation catholique n'a pas été toujours telle qu'elle est aujourd'hui, et qu'il faudrait retourner à une des organisations du passé, ne trouvent guère d'écho en Italie. On dirait qu'à des esprits ainsi faits le système allemand pourrait sourire un peu plus; il n'en est rien. Cet état laïque qui doit suivre l'église à la piste pour la contrecarrer, l'influencer, la contenir, l'instruire, leur paraîtrait insupportable; ils préfèrent un état qui ne la connaît pas. Ainsi, en même temps que le parlement prussien se préparait à voter des lois pour régler l'enseignement religieux et théologique, le parlement italien abolissait les chaires de théologie. C'est une disposition d'esprit qui ne doit pas être rare en France, qui par conséquent y sera facilement comprise.

L'exemple de l'Allemagne et de la Suisse, s'il trouble en Italie l'esprit de quelques hommes politiques, n'a donc aucune chance d'y être suivi; mais l'hostilité dont il témoigne contre l'église catholique prête à la modération italienne l'apparence d'une trop grande faiblesse. — Cette église, dit-on souvent, est pourtant l'ennemie de l'Italie bien plus que de l'Allemagne ou de la Suisse; pourquoi la ménager autant? S'il y a des gouvernemens qui nous le demandent, ne vaut-il pas mieux les braver maintenant qu'il nous est possible de le faire en si puissante compagnie? N'est-il pas clair qu'à ce vieil édifice qui menace ruine ce sont les Italiens qui pourraient donner les coups les plus redoutables, les Italiens qui seuls peuvent en saper les fondemens, puisque c'est chez eux que l'édifice a été construit? Il ne manque pas d'incitations pour pousser les esprits sur cette pente, mais il est permis d'espérer qu'elles resteront sans effet. Même après des provocations si per-

sistantes et si obstinées, après des exemples si engageans, le parlement italien ne déviera pas de la politique modérée, libérale, habile, qu'il a suivie jusqu'ici. Quoi qu'on en dise, une politique différente plairait assurément aux partis révolutionnaires, mais ne serait pas agréée par la grande majorité du pays, qui n'aime pas les aventures. On n'oubliera pas que la papauté est un pouvoir moral, qui n'a d'autre force que celle qu'il puise dans l'adhésion libre et spontanée des consciences. Ce ne sont pas les coups en apparence les plus forts qui portent le mieux contre une puissance de telle nature; au contraire, surtout dans des temps comme les nôtres, une politique violente, sans égards, absolument hostile, pourrait produire dans l'esprit des foules, aussi bien en-deçà qu'au-delà des Alpes, un revirement soudain en faveur d'une institution qui paraît perdre du terrain tous les jours.

Assurément le catholicisme, tel qu'il s'est fait, s'est constitué l'ennemi de l'esprit libéral et moderne : aussi il en est haï autant qu'il le hait lui-même. Ce conflit est le plus grave de tous ceux qui troublent nos sociétés. Des deux ennemis, l'un devra succomber, si l'un des deux ne réussit pas à modifier l'autre. Ce n'est pas l'esprit moderne qui doit craindre pour lui : il n'est que le développement spontané et nécessaire de la raison et de la conscience humaine; cependant, quoique l'issue ne puisse être douteuse, la lutte n'en sera pas moins vive et prolongée, car le catholicisme est désormais le représentant presque unique de ce sentiment religieux, si profond, lui aussi, dans le cœur humain, qui demande à croire et à ne pas raisonner, et qui veut des réponses toutes prêtes aux interrogations pressantes que l'âme ne cesse de se poser. Le catholicisme n'est en Italie ni ailleurs à bout de forces. C'est un géant resté enseveli pendant des siècles sous des couches profondes et multipliées; on a cru de temps à autre qu'il était mort; il ne faisait que sommeiller. En Italie, où gît la tête, il paraissait plus profondément endormi que partout ailleurs; mais, si dans ce vieux pays si sage et si calme il ne peut espérer d'exciter de trop grandes ardeurs, rien n'assure que d'ici à quelques années les catholiques n'y doivent donner des signes d'une vie plus active qu'ils ne font à présent. On doit plutôt s'attendre au contraire.

Le parti libéral doit se tenir partout sur ses gardes, mais sa conduite ne peut ni ne doit être partout la même; elle devra en chaque pays se conformer aux conditions morales du pays et au rôle qu'il joue dans l'ensemble de la catholicité. Ce qui à certains hommes politiques d'Italie semble une bonne raison pour pousser leur gouvernement à une conduite différente de celle qu'il a tenue jusqu'ici n'est, tout bien considéré, qu'une raison puissante pour

y persister. Puisque le gouvernement italien a transporté son siége au centre de la catholicité, son devoir le plus strict ainsi que la prudence la plus vulgaire lui commandent d'éviter jusqu'à l'apparence de vouloir exercer aucune influence sur la direction de la religion catholique ou lui imposer un changement organique quelconque. Tout ce qu'il ferait dans ce sens ne servirait qu'à retarder ou même à empêcher ce changement désirable. Le respect de ce qui existe, un respect même outré, n'est pas seulement du meilleur goût, c'est aussi la meilleure politique. C'est la seule qui puisse délivrer l'Italie pour toujours du plus grand de ses dangers, ou, si l'on veut, du plus grand de ses ennuis, car elle ôte tout prétexte à la réaction intérieure et extérieure. C'est la seule qui pourra mettre la raison de son côté, et qui ne risque pas, en soulevant des consciences ardentes, de troubler l'action des partis libéraux dans les autres états. Par-dessus tout, elle prouve aussi bien aux ennemis qu'aux amis que ce grand mouvement de la nationalité italienne s'est inspiré dès l'origine de principes bien déterminés, et qu'il peut toujours promettre d'y rester fidèle.

En effet, le gouvernement italien peut hardiment affirmer que l'histoire des trente mois qui se sont écoulés depuis qu'il est à Rome avait été racontée douze ans à l'avance. C'est le comte de Cavour qui, dans la séance du 25 mars 1861, l'avait tracée pour les ministres qui auraient à lui succéder, pour le grand parti qui s'était rallié à sa politique. « Il faut, disait-il, que la grande masse des catholiques en Italie et ailleurs ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome, mais sans que l'indépendance du souverain pontife soit diminuée; il faut que nous allions à Rome sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur le domaine des choses spirituelles... Qu'un accord avec le pape précède ou non notre entrée dans la ville éternelle, l'Italie n'aura pas plus tôt déclaré la déchéance du pouvoir temporel qu'elle séparera l'église de l'état, et assurera les bases les plus larges à la liberté de l'église. Quand nous aurons fait cela, quand ces doctrines auront été sanctionnées solennellement par le parlement,... alors, je l'espère, la grande masse des catholiques absoudra les Italiens, et fera retomber sur qui de droit la responsabilité de la lutte fatale que le pape aura voulu engager contre la nation au sein de laquelle il réside. » Le jugement est commencé, et il a été jusqu'ici favorable à l'Italie.

R. Bonghi.

ÉTUDES NOUVELLES

SUR

GRÉGOIRE VII ET SON TEMPS

I. *Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au onzième siècle*, par M. Villemain, 2 vol. in-8°; Paris 1872. — II. *Pontificum romanorum vitæ ab æqualibus conscriptæ;* edidit J.-M. Watterich, 2 vol. gr. in-8°; Lipsiæ 1862. — III. *Monumenta gregoriana;* edid. Phil. Jaffé, in-8° maj.; Berlin 1865. Du même auteur : *Regesta pontificum romanorum, ab a. 1 ad 1198*, in-4°; Berlin 1851. — IV. J. Voigt, *Hildebrand als Papst Gregor VII*, 2 vol. in-8°; Halle 1815. — V. H. Floto, *Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, 2 vol. in-8°; Stuttgart 1855-56. — VI. Fr. Gfrörer, *Papst Gregorius VII und sein Zeitalter*, 7 vol. in-8°; Schaffouse 1859-61. — VII. H. Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den fränkischen Kaisern*, 2 vol. in-8°; Leipzig 1828. — VIII. W. von Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 4 vol. in-8°; Brunswick 1864-72. — IX. M. Mignet, *La lutte des papes contre les empereurs d'Allemagne*, dans le *Journal des Savans*, de 1861 à 1865.

III.

LES HÉRITIERS DE GRÉGOIRE VII (1).

I.

Serait-il vrai que Grégoire VII eut regret de ses hardiesses au moment suprême de la mort? Pour y croire, il faudrait en avoir un témoin bien digne de foi. C'est cependant ce que rapporte un contemporain qui en général mérite confiance, Sigebert de Gembloux (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

(2) Sigebert est né vers 1030 et mort en 1112. Il a vécu dans les abbayes de Gembloux, près Liége, et de Saint-Vincent de Metz. Voyez à son sujet M. Pertz, dans ses *Archives*, XI; M. Bethmann, en la préface de son édition de ce chroniqueur, dans les *Script. rer. germ.* de Pertz, VI, 268 et suiv.; Foppens, *Biblioth. belg.*, II, p. 1096 et suiv., enfin Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, p. 291 et suiv.

Sans partager l'irritation de Baronius, qui s'écrie brutalement que Sigebert *en a menti*, ni le dédain de Voigt et de son traducteur, qui n'estiment pas le témoignage du chroniqueur digne d'examen, je crois plus juste de l'expliquer et de lui faire la part qu'il mérite. Remarquons d'abord que Sigebert écrivait à Liége ou à Metz, et que Grégoire mourait à Salerne; c'étaient au XIe siècle les deux extrémités du monde. Remarquons encore que Sigebert n'affirme pas; il transcrit une information, sans commentaire : *de hoc ita scriptum reperi*. Religieux et chroniqueur de profession, Sigebert écrivait sur des documens qui lui étaient transmis, ou d'après ce qu'il croyait avéré lui-même. Ici, c'est un correspondant ou un rapporteur quelconque qui lui a fourni l'anecdote, et il l'enregistre avec exactitude. Quel est le fait dont il s'agit? C'est qu'après s'être confessé à Dieu, à saint Pierre et à toute l'église d'avoir grandement péché dans sa charge, Grégoire aurait avoué d'avoir suivi l'inspiration du diable en allumant la colère et la haine parmi le genre humain, bien que son entreprise n'eût eu pour but que la gloire de la religion; sur quoi, voyant venir sa dernière heure, et voulant revêtir la pureté angélique, Grégoire aurait député un cardinal à l'empereur pour dégager ce dernier de l'excommunication, et pour remettre les fautes commises à tout le peuple chrétien, clercs et laïques (1). Voilà ce que raconte en substance Sigebert, l'un des plus honnêtes et des plus exacts annalistes de cette époque.

Eh bien! dans ce récit, il n'y a que sincérité; mais il y faut porter le flambeau de la critique. Sigebert transcrit un document qui lui est fourni; son lecteur en est dûment informé. Sigebert a-t-il cru le document digne de foi? Bien qu'il s'abstienne de le dire, je suis porté à penser que oui. L'église de Liége, au milieu de laquelle a vécu Sigebert, a été affligée de l'ardeur des attaques de Grégoire VII contre Henri IV, et sans craindre le schisme elle est restée fidèle à son légitime souverain ainsi qu'à la famille salique, avec laquelle elle avait des liens d'origine et d'attachement héréditaire. Nous verrons plus tard quel témoignage touchant et solennel le clergé de Liége en a donné à l'empereur franconien dans son adversité dernière. De cette disposition d'esprit à la croyance aux regrets de Grégoire VII, il n'y a qu'un pas. Ces regrets soulageaient le clergé catholique de Liége, et quelque prêtre ou moine a bien pu

(1) Voici le texte : « De hoc ita scriptum reperi. D. Apostolicus Hildebrandus... in extremis positus, ad se vocavit unum de 12 cardinalibus... et confessus est Deo et Sto Petro et toti ecclesiæ, se valde peccasse in pastorali cura,... et suadente diabolo contra humanum genus odium et iram concitasse. Postea vero sententiam, quæ in orbe diffusa est, pro augmento christianitatis cœpisse dicebat. Tunc misit prædictum ad imperatorem, ut optaret illi indulgentiam, quia finem vitæ suæ aspiciebat, et induens se angelica veste, dimisit vinculum omnium suorum bannorum Imperatori, etc. » Dans la collection de Pistorius, I, p. 845, et dans la collection de Pertz, VI, *sub ann.* 1085.

transformer, soit en Italie, soit dans l'ancienne Austrasie, le souhait des regrets en un fait accompli, *et voilà justement comme on écrit l'histoire*, — car entre les simoniaques ou les schismatiques et les grégoriens déclarés il est resté une portion notable de l'église qui a gémi de la lutte entre le sacerdoce et l'empire, attribuant à chacun une part de droit et de tort, persuadée par conséquent que Grégoire avait pu quelquefois excéder les bornes; comment ne le pas croire après Canosse par exemple? De cette opinion furent plusieurs cardinaux parmi les contemporains, nombre de prélats non simoniaques en Italie, en France, en Allemagne, et plus d'un moine resté indépendant au milieu du mouvement général des monastères, tel que l'auteur problématique du *de Vita Heinrici IV*, dont nous parlerons en son lieu. Cette opinion a été celle de la majorité du clergé français au XVIe siècle, de tout le clergé français au XVIIe et au XVIIIe siècle; elle était celle de nos grands bénédictins du XVIIIe siècle, celle du savant et pieux Muratori, écrivant à la même époque au milieu d'un pays catholique fort éclairé (1). De cette opinion a pu donc être Sigebert de Gembloux, et je n'en doute même pas. Il a dû accueillir avec une propension favorable le renseignement écrit qui lui était transmis. On n'a aucun reproche à faire à sa véracité; il a rapporté ce qu'il savait, et il en a indiqué la source incertaine. Il faut être homme de parti pour s'en irriter, d'autant plus que d'autres moines des mêmes contrées et d'un pays voisin confirment la même tradition dans leurs chroniques, je veux parler d'Albéric indûment surnommé des Trois-Fontaines (2) et de Florent de Wigorn (3), lesquels ont reproduit l'indication de Sigebert. Que si l'on veut remonter à la source d'où est venu le document au moine de Gembloux, je crois l'avoir découverte dans le pamphlet du cardinal Bennon : *Vita et gesta Hildebrandi*, dont on a vainement au XVIe siècle contesté l'authenticité, laquelle est aujourd'hui démontrée par l'existence de manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle, conservés à Bruxelles et au *British Museum* (4). Sigebert est mort en 1112, le cardinal Bennon en 1098. Eh bien! le pamphlet de ce

(1) « Si les moyens qu'il mit en œuvre pour arriver à la fin louable qu'il se proposait sont tous aussi dignes de louange, c'est ce que ma vénération pour les chefs de l'église et mon peu de lumières ne me permettent pas de vouloir décider. » *Annales d'Ital.* sur l'an 1085. Les bénédictins, dans *l'Art de vérifier les dates*, t. Ier, sont encore plus catégoriques. Voyez aussi Saint-Marc, *Hist. d'Italie*, III, p. 1.

(2) Voyez le texte d'Albéric dans les *Accessiones historicæ* de Leibniz, I, sur l'an 1085.

(3) Voyez l'annotation savante de M. Bethmann sur Sigebert, dans Pertz, VI, p. 365. Florent de Wigorn tenait le document d'une source particulière. Il faut lire son texte dans le tome Ier des *Monum. hist. brit.* publiés par la commission des Records; cf. Pertz, V, 564.

(4) Voyez Pertz, *Archiv.*, VIII, 872, et Potthast, p. 164.

dernier, que M. Watterich a eu grand tort d'exclure de sa collection, se termine par un récit presque identique avec celui de Sigebert. Celui-ci dérive évidemment du premier (1). Une incontestable curiosité s'attache à ces impressions de l'époque même où mourut Grégoire VII. Il n'avait pu attaquer tant de passions et renverser tant de fortunes sans exposer sa mémoire à ces déchiremens. D'ailleurs il est bien avéré qu'il a fait violence à son siècle en l'entraînant dans la voie de la réforme religieuse. « Cet homme impérieux, dit un prélat contemporain, veut que tout plie devant sa volonté : *periculosus homo vult jubere, quæ vult;* il commande aux évêques comme à ses valets de ferme, *episcopis ut villicis suis,* et malheur à qui ne lui obéit pas aveuglément et promptement (2) ! »

De tout cela, on ne saurait rien conclure, malgré l'autorité contraire du docte Saint-Marc, pour la vérité du fait avancé par Sigebert. Sans recourir aux miracles, comme Baronius, Paul de Bernrieder et autres hagiographes, tout ce qui s'est passé autour du lit de mort du grand pontife dépose contre ses regrets prétendus. Il a pu regretter certains actes secondaires ou l'emploi d'amis compromettans comme Robert Guiscard et autres, et peut-être les relations de Sigebert et de Florent de Wigorn s'appuient-elles sur un fond de tradition, véritable en ce point, tradition qui a été altérée ou exagérée en passant de main en main; mais, quant à la grande réforme elle-même et aux inflexibles moyens d'autorité dont il l'a soutenue, Grégoire à coup sûr n'a rien regretté : son âme n'était pas de trempe à faiblir devant l'adversité. Il avait la vigueur et la foi de Moïse : ce dernier n'a jamais regretté les *morte moriatur* tant prodigués dans ses lois; Grégoire n'a pas plus regretté ses excommunications. D'incontestables témoignages (3) prouvent qu'il s'en est expliqué nettement, et tous ses actes de dernière volonté concourent à la confirmation de ses décrets fulminans. Le grand dessein de réformation auquel il avait voué sa vie, et sa ferme austérité, qui ne se démentit pas un seul jour, excluent la supposition d'un scrupule ou d'une faiblesse en face de la mort. Il a quelquefois obéi peut-être à un sentiment tout humain. Le premier des Grégoire, qui a justement obtenu le surnom de *Grand,* n'avait-il pas failli dans son affaire

(1) L'opuscule très curieux du cardinal Bennon se trouve communément à titre d'annexe, avec la date de 1581, dans la collection des *Script. rer. german.* d'Urstitius, 2 tomes in-f°; Francfort 1585. C'est l'édition originale; elle a passé dans d'autres recueils avec beaucoup d'incorrections, surtout dans l'*Apologia pro Henrico IV* du savant Goldast, 1611, in-4°. Struve, p. 333, allègue l'autorité confirmative de l'*Annalista saxo.* C'est une erreur assurée du compilateur.

(2) Voyez le *Registrum* publié par Sudendorf, I, n° 5, aux *pièces justificatives,* et Giesebrecht, III, p. 1089.

(3) Voyez les textes indiqués dans Jaffé, *Regesta,* p. 443.

avec Phocas (1)? Les deux Grégoire n'en restent pas moins au-dessus des misères de notre nature. Interrogé par les évêques et les cardinaux qui l'environnaient sur le choix de son successeur, il leur nomma quatre candidats, avec l'indication de celui qu'il convenait de choisir le premier, et, bien que par l'effet de diverses circonstances, telles que le refus prolongé de ce premier candidat, les maladies épidémiques et la guerre, toute élection ait été suspendue pendant près d'un an, la volonté de Grégoire fut ponctuellement observée, et le nouveau pape, Victor III, poursuivit la rigoureuse et inexorable exécution des décrets rendus contre les simoniaques et les schismatiques. En même temps furent renouées les relations politiques du saint-siége avec l'Allemagne, pour la continuation de la lutte contre l'empereur, et avec la puissante comtesse Mathilde et les Normands pour la défense de l'Italie contre les troupes impériales et l'antipape Wibert, qui avait usurpé le nom de Clément III. Ainsi par les actes publics comme par les personnes, Grégoire VII continuait du fond de la tombe à diriger la politique pontificale, et rien n'était changé par l'avénement d'un nouveau pape. Un pareil exemple de résolution dans les desseins, de confiance dans le succès et de fermeté dans la conduite n'était possible sur le trône du saint-siége qu'après la loi organique de Nicolas II sur l'élection des papes. Voyons quelle en fut l'influence sur la direction des affaires.

En Allemagne, il s'était passé depuis la mort de Rodolphe de Rhinfeld, l'anticésar opposé par le parti pontifical à l'empereur Henri IV, des événemens qui avaient rendu inutiles pour Henri les résultats obtenus par la chute du chef de la révolte. Cette époque avait été celle du paroxysme de la lutte; jamais la guerre civile et religieuse n'avait été plus vivement et plus sérieusement engagée. La nécessité d'un nouveau chef apparut à tous les yeux. On n'avait plus à prendre dans la famille de l'empereur de personnage important, comme avait été Rodolphe, dont la défection ajoutait à la révolte un puissant effet moral; mais on chercha les mêmes avantages dans des conditions différentes. On les trouva dans la personne du comte Hermann, de la première maison non impériale de Luxembourg, capitaine habile qui pouvait par ses relations féodales intéresser dans la révolte une *nation* qui s'était jusque-là montrée disposée pour Henri, la *nation* de Lorraine, étroitement liée à celle de la France orientale ou teutonique. La politique se joignait à la renommée militaire pour conseiller ce choix, qui fut accompli en décembre 1081 à Ochsenfurt, et consacré en 1082 par l'onction reli-

(1) Voyez, à cet égard, un bon livre de M. Pingaud sur *la Politique de saint Grégoire le Grand;* Paris 1872, in-8°.

gieuse dans Goslar, la ville chérie des Otton, fondée par Henri l'Oiseleur lui-même, le chef de la grande dynastie nationale de Saxe (1). Otton de Nordheim était usé : il mourut en 1083, quelque peu discrédité (2). Berthold de Zäringhen cherchait trop ouvertement son profit personnel, et d'ailleurs son aspiration perpétuelle à l'empire était marquée d'une hésitation non moins constante. Il pouvait y avoir un intérêt public à le laisser en Souabe. Hermann était un cadet de grande race, d'origine carlovingienne, d'attaches ottoniennes, fils de Gilbert, puissant comte de Luxembourg et de Salm en Ardenne. Ses oncles avaient été ducs bénéficiaires de Bavière : il était neveu d'un évêque de Metz et de Baudouin, comte de Flandre, allié des Welfs, des maisons de Montbelliard, de Ferrette, de Bar, d'Alsace et de Boulogne, de la maison de Worms elle-même; l'impératrice Cunégonde, l'épouse de Henri le Saint de Saxe, comptait parmi ses aïeules. Par le choix d'Hermann de Luxembourg, les grégoriens avaient ébranlé l'influence morale et personnelle de la maison de Franconie, dans la Basse-Lorraine, la Mosellane, l'Alsace et la France rhénane; mais la politique à laquelle était due l'élection de l'anticésar n'avait pas été du goût des fougueux et revêches Saxons, qui ne purent supporter longtemps d'être gouvernés par un Austrasien. Hermann débuta pourtant par des succès militaires. Il remporta sur les impériaux une victoire à Hochstett. L'annaliste saxon lui accorde les grandes qualités d'un guerrier. Il n'en obtint pas moins difficilement l'obéissance, et fut appelé par mépris le roi d'Eisleben, du lieu de sa résidence; on le nomma *Gousse d'ail* (3), on le tourna en dérision, tant il est malaisé, pour les chefs eux-mêmes, de gouverner longtemps la révolte. Élu par un parti, sa chute fut préparée par le parti opposé. Il eut des faiblesses qui furent vainement rachetées par de nouveaux succès, et les revers de 1086 achevèrent de ruiner son crédit. Le margrave Ekbert de Brunswick (4), qui convoitait depuis longtemps la royauté, finit

(1) Voyez les *Annales Yburgenses*, dans Pertz, XVI, p. 437 et suiv., et l'*Histor. landgr. Thuringiæ*, dans Pistorius-Struve, I, 1303. Cf. Giesebrecht III, p. 1118.

(2) Otton de Nordheim laissa deux fils, Henri le Gras, margrave de Frise, et Otton, comte de Bichling, lesquels restèrent à la tête de l'insurrection saxonne jusqu'à leur mort. Otton de Nordheim avait été très variable dans sa conduite politique; tantôt révolté, tantôt soumis, il passait de l'extrême arrogance à l'extrême humilité, de la disgrâce à la faveur, aux dépens de sa considération. Lambert d'Aschaffenbourg, sur l'an 1076, nous fournit d'intéressans détails sur ce point. Cf. Mascov, p. 95. Les deux évêques d'Halberstadt et de Magdebourg devinrent par l'influence des Nordheim de vrais boutefeux grégoriens, et plus puissans que les Nordheim eux-mêmes, dont les vastes héritages ont passé plus tard par mariage dans la maison des Welfs de Bavière, et par ceux-ci dans la maison de Hanovre, leur héritière, qui en a possédé les débris jusqu'à nos jours.

(3) Voyez les *Annal. Palidenses*, dans Pertz, *loco cit.*

(4) « Ekbertus marchio de Bruneswich... animi strenuus et animosus atque ditissi-

par se déclarer ouvertement contre lui et força son abdication. La tentative ambitieuse du Saxon fut plus misérable encore que celle d'Hermann, lequel revint modestement dans ses domaines des Ardennes, où il a fondé la première maison de Salm, éteinte au xve siècle et fondue en diverses maisons féodales des siècles suivans (1), dont plusieurs ont continué le nom de Salm sans être du même sang. Les succès de la cause impériale en Allemagne étaient dus en grande partie à l'habileté courageuse et dévouée de Frédéric de Hohenstaufen, qu'Henri IV créa premier duc héréditaire d'Alsace et de Souabe, et auquel il donna sa fille Agnès en mariage comme un éclatant témoignage de sa reconnaissance. Frédéric, dont le frère et le neveu furent successivement évêques de la puissante ville de Strasbourg, dut guerroyer longtemps avec les Zäringhen avant d'obtenir la possession paisible de son duché, où sa race s'est assuré un empire d'affection qui a duré jusqu'à l'extinction de la maison de Souabe (2). C'est le petit-fils de ce Frédéric qui, sous le nom de Conrad III, a fondé cinquante ans plus tard la dynastie impériale des Hohenstaufen, avec laquelle a commencé une nouvelle phase de la lutte du sacerdoce et de l'empire.

Pendant que ces choses se passaient dans l'intérieur de l'Allemagne, Henri consolidait son œuvre de réparation en fondant sur les flancs de la Saxe et de la Bavière le royaume de Bohême (3), en faveur d'un duc national qui lui donnait depuis plus de dix ans des preuves et des gages d'une alliance fidèle. En Italie, l'empereur avait non moins habilement conduit ses affaires. Si le pape avait soulevé l'Allemagne contre Henri, à son tour ce dernier avait soulevé contre le pape l'Italie, où, malgré le vaillant appui de la comtesse Mathilde, Henri avait tenu Grégoire bloqué dans Rome même, pendant plusieurs années, et l'avait enfin obligé de déloger pour se réfugier chez les Normands. S'il avait été réduit à célébrer obscurément une des fêtes de la chrétienté en ses vieilles terres de la France rhénane, pendant que l'anticésar Hermann trônait avec insolence et célébrait Noël dans la cité impériale de Goslar, il avait à son tour intronisé le pape de son choix à Rome, où Wibert officiait pontificalement, pendant que son grand adversaire, le vrai pape, gémissait dans l'exil à Salerne, et cette interversion des rôles produisait

mus, iterum in Saxonia contra imperatoris tyrannidem suscitavit, etc. » — *Annalista saxo*, dans le *Corpus* d'Eccard, t. Ier, p. 567.

(1) Voyez Ungewitter, *Erdbeschreibung*, I, 218 (1872); Schœll, *Hist. des traités*, etc.; Hopf, *Atlas*, etc., I, p. 341, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III.

(2) Voyez Gfrörer, et *l'Art de vérifier les dates*. Cf. Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, t. Ier (1858), et Köhler, *Geneal. fam. aug. Staufensis*, in-4°; 1727.

(3) Voyez le *chron. Citizence*, sur l'année 1086, dans Pistorius-Struve, I, p. 1146, et Cosmas, en sa Chronique de Bohême, dans la collect. de Menken, t. Ier.

sur les peuples (1) une vive impression. La balance penchait même évidemment en faveur de Henri. En effet, si nous considérons l'état général des choses, soit en Italie, soit en Allemagne, pendant les années 1085 et 1086, nous trouvons que la fortune de l'empereur a complétement changé de face, et que la grande œuvre de Grégoire VII est momentanément très compromise. Le destin a délivré Henri IV de ses plus terribles ennemis. Rodolphe de Rhinfeld, Otton de Nordheim, Grégoire VII, ont succombé déjà, et l'anticésar Hermann est prêt à déposer sa vacillante couronne. En Italie, Henri tient les grégoriens refoulés dans les terres normandes de la Pouille et de la Calabre. Rome obéit à la loi impériale, et l'antipape Wibert y domine sans conteste; les grégoriens n'osent en approcher, et l'élection d'un nouveau pape se fait attendre pendant un an. La grande-comtesse Mathilde, si dévouée à la cause de Grégoire, si active à la lutte contre Henri, est réduite pour l'heure à l'impuissance dans l'Italie centrale, et dans ses domaines de la Haute-Italie elle a peine à défendre ses forteresses.

En Allemagne, Henri avait pu, le siége de Mayence étant vacant, y placer une de ses créatures, et pour qui connaît l'immense étendue de cette métropole, qui comprenait la moitié de l'Allemagne au moyen âge (2), il sera facile d'apprécier l'importance de ce succès. En effet, le nouveau titulaire du siége de saint Boniface rendit à son prince de grands services dans les synodes ou assemblées dont, à l'exemple des papes, l'empereur multipliait la réunion en ce temps-là. Au concile grégorien de Quedlinbourg, l'autorité vaniteuse du légat avait tellement amoindri la considération d'Hermann de Luxembourg que tout le monde avait senti la nécessité de relever le pouvoir civil trop abaissé. Au synode de Mayence, les choses avaient été mieux conduites au gré de Henri. Les adhérens de l'empereur avaient de nouveau proclamé l'indépendance des rois vis-à-vis la papauté, mis au ban de l'empire les princes révoltés et l'empereur Hermann lui-même, confirmé la déposition prononcée contre Grégoire dans les conciles précédens, reconnu l'autorité de Wibert ou Clément III, l'antipape, et proclamé la trêve de Dieu pour répondre au besoin général de calme et de repos qui se faisait sentir après de si désolantes agitations (3). Enfin, pour satisfaire le vœu de conciliation qui se produisait de toutes parts, l'empereur jurait de

(1) « Anno dom. incarn. 1085, nativitatem dominicam egere Herimannus rex Goslariæ, Heinricus imperator Coloniæ, confluentibus ad ejus curiam plurimis, utpote novi domini cupidis. Similiter Gregorius papa Salerni, ejus supplantator Romæ natale Domini celebraverunt. » *Annalista saxo,* dans le *Corpus* d'Eccard, t. Ier, p. 564.

(2) Voyez les cartes géographiques jointes au grand ouvrage de Gfrörer.

(3) *Ibi etiam communi consensu atque consilio constituta est pax Dei.* Chronic. Ursperg. ad 1085; Mascov, p. 96, et Hefele, *Concilien,* t. V.

maintenir aux Saxons la jouissance de leurs vieilles franchises et d'en respecter les priviléges séculaires. Le savant Hefele, dans son *Histoire des conciles*, nous a donné l'exacte analyse de ces deux synodes de Quedlinbourg et de Mayence, dont au siècle passé Schaten avait recueilli les décisions éparses, et qui au siècle même de Henri IV avaient été l'occasion pour le célèbre Waltram, évêque de Naumbourg, l'un des principaux défenseurs des droits de l'empire, de montrer son zèle et son savoir (1). Une expédition de Henri dans la Saxe parut achever l'œuvre de pacification qu'avaient avancée encore la diète de Gerstungen et le synode thuringien de Bergstadt, où le droit d'excommunier les rois avait été refusé solennellement au pontife romain (2).

II.

A ce moment, on put croire en Allemagne que le dernier mot restait à l'empereur Henri, et que l'insurrection était décidément terrassée. Chacun prit son parti en conséquence, et la cause grégorienne fut en complet désarroi. Un document contemporain, les *Annales de Magdebourg*, œuvre d'un moine du pays, nous retracent le tableau piquant et fidèle de l'état des esprits à cet instant. On croirait cette page écrite pour nos révolutions modernes, tant la misère humaine, qui est de tous les temps, s'y trouve peinte au naturel. « On pouvait voir, dit le chroniqueur, la face du pays complétement bouleversée. Ceux qui jadis se prononçaient exclusivement pour le siége apostolique contre l'empereur, ceux qui juraient naguère qu'ils ne communiqueraient jamais avec l'excommunié que par la grâce et l'entremise de l'excommunicateur, oubliant aujourd'hui et l'expulsion violente du saint-père et la disgrâce infligée à Hermann, l'homme de leur choix, adressaient sans pudeur et directement de fréquens messages à l'empereur, et, bien que ce dernier n'eût été consacré que par un évêque excommunié (Wibert), la foule était si hâtive à lui porter ses hommages que l'un craignait d'être devancé par l'autre dans ses empressemens, et, que l'on regardait comme se manquant à lui-même celui qui ne se mettait pas en mesure de coopérer à la restauration complète de l'empire franconien en Saxe. Enfin la Saxe entière semblait emportée par un sentiment étrange d'affection pour un excommunié qu'elle avait impétueusement expulsé avant qu'il fût frappé des foudres de l'église (3). » Atterrés par cette révolution

(1) Voyez les Annales de Paderborn, de Schaten, 1774, 3 vol. in-fol. L'ouvrage de Waltram, *De unitate ecclesiæ*, auquel il est fait ici allusion, a été inséré dans la collection de Freher, t. Ier.

(2) Voyez le très curieux récit des *Annales Magdeburgenses*, dans Pertz, XVI, p. 176. Le discours de l'évêque d'Utrecht est très remarquable.

(3) Pertz, XVI, p. 177. — « Videres tunc temporis faciem Saxoniæ irrevocabiliter al-

des esprits, les chefs de la révolte, Hermann en tête, s'étaient réfugiés chez les Danois. Les évêques de Magdebourg et d'Halberstadt avaient été déposés et remplacés par des évêques wibertistes. Une tentative de reprise d'armes s'étant manifestée, elle avait été sur-le-champ et sévèrement comprimée. La diète de Mayence de 1086 avait été des plus satisfaisantes, et Henri semblait avoir obtenu la garantie d'une sécurité future, en même temps qu'il faisait éclater la majesté impériale par la création du royaume de Bohême, laquelle fut d'un grand effet moral (1).

Comment des succès tant inespérés furent-ils neutralisés, et comment les vieillards réfugiés à Terracine ou à Capoue ont-ils pu relever les affaires si compromises de la papauté? Enfin quels ont été les instrumens de cette réaction? C'est ce que nous avons à rechercher. Remarquons d'abord qu'une certaine hésitation dans la transmission du pouvoir pontifical a favorisé les affaires de l'empereur Henri IV. Un grave dissentiment d'opinion ou d'ambition s'est élevé entre les successeurs indiqués par Grégoire VII. Le premier désigné était Didier, abbé du Mont-Cassin, issu de la puissante maison des comtes de Capoue, personnage de grande autorité, homme de foi vive, esprit cultivé, mais borné, infirme et irascible, au demeurant honnête et plein de scrupule, qui accueillit avec effroi la proposition de s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, et qui opposa une résistance en apparence obstinée à des ouvertures dont le fond ne lui déplaisait pas. Or un autre successeur désigné par Grégoire, Hugues de Bourgogne, archevêque de Lyon, homme de beaucoup d'esprit, du grand monde et de non moins grande réputation, aurait voulu qu'on prît Didier au mot sur son refus, et il paraît bien que son avis à cet égard n'était pas complétement désintéressé. De là des retards, des tiraillemens, et dans le collége des cardinaux même des oppositions, dont il reste l'irrécusable et regrettable monument dans une longue lettre pleine de piquantes révélations conservée par Hugues de Flavigny, adressée à la comtesse Mathilde de Toscane, et surtout dans une sentence fulminée au concile de Bénévent, peu de temps après, par

teratam. Qui enim se antea pro solo apostolicæ sedis patrocinio Heinrico adversatos affirmaverant, qui se ei nisi per suum excommunicatorem, papam scilicet Gregorium hujus nominis septimum, reconciliato nunquam communicaturos juraverant, jam obliti papam eumdem violenter expulsum, Hermannum regem inhumane destitutum, Heinrico per crebras legationes non solum communicant, verum etiam imperatorem, quamvis ab excommunicato consecratum, appellant, in captanda ejusdem benevolentia altero alterum preoccupante, et illum sibi ipsi defuturum judicante, quicumque Heinricum, jam Saxonia et integritate teutonici regni potiturum, sibi debitorem suæ restitutionis non faceret. Conspirans quippe omnis fere Saxonia, tanto excommunicatum reposcit affectu, quanto prius nondum excommunicatum expulit impetu.»

(1) Voyez Mascov, p. 99, et Giesebrecht, t. III.

Didier, pape élu, peu généreux envers son concurrent trop pressé et surtout trop désappointé. C'est un débat aujourd'hui oublié, mais qui a beaucoup occupé les contemporains et même les érudits du dernier siècle. La France se montra favorable à l'archevêque de Lyon, dont Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, partageait le sentiment, contre Victor III, dont l'irascibilité fut plus tard et heureusement tempérée par le bon sens d'Urbain II (1).

D'autre part, il était difficile aux grégoriens de pénétrer de la Pouille jusqu'à Rome, pour l'élection ou du moins pour faire consacrer l'élu. Enfin, après une année entière d'incertitude et d'interrègne, les princes de Capoue et de Salerne, aidés par les Normands, ménagèrent une pointe hardie sur la ville de Rome et obtinrent l'élection de Didier (2), qui prit le nom de Victor III (24 mai 1086). A part l'incident de l'archevêque de Lyon, qui fut une faiblesse ou un travers, le gouvernail de l'église était mis en bonnes mains, et la chrétienté s'en ressentit, car le nouveau pape confirma résolûment les décrets de Grégoire VII, et l'espérance, un moment suspendue, revint au cœur de tous les catholiques grégoriens. Les réfugiés du Danemark avaient déjà reparu dans la Saxe et réchauffé l'insurrection. Hermann et Welf de Bavière, recrutant de nouveaux soldats, vinrent mettre le siége devant la grande place de Würtzbourg, que Frédéric de Hohenstaufen entreprit vainement de protéger. Henri accourut à son secours, livra bataille aux insurgés, et la perdit. La révolte reprit ses avantages. L'empereur en eut la preuve à la diète de Spire, convoquée *de pacando imperio*. Il était pourtant encore en pleine confiance, malgré la défaite de Bleichfeld, que lui firent oublier quelques succès, à la suite desquels l'évêque d'Halberstadt fut tué les armes à la main. C'est alors que Henri associa son fils Conrad à l'empire en le faisant élire et couronner roi des Romains à Aix-la-Chapelle (1087), et en lui déléguant spécialement la lieutenance de l'empire en Italie.

Mais à cette heure mourait Victor III au Mont-Cassin, cédant la place à Urbain II après quatorze mois de règne seulement. Urbain II,

(1) L'authenticité de la lettre de Hugues à Mathilde ne peut être récusée. Voyez le P. Labbe, en ses *Conciles*, X, 415, et Pertz, *Monum. Germ. hist.*, VIII, p. 288-502. Saint-Marc, *Hist. d'Italie*, en a donné la traduction exacte, t. IV, p. 832 et suiv., et fourni une discussion approfondie à ce sujet, t. III, p. 553-89, où les appréciations impartiales des bénédictins, dans l'*Hist. littéraire de la France*, et de Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, sont rapportées et discutées. On dirait que le docte Hefele a voulu, dans son *Histoire des conciles*, glisser sur cet incident, qui, si Victor III eût vécu plus longtemps, aurait pu faire de l'archevêque Hugues un autre cardinal Bennon. Quant à la sentence du concile de Bénévent, le texte en est perdu. Nous n'en avons que la substance dans les monumens contemporains (voyez Saint-Marc, t. III, p. 553 et 575); mais la certitude en est indubitable.

(2) Voyez les *Vitæ pontificum* de Watterich, t. Ier, p. 547 et suiv.

appelé auparavant Odon, évêque d'Ostie, était l'un des candidats que Grégoire VII avait désignés pour lui succéder, et Victor III l'avait recommandé lui-même. Il fut élu à Terracine, le 12 mars 1088, sous la protection des Normands. Champenois d'origine, né à Reims selon les uns, à Châtillon-sur-Marne selon les autres, il était fils d'un châtelain de la contrée, et fut d'abord chanoine, puis moine à Cluny. Grégoire VII l'avait-il connu à Cluny même? C'est ce qu'on ignore. Ce qui est assuré, c'est qu'il l'avait mandé à Rome dès l'an 1078, qu'il le fit évêque d'Ostie et le plaça dans son conseil. Il avait donc l'exacte tradition de toutes les pensées de Grégoire VII, sur les traces duquel il se fit gloire de marcher. *Il aurait dû choisir un meilleur modèle*, disent les bons bénédictins de 1783. La Providence lui réservait à peu près la même durée de pontificat qu'au moine Hildebrand, mais il eut en mourant à Rome, et non en exil, la satisfaction d'avoir accompli l'œuvre de réforme et de rénovation entreprise par son prédécesseur, sur lequel il avait l'avantage des formes extérieures (1). Très résolu dans la poursuite du but, il renouvela tous les décrets de Grégoire VII, et, tout aussi inexorable pour le fond, il se montra moins impérieux et moins irritable dans la forme, plus indulgent surtout pour les personnes, réservant une intraitable rigueur pour les deux grands suppôts du schisme, l'empereur Henri IV et l'antipape Clément III, qui tenaient toujours Rome et la Haute-Italie sous leur loi. Tous les actes d'Urbain II visèrent ces deux personnages, qu'il isola peu à peu de leurs adhérens, ouvrant les bras à quiconque venait à lui, se montrant facile à recevoir en grâce les subalternes (2), et rarement inflexible envers les gens compromis, sachant bien qu'on avait soif de pacification. Quant à la direction supérieure des affaires, il fit emploi de tous les moyens, les grands comme les petits, les meilleurs comme les pires. Il paraît bien avoir partagé l'opinion de Hugues de Lyon sur Victor III, mais il fut plus circonspect, et assoupit cette affaire aussitôt qu'il fut le maître, ce qui lui rallia le clergé gallican. Politique aussi profond que Grégoire VII, il fit des moines son corps d'armée, raviva, réchauffa le penchant des esprits pour le cloître, fonda de nouveaux ordres, provoqua les réformes monastiques, et ouvrit un immense dérivatif à la lutte du sacerdoce et de l'empire en engageant l'Europe dans le grand

(1) « Hic erat natione Gallus, dit Orderic Vital (dans Duchesne, *Script. rer. normann.*, p. 677), nobilitate et mansuetudine clarus, civis remensis, monachus cluniacensis, ætate mediocris, corpore magnus, modestia discretus, religione maximus, sapientia et eloquentia præcipuus. » Voyez les biographies contemporaines recueillies par Watterich, *loc. cit.*, I, p. 571.

(2) Voyez Bernold, le continuateur d'Hermann le Contract, en sa chronique sur l'an 1088, dans Pertz, V, p. 385-467, et Watterich, *loc. cit.*, p. 579.

mouvement de la première croisade, dont il vint en personne animer l'enthousiasme à Clermont. Tournant l'activité féodale vers la conquête de Jérusalem et les fortunes de l'Orient, il paralysa dans l'Occident l'empereur Henri IV, dont il détacha les capitaines les plus illustres, se rendit maître de l'opinion générale, captiva l'imagination des peuples, éleva plus haut que jamais l'action de la papauté sur les consciences, et couvrit de confusion les adversaires de Grégoire VII en face de l'indescriptible entraînement de la guerre sainte. C'est lui qui a terrassé l'empereur Henri IV; il a vengé Grégoire VII expirant à Salerne, et il n'a pour ainsi dire laissé à son successeur Pascal II que le soin d'achever impitoyablement son adversaire en lui refusant toute merci. Il n'a été donné peut-être à aucun pape de montrer au monde combien il y avait de ressources dans le sentiment religieux au milieu des grandes crises de l'humanité. Urbain II a été l'agent décisif de la réforme grégorienne; élevant la puissance papale presque au niveau de celle de Dieu, il absolvait les morts tout comme les vivans, et disposait de l'autre monde comme de celui-ci. Passant par Maguelonne, il accorda la remise des fautes aux habitans actuels ainsi qu'aux trépassés de l'endroit : *omnibus sepultis et sepeliendis* (1).

Plus politique que Victor III, Urbain II rallia les dissidens en France comme ailleurs (2), et ne mit aucune borne à la réconciliation des esprits, gardant son inflexibilité pour la grande victime qu'il fallait immoler. Bennon l'appelle plaisamment *Turbanus*; c'est bien mieux à Bennon que le sobriquet convient, incapable et brouillon, quoique ne méritant pas les incroyables injures dont l'accable Baronius (3). La base d'opération d'Urbain II, comme de Grégoire VII, a été l'appui des Normands et l'alliance de la comtesse Mathilde de Toscane. Si les deux papes ont obtenu de celle-ci un concours plus actif que des rusés Normands, l'assistance de ces derniers n'en a pas moins été très profitable au saint-siége, et si utile même qu'il est fort douteux que les papes se fussent soutenus contre le ressentiment de l'empereur franconien sans l'établissement des Normands en Italie. Il y eut seulement cette différence entre la coopération de ceux-ci et la coopération de la comtesse de Toscane, que les Normands firent leurs affaires et gagnèrent un royaume en prêtant secours aux papes, tandis que l'inconsistante et dévote Mathilde y a

(1) Voyez Labbe, *Biblioth. nova*, I, p. 799, et *l'Art de vérifier les dates*, t. Ier.

(2) Voyez une deuxième lettre de Hugues de Lyon à la comtesse Mathilde, dans Saint-Marc, t. IV, p. 838, et t. III, p. 589. La conduite d'Urbain II envers Hugues de Lyon prouve que ce dernier n'avait pas tous les torts. Voyez Saint-Marc, p. 579 et 581.

(3) Voyez Baronius, sur l'an 1048, nos I et V; sur l'an 1053, no IX; sur l'an 1055, no XXVIII; sur l'an 1061, no XXXII; sur l'an 1073, nos XIV et XXII; sur l'an 1076, no XXVII; sur l'an 1077, no XXII; sur l'an 1078, nos XII et XIII; sur l'an 1079, no IV; sur l'an 1084, no IV; sur l'an 1098, nos XI et XIII. Je cite toujours l'édition de Theiner.

perdu sa considération et ses domaines. Les Normands n'avaient qu'une foi médiocre, leur intérêt passant avant toute chose, fort respectueux et très polis toujours, mais ne craignant pas à l'occasion de prendre le pape au collet, comme ils l'ont fait deux fois (1), et pour cela toujours traités avec ménagement par les papes, la politique des uns comme des autres s'accordant à leur avantage commun, et les papes s'étant toujours mal trouvés de se brouiller avec les Normands, voisins assez dangereux, avec lesquels il valait mieux vivre en amis qu'en ennemis. Lorsqu'éclata le différend de Grégoire VII et d'Henri IV, il y avait cinquante ans à peine que les Normands étaient établis en Italie, à la suite de cette aventure de chevaliers errans que tout le monde connaît. Ils étaient trop loin des empereurs allemands pour avoir beaucoup à les craindre. Ils cherchèrent à leur être utiles, et obtinrent les bonnes grâces de Henri II et de Conrad II. Les Karolings et les Otton (2) avaient refoulé vers ces extrémités de l'Italie une aristocratie lombarde qu'ils n'avaient pu détruire et qu'ils avaient préféré se rattacher par un lien féodal. Ils l'y laissaient aux prises avec les Grecs du bas-empire qui, refoulés aussi dans les montagnes de la Pouille et de la Calabre, s'y étaient ménagé des refuges inexpugnables d'où ils donnaient la main aux empereurs de Constantinople. Entre ces deux races qui se disputaient la possession du pays était survenue une troisième, celle des Sarrasins de Sicile, qui essayaient aussi par ce côté de prendre pied en Italie. C'est au milieu de ce conflit qu'étaient apparus les Normands, qui, trouvant le climat et la terre à leur convenance, tantôt aidant les Grecs et tantôt les Lombards, se faufilant entre eux et les Sarrasins, finirent par les évincer tous, et fondèrent un état qui fut l'un des plus florissans du moyen âge, avec lequel les papes d'abord, les empereurs ensuite, furent obligés de compter, état qui devint plus tard un des joyaux de la couronne impériale de Souabe. Robert Guiscard a été un autre Guillaume le bâtard, mais d'ordre inférieur; son frère et lui venaient de conquérir la Sicile lorsque Grégoire parvint à la papauté (1072).

Les papes avaient favorisé l'ambition envahissante des Normands à l'endroit des seigneurs grecs et lombards de la Pouille et de la Calabre, et l'on en comprend facilement les motifs (3), s'agissant de schismatiques. Ils encouragèrent aussi les entreprises normandes sur l'Albanie et sur les îles ioniennes, où périt Guiscard,

(1) Sur Léon X et sur Innocent II, voyez *l'Art de vérifier les dates*, III, p. 811, et notre deuxième article dans cette *Revue*, p. 619 et suiv.

(2) Voyez l'*Historia principum langobardorum, beneventanæ olim provinciæ quæ modo regnum fere est neapolitanum; edid.* Cam. Peregrini, Neapoli, 1749, 4 t. in-4°.

(3) Voyez Gfrörer, *loc. cit.*, où cette question est très bien traitée; — *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 789 et 806; — Giesebrecht, t. III, p. 1082.

presque en même temps que Grégoire VII à Salerne. Roger, son frère, roi de Sicile, s'entendit parfaitement avec Urbain II, qui lui fit d'importantes concessions, entre autres celle d'être en Sicile légat perpétuel du saint-siége (1). Grégoire VII avait flatté Guiscard d'être roi d'Italie; c'était la part promise aux Normands dans le partage des dépouilles d'Henri IV (2). Le droit nouveau s'étant introduit en faveur de la papauté d'ôter aux rois leurs domaines par la voie de l'excommunication, la conséquence directe était le droit corrélatif de conférer les couronnes vacantes. En attendant la royauté d'Italie, les Normands s'assurèrent celle de Sicile et le duché de Naples, dont ils offrirent volontiers au saint-siége l'hommage féodal, qui ne les embarrassait guère, surtout quand ils eurent obtenu le cumul d'autorité religieuse et d'autorité civile que leur garantissait le privilége de la légation perpétuelle. L'hommage féodal offrait même un notable avantage aux Normands. La Sicile, au temps de l'empire romain, était une province suburbicaire, c'est-à-dire soumise à l'autorité du préfet de Rome, chargé d'assurer les approvisionnemens de la ville. De cette ancienne et bizarre circonscription territoriale, il était résulté qu'au temps où la hiérarchie administrative était devenue loi de l'église les évêques de Rome avaient été investis de la juridiction métropolitaine sur les évêques de Sicile, juridiction dont avaient hérité les patriarches de Constantinople lorsque la Sicile avait passé sous l'autorité des empereurs grecs. Roger trouvait donc son intérêt à rompre toute communication entre l'église de Sicile et celle de Constantinople. La suzeraineté féodale en était le moyen, puisqu'elle était l'équivalent d'un droit de supériorité consacré par l'histoire de la ville de Rome. Il fut donc établi que désormais les évêques élus de Sicile reviendraient chercher à Rome la consécration des mains du pape, en qualité de métropolitain (3). Tels étaient les arrangemens qui, après bien des difficultés, avaient fait des Normands des alliés dévoués à la papauté. Le résultat de cette alliance était non point de mettre une troupe militante au service du saint-siége, si ce n'est dans des cas extrêmes, comme celui de la délivrance de Grégoire en 1084 ou de l'aventure tentée pour faire élire Victor III en 1086 (4), mais d'assurer en tout temps une retraite et un asile au saint-père sans poser les Nor-

(1) Voyez Muratori, et *l'Art de vérifier les dates, loc. cit.*, p. 806 et 807. — La bulle d'Urbain II a ému Baronius d'une sainte colère.

(2) Voyez les *Gesta Rob. Wiscardi*, de Willelmus Appulus, dans Pertz, IX, p. 239 et suiv. Le chroniqueur atteste que tel était le bruit commun du temps. Cf. les *Annales* de Romuald de Salerne, dont le témoignage impartial est à remarquer, dans Pertz, XIX, p. 407 et suiv., et Giesebrecht, *loc. cit.*, p. 1040.

(3) Voyez *l'Art de vérifier les dates*, III, p. 807 et 812, et Muratori, *Annal. d'Italia*, sur l'an 1090.

(4) Voyez Hefele, *Concilien-Geschichte*, V, p. 169.

mands en agresseurs envers l'empire. Ils étaient une menace permanente, rarement des ennemis déclarés; ce qui n'empêcha point l'empire de leur infliger plus tard une correction quelque peu méritée, sous le règne de Lothaire de Supplinbourg (1137). Du reste les Normands furent fidèles à la cause grégorienne, dans la mesure d'une coopération réservée. La chronique de l'archevêque Romuald de Salerne est un monument de leur esprit de modération diplomatique, et, le jour de la guerre sainte arrivé, la postérité de Tancrède de Hauteville et de Guiscard donna aux croisades ses plus déterminés champions.

L'autre appui principal d'Urbain II, dans la période nouvelle qui va s'ouvrir, a été celui de la comtesse Mathilde de Toscane, dont nous avons déjà parlé. Le rôle énergique et dévoué que va jouer ce personnage exige que nous le fassions connaître plus à fond à nos lecteurs. Mathilde était fille de Boniface le Pieux, puissant et riche seigneur, qui possédait dans la Haute-Italie les comtés de Modène, de Reggio, de Mantoue, de Ferrare, de Crémone, de Canosse, etc., et que l'empereur Conrad de Franconie avait créé duc et marquis héréditaire de Toscane, probablement à l'occasion du mariage de Boniface avec Béatrix, fille de Frédéric, duc bénéficiaire de la Haute-Lorraine, nièce de l'empereur. Béatrix était cousine germaine maternelle de l'empereur Henri III (1). Henri IV et Mathilde étaient donc issus de germains; mais le second mariage de Béatrix avec Godefroi le Barbu (2) avait entraîné de la froideur entre elle et l'empire. Sans nous arrêter à l'histoire particulière de Béatrix, qui a été remplie d'événemens intéressans pour l'histoire d'Italie, en partie racontés par M. Villemain avec le talent qu'on lui connaît, mais avec quelque confusion de dates et de lieux, hâtons nous de dire que Mathilde, jeune et belle, restée seule héritière des vastes possessions de sa maison, dont sa mère avait eu l'usufruit jusqu'en 1076, avait été mariée, sans beaucoup de goût de sa part, avec Godefroi dit le Bossu, fils du premier lit de Godefroi le Barbu, duc de la Basse-Lorraine et second mari de sa mère. Les papes n'avaient pas été probablement étrangers à cet arrangement qui rémunérait des services rendus par le Barbu à la papauté, et qui promettait à celle-ci la continuation d'une alliance dévouée; mais indépendamment de la répulsion naturelle qui naît entre la laideur et la beauté une dissidence politique avait désuni les époux. Godefroi le Bossu était attiré par son intérêt de Lorrain vers la cause impériale. Grégoire avait favorisé l'éloignement de Mathilde pour son époux, et celle-ci en avait gardé pour Grégoire une reconnaissance passion-

(1) Cette parenté, demeurée d'une explication obscure jusqu'au siècle dernier, a été parfaitement débrouillée par l'érudit Saint-Marc, IV, p. 1198 à 1210.

Voyez la deuxième partie de cette étude, dans la *Revue* du 1er avril, p. 622.

née. Demeurée veuve bientôt après, l'intimité entre elle et le pontife se resserra toujours davantage. Elle lui donnait asile au château de Canosse lorsque Henri IV, éperdu, vint demander l'absolution de la redoutable sentence dont Grégoire l'avait frappé. Si elle fut bonne parente en cette occurrence, il est permis d'en douter; mais, l'ardeur de sa dévotion lui montrant le droit chemin du côté de Grégoire, elle y resta fidèle. Pourquoi faut-il ajouter, pour rester vrai, que ce grand esprit, tenant trop peu de compte des convenances d'une situation délicate, ne refusa point la donation secrète que Mathilde voulut faire à cette époque de ses états et domaines au saint-siége? Nous aurons occasion d'y revenir (1). Depuis lors, Mathilde a rempli son siècle du bruit de son nom; le moyen âge l'appela *la grande comtesse*. Elle a été d'une part l'objet des plus enthousiastes éloges, et d'autre part livrée aux injures et aux outrages. Au siècle dernier, l'érudition s'est épuisée à éclairer son histoire, encore entourée de beaucoup d'obscurités (2); à côté de Leibniz et de Muratori, remarquons Fiorentini et notre Saint-Marc (3). De nos jours encore, un écrivain trop tôt enlevé aux lettres, qu'il honorait, lui a consacré un volume écrit avec esprit (4), mais où le dithyrambe l'emporte sur le jugement impartial et calme de l'histoire. Dévouée à la cause des papes, elle a fait échec à la puissance impériale, quelquefois triomphé d'elle, soutenu avec une affection filiale Grégoire VII et Urbain II, et bravé, pour servir leur intérêt, tous les scrupules, toutes les délicatesses et tous les périls. Aussi affectionnée qu'inconsidérée, elle attacha son nom à une lutte héroïque en

(1) Cette donation est un détail tout humain dans la grande histoire de Grégoire VII. Elle a exposé l'austère pontife aux coups de fouet de Voltaire. Que de faiblesses dans ce fatal château de Canosse! « Avouons, dit Voltaire, que Grégoire eût été un imbécile, s'il n'avait pas employé le profane et le sacré pour gouverner cette princesse et pour s'en faire un appui contre les Allemands. Il devint son directeur, et de son directeur son héritier. » J'aurais voulu que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, v° Grégoire VII, n'ajoutât point, en s'inspirant des pamphlets du temps : « Je n'examine pas s'il fut en effet son amant, ou s'il feignit de l'être, ou si ses ennemis feignirent qu'il l'était, ou si dans ses momens d'oisiveté ce petit homme très pétulant abusa quelquefois de sa pénitente, qui était femme, faible et capricieuse : rien n'est plus commun dans l'ordre des choses humaines; mais, comme d'ordinaire on n'en tient point registre,... comme ce reproche n'a été fait à Grégoire que par ses ennemis, nous ne devons pas prendre ici une accusation pour une preuve; c'est bien assez que Grégoire ait prétendu à tous les biens de sa pénitente sans assurer qu'il prétendit encore à sa personne. »

(2) Le principal document contemporain que nous possédons sur Mathilde est sa biographie écrite en vers latins par son chapelain Denis ou Donizo, publiée imparfaitement d'abord par Leibniz et par Muratori, et avec une exactitude complète par M. Bethmann, dans Pertz, t. XII. M. Renée n'a point connu cette dernière édition.

(3) Fiorentini, *Memorie della gran contessa Matilda*, etc. Lucca 1756, 2 vol. in-4°. Saint-Marc, t. IV, p. 1194 à 1316.

(4) *La grande Italienne, Mathilde de Toscane*, par M. Am. Renée, in-8°; Paris 1859.

même temps qu'à des intrigues et à des actes que réprouve l'honnêteté politique, mais elle resta pure de beaucoup de calomnies privées que la haine et la passion accumulèrent contre elle. Bien rare était, en ce temps-là, celui qui demeurait dans la mesure de la modération et de la vérité.

III.

Il nous reste à justifier par les faits accomplis les jugemens que nous venons de porter sur les personnes et sur les choses. La reprise d'armes des révoltés en Allemagne, et surtout la défaite de Bleichfeld, avaient profondément impressionné les esprits. La guerre, dont on était si fatigué, serait donc éternelle? et la paix, dont on avait tant de soif, s'éloignerait donc toujours davantage? Un seul homme, l'empereur, n'était-il pas l'obstacle à la pacification par son refus obstiné de se soumettre au saint-siége? Et la mobilité des esprits favorisant cette pensée, on se montra disposé à se jeter aux pieds du pape avec la même facilité qu'on avait eue à se jeter aux pieds de l'empereur. Il s'établit qu'Henri était l'adversaire persistant d'une conciliation nécessaire, et, peu à peu la faveur publique l'abandonnant, il resta livré aux plus inexorables hostilités. On ne se croyait plus tenu à aucune loi humaine vis-à-vis d'un excommunié opiniâtre, et les plus abominables calomnies reprirent contre lui leur cours, un moment interrompu. Ekbert, violant la foi jurée, reparut à la tête des insurgés. Henri assiégea sa forteresse de Gleichen en Thuringe (1089), mais Ekbert fit diversion en attaquant Quedlinbourg, asile de la sœur et de la seconde épouse de l'empereur (1). Henri livra bataille et fut encore malheureux, ayant à combattre un nouvel adversaire de sa maison, Lothaire de Supplinbourg, qui apparut alors sur la scène politique, et qui sera plus tard empereur. Le légat d'Urbain II en Allemagne était Gebhard de Zäringhen, évêque de Constance, ancien moine d'Hirsauge, frère du duc Berthold, actif instigateur de révolte et de troubles. Vainement la sœur d'Henri, abbesse de Quedlinbourg, celle même que d'odieux calomniateurs affirmaient avoir été outrageusement violée par son frère, assisté de plusieurs de ses amis (2), soutenait avec vaillance la cause impériale et terrassait l'agitateur Ekbert, qui succombait sous ses coups (1089), la révolte prenait de jour en jour plus de consistance, pendant qu'en Italie Urbain parvenait, avec l'aide des Normands, à expulser de Rome l'antipape Wibert, habile à

(1) Voyez Waltram, dans Freher-Struve, t. Ier, p. 308 et 297.

(2) Voyez le moine Brunon, *Hist. belli saxonici*, dans la collect. de Freher-Struve, t. Ier, p. 177. Sur les effets terrifians de l'excommunication, il faut lire Langeron, *Grégoire VII*, p. 413.

maintenir sa domination (1). Henri se défendait comme un lion à la bataille, mais il était impuissant contre la diffamation.

Il avait perdu en ce temps (1088) sa vertueuse épouse Berthe, pour laquelle il avait éprouvé l'indifférence enfantine dont nous avons parlé, remplacée par un attachement constant de la part d'Henri, et de la part de Berthe par un dévoûment qui a donné le démenti le plus formel aux calomnies contemporaines. Henri avait été jeune et léger; ses galanteries premières avaient été provoquées, applaudies par les évêques ses instituteurs. Adelbert de Brême en souriait comme d'aimables espiègleries. « Le jeune roi serait un imbécile, disait-il, s'il n'en prenait au gré de ses désirs (2). » C'est sur ce premier fonds de vérité que la malice inventive des moines a brodé un si incroyable tissu d'aventures de débauche, qu'on rougit en les lisant détaillées dans les annales des couvens, mêlées d'accusations de meurtres, de cruautés inouies, absurdes, invraisemblables, impossibles, dont il était, dit-on, toujours absous par Adelbert. Il suffit de comparer les versions diverses des chroniqueurs pour se convaincre de la fausseté de ces imputations; mais on peut rapporter leurs récits multipliés à un très petit nombre de sources, d'où la calomnie se propageait avec promptitude dans tous les monastères, où chacun en ce temps-là venait s'alimenter de nouvelles, comme aujourd'hui on les prend dans les journaux. C'est à quelques couvens de la Saxe et de la Bavière, Halberstadt, Hildesheim, Magdebourg, Reichersperg, qu'aboutit la généalogie de toutes ces nouvelles scandaleuses inventées pour perdre Henri IV de réputation. Je n'en citerai qu'une pour faire juger des autres. Les moines racontent que, lorsque Henri voulut répudier Berthe, comme il cherchait des prétextes, il imagina de la faire séduire par un de ses jeunes amis, auquel il donna l'ordre de poursuivre la reine et d'en obtenir rendez-vous. Celui-ci consentit, et la reine fit semblant de donner dans le piége; mais à l'heure donnée, comme Henri, qui accompagnait l'ambitieux amant, se pressa d'entrer le premier pour convaincre sa femme, une grêle de coups de bâton l'assaillit de toutes parts; c'était la reine et de vigoureux jeunes gens déguisés en femmes qui lui donnaient la bienvenue en lui criant : *Fils de.....* (3), *d'où te vient tant d'audace?* Henri essayait en vain de se

(1) « Hic, dit la chronique de Petershausen, nefandissimus heresiarcha sanctam matrem ecclesiam infestavit plus quam decem et novem annis. Erat tamen literis adprime eruditus et linguæ facundissimus, et, si justus, huic officio satis esset idoneus. » Dans la *Quellen-Sammlung* de Mone, I, p. 114-174, sur l'an 1080. Cf. Giesebrecht, t. III, p. 1114.

(2) Voyez Brunon lui-même, *loc. cit.*, p. 176 et 177. « Stultum dixit esse (Adelbertus) si non in omnibus satisfaceret suis desideriis adolescentiæ. »

(3) *Fili meretricis, unde tibi hæc audacia?* Brunon, dans son *Hist. sax. belli*, adressée à l'évêque de Mersebourg, p. 176 de l'édit. de Freher.

nommer : *Ego sum, ego sum*. Ce ne fut qu'après l'avoir roué que l'on consentit à le reconnaître, et il en resta malade pour six mois. Est-ce un jeune homme de dix-sept ans et une jeune fille de quinze qui ourdissent de telles aventures? Ce n'est pas tout; Henri s'étant remarié vingt-deux ans après, cette facétie fut ravivée par les chroniques des couvens à la gloire de la seconde épouse, mais cette fois avec des additions destinées à la rendre plus piquante et Henri plus haïssable. Honteux d'avoir été joué par sa femme, Henri, après s'être remis des coups par lui reçus, aurait fait assassiner le confident qu'il supposait l'avoir trahi; quant à la reine, il choisit mieux son temps. Un jour de Pentecôte, l'ayant dépouillée toute nue, il introduisit chez elle des jeunes gens aussi peu vêtus, que l'archevêque de Mayence, aposté par l'empereur, surprit au moment où ils allaient consommer leur crime sur la reine (1). Gerhoh de Reichersperg enchérit encore sur ces infamies (2), qui n'auraient pas empêché Adélaïde et Henri de se retrouver en bons termes pendant plusieurs années, selon les *Annales* d'un autre couvent (3), pour se séparer enfin avec éclat en 1091. Berthold de Constance et les moines de Murbach accusent même Henri de lâcheté : *primus inter primos terga vertens* (4). Pour être juste, il faut reconnaître que les henriciens ne sont ni moins grossiers, ni plus bienveillans. L'évêque d'Albe Benzo donne à la comtesse Mathilde le sobriquet d'*os vulvæ* (5). La vertu même empruntait quelquefois son langage à la grossièreté, témoin le livre de Pierre Damiani, intitulé *Gomorrheus*, au sujet duquel Baronius raconte de si curieux détails (6).

Nous ne pouvons passer sur ces misères, qui ne respirent plus la grandeur de Grégoire VII, sans en rencontrer d'autres aussi déplorables. Henri se montrant toujours redoutable, et son passage en Italie étant attendu de jour en jour, la cour dévote de Toscane en

(1) *Annales Palidenses*, dans Pertz, XVI, p. 71. « Rex autem proditum se autumans remunerat in utroque, scilicet in barone perfidiam, in regina pudicitiam. Nam illum perdi jussit, ad illam autem, semel in die pentecostes denudatam, quamplures juvenes etiam denudatos admisit. Interim Rothardus Mogontinus archiepiscopus præparatus superveniens, stupri nefas intercepit, sed et domno Apostolico ipsam inhumanitatem scripto delegavit. » Cette histoire est répétée par plusieurs autres annalistes, mais avec des variations de date. Aucune des chroniques d'Italie, où Henri a passé tant d'années, n'en fait mention. Un passage de Gui de Ferrare, recueilli par Giesebrecht, III, p. 1071, doit contenir la vérité tout entière sur les déportemens prétendus d'Henri IV.

(2) Voyez Pertz, XVII, p. 446, et les inventions accumulées dans la collection d'Alzreiter, p. 490. Selon les Annales de Magdebourg, le plaisir favori d'Henri était de faire enlever des filles nobles de Saxe pour les livrer à la brutalité des manans. Pertz, XVI, p. 174.

(3) Les Annales de Disibodenberg, dans Pertz, XVII, p. 16.

(4) Dans la collection d'Urstitius, p. 358, et Pertz, XVII, p. 156.

(5) Dans Pertz, t. XI, p. 591.

(6) *Annales*, sur 1049, p. 22 de l'édit. de Theiner.

conçut de grandes craintes, et ce fut pour les conjurer que le pape Urbain II et Anselme de Lucques, directeur de conscience de la comtesse Mathilde, imaginèrent de la marier avec le jeune Welf, fils du duc de Bavière, ce qui donnait un brillant défenseur à la papauté en Italie et augmentait la consistance de la révolte en Allemagne. Ce mariage offrait une habile combinaison politique : acte de pure obéissance de Mathilde, dont le caractère était peu propre à la soumission conjugale, mais tromperie envers les Welfs, à qui on laissait ignorer la fameuse donation de Mathilde au saint-siége. C'est un des faits qui ont entamé la considération de la grande comtesse aux yeux de la postérité. Il inquiéta l'empereur, qui se hâta de revenir en Italie : *in Saxoniam cum expeditione profectus, sine honore reverti compellitur*, dit un chroniqueur (1). Henri se jeta sur Mantoue, l'une des plus fortes places de Mathilde, et après un long siége en obtint la soumission, ainsi que celle des pays voisins, en même temps que Rome ouvrait de nouveau ses portes à Wibert. Le succès de Henri l'aveugla. Welf le père, personnage prudent, aurait voulu traiter de la paix; Henri en rejeta les propositions avec hauteur. C'était un moment solennel, Henri en a perdu l'opportune occasion (2). Il lui suffisait d'abandonner Wibert pour avoir les meilleures conditions; il s'y est refusé; la passion avait passé de son côté. Il croyait Welf et Mathilde perdus sans ressource; il a voulu les accabler (3); un coup de foudre inattendu a dû l'en faire repentir. Deux abominables trahisons, celles de sa deuxième femme et de son fils Conrad, sont venues en aide à Mathilde et à la papauté (4).

Le jeune Conrad avait été, nous l'avons dit, couronné roi des Romains à Aix-La-Chapelle le 30 mai 1087, et destiné par son père à le remplacer en Italie avec l'assistance des conseillers dont il l'avait entouré. Il avait à peine vingt ans à l'époque où a éclaté sa révolte, en 1092. L'annaliste saxon, moine d'Halberstadt, que le savant Eccard (5), au siècle dernier, avait cru pouvoir identifier avec Ekkehard, moine à Corwey, puis abbé d'Ursperg, mais qu'il n'est plus permis de confondre aujourd'hui après les recherches profondes et les éditions excellentes de M. Waitz (6), — l'annaliste

(1) Voyez Berthold de Constance, sur l'an 1089, et Saint-Marc, t. IV, p. 1253, où la matière est amplement traitée. Cf. aussi *l'Art de vérifier les dates*, t. III, *Toscane*.

(2) Voyez le texte de Berthold de Constance, sur l'an 1091, et Mascov, *loc. cit.*, p. 110.

(3) Voyez Struve, p. 336, 346, 347, et Giesebrecht, t. III, p. 622.

(4) Voyez Giesebrecht, *ibid.*, p. 630 et suiv., et Mascov, p. 110 et suiv.

(5) Voyez son *Corpus historicum medii ævi*, Lips. 1723, 2 vol. in-fol., t. Ier, préface et p. 585.

(6) Dans la collect. de M. Pertz, t. VII. Cf. aussi les Archives de M. Pertz, t. VII, p. 469-509.

saxon, écrivain fort instruit et dévoué au saint-siége, nous a laissé de Conrad un portrait qui explique parfaitement sa défection. Son père avait mal connu cette âme faible, et, absorbé par le soin des affaires, il avait probablement négligé la surveillance de son éducation première, ou plutôt cette rébellion du fils était un signe du changement des esprits contre le père et du triomphe de la cause de Grégoire VII dans l'opinion du siècle. « Conrad, dit l'annaliste saxon, avait donné en Italie une telle idée de son caractère que tout le monde attendait de lui le rétablissement de l'ordre dans l'empire. Par-dessus tout, il était catholique et dévoué au saint-siége, *erat enim vir per omnia catholicus et apostolicæ sedi subjectissimus,* plus occupé de religion que d'armes et d'éclat, *plus religioni quam fascibus et armis deditus,* doué toutefois d'une volonté ferme et même de hardiesse dans ses desseins, plus sensible aux choses de l'esprit qu'aux jeux de son âge, doux et compatissant aux misérables, bienveillant pour tout le monde, affable et accessible à toutes les conditions de personnes, aimé de Dieu et des hommes. On assure qu'il avait voué sa vie au célibat... » Conrad était donc intérieurement tout gagné aux ennemis de son père. Peut-être ce dernier avait-il cru que les dispositions morales du jeune homme, auquel il prodiguait une confiance affectueuse, achèveraient de lui concilier les esprits en Italie; il ne soupçonnait pas le parti que des adversaires décidés à tout oser pouvaient tirer de l'ascétisme étroit de son fils, et ce jeune prince devint facilement la proie des intrigues qui l'entouraient. Welf et Mathilde pratiquèrent auprès de lui des intelligences qui se pouvaient couvrir de l'affection du sang, et, tout en paraissant réserver le respect de l'autorité paternelle, ils obtinrent du prince des manifestations qui aboutirent à la révolte. La simplicité de l'adolescent catholique fut dupe des odieuses manœuvres d'un vieux politique comme Welf et d'une dévote intrigante comme Mathilde, dont la piété affectée fascina aisément le malheureux Conrad. Les motifs spéciaux de la révolte, allégués d'abord avec une discrétion perfide, puis répandus en éclat scandaleux, ajoutèrent encore à l'infamie du procédé, qui se masqua de religion. « La fausse dévotion, disent à ce propos les bénédictins de *l'Art de vérifier les dates,* va souvent plus loin dans le crime que le libertinage, parce qu'elle s'y porte avec plus d'ardeur et de sécurité (1). » On ne prononçait le nom de l'empereur qu'avec révérence devant le jeune prince, et il ne souffrait pas qu'on parlât devant lui des causes présumées de sa révolte (2), mais on se disait à l'oreille que l'empereur avait voulu par un abominable caprice

(1) *L'Art de vérifier les dates,* t. III, p. 750, article de Mathilde, *la grande-comtesse.*

(2) « Legalis præcepti memor, turpitudinem patris tui non revelabis, itemque honora patrem tuum, murmur quod per totum romanum imperium patris sui mores laniabat,

forcer le fils à souiller la couche conjugale de son père, et que telle était la cause de la rébellion. Cette détestable invention fut présentée à la crédulité publique comme la justification pour le fils d'avoir violé les lois de la nature envers le père. On la trouve répétée par les moines chroniqueurs de l'époque (1), et Baronius la reproduisait au XVIe siècle à l'usage de ses pieux lecteurs. L'archevêque de Milan couronna Conrad roi d'Italie aux applaudissemens de la foule, en présence des Welfs et de Mathilde (2), et la *justa causa* de la révolte, comme l'appelle Baronius, fut approuvée par Urbain II. Il faut se reporter à l'état de civilisation du XIe siècle, pour expliquer de pareils événemens. Henri fut atterré de la révolte de son fils, à qui bientôt l'on fit épouser la fille de Roger, roi normand de Sicile, ce qui unissait la péninsule entière dans une alliance étroite contre l'empereur. Sigebert de Gembloux, sur l'an 1093, a montré les funestes conséquences de la révolte de Conrad pour les affaires de Henri IV en Italie.

Une autre défection vint bientôt frapper le malheureux empereur et achever de le perdre moralement en Italie, celle de sa seconde épouse Adélaïde. Le scandale de cette rupture fut encore imputé aux intrigues de la comtesse Mathilde. Les détails de l'histoire de l'impératrice Adélaïde sont fort obscurs, les chroniqueurs l'appellent même de noms différens, tantôt Adélaïde, tantôt Praxède, tantôt Agnès. Elle était fille d'un prince de Russie, et avait épousé d'abord Henri le Long, margrave de Brandebourg, de la maison de Stade, dont elle demeura veuve en 1087. L'impératrice Berthe étant morte en 1087 ou 1088, Henri, après un an, peut-être deux, de viduité, épousa la veuve encore belle, paraît-il, de Henri de Brandebourg, et la fit couronner impératrice à Cologne en 1089 (3). Elle ne vécut pas longtemps de bonne intelligence avec Henri IV, qui dut regretter auprès d'elle la douce et fidèle affection de Berthe de Suze. Traitée assez durement par Henri bien avant la défection de Conrad, elle avait pris refuge chez la comtesse Mathilde à Vérone. De

quod etiam offensæ patris, ac suæ discessionis ab illo sibi causa extiterat, auribus propriis nunquam patiebatur inferri, etc. » *Annalista saxo, loc. cit.*

(1) « Dicitur etiam in talem incidisse dementiam ut prædictum filium suum hortaretur, quatinus ad eam (reginam) ingrederetur. Quo recusante patris polluere stratum, eum adhortando rex non suum sed peregrini filium esse affirmavit, etc. » Annales de Disibodenberg, dans Pertz, XVII, p. 14. Cf. les Annales de Würtzbourg, *ibid.*, II, sur l'an 1097, et Struve, *Hist. imp. German.*, I, p. 336. Mansi répète la même calomnie en y ajoutant quelque chose avec d'autres annalistes : « Henricum regem qui uxorem suam legitimam filio *aliisque extraneis* violandam obtulerat iterum excommunicavit (Urbanus), etc. » Concil. collect., XX, p. 642.

(2) Baronius, *Annales*, sub A. 1093, p. 605 et 606 de l'édit. de Theiner. Mascov, p. 114, a montré l'impossibilité *matérielle* du fait calomnieux relatif à Conrad.

(3) Voyez les textes divers réunis par Mascov, p. 106 et 114, et *l'Art de vérifier les dates*, t. II, p. 19, et t. III, p. 513.

là elle remplit le monde du bruit de plaintes incroyables contre son époux. On réunit un synode à Constance pour en connaître (1094), et devant les pères réunis Adélaïde révéla d'inouies turpitudes dont elle se prétendit victime (1). Accompagnée de Mathilde, elle fut porter les mêmes plaintes aux pieds d'Urbain II (2), et les renouvela au concile de Plaisance (1094) présidé par le pape, où elle reçut une absolution motivée sur sa participation involontaire à tant d'horreurs, mais où l'empereur son époux fut de nouveau frappé d'excommunication majeure pour tous ses forfaits accumulés (3). Les chroniques ajoutent qu'après ces événemens accomplis elle se retira dans son pays natal, où elle entra dans un monastère dont elle fut nommée abbesse (4).

IV.

Détournons les yeux de ces tristes pages de l'histoire, où l'on est heureux de ne pas rencontrer le nom de Grégoire VII, bien que Baronius veuille placer d'ignobles manœuvres sous ce grand patronage, prétextant que Grégoire n'a pas craint d'aliéner à l'empereur le cœur de sa mère l'impératrice Agnès (5). On respire en retrouvant Urbain II à Clermont (1096), manifestant la puissance du catholicisme par la prédication de la croisade, et entraînant par un élan irrésistible l'Europe à la conquête de la terre-sainte. Il avait rencontré Conrad à Crémone, lequel lui avait fait office d'écuyer et prêté l'hommage de sa couronne d'Italie (6); mais la croisade fut un bien autre succès pour la puissance pontificale. Urbain II est par là devenu presque incontestablement le roi des rois, et l'on peut considérer dès lors la suprématie politique de l'empire comme abattue. Henri IV ne compte plus dans cet immense mouvement qui précipite l'Europe

(1) C'est le moine Berthold, de Constance, un ennemi d'Henri IV, qui nous l'apprend, sur l'an 1094 : « Querimonia reginæ ad constantiensem synodum pervenit : quæ se tantas tamque inauditas fornicationum spurcitias et A TANTIS passam fuisse conquesta est, ut... omnes catholicos ad compassionem tantarum injuriarum sibi conciliaret. » Voyez dans Pertz, t. V, et dans Mascov, p. 114.

(2) Voyez les Annales de Disibodenberg, dans Pertz, p. 14.

(3) « In synodo placentina, dit Berthold sur l'an 1095, Praxedis regina jamdudum ab Heinrico separata, super maritum suum domino Apostolico et sanctæ synodo conquesta est, de inauditis fornicationum spurcitiis, quas apud maritum passa est. Cujus querimoniam dominus papa cum sancta synodo satis misericorditer suscepit, eo quod ipsam tantas spurcitias non tam commisisse, quam invitam pertulisse, pro certo cognoverit. » Le chapelain de Mathilde, Donizo, nous raconte les mêmes choses, lib. II, cap. VIII, de l'édit. de Leibniz.

(4) *Annal. Disibod.* : « Regina reversa est in regionem suam, et ingressa monasterium, facta est abbatissa. » Pertz, *loc. cit.*, p. 14.

(5) Voyez à ce sujet ce qu'en dit M. Villemain.

(6) Voyez son *serment* dans Giesebrecht, III, p. 1136.

sur l'Orient. Ses capitaines sont emportés par le zèle de la croix et l'abandonnent. Godefroi de Bouillon, qui avait terrassé Rodolphe de Rhinfeld, court à Jérusalem; Henri reste presque seul en Occident. Il avait trop à faire en Europe pour songer à se croiser, et tous les esprits étaient pourtant entraînés de ce côté. Cette situation fausse, au contre-pied de l'opinion, rendit sa cause encore plus mauvaise. Le maître des esprits à ce moment était le pape, escorté de sa phalange de moines. Jamais influence ne fut plus dominante, plus absolue et plus applaudie. Enveloppé dans l'affolement général, Henri IV eut peine à s'en isoler, et en demeura non-seulement amoindri, mais presque anéanti.

Henri résista toutefois avec une constance héroïque, demeura debout quand tout pliait, et attendit le jour favorable : une alliance avec les Vénitiens lui fut de quelque avantage, mais un événement plus important servit mieux ses intérêts; c'était la brouillerie inattendue des Welfs et de Mathilde. Les Welfs avaient découvert la fameuse donation, s'étaient crus joués et volés, et, cédant à la fougue qui dans l'histoire est le caractère de leur race, ils étaient venus, passant d'un extrême à l'autre, offrir leur épée à l'empereur pour avoir raison de la perfidie d'une femme. Henri, après quelque séjour dans la Haute-Italie, où il eut peine à se maintenir, était passé en Allemagne, où la lutte se réchauffait et prenait quelque allure favorable pour lui. Il célébra la Pentecôte à Ratisbonne, se montra beaucoup à Nuremberg, à Spire, terres de son domaine où il était toujours bien reçu et où il vécut en grande familiarité avec le peuple. Il convoqua une diète pour l'apaisement des partis, *de pacando imperio*, à Mayence, où Welf de Bavière montra beaucoup de zèle pour le parti franconien; de quoi touché, l'empereur lui accorda des faveurs signalées. Il lui rendit le duché de Bavière, dont il l'avait jadis expulsé, et lui conféra le marquisat de Ferrare avec les autres fiefs d'Azon, père de Welf, en Italie, lesquels étaient alors vacans, avec droit de réversion en faveur de l'époux séparé de la comtesse Mathilde. En même temps la Souabe, où les partis des Zäringhen et des Hohenstaufen étaient toujours en présence, fut pacifiée; une transaction mit fin à leurs querelles. Le duché restait à Frédéric à titre héréditaire, mais Berthold conservait le titre isolé de duc avec des compensations qui maintinrent le fondateur de Fribourg en grande puissance seigneuriale. L'empereur déféra ensuite son fils Conrad au jugement de la diète, laquelle déclara le jeune prince coupable de rébellion, le mit au ban de l'empire et le déclara indigne de succéder au trône impérial. Henri, brisé de douleur, présenta son second fils Henri, alors âgé de dix-huit ans, pour remplacer le fils rebelle, et le fit couronner quelque temps après à Aix-la-Chapelle (janvier 1098) en lui faisant prêter

un serment particulier de fidélité à l'autorité paternelle et aux lois de l'empire.

En même temps que l'empereur obtenait ces manifestations favorables, une discussion s'éleva par la voie des publications écrites entre les évêques ses partisans et les grégoriens. Waltram, évêque de Naumbourg, dont Fleury, par erreur, fait un archevêque de Magdebourg, voulant ramener au parti impérial le comte de Thuringe, lui avait écrit une lettre dont les copies furent multipliées, où il disait entre autres choses : « L'apôtre inspiré de Dieu veut que toute personne soit soumise aux puissances souveraines, parce qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Qui lui résiste, résiste à l'ordre de Dieu. Cependant vos amis disent aux femmes et au simple peuple qu'il ne faut pas se soumettre à la puissance royale. Veulent-ils donc résister à Dieu? sont-ils plus forts et mieux appris que Dieu? Le prophète a dit : Tous ceux qui combattent contre vous, Seigneur, seront confondus, et ceux qui vous résistent périront. Voyez Rodolphe, Hermann, Ekbert, Hildebrand lui-même : ils ont résisté à l'ordre de Dieu en la personne de l'empereur Henri, et ils ont péri. Croyez-le bien, ce qui a eu mauvaise fin devait avoir un mauvais principe. » L'évêque d'Halberstadt se chargea de répondre à Waltram. « Vous entendez mal, lui disait-il, le précepte de l'apôtre, car, si toute puissance vient de Dieu, comme vous le prétendez, d'où vient que Dieu dit par son prophète : Ils ont régné, mais ce n'est pas par moi; ils sont devenus princes, et je ne les connais point? Écoutez l'apôtre, qui explique lui-même sa pensée. Après avoir dit ce que vous rapportez, qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, il ajoute : Et celles qui viennent de Dieu sont bien ordonnées. Pourquoi supprimez-vous ces paroles? Donnez-nous donc une puissance bien ordonnée, et nous la reconnaîtrons comme venant de Dieu; mais ne rougissez-vous point de dire que le seigneur Henri soit roi de par Dieu, ou qu'il ait de l'ordre en son pouvoir? Est-ce avoir de l'ordre que d'autoriser le crime, et confondre tout droit divin et humain? Est-ce avoir de l'ordre que pécher contre son propre corps et abuser de sa femme d'une manière inouie? Est-ce avoir de l'ordre que prostituer des veuves qui viennent lui demander justice? Pour ne point parler de ses crimes sans nombre, des incendies, des pillages, des homicides, des mutilations, parlons de ce qui afflige le plus l'église de Dieu. Quiconque vend les dignités spirituelles est hérétique : or le seigneur Henri, que vous nommez roi, a vendu les évêchés de Constance, de Bamberg, de Mayence, pour de l'argent, ceux de Ratisbonne, d'Augsbourg et de Strasbourg pour des meurtres, l'abbaye de Fulde pour un adultère, l'évêché de Munster pour une sodomie. Il est donc hérétique, et, étant excommunié par le saint-siége pour

tous ces crimes, il n'a plus aucune puissance sur nous qui sommes catholiques; nous ne le comptons plus entre les chrétiens nos frères, et nous le haïssons de cette haine parfaite dont le psalmiste haïssait les ennemis de Dieu. Quant à ce que vous dites que le pape Grégoire, le roi Rodolphe et le marquis Ekbert sont morts misérablement, et aux félicitations que vous adressez à votre maître de leur avoir survécu, vous devez aussi estimer heureux Néron d'avoir survécu à saint Pierre et à saint Paul, Hérode à saint Jacques et Pilate à Jésus-Christ (1). »

Au ton de cette lettre, on peut juger de la disposition des esprits. Waltram composa un nouvel ouvrage plus approfondi, plus réfléchi, qui est parvenu jusqu'à nous, et qu'il intitula : *de Unitate ecclesiæ conservanda*, mais l'entraînement populaire et l'irritation des partis ne furent point arrêtés par cet écrit important, auquel il faut reconnaître au moins le langage de la modération, et qu'on peut lire dans la collection de Freher. La destinée était fatale à l'empereur Henri. Le ciel et la terre semblaient conjurés contre lui. Le mouvement monastique et celui des croisades entraînaient le monde occidental. Les évêques schismatiques revenaient un à un au saint-siége. Les souverains n'osaient se prononcer contre le pape, bien satisfaits de n'en pas être attaqués, et la papauté, laissant à l'écart les plaintes qu'elle pouvait adresser aux rois d'Angleterre et de France, concentrait sur Henri IV toutes ses colères, toutes ses poursuites, toutes ses vengeances, appuyée sur la foi populaire et sur l'empire des consciences. Dans le monde laïque, les affiliations avec les couvens devenaient générales et préparaient le triomphe définitif de l'église romaine (2). Il se produisait une sorte de socialisme catholique dans lequel se réfugièrent des masses nombreuses de population; c'est un des caractères de ce temps (3). Depuis l'époque primitive où, pour se soustraire à l'oppression de la société païenne, on avait vu accourir des milliers de chrétiens dans les solitudes de la Thébaïde, le monde n'avait plus été témoin d'une semblable aspiration religieuse, dont les plus nobles personnages donnaient l'exemple et montraient la pratique (4), car il ne faut pas confondre les fonda-

(1) Voyez le texte de ces deux lettres dans la collection de Freher-Struve, t. Ier, p. 235 et suiv.; — Fleury en a seulement donné une analyse fidèle, *Hist. ecclés.*, liv. LXIII, § 52. — Voyez aussi Pertz, *Annal. Disibod.*, *sub anno 1090.*

(2) Voyez Fleury, *loc. cit.*, § 57 et suiv., et Berthold de Constance, *ad ann.* 1091.

(3) « His temporibus, dit Berthold de Constance, in regno Teutonicorum communis vita multis in locis floruit, non solum in clericis et monachis, verum etiam in laïcis, religiosissime commorantibus, se suaque ad eamdem communem vitam devotissime offerentibus : qui et si habitu nec clerici nec monachi viderentur, nequaquam tamen eis dispares meritis fuisse credantur. »

(4) « In his itaque monasteriis, dit encore Berthold de Constance, nec ipsa exteriora officia per seculares, sed per religiosos fratres administrantur, et quanto nobiliores in

tions monastiques de l'époque franque avec le mouvement analogue de notre époque : les caractères en sont tout différens. Les premières avaient défriché le sol et converti les âmes au christianisme; celles du XIe siècle luttent contre les évêques et sont la milice de la puissance pontificale. L'influence du schisme henricien est pour quelque chose dans cette direction nouvelle; les calamités de l'ordre social y sont pour beaucoup plus encore. Parmi les phénomènes de ce temps, dit Berthold de Constance, il faut compter l'entraînement qui pousse les êtres de tout sexe vers le cloître, comme un refuge des mortels contre tous les ennuis de la vie. Le nombre en est si considérable qu'il a fallu agrandir tous les monastères, Saint-Blaise, Hirsauge et Schaffouse (1). En dehors de la féodalité militante, le génie de l'homme ne respirait plus que sous la bure monacale, et malheureusement, pêle-mêle avec la vertu, toutes les passions humaines prenaient place chez les moines. Rome avait déchaîné ces passions contre le prince qui depuis tant d'années tenait tête au chef de la catholicité. Des bandes innombrables allaient s'abattre aux croisades, continuant dans l'Orient, sous la bannière de la croix, le mouvement de migration et d'invasion que l'établissement de l'ordre féodal avait momentanément suspendu dans l'Occident, et la domination de l'Occident passait de la grossièreté tudesque à l'ascétisme des couvens et à la subtilité scolastique. Les moines étaient les distributeurs des réputations, les propagateurs des idées, les organes de l'opinion. Le couvent était le foyer de l'activité humaine, et cet instrument puissant consomma la ruine de l'empereur Henri IV en déterminant le triomphe de la papauté. Les successeurs de Grégoire VII eurent autant de part que lui-même à ce triomphe en s'inspirant de son génie. Sur vingt conciles réunis sous Grégoire VII, dit M. Mignet, il y en avait eu cinq favorables à la cause de l'empereur. Sur trente-deux réunis sous ses quatre premiers successeurs, il n'y en eut pas un seul qui osât soutenir le parti de la puissance séculière. Les synodes dissidens, comme ceux de Mayence, ne font qu'une ombre passagère à ce tableau d'unanimité.

Urbain II est mort le 29 juillet 1099, emportant la certitude du succès définitif. L'an d'après est mort Wibert l'antipape, qu'Henri tenta vainement de faire remplacer. Le temps n'était plus où l'empire

seculo tanto se contemptibilioribus officiis occupari desiderant, ut qui quondam erant comites et marchiones in seculo, nunc in coquina et pistrino et porcos pascere pro summis computent deliciis. »

(1) « Ad quæ monasteria mirabilis multitudo nobilium et prudentium virorum hac tempestate in brevi confugit, et depositis armis, evangelicam perfectionem, sub regulari disciplina, exequi proposuit : tanto inquam numero, ut ipsa monasteriorum ædificia necessario ampliarint, eo quod non aliter in eis locum commanendi haberent. »

élevait les pontifes. La fortune sembla servir encore Henri en brouillant son fils Conrad avec la comtesse Mathilde. Le mépris public avait fait justice de la félonie de ce prince malgré les honneurs dont les grégoriens l'entourèrent. Il traînait une existence languissante. Le remords de sa révolte a-t-il agité son âme faible ? On peut le croire. Il est certain qu'il fut en froideur avec sa cousine, d'après le témoignage du chapelain même de Mathilde (1). Comment la peu scrupuleuse princesse a-t-elle perdu son ascendant sur ce jeune homme dont elle avait fait la fortune? On l'ignore. A-t-elle craint qu'il ne retournât dans le giron paternel ? On le présume. Le malheureux a-t-il alors été victime d'un odieux attentat? Les ennemis de Mathilde n'ont pas manqué de le dire lorsqu'on apprit la mort imprévue (1101) et si prématurée du jeune roi d'Italie. Il paraît assuré qu'il mourut de poison. Les chroniqueurs grégoriens eux-mêmes en conviennent (2). Qui donna le poison? Un contemporain, Landulfe de Milan, assure que ce fut Avien, médecin de la comtesse Mathilde (3), et Landulfe n'est point un partisan d'Henri IV. La fortune était encore trompeuse pour le chef de l'empire. Au pape Urbain succédait un autre héritier désigné par Grégoire VII et par Urbain lui-même. C'était Pascal II, élu à Rome le 13 août 1099, noble romain, connu auparavant sous le nom de Rainier, cardinal du titre de Saint-Clément (4), et qui fut bien plus dur envers Henri que son prédécesseur. Henri, que gagnait le découragement, se montra résigné à des conditions conciliantes après la mort de son fils Conrad. L'opinion l'exigeait de lui; il en affirma la volonté dans la diète de Mayence de 1102, et annonça qu'il se soumettrait à un concile général dont il proposait et acceptait la convocation à Rome même (5); mais la réponse de Pascal fut qu'Henri n'avait qu'à purger son excommunication et qu'un nouveau concile était inutile après tant de condamnations. Du même coup Pascal renouvela solennellement les sentences fulminantes de ses prédécesseurs. Henri demeura confondu; ses ennemis l'accusèrent même de mauvaise foi et de duplicité dans ses propositions. La guerre était donc rallumée et plus désespérée que jamais. Un désaccord qui survint

(1) « Intra Chonradus Longobardos comitatus dum staret, discors a Mathilde fuit ipso tempore. » Donizo, II, 13.

(2) Ekkehard, ou la chronique d'Ursperg, *sub ann.* 1101. Dans Pertz, VI.

(3) Landulfus junior, *Histor. Mediol.*, cap. I, dans Muratori, *Script. rer. italic.*, V, p. 459-520 : « Rex ipse, prudens et sapiens, atque decorus specie, proh dolor, adolescens, accepta potione ab Aviano, medico Mathildis comitissæ, vitam finivit. »

(4) Voyez les *Vitæ* de Watterich, t. II, p. 1 et suiv., et les *Regesta* de Jaffé, p. 479.

(5) « Imperator, habito cum principibus colloquio, Romam se profecturum, ac generale concilium ibi habiturum condixit, quatenus tam sua quam domini Apostolici causa canonice ventilata, catholica inter regnum et sacerdotium firmaretur unitas, quæ tot annis scissa permanserat. » *Annalista saxo, ad ann.* 1102.

entre l'empereur et les Flamands montra combien sa puissance était ébranlée et son pouvoir affaibli.

Robert, comte de Flandre, osait se prononcer contre son souverain, à l'occasion des schismatiques de Cambrai. Le pape Pascal écrivit à Robert pour le féliciter de son courage, et il l'excitait en ces termes : « Poursuivez partout selon vos forces Henri, chef des hérétiques, et ses fauteurs. Vous ne pouvez offrir à Dieu de sacrifice plus agréable que de combattre celui qui s'est élevé contre Dieu, et qui a élevé l'idole de Simon dans le lieu saint. Nous vous ordonnons cette entreprise à vous et à vos vassaux, pour la rémission de vos péchés, et comme un moyen d'arriver à la Jérusalem céleste (1). » Pascal II signalait ensuite le clergé de Liége comme coupable d'adhésion à l'hérésie de l'empereur. Le clergé de Liége répondit au pape par une lettre qui eut du retentissement, qu'on peut lire en substance dans Fleury, et qui contient les principes gallicans sur l'indépendance du pouvoir des rois. Cette réponse très mesurée, très respectueuse, respirant le sentiment catholique des pères de l'église primitive, honora le clergé de Liége, mais ne servit que peu la cause de Henri IV (2). Une nouvelle diète convoquée à Mayence retentit de nouvelles protestations de Henri, pour le rétablissement de la paix publique. Il toucha l'assemblée en annonçant l'intention de partir pour la terre-sainte dès qu'il aurait mis ordre aux affaires de l'empire, et d'abdiquer la couronne en faveur de son fils Henri (3); mais cette émotion sympathique ne fut que passagère; on l'accusa de mensonge pour l'avoir provoquée (4), et le vide se fit de nouveau autour de lui. Enfin un coup accablant vint abattre son courage; Henri, son second fils, son enfant chéri, se révolta aussi contre lui malgré tous les sermens de fidélité qu'il avait prêtés en présence de la diète germanique à Mayence.

C'était vers la fin de 1104; le jeune prince avait alors vingt-trois ans. Il ne manquait aucune douleur à ce père malheureux, mais celle-ci dépassa toute mesure. Quel fut l'instigateur de cette rébellion? On n'en pouvait cette fois accuser une femme habile et artificieuse; l'opinion l'attribua au pape Pascal (5), à qui elle profita, et

(1) Voyez Fleury, *loc. cit.*, LXV, 11. La lettre de Pascal est dans Baronius, sur l'an 1102.

(2) Sur cette démonstration de l'église de Liége, voyez Laurent, *Études*, t. VI, p. 362 et suiv.

(3) « Inter ipsa missarum solemnia, episcopo populum monente, imperator quasi corde compunctus, filio suo Heinrico regi, rerum summam dimissurum, seque sepulcrum Domini visitaturum, per Emehardum episcopum publice prædicare fecit. » *Annal. saxo, ad ann.* 1103.

(4) « Favorem maximum tam vulgi, quam principum et clericorum fallendo acquisivit, multosque ad ejusdem itineris comitatum se præparare voto ipso succendit. » *Ibidem.*

(5) Voici les paroles d'Hermann, abbé de Saint-Martin de Tournai, écrivain con-

qui du reste l'approuva en déliant le fils rebelle du serment qu'il avait prêté à son père (1). Un excommunié, un relaps était à cette époque un être à qui tout droit, même celui de la nature, était refusé, et envers lequel non-seulement personne n'était plus tenu d'aucun devoir, d'aucun égard, mais auquel tout devoir, tout égard devait être refusé. L'excommunié n'inspirait plus que de l'horreur (2). Henri en éprouva les tristes effets au milieu d'un peuple et d'une famille que le sentiment catholique ultramontain avait complétement détachés de lui (3). L'auteur contemporain et très lettré de la *Vita Henrici IV* nous a transmis à ce sujet les plus poignans détails. Aucun sentiment de pitié ne se manifeste pour Henri dans les chroniques des couvens. Par exemple dans celle de Spire, la ville franconienne par excellence, voici tout ce qu'on lit : *Rebellionem ab eo sensit* (*imperator*) *propter excommunicationes romanorum pontificum, sub specie religionis regno miserabiliter diviso* (4).

Ce jeune prince paraît avoir été séduit par une ambition prématurée et par la crainte d'être privé de son droit de succession, s'il restait attaché à son père excommunié. C'est la version générale des chroniques de l'époque. Déjà maître dans l'art de feindre, il opposa peu de résistance aux provocations. Les Bavarois, excités par lui, prirent les armes, et les Saxons suivirent leur exemple. Le 3 mai 1105, le jeune hypocrite, en versant des larmes, déclara devant le synode réuni à Nordhausen que son âme ne s'était point inspirée par l'ambition, et que son unique motif était de forcer son père à rentrer dans la communion de l'église. L'assemblée fut émue par ces accens, qu'on voudrait croire sincères sans les absoudre pour cela; les armées du père et du fils se rencontrèrent près de Ratisbonne, et tous les vassaux du père abandonnèrent leur souverain, qui fut obligé de se retirer précipitamment pour ne pas tomber aux mains de ses ennemis. La monarchie d'Henri IV s'effon-

temporain : « Callidus papa Henricum adolescentem, filium Henrici imperatoris, adversus patrem concitat, et ut ecclesiæ Dei auxilietur, admonet. Ille regni cupidus et gaudens se competentem occasionem ex apostolica auctoritate invenisse, contra patrem ferociter armatur. » Voyez ce texte dans le *Spicilegium* de Dacheri, qui l'a publié le premier, XII, p. 358, et dans l'édition de Mansi, II, p. 888. Pertz a inséré seulement un fragment de l'ouvrage, XII, p. 660-62.

(1) Le témoignage non suspect de l'*Annalista saxo* ne permet pas d'en douter. Il est corroboré par celui d'Ekkehard, ou l'abbé d'Ursperg, et d'autres contemporains. Voyez Mascov, p. 130.

(2) Voyez dans le *Grégoire VII* de M. Langeron le tableau éloquent des mœurs et des idées du moyen âge sur ce point.

(3) Voyez l'auteur de la *Vita Henrici IV*, dans Freher-Struve, t. Ier.

(4) Dans Pertz, p. 81 du tome XVII. Il faut lire sur cet événement l'honnête et grave Fleury, *loc. cit.*, LXV, 37, et *l'Art de vérifier les dates*, t. Ier et t. II, aux Papes et aux Empereurs.

drait; son trône s'écroulait. L'empereur se réfugia auprès du roi de Bohême, son vieil allié, qui le reçut affectueusement et lui donna un vaillant capitaine, vieux soldat d'Henri IV en Italie (1), pour lui frayer passage jusqu'au Rhin. Le fils révolté convoqua une diète à Mersebourg, se fit reconnaître roi, rétablit sur leurs siéges les évêques grégoriens, expulsa les schismatiques, se dirigea rapidement sur Mayence pour restaurer l'archevêque orthodoxe, ce qui était de grande considération à cause de l'importance de la métropole, et en traversant la France orientale, il mit la main sur le trésor impérial. Henri IV de son côté, ayant réuni quelques forces, se portait aussi sur Mayence, où une diète générale était indiquée pour prononcer entre le père et le fils, et se montra disposé à essayer les chances d'une nouvelle rencontre (2). Le fils, alarmé de cette résolution, vint au-devant de l'empereur à Coblentz et sollicita son pardon avec toute l'apparence du repentir. Henri IV, touché, embrassa son fils. Alors ce dernier sut persuader au crédule père de renvoyer son escorte pour ne pas, disait-il, paraître en attitude menaçante devant les états assemblés. Quelqu'un ayant averti l'empereur qu'on le trahissait, celui-ci, accablé du nouveau coup, tomba aux genoux de son fils en s'écriant : « Mon fils, mon fils, si Dieu veut punir mes péchés, ne souille pas au moins ton nom et ton honneur, car la nature ne veut pas que le fils s'érige en juge de son père. » Le jeune roi protesta de ses bons sentimens, et les deux princes firent route jusqu'à Bingen. Là, il fut signifié au malheureux Henri IV de se rendre au château de Böckelheim pour y attendre de nouvelles dispositions. Le père était prisonnier de son fils; il fut sommé de rendre les insignes de la dignité impériale, dont la possession était, dans les mœurs germaniques, le complément de l'inauguration souveraine. Le père donna ordre de les remettre; mais, ayant réclamé d'être transporté à Mayence, où la diète était réunie, le fils craignit que ce spectacle de la majesté dégradée ne fît une trop vive impression sur le peuple, et refusa. Il fit conduire son père au château d'Ingelheim, où, n'épargnant aucune menace et aucune violence, il fit souscrire au vieil empereur l'aveu de toutes les fautes qui lui étaient reprochées et une abdication solennelle (31 décembre 1105). L'empereur signa ce qu'on voulut, mais demanda au moins que le légat du pape présent à la diète le relevât de l'ex-

(1) C'est le fameux Wipert de Groisch, sur lequel il y a tant de légendes en Allemagne; voyez les *Annales Pegavienses* dans Pertz, t. XVI, p. 235-243; — Menken, *Script. rer. german.*, t. III, p. 834 et suiv., et la *Vita Wiperti*, dans les *Scriptores rerum lusaticarum* de Hoffmann, 1re partie, p. 3 et suiv. (Lips. 1719, in-fol.).

(2) Ekkehard et l'*Annalista saxo* donnent le détail de cette campagne malheureuse d'Henri IV. Voyez Mascov, p. 133 et suiv., et Giesebrecht, où tous les faits sont racontés par le menu.

communication. Le légat répondit que cette absolution ne pouvait être accordée qu'à Rome. Cependant, au milieu des fêtes qui furent données à Mayence pour le couronnement d'Henri V, le prisonnier royal trouva le moyen de s'évader. Il restait au malheureux père l'affection d'une fille, la veuve de Frédéric de Hohenstaufen; l'influence du légat la détacha aussi de la cause impériale.

Henri IV, parvenu jusqu'à Liége, y retrouva des amis fidèles, dans l'évêque de cette ville, Otbert, et dans le duc de la Basse-Lorraine. Il écrivit au comte de Poitiers, son proche parent, et à Henri Ier, roi d'Angleterre, pour réclamer leur assistance, et il adressa au roi de France, Philippe Ier, une longue et lamentable lettre dont nous avons le texte (1), où il exposait avec un accent déchirant ses cruelles infortunes. Cette lettre a été connue des contemporains; Sigebert de Gembloux en parle en sa chronique, et l'honnête abbé Suger atteste les sentimens sympathiques avec lesquels la cause de Henri IV fut accueillie en France (2). M. Villemain a traduit à la fin de son livre cette lettre, qu'on ne saurait lire encore aujourd'hui sans une profonde émotion; mais tous ces appels du désespoir furent inutiles : l'ombre redoutable de Grégoire VII terrifiait les puissances de la terre. Henri IV voulut mourir les armes à la main; à la tête d'une troupe dévouée, il se disposait à marcher vers l'armée de son fils. La ville de Cologne se déclarait pour lui, et la cause du père infortuné paraissait se relever, lorsqu'après une maladie de quelques jours, qu'on soupçonna l'effet du poison, Henri IV mourut à Liége le 7 août 1106, à l'âge de soixante-six ans. Ses malheurs n'étaient point terminés. Le fidèle évêque Otbert avait fait religieusement enterrer l'empereur dans sa cathédrale; mais le légat pontifical força l'évêque à faire exhumer le cadavre de l'excommunié et à le faire déposer dans une île de la Meuse, jusqu'à ce que le pape eût levé l'excommunication. Un pieux pèlerin, revenant de Jérusalem, suivit le corps de son prince dans cet endroit solitaire, et passa bien des jours et des nuits en prière auprès du cercueil abandonné, jusqu'à ce que Henri V en eut ordonné le transport à Spire, où ces déplorables restes demeurèrent encore cinq ans déposés dans un lieu non consacré. Enfin

(1) Dans la collection d'Urstitius. Son authenticité ne paraît pas douteuse. Voyez Mascov, p. 134, et l'*Annal. saxo*, p. 512, Eccard. On peut voir aussi dans le tome II des *Leges* de Pertz, p. 63, un curieux fragment du manifeste d'Henri V lui-même, à la date de janvier 1106. Cf. Pfeffel, t. Ier, p. 248 (1777).

(2) Voici le texte de Suger (*Vie de Louis le Gros*) : « Henricus V vir affectus paterni et totius humanitatis expers, qui et genitorem Henricum crudelissime persecutus exheredavit, et ut ferebatur nequissima captione terrens, inimicorum verberibus et injuriis, ut insignia regalia, videlicet coronam, sceptrum et lanceam sancti Mauritii redderet, nec aliquid in toto regno proprium retineret, impiissime coegit. »

en 1111 le pape Pascal II autorisa la sépulture d'Henri IV au caveau des empereurs dans la cathédrale.

Ainsi finit misérablement l'empereur Henri IV, après cinquante ans du règne le plus agité qui fut jamais, succombant sous les malédictions de quatre pontifes, — prince dont il est difficile d'assigner exactement les vertus et les vices, fort innocent à coup sûr des crimes dont la haine entassa les accusations contre lui, mais coupable du crime qui faisait alors supposer tous les autres, la désobéissance à l'église romaine. Engagé par de funestes conseils dans une lutte dont sa jeunesse ne prévoyait point les conséquences, il fut plus tard l'adversaire trop obstiné de réformes nécessaires que son père, plus habile, eût lui-même accomplies, en ôtant le prétexte à un pouvoir rival de réclamer davantage. Ses ennemis eux-mêmes lui reconnurent d'éminentes qualités : il fut brave, spirituel, généreux, mais incapable politique, faible de caractère, et poursuivi par la fatalité presque dès sa jeunesse, — bien choisi par Grégoire VII comme personnification du pouvoir civil, pour arracher d'abord à la souveraineté temporelle l'indépendance de l'église, et pour la soumettre ensuite à la suprématie de la papauté émancipée (1). Son fils Henri V eut à son tour des dissentimens violens avec les successeurs de Grégoire VII; il en fut même excommunié; mais un traité conclu entre le sacerdoce et l'empire, en 1122, mit fin à ce qu'on a nommé la querelle des investitures, et les deux puissances vécurent en une sorte d'armistice pendant quelques années, jusqu'à la reprise d'hostilités qui aboutit, après de nouvelles et plus terribles péripéties, à la chute de la maison impériale de Souabe. Il était réservé aux rois de France de replacer, au moment opportun, les deux pouvoirs dans un juste équilibre.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voici comment l'un des adversaires les plus animés d'Henri IV, le rédacteur contemporain des Annales de Disibodenberg, résume son acte d'accusation contre lui. « Verum ut brevi epilogo onerosam istius viri complectar historiam : Henricum hominem perversum et justo judicio ab ecclesia ejectum, omnibus revera constat manifestum. Vendidit enim omnia spiritualia, fuit inobediens apostolicæ sedi, et in ipsam sedem fecit supplantationem, substituendo Wibertum Gregorio, in legitima uxore modum christianitatis excedendo, apostolicæ sedis sententiam parvipendendo. Hinc orta est maxima persecutio in ecclesia Dei... Enimvero ut de illo omnia loquar, erat valde misericors. Aliqui enim eum perforare volentes capti sunt, qui convicti et confessi, abire jussi sunt impuniti. Multi etiam principes, qui ei multa mala fecerunt, mox ut ei se prostraverunt, omnia eis condonavit. Et quamvis esset valde compatiens et misericors, obstinata tamen mente in excommunicatione permansit, quæ omnia bonitatis ejus opera obnubilant. » Dans Pertz, t. XVII, p. 19. Un homme de talent a essayé de mettre en action les mœurs du XIe siècle, dans son livre intitulé *Grégoire VII, ou le pape et l'empereur au moyen âge, drame*, par D. Laverdant, Paris 1850.

DU

ROLE DES FEMMES

DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

II.

LES REINES (1).

Primitivement exclues du droit de posséder la terre salique, la terre libre des guerriers, parce qu'elles étaient impuissantes à la défendre, les femmes, à l'origine même de la monarchie, avaient été frappées d'une complète incapacité politique. Celui-là seul comptait dans l'état qui savait manier la francisque, et sous les deux premières races le titre de reine n'était qu'un titre purement honorifique, qui ne conférait aucune autorité, aucune fonction officielle. Celles qui en étaient investies ne pouvaient aliéner les propriétés foncières dont elles jouissaient comme dot ou comme douaire que du consentement de leurs maris, et ce consentement était même indispensable lorsqu'elles voulaient faire quelques largesses aux églises. Le sexe fort, comme diraient aujourd'hui les émancipateurs, s'était réservé tous les pouvoirs et tous les droits. Il les garda sous les Capétiens, et s'en montra peut-être plus jaloux encore que sous les princes chevelus.

Malgré le développement des idées chevaleresques et l'esprit de galanterie dont on a fait bien gratuitement parfois honneur à nos aïeux, les femmes que les hasards de la destinée ont associées chez nous à la fortune des rois ont toujours été traitées comme des mi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1872.

neures, et leur infériorité était hautement constatée par le cérémonial. Elles ne recevaient l'onction du sacre que sur le front et la poitrine avec les saintes huiles seulement, tandis que les rois la recevaient avec l'huile de la sainte ampoule en neuf endroits du corps, ce qui leur conférait tous les dons du Saint-Esprit comme une propriété personnelle qui n'entrait pas dans la communauté; leur couronne était portée non point par des pairs, mais par des barons; leur sceptre était plus petit que le sceptre royal, les monnaies ne reproduisaient pas leur effigie, et dans les bas siècles du moyen âge on plaçait, ainsi qu'on l'a vu lors de la violation des tombeaux de Saint-Denis, une quenouille dans leur cercueil comme symbole de leur impuissance et de leur faiblesse. Le modèle des rois, qui fut en même temps le modèle des maris, saint Louis lui-même, eut le plus grand soin d'empêcher sa femme de prendre la moindre part aux affaires; il lui défendit de nommer aucun magistrat, de donner des ordres aux officiers de justice, d'attacher qui que ce fût à sa maison, même pour y remplir les plus modestes emplois, sans son autorisation expresse ou celle de son parlement (1).

Donner des héritiers aux rois, des rois aux peuples, telle fut à toutes les époques de la monarchie la seule mission des reines. Elles pouvaient, il est vrai, exercer la régence; mais, lorsqu'elles remplissaient cette importante fonction, ce n'était pas en vertu d'un droit inhérent à leur titre de mère ou d'épouse, les rois étaient libres de la déléguer à qui bon leur semblait, et lors même qu'ils les avaient désignées par leur testament ou par lettres patentes, elles pouvaient encore en être exclues sous les premiers Capétiens par les décisions du baronnage, sous les Valois ou les Bourbons par les intrigues des princes ou les arrêts du parlement. Dans la condition inférieure qui leur était faite, les reines se trouvaient placées entre l'alternative de n'être rien dans l'état, sauf le cas de régence, lorsqu'elles se renfermaient dans le cercle étroit de leurs devoirs, ou de n'être quelque chose qu'en usurpant, comme les favorites, un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Les unes, comme Anne de Russie, Adélaïde de Savoie, Bonne de Luxembourg, Claude de France, Marie-Thérèse d'Autriche, ont accepté avec résignation le rôle effacé que leur assignaient les coutumes du royaume; les autres au contraire ont mis la main sur la couronne, et se sont mêlées aux intrigues de cour, aux cabales des partis. Reléguées dans une ombre discrète ou maîtresses absolues du pays, elles ont laissé un nom consacré par de grandes vertus ou souillé par le vice et le crime; quelques-unes ont pris part aux luttes les plus ardentes de la politique, tandis que d'autres ont borné leur gloire à fonder des cou-

(1) Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. Ier, p. 295.

vens ou des hôpitaux. Le peuple leur a prêté une royauté idéale, la royauté de la charité, de la mansuétude et de l'intercession : il les a vues dans leur royaume terrestre, placées comme la Vierge dans le royaume du ciel auprès du maître suprême pour lui porter les plaintes et les prières, ou il les a maudites comme les auteurs ou les complices des malheurs publics. Cette contradiction éclate à toutes les époques à travers les quatorze siècles de la monarchie, et le mot de Voltaire : « le mariage des rois a fait en Europe le destin des peuples, » n'est que trop souvent justifié par les événemens.

I.

Au milieu de la promiscuité mérovingienne, lorsque notre histoire n'est encore qu'un drame de famille mêlé de péripéties sanglantes, deux sombres figures, Frédégonde et Brunehaut, dominent la barbarie franque, comme Tibère et Néron dominent la décadence romaine. Frédégonde, dont l'éclatante beauté avait subjugué Chilpéric Ier, profite de la faiblesse de ce pédant couronné, qui passait son temps à scander des vers latins ou à chercher le moyen d'introduire de nouvelles lettres dans l'alphabet, pour faire de l'assassinat le ressort de sa politique. Elle fait tuer Audovère et Galeswinthe, ses rivales, le fils d'Audovère, Sigebert, roi d'Austrasie, le comte Leudaste, l'évêque Prétextat, parce qu'il la menaçait de la colère céleste, son imbécile mari, parce qu'il était jaloux. Elle profite, pour commettre ce dernier meurtre, de la haine du Franc Bodillon, que Chilpéric avait fait battre de verges parce qu'il s'était permis de protester contre des impôts établis contrairement aux immunités des hommes libres, et, par un singulier jeu du sort, c'est une reine qui met pour la première fois en France le poignard du régicide aux mains d'un sujet. Brunehaut ne veut pas laisser à son implacable ennemie le privilége des grands crimes. Elle fait tuer Vintrion, duc de Champagne, le duc Ratius, le patrice Égiles, le patrice Wolfe, son petit-fils Théodebert II, les fils de Théodebert, et fait empoisonner Thierry II, son autre petit-fils.

Ainsi qu'il arrive trop souvent dans les familles les plus obscures elles-mêmes, l'adultère avait marché de front avec l'empoisonnement et l'assassinat. Frédégonde avait pris pour amant Landry, maire du palais de Neustrie; Brunehaut avait pris Protadius, maire du palais de Bourgogne, et c'est peut-être à cette circonstance, trop peu remarquée des historiens modernes, que les maires, qui n'étaient jusque-là que de simples intendans sans aucune influence politique, ont dû leur soudaine et rapide élévation, car l'importance

que Protadius et Landry s'étaient acquise dans l'état par une intrigue galante avait donné à leur charge un caractère de puissance tout nouveau, et les leudes surent habilement en profiter dans l'intérêt de la politique qui devait leur livrer la tutelle des rois fainéans (1).

Si profonde que fût la barbarie mérovingienne, quelques nobles et saintes figures s'y détachent cependant encore sur le fond ténébreux du passé, et de même que Frédégonde et Brunehaut personnifient la cruauté et la ruse, qui sont le caractère distinctif de la royauté franque, de même Clotilde, Bathilde, Ingoberge, Radegonde, personnifient les vertus de la femme chrétienne. « Clotilde, dit Grégoire de Tours, se montra si grande qu'elle fut honorée de tous. Zélée pour les aumônes, assidue aux veilles pieuses, elle fut toujours pure et chaste;... elle donna d'un cœur large et empressé, et de son temps on la regardait, non comme une reine, mais comme la servante du Seigneur. » Bathilde, d'abord simple esclave saxonne, consacra sa grandeur par un immense bienfait en allégeant les charges du fisc qui forçaient les tributaires à vendre leurs enfans. Investie de la régence pendant la minorité de son fils, Clotaire III, elle gouverna sagement, et finit ses jours dans l'abbaye de Chelles, en emportant, comme le disent les hagiographes, les regrets des pauvres, des veuves et des orphelins, qu'elle n'avait jamais cessé de défendre contre les violences des grands. Ingoberge, avant de mourir, donna aux serfs de ses domaines des lettres d'affranchissement, et commença ainsi par l'octroi de la liberté individuelle l'œuvre d'émancipation collective qui devait aboutir à l'institution des communes. Radegonde, qui mettait le souverain bien des peuples dans la paix, travailla par ses lettres, ses conseils et son intervention à maintenir la concorde entre les évêques, les grands et les rois, et, quand elle eut reconnu l'inutilité de ses efforts et son impuissance à dominer l'anarchie, elle s'exila volontairement du palais de Clotaire, son époux, se retira à Poitiers, dans e monastère de Sainte-Croix, et transforma cette pieuse retraite en une sorte d'académie

(1) La singulière fortune des maires du palais, qui appartenaient d'abord à la domesticité royale, et dont la vie dans les compositions pénales était estimée à 35 sous, comme celle des forgerons et des porchers, a donné lieu à de nombreux travaux; on s'est étonné de cette fortune, de la domination des sujets sur les rois, et l'on a cherché les causes de ce fait étrange dans l'incapacité des Mérovingiens, l'anarchie sociale, l'esprit d'indépendance de la noblesse franque, l'hostilité de la Neustrie et de l'Austrasie; mais on a oublié celle que nous indiquons ici, et qui nous paraît marquer d'une manière précise le point de départ de l'ingérence des maires dans la politique. On trouvera dans un livre fort curieux, publié en Belgique et trop peu connu en France, l'*Histoire des Carolingiens*, par MM. Warnkœnig et Guérard, un résumé des opinions émises par les savans allemands, tels que MM. Pertz, Luders, Waitz, Zinkeisen, Bonnell, Schœn, Leo et Zœpft, qui se sont particulièrement occupés de la question.

féminine, dont elle faisait le charme par les grâces de son esprit, en même temps qu'elle l'édifiait par ses vertus. Ultrogothe établit à Lyon l'un des premiers hôpitaux des Gaules, et l'appui que les reines mérovingiennes ont prêté au développement de la civilisation chrétienne, les terres qu'elles ont données aux églises, les monastères qu'elles ont fondés ou enrichis, ont contribué à adoucir le sort des populations qui trouvaient dans les asiles religieux, dans les immunités ecclésiastiques, un refuge contre la violence et des garanties que le droit public leur refusait. Il ne faut pas oublier en effet que dans la société à demi sauvage des temps mérovingiens donner à l'église, c'était donner à tous les déshérités de ce monde, que le peu de bien qui s'est fait n'a pu se faire que par l'idée chrétienne, et que ces œuvres de mansuétude et de charité, qui forment un si grand contraste avec les crimes des rois, sont la seule consolation de l'histoire au milieu des guerres, des luttes fratricides, des meurtres et des trahisons de la première race.

La pluralité des femmes et la confusion qui s'était établie, comme nous l'avons raconté dans une précédente étude, entre les reines légitimes, les reines illégitimes et les simples concubines, doivent être comptées parmi les principales causes de l'anarchie mérovingienne. Charlemagne voulut en prévenir le retour par une constitution plus régulière de la famille; il décréta qu'à l'avenir les lois civiles, d'accord avec les lois canoniques, n'admettraient qu'une seule femme légitime, et que les enfans nés de cette femme seraient seuls admis à succéder; mais il laissa subsister le concubinage, ne fixa par aucune règle précise la part que les femmes pourraient prendre au gouvernement, et quelques-unes des reines carlovingiennes ne profitèrent que trop de cette lacune du droit monarchique.

Louis le Débonnaire avait eu d'un premier mariage avec Hermengarde Lothaire, Louis le Germanique et Pépin; il épousa en secondes noces Judith, fille du Bavarois Welf comte de Revensberg, qui lui donna un quatrième fils, depuis Charles le Chauve. Comme Frédégonde, Judith engagea une lutte implacable contre les princes appelés à partager avec son fils l'empire des Francs. Charles était à peine âgé de six ans qu'elle forçait le Débonnaire à lui tailler dans les trois royaumes, assignés à ses frères en 817 par l'acte célèbre connu sous le nom de *Carta divisionis imperii*, un nouveau royaume comprenant l'Allémanie avec l'Alsace, le pays des Frisons, quelques enclaves de l'Helvétie et la Haute-Bourgogne. Pépin, Lothaire et Louis prirent les armes pour protester contre cette cession, et ce fut là le point de départ de la lutte qui dura de 823 à 843, pour aboutir à l'immense massacre de Fontenay, où périt la plus grande partie de la noblesse franque, et au traité de Verdun,

traité fatal qui sépara de la France la Lorraine allemande et l'Alsace, en prenant la race et la langue pour base des divisions politiques, et dont nous devions encore après dix siècles subir la funeste influence au nom de ce principe des nationalités que nous regardons comme une nouvelle formule du droit des gens, et qui n'est qu'une réminiscence de la diplomatie carlovingienne.

Il avait suffi des prédilections maternelles de Judith pour allumer une guerre qui arma les enfans contre leur père, les frères contre les frères, et couvrit pendant vingt ans la Gaule de sang et de ruines. La royauté était sortie très affaiblie de cette longue épreuve, et la seconde femme de Charles le Chauve, Richilde (1), lui porta une nouvelle atteinte en provoquant à la mort de ce prince une ligue entre son frère Boson, qui venait d'être expulsé de son duché de Lombardie, et la noblesse franque contre Louis le Bègue, l'héritier de la couronne. Voulait-elle donner cette couronne à Boson ou seulement obtenir pour lui, pour elle-même et pour la noblesse des garanties et des concessions? Les documens contemporains sont muets à cet égard; mais, quels qu'aient été ses motifs, les subterfuges misérables et vulgaires qu'elle mit en jeu prouvent à quel degré d'abaissement était tombée dès la troisième génération cette monarchie carlovingienne que le fils de Pépin avait élevée si haut. Elle s'empara du testament de son mari, le mit en lieu sûr à l'abri des recherches, cacha le sceptre et la couronne, car l'exercice de la souveraineté était attaché à la transmission matérielle de ces attributs, et fit savoir à Louis le Bègue qu'elle ne les lui rendrait, ainsi que le testament, que lorsqu'il aurait fait droit à ses demandes. Louis, qui ne pouvait recevoir l'investiture royale faute de sceptre et de couronne, fut forcé de céder. Il ajouta de nombreux priviléges à ceux que son père avait déjà octroyés à l'aristocratie franque pour obtenir son concours dans les entreprises aventureuses où le poussait son ambition, et par ces concessions nouvelles il fortifia la féodalité naissante, et acheva de désarmer la royauté. On peut donc attribuer à Judith et à Richilde une large part de responsabilité dans les événemens qui préparèrent la chute des Carlovingiens, et, si l'on s'en rapporte à des rumeurs populaires dont on entend l'écho dans quelques chroniques du moyen âge, les deux dernières reines de la dynastie auraient été plus fatales encore aux descendans de Charlemagne.

Le roi Lothaire avait épousé en 966 Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie, et d'Adélaïde de Bourgogne. Fidèle à ses devoirs d'épouse pendant les premières années de son mariage, Emma ne

(1) Nous ferons remarquer en passant que, dans un certain nombre de livres modernes, la seconde femme de Charles le Chauve est désignée par erreur sous le nom d'Adélaïde.

tarda point à les violer, et, pour rendre aux yeux de ses sujets l'adultère plus criminel encore, elle fit choix d'un évêque, Adalbéron, que Lothaire, par une faveur particulière, avait élevé au siége épiscopal de Laon, la cité domaniale des Carlovingiens. Dans un temps où l'on croyait que les fautes des princes attiraient sur les peuples les malédictions du ciel, ces amours d'un prêtre et d'une reine, bientôt divulgués, produisirent un sentiment profond d'indignation et d'effroi. Le 2 mars 986, Lothaire tomba subitement malade à Laon, dans la ville même qu'habitait le complice de sa femme. « Il éprouvait, dit un historien contemporain, une douleur intolérable au côté droit. Ses intestins faisaient entendre des rugissemens. Ses mains étaient glacées, son estomac brûlant, et il faisait de continuels efforts pour vomir. » Sa mort fut aussi prompte que sa maladie, et, quand la nouvelle s'en répandit dans le royaume, personne ne mit en doute qu'Emma ne l'eût empoisonné. Son fils lui-même, Louis V, paraît avoir partagé ce soupçon, car dans une lettre adressée par Emma à sa mère l'impératrice Adélaïde, l'épouse adultère, qui sent peser sur elle une accusation terrible, laisse échapper ce cri de désespoir : « mes douleurs se sont encore aggravées depuis la mort de mon mari; mon espérance était dans mon fils; il est devenu mon ennemi... ô ma mère, venez à mon secours. » Ce fils, injustement flétri du nom de *fainéant* par les historiens qui se sont faits les courtisans de l'usurpation capétienne, ne devait point porter longtemps la couronne que lui avait livrée le crime de sa mère; le 21 mai 987, il fut emporté, comme Lothaire, par une mort soudaine et imprévue. Cette mort est attribuée à une chute de cheval par un historien contemporain, Richer, qu'on pourrait appeler le chroniqueur officieux des premiers Capétiens, et par d'autres au poison.

Ici se présente un fait qui restera toujours un mystère historique, car ceux qui seuls auraient pu l'expliquer dorment depuis dix siècles sous la terre. Le lendemain même du jour où, pour parler le langage du temps, Louis V entrait dans la voie de toute chair, *in viam universæ carnis intrabat*, les grands feudataires réunis à Senlis décernaient la couronne de France à Hugues Capet; cette singulière coïncidence était-elle l'effet du hasard ou le résultat d'une intrigue politique derrière laquelle se cachait un crime? Emma, pour se venger d'un fils qu'elle traitait d'ennemi, l'avait-elle fait disparaître comme Lothaire, ou la reine Blanche, qu'on accusait d'entretenir des relations coupables avec Hugues Capet, avait-elle versé à son mari le poison qui devait donner la couronne à son amant? Les deux reines ont été au xe siècle l'objet des mêmes soupçons; mais l'histoire doit acquitter, faute de preuves, le fondateur de la troisième race de toute complicité, et, si les soupçons sont

injustes, ils s'expliquent par la fin soudaine de Louis V et la superstition monarchique, toujours disposée dans ces temps barbares à chercher dans des attentats la cause des catastrophes royales.

II.

L'évolution sociale qui s'est accomplie au xe siècle, et qui est marquée par l'avénement des Capétiens, a donné au mariage des rois une importance beaucoup plus grande que sous les précédentes dynasties, car leurs femmes ne leur avaient apporté jusque-là que des dots mobilières, quelques-unes même, comme Frédégonde, ne leur avaient apporté que leur beauté; mais la nouvelle constitution politique de l'Europe, c'est-à-dire la constitution féodale, en admettant les filles à succéder dans la tenure du fief, fit prévaloir l'usage des dots territoriales. D'autre part, le pouvoir royal, en se consolidant en France comme dans les états voisins, exerça une telle force d'absorption que les royaumes furent assimilés à une sorte de propriété privée qui se transmettait par voie d'héritage, et sur laquelle les alliances de famille créaient des revendications. En épousant dans ces conditions nouvelles les héritières des grands feudataires ou les héritières des races royales, les rois pouvaient, soit par eux-mêmes, soit par leurs proches, mettre la main sur les fiefs en vertu de la succession directe ou de la réversion, et sur les royaumes étrangers en vertu des mêmes droits. Leur ambition étant d'agrandir le royaume, ils s'attachèrent à faire, comme on dirait aujourd'hui, de beaux mariages, et, quoique cette politique n'ait pas été toujours heureuse, quoiqu'elle ait entraîné la France dans la guerre de cent ans et les guerres d'Italie, elle nous a du moins valu l'Artois sous Philippe-Auguste, la Champagne et la Brie sous Philippe le Bel, la Bretagne sous Louis XII, la Lorraine sous Louis XV. C'est par là que les reines de la troisième race ont été véritablement utiles au pays, car elles lui ont donné par un simple contrat ce qu'il eût fallu gagner par des guerres sanglantes. En dehors de ce fait, qui a exercé sur le développement territorial du royaume une influence considérable, leur histoire présente les mêmes incidens, les mêmes contradictions que dans les âges antérieurs.

Soumises comme les sujets eux-mêmes aux caprices d'un pouvoir sans limites et sans contrôle, les femmes des Capétiens n'ont eu que trop souvent à subir des violences inconnues dans les conditions les plus humbles. La promiscuité franque semble à l'origine se perpétuer dans les répudiations, et si Robert le Pieux en divorçant ne fait qu'obéir aux injonctions de l'église, si Louis VII cède aux ressentimens de l'honneur offensé, les égaremens de la passion gui-

dent seuls Philippe Ier et Philippe-Auguste lorsqu'ils se séparent de Berthe et d'Ingeburge; mais ce n'est point assez pour eux de rompre des nœuds qui leur pèsent en prenant pour complices des conciles complaisans, il faut encore qu'ils punissent leurs femmes du crime de leur avoir déplu. Philippe-Auguste fait enfermer Ingeburge dans le château d'Étampes, et Philippe Ier Berthe dans le château de Montreuil-sur-Mer, où l'on montre encore aujourd'hui dans la citadelle la tour humide et sombre qui lui servit de prison, *la tour de la reine Berthe.* Le sort de ces tristes victimes excita dans le royaume une pitié profonde. Les papes les vengèrent par l'excommunication, le seul châtiment qui pût alors atteindre les rois, et les successeurs de Philippe-Auguste s'arrêtèrent devant la réprobation de la conscience publique et les anathèmes du saint-siége. Ils se rappelaient d'ailleurs que les répudiations, lors même qu'elles étaient justifiées par de graves motifs, pouvaient entraîner pour le royaume des conséquences désastreuses. Éléonore d'Aquitaine avait apporté au domaine royal le Poitou, la Saintonge, la Gascogne et la Guyenne; Louis VII, en se séparant, lui rendit ces belles provinces, et elle les donna à l'Angleterre par son mariage avec Henri Plantagenet. A dater de cette époque, Louis XII et Henri IV furent les seuls qui divorcèrent sous prétexte que Jeanne et Marguerite ne pouvaient leur donner d'héritiers; mais, tout en gardant leurs femmes, les derniers Valois et les Bourbons se dédommagèrent largement de la contrainte que leur imposaient l'église et la raison d'état, car le mépris des devoirs de la famille s'était développé avec le pouvoir absolu, et celles de nos reines qui méritaient le plus d'être heureuses furent précisément celles qui eurent le plus à souffrir du despotisme de leurs époux.

Louis XI fit sentir sa tyrannie à sa seconde femme, Charlotte de Savoie, aussi durement qu'aux derniers de ses sujets et la sacrifia sans pitié à la Gigogne et à la Passefilon. Tandis qu'il faisait compter d'une seule fois quatre-vingt-dix mille écus d'or à son médecin Coytier pour l'avoir guéri de la fièvre, il donnait à peine de quoi vivre à la mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu, et la tenait enfermée comme une criminelle dans le château d'Amboise, « menant fort petit train, dit Brantôme, et fort mal habillée. Il la laissait là, avec sa petite cour, à faire ses prières, et lui s'allait promener et se donnait du bon temps. » Mais Amboise lui semblait trop près de Plessis-les-Tours; il relégua Charlotte au fond du Dauphiné, et pour lui faire sentir plus rudement encore son aversion il défendit à ses enfans de l'aller voir, sous prétexte qu'elle était plus bourguignonne que française. La seule femme qui, dans l'entourage dissolu et féroce de Charles IX, ait mérité le nom de femme, Élisabeth d'Autriche, *la Sainte,* comme l'appelaient ses contemporains,

eut à subir tout à la fois la domination de Catherine de Médicis et de Marie Touchet, la maîtresse du roi. Douce, compatissante et pieuse, elle eût prévenu peut-être le massacre de la nuit du 24 août, si elle avait conservé quelque ascendant sur son mari; mais elle n'était qu'un pâle fantôme égaré au milieu d'une bande d'assassins. Elle ne trouvait autour d'elle que mystère et défiance, parce qu'elle était un reproche pour la reine-mère ou les instrumens de ses cabales, et de peur qu'elle ne mît obstacle à la politique d'égorgement on lui cachait les secrets de l'état, comme on les cache à un ennemi. Elle ne sut rien des préparatifs de la nuit du 24 août, et n'apprit que le lendemain ce qui s'était passé. Son premier mot fut « le roi le sait-il? » et comme on ne lui répondait pas, elle demanda son livre d'heures et resta tout le jour en prière et en larmes. Marie-Thérèse ne trouva, comme elle, auprès de Louis XIV que froideurs et dédains insultans, mal déguisés sous les puériles formules de l'étiquette. Les courtisans osaient à peine lui parler, de peur de froisser Montespan ou La Vallière; le roi refusait de la mener au bal, afin d'y conduire ses maîtresses, et quand il entrait chez elle, fort avant dans la nuit, elle attendait en silence qu'il voulût bien lui adresser la parole. Entourée tout à la fois d'hommages et d'outrages, elle mourut à quarante-cinq ans, désespérée, comme ses rivales elles-mêmes, de l'abandon d'un maître qui était l'incarnation vivante de l'égoïsme, et que la tendresse et les larmes des femmes laissaient insensible comme la misère des sujets. La dernière victime des débauches royales, Marie Leczinska, eut à supporter les mêmes affronts et les mêmes douleurs. Louis XV, dans les premiers temps de son mariage, lui avait témoigné une vive affection; mais, comme le dit un chroniqueur des scandales du XVIIIe siècle, il avait déjà pris le goût du champagne. Un soir, en sortant d'un petit souper, il entra chez elle dans un état voisin de l'ivresse, et, comme il s'approchait pour l'embrasser, elle détourna la tête et lui dit qu'il sentait le vin. A dater de ce moment, la rupture fut complète, et l'on sait trop ce qu'elle a coûté à la France, car en ce royaume où tous les pouvoirs et tous les droits s'étaient concentrés dans un homme, les faits de la vie du prince les plus vulgaires en apparence s'élevaient à la hauteur d'un événement politique, et les plus petites causes produisaient les plus grands effets.

Par un singulier retour des choses humaines, ces rois qui outrageaient si effrontément les lois de la famille et sacrifiaient les mères des héritiers de leur couronne aux aventurières des galanteries scandaleuses, Louis XIV et Louis XV, furent frappés tous deux dans leurs enfans, et la mort de *monseigneur* le grand dauphin, la mort du dauphin Louis, vinrent briser la loi d'hérédité directe qui faisait

la force de la monarchie; la fin soudaine et imprévue de ces deux princes fut comme le signe avant-coureur des catastrophes qui attendaient la dynastie dans un avenir prochain. La séve et la vie semblaient tarir dans le vieux tronc capétien, et, comme si la nature elle-même s'était faite la complice des révolutions pour anéantir cette grande race, son dernier rameau a été frappé de stérilité dans la personne du prince qui semblait appelé à le faire reverdir, Henri, comte de Chambord, dernier héritier de la couronne des Bourbons.

Parmi les reines de la troisième race qui sont intervenues dans les affaires, soit officiellement, en vertu d'une régence légalement déléguée, soit à l'aide des troubles publics ou de la faiblesse de leurs maris, deux seulement, Blanche de Castille et Jeanne de France, femme de Charles V, ont rempli dignement leur rôle. Blanche, pendant la minorité de son fils, soutient avec un courage viril une lutte de sept ans contre les grands vassaux, ligués avec le roi d'Angleterre Henri III. Elle prépare l'un de nos plus grands règnes; mais sa conduite dans la guerre des albigeois et l'établissement de l'inquisition laissent encore une tache sur sa mémoire. Jeanne de France au contraire apparaît pure de tout reproche. L'histoire ne l'a point placée au rang que lui assignaient ses vertus privées ainsi que les services qu'elle a rendus à la cause nationale, et ce n'était point sans raison que Charles V l'appelait *le soleil du royaume*. Initiée à tous les secrets de la politique, elle siégeait à côté de son mari dans les audiences solennelles du parlement; elle assistait à toutes les séances du conseil, et ne donnait que de bons avis. L'économie sévère qu'elle avait introduite dans les dépenses de la maison royale contribua par l'exemple à faire pénétrer le bon ordre dans les finances, et grossit par l'épargne le trésor qui paya les soldats de Duguesclin et la libération du territoire; mais par malheur, à côté de Jeanne et de Blanche, nous rencontrons Constance, Isabeau de Bavière, Catherine de Médicis et d'autres encore, qui ne sont intervenues dans la politique que pour y faire sentir la désastreuse puissance de leur faiblesse, de leurs vices ou de leurs instincts cruels.

Constance d'Arles, unie au prince le plus pacifique et le plus doux de son temps, Robert le Pieux, se fit un plaisir cruel de le tourmenter toute sa vie. Elle se laissait entraîner à de tels emportemens qu'un jour, dans un accès de colère, elle creva un œil à son confesseur Étienne en le frappant avec une canne dont la pomme était faite en forme de tête d'oiseau, et l'on pourrait croire, à la manière dont les historiens contemporains parlent de sa violence envers son mari, que la canne à tête d'oiseau ne s'arrêta point toujours devant la majesté royale. Hugues de Beauvais, que Robert

avait choisi pour ministre, faisait obstacle à ses idées de domination : elle résolut de s'en débarrasser, et pendant une promenade elle le fit tuer, sous les yeux du roi, par des assassins que lui avait prêtés Foulques, comte d'Anjou, avec lequel on l'accusait d'entretenir des relations adultères. Mère dénaturée, elle voulut enlever la couronne à son fils Henri pour la donner à son second fils Robert, s'allia à Baudoin, comte de Flandre, à Eudes, comte de Champagne, à Guillaume VI, duc de Guyenne, car les grands feudataires étaient toujours prêts à se mêler aux complots de famille, et l'héritier légal, Henri, ne put arriver au trône qu'en implorant le secours du duc de Normandie contre les puissans seigneurs mis en campagne par sa mère.

Isabeau de Bavière, que l'on peut appeler une Frédégonde capétienne, devait laisser dans notre histoire une trace plus sombre encore, et l'on se demande, en comparant les actes de sa vie publique et privée avec ses devoirs de reine et d'épouse, si la folie de Charles VI n'était pas contagieuse. Ralliée contre les Bourguignons au parti du duc d'Orléans, lorsqu'elle était sa maîtresse, elle passe après sa mort dans le parti de son assassin, Jean sans Peur, pour revenir ensuite aux Armagnacs, et se liguer en dernier lieu avec les Anglais. Elle participe au massacre de 1418, qui jette sur le pavé de Paris trois mille victimes, dont un connétable, un chancelier, deux archevêques, six évêques et quarante magistrats, et, pour mettre le comble à sa trahison, elle donne avec la main de sa fille Catherine la France à Henri V d'Angleterre, à l'exclusion du dauphin Charles, en s'engageant à user des dernières rigueurs contre ceux qui prendraient le parti de l'héritier légal de la couronne, c'est-à-dire contre les défenseurs de la cause nationale (1); mais les malheurs du royaume, auquel elle était étrangère par sa naissance, lui importaient peu. Elle avait tout à la fois à se venger du roi et de son propre fils, car le roi, surprenant chez elle le seigneur de Bois-Bourdon, son amant, l'avait fait jeter à la Seine, cousu dans un sac, et l'avait elle-même reléguée à Blois; son fils avait obtenu contre elle un arrêt d'exil, lorsqu'elle était du parti bourguignon, et de plus il avait confisqué l'argent qu'elle avait volé

(1) Il faut lire dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. LXXIX, les réflexions qu'inspire à Voltaire la prise de possession de la couronne de France par le roi d'Angleterre. Il est impossible de flétrir avec plus de verve et de raison les lâchetés qui dans les temps de révolution donnent aux faits accomplis la sanction du droit. « Si les successeurs de Henri V, dit Voltaire, avaient soutenu l'édifice élevé par leur père, s'ils étaient aujourd'hui rois de France, y aurait-il eu un seul historien qui ne trouvât leur cause juste? Mézerai n'eût point dit en ce cas qu'Henri V mourut des hémorrhoïdes en punition de s'être assis sur le trône des rois de France. Les papes ne leur auraient-ils pas envoyé bulles sur bulles?.. Que de prédicateurs eussent élevé jusqu'au ciel Henri V, vengeur de l'assassinat et libérateur de la France! »

dans le trésor public et caché dans des églises; elle se vengea par le traité de Troyes. L'expiation ne se fit pas attendre. A la mort de Charles VI et de Henri V, elle tomba dans un isolement complet, et subit le plus cruel châtiment qui puisse atteindre les ambitieux, celui de survivre à leur fortune. De 1422 à 1435, elle vécut misérablement à Paris, chargée de la haine universelle; la nuit même de sa mort, on l'emporta dans un petit bateau qui attendait son cadavre au bord de la Seine, et on l'enterra secrètement, comme si l'on eût craint d'outrager la nation en lui rendant les honneurs dus à son rang.

L'ingérence d'Anne de Bretagne dans la politique se fit sentir sous Louis XII, non plus par des crimes, comme au temps d'Isabeau, mais par des fautes et des inconséquences d'une extrême gravité. Anne, que le bon roi Louis « dans ses goguettes (1) » appelait sa *Bretonne*, ne put jamais s'habituer à l'idée d'être Française. Lorsque le roi son mari tomba malade à Blois en 1505, elle n'eut d'autre souci en prévision de sa mort que de déménager au plus vite pour retourner en Bretagne. Elle chargea ses meubles et ses trésors sur quatre bateaux qu'elle dirigea vers Nantes. Le maréchal de Gié, quoique Breton, les fit saisir, et ce brave et loyal soldat, qui avait rendu les meilleurs services pendant les guerres d'Italie, fut pour ce fait détenu pendant cinq ans dans le château de Blois. Anne n'usa de son influence que dans l'intérêt de l'empire ou de la papauté. En 1511, elle s'opposait à la déposition de Jules II, que le concile de Pise était sur le point de prononcer, pour répondre à l'excommunication qu'il avait fulminée contre Louis XII sans pouvoir la justifier autrement que par des motifs purement temporels. Après la bataille de Ravenne, qui avait ouvert à l'armée française la route de Rome, elle détourna Louis XII de marcher sur cette ville et de l'occuper, ce qui eût inévitablement mis fin aux ligues italiennes. En 1513, elle décida ce prince à souscrire au concile de Latran, qui n'était qu'une réaction de l'ultramontanisme contre l'église gallicane, et par ces humiliations du vainqueur devant les vaincus, par ces ménagemens intempestifs pour un ennemi implacable, elle ruina la prépondérance française dans la péninsule, et prépara les revers de François Ier par les revers de Louis XII. Enfin, au moment où sa fille Claude fut recherchée en mariage par le duc de Luxembourg, qui fut depuis Charles-Quint, et François de Valois, comte d'Angoulême, elle appuya le duc de Luxembourg. Heureusement Louis XII, qui ne voulait, disait-il, « allier ses souris qu'aux rats de son grenier, » eut la sagesse de consulter les états-généraux : ils se prononcèrent en faveur du comte d'Angoulême, et Claude

(1) C'est le mot de Brantôme.

resta Française. Devenue reine, elle ne se fit connaître que par ses vertus et ses bienfaits; elle s'effaça devant Louise de Savoie, à qui son titre de mère avait donné sur François Ier l'ascendant fatal que devaient prendre plus tard la duchesse d'Étampes et la comtesse de Chateaubriant. Chargée de la régence pendant la captivité de son fils, Louise montra dans cette fonction une incontestable habileté politique; mais hors de là elle ne fit que compromettre la fortune du royaume. Cupide et prodigue tout à la fois, elle puise à pleines mains dans le trésor public pour répandre ses largesses sur les Montpélot, les Bonnivet, les Montmorency et les courtisans qui s'associent à ses cabales. Elle nous fait battre en Italie en gardant l'argent destiné à la solde des Suisses, qui refusent de marcher parce qu'ils ne sont pas payés. A l'âge de quarante-cinq ans, elle se passionne pour le connétable de Bourbon, mais celui-ci reste insensible à ses charmes surannés, et, pour se venger, elle le poursuit avec une haine implacable. La part glorieuse prise par le connétable aux victoires d'Agnadel et de Marignan, le midi sauvé de l'invasion après la déroute de Novarre, rien ne peut le défendre contre les rancunes de la femme qu'il a dédaignée, *spretæ injuria formæ;* menacé dans la possession de ses biens par un procès injuste, outragé dans son honneur militaire pendant la guerre de Flandre, ce vaillant soldat, l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, passe à l'ennemi. Il retrouve Bonnivet sur le champ de bataille de Rebecq et lui fait subir une sanglante défaite; il retrouve François Ier sur le champ de bataille de Pavie, décide la victoire des Espagnols, et offre en présent à Charles-Quint ce roi de France qui vient de le sacrifier aux intrigues de sa mère.

Vingt ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Louise de Savoie, qu'une étrangère formée à l'école des grandes trahisons, Catherine de Médicis, venait s'asseoir sur le trône de saint Louis. Pendant la vie de son mari et de son fils aîné, elle trouva devant elle Diane de Poitiers et Marie Stuart, et, comme elle savait par l'expérience des choses humaines qu'une femme légitime ne peut pas lutter contre une maîtresse et que l'ascendant d'une mère s'efface devant les séductions d'une jeune femme, elle laissa Henri II à Diane de Poitiers et François II à Marie Stuart. Quand la minorité de Charles IX eut enfin remis entre ses mains, par le titre de régente, le pouvoir qu'elle avait attendu si longtemps, elle inaugura dans sa nouvelle patrie le système de la corruption et de la ruse, dont elle avait appris le secret dans le livre du *Prince,* ce code des parvenus du genre humain que Machiavel avait écrit pour son père, Laurent II de Médicis, et dont elle fit, suivant le mot du temps, le bréviaire de sa cour. Douée, comme Mazarin, de l'instinct politique qui est particulier à la race italienne, et comme lui profondément indif-

férente en matière de religion, elle essaya d'abord de tenir la balance égale entre les catholiques et les réformés, non par esprit de justice, mais dans l'intérêt exclusif de son pouvoir. On put croire un moment qu'elle penchait du côté des opinions nouvelles, car elle avait fait demander à Rome l'autorisation pour ses sujets de communier sous les deux espèces, et consulté le saint-siége sur l'opportunité du mariage des prêtres; ce n'était là qu'un jeu à l'aide duquel elle espérait endormir les réformés. Lorsqu'ils devenaient menaçans, elle promulguait des édits de tolérance, et des édits de persécution lorsque les catholiques prenaient le dessus. Ceux-ci avaient pour chefs les Guises, qui ne dissimulaient pas leurs prétentions à la couronne comme descendans de Charles de Lorraine, le Carlovingien dépossédé par Hugues Capet. Abandonner aux Guises le rôle de protecteurs de l'orthodoxie, c'était leur livrer la royauté du catholicisme; Catherine, pour ne point se laisser primer par eux, résolut de frapper un grand coup et de montrer qu'elle ne laissait à personne l'honneur de sauver la religion.

Le mystère qui enveloppe presque toujours les crimes politiques a laissé indécise la question de savoir si Catherine a pris l'initiative de la Saint-Barthélemy, ou si elle n'a fait qu'y donner son consentement; mais dans ce gouvernement où rien ne se faisait que sur un signe des rois ou de ceux qui régnaient sous leur nom, qui donc, si ce n'est elle, aurait pu discipliner et centraliser l'assassinat et faire égorger en vingt-quatre heures, sur les points les plus divers et les plus éloignés, trente mille personnes suivant De Thou, soixante-dix mille suivant Sully? Déjà en 1563, pendant une négociation entamée avec le duc d'Albe, on avait mis en avant l'idée d'un massacre général des protestans, et si ce massacre n'eut pas lieu, c'est que les circonstances ne s'y prêtaient pas; mais Catherine était patiente : elle avait attendu vingt ans l'occasion de saisir le pouvoir, elle attendit de même l'heure de l'égorgement, et cette heure sonna pour elle lorsque les fêtes du mariage du roi de Navarre eurent réuni à Paris les chefs du parti protestant. Elle avait lu dans Machiavel qu'il ne faut jamais laisser échapper ses ennemis quand on les tient sous sa main, et que, pour faire disparaître un parti, il faut le frapper comme on frappe un homme, d'un seul coup, la nuit, sans que la persécution traîne. Cet abominable programme fut suivi de point en point, et la nuit du 24 août a marqué notre histoire d'une tache sanglante que les siècles n'effaceront pas; mais ce n'est point seulement pour avoir égorgé ses sujets, c'est aussi pour les avoir corrompus que Catherine mérite les malédictions de la postérité, car les instructions qu'elle a rédigées pour Charles IX montrent comment elle faisait de l'avilissement des caractères le plus puissant instrument du despotisme.

Elle veut que son fils apprenne aux grands qu'ils ne sont quelque chose que par lui, aux petits qu'ils n'existent que par son bon plaisir. Elle veut qu'il donne des fêtes et surtout des places, car c'est là, dit-elle, le plus sûr moyen de se faire aimer des Français (1), et dans ce manuel d'éducation royale elle fonde la science du gouvernement sur l'exploitation des bassesses et des faiblesses humaines. Les catholiques, aveuglés par les passions religieuses, l'avaient proclamée, au moment des massacres, la plus grande et la plus sainte des femmes ; mais sous le règne de Henri III ils reportèrent sur elle une partie de la haine et du mépris qu'ils avaient voués à ce prince. Bien qu'elle eût désapprouvé le meurtre des Guises, parce qu'il lui paraissait compromettant et inopportun, l'opinion publique l'accusa de complicité, parce qu'il était naturel de penser que la femme qui avait fait tuer d'un seul coup des milliers d'hommes, pouvait sans scrupule en faire tuer deux. Abandonnée de tous, et ne prévoyant que trop les conséquences de l'attentat du château de Blois, elle mourut de langueur et de tristesse, et, suivant le mot d'un contemporain, le peuple ne s'inquiéta pas plus de sa mort que de la mort d'une chèvre.

Étrangère comme Catherine, sortie de la même famille et comme elle compatriote de Machiavel, Marie de Médicis, après la mort de Henri IV, ne mit que trop bien en pratique les maximes de la fille du Florentin Laurent. A force de donner des fêtes, elle dévora en moins de trois ans les 40 millions mis à l'épargne par Sully et força ce grand ministre à s'éloigner des affaires publiques, parce qu'il avait refusé de lui délivrer un mandat de 900,000 livres, dont elle avait du reste le plus grand besoin, car ses folles prodigalités l'avaient réduite à un tel état de dénûment qu'elle s'était vue dans la nécessité de renvoyer une partie de sa maison et de diminuer de moitié le nombre des plats servis sur sa table. Entraînée par ses prédilections nationales, elle livra la fortune du pays à un aventurier audacieux et cupide, Concini, maréchal d'Ancre, qui put voler impunément, grâce à son appui, 4 millions dans le trésor public et lever une petite armée pour son compte. Fille d'une archiduchesse d'Autriche, elle renversa, dans l'intérêt de la maison dont elle était issue, la politique du précédent règne; elle provoqua par sa dureté, son favoritisme, ses dilapidations, ses tendances antifrançaises, une ligue des huguenots et des catholiques, de la noblesse et du tiers-état, et l'anarchie où elle avait jeté le royaume était si profonde qu'on vit un fils donner à son favori, de Luynes, l'autorisation de tuer le favori de sa mère, Concini, une mère pren-

(1) Les instructions de Catherine sont reproduites dans la collection Leber, t. V, p. 253.

dre les armes contre son fils, et le premier ministre bannir du royaume la mère du roi.

Comme Marie de Médicis, Anne d'Autriche porta le trouble dans l'état et le désordre dans les finances. Sœur du roi d'Espagne Philippe IV, elle entretint avec ce prince et son frère le cardinal-infant une correspondance où elle livrait les secrets de la politique française, ce qui constituait un acte de haute trahison qu'elle eût payé de sa tête, si le titre de reine ne l'avait pas élevée au-dessus des lois. Après avoir conspiré avec Chalais contre la France, elle conspira avec Cinq-Mars contre Richelieu et fut l'âme des complots qui entravèrent les desseins de ce grand homme d'état et menacèrent sa vie. Investie de la régence à la mort de Louis XIII, elle abandonna le pouvoir à Mazarin, qui lui inspirait une passion violente, et si l'habile et tout-puissant ministre continua l'œuvre d'agrandissement territorial et de prépondérance politique et militaire commencée par Henri IV et Richelieu, il ne fit que trop sentir à l'intérieur que, dans ce royaume où la loi salique interdisait aux femmes de régner, il suffisait à un parvenu du hasard de l'amour d'une femme pour régner en maître absolu. Grâce à la domination qu'il exerçait sur la régente, il put travestir en gentilhomme français, sous le nom du sieur d'Émery, pour en faire l'instrument de ses rapines, son compatriote Patricelli, banqueroutier frauduleux, qu'il nomma surintendant des finances; il put contracter des emprunts ruineux, faire perdre d'un seul coup soixante millions aux créanciers de l'état, sous prétexte que les uns étaient trop riches et les autres des gens de rien dont on n'avait point à s'occuper, et laisser en mourant 100 millions dérobés au trésor public, que Louis XIV, à qui il les avait légués par son testament, eut la délicatesse de refuser parce qu'il en connaissait la source. Les scandales de l'administration de Mazarin, autorisés par le scandale de ses relations avec la reine-mère, soulevèrent la haine de la noblesse, du parlement et du peuple, et la fronde sortit de la régence comme le lointain prélude de l'agitation révolutionnaire.

On le voit par les faits que nous venons de rappeler, depuis Henri II jusqu'à Louis XIII les mariages contractés avec des princesses étrangères ont été également funestes aux rois et au peuple. Il en fut de même du mariage de Louis XVI. Au moment où l'amant de la Du Barry rendait le dernier soupir, le dauphin, devenu roi, et Marie-Antoinette s'étaient écriés en pleurant et en tombant à genoux à quelques pas de son lit de mort : « Mon Dieu! guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes. » C'était la première fois depuis l'origine de la monarchie que la prise de possession de la couronne était saluée par des larmes; mais l'avilissement du pouvoir, la ruine du trésor et les sourdes menaces de l'opinion publi-

que ne justifiaient que trop cette peur de régner qui faisait pleurer Louis XVI. Placé à la tête d'une société qui ne pouvait plus vivre, ce prince, comme le Débonnaire, dont il rappelait la douceur et la faiblesse, se trouvait jeté au milieu d'une de ces crises redoutables où les qualités personnelles des rois se tournent souvent contre eux, et cette force aveugle du destin qui semble dans les drames antiques poursuivre les races royales vouées à la malédiction des dieux s'est appesantie sur sa tête et sur Marie-Antoinette, comme elle s'était appesantie déjà sur une autre victime des catastrophes dynastiques, Henriette de France, femme de Charles Stuart. La destinée de ces deux reines est identique en effet, comme leur rôle dans les deux révolutions. Transplantées sur une terre étrangère, elles assistent sans y rien comprendre aux événemens qui les poussent à l'abîme, et sont toutes deux en complète contradiction avec leur temps et les peuples sur lesquels elles sont appelées à régner. Henriette n'épouse Charles Ier qu'à la condition de rester catholique, et elle arrive dans un royaume antipapiste avec une dispense du pape, un confesseur et douze prêtres; elle porte chez un peuple libre et fier les traditions de l'absolutisme français, et quand l'Angleterre, menacée dans ses croyances et ses franchises, lui répond par la guerre, par l'exil, par la mort de son époux, elle s'imagine qu'il est de l'honneur et du devoir de l'Europe entière de la plaindre et de la venger (1). Marie-Antoinette, quoique avertie par de sombres pressentimens des périls de la monarchie, ne comprit pas davantage la situation qui lui était faite dans sa nouvelle patrie. Jetée au milieu d'un peuple où fermentaient les idées de liberté et de rénovation sociale, elle se crut encore en

(1) Nous ferons remarquer à propos du mariage d'Henriette qu'il a eu pour la France les plus tristes résultats. Il a provoqué l'intervention de Louis XIV dans les affaires religieuses de l'Angleterre, et ce prince, en se faisant le protecteur armé du catholicisme, a envenimé les haines qui existaient déjà entre les deux peuples; il a préparé l'avénement de Guillaume d'Orange en lui donnant le rôle de défenseur du protestantisme européen, et il a conduit par la grande ligue au traité d'Utrecht, qui n'est en réalité que le prélude des traités de 1815 et le premier pacte européen tendant à l'amoindrissement de la France. La révocation de l'édit de Nantes a été le corollaire de la politique catholique de Louis XIV; mais, chaque fois qu'il s'agissait du catholicisme, la raison du grand roi semblait s'obscurcir. Il ne faut pas du reste faire peser sur lui seul la responsabilité de sa conduite en matière de religion. La plupart des personnages qui l'entouraient le poussaient aux égaremens du prosélytisme, et Bossuet tout le premier, comme on peut le voir entre autres dans l'oraison funèbre de la seconde Henriette, fille de Charles Ier. Bossuet, qui ne voit dans l'histoire qu'un seul but, le triomphe de l'orthodoxie, glorifie tous les actes qui devaient faire détester par les Anglais la femme et la fille de Charles Ier; il félicite vivement cette dernière princesse d'avoir cherché à soulever l'Europe catholique contre l'Angleterre, car du moment où il s'agissait d'extirper l'hérésie, tous les moyens lui semblaient bons, et si l'oraison funèbre est un modèle de beau langage, on peut dire qu'elle n'est au fond qu'un non-sens politique.

Autriche; elle se mit à la tête des intrigues qui poussaient son mari à la résistance, et invoqua, comme Henriette, la protection de l'étranger. Façonnée aux habitudes bourgeoises de la cour de Vienne, elle blessa la noblesse de Versailles par le sans-façon de ses manières. « Ici, dit-elle dans une de ses lettres, les assujettissemens sont innombrables, comme si la simplicité était un crime. » Elle avait raison, mais elle ne voyait pas que ces assujettissemens contre lesquels elle protestait donnaient seuls de l'importance aux princes dont l'étiquette faisait la grandeur et aux parasites qui en vivaient, au grand chambellan qui posait la carafe d'eau sur la table royale, à l'officier du gobelet qui rinçait le verre du roi, au premier prince du sang qui présentait la serviette ou la chemise, aux gentilshommes de la garde-robe, conservateurs des cravates et des boutons de diamant, aux dames qui se disputaient l'honneur de bercer les enfans de France pour obtenir le titre de *remueuses de princes*. Tout en repoussant l'étiquette, elle affichait pour la parure un goût effréné; elle en faisait son occupation principale, et l'on disait d'elle ce que les Parisiens du xve siècle disaient d'Agnès Sorel, qu'elle *ensorcelait le souverain sexe*. « Toutes les femmes, dit Mme Campan dans ses *Mémoires*, voulaient naturellement l'imiter. Les mères et les maris en murmurèrent, et le bruit général fut qu'elle ruinerait les dames françaises. » La ténébreuse affaire du collier, l'acquisition de Saint-Cloud, qui fut payé 6 millions par de Calonne au moment où le trésor ne se remplissait que par des emprunts onéreux, surexcitèrent encore le mécontentement.

On se souvenait du programme tracé par Louis XVI à son avénement : « point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts, point de banqueroute, » et, comme on voyait chaque jour les faits en contradiction avec les promesses, on accusait la reine de mettre obstacle aux économies et de provoquer les dilapidations; mais, complice inconsciente de la catastrophe où elle laissa sa vie, elle ne soupçonnait rien des dangers et des piéges qui l'environnaient. Elle ne poussait pas aux mesures violentes, comme Madame Élisabeth, qui croyait que le seul moyen de sauver la monarchie c'était de faire tomber trois têtes; cependant elle s'opposait aux réformes les plus indispensables, et tandis que le parti de la révolution l'accusait du maintien des abus, sa famille conspirait contre elle. Madame Adélaïde ne la désignait dans l'intimité que sous le nom de *l'Autrichienne*, et ce nom, tombé des petits appartemens de Versailles dans les clubs, fut ramassé par les sans-culottes et les tricoteuses. Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, devenu chef de la branche cadette, se mit à la tête d'une basse intrigue pour la perdre en la déshonorant. Au baptême de Madame Royale, dont il était le

parrain, il ne craignit pas de dire au grand-aumônier qu'il fallait « s'enquérir du nom des père et mère. — A quoi bon, répondit celui-ci, ne sait-on pas que Madame est née du roi et de la reine? — Est-ce votre avis, monsieur? » Et par ce mot perfide il jeta sur la fille de Marie-Thérèse ces indignes soupçons d'adultère qui la suivirent jusqu'au pied de l'échafaud.

Aujourd'hui que depuis bientôt un siècle la mort a fait son œuvre, Marie-Antoinette n'est plus pour nous que la triste victime de la fatalité du temps où elle a vécu. L'épouse est sortie pure des enquêtes de l'histoire, elle a racheté par l'héroïsme de ses derniers momens les frivolités de sa vie, qu'on eût excusées, si elle n'avait point porté la couronne, comme des faiblesses communes aux femmes jeunes et belles qui vivent entourées d'adulations et d'hommages, et, nous n'hésitons point à le dire, c'est une honte pour notre temps qu'il se trouve encore des hommes assez aveuglés par les funestes traditions du jacobinisme pour faire honneur de sa mort à ce ramas d'assassins qu'on appelle le tribunal révolutionnaire, comme les catholiques du XVIe siècle faisaient honneur à Catherine de la *saignée* salutaire du 24 août 1572.

III.

Telle est, rapidement résumée par les faits les plus importans, l'histoire des femmes que l'affection et plus souvent encore la politique ont données pour épouses à nos rois. Les unes, sacrifiées à d'indignes créatures, ont passé leur vie dans les larmes et l'abandon, sans pouvoir se soustraire à la triste destinée que leur avaient faite des liens indissolubles, car les rois avaient seuls le privilége des répudiations; les autres ont gouverné comme régentes en vertu d'une délégation légale; quelques-unes ont régné clandestinement sous le nom de leurs fils ou de leurs maris, et formé comme les favorites un gouvernement occulte à côté du gouvernement officiel; mais, sauf quelques rares exceptions, leurs vertus privées ont été presque toujours inutiles à l'état, leur ambition toujours dangereuse, et leur gouvernement toujours orageux. Les régences, en faisant tomber le pouvoir en quenouille, réveillaient toutes les oppositions et toutes les convoitises : les princes du sang, qui ont été l'un des plus grands embarras de la monarchie, les courtisans, les parvenus de la bassesse et de l'intrigue, profitaient des interrègnes pour mettre la main sur la couronne, et l'entourage des reines, comme celui des rois, livrait le pays aux influences les plus désastreuses, car le pouvoir monarchique avait beau se proclamer *un et indivisible*, il restait, par son caractère exclusivement personnel, accessible et pénétrable à tous ceux qui de près ou de loin se rattachaient

à la personne du prince, et ce fut là, sous l'ancien régime, l'une des causes qui ont jeté si souvent la politique royale hors de ses voies traditionnelles et régulières. Les individualités les plus diverses et les plus opposées, les hommes supérieurs et les plus misérables intrigans, les grands seigneurs et les barbiers, les confesseurs et les valets, ont pu tour à tour prendre une part de la souveraineté que le droit monarchique plaçait tout entière entre les mains des rois, et que la première cour de justice du royaume, la cour gardienne des lois, l'*auguste parlement de Paris* lui-même, ne se fit point faute d'usurper en profitant, comme les favoris ou les reines, de l'enfance ou de la faiblesse des rois, des rivalités des castes, de la guerre étrangère ou de la guerre civile.

C'est ainsi que, dans la monarchie du droit divin, une anarchie profonde se cachait sous les dehors solennels et unitaires du pouvoir absolu. L'Angleterre avait sa grande charte, l'Espagne ses *fueros*, l'empire sa bulle d'or; mais la France n'avait pour toute garantie que le serment du sacre. Les rois ne s'y engageaient envers leurs sujets que par les vagues formules de l'équité, et ils étaient toujours libres de violer les lois ou de les laisser violer par le premier venu, parce que les lois, suivant la doctrine de saint Thomas, qui fut aussi celle de la vieille royauté, ne sont point obligatoires pour ceux qui les ont faites. Ce fut là, on peut le dire sans crainte de fausser l'histoire, l'une des principales causes des agitations et des malheurs du passé; mais nous n'avons point à nous étonner, car, si nous voulons juger avec impartialité les événemens qui depuis 1789 se sont succédé chez nous avec une rapidité vertigineuse, nous serons forcés de reconnaître que nous n'avons pas plus que nos aïeux le respect des lois et du droit. Ce ne sont plus les reines, les maîtresses, les favoris ou les confesseurs qui usurpent un pouvoir qui ne leur appartient pas; ce sont les tribuns, les courtisans de la foule, les héritiers de césar, les récidivistes des gouvernemens provisoires, les *amis du peuple*, comme Marat. La souveraineté s'est déplacée; elle n'est plus dans un homme, elle est dans tous, et dans ces conditions nouvelles la France ne peut espérer de meilleurs jours que si le respect des lois s'impose à tous. La démocratie, sans ce respect, ne sera que désordre et violence, et nous n'aurons fait dix révolutions en quatre-vingts ans que pour remplacer les intrigues princières et les cabales de cour par les sociétés secrètes et les coups de main de l'émeute, la légitimité du droit national par les surprises et la corruption du suffrage universel, le droit divin par la légende jacobine, et la Saint-Barthélemy par la commune.

CHARLES LOUANDRE.

REVUE MUSICALE

Lorsqu'il arrive aux *Huguenots* de rester six mois en dehors du répertoire, le public ne se console pas de leur absence; il faut qu'ils reparaissent sur l'affiche, et cela s'appelle une reprise. Si d'aventure un sujet nouveau se présente, on s'en réjouit; sinon l'ancienne distribution revient sur l'eau, et tout est pour le mieux, puisqu'on retrouve cette admirable partition qui, somme toute, est l'opéra du siècle. Les Allemands n'admettront jamais cette vérité-là. « Plus d'honneur que d'honneurs, » dit une devise fameuse; « plus de styles que de style! » répètent-ils à propos de Meyerbeer, et c'est assez pour qu'ils lui refusent un rang parmi leurs classiques. Ainsi le *Freischütz*, *Tanhäuser*, et jusqu'à la *Geneviève* de Schumann, sont des œuvres classiques, mais *les Huguenots*, point! Je sais bien ce qu'on leur reproche, et Meyerbeer le savait également, lui, si clairvoyant critique en ses propres affaires, et qui se rendait un si juste compte de ses faiblesses!

Obéir aux leçons du plus grand art et en même temps caresser le succès, deux choses inconciliables, dit-on. — Raphaël et Mozart cependant ont fait cela. — Oui, certes, mais avec une absolue inconscience et sans jamais se départir d'une profonde et sincère fidélité aux vrais principes, tandis que Meyerbeer avait toujours son but devant les yeux : employer tous les moyens, tous les raffinemens, s'aider à la fois de son poète, de son maître de ballets et de son machiniste, qu'il gouverne et manœuvre à sa guise, les poussant vers une foule d'inventions scéniques, d'accessoires décoratifs et de *trucs*. Assurément le génie, tel que notre raison aime à se le représenter d'après les habitans du ciel d'Homère, le génie a moins de ces préoccupations secondaires, sa dignité quelque peu farouche répugne à de pareils escamotages, il reste lui, et ne se commet pas, — et pourtant nous ne voyons guère que la part de spéculation qui entre évidemment dans la composition des *Huguenots* soit de nature à beaucoup affecter l'individualité du chef-d'œuvre. Quelle puissance de concentration et quelle force de volonté! Est-ce bien l'œuvre d'un classique? En vérité, je l'ignore; mais ce que je sais à n'en pas douter, c'est

que cette musique produit des effets qui, pour la grandeur, vous rappellent l'*Iphigénie en Tauride,* et que la passion y parle une langue immortelle. Ce sens profond de l'histoire, dont la musique des *Huguenots* garde l'empreinte à travers tout, Meyerbeer ne l'a certainement point inventé : personne en ce monde n'invente rien dans l'acception absolue du mot ; le génie humain avance pas à pas et se continue. *Iphigénie en Tauride,* que je viens de nommer, appartient à la fois au mythe et à l'histoire, et l'auteur, peignant l'antagonisme dramatique des Grecs et des Scythes, touche à des effets, à des couleurs qui revivront plus tard dans le tableau musical de la querelle entre catholiques et protestans. Le *Fernand Cortez* de Spontini, *la Muette* d'Auber, le *Guillaume Tell* de Rossini, sont aussi des opéras historiques, mais d'un caractère tout général, et qui se contentent de nous montrer des personnages de telle ou telle époque, sans nous rien donner de la couleur individuelle imprimée à ces personnages par les passions religieuses ou politiques particulières à leur temps. A Meyerbeer seul revient l'honneur d'avoir su préciser dans les héros et les masses de son drame musical le fanatisme religieux et politique de notre XVIe siècle. A ce point de vue, *les Huguenots* ne relèvent d'aucun modèle, et le passé ne nous offre rien d'approchant. D'une part la *monacaille* furibonde enfiévrant les multitudes, de l'autre le calvinisme provocateur, et ces deux animosités en présence, s'incarnant, rassemblant et concentrant leurs forces, ici dans le ligueur Saint-Bris, là dans le huguenot Marcel; puis, comme épisode et diversion à de si formidables élémens, Chenonceaux avec ses intrigues et ses mœurs galantes, aimable et pittoresque fond d'où se détachent, à côté de la reine de Navarre, les grandes figures de Valentine et de Raoul, élégantes, courtoises, poétiques et passionnées, sans jamais cesser d'être de leur temps et de leur pays!

Je sais gré à M. Achard d'être cause que le chef-d'œuvre ait reparu. Ils ne sont pas nombreux aujourd'hui, les ténors capables de mener jusqu'au bout ce terrible rôle, et bien des amateurs, n'écoutant que leurs souvenirs de *la Dame blanche,* se montraient assez peu rassurés. Ces craintes n'étaient point faites pour émouvoir quiconque possède une certaine expérience du théâtre. M. Léon Achard est un des rares chanteurs de ce temps qui sachent leur affaire. Musicien consommé, il joue en comédien intelligent, et, s'il n'exerce pas sur le public une influence entraînante, encore est-il de ceux qui ne compromettent jamais une représentation. Nous en connaissons parmi les plus célèbres dont on n'en pourrait pas dire autant. La voix de M. Léon Achard a toujours aisément monté, dans le trio de *la Dame blanche,* les *la* ne lui coûtaient rien. Cette voix, par le travail et l'habitude de la scène, a gagné en ampleur, en solidité; le timbre reste ce qu'il était, il manque de charme et d'éclat; mais tout ce que la science et la conscience d'un artiste laborieux et

distingué ont pu faire pour élargir le son, donner du corps et de l'élasticité à cet organe, M. Achard l'a fait. Dans le septuor des *Huguenots,* il touche avec calme aux plus dangereuses régions, et la terrible phrase : *chacun pour soi et Dieu pour tous,* le trouve imperturbable. A propos de ce passage culminant, où garder le souffle et maintenir son équilibre n'est déjà point du premier venu, je crois me rappeler que Duprez ne liait pas les deux notes; il prononçait *et* sur l'*ut dièse,* qu'il poussait avec violence en grosse voix de tête mêlée de voix mixte, et reprenait sur le *si* naturel la voix mixte pure pour rentrer ensuite dans la voix de poitrine. Le fameux *ut dièse* de Tamberlick dans le duo d'*Otello* ne fut jamais que le résultat d'un procédé analogue, et ce qu'on prenait pour une note de poitrine était simplement une note de voix mixte poussée de poitrine. En remplaçant l'*ut dièse* de Duprez par un *la* naturel, les ténors qui depuis se sont succédé dans le septuor des *Huguenots* ont dénaturé l'effet de cette belle phrase. M. Léon Achard paie de sa voix très convenablement, il paie aussi de sa personne; c'est un Raoul dont le premier aspect ne vous fait pas crier à l'invraisemblance.

Du reste à l'Opéra les ténors sont comme les jours, ils se succèdent et ne se ressemblent pas. M. Salomon par exemple, qu'on vient de nous montrer dans *Guillaume Tell,* est ce qu'on peut entendre de plus opposé à M. Léon Achard. Voix délicieuse, timbre naturel et d'un grand charme, mais point d'intelligence dramatique, point d'école. Le début pourtant s'annonçait bien, le récitatif d'entrée avait été dit d'un accent ferme et qui portait; même succès dans le *cantabile* du duo si agréablement énoncé d'abord que le public à ce moment croyait avoir affaire à quelqu'un. L'illusion n'a pas duré; dès la reprise de la phrase en *la bémol,* et lorsqu'il s'est agi de dire la même chose un demi-ton plus haut, la voix du chanteur s'est cassée, et le mirage a disparu sans retour. En musique, ce n'est point tout de *dire,* il faut pouvoir redire, et tel qui s'est couvert de gloire en chantant : « belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour! » va se rompre le cou en reprenant avec une tonalité diverse : « vos beaux yeux mourir d'amour me font, belle marquise! » Nourrit fut celui qui dans cette phrase adorable : *ô Mathilde, idole de mon âme,* eut la plus caressante évolution. L'*ut* de la reprise ne lui causait pas plus d'embarras que le *si bémol* d'entrée au jeu; c'était la même aisance, la même netteté de son; avec je ne sais quelle intensitivité de séduction acquise par le mouvement ascensionnel, Duprez, qui selon l'opinion du plus grand nombre lui fut supérieur, ne l'égala point dans cette phrase. Et encore est-ce bien vrai que Duprez lui fut tellement supérieur? Les récitatifs, les morceaux de style et de force donnaient l'avantage à Duprez; mais le duo avec Guillaume au premier acte, le duo du second avec Mathilde, le grand trio, rencontrèrent-ils jamais un plus grand interprète que Nourrit? « Se tuer est toujours une sottise; mais le suicide

de Nourrit, comme absurdité, dépassa tout. Ne voulant point engager la lutte, il devait simplement s'éloigner pour un temps, quitte à venir plus tard reconquérir sa place, qui, même après les immenses succès de Duprez, se serait encore trouvée la première dans le répertoire. » Ces paroles sont d'un homme dont le génie musical projeta sur notre époque un certain lustre; je ne prononcerai pas son nom, puisqu'il est mort, et ne pourrait ni confirmer ni contredire ce que j'avance; une chose certaine, c'est que je les ai notées dans le temps, et que bien souvent depuis j'ai réfléchi à ce qu'elles pouvaient avoir de vrai. Tout ceci servirait à démontrer que le rôle d'Arnold, avec son double caractère de grâce et de force, mêlant le tendre au véhément, la pastorale à l'héroïde, l'élégie au plus sublime pathétique, est un terrible rôle où notre imagination, se rappelant à la fois Nourrit et Duprez, aime à les fondre ensemble tous les deux dans un même idéal. « Il y faudrait la des Œillets dans les deux premiers actes et la Champmeslé dans les trois derniers, » disait Louis XIV, parlant du personnage d'Hermione.

C'est un grand premier rôle de femme, une Hermione qu'il nous faudrait à nous maintenant. Point d'*étoiles* ni de phénomènes, mais simplement une bonne cantatrice de répertoire, un de ces sujets comme le Conservatoire en savait former au temps des Falcon : rareté grande assurément, mais peut-être pas introuvable, et qu'il importe de se procurer à tout prix. Dona Anna, Valentine, Sélika, Armide, la réclament au nom du glorieux passé, et pour le moment Jeanne d'Arc ne serait point fâchée de la voir lui venir à l'aide. En fait de voix, la pucelle de Vaucouleurs, après en avoir tant évoqué, semble n'en plus avoir à son service. Marie Sasse et Gabrielle Krauss pourtant lui conviendraient assez : à tout prendre, on aurait encore Mlle Fidès Devriès, qu'un grand premier rôle n'effraierait pas; mais alors qui chanterait Agnès Sorel? A l'endroit du personnage de Charles VII, M. Faure se montrerait quelque peu hésitant; il n'aime point, dit-on, ce grand flandrin de sire qui ne songe qu'à fêter sa maîtresse au moment où la France agonise. Historiquement une telle antipathie se conçoit et n'est que louable; mais ici la question de théâtre prime la question d'histoire, et l'important est moins de savoir si Charles VII répond complétement à l'idéal que M. Faure se fait d'un roi de France que de savoir si musicalement le rôle est bien écrit dans sa tonalité, car, avec ces sortes de préoccupations, les chanteurs ne consentiraient bientôt plus à représenter que des héros accomplis, rejetant systématiquement toute figure entachée de laideur morale ou physique, et qui aurait contre elle le tort immense de ne prêter ni à l'élégance ni à la variété des costumes. Ainsi nous serions ramenés à cette bienheureuse période où le virtuose à la mode n'acceptait que des rôles de nature à faire briller ses avantages extérieurs, où le ténor Elleviou, écoutant la lecture du *Calife de Bagdad*, com-

mençait par froncer le sourcil et ne se déridait qu'à la fin, quand le faux caïd dépouille sa souquenille et se montre aux regards éblouis dans toute la pompe des sultans : *Almaviva io son, e non Lindoro!* Du reste, au cas où les scrupules historiques de M. Faure se prolongeraient, il serait très facile de s'adresser à M. Bouhy, un baryton déjà connu à l'Opéra, et dont les quelques représentations de *César de Bazan* mettaient naguère en évidence le talent jeune et plein d'avenir.

Jeanne d'Arc sera donnée en novembre ou décembre, presque au lendemain de la libération du territoire. Le ballet qui se répète en ce moment et l'ouvrage de M. Mermet une fois livrés au public, l'administration nouvelle aura tenu pour cette année tous ses engagemens. Plus tard, il nous sera permis de réclamer davantage. Remplir purement et simplement les conditions du cahier des charges, est-ce assez? Nous continuons trop à vivre sous l'influence des vieilles habitudes monarchiques. Ces opéras qui prennent quinze mois à se monter, ces reprises laborieuses dont on grossit à plaisir l'importance pour n'avoir point à donner de nouveautés, toute cette machinerie, tout cet outillage, se ressentent du fatras officiel d'autrefois. Il s'agit d'avoir le ton plus dégagé, de se mouvoir moins lourdement. Faire bien ne suffit pas, tâchons aussi de faire vite. La scène est un peu comme la nature : *abhorret a viduo;* tenons toujours quelque chose en réserve. On savait d'avance par exemple que le congé de M. Faure arrêterait *la Coupe du roi de Thulé,* il était non moins facile de prévoir que les répétitions de *Jeanne d'Arc* ne commenceraient guère avant le milieu de mai; il y avait donc là un espace de deux à trois mois qu'on aurait pu très bien utiliser au profit d'un petit ouvrage hors de cadre et destiné à servir aux combinaisons d'une affiche d'été. Et puis les grands ancêtres ne demandent-ils pas également qu'on fasse quelque chose pour eux? Siéger sous les marbres du portique ne les contente pas; Gluck et Spontini réclament leur place dans le répertoire. Quant à l'objection, elle est connue, et nous allons au-devant. Oui certes, remonter *la Vestale* ou *Fernand Cortez,* remettre *Armide* dans ses meubles est une grosse affaire; après tout ce temps et tout cet argent dépensés, qui répondra de la recette? Peut-être bien qu'en cherchant on découvrirait un moyen terme : j'entreverrais par exemple à certains dimanches de grands concerts « à spectacle » dont le programme se composerait tantôt d'un acte d'*Orphée* et d'un acte de *la Vestale,* tantôt de fragmens d'*Armide* et de *Fernand Cortez,* avec l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride* ou le finale de *Fidelio* pour intermède, tout cela dramatiquement exposé en plein éclat de costumes, de décors et de mise en scène. Hændel aurait par occasion voix au chapitre, et le public courrait à la *Fête d'Alexandre* comme on court à l'opéra nouveau.

Je parle de Hændel; ce nom illustre en évoque un autre fort modeste, celui du plus fervent et du plus intelligent des disciples et servi-

teurs du maître : impossible de dire tout ce que M. Bourgaud-Ducoudray a voué de zèle et d'infatigable persévérance à la cause de son héros. Voilà dix ans que je vois à l'œuvre ce jeune homme, convaincu, tenace, inflexible, opposant aux mille obstacles semés sur son chemin la patience, la résignation et le doux entêtement d'un fra Angelico. Il vous semble avoir devant les yeux une figure d'un autre âge, un de ces organistes de légende, employant leurs loisirs à déchiffrer les manuscrits de sainte Cécile. Des loisirs! M. Bourgaud-Ducoudray en eut-il jamais? Hændel, qui le gouverne et le possède sans partage, lui laisse-t-il seulement un jour, une heure? Après la *Fête d'Alexandre* arrive *Acis et Galatée,* puis viendront *Judas Machabée, Jephté, Samson,* tous les oratorios comme en Angleterre. De pareils apostolats finissent toujours par réussir, mais au prix de quels efforts, de quels déboires! Ses ressources, M. Bourgaud-Ducoudray se les est créées lui-même. Au début, il n'avait rien, pas le moindre toit pour abriter son dieu, nul personnel pour chanter sa gloire. Aujourd'hui il a des orgues et des chœurs, des masses chorales, s'il vous plaît; il a la salle Herz, qu'il loue à défaut de la salle du Conservatoire, qui ne s'ouvre, paraît-il, que devant certains virtuoses bien accompagnés. Les luttes de ce genre ont une dignité morale bonne à servir d'exemple. Tout comme un autre, et même beaucoup mieux qu'un autre, M. Bourgaud-Ducoudray, ancien prix de Rome, aurait pu briguer les honneurs de l'opéra-comique et de l'opérette; il a préféré se mettre en religion chez Hændel et s'instituer le confesseur des paroles du maître : *jurare in verba magistri.* Vous verrez que ce beau mouvement lui portera bonheur, et que le Jupiter emperruqué de *Westminster-Hall* et du *Philarmonic* étendra sur son pieux disciple cette main large et puissante jadis si formidable aux cantatrices réfractaires.

Car les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père!

Nous apprenons que le ministre vient d'accorder un subside à la société chorale de M. Bourgaud-Ducoudray; c'est de l'argent bien employé. Divers groupes d'artistes recommandables pour leur dévoûment au progrès musical ont également reçu des allocations. Tous ces encouragemens sont dus à l'initiative du commissaire du gouvernement. Il fallait pour cette place un musicien de cœur et d'esprit, et, chose assez bizarre, ce n'est point un danseur qui l'a obtenue. Nourri, élevé dans le monde musical, d'où il n'est sorti que pour y rentrer sans doute bientôt, M. Vaucorbeil en connaît le personnel, il sait les abus et les routines, et la bonne volonté ne lui manquerait certes pas; mais, hélas! qu'est-ce que la bonne volonté quand on n'a point en main les moyens nécessaires pour mener à bout les réformes? Voir le mal et n'y pouvoir porter remède, ingrate besogne au demeurant. N'importe, si dans les plus hautes institutions publiques règne l'incurie, si le Conservatoire ne

produit plus de chanteurs, on aura du moins cette consolation d'avoir fait de son mieux pour attirer l'encouragement sur quelques braves gens qui sont à la peine et témoignent en leur modeste sphère d'une activité dont se montrent dépourvus ceux que le gouvernement, mal conseillé, a placés et maintient quand même à la tête des beaux-arts.

La symphonie avec chœur a fait cet hiver une triomphante rentrée au Conservatoire. La symphonie avec chœur, la neuvième, car elles sont neuf, ces immortelles sœurs, neuf comme les muses! Qu'on se rassure, nous ne reprocherons pas à l'orchestre de M. Deldevez d'avoir coupé court à la reprise de la première partie de l'*allegro*, nous ne nous plaçons pas, comme les prétendus experts dans la matière, « sur le terrain du respect absolu de la scrupuleuse fidélité pour les textes; » il y a, Dieu merci, assez à célébrer dans l'œuvre de Beethoven pour qu'il soit permis à un chef d'orchestre qui connaît son public d'élaguer certaines longueurs, dussent les mandarins du rite et les turbans verts de La Mecque emplir le ciel d'un cri d'indignation. La lettre tue et l'esprit vivifie! Interrogeons l'esprit, et voyons ce qu'il va nous répondre au sujet de la neuvième symphonie. Prétendre définir programmatiquement la musique instrumentale est une absurdité; c'est protester contre sa raison d'être. Quoi de plus simple en effet, si je veux préciser ma conception, que de choisir une des formes consacrées? N'ai-je pas sous la main l'opéra, l'oratorio, la cantate, la musique d'église? Où la parole s'arrête, où les mots ne suffisent plus, commence la symphonie : expression suprême de tout ce que l'âme entend sourdre au plus profond de ses abîmes, rêves, désenchantemens, aspirations, illusions, orages. M. Richard Wagner aime, on le sait, à s'appuyer de cette neuvième symphonie par cette raison fort victorieuse, que c'est une symphonie *avec chœurs*, c'est-à-dire une œuvre proclamant la rupture de Beethoven avec les usages et les règles d'un art dont il aurait à jamais décrété la déchéance. Ainsi parle M. Richard Wagner sans avoir l'air de se douter ou plutôt sans vouloir se douter que, pour que son argument signifiât quelque chose, il faudrait que la neuvième symphonie fût bien résolûment la dernière, ce qui n'est pas. Schindler, Moschelès et divers autres personnages en relation intime avec Beethoven rapportent que le maître, au moment où la mort le surprit, méditait sa dixième symphonie, et celle-là, rédigée *in optima forma*, et sans l'ombre de cantate pouvant servir à la dialectique des fabricateurs de théorie.

« Grise est la théorie, et vert l'arbre aux pommes d'or de la vie. » Rien de plus juste ne se peut dire au sujet de Beethoven. Il ne théorise jamais; il vit, il aime, souffre, compatit et s'épanche en fleuves harmoniques. C'est un naïf, les autres sont des rhéteurs, des épilogueurs, pour ne pas dire des charlatans, des gens qui vous donnent des préfaces et des exposés de principes quand vous leur demandez de la musique.

Bien différemment procède Beethoven, et pas n'est besoin de se mettre l'esprit en quatre pour avoir le secret de telle de ses sonates ou de ses symphonies. Beethoven se raconte lui-même; qui connaît bien sa vie lit à livre ouvert dans ses ouvrages. Ce n'est donc pas, comme le prétend M. Richard Wagner, le monologue de Faust que l'auteur de la symphonie avec chœur traduit dans son *andante*, c'est son propre monologue à lui-même; cherchez de ce côté, vous trouverez; creusez l'existence du poète, et vous entrerez à fond dans le sens de sa pensée.

Maintenant quelles étaient pour Beethoven ces conditions morales et physiques lorsque la neuvième symphonie vint au monde? Derrière lui, tout un passé rempli des plus amères, des plus sombres déceptions; pas une amitié, pas un amour! Contre ses premières émotions de cœur, contre son inclination pour Giulia Guicciardi, les influences de caste avaient prévalu; plus tard, une autre jeune fille, qu'il adora et qu'en même temps recherchait Hummel, donna la préférence à son confrère. Hummel avait une situation et Beethoven n'en avait pas, et de plus était affligé d'un commencement d'infirmité. Ses frères, les seuls amis sur lesquels il dût compter, avaient pris à tâche de l'isoler, de faire le vide autour de sa personne, afin d'être mieux en passe d'exploiter son génie impunément. Nous voyons que, vers 1802, le suicide le tenta, et que l'art fut en cette occasion son unique sauvegarde. « Je ne voulus pas quitter ce monde, écrit-il, sans avoir tout donné ce que je sentais en moi, et c'est ainsi que je me résignai à laisser se prolonger cette misérable existence. » Et cependant, à travers tant d'épreuves quelques consolations s'offraient aussi. Vienne saluait dans Beethoven son grand artiste; mais jusque dans cette coupe de la renommée se mêlait la goutte de fiel. Ce mouvement d'opinion dont par intervalles il se délectait n'était pas universel. Dans la capitale de l'Autriche comme de différens points de l'Allemagne, des voix hostiles s'élevaient, et parmi ces voix, faut-il le dire? celle de Charles-Marie de Weber, qu'on retrouve aigre et discordante sur le chemin de toutes les gloires. C'était décidément un vilain homme que l'auteur du *Freischütz* et d'*Euryanthe*, c'était un méchant. Nous l'avons montré jadis poursuivant Rossini des plus violentes diatribes; le voici maintenant harcelant Beethoven de ses sifflemens de vipère, et quand je parle ainsi, ce n'est point parce qu'il nous détestait. Weber ne se contentait pas d'insulter la France; au dedans comme au dehors, le génie et le succès lui portaient ombrage, et malheur aux vainqueurs! « Il nous peine, écrit à ce sujet M. C. Naumann, un des maîtres de l'esthétique musicale en Allemagne, il nous peine d'avoir à constater que Charles-Marie de Weber figurait en tête de cette bande qui publiquement chagrinait Beethoven de ses attaques et de ses outrages. » Et ce neveu qu'il chérissait comme un fils et dont la conduite le déshonorait, et ce Goethe, objet de tant d'admiration, qu'il allait

aborder comme un égal, et qui froidement déclinait la familiarité grande! Goethe avait le sens musical très peu ouvert, — ce qui du reste arrive souvent chez les poètes : Lamartine, Hugo, Vigny, n'ont jamais rien entendu à la musique, tandis que c'est tout le contraire avec les peintres; Eugène Delacroix, Paul Delaroche, furent des connaisseurs exquis, Ingres eut le dilettantisme chaleureux et pratiquant. — A Carlsbad, où Goethe et Beethoven se rencontrèrent, les choses commencèrent par bien tourner; malheureusement le poète avait pour ami un musicien, Zelter (le Zelter de la correspondance avec Goethe), ce qui compliquait fort la question. Porté systématiquement contre Beethoven, qu'il était incapable de comprendre, le brave homme le peignait sous les traits d'un génie abrupt et cahotique, et Goethe, ainsi renseigné, s'éloigna sans même tendre au grand maître cette main secourable qu'il offrit autrefois à Schiller. Ce n'est point tout : à quelque temps de là, Beethoven, publiant par souscription sa *Messe solennelle,* eut à réclamer le patronage du duc de Weimar, dont l'auteur de *Faust* était le ministre. Il écrivit à Goethe à cet effet, ô misère! et son excellence ne lui répondit pas!

Dirai-je ces embarras pécuniaires toujours croissans, l'horrible gêne qui le forçait à solliciter un secours de la Société philharmonique de Londres? Frappé dans tous les ressorts de la vie physique, l'infortuné n'avait plus même un rêve, un idéal où se rattacher. Rien ne subsistait plus de ses espérances, pas un seul de ses articles de foi n'avait tenu parole : ni la république, qu'il avait entrevue, adorée dans Platon et que tant de crimes commis en son nom lui faisaient abhorrer, ni le culte des héros, dont Napoléon et son empire l'avaient à jamais désabusé, ni cette dévotion des premiers jours, cet honnête catholicisme des bords du Rhin, que l'aristocratique cité du Danube ne lui montrait plus que par les côtés mondains et rétrécis. Amour, liberté, religion, tout le trahissait, et c'est ainsi que, pauvre et dédaigné, perdu dans l'isolement de ses souffrances, fermé aux bruits, aux spectacles du dehors et ne regardant plus qu'au dedans, — c'est ainsi que nous le retrouvons en présence de sa neuvième symphonie! Ne dirait-on pas Michel-Ange à sa dernière étape, et faut-il chercher autre part que dans l'état moral du maître l'explication de cette œuvre gigantesque? Il n'y a point de sphinx, point d'énigme; il y a tout simplement devant nous l'âme de Beethoven pendant cette suprême crise de sa vie. Quel psaume de la désespérance que ce premier *allegro,* quel sentiment du vide et de la lassitude dans cette quinte des instrumens à cordes où les cors mêlent leur résonnance et par laquelle s'ouvre la symphonie! Le maître pourtant secoue sa langueur; à diverses reprises, il se redresse, accepte la lutte avec la destinée, puis bientôt vaincu, terrassé par son impuissance, il retombe et renonce. Écoutez la basse continue imitant cette

voix sourde, inexorable, qui du fond de la conscience humaine et depuis des milliers d'années interroge toujours sans que jamais ses questions soient entendues. Immédiatement après, l'*allegro* et son *scherzo* nous emportent dans leur tourbillon : ivresse du désespoir, appel ironique à l'oubli, dernier paroxysme de la souffrance qui se tord dans un éclat de rire infernal ! Qu'on se souvienne de certaines poésies de Byron, de certains transports frénétiques du roi Lear et du prince Hamlet! Cependant peu à peu l'apaisement se fait, les cloches de Pâques rappellent Faust au sentiment de l'existence. « O terre, tu m'as reconquis ! » Avec les larmes renaît l'émotion religieuse.

Espoir, consolation en Dieu, tel est le motif de cet *adagio* sublime. La coupole des cieux s'entr'ouvre, tous les anges raphaélesques et préraphaélesques sont à leur poste, adorant la Vierge à l'enfant divin et musiquant à perte d'ouïe et de vue; puis insensiblement l'éclat décroît, la phrase, tantôt si radieuse, éteint ses flammes, des secrets abîmes de la conscience remontent l'angoisse et le doute; dois-je interpréter autrement ces triolets des altos et des violons et ces pulsations intermittentes des timbales? Le finale commence également par un retour d'humeur sombre, l'âme est à bout de ses ressources. Amour, foi, espérance, elle a tout épuisé; son ironie même l'abandonne; pour vous mettre plus intimement dans la confidence de cet état psychologique, Beethoven évoque en réminiscences fugitives les principaux motifs de sa partition : motif du premier *allegro,* de l'*adagio,* du *scherzo.* Et maintenant comment sortira-t-il du labyrinthe dans lequel il s'est fourvoyé, sinon par un de ces coups de tête à la manière d'Alexandre, sinon en tranchant le nœud gordien? Soudain il coupe la parole à l'orchestre, déchaîne les masses chorales, et leur appoint l'aide à se tirer de ce problème dont l'orchestre lui refuse la solution. « Ce gaillard-là, pour plaire à sa maîtresse, tirerait la lune et les étoiles en feu d'artifice ! » Ainsi procède le maître pour finir. Ceux qui cherchent ailleurs le mot de l'énigme s'abusent. Il y a de ces œuvres qu'on termine par un coup de théâtre imprévu, arbitraire, parce qu'elles ne sauraient avoir de dénoûment naturel :

Hamlet tuera Claudius, Abner tuera Mathan.

Le chœur ici n'a point d'autre raison d'être, il est le décor final, l'apothéose, il est la solution *in extremis,* c'est-à-dire un effet qui n'a rien de la théorie ni du système et qui néanmoins peut être sublime, mais sublime alors parce qu'il est absurde : *quia absurdum.* Ne nous y trompons pas, l'art a ses lois que nul impunément ne transgresse. La symphonie est une forme, la cantate en est une autre, et contre cela le génie même d'un Beethoven ne saurait prévaloir.

L'Institut a trouvé bon de ne point surseoir davantage à la nomination du successeur de Carafa. C'est M. François Bazin qui, par droit

d'élection, complète aujourd'hui le cénacle musical du palais Mazarin. Pour les curieux qui seraient bien aises d'apprendre quelque chose des titres de ce nouveau membre, disons que M. François Bazin, professeur au Conservatoire, est l'auteur du *Voyage en Chine* et de *l'Avocat Pathelin,* deux vaudevilles dont par le temps qui court l'Opéra-Comique ne voudrait plus, et que leur pente entraînerait vers les Bouffes-Parisiens ou les Folies-Dramatiques. C'est donc, comme on voit, un encouragement officiel donné par l'Institut aux fournisseurs ordinaires de nos petites scènes *cascadeuses,* et qui ne manquera pas de piquer d'émulation les joyeux auteurs de *Madame Angot* et de *la Veuve du Malabar.* Des peintres, des statuaires, des graveurs en taille-douce et en médailles, nomment un musicien! Pourquoi? Parce que c'est le règlement, et qu'un règlement ne se discute point. Encore si tous ces hommes d'esprit prenaient au sérieux la besogne, s'ils voulaient bien seulement prêter l'oreille à ce que pense de leurs candidats ce tout le monde qui a plus d'esprit que Voltaire; mais non, l'opinion publique, personne n'y songe, c'est l'indolence et le scepticisme qui votent : autant celui-là qu'un autre; si M. François Bazin n'a rien fait qui vaille grand'chose, ceux qui lui disputent le terrain sont-ils plus habiles? Resterait à s'en informer; en attendant, on doute et l'on s'abstient, ou plutôt on donne sa voix à l'auteur du *Voyage en Chine,* ce qui est une manière de s'abstenir. Mieux était de ne pas renoncer au plan qu'on avait eu d'abord de gagner du temps pour choisir un peu plus tard dans les nouveaux groupes qui se forment. Personne, par exemple, ne se récrierait de voir entrer à l'Institut l'auteur de *la Jolie fille de Perth,* des *Pêcheurs de perles* et des intermèdes symphoniques de *l'Arlésienne.* N'y a-t-il pas aussi quelque part un grand ouvrage d'Halévy, *Noé,* que M. Bizet, dit-on, a très remarquablement terminé et qui devra lui compter comme un titre de plus? Notez qu'autour de M. Bizet travaille et s'agite une légion d'esprits ayant le goût des fortes études : M. Saint-Saëns, M. Vaucorbeil, M. Massenet, M. Lalo. Tout ce monde-là grandit en importance et se recommande, qui par l'opéra, qui par la cantate ou le quatuor, qui par la symphonie. Avouons cependant que c'est une bien singulière idée de vouloir traduire l'Évangile en mélodrame ainsi que viennent de faire pour les petits carêmes de l'Odéon le librettiste et le partitionnaire de *Marie-Magdeleine.*

Entre diverses aptitudes, M. Jules Massenet possède celle de s'entendre merveilleusement à *pasticher* tous les styles; comme les apôtres du Nouveau Testament, ce jeune musicien de l'avenir a le don des langues, et, lorsqu'il s'agit d'évangéliser son public, il ne lui en coûte pas plus d'emprunter à Bach sa manière que de prendre ses formules à Donizetti. Cette fois, un peu d'archaïsme étant de rigueur, nous avons eu affaire au style des vieux maîtres que l'auteur manie, il faut le dire, avec une dextérité charmante. C'est curieux, plein d'intérêt, c'est surtout très amusant. Les ingénieux metteurs en œuvre ont jugé

bon de *passionner* le sujet et de faire de Jésus-Christ un rôle de ténor pour M. Bosquin et de Marie de Magdala une sorte de Marguerite avant la lettre. Impossible d'inventer rien de plus complet, il n'y manque absolument que la scène des bijoux! L'air de Judas au premier acte (*Judas de Karioth,* s'il vous plaît) nous peint ce bon M. Tartuffe; vient ensuite le duo de Jésus et de Meryem de Magdala, tendre, onctueux, — le duo d'amour, pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque nous sommes en plein théâtre? il y a aussi l'*aria con pertichini* du dénoûment et le morceau de facture pour couronner l'œuvre, tout cela bien écrit, sinon toujours bien mélodique, et relevé de garnitures du meilleur choix. Avec des costumes et des décors, cette agréable opérette de vendredi saint ferait merveille dans une matinée dramatique de l'Ambigu; nous conseillerions par exemple au conférencier d'avoir soin d'analyser en manière d'introduction un certain livre de M. Marc de Montifaud, également intitulé *Marie de Magdala,* roman peu littéraire, mais très folâtre et dont il semble que les auteurs de ce *drame sacré* se soient inspirés bien autrement que de l'évangile selon saint Matthieu. Les mystères du moyen âge étaient des conceptions naïves qu'un public naïf applaudissait, les Hændel et les Bach, lorsqu'ils touchent à de pareils sujets, y mettent leur enthousiasme; leur grand style vous tient à distance et trace une infranchissable ligne de démarcation entre l'auditoire et l'œuvre. Ne plaisantant point avec leur sujet, ils n'aiment point qu'on plaisante avec eux. Rien n'est plus facile que de ne pas écrire un oratorio; mais, quand on s'y applique, au moins faudrait-il respecter le genre. Toucher à tout et ravager tout est notre lot. L'artiste aujourd'hui paraît n'avoir d'autre objectif que sa fantaisie, il fait purement et simplement ce qui l'amuse. On se monte la tête pour le *poème* de la Passion; Jésus et la Madeleine, quel beau *sujet!* Et voilà tout de suite le librettiste qui taille sa plume et le maestro qui règle son papier. Au lieu de nous élever à l'idée, nous voulons que l'idée descende à nous. M. Bosquin chantera le rôle du *Nazaréen,* Mme Viardot jouera Meryem. Premier acte, la Magdaléenne à la fontaine; deuxième acte, le Sauveur et la pécheresse; troisième acte, premier tableau, le Golgotha; second tableau, les saintes femmes au sépulcre et la résurrection! Où notre dilettantisme s'arrêtera-t-il? Et le plus triste, c'est que ces petites profanations qui jadis eussent passé pour de grands scandales n'étonnent personne, et que nous n'y voyons pas même un léger oubli des convenances.

Chaque année, aux environs de la semaine sainte, nous arrivent maintenant les concerts de M. Planté. Cela devient une habitude, une *fashion,* quelque chose comme qui dirait les poissons d'avril ou les œufs de Pâques. Après la *furia* Nilsson, voici poindre la *furia* Planté; le public aime ces amusettes. Un homme du mérite de M. Planté n'a certes pas besoin d'appeler le charlatanisme à son aide, et pourtant ce grand mérite à lui seul se-

rait-il capable d'émouvoir toute cette foule? Inutile de dire qu'il ne s'agit ici ni d'un Chopin, ni d'un Liszt, ni même d'un Thalberg. M. Planté n'est point un écrivain; il se contente de jouer la musique des autres, et la joue avec une distinction rare, bien que son talent se compose surtout de qualités négatives. Sans avoir plus de mécanisme que M. Saint-Saëns, plus de brillant que M. Ritter, plus de force que M. Lübeck, il sait merveilleusement fondre ensemble ces divers élémens, son exécution vous charme par une grande homogénéité. C'est, comme disait Sébastien Bach, le clavier bien tempéré, bien pondéré. Du reste, point de flamme intérieure, jamais un éclair de génie : la correction, la sobriété méthodique, la rectitude du parfait notaire dont il semble que les virtuoses d'aujourd'hui affectent de reproduire le type, de même que ceux d'autrefois cultivaient de préférence un certain idéal hoffmanesque! M. Planté n'appartient pas à cette puissante race d'artistes créateurs qui donnent tout à tous, il est plutôt l'homme des sages ménagemens, des transactions et des observances calculées! Au bout de quelques semaines d'ovations étourdissantes, le discret triomphateur va rentrer dans sa tour d'ivoire; mais que nos salons se rassurent, Paris n'en aura pas moins de ses nouvelles, son nom, sans fatiguer les échos, reviendra de temps en temps juste à point pour nous empêcher de mourir de langueur. « Planté travaille, il se recueille, ne vous découragez pas; au printemps prochain, vous le reverrez! » En effet, l'aubépine et les hirondelles nous le ramènent. Les donneurs d'eau bénite entr'ouvrent la porte de la sacristie, et le public affolé s'y précipite. Jouer toute l'année et pour tout le monde est une duperie; à ce métier-là jamais on ne devient un pianiste de *high-life*. On a du talent, mais on manque de prestige, tandis que, si la mode vous adopte, vos doigts consacrent tout ce qu'ils touchent. Boccherini écrit un prélude pour les instrumens à cordes, Gluck compose une gavotte pour l'orchestre, et ces deux morceaux seraient encore dans leurs limbes, s'il n'était venu à l'idée de M. Planté de les transcrire pour piano.

C'est dans la salle du Conservatoire, dans la salle même des concerts et en quelque sorte devant son public, que M. Planté tient ses grands jours. Sans lui contester cet avantage, encore peut-on s'étonner qu'il en jouisse ainsi comme par pure grâce d'état, lui et deux ou trois artistes ses assesseurs ordinaires. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; or celle du Conservatoire passe pour la plus rigoureusement fermée de toutes. En dehors de la société des concerts, qui en possède la clé, nul ne pénètre. Que cette fameuse porte s'ouvre, nous ne demandons pas mieux, mais que ce soit alors pour tout le monde, — et sachons une bonne fois si la jouissance du sanctuaire est un droit réservé au mérite ou simplement le privilége d'une coterie.

F. DE LAGENEVAIS.

LE MUSÉE DES COPIES

On a beaucoup parlé à l'avance, et de part et d'autre avec un empressement également inconsidéré, de la collection que le public est appelé à examiner aujourd'hui. Depuis que l'administration des Beaux-Arts a eu la pensée d'instituer un musée de copies, les critiques n'ont pas plus manqué que les éloges, et le projet recevait à peine un commencement d'exécution que déjà les jugemens les plus contradictoires étaient portés à la tribune de l'assemblée nationale et dans la presse, dans le monde des ateliers comme dans celui des salons.

Pourquoi, disaient les uns, ce parti-pris de consacrer les ressources de l'état à la reproduction des œuvres du passé, au lieu de les faire servir au développement des talens contemporains? Notre art national est-il donc devenu tout à coup si stérile qu'il faille renoncer à en exploiter le champ pour se rejeter, en désespoir d'invention, dans le domaine de l'imitation archéologique, de la contrefaçon? D'ailleurs, si exacts qu'on les suppose, ces fac-simile d'anciens tableaux ne mériteront jamais une entière confiance. Dans ce travail de seconde main, l'âme secrète, l'inspiration intime qui vivifiait l'œuvre originale se sera comme engourdie en raison même des efforts accomplis par le traducteur, et les patientes insistances de l'outil n'auront réussi qu'à rendre plus ou moins correctement des apparences, alors que l'essentiel eût été de nous révéler le fond des choses. De là, pour le public aussi bien que pour les artistes, des élémens d'étude forcément insuffisans, et le danger ou de se fier mal à propos à ces représentations incomplètes, ou, par une autre erreur, d'imputer aux maîtres eux-mêmes les torts qu'auront pu se donner les copistes.

Quoi de plus instructif pourtant, répondait-on, qu'un résumé par les chefs-d'œuvre de l'histoire tout entière de la peinture? On n'aura devant les yeux que les images de ces chefs-d'œuvre, soit; mais lors même que chaque copie serait à certains égards imparfaite, elle n'en gardera pas moins, au point de vue de la composition, des caractères généraux, du style, une signification assez nette pour permettre au spectateur

d'estimer à leur prix les inspirations ou les doctrines propres aux grands artistes et aux grandes écoles. — Et quelques défenseurs du projet allaient jusqu'à célébrer comme un événement considérable entre tous, comme le plus glorieux même pour les arts dans notre temps, la création de ce « musée européen, » qu'il nous eût paru, soit dit en passant, plus convenable et plus juste d'intituler simplement *musée de copies,* puisque c'est à ce titre qu'il se distingue des autres galeries publiques, et que toute collection de peintures dont les écoles étrangères ont fourni les élémens peut, à aussi bon droit que celle-ci, être qualifiée d'européenne.

Il y avait en réalité exagération des deux côtés. Maintenant que le nouveau musée est ouvert, maintenant que chacun a l'occasion d'apprécier par ses yeux la valeur de ce qu'il contient, on aurait pour le moins aussi mauvaise grâce à ratifier les attaques dont il a prématurément été l'objet qu'à s'associer aux louanges un peu plus enthousiastes que de raison qui, dans la bouche des prôneurs ou des officieux, avaient d'abord tenu lieu d'argumens. Il est clair que, grâce aux trésors dont nous avons la possession depuis longtemps, grâce à nos admirables collections du Louvre, nous n'en étions pas à attendre que l'art ancien nous fût révélé, et qu'on ne pouvait ici viser à rien de plus qu'à rapprocher de nous une partie de ce qui est au loin, qu'à suppléer dans une certaine mesure à ce qui nous manque. Il est clair aussi que la formation d'un musée de copies ne saurait suffire pour régénérer du jour au lendemain notre école, et que l'innovation décrétée par l'administration des Beaux-Arts n'équivaut nullement, quoi qu'on en ait dit, à quelqu'une de ces grandes fondations dont les deux derniers siècles nous ont légué les bienfaits; mais, si ces copies sont bonnes, si les modèles qu'elles reproduisent ont été choisis par qui de droit avec une inexorable sévérité, en un mot, si l'on a entendu ne recueillir et ne nous présenter que de nobles exemples, il est certain également qu'on aura fait une œuvre utile. Aujourd'hui moins que jamais, par le temps qui court de menues habiletés et de doctrines équivoques, il ne semblera point superflu de rappeler formellement en quoi consistent le beau et ses conditions, l'art et sa dignité. Reste à savoir si le but qu'on devait se proposer a été atteint et jusqu'à quel point on a réussi par ces conquêtes nouvelles, par ces emprunts aux collections du dehors, à créer un fonds d'enseignement assez riche pour défrayer ou pour prémunir le goût public.

Ce qu'il fallait d'abord dans une entreprise de cette sorte, c'était un plan bien arrêté, un programme fixe. Prétendre mettre devant nos yeux les images de tous les tableaux célèbres, de toutes les œuvres anciennes dont les musées étrangers s'enorgueillissent à tort ou à raison, eût été un projet aussi démesuré qu'inutile, à la réalisation duquel notre curiosité eût peut-être trouvé son compte, mais qui par la multiplicité même des rapprochemens ou plutôt des contrastes eût au moins compromis

les progrès de notre éducation esthétique. L'essentiel en pareil cas était de rechercher non pas le nombre, mais l'excellence des souvenirs à consacrer, de s'interdire tout accommodement avec la fausse gloire de certains artistes pour se dévouer uniquement à la cause de l'art véritable, de n'admettre enfin et de ne recommander comme objet d'étude que des types absolument dignes d'être pris pour modèles, des ouvrages absolument beaux.

Or, soit concession aux inclinations éclectiques de notre temps, soit difficulté d'obtenir à point nommé ce qu'on aurait voulu, on n'a pas laissé de donner place dans le musée des copies à des toiles qui ne reproduisent rien de plus que des mérites secondaires, sinon même les témoignages d'une habileté de mauvais aloi. Quels enseignemens sérieux peuvent ressortir par exemple, quelle bonne influence peut résulter du spectacle de ces copies d'après Vélasquez où d'ignobles gueux, couverts de haillons sordides, sont censés personnifier Ésope et Ménippe, Bacchus, Apollon lui-même, c'est-à-dire les plus hauts souvenirs de l'histoire ou de la mythologie antique, les idées bienfaisantes du génie, de la poésie, de la beauté? Pour racheter ici la niaiserie ou le néant des intentions morales, y a-t-il du moins des qualités d'exécution telles qu'on puisse à la rigueur passer condamnation sur d'aussi graves injures au bon goût et au bon sens? Ces qualités, si tant est qu'elles existent, se réduisent à bien peu de chose : elles n'arrivent le plus souvent qu'à simuler l'ampleur et la verve dans le dessin par une facilité tantôt lâche, tantôt brutale, l'harmonie générale du coloris par l'effacement des tons propres à chaque forme partielle, et en général la vigueur par la violence, l'aisance du pinceau par l'ostentation de la dextérité. Si l'on s'était contenté de prendre parmi les œuvres de Vélasquez quelques-unes de celles où il se montre véritablement un maître, quelques-uns de ces portraits qui lui assurent le premier rang parmi les peintres de son pays, nous ne songerions certainement pas à lui marchander l'hospitalité à laquelle il avait droit; mais, puisqu'on a cru devoir, à côté des toiles où il a représenté *Don Fernando* et le *Duc d'Olivarès, Philippe IV* et les deux *Fous du roi,* en exposer d'autres qui n'attestent que trop l'extrême indigence de son imagination et les vices impardonnables de sa doctrine comme peintre d'histoire, nous n'hésitons pas à refuser le fâcheux présent qui nous est offert; nous protestons, au nom des principes que l'administration des Beaux-Arts a sans aucun doute le désir de faire prévaloir, au nom des progrès mêmes qu'elle voudrait provoquer, contre ce qui tend ouvertement à déconcerter ses efforts et à tromper ses espérances. Puissent donc ces tristes spécimens de l'école espagnole disparaître bientôt d'un lieu destiné surtout à l'instruction des jeunes artistes! Ce n'est pas en face de pareils modèles que ceux-ci apprendront à résister aux tentations mauvaises, à se soustraire aux influences de l'esprit matérialiste, — à moins toutefois qu'ils ne sachent tirer du spectacle la seule leçon utile

qu'il puisse fournir, et que, comme les enfans spartiates à la vue des ilotes ivres, ils ne soient préservés du mal par les excès mêmes dont ils auront été les témoins. Le mieux pourtant serait de n'exposer personne aux hasards de l'aventure, et, pour nous persuader le bien, de ne recourir ni aux exhortations détournées, ni aux démonstrations par les contraires.

La composition du nouveau musée autoriserait d'autres réserves, elle soulèverait d'autres objections, si tout devait se borner aux cent trente tableaux environ que ce musée contient aujourd'hui. Dans son état actuel en effet, la collection présente à certains égards plus d'une lacune, tandis qu'elle semble çà et là relativement trop abondante. Ni Van Eyck ni Memling ne figurent dans la salle consacrée à l'école flamande, et cependant il eût été plus instructif pour les artistes, plus intéressant pour le public d'y trouver quelque ouvrage de ces peintres, généralement si peu connus en France, que d'y rencontrer le tableau de Rubens, dit *le Coup de lance,* qui, tout brillant qu'il est, ne nous apprend rien sur le génie et sur la manière du maître. Si l'on a jugé à propos de nous montrer ces honnêtes *Officiers du tir de Saint-George,* ces dix ou douze compères en appétit groupés par Franz Hals autour d'une table, comment *la Ronde de nuit* de Rembrandt n'est-elle pas venue, pour compléter la leçon, marquer précisément la distance qui, même dans des sujets de cet ordre, sépare un tableau de la simple transcription du fait et l'imagination poétique de l'habileté toute matérielle? Pourquoi les deux chefs de l'école allemande, les seuls peintres allemands, à vrai dire, qui avec Holbein méritent le nom de maîtres, pourquoi Martin Schöngauer et Albert Dürer semblent-ils avoir été oubliés? Enfin d'où vient qu'on ait fait reproduire une fois de plus quelques tableaux depuis longtemps populaires, incessamment réédités sous la forme de copies peintes ou de gravures, tandis qu'on négligeait en apparence tant de peintures monumentales dont le burin n'a retracé tout au plus que l'ordonnance générale et les contours, tant de fresques qui se détériorent d'année en année et qui peut-être auront bientôt disparu, sans que rien survive d'elles et des admirables inspirations qu'elles traduisaient? Est-ce donc, — pour ne citer que ces exemples parmi les plus grands, — que les œuvres des *Giotteschi* à Assise, d'Orgagna à Pise, de Jean de Fiesole à Florence, de Luca Signorelli à Orvieto, auraient à nous fournir des enseignemens moins élevés, des informations moins neuves que la *Pietà* d'Annibal Carrache ou le *Saint Jérôme* du Dominiquin? Est-ce que, dans l'école vénitienne, il n'eût pas beaucoup mieux valu choisir Jean Bellin que Bonifazio, dont une composition vraiment nulle, *le Retour de l'enfant prodigue,* laisse le regard du spectateur aussi indifférent que son esprit?

Nous ne voulons pas insister. Encore une fois, un jugement définitif sur l'organisation du musée des copies ne doit pas être porté dès à présent. Nous croyons savoir même que, dans ces salles peuplées encore un

peu au hasard des occasions ou du moment, plusieurs copies très judicieusement commandées, — le *Triomphe de Jules César* entre autres, d'après Mantegna, et les peintures du chœur de la cathédrale de Prato d'après Filippo Lippi, — viendront d'ici à peu prendre une place mieux méritée que celle qu'occupent certaines copies d'après des artistes de second ordre. Ce que nous entendons seulement indiquer aujourd'hui, c'est la nécessité de procéder dans les choix futurs conformément à une règle invariable, à un système sans démenti; c'est l'obligation, pour ceux qui ont la mission d'approvisionner ce musée, de se montrer convaincus jusqu'à l'intolérance, en n'admettant que ce qui peut nous donner le goût et la notion de l'art dans son expression la plus élevée. L'indulgence pour les mérites médiocres ou le souci de la quantité n'aboutirait ici qu'à la confusion, n'engendrerait parmi nous que le scepticisme, et n'arriverait à nous procurer, au lieu de la foi dont nous avons besoin, que des enseignemens de rencontre et des vérités contestables.

Quelques regrets d'ailleurs, quelque étonnement au moins que puisse causer la présence au palais des Champs-Élysées de plusieurs toiles assez peu dignes d'y figurer, mais qui probablement n'y auront été mises qu'en attendant mieux, beaucoup parmi celles qu'on a réunies jusqu'ici n'inspireront que des sentimens d'admiration pour les modèles, et d'estime sérieuse pour le talent des copistes. Les principales œuvres de Raphaël par exemple ont été rendues en général avec une fidélité d'autant plus louable que la difficulté était plus grande de s'approprier à la fois le style incomparablement pur et la manière si savamment aisée du « divin maître. » Depuis la très consciencieuse copie par M. Lechevallier-Chevignard du *Sposalizio* jusqu'aux excellentes copies dues au pinceau de M. Monchablon d'après le *Saint Paul à Athènes* et la *Vision d'Ézéchiel,* — depuis le *Mercure* de la Farnésine qu'Ingres envoyait de Rome il y a plus de soixante ans jusqu'à la *Jurisprudence,* interprétée avec une rare délicatesse par M. Baudry, à l'époque où il n'était encore, lui aussi, qu'un pensionnaire de la villa Médicis, — presque tous les travaux qui résument avec le plus d'éclat les développemens de l'art et de la pensée du Sanzio sont rassemblés dans le nouveau musée et permettent de suivre d'un bout à l'autre l'histoire de ce génie sans pareil.

Il peut être bon de le rappeler au surplus, nulle part, sauf en Italie, les élémens de cette glorieuse histoire n'ont été plus pieusement, plus assidûment recueillis qu'en France, à toutes les époques; nulle part la mémoire et les œuvres de Raphaël ne sont restées l'objet d'un respect plus général et d'une étude plus féconde. Pour ne citer, dans notre école de peinture, qu'un exemple bien près de nous, on sait l'influence exercée par Raphaël sur le plus illustre représentant de l'art contemporain et le dévoûment passionné avec lequel Ingres ne cessa de soutenir la cause de celui dont il s'était fait le disciple, à trois siècles d'intervalle. C'est en France aussi que les tableaux du maître ont été le plus savamment in-

terprétés par les graveurs, depuis Edelinck jusqu'à Desnoyers, et que, depuis les écrits de Quatremère et de M. Vitet jusqu'à l'ouvrage récemment publié par M. Gruyer, les meilleurs travaux biographiques ou critiques sur Raphaël ont été entrepris et produits. Enfin c'est à la France que revient l'honneur d'avoir de tout temps le plus avidement recherché et le plus habituellement conquis les chefs-d'œuvre de Raphaël. Du vivant même de celui-ci, et avant que personne en dehors de l'Italie se fût avisé d'une semblable tentative, François Ier sollicitait et obtenait pour notre pays le *Saint Michel* et la grande *Sainte Famille,* qui porte aujourd'hui son nom. Un peu plus tard, au fur et à mesure des occasions, il s'emparait, sans regarder au prix, de *la Belle Jardinière,* du petit *Saint George,* de *Sainte Marguerite,* du portrait de *Jeanne d'Aragon.* Dans le siècle suivant, quatre autres tableaux, — parmi lesquels le portrait de *Balthasar Castiglione,* et ce merveilleux portrait de *Jeune homme,* qu'on a voulu à tort faire passer pour celui du peintre lui-même, — venaient s'ajouter aux tableaux acquis par François Ier, et, sous le règne de Louis XV, *le Sommeil de Jésus* complétait cette admirable série, gloire principale de notre musée. De nos jours encore, plusieurs dessins du maître ont accru la belle collection que les acquisitions faites à partir du règne de Louis XIV avaient successivement enrichie. On le voit, le culte de Raphaël est une tradition bien française, et le devoir d'augmenter, le cas échéant, par quelque ouvrage signé de ce grand nom, le nombre de ceux qui nous appartenaient déjà, un devoir presque national. On n'y a pas failli, il y a fort peu de jours. Ces peintures de la Magliana détachées du mur qu'elles décoraient dans l'ancienne villa de Jules II et de Léon X, ces fresques transportées à Paris par l'amateur qui les avait achetées à Rome en 1869, sont devenues la propriété de la France, grâce à l'intervention personnelle, dit-on, de M. le président de la république. Il faut s'applaudir d'un résultat qui assure à notre pays la possession d'un nouveau monument de l'art de Raphaël, monument d'autant plus précieux qu'il n'aura, en raison de sa nature même, de sa qualité de fresque, son équivalent dans aucun autre musée de l'Europe. Mais revenons au musée des copies.

Une salle entière est consacrée aux fresques du Vatican; d'autres copies d'après des tableaux de Raphaël disséminés dans les diverses galeries de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre, plusieurs portraits, quelques-unes des peintures décoratives de la Farnésine ornent les murs d'un salon voisin. Si toutes ces reproductions ne sont pas irréprochables, si parfois même telle d'entre elles ne fournit du modèle qu'une image laborieusement insuffisante, l'ensemble, — sans parler des inévitables beautés inhérentes à l'invention de chaque scène, — est de nature à donner une idée assez juste des chefs-d'œuvre qu'il s'agissait de faire revivre. Plus d'un, il est vrai, n'a pas laissé de changer quelque peu d'aspect en subissant l'épreuve d'une traduction par des

moyens matériels différens des procédés originairement employés. Sous le pinceau d'un artiste français du XVIIe siècle accoutumé au maniement des couleurs à l'huile et à l'énergie dans le ton qui en résulte, une peinture à fresque comme l'*Attila* a pu devenir en réalité un tableau et perdre ainsi quelque chose de sa sérénité, de sa limpidité caractéristique. Il serait injuste toutefois de réprouver absolument ces modifications involontaires ou calculées, cette sorte de transformation dont la copie de l'*Attila* est un exemple. Outre que cette ancienne copie, de la main de Bon Boulogne peut-être, a été faite, ainsi que d'autres appartenant à la même époque, pour être copiée à son tour en tapisserie dans les ateliers de la manufacture des Gobelins, l'intensité du coloris qui la distingue n'est après tout ni un mensonge ni une erreur. Elle ne fausse pas le sens du texte original; elle a pour effet seulement d'en accentuer les termes, et de plus, en renouvelant ainsi les formes de la pensée du maître, le sentiment particulier du traducteur ajoute à l'expression de cette pensée un surcroît d'intérêt et d'influence.

Je m'explique : il y a deux manières pour un copiste d'envisager et d'accomplir sa tâche, deux procédés d'imitation aboutissant, l'un à la stricte effigie, au trompe-l'œil, l'autre à une interprétation plus ou moins personnelle du modèle donné. Sans doute, — est-il besoin de le dire? — la première condition d'une bonne copie est l'exactitude; mais il ne suit pas de là que le succès dépende tout entier d'une rigueur mathématique dans la transcription. L'esprit, en se désintéressant un peu trop des opérations de la main, courrait le risque de laisser une correction inerte se substituer à l'expression nécessaire de la vie, une fidélité de surface à la vraisemblance intime. De même donc que, sans rien changer, sans rien ajouter de son chef au morceau écrit par un maître, un musicien peut et doit, dans l'exécution de ce morceau, nous informer jusqu'à un certain point de ce qu'il sent pour son propre compte, de même il appartient à un peintre, tout en faisant sincèrement œuvre de copiste, de mettre quelque chose de lui dans ce travail d'assimilation. Nous ne voudrions pas, tant s'en faut, exagérer en ceci les droits du traducteur et donner raison à Rubens, qui transformait sans façon en échantillons de son style les tableaux peints par Léonard ou les bas-reliefs antiques, et en subordonnait même les lignes, même l'ordonnance aux inspirations de sa fantaisie. Il est évident que de semblables licences équivalent à des trahisons; mais la loyauté défend-elle qu'un artiste, en retraçant l'œuvre de quelque grand maître, insiste sur ce qui le touche particulièrement, qu'il dégage surtout et mette en relief les points correspondant aux inclinations ou aux habitudes de son intelligence, à ses facultés spéciales, à ses secrètes aspirations? Une abnégation complète d'ailleurs lui sera d'autant moins possible qu'il aura par lui-même plus de talent. Donnez à plusieurs peintres habiles le même

tableau à copier : chacun d'eux s'acquittera de sa tâche de manière à fournir un exemplaire conforme à l'original, chaque copie ressemblera au modèle qu'elle devait reproduire, et pourtant ces copies ne se ressembleront pas entre elles, parce que ceux qui les auront faites se seront, dans la mesure de leurs goûts et de leurs aptitudes, émus ou préoccupés différemment des beautés qu'ils avaient devant les yeux. Il en va de cette diversité dans les modes d'interprétation pittoresque comme de la variété des moyens employés au théâtre pour nous rendre la pensée d'un poète. Les vers de Corneille ou de Molière ne changent pas en passant par la bouche des acteurs qui se succèdent dans un même rôle : pourrait-on dire cependant qu'ils ne tirent pas une nouvelle valeur, et parfois presque un nouveau sens, des intentions indiquées par la voix qui les récite?

Plusieurs des copies exposées aujourd'hui ont cet accent individuel dans la transmission des idées d'autrui, ce caractère d'invention relative ou, si l'on veut, de pénétration. Nous parlions tout à l'heure de la *Jurisprudence* que M. Baudry a peinte d'après Raphaël, et de la singulière finesse avec laquelle son pinceau a, l'on n'oserait dire enchéri, mais disserté à sa manière sur l'élégance de cette fresque charmante. Dix ou douze grandes toiles dues au même artiste et représentant quelques-unes des compositions ou des figures qui ornent les voûtes de la chapelle Sixtine laissent deviner aussi, bien que sous des formes naturellement plus austères, cette prédilection pour la grâce, cette délicatesse instinctive qui caractérise le talent de M. Baudry. Michel-Ange d'ailleurs, comme il convenait, partage avec Raphaël le privilége d'occuper une place principale dans les salles du nouveau musée. Un fragment considérable du *Jugement dernier, — la Barque des damnés,* — savamment copié par M. Lenepveu, achève de signaler la puissance de ce prodigieux génie. Encore une fois rien de mieux; mais n'eût-il pas été juste aussi de faire une part moins étroite au rival de Raphaël et de Michel-Ange, au peintre de cette *Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces, effort suprême peut-être de l'art à l'époque de la renaissance, et en tout cas un des plus beaux ouvrages que la peinture ait jamais produits? Léonard de Vinci n'est représenté ici que par la petite *Madone* qui décore le fond d'un corridor dans le couvent de San-Onofrio, à Rome; en vérité, ce n'est pas assez. D'Andrea del Sarto du moins, nous retrouvons plusieurs œuvres importantes, depuis les fresques du cloître *dello Scalzo* et la *Madonna del sacco,* à l'Annunziata, jusqu'à la *Déposition de croix* du palais Pitti, jusqu'à une copie remarquablement juste du *portrait du maître* par M. Timbal. Si les quatre fresques de Giotto, scrupuleusement retracées d'ailleurs par M. Hénault, ne sont peut-être pas les plus éloquentes de celles qui ornent *l'Oratorio degli Scrovegni* à Padoue, elles suffisent toutefois pour faire pressentir le génie aussi pro-

fond qu'inventif du fondateur de l'école florentine. Enfin, sans compter divers sujets sacrés ou mythologiques, le chef-d'œuvre du Titien, ce *Martyre de saint Pierre dominicain,* qu'un incendie détruisait en 1866 à Venise, revit dans la copie qu'en avait très habilement exécutée autrefois M. Appert. Pourquoi, en regard de ces vastes pages, de ces témoignages concluans, nous avoir montré seulement de Léonard ce qui, dans l'histoire de sa vie et de ses travaux, n'a que la valeur et les proportions d'un épisode?

Il n'y aura que justice à mentionner encore, parmi les œuvres d'origine italienne, les belles copies de M. Mottez et de M. Blanchard d'après Tintoret et Carpaccio, — de M. Sturler, de M. Bézard et de M. Quantin d'après fra Bartolommeo, le Dominiquin et le Pérugin, — de M. Giacomotti d'après la fresque du Sodoma, *l'Évanouissement de sainte Catherine,* à Sienne, et d'après le tableau de Corrége à Londres dans la Galerie Nationale, *Vénus, Mercure et l'Amour,* — parmi les copies de tableaux hollandais, les reproductions, par M. Bonnat, de la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, et par feu Lanoue, du *Taureau* de Paul Potter.

Quant à l'école française, on n'en pourra juger ici que par quatre toiles d'après Poussin, — le *Martyre de saint Érasme,* une *Bacchanale* très froidement copiée par Stella, la *Mort de Germanicus* et le *Paysage* conservé dans la galerie Sciarra, à Rome. Or, sauf ce beau paysage, de telles œuvres, lors même qu'elles seraient, comme la *Mort de Germanicus,* rendues avec une complète exactitude, résument-elles suffisamment les caractères de notre art national et les mâles qualités du génie de Poussin? Révéleront-elles à ceux qui l'ignorent, rappelleront-elles à ceux qui ont pu déjà l'apprécier, le genre de mérite propre à ce noble maître, à ses doctrines, à sa manière, expression souveraine de la raison dans l'art? Franchement, mieux aurait valu exclure tout à fait l'école française du palais des Champs-Élysées que de la condamner à y figurer sous des apparences aussi peu significatives et, quant au nombre, dans d'aussi chétives proportions. Certes le savant historien de l'art à qui ses fonctions administratives imposent la responsabilité principale dans la formation du nouveau musée a, moins que personne, besoin d'être renseigné sur les droits et les titres des maîtres appartenant à notre pays. Pour pressentir à cet égard sa justice, il suffira de se fier à sa mémoire : aussi nous contenterons-nous d'en appeler à l'auteur de l'*Histoire des peintres* des omissions, momentanées sans doute, que des esprits un peu trop pressés pourraient quant à présent reprocher au directeur des Beaux-Arts.

Le musée des copies, tel qu'on le voit aujourd'hui, — c'est-à-dire, suivant les termes mêmes de l'avis officiel, à l'état de « commencement, » — répond-il à l'attente de ceux qui, sur la foi de certaines promesses imprudentes, croyaient y trouver un majestueux ensemble des chefs-d'œu-

vre légués par les siècles,— ou bien les critiques vives, violentes même, qu'il a déjà suscitées, sont-elles légitimées par la médiocrité ou la pauvreté des résultats obtenus? L'importance exagérée qu'on avait attribuée d'avance à l'entreprise, la pompe des paroles dont on s'était servi pour en annoncer la prochaine réalisation, expliquent, sans les justifier, ces critiques. Nous comprenons l'espèce de déception que bien des gens ont dû éprouver en visitant ces salles incomplétement garnies encore, et que l'administration des Beaux-Arts, si elle prétendait à un succès populaire, aurait mieux fait de n'ouvrir qu'à l'époque où elle se serait mise en mesure de les montrer tout à fait pleines; nous ne rétractons rien des observations que nous suggéraient il y a un instant quelques choix fâcheux, quelques rapprochemens équivoques, en un mot l'incertitude apparente d'un plan qui devait avant tout être conçu et se développer avec une netteté parfaite; mais il serait aussi contraire à l'équité qu'au bon sens de contester l'utilité que peuvent avoir la plupart des exemples qu'on nous présente, la grande majorité des souvenirs qu'on a évoqués. Il ne serait pas moins injuste de croire sur parole ceux qui, sans y avoir regardé de fort près peut-être, se sont hâtés de déclarer infidèles ou négligées ces copies de toute origine et de tout âge; nombre d'entre elles au contraire attestent le talent sérieux, la bonne foi, les louables efforts des artistes qui les ont faites. N'eussent-ils d'ailleurs d'autre avantage que de soustraire une partie de notre école contemporaine aux séductions ou aux influences frivoles en lui donnant pour tâche la reproduction d'œuvres sévèrement inspirées, des travaux de cette sorte seraient assurément très opportuns. Et quant au public, accoutumé en général à ne juger de la peinture que sur les spécimens exposés chaque année au Salon, il ne sera pas superflu pour lui de consulter sous le même toit les ouvrages fort différens sans doute qu'on vient d'y réunir. En face de ces monumens de l'art véritable, il comprendra peut-être par le contraste ce qu'il y a de mensonger ou de vain dans les petites habiletés de métier; il apprendra à ne plus être le complice ou la dupe des succès à bon marché, à exiger de quiconque prétend le conquérir des preuves de talent plus solides, des gages plus sérieux que les simples tours d'adresse ou les contrefaçons de la réalité vulgaire. Il saura enfin, par l'expérience de son intelligence et de ses yeux, qu'en se renouvelant dans la forme, suivant les époques et les pays, l'art au fond reste immuable dans les lois qui le régissent, dans les principes qui le constituent, et que, si le temps est bien passé d'un Giotto ou d'un Raphaël, d'un Michel-Ange ou d'un Titien, rien n'a disparu, rien n'a péri des vérités que ces grands maîtres ont mises en lumière et des devoirs qu'ils nous ont légués.

[Henri Delaborde.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1873.

Elle est donc terminée, cette crise électorale où pendant quelques jours toutes les passions, toutes les excentricités et tous les ressentimens de partis se sont donné le plus bruyant des rendez-vous. Les réunions publiques ont fini leur tapage. Les murs de la ville ont cessé d'être illustrés de déclarations, d'adhésions, de manifestes et de contre-manifestes de toutes les couleurs. Le dernier mot est dit, et ce dernier mot, pour aller droit au fait, c'est l'échec de M. de Rémusat à Paris, c'est la victoire des radicaux triomphant dans la personne de leur candidat, M. Barodet, ancien maire de Lyon, présentement député de la première ville de France! D'autres élections ont eu lieu le même jour dans quelques départemens, à Bordeaux, à Marseille, dans le Morbihan, dans la Nièvre, dans le Jura : elles sont en général, sauf dans le Morbihan, d'une nuance républicaine plus ou moins accentuée; mais c'est évidemment l'élection de Paris qui prend le pas sur toutes les autres par les circonstances où elle s'est accomplie, par la signification qu'elle a prise. Elle éclaire et résume une situation.

Oui, c'est un fait certain, d'irrévocable évidence, authentiquement constaté, et qui s'est passé dimanche entre six heures du matin et six heures du soir : Paris ayant à nommer un député, mis en demeure de choisir entre M. de Rémusat et M. Barodet, a opté pour M. Barodet! Assurément la défaite de M. le ministre des affaires étrangères n'est point sans compensations; le nom de M. de Rémusat a rallié plus de 135,000 voix qui ont bien leur poids par tout ce qu'elles représentent. M. Barodet n'a pas moins dépassé M. le ministre des affaires étrangères de 45,000 voix, il a réuni 180,000 suffrages. Voilà le fait clair et brutal. Le plus bel hommage qu'on ait rendu à Paris, c'est d'avoir douté jusqu'au bout d'un tel résultat, d'avoir cru au succès d'une candidature qui, prise en elle-même, semblait réunir les conditions les plus favorables. On savait bien, pour l'avoir vu plus d'une fois, que dans cette ville impression-

nable et nerveuse, travaillée par les influences radicales et prompte aux brusques manifestations, tout est possible. On se disait aussi qu'en dehors de toutes les excitations de partis il y a dans la masse d'une population un certain bon sens naturel qui se retrouve aux grandes circonstances, que tous les momens ne sont pas bons pour les excentricités. Par une fortune heureuse, à la veille d'une élection il se rencontrait un candidat dont la nomination était faite pour honorer une ville. Éminent par l'esprit, renommé par une longue participation aux affaires publiques, libéral décidé d'opinions en même temps que conservateur de traditions et de goût, il avait tout ce qu'il fallait pour être accepté de tout le monde sans être blessant pour personne. Par sa position indépendante et neutre il ne représentait une défaite pour aucun parti, et comme ministre il représentait cette libération du territoire qu'il venait de signer. C'était même de la part de toutes les opinions un acte d'habileté de s'effacer devant cette candidature dont on pouvait faire si aisément la candidature du patriotisme.

Ceux qui ont cru au succès de M. le ministre des affaires étrangères n'ont point à désavouer leurs illusions. M. de Rémusat avait pour lui le talent, les lumières, la considération, l'honneur du caractère, sans parler de l'amitié de M. le président de la république. La raison disait Rémusat, le radicalisme a dit Barodet, tenant sans doute à réaliser jusqu'au bout ce mot cruellement juste de M. Allou, que « la force du nombre va chercher ses élus dans le néant comme pour mieux affirmer sa discipline et sa puissance. » M. Gambetta choisissait bien son moment en vérité pour dire l'autre jour dans une réunion de Belleville, à la veille du scrutin, que la réaction seule pouvait accuser la démocratie d'être « l'ennemie des supériorités sociales, » de repousser « les hommes supérieurs et distingués, » que la vérité la mieux établie était précisément « le contraire de cette calomnieuse invention. » — « Ce n'est pas à Paris, s'écriait-il fièrement, qu'on peut tenir un tel langage... » Oh! non, certes, ce n'est pas à Paris qu'on peut parler ainsi; le radicalisme parisien, fidèle à la voix de M. Gambetta ou dictant ses lois à M. Gambetta lui-même, vient de prouver son goût pour les hommes distingués en excluant M. de Rémusat, et de fait, on nous l'apprend du moins aujourd'hui dans la joie du triomphe, l'univers, qui avait les yeux fixés sur Paris, n'attendait que cela pour « voir si ce grand foyer de lumière était éteint, si cette flamme bienfaisante et vivace du génie français avait disparu, » et on s'écrie avec un tranquille orgueil : « Que le monde regarde maintenant! » Le monde en effet regarde plus qu'on ne le croit, et il voit M. Barodet comme un de ces logogriphes que Paris lui donne à déchiffrer de temps à autre. Ils ont donc nommé M. Barodet pour représenter la flamme inextinguible du génie français, et pour une foule d'autres choses encore, pour donner une leçon au gouvernement, pour protester au nom

de « l'intégrité du suffrage universel » en péril, pour réclamer la dissolution de l'assemblée, pour être à Versailles le spectre des « franchises municipales » de Lyon; ils l'ont nommé pour tout faire, et peut-être le parti conservateur, le gouvernement lui-même, ont-ils de leur côté contribué depuis longtemps à préparer ce résultat par leurs divisions, par leurs hésitations, sans parler de ces diversions étranges des légitimistes et des bonapartistes venant à la dernière heure augmenter la confusion par cette candidature improvisée du colonel Stoffel, qui a réuni vingt-sept mille voix.

Que M. Barodet, inconnu la veille, ait été nommé député par la grâce de la discipline du nombre, qu'il prenne le train de Versailles, le train parlementaire de chaque jour, il ne fera pas certainement plus de bruit que bien d'autres, il en fera peut-être moins : ce n'est pas sa présence dans l'assemblée qui changera les choses; personnellement il n'est qu'un obscur député de plus. La vraie et unique question est dans le caractère de cette élection, dans les confusions périlleuses dont elle est le symptôme, dans les inquiétudes qu'elle suscite, dans la situation tendue et presque violente qu'elle crée par les perspectives qu'elle dévoile. Qu'ont voulu les radicaux en organisant ce coup de scrutin presque anonyme qui va frapper le gouvernement dans un de ses membres les plus éminens, et qui a la prétention de placer l'assemblée sous une sommation brutale, injurieuse, de dissolution? Ils se sont proposé de donner un avertissement, disent-ils, ils ont voulu faire une protestation, ils ont tenu à montrer que la France n'est pas au bout de ses épreuves, que tout ce qui existe n'est à leurs yeux qu'une fiction dérisoire, qu'ils ont leur république à eux, leur suffrage universel à eux.

Ils ont réussi, la démonstration est faite : ils ont prouvé une fois de plus qu'ils sont toujours le parti des agitations, des protestations bruyantes, subordonnant tout à leurs passions exclusives, ne s'inquiétant de rien, ni des malheurs du pays, ni de toutes ces difficultés douloureuses que deux années de prudence n'ont pu parvenir encore à surmonter complétement, ni de tous ces besoins de sécurité, de repos, de travail paisible qu'éprouve une nation si durement frappée, à peine convalescente. Ils ne s'arrêtent devant rien, ils ne cherchent pas quelle influence peut avoir un vote de nature à troubler l'opinion et les intérêts, à être interprété au dehors comme le signe d'une condition intérieure sans garantie et sans lendemain. Chose profondément attristante, les organisateurs du vote du 27 avril en sont encore aujourd'hui à décorer du nom de patriotisme une manifestation qui, si elle ne restait stérile, aurait pour première conséquence de créer de nouveaux embarras à la libération du territoire. Qu'on se demande un instant en effet ce qui pourrait arriver, si on prenait au mot ces grands patriotes, si tout ce qu'ils réclament se réalisait, si la situation politique se trouvait changée

du soir au lendemain, si l'assemblée se retirait immédiatement pour faire place à une assemblée selon l'idéal révolutionnaire! Croit-on que ce qui reste à exécuter du traité d'évacuation deviendrait plus facile? M. le président de la république et M. le ministre des finances n'en sont point sans doute à prendre leurs précautions pour être en mesure de faire face aux terribles charges qui pèsent sur la France de mois en mois d'ici au 5 septembre, ils connaissent leurs échéances; mais enfin pense-t-on, avec des votes comme celui de dimanche dernier, leur prêter un secours bien efficace et pousser l'argent vers le trésor? Est-on bien sûr que, si toutes ces excitations produisaient quelque effet, s'il y avait une de ces crises qu'on semble braver, il ne surgirait pas des difficultés nouvelles dont le poids retomberait sur les départemens occupés? L'évacuation doit avoir lieu au mois de juillet, c'est vrai, elle ne sera cependant complète qu'au mois de septembre; d'ici là il y a encore quatre mois. Voilà ce dont on devrait se souvenir. La vérité est qu'on se donne le passe-temps des protestations et des manifestations parce qu'on sait bien qu'il n'en sera ni plus ni moins, que l'assemblée et le gouvernement sont liés par cette considération supérieure de la libération. On veut en attendant se préparer, prendre position pour le moment décisif, au risque de compromettre par des agitations de partis un intérêt que d'autres sont chargés de sauvegarder. Et voilà comment, au point de vue national, ce vote du 27 avril est un oubli de patriotisme rendu plus sensible par ce fait, que le candidat présenté d'abord à la population de Paris était justement le ministre qui venait d'attacher son nom à la délivrance du territoire. Le parti de la révolution en permanence a répondu : Non, ce n'est pas ce qu'il me faut, la fin de l'occupation étrangère n'est qu'un détail, M. de Rémusat n'est pas mon homme; voici un inconnu qui n'a pas délivré le territoire, mais dont je ferai le mandataire de mes ressentimens et de mes impatiences, dont l'élection, si je réussis, signifiera tout ce que je voudrai, la dissolution de l'assemblée, le congé donné aux « classes dirigeantes, » l'affirmation de la république des « nouvelles couches sociales. »

Les radicaux ont voulu frapper un grand coup, ils l'ont frappé, et, comme il arrive toujours quand on se livre à ces politiques violentes et aveugles, ils ont couru la chance d'un succès meurtrier pour leur propre cause. Ils n'ont écouté que leurs passions, ils n'ont pas vu que, par ces manifestations outrées, ils compromettaient bien plus qu'ils ne servaient tout ce qu'ils prétendaient défendre, Paris, dont ils se sont fait un complice abusé, le suffrage universel, la république elle-même. C'est Paris d'abord qui peut être la première victime de cette élection à laquelle on l'a entraîné, de cette faute qu'on lui a fait commettre, et il est exposé à être doublement victime, dans sa bonne renommée et

dans sa fortune matérielle. Assurément, s'il y a une ville qu'une politique prévoyante doive traiter avec sollicitude, avec des ménagemens qui n'excluent pas une vigilante fermeté, c'est cette grande cité parisienne, qui a été depuis quelques années si cruellement éprouvée par des événemens, par des malheurs dont elle porte de toutes parts la marque douloureuse, dont elle n'est pas seule responsable. Dans quel piége la conduit-on aujourd'hui? On la pousse à un vote qui peut raviver toutes les défiances des provinces contre elle, qui l'atteint aux yeux du monde dans sa considération de ville de l'intelligence et des arts, qui est fait en même temps pour paralyser tous les intérêts. On le sait bien, on le voit bien, le premier effet de toutes les manifestations de ce genre est de ralentir le travail, de diminuer les commandes, de mettre l'hésitation dans les affaires, en un mot, de créer une de ces situations dont les ouvriers eux-mêmes souffrent aussi bien que les chefs d'industrie. L'esprit provincial, qui a ses organes à Versailles, a quelquefois imprudemment traité Paris en suspect, et le radicalisme en profite pour se ménager un succès de hasard dont Paris en définitive commence par payer les frais. Les radicaux ont voulu, disent-ils, défendre le suffrage universel contre les mutilations dont il serait menacé. Ils le défendent tout comme ils défendent Paris, en le compromettant. Ils ne voient pas qu'ils font au contraire plus que jamais une obligation non de préparer des mutilations dont on n'a pas la pensée, mais de se préoccuper de cet étrange état où le monde électoral n'est plus qu'une vaste confusion, une promiscuité, où l'on crée tout un système de candidats errans, M. Barodet à Paris, M. Lockroy à Marseille, M. Ranc à Lyon, où les manifestations du suffrage universel, au lieu d'être la représentation fidèle et régulière de l'esprit des diverses contrées de la France, deviennent des tourbillons, des explosions artificielles, où il n'est plus question ni de l'opinion vraie, ni de la raison, ni des intérêts du pays. Laisser le suffrage universel tel qu'il est, sans garantie, sans vérité, à l'état d'ouragan périodique, croit-on que ce soit le moyen de le faire vivre et de lui assurer l'avenir?

Les radicaux ont eu surtout la prétention de défendre la république, à ce qu'ils assurent, et certainement la république n'a pas reçu depuis deux années de coup plus dangereux que celui dont l'a frappée dimanche dernier la victoire du radicalisme. Si elle n'a pas été atteinte d'une façon irréparable, elle n'en est peut-être pas plus florissante de santé, et il faudra dans tous les cas du temps et bien des soins pour réparer le mal. Qu'a-t-on vu en effet ce jour-là? La bataille électorale du 27 avril n'a point été visiblement une lutte entre la monarchie ou même la réaction et la république; il n'y avait rien de semblable, la monarchie n'a eu dans l'élection qu'un rôle effacé, représenté par cette candidature du colonel Stoffel qui a réuni quelque 27,000 voix. Le vrai débat a été en-

gagé entre la république incohérente et révolutionnaire, représentée par M. Barodet, et la république régulière, légale, possible, que M. Thiers essaie de faire vivre depuis deux ans au milieu de toutes les difficultés, que M. le ministre des affaires étrangères acceptait de représenter dans la lutte électorale. La république n'était donc nullement mise en doute par la candidature de M. de Rémusat. Elle était si peu en question que M. le ministre des affaires étrangères s'est trouvé appuyé, non-seulement par les esprits libéraux et conservateurs accoutumés à voir dans son nom une garantie, mais par les plus vieux républicains, par M. Littré comme par M. Vacherot, par M. Carnot comme par M. Henri Martin, et même par l'impétueux colonel Langlois. M. Grévy témoignait les sympathies les plus décidées pour M. de Rémusat. Tout ce qui compte dans le parti républicain, sans parler de ce qui ne compte pas, s'est prononcé et a combattu pour cette candidature, qui avait le mérite de désintéresser les partis, de les rallier par ce qu'ils ont de commun en évitant ce qui aurait pu les diviser. Eh bien! non, ce n'était pas assez, les radicaux n'ont pas moins persisté à élever candidature contre candidature, à combattre M. de Rémusat avec M. Barodet. Il y a mieux, du haut de leur infaillibilité ils ont traité les vieux républicains en schismatiques, en excommuniés, appelant M. Langlois « vieille barbe, » malmenant fort M. Littré et M. Carnot, et les menaçant tous du jugement du suffrage universel au jour de la grande élection. Que fallait-il donc? M. de Rémusat était toujours l'équivoque à leurs yeux. Sans doute M. le ministre des affaires étrangères avait fait une profession de foi en faveur de la république, sans doute il s'était prononcé pour « l'intégrité du suffrage universel; » mais à ce programme ils avaient à opposer, eux, la « vraie république, » la « vraie et absolue intégrité » du suffrage universel. En d'autres termes, ils étaient seuls les purs et les orthodoxes, et de fait le scrutin a fini par leur donner le nombre à défaut de la raison.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, par un euphémisme qui ne peut tromper personne, les radicaux n'ont pas moins affecté et ils affectent encore de prétendre qu'ils n'ont pas eu la pensée de faire une manifestation contre le gouvernement, qu'ils ont voulu au contraire donner de la force à M. Thiers contre ses adversaires de la droite. Certes, on n'en peut pas douter, les radicaux sont les meilleurs amis de M. Thiers, ils lui viennent en aide tous les jours, ils le soutiennent en suscitant à son ministre des affaires étrangères un concurrent obscur, en combattant toutes ses idées sur la loi électorale, sur la nécessité d'une chambre haute, en traitant avec dédain ses procédés politiques, en lui créant des embarras dans son action extérieure. Ébranler le gouvernement, non, à coup sûr; ils n'ont pas eu cette pensée malhonnête, ils ont voulu lui donner tout au plus un avertissement fraternel, à la façon radicale. Que désirent-ils?

Après tout, si M. Thiers le voulait bien, s'il était homme à subir certaines obsessions ou à comprendre à demi-mot certaines choses, ils ne demanderaient pas mieux que de l'aider un peu contre l'assemblée, la grande ennemie! Or contre l'assemblée que peut-on faire? C'est toujours un coup d'état plus ou moins déguisé, plus ou moins révolutionnaire. Le parti radical n'est pas précisément embarrassé sur ce point, il serait prêt à tout pour faire justice de l'assemblée avec M. Thiers, sauf à faire justice après de M. Thiers lui-même, et à installer dans le vide la république radicale avec ses agitations, ses incohérences, ses menaces pour la sécurité comme pour la grandeur de la France; mais c'est là justement qu'éclate la vérité du mot de M. Thiers : « la république sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Le jour où il serait prouvé que la république n'est pas possible dans des conditions conservatrices, qu'elle doit tourner inévitablement au radicalisme, ce jour-là la question serait résolue d'abord dans l'esprit de tous les hommes sensés, bientôt dans l'esprit de la nation tout entière. Croit-on en effet qu'un pays qui a besoin de paix et de travail consentirait à vivre dans un état perpétuel d'incertitude et d'agitation? Non certes, ce pays, eût-il été un moment enlevé par surprise, répudierait bien vite un régime qui lui refuserait le repos et la sûreté dans une vie laborieuse. C'est ce qui fait que cette journée du 27 avril, qni a été une victoire pour le radicalisme, est en même temps le coup le plus sensible porté à la république, qui ne peut vivre qu'en se dégageant de plus en plus, en s'affranchissant de toutes les influences révolutionnaires.

Maintenant comment un tel résultat est-il devenu possible? Que peut-on faire pour en atténuer les conséquences, pour maintenir la France dans les conditions de politique libérale et conservatrice où elle doit rester? Ici c'est en vérité le conflit de toutes les impressions soudaines et de tous les jugemens précipités. Aux yeux des uns, ce n'est rien, ce n'est qu'un accident tout simple, tout naturel dans un pays démocratique et dont il n'y a ni à s'émouvoir, ni à se préoccuper, contre lequel on doit surtout s'abstenir de prendre des mesures ou de montrer une mauvaise humeur inutile; aux yeux des autres, tout est compromis, il faut agir au plus vite, s'armer contre ce péril de révolution. Pour ceux qui ne veulent être ni optimistes ni pessimistes, c'est assurément une situation grave, qu'il faut savoir regarder sans trouble et qu'on peut toujours redresser, raffermir, en évitant précisément tout ce qui a pu la préparer. Le scrutin parisien du 27 avril n'a mis qu'un député de plus dans l'assemblée, il contient en réalité des lumières pour tout le monde, pour le gouvernement et pour l'assemblée. Évidemment ces agitations parlementaires, ces tiraillemens stériles dont se compose notre malheureuse existence politique depuis quelque temps, ne sont point étrangers au résultat qui vient de se produire. Que veut-on que de-

vienne l'opinion devant ce spectacle? Elle se laisse gagner par l'indécision et l'inquiétude, elle est déconcertée par des incidens qu'elle ne comprend pas, elle ne se sent pas conduite, et un jour de vote elle jette dans une urne un bulletin qui n'est que le résumé de ses incertitudes et de ses impatiences.

Le gouvernement a sa part tout aussi bien que l'assemblée dans ces mécomptes, qui sont quelquefois l'ennui des pouvoirs politiques. Il peut se demander s'il n'y a pas contribué par ses fluctuations, par ses voyages à travers tous les partis, s'il a toujours mis un soin suffisant à rallier tous les élémens d'une majorité dans laquelle il devait trouver sa force. Sans doute, lorsque des accidens comme celui du 27 avril sont arrivés, il est assez commode pour un gouvernement de se dire qu'il n'y est pour rien, et d'écouter ceux qui lui répètent qu'il est complétement désintéressé dans la question, qu'on n'a pas voté contre lui. Ce serait cependant une étrange illusion de trop se laisser aller à ces flatteuses complaisances de langage, et ce serait une erreur plus singulière encore de ne voir dans la dernière élection qu'une raison de répondre par des concessions aux avances intéressées des vainqueurs d'un jour. M. le président de la république a l'esprit trop clairvoyant et trop sûr pour s'y laisser tromper. Qu'un gouvernement reste impartial entre les opinions, qu'il ne se laisse pas transformer en pouvoir de parti ou de combat, rien de mieux assurément; mais l'impartialité, c'est de la modération, et quand on est un gouvernement de modération, on doit nécessairement s'entendre avec les modérés, et avec ceux-là seulement, parce qu'avec eux seuls on peut diriger les affaires d'un pays. Le gouvernement le sait bien, il ne quittera pas un terrain où il est toujours sûr de retrouver tous les élémens conservateurs modérés, qui n'ont besoin que d'être ralliés et dirigés.

Quant au parti conservateur qui est dans l'assemblée et qui se compose de bien des fractions diverses, il n'a qu'à s'interroger, il peut faire son examen de conscience à la lumière du vote du 27 avril, il en viendra peut-être à s'avouer à lui-même qu'il y est pour quelque chose. A quoi passe-t-il son temps en effet depuis un an, surtout depuis quelques mois? Il vit au milieu de tous les fractionnemens, de toutes les divisions, il se consume dans sa mauvaise humeur et dans ses inquiétudes. Sous prétexte de poursuivre ce qu'il ne peut réaliser, il laisse de côté ce qui serait possible et efficace. Il s'épuise en brouilleries et en réconciliations avec le gouvernement. On se querelle, on s'aigrit de part et d'autre, et on ne fait rien. Le moment est venu d'en finir avec cette singulière politique, où toutes les forces se perdent, de se rapprocher sérieusement non pas pour se laisser entraîner à des réactions qui n'ont jamais servi à rien, mais pour combiner un système de conduite mieux coordonné, pour reprendre ensemble la direction du pays. Le terrain

est tout trouvé, il a été défini dans la commission des trente; les forces existent, elles sont dans toutes les portions modérées de l'assemblée. Le but est net et clair, il s'agit de donner à la France des garanties d'institutions qu'on n'a pas, de faire cette république avec des conservateurs dont parlait un jour M. Thiers. Qu'on se réunisse donc pour fortifier le régime sous lequel on vit, pour en faire une sauvegarde de tous les intérêts, et qu'on puisse arriver au moment où la France sera délivrée de l'étranger, avec tous les moyens d'affronter sans trop de péril une crise intérieure contre laquelle l'imprévoyance seule pourrait consentir à rester désarmée.

Que se passe-t-il donc en Allemagne? Est-ce que les apparences de prospérité et la gloire des armes ne serviraient qu'à recouvrir de profondes plaies intérieures, des germes de luttes sociales? Est-ce que tout ne serait pas pour le mieux dans le plus victorieux des empires? Il y a quelquefois d'étranges symptômes qui montrent que l'Allemagne n'est pas plus que d'autres à l'abri des agitations et des malaises, que tous les succès d'orgueil et tous les avantages matériels qu'on peut tirer de la guerre ne tournent pas nécessairement au profit de la condition économique des populations. Tandis que M. de Bismarck emploie une partie de l'indemnité française à créer des forteresses, ou poursuit obstinément l'application de ce programme de politique religieuse pour lequel il vient encore de prononcer un nouveau discours dans la chambre des seigneurs, les questions sociales ne laissent pas de prendre une importance croissante et se produisent de temps à autre sous des formes assez inquiétantes. Difficultés des logemens à Berlin même, grèves d'ouvriers, crises des salaires ou des subsistances, ce sont là des faits de tous les jours se renouvelant avec une persistance singulière. Ce n'est rien encore lorsque tout se passe comme à Leipzig, où une lutte était engagée depuis quelque temps entre l'association des ouvriers typographes allemands et l'union des maîtres imprimeurs; on a fini par s'accorder entre patrons et ouvriers pour choisir des délégués chargés de trancher des différends qui interrompent tout travail. Les choses ne se sont pas passées tout à fait ainsi à Francfort, où il y a eu tout récemment une véritable émeute, de vraies scènes de destruction, et cette échauffourée, œuvre de la multitude, est peut-être d'autant plus grave qu'on n'en peut saisir parfaitement ni l'origine immédiate ni la portée réelle. Le fait est qu'il y a peu de jours, à un moment donné, deux ou trois cents hommes réunis par bandes et portant un drapeau rouge se sont jetés sur un certain nombre de brasseries et ont tout brisé, tout saccagé, défonçant les tonneaux de bière, enlevant tout ce qu'ils ont pu trouver, essayant de mettre le feu sur quelques points. La force militaire a été obligée d'intervenir. Les émeutiers ont accablé les soldats de pavés et ont même tiré sur eux. La troupe s'est impatientée et a fait feu à son

tour. La mêlée, sans être bien longue, n'a pas laissé d'être meurtrière. Il y a eu un certain nombre de morts, — les uns disent une quinzaine, d'autres disent trente, — et un plus grand nombre de blessés. Alors l'émeute a cédé le terrain pour ne plus recommencer; elle n'aurait pas pu se renouveler en présence des renforts qu'on s'est hâté d'appeler de Hombourg, de Mayence, et de l'occupation militaire des principales positions de Francfort. Des scènes du même genre se sont produites depuis peu à Manheim et dans quelques autres villes, sans avoir toutefois autant de gravité.

Par un procédé de tactique ordinaire, les partis se renvoient la responsabilité de ces agitations. Les conservateurs accusent le gouvernement d'aider au développement des passions révolutionnaires par sa politique dans les affaires religieuses. Les partisans du gouvernement accusent les conservateurs, ultramontains, séparatistes, de n'être point étrangers à ces troubles, et en définitive la vraie cause est peut-être dans une situation économique qui devient de plus en plus pénible pour les classes ouvrières par le renchérissement de tous les objets nécessaires à la vie, dans des souffrances que les agitateurs révolutionnaires et socialistes peuvent exploiter. C'est ainsi que l'émeute de Francfort passe pour être l'œuvre des chefs de la secte *lassalienne,* qui auraient poussé au combat des masses exaspérées par l'élévation du prix du pain, de la bière. Le travail socialiste et révolutionnaire existe assurément en Allemagne, il est organisé, il se manifeste non-seulement par des grèves, mais encore par une presse spéciale qui prêche ouvertement la haine des classes, la destruction de la propriété, par toute sorte de publications où se déploie le radicalisme le plus violent. En réalité, cette propagande aurait sans doute bien moins d'action, si les souffrances n'étaient pas aussi grandes, s'il n'y avait pas ces conditions économiques qui ont produit depuis longtemps un phénomène caractéristique en Allemagne, cet immense mouvement d'émigration déterminé par le besoin d'échapper à la misère et aussi à la dureté des obligations militaires. La guerre et la conquête ont leurs charmes pour les gouvernemens ambitieux. Les populations allemandes n'en ressentent que les contre-coups douloureux, et elles font ce qu'elles peuvent pour s'y soustraire. Elles émigrent, elles fuient la misère et la vie du soldat. C'est un fait à constater et qu'un statisticien allemand remarquait il n'y a pas longtemps : le nombre des émigrans avait sensiblement diminué il y a une dizaine d'années; la guerre de 1866 le relevait aussitôt. En 1868, le chiffre des émigrans était de 118,000; après la guerre avec la France, en 1872, il a dépassé 180,000, et il semble devoir être plus considérable encore. Ce mouvement ne s'arrêtera pas sans doute devant des paroles comme celles qu'un général prussien aurait prononcées, assure-t-on, dans une commission chargée d'examiner une loi sur la création d'une caisse des

invalides de l'empire. « Avant que le dernier invalide de la uerre française soit enterré, aurait dit ce général, nous aurons eu d'autres guerres sanglantes qui auront fait de nouveaux invalides. » On ne dit pas que M. de Bismarck fût là pour encourager ces paroles, qui, dans tous les cas, ne sont pas faites pour ralentir le mouvement vers l'Amérique. Ainsi l'émigration d'une part, les propagandes socialistes d'un autre côté, c'est là ce qu'on pourrait appeler le revers de la médaille pour l'Allemagne, la contre-partie d'une gloire militaire qui ne suffit ni à retenir les Allemands dans leur patrie, ni à diminuer les souffrances de ceux qui restent, ni à supprimer le danger des agitations intérieures.

Veut-on voir ce que devient un pays livré aux passions des partis extrêmes, se débattant dans l'incohérence des révolutions sans issue? L'Espagne est là : elle ressemble à un navire désemparé qui ne peut plus se diriger, qui ne sait plus où trouver un port de refuge. L'Espagne n'a plus d'assemblée, ce qui en tenait lieu vient d'être supprimé tout simplement par la force, et la nouvelle assemblée constituante dont on a décrété la convocation, qui va être élue d'ici à quinze jours on ne sait trop comment, se réunira dans des conditions assurément bien difficiles, si tant est qu'elle puisse se réunir. Y a-t-il un gouvernement à Madrid? Il y a des ministres, une apparence de pouvoir, il n'y a point un gouvernement réel, puisque celui qui existe est réduit à sentir tout le premier son impuissance, à souffrir tous les désordres, toutes les violences qui s'accomplissent dans les provinces, et à vivre de l'appui de toute sorte de forces anarchiques qui le compromettent en le soutenant. Il n'y a plus d'armée, ce qui en restait s'en va tous les jours en morceaux; l'indiscipline a gagné tous les corps, sauf peut-être la garde civile qui représente la gendarmerie. Les soldats se mutinent à chaque instant, n'obéissent plus à leurs chefs, et si quelque général veut faire acte d'énergie, comme cela vient d'arriver en Catalogne, il n'est pas soutenu par le gouvernement de Madrid. L'organisation militaire est à peu près détruite; on a fait récemment quelques tentatives pour reconstituer l'artillerie, dont la dissolution a été le dernier acte du roi Amédée, et ces tentatives ont été abandonnées sur une sorte d'injonction venue des pouvoirs populaires de Barcelone. Partout règne et s'étend une confusion véritable sous l'apparence d'un fédéralisme qui n'est guère que le déguisement d'une décomposition croissante. En réalité, l'Espagne est partagée entre une sorte de démocratie fédéraliste qui s'impose au gouvernement lui-même, qui s'établit en maîtresse dans les grandes villes, et les carlistes, qui tiennent la campagne dans le nord.

Que devient cette insurrection carliste, qui reste un des premiers dangers de l'Espagne? Assurément, si elle avait représenté une idée politique à demi populaire au-delà des Pyrénées, elle aurait trouvé dans les circonstances actuelles tout ce qui pouvait le mieux la servir, elle

serait déjà peut-être à Madrid. Elle n'est pas même sur le chemin qui peut conduire à Madrid, et en définitive elle semble faire peu de progrès. Elle n'a pas réussi jusqu'à présent à prendre une ville de quelque importance, elle a récemment échoué dans ses tentatives sur des bourgs comme Oñate ou sur la petite ville de Puycerda, qui touche à la frontière française du côté de la Catalogne. Le fait est que l'insurrection carliste paraît peu en mesure de prendre une offensive sérieuse; mais si elle ne gagne pas de terrain ou si elle échoue devant les villes qu'elle essaie d'attaquer, elle tient la montagne, où il n'est pas facile d'aller la saisir, elle est toujours assez forte pour entretenir une guerre civile qui peut se prolonger, surtout avec le peu d'armée qu'on a pour une action sérieuse. Le général Nouvilas, qui commande pour le gouvernement dans le nord, en Navarre et dans les provinces basques, trace des plans de campagne, combine des colonnes, et au bout du compte il n'atteint guère les bandes carlistes. En Catalogne, un nouveau chef militaire, le général Velarde, est arrivé récemment avec les meilleures intentions d'en finir. Il s'est heurté d'abord contre l'indiscipline de ses troupes; il a commencé quelques opérations, et il n'est pas plus avancé que Nouvilas. Tous ces chefs carlistes, Saballs en Catalogne, Dorregaray, Lizarraga, le curé Santa-Cruz, dans les provinces basques, échappent à toutes les poursuites. Il en sera sans doute ainsi tant qu'il n'y aura pas une armée reconstituée; mais cette armée, elle ne peut se reconstituer que s'il y a un gouvernement à Madrid. Or à Madrid la situation se trouble et s'aggrave de jour en jour; elle vient de se compliquer d'un coup d'état assez mystérieux qui supprime la commission de permanence de l'assemblée sans donner à coup sûr beaucoup de force au gouvernement lui-même.

Le secret de ce nouvel imbroglio n'est pas facile à démêler à travers l'obscurité qui enveloppe depuis quelque temps les affaires de l'Espagne. Ce qui paraît assez vraisemblable, c'est que la commission de permanence s'est émue de la situation du pays, et, voyant le gouvernement faiblir devant tous les agitateurs, elle a senti le besoin de prendre des mesures. Elle s'entendait, dit-on, avec le général Serrano, et elle voulait proposer, elle a même proposé par le fait, la réunion à bref délai de l'assemblée, avec un ajournement des élections; de là un conflit avec le gouvernement. Avec ces délibérations a coïncidé, d'une façon qui n'était point sans doute fortuite, un rassemblement en armes des anciens bataillons de la garde nationale du temps de la monarchie. Ces bataillons se sont réunis à la place des Taureaux, prenant une attitude de guerre, se déclarant prêts à soutenir la commission parlementaire. Aussitôt l'agitation s'est répandue dans Madrid. Le gouvernement s'est mis en défense, il a fait appel au peu de troupes qu'il avait, à sa garde nationale à lui, aux volontaires de la république. Il a

fait cerner les anciens bataillons, qui se sont bientôt dispersés sans combat; mais alors toute cette démocratie armée de Madrid s'est tournée contre la commission de permanence, menaçant d'aller l'enlever par la force, et le gouvernement, docile exécuteur des volontés de la multitude, dans laquelle il cherchait son appui, a prononcé tout simplement par décret la dissolution de la commission de l'assemblée. C'était, disait-on, le seul moyen d'éviter un conflit, et on n'a pas manqué de motiver le coup d'état par cette considération, invariable en pareille occasion, que la commission était « une cause de désordre. » Voilà donc la dernière apparence de légalité disparue au-delà des Pyrénées. C'est la dictature combinée avec la révolution. C'est une aggravation de la crise universelle où se débat l'Espagne, et à laquelle le pays sentira un jour ou l'autre le besoin de s'arracher pour se replacer sous un gouvernement de modération, éclairé du moins cette fois par une amère expérience, par toutes les fautes du passé. CH. DE MAZADE.

LA FRESQUE DE LA *MAGLIANA*.

Pendant ces derniers jours de fièvre électorale, presqu'à la veille du dénoûment et au plus fort de la mêlée, les amis de l'art ont eu du moins cette consolation qu'un merveilleux chef-d'œuvre, une introuvable fresque (fresque de Raphaël incontestable, incontestée), la seule dont aujourd'hui on puisse, hors d'Italie, constater l'existence, la fresque de la Magliana, digne émule de ses plus nobles sœurs du Vatican, est devenue la propriété de notre musée du Louvre. On la vendait aux enchères, et selon toute probabilité c'était par les musées de Londres ou de Saint-Pétersbourg qu'elle allait être acquise. On doutait même que la France tentât de la leur disputer, puisque notre crédit budgétaire pour acquisition d'objets d'art ne laissait disponible au présent exercice qu'une cinquantaine de mille francs tout au plus et que l'achat de cette fresque par adjudication publique devait atteindre à coup sûr un prix beaucoup plus élevé.

Heureusement les vendeurs ont consenti à laisser le musée du Louvre enchérir conditionnellement, et l'adjudication, faite au prix de 206,500 fr., est devenue définitive à leur égard, tandis qu'elle n'oblige l'administration que si l'assemblée nationale l'adopte et la ratifie. Il faut donc un vote, une sanction avant d'entrer complétement en jouissance, mais douter de ce vote, de cette sanction, ce serait méconnaître ce qu'il y a dans notre assemblée de lumières, de patriotisme et de juste orgueil national; ce serait oublier les preuves qu'elle en a données en mainte occasion, notamment en votant le crédit de 200,000 francs demandé pour acquérir les médailles gauloises de M. de Saulcy. L'assemblée, nous en sommes certain, ratifiera avec bonheur un achat que tous nos artistes

demandaient à grands cris, que la jeunesse de nos écoles applaudit ardemment, et que les organes de la publicité, sans distinction d'opinions ni de partis, approuvent tous d'une commune voix.

Nous verrons donc sous les voûtes du Louvre, dans quelque emplacement disposé tout exprès, nous l'espérons, comme pour la Vénus de Milo, cette noble peinture, grande pensée mystique si largement, si franchement rendue, scène immense dans un cadre restreint dont Léon X avait chargé son maître favori de décorer la voûte semi-circulaire surmontant le fond de sa chapelle dans sa villa, hors la porte *Portese,* sa villa dite la *Magliana.* Comment cette merveille a-t-elle échappé aux causes de destruction qui depuis trois cent soixante ans n'ont presque pas cessé de la menacer un seul jour? Comment, malgré des traces trop nombreuses de mutilation et de restauration, conserve-t-elle encore dans quelques-unes de ses parties sa beauté virginale, notamment dans la figure vraiment céleste d'un des deux anges qui semblent ouvrir le ciel et dérouler les nues, pour laisser apparaître au milieu d'une auréole de chérubins Dieu le père bénissant le monde? Par quel travail, quel procédé, au prix de quels efforts, a-t-elle été non pas détachée de la muraille à laquelle elle était adhérente, mais enlevée avec une portion, une tranche de cette muraille elle-même? Comment enfin, et à travers quelles difficultés de douane et de transport, est-elle parvenue en France en 1869, portée au quai de Billy où les obus pendant le siége faillirent l'anéantir, puis établie récemment à Auteuil où elle vient d'être vendue? C'est là toute une histoire pleine d'intérêt et de péripéties qu'on ne pourrait aborder ici sans dépasser de beaucoup les limites de cette simple note. Nous ne voulons que signaler une heureuse nouvelle à ceux qui, même aujourd'hui, dans les angoisses où nous sommes, sous le brouillard épais où l'avenir se cache à nous, en face d'un menaçant retour de barbarie et de ténèbres, conservent encore au fond du cœur le culte ardent du beau. Nous les convions à se réjouir et à féliciter l'intelligente initiative à laquelle nous allons devoir un des plus rares et des plus vrais joyaux de nos admirables collections. L. VITET.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *L'ACROBATE,*

PAR M. OCTAVE FEUILLET.

Le titre de l'acte, trop court au gré des admirateurs de son talent si fin et si délicat, que M. Octave Feuillet vient de donner au Théâtre-Français, ce titre renferme par allusion la morale de la pièce. Qu'est-ce donc que cet acrobate qui ne figure point parmi les personnages de ce drame intime, qui se tient à l'écart comme s'il était déplacé dans ce milieu subtil, mais dont on discute la récente aventure? L'acrobate,

c'est l'âme encore neuve qui agit d'inspiration, qui obéit au premier mouvement, qui ne compte pas avec les devoirs du cœur. Il ne figure, hélas! que dans une sorte d'avis charitable que M. de Solis donne à sa jeune femme au début de l'action. Il l'a surprise allumant les bougies de deux candélabres placés devant une glace sans tain qui permet de les voir du dehors. Elle a voulu les éteindre aussitôt; le comte, un peu surpris, a rallumé le fanal sans rien dire. La conversation roule ensuite sur cet enlèvement de lady Forster, qui est partie avec un acrobate sans rien emporter. — C'est admirable! dit Mme de Solis. — Moi, j'admire le saltimbanque, lui répond son mari; il n'a point hésité, il n'a pas eu peur des regrets et des embarras du lendemain; il est vrai que c'est son métier de ne douter de rien.

En quittant sa femme, M. de Solis la prie de l'excuser auprès de son cousin. « Je suis en retard avec lui d'une visite. » — Il la laisse dans une grande perplexité, car sous ses phrases banales elle a cru saisir une secrète intention. La soupçonnerait-il? C'est qu'elle attend ce cousin, qu'elle devait un jour épouser et dont on l'a séparée parce qu'il était sans fortune. M. de Neville alors est parti pour se créer une position qui lui permît d'aspirer à la main de Jeanne; il revient, et il trouve sa cousine mariée au comte de Solis, ancien officier, un peu raide de tournure et de principes, et qui n'a guère su changer en réalité les rêves de bonheur de sa romanesque petite femme. Jeanne a donné rendez-vous à son cousin pour s'expliquer avec lui entre quatre yeux; les feux des candélabres étaient le signal qu'il attendait pour accourir. Il arrive en effet, M. de Solis à peine parti. Il arrive le cœur encore tout plein du souvenir de son premier amour, et son cœur déborde; Jeanne le rappelle au sentiment de leur situation, lui défend de voir en elle autre chose qu'une amie. Le compromis est accepté, le pacte signé, et, rassurée par ces vaines précautions, Jeanne se trouve bientôt dans les bras de son cousin, qui, à genoux, la supplie de fuir avec lui.

A ce moment, la porte s'ouvre, et M. de Solis paraît. Il se domine pourtant, tourne sur ses talons, s'élance dans son appartement. Les deux amoureux restent interdits, décontenancés devant cette porte qui s'est fermée sur leur juge. Le temps s'écoule, M. de Solis ne revient pas; que va-t-il se passer? A la fin, cela tourne au comique; l'amant lui-même s'impatiente : « Que diable! on ne laisse pas un honnête homme dans une situation pareille! » Cette scène, très originale et d'un grand effet, a peut-être le tort de promettre plus qu'elle ne peut tenir. Le comte reparaît enfin. Il a retrouvé tout son sang-froid, et il prie M. de Neville de le laisser un moment seul avec sa femme : elle n'a rien à craindre! Alors il annonce à Jeanne qu'il entend lui rendre sa liberté. Elle a vu dans le mariage autre chose que ces devoirs qui font que l'épouse est mieux qu'une maîtresse; elle n'aime pas son mari, qu'elle parte avec son amant! M. de Solis est prêt à lui remettre sa fortune personnelle; il

la prie d'informer M. de Neville de sa décision. Le comte sort, Jeanne rappelle son amant. A peine celui-ci a-t-il entrevu la perspective qui s'ouvre devant lui qu'il est dégrisé. Perdre sa carrière et se charger d'une femme mariée! Il conseille à sa cousine de se retirer chez « son excellente mère ; » il ébauche des excuses, et finit par s'esquiver.

La pauvre femme, mortellement humiliée, voit revenir son mari avec terreur. Elle entend avec une résignation profonde le sermon qu'il lui fait. « Vous ne m'avez pas aimée! » est tout ce qu'elle trouve à lui répondre. Il plaide encore sa cause, gagnée d'avance. « Rien n'est donc possible? » demande-t-elle timidement lorsque le comte lui dit adieu. — « Le pardon dépend de moi, répond M. de Solis; quant à l'oubli, c'est l'affaire du temps! » — C'est sur cette vague promesse de retour que tombe le rideau, et l'on sent que la leçon profitera à la pauvre désabusée, qui sait désormais quel fonds il convient de faire sur les sermens d'un amoureux de salon. — M. Octave Feuillet a réussi à enfermer dans le cadre gracieux d'un proverbe tout un drame domestique, et la moralité de la pièce, ainsi dégagée de toute péripétie accessoire, n'en est que plus frappante et plus persuasive. Dire que le dialogue fin et animé, l'intrigue aisément nouée et rapidement menée, tiennent le spectateur sous le charme jusqu'au bout, ce n'est rien apprendre de nouveau à ceux qui connaissent ce talent si sûr de lui-même; mais n'est-il point permis de regretter que M. Octave Feuillet nous mesure ses largesses avec tant de parcimonie?

M. Bressant s'est tiré du rôle de M. de Solis avec un tact parfait, il a su donner un grand air à ce mari morose et guindé. M. Febvre a joué avec finesse le lovelace insolvable, et Mlle Croisette s'est acquittée sans trop de désavantage du sympathique rôle de la comtesse. R. R.

ESSAIS ET NOTICES.

Traité de climatologie générale du globe, études médicales sur tous les climats, par M. le Dr Armand, Paris 1873; Masson.

Les rapports mystérieux qui existent entre les maladies endémiques et les conditions du sol et de l'atmosphère n'ont pas encore été étudiés avec le soin méthodique que réclament l'importance du sujet et les habitudes de la science moderne. Les matériaux d'observation font défaut ou bien sont épars et incohérens; les données statistiques qu'on possède n'ont pas encore été discutées et mises en lumière comme elles le mériteraient. On ne saurait donc trop encourager des tentatives comme celles de la ville de Paris, qui publie depuis huit ans un *Bulletin de statistique municipale*, comprenant les observations météorologiques de

plusieurs stations, des données numériques sur l'état de la Seine et sur les eaux distribuées à Paris, enfin la statistique complète des naissances, des mariages, des décès, pour chaque mois de l'année. Ce bulletin mensuel a pris pour modèle une publication hebdomadaire analogue de la ville de Londres; il constitue aujourd'hui une mine féconde de matériaux qu'il serait temps de coordonner et de soumettre à une discussion approfondie. En effet, les documens relatifs au mouvement de la population n'ont toute leur valeur que lorsqu'ils sont rapprochés des circonstances climatériques et météorologiques au milieu desquelles se sont produits les faits qu'ils constatent, et c'est là ce que ne paraissent pas avoir encore suffisamment compris les écrivains qui se sont occupés de cette matière. En veut-on un exemple? Dans un volume de 888 pages que vient de publier M. le docteur Armand, sous ce titre ambitieux : *Traité de climatologie générale du globe,* on trouve bien reproduit un travail de M. Ély sur la statistique médicale de Paris, de 1865 à 1869, d'après le *Bulletin municipal;* mais on y chercherait en vain un seul chiffre précis relatif aux conditions météorologiques de Paris! En revanche, on y trouvera des renseignemens sur la chasse au requin, sur les familles de langues, sur les tombeaux égyptiens et sur l'homme fossile. L'ouvrage de M. Armand n'est donc pas encore, quoi qu'en dise le titre, ce résumé complet et méthodique des notions de climatologie fondées sur l'observation que les hygiénistes appellent de leurs vœux; ce ne sont encore là que des matériaux plus ou moins précieux, qui seront utilisés à leur place dans un traité qui reste à écrire.

Il est vrai que, parmi les documens que reproduit M. Armand, il y en a de très curieux qu'il a recueillis dans le cours de ses longues pérégrinations à la suite des armées, en Afrique, en Orient, à travers les océans, dans la Malaisie et dans l'Indo-Chine. Médecin en chef de l'hôpital militaire de Saïgon lors de l'expédition de 1861, il a pu par exemple fournir des tableaux nosologiques d'une grande valeur pour l'appréciation du climat de la Cochinchine, et les observations personnelles qu'il a faites en Algérie n'offrent pas moins d'intérêt; toutefois le chapitre relatif à l'étiologie des maladies climatériques et notamment des fièvres s'appuie sur des données incomplètes; M. Armand déclare le procès instruit avant d'avoir entendu tous les témoins. Il nie absolument la théorie des miasmes : c'est son droit; mais il va trop loin lorsqu'il dit qu'aucune des nombreuses expériences entreprises en vue de prouver l'intoxication paludéenne n'a donné de résultat positif. Il fallait au moins citer les expérimentateurs qui prétendent au contraire avoir gagné la fièvre en étudiant la fructification des algues, et ceux qui affirment que l'air des marais est chargé de spores dont le microscope révèle la présence. M. Balestra, pour ne citer qu'un de ces témoins à charge, a trouvé en 1870 l'eau des Marais-Pontins remplie de micro-

phytes parmi lesquels le plus remarquable était une petite algue d'un aspect particulier dont les spores se rencontrent en même temps disséminées dans l'air de cette région éminemment insalubre; la rosée qui se déposait sur un verre froid en contenait toujours un grand nombre. Ces spores abondaient vers la fin du mois d'août; or il suffisait de verser dans l'eau chargée de cette végétation quelques gouttes d'une solution de sulfate de quinine pour voir sous le microscope les algues et les spores s'étioler et s'affaisser. En présence des faits de cette nature, dont les exemples tendent à se multiplier depuis un certain nombre d'années, il n'est guère permis de condamner sans appel l'opinion de ceux qui voient dans les miasmes quelque chose de matériel, de tangible, voire de vivant.

On ne peut nier, d'un autre côté, que les faits que M. Armand oppose à l'hypothèse de l'intoxication miasmatique ne soient d'un certain poids. A cet égard, il faut d'abord citer le résultat d'une expérience qu'il a tentée un jour en Algérie pour s'assurer si le sang d'un fébricitant, inoculé à un homme sain, communique à celui-ci la fièvre intermittente. Convalescent de fièvre et exposé à des récidives, il ne devait pas songer à faire l'expérience sur lui-même : elle n'eût pas été probante. C'est alors que le porteur du sac d'ambulance qui accompagnait M. Armand dans ses visites, le soldat Pierre Lafond, s'offrit spontanément et sans hésitation aucune comme sujet d'expérience. Sa proposition fut acceptée; avec la pointe d'une lancette imprégnée du sang d'un fiévreux, on lui fit trois piqûres à chaque bras, comme pour une vaccination. Cette inoculation ne fut suivie d'aucun accident; après plus d'un an, l'état général du soldat était toujours excellent. Il ne semble donc pas qu'on puisse chercher la cause de la fièvre intermittente dans un empoisonnement miasmatique du sang. M. Armand ne veut même pas y voir une influence paludéenne. Selon lui, deux faits généraux dominent le mode d'apparition des fièvres en Algérie : elles vont en augmentant avec les chaleurs, et elles règnent aussi bien dans les portions du territoire réputées les plus saines, c'est-à-dire dans les massifs montagneux, que dans la région des plaines et des marais; il s'ensuivrait, toujours selon M. Armand, que les conditions météorologiques sont pour l'étiologie des fièvres intermittentes d'une importance capitale, tandis que les circonstances locales n'ont qu'une influence secondaire.

Ce qui dispose surtout aux fièvres, ce sont les alternatives trop brusques des fortes chaleurs du jour et des froids nocturnes, accompagnés de serein. Dans la zone montagneuse, à Médéah, Sétif, Constantine, le thermomètre descend parfois au-dessous de zéro pendant la nuit, tandis que la chaleur du jour est intolérable. Des températures de 40 degrés à l'ombre ne sont pas rares; mais c'est surtout par les jours de sirocco qu'on voit le mercure du thermomètre atteindre cette région de l'échelle où il se maintient dans les étuves des manufactures de coton.

Voici quelques chiffres notés par M. Armand le 20 juillet 1847, au camp de l'Oued-Merdja, dans les gorges de la Chiffa (petit Atlas), par un sirocco d'une violence inaccoutumée. A trois heures, dans l'intérieur d'un gourbi en branchages impénétrables aux rayons du soleil, le thermomètre marquait 48 degrés. Un thermomètre suspendu à hauteur d'homme, sur le plan incliné formé par la paroi extérieure d'une tente à 16 hommes et sous les rayons directs du soleil, marquait à deux heures 66 degrés, à trois heures et demie 72 degrés; en même temps, la température de la tente était de 63 degrés. Une carte géographique collée sur toile, qui était restée étalée, se fronça comme un parchemin crispé au feu, un morceau de cire d'Espagne se ramollit au point qu'il filait lorsqu'on le soulevait. Blottis sous leurs gourbis, les soldats attendirent la fin du sirocco dans un indicible malaise. On comprend que des températures pareilles ne laissent pas de produire dans l'organisme les perturbations les plus nuisibles, surtout lorsqu'on s'expose ensuite à un refroidissement subit. M. Armand en a fait l'expérience sur lui-même. Au printemps de 1846, il se trouvait avec un bataillon du 36e de ligne au camp de l'Oued-Ruina, dans la vallée du Chélif. Il avait eu déjà un certain nombre de fiévreux, bien qu'il n'y eût aucun marais dans le voisinage, et presque toujours les accès étaient survenus après un bain froid. Le 26 mai, accablé par le sirocco (le thermomètre marquait 46 degrés sous le gourbi et 50 degrés sous la tente), M. Armand prit à son tour le parti de se plonger dans la rivière. Tout d'abord il éprouva une sensation de bien-être infini; se laissant caresser par le courant, il ne sortit de l'eau que lorsque des frissons l'avertirent qu'il se refroidissait. A peine sorti et habillé, M. Armand fut pris d'un malaise général; le soleil ne put le réchauffer, la réaction ne se fit pas; au repas du soir, il ne put manger, et un violent mal de tête l'empêcha de dormir. Cet état de malaise se prolongea pendant cinq jours; le 1er juin, le camp fut levé, et pendant la marche au soleil M. Armand éprouva les premiers accès d'une fièvre rémittente qui ne céda qu'au bout de quinze jours au sulfate de quinine pris à haute dose. Il ne fut même entièrement rétabli qu'à la fin de juin, grâce à un changement d'air. Cette observation lui parut décisive pour la doctrine du chaud-et-froid contre l'hypothèse des miasmes, et il faut avouer que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la température et l'humidité semblent jouer un rôle prépondérant, sinon exclusif. D'un autre côté, les fièvres augmentent en Algérie d'une manière très sensible pendant la saison chaude; de 1840 à 1844, le nombre moyen des entrées aux hôpitaux militaires était au printemps de 4,000 par mois, de 12,000 au mois d'août, de 11,000 en septembre, de 10,000 en octobre, et la présence ou l'absence des marais paraît avoir peu d'influence sur le chiffre des malades. Néanmoins la question est loin d'être tranchée, elle semble au contraire se com-

pliquer davantage à mesure que les observations authentiques, les faits précis et bien constatés se multiplient.

Cette question et tant d'autres qui sont du ressort de la climatologie s'éclaireraient peut-être d'un jour nouveau par une discussion sérieuse des documens de statistique médicale épars dans une foule de publications, et qu'il faudrait rapprocher des données fournies par la météorologie, qui depuis près d'un siècle entasse des montagnes de chiffres dont on songe à peine à tirer parti. Pour que les chiffres parlent, il faut les grouper. Les tableaux ou les courbes qui résument la fréquence des diverses maladies devront être comparés aux données numériques que l'on pourra se procurer sur les oscillations de la température et du degré hygrométrique de l'air, sur la quantité de pluie tombée, sur les eaux souterraines, sur les variations de l'ozone et de l'électricité atmosphérique, sur les vents dominans, en un mot sur tous les phénomènes physiques qui affectent nos organes d'une manière sensible. Tant que ces rapprochemens ne seront pas faits sur une grande échelle, on risquera toujours de prendre des coïncidences fortuites pour des rapports de cause à effet, et les opinions les plus contraires trouveront de quoi s'étayer dans des résultats isolés et par suite incomplets. On est toujours porté à s'exagérer la force probante de ce qu'on appelle des faits; l'expérience vous amène à en rabattre. Un fait a toujours deux faces; nous ne voyons d'ordinaire que celle qui est tournée du côté de nos doctrines et éclairée par nos idées préconçues. Toutes les fausses théories qui encombrent la science reposent sur l'abus des faits, et on ne peut s'en garer qu'en multipliant le nombre des observations, en faisant manœuvrer les chiffres pour ainsi dire par masses compactes. Dans les séries d'observations prolongées et instituées dans des conditions multiples, les exceptions et les irrégularités sont noyées, les grandes lignes des lois physiques se dégagent, et les rapports de cause à effet apparaissent souvent avec une netteté qui emporte la conviction.

LES FUMEURS ET LES MANGEURS D'OPIUM EN CHINE.

Rien de plus connu que le fait même de la consommation de l'opium en Chine, rien de moins connu que le mode de cette consommation. M. le docteur Armand, dans son *Traité de climatologie* récemment publié, affirme qu'on a exagéré les effets pernicieux de l'extrait de pavot. C'est aussi l'opinion de beaucoup d'hommes d'état et de diplomates anglais, mais de pareils témoignages sont suspects; celui de M. Armand au contraire paraît tout à fait désintéressé et doit être pris en considération. Ce médecin soutient que l'opium ne fait guère plus de mal aux Chinois que le tabac n'en fait aux Européens. L'impor-

tation de l'opium en Chine s'élève aujourd'hui à 75,000 caisses, soit 4 millions de kilogrammes, et cette quantité est consommée par 4 millions de fumeurs, ce qui fait une consommation annuelle moyenne de 1 kilogramme par fumeur. La proportion n'est pas énorme. Il est vrai qu'un certain nombre de fumeurs insatiables passent presque toute la journée à fumer et consomment jusqu'à 6 grammes d'opium par jour, ce qui, d'après les évaluations de M. Armand, représente soixante pipes à peu près (c'est-à-dire 1 décigramme par pipe), mais la grande majorité de ceux qui fument l'opium se contentent de quelques pipes par désœuvrement dans l'intervalle de leurs occupations. Les mandarins, les lettrés fument aussi cinq ou six pipes par jour, ce qui les occupe à peu près une heure, la durée de chaque pipe étant de dix minutes. Bref, il y a environ 4 millions de fumeurs consommant en moyenne 4 millions de kilogrammes d'opium, et cela sur une population de plus de 500 millions d'habitans. En vérité, ce fléau est bénin.

Comment fume-t-on l'opium? Le tuyau d'une pipe à opium est large de 40 à 50 centimètres et fermé par un bout près duquel est percé latéralement un trou destiné à recevoir le fourneau de la pipe. Celui-ci est une sorte de pomme d'arrosoir en terre peinte ou en métal, au milieu de laquelle est disposé un orifice en infundibulum et très étroit. Pour charger la pipe, on garnit les bords de cet orifice avec l'extrait d'opium de façon à former une espèce de bourrelet. Pour la fumer, on approche la pipe ainsi garnie de la flamme d'une petite lampe, et on aspire la flamme de manière à la diriger sur l'opium qui brûle en bouillonnant et en remplissant de fumée l'intérieur de la pipe. L'opium se boursoufle alors et obstrue l'orifice. Les fumeurs remédient à cet inconvénient en passant, après chaque aspiration, une aiguille au milieu de la masse boursouflée, et rétablissent ainsi la communication de l'air avec l'intérieur de la pipe. Le fumeur doit donc avoir une flamme en permanence à côté de lui. Pour celui qui ne veut fumer que quelques pipes, la flamme d'une bougie suffit, mais celui qui veut fumer plusieurs heures, accoudé ou couché sur le côté, a besoin d'une flamme très basse et qui dure longtemps. A Singapour, les lampes de fumeurs sont alimentées d'huile de coco qui donne peu de fumée; une lampe à esprit-de-vin brûlerait trop vite. — Pourquoi le trou central dont on enduit les bords avec l'opium est-il si étroit? C'est pour que l'inspiration soit plus prolongée et aussi pour éteindre au passage la flamme employée à brûler l'extrait narcotique.

La quantité d'opium qu'on prend habituellement pour préparer une pipe est de 5 centigrammes à 1 décigramme. Pour puiser l'extrait dans le petit récipient qui le contient, le charger et l'enrouler sur la cuiller construite tout exprès, l'appliquer au pourtour de l'orifice central de la pipe, et disposer la lampe à la flamme de laquelle on doit le consumer, un fumeur exercé, mais qui goûte le charme de tous ces mouvemens

préliminaires, emploie au moins cinq minutes. Il lui faut un temps à peu près égal pour fumer la pipe. A chaque aspiration, le fumeur fait un temps d'arrêt, il hume, savoure la fumée et la rend lentement, par le nez ou par la bouche. Entre ce premier temps et un deuxième, le fumeur méthodique s'arrête de nouveau et respire de l'air ordinaire. La pipe se refroidit, car l'opium ne brûle qu'au contact soutenu d'un jet de flamme et à l'aide d'une forte aspiration. On peut de la sorte mettre autant d'intervalle qu'on veut entre chaque aspiration. En tout cas, le temps nécessaire pour accomplir les douze ou quinze aspirations qu'exige la combustion de 1 décigramme d'opium est aussi au moins de cinq minutes, ce qui porte à dix minutes la durée de l'opération entière.

M. Armand compare la fumée de l'opium à celle du tabac, et la comparaison est tout au bénéfice de la première. La fumée d'opium est d'une saveur douce, qui n'affecte pas la gorge comme les vapeurs chargées de nicotine; elle a aussi une odeur plus agréable. Elle n'empâte point la bouche, enfin elle n'incommode pas toujours les personnes qui en ressentent pour la première fois les effets. On peut donc dire que l'opium se présente avec des dehors plus avenans et d'une façon plus insidieuse que le tabac.

Les *opiophages* ou mangeurs d'opium sont moins nombreux que les fumeurs d'opium. Généralement on commence par être fumeur, et c'est à la longue que survient le goût plus dépravé et plus funeste d'une véritable alimentation opiacée. Certains individus, en Europe aussi bien qu'en Chine, prennent périodiquement d'assez fortes doses d'opium, soit par suite d'une véritable manie, soit pour calmer les douleurs que leur font éprouver certaines maladies, des névralgies par exemple. On ne sait à laquelle de ces deux causes attribuer les exemples fréquens qu'on trouve en Chine et en Indo-Chine, de gens mâchant et avalant de l'opium. Toujours est-il que la mort est souvent dans ces pays la suite de l'absorption de trop fortes quantités d'extrait narcotique.

L'étude attentive de la constitution médicale des pays où l'on fume l'opium et des effets physiologiques de cette drogue a conduit M. Armand à préconiser l'usage thérapeutique de la fumée d'opium. Ce médecin pense qu'en fumant de 1 à 10 grains d'opium dans les vingt-quatre heures, les malades atteints de bronchites ou de laryngites chroniques, et de certaines névralgies faciales, doivent éprouver les plus heureux effets de l'action sédative et calmante des principes opiacés. C'est une idée ingénieuse qui mérite d'être soumise à l'épreuve des expériences cliniques.

FERNAND PAPILLON.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

V.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871*, par le major de Sarrepont, 1 vol. in-8°. — II. *Journal du siége de Paris*, par M. George d'Heylli, 3 vol. in-8°. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine*, par M. le général Trochu, 1 vol. in-8°. — IV. *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre, 2 vol. in-8°. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée*, par M. le général Vinoy, 1 vol. in-8°. — VI. *La Marine au siége de Paris*, par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury, 1 vol. in-8°. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles*, 2 vol. in-8°. — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda, etc.

I.

L'INVESTISSEMENT.

Tandis que la France, foulée par l'invasion jusqu'à la Loire, se redresse dans une convulsion suprême pour soutenir avec des forces improvisées une lutte désormais inégale, Paris, retranché tout à coup du monde, livré à lui-même, Paris reste, à partir de la mi-septembre 1870, le théâtre du plus dramatique et je peux dire du plus mémorable épisode de cette funeste guerre. Là, pendant cinq mois, est le point central de la défense, le nœud de toutes ces opérations poursuivies ou tentées au sud et au nord, à l'ouest comme à

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, et du 1er mars 1873.

l'est. Pour l'ennemi, c'est le gage de la victoire définitive à saisir sur les remparts de la cité souveraine. Pour les armées levées à la hâte en province, c'est la grande ville, tête et cœur de la France, à délivrer. Pour tous, pour l'Europe elle-même, spectatrice étonnée et troublée de ce puissant conflit, c'est un événement unique par la durée et le caractère de la lutte, par la nouveauté de ce spectacle d'une population de 2 millions d'âmes réduite à vivre en armes au milieu de ses monumens, de ses musées et de ses bibliothèques, à se disputer aux passions qui l'agitent, aux souffrances qui l'éprouvent, à l'ennemi qui la presse, qui commence par l'affamer pour finir par la bombarder.

Que Paris pût être appelé à jouer un rôle décisif dans une guerre avec l'Allemagne, ce n'était point assurément un fait nouveau ni imprévu. Ce rôle est en quelque sorte le résultat nécessaire de l'histoire, de la situation stratégique de la grande ville placée au confluent des vallées par où se sont précipitées toutes les invasions, de ces traditions politiques de centralisation qui, en mettant le sort de la France entre les mains du maître de la capitale, ont fait de Paris l'éternelle tentation d'un ennemi victorieux. C'est là pour ainsi dire la première et invariable préoccupation de tous ceux qui ont songé à organiser la défense française. Vauban déjà de son temps rêvait de fortifier Paris, d'en faire le réduit de la vaste et multiple citadelle qu'il élevait aux frontières. Napoléon, refoulé et débordé de toutes parts en 1814, en était à regretter amèrement les quelques jours de répit que Paris, mieux fortifié, aurait pu lui donner et qu'il ne lui donnait pas, faute de moyens suffisans de résistance. Ce qui avait été le rêve de Vauban, le regret de Napoléon, le gouvernement de 1830 en faisait une réalité en élevant ces fortifications qui semblaient changer toutes les conditions d'une guerre d'invasion. Désormais on se croyait garanti, et assurément on était au moins à l'abri d'une surprise. Avec ses bastions et ses forts, avec un armement proportionné à l'extension et à la puissance d'une place de guerre ainsi faite, avec des approvisionnemens tels qu'on pouvait les avoir, avec des forces de secours étendant et complétant la défense, Paris était en état de défier toute insulte; il pouvait tenir au moins deux mois, on n'allait guère au-delà, et laisser à la France le temps de se reconnaître. Il restait dans tous les cas l'inexpugnable base d'opérations, le refuge assuré de nos armées, qui, même éprouvées par le malheur, pouvaient se replier sous ses murs pour se reconstituer et reprendre la campagne en maintenant les communications avec la France.

C'était là le rôle militaire réservé à Paris dans la pensée de ceux qui le cuirassaient de bastions et qui en définitive ne voyaient eux-

mêmes dans cette force de résistance constituée au cœur du pays qu'un obstacle momentanément opposé à une invasion trop entreprenante, un point d'appui pour des armées bientôt ramenées au combat, pour une réorganisation de la défense nationale. Ce que ni Vauban, ni Napoléon, ni les auteurs des fortifications n'avaient prévu, c'est qu'un jour viendrait où tout ce qu'il y avait de forces régulières aurait disparu dans un gouffre, où Paris resterait seul bloqué comme une bicoque des Vosges, coupé de la France, réduit à tout tirer de son propre sein, à improviser même un gouvernement, et où malgré tout Paris tiendrait encore près de cinq mois; c'est là cependant ce qui est arrivé! En quelques semaines, l'armée française disparaît, désorganisée, détruite, enlevée ou cernée. L'invasion, n'ayant plus rien devant elle, peut s'avancer tranquillement, venir allumer les feux de ses bivouacs sur les coteaux de Meudon et de Saint-Cloud. Les événemens se précipitent en désordre, et presque avant qu'on ait pu avoir le temps d'y songer, ce drame prodigieux, émouvant, héroïque, du siége de Paris se noue en quelque sorte dans les désastres militaires les plus imprévus et dans une révolution politique.

I.

Comment cette situation s'est-elle produite? C'est l'histoire de ce cruel mois d'août 1870 pendant lequel s'accumulent les déceptions et les catastrophes, qui ressemble à un prologue douloureux et agité d'événemens plus douloureux encore. A partir du 7 août, à dater de ce jour où éclate brusquement sur Paris le double coup de foudre de Wœrth et de Forbach, il est clair que, si tout n'est point déjà perdu, toutes les extrémités deviennent possibles. Dès ce moment, la guerre a changé de caractère, la défense n'est plus seulement aux frontières, elle est partout, elle peut être d'un instant à l'autre à Paris. La veille encore, on en était aux illusions les plus folles, aux marches sur Berlin, aux victoires étourdissantes enlevant vingt-cinq mille prisonniers et un prince de Prusse; le lendemain, on se réveille en face de ces premiers revers qui montrent tout à coup notre intégrité nationale entamée et un empire s'affaissant sous le poids de ses fautes. La crise militaire et politique s'ouvre brusquement dans toute son intensité, dans une sorte de trouble mêlé de stupeur où la France cherche à tâtons une direction, une autorité qu'elle ne trouve nulle part, où Paris ému, défiant, irrité, reste livré au péril de toutes les excitations soudaines.

C'était assurément une situation terrible, qui contenait déjà tout ce qui allait arriver, Sedan et le 4 septembre. Aurait-on pu conju-

rer cette fatalité? Dans tous les cas, on ne le pouvait qu'en retrouvant la netteté de coup d'œil et de résolution qu'on n'avait pas eue jusque-là, en se ramassant pour ainsi dire sur soi-même dans un énergique effort de concentration, en ayant le courage de rompre avec toutes les illusions, de ramener sans perdre un instant les forces de la France sur des lignes encore intactes. Malheureusement ce qui eût été nécessaire était à peu près impossible avec un gouvernement qui fléchissait sous les défaites préparées par son imprévoyance, et qui ne savait qu'ajouter aux alarmes publiques par l'expression effarée de son propre abattement. Le désordre et la confusion étaient partout, — à Metz, où se traînait un empereur discrédité, presque découronné, — aux Tuileries, où s'agitait une régence impuissante, — dans le corps législatif lui-même, qu'on réunissait à la hâte et dont les délibérations fiévreuses ne faisaient que refléter les émotions nationales. Ce qu'il y avait encore de pouvoir était ou paraissait être entre les mains d'un ministère nouveau, presque improvisé, montant sur la brèche le 9 août à la place du frivole cabinet qui avait allumé la guerre et qui disparaissait dans la bourrasque des premiers désastres; mais ce ministère nouveau, auquel le général de Palikao donnait son nom de soldat, qu'on soutenait par patriotisme comme un pouvoir de défense nationale, — le mot était déjà prononcé, — ce ministère se trouvait lui-même dans la condition la plus fausse. Il avait à se débrouiller au milieu de toutes les incohérences; il passait sa vie, — une vie de vingt-quatre jours, — à pallier les tergiversations du quartier-général de Metz ou de Châlons, à couvrir une régence représentée par une femme qui avait la séduction du courage et du malheur sans le prestige d'une autorité sérieuse, à faire patienter le corps législatif et l'opinion sans dire toujours la vérité, — et, il faut aussi lui rendre cette justice, ce qui lui restait de temps, il le passait à l'action, à la préparation de nouveaux moyens de guerre. La question militaire était tout en effet pour le moment, et cette question, elle se résumait dans ce qui allait se passer entre Metz et Châlons, dans ce qui allait arriver aussi à Paris, déjà menacé par l'armée du prince royal de Prusse, qui commençait à montrer ses têtes de colonne en Champagne.

La défense de Paris prenait nécessairement désormais le premier rang dans les préoccupations militaires; elle naissait invinciblement des circonstances, et, chose étrange, par une imprévoyance de plus, on y avait à peine pensé jusque-là. On s'était borné par une sorte de précaution à rappeler de la réserve au mois de juillet, et à replacer à la tête du service des fortifications un des plus éminens officiers du génie, le général de Chabaud-Latour,

sans lui donner d'ailleurs les moyens d'agir d'une manière sérieuse. Au 9 août, c'est un des ministres du temps, M. Jérôme David, qui l'assure dans l'enquête sur le 4 septembre, rien n'avait été préparé. Aucune disposition d'armement n'avait été prise dans les forts. Les ouvrages complémentaires de défense n'étaient point ébauchés. On comptait si naïvement sur le succès qu'on n'avait pas même songé à se prémunir contre les premiers dangers d'une invasion, à mettre en sûreté cette ville de plaisirs qui, avant six semaines, allait être réduite à la dure condition de la ville de guerre la plus menacée.

Former un comité de défense où entraient successivement des officiers éprouvés, puis des membres du corps législatif et M. Thiers lui-même, hâter l'armement de l'enceinte et des forts, élever au plus vite des redoutes nouvelles sur les points extérieurs les plus vulnérables du périmètre de la place, appeler des ports la puissante artillerie de la marine avec un personnel militaire des plus solides, accumuler dans Paris des approvisionnemens de toute sorte pour quarante-cinq jours d'abord, c'étaient là les premiers soins du ministère du 9 août. Cette préparation intérieure d'un siége devenu possible n'était cependant encore qu'une partie de la défense, qui elle-même se liait à la marche et aux opérations de la guerre. Paris armé, cuirassé, approvisionné, ne pouvait arrêter l'ennemi d'une façon efficace qu'avec le concours d'une force active suffisante. Cette force, où la trouver? Elle était peut-être déjà vers le 18 août à Châlons, où le maréchal Bazaine, retenu sous Metz, n'avait pu arriver, mais où se réunissaient les débris du corps de Mac-Mahon, si cruellement éprouvé à Wœrth, le 5e corps du général de Failly, qui, sans avoir combattu, n'était pas le moins démoralisé, le 7e corps du général Félix Douay, appelé de Belfort, le 12e corps, qu'on expédiait de Paris et dont le noyau le plus vigoureux était une division d'infanterie de marine. Avec un 13e corps organisé sous le général Vinoy et dont on allait pouvoir disposer d'une heure à l'autre, puis enfin avec un 14e corps en formation sous le général Renault, c'était une force qui pouvait s'élever rapidement à près de 150,000 hommes, qui était pour l'instant de plus de 100,000 hommes, et qui, sagement conduite, énergiquement raffermie sous un chef tel que le maréchal de Mac-Mahon, pouvait peut-être encore changer la fortune de la guerre.

Le nœud de la situation militaire à ce moment était dans la destination de l'armée de Châlons, placée entre la frontière et Paris. Je n'ai point à suivre ici dans ses détails la réalisation de l'idée stratégique du général de Palikao décidant tout à coup, comme ministre de la guerre, l'envoi de cette armée sur la Meuse et sur la Moselle

au secours du maréchal Bazaine, définitivement enfermé à Metz après les sanglantes batailles du 14, du 16 et du 18 août. Au point de vue de la défense parisienne, un fait est de toute évidence : si à l'heure décisive Paris avait eu cette armée sous ses murs ou dans un rayon assez rapproché, il aurait pu certainement organiser une résistance d'une tout autre nature, échapper à un investissement, rester en communication avec la France, et par cela même les conditions de la guerre se trouvaient singulièrement modifiées. Le comité de défense ne s'y était pas mépris; depuis le premier instant, il avait senti la nécessité d'une force de secours, et il avait fixé le chiffre de 120,000 hommes. Aussi insistait-il successivement d'abord pour qu'on rappelât l'armée de Châlons sous Paris, puis pour qu'on retînt le 13e corps, bientôt envoyé à Mézières, enfin pour qu'on gardât tout au moins le 14e corps, à peine formé. Un des membres du comité de défense, le général de Chabaud-Latour, l'a dit depuis d'un accent dramatique et émouvant : « ... Ce fut notre suprême demande, demande faite les larmes aux yeux et le cœur gonflé; nous avons fait les instances les plus vives pour que l'armée du maréchal Mac-Mahon fût ramenée sous Paris... Nous avons cru alors, et je le crois encore aujourd'hui, — deux ans après, — que, si l'armée du maréchal était venue sous Paris, avec des vivres pour un an et une armée de secours comme celle-là, la résistance eût pu être indéfinie... » M. Thiers lui-même, dès son entrée au comité, fortifiait cette opinion de toute la vivacité pressante de son patriotisme alarmé.

Situation redoutable, pleine de contradictions mortelles! Le comité de défense répétait sans cesse et sous toutes les formes qu'il fallait une armée de secours, que la résistance de Paris était à ce prix, que sans cela « le siége serait une affreuse famine destinée à finir par une reddition à merci et miséricorde. » Le ministre de la guerre de son côté, tout entier à son projet, brûlant d'aller chercher sur la Meuse le dénoûment de toutes ces affreuses perplexités, le général de Palikao écoutait peu ce qu'on disait au comité de défense, s'impatientait de retrouver les mêmes idées au quartier-général de Châlons, et harcelait le maréchal de Mac-Mahon en lui écrivant : « Si vous abandonnez Bazaine, *la révolution est dans Paris*... Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine... » La révolution dans Paris, si on n'allait pas au secours de Bazaine, une révolution bien plus assurée encore et de plus la France et Paris absolument découverts devant l'ennemi, si, au lieu de réussir à dégager l'armée de Bazaine, on allait exposer la dernière armée qu'on avait à quelque catastrophe nouvelle, une attente fiévreuse de toutes parts au

milieu d'une désorganisation croissante, — on en était là même avant le 18 août, et surtout après le 18 août!

Il y avait à ce moment un homme dont le rôle semblait grandir d'heure en heure, à qui se rattachait l'opinion, mobile et désespérée, dans cette crise confuse, c'était le général Trochu. Physionomie originale, un peu compliquée de soldat courageux et instruit, brillant d'imagination, séduisant de parole, mieux fait pour la critique et le raisonnement que pour l'initiative, scrupuleux de conscience et naïvement imbu de lui-même, soigneux de son attitude jusque dans le dévoûment patriotique! Les circonstances, une réputation d'indépendance et d'esprit, un livre d'une sérieuse et clairvoyante sincérité sur *l'Armée française en 1867*, une apparence de disgrâce imméritée dans les dernières années de l'empire, tout s'était réuni pour faire au général Trochu une sorte de popularité en lui créant une de ces situations où un chef militaire peut être l'arbitre et la victime des événemens. Oublié ou négligé au début de la guerre, appelé d'abord à un commandement presque dérisoire sur les Pyrénées, puis à la direction supérieure et tout aussi fictive d'une expédition dans la Baltique qui n'était même pas préparée, puis enfin au commandement du 12e corps envoyé à l'armée active, il s'était rendu à Châlons pour en revenir aussitôt, dans la nuit du 17 au 18 août, avec un décret de l'empereur qui l'élevait au poste de gouverneur de Paris chargé de la défense de la capitale. C'était un vrai coup de théâtre improvisé à Châlons sous la pression des circonstances, dans une pensée politique autant que militaire. Aux yeux de ceux qui avaient conseillé la mesure, le nouveau gouverneur était destiné à couvrir l'empereur et l'empire de sa popularité. Cette nomination soudaine, imprévue, était assurément le signe le plus sensible de la marche des choses.

Qu'est-ce qu'était le général Trochu à Paris dans ces conditions? C'était un homme qui avait la cruelle fortune de devoir un poste exceptionnel à des désastres qu'il avait eu le mérite et le malheur de prévoir, dont il avait essayé de tempérer les premiers effets par des conseils peu écoutés. Au mois de juillet, avant qu'un coup de fusil eût été tiré, il avait déposé ses impressions et ses craintes dans un acte tout intime, dans ce testament tant raillé depuis, où il disait : « Ce qui remplit mon âme de douloureux pressentimens, c'est que l'armée n'est pas aussi prête qu'on le dit à courir les hasards d'une telle entreprise... Je termine en demandant à Dieu d'écarter de mon pays les épreuves qui semblent le menacer. Elles différeront peu quant à leur origine de celles qui accablèrent le premier empire, et dans les deux cas la France et plus encore son gouvernement les auront méritées... » Dès le 10 août, au lende-

main même de Wœrth et de Forbach, sans avoir été consulté et sans se laisser décourager, il avait écrit au général Waubert de Genlis, aide-de-camp de l'empereur à Metz, une lettre où il résumait la situation militaire en traits saisissans de précision et de clarté. Dans sa pensée, puisqu'on avait été rompu entre Metz et Nancy, il n'y avait plus une minute à perdre : il fallait se replier en combattant, venir chercher un appui à Paris, où l'on serait en mesure de se rallier, de s'organiser, de faire repentir l'ennemi engagé trop avant dans le cœur du pays. C'était justement l'idée qu'il avait maintenant à réaliser pour sa part dans des conditions bien aggravées en peu de jours, et il ne pouvait réaliser cette idée que si on lui donnait cette armée de secours dont il croyait avoir décidé le rappel dans son court passage à Châlons, qu'il réclamait plus que jamais après son retour avec M. Thiers, avec le général Chabaud-Latour, — si on lui assurait les moyens de défendre une place de guerre qui ne cessait point d'être en même temps une grande capitale, le siége du gouvernement, le foyer central de toutes les émotions patriotiques depuis quelques semaines. Comme chef militaire, il avait fait de cette défense de Paris son rôle, son devoir personnel dans le devoir national.

Politiquement la position du général Trochu était des plus délicates au milieu de ces désolantes complications. C'est un fait indubitable que cette autorité nouvelle d'un gouverneur choisi pour sa popularité avait à lutter dès le premier instant contre des préventions à peine déguisées, contre toutes les impossibilités ou les difficultés qu'on lui créait. Le général Trochu, en rentrant à Paris, croyait précéder seulement de quelques heures l'empereur, puis le maréchal de Mac-Mahon, et la première nouvelle qu'il eut à son arrivée était qu'il ne serait suivi ni de l'empereur ni de l'armée du maréchal. Il venait de recevoir la plus grave mission du souverain lui-même, et à peine débarqué il rencontrait une méfiance évidente aux Tuileries ou parmi les ministres, surpris d'avoir sur les bras un gouverneur de Paris qu'ils n'avaient pas demandé. L'impératrice le recevait en lui disant : « Général, si nous rappelions les princes d'Orléans? » Au conseil, où il paraissait quelquefois, il se voyait assailli de questions injurieuses. On lui demandait ce qu'il ferait s'il y avait des désordres dans la rue, si l'émeute menaçait les Tuileries ou le corps législatif. Dans sa sphère de gouverneur, il restait à peu près isolé, presque sans rapport avec le ministère de la guerre, sans communications de confiance avec le gouvernement; en un mot, le général Trochu était considéré comme un ennemi introduit subrepticement dans la place avec une popularité suspecte et des desseins énigmatiques.

On se trompait, le général Trochu ne songeait nullement à trahir l'empire ; il était trop préoccupé pour lui-même d'échapper au renom douloureux d'un Marmont. Il jugeait seulement les choses sans illusion, et après avoir prévu à la veille de la guerre des malheurs que personne ne croyait possibles, il comprenait maintenant que l'empire était absolument à la merci d'un nouveau revers militaire. Il pensait que ce n'était plus le moment d'employer la force matérielle contre les émotions et les explosions de la rue, qu'on ne pouvait agir désormais que par ce qu'il appelait la « force morale, » en cherchant à « entraîner l'esprit public dans le sens du patriotisme. » Il se flattait d'être cette force morale, et il le disait avec une expansion un peu naïve qui, en ajoutant à sa popularité, en gagnant l'opinion, redoublait les défiances du gouvernement. Voilà la vérité vraie. On voyait avec ombrage l'ascendant du général Trochu, qui à son tour se trouvait dans cette position assez bizarre d'un chef militaire employé ou subi par un gouvernement et ménagé, caressé par tout ce qui était opposition. Au fond, dans cette situation évidemment fausse pour tout le monde, il y avait une fatalité qui emportait hommes et choses : fatalité pour le gouvernement, livré aux chances d'un inconnu redoutable qui pouvait éclater d'une heure à l'autre, fatalité pour le général Trochu lui-même, exposé à devenir sans le vouloir, par nécessité, le premier dans une révolution après avoir été, un instant auparavant, gouverneur de Paris au nom de l'empire, fatalité enfin pour l'opposition menacée d'être jetée au pouvoir par une commotion intérieure devant la défaite et l'invasion. Le résumé de toutes ces fatalités, c'est le 4 septembre, contre-coup irrésistible du désastre de Sedan.

Journée singulière, révolution sans combat, effondrement soudain d'un régime politique sous le poids d'une catastrophe inouie ! Le soir du 3 septembre, la nouvelle se répand et devient aussitôt le signal de la crise définitive. Dans la nuit, le corps législatif se rassemble sans prendre aucun parti. Le lendemain, toute une population est debout, frémissante, irritée, inquiète, dominée surtout par le sentiment de l'humiliation patriotique et du péril, excitée aussi par les agitateurs prêts à saisir l'occasion, — et on va vers les Tuileries, vers le Palais-Bourbon, où se décidera la question. Avec l'empereur prisonnier, l'empire a évidemment disparu, on le sent; le ministère lui-même efface son nom dans la proposition qu'il prépare pour suppléer à la vacance du pouvoir, le corps législatif hésite entre la combinaison ministérielle et une simple proposition de déchéance. On a perdu déjà une nuit, on perd encore quelques heures du jour. Pendant ce temps, la foule s'amasse, s'agite autour du Palais-Bourbon. Chose facile à prévoir, la défense, une dé-

fense faiblement organisée, faiblement commandée, plie sous la multitude. Le corps législatif est aussitôt envahi; au même instant, l'impératrice quitte les Tuileries sous la sauvegarde du prince de Metternich, de M. Nigra, qui la mettent dans une voiture de place aux abords du Louvre, et avant quatre heures du soir tout est accompli sans une apparence de collision, sans qu'un coup de feu soit tiré, sans qu'il y ait une résistance des derniers défenseurs de l'empire. Un immense vide s'est fait tout à coup, et dans ce vide surgit un gouvernement nouveau qu'on appellera la république ou le gouvernement de la défense nationale, dont la première pensée est d'aller chercher le général Trochu, dernière autorité militaire demeurée intacte dans sa popularité, au milieu de la débâcle du régime impérial.

Qui pouvait empêcher le 4 septembre? Ce n'est point le dénoûment d'un conflit meurtrier entre un gouvernement et une insurrection de parti; ce n'est point le dernier mot d'un complot dont tout le succès serait dû à l'inaction ou à la prétendue complicité d'un général appelé à en recueillir le bénéfice assurément peu enviable. C'est le fatal et cruel résultat de Sedan, d'une irrésistible émotion publique et de la confusion, du déclin des pouvoirs depuis cinq semaines. Que le général Trochu se fût trouvé de sa personne aux Tuileries ou au corps législatif au lieu d'être au Louvre ou de chevaucher sur les quais à travers la foule, rien n'eût été sensiblement changé. Sans doute il eût mieux valu s'en tenir à cette sorte de révolution légale que proposait M. Thiers en conseillant, comme il l'a dit dans l'enquête sur le 4 septembre, de se servir du corps législatif pour déclarer le trône vacant, nommer une commission de gouvernement et préparer la convocation d'une assemblée nationale. Les événemens marchaient plus vite que toutes les réflexions et toutes les délibérations. La révolution était faite avant qu'on eût pris des mesures pour l'arrêter ou la régulariser. C'était inévitable, et ce n'était pas moins un nouveau péril au milieu de tant de malheurs.

Ce soir-là, qui ne s'en souvient? Paris offrait un spectacle étrange, le spectacle d'une population répandue de toutes parts, promenant la frivolité de ses impressions, oubliant ou paraissant oublier la défaite, parce qu'elle venait d'assister par un beau soleil d'automne à la fin d'un empire. Si « Paris ne fut jamais plus joyeux, » selon le mot de M. Jules Favre, cette joie insouciante et légère gardait je ne sais quoi de poignant, car derrière l'empire disparu il y avait l'invasion s'avançant à grands pas au cœur de la France; derrière cette révolution si facilement victorieuse, il y avait une guerre plus terrible que jamais, un siége désormais imminent, et, pour

faire face à tant de complications à la fois, on avait un gouvernement sorti d'une explosion populaire, à peine reconnu, assurément peu préparé à une si rude tâche, déjà menacé enfin par des passions et des fanatismes qui, en croyant l'avoir fait, prétendaient le dominer ou le renverser.

II.

La révolution du 4 septembre, tout en étant une inévitable fatalité, ne simplifiait donc nullement le problème. Elle compliquait étrangement au contraire cette crise nationale où un gouvernement improvisé par un coup d'état de l'impatience, de l'exaspération publique, se trouvait avoir tout à faire, la France à rallier dans le péril, Paris à maintenir et à conduire dans les épreuves qui l'attendaient, l'ennemi à combattre, l'Europe à rassurer. Les difficultés étaient en effet immenses, de toute nature; elles naissaient de la situation, de la désorganisation universelle, de l'origine, de la composition même de ce gouvernement nouveau qui restait la dernière ombre de pouvoir. Elles se pressaient de toutes parts, et en définitive elles tournaient invinciblement autour de ce fait aussi redoutable que simple : Paris, à son réveil le 5 septembre, n'avait plus que treize jours de liberté avant un investissement auquel on n'avait pas cru jusque-là. Au moment où la révolution s'accomplissait ici, l'armée allemande, victorieuse à Sedan, sûre d'avoir désormais les routes libres devant elle, avait déjà commencé son mouvement sur Paris. On pouvait compter les marches de l'ennemi sans pouvoir s'y opposer.

Le problème était là tout entier. Qu'allait-on faire pour essayer de le résoudre? Comment allait-on aborder la formidable épreuve? Tout pouvait dépendre jusqu'à un certain point non d'une surexcitation tumultueuse de patriotisme et d'une infatuation révolutionnaire succédant à l'infatuation impériale, mais de la netteté des desseins et de l'action, de l'esprit de suite, de la prévoyance, de la méthodique énergie qu'on saurait déployer soit pour réorganiser les forces du pays, soit pour combiner et diriger cette défense devant laquelle on ne pouvait reculer. C'était surtout l'œuvre de ce gouvernement nouveau qui venait d'entrer à l'Hôtel de Ville, où M. Jules Favre, M. Ernest Picard, M. Gambetta, M. Jules Simon et quelques autres représentaient la victoire d'une révolution, où le général Trochu, accepté, appelé aussitôt comme président, portait l'autorité de son nom et son prestige de chef militaire (1).

(1) Le gouvernement de la défense nationale, je me borne à le rappeler, se composait des députés de Paris et de ceux qui étaient considérés comme tels quoique ayant

Tel qu'il apparaissait, ce gouvernement, si maltraité depuis, si peu contesté à sa naissance même par ceux qu'il remplaçait, ce gouvernement avait certes raison de dire dans sa première proclamation qu'il était « non au pouvoir, mais au péril. » Lorsqu'il disait qu'il voulait être « non le gouvernement d'un parti, mais le gouvernement de la défense nationale, » il pensait ce qu'il disait, et il aurait dû s'en tenir invariablement à cette inspiration supérieure faite pour rallier toutes les volontés. Malheureusement il subissait ce que j'appellerai une fatalité d'origine et de tendances. Il était ce que pouvait être un gouvernement où se mêlaient et se neutralisaient tous ces hommes, — M. Picard montrant dès le premier jour une prudence avisée, s'efforçant de contenir le mouvement, — M. Jules Favre, plus sensible au côté moral des événemens qu'aux nécessités pratiques des choses, représentant la diplomatie de l'émotion patriotique, — le général Trochu, homme d'instinct conservateur et de règle, Breton de caractère, catholique de foi, — M. Gambetta, préoccupé de mettre partout le sceau de la république, nommant des maires et des préfets de parti, croyant aux forces irrégulières, aux moyens révolutionnaires. Uni par le patriotisme, divisé par la politique, ce conseil de l'Hôtel de Ville se trouvait dans la condition d'un pouvoir novice, incohérent, placé en face de l'inconnu, et à chaque instant obligé de payer, par des fautes qu'il ne pouvait pas toujours éviter, la rançon de ses propres faiblesses, bien souvent aussi la rançon d'une situation violente dont il avait hérité.

Je vais droit aux deux ou trois questions essentielles, caractéristiques, sur lesquelles on avait à prendre un parti sans plus attendre. Pourquoi le gouvernement restait-il à Paris? Assurément c'était une faute grave de s'enfermer dans une place de guerre à l'approche de l'ennemi, à la veille d'un blocus dont on ne pouvait pré-

opté pour la province après une double élection à Paris et dans les départemens. Ils étaient au nombre de onze, MM. Jules Favre, Gambetta, Jules Simon, Ernest Picard, Jules Ferry, Emmanuel Arago, Eugène Pelletan, Garnier-Pagès, Crémieux, Glais-Bizoin et Rochefort. Le général Trochu était nommé président du gouvernement, il l'avait du reste exigé, avec de pleins pouvoirs militaires. Le ministère se composait ainsi : M. Jules Favre aux affaires étrangères, M. Gambetta à l'intérieur, M. Picard aux finances, M. Crémieux à la justice, M. Jules Simon à l'instruction publique, le général Le Flò à la guerre, M. Dorian aux travaux publics, M. Magnin au commerce. La question ministérielle ne fut pas décidée sans un vif débat. M. Ernest Picard soutenait qu'on devait être avant tout un gouvernement de défense nationale, sans exclusion, sans esprit de parti, et il disputait le ministère de l'intérieur à M. Gambetta, qu'il ne pouvait considérer comme représentant cette politique. Il demanda qu'on votât par bulletin. M. Gambetta eut *une* voix de majorité. Vaincu, M. Picard semblait vouloir se retirer. On insista pour le retenir en l'envoyant aux finances. Il répondit : « Si c'est une consigne, et si vous me considérez comme un soldat que vous envoyez à un poste, j'obéirai. »

voir ni la durée, ni le caractère, ni le dénoûment. On s'exposait ainsi à être au premier jour des prisonniers, détenteurs inutiles d'une autorité sans communication avec la France, à laisser le pays tout entier sans direction, désorganisé, à la merci des agitations et des paniques. Sans doute, rien ne semble plus clair; mais, d'un autre côté, on était un gouvernement improvisé par Paris et pour Paris. On disait dans des proclamations, et on le croyait, que la lutte allait se concentrer à Paris, que là où étaient le combat et le danger, là devait être le pouvoir. On voulait partager la fortune de cette ville qu'on représentait, qui semblait être en ce moment le dernier refuge de la résistance nationale, où le départ du gouvernement serait considéré comme une désertion décourageante. Notez qu'il y avait du vrai, que, si en restant à Paris on compromettait l'intérêt de la province, en partant, en abandonnant Paris à lui-même, sous un simple gouverneur militaire, on rendait peut-être impossible ou du moins on abrégeait d'avance un siége qui était pourtant encore le suprême espoir. On le sentait, et alors pour tout concilier, en restant à Paris, on envoyait en province deux médiocres vieillards sans prestige, sauf à expédier bientôt, pour compléter le triumvirat, un jeune agitateur sans expérience et sans prévoyance.

Autre question, la convocation d'une assemblée. C'était évidemment la plus pressante nécessité d'appeler le pays à prendre la direction de ses destinées dans une si tragique aventure. On le devait pour rentrer dans le droit, par un sentiment d'honneur et de prévoyance, et de plus il y avait un intérêt diplomatique, national, de premier ordre. D'un instant à l'autre, on pouvait avoir des démarches à tenter auprès de l'Europe, peut-être des négociations à ouvrir : quel moyen avait-on d'engager une action diplomatique à demi sérieuse? On n'était qu'un pouvoir dénué de toute sanction légale, plénipotentiaire sans titre reconnu, que les cabinets étrangers pouvaient écouter avec les sympathies dues aux malheurs de la France, et dont ils pouvaient aussi décliner les ouvertures, éluder les propositions. Lord Granville le disait peu après à M. Thiers : « Rien encore n'a donné au gouvernement établi à Paris le 4 septembre un caractère régulier... Pourquoi tant différer les élections prochaines? » On n'avait pas encore atteint le 15 septembre. — D'un autre côté cependant ne pouvait-on pas avoir quelques doutes sur la possibilité, sur l'opportunité de ces élections nécessairement faites au milieu d'une certaine confusion, dans un pays où l'invasion s'étendait de jour en jour? Ces agitations, qui allaient se donner rendez-vous autour du scrutin, ne risquaient-elles pas de paralyser la résistance, de devenir une diversion favorable à l'ennemi,

désastreuse pour la nation (1)? On se trouvait ainsi entre deux dangers. L'hésitation n'avait rien d'étonnant. Les avis étaient très partagés dans le gouvernement lui-même. C'est M. Ernest Picard qui le dit : « Je professais la théorie qu'il nous fallait réunir une assemblée le plus tôt possible... Je l'avais demandé le 5 septembre, je le demandai le 6, puis le 7, enfin le 8, je l'obtins... » Seulement ici, comme en tout, on avait l'air de faire plus qu'on ne faisait. On décrétait les élections en principe, et on les ajournait au 16 octobre, à une date où elles pouvaient être plus difficiles, sinon impossibles. On éludait, on réservait l'imprévu. Comme politique, ce n'était pas brillant, quoique ce fût presque inévitable; mais on était à un moment où tout se perdait désormais dans le bruit des armes, où tout s'effaçait devant l'intérêt dominant, unique, de la défense militaire, de ce choc terrible que toute une ville attendait à l'abri de ses murs, avec un mélange d'anxiété et de courageuse confiance, peut-être encore avec d'inépuisables illusions survivant à tous les désastres.

Où en était définitivement cette défense au mois de septembre 1870? Sans soupçonner entièrement la gravité de l'épreuve qui le menaçait, Paris se préparait à son rôle de camp retranché de la France. Il avait tout d'abord pour le défendre cette ceinture de fortifications élevées il y a trente ans et qui se composent d'une enceinte bastionnée, protégée elle-même à l'extérieur par des forts avancés gardant le pourtour de la place. Au nord, entre la Seine du côté de Saint-Denis et les hauteurs de Romainville, les forts de La Briche, de la Double-Couronne, de l'Est, d'Aubervilliers, — à l'est, les forts de Romainville, de Noisy, de Rosny, de Nogent, de Charenton, avec une série d'ouvrages complémentaires depuis la redoute de La Boissière jusqu'aux redoutes de la Fai-

(1) On invoquait d'autres raisons, il faut l'avouer, et les meilleures n'étaient peut-être pas celles qui avaient le plus de puissance. Les procès-verbaux des délibérations du gouvernement de la défense contiennent ceci à la date du 8 septembre : « M. Garnier-Pagès fait observer que la question pour ses collègues est de savoir si les élections seront républicaines. *Si on en était sûr, on n'hésiterait plus.* Or sa conviction est que les élections seront d'autant plus républicaines qu'elles seront faites plus vite. Elles le seront bien moins, si on en vient là après une capitulation. Il résume son opinion : « les élections, *la levée en masse et une revue générale.* » Ainsi voilà des hommes, placés en face de l'invasion et d'une armée ennemie formidablement organisée, qui en sont à discuter pour savoir si les élections seront plus ou moins républicaines, et à découvrir ces merveilleux spécifiques : la levée en masse et une revue générale! — Autre opinion : « Si l'ennemi n'était pas là, M. Simon serait d'avis de convoquer une assemblée; mais aujourd'hui elle affaiblirait le gouvernement, traiterait avec l'ennemi pendant que l'on combattrait à Paris, et ne profiterait qu'à l'orléanisme... » *Rapport* de M. Chaper, au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale.

sanderie, de Gravelle, qui ferment la presqu'île de Saint-Maur, et en arrière le réduit de Vincennes, — à l'ouest, le Mont-Valérien, puissant et solide, unique gardien de cette partie extérieure de la place, — au sud enfin, les forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy. Malheureusement ces fortifications, œuvre savante des plus habiles ingénieurs militaires, ont été faites dans les conditions d'un temps où l'artillerie de siége portait à 1,600 mètres, l'artillerie de campagne à 800 mètres, la mousqueterie à 300 ou 400 mètres. Aujourd'hui la révolution de l'artillerie a tout changé en donnant au canon une portée de 8,000 mètres, et Paris, même avec ses forts, peut se voir menacé par une série de hauteurs qui l'environnent, Ormesson, la butte Pinson au nord, Montretout à l'ouest, Avron à l'est, Châtillon au midi, surtout ce coteau de Châtillon, du haut duquel on dirait qu'il n'y a qu'à jeter de la main les obus dans la ville. De plus, les fortifications de Paris ont toujours offert des lacunes, des points vulnérables bien connus des ingénieurs, si connus qu'ils étaient indiqués dans les cours de nos écoles militaires. Entre le Mont-Valérien et Saint-Denis, il y a une trouée de 12 kilomètres, couverte il est vrai par les replis de la Seine, de même que l'est, à l'extrémité opposée, se trouve gardé par les sinuosités de la Marne. Entre le Mont-Valérien et Issy, il y a un autre espace de près de 8 kilomètres, où se trouvent sans défense la percée de Sèvres, les hauteurs de Meudon. Malgré tout, Paris était certainement en mesure de faire face à l'orage, pourvu qu'on réparât le temps perdu au début de la guerre, à la condition qu'on se hâtât d'armer les forts et l'enceinte, d'approvisionner la ville, de fortifier les points faibles de la défense extérieure par des ouvrages complémentaires d'une nécessité démontrée.

C'était là une des premières préoccupations du ministère Palikao à son arrivée au pouvoir. En réalité, avant la fin d'août les plus sérieux efforts avaient été faits pour l'armement des forts et de l'enceinte. Le général de Chabaud-Latour, plus libre désormais, avait pu mettre la main à l'œuvre, poussant autant que possible les travaux dans la presqu'île de Gennevilliers, sur les hauteurs de Montretout, à Meudon, à Châtillon, aux Hautes-Bruyères, sur le plateau de Villejuif. Il était arrivé, non sans de grands efforts, à réunir plus de 12,000 ouvriers, employés à construire les nouvelles redoutes. Le gouvernement avait surtout fait deux choses des plus utiles. Il avait d'abord largement préparé, et on peut même dire assuré l'approvisionnement de Paris pour soixante jours par l'action directe de l'état, sans compter les réserves de la boulangerie, les approvisionnemens du commerce et des particuliers. Le parc de bestiaux qui a suffi si longtemps aux besoins du siége était déjà

rassemblé. D'un autre côté, le gouvernement avait donné à la défense de Paris la plus solide et la plus précieuse des forces; il avait fait venir des ports, avec une artillerie de plus de 200 pièces de gros calibre, près de 14,000 marins qui, selon le mot du général Trochu, ont été depuis « le personnel d'élite du siége. » C'était une compensation réelle dans le vide laissé par le départ de presque toutes les troupes régulières. Le 13e corps, à peine organisé, avait été envoyé sur Mézières à l'appui de Mac-Mahon. Si le 14e corps n'avait pas pris la même route, c'est qu'il n'était pas encore prêt; on se disposait à le faire partir. En dehors de cela, il restait des dépôts de la garde ou de quelques autres régimens. Sans pouvoir suffire à tout, les marins devenaient dans ces conditions une inestimable ressource; ils restaient un instant la seule force sérieuse de cette défense qu'on préparait.

Au 4 septembre, tout n'était point assurément achevé, et désormais la situation devenait pressante. On ne pouvait plus compter que par jours et par heures. Il fallait se hâter à tout prix, compléter les approvisionnemens en faisant rentrer dans Paris les récoltes de tous les environs, donner une organisation régulière et méthodique à la défense, activer la construction des ouvrages nouveaux. Ce n'était pas facile dans le trouble du lendemain d'une révolution. Le général de Chabaud-Latour avait la plus grande peine à reconstituer ses ateliers, à retrouver ses ouvriers, que le moindre prétexte éloignait du travail, et il en résultait de désolans retards. Ce qui manquait plus que jamais et plus que tout le reste, c'était le nerf de la guerre, — non pas l'argent, on allait en avoir pour tout, même pour les choses inutiles, — mais une armée, sans laquelle le siége ne pouvait être que le plus périlleux problème. Heureusement on recueillait dès le 7 septembre une des dernières épaves de nos armées, ce 13e corps, qui n'avait pas eu le temps d'aller s'engouffrer à Sedan, qui s'était arrêté à Mézières et que le général Vinoy ramenait prudemment, habilement, à travers toutes les difficultés, échappant aux poursuites de l'ennemi qui le pressait. Par sa retraite, accomplie avec autant de décision que de dextérité, avec succès en définitive, le général Vinoy rendait à Paris un noyau de forces régulières.

Je résume cette situation au 15 septembre. L'approvisionnement pouvait passer pour assuré sans qu'on pût au juste en préciser les ressources. L'armement en matériel semblait puissant et abondant, puisqu'on avait fait refluer à Paris tout ce qu'on avait pu tirer de la province; il restait encore par malheur confus et décousu. La défense de l'enceinte, habilement organisée, avait été distribuée en neuf secteurs placés sous le commandement d'officiers-généraux,

principalement d'officiers de marine en communication directe avec le gouvernement central au Louvre. Pour la défense extérieure, six forts avaient été confiés à la marine, — trois au nord-est, Romainville, Noisy, Rosny, groupés sous le contre-amiral Saisset, — trois au sud, Ivry, Bicêtre, Montrouge, réunis sous le contre-amiral Pothuau, les uns et les autres sous la direction supérieure du vice-amiral La Roncière Le Noury, chargé dès l'origine du commandement de tous les marins du siége. Les autres forts avaient pour défenseurs des gardes mobiles et des compagnies de marche improvisées.

Ce qu'on pouvait appeler l'armée active se composait du 13e corps avec les divisions Blanchard, d'Exéa, Maud'huy, et du 14e corps du général Renault avec les divisions de Caussade, d'Hugues, de Maussion. Ces deux corps formaient un ensemble de 50,000 hommes qu'on pouvait grossir avec un peu de temps de quelques dépôts, des hommes de la classe de 1870 et des échappés de l'armée du Rhin ou de Sedan. Ce n'était pas tout encore, il est vrai, on avait fait venir quatre-vingt-dix bataillons de gardes mobiles de province, un peu plus de 100,000 hommes tirés de vingt-cinq départemens de toutes les régions de la France, et on travaillait à constituer la garde nationale nouvelle de Paris; mais dans tout cela il y avait plus d'apparence que de réalité. L'armée régulière elle-même était novice, troublée, peu aguerrie; elle ne comptait que deux vieux régimens du 13e corps, le 35e et le 42e, dont Vinoy venait de se servir bravement dans sa retraite, et qui sont restés le nerf et l'honneur du siége. La garde mobile n'était ni équipée, ni sérieusement armée, elle n'avait aucune habitude militaire, et le gouvernement ajoutait à la confusion par un absurde décret contre lequel le général Trochu se débattait vainement, qui ébranlait le peu de discipline qu'il y avait en mettant tous les grades à l'élection. Quant à la garde nationale parisienne, elle en était encore à s'organiser ou à se désorganiser, comme on voudra, reflétant les impressions et les mobilités d'une ville fiévreuse qui assistait à l'enfantement ou au débrouillement de sa propre défense.

Cependant l'ennemi s'approchait d'heure en heure par toutes les routes. Il n'avait pas perdu de temps. La capitulation de Sedan avait été signée le 2 septembre avant midi, et une demi-heure après partaient du quartier-général du roi de Prusse les premiers ordres pour la marche sur Paris. Le VIe corps prussien, qui n'avait pu arriver assez tôt pour combattre à Sedan, et la 5e division de cavalerie, prenaient la tête du mouvement dirigé sur Reims. Le 4 septembre, les forces allemandes s'ébranlaient en deux armées, — l'une, formée après les affaires de Metz sous le nom d'armée de

la Meuse, placée aux ordres du prince royal de Saxe, composée de la garde, du IVe corps prussien, du XIIe corps saxon, des 5e et 6e divisions de cavalerie, — l'autre, la IIIe armée, celle du prince royal de Prusse, comprenant le Ve corps, le VIe corps, qui tenait la tête, le IIe corps bavarois, une division wurtembergeoise, les 2e et 4e divisions de cavalerie. Le Ier corps bavarois de von der Tann, laissé un instant à la garde des prisonniers français, devait rejoindre le mouvement presque aussitôt, et d'autres forces devaient suivre sans aucun retard, notamment le XIe corps. L'armée de la Meuse avait sa direction par Laon, qu'on enlevait au passage, par Soissons, qu'on ne pouvait prendre d'un coup de main et qu'on était réduit à investir, par Compiègne, pour arriver au nord de Paris par Beaumont et Pontoise. L'armée du prince de Prusse, à partir de Reims, se dirigeait par Épernay, Château-Thierry, suivant la Marne, pour arriver à la Seine par l'est de Paris.

Le 15 septembre, les Allemands étaient déjà fort avancés, ils dépassaient Meaux et Senlis. Le quartier-général du roi était le 14 à Château-Thierry, le 15, dans l'après-midi, à Meaux. Les deux armées avaient désormais pour mission arrêtée d'investir Paris, le prince de Prusse passant la Seine à Villeneuve-Saint-George, à Ris, à Juvisy, pour se replier sur Versailles, le prince de Saxe s'étendant au nord, de la Marne à la Seine au-dessous de Paris, passant le fleuve et jetant vers Chevreuse de la cavalerie qui, en se rejoignant à la IIIe armée, devait compléter le cercle dans lequel on prétendait nous enfermer. A partir du 16, tous ces mouvemens s'exécutaient; l'approche des Allemands se faisait sentir à l'interruption successive des communications par le nord, par le chemin de Lyon. Dès le 17, les premiers coups de canon retentissaient entre la Marne et la Seine. C'était un engagement du général Vinoy, qui, de Neuilly où il avait campé d'abord, s'était transporté à Vincennes, et qui en s'avançant sur Créteil se heurtait contre les têtes de colonne de l'armée du prince de Prusse, déjà occupée à jeter un pont de bateaux au-dessus de Villeneuve-Saint-George.

On en était là : moment décisif pour le gouvernement qui avait pris la charge de défendre Paris et la France, pour le général qui attendait d'un cœur ferme, résolu, quoique sans illusions, pour cette population elle-même ébranlée à ce mot de guerre qui éclatait tout à coup : « l'ennemi est en vue ! » Il n'y avait plus de doute, la situation se précisait, elle se dévoilait tout entière dans sa netteté tragique par deux faits, l'un politique, l'autre militaire, qui s'accomplissaient à cette heure même simultanément : double et inutile effort pour arrêter les Prussiens, soit par la diplomatie, soit par les armes. Ces deux faits, c'étaient tout simplement le voyage de M. Jules Favre à Ferrières et le combat de Châtillon.

III.

D'où venait à M. Jules Favre la pensée de cette démarche tentée dans les conditions les plus douloureuses, les plus délicates et les plus impossibles? Lorsque M. Jules Favre était entré au ministère des affaires étrangères le 5 septembre au matin, il n'avait pu se méprendre un instant sur l'état des relations de la France, sur son isolement profond en Europe, isolement préparé par les faux calculs de l'empire, aggravé tout à coup par des revers qui venaient crier à notre pays vaincu le fatal *solus eris!* Dans ses premiers rapports avec les représentans des puissances étrangères, à commencer par lord Lyons, M. Jules Favre avait trouvé de l'intérêt, de la sympathie, et en définitive une complète réserve. L'Europe était visiblement émue, inquiète, surprise, déconcertée; elle était en même temps décidée à s'abstenir, et elle se sentait confirmée dans ses résolutions par la rapidité foudroyante des événemens. La France avait devant elle ou autour d'elle la coalition de l'inertie sous le nom de la ligue des neutres. Compter sur une intervention réelle, effective, coopération directe ou médiation armée dans l'intérêt de la paix et de la France, c'était le plus vain des calculs. A défaut d'une action matérielle qu'on ne pouvait se flatter d'obtenir, dont aucune puissance n'admettait l'idée, ne pouvait-on du moins se promettre un certain appui moral, un certain concours diplomatique, préparant quelque négociation utile, peut-être la paix ou une trêve conduisant à la paix? M. Jules Favre mettait là un dernier et fragile espoir. Il se créait, il est vrai, une grave difficulté en engageant d'avance la politique du gouvernement qu'il représentait, en jetant aux passions nationales qui l'entouraient cette phrase retentissante et fière d'une circulaire du 8 septembre : « nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. » C'était un mot d'une bien grande témérité pour la circonstance, et M. Ernest Picard en montrait avec sagacité la dangereuse exagération lorsqu'à la lecture de la circulaire dans le conseil il s'écriait : « L'intégrité du territoire, bien;... mais une pierre de nos forteresses! J'en donnerais beaucoup pour que nous fussions délivrés à ce moment-ci... »

Au fond, M. Jules Favre le sentait lui-même, et en parlant ainsi comme pour sauvegarder l'honneur de la situation il ne laissait pas de sonder secrètement les diverses puissances, de chercher à tirer parti des sympathies dont il recevait l'assurance, des bonnes intentions que les agens étrangers lui témoignaient. Il ne désespérait pas d'intéresser l'Europe à notre cause, de la trouver sensible aux trou-

bles dont les prodigieux succès de l'Allemagne menaçaient l'équilibre public, de l'amener à parler, à faire quelque manifestation. Il s'adressait surtout à l'Angleterre, dont l'ambassadeur, lord Lyons, se montrait plein de bonne volonté; mais cette action diplomatique, sur quoi la fonder? comment l'engager? Le péril se rapprochait d'heure en heure cependant; il n'y avait plus un moment à perdre, et on ne savait encore ni ce que voudrait faire l'Europe, ni même quelles étaient désormais les vues de la Prusse, qui s'avançait victorieusement sur Paris.

C'est alors que M. Jules Favre, pressé par les circonstances, se décidait à deux actes qui étaient dans cette extrémité le dernier mot de sa diplomatie. D'abord il allait chez M. Thiers pour faire appel à son dévoûment, pour lui demander de se rendre en Angleterre comme plénipotentiaire de la France. « Nous avons la plus grande peine, lui disait-il, à nous faire écouter, notamment à Londres; si vous consentiez à vous y rendre, vous parviendriez peut-être à nous faire ouvrir des voies aujourd'hui fermées. » Au premier instant, M. Thiers, navré, désolé, malade, déclinait le rôle qu'on venait lui offrir. Bientôt cependant, touché dans son patriotisme, ranimé par cette pensée de rendre un service à son pays malheureux, il acceptait et il proposait lui-même de se rendre non plus seulement à Londres, mais à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Florence, partout où il faudrait. Il partait par le dernier train du Nord, le pont de Creil sautait après son passage. C'était le commencement de ce voyage pendant lequel il allait recueillir des sympathies, quelques marques de bonne volonté, quelques facilités de négociations, sans pouvoir obtenir rien qui ait ressemblé jamais à une intervention ou à une médiation réelle. D'un autre côté, M. Jules Favre, d'accord avec M. Thiers, qui l'approuvait, s'était réservé pour lui-même une tâche bien autrement dure, une mission cruelle, poignante, honorable pourtant, celle d'aller, s'il le fallait, droit à M. de Bismarck pour avoir son dernier mot. M. Jules Favre, sans en parler à ses collègues du gouvernement, s'était promis dès le premier jour de ne pas laisser s'engager la lutte devant Paris sans faire une tentative suprême. Il était encouragé dans cette idée par lord Lyons, il devait être précédé au camp prussien par une sorte de lettre d'introduction de l'Angleterre, exprimant modestement « le vœu de voir bientôt cesser l'effusion du sang et le calme se rétablir en Europe au moyen d'une paix également honorable pour les deux parties. »

Malheureusement la démarche de M. Jules Favre, vaguement recommandée par le cabinet anglais « au nom de l'humanité, » — M. Thiers, malgré toutes ses instances, ne pouvait obtenir qu'on

parlât au nom de « l'équilibre européen, » — cette démarche se fondait en elle-même sur une de ces méprises ou une de ces fantaisies d'interprétation trop fréquentes en France. M. Jules Favre partait de ce point, que la révolution du 4 septembre, en faisant disparaître l'empire, avait pu désintéresser l'Allemagne, que la paix était possible sans de trop graves sacrifices, puisque le roi Guillaume aurait déclaré dans ses proclamations qu'il faisait la guerre à l'empereur Napoléon, non à la nation française. C'était une traduction très libre, complaisamment propagée par les journaux, de la proclamation du roi, qui avait dit tout bonnement : « Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français. » Notre ministre des affaires étrangères ne savait pas encore que, le jour même de la capitulation de Sedan, M. de Bismarck avait pris son parti dans l'orgueil de la victoire, qu'il avait adressé au général de Wimpfen ces menaçantes paroles : « Aujourd'hui c'en est assez... Il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis ; il faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part. »

La pensée contenue dans ces paroles, M. Jules Favre allait la retrouver à Ferrières. Le 18 septembre au matin, il quittait secrètement Paris à moitié investi, par Charenton et Créteil ; il avait été obligé de mettre dans sa confidence le général Trochu et le général Le Flô, dont il ne pouvait se passer pour franchir nos avant-postes, mais il gardait toujours pour lui seul la responsabilité de ce qu'il faisait. Conduit à Villeneuve-Saint-George auprès d'un général prussien, il s'acheminait bientôt au milieu des colonnes de l'armée allemande, qui se croisaient de toutes parts, à travers des villages et des campagnes qui offraient déjà le spectacte désolé de l'invasion et de la ruine aux portes de Paris. M. Jules Favre se rencontrait d'abord avec M. de Bismarck sur la route, dans une habitation isolée, à la Haute-Maison, puis au château de Ferrières, où le roi Guillaume venait d'établir son quartier-général.

Cette entrevue de Ferrières, c'était après tout le dialogue d'un vainqueur et d'un vaincu, — d'un vainqueur hautain, habile, rusé, familier, inexorable, et d'un vaincu réduit à se défendre par la dignité morale de son attitude. Au fond, de quoi s'agissait-il? La paix, une paix définitive, M. de Bismarck laissait parfaitement entrevoir à quel prix il la mettait désormais, lorsqu'il appelait Strasbourg « la clé de sa maison ; » mais on n'en pouvait parler que d'une façon « académique, » selon le mot du chancelier allemand. M. Jules Favre n'avait aucun titre, il n'était que le plénipotentiaire de bonne volonté d'un gouvernement dont il ne portait pas l'autorisation, que M. de Bismarck ne reconnaissait même pas, ou qu'il

considérait comme un pouvoir révolutionnaire destiné à être emporté d'un moment à l'autre par la « populace » de Paris. L'unique question était dans la possibilité d'un armistice qui permettrait la réunion d'une assemblée nationale prenant en main les affaires de la France. Cet armistice, M. Jules Favre le demandait, M. de Bismarck ne le refusait pas absolument; il y mettait tout au plus quelques conditions indispensables qu'il résumait négligemment, impitoyablement : reddition des places des Vosges qui pouvaient gêner les communications de l'armée d'invasion avec l'Allemagne, reddition de Strasbourg, qui tenait encore, et de sa garnison, qui se constituerait prisonnière de guerre, continuation des hostilités autour de Metz; à Paris, on livrerait une position dominant les défenses, « le Mont-Valérien par exemple, » et la ville garderait la liberté de ravitaillement, — ou bien, si on ne voulait pas livrer la position, le *statu quo* militaire serait maintenu devant Paris, l'investissement s'achèverait et resterait complet, tandis que l'assemblée qu'on pourrait élire se réunirait à Tours. C'étaient là les conditions que, peu de jours après, une circulaire du diplomate de l'invasion appelait « très conciliantes. »

M. de Bismarck prenait-il au sérieux la démarche de M. Jules Favre? On en douterait presque, tant il se plaisait à faire sentir la pointe de l'épée victorieuse, tant il semblait jouer avec les émotions et les susceptibilités du représentant de la France. M. Jules Favre, peu accoutumé à de telles épreuves, n'était pas sans ressentir quelque saisissement, et, après avoir épuisé jusqu'au bout l'amertume d'un si cruel entretien, il se levait en disant : « Monsieur le comte, je me suis trompé en venant ici. » Il s'était trompé en effet. Assurément il avait peu réussi, il n'avait pas trouvé la paix qu'il cherchait. L'entrevue de Ferrières avait cependant un dernier avantage : elle dissipait toutes les incertitudes, s'il en restait encore, et simplifiait douloureusement la situation en révélant les implacables exigences de la Prusse, en montrant à Paris qu'il n'avait plus qu'à faire son devoir de ville assiégée, à la France qu'il ne lui restait plus qu'à rassembler ses forces pour continuer une lutte corps à corps où elle était désormais réduite à combattre pour l'indépendance de ses foyers, pour son intégrité nationale.

C'était le 19 septembre, et au moment même où M. Jules Favre rentrait à Paris, n'ayant à rapporter au gouvernement de l'Hôtel de Ville que la déception de sa diplomatie, la défense militaire de son côté venait, elle aussi, de faire sa tentative et d'essuyer son premier mécompte en livrant sa première bataille pour empêcher ou pour retarder l'investissement définitif. Depuis plusieurs jours, le général Trochu suivait avec attention les progrès de l'ennemi, qui s'é-

tendait déjà de toutes parts, et il en était à se demander ce qu'il avait à faire, s'il serait obligé de se replier du premier coup sous le canon de la place ou s'il pourrait défendre encore les positions avancées de la ligne extérieure. Cette question, il l'examinait particulièrement avec un autre chef militaire, le général Ducrot, qui, après avoir combattu à Wœrth et à Sedan, après avoir subi le sort de tous ses compagnons d'armes à la suite de cette dernière journée, avait réussi à s'échapper des mains de l'ennemi, était arrivé à Paris le 15 septembre, et s'était aussitôt rendu au Louvre portant à la défense un concours aussi précieux qu'inattendu. Le gouverneur, retrouvant en Ducrot un vieil ami qu'il savait résolu et actif, s'était hâté de lui donner le commandement supérieur du 13e et du 14e corps dans l'intérêt de l'unité des opérations, au risque de quelques froissemens qui par malheur n'ont pas laissé d'avoir un rôle pendant le siége. Les deux généraux, dès leur première entrevue, après un examen rapide de la situation, convenaient de se rendre ensemble sur les positions extérieures, et ils s'y rendaient en effet le lendemain matin. Ils trouvaient les travaux inachevés et incomplets un peu sur tous les points, à Montretout, à Sèvres, à Meudon, à Châtillon, où ils s'arrêtaient de préférence.

Pouvait-on abandonner ces positions sans combat et pour ainsi dire à la première sommation de l'ennemi? Ici se dessinaient tout de suite les caractères des deux chefs. Le général Trochu, préoccupé de l'immensité de la tâche qui pesait sur lui, sentant la faiblesse de ses moyens réels pour une défense si étendue et si complexe, hésitait à s'engager à fond sur un seul point, à tout risquer dans une action décisive qui pouvait avoir les plus graves conséquences au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue militaire, si on ne réussissait pas. Le général Ducrot, n'écoutant que son ardeur, brûlant d'impatience à la pensée que les Prussiens allaient pouvoir défiler tranquillement autour de Paris, frappé aussi du désavantage qu'il y avait dans cet état perpétuel de défensive et de surprise où nous étions depuis le commencement de la guerre, Ducrot demandait à se jeter sur l'ennemi. On convenait en effet qu'il fallait agir sur-le-champ avant que l'investissement fût accompli.

Châtillon avait nécessairement fixé tout d'abord l'attention. Avec le plateau de Villejuif, qui est plus loin vers la Seine, en avant du fort de Bicêtre, c'est la clé des défenses du sud. D'un côté, le plateau de Châtillon a la vue directe sur Paris, vers lequel il s'abaisse rapidement par une rampe où se déroule le village même de ce nom; de l'autre côté, dans la direction du sud, il s'étend à une distance de cinq ou six kilomètres, flanqué à l'est par Bagneux, touchant par l'ouest au vallon de Clamart, se reliant à Meudon, allant

couronner de ses crêtes la vallée de la Bièvre qu'il domine, et traversé par la grande route de Choisy-le-Roi à Versailles, qui se croise à la hauteur du Petit-Bicêtre avec la route dite de Chevreuse, venant de Châtillon. Maîtres de ces positions, les Allemands n'avaient plus qu'à patienter, tenant sous leur canon le sud de Paris jusqu'à la Seine, jusqu'à l'île Saint-Louis. Si au contraire les chefs de la défense parisienne réussissaient à les garder, ils détournaient de Paris la menace d'un bombardement prochain, ils éloignaient de beaucoup la ligne de l'investissement possible, et pour l'instant ils pouvaient troubler singulièrement l'armée allemande dans sa marche circulaire sur Versailles. La redoute dont on avait commencé la construction au-dessus du village de Châtillon, au bord du plateau tourné vers Paris, se trouvait encore, il est vrai, dans des conditions fort insuffisantes, et on peut même dire que pour une sûreté complète elle aurait dû être reportée beaucoup plus loin, ou il aurait fallu la combiner avec d'autres ouvrages plus avancés vers la Bièvre. Telle qu'elle était cependant, elle pouvait être un abri assez solide et devenir le point d'appui d'une action offensive.

C'est là que le général Ducrot mettait son camp, résolu à se jeter sur l'ennemi prêt à défiler devant lui. Il s'était transporté à Châtillon avec les trois divisions du 14e corps, la première sous le général de Caussade, établie à Clamart, la deuxième sous le général d'Hugues, placée à portée de la redoute, la troisième sous le général de Maussion, appelée à Bagneux et remplacée elle-même à Villejuif, où elle se trouvait, par la division de Maud'huy du 13e corps, qu'on faisait venir de Vincennes. C'était une force de plus de 30,000 hommes, avec 12 escadrons de cavalerie et une artillerie assez nombreuse. La redoute était en même temps armée, et pour la soutenir on disposait une batterie sur la gauche, dans une bonne position, à la tour du Télégraphe, d'où la vue s'étendait vers Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Bourg-la-Reine.

Dès l'après-midi du 18 septembre, le général Ducrot faisait battre le pays par deux reconnaissances, l'une envoyée dans la direction de Versailles et de Saint-Germain, l'autre lancée en avant du côté de Verrières. La première n'avait rien trouvé. Les Allemands qui avaient dû passer la Seine au-dessous de Paris s'étaient trouvés retardés par la rupture des ponts et ne paraissaient pas encore. La seconde reconnaissance rencontrait partout l'ennemi. Les allemands de la IIIe armée qui passaient la Seine à Choisy, à Villeneuve-Saint-George, à Juvisy, arrivaient en effet de tous les côtés. Le Ve corps prussien avec les 9e et 10e divisions sous le général de Kirchbach marchait par Palaiseau et Bièvre. Le IIe corps bavarois du général Hartmann remontait de Longjumeau vers Châtenay pour reprendre

la route directe de Versailles. C'était tout cela que nos éclaireurs rencontraient. Dès lors il n'y avait plus de temps à perdre, si l'on voulait essayer de rompre ces colonnes en marche. Le général Ducrot prenait aussitôt ses dispositions dans la soirée du 18, faisant occuper en avant le parc de Plessis-Piquet par le 15e de marche du colonel Bonnet, et il attendait lui-même la fin de la nuit pour s'élancer; tout était réglé. Tandis que le général de Maud'huy restait à Villejuif, faisant face à l'ennemi qu'il avait devant lui à Thiais, et que le général de Maussion se plaçait à Bagneux, le vrai mouvement offensif était indiqué par le plateau de Châtillon. La division d'Hugues, formant la gauche, devait s'avancer sur Petit-Bicêtre, puis, si on n'était pas arrêté, sur Verrières. La division de droite, partant de Clamart sous le général de Caussade, avait la mission de gagner Vélisy, Villacoublay sur la route de Versailles, en passant par la ferme de Dame-Rose, par la ferme de Trivaux; elle devait être appuyée par le régiment provisoire de zouaves qui était à Meudon, et qui avait l'ordre de la rejoindre en marche. Entre les deux ailes, au centre, la cavalerie devait se former en six colonnes de deux escadrons, couvrant le plateau, reliant les deux divisions. Chaque colonne était suivie de deux batteries d'artillerie qui, au premier signal, devaient passer dans les intervalles des escadrons, se déployer, et, s'il se pouvait, gagner les crêtes du ravin de la Bièvre, d'où l'on pourrait foudroyer les Prussiens. Le plan était fort simple, restait malheureusement l'imprévu.

A cinq heures du matin, le 19, on s'ébranlait, et jusqu'à sept heures les choses ne semblaient pas défavorables. On était déjà aux prises avec l'ennemi; l'artillerie avait pu se déployer, se porter en avant et ouvrir un feu des plus sérieux sans être arrêtée par les Prussiens. La division d'Hugues, ayant en tête le 7e bataillon de mobiles de la Seine, atteignait les premières maisons de Petit-Bicêtre, lorsque tout à coup retentissaient sur la droite des cris aigus se mêlant au bruit de la fusillade. Une affreuse panique venait de s'emparer des zouaves, qui entraient à peine en ligne vers Trivaux et qui se débandaient follement avant d'avoir combattu, malgré tous les efforts de leurs chefs. Le général Ducrot, s'apercevant aussitôt de ce qui arrivait, se précipitait avec ses officiers pour essayer de rallier tout ce monde éperdu. Un instant les zouaves semblaient se laisser ramener : aux premiers obus qui blessaient quelques hommes, ils prenaient de nouveau et cette fois définitivement la fuite à travers les bois de Clamart, pour ne s'arrêter qu'à Paris, où ils allaient dès le matin propager une panique dont ils étaient les seuls auteurs; 300 d'entre eux seulement se repliaient vers Meudon et y restaient jusqu'au soir. Il faut dire que

ces zouaves n'étaient point encore de vrais zouaves; c'étaient des conscrits de la veille, rassemblés, habillés en toute hâte, qui depuis pendant tout le siége se sont vaillamment relevés de cette défaillance de leur première affaire.

Le gros de la division Caussade néanmoins tenait encore et gagnait du terrain du côté de Villacoublay; mais ces régimens, très nouveaux, très inexpérimentés eux-mêmes, vivement impressionnés de la fuite et des cris des zouaves, commençaient à s'émouvoir; ils flottaient. Les tirailleurs finissaient par reculer, se rejetant sur la ligne de bataille qu'ils rompaient, et ici encore le désordre apparaissait. Le général en chef revenait à la charge, s'efforçant de raffermir ces malheureux soldats, qui se massaient autour de lui comme un troupeau effaré. La débandade était moins grande que parmi les zouaves, elle devenait pourtant sensible. Évidemment on ne pouvait plus songer à poursuivre le mouvement offensif qu'on avait commencé. Ordre était donné au général de Caussade de reprendre ses positions de Clamart, au général d'Hugues de revenir en arrière du Télégraphe, dans la direction de Fontenay-aux-Roses. L'artillerie à son tour se repliait par le plateau, mais elle se repliait lentement, combattant toujours et opposant la plus ferme contenance au feu de l'ennemi, qui s'animait par degrés. A dix heures, on se retrouvait dans la redoute.

Rien n'était encore désespéré cependant. On n'avait pas réussi dans la marche offensive du matin, on rentrait dans ses positions, et on n'avait pas perdu trop de monde. Le général Ducrot, sans se laisser ébranler, ne songeait qu'à se mettre en défense. La redoute était armée de huit pièces, les six de la batterie du capitaine Buloz, deux détachées d'une batterie qu'on avait placée au Télégraphe; à cela, on joignait des mitrailleuses, et le reste de l'artillerie était distribué à droite et à gauche du plateau, de façon à faire face à tout ce qui pouvait survenir. Ce n'était plus maintenant une affaire d'infanterie, c'était un duel d'artillerie engagé avec les batteries allemandes, et ce duel, nos canonniers le soutenaient vigoureusement, habilement, sans désavantage; on arrivait même un instant à éteindre le feu des Prussiens ou des Bavarois et à les arrêter dans les mouvemens dont ils nous menaçaient. Entre midi et une heure, la situation semblait encore assez bonne, lorsque le commandant en chef, établi lui-même dans la redoute, apprenait avec surprise que le général de Caussade, qu'il supposait toujours à Clamart, était déjà rentré dans Paris. Ce vieux et honnête divisionnaire, accoutumé à faire son devoir, mais un peu troublé sans doute par tous les événemens auxquels il assistait depuis quelque temps, avait cru que tout était fini, et qu'il n'avait rien de mieux à

faire que de ramener ses soldats dans Paris. Il en résultait que la droite de l'armée n'existait plus, et d'un autre côté la gauche elle-même aurait commencé à être en péril, si le général d'Hugues, se mettant vaillamment à la tête de ses troupes, ne les eût reportées un peu en avant. C'était assurément une complication grave.

Pendant ce temps que se passait-il dans Paris? La rentrée un peu confuse de la division Caussade avait naturellement confirmé l'idée qu'on avait essuyé un désastre. Le général Trochu, qui s'était fait annoncer à Châtillon, avait rencontré sur sa route les troupes qui revenaient, et, sans aller plus loin, vers midi, il s'était hâté d'appeler à la défense du front sud de l'enceinte une des deux divisions du 13e corps qui restaient encore à Vincennes. Le général Vinoy lui-même venait à deux heures s'établir à la gare Montparnasse, pressant autant que possible l'arrivée de ses troupes. On croyait presque en vérité voir d'un instant à l'autre déboucher les Prussiens. Le général Vinoy dit dans son récit qu'il « attendait avec impatience l'arrivée de la tête de colonne de la division Blanchard, afin d'opposer une résistance sérieuse à l'ennemi dans le cas où il tenterait de poursuivre son avantage jusqu'à attaquer peut-être Paris de vive force... »

Chose étrange, à une si petite distance on ne savait même pas ce qui se passait sur ce champ de bataille de Châtillon, et on ne prenait pas des moyens trop efficaces pour le savoir. On voyait des fuyards, et cela paraissait trancher la question. On croyait le général Ducrot positivement perdu; à coup sûr, il n'était point à l'aise. Il ne se sentait pas pourtant aussi compromis qu'on le pensait à Paris, et au moment où l'on croyait déjà voir l'ennemi arriver sur l'enceinte, il le tenait à distance par ce combat de canon que nos officiers et nos artilleurs soutenaient toujours avec la plus grande fermeté, qu'ils ne suspendaient un instant vers une heure que parce que le canon allemand se taisait. Le colonel Bonnet avec le 15e de marche occupait même encore le Plessis-Piquet, criblant les Bavarois de sa fusillade. Le général Ducrot était si pénétré de l'importance de la position qu'il songeait à s'enfermer avec quelques centaines d'hommes dans la redoute pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. C'était tout risquer, il est vrai, et même dépasser les intentions du gouverneur de Paris. D'un autre côté, on s'aperçut d'un détail assez vulgaire : on n'avait pas d'eau pour les besoins des hommes et des chevaux, on n'en pouvait trouver ni sur le plateau, ni dans le village de Châtillon, où toutes les conduites avaient été coupées.

Tout se réunissait; on ne pouvait arrêter indéfiniment les Bavarois, qui commençaient à s'avancer en fortes masses, et dès lors il

fallait bien se résigner à lâcher prise. Un peu après quatre heures, le général Ducrot s'y décidait non sans peine. Par un contre-temps de plus, lorsqu'il fallut en venir là, les conducteurs d'artillerie qu'on avait laissés en arrière s'étaient repliés dans la plaine jusque sous les forts; il n'y avait plus moyen d'enlever les canons de la redoute, qui sans cela n'auraient point été perdus. Les mitrailleuses furent sauvées avec des chevaux d'officiers; on encloua avec chagrin les canons qu'on se voyait obligé d'abandonner, et le général en chef quittait la redoute avec tout son monde, notamment avec une compagnie de mobiles d'Ille-et-Vilaine qui était restée auprès de lui jusqu'au bout. Il partait le dernier sans être nullement inquiété. Au moment où il arrivait à Vanves, vers cinq heures et demie, le commandant du fort recevait du gouvernement une dépêche par laquelle on lui demandait s'il n'avait pas de nouvelles de la « personne » du général Ducrot. On n'en savait pas plus que cela; on croyait l'affaire terminée depuis longtemps lorsqu'elle finissait à peine, lorsque le commandant des opérations revenait du combat ramenant les divisions d'Hugues et de Maussion sous les forts de Vanves et de Montrouge.

IV.

C'était la première bataille du siége de Paris. Par elle-même, elle n'avait assurément rien que d'honorable. Il y avait eu, il est vrai, dès le matin un certain désordre, des défaillances de jeunes troupes, cette fuite des zouaves à travers les bois de Clamart que M. Gambetta, en homme d'imagination et préludant à ses bulletins de Tours, prétendait avoir vue à sept heures du matin, du haut des remparts du fort de Bicêtre (1). En réalité, ces désordres n'avaient été que partiels. D'autres troupes avaient montré de la bonne volonté et de la fidélité au devoir. L'artillerie surtout, l'artillerie, qui avait eu le principal rôle, avait déployé la plus intelligente fermeté, et on n'avait quitté la redoute, à quatre heures, qu'après avoir combattu toute la journée. Les historiens allemands, qui ont attribué la prise de Châtillon à « l'impétuosité bavaroise, » ont oublié d'ajouter que ces « impétueux Bavarois » n'avaient eu à prendre qu'un ouvrage abandonné, et qu'ils n'étaient entrés dans cet ouvrage que quelques heures après le départ du dernier soldat français. Le résultat définitif n'était pas moins d'une triste gravité, puisque dans ce jour de combat on venait de perdre une position

(1) Voyez les procès-verbaux des délibérations du gouvernement de la défense nationale. — Rapport de M. Chaper.

maîtresse, dominant les routes de Versailles aussi bien que les murs de Paris, et le résultat s'aggravait encore de toutes les exagérations, de toutes les excitations qui se répandaient aussitôt dans la grande ville, de cette idée de la démoralisation de l'armée qui s'attachait à cette malheureuse affaire. L'épreuve était réelle, et on y ajoutait le trouble de l'imagination. On vivait sous une de ces impressions maladives qui se composent d'exaspération et de défiance. Rien ne peint mieux l'état moral de Paris dans cette journée que cette anxiété d'un instant partagée par les chefs militaires eux-mêmes, cette crainte d'une irruption de l'ennemi sur les remparts, et depuis en effet, au camp des vainqueurs comme au camp des vaincus, au souvenir d'une occasion semblable perdue par les Anglo-Français devant Sébastopol, on s'est bien souvent fait cette question : pourquoi les Prussiens n'essayaient-ils pas le 19 septembre d'entrer de vive force dans Paris?

C'est là peut-être l'éternelle méprise de ceux qui croient que l'audace suffit à tout ou qui mettent leur imagination à la place des faits. Certainement les Prussiens auraient tenté l'aventure, s'ils avaient cru le pouvoir, et s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils ne le pouvaient pas, c'est que ce n'était pas aussi simple qu'on le croit. Était-il donc si facile de se jeter sur une ville comme Paris pour l'enlever d'un seul coup, par une sorte de surprise? Sans être aussi efficacement protégés par des tranchées et aussi puissamment armés qu'ils l'ont été plus tard, les forts avaient déjà tout ce qu'il fallait pour se faire respecter, pour briser une attaque de leur feu ou pour la rendre tout au moins singulièrement meurtrière. Ils auraient fait mentir M. de Bismarck, qui affectait plus de confiance qu'il n'en ressentait peut-être, ou qui parlait fort à la légère lorsqu'il disait à M. Jules Favre que, si on le voulait, on prendrait un fort en quatre jours. L'enceinte elle-même commençait à être dans un suffisant état de défense, de façon à ne pas se laisser aborder impunément. Avec tout ce qu'on avait, on aurait bien trouvé de 60,000 à 80,000 soldats, dont quelques-uns pouvaient faiblir en rase campagne, mais qui à l'abri des défenses accumulées auraient tenu avec fermeté, appuyés par 100,000 mobiles, puis par cette dernière et puissante réserve de la garde nationale, incohérente si l'on veut, enflammée en définitive par la passion de combattre pour ses foyers, pour l'honneur de la grande cité.

Tourner le fort de Montrouge, ou forcer le passage entre Vanves et Issy, venir se jeter sur l'enceinte avec la chance de se heurter contre des masses protégées par la position, c'était assurément une grosse entreprise, et pour tenter si violemment, si témérairement la fortune, de quoi disposaient les chefs de l'armée allemande? Ils

n'avaient pas encore toutes les forces qu'ils ont eues depuis. Ils arrivaient devant Paris avec 122,000 hommes d'infanterie, 24,000 cavaliers et 632 bouches à feu. Une moitié de cette armée occupait le nord de Paris; c'était donc avec ce qui restait qu'il fallait risquer ce coup d'audace qu'on a pu croire possible, brusquer l'assaut du front sud! Si on réussissait, même au prix de torrens de sang, rien de mieux, la question était tranchée; si on échouait, et il y avait certes beaucoup de chances contraires, l'effet pouvait être immense et changer la face de la guerre en réveillant la confiance dans le pays tout entier comme à Paris, en permettant peut-être à l'Europe d'offrir sa médiation, éventualité que la Prusse tenait à écarter pardessus tout.

La vérité est que les Allemands ne se préoccupaient pas extrêmement de jouer cette dangereuse partie, et ce combat même de Châtillon qu'ils se voyaient obligés de soutenir dans leur mouvement sur Versailles leur prouvait que, si Paris n'avait pas une armée des plus complètes, des plus aguerries, il avait encore des forces régulières en état de combattre. Peu de jours après, M. de Chaudordy, délégué des affaires étrangères à Tours, écrivait à M. Jules Favre : « Il paraît certain que les Prussiens ont beaucoup souffert devant Issy (combat de Châtillon), qu'ils ne s'attendaient pas à la défense de Paris, et qu'ils en sont troublés... » Je ne crois pas que les Prussiens fussent bien troublés, puisque le 19 septembre un peu après midi le ve corps reprenait sa marche sur Versailles, laissant les Bavarois seuls en face de nous. Ils comprenaient du moins qu'ils ne devaient rien risquer, et la meilleure preuve qu'ils n'avaient pas la pensée de se jeter à notre poursuite jusque sous le rempart, c'est qu'ils ne nous remplaçaient pas même immédiatement à Châtillon : ils laissaient venir la nuit; mais à Paris on ne savait pas tout cela. L'incertitude et l'obscurité grossissaient les événemens. On voyait déjà l'ennemi aux portes, et la première conséquence de cet ébranlement moral aussi bien que de l'incident militaire de la journée était l'abandon de toutes les défenses extérieures. La chute de Châtillon déterminait l'évacuation de Meudon, de Brimborion, de Montretout, même de Gennevilliers. Toutes les troupes étaient immédiatement ramenées dans Paris. La division de Maud'huy, qui n'avait été nullement entamée dans ses positions de Villejuif, était rappelée en ville comme les autres. Du même coup, on faisait sauter les ponts de Billancourt, de Sèvres, de Saint-Cloud, d'Asnières, de Clichy, de Saint-Ouen. Le Mont-Valérien restait notre seule sentinelle extérieure, et la dernière communication laissée intacte entre les deux rives de la Seine était le pont de Neuilly.

Jusque-là, rien n'est plus vrai, on n'avait pas cru à la possibi-

lité de cette opération extraordinaire d'un investissement aussi complet, aussi absolu, dépassant la mesure de toutes les combinaisons militaires connues. On considérait presque comme une chimère ambitieuse et vaine cette idée du siége ou du blocus d'une place défendue par une enceinte d'un développement de plus de 30 kilomètres, protégée par des forts décrivant une ligne circulaire de 60 à 80 kilomètres. On s'était dit, sur la foi des calculs ordinaires, que pour faire un tel siége il faudrait un matériel d'artillerie colossal qu'une armée traînerait difficilement après elle à 600 kilomètres de sa base d'opérations, que pour accomplir un tel invessement il faudrait 500,000 ou 600,000 hommes au moins. Qu'on pût réussir à empêcher les grands convois de ravitaillement d'arriver à la place assiégée, ce n'était point impossible, et c'était déjà beaucoup; on n'imaginait pas un blocus tel qu'il pût interdire la plus simple communication. Toutes ces difficultés n'avaient point échappé aux chefs de l'armée allemande; ils avaient remué le problème dans tous les sens, ils l'étudiaient depuis longtemps, et lorsqu'en 1867, à l'époque de l'exposition, les ministres de l'empire conduisaient M. de Moltke sur la butte Chaumont pour lui offrir le spectacle de Paris et de ses splendeurs, ils ne se doutaient pas qu'ils lui montraient un champ de bataille, que trois ans après ces campagnes déployées autour de Paris seraient occupées par les armées allemandes, que ces monumens qui se dessinaient à l'horizon recevraient des obus allemands. M. de Moltke, lui, regardait peut-être le spectacle moins en amateur du pittoresque qu'en stratégiste.

Même avant Sedan et à plus forte raison après Sedan, les chefs de l'armée allemande n'avaient point hésité un instant à marcher sur Paris. Seulement seraient-ils obligés de faire un siége régulier? se borneraient-ils à un investissement? Toute la question était là pour eux. Elle ne les prenait certes au dépourvu d'aucune manière. Ils avaient préparé un immense parc de siége qui n'attendait qu'un ordre de départ à Mayence; mais on n'était pas maître des chemins de fer. Toul, qui tenait encore, quoique près de tomber, gênait singulièrement le passage sur la ligne de Nancy; les transports étaient difficiles, il faudrait du temps pour amener sous Paris un attirail de siége qui ne pourrait pas être de moins de 600 pièces d'artillerie, qui nécessiterait de gigantesques approvisionnemens de munitions. On n'y renonçait pas, et en attendant on s'était décidé pour l'investissement. On comptait un peu sur les agitations intérieures, qui dévoreraient Paris, sur la famine, qui arriverait bientôt; on ne croyait pas que Paris eût pour plus de six semaines et à la dernière extrémité pour plus de dix semaines de

vivres. M. de Bismarck le disait lestement à M. Jules Favre dans l'entrevue de Ferrières. « Je ne vous dis pas que nous livrions un assaut à Paris, il nous sera peut-être plus commode de l'affamer en nous répandant dans vos provinces;... nous empêcherons les arrivages avec 80,000 hommes de cavalerie, et nous sommes résignés à rester chez vous tout le temps nécessaire... » Qu'en résulterait-il? M. de Bismarck lui-même s'en effrayait d'avance. Dès les premières semaines, par des circulaires ou par des mémoires, il s'efforçait de décliner aux yeux de l'Europe la responsabilité des affreux malheurs qui pourraient arriver dans Paris, à la fois affamé et bombardé. Il disait au roi : « Je m'attends pour ma part à voir un dénoûment qui dépassera en fureurs et en désastres tout ce que les historiens ont raconté de la prise de Jérusalem. Plusieurs centaines de mille habitans peuvent périr dans les horreurs de la faim ou dans un vaste incendie. » On ne pouvait pas dire du moins qu'on ignorait ce qui pouvait arriver; mais la résolution était prise, et le combat de Châtillon suspendait à peine pour quelques heures l'exécution d'un plan qui réussissait absolument comme on l'avait prévu, peut-être même encore plus qu'on ne l'avait prévu.

Le 19 septembre au soir en effet, les Allemands avaient accompli avec une rigueur méthodique, au nord comme au sud de Paris, tous les mouvemens fixés dès le 15. L'armée de la Meuse, opérant au nord, avait eu à peine quelques petits engagemens avec des forces françaises à Pierrefitte, à Montmagny, et avait pris ses positions. Le IVe corps poussait jusque vers la Seine au-dessous d'Argenteuil, tandis que la 5e et la 6e division de cavalerie, un peu retardées, passaient bientôt le fleuve pour aller se relier à la IIIe armée dans la direction de Versailles. A la gauche du IVe corps, au-dessus de Saint-Denis, la garde, ayant son quartier-général à Gonesse, occupait la ligne de Garges, Blanc-Mesnil, Aulnay-lès-Bondy, et elle se couvrait aussitôt en dérivant le canal de l'Ourcq, dont on utilisait les eaux pour former une inondation entre Dugny et Sevran. Le XIIe corps, inclinant vers l'est et la Marne, s'établissait sur la ligne de Sevran, Livry, Montfermeil, Chelles. La division wurtembergeoise, venant à la suite, devait rester d'abord entre la Marne et la Seine. Cette occupation du nord, allant de l'ouest à l'est, s'était faite, à vrai dire, sans difficultés sérieuses, sans autres accidens que quelques escarmouches d'éclaireurs ou quelques canonnades de nos forts, destinées à tenir en respect les partis allemands trop avancés en montrant à l'ennemi jusqu'où il pouvait aller. Pendant ce temps, la IIIe armée, passant la Seine, décrivait de son côté son mouvement vers le sud. Le Ve corps, qui tenait la tête et qui se trouvait le 19 au matin à Bièvre, s'était heurté contre nos

divisions en avant de Châtillon; mais bientôt, voyant l'attaque française arrêtée, il continuait sa marche sur Versailles, laissant en position devant nous le IIe corps bavarois, qui était suivi à son tour du VIe corps, appuyé à Choisy-le-Roi et venant prendre dans cette région des postes qu'il n'a pas cessé d'occuper pendant tout le siége. Le Ve corps touchait déjà par ses têtes de colonne à Versailles vers deux heures, et de ces troupes, qui défilaient incessamment jusqu'au soir, une partie restait dans la ville, qui ne s'appartenait plus désormais, l'autre partie s'écoulait vers Saint-Germain, puis vers la Seine, dans la direction de Chatou, pour rejoindre le IVe corps, venant du côté de Saint-Denis.

Dès lors la jonction était faite. Les forces allemandes se reliaient de tous côtés au nord et au sud, sur la haute et la basse Seine. Chaque corps avait sa zone d'investissement tracée et son rôle défini d'avance. Versailles restait le grand campement de l'invasion, et c'était, surtout le premier jour, un campement bizarre, bruyant, confus en apparence et au fond très rigoureusement, très méthodiquement ordonné. On sentait la puissance inflexible de la discipline dans ces premiers désordres de la prise de possession d'une ville inconnue par des troupes qui sortaient d'un nouveau combat, qui arrivaient exténuées de fatigue et exaltées par le triomphe. Réquisitions, brutalités, déprédations, rien ne manquait, rien ne troublait le service. Ils étaient à peine arrivés que déjà les bivouacs se rangeaient dans les avenues, les forges de campagne fonctionnaient sur la Place d'Armes, les voitures étaient en réparation. C'est un récit fait sous les auspices des autorités municipales de Versailles qui le dit : « tout, même la violence, avait sa règle tracée d'avance, de façon à laisser les passions mauvaises du soldat se satisfaire sans troubler l'ordre nécessaire à l'ensemble. » Si Paris était investi, Versailles était occupé, et entre les deux villes s'élevait désormais un mur d'airain.

C'était assurément une opération hardie de venir cerner Paris, s'établir à Versailles, non pas avec les 80,000 hommes de cavalerie dont M. de Bismarck parlait à M. Jules Favre, mais avec 24,000 cavaliers et 125,000 hommes d'infanterie. En se mettant aussitôt à l'œuvre pour organiser l'investissement et assurer leurs positions, en poussant leurs avant-postes sur les hauteurs de Saint-Cloud, à Sèvres, à Meudon, les Prussiens sentaient bien eux-mêmes leur faiblesse. Le Ve corps particulièrement ne pouvait suffire à défendre l'intervalle de Chatou à Meudon avec l'obligation d'occuper Versailles. Aussi les chefs de l'armée allemande pressaient-ils l'arrivée de forces nouvelles. Ils appelaient le Ier corps bavarois, qui se plaçait à Montlhéry pour marcher bientôt de là sur Orléans, le

XIe corps, qui venait prendre sa place dans les lignes d'investissement vers Sèvres, une division d'infanterie qui était avec le grand-duc de Mecklembourg à Reims, une division de landwehr de la garde que la chute de Strasbourg rendait libre le 28 septembre. Bref, en peu de jours, les Allemands allaient avoir autour de Paris, pour assurer l'investissement ou pour le protéger à l'extérieur, un peu plus de 200,000 hommes d'infanterie et 35,000 hommes de cavalerie. C'était l'œuvre des premières semaines, c'était tout ce qu'on pouvait faire pour le moment, et ici, au début d'une si colossale entreprise, commencée avec de si faibles moyens, il est bien facile de voir ce qu'on aurait pu se promettre de la défense de Paris, si on avait eu, non pas même l'armée de Bazaine, qui en tenant encore à Metz rendait le service d'immobiliser devant elle plus de 200,000 Prussiens, mais l'armée qui était allée se perdre à Sedan. Évidemment, si le maréchal de Mac-Mahon eût été autour de Paris avec son armée, les Allemands n'auraient pu passer la Seine ni avec les 150,000 hommes qu'ils avaient le premier jour, ni avec les 240,000 hommes qu'ils avaient quelques jours plus tard. L'investissement eût été impossible. Tout ce qu'on avait pu faire avec les modestes forces dont on disposait avait été ce combat de Châtillon, qu'on venait de livrer, et qui n'avait pu rien empêcher.

Ainsi le soir du 19 septembre tout s'accomplissait à la fois. Au moment où M. Jules Favre revenait de Ferrières avec la conviction qu'il n'y avait point de paix possible, sauf par la soumission au vainqueur, le combat de Châtillon était le dernier effort de la défense extérieure et le signal du véritable siége. Les Allemands avaient la clé de la grande ville, autour de laquelle se resserrait d'un seul coup le cercle de l'investissement, et Paris, violemment rejeté en lui-même, restait désormais cerné de toutes parts, emprisonné avec ses émotions, ses incohérences, ses agitations, mais aussi avec cette inépuisable ardeur d'espérance et d'illusion qui allait le soutenir pendant cinq mois.

CHARLES DE MAZADE.

LE

SERVICE DES EAUX A PARIS

En dehors des organes de salubrité morale à l'aide desquels on neutralise les malfaiteurs, on secourt les indigens, on répand l'instruction, il existe dans toute agglomération humaine des organes de salubrité matérielle qui sont nécessaires à la vie commune des grandes villes. Sous ce rapport, Paris peut à bon droit être proposé comme modèle. Dès l'origine de notre histoire urbaine, malgré l'ignorance des temps, on constate les efforts accomplis pour assainir la cité, pour distribuer à chacun l'eau et la lumière, et pour améliorer sans cesse les conditions hygiéniques extérieures au milieu desquelles vit notre population. L'eau, élément indispensable à l'existence, emblème de pureté qui est symbolisé dans nos églises par le bénitier, substitué au lavabo des ablutions antiques, — l'eau, instrument d'industrie et de locomotion artificielle, a été de tout temps considérée comme une nécessité de premier ordre. Les villes, les gouvernemens, les rois, ont toujours tenu à honneur de la donner en abondance, souvent au prix de sacrifices excessifs. Il est intéressant d'étudier comment Paris est arrivé à satisfaire d'une façon correcte aux légitimes exigences de son peuple à cet égard.

I.

Il nous suffit aujourd'hui de tourner un robinet pour avoir de l'eau en quantité suffisante; il n'en a pas toujours été ainsi. Avant d'être doté de l'admirable système de réservoirs, d'aqueducs, de fontaines, dont nous jouissons maintenant, Paris, comme un voyageur au désert, a traversé ce que les Arabes appellent les heures de la soif. Lorsque la ville tout entière gisait dans l'île de la Cité,

le procédé était très simple : on allait à la rivière puiser directement une eau qui ne devait pas être d'une limpidité irréprochable, car à cette époque la Seine recevait et charriait toutes les immondices riveraines; c'était à la fois l'abreuvoir et l'égoût général. Plus tard, quand, trop étouffée dans son enceinte étroite, la ville eut franchi les rives du fleuve, qu'elle eut défriché le bois des Charbonniers, où le Louvre s'élève aujourd'hui, qu'elle eut consolidé les marais qui portent l'Arsenal, qu'elle eut construit le bourg Thiboust, le Beau-Bourg, le bourg l'Abbé, qui prenait son nom de l'abbaye Saint-Martin, et qu'elle eut jeté comme une vedette sur les dernières inflexions du mont des Martyrs la maladrerie de Saint-Lazare, elle trouva que la Seine était bien loin, et elle eut soif. Les Parisiens qui avaient enjambé la berge gauche de la Seine étaient moins malheureux. Ils avaient d'abord la rivière de Bièvre, qui alors se jetait en amont du Petit-Pont, à peu près en face de Notre-Dame; ce furent les embellissemens de Charles V qui, la repoussant vers l'est et lui creusant un nouveau lit, la firent aboutir au-dessus du point où nous voyons le pont d'Austerlitz. En outre ils avaient les eaux d'Arcueil, amenées par un aqueduc romain dont on fait remonter la construction à Julien, et qui fut renversé, dit-on, pendant le IXe siècle par une incursion normande; ce ne fut du reste qu'en 1544 qu'on en retrouva les vestiges.

Les moines de Saint-Laurent cherchèrent le moyen de boire sans avoir recours à la Seine. Ils découvrirent ce qu'on nomme encore fort improprement, comme nous aurons à le dire, les sources du nord, prises sur les hauteurs de Romainville, des Bruyères, de Ménilmontant, et les réunirent dans un réservoir commun aux Prés-Saint-Gervais, d'où elles s'écoulaient par des tuyaux de plomb dans la direction déterminée. Plus tard, l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, qui est aujourd'hui le Conservatoire des arts et métiers, capta les eaux de Belleville et construisit un aqueduc souterrain de 1,200 mètres environ qui les amena jusqu'au lieu de consommation. C'est là le point de départ très humble de notre système de distribution des eaux. Les travaux exécutés par les moines ont été souvent réparés, il ne reste plus rien des constructions primitives; mais les sources ne sont point taries, elles donnent toujours un faible contingent, que nous apprécierons lorsque nous conduirons le lecteur à Belleville et aux Prés-Saint-Gervais.

Cette eau était sans doute presque exclusivement consacrée au service des deux monastères et des bourgades bâties à leur ombre; ce fut Philippe-Auguste qui en généralisa l'usage et y fit participer la population parisienne. Il avait acheté aux religieux de Saint-Lazare la foire qu'il transporta aux halles en 1183 : en même temps

il fit établir trois fontaines, l'une sur le nouveau marché, l'autre au cimetière des Innocens, qu'on venait d'ouvrir; elles étaient alimentées par l'eau des Prés-Saint-Gervais; la troisième provenait de la source de Belleville. Le nom que le peuple lui donna, et qui subsiste encore, prouve combien l'eau, chargée de sels calcaires, était aigre et rude, et combien peu elle prenait le savon, ainsi que disent les ménagères; on l'appela *Maubuée*, la mauvaise lessive. Par le fait, Philippe-Auguste n'avait pas seulement rendu un grand service aux Parisiens, il avait exproprié les moines « pour cause d'utilité publique, » et avait déclaré que la distribution des eaux était de privilége royal. Il tuait un abus, mais pour en faire naître un autre qui aura parfois de graves conséquences, contre lequel on réagira souvent en vain, et qui ne prendra fin qu'aux premières heures de la révolution. Cet abus est celui des concessions courtoises, dont le premier exemple est donné en 1265 par Louis IX, qui accorde une prise d'eau au couvent des Filles-Dieu; c'était diminuer d'autant la ration, déjà fort restreinte, du public. La mode s'y mit; il n'y eut pas de maisons religieuses, pas de grands seigneurs, qui n'obtinssent des concessions pour leur usage exclusif; le mal devint tel que les fontaines tarirent et que plusieurs quartiers furent abandonnés parce que l'on y mourait littéralement de soif. Il fallut porter remède à cet état de choses, et un édit de Charles VI, en date du 9 octobre 1392, révoqua toutes les concessions privées, excepté celles dont jouissaient les logis du roi et des princes du sang. Il est un considérant de l'ordonnance royale qu'il faut citer, il peint l'époque : « car de tant comme nostre bonne ville de Paris sera mieulx pueplée et habitée de plus de gens, et que nostre dict pueple sera mieulx pourveu de ce qui est nécessaire pour leur sustentacion, la renommée d'icelle sera plus grant, laquelle renommée redonde à l'augmentation de nostre gloire et exaltation de nostre hautesse et seigneurie. » C'était le roi alors qui entretenait les réservoirs, les aqueducs et les fontaines : les municipalités ne sont point encore intervenues; leur rôle va commencer.

Pendant l'exécrable querelle des Bourguignons et des d'Armagnac, pendant la longue guerre que nous eûmes à supporter contre les Anglais implantés sur notre sol, on vécut au jour le jour, et l'on ne pensa guère à conserver en bon état les conduites d'eau qui alimentaient les fontaines. L'aqueduc de Belleville s'écroulait; le prévôt des marchands le fit réparer sur une longueur de 96 toises (187 mètres). Pour célébrer cet acte de bonne administration municipale, on grava sur marbre une inscription que l'on peut lire encore au regard « de la Lenterne; » elle est composée de vingt vers qui riment assez bien entre eux, donne la date précise, les dimen-

sions de l'œuvre, le nom du prévôt, Mathieu de Nanterre, celui des échevins, Pierre Gallie, Michel Granche, Philippe Lalemant, Jacques de Hacqueville, et se termine ainsi :

Car, se brefvement on ne l'eust fait,
La fontaine tarie estoit.

En somme, ce fut une prise de possession : la commune dépouillait la royauté à son profit; puisqu'elle acceptait charge d'entretien, elle devenait propriétaire, et ce fut elle qui distribua les concessions courtoises. Elle ne s'en fit pas faute, et on retomba dans les erremens que Charles VI avait combattus. Le droit de la ville sur la distribution des eaux ne lui fut jamais disputé; la royauté le reconnut, on en a la preuve dans une lettre datée du 22 novembre 1528 par laquelle François Ier demande au prévôt des marchands et aux échevins d'octroyer de l'eau à l'évêque de Castres, qui va faire bâtir une maison à La Villette, « la grosseur d'un pois tant seulement. » Le bureau de la ville, comme on disait alors, se fit tirer l'oreille; le roi renouvela sa demande, qui ne fut prise en considération que le 11 février 1529, et l'on a soin de stipuler que messire Pierre de Montigny, évêque de Castres et abbé de Ferrières, fera les frais d'installation, et ne pourra tirer « qu'un fil d'eau vive de la grosseur d'une graine de vesce (1). » Plus tard, en 1549, Henri II obtient, non sans quelque peine, des concessions pour la duchesse de Valentinois et le maréchal de Saint-André.

Si le prévôt et les échevins tenaient autant que possible le gobelet haut pour les grands seigneurs, ils l'abaissaient volontiers pour eux et y puisaient à pleines lèvres. Les concessions qu'ils marchandaient au roi, ils se les attribuaient sans vergogne pour services rendus ou à rendre, et les fontaines banales n'en coulaient pas mieux. Le moyen employé pour calmer les plaintes du public fut étrange. Une ordonnance municipale du 28 novembre 1553, qui eut besoin d'être appuyée par lettres patentes du 15 mai 1554, rapporta toutes les concessions faites et les rétablit immédiatement au profit de nouveaux titulaires. Malgré l'érection de la fontaine de Birague en 1579, Paris était fort altéré, et il fallut attendre la fin

(1) Sous le règne de François Ier, on répara l'aqueduc de Belleville. « En cette dicte année (1527) fut commencé par les prevost et eschevins de la ville de Paris à faire faire tout de neuf les voultes, conduitz et tuyaulx pour la fontaine de la ville de Paris, qui ont cousté à faire plus de trente mil livres. Et furent commencées à faire dedans terre les voultes, à Belleville sur Sablon, jusques à Paris, et furent icelles voultes parfaictes de pierres de taille, en manière qu'on pouvait aisément aller par dedans, pour mettre les dicts tuyaulx. Et a duré l'œuvre à faire plus de quatre ans, et parfaicte en l'an 1530, et le tout pour le bien public. » *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, p. 330.

de la ligue et l'entrée de Henri IV à Paris pour que l'on s'occupât sérieusement de cette question vitale. Une série de mesures provoquées par le roi et adoptées de 1594 à 1598 réduisirent à quatorze le nombre des concessions.

A cette époque, un fait nouveau se produisit dont il faut tenir compte, car il constitue l'origine d'un revenu qui est aujourd'hui considérable. Martin Langlois, prévôt des marchands, offre dans cette même année 1598 une rente de 35 livres 10 sous à la ville de Paris en échange d'une concession d'eau qu'il demande; de plus, à quelques années de là, le chancelier de Bellievre reçoit deux lignes d'eau en compensation d'un terrain abandonné par lui. Le principe est donc admis, il était réservé à notre temps de l'appliquer d'une façon régulière et normale. C'est encore sous le règne de Henri IV que les habitans de la rive gauche eurent leur première fontaine, qui fut construite au Palais de Justice en 1606 par ordre de François Miron; elle était alimentée par l'eau des Prés-Saint-Gervais, qui passait dans une conduite placée sous le tablier du Pont-au-Change.

Les mauvaises habitudes avaient repris; des concessions courtoises avaient encore été octroyées, l'eau manquait. Henri IV fit un coup d'autorité, il examina lui-même l'état des distributions, et, par lettres patentes du 19 décembre 1608, il annula toutes les concessions, à l'exception de celles dont jouissaient le comte de Soissons, les dames de Guise et de Montmorency, la duchesse d'Angoulême, les religieuses de Sainte-Claire, les Filles-Dieu, les Filles-Pénitentes, l'hôpital de la Trinité et les Récollets-Saint-Martin. Ce n'était que de l'empirisme, et l'on ne pouvait ainsi remédier à une disette d'eau que l'accroissement de la population rendait plus sensible de jour en jour. Sully comprit promptement que les sources de Belleville et des Prés-Saint-Gervais ne rendaient point un volume d'eau correspondant aux besoins publics. Il fallait, si l'on ne modifiait promptement l'alimentation même des fontaines, ou que le peuple se passât d'eau, ou que le Louvre et les Tuileries en fussent privés. Il imagina donc de puiser en pleine Seine une quantité d'eau qui, reçue dans des réservoirs placés au-dessus du Pont-Neuf, que l'on venait d'achever, pût être facilement distribuée dans les deux logis du roi. Il s'entendit avec un ingénieur flamand nommé Jean Lintlaër, et en 1606, malgré la réclamation des marchands, qui redoutaient quelques embarras pour la facile navigation du fleuve, on éleva en aval, sur la deuxième arche de droite du Pont-Neuf, la première machine hydraulique que connut Paris. Ce fut la Samaritaine, qui eut rang de château et fut dirigée par un agent décoré du titre de gouverneur; elle se déversait dans le

Louvre et dans les Tuileries, et par ce fait rendait libre la fontaine que François Ier avait fait ériger sur la place de la Croix du Trahoir (1).

Dès qu'Henri IV eut disparu et que Sully fut rentré dans la retraite, l'alimentation des fontaines fut en péril, car sous l'influence de la cour on en revint au système des concessions gratuites : ce fut cependant sous la régence de Marie de Médicis que l'on exécuta un travail hydraulique qui fut pour Paris un véritable bienfait. On reprit un projet que la mort d'Henri IV avait empêché de mettre à exécution. En effet, dès 1609 Sully avait fait faire des tranchées dans la plaine de Longboyau pour retrouver, s'il se pouvait, les conduites romaines qui autrefois amenaient l'eau de Rungis jusqu'au palais des Thermes. Heureusement la reine-mère voulut avoir un palais à elle, et elle acheta les terrains qu'elle réservait à la construction du Luxembourg. Placé sur un point élevé, fort éloigné de la Seine, ce palais futur devait être privé d'eau, et pour remédier à cet inconvénient on pensa de nouveau aux sources abondantes des territoires de Rungis, d'Arcueil et de Cachan. Différens entrepreneurs se présentèrent; par délibération du 27 octobre 1612, le bureau de la ville accepta l'offre de Jehan Coing, maître maçon, qui s'engageait à capter les eaux et à les amener par aqueduc à Paris pour la somme de 460,000 livres. On donna une grande solennité à l'ouverture des travaux : la première pierre du principal regard de Rungis fut posée par le roi Louis XIII, accompagné de sa mère régente et de toute la cour, le 17 juillet 1613. Il fallut onze ans pour terminer l'œuvre entière, qui existe encore et que tous les Parisiens connaissent; l'eau fut pour la première fois mise dans les conduites destinées à la recevoir le 18 mars 1624, en présence du prévôt des marchands et des échevins. Ces eaux, qu'on a toujours nommées les eaux d'Arcueil, une fois la prise du Luxembourg opérée, furent distribuées dans quatorze fontaines publiques nouvellement construites. La proportion était fort inégale : sur 30 pouces d'eau que l'aqueduc versait dans les réservoirs, 18 étaient attribués à la maison royale et 12 seulement aux besoins de la population (2).

En 1632, Barbier, contrôleur-général des forêts de l'Ile-de-

(1) La fontaine de François Ier a subsisté longtemps; elle a été remplacée au siècle dernier par celle que l'on voit au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré.

(2) On mesurait l'eau alors par pouce et par ligne, système de jauge très défectueux, et qui entraînait à bien des erreurs. Le pouce fontainier équivalait en chiffres ronds à 20 mètres cubes en vingt-quatre heures (exactement $19^{m},195$). Le mètre correspond à 1,000 litres; Arcueil versait donc quotidiennement 600,000 litres d'eau à Paris.

France, voulant mettre les Tuileries et le faubourg Saint-Germain en communication facile et supprimer le bac qui servait de va-et-vient entre les deux rives de la Seine, construisit ce pont de bois que les historiens nomment indifféremment le pont Barbier, le pont Sainte-Anne et le Pont-Rouge. On y installa une machine hydraulique sur laquelle nous avons le témoignage d'un contemporain. John Evelyn, qui visita Paris en 1643, dit : « C'est une statue de Neptune qui fait sortir de l'eau par la gueule d'une baleine; le tout est en plomb, mais fort inférieur à la Samaritaine. » Ce groupe était sans doute contenu dans la maison bâtie sur pilotis que Gomboust a figurée sur le plan de Paris qu'il termina en 1652. Les poutres, les madriers, le Neptune et la baleine disparurent le 20 février 1684, dans une crue de la Seine qui emporta le pont de bois auquel le Pont-Royal allait succéder. L'eau montée par l'appareil avait été réservée à l'arrosage du jardin des Tuileries et aux usages du « logement de Mademoiselle. » La population n'en profita donc pas, mais elle reçut vers la même époque, 1651, de nouvelles sources découvertes entre Arcueil et Cachan, et dont le produit s'élevait à 24 pouces environ par jour.

Cependant les concessions, auxquelles on ne parvenait pas à mettre fin, diminuaient chaque jour la portion du public. Le 22 janvier 1653, le prévôt des marchands rend une ordonnance qui déclare que désormais toute concession nouvelle sera faite à prix d'argent. L'exemple de la soumission fut donné de haut, mais ne servit guère; le surintendant Fouquet paie 10,000 livres pour un pouce d'eau qui lui est accordé, le 4 juin 1655, sur les sources de Belleville et des Prés-Saint-Gervais. On a beau rassembler à l'Hôtel de Ville les clés de tous les regards, menacer de peines sévères ceux dont la consommation dépasserait le droit de prise; on ne peut parvenir à régulariser la distribution. L'eau est littéralement au pillage, et les contestations sont aussi fréquentes qu'elles seraient fastidieuses à rapporter. Grâce pourtant à ces arrêts toujours semblables, à ces interdictions éludées, à ces règles définitives qui ne duraient pas vingt-quatre heures, on sait exactement la somme d'eau répandue dans Paris. Un état de distribution arrêté le 22 mai 1669, désignant séparément Arcueil, Belleville, les Prés-Saint-Gervais, mais omettant intentionnellement le produit de la Samaritaine, consacré aux logis royaux, nous apprend que le total des fontaines ou regards publics était de 35, alimentés par 13 pouces, et que les concessions privées, au nombre de 152, absorbaient 10 pouces. Paris consommait donc à cette époque 460,000 litres d'eau de source, dont 200,000 étaient soustraits en faveur des particuliers et des couvens.

En présence d'une pénurie pareille, il fallait aviser, d'autant plus que la sécheresse extraordinaire des années 1667, 1668 et 1669 avait singulièrement appauvri le rendement des sources : aussi ce fut encore à la Seine, à ses eaux contaminées, que l'on eut recours. Au-dessous de la troisième arche du pont Notre-Dame, il existait alors un moulin à blé; Daniel Jolly, chargé de diriger les machines de la Samaritaine, proposa en 1670 d'utiliser les échafaudages du moulin pour organiser quatre pompes aspirantes et foulantes qui donneraient à Paris un produit quotidien de 40 pouces; en même temps un certain Guillaume Fondrinier, qui n'était que le prête-nom de Jacques de Mance, trésorier de la fauconnerie, offrit de construire, à un second moulin du même pont Notre-Dame, huit corps de pompes qui élèveraient 50 pouces, qu'on pourrait avec quelques ouvrages supplémentaires porter facilement à 100. La ville accepta; Jolly et de Mance se mirent à l'œuvre chacun de son côté; tout le travail était terminé en 1671. Les résultats ne furent pas aussi brillans qu'on était en droit de l'espérer; ils furent néanmoins considérables, puisqu'ils produisaient 1,600,000 litres, c'est-à-dire 80 pouces, qui furent reçus dans quinze nouvelles fontaines accessibles au public.

Ces mécaniques hydrauliques étaient bien rudimentaires; les personnes qui ont vu fonctionner la machine de Marly peuvent se figurer ce que valait ce grossier outillage; on faisait en réalité plus de bruit que de besogne, et les réparations incessantes coûtaient fort cher. De plus on se plaignait de la qualité de l'eau de Seine : on enviait les eaux d'Arcueil et des Prés-Saint-Gervais, quoique cependant elles soient bien calcaires; on ne parlait que de nouvelles sources à découvrir; on fouilla les coteaux de Meudon, de Clamart, de Vaugirard, de Châtillon, d'Issy, mais sans succès. On fut forcé de se contenter de ce que l'on avait, et l'on resta stationnaire pendant un siècle (1). Ce n'est pas que les projets fassent défaut : il ne se passe pas dix ans sans que l'on en présente; ils sont étudiés et repoussés. On semble se contenter des apparences, et l'on édifie beaucoup de fontaines sans trop se préoccuper d'y amener de l'eau : on prodigue les sculptures, les attributs; le public n'en est pas plus satisfait. Après l'inauguration de la fontaine de la rue de Grenelle en 1739, on ne s'arrête guère à contempler les statues de Bouchardon, et on la surnomme « la trompeuse, » car elle a

(1) On peut facilement se rendre compte de la pénurie dont Paris avait à souffrir en consultant le plan de distribution des eaux que l'abbé de Lagrive a dressé en 1735; on y voit les « tuiaux du roy pour les eaux de sources, — pour les eaux de Seine, — pour les eaux de sources et de Seine, — et les tuiaux de la ville pour les eaux de sources, — pour les eaux de Seine. »

promis de l'eau et n'en a point donné. Une sorte d'indifférence qui ressemble bien à de l'apathie neutralise toutes les bonnes intentions qui se font jour; on voit inutilement poindre des idées qui plus tard trouveront une réalisation facile, et qui alors paraissent téméraires. En 1762, de Parcieux offre d'amener à Paris les eaux de la petite rivière de l'Yvette, qui sort de terre entre Versailles et Rambouillet. Deux ingénieurs célèbres, Perronet et de Chezy, donnèrent corps à l'idée émise par de Parcieux en dressant le plan de l'aqueduc de dérivation. Trois ans après, une compagnie propose d'élever les eaux de la Seine de façon à les distribuer à toutes les maisons de Paris moyennant une taxe proportionnelle. Les deux projets opposés l'un à l'autre se partagent si bien l'opinion publique que ni l'un ni l'autre ne sont adoptés. Vers ce moment, 1769, les premiers mémoires sont présentés en faveur des pompes à feu; mais les inventeurs se disputent au lieu de s'associer. Auxiron réclame la priorité; les frères Périer présentent un groupe d'actionnaires sérieux et obtiennent par lettres patentes du 7 février 1777 l'autorisation de construire à leurs frais des machines à feu propres à élever l'eau de la Seine et à la faire parvenir dans des réservoirs placés à une telle altitude qu'il serait facile de la distribuer dans les différens quartiers de la ville. Restait l'emplacement à choisir : ce fût la prévôté des marchands qui le détermina; on désigna Chaillot. La pompe à feu y existe encore, mais elle n'a plus rien de commun avec la machine que les Périer y avaient établie, et qui donna de l'eau pour la première fois dans Paris au faubourg Saint-Honoré en juillet 1782 (1). Mercier en parle; il admire et s'étonne. « La simple vapeur d'eau en ébullition est l'agent du mouvement prodigieux que nulle autre force connue ne pourrait produire; elle élève l'eau à 110 pieds au-dessus des basses eaux de la Seine, et fait monter en vingt-quatre heures 400,000 pieds cubes d'eau pesant 28,800,000 livres. Ainsi voilà de quoi abreuver, laver et inonder à souhait tous les quartiers de la ville. » Malheureusement l'affaire était avant tout financière; les actions devinrent l'objet d'un agiotage effréné; les joueurs à la hausse et à la baisse se souciaient fort peu des besoins de la population. Cela fit grand bruit en son temps : Mirabeau, payé par Calonne, attaquait la compagnie concessionnaire, Beaumarchais la défendait, et le public, fort lésé, disait tout haut que cette fameuse pompe à feu n'était en réalité qu'une machine à pamphlets.

On revint à l'idée de détourner l'Yvette par un canal. Le 3 novembre 1787, un ingénieur nommé de Fer fut autorisé à exécuter

(1) On construisit en même temps une pompe à feu au Gros-Caillou, sur une partie de l'emplacement occupé par la manufacture des tabacs; j'en ai dit quelques mots lorsque j'ai parlé de celle-ci.

les travaux à ses frais; il lui fallait de l'argent, il en chercha, mais avant qu'il en eût trouvé la révolution était survenue et avait mis tous ses projets à néant. A la veille du jour où le vieil état de choses allait s'écrouler, la compagnie des pompes à feu s'écroulait aussi et était obligée de céder son privilége à la ville de Paris par contrat du 14 avril 1788. Jusqu'à la fin du siècle, on ne tenta rien; l'esprit était sollicité par des intérêts passionnés qui ne laissaient guère le loisir de s'occuper de questions de salubrité; bien des projets furent présentés cependant, mais c'est à peine s'ils furent étudiés avant d'être repoussés. Les phrases ampoulées qu'on débitait à la tribune, les devises emphatiques que l'on inscrivait sur les murailles soutenaient peut-être l'élan de la population, mais ne lui donnaient point à boire, et Paris en était, sur presque tous les points, réduit à « la sangle » des porteurs d'eau qui allaient puiser l'eau en rivière. Le consulat, dès qu'il fut établi, s'occupa, avec un empressement où la politique eut sa bonne part, de pourvoir à tout ce qui était nécessaire à l'alimentation de la grande ville. La question fut reprise dans tous les détails, approfondie par des hommes compétens en dehors de toute ingérence des financiers; les projets qui avaient été mis en avant furent étudiés, on entreprit des travaux topographiques sérieux, et l'on finit par s'arrêter à l'idée de dériver les rivières de la Beuvronne et de l'Ourcq pour les amener à Paris par une large tranchée à ciel ouvert qui serait à la fois aqueduc et canal de navigation. La prise d'eau devait être effectuée sur la lisière des départemens de l'Oise et de l'Aisne au bief du moulin de Mareuil, à 96 kilomètres de Paris. Le décret approbateur est du 29 floréal an x (19 mai 1802). Un second décret du 1er vendémiaire an xi (23 septembre 1802) prescrit l'ouverture des travaux, charge le préfet de la Seine de les administrer, et en confie l'exécution aux ingénieurs des ponts et chaussées. En 1809, le canal était terminé jusqu'à la Beuvronne, le bassin de La Villette était creusé; 10,000 ou 12,000 mètres cubes d'eau potable étaient mis à la disposition des Parisiens (1). Ils en profitèrent dans une mesure que des chiffres officiels nous permettent d'apprécier. En 1800, les abonnemens d'eau rapportaient à la ville une somme annuelle de 385 francs; en 1805, il y a déjà un accroissement notable, le produit total a donné 4,666 francs; en 1808, les conduites ont été branchées sur l'aqueduc qui fait pénétrer la Beuvronne dans Paris, on perçoit 167,370 fr., l'usage se répand; des fontaines marchandes sont construites, et l'encaisse « hydraulique » de l'Hôtel de Ville accuse 229,233 fr.

(1) Le projet ne reçut une complète réalisation qu'entre 1822 et 1830, lorsque les canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin eurent été creusés.

Malgré la modicité des sommes, c'est en dix années un progrès extraordinaire.

Les contingens réunis des sources, des pompes d'élévation et du canal de l'Ourcq ont pendant longtemps à peu près suffi aux exigences du groupe parisien; pourtant, si nous en étions réduits là aujourd'hui, nous nous trouverions singulièrement à plaindre. Les efforts du temps passé ont lentement, mais incessamment produit de bons résultats; ceux qui ont été accomplis de nos jours ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer jadis, ils ont amené une révolution complète dans nos habitudes ménagères, ils ont permis de donner une salubrité appréciable à nos rues, dont Mercier a dit que « le pavé était le plus infect et le plus immonde de toutes les villes du royaume. » Ils ont détruit, il est vrai, en grande partie, l'industrie des porteurs d'eau qui, il y a vingt ans encore, nous fatiguaient de leurs cris; en revanche, ils ont conduit l'eau dans nos demeures et l'ont mise à la portée de tous. En étudiant le régime actuel des eaux potables de Paris, nous dirons par quels travaux, souvent gigantesques, on est arrivé à pourvoir d'une façon presque complète aux besoins des particuliers, de l'industrie et de l'assainissement.

II.

Paris emprunte aujourd'hui ses eaux à la Seine, à l'Ourcq, à la Marne, qui lui fournissent un volume quotidien de 281,500 mètres cubes, aux sources d'Arcueil, de la Dhuis, des puits artésiens de Grenelle et de Passy, qui donnent 33,600 mètres. A ce contingent, il faut ajouter ce que produisent encore les sources du nord, qui en moyenne peuvent suer, — c'est le vrai mot, — 216 mètres cubes par vingt-quatre heures. — 315,316,000 litres d'eau potable sont donc mis chaque jour à la disposition de la population parisienne, qui peut boire, laver ses rues, nettoyer ses égouts, faire ses blanchissages et sa cuisine, alimenter ses machines à vapeur fixes ou mobiles, embellir ses jardins, avoir des rivières factices et des lacs dans ses promenades, faire jaillir la gerbe des fontaines monumentales et prendre des bains tout à son aise. Nous voilà bien loin déjà du temps où Mercier admirait la pompe à feu de Chaillot; mais nous n'en resterons pas là. D'immenses travaux entrepris à la fin de l'hiver 1867-68, interrompus par les événemens de 1870, sont actuellement poussés avec vigueur, et nous amèneront dans quelques mois un renfort quotidien de 100 millions de litres d'eau de source pure et limpide.

Pour suivre un ordre en quelque sorte chronologique, il faut vi-

siter d'abord ce que l'on nomme les sources du nord, c'est-à-dire celles qui s'écoulent à Belleville et aux Prés-Saint-Gervais. En réalité, ce ne sont point des sources, c'est de l'eau recueillie goutte à goutte au milieu des terrains qu'elle traverse. Les moines de Saint-Laurent et de Saint-Martin avaient remarqué que la pluie tombée sur les coteaux ne descendait pas tout entière dans les vallées; ils en conclurent que la terre en absorbait une bonne partie qui, pénétrant les couches successives, se perdait à des profondeurs où elle disparaissait à toujours. Ils résolurent de réunir ces suintemens partiels, de prendre la source, pour ainsi dire, en formation, et de l'arrêter au passage avant qu'elle n'ait été rejoindre les nappes souterraines que nul alors ne savait atteindre. Sur les hauteurs septentrionales de Belleville et des Prés-Saint-Gervais, ils construisirent ce que l'on appelle des *pierrées,* sortes de conduites carrées pour la plupart, bâties en moellons mal reliés, ouvertes çà et là par des fissures intentionnellement ménagées et appelées *barbacanes,* qui permettent à l'eau de filtrer à travers les parois, pour glisser jusqu'à un petit canal dont le lit est ordinairement en terre glaise, en *imperméable,* comme disent les gens du métier. C'est là tout le système de captation, qui est fort simple, mais qui aussi est très défectueux. Ces sources factices, n'étant alimentées que par l'humidité du sol, sont, bien plus que les sources naturelles, sujettes à des variations extraordinaires. Avec elles, on ne sait jamais sur quoi compter : s'il a plu, la terre saturée jette une grande quantité d'eau dans la pierrée; si le ciel est pur, si le vent du nord-est emporte les nuages et brûle les terrains, le réservoir est à sec ou peu s'en faut. Par les hivers humides, pendant les mois de mars pluvieux, la jauge des Prés-Saint-Gervais est de 250 litres par minute; en été, elle dépasse rarement 90, et parfois, dans les jours de grande sécheresse, elle est tombée à 40. L'eau que l'on recueille ainsi n'est point irréprochable; elle est très chargée de carbonate et surtout de sulfate de chaux; elle est rêche à boire, impropre à la cuisson des légumes, qu'elle durcit, et réfractaire au savon; c'est bien elle qui produit « la maubuée. »

De distance en distance, on a élevé des regards, espèces de chambres où aboutissent et d'où partent les conduites; l'eau y fait relais dans un bassin et s'écoule ensuite vers la direction des fontaines qu'elle doit desservir. A Belleville, elle chemine sur une gouttière en plomb où elle laisse après elle un dépôt calcaire adhérent. Les pierrées ne sont point belles : très basses de voûte, d'aspect triste et misérable, elles ressemblent à de vieux égouts; une vase blanchâtre encombre les barbacanes, et l'on ne sait guère où mettre les pieds. En revanche, on a essayé de donner au regard

une apparence monumentale : il a l'air d'un mausolée; une sorte de rotonde à jour, soutenue par des colonnettes, le surmonte et lui a valu le nom inscrit au-dessus de la porte : « la Lenterne. » Il est remarquablement bâti en fortes pierres de taille, qui sur le toit s'agencent comme d'énormes tuiles; c'est massif et brutal. Les lichens se sont collés aux parois et leur font un vêtement de deuil. Les regards des Prés-Saint-Gervais sont construits dans le même appareil; ils se dressent à mi-côte, comme des tombeaux au milieu des ruines, car ils touchent presque aux fortifications, et ils sont entourés par les décombres des maisonnettes que l'on a démolies sur la zone militaire au moment où les armées allemandes prenaient position sur les hauteurs du Raincy. Tous ces regards ont subi parfois des réparations complètes : les plus importantes datent du siècle dernier; sur celui du Bernage, j'ai lu la date 1743. Les eaux des Prés-Saint-Gervais sont centralisées à la fontaine qui occupe le milieu de la place du village; elle porte une inscription rappelant qu'elle a été édifiée sous le règne de Louis XIIII (*sic*), pendant que Le Féron était prévôt des marchands. Là, dans l'intérieur, après avoir gravi un escalier de bois accolé à la muraille, on se trouve dans la chambre de jauge. De petits bassins en plomb semi-circulaires superposés reçoivent l'eau, et par une série de chutes calculées lui rendent sa pente normale; elle passe par des trous qui ont un pouce de diamètre et servent à la mesurer; quelques petits récipiens carrés percés d'une étroite ouverture, représentant une ou deux lignes, déterminent le volume attribué à des concessions particulières. C'est la vieille jauge de nos pères; elle sera certainement remplacée quelque jour. Que l'on se garde bien de la détruire; elle est un spécimen curieux de nos anciens usages, et, comme telle, elle doit trouver sa place dans un de nos musées,—dans ce musée dont tous les élémens existent déjà, disposés chronologiquement par catégories admirablement combinées, et qu'il faut espérer voir sortir intact et complété des chambres ignorées où il est actuellement relégué dans une vieille maison du quai de Béthune. Rien ne serait plus intéressant que de réunir dans un local spécial et approprié tous ces vieux témoins de notre histoire urbaine.

Cette eau des sources du nord, dont le drainage fut si vivement apprécié par nos ancêtres, n'est plus jugée digne de désaltérer les Parisiens, à qui l'on offre une boisson bien autrement pure et abondante. Jadis on a bâti des fontaines pour la recevoir, et nous avons vu que François Ier en sollicitait quelque peu pour un de ses favoris; elle est bien déchue de son ancienne gloire : aujourd'hui on la jette à l'égout. Elle a été retirée de l'alimentation, mais elle n'est

pas perdue pour cela : on la répand dans nos rues au moment du balayage; elle assainit la voie publique en purifiant les ruisseaux, en lavant les trottoirs et en nettoyant les pavés. La naïade qui la verse de ses urnes souterraines ne doit pas être humiliée de cette destinée nouvelle, car, en feuilletant les vieilles chroniques du pays des nymphes, elle trouvera que Turgot, prévôt des marchands, fit concentrer en 1737 et en 1740 toutes les eaux de Belleville dans un réservoir construit vis-à-vis la rue des Filles-du-Calvaire, et que plus d'une fois il les fit lâcher dans le grand égout dont nous aurons à parler plus tard, et qui bien souvent alors avait besoin d'être violemment balayé par un courant rapide et profond.

Les sources du sud, celles que par excellence on appelait autrefois les sources royales, ont aussi bien perdu de leur importance; elles n'entrent guère dans le total de la consommation parisienne que pour une moyenne de 1 million de litres quotidien. Elles sont fournies par les territoires de Rungis, de L'Hay, de Cachan, d'Arcueil, et par le drainage du sol. L'aqueduc qui nous les apporte, au moment où il doit franchir la vallée de la Bièvre, prend un aspect grandiose qui ne déparerait pas la campagne romaine. Il fut construit par Jacques de Brosse, qui a fait œuvre durable. Il a 400 mètres en arcades, et il produit un effet imposant dans le paysage. Je me le rappelle au temps de mon enfance tout empanaché de verdure, habillé de lierre et fleuri de ravenelles; des ormeaux, des frênes, des érables, avaient trouvé moyen de pousser sur le toit de pierre, en avaient descellé les dalles, entre lesquelles ils glissaient leurs racines, qui allaient boire au courant; sous les arches, on avait bâti de petites maisons auxquelles les piliers servaient de façades latérales; tout ce monde semblait vivre là en famille, la nature, le monument et les hommes. On y mit bon ordre, et l'on eut raison, car ce pêle-mêle compromettait la construction elle-même, qui se lézardait, se désagrégeait et parfois en guise d'avertissement laissait choir quelque gravier sur la tête des passans. De 1834 à 1836, on déblaya l'aqueduc; on jeta bas les bâtisses parasites, on arracha les herbes folles, on abattit les arbres et l'on pansa toutes les plaies que le temps avait faites à l'édifice de Marie de Médicis. Aujourd'hui il est fort propret, et si les humides bourrasques du nord n'en avaient noirci la face septentrionale, on le croirait neuf. Les parties contemporaines de Jacques de Brosse sont facilement reconnaissables; les larges blocs de pierre équarris et assemblés portent tous les marques particulières des tâcherons qui les ont taillés : ici un maillet, là un ciseau, ailleurs un compas, signature naïve de ceux qui ne savaient point écrire. Au fond de la vallée, il a 22 mètres d'élévation et semble regarder avec mépris la vilaine petite rivière

de Bièvre, qui passe sous l'une de ses arcades. Il ne suit pas exactement le trajet de l'aqueduc de Julien, dont un pan de ruines est encore debout dans le voisinage. Ce vestige de l'ancienne conquête a résisté à tout; le temps n'est pas parvenu à l'égrener de ses doigts inflexibles. Il est composé de couches alternatives de moellons et de tuiles rouges dont le revêtement est tombé; à l'heure qu'il est, il ne sert plus que d'espalier à un énorme lierre (1).

On gravit un terrain en pente où végète un jardin potager; le long de la muraille, on voit des bornes gerbées les unes par-dessus les autres, verdies, moisies, dévorées par les mousses : ce sont les bornes de repère qui jadis indiquaient le trajet des conduites souterraines dans les champs et à travers les rues de Paris jusqu'au grand réservoir de la vieille estrapade; on les a arrachées il y a une trentaine d'années, et depuis cette époque elles gisent sans utilité à l'abri du grand aqueduc dont elles furent jadis les sentinelles avancées. Toujours marchant au milieu de plates-bandes cernées de buis, on arrive à la porte du regard n° 13, qui est situé à 7,164 mètres du point de captation : on ouvre la porte, et l'on se trouve dans une chambre pleine de rumeurs; l'eau y bruit avec des glouglous retentissans. Un large tuyau en fonte rampe au-dessus d'un petit canal taillé dans la pierre et escorté de deux trottoirs; une longue galerie voûtée, striée par des jours blanchâtres et blafards projetés à travers des ouvertures étroites comme des meurtrières, s'enfonce dans la nuit, et semble se briser tout à coup à un angle éloigné. C'est comme un immense cloître abandonné auquel il ne manque que le silence. Je l'ai visité le 15 mars dernier, et jamais peut-être il n'avait été en telle effervescence. Les pluies tombées en abondance avaient grossi les rivières, gonflé les sources, pénétré le sol, et l'eau ruisselait violemment à travers l'aqueduc; la conduite métallique d'un diamètre de 30 centimètres, insuffisante à contenir l'eau qui s'y voulait précipiter, laissait échapper dans le canal qu'elle surmonte tout ce qu'elle ne pouvait accepter. Celui-ci roulait une eau rapidement entraînée par la pente, mais qui, malgré le courant, déposait en hâte tous les calcaires qui la chargent et se faisait ainsi un lit épais de carbonate de chaux. Ce canal servait donc de déversoir au trop-plein, qui était considérable, puisque la moyenne du rendement des sources du sud est de 1,200 litres par minute et qu'il était alors de 6,000. De mémoire d'homme, on n'avait vu un pareil volume d'eau glisser dans le vieil édifice de Jacques de Brosse; mais cette eau que les conduites normales ne peuvent amener jus-

(1) Était-il enduit à l'intérieur de ce fameux ciment nommé *maltha*, qui, d'après les écrivains antiques, était composé de chaux vive pulvérisée et mêlée ensuite avec du vin, du saindoux, de la poix, de la cire, de l'huile et des figues?

qu'à Paris, que devient-elle? Elle s'en va entre les bords polis du canal jusqu'à ce qu'elle trouve l'orifice d'un tuyau de fonte vertical, — un dauphin, — où elle s'engouffre avec des mugissemens d'Encelade écrasé sous les rocs; par cette route à pic, elle tombe dans la Bièvre, qui s'étonne d'être baignée d'une eau limpide à laquelle elle n'est point accoutumée.

Comme ces temples antiques sur lesquels les chrétiens ont bâti des églises, l'aqueduc d'Arcueil sert, en plus d'un endroit, de soubassement à une construction gigantesque qui, au point inférieur de la vallée, le dépasse de 18 mètres. L'heure n'est pas éloignée où toutes ces sources réunies à grand'peine entendront passer un fleuve au-dessus de leur tête : 100 millions de litres en vingt-quatre heures. L'aqueduc d'Arcueil soutient l'aqueduc de la Vanne; l'œuvre de l'architecte des Médicis porte l'œuvre de nos ingénieurs. Très habilement ceux-ci ont profité du monument de Jacques de Brosse pour appuyer l'immense édifice qui guide à travers l'espace le canal aérien par où les sources de Champagne doivent venir jusqu'à nous. Cela fait un aqueduc à deux étages dont les piliers ont parfois été obligés d'aller chercher, au milieu de carrières exploitées, des fondations solides à 13 mètres de profondeur. D'une montagne à l'autre, un kilomètre d'arcades s'avance en demi-cercle et franchit le val de la Bièvre comme une suite d'arcs de triomphe. Cela grandit singulièrement le paysage, qui est affreux, nu, troué d'excavations, et qui évoque d'insupportables souvenirs. Voilà le fort de Montrouge effondré par les bombes; voici la maison des dominicains qui ont été ce que la commune appela des otages. L'aqueduc a eu aussi son petit rôle pendant la guerre. Le 20 septembre 1870, l'eau cessa d'y couler, et pendant toute la période d'investissement les conduites furent à sec. Les Allemands l'avaient barré sur le territoire de Fresnes, au regard n° 4, où correspond une concession particulière dirigée sur Berny. Un fort mur en briques et en ciment, — très bien bâti, car on eut quelque peine à le démolir, — força l'eau à changer de cours; elle se répandit sur la grand'route et alla se perdre dans la Bièvre; le 27 février 1871, le dégât était réparé, et les sources de Rungis rentraient à Paris à 10 heures du matin par leur chemin ordinaire.

Pendant le siége, l'eau ne nous a point manqué; les pompes à feu de la Seine ont travaillé sans relâche. Il en existe six aujourd'hui, au Port-à-l'Anglais, à Maisons-Alfort, au quai d'Austerlitz, à Auteuil, à Saint-Ouen et à Chaillot : celle-ci est la mère; c'est une machine à vapeur, elle attire l'eau, mais n'en contient pas. Une petite maison basse et trapue qui se ressent du goût de l'époque est assise en contre-bas du quai de Billy et renferme quelques bureaux

d'administration. Une vaste cour où s'élèvent des monceaux de houille est occupée sur un des côtés par une construction garnie d'un large vitrage; c'est la demeure de la machine, qui ne ressemble guère à celle dont les frères Périer se servaient jadis. La machine est double, ou, pour mieux dire, il y en a deux, isolées l'une de l'autre, agissant indépendamment et alimentées spécialement par trois foyers qui mettent en œuvre pour chacune d'elles 150 chevaux vapeur. A regarder l'énorme piston monter, faire un temps d'arrêt comme s'il se reposait après un effort, et redescendre dans sa gaîne de métal, on comprend promptement le jeu du mécanisme. Le piston, relevé par l'action du balancier obéissant à la vapeur, fait le vide dans un tube communiquant à la rivière et où l'eau se précipite; pour laisser à celle-ci le nombre de secondes nécessaires à l'ascension, il reste un moment immobile; puis, entraîné par son propre poids, qui est de 36,000 kilogrammes, il glisse verticalement en repoussant l'eau avec une telle puissance qu'il la chasse jusqu'aux grands réservoirs de Passy, situés entre l'avenue d'Eylau et l'avenue du Roi-de-Rome. La machine travaille jour et nuit : lorsque je l'ai visitée, le procès-verbal indiquait que pendant les dernières vingt-quatre heures elle avait brûlé 11,700 kilogrammes de charbon, donné 11,248 coups de piston, et que sa « montée » avait été de 21,709 mètres cubes d'eau. En la voyant fonctionner, il est difficile de se défendre d'une comparaison saugrenue : l'action de ce piston ressemble si bien à celle d'un instrument trop prosaïque que, si dans le pays des géans on représentait les pièces de Molière, ce serait un excellent accessoire pour jouer *Monsieur de Pourceaugnac*.

Il n'est pas besoin de machines à vapeur pour aspirer l'Ourcq et la jeter dans nos réservoirs; elle y vient naturellement dans le lit que Girard a creusé pour elle. C'est au bassin de La Villette, à côté des grands bateaux amarrés aux quais, que la prise s'effectue. L'eau, avant de pénétrer dans le canal qui lui est réservé, est forcée de passer à travers des « grilles, » sortes de tamis à mailles moyennes en fils de fer dont le cadre a précisément la dimension de la baie d'entrée; de cette façon, elle est non pas filtrée, mais purgée des élémens les plus grossiers qu'elle charrie avec elle. En temps ordinaire, les grilles sont changées trois fois par jour : à voir les chiens crevés, les débris de légumes, les immondices de toute sorte qui s'accumulent près du barrage, on trouve que la précaution n'est pas inutile; mais à certaines époques de l'année, au moment de la fenaison et de la chute des feuilles, il y a là une équipe d'employés qui se relaient le jour et la nuit, car c'est de demi-heure en demi-heure qu'il faut relever les grilles; sans cela, elles seraient

oblitérées par les détritus végétaux, puis rompues par le poids de ceux-ci, et ne livreraient passage qu'à une eau devenue promptement putride et malsaine. En général toutes les mesures paraissent prises et bien combinées pour ne donner à la population qu'une eau réellement potable.

L'eau de l'Ourcq, après avoir franchi un court canal couvert, apparaît dans un bassin carré, fermé par des vannes et muni d'une lourde roue à amples palettes. C'est le compteur hydraulique; nous n'en sommes plus à la jauge des Prés-Saint-Gervais. On a calculé qu'il faut que 11 mètres 200 litres d'eau passent sous la roue pour faire faire à celle-ci une révolution complète. On lève la vanne, l'eau suit sa pente. La roue est mise en mouvement, un bras de fer articulé emmanché au moyeu fait jaillir dans un tableau accroché à la muraille un numéro toutes les fois qu'un tour est révolu. En calculant le nombre de secondes et la quantité connue d'eau exigée pour un tour de roue, on obtient facilement la jauge de vingt-quatre heures. En sortant de l'établissement de La Villette, l'Ourcq se dirige par une conduite sous terre vers le faubourg Saint-Martin, et par l'aqueduc de ceinture sur les réservoirs de Monceau. Cet aqueduc n'apparaît jamais au-dessus du sol : il suit la rue de l'Aqueduc, la place Roubaix, l'avenue Trudaine, la rue de Laval, la rue de Douai; là il remonte vers la place Clichy et gagne « l'épanouissement » par le boulevard des Batignolles. Lorsque l'on est rue Lafayette, sur ce pont qui domine le chemin de l'Est, on le voit très nettement passer au-dessus de la voie dans une forte cage de pierre appuyée sur des poutres de fer. Du point de départ au point d'arrivée, il mesure 4,238 mètres. Il faut y descendre par le regard de la Corderie, qui s'ouvre au fond d'une cour défendue par une grille.

Cet aqueduc n'est plus tel qu'il était au commencement du siècle. Girard l'avait construit en pierres meulières reliées à la chaux hydraulique; de nos jours, l'ancien tracé a été abandonné, on l'a élargi sur les trois quarts du parcours, et on l'a revêtu d'un bel enduit inaltérable; il a l'air d'être en stuc grisâtre. On peut s'y promener, et j'y ai fait une longue course. L'eau coule dans un petit canal qui est la cunette; celle-ci est accostée par un trottoir qu'on nomme la banquette, et où l'on trouve assez de place pour mettre les pieds d'aplomb. On y va dans la nuit; la lueur d'une lanterne ou d'un rat-de-cave brille sur l'humidité des voûtes et tire des reflets argentés de l'eau, qui glisse lentement sur le lit qu'on lui a préparé et qu'on appelle le radier. Le bruit des voitures qui passent au-dessus retentit lugubrement comme les roulemens d'un tonnerre lointain. C'est d'une propreté extrême : l'eau est nette, les murailles

sont en sueur; nulle ordure, nul animal. C'est mort; la lumière n'éclaire qu'un cercle très restreint; au-delà et en-deçà, tout disparaît. La vie obscure des cryptogames s'y développe cependant, mais seulement dans les parties nouvellement réparées. Sur les parois, on aperçoit à certaines places une sorte de nœud central, de couleur brune sombre, plat, et d'où s'élancent des ramifications filiformes si parfaitement appliquées au revêtement qu'il est impossible de les en détacher et qu'elles semblent en faire partie; on dirait une araignée végétale qui aurait tissé là une trame circulaire pour une toile en soie noire. Cette plante singulière, qui aime l'obscurité, l'humidité et le ciment tout neuf, qui affecte des attitudes baroques et multiplie tellement ses minces ramures que celles-ci font tache sur la muraille, est tout simplement un champignon, le *rhizomorpha subterranea*.

Quoique la température soit en général peu variable dans ces longues galeries souterraines, celle de l'eau subit cependant quelquefois des soubresauts assez vifs, — de 26 degrés à zéro, — ce qui suffit pour produire dans le ciment des contractions et par conséquent des fissures. Or nul n'ignore qu'un vase fêlé laisse échapper l'eau qu'il contient; il faut donc réparer en toute hâte l'aqueduc. On use alors d'un moyen fort ingénieux : au lieu de refaire la paroi détériorée, on y creuse un caniveau en briques que l'on conduit à même hauteur dans la paroi placée vis-à-vis. Cela fait une sorte d'arc creux qui passe sous la cunette tout entière; par l'une des ouvertures, on verse du goudron liquide qui prend niveau et oblitère la fissure. L'eau coule donc de nouveau sur un corps absolument imperméable et gagne ainsi sans déperdition les larges bassins, où elle se repose avant d'être distribuée dans les différens quartiers de la ville. L'Ourcq aboutit à l'angle de la rue du Rocher et du boulevard des Batignolles, dans deux vastes réservoirs accolés qui jaugent facilement 9,000 mètres. La construction en est vicieuse, car ils sont à ciel ouvert. L'eau y subit toute sorte de mauvaises influences, elle peut y geler en hiver, y tiédir en été; la poussière y arrive à flots par les vents d'est; le voisinage d'une gare de chemin de fer lui envoie des escarbilles et de la suie; parfois elle « surit, » se couvre de pointillés verdâtres, et ne tarderait pas à être envahie par des végétations parasites, si l'on n'y veillait attentivement. Aussi les réservoirs de Monceau exigent des soins particuliers. Tous les deux ou trois mois, il faut les mettre à sec : on en jette le contenu dans un égout à l'aide d'une vanne de communication; on récure les bassins, on les débarrasse de tous les dépôts qui les encombrent, puis on ramène l'eau, — et c'est bientôt à recommencer. Pendant le siége, l'Ourcq nous manqua; le

23 septembre 1870, il n'y avait plus assez d'eau dans le compteur hydraulique pour faire tourner la roue. L'eau cessa de venir : le canal avait été saigné par les Allemands dans la forêt de Bondy; mais nous avions d'autres ressources sous la main. L'aqueduc de ceinture et les réservoirs de Monceau furent alors alimentés par les eaux de la Seine, de la Marne et du puits artésien de Passy. Le service de l'Ourcq put être rétabli en partie le 5 février 1871, mais il ne reprit une régularité sérieuse que pendant le mois de mars.

III.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, toutes les eaux dont nous venons de parler ne semblèrent pas suffisantes à l'alimentation régulière de Paris, et l'on se résolut à en capter d'autres; mais cette fois, loin de s'adresser à des rivières ou à des sources connues, on voulut aller chercher les eaux qui, s'infiltrant sur les hauts plateaux de la Champagne, forment un fleuve souterrain coulant au-dessous de la cuvette où Paris est assis. On décida qu'on forerait un puits artésien; Arago affirmait qu'on atteindrait la nappe jaillissante sans d'insurmontables difficultés. L'emplacement désigné fut la cour des abattoirs de Grenelle. M. Mulot, chargé de l'opération, donna le premier coup de sonde le 24 décembre 1833. Les savans n'hésitaient point : la théorie géologique leur prouvait qu'on réussirait; il n'en fut point ainsi du public, qui n'avait pas assez de railleries pour l'œuvre entreprise. M. Mulot eut beau déclarer dès le principe qu'il lui faudrait traverser au moins 400 mètres de couches de terrain avant de rencontrer l'eau, l'on riait de sa persévérance, de ce que l'on nommait son entêtement, et l'on ne se gênait pas pour tourner en dérision « l'aveuglement ministériel qui sacrifiait le budget de la France à des chimères. » Le théâtre s'en mêla, et dans une *revue* de fin d'année le principal personnage se nommait M. Mulot père et fils. Le travail avançait cependant, mais non sans peine, et il fallut bientôt compter avec le chapitre des accidens qui se produisirent, et furent d'autant plus graves que la profondeur était plus grande. Au mois de mai 1837, comme on était déjà arrivé à une profondeur de 380 mètres, qu'on avait traversé les terrains de transport, le calcaire à moellons, et que l'on se trouvait au milieu d'un énorme banc de craie compacte mêlée de silex, un bout de tige de 80 mètres portant la cuiller de forage se détacha et tomba au fond du puits. Il fallut retirer ce débris, qui s'était rompu en plusieurs fragmens dans sa chute. On n'y parvint qu'en taraudant, — tarauder, c'est faire un pas de vis, — l'un

après l'autre tous les morceaux de fer, et en les vissant à l'aide d'une tige « femelle » correspondante. Mener à bien une telle besogne à tâtons, à 1,140 pieds de profondeur, n'était point facile; on y réussit cependant, mais cela exigea quinze mois.

On était à 548 mètres malgré d'autres accidens qui auraient découragé un homme moins convaincu que Mulot; le public continuait à hausser les épaules, lorsque le 26 février 1841, après un labeur de huit années, la sonde tomba tout à coup. Était-ce encore un nouveau malheur, qui cette fois serait peut-être irréparable? Non; c'était l'eau qui lentement montait à travers le tube et s'élança toute fumante à une hauteur de 60 pieds. La victoire restait aux prévisions de la science et à la courageuse perspicacité des ingénieurs. La source, à son apparition à la lumière, avait une température exacte de 27°, 67. Ce fut un succès qui dégénéra vite en engouement : tout de suite on se mit à rêver d'eaux thermales, bienfaisantes à toutes maladies; aux railleries avait succédé un enthousiasme que fort heureusement l'on n'écouta pas, car chacun proposait de nouveaux forages. Un *regard* solidement construit couvre l'emplacement où la source même a jailli; l'eau, captée dans une conduite, est dirigée à quelques pas de là au milieu de la place Breteuil, où elle trouve deux tuyaux placés verticalement et dans lesquels elle s'engage pour épuiser sa force d'ascension. Ce château d'eau, tout le monde le connaît; il est en fonte, s'élève à une hauteur de 43 mètres, est couronné d'une sorte de coupole ornée de trois galeries circulaires à pans coupés, accosté d'un escalier en vrille, et posé sur un large socle de pierres de taille. Avec de grandes prétentions à la légèreté, c'est fort lourd et tout à fait disgracieux; cela ressemble à ces chefs-d'œuvre de confiserie qu'on appelle des pièces montées.

Lorsque l'on pénètre dans le monument, on reste surpris de voir que les voussures du spacieux caveau qui forme l'intérieur du soubassement sont disjointes, et que le ciment dont on essaie de les relier entre elles ne cache guère l'écartement qui s'est produit. C'est que le vent, lorsqu'il souffle avec violence, fait osciller cet immense tire-bouchon, qui pèse 100,000 kilogrammes, et qu'un tel poids mobilisé suffit à ébranler les bases les plus solides. Cela du reste n'a rien d'inquiétant, et il faudra probablement quelques siècles avant que tout cet échafaudage en fer ne s'abatte par un jour d'orage. Le bassin qui reçoit la source souterraine est à 42 mètres au-dessus du sol. L'eau y arrive belle, limpide, en une large nappe qui ressemble à un immense diamant cabochon. Elle est très agréable au toucher, tiède et comme savonneuse; mais elle dégage une odeur très accentuée d'hydrogène sulfuré. La vasque qui la reçoit est ta-

pissée d'une sorte de crème jaunâtre qui est du soufre. L'eau en contient une portion appréciable dont elle se débarrasse dans ce récipient, où elle prend aussi la quantité d'oxygène qui lui est nécessaire; elle redescend par deux tuyaux qui la mènent dans des conduits aboutissant aux réservoirs de la Vieille-Estrapade, où elle n'arrive jamais, car les branchemens particuliers la prennent au passage. Le volume était considérable au début, mais le puits ne donne guère actuellement que 374 mètres cubes par jour, ce qui est fâcheux, car l'eau qu'il produit est excellente et d'une douceur incomparable.

La nappe souterraine où le tubage va la chercher n'a point diminué d'importance, mais M. Constant Say y a fait un emprunt en forant le puits de sa raffinerie du boulevard de la Gare, et le puits artésien du bois de Boulogne s'y abreuve, de sorte que le puits de Grenelle se trouve appauvri par ses voisins. Que lui restera-t-il lorsque les puits commencés auront rencontré l'eau? Le puits de Passy, qui a 586 mètres de profondeur, fournit de 500 à 600 mètres en vingt-quatre heures. Il a demandé bien des travaux : de septembre 1855 jusqu'au 24 septembre 1861, l'opération ne marcha pas toujours toute seule; l'eau, à une température de 28 degrés 1/2, est exclusivement réservée à l'alimentation des rivières vaseuses du bois de Boulogne. Aujourd'hui deux puits artésiens nouveaux sont en train : l'un, sur la Butte-aux-Cailles, est arrivé à une profondeur de 536 mètres; l'autre, à La Chapelle, place Hébert, est à 677 mètres. On est tombé dans une vallée souterraine : on espère rencontrer à 700 mètres la nappe d'eau de Grenelle, et à 720 la nappe d'eau plus profonde que l'on cherche. On pense même pénétrer plus bas encore, jusqu'aux terrains jurassiques; le volume d'eau que l'on obtiendrait alors pourrait bien dépasser toutes les prévisions. Voici longtemps que l'on y travaille : l'installation préparatoire date du 6 mai 1863, le premier coup de forage a été donné le 1er juin 1865, et l'on est aujourd'hui occupé à descendre des tubes pour vaincre un éboulement qui s'oppose momentanément à ce que l'on passe outre, et qu'on a vainement cherché à broyer pendant trois mois. L'outillage qui agit dans le puits pèse seul 24,000 kilogrammes, soulevés à chaque pulsation d'une petite machine de 26 chevaux; ce moteur paraît bien faible pour porter une telle masse à bras tendus. On se fait maintenant un jeu des difficultés qui arrêtaient Mulot; l'art du forage artésien a fait d'immenses progrès, et, à telle profondeur que ce soit, on opère avec autant de précision que si l'on était à découvert et de niveau. Un contre-maître disait en plaisantant : « A 600 mètres, nous pouvons raser un homme sans le blesser. » Cela est exagéré, mais on

accomplit de véritables tours de force. Quand une tige se détache et tombe au fond de la longue gaîne circulaire, on ne cherche pas à la ressaisir à tâtons, comme autrefois, avec des pinces; on procède scientifiquement : de la cire appliquée sur un disque moule « l'accident » de façon à reproduire l'obstacle qu'il faut vaincre et à indiquer la manière d'opérer à coup sûr. Il y a là pour cet objet des instrumens de secours qui ont des formes inaccoutumées, — l'un, qui a quatre mains de fer agissant d'ensemble pour ramasser un fragment d'appareil détaché, — un autre, qu'on nomme *la caracole*, qui saisit avec certitude au-dessus du bourrelet une tige brisée et la rapporte. Je parlais aux hommes d'équipe du taraudage célèbre de Mulot; ils ont souri et m'ont répondu : C'est l'enfance de l'art! Tous ces procédés n'étonnent guère les ingénieurs, mais il est difficile à un profane de ne point les admirer.

Les grands travaux hydrauliques de notre temps ont eu pour but de donner aux Parisiens de l'eau de source à boire, eau très pure, choisie avec discernement, captée à l'endroit même où elle sort de terre, et tenue par conséquent à l'abri de toute influence pernicieuse. On a fait de longues études, de nombreux essais, on a dégusté, analysé bien des eaux diverses, et l'on s'est enfin arrêté au projet de dériver la source de la Dhuis en la prenant à Pargny, dans le département de l'Aisne, et les sources qui forment la Vanne, rivière qui sort du département de l'Aube pour aller tomber dans l'Yonne auprès de Sens (1); les sources de la Dhuis et de la Vanne offraient cette condition indispensable d'être situées à une altitude qui leur permettait d'arriver, en suivant une pente pour ainsi dire naturelle, sur un des points culminans de Paris d'où il ne resterait plus qu'à les faire parvenir dans la ville. Les décrets du 4 mars 1862 et du 19 octobre 1866, qui ordonnaient l'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains que les aqueducs devaient traverser, soulevèrent des objections sans nombre de la part des populations qui se disaient ou se trouvaient lésées. Des pétitions furent adressées au sénat, qui, après discussion publique, estima qu'il n'y avait pas lieu d'en tenir compte. La Vanne est à 173 kilomètres 83 mètres de Paris; les travaux sont en partie achevés, et, en visitant l'aqueduc d'Arcueil, nous avons vu quelle grandiose apparence ils revêtent parfois. La Dhuis est moins éloignée, elle est cependant encore à une distance de 130 kilomètres. Nous la buvons, car elle a fait son entrée solennelle à Paris le 15 août 1865.

(1) Les sources qui lui donnent naissance sont au nombre de onze : la Bouillarde, Armentières, Bime de Cerilly, Flacy, Chigy, Le Maroy, Saint-Philibert, Malhortie, Caprais-Roy, Theil et Noé.

Pour arriver jusqu'à nous, elle traverse 104 kilomètres d'aqueduc en tranchée, 9 kilomètres 1/2 d'aqueduc souterrain et 17 kilomètres de siphons en fonte. Elle aboutit aux réservoirs de Ménilmontant, creusés sur la hauteur, près de la rue Haxo de sinistre mémoire. Cette colline est affreuse, couverte de masures, mal percée de chemins bordés de haies, d'aspect misérable et déplaisant; on regrette que cette gibbosité malsaine ait été accrochée à l'ancien Paris. On franchit une porte et l'on se trouve dans une vaste prairie, large plateau d'où la vue embrasse un paysage sillonné d'un ruban d'argent qui est la Seine. Sur l'herbe drue, nul arbre n'a poussé, mais çà et là, à des distances régulières, on aperçoit de grandes plaques en verre très épais, serties dans un cadre circulaire en pierre : ce sont des hublots, fenêtres qui laissent parvenir un peu de jour à l'eau de la Dhuis, car cette prairie verdoie sur la voûte même du réservoir auquel elle sert de toiture. Une grotte en rocaille, dont la disposition un peu puérile ne répond pas à la grandeur des travaux accomplis, donne accès dans la longue galerie creusée d'un canal où coule la Dhuis, qui sort d'un aqueduc souterrain. C'est une rivière; elle vient sans se presser, avec une sorte de majesté lente qui ne lui permet de faire que 1 kilomètre par heure. Elle est limpide, d'un gris bleuâtre, et glisse silencieusement sur le lit de ciment inaltérable qu'on lui a fait. La galerie est large et très éclairée, mais je ne crois pas qu'il existe au monde une bavarde plus insupportablement indiscrète. Dès qu'on parle, elle vous répond et se répond à elle-même; elle a l'air de se moquer de vous, elle imite votre voix, et, si vous êtes enrhumé, elle tousse. Lorsque plusieurs personnes causent ensemble, elle les contrefait en même temps et produit un tel vacarme qu'on lui cède la place. Elle a malignement niché des échos dans tous les coins, et, dès qu'on prononce un mot, elle le répète à satiété jusqu'à ce qu'elle vous ait fait taire.

Le 12 septembre 1870, on s'aperçut que le volume d'eau sortant de l'aqueduc pour entrer dans la galerie baissait sensiblement; le lendemain, le niveau avait encore fléchi, et le 15 on fut obligé d'interrompre le service : le canal était à sec. On s'y attendait bien, mais on n'en fut pas moins saisi par une dure inquiétude. Toute communication avec l'extérieur avait cessé; Paris, comme un vaisseau pris dans les glaces, ne savait plus rien du monde entier. Qu'avait fait l'ennemi? Avait-il arraché les siphons, comblé les tranchées, bouleversé le canal, fait sauter l'aqueduc? Pendant cette douloureuse période, on fut dans des transes cruelles, car ceux qui ont mis la main à de tels travaux finissent par les aimer avec un sentiment où il y a quelque chose de paternel. Dès qu'il fut pos-

sible de traverser les lignes allemandes, l'inspecteur des aqueducs courut vérifier les dégâts présumés : ils étaient nuls; de Pargny à Paris, l'œuvre était restée intacte. Vers le 9 ou 10 septembre, un détachement de cavalerie appartenant à l'armée qui poursuivit inutilement le 13e corps se présenta au premier regard de la Dhuis, à celui où la source même est captée. L'officier commandant rédigea un procès-verbal constatant que l'agent de l'administration française, incapable de résister seul à une compagnie de soldats, avait été contraint par un cas de force majeure; puis, aidé de deux de ses hommes, il leva la vanne de retenue, et la source fut précipitée au ravin, où elle trouva l'ancien lit qu'elle parcourait autrefois. Les regards avaient seulement été comblés avec de la terre pour éviter qu'ils ne servissent de refuge ou d'embuscade aux francs-tireurs; les gelées d'un hiver qui fut très rude avaient fendillé çà et là quelques parties de l'aqueduc; cela fut vite réparé, et le 18 avril 1871 la Dhuis nous revint par le chemin qu'elle doit à nos ingénieurs.

Sur la prairie, deux kiosques médiocres s'élèvent, semblables à ceux où l'on vend des journaux; ils abritent un escalier en vrille qui aboutit au réservoir. On descend, et l'on s'arrête stupéfait en présence d'un des plus imposans spectacles qu'il soit donné à l'homme de contempler. C'est le palais des eaux tranquilles, et cela dépasse de cent coudées tous les décors à grand spectacle où les féeries de l'Opéra entassent les naïades et les tritons. Un jour faible et gris tamisé par les hublots se répand sur l'immense nappe, absolument immobile, qui reflète, en les doublant, les piliers qu'elle baigne et la voûte qui la couvre. Ce réservoir a 2 hectares de surface et 5 mètres de profondeur; il renferme 100 millions de litres. C'est une forêt de piliers, je crois en avoir compté 624; ils soutiennent une voûte qui a 75 centimètres d'épaisseur, et que recouvrent 50 centimètres de terre gazonnée, — système excellent qui maintient l'eau à une fraîcheur salubre, très peu sujette à l'influence des variations atmosphériques. On a fait à cet égard une expérience concluante. Le réservoir est resté plein pendant toute la période de l'investissement : on le gardait comme dernière ressource pour un en-cas désespéré; la température extérieure a été très froide et est descendue le 24 décembre 1870 et le 5 janvier 1871 à 11 degrés au-dessous de zéro, — celle de l'eau se maintint entre 12 et 6 degrés. Un mur sépare le réservoir en deux parties égales et en fait ainsi deux bassins distincts, de sorte que lors du nettoyage, qui s'opère une fois par an, on ne les vide que successivement, de façon à conserver toujours une provision d'eau suffisante.

Je ne me lassais pas d'admirer ce travail colossal, mais je n'étais pas au bout de mes surprises. Mon guide alluma une lanterne, me

mit une bougie en main, et après avoir fait une cinquantaine de pas sur la large banquette qui entoure et domine la nappe d'eau tout entière, il s'engagea dans un escalier en maçonnerie. Je le suivais sans souffler mot, m'imaginant qu'il voulait me montrer quelque conduite directe ou quelque robinet de forme spéciale. Après avoir descendu quelques degrés, il s'arrêta. — Savez-vous où nous sommes? — Non. — Dans le réservoir même de la Dhuis, que cet escalier traverse; nous sommes au milieu de l'eau. — Où allons-nous? — Voir la Marne, qui est au-dessous de nous. — Rien n'était plus vrai. Ce réservoir a deux étages; au premier, il reçoit la Marne, au second la Dhuis, deux lacs superposés. Cette œuvre est unique. J'ai beau remonter dans mes souvenirs de voyages, me rappeler la citerne aux mille et une colonnes de Constantinople, le barrage de la vallée de Belgrade, la *Piscina mirabile* de Naples, les puits de Salomon, entre Bethléem et Maar-Saba, les bassins de David à Jérusalem; je ne retrouve rien d'analogue, et l'antiquité n'a rien produit de pareil. Nous pouvons, sans pécher par excès d'orgueil, nous dire, en présence d'une telle merveille, que nous ne sommes sous certains rapports inférieurs à aucun peuple ni à aucun temps. La Marne, puisée à Saint-Maur par des pompes hydrauliques mises en mouvement à l'aide de huit machines installées aux anciens moulins Darblay, arrive dans le réservoir en montant dans une large conduite verticale d'où elle s'échappe en champignon, « à gueule bée. »

Les deux étages de réservoirs sont séparés par une voûte : quelles pierres de taille énormes, quels blocs de granit indestructible est-on parvenu à entasser les uns sur les autres pour supporter un poids qui n'est pas inférieur à 100 millions de kilogrammes! La voûte a 40 centimètres d'épaisseur, et la solidité dont elle fournit chaque jour une preuve éclatante est uniquement due à la série d'arcs qu'elle forme en s'appuyant sur les piliers. La voûte du réservoir supérieur est en briques, les autres parties de la construction sont en pierres meulières revêtues de ciment hydraulique dit de Vassy (1). Tout est brillant comme un marbre poli. La disposition des bassins est admirablement combinée pour le nettoyage; il suffit de manœuvrer une vanne pour laisser écouler la Marne dans les égouts, et de lever des bondes pour faire tomber la Dhuis dans les citernes inférieures. Afin de donner place à ce merveilleux édifice souterrain, on a enlevé 200,000 mètres cubes de déblais et construit 70,000 mètres cubes de maçonnerie. Il faudrait

(1) Les élémens essentiels de ce ciment sont la chaux, la silice et l'alumine; il renferme aussi une petite quantité de fer et de magnésie.

être du métier pour comprendre et pour expliquer ce qu'un tel labeur représente de conception hardie, de difficultés vaincues, d'intelligence et de science acquise. Le travail a été très rondement conduit; il n'a fallu que deux années pour en voir la fin. L'état du règlement de compte prouve qu'il a coûté 3,700,000 francs; c'est peu de chose en présence du résultat obtenu. L'homme qui a imaginé, dirigé, fait exécuter un tel projet peut dire comme Horace : *Non omnis moriar*. Cependant cela ne suffit pas à M. Belgrand; il estime qu'il peut se surpasser lui-même, car le réservoir qu'il prépare en ce moment à Montrouge, sur les hauteurs de Montsouris, pour recevoir les eaux de la Vanne, aura trois hectares : un de plus qu'à Ménilmontant.

IV.

Décrire les autres réservoirs de Paris après celui-là serait puéril; qu'il suffise de dire que nous avons seize grands « épanouissemens » où l'eau est centralisée, où elle fait étape avant de prendre une route définitive (1). Ils sont tous situés sur des points élevés où quelquefois l'eau ne peut parvenir que sous la pression d'une machine à vapeur; mais, lorsqu'elle est arrivée dans ces vastes bassins, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit à destination : elle pénètre alors méthodiquement dans des conduites en fonte qui, longeant les parois des égouts ou cheminant sous terre, la font aboutir au point précis qu'elle doit desservir. Mises les unes au bout des autres, ces conduites atteignent une longueur de 1,418 kilomètres; si, à ce chiffre déjà considérable, on ajoute l'étendue des aqueducs de ceinture, de Belleville, des Prés-Saint-Gervais, d'Arcueil, de la Dhuis et de la Vanne, qui équivaut à 323 kilomètres, on arrive à un total extraordinaire. Il faut 1,741 kilomètres de conduites, de tuyaux, de canaux de toute sorte pour que Paris reçoive l'eau dont il a besoin. C'est un tiers de plus que la distance qui nous sépare de Vienne. Du reste, si l'on veut se rendre compte des inconcevables progrès qui ont été faits depuis cinquante ans pour la distribution des eaux, il suffit de comparer l'*Atlas administratif* publié par Maire en 1821 et le *Plan général des conduites d'eau* que M. Haussmann a fait lever en 1867. D'un coup d'œil, on verra combien la toile d'araignée s'est étendue, quel périmètre elle en-

(1) Ces seize réservoirs sont à Passy (deux), à Monceaux, rue Racine, rue Saint-Victor, à Vaugirard (deux), au Panthéon, à Ménilmontant, à Belleville, à Gentilly (deux), à Charonne (deux), à Montmartre (deux).

toure et jusqu'où elle pousse ses ramifications les plus éloignées, qui maintenant pénètrent toutes les rues, et peuvent entrer dans chacune de nos maisons. En outre tous les robinets par où l'eau s'échappe sont disposés de telle sorte qu'on peut y brancher les pompes à incendie. On s'occupe à présent de modifier la fermeture de certaines conduites importantes, afin qu'il soit possible en cas de sinistres d'y adapter des pompes à vapeur.

L'eau que Paris possède aujourd'hui n'est pas exclusivement employée au service des particuliers, on peut dire qu'il y a l'eau publique et l'eau privée; mais l'une et l'autre ne coulent que dans l'intérêt de la population. Il faut non-seulement alimenter les besoins domestiques, il faut encore satisfaire dans de larges proportions aux exigences de la voirie d'où résulte la salubrité de la cité. Enfin il est bon que les villes aient des fontaines monumentales qui jettent la fraîcheur autour d'elles et plaisent aux yeux. Sous ce triple rapport, Paris n'est plus comparable à ce qu'il était jadis, et les efforts accomplis ne sont point restés stériles. Sur nos places, dans nos carrefours, au milieu de nos squares, dans tous les lieux de promenade, on a élevé des fontaines monumentales. Il en existe soixante et une aujourd'hui qui ne sont point irréprochables; l'architecture semble ne s'être jamais occupée de créer des fontaines: si l'eau n'y coulait pas, ce ne serait le plus souvent qu'un édifice d'apparat orné de sculptures plus ou moins agréables, mais dont la destination ne se manifeste pas par l'agencement des lignes et la forme extérieure. Que ce soit un charmant profil antique comme la fontaine Gaillon, une médiocre copie en bronze d'un personnage de Raphaël comme la fontaine Saint-Michel, trois élégantes statues comme la fontaine de Grenelle, un Osiris porte-cruche comme la fontaine de la rue de Sèvres, que ce soit un immense plat monté semblable à ceux où les ménagères de province rangent leurs petits pots de crème, comme l'ancienne fontaine du Château-d'Eau, — ce ne sont que des œuvres de hasard sans caractère spécial, et que laissent bien loin derrière elles les admirables fontaines que construisit la Rome de la papauté. Frognall Dibdin, dans son *Voyage en France en 1818*, admire surtout la gerbe d'eau du Palais-Royal : il a raison; de toutes les fontaines de Paris, c'est encore la plus plaisante à voir et la plus logique. Paris fut longtemps menacé d'une fontaine dont heureusement l'exécution a été abandonnée. On avait imaginé d'élever sur la place de la Bastille un éléphant en bronze haut de 50 pieds et qui aurait jeté de l'eau avec sa trompe dans le bassin qui devait lui servir de soubassement : je me rappelle avoir vu le modèle en plâtre au temps de mon enfance, c'était hideux. Lorsqu'on démolit ce colosse informe pour faire place à la

colonne de juillet, il s'en échappa quelques milliers de rats qui y avaient élu domicile.

Les fontaines laissées à la libre disposition du public, qui peut pour ses besoins y puiser gratuitement à toute heure, sont assez rares à Paris : je n'en compte que 208, — 38 dans l'ancienne ville et 170 dans la zone annexée; c'est peu. Toutes sont disposées sur le même modèle : ce sont des bornes-fontaines munies d'un robinet à repoussoir, c'est-à-dire d'un robinet qui se referme de lui-même dès que l'on cesse de tourner le bouton. On empêche ainsi l'eau de couler inutilement et d'aller se perdre à l'égout, précaution indispensable avec l'insouciante population parisienne. Pour laver les rues, jeter dans les ruisseaux un volume d'eau capable d'entraîner les ordures qui les encombrent ou la fange qui les empeste, il faut des fontaines nombreuses, multipliées le long des trottoirs et dont la libre disposition appartienne aux cantonniers chargés de faire chaque matin la toilette de Paris. Autrefois ces bouches d'écoulement étaient toutes des bornes-fontaines qui pendant un temps déterminé coulaient à gros bouillons. Elles étaient dressées sur la marge des trottoirs : il est vrai qu'elles éclaboussaient les passans, et qu'elles encombraient la voie publique; presque partout on les a supprimées, — il n'en reste plus que 725, — et on les a remplacées par des bouches de lavage qui sont aujourd'hui au nombre de 4,593. Une plaque en tôle couvre l'orifice, où apparaît la tête d'un robinet dont le cantonnier a la clé : il ouvre; l'eau s'écoule, de niveau avec le pavé qu'elle baigne, dans le ruisseau qu'elle purifie; elle est donc immédiatement souillée. Ce système a évidemment des avantages; mais je trouve que la borne-fontaine est bien plus généreuse, je dirai bien plus humaine. L'eau en tombait d'une certaine hauteur et gardait toute sa pureté tant qu'elle n'avait pas touché le sol; les femmes du voisinage venaient avec la marmite, avec la carafe, et avaient là, sans bourse délier, l'eau quotidienne, qui est aussi nécessaire que le pain quotidien; les enfans y buvaient, et plus d'un ouvrier altéré y a trempé ses lèvres. Il n'en est plus ainsi à cette heure : l'eau s'élance de la bouche de lavage pour s'en aller à la bouche de l'égout par un chemin fort sale. Que de fois je me suis arrêté pour regarder de pauvres femmes, trop dénuées pour payer la « voie » d'eau, trop occupées à garder la marmaille pour courir jusqu'à la borne à repoussoir, attendre que le ruisseau ait perdu ses impuretés les plus apparentes et se précipiter alors avec une casserole pour ramasser la provision d'eau dont elles avaient besoin! Ce spectacle est pénible, et, dussent les bienfaisantes bornes-fontaines d'autrefois obstruer un peu les trottoirs et causer quelques embarras aux piétons, je voudrais les voir rétablir. La ville

n'en vendra pas un seau d'eau de moins, et elle aura rendu un sérieux service à la population indigente.

Il ne suffit pas de balayer nos rues et de les « laver à grande eau, » il est indispensable par ce temps de macadam d'arroser nos promenades, nos quais, nos boulevards et d'abattre la poussière qui s'y forme incessamment sous le pied des passans et des chevaux; il existe pour ce seul objet deux systèmes de bouches d'eau qui, tout en concourant au même but, n'ont rien de commun entre eux. Il y a 2,818 bouches d'arrosement à la lance; la disposition en est semblable à celle des bouches de lavage, mais elles sont munies d'un pas de vis pouvant s'adapter à un long tuyau que le cantonnier promène çà et là pour diriger où il convient le jet qui s'en échappe; cela ressemble à un serpent monté sur roulettes. Il y a en outre 100 bouches d'arrosement au tonneau qui permettent de remplir l'énorme tonne placée sur un chariot traîné par un cheval, et qui laisse couler l'eau à travers une grille longitudinale percée de petits trous. C'est le vaste arrosoir portatif que l'on conduit dans nos grandes voies de communication, qui mouille indifféremment le terrain, les promeneurs, et dont on ne saurait se garer avec trop de soin. Ce n'est pas tout : il faut penser aux fiacres, à ces pauvres chevaux que l'on surmène, qui font un métier de damné, et qui bien souvent arrivent à « la place » haletans et mourans de soif; 155 fontaines sont spécialement destinées aux stations de voitures, et les chevaux peuvent se désaltérer à leur aise pendant que les cochers s'abreuvent chez le marchand de vin.

En Orient, lorsqu'un homme veut plaire à Dieu, il fait construire une fontaine, y attache un gobelet par une chaînette de fer et la voue aux voyageurs, à l'inconnu qui passe et qui a soif. Un étranger bienfaisant qui habite Paris a fait cadeau à sa ville d'adoption de 50 fontaines, dont 40 isolées sont déjà en service, et dont 10, qui doivent être appliquées contre les murailles, ne sont pas encore posées. Il a offert le monument en fonte, qui est uniforme, et rappelle, quoi qu'il soit composé de quatre personnages, le groupe des trois Grâces que Germain Pilon avait sculptées pour porter l'urne où devait reposer à toujours le cœur de Henri II, et qui sont le portrait de Catherine de Médicis, de la marquise d'Étampes et de Mme de Villeroi. La ville fournit l'eau et le filtre placé au bas de la fontaine, afin que le jet arrive toujours pur. C'est là une idée très charitable et ingénieuse. L'appareil est assez élégant pour ne pas déparer nos rues, et le passant altéré peut sans peine boire un bon coup d'eau fraîche. Chacune de ces quarante fontaines est munie de chaînettes auxquelles des vases en fer sont attachés. Veut-on savoir combien on a déjà volé de gobelets? — Soixante-trois.

La part réclamée pour les usages privés augmente de jour en jour, et on est en droit d'espérer que d'ici à quelques années toute maison aura son réservoir spécial et l'eau nécessaire aux personnes qui l'habitent. La ville impose la condition de prendre une concession d'eau aux entrepreneurs qui font bâtir sur des terrains vendus par elle; cette mesure excellente devrait être indistinctement étendue à toute construction nouvelle. Les propriétaires n'y perdraient rien, car ils sauraient sans aucun doute augmenter les baux en conséquence. Bien des compagnies industrielles se sont successivement formées pour distribuer l'eau à prix d'argent dans les maisons de Paris, toutes ont fini par sombrer, et la ville a recueilli leur héritage; mais lorsque la loi du 16 juin 1859 eut annexé à Paris les communes suburbaines, on se trouva en présence d'une compagnie sérieuse, qui avait fait de grands frais d'installation, qui était propriétaire d'établissemens hydrauliques importans, et qui desservait ce qu'alors on appelait la banlieue. Ne pouvant la déposséder sans commettre une grave injustice, la ville transigea avec elle. Un traité intervenu le 11 juillet 1860 transforma *la Compagnie générale des eaux* en régie intéressée. La ville se substitue à elle dans la possession des établissemens et dans le droit de vendre l'eau; en échange la compagnie reçoit pendant cinquante ans une somme annuelle de 1,160,000 francs, payée mois par mois, et à titre de prime le quart de la somme excédant un revenu de 3,600,000 francs (le cinquième seulement si le revenu dépasse 6 millions). Elle est chargée de faire les abonnemens, de surveiller la distribution des eaux dans les propriétés particulières, de filtrer l'eau vendue aux fontaines marchandes, de faire les recettes et d'opérer toutes les semaines entre les mains de qui de droit le versement des sommes encaissées.

Les abonnemens dans les maisons s'accroissent dans de notables proportions: on en comptait 21,921 en 1860; au 31 décembre 1872, ils étaient au nombre de 37,889. Le total des maisons de Paris est de 73,624, il y en a donc près de la moitié qui ne reçoivent pas encore d'eau et qui en sont réduites à la demander à des hommes qui l'achètent à l'administration pour la revendre aux particuliers. Ce sont les porteurs d'eau, qui font un métier pénible, mais assez lucratif. Qui ne se les rappelle parcourant nos rues, la sangle aux épaules, les seaux en main et criant d'une voix lamentable : *A l'eau-au!* Nous sommes débarrassés de leurs clameurs, et eux-mêmes ne tarderont pas à disparaître. La diminution est rapide : 1,253 en 1860, aujourd'hui 800, sur lesquels 79 ont des tonneaux traînés par un cheval ou par un âne, et 721 des tonneaux à bras, auxquels ils s'attellent et qu'ils manœuvrent avec effort. Ils ne sont

pas libres de remiser pendant la nuit leurs tonneaux où bon leur semble : on a dû penser aux incendies et savoir où l'on pourrait trouver une réserve d'eau pour porter les premiers secours; on leur a donc assigné soixante-trois emplacemens où chaque soir ils doivent conduire leurs tonneaux pleins. La matière a été réglée par une ordonnance de police du 7 août 1860. Paris possède 26 fontaines, dites marchandes, où les porteurs d'eau vont remplir leurs tonneaux. Un poteau, un large tuyau de cuir, une clé tournante, c'est là tout le matériel. L'eau que l'on débite dans ces fontaines y est directement amenée des réservoirs de la ville; mais on la filtre avant de la livrer à ceux que l'on appelle indistinctement les « Auvergnats, » quelle que soit leur nationalité. L'eau traverse deux récipiens dont elle ne peut sortir qu'en passant par les mailles d'un tamis garni d'éponges, de cailloux et de laine effilochée. Comme tous les tonneaux ont été préalablement jaugés à la préfecture de police, que le jaugeage est inscrit en grosses lettres sur la face postérieure, il n'y a jamais de discussion sur la contenance; les 1,000 litres se paient 1 franc et sont vendus 5 fr. par le porteur : 400 pour 100 de bénéfice. Est-ce trop? Non. Qu'on pense au nombre de voyages que ces pauvres diables sont obligés de faire à travers les escaliers obscurs ou glissans, en soutenant à l'aide de la « courbe » deux seaux pleins en équilibre sur leur épaule, et l'on ne trouvera pas que leur gain soit excessif.

Les porteurs ne sont point forcés de puiser l'eau aux fontaines marchandes, ils ont le droit d'aller la chercher à 28 fontaines publiques, dites à la sangle. On les appelle ainsi parce qu'il est défendu de s'en approcher avec des tonneaux et que l'on ne peut y remplir que des seaux qui se portent avec une sangle passée sur les épaules; un crochet de fer aboutit à chaque anse des seaux, qui sont écartés du corps par un cercle et qui sont garnis d'une rondelle de bois dont le but est d'empêcher l'eau de vaciller et de se répandre. Cette eau arrive des réservoirs et des conduites telle qu'elle y est entrée, chargée de sels terreux, grisâtre, trouble et peu ragoûtante à boire : on n'en use guère, et les fontaines les plus fréquentées il y a trente ans, celle de la rue Saint-Honoré, celle de la rue de Grenelle, sont presque désertées aujourd'hui. L'abonnement et les fontaines marchandes sont pour la ville une source de revenus qui ne pourront que s'accroître avec le temps. Nous avons vu qu'au début du siècle le prix de l'eau vendue entrait dans le budget municipal pour une somme de 385 francs; nous sommes loin de là : pour l'année 1872, le produit a été de 6,111,295 francs; c'est un joli denier.

En dehors de l'eau que l'administration nous procure, il existe

encore à Paris environ 30,000 puits particuliers qui ne servent plus à grand usage. Pendant le siége, comme on craignait de manquer d'eau, on en remit à peu près 20,000 en bon état; les autres n'ont même pas été visités. Placés presque toujours à une profondeur et dans un voisinage compromettans, ils ne fournissent en général qu'une eau mauvaise et fréquemment souillée. Ils étaient fort nombreux jadis, et ont dû être dans bien des quartiers une ressource importante, sinon unique. Dans les *Cris de Paris*, « achevé d'imprimer le cinquième jour de may mil cinq cens et quarante cinq, » on trouve la preuve que les puisatiers parcouraient les rues en offrant leurs services à haute voix :

A curer le puys,
C'est peu de practique;
La gaigne est petite,
Plus gaigner ne puis.

Ces puits subsistent aujourd'hui, c'est tout ce que l'on en peut dire; ils ne tarderont pas sans doute à être remplacés par des fontaines dont le tuyau ira se brancher sur les larges conduites où coulent la Seine, l'Ourcq, la Dhuis, et ils disparaîtront sans même laisser le souvenir légendaire qui a survécu à nos anciens puits publics, que tant d'ordonnances royales, d'arrêtés de la prévôté, recommandaient de ne jamais laisser découverts. Quelques rues ont conservé le nom de ceux-ci, quoique le plus célèbre d'entre eux, le Puits d'Amour, qui était situé non loin des halles, dans la rue de la Truanderie, ait été tari, comblé, rasé, sans laisser trace. Il n'en est point ainsi de ce puits à écho dont le sobriquet a été donné à la rue du Puits-qui-Parle, ni du puits que le tanneur Adam l'Hermite avait fait creuser dans le quartier Saint-Victor; nous avons connu les rues du Puits-Mauconseil, du Puits-de-Fer, du Puits-du-Chapitre, du Puits-Certain, du Bon-Puits, et enfin la rue du Puits, qui, après avoir été la rue du Bout-du-Monde, est devenue l'impasse Saint-Claude-Montmartre. Les fontaines marchandes, les fontaines à la sangle, les porteurs d'eau, iront rejoindre les puits publics, et nos enfans, qui auront de l'eau avec facilité aux derniers étages des maisons les plus élevées de Paris, s'étonneront que nous ayons conservé si longtemps ces moyens primitifs de pourvoir à l'un des plus impérieux besoins de l'homme.

On prend à la ville beaucoup plus d'eau qu'elle n'en vend, mais elle n'y regarde pas de trop près, et fait bien; la proportion dépasse cependant quelque peu ce que les marchands appellent « la bonne mesure. » Les abonnés à l'eau de l'Ourcq par exemple paient pour 36,822 mètres cubes quotidiens; mais, comme ils consomment à

robinet libre, ils versent par jour 70,000 litres : c'est presque le double de la quantité à laquelle ils ont droit. Si la jauge était régulière ou possible, la ville augmenterait singulièrement son revenu. Actuellement, et en attendant que la Vanne nous ait apporté un contingent de 100 millions de litres, Paris dispose d'un volume d'eau qui varie d'un maximum de 150 litres à une moyenne de 74 litres par tête, pour une population évaluée en chiffres ronds à 1,800,000 âmes (1). C'est beaucoup, si nous nous reportons seulement à une centaine d'années en arrière; c'est suffisant, si l'on ne tient compte que des exigences indispensables de la vie privée et de la vie urbaine; c'est peu, si l'on réfléchit que l'eau est un instrument de salubrité et de bien-être que l'on ne saurait prodiguer trop abondamment dans les grandes villes; c'est presque dérisoire, si l'on se souvient de l'antiquité. Sous Nerva, Rome comptait 1 million d'habitans et pouvait recevoir de 800,000 à 900,000 mètres cubes en vingt-quatre heures, — près d'un milliard de litres, plus de 800 par tête, c'est-à-dire presque dix fois plus que notre part actuelle; mais nous n'en resterons pas là. Les embellissemens de Paris et l'hygiène réclament l'eau et l'exigent. Un jour viendra où l'on ne la ménagera pas et où elle pourra couler sans interruption, comme une source intarissable. Le 10 avril 1803, Napoléon écrivait : « Il est honteux qu'on vende de l'eau aux fontaines de Paris... Le but auquel je veux arriver est que les 50 fontaines actuelles coulent jour et nuit, depuis le 1er mai prochain, qu'on cesse d'y vendre de l'eau et que chacun puisse en prendre autant qu'il en veut (2). » C'est là une idée juste, et quoique depuis l'époque où l'empereur parlait ainsi à son ministre Crétet Paris ait vu tripler sa population et reculer ses vieilles limites, il faut espérer que dans un avenir plus ou moins rapproché la capitale de la France aura autant d'eau à sa disposition que la Rome des césars.

MAXIME DU CAMP.

(1) D'après le recensement fait en 1872, la population totale de Paris est de 1,851,792 habitans.

(2) *Correspondance*, t. XII, p. 265.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX

AVANT 1789

LEUR ROLE DANS L'ANCIENNE FRANCE.

Histoire des états-généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614, par M. George Picot, juge au tribunal de la Seine, 1 vol. in-8°; Paris 1872, Hachette.

Lorsqu'il y a six ans l'Académie des sciences morales et politiques mettait au concours une « étude sur les états-généraux en France considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement, » on peut dire sans exagération que bien peu de personnes étaient en mesure d'apprécier l'importance et la fécondité de ce sujet. D'abord c'est chose rare parmi nous qu'une connaissance approfondie de notre propre histoire : les uns l'ignorent absolument, les autres, ce qui est pis encore, ne la voient qu'à travers leurs passions ou leurs préjugés; puis il faut reconnaître que rien dans cette histoire n'est resté plus obscur que le rôle de ces assemblées qu'on voit de loin en loin apporter à la monarchie non pas seulement de l'argent et un acquiescement servile à ses volontés, mais des plaintes, des remontrances, des conseils qui seraient devenus des ordres, si leur persévérance eût égalé leur bon droit. A part les états de 1789, dont les cahiers ont à plusieurs reprises été l'objet d'une préoccupation en quelque sorte exclusive, que savait-on et que sait-on chez nous des états-généraux?

L'Académie des sciences morales et politiques elle-même n'avait-elle pas déjà, il y a trente ans, en 1840, mis au concours une

histoire sommaire de ces états, et l'auteur du mémoire couronné, M. Rathery, bien qu'on ne puisse lui contester le mérite d'intéressantes recherches, ne concluait-il pas ainsi : « La plupart des grandes choses de notre histoire se sont faites sans les états-généraux, quelques-unes même se sont faites contre eux? » Si l'auteur d'une étude spéciale parlait de ces assemblées avec un tel dédain, qu'était-ce donc de la masse ignorante et des esprits prévenus? Pas plus aux yeux de ceux pour qui la France est née en 1789 qu'aux yeux de ceux qui la font mourir cette année-là, les états-généraux n'avaient sérieusement figuré et n'entraient en ligne de compte dans l'histoire de notre passé.

On ne peut donc savoir assez de gré à ceux des membres de cette académie qui ont persévéré à poser la question et demandé aux concurrens d'y regarder de plus près, de chercher si ces assemblées n'avaient pas en fait exercé par des résultats appréciables une influence sur les destinées du pays. Grâce à eux, le concours de 1866 a comblé la lacune et réparé les injustices du concours de 1840. Deux ouvrages en sont nés, remarquables tous deux par la justesse des idées, tous deux marqués au coin d'un vrai talent, mais inégaux par l'étendue, le développement et la portée des recherches. M. Desjardins a fait une étude, M. Picot a écrit une histoire, et, ce qui n'est pas un moindre mérite, il en a fourni les pièces à l'appui. Dire qu'on rencontre dans son livre une science solide, personnelle, toujours facile à contrôler, c'est lui décerner un éloge dont M. Desjardins, lui aussi, peut réclamer sa part. Ce qui appartient en propre à M. Picot, ce qui lui a valu non-seulement le prix pour lequel il a concouru, mais encore une autre récompense (1) prêtant à la première un éclat tout nouveau, c'est l'art de grouper les faits et les considérations générales, de rapprocher sans leur faire violence les effets et les causes; c'est en un mot la méthode rigoureuse qui préside à l'ensemble du travail, en distribue les parties, et, guidant le lecteur à travers ces quatre gros volumes, lui permet à chaque pas de mesurer le chemin parcouru et d'apprécier les résultats acquis.

Ces résultats, nous ne saurions trop le dire, intéressent au plus haut degré, non pas seulement les curieux de l'histoire, les raffinés de l'archéologie, mais ceux-là même qui cherchent avant tout ce qu'en langage trop moderne on appelle *actualité*. L'actualité! où la trouver plus saisissante? Aujourd'hui que nous nous débattons dans l'enfantement de notre organisation politique, aujourd'hui que les

(1) Le grand prix Gobert récemment décerné par l'Académie française à l'ouvrage de M. Picot.

plus clairvoyans cherchent de tous côtés la lumière, quel spectacle et quelle leçon! Voir, à cinq cents ans en arrière, nos pères s'essayant à la vie politique, à la pratique régulière d'une liberté légale, assister à leurs efforts, à leurs succès, à leurs défaites, en étudier les causes, en pénétrer les enseignemens: voilà ce que nous apporte le livre de M. Picot, voilà ce que nous voudrions résumer à grands traits, heureux si nous inspirions à nos lecteurs le désir de puiser dans l'ouvrage même les preuves, les vivans témoignages de nos assertions.

I.

Avant tout, qu'était-ce donc que les états-généraux? Des assemblées parlementaires, ou tout au moins des assemblées organisées et régulières? En aucune façon. Il leur manquait pour mériter ces noms trois conditions essentielles, la périodicité, une loi constitutive, le pouvoir législatif.

La périodicité, ils ne l'avaient ni en fait, ni en droit. Ce n'était jamais de leur propre initiative, jamais en vertu d'un droit reconnu et constant que s'assemblaient les trois ordres. Dans la croyance générale, il est vrai, si le royaume tombait aux mains d'un roi mineur, la convocation des états devenait une nécessité légale. Ce n'eût été dans tous les cas qu'une nécessité singulièrement exceptionnelle et sans rien de commun avec la périodicité; mais cette nécessité même n'existait que dans l'opinion commune. En pratique, du roi seul, de son bon plaisir, ou plutôt de ses besoins, dépendait la réunion des trois ordres.

Quant à une loi constitutive, elle existait si peu qu'en 1788, à la veille des derniers états-généraux, on ne savait, ni pour la convocation de l'assemblée, ni pour la tenue des séances, quelles formes adopter. Des recherches dans toutes les archives furent prescrites par arrêt du conseil : on fit appel aux connaissances, aux traditions des corps constitués, des notables, des simples particuliers, et l'on obtint ainsi, non pas une, mais vingt solutions différentes. Il y avait les formes de 1483, les formes de 1560, les formes de 1614; nulle part il n'y avait de formes régulières, légales, consacrées. Rien dans cette grande institution n'était de nature nettement définie, légalement immuable. Le nombre des députés, leur répartition entre les trois ordres, leur mode d'élection, de réunion, de discussion, leurs attributions, tout cela variait, se modifiait suivant les temps, les lieux, les circonstances. En 1355, nous voyons huit cents députés, en 1483 moins de trois cents, à peine davantage en 1576, puis près de cinq cents en 1614. En 1576, le

nombre des représentans du tiers-état atteint presque la moitié du chiffre total des députés; en 1355, il la dépasse, c'est-à-dire qu'il réalise ce fameux doublement du tiers, objet de tant de réclamations en 1789. Aux autres réunions, le troisième ordre au contraire n'obtient qu'un tiers des députés. Comment s'étonner de ces différences? Les lettres de convocation, non pas toujours, mais la plupart du temps, demandaient trois députés par bailliage : il se trouvait souvent dans un seul bailliage, et pour un seul ordre, jusqu'à six ou sept délégués. Si le nombre des élus était variable, celui des électeurs ne l'était pas moins. Non moins vagues étaient les conditions requises pour l'éligibilité. Les élections elles-mêmes avaient lieu de manière différente pour les villes et pour les campagnes, pour le clergé, la noblesse et le tiers ordre, pour Paris et pour la province, pour les pays d'états et pour les pays d'élections. Une fois nommés enfin, les députés ne siégeaient pas d'une manière uniforme : tantôt, comme en 1483, les trois ordres ne formaient qu'une seule assemblée, tantôt, — le plus souvent, hélas! — chacun des ordres s'assemblait de son côté, dans un local distinct, discutait à sa guise, et présentait un cahier particulier par la bouche d'un orateur spécial.

On ne saurait le nier non plus, les états-généraux n'avaient point ce qui constitue la véritable raison d'être d'assemblées politiques : ils n'avaient point le pouvoir législatif. Nous ne parlons pas ici du vote de l'impôt, attribut essentiel de ce pouvoir; sur ce point, nous le verrons plus tard, le droit des états, en théorie du moins, n'était pas contesté, et nous reconnaissons quel parti les députés des trois ordres eussent pu tirer de cette prérogative; mais enfin, sur toutes les matières autres que les matières d'impôt, les états-généraux n'avaient que voix consultative. Ils jouissaient bien d'un droit dont plus d'une fois nos assemblées modernes se sont vues dépouillées, du droit d'initiative; mais que peut être ce droit sans une sanction légale? Et la sanction, c'était le bon plaisir du roi. L'initiative des députés pouvait s'étendre à toutes les questions, mais ne se pouvait traduire que par des remontrances, par des supplications. Ces supplications, ces remontrances n'étaient plus qu'un vain bruit, s'il plaisait au souverain d'y fermer l'oreille.

Ainsi point de pouvoir législatif, point de loi constitutive, point de périodicité, par conséquent point d'assemblées politiques et régulières. Ne devons-nous donc voir dans les états-généraux que des réunions fortuites, sans portée, sans lien? Bien moins encore. Écartons toute partialité comme toute prévention. Pour n'être point législatives, ces grandes assemblées n'en exercent pas moins, — les textes en font foi, — sur l'administration, sur la législation du

pays, une influence puissante, une action décisive. Pour n'être pas de tout point régulières et codifiées, elles n'en ont pas moins dans les traditions, dans la coutume, une sorte de règle, une espèce de charte indéfinie. Pour n'être pas périodiques enfin, elles n'en sont pas moins fréquentes, elles n'en forment pas moins une chaîne dont les divers anneaux sont reliés les uns avec les autres par la suite des idées et la persistance des réclamations.

Remontons à ce XVIe siècle, singulier assemblage de tant d'abaissemens et de tant de grandeurs; arrêtons-nous à ce moyen âge, naguère encore dédaigné comme une époque d'obscurité, de servitude, presque de barbarie : nous voyons se détacher de l'ensemble du tableau non pas une, mais vingt dates illustrées par la réunion des états-généraux. Ce sont comme des points lumineux dans notre histoire : ils apparaissent au début du XIVe siècle, projettent sur le XVe et le XVIe des lueurs parfois incertaines, souvent vives et saisissantes, et s'éteignent enfin au commencement du XVIIe pour ne se rallumer que près de deux cents ans plus tard, mais alors comme un grand incendie qui longtemps a couvé sous les cendres.

Ils apparaissent, avons-nous dit, au début même du XIVe siècle. Ce n'est pas en effet de 1355 que date leur premier éclat. Sans nous attacher à l'étude de ces cours féodales chez lesquelles seules subsiste au Xe siècle le principe de la délibération en commun, et chez lesquelles aussi s'établit ce vote de l'aide féodale, qui sera pour les états le libre vote de l'impôt, — sans nous arrêter non plus à ces assemblées où le bon roi Louis IX réunissait autour de lui les prélats, les barons et les gens des bonnes villes, cherchons tout de suite la première réunion solennelle des trois ordres où se manifestent les caractères de véritables états-généraux. Dès 1302, nous la rencontrons. « Par un étrange contraste, dit M. Picot, ce fut le souverain engagé le plus hardiment dans la voie du despotisme qui réunit le premier les états-généraux. » C'est que ce souverain si absolu, si despotique, se défendait contre les empiétemens d'un pouvoir plus absolu, plus despotique encore. Philippe le Bel sentait que pour soutenir la lutte contre la papauté ce n'était pas trop d'appuyer l'autorité royale sur le concours moral et matériel du pays tout entier. Il reconnaissait ainsi, non pas la souveraineté du peuple, — ni le mot ni la chose n'étaient alors connus, — mais tout au moins le droit de la nation à se mêler de ses propres destinées.

L'épreuve fut à la fois bien accueillie des sujets et favorable au monarque; aussi de 1302 à 1355 la voyons-nous maintes fois renouvelée. S'agit-il en 1314 d'obtenir du pays une aide pour la

guerre de Flandre, en 1317 de régler l'ordre de succession au trône en exhumant un vieux texte de la loi des Francs-Saliens, en 1321 « d'aviser aux moyens d'établir l'uniformité des monnaies, des poids et des mesures, et de faire rentrer dans le domaine du roi moult choses qui en avaient été aliénées et distraites, » — on fait appel aux états-généraux. Nous ne parlons même pas de plusieurs autres assemblées moins connues, faute de documens contemporains suffisamment précis, — celle de 1338 par exemple, où l'on a lieu de croire que fut solennellement proclamé le libre vote de l'impôt par les délégués des trois ordres.

Ce n'était donc pas chose nouvelle en 1355 que ces assises des représentans de la nation. Si l'assemblée qui cette année-là, sur l'appel de Jean le Bon, se réunit à Paris en la grand'chambre du parlement semble être la première à qui l'on fasse les honneurs complets de l'histoire, c'est que les premiers ceux qui la composaient, — nous parlons ici surtout des représentans du tiers-état, — paraissent avoir eu le sentiment de leur force, la conscience de leur pouvoir et la volonté d'en user hardiment, — trop hardiment peut-être, puisqu'il s'en faut de peu qu'ils ne se soient faits les complices de la guerre civile. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter comment, réunis à la veille et au lendemain du désastre de Poitiers, indignés d'abord du désordre des finances et du gouvernement, exaspérés ensuite de l'humiliation du pays, de l'impéritie de ses chefs et de la lâcheté de ceux qui, faisant leur métier et leur orgueil de porter les armes, n'avaient su que les jeter pour s'enfuir plus vite, — en présence, avant Poitiers, d'un roi sans énergie et sans intelligence, après Poitiers, d'un jeune prince sans expérience et sans conseillers, — ils ne purent se défendre des ardeurs d'un zèle plus sincère qu'expérimenté. Les états de 1356, ou plutôt cet Étienne Marcel qui pour leur malheur sut être un temps leur chef, ont ourni matière à des travaux aussi nombreux que contradictoires. Le livre de M. Picot jette sur les hommes et les choses de ce singulier temps la lumière la plus vive. Rien de plus intéressant que le rôle des états durant ces trois années qui livrent à la fois la France à la guerre étrangère, à la guerre civile, à la guerre sociale. Rien de plus curieux que de suivre les députés du pays sur la pente insensible qui, de la réforme des abus, les fait glisser dans la révolution, — une révolution qu'ils n'ont ni voulue, ni prévue, ni préparée, dont finalement ils ne savent que faire, et devant laquelle ils reculent effrayés. En les voyant, tout pleins des grandes réformes qu'ils ont rêvées, se réunir dix fois en trois années, et, satisfaits d'abord d'exercer leur contrôle sur l'administration du royaume, s'irriter ensuite à bon droit des promesses oubliées, des espérances déçues,

entrer en lutte avec la royauté, substituer peu à peu à l'autorité royale leur propre autorité, puis ne savoir user du pouvoir absolu que pour tomber dans les mêmes fautes, dans les mêmes désordres, dans les mêmes abus, on peut craindre un instant qu'ils ne s'abandonnent sans retour aux ambitieux qui les égarent. Heureusement le patriotisme réveille en eux la sagesse. Lorsque les meneurs des Parisiens, ceux-là mêmes qui d'abord avaient guidé les états dans la voie de la réforme, font dégénérer cette révolution pacifique en une guerre civile, et, ne s'arrêtant ni devant l'émeute, ni devant l'assassinat, deviennent les complices du roi de Navarre, des jacques et de l'Anglais, c'est dans les délégués des trois ordres, réunis cette fois à Compiègne, que le dauphin, en qui semble pour lors s'incarner la nationalité française, trouve un appui aussi ferme, aussi loyal qu'indépendant. Et à quelques mois de là, la révolte vaincue et Paris rentré dans le devoir, ce sont eux encore qui, consultés par le dauphin sur le honteux traité de Londres, épargnent à la France la perte irréparable de la moitié occidentale de son territoire.

Ainsi la réconciliation semblait faite entre les états et la couronne. La loyauté des états de Compiègne compensait les excès des états de Paris, et le roi oubliait les injures du dauphin, puisqu'en 1367 à Chartres, pour organiser la défense du pays contre les grandes compagnies, en 1369 à Paris, pour consulter la nation sur la conduite qu'il convenait de tenir à l'égard de l'Angleterre, Charles V convoquait les états. Cependant, si ce monarque, justifiant à l'avance le surnom que lui a donné l'histoire, est assez sage pour oublier tous ses anciens griefs, les rois ses successeurs auront malheureusement la mémoire plus longue. Désormais la royauté verra dans les états-généraux un péril plutôt qu'un secours, et de longs intervalles sépareront les réunions des trois ordres.

De 1369 à 1412, point de grande session. Malgré un changement de règne, et au milieu des querelles des oncles du roi, des luttes des factions, des émeutes des maillotins, c'est tout au plus si durant tout ce temps quelques assemblées de notables conservent la tradition de l'appel au pays, mais ne savent opposer au désordre des financiers et aux violences des princes que la plus désolante inertie. En 1412 pourtant, sous la menace d'une nouvelle invasion anglaise, l'incapable Charles VI a recours aux états-généraux. Il entend alors de la bouche des délégués du clergé et de l'Université, qui s'est jointe au mouvement général, de la bouche surtout d'un simple moine, Eustache de Pavilly, les plus énergiques remontrances. Finances, grands-officiers, conseil du roi, parlement, justice, sont l'objet d'accusations trop justifiées. Le roi lui-même ne peut se soustraire à l'évidence, il lui faut sévir contre les offi-

ciers prévaricateurs. Quelques semaines plus tard, une émeute des cabochiens lui arrache la sanction de la grande ordonnance qui porte la date du 25 mai 1413, et qui, codifiant en quelque sorte l'administration civile, promet aux sujets de toutes les classes des garanties contre l'oppression, l'injustice et l'abus de la force : conquête trop éphémère de l'opinion publique, puisqu'elle ne devait pas survivre aux désordres qui l'avaient par malheur accompagnée, et qu'à trois mois de là les princes, vainqueurs des écorcheurs et des cabochiens, comprenaient dans leurs proscriptions cette grande ordonnance, « combien, dit Juvénal des Ursins, combien qu'il y eût dedans de bonnes choses. »

Parlerons-nous de la triste assemblée qui, huit ans plus tard, en décembre 1420, se réunissait à Paris, et, docile instrument de l'Anglais victorieux, consacrait sans pudeur, avec le honteux traité de Troyes, la réunion définitive de la couronne de France à la couronne d'Angleterre? Rappelons, pour l'honneur du nom français, combien de villes, combien de provinces, occupées par l'ennemi ou guerroyant contre lui, n'avaient sans doute ni pu, ni voulu se faire représenter, et refusons avec M. Picot, avec les historiens français, le titre d'états-généraux à ce simulacre d'assemblée.

Il serait consolant, à côté de ce navrant spectacle, d'arrêter longuement nos regards sur les nombreuses et patriotiques réunions qui marquent la première partie du règne de Charles VII. En treize années, de 1422 à 1435, neuf fois le jeune roi fait appel aux délégués des trois ordres, soit de la langue d'oil (1), soit des deux langues, du royaume entier (2). Nous ne parlons même pas des états du Languedoc, qui, reprenant pour un temps leur ancienne importance, tenaient dans le même moment de non moins fréquentes assises. Et partout, au midi comme au nord, en langue d'oil ou en langue d'oc, représentans d'une région, ou représentans de la nation entière, partout les délégués montrent le même dévoûment au salut de la commune patrie. C'est à eux, disons-le hautement, c'est à leurs généreux efforts, à leur noble confiance, à leurs infatigables sacrifices, que la France doit de ne pas périr avant le moment suprême où surgit la vierge libératrice, et d'achever ensuite l'œuvre admirable de Jeanne d'Arc. C'est à eux encore que quatre années plus tard, en 1439, doit revenir, — les textes le prouvent, — l'honneur de la grande réforme qui, supprimant les compagnies libres, interdisant les guerres privées et prohibant les tailles seigneuriales, établissait avec l'unité de l'armée l'unité de l'impôt, — grande ré-

(1) États de Bourges, 1422, de Selles, 1422, de Chinon, 1430.

(2) Mehun-sur-Yèvre, 1425, Chinon, 1427, 1428, Sully-sur-Loire, 1429, Tours, 1433, 1435.

forme, disons-nous, et qu'il faudrait louer sans réserve, si elle n'eût par malheur entraîné du même coup la permanence forcée des tailles, et porté une profonde atteinte au principe du libre vote de l'impôt par les représentans de la nation.

De 1439 à 1467, nouvelle interruption dans la série des états-généraux. Jouissant de sa victoire, abondamment pourvu par les impôts qu'il lève désormais de sa propre autorité, Charles VII laisse peu à peu s'affaiblir la tradition de l'appel aux trois ordres. Cette fois encore c'est le plus despotique des monarques qui renoue la chaîne des grandes assemblées nationales. En 1467, luttant depuis deux ans contre les grands vassaux, mis en pressant péril par leur coalition, Louis XI a recours aux états-généraux. Comme à Philippe le Bel, ce coup d'audace lui réussit. Inspirés par un sentiment profond de l'unité nationale plus encore que gagnés par la facile promesse de concessions et de réformes, les députés s'associent sans réserve aux vœux et aux desseins du roi. Non moins énergiquement que lui, ils déclarent inséparable de la couronne de France cette Normandie que réclamait l'ambition du frère de Louis XI, et ils n'ont pas regret de donner au monarque contre « monsieur Charles, » le duc de Bretagne et les autres, dans le présent et dans l'avenir, une sorte de blanc-seing. Louis XI cependant n'a garde de recommencer l'épreuve, et ce n'est qu'après lui que nous retrouvons des états-généraux. Au lendemain de sa mort, en revanche, se place une des plus importantes sessions qu'enregistre l'histoire (1) : session capitale par les conditions autant que par les circonstances où elle a lieu, par les résultats qu'elle est près d'atteindre plus encore que par ceux qu'elle atteint en réalité. Charles VIII était mineur; en convoquant les trois ordres, la cour semblait reconnaître dans le passé et consacrer pour l'avenir la prétention des états à la garde des princes et du royaume en cas de minorité. Elle allait presque jusqu'à le dire explicitement par la bouche du chancelier, Guillaume de Rochefort, dans son premier discours d'apparat.

Mais l'intérêt capital, le caractère dominant de ces états de 1483, c'est la fusion des trois ordres, l'étroite union des députés, c'est enfin leur sentiment profond des nécessités administratives et des réformes pratiques. Que de grandes choses il en pourrait sortir, s'il s'y mêlait une dose égale de fermeté et d'esprit politique! Il y avait alors dans le royaume entier une réaction violente contre le régime qui venait d'expirer. Les grands seigneurs, la noblesse, le clergé, la magistrature, tant de fois persécutés, abaissés, dépouillés par le tyran bourgeois, la bourgeoisie même, trompée d'abord par le mi-

(1) États de Tours, 1483.

rage des faveurs royales prodiguées à des hommes de bas lieu, désabusée bientôt par l'oppression et par les exactions de toute sorte, — la population des campagnes enfin, ruinée par le fisc et la guerre, toutes les classes de la nation se rencontraient et s'alliaient dans un universel sentiment de délivrance. Le premier fruit de cette communauté d'impressions dans l'esprit public, c'est l'unité dans les élections. Les députés, nobles, roturiers ou prêtres, ne sont pas choisis isolément par le clergé, la noblesse ou le tiers; dans la plupart des villes, c'est en commun que les trois ordres les élisent. De là entre tous ces députés, dont plus d'un d'ailleurs, dans les lettres ou les sciences, a transmis son nom à la postérité, de là, disons-nous, une union singulière et féconde. Nous n'en donnerons pour preuve que leur résolution de fondre en un seul cahier général les cahiers de chacun des trois ordres. Il faut demander à l'ouvrage de M. Picot les émouvans détails de cette grande session. Curieux spectacle que celui de ces princes qui, se flattant de reconquérir par l'influence des états la puissance qu'ils ont perdue sous le précédent règne, caressent, encouragent les députés jusqu'au jour où ils en ont peur, — de cette cour qui, réduite aux abois par l'explosion du sentiment public et par le manque d'argent, espère d'abord s'abriter de la tempête derrière les états-généraux, flatte leurs prétentions, reconnaît leur pouvoir, mais s'effraie bientôt de l'union des députés, de leur clairvoyance, de leur contrôle sévère, de leurs audaces réformatrices, et met en œuvre toutes les ruses, toutes les machinations, pour les diviser, leur arracher des subsides et les renvoyer au plus vite, — de ces députés enfin qui, pour le plus grand nombre, instruits, intelligens, tous animés des meilleures intentions, sur la plupart des points voient les causes du mal, indiquent le remède, s'efforcent de l'appliquer, résistent d'abord à tous les assauts, dédaignent toutes les séductions, entreprennent à la fois de réformer le conseil du roi en y introduisant les délégués de la nation, et d'établir la périodicité des états-généraux, puis se lassent, faiblissent, se laissent vaincre, ne tiennent bon que sur un point, le chiffre de l'impôt, mais, cet impôt voté, souffrent que la cour déclare la session close, et se retirent devant la suppression de leur indemnité (1), laissant inachevée leur œuvre, et sans consécration leurs succès!

Pourtant, nous venons de le dire, ils avaient songé à s'assurer cette prérogative capitale, la périodicité des états. Ils croyaient même sur ce point avoir toute garantie. S'ils avaient voté l'impôt,

(1) A propos de cette indemnité que recevaient les députés aux états-généraux, on peut trouver dans l'ouvrage de M. Rathery de très curieux détails.

ce n'était que pour deux années; il faudrait bien au bout de ce court terme avoir recours à eux, au moins pour battre monnaie. Le roi d'ailleurs l'avait juré.

Les deux années s'écoulent, et bien d'autres avec elles, et l'on se passe des états pour remplir les coffres. Le roi meurt, et ce duc d'Orléans, qui en 1483 se donnait pour le promoteur et le patron des états, qui en 1484 allait solennellement réclamer devant le parlement une nouvelle réunion des trois ordres, ce prince, devenu Louis XII, ne semble avoir nul souci de dégager la parole de Charles VIII. Une seule fois durant son règne, nous voyons s'assembler au Plessis-lès-Tours, spontanément, disent quelques historiens, à l'instigation du roi, disent quelques autres, les délégués de la nation. Ils viennent supplier le roi de rompre les fiançailles de madame Claude de France avec Charles d'Autriche, celui qui doit être un jour Charles-Quint, et d'écarter ainsi dans l'avenir un danger menaçant pour l'unité du royaume. Leur vœu est trop d'accord, peut-être même trop de connivence avec le secret désir du roi pour n'être pas exaucé. Madame Claude est fiancée à celui qui sera Francois Ier, et, au milieu de l'émotion et des acclamations générales, l'orateur des états décerne à Louis XII le beau titre de « père du peuple. » De réformes, de périodicité, de doléances, de vote de l'impôt, il n'en est point question.

Du moins Louis XII a-t-il aux yeux de l'histoire l'excuse d'avoir assuré le bonheur et la prospérité de son peuple, et, à notre point de vue spécial, le singulier mérite, en réduisant l'impôt, en organisant le contrôle de l'administration, en réformant la discipline des troupes, en restituant l'indépendance et le respect de la justice, d'avoir mis successivement en pratique les vœux de l'assemblée de 1483. Ses successeurs n'ont pas les mêmes titres à l'indulgence. De nouvelles guerres plus désastreuses encore, des dépenses ruineuses, des prodigalités de toute nature, des impôts écrasans, le despotisme, le désordre, les excès de tout genre, voilà le bilan de deux règnes et de cinquante années sans états-généraux. François Ier d'abord avait séduit la nation par le prestige de sa gloire et de ses dehors chevaleresques. Avec Henri II, les calamités de la guerre, l'accroissement des charges, la lourdeur de l'oppression, détruisent toutes les illusions et lassent toutes les patiences. Vers la fin de son règne, en 1558, à bout de ressources, pressé par l'ennemi, menacé par l'émeute, impuissant à lever la moindre taxe sans le concours des états, Henri II se voit contraint d'appeler à lui les représentans des trois ordres. Il faut au roi trois millions d'écus d'or; mais ce n'est pas sur le peuple qu'il les veut prendre. Il prétend « trouver trois mille personnes en son royaume qui lui pres-

tent chacune mille écus. » En revanche, il diminuera les tailles et supprimera l'impôt sur la marchandise. Les députés hésitent, ils sont près de refuser. Un événement inattendu vient changer leurs esprits : Calais est pris par le duc de Guise. Aussitôt, d'enthousiasme, les gens des états consentent à tout. Le clergé offre un million d'écus, les ordres laïques donnent le reste, et la session se termine brusquement sans autre résultat qu'un accroissement des charges publiques. Ce ne sont pas là d'ailleurs, à proprement parler, des états-généraux, — pas plus ceux-là que ceux du Plessis-lès-Tours. Les députés sont en très petit nombre malgré la présence des premiers présidens de tous les parlemens du royaume et de quelques autres magistrats auxquels le roi, pour flatter leur ambition et mieux ouvrir leurs bourses, accorde la prérogative enviée et d'ailleurs passagère de former un état à part, l'état de la justice! De plus il n'y a pas eu d'élections régulières : c'est par le roi lui-même qu'ont été désignés les membres de cette assemblée de notables.

II.

Il nous faut attendre deux années encore, jusqu'en 1560, pour rencontrer des états-généraux vraiment dignes de ce nom; mais à cette date nous entrons en quelque sorte dans une série d'assemblées. Si cinquante années seulement nous séparent du jour qui doit être le dernier des états-généraux, ces cinquante années sont remplies par cinq réunions d'états, par six même, si l'on y veut comprendre la grande assemblée de notables tenue à Rouen en 1596. Les états d'Orléans en 1560, de Blois en 1576 et en 1588, de Paris en 1593 et en 1614, mériteraient chacun, à des titres différens, une étude spéciale.

Ceux de 1560 empruntent aux discordes religieuses, alors dans leur première violence, un caractère particulier. Dès le premier moment, dans les élections même, la passion se fait jour. Les Guises, abusant de leur puissance, cherchent par tous les moyens à assurer le triomphe de leurs candidats, et là où ils n'ont pu vaincre leurs adversaires, ne reculent même pas devant la violence pour se débarrasser durant le voyage des députés qu'ils redoutent. Contre eux, les mécontens religieux et les mécontens politiques du tiers ou de la noblesse luttent avec une âpre et parfois victorieuse énergie. Mêmes passions, mêmes antagonismes dans l'assemblée : nous sommes bien loin de cette étroite union entre les trois ordres qui régnait en 1483; de délibération en commun, de résolutions générales, de cahier unique, nous n'en voyons plus trace. Le clergé ne

songe qu'à réduire l'hérésie, fût-ce par la force ouverte, — la noblesse, en partie protestante, qu'à obtenir la tolérance religieuse et à réagir contre le clergé, — le tiers, qu'à réformer les abus, les scandales, et à diminuer le poids des charges publiques. Chaque ordre a donc ses doléances spéciales, son cahier spécial, son orateur spécial. Il faut entendre Jean Quintin, au nom du clergé, requérant contre les hérétiques la vigueur du bras séculier et les armes de la persécution, mais avouant cependant que, « si l'église est sans tache ni corruption, ses ministres sont coupables, la discipline affaiblie, les règles relâchées et les prêtres dignes des maux que le ciel leur envoie. » Il faut entendre le seigneur de Rochefort, au nom de la noblesse, réclamer avec passion la réforme du clergé, l'amoindrissement de ses priviléges et la confirmation de ceux de la noblesse. Il faut entendre enfin, au nom du tiers-état, Jean de Lange proclamer hautement les droits et la grandeur du tiers, dénoncer l'ignorance, l'avidité, le luxe du clergé, reprocher aux nobles d'être oisifs en leurs châteaux, tandis que de ses deniers, à grand'-peine, le tiers-ordre épuisé est contraint de soudoyer des armées mercenaires. Bref, tandis que l'orateur royal, le chancelier du royaume, ce Michel de L'Hospital, dont la grande figure jette sur cette triste époque comme un reflet de noblesse et d'honnêteté, ne montre d'autre préoccupation en son admirable langage que de rehausser le rôle des états, de défendre leurs droits, de proclamer leur puissance, de réveiller en eux les sentimens de devoir et d'union, l'orateur de chacun des trois ordres semble n'avoir pour mission que d'attaquer les deux autres.

Un moment vient cependant où subitement les trois ordres se trouvent d'accord. La cour confesse enfin le déficit des finances. Le chiffre énorme de 43 millions, quadruple du revenu annuel du royaume, glace d'un même effroi tous les députés. En vain on leur promet en échange de subsides les réductions de dépenses les plus notables, la part la plus large dans le maniement et dans le contrôle des deniers perçus; d'une commune voix, tous déclarent n'avoir point qualité pour imposer au pays de semblables sacrifices, tous exigent qu'on les renvoie dans leurs provinces communiquer aux bailliages les états de finances, et demander à leurs commettans les pouvoirs qui leur manquent. Déjà au début de la session, après que la mort de François II, survenue au lendemain de la nomination des députés, avait fait passer la couronne sur la tête d'un prince mineur, le plus grand nombre des délégués du tiers et de la noblesse, mécontens des élections, avaient saisi ce prétexte pour en demander de nouvelles. Ils avaient déclaré hautement n'avoir point les pouvoirs nécessaires pour remplir la mission imprévue qui leur

incombait, c'est-à-dire, suivant la vieille prétention des états, pour organiser le gouvernement du roi mineur et former le conseil de régence. On les avait contraints de passer outre; cette fois il fallut leur céder. Il fut convenu qu'au 1er mai suivant chaque gouvernement renverrait seulement un député de chaque ordre. Ce n'est cependant que le 1er août 1561 que ce diminutif d'assemblée se réunit à Pontoise.

Moins nombreux cette année, mieux préparés par quatre mois de discussion dans les bailliages, les députés sont à la fois plus unis, plus audacieux et plus fermes. Le plus parfait accord règne entre les vingt-six représentans du tiers et de la noblesse. Ils sont d'ailleurs les maîtres de la place, car les treize autres représentans du clergé sont plus souvent au colloque de Poissy, qui vient de s'ouvrir, que sur leurs siéges de députés à Pontoise. Le premier soin des délégués est d'exiger sans retard la publication de cette grande ordonnance réformatrice que le chancelier du royaume avait promise lors de la clôture des états d'Orléans. Ce point gagné, ils s'occupent des subsides : ici l'accord des ordres laïques est plus étroit encore. Le tiers est épuisé, la noblesse a ses priviléges; qu'on s'adresse donc au clergé, comblé de biens et de richesses! C'est à lui d'acquitter les dettes du roi. Quoi de plus simple? Chacun des deux ordres a son plan tout fait : la noblesse propose un impôt progressif sur les bénéfices; le tiers, plus absolu, — on dirait aujourd'hui plus radical, — demande la confiscation pure et simple des biens du clergé. La vente en pourra produire environ 120 millions; on en placera, au denier 12, une cinquantaine dont l'intérêt, — 4 millions à peu près, — donnera au clergé l'équivalent de son revenu foncier; le reste paiera les dettes du roi, ou s'en ira remettre à flot les caisses municipales des grandes villes de France.

Ne se croirait-on pas en vérité à deux cents ans plus tard? Notons pourtant cette différence : en 1560, la cour, si elle n'était retenue par la crainte de complications menaçantes, ne demanderait pas mieux au fond que de combler par ce moyen violent le vide de ses coffres. Quant au clergé, partagé entre ces états de Pontoise, où on l'attaque ainsi, et le colloque de Poissy, où d'autres adversaires lui livrent bataille, il lutte, comme bien on pense, de toute son énergie. Il ne s'en tire pourtant qu'en promettant par contrat, dans un délai de dix années, la somme énorme de 17 millions. Pour le reste, les ordres laïques, heureux d'en être quittes à si bon compte, votent une nouvelle taxe indirecte sur les vins.

Ce n'est là, hâtons-nous de le dire, que l'un des côtés de cette double session. S'il nous était permis de nous arrêter plus longtemps à cette étape de notre histoire, nous aimerions à montrer

combien, malgré les querelles religieuses et les antagonismes de classes, combien à l'assemblée d'Orléans le tiers-état, à l'assemblée de Pontoise la noblesse aussi bien que le troisième ordre, sont animés d'un sentiment de réformation sincère et clairvoyant. Nous aimerions à insister sur ces grands cahiers, où éclatent à chaque page tant de sagesse pratique, tant de science du droit et de l'administration, tant d'instinct de la justice et du bon ordre! Quelles ne doivent pas être en ces temps de trouble et de désordre l'intolérance des passions, l'âpreté des discordes, la profondeur de la corruption, et, pour tout dire d'un mot, l'anarchie générale, pour que de semblables réformes, presque toutes mises en pratique par un homme comme L'Hospital, et dans des ordonnances comme celles d'Orléans et de Moulins, deviennent en peu d'années lettre morte et ne donnent pas aux destinées du pays une impulsion nouvelle!

C'est encore pis en 1576; l'apaisement et la conciliation sont plus loin que jamais. La Saint-Barthélemy avait creusé entre les deux partis protestant et catholique une rivière de sang. En revanche, il est vrai, l'horreur du crime avait soulevé tout ce qu'il restait dans le royaume de consciences impartiales et chrétiennes. Le parti des *politiques* s'en était formé, sincèrement dévoué à ces idées de tolérance, de justice, de droit, au triomphe desquelles L'Hospital avait inutilement consumé ses forces, et à la fois contraint par le malheur des temps de vouloir la paix les armes à la main, et trop peu nombreux pour s'assurer la victoire. Puis la paix de *Monsieur* était venue surexciter les haines des catholiques. Souffrir le libre exercice de la religion réformée! donner aux huguenots huit places de sûreté! le fanatisme du temps ne pouvait s'y résoudre. La ligue était née, avait grandi, avait étendu ses ramifications par tout le royaume et par-delà les frontières. C'est dans ces circonstances que s'assemblent au mois d'octobre les états-généraux stipulés par la paix de *Monsieur*(1). Cette fois encore la violence et la ruse président aux élections. Presque partout protestans et politiques sont écartés par tous les moyens. Comment attendre de députés ligueurs le calme et la modération? Certes, dans les questions d'administration, d'organisation, de justice, ils ne manquent ni de lumières ni d'initiative; on en trouve la preuve dans les cahiers. En ce qui touche également les finances, ils ont au plus haut point la conscience de leurs devoirs; mais enfin la grande, on pourrait dire l'unique question posée aux états-généraux de 1576 est celle-ci : établira-t-on l'unité de religion? Établir l'unité de religion, c'est purement et simplement rompre la paix de *Monsieur*, recommencer la guerre contre les huguenots. Eh bien! tel est

(1) Premiers états de Blois, 1576.

l'aveuglement des passions que dans les trois ordres l'accord en ce sens est presque unanime. La noblesse, si ferme en 1560 dans l'esprit de tolérance, est cette fois aussi ardente que le clergé pour la répression totale de l'hérésie. Au sein même du tiers-état, la grande majorité des membres, la députation de Paris en tête, s'associe à ces violences. Vainement les quelques modérés que comptent les états, groupés autour d'un homme de grand esprit, de grand cœur, de grande éloquence, Jean Bodin, tentent de résister au courant. Ils ne parviennent même pas à faire insérer dans la déclaration des états sur la nécessité de rétablir l'unité de religion ces deux mots tout chrétiens : « sans guerre. »

Mais pour faire la guerre, alors comme aujourd'hui, il ne suffit pas de la déclarer, il faut des hommes, des armes, de l'argent. Or la cour n'en a pas. Les prodigalités, le désordre toujours croissans, l'ont conduite à la détresse. Les coffres sont vides, le domaine aliéné, les gabelles engagées. Le roi est « contraint de recourir aux états, comme aux seuls médecins qui le puissent guérir de ses maux. » De ce moment, la scène change. Les deux premiers ordres tout d'abord ne demanderaient pas mieux que d'aider le roi. La raison en est simple : aider le roi, pour eux, c'est mettre des impôts sur le tiers, sur la masse du pays, sans qu'il en coûte rien à eux-mêmes. Leurs priviléges les garantissent. Les députés du tiers sont moins accommodans. Ils connaissent l'épuisement du pays. Ils savent surtout dans quelles bourses on ira puiser; aussi refusent-ils nettement d'imposer à leurs commettans aucune charge nouvelle. Pour le coup, ceux-là même qui ont voté la guerre s'inquiètent peu de la rendre impossible en refusant ce qu'il faut pour la faire. Aux considérations d'économie viennent d'ailleurs se joindre d'autres motifs d'inflexibilité. On apprend tout d'un coup que les huguenots, prévenant leurs adversaires dans le midi, se sont jetés à l'improviste sur Bazas et sur La Réole. La guerre n'est donc plus un péril lointain dont on peut ajourner le souci; il y a là pour les plus emportés matière à réflexion. Puis la nouvelle arrive des provinces que, sans le consentement des états, de sa seule autorité, au mépris de ses promesses, le roi fait des levées d'impôts. C'en est assez pour mettre au comble l'irritation des députés, jaloux plus que tous leurs prédécesseurs de leur droit primordial de voter librement l'impôt. La cour cependant, mise aux abois par cette résistance que la première partie de la session n'a pu lui faire craindre, a recours à tous les moyens, à la prière, à la menace, à la corruption. Henri III lui-même, abdiquant toute dignité, mendie sans se lasser un secours de plus en plus modique. Le tiers-état demeure inébranlable. Inspiré, soutenu, guidé par Jean Bodin, autour duquel cette fois, à part les Parisiens, tous se sont réunis, il ne con-

sent pas plus à une vente du domaine qu'à la levée de taxes nouvelles. Neuf fois il oppose aux obsessions de la cour et du roi un refus péremptoire. Son courage, sa fermeté, gagnent enfin les deux premiers ordres. D'abord pendant cette longue lutte, — elle a duré trois mois, — les ardeurs belliqueuses se sont refroidies peu à peu, et puis le clergé se souvient de 1560 : il songe qu'aujourd'hui encore il pourrait bien lui en coûter quelque grosse contribution plus ou moins volontaire. La même réflexion décide la noblesse. Bref, les trois ordres s'accordent dans un même refus, et lorsqu'au commencement de mars force est au roi, quoi qu'il en ait, de laisser enfin partir les députés, un maigre secours de 450,000 livres, promis par le clergé, est tout ce qu'ont obtenu tant de supplications, tant de promesses et tant de ruses.

Ainsi alliance de fanatisme religieux et d'indépendance politique, voilà en résumé le caractère distinctif des états de 1576. C'est aussi celui des états de 1588 (1), avec cette différence toutefois, que ces deux sentimens si divers et souvent, dans leurs résultats, si contradictoires suivent de 1576 à 1588 la même progression qu'ils ont déjà suivie de 1560 à 1576. Comme leurs devanciers de 1576, les députés de 1588 sont ligueurs, comme eux ils abhorrent l'hérésie et sont prêts à tout pour l'anéantir. Comme eux encore, ils sont jaloux de leurs droits, de leur autorité, et sur le chapitre des finances particulièrement intraitables; mais ils ont de plus qu'eux une sorte d'audace entreprenante et dans la première partie de la session tout au moins une prétention active à fonder la prédominance des états sur la royauté.

Ce n'était pas de son plein gré que Henri III avait appelé cette assemblée nouvelle. La journée des barricades, le triomphe de l'émeute, le désarroi de la royauté en face des exigences des Guises et des menaces de la ligue, avaient arraché au roi cette convocation. Peut-être aussi croyait-il entrevoir dans l'appel aux états, sinon une solution, du moins un ajournement à tant de difficultés et de périls : illusion vaine et en tout cas peu durable. Des députés du tiers, les cinq sixièmes étaient ligueurs, ceux du clergé l'étaient tous, ceux de la noblesse en très grande partie. Les présidens des trois ordres étaient, pour le clergé les cardinaux de Bourbon et de Guise, deux noms qui disent tout, — pour la noblesse le comte de Brissac et le baron de Magnac, deux âmes damnées des Lorrains, — pour le tiers enfin La Chapelle-Marteau, l'un des seize de Paris. Tant qu'il ne s'agissait que de renouveler l'édit d'union, de prêter serment à la ligue, de proclamer le roi de Navarre déchu

(1) Seconds états de Blois, 1588.

de tout droit à la couronne, les députés n'avaient garde de résister; mais le roi demandait-il des subsides, en vain il se faisait docile et humble, en vain il jurait d'exécuter à l'avenir tous les vœux des états, en vain il peignait la détresse, trop réelle, hélas! des armées. Les états ravitaillaient directement les armées, mais de subsides, point; bien au contraire, les trois ordres s'entendaient pour exiger du monarque la réduction des tailles et l'institution d'une chambre de justice contre les financiers. Ce n'est pas tout encore : les états prétendaient désormais procéder, non plus par voie de supplication, mais par voie de résolution; ils n'admettaient comme lois fondamentales que les lois faites avec leur concours, et celles-là, ils les voulaient désormais immuables. Ils aspiraient enfin à fonder à côté, peut-être au-dessus de l'autorité royale, l'autorité des états. Réduit aux abois, faible et cruel à la fois, vindicatif autant que dissimulé, le dernier des Valois ne vit de ressources que dans le crime. Les Guises assassinés, les principaux chefs des états jetés dans les cachots, il crut sa délivrance assurée, sa toute-puissance restaurée, toute résistance anéantie. Il se trompait encore.

Les députés, revenus de leur première et profonde stupeur, montrèrent une sombre et silencieuse fermeté. A leur audace entreprenante succéda une invincible force d'inertie. Un seul fait pourra faire juger de cette hostilité devenue passive, d'active qu'elle était. — Peu de jours après le meurtre, Henri III, par la voix du procureur-général de la Guesle, avait fait savoir aux députés « qu'au moment où quelques-uns de ses sujets venaient d'entreprendre sur son autorité, il serait opportun d'insérer dans les cahiers quelques articles pour définir le crime de lèse-majesté et répandre ainsi une terreur salutaire. » Cette insertion dans les cahiers, c'eût été l'assentiment formel des états aux crimes du 23 décembre. Le tiers et la noblesse la refusèrent nettement. Toutes les propositions, toutes les tentatives, toutes les injonctions même du monarque eurent le même sort. Les subsides, ces fameux subsides, qu'il ne se lassait pas de réclamer, qu'il avait implorés d'abord, et qu'il devait espérer maintenant arracher à la crainte, lui furent refusés définitivement et sans faiblesse. Étienne Bernard, le Jean Bodin de ces états de 1588, délégué par le tiers pour signifier ces refus, ne craignit même pas de réclamer du roi des réformes sérieuses, la répression des abus, la recherche des financiers infidèles, des actes enfin et non plus des promesses.

C'était là du courage et du patriotisme. Sans doute, dans la manifestation hardie de ces sentimens il entrait bien une part de vieille ardeur ligueuse, sans doute encore, en se séparant, les députés ne pouvaient se faire illusion sur les résultats de leurs

efforts; mais du moins ils avaient le droit de se dire qu'ils n'avaient point faibli, et que, s'ils n'avaient pas fait tout le bien possible, ils n'étaient point complices du mal qu'on avait fait.

N'avoir point fait le mal, l'avoir même empêché dans une certaine mesure, — mérite négatif si l'on veut, mérite parfois considérable, si l'on tient compte des circonstances; on en doit faire honneur aux états de 1588. On doit le faire encore bien plus aux états de 1593 ou états de la ligue. Que voyons-nous à cette époque? Une assemblée réunie au milieu des ardeurs de la guerre civile, convoquée par les chefs de la rébellion, élue par leurs soins deux ans auparavant dans le premier feu des passions, siégeant à Paris, c'est-à-dire au foyer de la ligue, au cœur même de la révolte, livrée enfin à tous les entraînemens, à toutes les erreurs, aux intrigues des Lorrains, au fanatisme des ligueurs, aux corruptions des Espagnols, — à quels égaremens ne devrait-on pas s'attendre! Quel est pourtant, en dépit de Mayenne, du légat et de tous les Espagnols, le premier acte de cette assemblée? C'est de consentir à une conférence avec le Béarnais, et plus tard d'accepter la trêve qu'offrent les royalistes. Non pas assurément que dans cette assemblée il n'y ait des égarés, des fanatiques, des ambitieux. Mayenne et Féria, qui jouent chacun leur jeu et qui ne cherchent, l'un qu'à faire couronner la fille de son roi, l'autre qu'à garder le plus longtemps possible un pouvoir usurpé, possèdent ou séduisent parmi les cent vingt-huit membres plus d'un partisan; mais il y a là aussi des âmes vraiment désintéressées, des cœurs vraiment dévoués à la patrie, des hommes comme de Vair, qui, lorsque l'Espagnol veut emporter les votes en faveur d'une étrangère, trouvent pour protester les plus nobles accens. Au parlement de Paris, nous le reconnaissons, doit revenir l'honneur de l'initiative. C'est lui qui, au moment suprême où les intrigues de l'Espagne menacent de triompher, ose concevoir et rendre ce fameux « arrêt de la loi salique » qui déclare nul d'avance tout établissement de prince ou princesse étrangers; mais cet arrêt, les états, loin de le repousser, se hâtent d'en accepter les conséquences. Ils se refusent définitivement à élire un souverain, déjouant ainsi tous les calculs fondés d'avance sur leur complicité. Durant toutes ces hésitations, fruit d'instructives et patriotiques répugnances, Henri IV a eu le temps d'abjurer, si bien que ceux-là même qu'on avait appelés pour fonder une royauté révolutionnaire et étrangère ont rendu nécessaire l'avénement de la royauté légitime et vraiment française! Encore une fois, si les états de 1593, tant bafoués dans la *Ménippée* et autres pamphlets de l'époque, tant méprisés depuis par les historiens, si ces états n'ont pas la gloire d'avoir assuré le salut de la

France, ne peut-on leur reconnaître le mérite d'avoir contribué à empêcher sa perte?

A trois années de là se place une assemblée de nature particulière et complexe, assemblée de notables par sa composition, assemblée d'états par ses attributions financières. Nous la passerions sous silence, comme l'a cru devoir faire M. Desjardins, si nous ne rencontrions là une tentative nouvelle d'administration des finances par les états eux-mêmes, qui rappelle les malheureux essais de 1355. Ce qui distingue la tentative de 1596, c'est qu'elle a eu un caractère non plus révolutionnaire et violent, mais essentiellement pacifique et légal, c'est surtout qu'elle ne se heurte pas à un monarque récalcitrant : Henri IV est trop habile pour ne pas esquiver le conflit. Déjà tout son génie éclatait dans la convocation même de cette assemblée. Une promesse formelle faite au lit de mort d'Henri III l'obligeait de réunir les états; mais l'ordre était depuis trop peu de temps rétabli dans les esprits et dans les choses pour qu'un prétexte d'agitation lui semblât sans danger : il sut donc à la fois prendre ses sûretés en désignant lui-même une partie des députés, et donner satisfaction à l'opinion publique en laissant confier aux autres un mandat électif. L'assemblée réunie, il ne montra pas moins d'habileté. Consternés du désordre des finances, alors parvenu à son comble, les notables s'étaient empressés de voter un impôt nouveau, la *pancarte*, ou sol pour livre (1); après quoi, puisant dans les exemples des précédens rois une défiance cette fois déplacée, ils songèrent à s'assurer non pas seulement le contrôle, mais le maniement même d'une partie au moins des finances. Les dépenses se divisaient en dépenses nécessaires, — gages d'officiers, rentes et autres dettes, — et dépenses extraordinaires, — frais de guerre, ambassades, dons et pensions, — lesquelles trop souvent faisaient tort aux premières. Les états se chargeraient de solder les dépenses nécessaires par le moyen d'une commission permanente qu'on nommerait *le conseil de raison*, et pour ce percevraient les impôts jusqu'à concurrence de moitié, 15 millions environ; au roi les autres dépenses et le reste des recettes, soit 15 autres millions. Le Béarnais, conseillé par Sully, ne repoussa pas cette innovation; il demanda seulement qu'on lui permît de choisir les recettes de son lot, et, comme on pense, ne choisit pas les moins bonnes. Il savait bien ce qu'il faisait en consentant à cette épreuve. Trois mois s'étaient à peine écoulés que les membres du conseil de raison, convaincus de leur impuissance,

(1) Cet impôt devait dans leur pensée produire 7 millions, et, ajouté aux 23 millions de recettes existantes, porter les revenus de l'état au chiffre nécessaire de 30 millions.

déçus dans leurs calculs, à court d'argent et de ressources, venaient d'eux-mêmes supplier le roi de les décharger de leur mission. Ainsi échouaient comme avaient échoué leurs prédécesseurs, pour avoir mal mesuré leurs forces, mal compris leur mission et confondu le contrôle avec le gouvernement, des hommes auxquels ni l'honnêteté, ni la bonne foi, ni le dévoûment au bien public, ne pouvaient tenir lieu d'expérience.

Nous touchons au dernier chapitre de cette longue et cependant trop courte histoire. Les états de 1614 ferment jusqu'en 1789, pour le malheur de la France, et l'on peut dire aussi de la royauté, la série de nos grandes assemblées nationales. On souhaiterait trouver dans ces dernières assises la plus haute, la plus complète expression de l'esprit représentatif dans l'ancienne France. On souhaiterait admirer dans les petits-fils de 1614 la sagesse politique, la féconde union des aïeux de 1483. La vérité par malheur nous contraint d'en rabattre. Non pas que les députés de 1614 soient dénués d'intelligence, de savoir, de capacité; leurs cahiers, les cahiers du tiers surtout, sont remplis, sur les questions spéciales, législation, justice, finances, armée, clergé, commerce, d'idées neuves, de vues profondes, de projets parfois prématurés, pratiques et féconds le plus souvent. La grande ordonnance de 1629, presque tout entière puisée dans ces cahiers, témoigne de leur mérite. Au point de vue général, par malheur, deux causes condamnent à la stérilité les états de 1614, — l'indifférence des députés pour tout ce qui touche aux principes fondamentaux du gouvernement et à l'organisation du pouvoir central, — l'antagonisme ardent qui règne entre les divers ordres, c'est-à-dire entre le tiers et les privilégiés.

Cette indifférence, cet antagonisme, s'expliquent aisément. Tandis que jusque-là, comme le dit M. Picot, « toutes les grandes sessions s'étaient ouvertes sous l'empire d'un sentiment général qui emportait la nation, » cette fois « l'opinion publique n'avait aucune raison de réagir contre le règne du prince qui venait de donner à la nation tout ce qu'elle pouvait souhaiter. » Durant cet admirable règne, le pays avait vu successivement disparaître presque tous ces abus qui de tout temps avaient soulevé ses justes réclamations. La royauté de Henri IV, économe, réformatrice, glorieuse, exempte de préjugés, sans nul esprit d'exclusion, réalisait, il faut bien le dire, aux yeux du tiers-état l'idéal du gouvernement. On était encore en 1614 sous l'impression de ses bienfaits. La régence, malgré ses désordres, n'avait pas encore eu le temps de révolter l'esprit public. Si l'épargne du feu roi était déjà dispersée aux quatre vents de la faveur, les impôts n'avaient point encore subi de trop frappantes augmentations. Bref, dans le tiers-état, point d'hostilité à l'égard de la royauté, point d'impatience de voir con-

voquer les états, en revanche une vive animosité contre les ordres privilégiés et surtout contre la noblesse. Plus pénétré chaque jour de son importance, fier de tous les emplois de plus en plus nombreux qu'il occupait dans l'état, le tiers redoutait l'esprit de domination du clergé, souffrait impatiemment surtout les dédains d'une noblesse hautaine, qui, jalouse elle-même de ces emplois et de cette importance, ne négligeait aucune occasion d'humilier la roture, et ne songeait qu'à reprendre de haute lutte ce qu'à ses yeux le tiers avait usurpé. Or de quelles réclamations étaient nés les états-généraux? Qui donc les avait imposés à la cour? Les princes, c'est-à-dire les chefs factieux de cette noblesse turbulente, dans lesquels la nation voyait avec effroi les instigateurs d'une nouvelle guerre civile. Ainsi crainte de l'anarchie, rivalités d'amours-propres, antagonismes de classes, tout se réunissait pour exciter au sein des états, en 1614, les ordres les uns contre les autres.

Les tristes résultats de ces dispositions ne se font point attendre. Dès les premiers momens, des froissemens de vanités, de puériles questions de préséance et d'étiquette occupent et irritent les députés. A la séance royale d'ouverture, l'orateur de la noblesse, le baron de Saint-Pierre, se répand contre le tiers en paroles blessantes. On juge si le tiers à son tour laisse tomber ces propos. Cependant les travaux des états s'organisent. Le premier acte de la noblesse est une attaque indirecte au tiers-état. D'accord avec le clergé, elle propose au troisième ordre de demander avec elle la suspension du « droit annuel » ou paulette. On juge quelle atteinte c'était porter aux officiers de finance et de justice, auxquels cette redevance assurait la propriété et l'hérédité de leurs offices. Le tiers sent le coup et ne peut s'y soustraire, sous peine de trahir des préoccupations trop personnelles. Bon gré mal gré il se joint donc au vœu des premiers ordres, mais riposte aussitôt en réclamant du même coup la surséance de toutes les pensions, — soit 6 millions d'économies aux dépens de la cour et de la noblesse, — et grâce à ces économies le retranchement du quart des tailles. Là-dessus, conflit. La noblesse s'en tient exclusivement à sa proposition, qui ne lui coûte rien. Le tiers de son côté, soutenant les intérêts des titulaires d'offices, lesquels, nombreux dans le troisième ordre, nourrissaient le secret espoir que « la demande des trois ensemble serait la cause du refus entier (1), » déclare qu'il ne disjoindra pas ses trois réclamations. Mille petits incidens attisent la querelle : tantôt c'est le tiers-état qui prend feu, parce que des gentilshommes ont tenu sur Savaron, l'orateur du troisième ordre,

(1) Procès-verbal du tiers, cité par M. Picot, t. III, p. 342.

les plus injurieux propos; tantôt c'est la noblesse qui s'enflamme à son tour parce que le président de Mesmes, discourant au nom du tiers, a parlé de fraternité entre les trois ordres, et a dit que parfois les « maisons ruinées par les aînés sont relevées par les cadets. » Le clergé cependant se porte médiateur. Il échoue tout d'abord malgré le talent de son ambassadeur, un prélat de trente ans qui ne s'appelle encore que l'évêque de Luçon. Il faut, pour qu'un accommodement intervienne, qu'aux instances du clergé se joignent les ordres du roi; il faut surtout que le roi, tranchant le différend, accorde avec la surséance du droit annuel la suppression d'un quart des pensions, — cette fois, hâtons-nous de le dire, avec le plein assentiment du clergé et de la noblesse elle-même.

Ce n'est là qu'une éclaircie : avec la rédaction définitive des cahiers, l'orage recommence. Le cahier de l'Ile-de-France, pris pour type par le tiers-état, contenait en première ligne la proposition suivante : « ... le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée de ses états, pour loi fondamentale du royaume, qui soit inviolable et notoire à tous, que, comme il est reconnu souverain en son état, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, *spirituelle* ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume. » Gallican dans l'âme, — autant qu'à l'époque de la ligue il avait été romain, — le tiers se hâte d'inscrire en tête de ses chapitres cette ferme déclaration de l'indépendance de la couronne vis-à-vis du saint-siége. Sur le seul bruit de cette résolution, le clergé prend l'alarme; il demande communication de l'article; le tiers la lui refuse. Dès cet instant, plus de paix dans les états. Le clergé, médiateur la veille, devient partie combattante. La noblesse à son tour épouse sa querelle. Il n'est pas jusqu'au parlement qui, jaloux du grand rôle qu'a pris le troisième ordre, ne descende tout à coup dans l'arène, et, par un arrêt solennel, ne « défende à toutes personnes de tenir propositions contraires aux maximes de tout temps tenues en France et nées avec la couronne. » A cette complication, l'émotion du clergé redouble. En même temps qu'il s'efforce d'éveiller la jalousie du tiers contre la dangereuse ingérence du parlement, aidé de la noblesse, il provoque de tout son pouvoir l'intervention souveraine du monarque dans le débat. Auprès du tiers, il échoue; mais à la cour son influence l'emporte. Le roi évoque et l'article et l'arrêt. Ce n'est pas assez encore : la régente fait jeter en prison l'imprimeur du parlement et interdit formellement au tiers l'insertion de l'article dans ses cahiers. Vainement la majorité des membres du troisième ordre tentent de protester. Après trois jours de luttes intestines, moitié contrainte, moitié surprise, le tiers-état subit l'injonction de la régente. Pour toute satisfaction, il doit se contenter de laisser vide en tête de son

cahier la place de l'article et d'inscrire à cet endroit cette vaine mention : « le premier article... a été présenté au roi par avance du présent cahier le 15 janvier 1615, par le commandement de sa majesté, qui a promis d'y faire favorable réponse, et en est d'abondant très humblement suppliée. »

Comment s'étonner de l'impuissance d'une assemblée ainsi divisée? Quelle action pouvaient avoir sur la royauté des réclamations isolées, divergentes, souvent même incompatibles les unes avec les autres, et dépourvues de l'appui moral que seule eût pu leur prêter l'unanimité des ordres? Le clergé, dont le cahier d'ailleurs s'éloignait moins de celui du tiers que le cahier de la noblesse, et qui dès le début avait pressenti ce danger et tenté de le conjurer, le clergé, disons-le à sa louange, n'avait cessé d'employer tous ses efforts à obtenir des autres ordres la rédaction commune d'articles généraux; mais il devait jusqu'au bout se heurter contre les défiances du tiers. De perpétuels froissemens, de perpétuels éclats, injures ou même voies de fait, — comme dans l'affaire du sieur de Bonneval, député noble, bâtonnant le sieur de Chavailles, député du tiers, — devaient rendre impossible tout accord durable entre gentilshommes et roturiers.

Cette assemblée finit comme elle avait vécu; elle s'était ouverte et avait duré au milieu des discordes et des agitations : une sorte de coup d'état mit fin à ses séances. Désireux d'assurer à leurs doléances une sanction effective, et se souvenant des déceptions passées, les députés avaient tout fait pour obtenir du roi qu'il répondît à leurs cahiers avant de les renvoyer dans leurs provinces. Le roi, sans rien promettre, s'était borné à indiquer un jour pour la remise solennelle des doléances. Le 23 février en effet, cette remise avait eu lieu, et les orateurs des trois ordres, Richelieu, Senecey et Miron, Richelieu surtout, avaient fait entendre de nobles et fermes paroles. Le lendemain, les députés, déterminés à rester à Paris pour attendre la réponse royale, se rendent aux Augustins; ils trouvent la salle de leurs réunions dégarnie, démeublée : impossible de tenir séance. Ils s'indignent, ils veulent passer outre. « Sommes-nous autres, s'écrie l'un d'eux, que ceux qui entrèrent hier dans la salle de Bourbon? » Mais l'ordre du roi est formel; les députés ne peuvent que venir chaque jour, suivant le récit de l'un d'eux, « battre le pavé des Augustins pour se voir et apprendre ce qu'on voulait faire d'eux, » puis, le premier découragement passé, se réunir tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, pour aviser aux moyens de hâter cette réponse qu'on leur fait tant attendre. Enfin le 24 mars, les présidens des ordres, mandés au Louvre, apprennent du chancelier que « le roi ne peut répondre en quelques jours au grand nombre d'articles contenus dans les cahiers, mais que la suppres-

sion de la vénalité des offices, l'établissement d'une chambre de justice et l'abolition des pensions ont été résolus. »

Ces concessions étaient bien peu de chose, si l'on songe aux innombrables demandes contenues dans ces cahiers qu'au milieu de leurs discordes les députés n'avaient pas laissé de rédiger, et qui, suivant Augustin Thierry, rappellent par le mérite, dépassent en étendue le cahier de 1560. Les députés et la nation pourtant devaient s'en contenter pendant quinze années; jusqu'à l'ordonnance de 1629, les états de 1614 ne devaient avoir d'autre fruit que ces trois promesses, oubliées elles-mêmes aussitôt.

Ainsi finissent les derniers états-généraux de l'ancienne France. Désormais durant plus de cent soixante ans la royauté n'en convoquera plus, la nation elle-même n'en réclamera pas; seuls un Fénelon, un Saint-Simon, chercheront à rappeler « l'ancienne forme du royaume; » leur voix dans le pays n'éveillera nul écho.

III.

Nous avons vu l'histoire des états-généraux; jugeons maintenant leur œuvre. Qu'a-t-elle été, qu'aurait-elle pu, qu'aurait-elle dû être?

Ce qu'elle aurait dû être? Une œuvre politique. Elle ne l'a pas été, et, si à ce point de vue les états n'ont rien laissé derrière eux, peut-être, en déplorant ce résultat négatif, ne nous sera-t-il pas difficile tout à l'heure d'en pénétrer les causes. Ce qu'elle a été? Une œuvre réformatrice, féconde pour la constitution de la nationalité française, féconde pour son organisation financière, judiciaire, administrative.

Cette œuvre, nous le savons, on l'a contestée, méconnue, calomniée. On a dit des états-généraux, — nous avons relevé déjà ce singulier jugement, — on a dit que « la plupart des grandes choses de notre histoire se sont faites sans eux, quelques-unes même contre eux, » et on n'a pas craint de mettre au nombre de ces choses « la constitution définitive de l'indépendance nationale et de l'administration monarchique. » On les a formellement accusés « d'être un instrument d'arbitraire plutôt que de liberté, » et cela parce « qu'ils furent établis par le roi qui fonda le despotisme en France, » parce que « Louis XI fut le prince qui en tira le meilleur parti, » parce qu'enfin « les trois meilleurs rois de l'ancienne monarchie, Charles V, Louis XII, Henri IV, s'en passèrent pour gouverner (1). »

Comment ne pas relever de telles affirmations? Quoi? instrumens d'arbitraire ces députés que nous venons de voir tant de fois ré-

(1) Rathery, *Histoire des états-généraux*.

sister aux exigences de la cour et protéger de leurs courageux refus l'épargne de la nation! — hostiles ou simplement indifférens à l'indépendance nationale, ces députés qui depuis le règne de Philippe le Bel jusqu'à la régence de Marie de Médicis ont pour préoccupation constante d'affranchir le royaume de toute domination, d'assurer son intégrité, de proclamer son indivisibilité et son indépendance! — inutiles, sinon nuisibles, à la constitution de l'administration monarchique, ces députés dont toutes les doléances, tous les projets de réforme, tendent à substituer l'autorité royale à l'autorité des seigneurs féodaux, et à réunir entre les mains du roi tous les pouvoirs! Le lauréat de 1840 ne connaissait-il point les cahiers des états? Comment n'y pas voir à chaque pas la haine des abus, comment n'y pas reconnaître la tendance perpétuelle à la centralisation, la passion dominante de l'unité : unité de juridiction par la substitution progressive de la justice royale aux juridictions seigneuriales, — unité de législation d'abord par la rédaction des coutumes, puis par la conversion successive des coutumes en lois générales, et par la substitution insensible du droit écrit au droit coutumier, — unité de puissance militaire par l'interdiction des guerres privées et l'attribution au roi du droit exclusif de lever des gens d'armes, — unité d'administration par la défense aux seigneurs de lever des impôts et par la centralisation des services entre les mains des agens de la couronne. Voilà la vérité, vérité incontestable et qui s'accorde mal avec les reproches de M. Rathery. Combien plutôt en y réfléchissant n'aurions-nous pas lieu de faire aux états-généraux le reproche contraire, et de déplorer qu'aveuglés par une passion trop exclusive ils aient sacrifié à cette idée de la constitution de l'unité nationale par la centralisation monarchique l'avenir politique de la France!

D'ailleurs M. Rathery ne se contredit-il pas lui-même? Si Philippe le Bel fonde les états-généraux, c'est qu'il sait bien trouver en eux le plus ferme des appuis pour l'indépendance nationale, et cet appui, s'il le trouve en effet, c'est qu'il s'agit alors d'affranchir le royaume de l'ingérence d'un pouvoir étranger. Si Louis XI est le prince « qui tire des états le meilleur parti, » affirmation d'ailleurs fort contestable, c'est qu'il en appelle à eux pour l'aider à lutter contre les grands feudataires, à prévenir le démembrement de la France, à retenir une de ses plus belles provinces, à préserver enfin l'unité du royaume. Quant à ce dernier argument, que « les trois meilleurs rois de l'ancienne monarchie se passèrent des états pour gouverner, » qu'en reste-t-il après l'ouvrage de M. Picot, — après qu'il est constaté que, si durant les règnes de Charles V, de Louis XII, de Henri IV, la présence matérielle des états fait défaut, c'est leur influence morale qui gouverne?

Assurément il ne faut rien exagérer. Dans cette période de l'his-

toire de France qui nous occupe, nous sommes aussi loin de prétendre tout rapporter aux états-généraux que de consentir à leur laisser tout refuser. Dès nos premières pages, nous avons reconnu qu'on ne pouvait chercher en eux une institution régulière de gouvernement. Leur droit d'initiative n'avait point pour sanction le pouvoir législatif. Lorsqu'après chaque session les députés regagnaient leurs provinces, ils laissaient derrière eux non pas des réformes, mais des doléances, non pas des lois, mais des vœux. Il n'en est pas moins vrai que ces doléances et ces vœux sont le fondement de l'organisation de la France dans son ensemble comme dans la plupart de ses détails. Et si nous n'hésitons pas devant cette affirmation, c'est que nous n'en sommes plus réduits à accepter sur parole des hypothèses, des jugemens de seconde main, — c'est que, grâce à M. Picot, nous avons sous les yeux les pièces du procès non plus dispersées et confuses, mais ordonnées, dépouillées, mises en lumière. Ces tableaux synoptiques où se trouvent rapprochés, article par article, les cahiers des états avec les ordonnances royales qui suivirent de plus ou moins près chaque session, ce ne sont point des conjectures historiques, ce sont des constatations matérielles, ce sont des sommaires législatifs, des résumés de faits indiscutables.

Que ne pouvons-nous ici les passer tous en revue? Que ne pouvons-nous descendre dans le détail de nos anciennes institutions, et montrer par le menu les ordonnances royales puisant dans les cahiers non pas seulement leurs tendances, leurs principes, mais leurs dispositions, leurs articles, souvent leur rédaction même? Nous ne l'ignorons point, ces grandes ordonnances, qui sont comme les jalons de notre histoire législative, n'étaient pas la plupart du temps des conquêtes irrévocables. Tantôt, mal promulguées, à peine connues, elles s'éteignaient dans un rapide oubli: tantôt des réactions violentes les faisaient disparaître, tantôt enfin le pouvoir même, qui n'avait pu les refuser, les méconnaissait volontairement, — témoin les ordonnances de 1355-56, si bien tombées en désuétude que les états de Tours en réclamaient la lecture publique, témoin l'ordonnance de 1413, déchirée au bout de trois mois, témoin les ordonnances de 1560, de 1563, de 1566, de 1579, si promptement oubliées qu'il fallait dès 1597 des prescriptions formelles pour en rappeler l'observation.

Mais, si les ordonnances étaient éphémères, les états étaient persévérans, et ce n'est point là leur moindre titre de gloire. A chaque session nouvelle, les réformes conquises par la session précédente et perdues dans l'intervalle étaient à nouveau réclamées et le plus souvent obtenues, sauf à subir encore de nouvelles vicissitudes. Voici par exemple *le droit de prise ou de pourvoirie*, c'est-

à-dire le droit pour les rois et les princes en voyage de prendre gratuitement, de gré ou de force, partout où ils passaient, tout ce qui leur était nécessaire. Ce droit exorbitant, source d'exactions d'autant plus terribles qu'à l'imitation du roi les grands seigneurs prétendaient s'en targuer, et que leurs serviteurs en abusaient pour satisfaire leur propre avidité, — ce droit, sur la plainte des états nous le voyons aboli dès 1355, aboli complétement, sans réserves; bien plus, nous voyons la résistance par la force formellement permise, ordonnée même à quiconque serait victime du droit de prise, contre quiconque aurait tenté de l'exercer; pourtant, à huit années de là, nous retrouvons à la suite des mêmes plaintes les mêmes défenses. Ce n'est rien encore : à la fin du XVIe siècle, malgré tout, le droit de prise est encore exercé. Il faut qu'une fois de plus les états de 1576 élèvent la voix contre ces excès, il faut qu'une fois de plus l'ordonnance de 1579 les proscrive et les abolisse. Voici encore *le privilége de committimus*. C'était le droit pour certaines catégories de justiciables, les officiers du roi par exemple, de ne relever que de juridictions spéciales, et entre autres de porter directement leurs causes à la barre du parlement. On comprend aisément de combien d'abus un pareil privilége devait être la source. Eh bien! six fois dans l'espace de trois siècles, en 1355, en 1413, en 1483, en 1560, en 1588, en 1614, les états-généraux réclament énergiquement qu'il soit aboli, ou tout au moins étroitement restreint. Autant de fois il est fait droit à leur demande, autant de fois il faut recommencer, et autant de fois les états recommencent, jusqu'à ce qu'ils rendent enfin définitif leur triomphe.

Ce sont là deux exemples pris au hasard; nous en pourrions citer vingt autres. Ainsi s'expliquent dans les cahiers cette uniformité qui frappe à première vue, ces redites, ces reproductions perpétuelles de certaines doléances, et en même temps l'accumulation, les répétitions, les doubles emplois des ordonnances royales. En somme, c'était de cette accumulation que se formait peu à peu, comme par couches successives, l'édifice de notre ancienne organisation. Les ordonnances périssaient rarement tout entières. Ce qu'il y avait de meilleur dans chacune d'elles survivait presque toujours, sinon dans la pratique journalière, au moins dans la tradition générale; puis, quand survenait un de ces princes qui à des titres divers font époque dans notre histoire, que se passait-il? Un Charles V, un Louis XII, un Henri IV faisait-il table rase pour tirer de son cerveau tout un ensemble de conceptions nouvelles? Non, il puisait dans cet amas de prescriptions et d'ordonnances, il les dégageait de leurs scories, les épurait, les retaillait en quelque sorte, et de ces membres épars formait un corps homogène auquel son génie s'employait à assurer la vie et la durée. Étudiez dans les textes au-

thentiques le règne de Charles V, vous verrez que tous ses efforts tendent à satisfaire, dans ce qu'ils ont de légitime, les vœux formés par les états de 1355. Examinez ces grandes réformes qui valent à Louis XII le beau titre de « père du peuple; » elles correspondent toutes aux cahiers des états de 1483. Que fait Henri IV enfin? Il puise à pleines mains dans les grandes ordonnances d'Orléans, de Moulins et de Blois, dont son édit de 1597 prescrit formellement la stricte observation. Et ces grandes ordonnances, que sont-elles elles-mêmes, sinon la réalisation des cahiers de 1560 et de 1576?

En est-ce assez pour détruire ces accusations de stérilité complète si longtemps dirigées contre les états-généraux? Peut-on nier les faits, se refuser à l'évidence? Nous ne le croyons pas, — et nous arrivons ainsi à cette conclusion singulière, mais incontestable : en matière d'administration, de législation, de justice, de finances, les états-généraux, n'ayant d'autres moyens d'action qu'un simple droit de *doléances* sans aucune sanction, exercent une influence positive; leurs vœux se transforment en lois; ils ont une part considérable dans la constitution et l'organisation de notre ancienne France. En matière politique au contraire, ayant entre les mains la plus puissante des armes, le vote de l'impôt, c'est-à-dire la prérogative qui est aujourd'hui encore le fondement de la puissance des assemblées, ils n'exercent aucune action, leurs résultats sont nuls, et ni dans la forme du gouvernement, ni dans les mœurs de la nation, leur influence ne laisse aucune trace.

IV.

Est-ce à dire que les états-généraux n'aient pas eu la conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer? est-ce à dire que, s'ils n'ont pas pris dans le gouvernement la place d'une institution régulière et permanente, c'est faute de l'avoir voulu, faute de l'avoir tenté?

Loin de là, nous les voyons sans cesse préoccupés d'assurer leurs prérogatives, d'étendre leur autorité. Ce droit de voter l'impôt, qui leur appartient en principe, bien que sans cesse violé dans la pratique, ils en comprennent l'importance capitale, et il n'est pas de session où les députés n'en réclament avant tout la reconnaissance et le respect. Nous ne parlons pas des états de 1355, qui s'emparent révolutionnairement de la perception et de l'administration des finances; mais dans toutes les assemblées pacifiques et légales, à Tours, à Orléans, à Pontoise, à Blois, les représentans du pays proclament hautement la nullité absolue de toute taxe imposée sans la réunion des états, et sur ce point l'accord entre les trois ordres, clergé, noblesse et tiers, est complet, invariable. Plus d'une fois ce

sont les privilégiés qui prennent l'initiative, la noblesse par exemple en 1561, le clergé en 1576.

Les états ne sentent pas moins vivement combien sont funestes à leur autorité l'irrégularité de leurs réunions et les longs intervalles qui les séparent. Ils voient dans la périodicité à la fois la conséquence et la sanction du libre vote de l'impôt. Les états de 1355 avaient sur ce point donné le bon exemple et jeté les fondemens d'une périodicité véritable en ne se séparant point sans fixer à l'avance l'heure et le lieu de leur réunion prochaine. C'est ainsi que de 1355 à 1357 ils avaient pu se rassembler neuf fois. Leurs excès par malheur avaient détruit leur propre ouvrage, et la force d'une réaction inévitable avait de nouveau soumis après ces deux années la réunion des trois ordres au bon plaisir du roi. A Tours en 1483, les députés se remettent à l'œuvre. Nous avons dit déjà comment, après avoir réduit l'impôt des trois quarts, ils ne le votent que pour deux années, croyant ainsi au bout de ce temps se rendre nécessaires; nous avons dit aussi l'inefficacité de cette précaution. Les états cependant ne se découragent point. A Orléans, à Pontoise, à Paris, ils s'efforcent de substituer à l'arbitraire royal une nécessité légale. Ils veulent la convocation des trois ordres tantôt tous les dix ans, tantôt tous les cinq ans, tantôt même de deux en deux années; les délais demandés varient, mais le fond des réclamations est toujours le même. Ici encore les ordres privilégiés ne sont pas moins ardens que le tiers, le clergé surtout, que ses réunions particulières initient mieux à l'utilité et à la pratique des assemblées. C'est lui qui prend l'initiative en 1614; c'est lui qui en 1576 va jusqu'à proposer d'une manière positive qu'avec ou sans mandement royal les états se réunissent à Blois tous les cinq ans.

Là ne se bornent pas les aspirations des états. Effrayés à la fin du XVIe siècle des ruines de toute sorte et de l'épuisement général qu'ont causés les folles expéditions et les guerres incessantes, les assemblées de Pontoise et de Blois veulent imposer au monarque pour les guerres à venir des entraves salutaires. La noblesse en 1561, le clergé en 1576, demandent formellement qu'à l'avenir le roi ne puisse « commencer aucune guerre offensive, entrer dans aucune ligue, entreprendre quoi que ce soit qui puisse le mettre en guerre ou en défense sans avoir auparavant pris l'avis et conseil des états-généraux. »

Ce dernier trait achève le tableau. Évidemment les députés de l'ancienne France ont senti qu'au-delà des nécessités administratives ou financières du moment il y avait pour eux, dans un ordre plus général et plus élevé, des droits à préserver, des devoirs à

remplir. Ils ont compris qu'il fallait soumettre la puissance royale à un contrôle effectif, permanent. Ils ont eu, en un mot, à des degrés divers l'instinct du gouvernement pondéré. S'ils n'ont pas réussi à en jeter les bases, on ne peut prétexter, — pas plus pour les accuser que pour les défendre, — ni leur ignorance, ni leur indifférence. A quoi donc attribuer leur stérilité politique?

Suffira-t-il pour l'expliquer d'accuser l'hostilité constante qu'oppose la royauté aux états-généraux? Sans doute, il y a là un élément dont il faut tenir compte. De 1355 à 1614, les états ne rencontrent dans la royauté que défiance et mauvais vouloir. Les souverains qui se succèdent, — les bons comme les mauvais, — voient toujours dans les réunions des trois ordres une menace et un danger. Quand ce sont des monarques ordinaires, ils appellent les états à leur corps défendant, et s'ils recourent à eux, c'est que, épuisés d'argent, ils sont contraints d'implorer du bon vouloir de la nation ce qu'ils ne peuvent plus lui arracher de force. Lutter alors contre les députés, les diviser, les lasser, les renvoyer au plus vite, ne céder à leurs vœux qu'autant que la nécessité s'en impose, voilà toute la politique royale. Quand ce sont des esprits plus vastes et plus puissans, de ces hommes qui de temps à autre marquent dans notre histoire des époques décisives, ou bien, comme Louis XI, ils ne consultent les trois ordres que sur un point spécial, spéculant sur une réponse prévue d'avance, et se hâtant ensuite de dissoudre ce qu'ils ont rassemblé, ou bien, comme Charles V, Louis XII, Henri IV, ils s'inspirent des cahiers des états, réalisent leurs vœux, mettent en pratique leurs projets de réforme, mais se gardent soigneusement de les convoquer. Tous se souviennent de 1356 et d'Étienne Marcel; aucun, pas même Henri IV, ne comprend ce qu'en échange d'un peu d'absolutisme lui donnerait de force et de vrai pouvoir le concours permanent de la nation. Une seule fois nous entendons tomber d'une bouche royale ces paroles mémorables : « Je jure de ne lever aucun impôt sans le consentement des états. Il est bien vrai que quelques-uns de mon conseil ne sont pas de cet avis et disent que ce serait me régler sur le duc de Venise et rendre mon état à demi démocratique ; mais je le ferai. Je crois qu'en remettant ce droit aux députés je ferai un coup de maître, car j'ai su que la reine d'Angleterre, quelque méchante qu'elle soit, ne s'entretient que par ce moyen, et que ses sujets, en cas de nécessité, lui baillent plus volontiers qu'ils ne le feraient étant taillés. » Mais ces paroles, c'est un Henri III qui les prononce; elles ne sont sur ses lèvres qu'un mensonge de plus.

La royauté doit donc avoir sa part de responsabilité; mais ce n'est qu'une part, et peut-être la plus faible de toutes : l'exemple de l'Angleterre est là pour nous en convaincre. Là aussi, ne l'ou-

blions pas, la royauté lutte contre les parlemens; là aussi, — à l'origine du moins, — quand les sujets veulent imposer au souverain leur contrôle et limiter par l'exercice de leurs droits son autorité, ce même instinct de personnalité et d'orgueil qui anime les rois de France fait que le souverain résiste et s'attache à la toute-puissance. Les sujets cependant sortent vainqueurs de la lutte, et sur le triomphe de leurs droits établissent les fondemens du gouvernement le plus libre que connaissent encore les sociétés modernes. Ce ne sont donc point les résistances royales qui ont pu empêcher les sujets de France d'imiter les sujets d'Angleterre.

Il nous en coûte de le dire : c'est aux états eux-mêmes qu'incombe la véritable responsabilité. En faisant tout à l'heure ressortir leurs titres à notre estime et à notre reconnaissance, nous avons acquis le droit et accepté le devoir d'être sévères pour leurs fautes. Encore une fois, ce sont les états eux-mêmes qui par leurs propres divisions se condamnent, dans le champ de la politique, à ne rien laisser derrière eux. Et quand nous disons les états, nous entendons parler de la nation entière, dont ils sont la reproduction, la réduction fidèle.

Si le peuple anglais, à travers les siècles et les révolutions, étend sans cesse, consolide et conserve cette liberté politique dont il a conquis les premiers fondemens dès le début du XIIIe siècle, à quoi doit-il sa victoire? Sans aucun doute à l'entente constante, à l'indissoluble union de toutes ses classes. On ne voit pas dans les annales de l'Angleterre des castes qui se jalousent et s'entre-nuisent, des nobles qui ne songent qu'à s'affranchir des charges communes, des roturiers qui n'aspirent qu'à détruire les priviléges, fût-ce aux dépens de leur propre liberté. Non; dans ce pays du bon sens, tous les intérêts particuliers s'absorbent dans l'intérêt général. Grands seigneurs et bourgeois, citadins et paysans, prêtres et laïques, sont unanimes dans un même sentiment, se défendre de la tyrannie et garantir les intérêts de tous en assurant la liberté de chacun. Bien plus, ce sont les grands seigneurs qui prennent l'initiative et mènent le mouvement, mais non pas pour le faire servir au profit de leur égoïsme, car ils ont soin, dans leur triomphe, de réclamer pour leurs alliés des classes inférieures les mêmes garanties que pour eux-mêmes. C'est là, pour des Français, un phénomène qui a de quoi surprendre : il est aisé pourtant d'en saisir la raison historique. Lorsqu'au XIe siècle la conquête normande vient transformer l'Angleterre, c'est la royauté nouvelle qui crée de toutes pièces une nouvelle féodalité. Le souverain n'a point à lutter pour imposer son autorité suprême à de grands vassaux aussi puissans que lui; c'est lui qui avec les fiefs distribue à qui bon lui semble la richesse et la puissance. Donc, par son principe même, la féo-

dalité anglaise est en face de la royauté dans une position d'étroite dépendance. Astreinte aux charges communes, elle se trouve, vis-à-vis d'un pouvoir central omnipotent, dans la même condition que ses propres vassaux. Le roi, c'est le maître commun, partant l'ennemi commun. De là dans la nation entière un instinct puissant de solidarité; de là dans toutes les classes, dès que se sont effacées les premières rancunes de la conquête, un besoin de rapprochement et d'union, une alliance effective, une féconde communauté d'efforts.

En France, autres sont les origines, autres les conséquences. La royauté chez nous est postérieure à la féodalité. Quand la troisième race, pour fonder sa suprématie, engage la lutte contre les grands feudataires, aussi puissans ou plus puissans qu'elle-même, elle est en présence d'une nation profondément divisée, — divisée dans son territoire, car les possesseurs des grands fiefs, maîtres absolus dans leurs domaines et se renfermant chacun dans sa souveraineté particulière, se jalousent et se combattent, — divisée dans sa constitution sociale, car entre les seigneurs et les vassaux il y a déjà la haine de despote à sujets. Les seigneurs ne voient dans leurs vassaux qu'une matière taillable et corvéable, les vassaux ne voient dans leurs seigneurs que des maîtres avides et détestés. La royauté trouve donc par la force des choses un allié naturel au sein de cette nation qu'elle veut soumettre à son pouvoir : cet allié, c'est le tiers, auquel, par ce seul fait qu'elle combat les seigneurs, elle apparaît comme une libératrice.

Voilà les origines. Les conséquences sont logiques, inévitables. A l'époque où la royauté définitivement constituée fait appel aux états-généraux, les trois ordres, au lieu de se serrer, de se confondre dans la seule défense de l'intérêt général, s'isolent dans leurs intérêts particuliers. La forme même des états, leur organisation intérieure trahirait à elle seule ces discordes sociales. Les députés ne sont point les délégués de la nation; ils sont avant tout les représentans du clergé, de la noblesse ou du tiers. Chaque ordre forme comme une assemblée séparée, dont le premier soin trop souvent est de récriminer contre les autres ordres. De là dans les cahiers des divergences, des contradictions, qui fournissent au monarque des prétextes spécieux; de là surtout, pour chacun des ordres, la crainte perpétuelle de se voir opprimé, écrasé par la coalition des deux autres. Une seule fois la réaction violente, universelle, contre le despotisme de Louis XI provoque entre les ordres un rapprochement. Ce n'est là qu'un éclair, une lueur d'espoir; aussi vite qu'il s'est comblé, l'abîme se rouvre entre le tiers et les privilégiés, et de session en session il se creuse davantage.

A la royauté seule profitent ces divisions. Si la noblesse, dépouil-

lée de son indépendance, s'efforce, en réclamant pour les états la périodicité, le vote de l'impôt et le droit de paix ou de guerre, de rendre au pouvoir royal les atteintes qu'elle-même en a reçues, l'esprit de caste tempère et contre-balance cette animosité contre la royauté ; malgré tout, les descendans des seigneurs sont portés à chercher dans un roi gentilhomme le défenseur de leurs priviléges contre les conquêtes de la roture. La noblesse féodale devient noblesse de cour, et la transformation s'accuse de jour en jour davantage. Quant au tiers, il n'est plus, il est vrai, pour la royauté un instrument aussi docile qu'au temps où s'établissaient les communes. Le tiers sait maintenant ce que coûte le pouvoir royal. Chargé de défrayer à lui seul les dépenses de l'état tout entier et les prodigalités des souverains, il voudrait contrôler l'emploi de cet argent qu'on lui arrache ; mais les rancunes sociales priment encore chez lui l'intérêt politique. Pour satisfaire son ressentiment contre la noblesse et sa haine des priviléges, il sert de tout son pouvoir l'unification du territoire et de l'autorité entre les mains royales. Que le roi soit fort, qu'il domine de sa justice souveraine les tyrannies locales, qu'il absorbe dans sa puissance unique les petites puissances seigneuriales, voilà ce que souhaite surtout le tiers-état. Quant à la liberté politique, quant au contrôle du gouvernement, il en a l'instinct, il y aspire, il ne néglige jamais de le réclamer; mais pour lui ce n'est pas un principe, c'est une garantie. Aussi, quand le souverain est sage, éclairé, ménager de l'épargne de ses sujets, quand il accorde enfin aux vœux de la nation les réformes urgentes, le tiers ne demande rien de plus. Un Charles V, un Louis XII, un Henri IV gouverne sans états-généraux : nul dans le tiers-état ne songe à les lui imposer.

Ne cherchons pas ailleurs les raisons de l'impuissance politique des états-généraux ; ne nous dissimulons pas surtout que dans la somme des responsabilités c'est sur le tiers-état que doit peser la plus lourde charge. Supérieur par ses lumières, par son instruction, à la noblesse d'abord et plus tard aux deux premiers ordres, particulièrement intéressé à l'émancipation de la nation dans son sens le plus large et le plus compréhensif, représentant par sa richesse acquise, par son travail, par son industrie, les forces vives et créatrices du pays, dressé enfin à la pratique de la liberté et du *self-government* par l'exercice de la vie municipale, il semblait naturellement destiné à prendre la direction du mouvement politique; il pouvait, il devait mettre à profit, dans l'intérêt public, dans son intérêt propre, les rancunes de la noblesse contre la royauté. A la royauté même, il pouvait imposer ses conditions : il lui suffisait d'apporter dans ses vœux politiques la même mesure, la même persévérance que dans ses réclamations judiciaires et admi-

nistratives. Il le sent, il le sait, on a pu s'en convaincre; mais il se laisse détourner par les passions sociales, par son amour de l'unité, auxquels s'ajoutent les ardeurs, les mobilités du caractère national. Au lieu de demander à des efforts constans, égaux, ininterrompus, des conquêtes lentes, mais sûres, il obéit aux impressions du moment, aux entraînemens des circonstances. Ou bien il attaque la royauté sans calcul, sans mesure, et par ses excès mêmes se condamne à l'impuissance, ou bien il prodigue au monarque une confiance sans limite, une soumission sans réserve. Il passe de la révolution à l'abdication volontaire. Et ainsi, tantôt se révoltant comme en 1355, tantôt s'abandonnant, comme sous Charles VII, aidant la royauté à amoindrir les seigneurs, mais ne profitant point des seigneurs pour contenir la royauté, s'il a l'honneur de fonder avec l'administration monarchique l'unité nationale, en revanche il construit de ses propres mains les fondemens de cette centralisation absorbante dont le despotisme de Louis XIV est la plus complète expression.

N'y a-t-il pas là pour nous, aujourd'hui plus que jamais, des leçons à méditer, des enseignemens à suivre? Ne nous retrouvons-nous point dans ces hommes du vieux temps, dans leurs exagérations comme dans leurs défaillances? En transformant la société, 1789 n'a changé ni la race ni le caractère national; il nous a donné l'égalité civile, mais en brisant un trône il n'a point supprimé le seul obstacle qui nous séparât de la liberté. Cette liberté, qui n'est au fond que l'ordre durable établi sur le respect des devoirs et l'exercice des droits, si depuis quatre-vingts ans que nous la cherchons elle nous échappe sans cesse, si de perpétuelles alternatives d'action et de réaction nous font osciller entre la licence et le despotisme, entre les révolutions et les coups d'état, c'est que tous tant que nous sommes, descendans des anciens seigneurs ou héritiers de l'ancien tiers-état, nous manquons de l'esprit de mesure, de concorde et de transaction.

Voilà l'intérêt suprême de l'histoire des états-généraux, voilà son lien étroit, intime, avec notre vie moderne, avec nos préoccupations de tous les jours. L'écrire comme M. Picot, ce n'est pas faire œuvre d'archéologue, c'est rappeler aux contemporains des exemples toujours vivans, toujours salutaires; l'étudier, ce n'est pas s'absorber dans des souvenirs sans vie et sans application, c'est éclairer le présent par le passé et se préparer pour l'avenir.

EUGÈNE AUBRY-VITET.

LES INCORRIGIBLES

L'éducation politique d'une nation longtemps divisée et troublée comme la nôtre ne saurait être l'œuvre d'un seul jour, ni celle d'une seule année. Malgré les progrès accomplis depuis deux ans sous la sage direction du gouvernement de M. Thiers, nous sommes encore loin d'être arrivés à cet idéal de patriotisme et de sagesse qu'il nous faudrait réaliser à tout prix pour reconquérir à la fois la pleine possession de nous-mêmes et le respect du monde. Nous en avons aujourd'hui une nouvelle et triste preuve dans la crise politique inattendue qui vient d'éclater au lendemain du traité qui réglait la libération du territoire, c'est-à-dire dans le moment même où il semblait que tous les partis dussent faire silence et se réunir en un même sentiment de recueillement et d'apaisement patriotique. Nous sommes probablement destinés à voir d'ici à deux ou trois ans un certain nombre de ces retours en arrière et de ces recrudescences de l'esprit de parti. Il faut nous y attendre, afin de nous y préparer sans illusion, et de savoir y assister sans découragement, tout en faisant tête à l'orage, comme il convient à des gens qui ont entrepris une longue navigation, et qui n'ignorent pas les difficultés qu'ils ont à surmonter avant d'arriver au port.

On a rarement vu sur la scène politique un changement plus soudain et plus surprenant que celui qui vient de se produire. Hier encore le gouvernement semblait tenir dans ses mains l'assemblée nationale, le parti républicain et l'opinion même de la France; la fondation de la république et d'une république conservatrice paraissait une chose infaillible dans un délai de quelques mois. Le parti républicain se résignait presque à voir l'assemblée du 8 février faire honneur à son titre de constituante en organisant la république définitive; il ne demandait plus au gouvernement que des garanties pour l'intégrité du suffrage universel. De leur côté,

les partis monarchistes se sentaient à peu près vaincus d'avance; malgré le secret dépit qu'ils éprouvaient de la prompte libération du territoire, ce « coup monté contre l'assemblée, » ils hésitaient beaucoup à engager un combat dont l'issue n'était plus guère douteuse. Le grand public laborieux et paisible, la grande masse des honnêtes gens qui n'appartiennent à aucun parti et qui se contentent d'aimer leur pays sans y entendre malice, se réjouissait naïvement d'un événement qui devait couper court aux intrigues et aux discordes parlementaires en permettant au gouvernement de consulter le pays et d'éclaircir ainsi son avenir.

Tout a-t-il donc changé? On le dirait, à entendre les clameurs que poussent les adversaires du gouvernement et à voir le découragement dont quelques-uns de ses partisans sont frappés. Il y a un mois, il dominait les factions; aujourd'hui ce sont les factions qui annoncent tout haut qu'elles vont le renverser. Hier il était l'arbitre des partis extrêmes; aujourd'hui tous ses ennemis se démasquent. Non-seulement une opposition nouvelle s'est formée dans le camp républicain contre le gouvernement de la république, mais l'opposition monarchique elle-même remonte sur son cheval de bataille; elle renaît à l'espérance, grâce au concours inattendu que lui apportent les fautes du parti radical. Il ne lui suffit plus d'avoir amené le gouvernement à composer avec elle et à respecter tous ses scrupules en renonçant à proclamer l'institution de la république définitive, en lui permettant de faire toutes les réserves qui pouvaient mettre en repos les consciences monarchistes; il ne lui suffit plus d'avoir arraché à la faiblesse du ministère de prétendues lois conservatrices qui ne servent qu'à doubler les forces du parti radical; il ne lui suffit même pas d'avoir fait tomber de son siége l'homme éminent et intègre qui présidait depuis deux ans l'assemblée nationale : elle ne prétend à rien moins qu'à réaliser avant peu le programme du gouvernement de combat. En attendant, elle cherche des combinaisons électorales qui soient « un affront pour la république et une menace pour M. Thiers. » Elle se console d'ailleurs aisément des succès du parti radical. Elle se flatte que les excès de la démagogie l'aideront à en finir plus vite avec la république et avec le suffrage universel.

Quant aux radicaux, ces autres incorrigibles qui faisaient semblant d'être corrigés, on sait l'attitude qu'ils ont prise dans ces derniers temps. Tout en gardant certains ménagemens de langage qui ne peuvent tromper aucun homme sérieux, ils paraissent croire que le moment est venu de n'en plus garder aucun dans leurs actes. Ils ont passé, comme les monarchistes, à l'état d'opposition déclarée, et ils travaillent avec enthousiasme à fournir des armes à la

réaction en rendant la république effrayante et antipathique aux opinions modérées. Le public enfin, naguère si rassuré, s'alarme à bon droit de ce tumulte, dont il ne comprend pas la cause. Il se demande par quelle étrange aberration, au lendemain des résolutions de la commission des trente, à la veille de la libération du territoire, le gouvernement et l'assemblée ont pu passer tout à coup de la paix à la guerre; il n'a pas moins de peine à comprendre comment ces sages républicains qui parlaient si haut de leur modération et de leur patriotique déférence pour le gouvernement de M. Thiers ont pu, d'un jour à l'autre, lui déclarer la guerre à propos d'une question secondaire, dans le moment même où il prépare les lois qui doivent assurer l'établissement de la république.

Que s'est-il donc passé qui ait pu relever les espérances et ranimer l'ardeur des partis extrêmes? En quoi le gouvernement, qui ne cherchait qu'à les calmer et à les rendre sages, a-t-il démérité tout à la fois des uns et des autres? Comment a-t-il pu s'attirer en même temps la colère des monarchistes et celle des républicains? C'est vraiment assez difficile à comprendre. Sans doute ce malheureux gouvernement, tout à la pensée d'amortir le choc des partis extrêmes, obligé de les combattre et de les ménager tour à tour, de leur céder même à l'occasion pour pallier leurs fautes, n'a pas montré dans ces derniers temps toute l'énergie et toute la fermeté désirables. Ces légères défaillances, plus faciles d'ailleurs à critiquer qu'à éviter, étaient au moins pardonnables au milieu des divisions de l'assemblée. L'opposition monarchique en a profité pour redoubler ses attaques, pour aggraver ses exigences, pour donner un libre cours à ses rancunes et à ses haines, et c'est ce dont les radicaux, ces fidèles amis du gouvernement, témoignent en ce moment leur mauvaise humeur en travaillant de toutes leurs forces à lui tuer la république entre les mains.

Tout cela est fort naturel et tout à fait conforme à nos habitudes politiques. Telle est la logique ordinaire des partis, et nous reconnaissons volontiers que le gouvernement aurait dû s'y attendre. Avouons-le donc sans détour : tout le monde a commis des fautes; tout le monde en est resté plus ou moins amoindri, — le gouvernement d'abord, qui a manqué de prévoyance et de défiance, — l'assemblée ensuite, qui a prouvé une fois de plus qu'il y avait peu de chose à espérer d'elle, — les républicains enfin, qui s'amusaient à effrayer le pays par des manifestations stériles, et qui sont prêts à reperdre en un jour tout le terrain qu'ils avaient gagné par deux ans de patience et de sagesse. Tel est le résultat le plus clair de nos récentes agitations. Et après? Qu'en faut-il conclure? Le gouvernement de la république conservatrice en est-il moins néces-

saire parce qu'il est devenu plus difficile? La monarchie en est-elle moins impossible? Le parti radical en est-il moins incapable de gouverner? Le véritable intérêt du pays, le devoir des honnêtes gens n'est-il pas le même aujourd'hui qu'hier? Au fond, rien n'est changé, puisque les mêmes nécessités subsistent; rien n'est perdu, si les partis extrêmes reviennent à une politique plus sage et s'appliquent sincèrement à réparer leurs fautes. Personne n'imagine que le gouvernement puisse renoncer à sa tâche ou se laisser détourner de sa voie par les nouveaux embarras qu'on lui suscite; il succombera peut-être, mais il ne désertera pas. Personne d'ailleurs ne peut songer sérieusement à prendre sa place. Le devoir du gouvernement est donc tout tracé : il n'a qu'à poursuivre avec fermeté l'exécution de son programme sans s'arrêter à entendre les plaintes des uns et des autres, sans se laisser intimider par leurs succès ni par leurs menaces. Peut-être en sera-t-il de la crise actuelle comme de tant d'autres qui, après avoir troublé inutilement le repos des esprits, se sont évanouies sans laisser de traces.

I.

Après tout, le grand fait qui domine notre situation politique n'est ni l'élection plus humiliante que dangereuse de M. Barodet à Paris, de MM. Ranc et Lockroy à Lyon et à Marseille, ni la destruction de la municipalité lyonnaise, ni même la démission de M. le président Grévy : c'est la libération du territoire, c'est le paiement prochain du dernier milliard de l'indemnité prussienne. La libération du territoire, que tout le monde semble avoir oubliée, n'est pas seulement un succès diplomatique et financier, un grand et heureux événement extérieur; c'est aussi un événement de politique intérieure, et de beaucoup le plus important de tous. Le prochain départ des armées étrangères ouvre pour nous une ère nouvelle. Jusque-là, le gouvernement était obligé de se contenter d'un titre provisoire, de maintenir de son mieux ce qu'il avait appelé lui-même la trêve des partis, de biaiser avec les diverses oppositions parlementaires, de se faire le défenseur des droits de l'assemblée, qui ne pouvait être changée sans péril. Tant que la libération du territoire n'était pas un fait acquis, il n'y avait pas de solution, pas d'issue possible aux difficultés sans cesse renaissantes qui entravaient dans l'assemblée l'action du gouvernement.

Tout change avec la libération du territoire. L'action politique devient possible au dedans, elle devient même nécessaire pour sauver la paix publique. Les partis en ont déjà profité pour donner carrière à toutes leurs espérances; ils n'ont même pas attendu le

départ des armées étrangères pour démasquer leurs projets hostiles. Quelles que soient les difficultés de l'heure présente, il faut que le gouvernement leur réponde par des résolutions décisives; il faut qu'il prévienne leurs entreprises en prenant hardiment l'initiative des mesures qui peuvent seules le sauver, et que la France entière attend de lui. Cela est d'autant plus nécessaire que, quoi qu'il arrive, un appel au pays est devenu inévitable dans un temps prochain, et que tout gouvernement qui succéderait à celui de M. Thiers devrait lui-même inaugurer son règne par des élections nouvelles.

L'assemblée se félicitait hier, par la bouche de son nouveau président, d'avoir rempli la première moitié de sa tâche et de pouvoir se consacrer tout entière à la seconde moitié. Le gouvernement peut en dire autant de son côté. Le moment est venu pour lui d'en finir avec la politique d'équilibre, de concession et d'impuissance, dont il a dû se contenter trop longtemps. Il va dorénavant consacrer tous ses efforts à la fondation d'une république légale et durable; il va pouvoir mettre l'assemblée nationale en demeure de donner aux seules institutions qui soient aujourd'hui possibles la sécurité, les garanties d'avenir qu'elles réclament. Si l'assemblée consent à l'y aider, et si c'est ainsi qu'elle comprend la seconde partie de son œuvre, tout est pour le mieux; il faut alors lui pardonner ses longues résistances, ses récriminations obstinées, ses perpétuels et impuissans essais de révolution monarchique et tout le mal qu'elle a fait jusqu'à ce jour à la cause de l'ordre sous prétexte de la défendre à sa façon. Si au contraire elle entend par là que le moment est venu de se concerter avec les radicaux pour monter à l'assaut du pouvoir et pour en finir plus vite avec la république, il faut s'attendre à une longue et confuse mêlée, qui ne pourra se terminer que par la dissolution violente de l'assemblée nationale et par le profond abaissement du parti conservateur. En ce cas, l'opinion conservatrice n'aura rien à gagner à la prolongation des pouvoirs de l'assemblée actuelle; plus la dissolution serait prochaine, et mieux cela vaudrait pour les conservateurs. C'est au point de vue des intérêts conservateurs qu'il faut répéter aujourd'hui plus haut que jamais ce cri impérieux de l'opinion : « la république ou la dissolution! »

A moins de déclarer sans déguisement qu'ils n'en veulent qu'à la république et qu'ils sont décidés à ne jamais se réconcilier avec elle, les conservateurs n'ont plus aucun prétexte pour bouder le gouvernement de M. Thiers. Jusqu'à présent, s'il faut les en croire, c'est l'horreur du radicalisme, ou mieux encore la haine personnelle des radicaux eux-mêmes qui les a éloignés de la république. Ils ne voulaient à aucun prix paraître accepter l'alliance de ceux qu'ils

regardent, à tort ou à raison, comme les ennemis de l'ordre social. Ils n'ont rien de pareil à craindre aujourd'hui que les radicaux font le siége du gouvernement, et qu'ils ne rougissent pas de former avec les irréconciliables de la droite une sorte de coalition tacite contre la république conservatrice. Les conservateurs sans parti-pris seraient désormais inexcusables de ne pas se rallier avec franchise à la république. Entre les deux oppositions de droite et de gauche, ils devraient comprendre qu'ils tiennent le sort du pays dans leurs mains, et qu'ils seraient bien coupables, s'ils persistaient à laisser l'avenir en suspens. Le gouvernement, cela est assez visible, n'a rien négligé pour regagner leur alliance : il a tout fait pour désarmer leurs griefs supposés ou sincères; il en a même trop fait, si, comme on peut le craindre, ces prétendus conservateurs ne songent qu'à profiter de ses concessions pour l'affaiblir et pour le renverser.

S'il y avait quelque logique dans les sentimens et dans les actes de ce parti, il aurait dû applaudir, au lieu de s'insurger, le jour où l'auteur du message lui a pour ainsi dire mis dans les mains le pouvoir constituant. En faisant cette loyale tentative, dont il a été si mal récompensé depuis lors, le gouvernement livrait sa propre existence à la controverse, et il assurait en revanche à l'assemblée une durée suffisante pour achever le grand œuvre qu'il la conviait à entreprendre. En faisant appel au bon sens de l'assemblée, en se portant pour ainsi dire au-devant d'elle avec des propositions de paix, quand il aurait pu se contenter de rester sur la défensive et de se couvrir de la constitution Rivet jusqu'à la complète libération du territoire, il donnait certainement un gage de ses intentions conciliantes. Combien n'eût-il pas été plus fort, plus inattaquable aux factions et aux intrigues parlementaires, s'il s'était simplement appliqué à entretenir les divisions de l'assemblée et à l'empêcher de constituer la monarchie, sans essayer de lui faire adopter la république ! Le président de la république n'avait aucune peine à se maintenir au milieu de ces agitations sans profondeur, et lorsque sonnait l'heure de la libération du territoire, rien ne pouvait l'empêcher d'accomplir une autre délivrance; il n'avait plus qu'un geste à faire pour renvoyer l'assemblée. Or à cette politique égoïste et méfiante, dont le succès était infaillible au point de vue de son autorité personnelle, il en a préféré une autre plus confiante, plus généreuse. Il a voulu associer l'assemblée elle-même à son œuvre, la sauver malgré elle, et sauver surtout avec elle les principes conservateurs qu'elle représente si mal. Il s'est peut-être trompé; dans tous les cas, ce n'est pas à l'assemblée de s'en plaindre : ce n'est pas à elle d'en abuser pour faire échec au gouvernement.

Que les chefs du parti monarchique n'essaient pas de le nier : si le gouvernement l'avait voulu, ils n'étaient pas seulement vaincus comme monarchistes, mais encore comme conservateurs; ce sont les ménagemens qu'on leur a montrés qui les ont graduellement enhardis. Jamais on n'a vu de gouvernement plus conciliant, plus accommodant, plus désintéressé que ce prétendu despotisme républicain contre lequel les mille voix de la réaction monarchique déclament avec tant de fracas. Le chef du pouvoir n'avait pas besoin de faire une constitution régulière pour dominer l'assemblée nationale et pour s'en faire obéir : l'incertitude de ses pouvoirs légaux était justement ce qui les rendait sans limites; néanmoins, quoi qu'on en ait dit, le gouvernement personnel n'était pas son idéal ni le principal objet de ses efforts. Il songeait surtout à l'avenir; s'il avait une ambition personnelle, c'était surtout celle d'assurer sa gloire en fondant la république et en laissant à son pays des institutions durables. Il savait que la politique de conciliation, qui déplaît en général aux opinions extrêmes, est la seule qui convienne à un gouvernement qui se fonde, et il s'est proposé avant toute chose d'adoucir l'antagonisme des partis en exerçant entre eux une sage médiation. Il a tout subordonné au succès de cette œuvre patriotique. Pour satisfaire ceux qui réclamaient la responsabilité ministérielle et qui prétendaient voir dans l'intervention personnelle du chef de l'état un empêchement à la liberté parlementaire, il a renoncé à ses prérogatives les plus légitimes, presque les plus nécessaires; il a consenti à subir une foule d'entraves aussi absurdes que ridicules et aussi nuisibles que gênantes. Pour ne pas alarmer l'ombrageuse susceptibilité de ses contradicteurs, il s'est résigné à garder le silence dans une foule d'occasions où le pays aurait voulu entendre sa voix; il s'est laissé entourer d'un cérémonial compliqué qui restreint son action parlementaire, et le prive du libre exercice de son simple droit de député. Il s'est condamné de bonne grâce à une sorte de captivité politique, d'ailleurs moins humiliante pour lui-même que pour ceux qui ont cru devoir la lui imposer. Tous ces sacrifices, il les a faits dans une seule pensée, pour décider l'assemblée à fonder la république. Beaucoup de gens lui conseillaient de se défier davantage; il a mieux aimé faire appel au bon sens, à la bonne foi de ses adversaires. S'il s'est trompé, est-ce aux conservateurs qu'il convient de l'en faire repentir?

Il ne faut pas se refuser à l'évidence : en acceptant le compromis de la commission des trente, le président de la république a fait preuve d'une abnégation bien rare. S'il ne s'est pas diminué comme homme politique, il s'est affaibli comme chef de gouvernement. En vertu des articles organiques de cette nouvelle constitution provi-

soire, M. Thiers reste le chef de l'état; mais, quoiqu'il continue à présider le conseil des ministres, il n'est plus tout à fait le chef du ministère. C'est encore lui dont l'avis a le plus de poids dans le secret du conseil, c'est encore lui, si l'on veut, qui ordonne les plans de campagne parlementaires; mais ce n'est plus lui qui les exécute, ce n'est plus lui qui commande en personne sur le champ de bataille : il n'y est plus représenté que par ses lieutenans. Or l'exercice personnel du commandement est la principale attribution d'un premier ministre. Dans la stratégie parlementaire, le commandement véritable appartient à celui des chefs qui prend part à la lutte et qui expose lui-même sa poitrine au feu.

C'est ainsi que les choses se passent dans tous les vrais gouvernemens parlementaires, et la commission des trente, en en décidant autrement, a montré qu'il s'agissait moins pour elle d'appliquer les vrais principes de la responsabilité ministérielle que de satisfaire sa rancune personnelle, et d'affaiblir l'influence redoutable d'un homme. On ne commande pas une armée par procuration, on ne dirige pas un ministère parlementaire du fond de son cabinet. Ce sont les résolutions prises sur place et sous l'aiguillon des événemens qui sont de beaucoup les plus importantes et les plus décisives. La présence réelle du chef du gouvernement est surtout nécessaire dans une assemblée divisée qui ne sait ni ce qu'elle veut ni ce qu'elle peut, qui flotte au hasard de ses impressions journalières, qui a besoin de recevoir une impulsion vigoureuse d'une volonté plus forte que la sienne; elle est indispensable avec un ministère qui est la représentation fidèle de cette assemblée, et qui n'a pas lui-même une opinion bien arrêtée, ni une politique bien définie. Dans ces conditions, le gouvernement se résume forcément dans la personne du président du conseil, et en l'exilant du parlement on n'assure point, comme on se l'imagine, la responsabilité ministérielle : on fait seulement qu'il n'y a plus de gouvernement parlementaire ni de ministère sérieusement responsable.

C'est là pour le gouvernement une difficulté et un danger de plus ajoutés à tant d'autres. D'après la bizarre législation de la commission des trente, M. le président de la république pourra bien à l'occasion venir prononcer devant l'assemblée un ou deux discours médités et préparés; il ne lui sera plus permis de prendre part aux délibérations, c'est-à-dire de faire acte de gouvernement. Il parlera, pour ainsi dire, après coup, sur une thèse réglée d'avance, en vertu d'une résolution collective prise par le conseil des ministres; la parole suivra l'acte au lieu de le précéder et de l'annoncer. Nous ne voudrions pas faire de comparaisons irrévérencieuses et indignes de la haute situation du chef de l'état; il semble

pourtant qu'on ait voulu le réduire au rôle d'orateur et de commissaire du gouvernement, chargé spécialement par le ministère de traiter telle ou telle question dans le sens qu'on lui aura prescrit. Ce sera sans doute un commissaire d'une grande autorité, un avocat d'un puissant crédit, ce ne sera plus, à proprement parler, le chef du ministère. Quand il aura terminé son discours, il faudra qu'il salue l'assemblée comme un chanteur qui finit un air de musique, et qu'il se retire dans la coulisse sans assister au reste de la représentation. C'est seulement après son départ que ses ministres pourront reprendre la discussion suspendue par sa visite; comme personne ne lui aura répondu, il sera loisible à chacun de ne tenir aucun compte de ses avis. Ses ministres le démentiront, s'ils le croient nécessaire; rien ne les empêchera, s'ils le jugent convenable, de manquer aux résolutions prises dans le conseil. Ils pourront tout à leur aise se rendre agréables à la majorité parlementaire aux dépens du gouvernement qu'ils serviront. Si le chef de l'état venait à se plaindre de leur faiblesse et à leur reprocher de trop gouverner « par déférence, » ils n'auraient pas de peine à répondre. « Que voulez-vous, lui diraient-ils, et de quoi vous plaignez-vous? Nous vous apportons une majorité. Si nous vous avions soutenu, nous aurions succombé. C'est en sacrifiant votre politique que nous avons sauvé votre gouvernement. Si votre honneur n'est pas intact, si votre autorité est amoindrie, le ministère est sauf, et c'est tout ce qu'on peut nous demander, puisque notre métier est de nous entendre avec le parlement, et puisque dans la théorie parlementaire nous sommes ses délégués en même temps que les vôtres. »

Voilà le langage que le ministère pourrait tenir à son chef sous le nouveau régime que nous a fait la commission des trente, si jamais il lui prenait fantaisie de le mettre en tutelle. On aurait alors l'étrange et pitoyable spectacle d'un gouvernement sans direction et sans dignité, dont les actes seraient en contradiction avec les paroles, et qui flotterait au gré des circonstances ou des intérêts du moment. Sans doute ce gouvernement serait certain d'avoir toujours la majorité, puisqu'il se rangerait toujours à l'avis de la majorité elle-même; mais à force de lui obéir toujours sans jamais savoir se faire écouter d'elle, il finirait par se discréditer et par s'avilir. Le pays et l'assemblée elle-même cesseraient de prendre au sérieux un pouvoir aussi humble et aussi docile. Un gouvernement n'est jamais respecté que lorsqu'il sait se faire respecter lui-même. Cela est vrai surtout du gouvernement parlementaire, qui est un gouvernement de persuasion et d'influence morale. Sous un régime de responsabilité et de libre discussion, la liberté même

est compromise lorsque l'autorité s'affaiblit. Lorsqu'une assemblée veut changer de direction, elle n'a qu'à changer de chef. Si elle ne peut pas en changer, c'est que le chef qu'elle a lui est nécessaire, et alors c'est pure folie que de s'amuser à l'affaiblir quand on ne veut pas le renverser.

Assurément, ni le président de la république ni ses collègues n'ignoraient rien de tout cela le jour où ils ont conclu leur arrangement avec la commission des trente. Qu'est-ce donc qui les a décidés à donner leur assentiment à des mesures qu'ils qualifiaient eux-mêmes de puérilités et de subtilités misérables? Le fond de leur pensée n'est pas difficile à connaître. Ils ont cru que ce n'était pas l'heure, au moment où la libération du territoire allait s'accomplir, de soulever des difficultés de détail et de mettre la sécurité publique en péril en s'exposant à une crise de gouvernement. Ils ont cru d'ailleurs que ce grand et heureux événement changerait le cours des idées, apaiserait les esprits, dissiperait les illusions de l'opposition monarchique, calmerait les impatiences du parti républicain, les rendrait enfin l'un et l'autre plus raisonnables et plus accommodans. Ils se sont imaginé que les monarchistes de l'assemblée ne pourraient s'empêcher eux-mêmes de réfléchir sur le triste avenir qu'ils préparent à la France, si, à peine affranchie de l'occupation étrangère, ils la condamnent à faire une révolution de plus. Ils ont espéré qu'il se formerait dans l'assemblée, comme dans le pays, un grand parti conservateur indépendant de toute opinion monarchique, et qu'il se détacherait de l'opposition un grand nombre d'hommes sincères qui, sans cacher leurs préférences pour la royauté constitutionnelle, sentiraient que leur intérêt et leur devoir consistent aujourd'hui à seconder de toutes leurs forces l'établissement d'une république légale et modérée. On sait que le chef de l'état n'est point un doctrinaire fanatique. Il n'a jamais voulu la mort du pécheur; si endurcis que soient ses adversaires, il ne se lasse pas de travailler à leur conversion. Sa république n'est pas une de celles où il faille entrer par la porte basse et où le droit de cité soit difficile à conquérir. Il n'est pas besoin, pour y pénétrer, de faire violence à personne ou de passer par le trou d'une aiguille, comme pour entrer dans le royaume des cieux. La porte en est toujours grande ouverte à quiconque désire y fixer sa demeure, et si elle finit, comme tant de gens le prédisent, par tomber entre les mains du parti radical, ce sera la faute des conservateurs, qui, au lieu de s'y établir paisiblement, auront follement persisté à vouloir s'y introduire par la brèche, et à s'y présenter comme des ennemis.

II.

Le gouvernement a-t-il trop présumé du patriotisme et de la sagesse du parti conservateur? On pourrait le croire, à voir la manière dont ceux qui se disent les chefs de ce parti ont répondu à ses avances. Tandis que le gouvernement sacrifiait toutes ses convenances et même une part de sa sécurité à l'espoir de la conciliation, l'opposition monarchique est restée aussi exigeante et aussi intraitable que jamais. Les belles promesses de la commission des trente n'ont rien changé à ses dispositions hostiles. Les chefs du gouvernement de combat n'ont renoncé, paraît-il, à aucune de leurs espérances, et ils n'ont pas négligé une seule occasion de montrer au président qu'il s'était abusé sur leur compte, s'il avait cru pouvoir regagner leurs bonnes grâces. Les hommes qui, lors de la discussion du projet des trente, se posaient en sages médiateurs entre la monarchie et la république, et célébraient d'un ton presque lyrique les bienfaits de la trêve nouvelle qui venait d'intervenir entre le gouvernement et les partis, ces mêmes hommes rentraient dès le lendemain dans les rangs de l'opposition la plus irréconciliable. La veille, ils faisaient les bons apôtres, ils s'attendrissaient éloquemment sur les malheurs de la France, et lui promettaient solennellement de ne rien faire qui pût troubler son repos; le lendemain, ils reniaient toutes ces protestations pacifiques, et ne craignaient plus de guerroyer tout à leur aise, sans se soucier en aucune façon des inquiétudes qu'ils pouvaient jeter dans le pays. La veille, ils se vantaient avec hauteur d'être les seuls vrais amis du gouvernement; bien plus, ils se proclamaient ses libérateurs, car ils l'avaient, disaient-ils, arraché à l'odieuse domination du parti radical; le lendemain, ils se donnaient, comme de coutume, le plaisir innocent de le contrarier, de l'ébranler, de l'attaquer à tout propos; ils recommençaient, comme par le passé, à voter invariablement contre lui, et ils laissaient encore aux radicaux l'honneur de le défendre contre leurs violences. Deux fois en une semaine, le gouvernement a failli périr sous les coups des conservateurs, et cela lorsqu'il venait d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'estime du pays!

Voilà d'étranges conservateurs, il faut en convenir. Si tous étaient pareils, ce serait à rougir de l'épithète accolée par M. Thiers au nom de la république. Ce qu'il y a de plus triste et de plus humiliant, c'est que ces prétendus conservateurs n'ont pas tous conscience du mal qu'ils peuvent faire et des dangers qu'ils font courir à la cause de l'ordre. C'est une très vieille habitude chez les conservateurs

que de faire de l'opposition; pendant dix-neuf ans, sous l'empire, ils n'ont pas pu faire autre chose : il n'est pas étonnant que le pli leur en soit resté. Sans parler des chefs ambitieux qui spéculent sur le désordre et sur l'inquiétude qu'ils entretiennent, il y en a beaucoup qui font le mal sans mauvaise intention, comme ces personnages batailleurs qui courent partout où il y a des coups à donner et à recevoir. Ces vétérans de l'opposition libérale ressemblent, ne leur en déplaise, à ces vieux chevaux de cavalerie qui ne peuvent voir passer un régiment sans courir se placer dans les rangs. Pourquoi ne pas l'avouer franchement? les conservateurs libéraux ont leurs infirmités de caractère, leurs défauts naturels, tout comme les républicains radicaux. Il faut tâcher d'être indulgent pour les uns et pour les autres, quoiqu'ils soient souvent bien incommodes. Ne l'oublions pas, dans un pays qui a besoin d'être éclairé et pacifié comme le nôtre, l'indulgence est la première des vertus politiques.

Il y a pourtant cette fois une circonstance qui aggrave les torts de l'opposition dite conservatrice : on devine que nous voulons parler de la libération du territoire. Que dans un moment pareil l'assemblée tout entière n'ait pas cru devoir imposer silence, au moins pendant quelques jours, à ses fureurs accoutumées, voilà qui est vraiment impardonnable. Que ce soit même au contraire, comme on n'a pas craint de le dire pour excuser l'assemblée, la libération du territoire qui ait mis la droite de mauvaise humeur et qui l'ait excitée à faire des folies, cela est véritablement monstrueux. C'est cependant, à ce qu'il paraît, la vérité même. Les monarchistes passionnés de la droite et du centre droit n'ont pu se résigner au désagrément d'avoir à se féliciter sans réserve d'un événement qui était un succès pour la France, mais qui était aussi un succès pour la république. Ils ont eu besoin de s'en venger d'une manière ou d'une autre, et ils ont saisi, pour exercer cette vengeance, toutes les occasions, bonnes ou mauvaises, qui se sont présentées.

La pétition du prince Napoléon se trouve sur leur chemin : vite ils la ramassent pour s'en faire une arme de guerre contre le gouvernement et pour se donner l'ineffable plaisir de remettre encore une fois son existence en question. Un membre de la gauche propose d'exprimer au président de la république la reconnaissance du pays pour la libération du territoire : vite l'opposition demande à mettre des réserves et des conditions à ces remercîmens. M. le président Grévy rappelle à l'ordre un interrupteur qui le mérite : vite la droite de l'assemblée s'insurge contre son président, méconnaît en lui l'autorité de la loi qu'elle a faite, l'outrage par les applaudissemens qu'elle accorde au coupable, par les murmures dont elle couvre ses justes remontrances, l'oblige à donner sa dé-

mission, et, au lieu d'avouer honnêtement sa faute, elle triomphe le lendemain de cette triste victoire.

Comment le spectacle de tous ces désordres commis au nom du parti conservateur ne jetterait-il pas le trouble et l'incertitude dans les esprits? Que peut-on augurer de sage et de sensé d'un parti aussi prompt à se démentir, aussi inconséquent dans ses actes? Si la droite s'obstine à ne pas comprendre qu'elle est elle-même en grande partie la cause des progrès menaçans du parti radical, il faut s'attendre à voir l'assemblée nationale épuiser ce qui lui reste de vie dans de stériles et cruelles agitations. Alors ses derniers momens, au lieu d'être consacrés à donner au pays des institutions sages, ne seront qu'une perpétuelle et inutile bataille entre la république et la monarchie. Laquelle vaincra? Ce ne sera certainement pas la monarchie, mais ce ne sera pas non plus la république. Personne au fond n'en profitera, sinon peut-être les partis violens, ceux qui ne craignent pas d'employer des moyens immoraux, et qui ne recherchent que le succès de l'heure présente, — le bonapartisme ou la démagogie.

L'assemblée a décidé dernièrement que le gouvernement serait chargé de lui présenter des projets sur les diverses matières législatives et constitutionnelles qui ont fait l'objet des travaux de la commission des trente. Tout dépend de l'accueil qui sera fait à ces propositions. C'est alors qu'on verra se mesurer les deux politiques qui se disputent depuis deux ans le titre glorieux de conservatrice : on verra d'une part la politique modérée, conciliante, impartiale, de M. le président de la république, et de l'autre la politique étroite, acerbe, provocatrice, du « gouvernement de combat. » Du succès de l'une ou de l'autre dépendra non-seulement l'avenir du parti conservateur, mais encore celui des libertés de la France. Si la conciliation que le gouvernement a entreprise entre le parti conservateur et la démocratie venait à échouer par malheur, c'en serait fait tout à la fois et du parti conservateur et de la république elle-même. Tout plierait pendant quelque temps devant la faction radicale; mais bientôt le parti républicain s'épuiserait dans son isolement, comme le parti conservateur dans son inaction et dans son impuissance, et quelque dictature ancienne ou nouvelle recueillerait encore une fois leurs débris.

Il y a deux points essentiels sur lesquels il faut absolument que l'assemblée se prononce et qu'elle rassure le pays : il faut que les nouvelles lois organiques aient un caractère conservateur, mais sans aucune apparence de réaction; il faut en outre qu'il ne reste plus aucun doute sur la forme définitive du gouvernement et sur la sincérité de l'institution républicaine. Des lois de réaction ne fortifieraient pas l'opinion conservatrice; elles ne pourraient lui inspirer

qu'une sécurité fausse, et creuser plus profondément l'abîme qui existe encore entre les classes bourgeoises et les classes populaires. Quant au maintien indéfini du provisoire et à l'ardent amour que certains monarchistes découragés professent pour ce régime qui leur permet de réserver leurs espérances, c'est ce qui peut arriver de plus fâcheux pour le parti conservateur. Cette république inachevée dont on refuse de bâtir le faîte, et à l'abri de laquelle on se cantonne, faute de mieux, en attendant l'occasion de la détruire, n'inspire pas confiance au pays; il a toujours peur de la voir s'écrouler sur sa tête. Il comprend d'ailleurs à merveille pourquoi les partisans de la monarchie refusent de lui donner son nom et de la sanctionner par leur vote, tout en consentant à la subir, ou même à s'en servir au besoin. L'épithète de provisoire inquiète le pays, éloigne du parti conservateur tous ceux qui veulent mettre la république hors de cause, mais elle ouvre aux espérances des partis le chapitre des accidens imprévus. Déjà, pensent-ils, le représentant d'une des trois monarchies qui se disputent les unes aux autres et qui disputent au gouvernement de M. Thiers la direction du parti conservateur a disparu de la scène du monde. Un accident nouveau qui viendrait simplifier les choses réunirait dans une seule main toutes les forces du parti monarchique; un troisième accident pourrait enfin survenir, et priver la république du concours des conservateurs qui sont venus à son aide. Alors tout serait possible, et les espérances que l'on qualifie aujourd'hui de rêveries chimériques deviendraient peut-être une réalité. Voilà pourquoi l'on tient à la république provisoire, et pourquoi l'on repousse la république définitive; voilà pourquoi l'on s'obstine à compter sur la Providence en dépit de tous les calculs de la sagesse humaine.

Eh bien! cette incertitude, qui est la consolation des royalistes, alarme les vrais conservateurs; ils admettraient que la souveraineté nationale choisît une forme de gouvernement différente, mais ils n'entendent pas que l'on conspire contre le pouvoir légalement établi. Ils n'approuvent pas que l'on ne serve la république que pour mieux la trahir, et que l'on ne consente à l'organiser que pour mieux préparer le rétablissement d'une monarchie. Ils sentent d'ailleurs que leur intérêt n'est pas en guerre avec leur conscience, que plus ils ont montré de répugnance pour la forme républicaine, plus ils sont connus pour leurs préférences monarchiques, et plus ils se doivent à eux-mêmes de ne laisser subsister aucun doute sur leurs intentions. Le président de la république disait, il y a quelques semaines, avec une haute raison, qu'il était inutile de perdre du temps à ces proclamations solennelles qui n'ajoutent pas un seul jour à l'existence des gouvernemens nouveaux. Il vaut mieux, s'écriait-il, que les gouvernemens méritent de

durer en faisant modestement tout le bien qu'ils peuvent. M. Thiers disait vrai pour lui-même et pour ceux qui le soutiennent; mais il n'en est pas de même pour ceux qui l'ont jusqu'à présent combattu. Leur intérêt évident, s'ils se rallient à la république, est de s'y rallier avec franchise et avec éclat; c'est à eux, et à eux seuls, qu'il appartient de la proclamer quand il le faudra. Le gouvernement n'en a pas besoin, mais le parti conservateur ne doit plus hésiter à le faire, et après tant de fautes commises il n'a pas d'autre moyen de les réparer. Le gouvernement lui-même lui en donnera sans doute le conseil, quand l'heure sera venue d'en finir avec les équivoques, et de dire à haute voix ce que veut la France.

Si les conservateurs veulent regagner leur influence et résister avec succès au radicalisme, il faut qu'ils s'appliquent à répudier la politique annoncée naguère au nom du gouvernement de combat. Qu'ils le sachent bien, les violences et les défis ne servent à personne, surtout à ceux qui ont toujours les mots de modération et de conservation dans la bouche. Les progrès de l'idée républicaine tiennent principalement à ce que les républicains ont changé de rôles avec les conservateurs, à ce qu'on les a vus pendant deux ans sacrifier leurs préférences et leurs passions de parti à la paix publique en soutenant contre les conservateurs un gouvernement qui n'avait rien de radical. Cette conduite habile et patriotique a été la meilleure des propagandes qu'ils pussent faire en faveur des doctrines républicaines. Pourquoi les conservateurs ne l'ont-ils pas imitée? Pourquoi se compromettent-ils à plaisir en faisant la besogne des révolutionnaires? S'ils se sentent affaiblis, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes! S'ils veulent que le gouvernement apprenne à s'appuyer uniquement sur eux, qu'ils cessent de l'ébranler tous les jours; s'ils veulent que l'opinion publique rende sa confiance aux idées qu'ils représentent, qu'ils fassent au moins quelque chose pour la rassurer sur leurs desseins!

Ce qui nuit le plus aux conservateurs, ce ne sont pas les violences du parti radical, les folies qu'il peut commettre ou les scandales qu'il peut donner; au contraire les excès du parti radical ont toujours profité à la réaction. Ce qui compromet les conservateurs, ce sont leurs propres fautes. On entend dire de tous les côtés : « Le parti conservateur se décourage, le parti conservateur se meurt. » Cela n'est pas étonnant, quand ses chefs semblent prendre à tâche d'inquiéter et de troubler le pays. « L'avenir, a dit un jour M. Thiers, appartient au plus sage. » Que les conservateurs et les radicaux le comprennent : le moment est venu de savoir à qui doit s'appliquer cette prophétie. Le moment est venu de savoir à qui, des conservateurs ou des radicaux, il convient d'adresser ces mots du poète latin : *quos vult perdere Jupiter dementat.*

III.

Il y a quelque temps, nous aurions répondu hardiment, quoique avec tristesse : « Ce sont les conservateurs. » Aujourd'hui la question nous paraît plus que douteuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux partis rivalisent d'inintelligence et de folie, et que les radicaux, pour le moment, sont loin d'être en reste avec les conservateurs. Si ces derniers font tout ce qu'ils peuvent pour ruiner l'influence des idées conservatrices, les radicaux, leurs dignes émules, travaillent avec une ardeur sans pareille à tuer la république. C'en est fait, paraît-il, de leur modération passagère; ils se sont réveillés de leur sommeil, et ils veulent qu'on s'en aperçoive. Comme les conservateurs monarchistes, ils veulent faire sentir au gouvernement le prix de leur alliance et la force de leurs bras. Sans doute l'opposition de gauche a d'autres visées que l'opposition de droite; mais elles s'accordent fort bien toutes les deux en ce sens qu'elles veulent l'une et l'autre que le gouvernement soit faible.

Il a donc paru aux radicaux, comme aux royalistes, que la libération du territoire leur rendait toute leur liberté d'action, et qu'il était temps de faire une charge à fond contre la république conservatrice. C'est ainsi du moins qu'en a jugé l'homme d'état de la guerre à outrance, le dictateur de Tours et de Bordeaux, qui est en train, comme chacun sait, de passer à l'état de pape infaillible du parti républicain. Les radicaux d'ailleurs ont pris exemple de la droite : tout en faisant la guerre au gouvernement, ils n'entendent pas que le gouvernement voie en eux des ennemis. Ils protestent encore plus haut que les chefs du gouvernement de combat contre les desseins hostiles qu'on leur prête; ils affirment, comme M. de Kerdrel, la parfaite innocence de leurs intentions. Le gouvernement, pour lequel ils n'ont, paraît-il, que des sentimens d'amour, leur semble en ce moment fourvoyé et affaibli; ils entendent seulement lui prouver leur tendresse en lui donnant un avertissement sévère, et en lui infligeant un échec qui l'affaiblisse un peu davantage. Décidément l'hypocrisie des partis monarchiques est au moins égalée par celle du parti radical. Les hauts et puissans seigneurs de la commission des trente sont dépassés par les grands personnages du cénacle de M. Gambetta. C'est en invoquant le nom de M. Thiers, en affectant de se dire ses amis, qu'ils remportent sur lui des victoires qui sont pour la France une véritable humiliation nationale!

Leur conduite ne nous surprend d'ailleurs qu'à moitié; ce n'est pas la première fois qu'ils donnent au pays la mesure de leur es-

prit politique. Qu'ils nous permettent cependant de le leur dire, il se mêle cette fois à leur maladresse quelque chose de particulièrement odieux. Les radicaux se seraient brouillés avec le gouvernement il y a deux ans, lorsqu'ils étaient faibles et que la république ne pouvait se passer de l'appui de M. Thiers, que personne n'aurait eu le droit de s'en plaindre, excepté la république elle-même. Une telle conduite aurait été simplement inintelligente, impolitique, digne en un mot de tous les antécédens et de toutes les traditions du parti radical; elle n'aurait pas été déloyale, et l'on n'aurait pu rien y trouver à redire, sinon l'excès même de sa franchise. Aujourd'hui elle n'est pas moins absurde, mais elle est en même temps perfide et presque lâche. C'est après s'être abrités pendant deux ans sous le couvert du nom de M. Thiers et de sa république conservatrice, c'est quand le gouvernement, soumis depuis deux ans par la droite à une sorte de siége régulier, fatigué de ses victoires mêmes, affaibli par les concessions au prix desquelles on lui avait promis une paix mensongère, se prépare à une lutte suprême contre d'implacables ennemis, et qu'il a besoin que tous ses partisans, sans en excepter un seul, se serrent autour de lui pour le fortifier et pour le soutenir, — c'est alors que les radicaux trouvent l'occasion bonne pour faire défection, et se préparent à donner le coup de pied de l'âne à l'homme qui a sauvé la république. Nous savons que cette politique n'est pas de leur invention, et que les conservateurs eux-mêmes n'agissent jamais autrement avec les républicains au lendemain des révolutions : ils les ménagent et les flattent tant qu'ils en ont peur, puis ils les frappent dès qu'ils les croient sans défense. Les républicains, jusqu'à présent, se vantaient d'être plus généreux et plus braves; les radicaux tiennent à montrer qu'on les avait calomniés. Les *jacobins* se piquent de ne pas laisser en arrière les *jésuites*. Ils se sont mis aux pieds de M. Thiers tant qu'ils ont cru avoir besoin de sa protection; ils se vengent aujourd'hui de cette longue contrainte, et ils n'ont plus le moindre scrupule à attaquer un gouvernement dont ils ne croient plus l'alliance nécessaire.

Nous admettons volontiers que la reconnaissance n'est point une vertu politique, et que les services éminens que ce gouvernement a rendus à la France doivent être mis entièrement hors de cause. Libre aux radicaux de les oublier, s'ils le veulent, et de se placer exclusivement au point de vue de l'intérêt de parti. A ce point de vue en effet, M. Thiers ne mérite d'eux aucune gratitude; il ne les a jamais flattés, il ne les a jamais traités qu'avec impartialité et avec justice; il les a même plus d'une fois sévèrement avertis, sans malveillance comme sans amour, ainsi que c'était son devoir de chef d'état équitable. Puisqu'ils sont des hommes de parti, on ne peut

pas leur demander autre chose que de servir avec intelligence les intérêts de la cause républicaine. Or ils ne peuvent que la discréditer et l'affaiblir en la mettant en opposition avec le gouvernement de M. Thiers. Le patriotisme et la véritable intelligence politique, qui, quoi qu'on en dise, ne se sépare jamais de l'honnêteté, ne leur manquent pas moins qu'aux conservateurs monarchistes. Au fond, toutes les factions se ressemblent par cela même que ce sont des factions; elles perdent toutes également la notion du sens commun et celle du sentiment national.

Est-ce que par hasard les radicaux s'imaginent que la France est à eux? Croient-ils sérieusement qu'elle les accepterait pour maîtres? Se figurent-ils que le moment est venu pour eux d'arborer leur étendard favori et de marcher sus à quiconque refuse de coiffer le bonnet rouge? Ce jour-là, Dieu merci, ne viendra jamais. La France ne prendrait les radicaux pour chefs que le jour où ils auraient cessé de faire de la politique radicale, et après qu'ils auraient donné des gages à la politique modérée et conservatrice. Qu'ont-ils donc fait jusqu'à présent qui justifie cet immense orgueil? Qu'est-ce donc par lui-même que le parti radical? C'est une minorité doctrinaire, intolérante et vaniteuse, qui se plaît à exercer un facile empire sur les passions des masses ignorantes, qu'elle flatte et qu'elle éblouit par des mots sonores. C'est une secte de brouillons orgueilleux qui se donnent des airs de prophètes, et qui, malgré leur petit nombre, comptent dans leur église presque autant de partis que de têtes. Non, il ne faut pas confondre les radicaux, ou, pour mieux parler, les démagogues, avec ce parti républicain, calme et sensé, qui est aujourd'hui l'espoir de la France. S'il fait moins de bruit que les radicaux, il grandit tous les jours, il rallie à la république deux classes importantes de la nation dont la république elle-même ne saurait se passer malgré les ridicules prétentions du radicalisme : la bourgeoisie d'abord, sans le concours de laquelle aucun gouvernement ne saurait subsister en France, puis le peuple laborieux des campagnes, qui se défie de la royauté, qui déteste l'ancien régime, mais qui aime avant tout son repos, et qui aura bientôt fait de renverser la république aux élections prochaines, si elle devient encore une fois le symbole du désordre. C'est ce grand parti républicain modéré qui fondera la république, à moins pourtant que les radicaux ne l'en empêchent.

Il est vrai que depuis deux ans les conservateurs ont tout fait pour grossir le parti radical; grâce à eux, les campagnes elles-mêmes ont nommé parfois des candidats radicaux de préférence aux royalistes qui leur étaient seuls opposés. C'est là ce qui a pu tromper les chefs du parti radical sur leur importance et sur les véritables dispositions du pays à leur égard. Ils ont pris pour eux

des succès qu'ils devaient uniquement à leurs adversaires; ils ont pris pour une adhésion à leur politique des marques de confiance qui ne s'adressaient qu'à la sagesse momentanée de leur attitude et à la modération affectée de leur langage. Ils ont cru que la France votait pour les loups, quand elle ne votait que pour la peau d'agneau dont ils s'étaient revêtus. Toute leur influence vient justement de ce qu'ils ont paru renoncer pendant deux ans à exercer une influence de parti, de ce qu'ils ont fait de louables efforts pour dépouiller le vieil homme et pour devenir à leur tour un vrai parti de gouvernement. Ils ont su mettre en avant leurs personnes tout en effaçant prudemment leurs ambitions, et c'est par cette manœuvre habile qu'ils ont fait évanouir les préventions et les craintes qu'ils avaient de tout temps inspirées à la France. Nous n'aurions garde de les en blâmer, mais nous tenons à les avertir qu'ils se font illusion sur leurs forces. Qu'ils retournent à leurs anciens erremens, et ils verront bientôt s'ils ont converti la France à la politique radicale. Ils ne tarderaient pas, après un triomphe éphémère, à la dégoûter encore une fois de la république.

« Nous sommes patiens et sages! » ne cessent-ils de lui dire depuis deux ans; « nous sommes le vrai parti de l'ordre, les vrais amis du gouvernement; ce sont les monarchistes qui sont les perturbateurs, » — et franchement on était tenté de les croire. « Sans doute, ajoutaient-ils, la conduite et les doctrines du gouvernement ne nous conviennent pas sans réserves; mais le patriotisme et le sentiment de l'intérêt national nous commandent de sacrifier nos convictions particulières jusqu'à la libération du territoire, jusqu'à la dissolution de l'assemblée, et même jusqu'au complet établissement d'une république définitive. Nous sommes avant tout les défenseurs respectueux et résolus de la légalité républicaine, nous saurons nous résigner à tous les genres d'abnégation pour la maintenir. Nous ne pratiquerons pas seulement ce genre de désintéressement inférieur qui consiste à se passer des emplois publics, nous nous montrerons encore capables de cette autre espèce de désintéressement cent fois plus difficile et plus rare, celle qui consiste à mettre de côté bien autre chose que nos ambitions personnelles, — nos passions, nos convenances et nos ambitions de parti. » Or les voilà déjà qui manquent à ces belles promesses. Le pays, qui les avait crus, pourrait maintenant leur dire : « Vous n'étiez pas sincères; vous n'avez ni désintéressement, ni modération, ni prévoyance. Vous aussi, vous êtes de faux patriotes. Les radicaux et les réactionnaires se valent. Arrière les uns et les autres! Place à la véritable opinion de la France! »

On sait ce que les radicaux répondent à ces reproches; ils prennent des airs de victimes, ils se plaignent d'avoir été exploités par

le gouvernement de M. Thiers, comme si la fondation d'une république honnête, à laquelle la France devra son salut, n'était pas une récompense suffisante pour des républicains aussi dévoués et aussi austères! Ils s'écrient que la patience humaine a des bornes, et que M. Thiers les a dépassées; ils consentent bien à vendre leur concours, mais ils entendent le faire payer plus cher. Ils sont outrés de voir que le président de la république conserve des ministres pris dans le centre droit, comme si la gauche à elle seule pouvait former une majorité dans la chambre, et comme si les ministres dont ils se plaignent n'étaient pas en définitive les meilleurs que le gouvernement pût trouver. Ils sont outrés de voir que le ministère s'est laissé imposer par la droite une ou deux mauvaises lois, et surtout des mesures d'exception aussi dangereuses qu'impuissantes contre la municipalité lyonnaise. Eh quoi! c'est à cause d'une loi d'exception temporaire, dont les effets dureront quelques mois à peine et qu'on pourra défaire quand on voudra, que des républicains abandonnent un gouvernement qui est la sauvegarde de la république! C'est pour l'amour des franchises municipales et pour l'honneur de la mairie lyonnaise que des hommes politiques qui se croient sérieux livrent à leurs ennemis tout l'avenir de la France! Eh! leur dirions-nous volontiers, cette loi d'exception, cette loi réactionnaire, si elle mérite tous ces reproches, savez-vous à qui elle nuira le plus? Au parti conservateur et à la politique modérée; quant à vous, elle vous a déjà rendu service, elle a fait du bien à votre secte, puisqu'elle a fait du mal à la république. La preuve en est dans l'attitude arrogante que vous croyez pouvoir prendre, dans l'ardeur avec laquelle vous vous êtes jetés sur cette précieuse occasion de ranimer la flamme du radicalisme mourant. Auriez-vous jamais eu l'audace de faire ainsi la grosse voix, de parler au gouvernement sur ce ton de supériorité moitié sévère et moitié protectrice, s'il n'avait pas commis cette bienheureuse faute que vous bénissez tout en la lui reprochant?

Avouez-le, votre principal but en suscitant ces embarras au président de la république est de vous donner plus d'importance et de ressaisir un peu de votre prestige, si fortement endommagé il y a deux ans; mais la politique n'est pas seulement un théâtre d'où l'on cherche à éblouir la foule et où les divers acteurs de la pièce cherchent à s'éclipser mutuellement. C'est un champ de bataille où il faut vaincre, où les divisions sont toujours fatales, où les défections de la dernière heure amènent forcément la defaite. On n'y manœuvre pas au hasard et selon l'inspiration ou la fantaisie du moment; on doit avoir un but pratique, un plan de campagne sérieux et raisonné. Quel est donc le vôtre? Qu'espérez-vous faire au milieu de l'assemblée nationale, où vous êtes un contre dix? Si

vous avez voulu seulement faire une manifestation retentissante, quitte à rentrer le lendemain dans le néant, vous confessez vous-mêmes votre impuissance et l'inanité de vos prétentions. Si au contraire vous voulez pousser les choses à la dernière extrémité, joindre les faits aux paroles et faire suivre vos menaces par des actes de violence, alors vous n'êtes plus des hommes politiques, vous n'êtes plus des républicains sincères; vous êtes des ennemis publics.

Les radicaux savent-ils seulement où ils courent avec cette légèreté fanfaronne et présomptueuse qui semble être, hélas! le propre de leur parti? Imaginons, s'ils le veulent, qu'ils soient la majorité du pays : ils n'en seront pas moins l'infime minorité de l'assemblée nationale. Or il est impossible de rien faire contre elle, pas même la dissolution, si elle ne s'y prête de bonne grâce ou si elle ne s'y résigne par nécessité. Supposons que tous les vœux des radicaux se réalisent, — que partout les républicains modérés succombent devant eux, — que par conséquent ils réussissent à faire tomber le gouvernement de M. Thiers, ou à le rejeter du côté de la droite en l'obligeant à y chercher son point d'appui. Que seront-ils alors par eux-mêmes? Que pourront-ils contre cette assemblée, qui est en définitive le seul pouvoir légal du pays? Ils auront devant eux les rangs épais d'une majorité monarchique, qui refusera obstinément de se dissoudre, et qui se cramponnera avec d'autant plus d'ardeur au pouvoir qu'elle ne verra plus aucun intermédiaire entre elle et la république radicale. Que feront-ils pour vaincre sa résistance? Insurgeront-ils Paris contre elle? Exciteront-ils les campagnes à la guerre sociale? Ils reculeront, nous aimons à le croire, devant l'emploi de ces moyens extrêmes, et cependant il n'y en aura plus d'autres. Voilà le chemin qu'ils prennent sans le savoir. Ils marchent de gaîté de cœur à la guerre civile ou au triomphe incontesté de la réaction monarchique, c'est-à-dire dans tous les cas à la ruine de la république.

Les radicaux prétendent qu'on les calomnie quand on les représente comme les ennemis de M. Thiers. Ils ne veulent pas renverser le gouvernement; ils veulent seulement lui donner une leçon. — Les partisans de la monarchie disent aussi tous les jours qu'ils votent contre le gouvernement pour lui donner une leçon, pour le ramener à des sentimens meilleurs, mais qu'ils ne veulent pas le renverser, et que, malgré les apparences, il n'y ont jamais songé. Quelle a été jusqu'à présent la conséquence de cette ingénieuse politique? C'est que le gouvernement, repoussé par la droite, a cherché son point d'appui dans la gauche et s'y est peut-être engagé plus avant qu'il ne le voulait d'abord. — Heureusement vous vous trouvez là, grands radicaux et grands tacticiens que

vous êtes, pour réparer le mal que vos ennemis se sont fait à eux-mêmes. Vous allez très charitablement rétablir l'équilibre au profit de la droite; avec la majorité parlementaire que l'on connaît, vous n'aurez pas besoin de pousser bien fort pour faire pencher le gouvernement de l'autre côté. Continuez donc, ô profonds calculateurs, à donner des leçons à M. Thiers. Non-seulement vous comblez les vœux de la réaction en affaiblissant le gouvernement de la république, mais encore vous faites tout au monde pour forcer le gouvernement à vous trahir!

Ce danger vous laisse incrédules? Vous ne craignez pas que le gouvernement vous trahisse, lors même que vous l'auriez mérité. Vous en avez pour garans son patriotisme, la sincérité de ses convictions, l'honnêteté de son caractère, la fermeté de son bon sens. — Mais alors pourquoi affectez-vous de le mettre en défiance? pourquoi vous semble-t-il nécessaire de lui donner des leçons? pourquoi prétendez-vous le soumettre à des soupçons injurieux, à une tutelle humiliante, et lui donner pour surveillans je ne sais quelles médiocrités du parti radical? Ah! sans doute, quoique justement blessé de vos attaques, il ne vous trahira pas, il ne trahira personne, parce qu'il n'est l'instrument d'aucun parti, et qu'il ne veut servir que la France. Votre sécurité est le plus grand hommage que vous puissiez rendre à sa loyauté et à son patriotisme. L'opposition injuste et téméraire que vous vous amusez à lui faire est la plus grande marque de confiance que vous puissiez lui donner.

Réactionnaires ou radicaux, incorrigibles de tous les partis, il est grand temps que la France vous répudie les uns et les autres. Vous êtes également téméraires et également dangereux. Vous faites les uns et les autres de la politique de combat. La trêve politique et sociale, la sage médiation que le gouvernement vous impose vous pèse également à tous. Vous êtes impatiens de pouvoir enfin vous mesurer face à face et vous déclarer une guerre sans rémission. Votre ennemi commun est celui qui vous oblige à vivre en paix. Essayez de le chasser, si vous pouvez; mais n'attendez pas qu'il vous cède la place sans résistance. A gauche comme à droite, de quelque côté que vous veniez, on vous combattra, puisque vous voulez la guerre. On ne vous laissera pas recommencer ces luttes impies qui ont déjà trop souvent déshonoré notre histoire, compromis nos libertés et troublé notre repos.

IV.

Qui ne doit comprendre que l'heure où nous sommes est solennelle et décisive pour l'avenir de la France? Qui ne sent que le rétablissement de notre puissance et de notre bonne renommée dé-

pend de la conduite que nous allons tenir d'ici à deux ou trois ans? On ne peut nier que depuis ses malheurs la France n'ait beaucoup remonté dans l'estime du monde. Elle a montré des vertus dont on la croyait incapable; elle a fait des prodiges de sagesse, de persévérance, de patience et de travail. Sauf les clameurs du parlement de Versailles, auxquelles on avait fini par s'accoutumer et qui ne semblaient plus être un danger sérieux, la France présentait aux autres nations de l'Europe le spectacle d'un pays qui se relève. Il suffit de quelques jours pour gâter tout cela; que dis-je? la mauvaise attitude des partis dans les récentes élections parisiennes et leur scandaleuse coalition contre le gouvernement de M. Thiers ont déjà tout compromis. On recommence à dire que la France est incorrigible, et qu'elle mérite de retomber dans les mains du despotisme impérial.

Il n'est que trop vrai que nous ne sommes pas encore complétement dignes de la liberté; nous nous plaisons du moins à fournir des argumens à ceux qui voudraient nous la refuser. A l'heure des grands périls, nous sommes presque toujours sages, nous montrons un courage, un bon sens, un esprit d'union, qui étonnent le monde; puis nous retombons dès le lendemain dans nos travers accoutumés, nous nous abandonnons à la négligence, à l'imprévoyance, à la fantaisie, à la mauvaise humeur. A moins que des circonstances extraordinaires ne tiennent notre patriotisme en éveil, nous ne savons pas faire de la politique sérieuse, de la politique de raison; nous ne faisons que de la politique de théâtre et de la politique de sentiment. Les plus honnêtes gens, les citoyens les plus paisibles, les esprits les plus modérés et les moins fanatiques se laissent parfois entraîner à la remorque des partis extrêmes par des mots qu'ils ne comprennent pas, par des fantaisies qu'ils n'essaient pas de raisonner, par des impressions passagères auxquelles ils ne savent pas résister. Il y a des mots d'ordre qui se répandent et qu'on adopte sans savoir pourquoi, parce qu'ils sont dans l'air qu'on respire. On s'amuse à faire des protestations, des manifestations sans lendemain, à lancer des défis inutiles, à jouer de mauvais tours au gouvernement. Lorsqu'on obéit, c'est sans aucune mesure : l'obéissance va jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'à l'abdication. Quand on fait de l'opposition, c'est également sans mesure : on en fait à tout propos et pour le seul plaisir d'en faire. La France enfin, qui est un pays profondément conservateur, s'est montrée jusqu'à ce jour incapable de conserver aucun des gouvernemens qu'elle s'était promis de maintenir.

En sera-t-il encore de même cette fois-ci? Le gouvernement de la république conservatrice va-t-il être abandonné comme les autres? Se laissera-t-il renverser à son tour comme tous ceux qui

l'ont précédé? Les radicaux et les monarchistes coalisés vont-ils donc lui passer sur le corps, quitte à s'en disputer les dépouilles? Ils échoueront cette fois encore, il faut du moins l'espérer; mais c'est là, qu'on ne s'y trompe point, le sort qui nous menace, si les hommes de bon sens ne savent point s'entendre et faire cause commune contre les exagérés de tous les partis. C'est le moment ou jamais de répéter le mot célèbre de M. Thiers : ni dans le gouvernement, ni dans le parti conservateur, ni dans le parti républicain, « il n'y a plus une seule faute à commettre ! »

Quant à nous, soit dit sans offenser les républicains ni les conservateurs, c'est encore le gouvernement qui nous inspire le moins d'inquiétudes. Quoi qu'on en dise, rien dans son attitude n'indique la moindre défaillance. Il sait très bien que son premier devoir dans les circonstances difficiles que nous traversons est de ne s'étonner et de ne se décourager de rien. Il a déjà montré plus d'une fois qu'il était sage et qu'il savait l'être, non-seulement pour lui-même, mais encore et surtout pour les partis qui manquent de sagesse. Toute sa politique aujourd'hui doit se résumer en un mot : la persévérance. Il ne s'agit pas de montrer un dépit puéril et de s'amuser à rendre œil pour œil et dent pour dent, soit aux monarchistes, soit aux radicaux. Il faut les laisser se châtier eux-mêmes par les conséquences de leurs propres fautes, et faire appel, en dehors d'eux tous, à la bonne volonté et à la droite raison du pays. A présent surtout que M. Thiers n'a plus le droit de paraître à l'assemblée que dans certaines occasions solennelles, il faut que ses ministres se pénètrent des grands et difficiles devoirs qu'ils ont à remplir; il faut qu'ils comprennent que dans les circonstances présentes ils ne sont pas seulement les délégués d'une majorité parlementaire à laquelle ils doivent rapporter toutes leurs pensées, mais qu'ils sont avant tout les médiateurs de l'assemblée et du pays. Leur devoir est de s'oublier eux-mêmes, de sacrifier, s'il le faut, leur influence personnelle et leur situation parlementaire pour rétablir avant tout l'autorité morale du gouvernement auquel ils appartiennent, si tant est qu'elle soit compromise dans l'opinion publique, — de maintenir envers et contre tous l'intégrité de la politique du message, la seule que le pays approuve, la seule qui puisse assurer l'avenir.

La politique d'équilibre a fait son temps. L'heure des hésitations et des concessions est passée; puisqu'elles ne peuvent plus prolonger la trêve, il ne faut plus en faire à personne, ni aux réactionnaires ni aux radicaux. Ils croient le moment venu de poser leurs conditions et de sommer le gouvernement de choisir entre eux : le moment est venu en effet de leur faire comprendre qu'ils se trom-

pent, s'ils croient que le gouvernement pourra jamais consentir à se faire leur complice et à leur servir d'instrument. Il faut qu'ils sachent une fois pour toutes que jamais ni M. Thiers ni ses ministres ne s'enrôleront dans l'armée royaliste ni dans l'armée radicale, et qu'en renonçant à maintenir la trêve entre les partis, ils entendent cependant conserver leur indépendance à l'égard de tous.

Si la France avait des institutions régulières, si les partis qui s'agitent dans l'arène électorale et parlementaire étaient éprouvés par un long usage du régime constitutionnel, le devoir du gouvernement serait plus facile à remplir. Il aurait à choisir entre la majorité qui a nommé M. Barodet et celle que se flattent de réunir les chefs du ministère de combat, entre la dissolution de l'assemblée et la réaction monarchique. Faute de savoir choisir entre ces deux résolutions, M. Thiers devrait se retirer du pouvoir; mais dans l'état de confusion vraiment révolutionnaire où nous sommes, avec le caractère provisoire de nos institutions, devant les prétentions chaque jour grandissantes des partis extrêmes, le gouvernement n'a qu'une chose à faire : il doit rester lui-même et repousser avec une égale énergie les attaques des uns et des autres.

Les chefs radicaux disent au gouvernement : « Rangez-vous du côté de la république radicale, c'est là qu'est le nombre et la force. Inclinez-vous devant l'avertissement que viennent de vous donner les élus des grandes villes de France. Rentrez en grâce auprès des meneurs de la démocratie. Le radicalisme est maître de la France; bien aveugle qui ne le voit pas. » — Non, cela n'est pas vrai; le radicalisme ne tient pas dans ses mains l'avenir de la France; il peut la perdre encore une fois, il ne peut pas la sauver. Le radicalisme fait peur, et aucun gouvernement ne se fondera jamais par la peur. Si M. Thiers pouvait être tenté de prêter l'oreille à ces détestables conseils, il ne commettrait qu'une lâcheté inutile, car il serait emporté dès le lendemain.

Que répondent à cela les réactionnaires? « Vous le voyez, disent-ils au gouvernement, les républicains vous trahissent. Appuyez-vous maintenant sur le grand parti conservateur. Les conservateurs se méfient de vous, mais ils vous accueilleront avec joie, si vous leur donnez des gages. Rompez avec la démocratie, proscrivez les radicaux, supprimez le suffrage universel, jetez un défi au parti républicain tout entier, montrez bien au pays que vous ne voulez gouverner qu'avec nous, par nous et pour nous, et tout sera sauvé. Les hommes de désordre trembleront, les hommes d'ordre reprendront confiance, et vous aurez la joie de retrouver la vraie majorité conservatrice. » Oui, c'est là ce que le gouvernement doit faire,

s'il veut tuer la politique conservatrice et donner la majorité au parti radical. Quant à ce grand parti conservateur au nom duquel aiment à parler les partisans de la monarchie, et dont ils paraissent se croire naïvement les maîtres, il est difficile d'y voir autre chose qu'une enfantine illusion. Ce parti n'existe pas en dehors de la république. Supposons que le gouvernement ait la fantaisie d'arborer un drapeau monarchique, et l'on verra ce que deviendra le grand parti conservateur. Les partisans des autres monarchies se joindront sur-le-champ aux révolutionnaires, et ils essaieront encore de démontrer qu'ils sont les seuls vrais conservateurs!

« Ni radical, ni réactionnaire, » telle doit être aujourd'hui plus que jamais la devise du gouvernement de M. Thiers. Quoi qu'on fasse de part et d'autre pour le dégoûter de cette politique, il ne doit pas donner le spectacle d'une palinodie aussi honteuse qu'inutile. Désormais ses efforts doivent tendre à dissiper toute incertitude, à ne plus laisser de prétexte à l'équivoque, à mettre dans ses actes la précision, la clarté, l'inflexible fermeté que les circonstances commandent. Sans perdre tout espoir de corriger les partis extrêmes, il doit, à partir de ce jour, cesser d'agir directement sur eux. C'est sur les opinions moyennes, sur les conservateurs de bon sens, sur les républicains modérés et honnêtes, qu'il doit s'appuyer uniquement, sans se préoccuper de savoir s'ils sont les plus forts ou les plus faibles. Ne fussent-ils dans l'assemblée qu'une élite insignifiante, ils sont la majorité dans le pays, et le bon exemple qu'ils auront donné ne sera pas perdu. Jusqu'à présent, le gouvernement s'est fait un devoir, comme il l'avait promis à Bordeaux, « de ne favoriser aucun parti, » et de s'appuyer également sur tous; il l'a fait dans le louable désir de mener à bonne fin la libération du territoire et de préparer les partis eux-mêmes à des solutions pacifiques. Nous ne voulons pas dire qu'il ait eu tort de témoigner aux partis plus de confiance qu'ils n'en méritaient; mais à présent que l'heure est venue d'agir et de prendre des résolutions suprêmes, il faut qu'il choisisse un point d'appui plus étroit et plus ferme, où il n'ait pas à craindre de voir le sol se dérober brusquement sous ses pieds. Après avoir essayé de gouverner avec l'assemblée tout entière et recherché successivement le concours de tous les partis, il faut qu'il marche hardiment en avant, suivi du centre gauche, de la gauche modérée et des hommes du centre droit qui auront assez de patriotisme et de sagesse pour lui venir en aide. Il faut qu'il cesse d'implorer la tolérance des partis extrêmes, et qu'il ne craigne pas d'aller droit au but, sans s'embarrasser d'alliés compromettans ou perfides.

Pourquoi ne pas le dire comme chacun le pense? le rôle que la

situation de la France impose au chef du gouvernement est plus grand que celui d'un chef de ministère, plus grand que celui d'un chef d'état constitutionnel. Ce rôle consiste à ne pas craindre d'assumer la responsabilité de l'avenir, et de peser par tous les moyens honnêtes à la fois et sur l'assemblée et sur le pays, — sur l'assemblée, pour la décider à respecter la souveraineté nationale et à consulter autre chose que ses préventions ou ses espérances, — sur le pays, pour l'accoutumer lui-même au respect des formes légales, à la sage pratique du régime parlementaire, à l'exercice sérieux du droit électoral. Sans renouveler en aucune façon les procédés des candidatures officielles, il faut que le pouvoir lui-même prenne une attitude assez claire pour que personne n'ignore ou ne fasse semblant d'ignorer quelle est sa politique. Il ne faut pas qu'on arrive aux élections prochaines avec un gouvernement affaibli, avec une opinion publique effrayée, livrée aux passions des partis extrêmes ou dégoûtée par le spectacle de leurs violences. Il est indispensable que l'on agisse et que l'on parle de manière à servir de boussole à la conscience nationale, égarée par les déclamations des partis.

La paix publique elle-même en dépend. Le péril qu'il faut conjurer n'est pas un péril immédiat; mais il apparaîtra dans un avenir prochain. A l'heure qu'il est, l'existence du gouvernement n'est pas encore menacée. Ni l'une ni l'autre des deux oppositions qui le battent en brèche ne peut avoir la dangereuse ambition de le renverser avant l'affranchissement complet du territoire; cependant elles peuvent d'ici là troubler les esprits, égarer les consciences, soulever les passions endormies et saper d'avance les fondemens de cette république conservatrice, de cette grande et patriotique entreprise à laquelle le gouvernement s'est dévoué. L'apaisement moral auquel il travaille avec tant de persévérance, et dont ses successeurs doivent recueillir les fruits, peut être gravement compromis, si l'on n'y prend garde, par les impatiences coupables de ceux même qui prétendent à sa succession.

Voilà pourquoi il importe que le gouvernement agisse sans retard et que le libérateur du territoire fasse lui-même entendre sa voix pour imposer silence aux factions. Qu'il leur fasse connaître au plus tôt les conditions de la paix qu'il se propose de conclure entre les conservateurs et la république, entre l'assemblée et le pays. Qu'il leur demande une solution prompte, telle que l'exige la gravité du péril. Qu'il ne laisse pas ajourner encore une fois l'exécution du message, car ces perpétuels ajournemens sont pour lui-même une cause de faiblesse, et ils sont une cause de trouble pour le pays. Qu'il n'abandonne pas l'exécution de ses projets aux caprices de ses adversaires; qu'il sache, s'il le faut, couper court à leurs hésita-

tions, à leurs intrigues, à leurs discussions byzantines, en leur mettant à tous le marché à la main. Que, fort de sa conviction, de sa bonne conscience et de l'assentiment général du pays, il se décide enfin à brusquer les résistances déloyales et à mettre ses ennemis au pied du mur. Il réussira, nul ne doit en douter encore; du moins, s'il échoue, il aura tout fait pour sauver la France, et ce n'est pas à lui qu'on pourra reprocher de l'avoir laissée périr entre ses mains.

En ce cas, l'avenir du pays ne serait que trop facile à prévoir. Que les radicaux et les royalistes fassent trêve un instant à leurs ambitions, à leurs vanités ou à leurs rancunes, et qu'ils prennent la peine de songer aux déplorables conséquences qu'entraînerait la chute du gouvernement actuel. Qu'ils ne s'y trompent pas en effet : la France ne prend qu'un médiocre intérêt à leurs querelles. Elle en sera promptement fatiguée, s'ils ne s'en lassent pas eux-mêmes, et elle demandera bientôt qu'on l'en délivre à tout prix. Si la médiation pacifique et libérale que M. Thiers a entreprise sous le nom de la république conservatrice n'est pas acceptée de bonne grâce par les partis auxquels elle vient s'offrir, ils en subiront fatalement une autre qui leur fera regretter amèrement de l'avoir refusée. Si la république conservatrice et libérale ne réussit pas à pacifier les factions, ce sera un sabre qui s'en chargera.

Qu'on nous accuse, si l'on veut, d'être des prophètes de malheur! Il nous en coûte assurément d'arrêter nos yeux sur d'aussi tristes prévisions et de faire entendre à notre pays des vérités aussi cruelles dans un moment où il a tant besoin d'encouragement et de confiance. Du temps où la France était redoutée et enviée des nations voisines, où elle s'endormait dans une sécurité mensongère à l'ombre du despotisme impérial, elle n'écoutait pas volontiers les avertissemens des esprits moroses qui persistaient à se préoccuper du lendemain. Il est à craindre qu'elle n'accueille pas mieux ceux qui essaient aujourd'hui de l'avertir. Dans ce temps-là, c'était un devoir facile, puisque tout semblait sourire à notre fortune. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce n'est plus, hélas! une nation trop heureuse et un peu aveuglée par le succès qu'il faut ramener à une plus juste appréciation d'elle-même; c'est une nation malheureuse et humiliée que nous devons réprimander sous les yeux de l'Europe, qui s'étonne de ses fautes, et sous les yeux mêmes de l'ennemi, qui s'en amuse. Il faut cependant que cette nation soit avertie, il faut que les honnêtes gens aient le courage de lui tenir un langage impartial et sévère.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LA

RELIGION DES PHÉNICIENS

I. *Vergelijkende Geschiedenis der Oude Godsdiensten.* — IIde stuk, IIde gedeelte : *De Godsdienst van Fenicie en Israel* (*Histoire comparée des religions antiques, — la Religion de la Phénicie et d'Israël*), par C. P. Tiele, professeur de théologie à Leide, 1872.

M. Tiele, naguère pasteur de la communauté remontrante à Rotterdam (1), aujourd'hui professeur de théologie à Leide, continue l'étude comparée des religions antiques, à laquelle il a voué sa vie scientifique. Tous ceux qui suivent de près les recherches de cet ordre s'applaudiront des facilités nouvelles que procure à ce savant encore jeune et admirablement doué pour sa tâche le poste nou-

(1) Les remontrans ou arminiens forment en Hollande un groupe de communautés réformées qui se séparèrent au XVIIe siècle de l'église réformée nationale pour ne pas se soumettre à l'orthodoxie calviniste, sanctionnée par le synode de Dordrecht. Depuis longtemps, entre eux et leurs anciens adversaires, les rapports les plus pacifiques ont succédé à l'antagonisme antérieur, mais la séparation extérieure existe toujours. Les remontrans avaient à Amsterdam un séminaire et un professeur spécial de théologie; les étudians devaient, outre ses cours, suivre ceux d'autres professeurs attachés à l'athénée de cette ville. Depuis l'an dernier, il a été décidé par l'assemblée représentative des communautés remontrantes que, dans l'intérêt des études scientifiques, ce séminaire serait transféré à Leide, et l'université de cette ville s'est prêtée avec empressement à cette adjonction, qui ne peut que profiter à toutes les tendances. M. Tiele a mérité l'honneur d'être désigné pour occuper le premier la chaire de professeur remontrant à Leide, et, comme il l'a insinué finement dans son discours d'inauguration, il y a quelque chose d'instructif et d'encourageant pour les amis du progrès dans le fait qu'un fils d'Arminius siége désormais à côté des successeurs de Gomar. Il est vrai qu'Arminius et Gomar auraient l'un et l'autre besoin d'y regarder à deux fois avant de reconnaître nettement leur postérité respective.

veau qui lui est confié. L'histoire comparée des religions est aujourd'hui la première et la plus féconde des sciences religieuses. C'est elle aussi qui répond le mieux à notre besoin moderne d'universelle compréhension et de tolérance. Impartiale par son principe, elle ne justifie aucun de ces jugemens absolus que les anciens dogmatismes prononçaient si lourdement à la fois et si légèrement, quand ils mettaient d'un côté toute la lumière et de l'autre toutes les ténèbres. Comme toute histoire, elle se meut nécessairement sur le terrain du relatif; mais pour l'œil du philosophe, c'est le relatif qui révèle l'absolu, c'est la série des faits contingens qui permet de discerner la loi souveraine qui les régit.

Parmi les résultats vérifiés de cette science contemporaine, il faut assigner une des premières places à l'importance particulière du groupe des religions sémitiques. C'est dans le sein de ce groupe que se trouve le secret des origines du monothéisme, je veux dire du monothéisme à l'état de croyance populaire, — car il est bien démontré que ce n'est pas la réflexion philosophique qui l'a jamais engendré sous cette forme. Une fois constitué dans la foi des populations, il a emprunté à la philosophie des définitions plus rigoureuses, des argumens plus rationnels; mais s'il est quelque chose d'indubitable pour tous ceux qui se sont adonnés à ce genre de recherches, c'est que les religions ne proviennent pas des écoles : elles ont pour origine des sentimens, des aperçus intuitifs, et non pas des déductions méthodiques. Le fait que le sémitisme est l'ancêtre commun des trois grandes religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islamisme, se détache avec une telle vigueur de l'énorme masse ambiante que de bonne heure on a pu poser en principe un rapport de dérivation naturelle, difficile peut-être à préciser, mais d'une incontestable évidence. Peut-être même, sur la foi de cette évidence, a-t-on présenté quelquefois ce rapport sous une forme trop absolue. Dire simplement que le monothéisme est le fruit spontané du génie sémitique, c'est avoir l'air de passer sous silence une foule de phénomènes d'apparence contraire, et que n'ont pas manqué de relever tous ceux dont une pareille thèse contrariait les opinions préconçues. Par exemple, ils pouvaient objecter que le monothéisme ne fut admis que par une faible minorité des vieux Sémites, que longtemps même il s'est borné à la reconnaissance d'un dieu qu'il fallait adorer à l'exclusion des autres, dont ni l'existence ni le pouvoir n'étaient niés pour cela, — monolâtrie plutôt que monothéisme, — que, même au sein du peuple le mieux disposé à l'adopter, il ne s'établit qu'après des luttes prolongées, parfois sanglantes, pendant lesquelles il faillit souvent sombrer pour toujours. Tout cela doit être reconnu; seulement il ne faut pas ou-

blier qu'on peut diriger le même genre d'objection contre toutes les caractéristiques auxquelles peuvent donner lieu les nationalités ou les races. Quand on dit que les anciens Grecs furent un peuple philosophe et l'Italie du XVIe siècle une nation d'artistes, méconnaît-on en parlant ainsi l'innombrable quantité de Grecs qui vécurent complétement étrangers à la philosophie, et d'Italiens qui n'eurent absolument rien de l'artiste, ni dans leurs goûts ni dans leurs idées? Nullement; mais, par comparaison avec d'autres peuples et d'autres races, on constate que la philosophie dans la Grèce antique, l'art dans l'Italie de la renaissance, trouvèrent des représentans et des sympathies à un degré inconnu partout ailleurs pendant la même période. Si Socrate meurt à Athènes martyr de la philosophie, cela n'empêche pas qu'Athènes était alors la seule ville du monde où un Socrate pouvait vivre, enseigner, être ce qu'il a été, et les hostilités qu'il souleva furent en raison directe de l'influence qu'il exerça et ne put exercer que là.

Ce qui résulte des faits de l'histoire, c'est que, sans abandonner l'idée générale d'un rapport étroit entre le sémitisme et le monothéisme populaire, il importe d'étudier de près les formes concrètes des religions sémitiques pour se faire une idée exacte de leur relation réelle avec le monothéisme qui en est sorti. Les généralités séduisent en histoire, mais souvent elles égarent quand elles ne sont pas soutenues immédiatement par des réalités faciles à vérifier. C'est un des chapitres les moins connus de cette division intéressante de l'histoire des religions que nous allons tâcher d'exposer en profitant des laborieuses recherches de M. Tiele. Il s'agit d'un peuple très proche voisin de l'ancien Israël, parlant presque la même langue, et dont l'histoire religieuse s'est mêlée plus d'une fois à l'histoire des Juifs. Depuis que Movers a porté le premier la lumière sur les mœurs et la religion des Phéniciens, on a fait plus d'une découverte sur ce champ de culture ardue, et surtout on a pu mieux saisir que le savant allemand ne pouvait le faire les analogies que cette religion spéciale présente avec ses voisines. Plus d'un problème reste encore privé de solution; mais on est sur la bonne voie, et il n'est pas probable que désormais rien d'essentiel soit à changer dans les résultats que l'on peut dès maintenant présenter comme solides.

I.

Tout le monde a entendu parler des Phéniciens, de Tyr et de Sidon, tout le monde sait en gros que les Phéniciens furent de hardis navigateurs et d'habiles commerçans; mais on n'apprécie pas tou-

jours assez le grand rôle qu'ils jouent dans l'histoire de la civilisation primitive. Ce sont eux qui ont appris la lecture et l'écriture à notre Occident; l'usage de la monnaie comme moyen d'échange paraît devoir leur être attribué; c'est par eux que la vieille civilisation mésopotamienne déposa tout le long des côtes de l'Europe les germes vivans dont s'empara plus tard le génie ardent des populations helléniques. L'Archipel, la Grèce, l'Italie, la Sicile, l'Afrique du nord, l'Espagne, la Gaule méridionale et occidentale, la Grande-Bretagne, probablement même les côtes de la Mer du Nord, virent leurs audacieux marins exploiter seuls pendant des siècles leurs richesses naturelles. Une bonne partie de la mythologie grecque ne s'explique bien que par la religion phénicienne, par exemple les mythes d'Hercule, de Vénus et même plusieurs de ceux dont Zeus ou Jupiter est le héros. Si les Phéniciens restent en arrière de l'Égypte comme architectes et artistes, ils ont bien plus agi sur le monde que le peuple, refermé sur lui-même, de la vallée du Nil, et de combien s'en est-il fallu que la fortune de Rome fût éclipsée par celle de Carthage?

La Phénicie n'était guère autre chose qu'un littoral montant doucement vers les sommités du Liban, borné au nord par la Syrie et longeant le territoire proprement dit de la Palestine. De nombreux cours d'eau, descendant des montagnes, sillonnent cette bande de terre, tels que le Léontès, le Tamyras, l'Adonis, qui chaque année en automne se teignait d'une teinte rougeâtre, le Kadisha ou rivière sainte, etc. La région était fertile, très peuplée, pleine de grâces et d'attraits, *plena gratiarum et venustatis,* dit Ammien Marcellin. Parmi les villes remarquables qui avaient grandi sur ces plages fortunées, l'antiquité connaissait Arwad (en grec Orthosia), Tripolis, Byblos ou Gebal, Beryte (aujourd'hui Beirouth), Sarepta, Tyr et Sidon, ces deux dernières en possession d'une grande prépondérance. Sidon fut longtemps la métropole. Dans la Bible, les Sidoniens signifient souvent les Phéniciens en général. Eux-mêmes se disaient habitans de Canaan. On a émis bien des conjectures sur le sens du nom de Phénicien, qui nous est venu des Grecs. Celle qui se recommande par sa plus grande vraisemblance rattache ce nom aux forêts de palmiers qui descendaient jusqu'à la mer et frappaient en premier lieu les regards des navigateurs. C'est le palmier qu'on remarque le plus souvent sur les monnaies de Sidon et de Tyr; on le voit encore sur les monnaies carthaginoises, mais le plus souvent associé au cheval, cette autre beauté de la côte africaine. Sidon semble avoir attiré la première grande immigration par l'abondance du poisson près de son rivage, et le sens de son nom confirmerait cette conjecture. La pêche forma

des marins, et ces marins ne tardèrent pas à s'élancer vers les terres lointaines. Le commerce éveilla l'esprit d'industrie; la Phénicie devint un pays de verriers, de constructeurs, de préparateurs de parfums, de tisserands, et la pourpre syrienne fut dans l'antiquité la pourpre par excellence.

Les colonies phéniciennes furent longtemps pour la civilisation primitive ce que sont aujourd'hui pour nous les établissemens européens de l'extrême Orient. La plus lointaine, celle qui frappa le plus les imaginations, fut celle de Tarsis, au sud de l'Espagne, près de l'endroit où une mer sans limites s'ouvrait aux regards des navigateurs épouvantés. Cette exploitation d'un pays riche entre tous avait été précédée par de nombreuses entreprises du même genre. Chypre, Rhodes, Cythère, le Péloponèse, Malte, la Sardaigne et la Corse avaient reçu des essaims de Phéniciens colonisateurs ou trafiquans. La conquête proprement dite ne fut jamais leur ambition. Le jour vint, probablement vers le temps du roi d'Israël Salomon, où leurs regards se tournèrent vers les Indes, soit qu'ils y aient abordé directement par la Mer-Rouge et le Golfe-Persique, soit qu'ils en aient cherché les productions sur les côtes de l'Arabie-Heureuse. C'est là le pays d'Ophir dont il est parlé dans les livres hébreux. Toutefois il ne paraît pas que leurs expéditions de ce côté aient eu longtemps de l'importance. La grande route du commerce s'établit de préférence par terre au moyen des caravanes. On traversait le nord de la Palestine, la Syrie, la région de Damas, on s'enfonçait dans le désert de Syrie, on se reposait dans l'oasis de Palmyre; après cela, c'était encore le désert, puis les fertiles vallées de l'Euphrate et du Tigre. C'est de là qu'on se dirigeait vers les Indes soit en longeant la mer, soit en la traversant.

Sidon, comme nous l'avons dit, fut la première métropole. Aussi, personnifiée dans un patriarche éponyme, passe-t-elle dans la Genèse pour le premier-né de Canaan. Le territoire de Tyr faisait partie du domaine sidonien. C'est en suite d'une émigration de réfugiés sidoniens que la nouvelle Tyr, c'est-à-dire l'île qui faisait face à la vieille ville de ce nom, acquit une importance qui lui valut au bout d'un certain temps une véritable suprématie. Plus tard, Sidon se releva, et depuis la prise de Tyr par Nébucadnetzar (VIIe siècle avant Jésus-Christ) elle redevint la première ville commerçante et politique du pays. Elle fut brûlée par ses propres habitans, révoltés contre l'empire perse et vaincus par les troupes d'Artaxerce. Rebâtie, elle se joignit à Alexandre par haine contre ses dominateurs. Le développement de nombreuses rivales en Égypte, en Grèce, en Italie, ne lui permit plus toutefois de reconquérir son ancienne prospérité. Au temps de Pomponius Mela

(Ier siècle), elle était *adhuc opulenta*. De 1110 à 1187, bien déchue, elle fit partie du royaume chrétien de Jérusalem. Le retour des musulmans fut suivi de destructions partielles, qui ne laissèrent debout que de faibles restes encore protégés par saint Louis, achetés par les templiers, mal défendus par eux contre l'invasion mongole du XIIIe siècle. Depuis lors, Szaïda, nom actuel de Sidon, n'est plus qu'une petite ville de 5,000 à 6,000 âmes, mais toujours admirablement située au milieu des jardins en vue des cimes neigeuses du Liban. On voit encore des vestiges énormes des anciennes jetées. C'est Beirouth qui représente aujourd'hui le port de commerce de ces parages.

Tyr, plus célèbre encore que sa métropole, se composait, comme nous venons de le dire, de deux parties bien distinctes. La ville continentale s'étendait sur une plage en pente douce, très arrosée et très fertile. Une rivière, le Kasimieh, trois sources réputées pour la fraîcheur et la pureté de leurs eaux, desservaient la ville et ses environs. Sur un rocher à l'est, qui portait le nom de *Mont des Amans*, s'élevait le temple d'Astarté. C'est à l'ouest et à trois stades sur la mer que Tyr insulaire fut bâtie sur deux autres rochers qui offraient aux navigateurs un port naturel excellent. Le manque d'espace força les habitans à se construire des maisons d'une hauteur exceptionnelle. Sur l'un de ces rochers, peut-être avant qu'on vînt les habiter, on avait érigé le fameux temple de Melkart ou Hercule, vers lequel affluaient les offrandes de tout le pays et des colonies les plus lointaines. Du reste, il y avait aussi un sanctuaire de même nom, plus ancien encore, dans la ville continentale. Quand Hérodote, au Ve siècle avant notre ère, visita la Phénicie, les prêtres de Melkart, consultés par lui, assignaient à leur ville et à leur temple une durée de deux mille trois cents ans, et Movers admet l'authenticité de cette date en se fondant sur le soin que le sacerdoce syrien, comme celui de Babylone, prenait de ses annales. Trois aqueducs hardiment jetés sur la mer apportaient les eaux fraîches de la terre ferme à la ville insulaire, et d'ailleurs les Tyriens furent de grands constructeurs. Leur architecture fut solide, mais lourde, massive, sans idéal et complétement au service des besoins matériels.

C'est vers le XIIe siècle avant Jésus-Christ que Tyr vit s'éloigner les colons qui devaient fonder Gadès (Cadix) et Utique, et qui ne tardèrent pas à exploiter le sud de l'Espagne et la côte parallèle de l'Afrique. Quelques indices permettent de soupçonner les Tyriens d'avoir maintes fois transplanté de force dans ces possessions lointaines des hommes enlevés par la ruse ou la violence aux peuplades limitrophes, par conséquent aux tribus israélites. Qui sait s'il ne

faudrait pas chercher là l'origine de la très vieille tradition des Juifs d'Espagne qui prétendaient faire remonter leur établissement en Ibérie jusqu'aux temps du roi Salomon? Un vers d'Aristophane (*Oiseaux*, 507) attribuait aux Phéniciens une exclamation devenue proverbiale : « Le coucou chante; circoncis, dans les champs! » La circoncision ne fut pratiquée chez les Phéniciens qu'à titre d'exception, et non pas à titre de coutume nationale comme en Israël et en Égypte; ce vers semble donc faire allusion à des esclaves hébreux.

Tyr insulaire eut à subir pendant cinq ans les attaques du conquérant assyrien Salmanazar. La ville, protégée par sa ceinture liquide, résista opiniâtrément. En vain Salmanazar équipa à grands frais une flotte recrutée sur les côtes des régions voisines. Les habiles marins de Tyr en eurent facilement raison, et purent même pendant le siége ramener à l'obéissance les Cypriotes, qui avaient voulu profiter de l'occasion pour s'en émanciper. Nébucadnetzar fut plus persévérant et plus heureux; au bout de treize ans d'efforts, il parvint à s'en rendre maître. C'est à partir de ce moment que commença la décadence. Tyr conserva cependant une certaine autonomie sous la domination des Perses, et fournit son contingent à la flotte de Darius lors de la campagne d'Alexandre contre l'ennemi héréditaire de la Grèce. Alexandre, n'ayant pu parvenir à la gagner par ses avances ni par ses menaces, se résolut à l'assiéger. La trahison facilita sa conquête. Une digue énorme, construite avec les débris de Tyr continentale, relia désormais Tyr insulaire à la côte, et ses habitans furent rudement châtiés. Longtemps encore, et même pendant toute la durée de l'empire romain, Tyr vécut de sa vieille réputation, du moins elle vivota. Son port était toujours fréquenté, ses marins estimés, mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sour ou Tyr actuelle occupe à peine les deux tiers de l'ancienne île, et ressemble à un village plutôt qu'à une ville; elle fait partie du territoire appartenant à une peuplade du Liban, les Mutualis. Des ruines amoncelées couvrent le sol tout à l'entour, et 3,000 âmes à peine végètent sur l'emplacement qui vit fleurir le plus audacieux et le plus opulent négoce de l'antiquité.

La cité phénicienne venant en troisième rang par l'importance politique après Sidon et Tyr, c'est Gebal ou Byblos, située au nord du pays, dans une position ravissante, en face de la Méditerranée et au pied d'un contre-fort du Liban. Bien que subordonnée à Tyr, elle était maîtresse d'un territoire assez considérable que, d'après le livre de Josué, les Israélites auraient voulu s'approprier comme faisant partie de la terre promise; mais cette ambition resta chez eux à l'état de *pium votum*. C'est Gebal surtout qui fournissait à la

Phénicie des architectes et des charpentiers. Nous savons que le roi Salomon fit venir de cette ville des ouvriers pour son temple, et que les riches armateurs de Tyr y faisaient construire leurs vaisseaux.

Comme les Israélites, les Phéniciens sont venus d'une région plus orientale que le pays où l'histoire nous les montre établis. Les plus vieilles traditions leur assignent pour berceau le sud de la Mésopotamie et les bords du Golfe-Persique. De même que les Moabites, les Hammonites, les Édomites et tous ces groupes de population sortis des régions de l'Euphrate et dont le peuple d'Israël faisait aussi partie, ils s'établirent dans ce pays de Canaan ou *Pays-Bas*, qui semble avoir attiré comme par une sorte de mirage des nuées de tribus émigrantes. Quand les Abrahamides, dont une branche devait plus tard former l'Israël de la Bible, s'avancèrent à leur tour dans la même direction, les côtes étaient déjà fortement occupées, et ils n'eurent aucune envie de s'en emparer. Plus tard, les Israélites durent également y renoncer. Les Phéniciens étaient de même race et, jusqu'à un certain point, de même langue que les Israélites, et tout fait supposer qu'il en faut dire autant des Cananéens qu'ils trouvèrent déjà établis dans la même contrée, du moins à l'intérieur des terres. Ces Cananéens, tout amollis qu'ils parussent aux yeux des nouveaux émigrans, se défendirent de leur mieux contre les envahisseurs, et parvinrent même quelquefois soit à les refouler, soit à les assujettir. Ils finirent pourtant par succomber. Il y avait entre les envahisseurs et les envahis une différence religieuse très marquée, bien que le fond mythologique présentât de grandes analogies, et cette différence eut des conséquences prolongées. Tandis que les dieux des tribus nouvelles étaient sévères, sombres, cruels même, et qu'il fallait les apaiser avec du sang, les dieux cananéens étaient sourians, joyeux, et le culte qu'on leur rendait sensuel et voluptueux. Il y eut une lutte d'influence entre ces deux conceptions de la nature divine, une lutte qui est bien marquée dans l'histoire religieuse d'Israël; mais il y eut aussi en d'autres endroits une espèce d'amalgame, et tandis que le peuple de Jéhovah parvint enfin à expulser tous ou presque tous les élémens cananéens qui s'étaient introduits dans sa religion nationale, chez les Phéniciens il se constitua un mélange qui dura jusqu'aux derniers jours de la nation.

C'est du moins ce qu'il est permis d'avancer sur la foi des documens peu nombreux et obscurs qui peuvent servir à nous renseigner sur le passé religieux des Phéniciens. Les inscriptions, recueillies en grand nombre dans les dernières années, attendent encore une interprétation qui ne laisse plus prise au doute. Les

historiens classiques nous fournissent peu de lumières, souvent même elles sont trompeuses. Ce qui demeure encore la principale source de renseignemens, ce sont les fragmens dits de Sanchoniathon, reproduits par Eusèbe et Porphyre, qui les empruntèrent au philosophe phénicien Philon de Byblos. Ce Philon, qui vécut sous Adrien au IIe siècle de notre ère, écrivit une histoire phénicienne, malheureusement perdue, et la donna comme fondée sur un livre beaucoup plus ancien qu'il attribuait au prêtre Sanchoniathon. Ce nom est bien phénicien, *Sakkun-jitten, le dieu Sakkun prête*, et n'a rien de mythique. C'est surtout sa cosmogonie que l'on connaît par les fragmens échappés à la destruction. Plusieurs indices autorisent à lui assigner pour époque la fin de la domination persane. C'est assez dire qu'il faut bien se garder de voir dans son système cosmogonique, d'ailleurs fort hybride, une reproduction exacte de la croyance populaire. Cependant il est instructif de constater comment un théosophe phénicien de ce temps reculé, prétendant rester fidèle à la religion nationale, se représentait l'origine des choses.

Comme la Bible, l'œuvre de Sanchoniathon contenait deux récits de la création. L'idée du chaos ou des ténèbres, exprimée par le mot *bohu*, et celle de l'esprit qui plane au-dessus comme pour les féconder ont aussi leur parallèle dans le récit biblique; mais la différence du point de vue est grande. Le récit hébraïque fait remonter la création à une volonté consciente et procédant avec réflexion; le mythe phénicien, prédécesseur de Schopenhauer, assigne pour origine au monde le désir inconscient. Il connaît l'œuf du monde, il resserre graduellement son horizon dans les limites de son pays, comme fait aussi le narrateur hébreu. Il se souvient comme lui d'une race de géans, indique les deux élémens très distincts de la nation phénicienne, savoir l'élément sidonien, comprenant aussi Tyr, et l'élément de Gebal ou Byblos, qui resta beaucoup plus cananéen. Chez le mythographe phénicien, la cosmogonie, au lieu de passer brusquement dans l'histoire humaine comme dans la Bible, se change en théogonie. Il y a une guerre des dieux, et, chose digne d'être notée, il se trouve dans les péripéties de cette guerre des parallèles frappans avec les histoires patriarcales racontées dans la Genèse; par exemple le duel de Shamînrum, dieu du haut ciel, et d'Uzov, le velu, présente de singulières analogies avec la rivalité de Jacob et d'Ésaü. Shamînrum habite aussi sous des tentes, et Uzov est un chasseur farouche, vêtu de peaux de bêtes, comme Ésaü, dont il est au fond l'homonyme. De même on rencontre un dieu El, *le fort*, qui sacrifie son fils unique à son dieu-père, qui institue la circoncision et qui ressemble beaucoup à Abraham. On ne saurait

invoquer ici l'hypothèse d'un emprunt au texte biblique. Celui-ci et la tradition phénicienne proviennent bien plutôt d'une source mythique commune que l'on ne peut guère chercher ailleurs que dans la vieille mythologie cananéenne. On peut même ajouter que la version phénicienne, encore tout emmaillottée dans le mythe naturaliste, se montre plus ancienne que la transformation monothéiste et en un sens rationaliste des auteurs hébreux.

Tout porte à croire qu'il faut distinguer deux périodes dans la religion phénicienne, la première ayant pour centres principaux les sanctuaires de Byblos et de Béryte, la seconde gravitant autour de Sidon. Quand cette ville eut été à peu près détruite par les Philistins, établis en vainqueurs sur le littoral du sud palestinien, beaucoup de vieilles familles sidoniennes se réfugièrent à Tyr et y constituèrent leur gouvernement monarchique-aristocratique. L'apogée de la grandeur de Tyr doit être fixé au xe siècle avant notre ère, sous le règne de Hiram Ier, contemporain et allié de Salomon. Hiram éleva de superbes temples à son Baal, et dressa en son honneur la colonne d'or massif dont les historiens parlaient comme d'une prodigieuse merveille. Carthage, colonie tyrienne, succéda au IXe siècle à une colonie sidonienne antérieure, et sa religion fut à très peu de chose près celle de Tyr. La ville-mère resta pour les Carthaginois le centre religieux par excellence. Depuis le IXe siècle, la religion de Tyr n'a plus d'histoire; elle s'ouvre à des élémens étrangers, surtout égyptiens. Il faut pourtant mentionner un restaurateur de la vieille orthodoxie phénicienne, le roi de Sidon Eshmunazar, dont le sarcophage est au musée du Louvre. Ce prince rebâtit les anciens temples et s'efforça d'endiguer le courant hellénique qui menaçait d'inonder l'Orient. « Il était trop tard, dit M. Tiele, Japhet s'étendait toujours et habitait déjà dans les tentes de Sem. Eshmunazar sombra dans la tombe sans laisser de fils, type prophétique de son peuple et de sa race, fatalement condamnés à périr. »

Une question intéressante, c'est celle qui consiste à déterminer le sens exact qu'il faut attribuer aux noms divins dans l'ancienne Phénicie. On incline ordinairement à regarder les noms phéniciens Baal, Molek ou Moloch, El, Adonis, avec les féminins Baaltis, Astarté, Aschera, comme désignant autant de personnalités divines distinctes, analogues par exemple à Apollon, à Jupiter, à Junon. C'est une erreur. Le nom de Baal s'associe très souvent à d'autres noms propres de dieux, tels que Baal-Gad, Baal-Shemesh, Baal-Zébub (1). Or Gad est le dieu du bonheur ou la planète Jupiter;

(1) C'est de là que vient notre nom de diable Béelzébut.

Shemesh est le soleil chevelu ou rutilant (le Samson des Hébreux), Zébub un autre soleil, mais sous forme d'une mouche énorme qui vole. Évidemment Baal est un titre, un nom d'honneur : il signifie *le maître, le seigneur,* et c'est dans ce sens qu'il est préposé au nom particulier d'un grand nombre de divinités, surtout célestes, car on peut remarquer la rareté de cette appellation quand il s'agit de divinités terrestres ou ténébreuses. C'est plus tard seulement, et lorsque le sens de la religion antique se fut évaporé, qu'il fut possible de considérer Baal comme un dieu distinct. Les historiens hébreux n'ont pas tort quand ils parlent des *Baalim* au pluriel : ce sont les divinités phénico-cananéennes. Pourtant l'histoire biblique favorisa la confusion que nous relevons ici à partir du moment où le nom de Baal, qui se prenait en bonne part dans les premiers temps et pouvait s'appliquer à Jéhovah comme à d'autres dieux, prit une signification odieuse et ne servit plus qu'à désigner l'objet d'une religion étrangère et abhorrée. Il faut étendre la même observation à Molek, Moloch, Melek, qui signifie *le roi,* à El, *le fort,* à Adon, que les Grecs changèrent en Adonis, qui exprime également l'idée de seigneurie, de souveraineté, et qui, traditionnel aussi chez les Hébreux, est resté canonique sous la forme d'Adonaï. On peut en dire autant de Baaltis, *la maîtresse, la dame.* La chose est plus douteuse pour Astarté (Ashtoret) et Aschera, l'épouse amoureuse du dieu du ciel. On les reconnaît toutefois sous divers noms, pour la plupart figurant dans la Bible comme des noms de femme, Ribqa (Rebecca) *la nourricière,* Léa *la terre cultivée,* Tamar *l'aimable,* etc. C'est à tort qu'on a voulu fonder sur ces dénominations communes à plusieurs divinités l'hypothèse d'un monothéisme primitif dont la mythologie ultérieure serait la dégénérescence. Cette hypothèse, chère encore aujourd'hui à beaucoup de théoriciens de la religion primitive, perd de plus en plus toute vraisemblance historique.

II.

Envisageons maintenant de plus près les diverses formes de la religion phénicienne, en prenant d'abord celle dont le siége principal était à Gebal, Byblos la sainte, objet d'une vénération prolongée et pour ainsi dire universelle.

Lorsque le printemps allait finir et que les ardeurs de l'été commençaient à dessécher les campagnes, on célébrait dans les murs de Byblos une fête lugubre. Les rues, les temples retentissaient de cris déchirans; la « flûte pleureuse » les accompagnait de ses sons perçans. Des femmes, les cheveux épars ou coupés, quelques-unes

avec des couteaux enfoncés dans la poitrine, toutes avec leurs robes déchirées, conduites par des *galles* ou prêtres eunuques, couraient comme des folles à travers les chemins et venaient s'entasser autour d'un sarcophage élevé dans le temple. Là se trouvait l'image en bois d'un mort. La blessure qui lui avait ravi l'existence était visible et béante; à côté se tenait, la hure sanglante, son terrible ennemi, le sanglier qui l'avait éventré. Le deuil durait plusieurs jours; après quoi l'idole était solennellement enterrée. C'était, disait-on, un beau jeune dieu, passionnément aimé par la déesse de l'amour et de la fécondité, et qu'un autre dieu, poussé par la jalousie et prenant la forme d'un sanglier, avait tué cruellement tandis qu'il chassait sur les montagnes du Liban. Les Grecs, qui l'entendirent nommer Adon, en firent Adonis, un amant de leur Vénus Aphrodite, et voulurent identifier son meurtrier avec Mars (Arès), le dieu de la guerre, jaloux de son beau rival inoffensif. En réalité, cet Adon était un dieu cananéen *di primo cartello*, révéré dans bien d'autres lieux que Byblos. On préparait dévotement des « jardins d'Adonis, » c'est-à-dire des vases qu'on remplissait de terre où l'on faisait pousser des plantes de croissance rapide, et qu'on exposait aux rayons du soleil d'été pour qu'il les fît périr.

En automne, lorsque les pluies de l'arrière-saison avaient de nouveau rempli le lit des rivières, on pensait que le dieu mort fertilisait de son sang les terres desséchées. L'argile rouge, détachée des hauteurs par les torrens et délayée dans l'eau courante, favorisait cette illusion. De nouveau le deuil d'Adonis était célébré pendant sept jours; mais au huitième jour éclatait une joie publique aussi intense que la douleur avait pu l'être pendant les jours précédens. Le dieu, disait-on, était ressuscité et monté au ciel. Pendant les jours de deuil, on avait observé une stricte chasteté; mais le tour de la dissolution était venu. La bacchanale courait les rues, l'orgie trônait en souveraine. Des femmes, des jeunes filles, étaient forcées de se prostituer et de consacrer au temple le salaire de leur déshonneur. Ces alternatives de deuil et de fête orgiastique paraissent avoir été fort goûtées par les vieilles populations orientales. On en retrouve les traces à peu près partout, à Chypre, à Amathonte, à Paphos, en Phrygie, à Babylone, dans toute la Syrie. Même à Jérusalem, au temps d'Ézéchiel, et bien que la prostitution sacrée ne fût pas autorisée en Israël comme ailleurs, les femmes allaient encore au temple pour y pleurer Tammuz, le dieu mort. A Babylone, cette immoralité religieuse était poussée très loin, et ce qui est caractéristique du XVIIIe siècle, c'est le rire sceptique de Voltaire à propos de ces prostitutions rituelles, formellement attestées pourtant par tous les historiens de l'antiquité. Le philosophe

parisien n'en voulait rien croire, parce que, disait-il, là, comme partout, les pères, les frères et les maris y auraient mis bon ordre!

Nous reviendrons sur ce genre, si étrange pour nous, de culte symbolique, ainsi que sur plusieurs autres horreurs de l'antique religion phénicienne; pour le moment, bornons-nous à démêler le sens de ces solennités bruyantes. Le point de départ est évidemment la lutte qui s'engage à la fin du printemps entre le ciel brûlant de l'été et la tiède température qui couvrait la terre de verdure, de fleurs et de vie. Le sanglier dévastateur sert aussi dans d'autres mythologies à symboliser les chaleurs de l'été. C'est donc le ciel du printemps, tué par le soleil caniculaire, mais revenant avec les fraîcheurs de l'automne après avoir fertilisé le sol, qui se présente sous les traits du jeune et bel Adonis. L'épouse-amante du dieu mort et ressuscité, c'est la terre, Baaltis, « notre dame, » qui, fécondée au printemps, stérile en été, ouvre de nouveau son sein aux influences fertilisantes du ciel d'automne. De là, et par imitation, les débordemens dévotieux des femmes de Byblos. Très certainement la population qui se représenta de cette manière le drame annuel de la nature divine fut essentiellement champêtre et agricole. On rencontre une conception toute semblable chez les paysans de l'Hellade avec leur mythe du Kronos à la faucille, le dieu des moissons, mutilant perfidement son père Uranus, le ciel-couvercle, pour régner à sa place. Tout porte donc à croire que le vieux mythe de Byblos fait partie de la religion que les Phéniciens trouvèrent en pleine vigueur dans le pays de Canaan quand ils vinrent s'y établir. Le sémitisme nomade ne connut jamais ce genre d'aberrations; mais il paraît par tous les indices que la molle civilisation cananéenne eut un attrait fatal pour les tribus plus jeunes d'idées et de mœurs qui se virent exposées directement à ses influences. Du reste on aurait tort de s'imaginer que ces rites licencieux fussent adoptés comme des stimulans pour la sensualité; c'est très sérieusement, on peut même dire très dévotement, qu'on les observa.

Comme on peut s'y attendre, la fête des Morts s'associait aux fêtes d'Adonis. Il y avait aussi plusieurs variantes sur le fond primitif du mythe. Par exemple, on cherchait à ramener une certaine unité dans la caste divine en admettant que le dieu mort avait été sacrifié par son père El-Kronos. Dans une autre version, il est simplement circoncis, ce qui plaide fortement en faveur de l'opinion qui voit dans la circoncision un succédané du sacrifice des enfans en Égypte et en Palestine. L'épouse alternativement plaintive et joyeuse du dieu mort et ressuscitant, c'est l'Aschera de Byblos, si longtemps adorée par tous les habitans de Canaan. Le culte

qu'on lui rendait se célébrait de préférence sous les arbres verts, au fond des vallées ombreuses; son symbole était une boule ou un cône de bois. Et dire que de là s'est dégagée à la fin la Vénus Aphrodite, fille de l'onde amère,

Qui fécondait le monde en tordant ses cheveux!

La théorie de M. Darwin peut avoir bien des applications (1).

Parmi les reliquats de la mythologie phénicienne qui ont joui d'une célébrité prolongée loin des limites de leur pays d'origine, il faut attribuer une première place à ce culte mystérieux des cabires, dont nous parlent les auteurs grecs et latins, qui fut même l'objet d'un véritable engouement pendant une certaine période de l'empire romain. Peu de religions antiques ont plus intrigué les chercheurs. La plupart de ceux-ci, faute de connaître de près le sémitisme, ont fait fausse route dans leurs explications. M. Preller par exemple, l'auteur qu'on peut appeler classique aujourdhui en matière de mythologie grecque, n'y a rien compris. Lemnos, Samothrace, Imbros, Thèbes, plusieurs localités de l'Asie-Mineure, eurent leurs mystères cabiriques. Les Grecs modifièrent profondément la donnée primitive, mais on reconnaît toujours l'origine orientale des idées religieuses qui s'y rattachent. En fait, c'est surtout en Phénicie qu'ils sont indigènes; il y a même des traces de leur existence à Carthage.

Le nom des cabires est sémitique, *kebirim*, les êtres de grande taille, les robustes ou les héros. C'est un groupe de grands dieux réunis en un système. Le nom de *patèques*, qu'ils portent aussi parfois, est égyptien et indique l'idée de sculpter, former, marteler. Les Grecs en firent les pygmées, mot qui trahit aussi son origine phénicienne, — car Pugm est le nom d'un dieu phénicien; mais en grec *pygmé* signifiait *poing*, et les Grecs en conclurent que les pygmées étaient des nains, gros comme le poing. Peut-être furent-ils fortifiés dans cette erreur par le *pygmé* que tout navire phénicien portait en guise de talisman sur son gaillard d'avant. Ce qu'ils étaient en eux-mêmes, bien que leurs noms personnels nous soient inconnus, n'est pas douteux. Ils étaient les architectes, les formateurs du monde, et par extension les fauteurs de la civilisation. C'est aussi pourquoi ils passèrent pour les inventeurs de la navigation et de l'art de guérir. Ils étaient au nombre de sept, ce qui suppose un emprunt aux idées astronomiques. Les planètes connues

(1) Ce n'est pas Vénus Astarté, c'est Vénus Aschera qu'Alfred de Musset aurait dû dire dans son fameux prologue de *Rolla*, pour être entièrement fidèle à la vérité historique dans ce fragment, où d'ailleurs il a si admirablement décrit l'esprit du polythéisme antique.

dans l'antiquité orientale, en y adjoignant le soleil et la lune, formaient ce nombre sacré. On supposait donc que chacun de ces astres, régnant sur une partie du ciel, étendait sa domination sur une partie correspondante du reste du monde; mais toujours à côté et même au-dessus d'eux se trouve Eshmun, celui que les Grecs adoptèrent et s'adaptèrent sous le nom d'Esculape, un des principaux dieux de Carthage, et dont le nom phénicien a formé celui du roi Eshmunazar, déjà cité. Il personnifie la sphère céleste suprême, inaccessible, qu'on adore sur le sommet des édifices sacrés ou des montagnes. Ce nom signifie « le huitième, » par conséquent le plus haut, le dernier des cabires. Les malades se rendaient à ses temples pour être guéris. Il portait des serpens, symboles du feu céleste révélé dans l'éclair, et qui naguère encore passait dans les superstitions populaires pour l'agent et le restaurateur de la santé. Un mythe bizarre s'associe à son nom. Beau comme le jour, mais chaste comme la lumière, il était aimé d'Astronoé (Aphrodite), mais ne répondait pas à son amour. Poursuivi par elle à la chasse et voyant qu'il ne pouvait lui échapper, il se mutila avec sa propre hache et mourut; mais la déesse eut recours à la force vivifiante de la chaleur cosmique, le ressuscita et l'introduisit parmi les dieux. C'est toujours la même représentation mythique de la nature qui meurt pour revivre; seulement nous devons plutôt voir ici l'opposition de l'hiver et de l'été. C'est le même fonds d'idées qui se retrouve dans le mythe d'Attys en Phrygie; nous le découvrons aussi dans le mythe classique de Pygmalion animant par ses baisers la belle femme de marbre qu'il a sculptée : il y a toutefois interversion dans le rôle attribué ici aux deux sexes. C'est à Eshmun que les prêtres eunuques faisaient le sacrifice de leur virilité dans l'espoir d'obtenir par cette conformité la renaissance perpétuelle des forces vitales. Les mystères dont par la suite les cabires furent les divinités patronnes roulaient régulièrement sur l'idée de résurrection et d'immortalité (1).

(1) Nous disons *par la suite*, et nous devrions ajouter : sous l'influence d'idées plus grecques et philosophiques que phéniciennes et mythologiques. Il est fort improbable en effet que les anciens Phéniciens eussent plus que les anciens Israélites l'idée claire d'une vie d'outre-tombe consciente et rémunératrice. La discussion prolongée dont l'Institut a retenti dans ces derniers temps sur ce point spécial eût été sans nul doute plus calme et moins longue, si les études de critique religieuse étaient aussi répandues en France que dans plusieurs pays voisins. Le parti qu'on cherche à tirer d'un fragment [illegible] sur de l'inscription d'Eshmunazar exigerait des preuves bien autrement con[illegible] celle qu'on voudrait appuyer sur quelques mots à sens fort douteux. L'An[illegible]ent est formel. L'idée d'une rémunération dans la vie future est complète[illegible]ente de l'horizon religieux du vieil Israël. On ne croit pas à l'anéantissement [illegible]rts, — la preuve en est que l'on croit à la possibilité de les évoquer au moyen

Nous arrivons maintenant à un genre de divinités plus strictement phéniciennes que celles dont nous venons d'esquisser la physionomie. Celles-ci doivent avoir été cananéennes d'origine et adoptées par les Phéniciens après leur établissement sur les côtes de la Palestine. Quand on passe aux divinités apportées et conservées par les immigrans, on se trouve en face d'une conception de la nature très différente. Le Dieu suprême des Phéniciens est sans doute civilisateur, comme Eshmun; il est de plus navigateur intrépide, guerrier sans peur, il est le soleil, mais surtout le soleil en tant que feu vivifiant à la fois et destructeur, toujours vainqueur. Son nom spécial, c'est Baal-Hammân, *le seigneur très ardent*, nom consacré par une foule d'inscriptions carthaginoises et phéniciennes. A Tyr, il s'appelait Baal-Çor, *seigneur de Tyr*, et Melkart, *roi de la ville*, et c'est lui que les Grecs ont identifié, non sans raisons profondes, avec Héraclès ou Hercule. C'est en son honneur qu'on élève les colonnes en avant des temples. Hiram en érigea deux en émeraude; celles de Gadès ou Cadix, en Espagne, qui frappèrent si longtemps l'imagination des marins grecs, étaient de cuivre. Les deux colonnes que Salomon, imitateur en cela comme en d'autres choses du symbolisme phénicien, dressa en avant du temple de Jérusalem, et qui ont donné lieu à tant de suppositions bizarres, étaient aussi en cuivre; l'une s'appelait Jakin, *il fonde*, l'autre Boaz, *en lui la force*. C'est la double idée de la puissance qui crée et de celle qui détruit. Il serait faux d'en conclure que le Dieu de Hiram et de Salomon ne faisaient qu'un, comme il serait puéril de nier l'emprunt fait par le roi israélite à une religion extra-canonique.

Le culte de Baal-Hammân passa en Afrique. Au-dessus d'une inscription numide, gravée par ordre de Massinissa, on voit ce dieu représenté avec des bras qui se terminent en grenades et en grappes. C'était donc le dieu par excellence de la productivité naturelle, et

d'opérations magiques, — mais on croit qu'ils dorment tous dans le *scheôl*, d'un sommeil égal pour tous, bons ou méchans, l'esclave à côté de l'exacteur, le vaincu près du vainqueur. C'est pendant la vie actuelle que la rémunération doit avoir lieu. Telle est la croyance constante du vieil Israël jusqu'aux temps de la captivité de Babylone. L'énergie même de son monothéisme, sa foi dans la justice divine et dans la prompte exécution de ses décrets, en un mot les meilleurs élémens de sa religion nationale durent même, toutes choses égales d'ailleurs, retarder plutôt que hâter l'éclosion finale de la croyance en une résurrection générale. Rien absolument ne nous autorise à penser que les Phéniciens du vieux temps aient devancé les Israélites sur ce point important, ou plutôt la thèse contraire est d'une telle vraisemblance qu'elle confine à la certitude. Cette croyance n'est pas de celles qui laissent peu de traces dans la vie des peuples, et, si elle eût été populaire dans l'ancienne Phénicie et dans ses colonies, comment n'en retrouverait-on pas les manifestations par centaines dans les nombreuses inscriptions religieuses ou funéraires qu'on a relevées dans le cours de ce siècle?

ce dieu mourait et revivait comme Adonis (1). L'écrivain grec Athénée raconte à son sujet un mythe assez étrange. Comme Baal-Hammân voyageait en Libye, il fut tué par Typhon; mais alors on lui mit une caille sous les narines, et il revint à la vie. Ce mythe doit être très vieux. Quand la chaleur de l'été semble se retirer vers les régions du sud, c'est Typhon ou Baal-Céphon, le vent du nord, qui règne. On faisait alors des offrandes de cailles dans la saison où cet oiseau est le plus gras et le plus savoureux. Les cailles passaient pour une nourriture échauffante et stimulante. C'était donc une manière de rendre à la nature sa puissance de fécondation.

C'est ce dieu qui fut le grand patron de Tyr et qui présida à toutes les entreprises lointaines de la célèbre métropole. Ce sont ses aventures que l'on retrouve le plus souvent dans celles d'Hercule voyageant au loin, destructeur de monstres, toujours vainqueur, tirant partout l'ordre du chaos et la civilisation de la barbarie. Ses temples étaient sans images, on n'y voyait que les colonnes symboliques exprimant sa puissance; mais on y entretenait un feu perpétuel, et, lorsque les Tyriens allaient au loin fonder une colonie, un prêtre leur portait un brasier sacré allumé au feu du temple métropolitain.

A d'autres égards, c'était une divinité fort sévère; les Grecs ont bien adouci son caractère. Le feu dans l'antiquité est toujours considéré comme doué d'une vertu purifiante : il consume les impuretés et semble en avoir horreur; c'est un trait qu'il a en commun avec le Jéhovah israélite. Il est même plus austère que ce dernier au chapitre de l'union sexuelle. La plupart de ses prêtres étaient célibataires, ses prêtresses l'étaient toujours; on ne souffrait dans ses temples ni femme mariée, ni chien, ni pourceau : ce symbolisme est fort peu galant, mais il est historique. Ce qui est plus grave et toujours en rapport avec son caractère de sévérité, c'est qu'on lui offrait des sacrifices d'hommes et d'enfans. Il en était de même dans le culte de son épouse Astarté, qu'il ne faut pas confondre avec l'Aschera cananéenne de Byblos. Astarté était la sombre déesse de la mer, des ténèbres et de la mort. C'est contre cette horrible superstition, partagée si longtemps par les Israélites, que

(1) C'est aussi l'un des points de suture de la mythologie grecque et de la mythologie phénicienne. En Crète, où les deux cultes s'amalgamèrent plus qu'ailleurs, Jupiter naît et meurt; on montre son tombeau, qui faisait croire à ce bon Evhémère que le roi des dieux était un ancien prince du pays divinisé après sa mort. Il y a de même un emprunt bien marqué au cycle des idées phéniciennes dans l'enlèvement d'Europe (la lune aux grands yeux) par Jupiter, métamorphosé en taureau. Cet animal sert en effet de symbole général aux divinités célestes sémitiques. Les légendes du Minotaure et des amours honteuses de Pasiphaé (la toute luisante) se prêtent encore à des remarques toutes semblables.

les prophètes jéhovistes épuisèrent leurs remontrances. On se rappelle comment Mésa, roi de Moab (1), en égorgeant son propre fils sur les remparts, épouvanta si bien les Israélites qui assiégeaient sa capitale qu'ils se dispersèrent sans oser l'attaquer. Il leur semblait que la Divinité, conjurée par une pareille offrande, ne pouvait plus faire autrement que de se prononcer pour leur ennemi.

Chez les Phéniciens, c'étaient surtout les enfans, et parmi eux ceux précisément qui devaient être les plus chers à leurs parens, les premiers-nés ou les fils uniques, que l'on brûlait en l'honneur de Baal-Hammân. Il est essentiel de constater cette particularité pour arriver à la claire intelligence de ce rite épouvantable. Ni esclave, ni prisonnier de guerre ne pouvait suppléer cette précieuse offrande. Les parens devaient assister à l'immolation de leur enfant; il leur était interdit sous les peines les plus terribles de donner un signe quelconque de douleur, et pour qu'on ne pût entendre les cris des jeunes victimes, il y avait un jeu de flûtes et de tambours pour étouffer leur voix. C'est à cette coutume invétérée au sein des populations palestiniennes de l'antiquité qu'il faut rapporter le récit de la Genèse sur le sacrifice interrompu d'Abraham. Le sens de ce récit, quelque opinion qu'on s'en fasse, emporte nécessairement que, dans la conscience religieuse du narrateur, de ses auditeurs ou de ses lecteurs, il n'y avait en soi aucune objection de fond contre la légitimité du sacrifice d'un fils unique. Nous savons par les historiens classiques que la même coutume persista fort longtemps au sein des colonies phéniciennes. A Carthage, nombre d'années après la conquête romaine, en dépit des lois qui l'interdisaient, on continua d'immoler aux dieux des victimes humaines.

C'est à Carthage aussi que nous rencontrons les traces les plus claires de cette déesse Tanit, forme de l'Astarté sidonienne et syrienne, dont le nom se retrouve dans plus d'un nom propre phénicien. C'est une déesse vierge, sévère, belliqueuse, et que les Grecs assimilèrent à leur Athéné (Minerve) ou bien à leur Artémis (Diane). Elle personnifie le ciel de la nuit, le ciel froid et plus particulièrement la lune. Aussi la voit-on symbolisée soit par une tête de vache, soit par une tête humaine armée de cornes. Astarté-Karnaïm, Astarté *la cornue*, était très adorée sur la terre de Canaan. Elle était la « reine du ciel, » devant laquelle Job se faisait honneur de n'avoir jamais plié les genoux quand elle montait à l'horizon en déployant son manteau d'argent. Ceux qui connaissent les nuits de

(1) C'est ce roi dont on a retrouvé une inscription du plus haut intérêt et qui ne tardera pas à entrer dans le domaine public. Il faut encore quelques études pour en fixer définitivement le sens sur tous les points.

Palestine disent qu'en effet il y avait du mérite, et que la tentation de s'agenouiller devant cette majesté devait être grande.

A côté de ces divinités de premier rang, les Phéniciens en adoraient beaucoup d'autres. Les inscriptions nous ont livré leurs noms, malheureusement pas beaucoup plus. On distingue dans le nombre Shemesh, le dieu-soleil aux longs cheveux, qui perd sa force quand ils sont coupés, — les dieux-fleuves, tels que Baal-Tamar ou le Tamyras, qui coule entre Béryte et Sidon, — le Kison au nord du Carmel, — l'Adonis, aujourd'hui l'Ibrahim, — puis des dieux de montagne, le Pniel (face de Dieu), le Kasius, plus près de l'Égypte, enfin d'autres divinités telles que Sakkun, Baal-Céphon, Mut, dieu de la mort, et d'autres dont on n'ose encore rien affirmer de précis. Le peu qu'on en sait confirme toutefois ce que nous avons dit du caractère austère de la mythologie phénicienne.

Ce qui ressort comme un trait général de cette religion, c'est l'effacement relatif des divinités féminines. Leur rôle est toujours subordonné. Tanit, qui se présente à nous sous les formes les plus accusées, n'est pourtant que « le nom » ou « la face » de Baal-Hammân, c'est-à-dire sa manifestation; son individualité paraît s'absorber dans celle de son correspondant masculin. Elle n'en a pas moins été l'objet d'un culte très populaire. Ce ne sont pas les divinités supérieures qui stimulent le plus fortement le sens religieux des populations superstitieuses. En ce sens, et comparée à d'autres mythologies de l'Asie où les déesses jouent un rôle prépondérant, à Ninive par exemple, ou bien à Éphèse, on peut dire que celle des Phéniciens sert de transition pour arriver au jéhovisme israélite, culte d'un dieu strictement masculin, solitaire, et qui n'a d'autre compagne que sa pensée ou sa sagesse éternelle.

On peut donc signaler dans l'antique religion phénicienne plus d'une tendance qui lui est commune avec celle d'Israël. Comme le peuple issu de Jacob, les Phéniciens s'approprièrent avec complaisance les cultes cananéens qu'ils trouvèrent en vigueur dans le pays où ils se fixèrent. Cela ne les empêcha pas de continuer à vénérer leurs dieux indigènes, austères et terribles; mais ils ne réussirent pas comme les Israélites à purifier leur religion nationale des souillures provenant du mélange, ou plutôt il faut dire qu'ils eurent toujours du goût pour les religions étrangères. L'Égypte surtout exerça sur leur imagination un véritable prestige; ils s'engouèrent par exemple pendant tout un temps du culte d'Osiris. On a retrouvé en Espagne une inscription où Harpocrate, *Har-pe-chruti*, c'est-à-dire Horus l'enfant, se présente au beau milieu de divinités toutes phéniciennes. C'est à l'Égypte qu'ils empruntèrent la distribution de leurs temples, les vêtemens de leurs prêtres, et peut-être

aussi la coutume africaine de la circoncision en tant que rite individuel. C'est pour cela que le temple de Jérusalem, construit par des Phéniciens, offrait de nombreuses ressemblances avec les sanctuaires égyptiens. Comme les anciens Israélites et les Cananéens, les Phéniciens aimaient à consacrer à la Divinité une pierre sainte, un *bétyle*; plus tard on y grava des inscriptions. On a trouvé à Marseille une table de pierre énumérant les divers sacrifices en usage. Il est à noter qu'on n'y voit aucune mention de sacrifices humains; mais les taureaux, les veaux, les boucs, les agneaux, les cerfs, les oiseaux de divers noms figurent sur la liste. Comme en Israël, les Phéniciens offraient à la Divinité des fruits, les prémices de la moisson, des gâteaux, du lait, de la crème. Un tarif rigoureux fixait la redevance qu'il fallait payer au prêtre pour chaque genre de sacrifice. L'offrande sacerdotale d'un taureau coûtait dix sicles, celle d'un veau cinq, et ainsi de suite (1). La taxe différait selon que le sacrifice était obligatoire ou volontaire. Le prêtre qui exigeait plus que le tarif établi devait payer une amende. En revanche, celui qui refusait de payer la taxe fixée était menacé de la confiscation. Il faut ajouter que les pauvres étaient exemptés de tout droit quand ils apportaient leurs modestes offrandes.

Les Phéniciens ressemblaient encore aux Israélites par l'habitude fréquente de former des noms propres avec des noms de dieux. Bien des noms phéniciens ont leur pendant exact dans l'Ancien-Testament. Hannibal signifie « la grâce de Baal » ou « du Seigneur.» On est donc amené à se demander pourquoi la religion phénicienne fut incapable de suivre celle d'Israël dans son essor vers le monothéisme et le spiritualisme. Les deux grands obstacles doivent être provenus de leur constitution politique et de leur génie commercial.

Comme chez tant d'autres peuples sémites, la royauté et le sacerdoce étaient en Phénicie choses distinctes; mais cette distinction ne fut pas toujours très claire. Ainsi, dans Tyr insulaire, le prêtre principal de Baal-Melkart était, de par son titre même, *suffète* ou juge ; il portait la pourpre royale. Les prêtres des rangs supérieurs étaient de sang princier. Souvent les rois, de gré ou de force, les appelaient à partager le pouvoir, et toujours ils exerçaient une influence prépondérante sur les affaires politiques. Si le roi était mineur, le grand-prêtre était régent, et partout, après la personne royale, il jouissait de la préséance. Autant qu'on peut le deviner en scrutant ces obscures annales, il y eut des momens de révolte contre cette quasi-théocratie, et la fondation de Carthage (*ville*

(1) En supposant que le sicle phénicien fût de même valeur que le sicle israélite, ce qui est fort probable, il contenait un poids d'argent dont la valeur serait aujourd'hui un peu supérieure à 3 francs. Comp. Winer, *Realwœrterbuch*, art. *Sekel*.

neuve) vers le IXe siècle avant notre ère semble avoir été en rapport avec un mouvement de ce genre. Le roi Mattan avait marié sa fille Élissa avec le prêtre de Melek Sikarbaal, ce qui assurait à celui-ci une grande part dans la direction de l'état; mais il y eut un parti mécontent, ce parti fut le plus fort, et Élissa dut s'enfuir avec son mari vers les plages lointaines. Cependant les indices d'une telle tendance vers la démocratie sont fort rares. Le sacerdoce, la royauté, l'aristocratie, formaient en Phénicie un organisme bien lié, dont chaque membre était solidaire, et qui, d'instinct comme d'intérêt, devait s'opposer à toute tentative de réforme religieuse. Aussi ne voit-on chez les Phéniciens rien qui puisse être comparé au prophétisme d'Israël. Ils eurent sans doute leurs « inspirés, » leurs « voyans, » mais ces inspirés ne dépassèrent jamais ces limbes du prophétisme qui lui servirent aussi de berceau chez les Israélites. Ce furent simplement des extatiques, des visionnaires, et, s'il est vrai que de phénomènes du même genre suspect ait pu surgir ensuite le grand prophétisme historique, semblable à ces belles fleurs qui sortent des bourgeons les plus grossiers en apparence, il ne l'est pas moins que le prophétisme, tant qu'il resta dans sa gangue originelle, fut profondément incapable d'exercer une action sérieuse sur le développement religieux du peuple. L'état phénicien fut et resta donc une aristocratie sans contre-poids, la libre pensée de la démocratie n'y fut jamais tolérée, et il arriva chez ce peuple ce qui arrive partout où une caste jalouse monopolise la science et la vie intellectuelle. Cette caste est intéressée à maintenir strictement les vieilles croyances ainsi que les vieilles institutions. Leur réforme aurait pour première conséquence de la forcer elle-même à l'abdication. Le seul progrès de la pensée compatible avec un tel état de choses consiste à donner aux croyances traditionnelles un sens symbolique ou théosophique parfaitement arbitraire, mais qui permet à quelques élus de l'intelligence de respirer à peu près à l'aise, tout en se renfermant scrupuleusement dans les formes du passé. Philon de Byblos, le dernier des Phéniciens, est une espèce de théosophe qui se comporte avec les légendes de son pays natal à peu près comme Philon, le Juif d'Alexandrie, avec les récits de l'Ancien-Testament. Encore est-il de beaucoup son inférieur quant à la richesse et à l'originalité des idées.

Reconnaissons aussi que les peuples commerçans ne sont pas inventeurs en religion : ils n'ont pas, comme les peuples agricoles ou pasteurs, le temps d'y penser beaucoup. Le commerce rend tolérant, mais indifférent aussi, et les goûts de luxe qu'il éveille et entretient s'accommodent mieux des rites pompeux et voluptueux que

de ces simplifications de l'idée religieuse qui président toujours à ses progrès et supposent toujours un certain puritanisme. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le peuple d'Israël lui-même n'échappa d'une manière définitive aux erreurs et aux attrayantes corruptions des peuples cananéens qu'après une série de révolutions et de catastrophes qui le passèrent au crible. D'une population nombreuse et mélangée, les événemens ne laissèrent subsister qu'une élite, unie par la foi, la persévérance et la pureté du sang. Ne confondons pas les Israélites et les Juifs. Ce serait comme si l'on identifiait tous les Français avec les habitans d'une ou deux provinces. Les Israélites divisés en douze tribus, puis en deux royaumes, écrasés successivement par les formidables empires de Ninive et de Babylone, disparurent en tant que nation compacte. Il ne revint de l'exil chaldéen que « des hommes de Juda, » des *Judéens* ou Juifs, avec quelques fidèles des tribus voisines, et ces réchappés des grandes tourmentes formèrent un peuple nouveau, qui provenait, mais qui différait aussi beaucoup du vieil Israël du temps des rois et des grands prophètes. Jamais les Phéniciens n'eurent à passer par de telles écoles.

III.

Reste encore une question du plus haut intérêt se rattachant à ces vieilles religions orientales dont celle des Phéniciens peut passer jusqu'à un certain point pour le résumé. Comment s'expliquer ce mélange de volupté licencieuse et de cruauté qui pouvait s'allier chez elles à des conceptions dont on ne peut méconnaître ni la sublimité ni la pureté morale?

C'est ici surtout qu'il faut savoir se dépouiller de nos habitudes modernes d'esprit. Nous sommes accoutumés par la tradition chrétienne, sinon à confondre, du moins à unir étroitement les trois idées de religion, de moralité et d'humanité. Sans doute l'église chrétienne est loin d'avoir toujours, comme elle l'aurait dû, mené de front dans l'application ces trois grands principes. Plus d'une fois dans son histoire, on a vu soit la moralité, soit l'humanité, sacrifiées odieusement à des calculs dont la religion était l'excuse ou le prétexte. Quand par exemple le trafic des indulgences était poussé de manière à encourager le vice et le crime en permettant aux coupables de croire qu'ils pouvaient se racheter à prix d'argent, ou bien lorsque, pour maintenir l'unité de la foi, les tribunaux ecclésiastiques immolaient de véritables hécatombes humaines, on ne peut certainement pas dire que le christianisme fût alors l'inspirateur d'une morale pure ni d'une philanthropie éclairée.

Qu'on veuille bien observer toutefois que c'est au nom du principe chrétien que s'élevèrent régulièrement les protestations les plus vigoureuses et les plus courageuses contre ces abus révoltans, qui juraient si visiblement avec ce qu'il y a de plus clair, de plus essentiel dans l'enseignement évangélique. L'idéal chrétien se vengea donc toujours au sein de la chrétienté même de ceux qui le défiguraient au gré de leur égoïsme ou de leurs étroitesses. Si de nos jours encore on ne peut pas dire que le sentiment religieux s'associe aussi intimement qu'on pourrait le désirer au sens moral et humanitaire, il n'en reste pas moins que dans la conscience chrétienne moderne ce qui est religieux doit aussi être moral, et ne faire aucune brèche à l'amour bien entendu de l'humanité. C'est un axiome heureusement exprimé par M. Legouvé dans une de ses conférences, que Dieu mène au bien comme le bien mène à Dieu.

Or ce point est peut-être celui par lequel notre idéal religieux diffère le plus de la conception antique. Si nous exceptons un moment le monothéisme hébreu et les théories les plus élevées de la philosophie grecque et romaine, il est de fait que l'antiquité n'entendait pas du tout de cette manière la relation de la vie religieuse et de la vie morale. Il y avait là pour elles deux sphères très distinctes, qui tantôt se rapprochaient, tantôt s'écartaient grandement l'une de l'autre, pouvaient même se contredire formellement. Aujourd'hui, dans les controverses religieuses, on croit avoir tout gagné quand on a pu démontrer à ses adversaires que leur croyance ou leur rite engendre l'immoralité. On en vient même à faire dépendre ses sympathies religieuses des gages plus ou moins assurés qu'un principe religieux donne ou refuse au progrès politique, commercial, industriel (1). C'est que le temps en marchant a révélé aux consciences les affinités secrètes qui rapprochent toutes les sphères de l'activité humaine et les rendent solidaires. Encore une fois, l'antiquité n'eut pas le moindre soupçon de cette solidarité. Chaque principe, s'il est permis d'ainsi dire, marchait droit devant lui sans se soucier de savoir s'il respectait ou s'il entamait le domaine du

(1) On peut dire que cette manière d'envisager les questions confessionnelles est contemporaine, toute moderne. Montesquieu n'en eut pas même l'idée. Quand par exemple nous relevons aujourd'hui la supériorité sociale des populations protestantes, nous émettons là un argument qui eût très médiocrement touché nos ancêtres du XVIIe siècle. Notre plus grand grief actuel contre la révocation de l'édit de Nantes, c'est l'appauvrissement matériel et intellectuel que cette révocation infligeait à la France. Eh bien! c'est seulement depuis le XVIIIe siècle que l'on voit dérouler ce genre d'argumentation. Ceux qui souffrirent de cette révocation, comme ceux qui l'approuvèrent, firent valoir à l'appui de leur thèse respective toute espèce de considérations excepté celle-là, ou du moins c'est à peine si, dans les écrits des victimes, on découvre quelques allusions à ce côté de la question.

principe voisin. Voilà pourquoi, en thèse générale, nous ne devons pas nous étonner de voir tant d'immoralité et de férocité s'allier chez les peuples anciens aux manifestations les plus ardentes du sentiment religieux.

Mais il est possible de serrer de plus près encore la complète solution du problème. — Ce n'est pas seulement en Phénicie, c'est aussi dans tout l'Orient et même dans presque tout l'Occident que l'on voit la célébration des rites religieux dégénérer en obscénités, en débordemens de tout genre, dont quelques-uns font horreur. Si nous ne craignions pas de salir ces pages, il nous serait facile de faire frémir nos lecteurs en leur dévoilant les infamies sans nom qui s'abritèrent longtemps sous le manteau de la dévotion; quant à nos lectrices, il faudrait leur demander de tourner la page sans la lire. Qu'il nous suffise de dire que l'Orient connut sous forme de rites sacrés les dépravations les plus épouvantables que le démon de la concupiscence charnelle ait jamais inspirées à ses victimes. Faudrait-il penser que des passions honteuses, n'osant s'avouer, se seraient affublées avec réflexion, par calcul, d'un vêtement religieux pour se donner libre carrière? Une pareille explication ne pourrait se soutenir qu'à la condition d'ignorer tout ce que l'étude des antiquités religieuses nous a révélé sur le caractère naïf, irréfléchi, des institutions remontant très haut dans l'histoire. Le jour où le développement général fit sentir à tous que le dévergondage, et non pas la religion, trouvait seul son compte à ces excès infâmes, il y eut contre eux une réaction lente, mais continue. Il fallut le raffinement de corruption qui s'étendit comme un chancre sur la société romaine de l'époque impériale pour donner un regain de popularité aux rites immoraux qui souillaient les mystères de Cybèle et d'autres divinités analogues. La *Cité de Dieu* d'Augustin nous apprend qu'ils se greffèrent avec succès sur certains vieux symbolismes abandonnés par les classes éclairées à la plus vile populace. Il est visible que depuis longtemps la conscience des honnêtes gens s'était insurgée contre ces abominations décorées du nom de religion.

Antérieurement il n'en était pas ainsi. Il y a une sincérité effrayante dans les rites impudiques célébrés en l'honneur des divinités de la nature. Et en vérité, quand on parvient à se mettre par la pensée au point de vue religieux primitif, on ne peut plus en être surpris. Séparons un moment en imagination le domaine religieux du domaine moral; représentons-nous un état d'esprit dans lequel on s'abandonne les yeux fermés aux suggestions d'une notion religieuse qui en elle-même n'a rien à faire avec la distinction du bien et du mal moral. Cette notion religieuse se résume dans

celle d'un drame imposant dont la nature visible fournit à la fois le théâtre et les acteurs. Cette nature en elle-même n'a rien de moral; ses évolutions, ses changemens, ses luttes apparentes sont comprises par analogie avec des relations tout humaines. Le ciel ou le soleil sont amoureux de la terre; celle-ci l'est de son amant céleste, ils s'unissent, et de leurs amours fécondes naissent les merveilleux et innombrables enfans que le printemps voit pulluler. Déjà, dans cette notion qui se retrouve dans plus de cent mythologies, il y a comme une consécration divine du rapport sexuel dans toute sa brutalité. La prostitution sacrée viendra de là; mais le drame se complique : la terre n'est pas toujours fécondée par les tièdes haleines du ciel amoureux. Les ardeurs de l'été ou bien le froid meurtrier de l'hiver sont venus tuer l'idylle souriante du printemps. C'est une autre divinité, jalouse ou vindicative, qui a voulu prendre la place du dieu bienfaisant. Elle inspire la terreur, tout au moins la répulsion; ce n'en est pas moins une divinité, et, sur le terrain où nous nous sommes placés, il n'y a pas l'ombre d'un motif pour que son caractère odieux fasse le moindre tort à la vénération dont elle doit être l'objet. Par conséquent, pour lui plaire, ou lui rendre hommage, ou lui ressembler, ou bien pour s'associer à la passion du dieu qui a succombé, on s'ingéniera à reproduire par des mutilations ou des prostitutions de divers genres les péripéties imaginaires du drame céleste. Et même quand un obscur sentiment de panthéisme ou de monothéisme percera au milieu de ces ingénuités dangereuses, quand on se dira que c'est au fond la même divinité qui se présente tantôt comme époux, tantôt comme épouse, ici fécondant, là fécondée, — ce qui revient à dire que, dans la perfection de l'être divin, la distinction sexuelle n'est qu'une apparence, — on verra se former ces hideux colléges de prêtres qui n'ont plus de sexe ou qui prétendent les réunir tous les deux (1).

Ici se présente un second et très essentiel élément du problème que nous tâchons de résoudre. Dans nos sociétés civilisées, surtout dans les classes instruites, l'individualité réagit sans cesse contre les entraînemens de l'opinion ou des émotions publiques. Nos intérêts, nos convenances, nos réflexions personnelles viennent continuellement à la traverse des courans d'idées et des coutumes

(1) C'est ce fonds lugubre et répugnant que la mythologie grecque transformait à sa manière rieuse et même encline à l'ironie, quand elle racontait les amours d'Hercule et d'Omphale, reine de Lydie. Omphale est une lune, une sorte d'Aschera. Dans le mythe grec, elle revêt des habits d'homme et son robuste amant s'habille en femme, filant aux pieds de sa belliqueuse maîtresse. Les prêtres qui célébraient ce culte singulier reproduisaient dans leurs cérémonies cette interversion des sexes.

dont le monde où nous vivons subit l'action. Pourtant même de nos jours, si nous descendons dans les couches populaires qui doivent à leur éloignement des grands centres de se nourrir d'un très petit nombre d'idées et d'intérêts toujours les mêmes, nous sommes frappés de la simultanéité avec laquelle certains anniversaires, certaines réjouissances, certaines émotions mettent en branle à l'heure fixe la population tout entière sans aucune exception. Il semble qu'elle ne fasse plus qu'une seule et même personne répandue dans des milliers de corps. Que l'on soit témoin d'un *pardon* de Bretagne, d'un carnaval sicilien, d'une procession espagnole ou d'une kermesse flamande, la même observation se vérifie. On dirait que les contagions du genre moral, comme les épidémies physiques, sont plus intenses là où il y a plus d'uniformité intellectuelle et morale que là où la diversité individuelle prédomine. Quand, sous l'impression d'un sentiment généralement partagé, ces populations se mettent en mouvement, elles s'y mettent de toute leur âme et de tout leur cœur, et les seules distinctions qui se détachent sur le fond commun sont celles de l'exaltation qui, chez quelques individus, va jusqu'au paroxysme, jusqu'à la frénésie. On peut voir en Hollande, en temps de kermesse, au sein de populations éminemment placides et calmes tout le reste de l'année, des femmes, qui pourtant n'ont rien bu, devenir littéralement ivres à force de se trémousser et de crier pour faire chorus à la joie commune.

Des phénomènes analogues devaient se passer dans l'antiquité à un plus haut degré encore. La conception polythéiste de la nature, qui faisait qu'on la personnifiait, faisait aussi qu'on se sentait vivre d'une vie commune avec elle. Ses joies, ses deuils, ses amours, ses passions, on les partageait, on aimait à s'en repaître, on éprouvait le besoin de s'y associer de tout son pouvoir. Dans toute religion, le fidèle se plaît à penser qu'il ressemble à l'être qu'il adore. Au printemps dans chaque pays, dans certaines régions à l'automne, l'amour physique semble régner souverainement sur le monde, une gigantesque fécondation s'opère, il semble que la nature entière donne l'exemple du transport amoureux. Eh bien! l'on s'imagine qu'il faut faire comme la nature. On ne connaît plus ni répulsion, ni pudeur. Le ciel et la terre ont donné le signal de la farandole universelle, les hommes suivent. Il en sera de même quand, au lieu de célébrer ses épousailles, la terre doit pleurer son amant mort ou amorti. Personne alors ne songe à s'isoler du deuil universel. Les plus exaltés voudront même s'identifier de leur mieux avec le dieu martyrisé. Le pauvre *galle* qui se fait eunuque est saisi du désir de ressembler au soleil d'hiver, au ciel infécond, et quand le prêtre d'Adonis pratiquait sur son corps des incisions qui laissaient couler son sang en filets de pourpre sur sa chair nue,

il s'imaginait communier avec le dieu éventré dont le sang en automne colorait les rivières limoneuses et fertilisait de nouveau les terres desséchées. Lui aussi contribuait pour sa part à la grande résurrection. Ajoutons que très certainement la coutume survécut longtemps aux notions naïves qui l'avaient inspirée à l'origine. On sait avec quelle ténacité les traditions religieuses invétérées se perpétuent au-delà des époques où leur sens, compris de tous, reposait sur l'assentiment de la conscience de tous.

Des considérations du même genre nous expliquent les cruautés que les mêmes religions joignent souvent à leurs rites licencieux. Il y a seulement un peu plus de calcul dans ces hideux sacrifices que dans les communions sensuelles avec la nature amoureuse. Là encore il nous serait facile de décrire les scènes les plus lamentables. Ce sont surtout ces malheureux enfans que l'on vouait à de monstrueux supplices qui nous font tressaillir d'indignation, et quand on pense que pendant des siècles, en une foule de localités, longtemps même en dépit des objurgations des esprits plus éclairés ou des menaces d'une législation réformée, il y eut des mains pour accomplir et pour applaudir de pareilles abominations, le dégoût, l'horreur nous prennent à la gorge, et on murmure malgré soi la malédiction du poète latin :

Tantum relligio potuit suadere malorum !

N'abusons pas cependant de l'indignation en histoire, du moins quand il s'agit d'aberrations qui pendant si longtemps ont répondu à l'état des esprits. La postérité est souvent injuste pour les générations disparues, quand elle les traduit à la barre de sa moralité plus raffinée. Parmi nous, le soldat fier de son métier, l'homme du monde prêt à repousser l'insulte par le défi, le magistrat qui requiert la peine de mort, jouissent de la considération générale; mais sommes-nous bien sûrs que le jour ne viendra pas où la facilité avec laquelle nous nous résignons encore aux fléaux de la guerre, aux sanglantes sottises du duel, à l'exécution des malfaiteurs, nous fera passer aux yeux de nos descendans pour des hommes qui se croyaient civilisés et étaient encore à demi barbares? Si nous reculons seulement d'un siècle ou deux, nous nous trouvons en présence d'institutions et de lois dont l'intolérance nous révolte, et à bon droit. Qui d'entre nous se représente sans frémir les auto-da-fé et les dragonnades? Cependant nous comprenons facilement que dans un temps où l'on croyait le salut éternel des âmes attaché au strict maintien de l'orthodoxie, où le fauteur d'hérésie passait pour un criminel cent fois pire qu'un empoisonneur, on ait pu de très bonne foi se laisser égarer par les sugges-

tions du fanatisme. De même, dans les religions de l'antiquité, l'inexorable logique du principe religieux généralement admis mena tout droit aux effroyables sacrifices qui ensanglantent leur histoire.

La nature physique n'est ni morale ni immorale; elle est tantôt bienfaisante, tantôt redoutable pour l'homme. Le ciel ou le soleil par exemple peuvent être aussi bien conçus comme les agens de la fertilité, les nourriciers et les protecteurs de l'homme, que comme ses ennemis et ses persécuteurs. La terre était couverte de fleurs brillantes, de fruits savoureux, le soleil d'été vient tout brûler. Des eaux abondantes et fraîches répandaient la vie sur leur passage et fournissaient à l'homme le moyen d'étancher sa soif, ce même soleil les absorbe. C'est donc un dieu vorace et furieux que ce soleil, et, s'il est possible d'espérer qu'on apaisera sa fureur, ce sera évidemment à la condition de satisfaire sa voracité. Par conséquent lorsque la tribu, la cité, la famille même, voudront être protégées contre les colères du dieu terrible, elles sauront d'avance qu'il faut le servir conformément à ses goûts. L'être effrayant qui dévore les enfans de la terre et les tue dans leur fleur aime les jeunes victimes, et plus le sacrifice sera coûteux, plus il y aura lieu d'espérer que son inimitié sera conjurée. C'est ainsi qu'on arrive au devoir rigoureux d'immoler des enfans, fleurs de printemps condamnées comme les fleurs des champs à être moissonnées sans pitié. Et il ne faut pas songer à tromper la Divinité. Ce ne sont pas des enfans maladifs ou laids, ou choisis au milieu d'un grand nombre de frères, qu'il faudra lui offrir; les victimes devront être belles, saines, l'objet tout spécial de l'amour de leurs parens. Les premiers-nés et les fils uniques seront les plus menacés.

Il n'est pas douteux que plus d'une fois le sentiment des parens s'insurgea contre l'affreuse coutume lorsqu'elle était encore sanctionnée par les lois; mais, nous l'avons dit, ces lois eurent la vie très dure : elles furent maintenues par l'égoïsme public, plus intraitable encore que l'égoïsme individuel. La cité ne se sentait rassurée que si la colère divine était détournée par un tel genre de sacrifices. De plus n'oublions pas une chose dont il faut tenir grand compte dans l'histoire des croyances humaines : il y a de grandes affinités entre le sentiment tragique et le sentiment religieux. Il est même certain qu'à l'origine ils ne se distinguaient pas nettement. A la condition de se savoir individuellement en sûreté, l'homme aime le tragique; il savoure cette impression de terreur qui résulte de l'écrasement des intérêts et des affections personnelles par le jeu fatal des grandes lois naturelles et sociales. Le goût qui nous fait admirer chez nos grands poètes le déroulement de plus en plus effrayant d'une passion, d'un vice, qui, d'abord imperceptible, finit,

en vertu d'une logique indomptable, par déchaîner les tempêtes et provoquer les catastrophes, ce goût est bien autrement légitime et raffiné que l'ardeur répugnante avec laquelle une foule grossière s'entasse au pied d'un échafaud pour contempler les derniers momens d'un condamné à mort. Si pourtant on analyse en dernier ressort les racines de l'un et de l'autre penchant, on trouvera qu'elles sont identiques. C'est une raison secrète du même genre qui maintint longtemps au sein des peuples antiques ces horreurs sacrées où la foule se repaissait d'une affreuse volupté tragique. Le sentiment qu'il n'y avait rien de si précieux, de si pur qu'on ne dût l'immoler aux exigences divines, la nullité de l'homme et de ses affections les plus intimes devant le maître tout-puissant des choses, le mélange d'horreur, de pitié, de résignation sombre, de confiance dans la vertu du rite, de terreur devant l'énorme Moloch, tout cela devait profondément remuer ces esprits épais, et ils trouvaient bien pauvre, bien froid un culte humain comme le jéhovisme épuré des prophètes hébreux. Il faut bien qu'il en ait été ainsi pour que ces derniers aient échoué, jusqu'à la captivité de Babylone, dans leurs efforts pour extirper cette odieuse superstition. Il est même à croire que tous les parens ne se soumirent pas en gémissant au préjugé qui leur enlevait leurs enfans. Il dut y en avoir qui, dans l'idée d'acheter très cher, mais sûrement, les faveurs divines, ou qui, poussés par le remords vengeur de quelque crime ignoré, condamnèrent leurs propres enfans à la mort sacrée pour acquérir le repos de leur conscience ou la prospérité matérielle. Au fait, — car à chaque instant nous retrouvons dans des temps voisins du nôtre des calculs religieux qui ne diffèrent de ceux d'autrefois que par leur forme plus subtile, — ces mères qui, pour expier d'anciennes fautes, vouaient d'avance au lent suicide de la vie claustrale leurs jeunes et charmantes filles pleines de vie et d'espérances différaient-elles autant qu'on le croirait à première vue des Cananéens plus qu'à demi brutes qui menaient leurs fils aînés jusqu'auprès du brasier où Moloch devait les dévorer?

C'est en vertu d'un même raisonnement que la mutilation sexuelle et la prostitution forcée furent érigées en devoirs religieux, non plus seulement par sympathie pour la nature amortie ou amoureuse, mais dans l'idée que l'homme et la femme sont tenus de sacrifier à la Divinité ce qu'ils ont de plus précieux. C'est peut-être cette conséquence identique de deux principes différens qui servit de trait d'union aux deux conceptions hétérogènes que nous voyons amalgamées dans l'antique religion phénicienne.

On ne saurait trop admirer l'énergie du sentiment moral et humain qui valut à la religion d'Israël l'inappréciable avantage de se purifier de toutes ces souillures. Par ses racines, elle plongeait i

un sol absolument identique à celui qui vit germer les autres religions mésopotamiennes. Longtemps elle revêtit les mêmes formes et donna lieu aux mêmes sanglans spectacles. Les réticences calculées des historiens canoniques ne sont pas tellement systématiques que, bien des siècles après Moïse, aux jours mêmes de David et des rois, on ne voie le sacrifice humain faire de temps à autre une hideuse apparition. Cependant de bonne heure l'opposition commence. Le génie plus doux d'Israël se sent de plus en plus froissé par des rites que d'autres peuples supportent et approuvent. Le jour vient où le même patriotisme qui lui défend d'adorer d'autres divinités que son Dieu national lui inspire une répugnance profonde pour les coutumes et les cérémonies étrangères. Le monothéisme en Israël a commencé par l'adoration d'un seul Dieu préféré aux autres, *jaloux* lui-même des hommages qu'on leur rend. Le phénomène naturel dont Jéhovah se rapproche le plus par ses traits primitifs, c'est la foudre, cachée dans la nuée orageuse, se révélant par l'éclair, l'embrasement du ciel, ses coups irrésistibles. Là nous voyons poindre la notion d'un Dieu caché, invisible, qu'on ne saurait atteindre. Si l'unité de Dieu dérive plus tard de cette monolâtrie patriotique, le spiritualisme religieux naîtra de ce culte d'un Dieu qu'on ne peut représenter et qui n'a pas d'épouse. Toutefois il ne faut pas se dissimuler que, des deux conceptions de la nature que nous avons distinguées, ce n'est pas la joyeuse, la voluptueuse, c'est la terrifiante qu'Israël apporta du désert. A prendre les noms divins dans le sens qu'ils reçurent plus tard, Moloch est plus près de Jéhovah que Baal, et l'on peut dire que jusqu'à la fin il y eut dans la terreur inspirée par « le nom ineffable » de *Jahveh* quelque chose qui rappelait l'ancienne parenté.

A la seule condition de ne jamais perdre de vue la vérité pure qui resplendit au terme de ce long développement, ne craignons pas d'en constater les commencemens aussi humbles que grossiers. Il y a autant de sophisme à nier l'éclatante beauté de la fleur à cause des rugosités de la tige qu'à vouloir à tout prix que celle-ci soit belle parce que la première nous ravit. Le philosophe religieux qu'anime l'amour seul du vrai constate scrupuleusement tout le long de l'histoire les moyens termes, souvent étranges pour nous, à travers lesquels passe la conscience de Dieu cherchant une expression toujours meilleure de son contenu divin; rien ne le rebute, rien ne l'étonne, mais il admire que de ténèbres aussi opaques l'idéal de la sainteté et de l'amour ait fini par se dégager.

ALBERT RÉVILLE.

LA

MAISON DU BEY

SCÈNES DE LA VIE DU HAREM.

I.

L'une des maisons de la Grand'Rue de Smyrne était habitée, il y a dix ans, par un Français nommé Antoine Maimbert. Ce Français appartenait à une vieille famille parlementaire plus riche de noblesse que d'argent. Resté orphelin dès l'enfance, il semblait destiné aux paisibles honneurs du tribunal de sa ville de province, où plusieurs de ses ancêtres avaient siégé avant lui, et rien ne faisait supposer qu'il dût venir aborder un jour aux rives du Mélès; mais les meilleures années de sa jeunesse furent assombries par un chagrin de cœur qui bouleversa son existence. Il aimait depuis longtemps une jeune fille de son pays; bien qu'elle se fût engagée à lui par des promesses positives, elle lui préféra un prétendant plus riche. Maimbert était à Paris lorsqu'il reçut la nouvelle de cette trahison. Il ne voulut pas revoir sa ville natale, abandonna sa carrière, et vécut plusieurs mois dans une solitude presque absolue. Vers la même époque, un de ses parens qui s'était établi à Smyrne au commencement de ce siècle mourut en lui laissant toute sa fortune; Maimbert voulut aller recueillir lui-même cet héritage, et quitta la France sans de bien vifs regrets.

Quand il arriva au terme de son voyage, le printemps commençait. Si le pays d'Homère a perdu ses temples, ses portiques, les statues de ses dieux, il a conservé son beau ciel, les eaux bleues de son golfe, les lignes pures de ses montagnes, jadis chantées par les poètes de la « molle Ionie. » On mène une existence douce, calme, un peu monotone, au bord de cette mer qui ne connaît pas les

tempêtes; c'est à peine si une faible marée en soulève les flots paresseux, comme la respiration soulève la poitrine d'une jeune fille endormie. Maimbert s'aperçut promptement que dans la tranquillité de son nouveau séjour ses ennuis s'assoupissaient, que les journées se succédaient rapidement sans qu'il fallût rien faire pour en diminuer la longueur. Son parent lui avait laissé une jolie maison, bâtie à la fin du dernier siècle par un architecte italien; il s'y établit en débarquant, s'habitua bientôt à y vivre, et y resta quelques mois sans songer au retour.

La plupart des maisons qui bordent la Grand'Rue au couchant ont une seconde façade donnant sur le golfe, et plus bas une petite terrasse dont les vagues baignent le pied; souvent il s'en détache une jetée en bois qui s'avance assez loin dans la mer et sert d'embarcadère pour les bateaux. A l'heure où la brise appelée à Smyrne *vent d'embate* tempère la chaleur du jour, les familles qui habitent ces maisons se réunissent sur leurs terrasses pour attendre la nuit en jouissant du plaisir de ne rien faire, le premier de tous dans un pareil pays.

Un soir, Maimbert s'était assis, suivant sa coutume, à l'extrémité de sa petite jetée. Le soleil venait de disparaître du côté de l'île de Chio; ses derniers rayons jetaient encore une traînée d'or sur les flancs dénudés du Sipyle, tandis qu'au pied de la montagne les terrains bas de l'embouchure de l'Hermus étaient déjà plongés dans l'obscurité. Le Français vit à quelque distance un groupe de femmes turques installées sur une jetée à peu près semblable à la sienne. Elles prenaient des sorbets en fumant leurs cigarettes, et, se sentant protégées contre les regards indiscrets aussi bien par l'isolement de la jetée que par les ombres croissantes du crépuscule, elles avaient abaissé le petit voile de gaze destiné à couvrir le menton et la bouche. Deux ou trois enfans jouaient à leurs pieds; l'un de ces vieux gardiens à barbe blanche que l'on charge de la surveillance des harems depuis que les eunuques sont devenus une marchandise rare se tenait debout devant la grille de la terrasse. Parmi les femmes, il y en avait deux, vêtues plus somptueusement que les autres et assises sur des coussins plus élevés, qui semblaient présider la réunion. Maimbert ne distinguait pas leur figure, et, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, il ne songeait pas à les observer. Tout à coup il entendit des cris; en se retournant, il vit que la jetée où les femmes avaient pris place s'enfonçait peu à peu; la plate-forme touchait presque déjà la surface de l'eau. Ce genre d'accidens est assez fréquent à Smyrne : comme personne ne songe à s'assurer de la solidité des pilotis sur lesquels reposent les constructions édifiées au milieu de la mer, les bois qui les supportent

se pourrissent, et il suffit de quelques secondes pour qu'elles soient englouties. Les personnes réunies sur la jetée s'empressèrent de regagner la terrasse, à l'exception d'une femme restée en arrière pour prendre dans ses bras une enfant toute jeune encore. Quand cette femme voulut rejoindre ses compagnes, elle trouva le chemin fermé : la partie de la jetée qui touchait à la terrasse était déjà couverte par l'eau. Au milieu des cris et de la confusion, le vieux gardien se précipita dans la mer et essaya de porter secours à sa maîtresse; mais les Turcs sont les gens du monde les moins propres à se tirer d'affaire au milieu de l'eau salée; celui-là par extraordinaire eût-il su nager, que ses larges pantalons eussent rendu ses efforts à peu près inutiles. Heureusement le Français avait eu le temps de s'élancer dans un bateau amarré à l'embarcadère de sa maison; quelques coups d'aviron le conduisirent auprès de la jetée qui allait être submergée. Il recueillit l'enfant d'abord, la femme ensuite, hissa dans la barque le gardien qui se débattait à grand bruit, et ramena tout ce monde à la terrasse, le long de laquelle la troupe des Turques, jeunes et vieilles, s'agitait en criant, comme des poules effarouchées au bord d'un bassin. La femme qu'il avait sauvée était peut-être la plus calme de toutes : Maimbert vit qu'elle était jeune, d'une beauté éclatante et étrange. Elle débarqua; le gardien la suivit, et se mit à lui parler d'un air à la fois humble et irrité, comme s'il lui adressait de respectueuses remontrances; ensuite, se tournant vers Maimbert, il lui fit un long discours sur un ton beaucoup plus vif. Il avait surpris le rapide coup d'œil jeté par le jeune homme du côté de la belle Turque, et prétendait lui reprocher cet oubli des convenances locales. Il en fut pour ses frais d'éloquence : l'étranger, qui savait à peine quelques mots de la langue du pays, ne comprenait rien à la harangue du vieillard. La dame turque, après s'être voilé le bas du visage d'un pan de son *féredjé*, assistait en souriant à cette scène. Maimbert finit par s'impatienter, revint à ses rames, et dit en français au gardien qu'il avait une singulière façon de le remercier. La *cadine* prit à son tour la parole; elle répondit en excellent français : — Pardonnez à Tossoun, monsieur. C'est à moi de vous remercier plutôt qu'à lui, et je vous assure que je vous suis sincèrement reconnaissante. — Puis, saluant de la main, elle disparut avec les autres femmes dans les allées du petit jardin au bout duquel la terrasse était construite.

Cet incident occupa une partie de la soirée les pensées du jeune Français. On ne voit pas tous les jours une Turque qui parle la langue des Francs; de plus l'inconnue avait un genre de beauté que le plus indifférent ne pouvait s'empêcher de remarquer. Maimbert, bien que l'image d'une autre femme fût encore vivante dans

son cœur, chercha longtemps à quoi il fallait attribuer l'effet extraordinaire, mystérieux en quelque sorte, produit par cette beauté. Il avait éprouvé, en voyant le visage découvert de la *cadine*, un indéfinissable étonnement. Étaient-ce les circonstances peu communes de cette rencontre, était-ce le bizarre costume demi-oriental, demi-européen de la femme turque qui lui donnait le pouvoir de s'imposer ainsi à l'attention et au souvenir? Il ne pouvait le dire. Un autre que lui, après une pareille aventure, se serait embarqué pour le pays du roman, mais il savait les dangers d'un semblable voyage; il ne chercha pas à donner à ce début un second chapitre. Il se contenta de s'informer le lendemain dans le voisinage du nom de la femme qu'il avait sauvée. — Elle s'appelle Elmas-Hanem, lui répondit-on. Son mari est Djémil-Bey, le *mektoubdji* (secrétaire) du gouvernement général.

II.

Djémil-Bey comptait parmi les principaux fonctionnaires du sérail de Smyrne. Son père, gouverneur d'une province de l'empire, l'avait autrefois envoyé à Paris; mais le jeune Djémil était de ces Orientaux qui savent contracter les vices de la civilisation européenne sans oublier ceux de leur pays. Il revint en Turquie plus fanatique qu'avant son voyage; il ne rapportait de son séjour en France qu'une connaissance superficielle de notre langue, une science approfondie des mystères du baccarat et l'amour du vin de Champagne, bu à huis-clos, loin des regards inquisiteurs des vieux croyans. Il trouva, dès les premiers mois de son retour, une épouse digne de le comprendre, Nedjibé-Hanem, fille d'un *imam* des environs de Constantinople. Cette Nedjibé avait été nourrie dans l'horreur des infidèles et dans l'ignorance la plus orthodoxe par une famille de dévots faibles d'esprit. Cependant l'origine de Djémil ainsi que son habitude de parler la langue française lui promettaient un avancement rapide dans la carrière administrative; pour augmenter ses chances de succès, il résolut de contracter une seconde alliance. Le ministre des finances avait deux filles, élevées par une institutrice française et accoutumées à vivre dans la société des dames du corps diplomatique, leurs voisines de Thérapia. L'une d'elles épousa Osman-Pacha, homme jeune encore, très intelligent et très honnête. Djémil-Bey, faisant taire les scrupules de son fanatisme, demanda et obtint la main de la seconde, nommée Elmas. Quand Osman-Pacha devint gouverneur-général de Smyrne, il prit avec lui son beau-frère en qualité de *mektoubdji*. Celui-ci acheta, au nord de la ville, une charmante habitation que l'on appelait dans

le pays la Maison des Roses (*Gulhané*), et s'y établit avec ses deux femmes.

Dès les premiers jours, Elmas et Nedjibé furent ennemies déclarées. Nedjibé passait dans son petit monde pour une beauté accomplie; la nature l'avait douée de tous les attraits qui peuvent séduire un amoureux turc : elle était blanche, grasse, avec des yeux ronds et d'épais sourcils noirs; comme son homonyme de la chanson populaire, elle s'enorgueillissait « d'un double menton où brillaient trois grains de beauté. » Un poète, en la voyant de loin se promener sur les pelouses des Eaux-Douces d'Europe, avait comparé sa démarche « à celle d'un paon sautant de pierre en pierre. » Nous autres Européens, nous n'admirons guère les grosses femmes qui marchent à la façon des oiseaux de basse-cour; mais on sait qu'en matière de goût il n'y a pas à raisonner. Quoi qu'il en soit, Nedjibé était fière de ses charmes, et, comme Elmas lui ressemblait aussi peu que possible, elle la dédaignait autant qu'elle la haïssait. — Je suis honteuse, disait-elle à ses amies, d'habiter le même harem que cette femme pâle et maigre, qui chante des chansons franques et s'habille comme les infidèles, — que Dieu les confonde! — Cependant, de même que l'on rencontre souvent au milieu des plus fertiles provinces de l'Anatolie un petit coin de désert aride, de même, en cherchant bien, on aurait trouvé une peine secrète mêlée à ces félicités. Nedjibé n'avait pas d'enfant, quoique mariée depuis plusieurs années; Elmas au contraire était devenue mère d'une fille en arrivant à Smyrne. C'était la seule supériorité que la première femme du bey voulût reconnaître à sa rivale; dans l'opinion du pays, l'honneur de la maternité était au-dessus de tous les autres mérites.

Elmas et Nedjibé se voyaient rarement. Dans les familles de l'aristocratie ottomane, les épouses du maître ont chacune leur appartement séparé, leurs servantes, leurs chaises à porteur ou leurs voitures particulières, et ne se rencontrent guère que lorsqu'elles le veulent bien. Cependant il y a des circonstances où elles sont forcées de paraître ensemble devant le monde, par exemple quand elles font certaines visites quasi officielles. C'est ainsi que les deux femmes de Djémil étaient l'une près de l'autre lors de l'accident dont Elmas avait failli être victime : elles étaient allées passer la journée avec le harem d'un autre fonctionnaire.

Elles prirent place dans la même voiture pour revenir chez elles, mais, comme d'habitude, elles se parlèrent à peine pendant le trajet. Arrivée à la Maison des Roses, Elmas s'enferma dans son appartement, situé aussi loin que possible de celui qu'habitait Nedjibé. Quelques instans après, on lui dit que son mari, de retour du sérail,

venait d'entrer chez la fille de l'imam. Sachant que celle-ci raconterait à sa manière l'aventure de la jetée, Elmas prévit un orage. Elle en conçut plus d'ennui que de frayeur; elle connaissait Djémil, et savait qu'il n'était terrible qu'à ceux qui se laissaient imposer par ses violences. — En effet, il ne tarda pas à traverser le jardin, et parut devant la porte entr'ouverte du salon d'Elmas. Elle se leva pour le recevoir. Le bey vint s'asseoir d'un air de mauvaise humeur sur le divan. Il avait conservé son costume officiel, la longue redingote boutonnée jusqu'au cou, le pantalon noir trop large, le fez descendant jusqu'aux sourcils. Il roulait entre ses doigts les grains de bois d'un chapelet qui ne le quittait jamais. C'était en somme un assez laid personnage; il avait une grosse tête sur un petit corps, une barbe noire, épaisse et rude, des yeux ternes qui ne savaient pas regarder droit devant eux. Il ne coulait dans ses veines que fort peu du sang de cette noble race turque qui a donné jadis à l'Occident barbare des leçons de chevalerie; Djémil-Bey tenait de ses aïeules raïas plus que de ses pères ottomans : il avait un extérieur et des vices d'esclave. — Que vous est-il donc arrivé tout à l'heure? demanda-t-il en sortant brusquement de son silence maussade.

Elmas lui raconta comment elle avait failli se noyer, elle et sa petite fille. Tout cela était dit en français; le bey se servait toujours de cette langue en parlant à sa femme. Il savait que la Porte tient à ce que ses fonctionnaires connaissent à fond l'idiome des Francs; ses conversations avec Elmas lui étaient utiles à ce point de vue, et le souci de ses intérêts lui faisait oublier ses préjugés religieux.

— Ainsi, dit-il quand elle eut terminé son récit, c'est un Franc qui vous a ramenée à terre?

— Oui, un Franc, et même un Français.

— Il n'arrive qu'à vous de pareilles aventures. Elles sont d'autant plus désagréables que tout le monde ici connaît la façon dont vous avez été élevée et le goût singulier qu'on a dans votre famille pour ce qui vient d'Occident. Il paraît que vous avez laissé voir votre visage à cet étranger, et Tossoun dit que vous lui avez parlé?

— Lorsqu'on est sur le point de se noyer, on ne songe guère à se cacher la figure. Je crois aussi que je devais bien un remercîment à ce jeune homme. Je m'étonne que vous ne compreniez pas cela tout seul, et que vous écoutiez toutes les sottises que vous débitent les jaloux et les malveillans.

Cette réponse irrita Djémil, habitué à voir Nedjibé trembler devant un froncement de ses sourcils, comme il convient à une femme bien née. Il voulut parler très haut; mais Elmas ne se troubla pas : elle se leva, passa dans la pièce voisine, et ferma la porte sur elle. Son mari, resté seul, quitta la place, et regagna sa chambre en se promettant de prendre un jour ou l'autre sa revanche.

Elmas passa une triste soirée. Depuis qu'elle avait épousé Djémil-Bey, de pareilles scènes étaient fréquentes. Il lui semblait dur, après son heureuse jeunesse, de se voir condamnée à vivre entre son mari et Nedjibé; elle n'aurait pu se résigner à cette existence, si sa fille Adilé n'avait été là pour la consoler de tant de misères. L'enfant avait à cette époque trois ou quatre ans; elle commençait à parler en turc et en français, et, comme depuis quelques années l'usage s'est répandu parmi les familles riches d'habiller les petites filles à l'européenne, Elmas prenait plaisir à faire venir de Paris, pour Adilé, les plus élégantes toilettes qu'elle pût imaginer. Lorsqu'elle n'était pas avec son enfant, la seule société où elle se plût était celle de sa sœur, la femme du gouverneur-général Osman-Pacha; quant aux autres dames de la ville, turques ou raïas, la plupart préféraient Nedjibé à Elmas : c'est donner la mesure de leur intelligence et du plaisir que la seconde femme du *mektoubdji* pouvait trouver en leur compagnie.

Elle avait renvoyé ses deux esclaves, et, tout en berçant Adilé, qui venait de s'endormir, elle pensait aux incidens de la journée. La jalousie de son mari lui semblait ridicule; mais elle se l'expliquait jusqu'à un certain point. — Ce Français, se disait-elle, est bien fait pour toucher le cœur d'une femme, et, si Djémil-Bey l'avait vu, il serait plus jaloux encore; — puis elle songeait que Maimbert avait eu la délicatesse de ne pas tirer parti de son rôle de sauveur, qu'au moment où Tossoun l'avait si sottement interpellé, le jeune homme se retirait sans attendre un remercîment; il l'avait à peine regardée, bien qu'elle ne fût plus voilée, et elle lui savait gré de cette discrétion.

Quelques jours plus tard, Osman-Pacha donna un bal. On dansait dans la grande salle du sérail; les dames musulmanes se tenaient dans un salon voisin, séparé du premier par un simple rideau, et recevaient là les visites des dames franques, arméniennes ou grecques. Celles des *cadines* qui voulaient voir danser montaient à une tribune qui leur était réservée, et, cachées par un grillage doré, elles assistaient au bal tout en restant invisibles; Elmas prit place dans cette tribune. Bientôt elle aperçut dans le salon son beau-frère le gouverneur; il causait avec un jeune homme qu'elle reconnut immédiatement : c'était Maimbert. Quand Osman-Pacha l'eut quitté, le Français alla s'asseoir à une table de jeu. Elmas connaissait assez les choses de l'Europe pour apprécier la simplicité correcte des manières et de la tenue de l'étranger au milieu de ces Levantins bruyans, tout couverts de bijoux. La femme du pacha vint bientôt rejoindre sa sœur, et lui nomma la plupart des personnes présentes à la réunion : c'est ainsi qu'Elmas apprit qui était Maimbert et pourquoi il était venu à Smyrne. Vers la fin de

la soirée, le hasard d'une partie d'écarté le plaça vis-à-vis de Djémil-Bey. Celui-ci était grand joueur et joueur habile : il gagna une assez forte somme à son adversaire. Nedjibé, qui était montée dans la tribune à temps pour assister à cette partie, annonça le lendemain à son mari que le joueur malheureux de la veille n'était autre que le héros de l'épisode de la jetée. Djémil nota dans sa mémoire le nom du Français et se promit de ne pas l'oublier.

Pendant les semaines qui suivirent, Elmas revit souvent Maimbert. Pour aller de la Maison des Roses au sérail, il faut prendre la Grand'Rue; toutes les fois que la femme du bey se rendait chez sa sœur, elle passait devant la demeure du Français. Celui-ci, comme la plupart de ses voisins, descendait vers cinq heures dans son jardin, qui n'était séparé de la rue que par un treillage; il attendait en fumant son cigare que le soleil se rapprochât de l'horizon et qu'on pût aller respirer le *vent d'embate* de l'autre côté de la maison, au bord de la mer. Ces rencontres devinrent bientôt pour Elmas un véritable plaisir. Maimbert n'eut pas de peine à la reconnaître, car le *iachmak* des Turques est aussi transparent que la voilette d'une Française, et il ne monte qu'un peu au-dessus de la bouche. Comme la politesse à l'égard des femmes consiste en Orient à ne pas s'apercevoir de leur présence, le Franc n'avait garde de saluer Elmas; mais elle le voyait suivre longtemps des yeux la voiture qui bondissait sur le petit pavé pointu de la Grand'Rue, et le soir, de retour à la Maison des Roses, elle se demandait s'il pensait à elle aussi souvent qu'elle pensait à lui.

Le hasard se chargea de précipiter les événemens. Un jour, la voiture d'Elmas fut obligée de s'arrêter dans la Grand'Rue, devant la porte de Maimbert; une longue caravane de chameaux chargés interrompait la circulation. La femme du *mektoubdji* mit la tête à la portière pour voir si le Français était assis à sa place ordinaire; en se penchant, elle laissa échapper son éventail, qui vint tomber aux pieds de Maimbert. Celui-ci se disposait à le ramasser; mais Tossoun, qui avait quitté le siége de la voiture pour empêcher les bêtes de charge de s'approcher de l'attelage, repoussa l'étranger, se précipita sur l'éventail et le rendit à sa maîtresse. Le gardien était un serviteur aussi fidèle que peu avisé : il ne manqua pas le soir de tout raconter à Djémil-Bey. Ce récit porta au comble la fureur du fonctionnaire; il fut persuadé que la chute de l'éventail serait considérée par le public comme un signal convenu entre sa femme et le Franc. Quoiqu'il fût déjà fort tard, et que depuis longtemps le bey n'entrât plus dans l'appartement d'Elmas pendant la nuit, il se rendit immédiatement chez elle. Les esclaves furent surprises en le voyant, mais elles ne pouvaient refuser de

l'introduire. Leur maîtresse était à demi déshabillée, et allait se mettre au lit. Le *mektoubdji*, qui ne pouvait maîtriser sa colère, accabla Elmas des reproches les plus grossiers en présence des deux suivantes, et sans même prendre la précaution de parler français. La pauvre femme essaya inutilement de se justifier; voyant qu'il ne l'écoutait pas, elle voulut, comme d'habitude en pareil cas, lui céder la place. Jetant à la hâte sur ses épaules un peignoir de mousseline blanche, elle se disposait à passer dans la pièce qui servait de cabinet de toilette; mais Djémil ne l'entendait pas ainsi. Au moment où elle ouvrait la porte, il l'arrêta et la ramena au milieu de la chambre. — Prends garde! s'écria-t-il. Si à l'avenir tu n'es pas plus prudente, je te ferai déchirer de coups de fouet comme une Ichinguiané arrêtée par la patrouille dans un cimetière!

— Tu n'oserais pas, répondit Elmas en se dégageant de l'étreinte de son mari. — Son peignoir était tombé à terre, et, sans trembler, elle se tenait debout devant le *mektoubdji*. A ce défi, il devint plus pâle qu'un mort et leva le lourd chapelet qu'il tenait à la main; les grains de bois retombèrent et frappèrent par deux fois avec un bruit sourd l'épaule nue de la malheureuse femme. Elle s'affaissa sur le tapis; les esclaves poussèrent un cri de terreur et se cachèrent dans l'angle le plus reculé de la chambre. Le bey fut lui-même effrayé de sa brutalité; il gagna la porte et disparut sans bruit. Elmas restait immobile : de grosses larmes coulaient le long de ses joues; une trace rouge qui partait de l'épaule et descendait jusque sur le sein marquait la place où le chapelet l'avait frappée. Après quelques minutes de silence, elle se releva et congédia ses servantes; puis elle se traîna vers la fenêtre, souleva le treillis de bois qui servait de jalousie et regarda la campagne, éclairée par les rayons de la lune; mais elle n'entendit pas les oiseaux chanteurs qui peuplaient en foule les arbres du jardin, pas plus qu'elle ne sentit l'humidité de la brise de mer soufflant sur sa poitrine découverte. Quand elle quitta le balcon, ses larmes étaient séchées; elle avait la démarche assurée, le regard calme comme une femme qui vient de prendre une grande résolution.

L'après-midi du lendemain fut effroyablement chaude : c'était un de ces jours d'été où des vapeurs montent de la terre desséchée, où les pavés brûlent dans les rues les pieds des rares passans. Hommes et bêtes subissaient également l'influence de cette température énervante; seuls, les moustiques parcouraient l'air sans repos ni trêve, et semblaient célébrer par leurs bourdonnemens la fête du soleil. Maimbert, étendu sur le sofa de son salon, avait laissé tomber son livre et venait de s'assoupir à demi. Il songeait aux événemens de la veille, à l'éventail tombé à ses pieds, à la belle

Turque que l'on voyait si souvent dans la Grand'Rue et qui lui jetait un coup d'œil en passant. Il ne pouvait empêcher son imagination de courir la campagne. Était-il aimé de cette bizarre et charmante créature? S'il lui était absolument indifférent, comment expliquer les témoignages de muette sympathie qu'elle lui accordait? Comme il faisait ces réflexions, la porte s'ouvrit doucement; une femme, cachée par les plis d'un long voile, parut devant lui. Lorsqu'elle découvrit son visage, Maimbert reconnut Elmas.

La surprise dissipa aussitôt l'engourdissement du demi-sommeil auquel il s'abandonnait. — Comment êtes-vous ici, madame? que vous est-il arrivé? dit-il dès qu'il retrouva l'usage de la parole.

— Je n'en sais rien moi-même, répondit-elle en se laissant tomber sur le sofa. — Elle était plus pâle qu'à l'ordinaire et paraissait toute troublée; le Français ne savait s'il devait en croire ses yeux. Au même moment, il remarqua sur la gorge d'Elmas, découverte par l'échancrure de la robe, le sillon rouge qu'y avait tracé le chapelet du *mektoubdji*. Le conte des *Trois Kalenders*, où Haroun-el-Rachid s'étonne de voir les meurtrissures du sein d'Amine, sœur de Zobéide, lui revint en mémoire. Il se crut transporté dans ce monde fantastique dont les conteurs des *Mille et une Nuits* sont les seuls historiens; mais ses idées prirent bientôt un autre cours. Les premiers mots que dit Elmas le remplirent d'agitation et de trouble.

Il faisait presque nuit dans le salon. Les meubles et les tentures étaient de couleur sombre; d'épais rideaux opposaient une barrière à l'invasion de l'importune lumière de midi. Elmas, au sortir de l'atmosphère brûlante de la rue, avait éprouvé en entrant dans la fraîche obscurité de cette chambre une délicieuse sensation de bien-être; mais ses yeux éblouis ne s'étaient pas encore habitués aux ténèbres factices de la grande salle, de même que son esprit restait effrayé de l'audace de sa détermination. Elle était sortie du harem sans prendre aucune précaution, et s'était rendue tout droit dans la Grand'Rue, s'inquiétant peu de savoir si on pouvait la suivre et la reconnaître. Maimbert l'observait en silence pendant qu'elle tâchait de discerner dans le demi-jour les objets environnans. Les étoffes claires du costume de la *cadine* se détachaient sur le fond presque noir des coussins et des draperies; son visage et ce qu'on voyait de sa gorge blanche semblaient éclairer la pénombre. Un rayon de soleil, pénétrant à travers les interstices des jalousies, s'arrêta sur les franges de son voile; il descendit jusqu'à ses sourcils blonds, et, derrière leurs longs cils dorés par cette furtive lumière, les yeux noirs d'Elmas brillèrent d'un éclat plus doux. Elle avait des cheveux noirs et un teint un peu pâle pareil à celui des roses d'hiver; la vie de harem, qui le plus souvent déforme et

abrutit les femmes, avait donné à celle-là quelque chose de la calme beauté d'une fleur de serre. Tous ces contrastes expliquaient le charme indéfinissable qui était un des priviléges de la *cadine*.

Elle ne voulut pas faire connaître à Maimbert le motif qui l'avait décidée à venir, soit qu'elle rougît d'avoir obéi au désir de se venger autant qu'à une inspiration de l'amour, soit qu'il lui fût pénible de parler du traitement qu'elle avait subi la veille. — Ne voyez-vous pas que je vous aime? dit-elle. Cela doit vous suffire. — Elle lui parla de leur première rencontre, et lui apprit comment elle l'avait vu pendant toute une soirée chez le pacha. Il y avait dans sa manière de prononcer certaines syllabes françaises trop dures pour des lèvres orientales une gaucherie pleine de grâce; Maimbert, assis auprès d'elle, se laissait aller au plaisir de l'écouter. Un profond silence régnait autour d'eux; il était doux de parler d'amour dans cette demi-obscurité, cachés aux yeux du monde par ces murs qui défiaient les rayons d'un soleil implacable. A un mouvement que fit Elmas, ses cheveux se dénouèrent et tombèrent sur ses épaules. Elle essayait inutilement de les rattacher; Maimbert se rapprocha d'elle pour l'aider. La chevelure de la *cadine* était pleine d'un parfum inconnu qui troubla la tête du Français. Il prit à pleines mains les boucles soyeuses et souples, et respira longuement l'odeur qui s'en échappait. Dès lors il fut complétement enivré; comme Elmas essayait de le repousser, il lui saisit les mains et couvrit de baisers ses bras nus presque entièrement sortis des larges manches. Elle se sentit prise de peur comme devant un danger; ses instincts de femme et de musulmane se réveillèrent, et confondirent leurs reproches avec la voix expirante de la pudeur. Toutefois elle n'entreprit pas une lutte tardive contre elle-même et celui qu'elle aimait; fermant les yeux, elle s'abandonna silencieusement à sa destinée.

La voix du muezzin chantant l'appel à la prière du haut d'un minaret voisin leur annonça qu'il était temps de se séparer; Smyrne allait se réveiller et reprendre son activité, interrompue pendant les heures de la sieste; il importait qu'Elmas ne trouvât pas les rues trop pleines de monde. Resté seul, Maimbert découvrit qu'il était incapable de penser avec quelque suite; la visite de la *cadine* avait troublé son esprit. Il résolut de sortir pour remettre un peu d'ordre dans ses idées. Il traversa la Grand'Rue encore solitaire, une partie du quartier juif, et alla fumer un narghilé au pont des Caravanes. Quand il fut de retour dans sa maison, il lui sembla qu'à partir de cette après-midi une vie nouvelle recommençait pour lui. Ses anciennes tristesses s'effaçaient devant le sentiment d'un bonheur inconnu jusque-là. A la place où Elmas s'était assise,

elle avait oublié un mouchoir encore tout imprégné du parfum de ses vêtemens; Maimbert fut heureux de retrouver ce souvenir des heures délicieuses qui venaient de s'écouler si rapidement.

III.

A une demi-lieue des lagunes qu'on laisse à sa gauche en allant de Smyrne à Bournabat, non loin des Bains de Diane, il y avait un assez grand jardin entouré de hautes murailles, planté de saules, de peupliers et d'arbres à fruits. Au milieu de l'herbe jaillissaient deux sources dont les eaux réunies formaient un étang plein de roseaux; deux fois par an, les oiseaux de passage venaient s'y abattre en foule. Un petit temple, de forme circulaire, mirait dans le lac ses colonnes blanches couronnées de chapiteaux à volute. Ce sanctuaire, jadis consacré aux muses, avait été respecté par le temps et par les hommes; l'entablement seul avait perdu quelques-unes de ses pierres sculptées; la vigne vierge, en couvrant la frise de ses flexibles guirlandes, dissimulait ces ruines; l'édifice, tout blanc sous son manteau de verdure, paraissait aussi jeune qu'à l'époque où les filles d'Homère y venaient apporter leurs offrandes. Un peu plus haut, entre les fontaines, une statue de femme couchée semblait dormir sur son large piédestal. Moins heureuse que le temple, elle n'avait pu échapper à la destruction. La tête et un des bras manquaient, et la masse d'armes du conquérant monothéiste avait sillonné de profondes blessures le corps de la déesse de marbre. Malgré ces mutilations, on ne pouvait contempler sans un sentiment d'admiration profonde la grâce un peu molle de son attitude, les courbes voluptueuses de ses lignes, la finesse de la draperie qui couvrait une partie de sa jambe droite. Plus haut encore, au-delà des pelouses et des bosquets dont la serpe de l'émondeur respectait le feuillage, on apercevait une grande bâtisse de bois et de plâtre percée régulièrement de nombreuses fenêtres. Cette construction improvisée ne manquait pas d'une certaine élégance; des auvens en bois sculptés surmontaient le cintre des portes, et des rosiers grimpeurs couvraient toute la façade. D'autres rosiers à fleur de terre croissaient partout dans le jardin, dont le caprice des promeneuses traçait seul les allées; ils avaient valu à ce domaine son nom de *Gulhané* ou Maison des Roses. Une maison tartare, bâtie pour un jour dans le pays des fleurs, au milieu de ruines antiques, n'est-ce pas là l'image de l'empire des sultans?

Pendant les heures chaudes de la journée, le petit temple ionique était la retraite habituelle d'Elmas. Un tapis de haute laine recouvrait le pavé; étendue sur des coussins, elle sommeillait là, défen-

due contre les ardeurs du soleil par la fraîcheur du marbre et la fraîcheur du feuillage. Elle évitait ainsi la société de Nedjibé, qui s'établissait de préférence dans le vestibule, regardant les passans à travers les fenêtres grillées, mangeant des confitures et bavardant comme un oison au milieu de son cortége habituel de voisines et de servantes.

Le lendemain du jour de sa visite à Maimbert, la seconde femme du *mektoubdji* était assise au bord de l'eau, devant l'entrée du temple. Sa fille jouait sur l'herbe avec un autre enfant. Elmas avait interrompu son ouvrage de broderie et regardait distraitement la perspective du golfe de Smyrne, que l'on découvrait par-dessus les murs du jardin. Plusieurs sentimens divers se combattaient dans son esprit : tantôt elle se perdait avec une sorte de transport au milieu des souvenirs de la veille, tantôt elle se sentait dominée par les reproches de sa conscience. Elle méprisait son mari, et n'avait pas tout d'abord reculé devant une vengeance qu'elle croyait légitime; mais sa foi religieuse lui reprochait d'avoir commis un crime qui devenait un sacrilége, puisqu'elle avait pris un infidèle pour complice. Malgré son éducation presque européenne, malgré la réquentation d e ses anciennes amies de Thérapia, Elmas ne pouvait oublier les enseignemens de son enfance. Au fond du cœur, elle était restée Turque ; les croyances, sacrifiées aux entraînemens de la passion, reprenaient le dessus quand l'ivresse des sens était dissipée. — Je suis bien coupable, se disait-elle. Dieu voudra-t-il me pardonner ma faute? — Mais en même temps elle ne pouvait arriver à changer ses remords en regrets, ni s'habituer à l'idée de renoncer à son amour.

Le soir approcha, et le soleil descendit, du côté de la mer, vers les remparts lointains du château de Sandjak. Elmas rentra dans son appartement; elle en ressortit bientôt, suivie d'une vieille esclave de sa mère, que l'on nommait Nazli, et qui l'avait accompagnée à Smyrne. La femme du bey se rendait à la mosquée pour demander à Dieu des secours et des consolations. Cette mosquée était un grand édifice fort simple, sans autre ornement que les sculptures d'une chaire ou *mihrab* de marbre. Une lanterne de couleur, suspendue au plafond par une corde à glands de soie, répandait sur les quatre murs nus sa clarté vacillante; cette lumière trop faible ne pouvait éclairer les angles du sanctuaire, pleins d'une ombre mystérieuse. Le murmure des prières, léger comme un bruit de soupirs, se faisait entendre dans les parties les plus obscures de l'enceinte; on y distinguait vaguement les formes blanches des femmes agenouillées. Quelques dévots s'étaient accroupis sur les pans de leurs pelisses vertes et récitaient en balançant le corps

d'avant en arrière des versets du Coran, et, comme l'heure de la prière du soir allait être annoncée, le vieux imam allumait, de ses mains tremblantes, les veilleuses suspendues entre les piliers. L'islamisme n'est pas, ainsi qu'on le croit trop souvent, un ensemble de dogmes farouches et de superstitions puériles; il se fonde avant tout sur la miséricorde céleste et sur la confiance en l'infinie bonté de Dieu. Une musulmane va chercher à la mosquée, comme une chrétienne à l'église, un soulagement à ses peines et un secours aux heures de la tentation. Elmas priait donc avec confiance; mais il paraît que sa prière ne fut pas écoutée, car, après une heure passée dans le lieu consacré, elle se trouva plus éloignée que jamais du but qu'elle espérait atteindre. Pendant que ses lèvres murmuraient les harmonieuses paroles des *sourètes* apprises dans son enfance, son esprit était ailleurs. Le silence de cette fraîche mosquée lui rappelait le grand salon isolé et plein d'ombre où elle avait passé une partie de la journée de la veille; bientôt elle oubliait ses terreurs d'un moment pour s'abandonner à une voluptueuse rêverie toute pleine des réminiscences de la faute qui causait à la fois son tourment et son bonheur. Pendant les jours qui suivirent, elle revint à la mosquée plus souvent qu'à aucune autre époque; mais elle dut bientôt renoncer à ces pieux pèlerinages, car elle s'aperçut que ses pensées, dans la solitude du sanctuaire, s'égaraient bien loin de la route qu'elle aurait voulu leur faire prendre.

Heureusement pour elle, l'imprudence qu'elle avait commise en sortant seule pour aller trouver son amant n'avait pas eu de suites : on ne s'était pas aperçu de son absence. Il arriva même qu'à partir de ce moment Djémil-Bey lui témoigna plus d'égards que par le passé; il alla jusqu'à s'excuser du mouvement de vivacité auquel il avait cédé, dit-il, dans des circonstances où des contrariétés de diverse nature ne lui laissaient pas toute sa liberté d'esprit. Elmas pénétra sans peine le véritable motif de ce retour à de meilleurs sentimens; le *mektoubdji* craignait que sa femme ne se plaignît à sa famille ou au pacha, et il avait intérêt à rester en bons termes avec son chef direct et avec l'ancien ministre. Elle n'avait jamais eu grande estime pour Djémil, mais à partir de ce moment elle le méprisa davantage. Le changement de conduite du fonctionnaire n'échappa point non plus à Nedjibé, bien qu'elle n'eût pas l'intelligence assez prompte pour en découvrir la raison; par une conséquence toute naturelle, sa malveillance à l'égard d'Elmas ne fit que s'accroître. Elle la lui témoignait en mainte occasion, et, quand elle se trouvait sans l'autre femme du bey à un dîner avec des étrangères, au bain, à la promenade, Nedjibé donnait carrière à sa malveillante imagination. L'aristocratie féminine avait plus d'affinités

pour la fille de l'imam que pour Elmas; les allures de celle-ci effarouchaient l'orthodoxie musulmane, et on lui en voulait du dédain imprudent qu'elle montrait à l'égard de beaucoup de dames turques : aussi la rivale de Nedjibé était-elle mal vue dans les harems, là surtout où les femmes avaient plus de prétentions au zèle religieux qu'à la beauté, à la jeunesse ou à l'esprit.

Elmas continua quelque temps encore à mener sa vie ordinaire; mais les journées lui paraissaient horriblement longues. Elle ne trouvait plus de plaisir à ses occupations d'autrefois. La femme du *mektoubdji* allait chez sa sœur plus souvent encore qu'autrefois; en revenant du sérail, elle était presque certaine de voir Maimbert, assis à son poste d'observation devant la porte de son jardin. Elle restait au fond de sa voiture par crainte d'être observée, mais elle baissait son *iachmak*, et au passage elle adressait à son amant un sourire qui le consolait de l'ennui de sa longue attente.

Celui-ci commençait à désespérer; il se disait que d'insurmontables obstacles s'opposeraient peut-être à toute tentative qu'Elmas ferait dans l'avenir pour se rapprocher de lui. Outre qu'il se sentait épris de la belle Turque, il lui devait les premiers instans de tranquillité morale dont il eût joui depuis de longs mois. Elle avait rompu le charme, elle avait fait évanouir la pénible vision qui obsédait sans trêve son esprit. Sa pensée, toute pleine auparavant du souvenir de la trahison dont il avait été victime, avait parcouru depuis la visite d'Elmas une nouvelle étape, et s'abandonnait aujourd'hui à l'enchantement de ce nouvel amour; il pouvait jeter un regard sur son passé et y trouver autre chose qu'amertume et qu'ennuis. Cependant il lui restait une grande défiance de ses propres forces; il n'osait pas compter sur les faveurs du hasard : aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il fût peu disposé à tenter la fortune par des coups d'audace. Les idées qui lui venaient, quand il rêvait aux moyens de passer quelques instans avec Elmas, lui semblaient pitoyables. En désespoir de cause, il résolut de patienter : bientôt il fut récompensé de sa sagesse. Un soir, vers sept heures, Elmas passa en voiture devant la maison de la Grand'Rue. La longueur des jours commençait à diminuer, et à ce moment-là il faisait déjà presque nuit. Un billet lancé de l'intérieur de la calèche tomba aux pieds de Maimbert, qui y lut ces mots : « Attendez-moi demain à l'*ikindi* (deux heures après le coucher du soleil). »

Elmas comptait en effet, pour la soirée du lendemain, sur quelques instans de liberté. Osman-Pacha devait donner un grand dîner à sa maison de campagne, et la famille du *mektoubdji* était invitée. Djémil-Bey et Nedjibé avaient promis de s'y rendre : Elmas imagina un prétexte pour ne pas se joindre à eux; elle pensait ne pas

trouver de longtemps une pareille occasion d'aller voir son amant. Cette résolution n'était guère plus prudente que celle qu'elle avait prise le soir où son mari l'avait insultée en présence des esclaves. Sauf que la société des hommes leur est interdite, les Turques de la basse classe jouissent d'une liberté à peu près complète et sortent seules pour aller au bain, à la mosquée ou chez leurs amies : comme il est difficile de les reconnaître sous leur voile, elles vont plus facilement encore que des Européennes partout où il leur plaît; les *cadines*, habitantes des harems riches, ne sont pas à beaucoup près aussi indépendantes. D'abord elles portent non pas le *tchâr*, dont les longs plis enveloppent des pieds à la tête les femmes du commun, mais le *îachmak*, qui cache assez incomplétement le menton et la bouche en laissant à découvert le milieu du visage, et un manteau court qu'on nomme *féredjé;* de plus l'usage veut qu'elles sortent accompagnées de gardiens ou tout au moins d'une suivante âgée; enfin les harems de l'aristocratie sont surveillés avec plus de soin que les autres. Elmas trouva cependant un moyen de diminuer en partie les risques de son entreprise. Elle pouvait se fier à Nazli, une de ces esclaves dont l'aveugle dévoûment ne discute pas les démarches des maîtres. La vieille femme allait souvent passer la nuit chez son mari. Ce mari était jardinier et habitait au milieu des immenses vergers que traverse la voie du chemin de fer. Sa maison avait plus d'une fois servi de but aux promenades que la *cadine* faisait avec Adilé; elle s'y arrêtait pendant des après-midi tout entières, et personne ne pouvait s'étonner de l'y voir. C'est là qu'elle comptait se rendre; elle devait en partir la nuit, accompagnée de l'esclave, et prendre pour aller chez Maimbert des rues très fréquentées, où le passage de deux femmes n'attirerait pas l'attention. Le bey, retenu le plus souvent hors de chez lui par ses affaires ou ses plaisirs, n'avait guère le temps de demander des comptes à l'une ou l'autre de ses épouses; au besoin, Elmas déclarerait qu'elle était restée à dîner chez Nazli, et celle-ci ne la démentirait pas. Quant au jardinier, outre qu'il était sourd, il avait la coutume de prendre chaque soir une dose de raki après laquelle il tombait dans un sommeil semblable à celui du chien légendaire des *Sept Dormans*. Si bien combiné que fût ce plan, l'exécution pouvait en paraître à beaucoup de gens peu facile et peu sûre; mais Elmas était comme ces prisonniers qui pensent moins, lorsqu'ils s'évadent, à la peur d'être repris qu'aux joies d'une prochaine liberté.

Maimbert ne s'expliquait pas bien comment la femme du bey pourrait passer une soirée hors du harem; cependant les termes du billet étaient précis, et la *cadine* y annonçait sa visite d'une façon

positive. Le Français trouva la journée bien longue : quand il eut tout préparé pour recevoir Elmas, quand il eut disposé dans les escaliers ses plus beaux tapis et rempli le salon des fleurs les plus rares que l'on pût trouver à Smyrne, il ne lui resta plus qu'à s'étendre sur le divan et à suivre sur le cadran la marche trop lente des aiguilles. Il eut la prudence d'éloigner dès le coucher du soleil son cuisinier, un Grec curieux et bavard qui approvisionnait de nouvelles les Marigo et les Katinko du voisinage, et ne garda pour faire le service que son domestique, dont le caractère réservé lui inspirait beaucoup plus de confiance.

Dès que la nuit fut close, Maimbert alla s'asseoir sous le petit portail orné de deux piliers de pierre dont l'architecte italien avait orné l'entrée de l'habitation. Sa patience ne fut pas mise à une trop longue épreuve : il vit bientôt deux femmes voilées franchir le seuil de la grille et s'avancer dans les allées sinueuses du petit jardin : c'étaient Elmas et Nazli. Il les guida sans rien dire à travers l'antichambre et l'escalier, laissa Nazli dans le vestibule du premier étage et fit entrer la *cadine* dans le salon. Dès que la portière fut retombée, Elmas ouvrit son voile, se suspendit au cou de son amant et l'embrassa sans compter le nombre des baisers. Elle se rappelait ses hésitations et ses froideurs de la première visite; elle craignait que Maimbert ne les eût attribuées à une tardive indifférence, au lieu d'y voir l'effet du trouble où l'avait jetée la secrète appréhension de l'inconnu. Aujourd'hui, les scrupules s'étaient évanouis, la statue s'animait et se livrait d'elle-même aux enchantemens de la vie nouvelle que l'amour lui avait donnée.

Elmas ne voulut pas toucher au souper que Maimbert avait fait préparer pour elle; mais, prenant une carafe de vin de Chypre, elle remplit une large coupe de cristal de Murano qui se trouvait sur la table et y trempa ses lèvres. Il semblait qu'elle sacrifiait à son amour, en buvant cette liqueur interdite, les préjugés de sa religion et de son pays. Une fois qu'elle avait pris une décision, elle ne s'arrêtait pas à moitié route et ne se laissait pas épouvanter par les incertitudes de l'avenir. Le Français n'avait point la même force d'âme : il se trouvait trop heureux; il se prenait à redouter les jalousies de la fortune, comme ces Grecs qui, deux mille ans plus tôt, s'imposaient des douleurs volontaires pour désarmer le ciel envieux. Il fit part de ses craintes à Elmas. — Nous sommes aussi imprudens, lui dit-il, que les pêcheurs de Tchesmé qui gagnent le large de Ténédos au premier rayon de soleil; ils vont devant eux tant que le vent les pousse, sans s'inquiéter du gros temps qui peut les surprendre; seulement il leur reste toujours la chance de regagner l'abri d'un rivage, tandis qu'il n'y a pas pour nous deux de

port où nous puissions braver la tempête. — A ces mots, la *cadine* devenait pensive; puis, tournant vers Maimbert son regard à la fois ferme et doux : — Qu'importent les menaces de l'avenir? répondait-elle. L'heure présente nous appartient, et elle nous donne assez de bonheur pour nous consoler d'avance des épreuves qui nous attendent. Nous aurons pour nous aider à les supporter le souvenir des jours de grâce.

A l'extrémité du salon, du côté de la mer, il y avait une sorte de large balcon semblable aux vérandahs des maisons de l'Inde. C'est là qu'Elmas vint s'asseoir sur un fauteuil de roseau; Maimbert prit place à côté d'elle. La lumière de la lampe placée sur la table à quelque distance éclairait vaguement le profil de la *cadine*; sous leurs sourcils blonds, ses yeux brillaient comme des diamans noirs enchâssés dans l'or. Sa peau blanche et fine, que l'ombre du harem avait toujours préservée des injures du hâle, semblait transparente. Elmas s'était habillée pour ce rendez-vous comme pour une fête; elle portait des vêtemens européens, une jupe de soie bleue couverte d'une tunique de crêpe de Chine blanc; le *tchâr* avait caché, pendant qu'elle se rendait de chez Nazli à la maison de la Grand'Rue, les compromettantes splendeurs de ce costume étranger. Elle était également coiffée à la franque, sans autre ornement qu'une fleur blanche qu'elle venait de prendre à l'un des vases placés sur la table du salon. Comme les étoiles brillaient seules dans la nuit sans lune, elle ne distinguait que confusément les rivages du golfe, les navires mouillés à quelque distance et la cime du Sipyle : les lumières des villages et celle du fanal de Sandjak-Kaléci étincelaient au loin, pareilles à des astres se levant à l'horizon. Des barques chargées de promeneurs passaient sous le balcon : elle les montra au Français, et lui proposa de faire, eux aussi, un tour sur le golfe. — Nous n'irons pas loin, dit-elle; mais le temps est si frais et si beau, que ce serait dommage de se priver de cette promenade. — Elle se couvrit la tête d'un petit voile de dentelle et s'enveloppa de son burnous; ainsi habillée à la mode d'Europe et le visage caché par sa mantille, elle n'avait pas à craindre d'attirer l'attention.

Maimbert appela son domestique et lui dit de préparer le bateau. La *cadine* et son amant s'assirent à l'arrière de l'embarcation, et on quitta la jetée. La mer était calme, sans une ride; les rames soulevaient une poussière d'étincelles phosphorescentes. Quand on fut à quelque distance de la maison, la ville de Smyrne apparut tout entière, éclairée au milieu de l'ombre par les mille lumières de ses maisons et dominée par les tours démantelées du mont Pagus. Les cafés grecs qu'on nomme *kibotos* (arches), construits sur pilotis près du bord, entouraient le rivage comme une ceinture lumineuse. Dans

chacun de ces cafés, des orchestres italiens jouaient des morceaux d'opéras dont les bruyantes mélodies arrivaient, adoucies par la distance, aux oreilles des promeneurs. Une barque ornée de guirlandes de feuillages et de lanternes vénitiennes traversa le golfe : elle portait tout un essaim de jeunes Levantines, accompagnées de leurs parens et de leurs amis; il y avait un piano à bord et les belles Smyrniotes se donnaient le plaisir de faire de la musique sur l'eau. Les accords du piano, se perdant au milieu de la nuit transparente sur cette mer tranquille, produisaient un effet très doux, bien plus saisissant que les sonorités confuses des orchestres; le groupe des jeunes filles en toilettes blanches, éclairé par les fanaux multicolores, animait d'une façon imprévue le paisible tableau que le golfe présentait ce soir-là. L'embarcation se dirigeait, avec toute une flottille de petits bateaux qui l'escortaient, du côté de la barque de Maimbert. Il voulut éviter un aussi dangereux voisinage, et donna l'ordre à son domestique de longer le bord pour revenir à la maison. Comme ils approchaient du rivage, ils furent rejoints par un grand canot à quatre paires de rames. Elmas et le Français se trouvaient alors assez près des *kibotos* illuminés pour distinguer, dans le canot qui filait rapidement, une femme turque entourée de ses esclaves. — C'est Nedjibé, dit Elmas en ramenant sur son visage les plis de sa mantille. — La première femme du bey était reconnaissable à ses robes éclatantes : elle portait en ce moment une jupe de soie à bouquets dont les splendeurs avaient ébloui tous les harems de la ville. Elle ne parut même pas regarder du côté des deux amants, et ils purent se flatter de n'avoir point été aperçus.

Quand Elmas et le Français rentrèrent à la maison de la Grand'-Rue, ils trouvèrent dans le vestibule la vieille Nazli qui s'était endormie en les attendant. Il était déjà tard. La femme du bey ramena autour de sa ceinture sa jupe de soie brillante, s'enveloppa dans le grand *tchâr*, et dit adieu à son amant. Celui-ci descendit avec elle, et, s'arrêtant à la porte du jardin, il vit les deux femmes s'engager dans les ténèbres de la rue mal éclairée. Au lieu de rentrer chez lui, il les suivit sans qu'elles s'en aperçussent jusqu'à l'habitation de Nazli; puis il s'en revint par les chemins solitaires, où ses pas retentissaient sur le pavé, rêvant à l'étrange philosophie pratique de la femme du bey, et se demandant combien le ciel leur accorderait de pareils « jours de grâce. »

IV.

Les préceptes de la pudeur musulmane interdisent à toute femme de bien de lever les yeux sur un étranger; mais Nedjibé n'avait pas eu besoin de lever les yeux pour reconnaître Maimbert. Quand

elle l'avait rencontré, elle revenait de la villa d'Osman-Pacha, située au midi de la ville, sur les bords du golfe. Elle vit que le Français était accompagné d'une femme vêtue à l'européenne avec une mantille de dentelle noire. Nedjibé supposa que l'étranger était en bonne fortune; comme elle aimait fort les commérages et qu'elle connaissait presque toute l'aristocratie féminine de l'endroit, chrétienne et turque, elle se demanda quelle Franque ou quelle Levantine pouvait faire en pareille compagnie ses promenades sur l'eau. Tout à coup elle se souvint d'avoir vu autrefois dans le cabinet de toilette d'Elmas un burnous blanc et une mantille noire; mais l'idée que son ennemie rendait visite à un infidèle semblait trop absurde pour qu'on pût s'y arrêter tout d'abord. Les mantilles noires et les burnous blancs ne sont pas rares, et d'ailleurs Elmas paraissait incapable de cet excès d'audace. Cependant plus Nedjibé réfléchissait, plus la supposition perdait de son invraisemblance. Cette Elmas n'aimait-elle pas à porter les toilettes des femmes d'Europe, et ne savait-elle pas lire leurs livres? D'autre part pourquoi avait-elle refusé d'aller ce soir-là chez son beau-frère le gouverneur? Nedjibé se promit d'ouvrir une enquête secrète, et son cœur se remplit de joie à la pensée de démasquer sa rivale.

Quand la vertueuse épouse du *mektoubdji* fut de retour à la Maison des Roses, Elmas était encore absente; elle ne tarda pas à rentrer, accompagnée de Nazli et du jardinier. Djémil-Bey passait la nuit à la villa du gouverneur. Nedjibé dormit peu et chercha jusqu'au matin le moyen de découvrir comment Elmas avait employé sa soirée. Elle pensa d'abord à faire part au bey de ses soupçons, mais cette révélation appuyée sur de simples conjectures aurait eu l'air d'une calomnie. Il lui fallait donc trouver des preuves, et les trouver seule. Le lendemain, elle essaya de faire parler Nazli et le jardinier : la première feignit de ne pas comprendre; quant au second, il ne savait rien. Nedjibé résolut alors de s'adresser à Elmas en personne; il importait de savoir si, comme c'était après tout fort possible, la mère d'Adilé ne s'était pas rendue la veille chez une amie ou en tout autre endroit non suspect.

Après son déjeuner, Elmas s'était assise à l'entrée du petit temple qui lui servait de kiosque d'été. Elle vit Nedjibé sortir de la maison et se diriger de son côté, le ventre en avant, les coudes en arrière, les pieds traînant sur l'herbe dans leurs pantoufles de cuir jaune, telle en un mot qu'elle était apparue aux yeux ravis du poète du Bosphore. Elle tenait à la main une assiette pleine de morceaux de pain, et s'en vint donner à manger aux deux cygnes de l'étang. C'étaient de beaux oiseaux au plumage noir, de la race de ceux qui,

du temps de Virgile, peuplaient non loin de Smyrne les marécages du Caystre entouré de prés verts. Nedjibé ne leur faisait pas souvent une pareille faveur, et Elmas se demanda ce qui leur valait cette marque de sollicitude. Quand l'assiette fut vide, la fille de l'imam se tourna vers Elmas, qu'elle feignit d'apercevoir alors pour la première fois. Elle se mit à causer avec elle, et lui demanda où elle avait passé la soirée de la veille.

— J'étais souffrante et fatiguée, répondit Elmas. Je suis restée pendant une partie de la soirée chez la vieille Nazli, qui habite au milieu des jardins, dans un endroit tranquille.

C'était là tout ce que Nedjibé voulait savoir. Elle ajouta quelques banalités et se retira en disant qu'elle allait faire sa sieste. Elmas comprit que la femme préférée de Djémil ne l'avait pas interrogée sans arrière-pensée; mais elle s'imagina que sa rentrée tardive avait seule donné l'éveil aux soupçons de cette méchante créature. Il ne lui vint pas à l'esprit qu'on eût pu la reconnaître pendant sa promenade sur le golfe : aussi ne conçut-elle aucune inquiétude. Elle donnait de son absence une explication vraisemblable, et, comme les jours suivans personne ne lui parla plus de l'emploi de cette soirée, elle crut tout péril passé.

C'était là une grave erreur. En d'autres circonstances, Nedjibé aurait pu être dupe de la fable qui venait de lui être contée; mais après ce qu'elle avait vu ou cru voir elle fut sur ses gardes. A tout événement, elle se promit qu'une nouvelle imprudence de sa rivale ne passerait pas inaperçue. Il s'agissait pour cela de faire surveiller toutes les démarches d'Elmas. Après avoir longtemps cherché à qui elle pourrait confier ce service, Nedjibé résolut d'employer Kieur-Sarah. Kieur-Sarah était une Juive borgne, âgée de trente ans au plus, mais déjà laide et décrépite comme la plupart de ses coreligionnaires le sont à cet âge, ce qui s'explique si l'on songe que les Juives de Smyrne se marient quelquefois avant douze ans et deviennent souvent mères à treize. Celle-là exerçait le métier de marchande à la toilette. Pas plus que les revendeuses d'Europe, elle ne limitait ses opérations au commerce des robes ou des étoffes; elle vendait aussi des bijoux, et se chargeait à l'occasion, quand la cliente était à court d'argent, de trouver un bailleur de fonds obligeant disposé à payer colliers, bracelets et bagues. Les méchantes langues disaient même qu'un jour le *mektoubdji*, après des pertes au jeu, n'ayant pu payer à sa première femme une assez grosse somme dont elle avait besoin, Kieur-Sarah avait mis Nedjibé à même de remplir sa bourse aux coffres d'un vieux *saraf* turc. Il est difficile de croire à une pareille légèreté de la part d'une personne aussi orthodoxe; mais ce qui est certain, c'est que Djémil défendit à

sa femme de jamais revoir la revendeuse, qui n'entrait plus qu'à la dérobée dans le harem de la Maison des Roses. Cette Juive avait, comme beaucoup d'autres de ses pareilles, une probité relative, et sa discrétion était affaire de métier. Sans parler de Maimbert, Nedjibé lui dit qu'Elmas avait un amant, et que Nazli était l'intermédiaire de cette intrigue; il s'agissait d'épier toutes les démarches de l'une et de l'autre. Kieur-Sarah commença par refuser, en déclarant qu'une semblable surveillance lui coûterait trop de temps et de peine; mais la promesse d'une récompense généreuse, accompagnée d'un à-compte de plusieurs *medjidiés*, lui ferma la bouche. Se chargea-t-elle de ce nouveau rôle ou mit-elle en campagne ses filles, qu'elle préparait dès lors à la remplacer plus tard, c'est ce qu'il est impossible de savoir; toujours est-il qu'à partir de ce moment Nedjibé connut exactement l'emploi de chacune des heures d'Elmas et de Nazli.

Tout d'abord elle n'apprit rien qui pût satisfaire sa curiosité. Elmas resta plus d'une semaine sans retourner à la maison de la Grand'Rue. Il y a des fleurs de rivière qui vivent au fond des eaux et apparaissent rarement à la surface pour s'épanouir sous les rayons du soleil; de même il suffisait à la *cadine* de quelques heures passées près de son amant, à de longs intervalles, pour qu'elle se sentît la force de supporter les ennuis de l'existence quotidienne : seulement elle s'étonnait, aujourd'hui que la révélation de l'amour lui avait été faite, d'avoir pu rester privée pendant une partie de sa jeunesse des émotions dont le seul souvenir la remplissait de trouble et de bonheur. Durant des après-midi entières, elle regardait les feuillages s'incliner au-dessus de sa tête vers l'entablement de marbre du temple, et suivait d'un œil distrait les voyages des cygnes parmi les nénufars de l'étang. Elmas, fille de l'Orient, n'était pas de celles qui prêtent une âme à la nature environnante ; mais sous l'influence de l'amour on se plaît davantage, dans tous les pays de la terre, à l'aspect de la mer calme, aux chants du rossignol, au parfum des roses. Elle trouvait à chaque instant de nouveaux charmes au séjour de Gulhané, et s'y plaisait comme on se plaît en la société d'amis fidèles longtemps méconnus.

Un jour cependant, elle se trouva presque seule au harem. Le bey était au sérail, Nedjibé au village de Boudja. Midi venait de sonner ; à Smyrne de nos jours, comme à Rome du temps de Properce, une pareille heure est favorable aux rendez-vous d'amour, car la ville est endormie et les rues sont désertes. Elmas se rendit d'abord à la maison de Nazli, puis, faisant un long détour à travers les vergers, elle arriva chez Maimbert. Tout jusqu'alors semblait

leur avoir réussi; ils commençaient à se fier à leur bonne étoile : le Français lui-même oubliait ses alarmes des premiers jours pour se laisser aller au courant de son facile bonheur. Si pourtant la femme du bey avait regardé derrière elle quand elle s'en revint par les rues pleines de soleil, elle eût aperçu la Juive qui la suivait, se cachant à l'angle des murailles, obstinée, silencieuse et sinistre comme le mauvais destin. Le lendemain, Kieur-Sarah recevait la récompense promise, et Nedjibé possédait enfin le secret de la femme qu'elle détestait le plus au monde.

Elle ne tira point immédiatement parti de sa découverte. Il ne s'agissait pas de compromettre Elmas par une simple dénonciation à son mari et d'exciter une tempête domestique entre les murs du harem; Nedjibé prétendait à une bien autre satisfaction. Elle voulait que la coupable fût surprise en flagrant délit, que le public devînt à la fois le témoin et le juge du crime. Les populaces de l'Orient ont toujours aimé à jouer ce double rôle et à lapider les pécheresses. Elmas, qui ne se doutait de rien, retournerait sans aucun doute chez son amant, et ce jour-là Nedjibé serait vengée. Il fallait donc attendre et dissimuler. Elle trompa son impatience en se montrant plus insolente à l'égard de son ennemie, qui ne sentait pas ces coups d'épingle ou ne voulait pas y prendre garde; mais Nedjibé n'était pas assez maîtresse d'elle-même pour cacher son jeu bien longtemps. Un matin elle eut l'imprudence de donner un soufflet à la petite Adilé, à propos d'un ruban que l'enfant, prétendait-elle, lui avait volé. Elmas se fâcha, et dit à la fille de l'imam deux ou trois vérités un peu dures. Celle-ci, comme d'habitude, répliqua par les plus grosses injures que pût fournir le vocabulaire turc, fort riche sous ce rapport. Comme en même temps Nedjibé menaçait Adilé de la battre de nouveau à la première occasion, Elmas déclara qu'elle demanderait justice à son mari. Nedjibé ne se contint plus. — Va te plaindre au bey, s'écria-t-elle; moi aussi je lui apprendrai une nouvelle dont il ne se doute guère. Ne sais-tu donc pas qu'il me suffirait de dire un mot pour te voir tomber à mes genoux en me demandant grâce?

La colère commençait à gagner la mère d'Adilé. Tout justement elle vit, à travers les arbres, Djémil qui accourait, attiré par le bruit de la querelle ; prenant son parti avec sa promptitude accoutumée, elle saisit Nedjibé par le bras, la traîna hors du vestibule, et la jeta aux pieds du *mektoubdji*. — Nedjibé a des révélations à te faire sur mon compte, dit-elle en turc à son mari. Je te l'amène; elle ne prétendra pas que je l'empêche de parler.

La grosse Nedjibé croyait sentir encore l'étreinte de la petite main nerveuse qui lui avait serré le bras; elle voyait devant elle

sa rivale, les sourcils froncés, la bouche contractée par la colère, des éclairs dans ses yeux noirs. Troublée par la conscience de son infériorité morale, sachant qu'Elmas avait assez d'énergie et de ressources d'imagination pour gagner une cause perdue en apparence, Nedjibé restait muette. Quand même elle eût retrouvé la parole, elle n'eût point osé dire ce qu'elle avait appris, car alors il aurait fallu produire ses témoins, et, outre que Kieur-Sarah n'était pas faite pour inspirer la confiance, le nom de cette Juive rappelait au *mektoubdji* certaine mésaventure conjugale dont il valait mieux ne pas réveiller le souvenir. Djémil, ne comprenant rien au silence de Nedjibé, lui ordonna de s'expliquer : elle balbutia quelques paroles d'excuse, se releva et voulut s'en aller; mais auparavant elle eut le plaisir de s'entendre appeler « fille de chien » par son époux, qui lui promit une correction exemplaire pour le cas où elle troublerait encore la paix du harem. L'intérêt de Djémil lui commandait cette fois de se montrer équitable. La femme du gouverneur avait entendu parler de la scène du chapelet, et l'avait racontée à son mari. Osman-Pacha était non-seulement un administrateur habile, mais encore un homme très juste et très bien élevé, comme on en trouve tant parmi les Turcs de la vieille roche; il fit comprendre au bey qu'un fonctionnaire de son rang ne devait pas mener son harem à la façon d'un chamelier ou d'un porte-faix. Djémil se le tint pour dit, d'autant plus qu'il craignait que la femme du pacha ne conseillât le divorce à Elmas, et ne le privât ainsi de la succession de l'ancien ministre des finances.

Elmas avait répondu par un coup d'audace à l'attaque de Nedjibé, et cette hardiesse lui avait réussi, mais c'était là jouer gros jeu. Quand la seconde femme du *mektoubdji*, plus calme après sa victoire, réfléchit sur ce qui s'était passé, les paroles de Nedjibé lui revinrent à la mémoire; elle ne savait comment les interpréter. Elle ne pouvait deviner que Kieur-Sarah avait été chargée de l'épier; il fallait donc ou qu'elle eût été reconnue dans la Grand'Rue, ou que la fille de l'imam eût lancé ces accusations à tout hasard, qu'elle eût, comme disent les chasseurs, touché le but en tirant au juger. Quoi qu'il en soit, la prudence devenait plus nécessaire que jamais.

Quelques jours plus tard, Kieur-Sarah entrait dans l'appartement de Nedjibé. Ce n'était pas seulement le désir d'apprendre les nouvelles qui l'amenait à la Maison des Roses; elle était avant tout femme pratique et n'oubliait jamais les intérêts de son commerce; sa fille la suivait, portant un rouleau d'étoffes. La petite Juive déposa son paquet sur le tapis, et se retira discrètement dans la chambre des servantes.

La femme de Djémil paraissait en proie à une profonde mélan-

colie. Le tuyau de son narghilé restait oublié sur le sofa, et le *tombéki* se consumait lentement dans le foyer couronné de charbons ardens. Elle ne répondit pas au salut de Kieur-Sarah et ne sembla point s'apercevoir de la présence de la revendeuse. Celle-ci lui prit la main et lui demanda la cause de ses tristesses. — Ah! Kieur-Sarah, répondit la *cadine*, je suis la plus malheureuse des femmes. Cette Elmas me fera mourir. Au moment où je me croyais la plus forte, elle m'a désarmée, réduite à l'impuissance. Le bey ne l'aime guère, et pourtant elle lui a si bien tourné la tête qu'il m'accuse de tout brouiller dans le harem.

— Ne pleure pas, Nedjibé-Hanem; les larmes rougiraient tes beaux yeux. Prends garde de perdre le sommeil et de devenir aussi maigre que la laide Elmas. Je t'apporte de quoi te consoler, des étoffes de France comme pas une femme ici n'en a porté jusqu'à présent.

— J'ai bien d'autres soucis que celui d'acheter tes étoffes. Mon mari est furieux contre moi; il ne me donnerait pas d'argent pour te payer.

— Pourquoi ne lui apprends-tu pas ce que tu sais sur le compte d'Elmas?

— Puis-je le lui dire? Il faudrait te nommer; il ne veut plus entendre parler de toi depuis cette maudite affaire du *saraf*. D'ailleurs Elmas me fait peur avec ses yeux méchans et son esprit de sorcière. Je tremble à la pensée de me retrouver devant elle comme l'autre jour. Regarde de quelle manière elle m'a traitée.

La *cadine* releva sa manche. Les doigts d'Elmas avaient laissé sur les chairs molles de ce gros bras des marques bleuâtres. Kieur-Sarah promena sa main sèche sur les meurtrissures. — Quelle méchanceté! reprit-elle. Il n'y a qu'une bête féroce pour blesser un si beau bras; Elmas en était sans doute jalouse. Il ne lui restera plus qu'à mourir d'envie quand elle te verra parée des belles robes que tu vas m'acheter. Elles ne viennent pas d'Allemagne comme celles de Fatma-Hanem et de Sélimé-Hanem; ce sont des soieries de Lyon. Je ne suis pas pressée d'avoir ton argent; tu me paieras plus tard.

Elle déroula les étoffes. Malgré tout son chagrin, Nedjibé regardait d'un œil d'admiration les pièces de soie chatoyantes étendues sur le tapis. L'une d'elles, rayée de jaune et de bleu sur fond rouge, lui arracha un cri d'admiration; mais bientôt elle retomba sur son sofa en se cachant la tête dans les coussins. — Remporte ta marchandise, dit-elle, je ne veux pas la prendre. Je n'aurai pas de bonheur en ce monde tant que la maudite *guiaour* vivra pour me tourmenter.

Kieur-Sarah ne s'en alla pas. Après quelques minutes de silence,

la *cadine* releva la tête et la regarda avec étonnement. — Que fais-tu ici? demanda-t-elle. Ne t'ai-je pas dit que je n'avais plus besoin de toi?

— Tu as encore besoin de ta vieille Kieur-Sarah, Nedjibé-Hanem. Achète la pièce à fond rouge, et je t'indiquerai un moyen d'en finir avec tes peines.

Nedjibé refusa d'abord; mais, poussée par une curiosité d'enfant, elle finit par prendre sans marchander la robe de soie de Lyon. L'affaire conclue, elle ordonna à la Juive de lui faire part de son moyen. Kieur-Sarah s'approcha et lui dit quelques mots à l'oreille. — Il y a de gros risques, répondit la fille de l'imam après deux ou trois minutes de réflexion. Qui m'assure que tu ne me trahiras pas?

— Mon intérêt d'abord. Et depuis que tu me connais, ne t'ai-je pas prouvé que tu peux avoir en moi toute confiance?

— Ce que tu me conseilles est bien grave, et doit peser sur la conscience au jour du jugement.

— Je ne suis qu'une pauvre Juive, Nedjibé-Hanem, mais j'écoute ce qui se dit par le monde, et j'ai toujours vécu au milieu des musulmans. Plus d'un sultan qui a eu recours au moyen que je t'indique a été approuvé par les *fetvahs* des interprètes de la religion. D'ailleurs n'as-tu pas dit toi-même que cette femme était une *guiaour* plutôt qu'une musulmane?

La conférence dura plus d'une heure encore. Lorsque Kieur-Sarah sortit du harem, elle s'était défaite de presque toute sa marchandise, et cinquante *medjidiés* d'or lui étaient promis en cas de succès de l'expédient qu'elle avait suggéré. On ne sera plus étonné en apprenant que, dans le misérable galetas qu'elle habitait au fond du quartier juif, Kieur-Sarah cachait une fortune.

Il est nécessaire, pour faire comprendre la suite de ce récit, de dire quelques mots des dispositions intérieures de la Maison des Roses. Quoique assez haute, elle était bâtie au rez-de-chaussée sans étage supérieur. Le salon du bey et les pièces où le public pouvait pénétrer se trouvaient dans l'aile gauche; le reste de l'habitation était réservé au harem. Elmas occupait une partie de l'aile droite; son appartement se composait d'un salon, d'une pièce plus petite qui servait à la fois, suivant l'usage turc, de chambre à coucher, de salle à manger et de boudoir, enfin d'une grande chambre où les esclaves logeaient ensemble. L'appartement de Nedjibé, à peu près pareil, était situé à l'autre extrémité du harem, près de l'aile gauche; un large vestibule donnant accès par une porte-fenêtre dans le jardin s'étendait comme un terrain neutre entre les domaines respectifs des deux rivales. C'est là qu'on recevait les visites de cérémonie des harems étrangers au harem de Djémil-Bey; c'est

là aussi que Nedjibé passait une partie de ses journées. Elmas, qui faisait du temple au bord de l'étang son séjour habituel, renonçait à tous droits sur le vestibule; elle ne le traversait que rarement pour rentrer chez elle ou pour aller au jardin.

Le lendemain du jour où Nedjibé avait reçu la visite de la Juive, Elmas, qui se levait de grand matin, sortit de son appartement une heure après le lever du soleil. Elle trouva dans le vestibule Nedjibé occupée à coudre, seule, et sans la compagnie de ses esclaves. Les deux femmes ne se parlaient plus depuis leur dernière discussion; Elmas ne parut point remarquer la présence de la fille de l'imam, franchit la porte du jardin et se dirigea vers son kiosque. Presque aussitôt après, une servante venant de l'aile droite entra dans le vestibule, y déposa un plateau sur lequel on voyait une tasse vide, et descendit à la cuisine. Elle allait y chercher la bouilloire contenant le café que sa maîtresse Elmas prenait chaque matin. Pendant l'absence de la servante, Nedjibé se leva sans bruit, jeta dans la tasse une pincée de poudre blanche et regagna sa place. L'usage turc veut que le café soit servi par deux esclaves dont l'une porte la tasse vide et l'autre la bouilloire, dont elle verse le contenu dans cette tasse en présence du maître; mais chez Elmas les choses se passaient plus simplement. L'esclave revint, remplit elle-même dans le vestibule la tasse de porcelaine sans apercevoir la poudre très blanche et très fine déposée au fond, et l'alla présenter à sa maîtresse, assise à l'entrée du kiosque. Celle-ci but sans défiance; Nedjibé l'observait de loin, et rentra chez elle satisfaite du succès de sa première tentative.

Quoi qu'en eût dit la Juive, le crime qu'elle avait conseillé à sa cliente n'est ni approuvé ni excusé par la religion musulmane; mais dans beaucoup de harems, comme partout où il y a des femmes jalouses, le poison est un moyen employé pour se débarrasser d'une rivale incommode. La poudre de Kieur-Sarah était une préparation analogue à l'arsenic; seulement elle produisait des effets moins violens et moins faciles à diagnostiquer. Nedjibé la mêlait chaque matin, par faibles doses, au café que buvait Elmas. Celle-ci, au bout de quelques jours, ressentit un malaise étrange; elle perdit l'appétit, mais ne renonça malheureusement pas à l'usage du café. Vers la fin de la semaine, elle fut prise de crampes d'estomac et de vomissemens. Sa sœur, qui venait la voir tous les jours depuis le début de la maladie, voulut amener un médecin franc; Djémil s'y opposa formellement malgré le respect que lui inspiraient d'ordinaire les décisions de l'épouse du gouverneur. Une vieille femme du voisinage avait le monopole de l'art de guérir dans tous les harems bien pensans où l'on ne souffrait pas la pré-

sence d'un docteur infidèle; Djémil la fit appeler. La vieille déclara que le mal dont souffrait Elmas n'était nullement naturel, et qu'il fallait l'attribuer aux artifices des mauvais esprits : elle promit d'apporter le soir même un remède infaillible. Elle revint avec un bout de papier sur lequel un mollah avait écrit quelques versets du Coran; elle le plongea dans un verre d'eau, attendit que l'encre fût dissoute, et voulut faire boire cette eau à Elmas. Les *cadines* qui se trouvaient présentes ne doutaient pas davantage de l'efficacité du remède. Pour leur complaire, la femme du *mektoubdji* obéit à la vieille. Il va de soi que le miracle attendu ne s'accomplit pas.— Peut-on s'en étonner, dirent les dévotes, quand on connaît le peu de foi de la malade?

Les jours s'écoulaient; Elmas ne cessait pas de souffrir, mais elle n'était pas encore obligée de garder le lit, et Nedjibé pensa que le poison agissait bien lentement. Un matin, elle doubla la dose : ce fut une imprudence. Elmas trouva un goût d'amertume inexplicable à son café. Elle le répandit à terre et découvrit la poudre blanche mêlée au marc qui restait au fond de la tasse. A partir de ce moment, elle fut certaine qu'on l'avait empoisonnée. Elle aurait voulu confier cette découverte à sa sœur et lui demander conseil; par malheur, la femme du pacha s'était embarquée la veille pour Constantinople, où l'appelait une affaire de famille des plus urgentes; elle ne devait revenir que dans une dizaine de jours. Elmas pensa bien à s'adresser au pacha lui-même; mais que ferait-il? Rien ne prouvait que Nedjibé fût la coupable; elle avait probablement confié à un subalterne le soin d'accomplir le crime, et parmi cette foule d'esclaves qui peuplaient la Maison des Roses, sur qui devaient se porter les soupçons? En admettant que l'on fît une enquête, la seconde femme du bey savait que le public était mal disposé pour elle; on connaissait ses querelles avec Nedjibé, et elle serait peut-être accusée d'avoir elle-même mêlé du poison à son café pour justifier des imputations calomnieuses dirigées contre sa rivale. Elle résolut donc de se taire jusqu'au retour de sa sœur; elle s'entendrait alors avec celle-ci pour se séparer de son mari par un divorce légal. En attendant, elle continua son existence ordinaire, mais ne but et ne mangea rien qui n'eût été préparé par la fidèle Nazli. Les douleurs d'estomac et les vomissemens s'arrêtèrent promptement; bien qu'elle ne recouvrât ni son appétit ni ses forces, on put croire qu'elle ne tarderait pas à se rétablir.

Attentive à ces changemens, l'empoisonneuse comprit que ses intentions avaient été devinées. Tout d'abord elle eut grand'peur, et ne se rassura qu'en voyant son ennemie garder pour elle les soupçons qu'elle pouvait avoir conçus. Les terreurs de Nedjibé

firent bientôt place à la colère : sa haine était impuissante, et ses tentatives de vengeance avortaient l'une après l'autre. Le bey ne lui avait pas longtemps gardé rancune, elle restait malgré tout sa femme préférée. A un certain moment où il semblait favorablement disposé, elle osa lui dire qu'Elmas avait une intrigue avec un Franc, et que ce Franc était Maimbert. Djémil ne sut que penser; les explications de Nedjibé lui parurent fort embrouillées, car elle ne voulait pas parler de Kieur-Sarah; de plus il se défiait de la fille de l'imam, trop intéressée à nuire à sa rivale pour reculer devant une calomnie. Nedjibé devina le motif des incertitudes de son mari, et n'insista pas; mais elle insinua qu'elle pourrait sans doute prouver ses affirmations de la façon la plus évidente, si on la laissait faire. Le bey ne demandait pas autre chose, et permit à sa femme d'agir comme elle l'entendrait. Elle pensait qu'Elmas serait bientôt rétablie et renouvellerait ses imprudences; en attendant, elle l'observait attentivement, et enjoignit à Kieur-Sarah de ne pas perdre de vue l'esclave Nazli.

Elmas n'était pas, comme le croyait Nedjibé, sur le point de revenir à la santé; la poudre blanche avait eu le temps de produire de terribles effets. Les symptômes de l'empoisonnement avaient disparu, et la malade reprenait son existence habituelle, mais elle ne mangeait plus et perdait le sommeil. Elle maigrissait à vue d'œil, une pâleur semblable à celle des phthisiques couvrait ses joues; elle restait plongée des heures entières dans un engourdissement douloureux et se sentait à peine la force de penser. — Nedjibé a frappé à coup sûr, se dit-elle un jour quand elle se regarda dans son miroir. Bien certainement je n'ai plus longtemps à vivre. — Elle se résigna sans trop de peine à la pensée de quitter ce monde; l'alanguissement qui paralysait son esprit la rendait presque indifférente aux terreurs de la mort.

Au milieu de cet engourdissement de ses facultés, deux sentimens conservaient seuls leur puissance : sa tendresse pour Adilé et son amour pour Maimbert. Si elle devait mourir, sa petite fille serait livrée à elle-même à l'âge où les enfans ont le plus besoin d'affection et de sollicitude. Elmas ne voulait pas que l'enfant passât ses premières années dans ce harem maudit, à côté de l'empoisonneuse : elle se promit de faire prendre à sa sœur l'engagement de garder Adilé jusqu'au jour de son mariage. Le bey, qui n'aimait pas la petite fille, ne se refuserait certainement pas à cet arrangement.

Elle comptait en même temps sur une suprême consolation : elle voulait à tout prix revoir Maimbert, ne fût-ce que quelques minutes. Elle lui devait les seuls momens de bonheur complet qu'elle

eût goûtés dans sa vie; en ce moment encore, épuisée comme elle l'était par une longue souffrance, elle se ranimait au souvenir de ce passé qui lui semblait bien éloigné déjà. Elle n'avait pas la force de retourner chez le Français, et d'ailleurs elle savait combien la haine de Nedjibé était vigilante. On ne pouvait songer davantage à introduire Maimbert dans l'enceinte de la Maison des Roses; mais ne pouvait-elle trouver un autre moyen de se rencontrer avec lui, de le voir, de lui parler un moment? Il y avait au jardin du harem une petite porte latérale donnant sur un chemin solitaire. On ne l'ouvrait que rarement, et la clé, suspendue dans le vestibule, était à la disposition de la *cadine*. A l'heure où la Maison des Roses est endormie, Elmas pouvait se glisser hors de chez elle et retrouver là Maimbert, qu'y amènerait Nazli. Les murs du jardin étaient assez hauts pour défier les voleurs, et les gardiens ne surveillaient point cette partie de l'habitation. Elmas ne voulut pas perdre de temps; elle écrivit un billet à son amant pour lui donner rendez-vous le lendemain même à une heure avancée de la nuit.

V.

Le Français ne savait comment s'expliquer le long silence de sa maîtresse : plus d'un mois s'était écoulé depuis leur dernière entrevue sans qu'elle eût donné signe de vie. Un soir, au coucher du soleil, il se promenait sur sa terrasse, en face du golfe; il se demandait combien de temps encore durerait cette incertitude, et son esprit naturellement inquiet était agité par les plus pénibles anxiétés. Devait-il la revoir encore? Avait-elle quitté Smyrne? La vie des femmes de harem s'entoure d'un tel mystère qu'il était difficile de répondre à ces questions. On vint lui dire à ce moment qu'une vieille Turque voulait lui parler : il vit entrer Nazli. — Comment va la *cadine?* — demanda aussitôt Maimbert en mettant les uns au bout des autres les trois ou quatre mots de turc qu'il connaissait. — Elle ne va pas bien, — répondit l'esclave, et elle remit au Français la lettre dont Elmas l'avait chargée. Maimbert y lut les lignes suivantes :

« J'ai été malade, et je suis souffrante encore. Il est possible qu'avant peu je doive m'éloigner de vous; je tiens à vous revoir une dernière fois. Ce soir à onze heures, soyez à la porte du jardin de la Maison des Roses; j'irai vous y rejoindre. La vieille Nazli vous conduira. A bientôt; laissez-moi vous rappeler en attendant que je vous aime et que je suis à vous du meilleur de mon cœur. »

« ELMAS. »

Le Français entreprit de questionner Nazli pour éclaircir l'alarmante obscurité de cette lettre; mais la vieille et lui n'arrivaient pas à se comprendre. Il dut attendre, dans un état d'impatience qu'on s'explique sans peine, l'heure assignée pour le rendez-vous. Quand ils arrivèrent en vue de la Maison des Roses, la lune se levait; la nuit était belle et un peu fraîche, car l'automne venait de commencer. L'esclave ouvrit la porte du jardin, fit signe à Maimbert de se cacher dans l'ombre, le long de la muraille, et le laissa seul. Elle traversa la pelouse et se dirigea vers la maison. Dans toute l'habitation, on n'entendait pas un bruit, on ne voyait pas une lumière. Elmas était déjà prête et vint au-devant de Nazli. Sans rien dire, les deux femmes s'engagèrent dans les allées du jardin que la lune n'éclairait pas encore; mais à moitié chemin de la porte, la *cadine* sentit que les forces allaient lui manquer ; le froid de la nuit l'avait surprise ; elle dut s'asseoir sur le piédestal de la statue, près de l'étang. Revoir Maimbert, c'était la dernière joie qu'elle se promettait en ce monde ; elle crut un moment que cette joie lui serait refusée. — D'ici à la porte, dit-elle à Nazli, la distance est trop grande; jamais je ne pourrai aller jusque-là. — Cependant, si son corps épuisé était incapable d'un nouvel effort, la maladie n'avait pas eu de prise sur son âme énergique. — Il faut à tout prix que je le revoie, reprit-elle. Assure-toi que tout est tranquille dans le jardin et aux abords de l'habitation, puis va chercher le Franc et amène-le ici; laisse la porte entre-bâillée; en cas d'alarme, il pourra toujours s'enfuir.

La Maison des Roses semblait endormie; cette apparence était trompeuse. Nedjibé avait su que Nazli était allée chez Maimbert; elle avait en même temps constaté la disparition de la clé du jardin. Tout cela lui fit deviner une partie des projets de sa rivale; elle crut même qu'Elmas avait peut-être l'intention de s'enfuir cette nuit-là ou la suivante. Nedjibé ne dit rien au bey; profitant des pleins pouvoirs qu'il lui avait donnés, elle disposa tout pour assurer le succès de ses plans de vengeance. Il y avait dans l'appartement de Djémil un grand salon inoccupé dont les fenêtres donnaient à la fois sur la route et sur le jardin; on pouvait apercevoir de là les environs de la petite porte et une partie de la pelouse. Ce salon devint le poste d'observation de la fille de l'imam; elle ordonna au vieux gardien Tossoun de se tenir prêt dans la pièce voisine. Vers onze heures du soir, elle vit Maimbert, conduit par Nazli, s'arrêter devant la petite porte, et Elmas sortir de chez elle pour aller au-devant de lui. Appelant le gardien, elle voulait lui enjoindre de réveiller ses camarades et d'arrêter la fugitive quand elle franchirait la porte du jardin; mais la clarté de la lune, qui dépassait

maintenant la cime des arbres, lui permit de reconnaître Elmas assise au bord de l'étang et le Français que Nazli guidait à travers les allées. Elle modifia ses instructions en conséquence. Tossoun sortit seul par l'entrée principale de la maison, fit le tour des murs extérieurs, et vint rouler une lourde pierre devant la petite porte. Il coupait ainsi la retraite au Français, car cette porte s'ouvrait du dedans au dehors. Tout cela se fit en silence et sans que rien avertît les amans du danger qui les menaçait.

Maimbert trouva sa maîtresse presque défaillante, aussi pâle que le marbre sur lequel elle s'appuyait. Elle s'était couverte de son voile : peut-être craignait-elle d'alarmer le Français en lui laissant voir tout de suite ses traits où la mort avait déjà mis son empreinte; peut-être aussi avait-elle quelque honte de montrer sa beauté flétrie par de longues souffrances. Quand celui-ci lui découvrit le visage pour l'embrasser, il eut peine à la reconnaître. — Je suis bien changée, n'est-ce pas? dit-elle en souriant tristement. La maladie a fait de moi une vieille femme. Je le regrette moins en songeant que nous ne devons plus nous voir. Je vais partir pour un long, très long voyage. Dans quelques jours j'aurai quitté Smyrne, et il serait inutile de m'y chercher; mais, quoi qu'il arrive, je vous aimerai toujours. Ne me croyez pas aussi malade que j'en ai l'air : je me sens forte, je guérirai. Vous, quittez Smyrne le plus tôt possible, et partez pour votre pays. De sérieux dangers vous menacent, si vous restez ici...

Maimbert, stupéfait, l'écoutait sans la comprendre. Quelle maladie mystérieuse avait pu, en moins d'un mois, frapper si cruellement cette femme, jadis pleine de force et de santé? De quel voyage, de quels dangers voulait-elle parler? Il essaya de l'interroger : Elmas l'interrompit. — Ne m'en demandez pas davantage, dit-elle. Il faut que vous n'emportiez de cette ville maudite que le souvenir de notre amour. Partez au plus vite. Quant à moi, dans quelques jours je ne serai plus là. Je vais au bout de l'empire, à Mossoul, à Bagdad, plus loin encore. Adieu, le temps presse; en restant dans ce jardin, nous jouons un jeu terrible. Laissez-moi vous embrasser une dernière fois, et fuyez au plus vite par où vous êtes venu.

Elle se suspendit à son cou et l'embrassa avec passion; puis, lui prenant les deux mains, elle le regarda longuement, sans parler. Elle se leva et resta debout, frissonnant chaque fois que le vent de la nuit effleurait ses joues pâles et soulevait les boucles de ses cheveux, qu'elle n'avait pas pris soin d'attacher. — Adieu, dit-elle encore en se détournant pour cacher une larme qui coulait le long de ses joues; sois heureux et rappelle-toi que je t'ai bien aimé! — Sous l'influence de l'excitation nerveuse causée par cette scène, elle

avait retrouvé quelque force. Elle s'éloigna de Maimbert d'un pas ferme, presque rapide; on eût dit qu'elle craignait d'écouter son cœur, qui la sollicitait de revenir vers le Français. Quand elle rentra, suivie de Nazli, dans son appartement, elle trouva la maison silencieuse, le vestibule solitaire : elle put se flatter de l'espoir de n'avoir pas été découverte, et ne redouta plus rien pour son amant.

Maimbert resta quelque temps à la même place, près de la statue; ses idées étaient bouleversées par ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il se leva enfin, reprit les allées par lesquelles il était venu, et se retrouva devant la porte. Il voulut la pousser : elle résista à tous ses efforts. En même temps il se sentit enlacer par des bras vigoureux; on lui mit un mouchoir sur la bouche et on lui lia les mains avant qu'il pût faire un mouvement pour se défendre; puis il fut conduit ou plutôt traîné vers l'extrémité du jardin la plus éloignée de la maison, et attaché à un arbre. Il vit alors que ceux qui s'étaient emparés de lui étaient deux esclaves nègres, des Kordofanli aux grosses lèvres, à l'air farouche et stupide. Leur besogne faite, l'un d'eux se dirigea en courant vers la maison, et l'autre resta là pour surveiller le prisonnier..

Maimbert ne se fit pas un seul moment illusion sur le sort qui lui était réservé. D'après la loi du pays, sa vie appartenait à Djémil-Bey, et il savait que le *mektoubdji* n'était pas homme à pardonner. A la pensée de la mort qui l'attendait, il sentit son cœur faiblir un moment. Il regrettait les courtes joies, et même les épreuves, les chagrins, les déceptions de son existence. La scène qu'il avait sous les yeux était si calme et si belle qu'elle formait un contraste étrange avec l'horreur de sa situation. Les rossignols chantaient au bord de l'étang; la lune éclairait le temple ionique et a statue brisée qui avait entendu les confidences de son dernier entretien d'amour. A ses pieds, par-delà les dernières maisons de Smyrne, s'étendait l'immense rade couverte de bateaux. Un *steamer* venant du large tira un coup de canon pour annoncer son arrivée : c'était le paquebot de France. Ce navire semblait le messager de la patrie lointaine; Maimbert se rappela toutes les idées d'honneur et de courage que réveille d'un bout à l'autre de l'Orient le nom de la France. Malgré l'indécision de son caractère un peu faible, son âme était restée honnête et vaillante : il se promit de se montrer jusqu'au bout digne de la haute renommée de son pays.

Les trois ou quatre minutes qui se passèrent ainsi lui parurent bien longues. Il vit enfin trois hommes traverser la pelouse et venir à lui : c'étaient Djémil, le gardien Tossoun et le second nègre. Le bey s'approcha, ordonna d'enlever le mouchoir qui bâillonnait Maimbert, et fixa quelque temps sur lui son regard à la fois sour-

nois et cruel. — Avez-vous une prière à m'adresser avant de mourir? lui dit-il. — Il pensait que l'étranger demanderait la vie; cette espérance fut trompée; Maimbert ne daigna pas répondre. Le *mektoubdji* fit alors un signe; l'un des nègres tira son yatagan, dont la lame étincela aux rayons de la lune. Même à ce moment, le Français ne baissa pas les yeux. Tossoun avait fait la guerre autrefois; tout abruti qu'il était maintenant par son métier de domestique de harem, il ne put s'empêcher d'admirer la fière contenance de ce jeune homme en face de la mort; mais ni le bey ni la brute noire du Kordofan n'étaient accessibles à la pitié. L'esclave au yatagan regarda le bey, et sur un ordre qui lui fut donné, il enfonça son arme dans la poitrine du Français. Celui-ci expira sur le coup sans pousser un seul cri. Les nègres allèrent chercher des bêches et l'enterrèrent au lieu même où il était mort.

Elmas survécut peu de jours à son amant, dont elle ne connut pas la tragique destinée. Le froid de cette nuit d'automne l'avait surprise; elle fut saisie en rentrant chez elle d'une fièvre violente qui acheva l'œuvre du poison. Les assassins de Maimbert surent bien garder le secret de sa mort. La ville entière s'occupa de la mystérieuse disparition du Français; on fit des recherches qui restèrent sans résultat, et bientôt l'attention publique fut détournée par d'autres événemens. Un an plus tard, Djémil-Bey, promu à un grade supérieur, partit pour une province éloignée. Nedjibé l'y suivit; jamais les remords ne troublèrent le reste de sa vie, qui fut calme comme un beau soir. Bien qu'elle commençât à vieillir, on la citait parmi les *cadines* de sa nouvelle résidence comme le modèle de toutes les grâces unies à toutes les vertus.

Le nouvel acquéreur du domaine de Gulhané abattit les arbres, démolit la maison, et revendit le terrain par lots. On cultive aujourd'hui des légumes sur l'emplacement de la Maison des Roses; l'étang est devenu un vulgaire abreuvoir. Quant aux ruines antiques, elles ont été achetées par un Anglais qui les a transportées dans son parc aux environs de Londres. La nymphe couchée repose maintenant au fond d'une grotte artificielle en coquillages, et le sanctuaire des muses, que dorait jadis la lumière de l'Ionie, est exilé dans le pays des brouillards, au bord des eaux troubles d'un affluent de la Tamise.

ALBERT EYNAUD.

LES ORIGINES
DU RÉGIME FÉODAL

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DANS L'EMPIRE ROMAIN ET DANS LA SOCIÉTÉ MÉROVINGIENNE.

I. *Gromatici veteres*, édit. Lachmann, Berlin 1848. — II. *Digesta*, édit. Mommsen, Berlin 1870. — III. *Codex theodosianus*, édit. G. Hœnel, 1842. — IV. *Diplomata, chartæ*, édit. Pardessus. — V. Pardessus, *La loi salique*. — VI. *Recueil des formules usitées dans l'empire des Francs*, par M. E. de Rozière, 1859-1871. — VII. M. Guizot, *Essais sur l'histoire de France; Histoire de la civilisation en France*. — VIII. M. Naudet, *De la noblesse chez les Romains*, 1863; *De la noblesse chez les Francs*, dans les Mém. de l'Ac. des Inscr. — IX. M. Ch. Giraud, *Recherches sur le droit de propriété dans l'empire romain*. — X. M. Laboulaye, *Histoire du droit de propriété en Occident*. — XI. Guérard, *Polyptyque de l'abbé Irminon*. — XII. Pétigny, *Études sur l'époque mérovingienne*. — XIII. G. Waitz, *Die Deutsche Verfassungsgeschichte*.

La manière dont les populations de la Gaule sont passées du régime politique que Rome leur avait donné au régime féodal est un des plus graves problèmes que la science historique ait à résoudre. Il n'est jamais aisé de saisir les causes qui font qu'une société se transforme; mais ce qui rend ici le problème particulièrement difficile, c'est la complexité des faits au milieu desquels cette transformation s'est accomplie. En effet, deux séries d'événemens se sont déroulées dans le même espace de temps. D'une part, il y a eu dans la Gaule des migrations d'étrangers, des incursions de barbares, des invasions dévastatrices et un déplacement de l'autorité publique; de l'autre, il y a eu une longue suite de changemens dans les institutions, dans les mœurs, dans le droit, dans toutes les habitudes de la vie publique et privée. L'entrée des Germains s'est opérée lentement depuis le IIIe siècle jusqu'au VIIIe, et c'est

à peu près dans le même espace de temps que se sont produites les modifications successives qui ont abouti au régime féodal.

La coïncidence entre ces deux séries d'événemens est incontestable; mais il reste encore à chercher quelle relation il y a eu entre elles. Trois choses sont possibles. Il se peut que l'invasion germanique ait engendré le régime féodal, les nouveau-venus l'ayant apporté avec eux et imposé par la force à des populations vaincues et asservies. Il se peut aussi que les deux événemens, bien qu'ils fussent simultanés, n'aient eu aucune action l'un sur l'autre, et que le régime féodal soit né de causes étrangères à l'invasion, de germes qui existaient avant elle. Il se peut enfin que la vérité soit entre ces deux extrêmes, que l'entrée des Germains dans les pays de l'empire n'ait pas été la cause génératrice de cette rande révolution sociale, mais n'y soit pas non plus demeurée étrangère, que ces Germains y aient coopéré, qu'ils aient aidé à l'accomplir, qu'ils l'aient rendue inévitable alors que sans eux les peuples y auraient peut-être échappé, et qu'ils aient imprimé au régime nouveau quelques traits qu'il n'aurait pas eus sans eux.

La première de ces trois explications est celle qui se présente tout d'abord à l'esprit. Au XVIIe siècle, quand le régime féodal, dépouillé de ses caractères essentiels, ne se présentait plus qu'avec les dehors d'un pouvoir violent et oppressif, il parut tout naturel d'en attribuer l'origine à l'oppression et aux violences d'une conquête. Cependant, si nous nous reportons aux documens contemporains, aux chroniques, aux vies des saints, aux textes législatifs, aux actes de la vie privée, nous ne pouvons manquer d'être frappés de cette remarque, qu'aucun d'eux ne mentionne une véritable conquête du pays. Ils signalent des ravages, des désordres, des invasions, des luttes entre des cités gauloises et des bandes germaines, et plus souvent encore des luttes de Germains entre eux; mais ils ne rapportent jamais rien qui ressemble à une guerre nationale ou à une guerre de races (1), et ils ne dépeignent non plus jamais l'assujettissement d'une population indigène à une population étrangère. On n'y reconnaît aucun des traits précis qui caractérisent la conquête en tout temps et en tout pays. On n'y trouve rien de semblable à ce que firent les Anglo-Saxons en Grande-

(1) La guerre que Syagrius soutint contre Clovis n'est présentée dans aucune chronique comme une lutte nationale. Syagrius n'était pas non plus un représentant de l'empire romain : il s'intitulait *rex Romanorum;* or ces deux mots sont également étrangers à la langue de la hiérarchie impériale et incompatibles avec toute idée de fonction publique. Le Gaulois Syagrius se détachait de l'empire par le titre même qu'il prenait, tandis que le Germain Clovis se rattachait à cet empire par les titres de *magister militiæ* et de proconsul qu'il en recevait.

Bretagne, les Lombards en Italie, les Ottomans en Grèce. Il n'y a pas d'indice que les Gallo-Romains aient été dépouillés de leurs terres. Ils ne furent pas asservis; il ne semble même pas qu'ils aient été politiquement subordonnés. Dans les conseils des rois, dans les armées, dans les fonctions publiques, dans les tribunaux, dans les assemblées nationales elles-mêmes, les deux populations étaient mêlées et confondues. Les chroniqueurs montrent sans cesse l'homme de race franque à côté de l'homme de race gauloise, et ils n'indiquent jamais que le premier eût des droits politiques supérieurs, ni que sa naissance franque lui valût une considération particulière. Les Gaulois étaient soumis à des rois francs; mais nous ne voyons à aucun signe qu'ils fussent soumis à la race franque (1). Il y avait des hommes libres dans les deux populations; dans les deux populations, il y avait des esclaves. Grégoire de Tours parle fréquemment d'une aristocratie; les hommes qu'il appelle des grands ou des nobles sont plus souvent des Gaulois que des Francs; l'état social dont il trace le tableau n'est assurément pas celui qu'une conquête aurait produit.

Les générations modernes ont dans l'esprit deux idées préconçues sur la manière dont se fondent les gouvernemens. Elles sont portées à croire tantôt qu'ils sont l'œuvre de la force seule et de la violence, tantôt qu'ils sont une création de la raison. Elles les font dériver des plus mauvaises passions de l'homme, à moins qu'elles n'imaginent de les faire descendre des régions de l'idéal. C'est une double erreur : l'origine des institutions sociales et politiques ne doit être cherchée ni si bas ni si haut. La violence ne saurait les établir; les règles de la raison sont impuissantes à les créer. Entre la force brutale et les vaines utopies, dans la région moyenne où l'homme se meut et vit, se trouvent les intérêts. Ce sont eux qui font les institutions et qui décident de la manière dont un peuple est gouverné. Il est bien vrai que dans un premier âge de l'humanité les sociétés ont pu être dominées par des croyances ou par des sentimens puissans sur l'âme; mais il y a vingt-cinq siècles que l'humanité a pris un autre cours. Depuis ce temps, les intérêts furent toujours la règle de la politique : aussi ne voit-on pas d'exemple d'un système d'institutions qui ait duré sans qu'il ait été en conformité avec eux.

(1) L'inégalité du wehrgeld, qui est signalée dans les codes des tribus franques, mais qui ne paraît dans aucune des nombreuses anecdotes que racontent les chroniqueurs, ne saurait être invoquée comme une preuve de l'infériorité d'une population à l'égard de l'autre. On en peut donner plusieurs explications; la plus invraisemblable de toutes serait celle qui attribuerait cette inégalité à un sentiment de mépris pour la race gauloise, car les chroniques, qui décrivent en traits si précis l'état moral et social du temps, montrent de la façon la plus claire que les Gallo-Romains ne se regardaient ni n'étaient regardés comme une population inférieure.

L'ordre social de chaque siècle et de chaque peuple est celui que les intérêts constituent. Ce sont eux qui élèvent ou qui renversent les régimes politiques. La violence des usurpateurs, le génie des grands hommes, la volonté même des peuples, tout cela compte pour peu de chose dans ces grands monumens qui ne se construisent que par l'effort continu des générations, et qui ne tombent aussi que d'une chute lente et souvent insensible. Si l'on veut s'expliquer comment ils se sont édifiés, il faut regarder comment les intérêts se sont groupés et assis; si l'on veut savoir pourquoi ils sont tombés, il faut chercher comment ces mêmes intérêts se sont transformés ou déplacés. C'est une étude de cette nature que nous allons tenter de faire sur la Gaule; afin d'entrevoir comment les populations de ce pays sont passées, par une lente transition, du régime impérial romain au régime féodal, nous observerons comment les intérêts étaient constitués au début de cette période de transition, et comment ils se sont peu à peu modifiés.

Dans l'empire romain, presque tous les intérêts étaient attachés au sol. Il ne faut pas nous faire de cette société l'idée que nous donnent les sociétés d'aujourd'hui. L'empire romain n'a ressemblé presque en aucune chose aux états de l'Europe moderne. L'un des traits qui le distinguent d'eux est que, durant les cinq siècles de son existence et les quatre siècles de sa réelle prospérité, il n'engendra pas ce que nous appelons aujourd'hui la richesse mobilière. Le sol resta toujours, dans cette société, la source principale et surtout la mesure unique de la fortune. Ce n'est pas qu'il n'y eût du commerce, de l'industrie, des professions à la fois honorables et lucratives; mais il ne sortit jamais de tout cela une classe puissante comme celle que l'on voit dans les états modernes. Le commerçant, le banquier, l'industriel, pouvaient avoir individuellement une existence opulente; ils ne constituaient pas comme de nos jours une force sociale; ils ne formaient pas un groupe d'intérêts et un faisceau de valeurs avec lequel l'état dût compter et qui pût exercer quelque action sur la nature du gouvernement. C'est pour ce motif que les peuples soumis à l'empire romain eurent d'autres besoins que nous et ne réclamèrent jamais les institutions qui sont devenues nécessaires aux nations modernes.

Ce qu'on dit quelquefois de la prééminence des cités sur les campagnes dans la société romaine tient à une erreur de mots. Une cité était alors la réunion de la campagne et de la ville; on ne distinguait pas l'une de l'autre. Les hommes ne se partageaient pas, comme de nos jours, en une population urbaine et une population rurale. Les circonscriptions administratives ne se réglaient pas sur une distinction de cette nature. Ce qu'on appelait un *vicus* ou un

village était une partie intégrante de la *civitas*, et l'habitant du village était un membre de la cité. Le vrai citoyen, celui qu'on appelait curiale, était un propriétaire foncier; il devait posséder au moins 25 arpens de terre. Il ne ressemblait pas au bourgeois du moyen âge à qui il suffisait d'avoir pignon sur rue, moins encore au bourgeois d'aujourd'hui qui peut enfermer toute sa fortune dans un portefeuille. C'était un homme qui avait des champs au soleil; il était membre du corps municipal parce qu'il possédait une part du sol de la cité.

L'importance qu'avait le sol à cette époque se montre à nous par plusieurs symptômes. C'était sur lui que pesait la plus lourde part de l'impôt, parce qu'il était la principale richesse; c'était de lui aussi que venait la considération. Qui n'était pas propriétaire comptait pour peu de chose. Les classes industrielles étaient reléguées dans ce qu'on appelait encore la plèbe : les commerçans aspiraient à s'en distinguer; mais tout au plus établissait-on en leur faveur, dans la hiérarchie sociale de ce temps-là, un degré intermédiaire entre la plèbe proprement dite et la classe des propriétaires. Ceux-ci portaient le poids des contributions et des charges publiques; mais ils avaient en compensation la direction absolue des affaires municipales. A eux appartenaient de droit les magistratures, les sacerdoces, les fonctions judiciaires, tout ce qui donnait la dignité ou l'éclat à la vie. Chaque ville était administrée par sa curie, c'est-à-dire par le corps des propriétaires fonciers.

A la fin de l'empire, il existait dans toutes les provinces une classe aristocratique que l'on appelait l'ordre des sénateurs. Elle possédait des priviléges et supportait aussi des charges spéciales. Elle était héréditaire et aussi indépendante du gouvernement qu'on pouvait l'être dans un état où les mœurs étaient monarchiques autant que les lois. Ces sénateurs n'étaient autres que les plus riches parmi les propriétaires du sol. On peut voir dans les lois romaines que, pour entrer dans cet ordre, il fallait réunir plusieurs conditions, dont la principale était de posséder une grande fortune territoriale, et que l'on n'en sortait que si l'on avait perdu cette fortune. Les écrivains du ve et du vi^e^ siècle mentionnent fréquemment des familles sénatoriales; ce sont toujours des familles riches en biens fonciers. Nous pouvons voir encore dans les lettres de Sidoine Apollinaire ce qu'était la classe élevée en ce temps-là. Elle se composait de grands propriétaires qui possédaient de véritables châteaux entourés de vastes domaines. Ils y vivaient au milieu d'une foule nombreuse de cliens, de serviteurs, de colons; ils partageaient leur temps entre les soins de l'exploitation rurale et les plaisirs de la chasse ou de la littérature. Pendant plusieurs mois

de l'année, ils quittaient leur résidence de campagne pour habiter leur maison de ville. Ils exerçaient les magistratures urbaines : quelques-uns les briguaient et se les disputaient ; d'autres les fuyaient au contraire et auraient voulu y échapper, mais les convenances, la mode, les sollicitations des amis les ramenaient incessamment vers elles, et au besoin les lois elles-mêmes les obligeaient à les remplir. Il est à remarquer aussi que c'était parmi ces grands propriétaires que l'empire allait chercher ordinairement ses fonctionnaires de l'ordre le plus élevé, au lieu de les prendre par voie d'avancement parmi les employés subalternes de ses administrations. Ces riches sénateurs de province devenaient aisément consuls, présidens, recteurs, préfets du prétoire. Ils prenaient part de cette façon à l'autorité politique et formaient la classe dirigeante. Un peu plus tard et pour les mêmes motifs, la population choisit parmi eux les évêques. Ainsi, même en face du gouvernement impérial, la terre était une puissance, et c'était elle qui donnait la plus sûre noblesse ; à l'exception des grades de l'armée, tout venait d'elle et se rattachait à elle. La propriété foncière était la grande force sociale et pour ainsi dire l'âme du corps de l'empire.

Cette absence presque complète de ce que nous appelons aujourd'hui les capitaux ou les valeurs mobilières et cette importance unique du sol, cet effacement de la population industrielle et urbaine et cette suprématie incontestée de la classe des propriétaires, sont les faits qui dominent et régissent l'état social de ce temps-là. C'est de là qu'il faut partir pour comprendre les changemens qui se sont opérés dans les siècles suivans ; il est arrivé en effet que, comme les intérêts fonciers étaient tout-puissans dans la société, les événemens ont suivi le cours naturel que leur traçaient ces intérêts. La population urbaine était trop faible et trop subordonnée pour exercer quelque influence sur la marche des institutions. Ce n'était pas elle assurément qui devait créer le régime féodal ; mais ce n'était pas elle non plus qui pouvait l'empêcher de s'établir.

I. — DU DROIT DE PROPRIÉTÉ DANS L'EMPIRE ROMAIN.

Il semble qu'après la conquête du monde par les Romains la propriété privée aurait dû disparaître presque entièrement de la terre. En effet, le droit civil de Rome ne reconnaissait la vraie propriété que dans la personne du citoyen romain et sur la terre purement romaine, c'est-à-dire dans les étroites limites de l'ancien *ager romanus*. La règle était que tous les peuples vaincus fussent dépossédés : un sujet ne pouvait pas être propriétaire ; la conquête avait brisé tout lien légal entre l'homme et le sol. En vertu de ce prin-

cipe, la terre provinciale (on entendait par ces mots la terre sujette) ne devait avoir d'autre propriétaire que l'état romain; elle devait être tout entière domaine public, *ager publicus*. Les jurisconsultes disaient expressément : « Sur le sol provincial, la propriété appartient au peuple romain ou au prince; les hommes n'en ont que la possession et la jouissance. » Cette maxime n'appartient pas aux derniers siècles de l'empire; elle vient de la république romaine.

Une règle si rigoureuse ne pouvait pas manquer d'être fort adoucie dans la pratique. Un certain nombre de peuples étaient entrés dans ce qu'on appelait l'empire de Rome à titre d'alliés et non pas de provinciaux; ils avaient donc conservé la propriété de leurs terres (1). D'autres obtinrent plus tard le droit italique qui consistait surtout dans le plein exercice de la propriété sur le sol. Il est vrai que ce droit italique ne s'appliquait pas à toutes les terres de l'Italie; mais par une heureuse compensation il s'appliquait à beaucoup de terres situées au milieu des provinces (2). Il arriva ainsi que le sol provincial, dont les jurisconsultes signalent la triste condition, fut de plus en plus restreint, et que la propriété privée regagna insensiblement le terrain que la conquête lui avait fait perdre. D'ailleurs dix générations de jurisconsultes, de magistrats, de princes, de fonctionnaires, travaillèrent à trouver les moyens d'assurer aux possesseurs du sol provincial toutes les garanties que le vieux droit civil leur avait refusées. Les écrivains qui nous tracent le tableau de l'état social de ces temps-là montrent bien que les terres des provinces se vendaient, se transmettaient, se léguaient avec une liberté et une sécurité parfaites, et que les hommes se considéraient comme aussi solidement propriétaires que s'ils eussent joui du vieux droit des Quirites. Nous ne trouvons pas dans tout l'empire l'expression d'une plainte ou d'un regret qui marque l'absence du droit de propriété. On ne voit non plus aucune province où la propriété individuelle et héréditaire ait disparu. Les inscriptions, dans toutes les parties de l'empire, nous montrent des familles où la richesse foncière se perpétue, et avec elle les honneurs et la considération.

Il s'en faut beaucoup que la politique du gouvernement impérial ait été hostile à la propriété privée. L'abus des confiscations, qu'on peut lui reprocher comme à toute l'antiquité, tint plutôt à la sévérité du droit pénal qu'à un calcul et à un désir constant d'accaparer le sol. On ne voit à aucun indice que le gouvernement impérial ait voulu amoindrir le droit de propriété individuelle en se

(1) Voyez *Lex Antonia de Termessibus; Lex Thoria*, c. 36 et 38; Cicéron, *Discours contre Rullus*, I, 4; Suétone, *Jules César*, 25.

(2) Pline, *Histoire naturelle*, III, 3; *Digeste*, liv. XL, tit. xv, 1 et 8.

réservant à lui-même une sorte de domaine éminent; tous ses actes et toutes ses lois sont l'opposé d'une telle prétention. Les codes impériaux ne cessent de mentionner une classe de propriétaires qu'ils appellent *domini*. La relation légale entre eux et le sol est marquée par les deux termes également précis et énergiques de *dominium* et *proprietas*. L'hérédité est reconnue sans aucune contestation : nul obstacle n'est opposé à la vente, au legs, à la donation; l'état ne se réserve aucune espèce de privilége sur la terre.

Il est vrai que le domaine public était immense ; mais il n'était pas inaliénable; la vente le transformait en propriété privée sans aucune réserve. Si l'on est frappé de quelques lois qui montrent le fisc avide et âpre à saisir la terre, il y en a d'autres qui montrent avec quelle facilité il se dessaisissait. Le précieux recueil des *agrimensores*, les maîtres arpenteurs de ce temps-là, signale fréquemment les terres qui étaient concédées à des particuliers et qui n'étaient jamais reprises. Ces mêmes écrivains racontent un fait bien significatif qui se passa sous Vespasien. L'empereur, ayant besoin d'argent, voulut mettre en vente les terres que l'état possédait en Italie. Ces terres étaient occupées par des particuliers sans aucun titre : il n'était pas douteux qu'on n'eût le droit de les leur reprendre; mais, aussitôt que le décret parut, l'Italie entière s'agita, des députations portèrent au prince les plaintes et les réclamations de toute la population agricole. Il dut céder. Il permit que son décret restât inexécuté, et après lui Domitien accorda aux occupans la possession légitime du sol (1). Aucun empereur ne paraît avoir renouvelé l'essai infructueux de Vespasien. Nous pouvons donc croire que l'état perdit ainsi une notable partie de son domaine. Dans les siècles suivans, les codes font souvent mention de terres données, *fundi donati*. On aperçoit bien que les empereurs regrettèrent de les avoir données; mais on n'aperçoit pas qu'ils aient jamais pu les reprendre. Nulle statistique n'est possible au sujet de l'empire romain; il y a au moins grande apparence qu'en dépit des confiscations le domaine public alla toujours en s'amoindrissant, et que, dans ces cinq siècles, la propriété privée ne cessa pas d'être en progrès.

L'acte qui a été renouvelé le plus fréquemment par les empereurs et qui caractérise le mieux leur politique traditionnelle fut la fondation des colonies. Le nombre en a été incalculable ; elles couvrirent l'Italie et les provinces. Or ces colonies n'avaient aucune ressemblance avec ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom; elles étaient précisément le contraire d'une émigration au dehors.

(1) Voyez le recueil des *Gromatici veteres*, édit. Lachmann, p. 20, 54, 111, 163, 284.

Fonder une colonie, c'était transformer des terres du domaine public en propriété privée. Que la terre fût distribuée à des vétérans, qu'elle le fût à des citoyens, ou bien encore qu'elle fût laissée, ainsi qu'il arrivait souvent, à ceux-là mêmes qui jusqu'alors l'avaient occupée sans titre, la colonisation consistait toujours à établir le droit de propriété individuelle sur un sol qui ne le connaissait pas auparavant. C'était un acte analogue à celui que le gouvernement français a quelquefois essayé en Algérie, lorsqu'il a voulu approprier le sol jusque-là possédé en commun par la tribu arabe.

Le gouvernement procédait à cette opération avec un soin particulier. Une loi était faite pour chaque colonie; elle indiquait, avec cette précision dont les législateurs romains ont eu le secret, que la terre publique deviendrait terre privée, qu'elle serait libre de toute redevance envers l'état, qu'elle pourrait être librement léguée et vendue (1). Toutefois on ne jugeait pas que la loi fût suffisante pour imprimer au sol ce caractère nouveau, et l'on faisait intervenir la religion même. Le jour de la fondation venu, les *agrimensores* se présentaient; ces arpenteurs étaient presque des prêtres, ils étaient au moins les héritiers du vieux culte de la propriété foncière et les dépositaires des anciens rites. Ils traçaient sur le sol les lignes sacrées que d'antiques traditions leur avaient enseignées; puis, les dieux étant pris à témoin, ils partageaient la terre en lots réguliers. Ce n'est pas qu'il fallût que les lots fussent égaux entre eux; mais il était nécessaire qu'ils fussent tous orientés suivant les règles et tous enclavés dans les lignes saintes. Sur les limites de chaque part, à des distances fixes, on enfonçait des *termes;* c'étaient des objets consacrés par la religion, des simulacres que l'on vénérait comme des êtres divins. Nous pouvons bien penser qu'au temps de l'empire la religion du dieu Terme n'avait plus la pleine vigueur qu'elle avait eue dans les âges antiques : elle vivait pourtant encore au fond des âmes; le gouvernement impérial la réveillait pour établir ou pour affermir la propriété.

Lorsque les lots avaient été ainsi marqués de l'empreinte de la religion, il fallait qu'on les tirât au sort. Cette règle venait-elle du désir d'assurer l'égalité dans le partage? On peut en douter, car nous savons que les parts n'étaient pas égales, et qu'elles étaien en proportion du grade ou du rang de chaque colon (2); mais le tirage au sort était un très vieil usage que les populations de la Grèce et de l'Italie avaient toujours pratiqué pour l'assignation d

(1) On peut voir comme exemple la *Lex Mamilia Roscia* dans le *Juris Romani antiqui vestigia* qu'a récemment publié M. Ch. Giraud.

(2) Siculus Flaccus, p. 117; Hygin, p. 177.

sol et sans lequel il ne semblait pas que la propriété privée pût s'établir. Les anciennes croyances lui attribuaient une sorte de vertu merveilleuse; on le regardait comme l'expression de la volonté divine. Il semblait aux hommes que le vrai droit de propriété vînt de là. Si ce n'était plus la pensée des jurisconsultes, c'était encore celle du vulgaire. Dans la langue usuelle, *tenir par le sort* était une expression qui signifiait posséder en propre. Quand on voulait dire qu'un simple occupant avait été rendu propriétaire, on disait qu'au lieu de tenir en occupation il tenait en sort, *ex occupatione tenebat in sorte* (1). Ce mot, qui marquait plus nettement qu'aucun autre l'union intime entre le sol et la famille, était employé dans le langage ordinaire avec le sens de patrimoine (2). Presque rien de tout cela n'a péri avec l'empire. Il y a eu des *agrimensores* dans la Gaule mérovingienne. Les termes que le gouvernement romain avait ordonné d'enfoncer dans le sol se retrouvent mentionnés dans plusieurs testamens du VIIe siècle, et la langue de ce temps-là conservait encore le vieux mot *sors* pour désigner la propriété héréditaire.

Ces règles et ces habitudes de l'administration impériale sont certainement l'opposé de ce que ferait un gouvernement qui viserait à l'accaparement du sol ou qui prétendrait à un domaine éminent sur la terre. Ce n'est pas assez de dire que la propriété individuelle ne s'affaiblit pas dans les cinq siècles que dura l'empire, on peut ajouter qu'elle prit vigueur, qu'elle se propagea et qu'elle s'enracina dans des pays où elle n'était pas encore bien établie avant la conquête romaine.

Cette propriété que l'empire romain léguait à l'Occident avait deux traits caractéristiques qu'il importe de constater ici, afin de voir si nous les retrouverons dans la propriété des âges suivans. En premier lieu, la terre possédée en propre était héréditaire de plein droit; elle était transmissible par vente, legs, donation. En second lieu, elle n'était soumise à aucun domaine éminent; elle payait l'impôt public, mais elle n'était sujette à aucune redevance d'un caractère privé; elle ne devait ni foi ni service à personne. Le propriétaire était sur sa terre un maître absolu (*dominus*); il pou-

(1) *Libri coloniarum*, édit. Lachmann, p. 231.

(1) *Sors patrimonium significat*, dit le grammairien Festus. Comparez Tite-Live, I, 34. Ce sens du mot *sors* était très ancien dans la langue latine; il en était de même chez les Grecs, qui dès une très haute antiquité donnaient au mot κλῆρος le double sens de tirage au sort et de patrimoine. Il est clair que le mot *sors*, que nous trouverons dans l'époque mérovingienne, avait eu primitivement le sens de tirage au sort; mais il ne se rapporte nullement à un fait de l'invasion germanique, puisqu'il est beaucoup plus vieux que celle-ci; il y avait déjà plusieurs siècles qu'il désignait la propriété.

vait disposer d'elle avec une liberté complète. Suivant la définition des jurisconsultes romains, la propriété était le plein pouvoir de l'homme sur la chose, *plena in re potestas*; elle était le *jus utendi et abutendi*, le droit d'user, d'aliéner et même de détruire.

II. — DU DROIT DE PROPRIÉTÉ DANS LA SOCIÉTÉ GALLO-FRANQUE.

L'établissement d'une population germanique en Gaule n'était pas de nature à faire disparaître ou à altérer profondément la propriété individuelle. Ces nouveau-venus n'était pas des nomades; s'ils avaient quitté la Germanie et le sol des ancêtres, c'est parce qu'ils en avaient été chassés par d'autres peuples ou parce que la terre ne suffisait pas à les nourrir. Ils s'étaient mis volontiers au service de l'empire pour obtenir les *champs létiques* que l'empire leur offrait en guise de solde. Ils avaient au plus haut point le goût de la propriété foncière. L'or des Romains les tentait, leur sol bien plus encore. Loin qu'ils se présentassent en ennemis de l'agriculture et de la propriété, ils étaient tourmentés du désir de devenir propriétaires et agriculteurs : aussi ne voit-on pas qu'ils aient eu même la pensée de mettre les champs en commun (1). L'ambition de chacun d'eux fut d'acquérir par quelque moyen une part du sol et d'en faire sa propriété privée. Quelques-uns prirent les terres vacantes; d'autres en achetèrent avec l'argent du butin. Saint Paulin, dans une de ses lettres, écrit qu'un barbare a trouvé à sa convenance une de ses terres située près de Bordeaux, et qu'il lui en a envoyé le prix. Le moyen le plus simple qui s'offrit aux Germains fut de s'adresser à leurs chefs qui avaient en main l'immense domaine du fisc impérial et qui en distribuèrent des parts à leurs soldats et à leurs serviteurs. Les rois burgondes et wisigoths rappellent dans leurs lois

(1) Un savant publiciste, avec qui nous regrettons de ne pas nous trouver d'accord sur ce point, M. de Laveleye, a cru trouver dans les *consortes* que mentionnent les lois des Burgondes et des Wisigoths la trace d'une sorte de propriété commune. Le mot *consortes* appartient à la vieille langue latine; il désigne proprement les hommes qui possédaient entre eux le lot de terre appelé *sors*. Ce lot était une unité à peu près indivisible; M. Giraud a bien montré qu'une fois établi par la religion il restait immuable. Les successions et les ventes partageaient le lot, mais ne le brisaient pas. Chaque nouveau domaine qui se formait par le partage s'appelait non pas *sors*, mais *portio*. Ce mot, très employé au temps de l'empire, resta en usage sous les Mérovingiens; on le retrouve souvent dans les actes. Les familles qui avaient des *portiones* sur le même *sors* étaient *consortes* entre elles de père en fils; pourtant il n'y a rien là qui ressemble à une propriété commune : il existait seulement entre ces familles un certain lien religieux et même légal, qui s'était établi au temps de l'empire, dont on trouve des marques chez les *agrimensores* et dans les codes romains, qui fut respecté par les premiers codes rédigés par les Germains, mais qui ne tarda guère à disparaître, et que l'on ne trouve plus au VIIe siècle.

qu'ils donnèrent ainsi beaucoup de terres, et ils indiquent clairement qu'ils les donnèrent en toute propriété et à titre héréditaire. Que les rois francs aient fait de même, c'est ce qui est attesté par leurs diplômes et par plusieurs testamens du VIIe siècle.

Les Germains n'ont pas recherché d'abord la possession bénéficiaire; ils ont aspiré à la vraie et complète propriété, telle qu'ils la voyaient établie pour les Gallo-Romains. Beaucoup d'entre eux se sont répandus sur le territoire et y sont devenus propriétaires. Grégoire de Tours en cite plusieurs dans les environs de sa ville. Les formules rédigées dans l'Anjou montrent qu'il y avait au VIe siècle des Francs-Saliens qui étaient propriétaires en ce pays; on en trouvait aussi dans le pays de Bourges. Nous pouvons voir dans les actes que ces hommes vendaient, donnaient, léguaient, échangeaient leurs terres; il n'est donc pas douteux qu'ils n'eussent sur elles un droit de propriété aussi complet que celui qui était consacré par les lois romaines.

Regardons les codes qui furent écrits peu de temps après l'invasion des Francs; ils nous présentent l'image non d'un peuple de guerriers, mais d'un peuple de propriétaires. Ils ne sont pas faits pour une troupe d'hommes vivant en commun, ils sont faits pour une société où l'individu vit et possède isolément. Riche ou pauvre, chacun a sa maison, son champ qui est bien à lui, sa clôture et sa limite inviolable qui enferme sa propriété. Si la terre était en commun, les lois ne régleraient que des partages de jouissance; ce qu'elles protégent au contraire, c'est toujours la propriété individuelle; ce qu'elles garantissent avant toute chose, c'est l'héritage. Il est surtout digne de remarque que ces codes germaniques ne contiennent aucune disposition qui soit relative au bénéfice. Ce n'est pas que ce mode de possession n'existât déjà au moment où ils ont été rédigés; mais ils n'en tiennent aucun compte, ils ne lui accordent aucune protection légale. Ils n'admettent et ne semblent connaître que la propriété pleine, absolue, sans conditions et sans dépendance, celle qui est transmissible par succession ou par vente, celle enfin qu'ils trouvaient établie dans les lois de la population indigène.

Si nous nous plaçons au milieu de la période mérovingienne, c'est-à-dire au VIIe siècle, et si nous consultons les chartes, les diplômes, les actes de testament ou de donation, les formules, enfin tout ce qui marque en traits précis la manière dont les intérêts sont constitués dans une société, nous y voyons que le droit de propriété individuelle a traversé sans aucune atteinte la crise de l'invasion germanique. Du IVe au VIIe siècle, il a conservé tous ses traits essentiels et n'a rien perdu de sa force. Les deux populations le comprennent et le pratiquent de la même manière.

On a les formules de vente des biens fonciers; on y lit : « Je vous vends ce domaine, qui est ma propriété et que je tiens d'héritage, ou que j'ai acheté; je vous le vends sans nulle réserve; je le transporte de mon droit au vôtre, de ma propriété et puissance en votre puissance et propriété. » On a d'autres formules où l'on voit des frères se partager un héritage; on en a où le père règle à l'avance sa succession. Dans quelques-unes, le testateur, qui est un Gaulois, invoque la loi romaine; dans d'autres, le testateur est un Franc, et il mentionne la loi salique; dans toutes, la propriété se présente comme incontestablement héréditaire. On a des formules de donation; les unes sont rédigées par des Gallo-Romains, d'autres le sont par des Francs, comme l'acte de 570 où la donatrice est une fille de Clovis; partout il est fait mention de terres qui sont possédées en propre et avec un droit complet. Que la donation ait lieu par charte ou qu'elle soit faite avec les symboles germaniques, la formule, à un ou deux mots près, est la même; les mêmes expressions servent au Gaulois et au Germain. L'un et l'autre disent : « Je donne à perpétuité cette terre; je vous la cède afin que vous la possédiez avec le plein droit de propriété, et que vos héritiers l'aient après vous; vous pourrez la vendre, la donner, la léguer; vous ferez d'elle tout ce qu'il vous plaira d'en faire. » On reconnaît dans ces formules la *plena in re potestas*, le *jus utendi et abutendi* dont parlaient les jurisconsultes romains. Ainsi entre les deux époques, à travers l'invasion germanique, la tradition de la propriété n'a pas été interrompue. Telle elle était dans le droit romain, telle nous la retrouvons dans le droit et dans la pratique de la société mérovingienne (1).

Dans la langue du VIe et du VIIe siècle, plusieurs mots également expressifs désignaient cette pleine et absolue propriété. En général, on garda les noms de la langue latine, ainsi qu'il était naturel pour exprimer un droit que l'on trouvait établi chez les populations gallo-romaines. Dans les chartes, les formules, les actes législatifs, la propriété est presque toujours appelée *proprietas*, *potestas*, *dominatio* (l'ancien mot *dominium*) ; ces trois expressions sont toutes romaines et appartiennent au droit de l'empire. Les codes des Francs-Ripuaires et des Francs-Saliens désignent la terre possédée en propre par l'expression toute latine aussi de *terra aviatica*, terre des ancêtres. Les Burgondes, les Wisigoths et les Ripuaires l'appellent *sors;* ce mot désigne chez eux le patrimoine comme il le désignait au temps des Romains, et il s'applique indifféremment au

(1) *Recueil général des formules usitées dans l'empire franc du cinquième au dixième siècle*, par Eug. de Rozière. — *Diplomata, chartæ*, édit. Pardessus.

patrimoine des indigènes et à celui des barbares (1). La langue germanique avait aussi des termes pour désigner le sol qui était devenu propriété privée. Elle l'appelait *terre salique*. Cette expression ne signifiait pas terre du Franc-Salien, car elle était aussi en usage chez les Ripuaires, chez les Alamans et chez d'autres Germains que chez les Saliens eux-mêmes; tous ces peuples appelaient terre salique le sol qui était possédé en propre et héréditairement. Le mot se retrouve dans la langue germanique du moyen âge sous les formes de *sal-gut* ou *sal-land* avec la même signification. Les Anglo-Saxons appelaient cette même terre *boc-land*. L'un des termes les plus usités chez les populations gallo-franques était celui de *alode*. Ce mot, qui en s'altérant est devenu *alleu*, est celui qui dans toute l'histoire de la France jusqu'en 1789 a désigné la vraie propriété foncière.

Ce mot *alleu* fait d'abord illusion. Comme il ne se montre qu'à partir du VIe siècle, on est porté à croire que la chose qu'il exprime ne date aussi que de cette époque; comme d'ailleurs il ne se rencontre qu'après l'invasion germanique, il semblerait à première vue qu'il désignât une sorte de propriété purement et exclusivement germaine. Si l'on se reporte aux documens, on voit qu'il n'était qu'un synonyme des mots latins *proprietas* et *hereditas*; les trois termes sont maintes fois employés l'un pour l'autre dans les mêmes textes. Les codes des Saliens et des Ripuaires ont chacun un chapitre intitulé *de alode*; dans tous les articles de ce chapitre, le mot *alode* est remplacé par *hereditas*. Dans la loi des Bavarois l'*alleu* est le patrimoine, c'est-à-dire la terre qu'on a reçue de ses ancêtres. On lit dans un cartulaire : « Cette terre, qui est ma propriété héréditaire, c'est-à-dire mon alleu. » Un ancien chroniqueur s'exprime ainsi : « L'héritage paternel, que les gens de notre pays appellent alode ou patrimoine. » Un évêque écrit dans son testament : « Je lègue cette terre qui m'est échue par alleu de mes parens. » Rien n'est plus fréquent que de rencontrer des expressions comme celles-ci : je donne en alleu, ou je reçois en alleu; elles signifient simplement qu'on donne ou qu'on reçoit une terre en toute propriété.

On a fait beaucoup d'efforts pour trouver l'origine de ce mot; les uns l'ont rattaché à la langue latine, les autres au celtique; aujourd'hui, avec un peu plus de vraisemblance, on le fait dériver de radicaux germains. Quoi qu'il en soit de ces conjectures étymologiques, ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que le mot

(1) Loi des Ripuaires, tit. 62; loi des Burgondes, tit. 14 et 78, où l'on voit que *sors* est synonyme de *hereditas;* loi des Wisigoths, liv. X, tit. I, § 7, où *sors* signifie clairement droit de propriété; *ibid.*, VIII, 8, 5; *ibid.*, X, 2, 1.

alode ne se lit que dans des textes écrits en latin, que, s'il se rencontre dans quelques codes germaniques, ce n'est que dans ceux qui ont été rédigés par l'ordre de princes qui régnaient en Gaule, — que c'est surtout dans ce pays qu'il a été usité, — qu'on le trouve plus fréquemment employé dans l'ouest, le centre et le sud de la Gaule que dans le nord et dans l'est, — que, si on le rencontre parfois sur les bords du Rhin, on le rencontre beaucoup plus souvent dans les pays de Tours, d'Angers, de Nantes, de Saintes, dans l'Ile-de-France et le Ponthieu, dans le Dauphiné et la Provence, dans le Languedoc et l'Aquitaine, et qu'il devient ainsi plus fréquent à mesure qu'on s'éloigne de la Germanie (1). On peut remarquer encore que ce mot n'était nullement particulier à la race franque; beaucoup de chartes ou d'actes rédigés par des Francs désignent l'héritage par les mots *hereditas* ou *res propriæ*, tandis que des actes rédigés par des Gallo-Romains, inscrits sur les registres des curies, et où l'on invoque les lois romaines, emploient le mot *alode* (2). Plusieurs formules qui sont du commencement du VIe siècle, fort peu postérieures par conséquent à l'établissement de quelques Germains dans l'ouest, montrent que ce mot était déjà d'un usage ancien et vulgaire dans l'Anjou et la Touraine, et elles ne laissent voir à aucun signe que ni le mot ni la chose fût une nouveauté ou une importation étrangère. Ceux qui rédigeaient ces formules étaient des hommes qui avaient l'habitude de parler et d'écrire en latin, qui d'ailleurs pesaient les mots et étaient attentifs à en conserver le sens propre; or aucun de ces hommes ne nous avertit que le mot *alode* n'appartienne pas à sa langue habituelle; ils disent indifféremment héritage, alleu, propriété, comme si les trois termes, exactement synonymes, étaient d'un égal usage et d'un même idiome.

La nature de l'alleu apparaît dans les documens d'une manière bien nette. On n'y voit jamais que l'alleu fût affecté à une classe particulière de personnes; on n'y voit pas non plus qu'il fût réservé aux hommes de race germanique. L'alleu est aussi souvent dans les mains d'un Gaulois que dans celles d'un Franc; on le rencontre même dans les mains des femmes. Quiconque avait le droit de propriété avait aussi l'alleu, car l'alleu et la propriété étaient une seule et même chose. L'alleu n'était pas spécialement la terre du guerrier; on ne disait pas de lui qu'il était acquis par l'épée; ni cette

(1) Voyez par exemple les *Formulæ andegavenses*, nos 1, 2 et 4, les formules de l'éd. de Rozière, nos 163, 221, 247, et plusieurs chartes citées par Ducange au mot *alodis*.

(2) On peut voir par exemple les formules qui portent les nos 130, 219, 221 et 260 dans l'édit. de M. de Rozière. — Ajoutons que l'église, qui fut, comme on sait, si fidèle au droit et à la langue de Rome, se sert du mot *alode* dans ses actes. *Ibid.*, no 327.

expression ni aucune autre qui lui ressemble ne se lit dans les documens. Nous ne voyons jamais non plus qu'il s'y attachât l'idée d'une conquête; toutes les chartes et les actes disent formellement que la seule origine de la propriété allodiale est l'héritage. L'alleu ne constitue d'ailleurs aucun privilége et ne confère aucune noblesse. Il n'est pas autre chose à cette époque qu'un bien foncier, une part de sol sur laquelle l'individu exerce un droit complet de propriété; il appartient aussi bien à un ecclésiastique qu'à un laïque, à un laboureur qu'à un soldat, à un pauvre qu'à un riche.

Il ne faut pas d'ailleurs nous faire de l'alleu de ces temps-là l'idée qu'on s'en est faite plus tard. Au milieu de la féodalité, l'alleu apparaîtra comme une exception rare et singulière; on se le représentera comme une terre indépendante de toute espèce d'autorité, exempte de tout impôt et même de toute juridiction; on dira de lui qu'il est tenu de Dieu. Ces traits ne s'appliquent pas à l'alleu des premiers siècles du moyen âge; il n'est pas encore une exception; toute terre peut être possédée en alleu. Les documens montrent qu'il est exempt de toute redevance ayant un caractère privé, c'est-à-dire de toute espèce de fermage (1); mais ils ne disent jamais qu'il soit exempt d'impôts ni indépendant des pouvoirs publics. Ils lui attribuent invariablement deux caractères essentiels : premièrement l'alleu ne doit ni rente, ni service d'aucune sorte, ni foi, ni rien qui ressemble à ce qu'on appellera plus tard l'aveu ou le relief; deuxièmement il est héréditaire, transmissible à volonté, susceptible d'être donné, vendu, légué. Nous avons constaté que la propriété romaine avait exactement les mêmes caractères. Que l'on compare les formules et les actes de l'époque mérovingienne au *Digeste* et aux codes impériaux, on reconnaîtra que tous les attributs de la propriété romaine se retrouvent dans l'alleu, et l'on reconnaîtra aussi que l'alleu n'a aucun attribut qui ne fût déjà dans la propriété romaine (2).

III. — DE LA POSSESSION BÉNÉFICIAIRE DANS L'EMPIRE ROMAIN.

A côté du droit de propriété que nous venons de décrire, il y a eu durant les mêmes siècles un certain mode de possession de la

(1) C'est le vrai sens du mot *immunis* au VIIe siècle; on en voit la preuve dans cette formule de donation où un simple particulier dit : « Je vous fais don de cette terre; vous la posséderez avec le plein droit de propriété, sans m'en payer aucune redevance, avec une entière *immunité*. » *Formules*, édit. de Rozière, n° 161.

(2) Un chroniqueur du Xe siècle, Sigebert de Gembloux, exprime l'idée d'alleu par les termes du droit romain *res mancipi*. Plus tard, Pithou définit l'alleu ainsi : *alodium, res mancipi, proprietas*. Salvaing l'assimile à ce que les jurisconsultes du IIIe siècle appelaient *jus italicum*. Voir Galland, *Du franc-alleu*, et Ch. Giraud, *Recherches sur le droit de propriété*, p. 304 et suiv.

terre qui en a été tout à fait distinct et auquel s'est attachée la dénomination de *bénéfice*. La nature de cette possession apparaît avec une parfaite clarté dans les documens de l'époque mérovingienne. Pour s'en faire une idée juste, il suffit d'observer les termes qui étaient employés dans le langage usuel pour la désigner. Le mot bénéfice appartenait à la langue des populations gallo-romaines; il conservait encore au VIIe siècle la signification qu'il avait toujours eue en latin, et l'idée qu'il présentait à l'esprit était celle de bienfait et de faveur. Aussi ne disait-on pas *posséder un bénéfice*, ce qui n'eût offert aucun sens; on disait *posséder par bénéfice*, c'est-à-dire par bienfait ou en vertu d'un bienfait. Les expressions que l'on rencontre le plus souvent dans les actes sont celles-ci : la terre que vous occupez par mon bienfait, ou la terre que je tiens par votre bienfait. Ce terme ne désignait donc pas l'objet possédé; il désignait le titre en vertu duquel on possédait. Les mots *précaire* et *bénéfice* exprimaient le même objet sous ses deux faces diverses; l'un marquait la prière de celui qui avait demandé, l'autre la bonté de celui qui avait accordé; tous les deux se rapportaient au même acte : aussi disait-on indifféremment posséder en précaire ou posséder par bienfait (1). Les formules relatives à ce genre de concession s'appelaient des précaires, et c'était une règle invariable que dans chacune d'elles on mentionnât à la fois la prière de l'un et le bienfait de l'autre.

Un grand nombre de chartes montrent que le bénéfice était déjà d'un grand usage au commencement du VIe siècle, et aucune d'elles ne donne d'ailleurs à entendre qu'il fût alors une nouveauté; il était en effet depuis longtemps dans la pratique et dans les habitudes des hommes. Posséder la terre par bienfait était chose inconnue en Germanie; cela était au contraire fort ancien dans la société romaine.

On a cru voir l'origine du bénéfice et du fief dans l'habitude que prirent quelques empereurs de concéder des terres sous la condition d'un service militaire perpétuel. Il était fréquent en effet que des cantons situés aux frontières fussent distribués à des soldats qui contractaient la double obligation de les cultiver et de les défendre contre l'ennemi. Ces hommes n'étaient possesseurs du sol qu'à charge d'être soldats, et ils ne le laissaient à leurs fils qu'autant que ceux-ci étaient soldats à leur tour. Cette sorte de possession conditionnelle n'est pas sans analogie avec le bénéfice; elle en diffère pourtant, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, par les

(1) *In beneficio tenere et precario more*, charte citée par Ducange au mot *beneficium*. — Comparer les deux formules de l'édition de M. de Rozière, n°s 328, 2, et 329, 2, dans lesquelles les mots *per nostram precariam* sont exactement synonymes de *per nostrum beneficium*.

caractères les plus essentiels. La condition du service militaire qui y était attachée, loin de constituer une ressemblance entre elle et le bénéfice mérovingien, est au contraire ce qui l'en distingue formellement. Elle disparut d'ailleurs avec l'empire romain; ni les rois ne pensèrent à la rétablir, ni les guerriers germains à la demander. On n'en trouve aucune trace dans le régime féodal, et l'on ne voit pas comment elle aurait pu être l'origine du bénéfice et du fief. C'était ailleurs et sous une autre forme que le précaire ou la possession par bienfait se rencontrait dans la société de l'empire romain : elle avait sa place dans la vie privée, dans la pratique des particuliers, et c'est de là qu'elle a passé dans les sociétés du moyen âge.

Les faits sociaux qui ont le plus d'importance ne sont pas toujours ceux qui sont le plus en saillie et qui apparaissent à première vue. Le précaire ou bénéfice romain ne se montre pas tout d'abord; on le chercherait en vain dans la législation des *douze-tables*, dans les codes proprement dits des empereurs ou dans les *Institutes*. La raison en est simple : c'était un acte étranger au droit civil et pour ainsi dire extra-légal (1). Ce premier caractère est digne d'attention : nous le retrouverons dans le bénéfice mérovingien. S'il était en dehors du droit civil (*jus civile*) et s'il n'appartenait qu'au droit naturel (*jus gentium*), il était pourtant d'un usage trop fréquent et touchait à trop d'intérêts pour que les préteurs n'en tinssent pas compte et pour que les jurisconsultes pussent le négliger. Cicéron en parle en termes assez clairs; Antistius Labeo et Massurius Sabinus, contemporains d'Auguste et de Tibère, en traitaient dans leurs écrits; Gaius, Paul, Ulpien, s'en occupèrent. Le *Digeste* nous a conservé plusieurs sentences de ces jurisconsultes qui nous permettent de juger ce qu'était le précaire romain. « Le précaire, dit Ulpien, est ce qui est concédé à la prière d'un homme. » Dans le précaire, il n'y avait jamais contrat : aussi ne disait-on jamais *contracter un précaire;* on disait *demander* ou *accorder en précaire*. Les deux parties n'étaient pas deux contractans; l'une était un homme « qui avait prié, » l'autre était un homme qui avait cédé à une prière. De là résultait un acte qui n'était pas une obligation, mais qui était une faveur; on l'appelait une libéralité, une largesse, une munificence, un bienfait.

Le jurisconsulte ajoute que le précaire est accordé à la prière d'un homme « pour qu'il en ait la jouissance aussi longtemps qu'il plaira au concédant. » Le précaire en effet ne se confondait pas

(1) *Quod genus liberalitatis ex jure gentium descendit.* Ulpien au *Digeste*, livre 43, titre 26.

avec la donation; celle-ci conférait la propriété, celui-là n'accordait jamais qu'une possession; l'une était faite à perpétuité, l'autre était toujours révocable. C'est que le précaire était un acte de pure volonté : or il n'était pas admis en droit que la volonté seule fût une cause suffisante pour créer une obligation. L'homme qui avait accordé en vertu de sa seule volonté ou en vertu de la seule prière d'un autre n'était jamais lié; sa volonté pouvait changer, la concession cessait aussitôt, et la terre qu'il avait concédée rentrait dans sa main, « car il est conforme à l'équité, dit Ulpien, que vous ne jouissiez de ma libéralité qu'aussi longtemps que je le voudrai, et que cette libéralité soit révoquée aussitôt que ma volonté aura changé. » « L'auteur du bienfait, dit un autre jurisconsulte, est le seul juge de la durée qu'il veut donner à son bienfait (1). » Cela tient à ce qu'il n'y avait ni contrat ni engagement d'aucune sorte. Dans le contrat de louage, le propriétaire, en échange de certains profits stipulés, permettait que ses droits fussent amoindris ou suspendus : rien de pareil dans la concession; il ne faisait que conférer un bienfait sans autre motif appréciable que sa propre bonté. Cette bonté ne pouvait ni effacer ni diminuer son droit; le sol ne cessait donc pas un seul moment d'être à lui. Il souffrait qu'un autre l'occupât, mais ce renoncement volontaire à la possession laissait intacte la propriété.

Le précariste de son côté ne pouvait être investi d'aucun droit. Son seul titre, ainsi que le dit le jurisconsulte, était que « sa prière avait obtenu un bienfait; » or ce n'était pas un titre vis-à-vis de la loi. Il est bien vrai que le préteur, à défaut du droit civil, lui accordait quelque protection; il le garantissait par ce qu'on appelait un interdit contre toute personne tierce qui aurait voulu lui disputer sa possession; mais il ne le protégeait en aucune façon contre le propriétaire qui voulait reprendre son bien. Le fermier, en vertu de son contrat, avait des droits et pouvait agir en justice contre son propriétaire; le possesseur par bienfait n'avait aucun droit vis-à-vis de son bienfaiteur; évincé par lui, il n'avait aucun recours. En vain se serait-il présenté devant le juge, en vain aurait-il exhibé sa lettre de concession : il y avait dans cette lettre même un mot qui le condamnait; c'était le mot qui constatait sa prière et le bienfait

(1) Aussi est-il probable que l'acte de concession indiquait soigneusement la volonté du concédant sans alléguer aucun autre motif. La seule formule romaine qui nous ait été conservée relativement à une sorte de précaire porte en effet : *Id te ex voluntate mea facere* (Scœvola, au *Digeste*, liv. 39, tit. 5, n°. 32). On ne peut guère douter que ces mots n'eussent une valeur limitative; ils indiquaient que le concessionnaire n'avait et n'aurait jamais aucun autre titre que la volonté du concédant. La même expression (*voluntas*) se retrouve avec une remarquable persistance dans les formules du précaire ou du bénéfice mérovingien.

du donateur. Aussi le juge n'avait-il qu'une formule à prononcer : « Ce que tu tiens en précaire, restitue-le (1). »

La volonté du bienfaiteur était donc la règle unique des relations entre les deux parties. Aucune convention formelle n'indiquait au bénéficiaire ses obligations; mais il était entendu que, s'il voulait conserver le bienfait, il fallait qu'il continuât à le mériter. Ses obligations étaient plus rigoureuses que si elles eussent été fixées par un contrat. Il n'était ni lié ni protégé par des clauses précises; il était à la merci de son bienfaiteur. Comme il n'avait d'autre titre au bienfait que la supplique qu'il avait adressée, il restait placé vis-à-vis du propriétaire dans l'attitude perpétuelle d'un suppliant. Pour que la terre ne lui fût pas reprise, il fallait en quelque sorte que sa prière fût renouvelée chaque jour et le bienfait chaque jour accordé. Il n'est pas douteux d'ailleurs qu'il n'eût le droit de rendre la terre et qu'il ne se dégageât par cela seul de toute obligation. Il est à peine besoin d'ajouter que la concession, qui ne faisait que répondre à la prière d'un homme, était nécessairement personnelle à cet homme : s'il mourait, la terre revenait aussitôt au propriétaire; nul ne pensait que l'hérédité fût possible (2).

Tel est le précaire romain. Il ne ressemble pas encore de tout point au bénéfice mérovingien, moins encore au fief du moyen âge. Avant qu'il n'arrive à être le fief, il faudra qu'il traverse une série de faits sociaux qui le modifieront. Du moins il a déjà les caractères essentiels qui se retrouveront plus tard dans le bénéfice et même dans le fief : en premier lieu, il exige une prière et un don, c'est-à-dire qu'il ne peut se constituer sans la double formalité d'une demande et d'une faveur; en second lieu, il ne confère jamais une propriété, il ne confine qu'une possession ou une jouissance (3); enfin il établit entre les deux hommes un lien de dépendance personnelle qui commence et qui cesse avec lui.

Le précaire était fort ancien dans la société romaine; mais il n'y tenait pas d'abord une grande place. C'est surtout dans les derniers temps de l'empire qu'il paraît avoir pris de l'importance. Les propriétaires, les corporations, les villes, les temples païens et les églises chrétiennes donnaient fréquemment leurs biens en précaire. Le prêtre Salvien, au commencement du ve siècle, parle comme d'une chose connue de tous des biens qui étaient concédés

(1) *Digeste*, XLIII, 26, 2. L'idée de précaire était incompatible avec le droit; c'est ce qu'on voit dans la vieille formule : *si nec vi, nec clam, nec precario possides. Digeste*, XLIII, 18; Cicéron, *in Rullum*, III, 3.

(2) *Digeste*, XLIII, 26, 12.

(3) Il est même incompatible avec la propriété; *precarium possessionis rogatur, non proprietatis*, dit Ulpien. C'est aussi le trait caractéristique du bénéfice et du fief.

en largesse ou en bienfait; il montre clairement que l'homme qui accordait ainsi sa terre ne renonçait pas pour cela à son droit de propriété; le concessionnaire ne pouvait jamais dire que la terre fût à lui, et il était soumis envers le concédant à un ensemble de devoirs dont la négligence constituait le délit formel d'ingratitude ou d'infidélité.

Il ne serait pas conforme à la nature humaine que ces concessions eussent été gratuites. On voit, il est vrai, que la gratuité fut d'abord une condition du précaire romain; si un prix avait été stipulé dans l'acte, le précaire se fût transformé par cela seul en un contrat, et c'était ce qu'on voulait éviter. Cependant on peut bien croire que cette gratuité était dans la plupart des cas plus apparente que réelle; le bienfaiteur avait toujours des moyens indirects de mettre un prix à son bienfait. Une concession révocable à volonté ne peut être qu'une concession conditionnelle; le précaire était donc presque toujours une véritable marché et ressemblait en plusieurs points à la location. Il est digne de remarque que dans les derniers temps de l'empire l'usage de la location tendit peu à peu à disparaître. Ce fait singulier s'explique, si nous songeons qu'un grand changement venait de s'opérer dans la nature du colonat; le fermage libre avait à peu près disparu au IIIe siècle et avait été remplacé par la servitude de la glèbe. Il s'était formé insensiblement par l'effet combiné des mœurs, des nécessités sociales et des lois des empereurs, un principe universellement admis en vertu duquel il suffisait d'être locataire ou cultivateur de la terre d'un homme pour devenir presque infailliblement l'esclave de cet homme. Prendre une terre à loyer, c'était s'exposer à être confondu avec un colon et à tomber dans la servitude. Par le précaire, on ne courait pas les mêmes risques, car on était réputé véritablement possesseur (1), et la liberté de l'homme était garantie par le droit égal qu'avaient les deux parties de « rompre le précaire » à leur volonté. C'est probablement pour ce motif que dans les derniers temps de l'empire le précaire prit insensiblement la place de la location. Le terrain que perdait le fermage libre fut occupé par la concession bénéficiaire.

Le précaire romain donnait lieu à un autre genre de convention. Pour en présenter une idée, il nous suffira de citer une loi impériale du Ve siècle qui a été conservée dans le code de Justinien. Cette loi est relative aux terres du domaine des églises : elle prononce que les églises ne pourront aliéner leurs biens ni par vente, ni par

(1) C'est ce qui ressort des textes d'Ulpien, de Gaïus et de Pomponius, au *Digeste*, livre 43, titres 26, 2, 4, 9, 15 et 17. Le fermier au contraire n'était pas réputé possesseur. *Ibid.*, 43, 26, 6; cf. *Digeste*, 41, 2, 37 et 40; 41, 3, 33.

donation, ni par échange; elle leur permet seulement de céder en précaire et dans la forme suivante. Quand une église concédera à un homme, en vertu de sa demande ou de sa prière, une terre de son domaine, il faudra que cet homme, en échange du bienfait, lui fasse donation d'une autre terre de même valeur; il obtiendra alors les deux terres en usufruit pour un nombre d'années déterminé ou pour toute sa vie; l'église les reprendra ensuite toutes les deux (1). Rien ne prouve que ce genre de convention fût propre à l'église. Si l'église l'employa, si les empereurs l'autorisèrent, il est vraisemblable qu'il était déjà en usage chez les particuliers, et il explique les progrès de la grande propriété à cette époque. Nous le retrouverons d'ailleurs dans toute la période mérovingienne.

Enfin le précaire apparaît encore sous une dernière forme à la fin de l'empire romain. Les lois du IVe et du Ve siècle signalent et combattent un usage toujours croissant qu'elles appellent le patronage des fonds de terre, *fundorum patrocinia*; elles ajoutent que beaucoup de petits propriétaires et même de curiales, en vue de se soustraire à l'impôt ou pour obtenir en justice la protection d'un puissant personnage, plaçaient leurs terres sous le nom de cet homme, c'est-à-dire lui cédaient leur titre de propriété. Le législateur, qui poursuit de toutes ses sévérités cette sorte de pacte, ne nous apprend pas à quelles conditions et sous quelle forme il était conclu; mais un écrivain de la même époque, le prêtre Salvien, nous le fait bien voir. « Le faible, dit-il, se met entre les mains d'un puissant pour être protégé; celui-ci ne le reçoit sous son patronage qu'en commençant par le dépouiller, car le malheureux doit avant toutes choses faire l'abandon de son bien. » Il continue à la vérité à occuper sa terre; mais il n'en a plus que l'usufruit. « Pour que le père ait un protecteur, ajoute Salvien, le fils perdra l'héritage; le père possédera temporairement, le fils sera dépouillé à jamais, car cet homme a cessé d'être un propriétaire : désormais il paie la rente de son champ, et son champ n'est plus à lui. » Tel est donc le résultat de la convention qui a été conclue entre ces deux hommes; le faible s'est adressé au puissant, et, pour obtenir sa protection, il lui a livré sa terre. Cette terre lui a été rendue, non plus en propriété, mais en simple jouissance, non par un contrat formel de louage, mais par simple précaire ou par bienfait. Ce qu'il avait autrefois en vertu de son droit personnel, il ne l'a

(1) Code Justinien, I, 2, 14; I, 2, 17; les expressions *pro petitione* et *beneficii gratia* qui se trouvent ici sont caractéristiques du précaire. D'ailleurs cette sorte d'acte s'est continuée sans interruption aux siècles suivans dans la société franque, et le nom de précaire y est resté attaché. Ce n'est en effet que l'ancien précaire romain avec l'adjonction d'une clause précise qui n'est peut-être pas aussi nouvelle qu'elle le paraît.

plus que par la grâce de ce protecteur dont il a fait un patron de sa terre, *fundi patronum*. S'il la possède encore, c'est sous le domaine éminent de l'homme qui en est devenu le vrai propriétaire : il ne la conservera qu'aussi longtemps que cet homme voudra bien la lui laisser; son fils n'y aura plus aucun droit, et, s'il obtient de succéder à son père, ce ne sera qu'en vertu d'une concession nouvelle.

Ainsi dès le temps de l'empire romain la terre possédée en précaire ou en bienfait n'était pas toujours celle qu'un riche avait donnée à un pauvre. Le précaire s'opérait souvent en sens inverse. C'était un droit de propriété qui se changeait en une simple jouissance, ou, ainsi qu'on dira plus tard, un alleu qui se changeait en bénéfice. Ce qui est surtout frappant ici, c'est que la condition de l'homme se transformait en même temps que celle de la terre. Il était impossible en effet que la concession en précaire n'entraînât pas la subordination personnelle de l'homme. Ce bienfait, toujours révocable, le mettait dans la dépendance de celui qu'il devait considérer forcément comme un bienfaiteur, et qui dans la réalité était un maître. Nous ne pouvons certainement pas supposer que les règles de cette sorte de sujétion fussent aussi nettement établies au ve siècle qu'elles l'ont été dans les siècles suivans. Il serait surtout inutile de chercher ces règles dans le droit romain, car le précaire et tout ce qui s'y rattachait était en dehors du droit. La législation romaine repoussait surtout cette subordination de l'homme à l'homme; elle combattait de toutes ses forces le patronage et la dépendance personnelle. A ses yeux, tous les hommes libres étaient égaux, c'est-à-dire également sujets de l'état; mais, si on lit Salvien, saint Augustin, Sidoine Apollinaire, on y reconnaîtra un état social déjà fort différent de celui dont les lois impériales persistent à tracer le tableau. Les noms de client et de maître se rencontrent fréquemment, et ils indiquent assez qu'en dehors même de l'esclavage proprement dit il s'est formé entre les hommes libres tout un ensemble d'obligations qui constituent déjà une véritable hiérarchie. Les lois n'en parlent pas, mais la vie privée en est pleine. C'est qu'en dépit des lois le précaire et la clientèle se sont développés en même temps. Ces deux institutions se sont pour ainsi dire combinées, et elles ont donné naissance à tout un ordre d'intérêts et de relations sociales. Le client de cette époque n'est ni un esclave, ni un colon, ni un fermier; il est la plupart du temps un homme qui occupe la terre d'autrui. Comme il l'occupe sans autre titre qu'une prière et un bienfait, il faut qu'il se soumette à toutes les volontés de celui qui a toujours le droit de la lui reprendre. Sans être esclave, il dépend en toutes choses de celui « dont il tient; » il lui doit plus qu'un fermage, il lui doit le sacrifice de son

indépendance et de sa personnalité, il lui doit sa foi. On l'appelle un client, — on pourrait déjà l'appeler un fidèle. Dans quelques siècles, les lois lui marqueront ses devoirs; les mœurs et la nécessité les lui indiquent déjà.

IV. — DE LA POSSESSION BÉNÉFICIAIRE DANS LA SOCIÉTÉ GALLO-FRANQUE.

Si nous passons de la société de l'empire romain à la société gallo-franque, nous y trouvons ces mêmes habitudes et ces mêmes institutions; elles n'ont fait que grandir et se fortifier, et, comme l'autorité publique ne les combat plus, elles apparaissent au grand jour. A la veille des invasions germaniques, la plus grande partie du sol était, pour ainsi dire, dans trois mains à la fois : en premier lieu, un homme riche en avait la propriété; au-dessous de lui, un homme libre en avait la possession en précaire; plus bas encore, un colon labourait et récoltait. Le premier était à la fois un propriétaire et un maître, *dominus;* le second était un bénéficiaire, un client, un fidèle; le troisième était un serf de la glèbe. Après les invasions germaniques, nous trouvons exactement les mêmes conditions sociales. Presque rien n'est changé de ce qui touche à l'état du sol et aux relations que le sol établit entre les hommes. Le droit complet de propriété se continue sous le nom d'alleu; le colonat reste ce qu'il était à la fin de l'empire; le bénéfice se développe en conservant pendant deux siècles les mêmes caractères et les mêmes règles qu'il avait eus dans la société impériale.

On peut voir dans les chartes et les formules combien la concession en précaire ou en bienfait différait de la donation. S'agissait-il d'une donation, voici la formule qu'on employait : « eu égard aux services que vous m'avez rendus, je vous fais don de cette terre, en telle sorte que vous la possédiez par droit de propriété, vous et vos héritiers après vous, sans en payer nulle redevance, avec pleine faculté de la vendre, louer ou donner, et de disposer d'elle suivant votre volonté (1). » S'agissait-il d'une concession bénéficiaire, le langage était tout autre. De même que dans le précaire romain nous avons vu deux actes corrélatifs, la prière d'un homme et le bienfait d'un autre, de même le bénéfice de l'époque mérovingienne est constitué par deux formules qui se correspondent. Par l'une, l'impétrant donne acte de sa supplique et de sa prière, on l'appelle *precatoria;* par l'autre, le concédant constate son bienfait et sa concession, on l'appelle ordinairement *præstaria.* L'impétrant s'exprime ainsi : « A maître un tel, moi un tel, votre suppliant, — je vous

(1) *Formules,* édit. de Rozière, nos 161, 163, 165.

ai adressé une demande afin que telle terre, qui est à vous, me fût concédée par votre bienfait; votre volonté m'accorde de la cultiver et d'en jouir; mais je n'aurai pas le droit de la vendre, de la donner, ni d'en diminuer la valeur; à ma mort, elle retournera dans vos mains sans aucune contestation de la part de mes héritiers (1).» Le concédant répond : « Comme vous êtes venu vers nous en suppliant, et que vous nous avez adressé une prière, notre volonté vous accorde cette terre, qui est à nous; nous vous en faisons le bienfait; vous n'aurez la faculté ni de la vendre ni d'en altérer aucune partie; à votre décès, elle rentrera dans nos mains ou dans celles de nos successeurs (2). » On reconnaît sans peine dans ce langage les deux traits caractéristiques du précaire romain, la prière et le bienfait.

Toutes ces formules sont écrites en latin, et il n'est pas possible de supposer qu'elles soient des traductions d'anciennes formules franques. L'esprit germanique ne s'y révèle par aucun symptôme. Pas un mot n'indique que la terre ainsi concédée en bénéfice soit le fruit de la conquête; il n'y a pas d'indice de vainqueurs ou de vaincus, ni même de deux races distinctes. Aucun des termes qui expriment la concession bénéficiaire n'appartient à la langue des Germains; ces formules et les nombreux actes qui s'y rapportent n'allèguent jamais ni une loi ni une coutume germanique. Il arrive au contraire assez souvent qu'elles se réfèrent aux lois romaines et qu'elles citent par exemple la *stipulatio aquiliana*. Dans celles qui étaient relatives à l'alleu, le droit germanique et le droit romain se rencontraient; dans celles qui concernent le bénéfice, nous ne trouvons que le droit romain. On peut surtout remarquer que, si ces formules ne sont pas d'une latinité irréprochable, elles sont du moins rédigées précisément avec les termes qui étaient consacrés en droit romain, et que chacun de ces termes y conserve le sens exact qu'il avait sous l'empire. Les hommes qui les écrivaient n'avaient pas la correction du grammairien, mais ils avaient celle du juriste ou du praticien. Il ne se peut lire de pages plus foncièrement romaines.

On ne saurait dire exactement à quelle époque remontent ces formules. Le moine Marculfe, qui en fit un recueil au VIIe siècle, nous dit qu'elles lui ont été transmises par ses pères et qu'il les a trouvées dans la coutume du pays. D'autres ont été écrites dans l'Anjou au VIe siècle, et il en est qui se rapportent à des actes datés de l'année 530. Il y a grande apparence qu'avant qu'on ne les

(1) *Formules* de Rozière, n°s 329, 339, 341.
(2) *Ibid.*, n°s 320, 321, 327, 328 § 2, 329 § 2, 340 § 3.

mît en recueil plusieurs générations les avaient prononcées devant les tribunaux ou écrites sur les registres des curies. Rien ne prouve qu'elles ne soient pas aussi anciennes que l'usage du précaire romain. Si on les rapproche d'un fragment de formule qui nous a été conservé par Scœvola dans le *Digeste*, on y retrouvera le même trait caractérisque (1). Il semble que du jurisconsulte Scœvola au moine Marculfe la formule se soit seulement développée, allongée, et qu'elle soit devenue plus explicite et plus claire. Une loi impériale avait tracé les règles d'après lesquelles devait être rédigé l'acte de précaire pour les terres de l'église; les formules de l'époque mérovingienne reproduisent exactement les dispositions indiquées par cette loi (2).

Le précaire ou bienfait de l'époque mérovingienne produit aussi les mêmes effets que le précaire romain : il ne confère qu'une jouissance. La concession n'est jamais perpétuelle; souvent le terme de la jouissance est fixé, comme dans le précaire romain, à cinq ou à dix années (3), avec faculté de renouvellement. Plus souvent la jouissance est viagère : parfois elle s'étend au survivant de deux époux; d'autres fois l'acte indique qu'elle passera au fils, mais qu'elle n'ira pas plus loin que la seconde génération (4). On a trouvé une formule de concession de père en fils à perpétuité; mais encore ne donne-t-elle pas la faculté de vendre, de léguer, de laisser à des collatéraux, et elle stipule que le domaine fera retour au donateur à défaut de descendance directe et légitime. Souvent la durée de la jouissance n'est pas fixée : « j'occuperai votre terre, y est-il dit, aussi longtemps qu'il vous plaira. » Il n'y a pas un seul acte, une seule formule qui laisse supposer que le bénéfice fût héréditaire et transmissible au même titre que la propriété.

Il ne paraît pas non plus que le bénéfice fût jamais accordé sans conditions. Déjà sous l'empire il avait souvent les mêmes effets que la location sans se confondre pourtant avec le contrat de louage; dans la société gallo-franque ce caractère s'accentua davantage, et quoiqu'on s'attachât à conserver à l'acte de précaire tous les traits essentiels du précaire romain, on ne craignit plus d'y insérer la

(1) *Id te ex voluntate mea facere hac epistola notum tibi facio.* Scœvola au *Digeste*, liv. XXXIX, tit. 5. — Comparer les formules mérovingiennes : *mea decrevit voluntas, mea non denegavit voluntas.*

(2) On peut comparer la loi 14 du code Justinien, liv. Ier, tit. 2, avec les formules 326, 327, 328 du recueil de M. de Rozière.

(3) *Formules* de Rozière, n° 320; comparer Ulpien au *Digeste*, XLIII, 26, 4 et 8; Celsus au *Digeste*, XLIII, 26, 12.

(4) *Id.*, nos 345 et 348; 329, 349, 350, 353.

clause d'un prix de fermage. On voit souvent le propriétaire exiger le paiement d'une redevance annuelle et en fixer le chiffre dans l'acte. « Vous me paierez, écrit-il, à titre de cens telle somme de deniers, et moyennant que vous vous acquittiez exactement de ce qui m'est dû, vous conserverez la terre toute votre vie. » Quelquefois on prend soin de spécifier qu'en cas de retard de paiement le bénéficiaire ne sera pas évincé et qu'il sera seulement tenu de payer une redevance double. Il nous a été conservé un acte daté de 625 et qui est ainsi conçu : « vous m'avez permis de tenir par votre bienfait, ma vie durant, ce domaine avec ses appartenances et dépendances; de mon côté, je me suis soumis envers votre église au cens annuel de 4 livres de cire, de 6 livres d'huile, d'un bâton pastoral et d'un manteau pour l'évêque, de deux mesures de vin pour les chanoines, d'une demi-livre d'argent; si je suis en retard pour le paiement, j'en porterai l'amende, mais je ne perdrai pas la terre. »

Une seconde espèce de convention est nettement indiquée dans es formules suivantes. D'une part, le bénéficiaire signe cet écrit : « Je vous ai demandé, et votre bonté m'a accordé de tenir par votre bienfait une terre qui est à vous; en échange de cette jouissance et aussi pour le salut de mon âme, je vous ai fait donation de telle terre qui était ma propriété par héritage. Tant que je vivrai, j'aurai la tenure et jouissance de ces deux terres; je ne pourrai ni les aliéner, ni en diminuer la valeur, ni en tirer autre chose qu'un légitime usage; à ma mort, l'une et l'autre seront reprises par vous. » Le concédant répond : « D'après votre prière, notre bonté s'est résolue à vous faire le bienfait de notre terre; de votre côté, pour reconnaître notre bienfait, vous nous avez fait donation d'un bien qui était à vous par alleu; ce même bien, vous nous l'avez demandé, et nous vous le concédons à titre de bienfait, pour que vous en jouissiez pendant votre vie; à votre mort, l'une et l'autre terre rentreront en notre puissance. » Ce pacte est exactement le même que celui qu'indiquait une loi impériale du ve siècle.

Il est une condition que l'on s'attend à rencontrer et que l'on cherche naturellement parmi celles qui étaient attachées au bénéfice : c'est celle du service militaire. On ne la trouve dans aucun acte, dans aucune formule du vi^e ou du viie siècle. C'est que le bénéfice en ce temps-là n'avait nullement le caractère militaire qui a été plus tard inhérent au fief; il s'en faut beaucoup qu'il fût spécialement affecté à récompenser des guerriers. Les actes et les diplômes nous montrent les bénéfices conférés à toute sorte de personnes, à des clercs, à de petits cultivateurs, à des lites, même à des

esclaves (1). La concession se paie, ici par une redevance en argent ou en nature, là par l'abandon de la nue propriété d'une autre terre, ailleurs par la subordination et la clientèle : nulle part le service de guerre n'est mentionné.

Les bénéfices des rois francs ne différaient pas de ceux des particuliers. Clovis et ses fils, en succédant ou en prétendant succéder aux empereurs, avaient pris possession du fisc impérial. Ils n'avaient probablement pas une idée bien claire de ce que pouvait être le domaine public; ils le considérèrent comme une propriété personnelle, et les frères se le partagèrent entre eux suivant les règles qui s'appliquaient aux patrimoines. Ils firent aussi de ces terres ce que les particuliers et les églises faisaient des leurs. Ils trouvaient dans le droit privé qui était en vigueur autour d'eux deux actes distincts, la donation en propre et la concession en bénéfice; ils usèrent de l'une et de l'autre.

La donation en propriété ou en alleu se rencontre dans un très grand nombre de diplômes des rois mérovingiens (2). Il ne se peut imaginer un langage plus précis et plus net que celui qui y était employé. « Nous donnons, disent-ils, tel domaine de notre fisc, à perpétuité et sans aucune réserve : celui à qui nous le donnons y exercera tous les droits d'un propriétaire; il en usera comme nous en usions jusqu'à ce jour; il l'aura en sa pleine puissance, il en fera ce qu'il voudra, il le laissera à ses descendans ou à ceux qu'il choisira pour héritiers (3). » A côté de ces donations, les rois faisaient des concessions en bénéfice. Les chartes qui y étaient relatives ne nous ont pas été conservées, et il n'y a pas à s'étonner qu'elles aient péri; comme elles ne spécifiaient certainement pas la perpétuité, on n'avait aucun motif pour les garder longtemps; on pouvait même avoir plus d'intérêt à les perdre qu'à les conserver. A défaut de chartes authentiques, les chroniqueurs attestent que les rois accordaient des terres en bénéfice, qu'ils pouvaient toujours les reprendre, qu'ils en restaient les vrais propriétaires, que ceux à qui ils en cédaient la jouissance n'avaient le droit ni de les vendre ni de les léguer, et qu'enfin, si elles passaient parfois du père au fils, ce n'était qu'en vertu d'une nouvelle concession formellement constatée par un acte nouveau (4). La formule de ces

(1) Voyez *Testamentum Eberardi*, ann. 728; *testam. Odilæ*, ann. 720; *testam. Abbonis*, ann. 739. On trouve des exemples de bénéfices tenus par des femmes. Voy. Guérard, *Prolégom. au polyptyque de l'abbé Irminon*, p. 531.

(2) On peut voir particulièrement dans les *Diplomata, chartæ*, édit. Pardessus, les nos 87, 163, 259, 274, 277, 291. Voyez aussi les *formules* de Rozière, nos 129, 151, 253.

(3) *Formules*, édit. de Rozière, nos 147, 151, 152, 154, etc. Comparer Grégoire de Tours, X, 31, 11.

(4) Grégoire de Tours, VIII, 22; IX, 35; *Gesta Dagoberti*, c. 26; *Vita S. Mauri*, c. 53; *Diplomata*, t. II, p. 231.

actes nous a été conservée; on avait soin d'y marquer, suivant le vieil usage, la prière de l'impétrant, le bienfait du concédant, enfin la durée limitée de la concession. Les rois ne faisaient donc pas autrement que les particuliers : ils n'avaient rien imaginé de nouveau; ils se contentaient d'emprunter aux pratiques de la vie privée un mode de concession temporaire qui était depuis longtemps dans les mœurs de la société gallo-romaine.

Entre la donation en toute propriété et la concession en simple bénéfice, aucune confusion n'était possible. Les formules des deux actes étaient absolument différentes; les termes sacramentels de l'une étaient l'opposé des termes qui étaient employés dans l'autre. L'une commençait toujours par mentionner des services rendus afin d'attribuer au donataire un droit personnel; l'autre commençait par rappeler une prière afin de constater que le concessionnaire n'avait et n'aurait jamais aucun droit. L'une assurait dans les termes les plus clairs l'hérédité et la perpétuité; l'autre spécifiait avec la même clarté qu'il n'était accordé qu'une jouissance temporaire. Si la durée de cette jouissance n'était pas indiquée, c'est qu'il était entendu que le bienfait était révocable à volonté. On peut remarquer que presque tous les bénéficiaires dont les chroniqueurs font mention sont des fonctionnaires royaux : le bénéfice semble avoir été à peu près inhérent à la fonction; il était juste qu'il cessât avec elle. En général, la donation en alleu récompensait les services passés, le bénéfice rémunérait les services présens (1).

On s'est demandé de nos jours si les bénéfices avaient été héréditaires ou viagers; nous ne voyons à aucun indice qu'au VIIe siècle cette question ait été posée. Elle ne pouvait pas l'être, car il y avait contradiction absolue entre les mots bénéfice et hérédité. Qui disait bénéfice disait bienfait ou faveur, c'est-à-dire absence de tout droit chez le concessionnaire. Bénéfice et propriété étaient deux termes opposés qu'il était matériellement impossible de prendre l'un pour l'autre. Il ne pouvait venir à l'esprit de personne qu'un bénéfice fût une propriété héréditaire. Ce qui arrivait quelquefois, c'était qu'un homme qui avait reçu une terre en bénéfice désirât que la même terre lui fût donnée en propriété. Il s'adressait alors au roi, et, si sa demande était agréée, on dressait un second diplôme tout à fait différent du premier, et où l'on indiquait par une formule spéciale que la terre n'était plus concédée en bénéfice, mais qu'elle était donnée à perpétuité.

(1) Ce qui a pu donner lieu à quelques erreurs, c'est que, dans les formules et les actes de donation en alleu, les mots *bienfait* et *munificence* sont souvent employés. Cela tient aux habitudes de style de la chancellerie mérovingienne. Ces termes, pris avec leur sens propre, pouvaient également convenir aux deux sortes d'actes; mais on doit remarquer qu'ils n'y étaient pas employés de la même façon.

Toutes ces règles étaient si simples, si justes, si clairement comprises et si universellement acceptées qu'elles ne pouvaient pas donner lieu à des contestations. Les luttes qui éclatèrent entre les rois et leurs leudes eurent pour objet les donations en alleu bien plutôt que les concessions en bénéfice. Plusieurs rois essayèrent en effet de reprendre ce que leurs prédécesseurs avaient donné à perpétuité; ces prétentions furent repoussées au nom du droit, et les rois furent contraints à plusieurs reprises de signer une confirmation générale des dons qui avaient été faits par leurs prédécesseurs ou par eux-mêmes. Tel est le sens des fameux articles qu'on lit dans le traité d'Andelot et dans l'édit de 615. Ce que d'ailleurs on ne voit jamais, c'est que les leudes aient demandé aux rois de changer la nature des bénéfices; jamais roi ne déclara qu'ils seraient héréditaires. Tels ils étaient sous les premiers Mérovingiens, tels on les retrouve sous Charlemagne. Les règles qui les régissaient ne furent modifiées ni en ce qui concernait les concessions royales, ni en ce qui concernait celles des particuliers. Il n'était pas possible que l'aristocratie attaquât ces règles, car ce fut au contraire sur elles qu'elle fonda sa propre force; c'est par elles, ainsi que la suite des événemens le montre bien, qu'elle grandit et qu'elle régna. Si elle les avait combattues, comme on le dit quelquefois, elle aurait travaillé contre elle-même. Sans elles, elle n'aurait eu aucune force, elle n'aurait même pas existé; les événemens auraient pris un autre cours, et l'on ne voit pas comment le régime féodal aurait pu s'établir.

C'est en effet par le bénéfice et non pas par l'alleu que la propriété aristocratique et féodale s'est constituée. On se tromperait beaucoup, si l'on pensait que ce bénéfice fût le plus souvent une concession faite par le riche au pauvre, par le grand au petit. Le contraire était plus fréquent. Nous avons déjà vu que dans les derniers temps de l'empire romain beaucoup de petits propriétaires mettaient leurs champs « en patronage, » c'est-à-dire les plaçaient sous le domaine éminent d'un homme que sa richesse ou ses fonctions publiques rendaient puissant. Ils n'en étaient plus réellement propriétaires et n'en jouissaient qu'à titre de bienfait. Les empereurs condamnaient sévèrement cette sorte de pacte; mais les mœurs et les nécessités étaient plus fortes que les décrets impériaux. Cette sorte d'attraction de la petite propriété par la grande se continua sous les rois mérovingiens. On vit se multiplier alors une sorte d'engagement que l'on appelait d'un nom tout romain l'obligation de la terre, *obligatio terræ*, et qui s'accomplissait en trois actes distincts. Par le premier, le petit propriétaire faisait l'abandon complet de son champ. « Je donne et livre, disait-il, cette terre

que je tiens d'héritage, que j'ai en alleu; je la transmets en votre propriété perpétuelle pour que vous en usiez en toutes choses suivant votre volonté. » Dans un second acte, il implorait le nouveau propriétaire pour qu'il lui rendît ce même domaine en bénéfice. « Je vous adresse une supplication, écrivait-il, afin que votre bonté m'accorde de tenir cette même terre par votre bienfait. » Enfin un troisième acte était rédigé par le nouveau propriétaire, qui écrivait : « Vous occuperez ma terre en vertu de mon bienfait; vous n'aurez le droit ni de la vendre ni d'en aliéner aucune partie; vous m'en paierez un cens de telle somme; après votre mort, elle rentrera dans mes mains sans que vos héritiers y puissent prétendre (1). » Par cette série d'opérations, un alleu s'était changé en bénéfice; le droit de propriété sur la terre avait été transporté du pauvre au riche, du faible au fort, et l'ancien propriétaire n'était plus qu'un bénéficiaire.

Cette sorte de pacte fut renouvelée sur toutes les parties du territoire pendant trois siècles, et ce fut la source de la plus grande partie des bénéfices. On a cru que les bénéfices, qui plus tard et après quelques modifications devinrent les fiefs, étaient les terres de l'ancien fisc impérial concédées et reprises tour à tour par les rois. Les nombreux diplômes des rois mérovingiens, les actes de testament des particuliers, les vies des saints, tout donne à penser que les rois donnèrent plus en alleu qu'en bénéfice, et que, s'il n'avait tenu qu'à eux, la possession bénéficiaire n'aurait pas tardé à disparaître. Si elle fut toujours en progrès durant ces trois siècles, c'est qu'à mesure que les dons des rois la diminuaient, elle se reconstitua d'une autre façon. Elle se développa bien moins aux dépens du domaine royal qu'aux dépens de la petite propriété. Des deux côtés également, l'aristocratie s'enrichit et prit vigueur.

Les lois féodales n'ont assurément pas été formulées durant l'époque mérovingienne; elles ont pourtant leur source première dans le bénéfice de ce temps-là. Déjà le précaire romain, par cela seul qu'il était un acte extra-légal, soumettait le concessionnaire à la volonté du concédant et le plaçait inévitablement dans cette sorte de sujétion qu'on appelait alors la clientèle. Le bénéfice devait avoir les mêmes effets, car il était, comme le précaire, en dehors du droit. Il y a cette singularité bien remarquable dans les codes germaniques de ce temps-là, qu'ils ne connaissent que la propriété ou l'alleu et paraissent ignorer la possession bénéficiaire.

(1) *Formules*, édit. de M. de Rozière, nos 331, 339, 356. Quelquefois le premier acte est dressé sous la forme d'une vente (no 332). Comparez les *Traditiones San Gallenses : nos posthac exuti de omni re paterna revestivimus Wolframnum monachum per tribus diebus et tribus noctibus, et* PER BENEFICIUM *ipsorum monachorum reintravimus*, no 49.

Ils ressemblent en ce point à la législation romaine; comme elle, ils représentent le droit régulier, ce qu'on pourrait presque appeler le droit civil, *jus civile*, tandis qu'il existe à côté d'eux tout un ordre social établi par les mœurs et par les intérêts privés, dont ils ne s'occupent pas plus que ne le faisaient les lois romaines. C'est pour ce motif que les codes des Francs sont tellement en désaccord avec le tableau que les chroniqueurs nous présentent de la vie sociale des mêmes époques; ils sont le droit civil, et ils laissent se développer à côté d'eux, obscur, mais puissant, tout un droit naturel, *jus gentium*, qui un jour prendra le dessus et les remplacera. Ainsi les lois des Francs et des Burgondes, sauf quelques allusions vagues, ne parlent pas du bénéfice. Ces lois sont attentives à garantir la propriété et à en régler la transmission; elles n'ont aucune protection ni aucune règle pour la jouissance bénéficiaire. Si l'on ne consultait que les textes législatifs, on croirait que le bénéfice n'existait pas : c'est qu'il n'existait qu'en dehors de l'ordre légal. Le possesseur par précaire ou par bienfait était un homme qui occupait la terre d'autrui sans aucun droit personnel et sans autre titre que la volonté ou l'assentiment, toujours révocable, du vrai propriétaire. Quand on lit ces formules dont nous avons parlé plus haut, la *precatoria* et la *præstaria* qui se correspondent si exactement, on croit d'abord avoir sous les yeux un véritable contrat en deux parties. A regarder de plus près, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de contrat; en effet, le concédant s'attache à marquer qu'il ne fait qu'un acte de pure volonté, et le concessionnaire est contraint de reconnaître qu'ayant adressé une prière il ne tient ce qui lui est concédé que de la bonté et du bienfait d'un homme. Ces termes étaient incompatibles avec l'idée de droit, et d'actes ainsi conçus il ne pouvait naître aucune obligation légale. Quand même le donateur promettait par écrit d'accorder une jouissance viagère, cette promesse, à cause des termes dans lesquels elle était exprimée, n'avait aucune valeur en justice (1). Si le bénéficiaire évincé s'adressait à un tribunal et présentait ses chartes de concession, ces chartes ne signifiaient qu'une chose, c'est qu'il n'était pas propriétaire et qu'il n'avait aucun droit sur le sol.

Il résultait de là que le bénéficiaire était dans la dépendance du bienfaiteur et à sa merci. Les relations entre ces deux hommes n'étaient réglées ni par la loi ni par un contrat; elles l'étaient par la volonté seule de l'un d'eux. Celui qui ne possédait qu'en vertu d'un *bienfait* était donc personnellement lié au *bienfaiteur*. Par

(1) Aussi les jurisconsultes romains disaient-ils au sujet de cette sorte de promesse *Nulla vis est hujus conventionis.*

cela seul qu'il tenait de lui, qu'il jouissait de son bien, qu'il occupait le sol par sa grâce, il contractait avec lui un lien d'une autre nature que les liens légaux et plus fort que ceux-ci. Il lui devait autre chose qu'un cens annuel ou qu'un prix de fermage; il lui devait la reconnaissance, le respect, et ce qu'on appelait alors *la fidélité*. Or on entendait par ce mot non pas un attachement vague ou une sorte de loyauté chevaleresque, mais une série de devoirs très précis, un ensemble de services et de redevances, en un mot toute une sujétion de corps et d'âme. Il est vrai que le bénéficiaire avait toujours un moyen facile de ressaisir son indépendance; il lui suffisait de renoncer au bénéfice, car de même que le débiteur n'était lié que jusqu'au remboursement de sa dette, le bénéficiaire ne l'était que jusqu'à la restitution de la terre. En renonçant à la jouissance du sol, il reprenait la liberté de sa personne; mais, aussi longtemps qu'il occupait la terre d'un homme, il était le sujet de cet homme. Il l'appelait du nom de maître, *dominus*, et se qualifiait lui-même son fidèle ou son serviteur; il s'engageait à lui être soumis, *ut subjectus esset*, à remplir envers lui toutes les obligations d'un sujet, *ut debitam subjectionem semper faceret* (1). « Je promets, disait-il, de vous rendre les mêmes devoirs que vous rendent les autres hommes qui occupent votre terre. » Plus la formule était vague, plus elle mettait le bénéficiaire dans la dépendance du donateur. Souvent on se contentait de lui faire écrire : « S'il m'arrive jamais de prétendre que la terre que j'occupe par votre bienfait est à moi, je consens que vous m'en chassiez. » D'autres fois on lui faisait signer une formule ainsi conçue : « Si vous me donnez un ordre, quel qu'il soit, et que je refuse d'obéir, vous aurez la faculté de me chasser de cette terre (2). » Il n'est donc pas douteux que le bénéfice n'établît dès cette époque un rapport de subordination personnelle, et que des deux hommes qui le contractaient l'un ne fût un sujet de l'autre. Assurément le régime féodal n'est pas là tout entier; mais nous avons déjà son principe fondamental et la source première de ses lois.

La conclusion de ces recherches est qu'il y a eu, d'abord dans la société romaine, ensuite au moyen âge, deux modes d'action sur le sol; l'un s'appelait la propriété ou l'alleu, l'autre était désigné par les termes de précaire, de bienfait ou de bénéfice. Absolument distincts par leur nature, par leurs effets, par les formules juridiques qui y étaient relatives, il était impossible de les confondre. Ni ce alleu ni ce bénéfice n'ont leur origine dans une invasion; ni l'un ni

(1) *Diplomata*, t. Ier, p. 130; *Testam. Lonegesili*.
(2) *Formules*, n° 324.

l'autre ne porte le signe de la conquête; aucun d'eux n'est le privilége d'une race ou d'une classe d'hommes. Ils n'étaient pas propres à telle ou telle catégorie de terres, ils s'appliquaient au sol tout entier. A vrai dire, toute terre était alleu, car elle était la propriété de quelqu'un; toute terre aussi pouvait être bénéfice, puisque le propriétaire avait toujours le droit d'en céder la jouissance.

Ni l'alleu ni le bénéfice ne sont spécialement germains; dire qu'ils soient uniquement et exclusivement romains serait une autre erreur. On les pourrait trouver chez beaucoup de peuples, sous tous les climats, dans les races les plus diverses et à tous les âges de l'histoire; ils appartiennent à toute l'humanité. De ce que nous avons vu qu'avant le moyen âge ils existaient déjà l'un et l'autre dans la société romaine, nous ne sommes pas en droit de conclure que la féodalité soit plutôt d'origine romaine que d'origine germanique; nous devons seulement constater que l'alleu et le bénéfice n'ont pas surgi brusquement, qu'ils ne viennent pas de la conquête et de la violence, qu'ils n'ont pas apparu dans l'humanité comme des faits accidentels et bizarres, comme des monstruosités en dehors de la nature. Ils ont eu, ainsi que toutes les institutions humaines, leur longue et régulière histoire; on la peut suivre depuis l'empire romain jusqu'en 1789. Le cours des siècles a amené dans l'un et l'autre quelques modifications qui ne sont pas sans importance; mais il n'a pas changé leurs caractères essentiels. Ils ont continué à se distinguer par leur nature et par leurs effets,—par leur nature, en ce que l'un était une propriété et l'autre une jouissance, —par leurs effets, en ce que l'un établissait un lien légal entre l'homme et le sol, tandis que l'autre établissait un lien personnel entre un homme et un autre homme. Chacun d'eux a exercé une action propre sur la société; les institutions politiques qui dérivaient de l'un étaient l'opposé de celles que l'autre engendrait : aussi est-il arrivé naturellement que, le jour où la possession bénéficiaire a pris le dessus sur la propriété, la société a changé d'institutions et a revêtu une forme nouvelle.

FUSTEL DE COULANGES.

LE DANEMARK

EN 1873

L'histoire moderne offre peu d'exemples de pays qui aient été aussi éprouvés que le Danemark. Depuis sa participation malheureuse à la guerre de trente ans, ce royaume, digne d'un meilleur sort, a subi désastres sur désastres. Il a perdu successivement ses possessions de l'autre côté du Sund, différentes provinces norvégiennes, puis la Norvége tout entière, enfin, avec la partie allemande de l'ancienne Chersonèse cimbrique, 200,000 Danois du Slesvig. Sa population, qui d'après le recensement de 1860 était de 2,605,000 âmes, n'en compte plus qu'environ 1,700.000 depuis la perte des duchés. Le Danemark, sur lequel se fixait il y a quelques années l'attention générale, n'est plus comme autrefois l'objet de la préoccupation des chancelleries et de l'opinion publique; le temps semble déjà loin où tous les organes de la publicité en Europe commentaient avec passion les incidens de cette fameuse question des duchés que lord Palmerston comparait par une métaphore familière à une allumette destinée à embraser le continent. A l'heure qu'il est, ce petit pays se tient pour ainsi dire à l'écart dans le concert européen. Une telle réserve lui est inspirée par un sentiment de sagesse, et l'on doit approuver le cabinet de Copenhague d'une prudence qui lui est assurément imposée par les exigences de sa situation. Cependant, malgré la mutilation de son territoire, le Danemark a encore une importance incontestable. Les passages du Sund n'ont pas cessé d'être les Dardanelles du nord, et au point de vue géographique il existe entre Constantinople et Copenhague une remarquable analogie. On ne saurait donc perdre de vue le modeste et honnête royaume que la nature semble avoir jeté en avant de la Baltique pour en garder les clés au nom de tous, sans dépendre de personne. Aussi n'est-il pas inopportun de jeter un coup d'œil sur les relations du gouvernement danois avec les puissances et sur le développement de ses affaires intérieures.

Les blessures d'une funeste guerre ne sont pas encore cicatrisées. Les dommages matériels causés par les inondations récentes ajoutent aux douleurs du pays. Enfin il doit lutter contre la propagande socialiste par laquelle l'Internationale a la prétention de corrompre des contrées que leur situation géographique et la sagesse traditionnelle de leurs populations avaient jusqu'à ces derniers temps préservées de la contagion des doctrines radicales. Sur une petite échelle, on voit se produire dans les débats des chambres danoises des luttes parlementaires aussi curieuses que celles des états les plus considérables. Les questions politiques, économiques, sociales, s'y agitent au milieu d'une vive animation, et l'on voit se poser dans la vie constitutionnelle du Danemark la plupart des problèmes ardus que les grandes puissances s'efforcent actuellement de résoudre. C'est là un spectacle qui n'est pas dépourvu d'intérêt, et l'on ne doit pas oublier que plus un pays innocent est maltraité par la fortune, plus il mérite les sympathies des hommes qui estiment autre chose que le succès.

I.

Il y a bientôt dix ans que le roi Christian IX occupe un trône auquel la naissance ne paraissait pas devoir l'appeler. Ce prince s'est complétement identifié avec les idées de ses sujets, et au dehors comme au dedans il a suivi une politique franchement danoise. Ses relations avec la cour de Stockholm ont pris un caractère chaque jour plus intime. Toutefois, en recherchant les liens d'une sympathie morale et intellectuelle et en developpant des rapports de bon voisinage qui ont leur cause dans les affinités d'origine, de religion et de langage, les trois peuples qualifiés du nom de peuples frères ont su se prémunir contre une politique d'absorption. Il ne s'est agi de sacrifier ni Copenhague, ni même Christiania à Stockholm. Si la Suède et la Norvége, malgré la communauté de souverain, conservent leur individualité, à plus forte raison en est-il ainsi de la Suède par rapport au Danemark. Il n'y a plus, nous le savons, aucune trace du ressentiment causé à ce dernier pays en 1814 par la perte de la Norvége; mais ce souvenir pénible ne tarderait pas à se ranimer le jour où l'on voudrait mettre en avant des combinaisons contraires au principe de l'autonomie des trois groupes dont se compose la famille scandinave.

Frédéric VII, le prédécesseur de Christian IX, témoignait à son voisin et ami le roi de Suède une affection toute fraternelle. On avait craint un instant que la mort du monarque danois ne fût une cause de refroidissement dans les relations des deux dynasties; cette prévision ne s'est pas réalisée. Convaincues toutes les deux de leur loyauté mutuelle, les deux maisons royales ont cimenté leur alliance par le mariage con-

clu en 1869 entre la fille unique du roi de Suède Charles XV et le prince héritier de Danemark. La nation danoise appréciait certainement les qualités de ce roi Charles qui est mort au mois de septembre dernier, emportant dans sa tombe les sympathies de toute la race scandinave, mais elle n'avait pas songé pour cela à une fusion avec la Suède, et son bon sens lui a fait comprendre que des passions antidynastiques, éclatant dans une situation déjà si troublée, auraient eu probablement pour résultat de créer à Copenhague et dans les provinces une anarchie semblable à celle de la Pologne au moment des partages. En définitive, Christian IX et Charles XV n'ont cessé d'entretenir les meilleurs rapports, et Oscar II, le nouveau souverain de la Suède et de la Norvége, se montre animé des mêmes sentimens que son prédécesseur.

Le roi de Danemark a aussi des amis dans les familles régnantes de Russie et d'Angleterre. Sans doute les alliances matrimoniales entre princes et princesses n'ont plus aujourd'hui la même importance que dans les siècles précédens; mais elles ont encore leur valeur politique. En mariant deux de ses filles, l'une avec l'héritier de la couronne d'Angleterre, l'autre avec l'héritier de la couronne de Russie, le roi de Danemark a probablement affermi les bases sur lesquelles repose l'indépendance de son royaume. Cependant ces unions si brillantes n'ont pas suffi pour écarter les malheurs qui pèsent sur le pays, et, malgré les sympathies de Londres et de Saint-Pétersbourg, l'affaire du Slesvig septentrional, qui fut, avec la question du Luxembourg et l'incident d'Espagne, une des origines de la lutte entre la France et l'Allemagne, n'a pas encore été réglée.

On avait pensé un instant que la présence de l'empereur de Russie à l'entrevue de Berlin amènerait peut-être une solution; il n'en a pas été ainsi, et la presse allemande a pris à tâche de détruire ce qu'elle appelle les illusions danoises. Le président du gouvernement du Slesvig a déclaré en août aux autorités municipales de Flensborg que la province devait renoncer à toute idée de rétrocession d'une partie de son territoire. On a signalé en même temps parmi les districts mixtes l'application rigoureuse de mesures qui doivent assurer l'emploi de la langue allemande dans les écoles et dans l'administration communale. Tous ces symptômes n'étaient pas de nature à encourager des espérances que le cabinet de Copenhague avait été assez prudent pour n'accueillir qu'avec une grande réserve. Toutefois les questions relatives à la position des habitans du Slesvig du nord qui ont opté pour la nationalité danoise ont été réglées en septembre par suite d'un accord entre les cabinets de Berlin et de Copenhague. Il ne restait plus alors que deux catégories d'émigrés, ceux qui avaient fait leur choix avant l'ouverture des hostilités entre la France et l'Allemagne, et ceux qui avaient passé en Danemark après l'ordre de mobilisation des troupes allemandes. Le minis-

tère de la guerre à Berlin avait élevé des difficultés contre ces derniers, qu'on parlait de traiter comme des déserteurs; mais le gouvernement de l'empereur Guillaume n'a pas persisté dans cette idée. Le litige a été résolu à la satisfaction du Danemark, et il a été stipulé que tous les habitans du Slesvig qui auraient rempli les conditions exigées par l'article 19 du traité de Vienne, qu'ils appartinssent à la seconde ou à la première catégorie, seraient appelés à jouir du bénéfice de cette clause. Quant au fond même de l'affaire du Slesvig, il n'a point été modifié, et le roi Christian IX s'est contenté de dire dans son dernier discours du trône : « Il n'est survenu aucun changement dans la politique extérieure du Danemark. La question du Slesvig est toujours pendante, mais nous conservons le ferme espoir qu'elle recevra une solution satisfaisante. »

Au mois d'octobre, les deux députés des districts danois du Slesvig à la seconde chambre du parlement prussien, MM. Kryger et Ahlmann, ont été réélus à une grande majorité de voix. Du reste ces élections n'ont d'importance qu'à titre de manifestation. Les deux députés danois ont refusé de prêter serment à l'empereur Guillaume, à moins qu'on admît une réserve de leur part touchant l'article 5 du traité de Prague; la chambre ayant déclaré une telle réserve inadmissible, ils ont déposé leur mandat. Les habitans danois du Slesvig les ont réélus trois ou quatre fois depuis lors, et chaque fois ils redonnent leur démission pour être réélus de nouveau. En définitive, la question n'a pas avancé depuis le traité de Prague, et c'est là une de ces affaires sur lesquelles malheureusement personne ne pourrait se livrer à des appréciations qui fussent autre chose que de pures hypothèses.

C'est pour les peuples aussi bien que pour les individus une épreuve difficile que de passer brusquement de l'espérance à la déception. A l'heure où s'engagea la lutte de la France contre l'Allemagne, la nation danoise crut que le moment de la revanche approchait, et s'imagina qu'elle allait recouvrer les provinces perdues. La funeste issue de la guerre, d'abord considérée par elle comme un signal de délivrance, la plongea dans un sombre découragement. Il en est résulté une sorte de malaise et d'angoisse qu'a voulu exploiter une secte dont le programme consiste à profiter de tous les troubles moraux ou matériels, sur quelque point de l'Europe qu'ils viennent à se produire.

L'Internationale s'est développée en Danemark avec une désastreuse rapidité. Au milieu de l'année 1871, elle y était à peine connue, et les autorités danoises paraissaient à cet égard en pleine sécurité. Ce qui les rassurait, c'était l'absence de grands centres industriels et commerciaux, l'exemption presque complète de la plaie du paupérisme, la diffusion universelle de l'instruction primaire et le caractère essentiellement chrétien qu'elle a conservé, le bon esprit des nombreuses associations ouvrières et agricoles qui couvrent le pays, enfin la distribution et l'orga-

nisation de la propriété foncière, qui se trouve en grande partie concentrée aux mains d'une classe de cultivateurs à la fois fermiers et propriétaires, constituant une sorte de bourgeoisie agricole, fort en garde, malgré ses tendances démocratiques, contre toute doctrine communiste. On pouvait alors affirmer que, parmi les nombreuses sociétés ouvrières qui existaient à Copenhague, il n'y en avait pas une seule qui fût affiliée en bloc à l'Internationale. Un certain nombre d'ouvriers en faisaient partie, mais à titre purement individuel, et correspondaient directement avec les sections du nord de l'Allemagne. On faisait remarquer, pour dissiper les inquiétudes, que, si les ouvriers danois professent des opinions politiques assez radicales, ils n'en sont pas moins très éloignés des doctrines du socialisme. Un patriotisme très vif, soigneusement entretenu dans de fréquentes réunions publiques et privées, les défend contre les atteintes de ce cosmopolitisme qui forme de nos jours l'un des dogmes fondamentaux de la secte communiste. En dehors d'efforts isolés, il n'y avait pas à proprement parler de propagande en Danemark dans les premiers mois de 1871. L'unique tentative qu'on pouvait mentionner en juillet consistait dans une publication périodique dont une seule livraison avait paru, et qui portait le titre de *Feuilles socialistes*. Le public ne paraissait y faire nulle attention. L'auteur, qui se donnait pour un ouvrier, constatait lui-même dans son introduction l'indifférence, selon lui regrettable, que les idées socialistes rencontraient en Danemark, même de la part des partis politiques les plus avancés.

A quoi bon d'ailleurs se jeter dans la démagogie? Les institutions du royaume ne garantissent-elles pas à tous une parfaite égalité? M. Hansen, ancien ouvrier, devenu le chef du parti démocratique dans la deuxième chambre, n'en convenait-il pas lui-même? Les travailleurs, pourvus de salaires suffisans et préservés de ces écarts subits entre l'offre et la demande qui se manifestent dans les grands centres de production et entraînent avec eux les grèves et les chômages, ne se trouvaient-ils pas dans des conditions économiques particulièrement satisfaisantes? Telles étaient les considérations que les esprits optimistes ne cessaient de mettre en avant pour écarter toute crainte. On se faisait encore à ce sujet les plus grandes illusions, quand à la fin du mois de juillet l'auteur anonyme des *Feuilles socialistes* transforma tout à coup ce recueil en un journal hebdomadaire destiné à propager des doctrins subversives. Droit égal de tous à tous les biens, de quelque nature qu'ils soient, émancipation des femmes, éducation en commun, abolition du droit de succession, suppression de l'armée, séparation de l'église et de l'état, tels étaient les principaux points du programme de ce journal essentiellement radical. Il célébrait les tristes exploits de la commune de Paris, et, proclamant la guerre du capital et du travail, il poussait au combat les ouvriers de toutes les nations. On crut d'abord

à une simple spéculation de librairie, mais bientôt la polémique s'accentua; le *Socialiste* signalait avec une joie emphatique les progrès de la secte dont il était l'écho; il concluait en faisant appel à tous les partisans des doctrines communistes à l'effet d'établir en Danemark une section de la Société internationale des travailleurs.

Cependant les articles de la constitution qui garantissent la liberté de la presse ainsi que les droits de réunion et d'association ne permettaient pas au gouvernement de recourir à des mesures répressives tant que le mouvement ne se traduirait point par des attaques directes contre les lois et les autorités du pays. Les sectaires continuaient donc énergiquement leur travail. Dans des réunions tenues à Copenhague, on recueillait des souscriptions et des adhésions à l'Internationale, et ce n'était pas sans surprise qu'on remarquait en Danemark, dans le compte-rendu d'une réunion de Londres, la signature d'un secrétaire pour la section danoise. En même temps, quelques tentatives de grève se produisaient. L'Internationale n'établissait pas son centre d'action en Danemark à Copenhague, parce que cette capitale, séparée du reste du royaume, est située à sa limite extrême, et choisissait Aarhus comme base d'opérations. De nombreux *meetings* avaient lieu dans ce chef-lieu du Jutland. Le gouvernement commençait à s'en inquiéter. S'il voyait sans trop d'émotion l'agitation ouvrière se propager dans les villes, il n'était pas aussi rassuré en songeant aux populations des campagnes.

Quelques détails sur la propriété foncière en Danemark feront comprendre facilement où serait le danger. Au moyen âge, les laboureurs furent obligés de chercher auprès des seigneurs féodaux, moyennant une redevance, la protection nécessaire pour exploiter tranquillement la terre sur laquelle ils vivaient. Transmise par héritage, cette coutume prolongée de payer et de recevoir une rente dégénéra peu à peu en une véritable servitude. Tant que dura le régime féodal, les choses restèrent en cet état : le paysan demeurait paisible possesseur d'une terre qu'il léguait à qui il voulait; le seigneur était satisfait de la rente qu'on lui payait régulièrement. Lorsque le servage fut aboli et que le paysan fut mis à même de revendiquer ses droits, une question que le temps n'a pas encore résolue se posa entre lui et son ancien maître : à qui appartenait la terre? Un compromis eut lieu. Ceux des paysans qui étaient riches maintinrent leur droit à un fermage héréditaire, grevant ainsi le sol d'une servitude souvent incommode, dont quelques propriétaires parvinrent à se libérer par une vente faite à l'amiable. Déjà trois cinquièmes des terres ainsi possédées se sont affranchies ou sont passées aux paysans, et c'est pour forcer la main aux détenteurs encore récalcitrans qu'un parti nombreux voudrait faire adopter par le parlement danois une loi de vente obligatoire.

A côté des riches paysans qui ont trouvé le moyen de changer la si-

tuation de fermiers contre celle de propriétaires, il y a une autre catégorie, celle des paysans pauvres. Ceux-là, qui ne cultivent qu'un lopin de terre autour de leur maison, et dont le revenu ne saurait suffire à leurs besoins, sont restés assujettis à la nécessité de louer leurs bras pour vivre, sans que le bénéfice de leur travail puisse les mettre en mesure d'acquérir la propriété de leur petite exploitation. Ce sont là les paysans qui sont qualifiés du nom de *hunsmænd* en Danemark; ce sont les prolétaires agricoles que l'Internationale veut rallier à sa cause en leur montrant dans la destruction du capital et le partage de la propriété l'abolition de cette force qui les maintient dans une condition de dépendance. Là est le péril. Si le Danemark n'est pas un pays industriel, en revanche il est agricole au premier chef. Produisant avec une population de 1,700,000 âmes de quoi nourrir un nombre sextuple d'individus, il exporte une énorme quantité de grains et de bestiaux. C'est dans l'élément rural qu'il trouve sa richesse et sa force. Sans doute les campagnes ne sont pas encore sérieusement entamées par la propagande des sectaires; mais cette influence s'est déjà manifestée dans quelques-uns des plus pauvres districts ruraux du Jutland, et c'est là un symptôme dont il serait imprudent de ne pas tenir compte.

Jusqu'à présent, c'est surtout dans les villes que le mal a fait des ravages. Au commencement de 1872, les réunions socialistes se succédaient rapidement. Ce qu'on y mettait en question, ce n'étaient plus uniquement les rapports du travail et du capital; c'était la forme du gouvernement, la constitution de l'église, de la famille, de la propriété. « Le charlatanisme ecclésiastique, — le Christ contre l'église et les prêtres, — le socialisme contre la hiérarchie, la royauté et l'administration, » tels étaient les sujets que traitaient les orateurs affiliés à l'Internationale. Au mois d'avril, une grève se produisit parmi les ouvriers maçons de Copenhague et dura pendant plusieurs semaines. A cette occasion, l'Internationale parvint à provoquer certains désordres dans la ville de Copenhague, ordinairement si calme. « La mesure est comble, » disait le journal socialiste, et il invitait les ouvriers de la capitale à se rassembler le dimanche 5 mai sur une vaste esplanade située aux portes de la ville pour qu'on pût compter « tous ceux qui veulent prendre part à la lutte engagée contre le capital. »

Le gouvernement pensa qu'une telle manifestation ne pouvait pas être tolérée. Par une proclamation signée du maître de police, il crut devoir l'interdire en se fondant sur l'article 88 de la constitution danoise, qui lui donne le droit de défendre les réunions en plein air lorsqu'elles sont de nature à troubler l'ordre public. Cependant les meneurs voulurent bon gré mal gré donner suite à la démonstration projetée, et l'on fut obligé d'arrêter les principaux d'entre eux. Après trois sommations demeurées sans résultat, la police fit évacuer la place et les allées voi-

sines; la cavalerie dut mettre le sabre à la main. La foule, en s'écoulant, brisa quelques fenêtres et démolit des réverbères. Assurément cette échauffourée fut plus ridicule que sérieuse; elle n'en était pas moins faite pour inspirer des réflexions salutaires à tous ceux qui savent combien les germes révolutionnaires se développent rapidement, si on ne tranche pas le mal dans sa racine. Une cérémonie nationale qui se célèbre chaque année pour l'anniversaire du jour où fut promulguée la constitution montra bientôt l'audace de l'Internationale. Le 5 juin 1872, la fête fut attristée par la présence de sept ou huit cents individus affiliés à la secte. Ces démagogues formaient un groupe distinct; à défaut du drapeau rouge, ils s'étaient contentés d'écharpes de la même couleur; ils refusèrent de saluer le drapeau danois et de s'associer aux vivats poussés en l'honneur du roi Christian IX.

Il est juste de constater à l'honneur du Danemark que le bon sens public y a déjà opéré une utile réaction. Ce ne sont pas seulement les forces gouvernementales, c'est aussi l'initiative personnelle des conservateurs qui doit imposer une digue aux flots envahissans. En dehors des moyens matériels, qui malheureusement sont quelquefois indispensables, il faut agir par les moyens moraux, par la persuasion, par la plume et par la parole. Plus d'un patron, allant au-devant des demandes, a spontanément provoqué ses ouvriers à des réunions amiables où l'on cherchait pacifiquement et loyalement à se mettre d'accord. Si le mal a diminué depuis quelque temps, c'est que les conservateurs ont opposé à l'idée révolutionnaire celle de réformes graduelles et raisonnables. Sociétés de secours mutuels, association pour les frais de maladie, pour les retraites de vieillesse, pour l'achat des objets de première nécessité, pour la construction de cités ouvrières, telles ont été les améliorations réalisées depuis quelques mois par des personnes actives et charitables, dont les efforts affermissent avec le parti de l'ordre le sentiment de conservation. Toutefois, bien que la propagande de l'Internationale paraisse en ce moment surtout cantonnée dans le Jutland, où un instituteur du nom de Björnbak a érigé une sorte de petite église socialiste, il faudrait se garder de croire que les autres provinces de la monarchie ne soient plus menacées. L'Internationale est toujours à la piste des désordres, voulant susciter de nouvelles grèves et se proposant d'envenimer la question agraire au profit des tendances anarchiques. Sa tactique consisterait en outre à exploiter les discussions ardentes du parlement et à poser ainsi la question sociale sous prétexte de politique. Aussi les différens partis qui se disputent le pouvoir au sein des chambres danoises doivent-ils éviter toute compromission avec les agens secrets ou déclarés du socialisme, qui voudraient infiltrer le venin de l'anarchie jusque dans le mécanisme des institutions constitutionnelles.

II.

Comme la plupart des pays de l'Europe, le Danemark a un parlement composé de deux chambres, le *Landsthing* ou chambre haute, le *Folkething* ou chambre basse. Il y a un parti conservateur et un parti avancé, qui sont perpétuellement en lutte l'un contre l'autre. Le premier se subdivise en trois fractions : les nationaux-libéraux, le tiers-parti, les grands propriétaires; le second s'appelle la *gauche-réunie,* et il prend pour mot d'ordre l'extension du suffrage et l'augmentation de l'influence du Folkething. Constitué en 1870 par une fusion entre l'ancienne gauche et les « amis des paysans, » il a promptement grandi, parce qu'il met une forte discipline parlementaire au service d'une coalition.

Lorsqu'il était président du conseil des ministres, le comte Frys, qui exerçait sur le parlement une grande influence personnelle, était parvenu à former une alliance entre les grands propriétaires et une fraction considérable des amis des paysans; mais, lorsqu'il se retira du ministère le 4 mai 1870, cette alliance n'existait plus, et la majorité gouvernementale, autrefois si compacte, reçut une grave atteinte par la formation de la gauche-réunie. En 1866, lors de la révision du pacte fondamental nécessitée par la perte des duchés, le gouvernement avait fortifié dans le Landsthing les élémens conservateurs. Tout en maintenant pour cette assemblée le principe de l'élection à deux degrés, il avait fait adopter une disposition qui adjoignait aux électeurs du second degré choisis parmi les électeurs primaires les citoyens les plus imposés dans les districts ruraux, et dans les villes ceux qui possèdent un revenu de 1,000 rigsdalers. A peine organisée, la gauche-réunie demanda la suppression de cette clause et le retour pur et simple à la constitution du 5 juin 1849. Dans les premiers mois de 1872, à l'approche des élections pour le renouvellement complet de la seconde chambre, elle publia une espèce d'adresse à ses « coreligionnaires politiques. » Voici quelques-uns des principes qui se trouvaient formulés dans ce document : égalité pour tous sans égard au rang et à la fortune, suppression des entraves apportées au développement intellectuel de la nation, abaissement des tarifs douaniers sur les objets nécessaires à la vie et à l'industrie, rétablissement de l'équilibre budgétaire au moyen d'un impôt sur le revenu et la fortune, suppression des dîmes et des majorats, extension du droit de suffrage dans les élections communales, rémunération du clergé par l'état et intervention des communautés dans le choix des pasteurs, diminution des charges et dépenses militaires et application plus complète du service obligatoire. Sans doute il est facile de relever dans ce programme plus d'une contradiction. Comment concilier par exemple une plus étroite application du service obligatoire

avec une économie sur les dépenses militaires, l'attribution par l'état d'un salaire fixe au clergé avec l'élection des pasteurs par les paroissiens, l'affranchissement de la propriété avec le maintien des terres roturières aux mains des paysans? Mais les rédacteurs du manifeste s'étaient peut-être moins préoccupés de la valeur intrinsèque des doctrines que du désir de fournir des thèmes à l'opposition populaire.

La campagne électorale fut vigoureusement menée. Tandis que les conservateurs n'oubliaient pas assez les querelles de personnes ou les rivalités locales, les partisans de la gauche-réunie, obéissant à un mot d'ordre, agissaient avec une parfaite entente. Ainsi qu'on devait s'y attendre, les socialistes ne restèrent pas inactifs; afin de donner le change, ils essayèrent de faire croire qu'ils n'étaient séparés de la gauche-réunie que par des nuances. Suppléant à l'insuffisance du nombre par le caractère bruyant de leurs manifestations, ils multiplièrent leurs *meetings*, passant et repassant dans les lieux de réunion, comme les comparses de certaines pièces de théâtre. Dans les grands centres, notamment dans la capitale, ils échouèrent complétement; mais dans le Jutland ils réussirent à faire passer huit de leurs candidats.

Comme il arrive presque partout, les conservateurs montrèrent moins d'activité que leurs adversaires. Les nationaux-libéraux, qui sont les auteurs principaux du système parlementaire établi depuis 1849 et détiennent en ce moment le pouvoir, ne s'accordent pas toujours avec les grands propriétaires, qui forment ce qu'on pourrait appeler l'extrême droite du parlement, et qui ne voient pas sans regret l'amoindrissement de leur influence territoriale. Les difficultés de la question agraire, déjà en partie résolue contrairement à leurs anciennes opinions, ne laissent pas de leur causer une certaine lassitude, et ils n'apportent pas dans les luttes électorales cet entrain, cette confiance, qui, la plupart du temps, sont les présages de la victoire. Il ne faut pas croire toutefois que les conservateurs n'aient pas développé avec fermeté leur programme. « On connaît, disaient-ils, les idées du parti avancé contre les dépenses militaires, contre les armées permanentes, et les singulières théories qu'il professe en matière de défense nationale. On sait également de quelle méfiance il est animé à l'égard de tout ce qui dépasse un certain niveau de culture sociale. Ne serait-on donc pas fondé à craindre que son avénement au pouvoir ne fût une cause d'affaiblissement pour le sentiment patriotique et pour les progrès moraux de la nation? » Les conservateurs insistaient en même temps sur la nécessité de maintenir l'équilibre actuel des pouvoirs, qui serait forcément interrompu si l'importance de la seconde chambre était exagérée au détriment de la première et des forces gouvernementales. C'est un principe généralement admis que le frein d'une chambre haute, gardienne du pacte fondamental et des idées conservatrices, est nécessaire au mécanisme des institutions constitutionnelles. Pourquoi donc vouloir affai-

blir cette garantie, plus utile que jamais en présence des progrès de la révolution cosmopolite? Dans le paragraphe 17 de la constitution il est dit : « Le roi nomme à tous les emplois. » Que penserait la gauche elle-même, si on venait lui proposer un projet de loi ainsi conçu : « Le Folkething nomme aux emplois des ministres? » Serait-il juste dès lors d'arriver par un détour, au moyen du budget, à réaliser un principe qu'on repousserait s'il était présenté sous la forme directe et claire d'une loi? Les chefs de l'opposition comprirent qu'il fallait tenir compte des répliques de leurs adversaires. Au dernier moment, ils crurent même opportun d'atténuer la portée de leurs déclarations primitives. Tel était le but d'un nouveau manifeste que plusieurs d'entre eux publièrent à la veille du scrutin, et dans lequel, désavouant le projet de poursuivre la réforme de la constitution, ils cherchèrent en quelque sorte à s'excuser du concours non sollicité que leur prêtait le parti socialiste.

Les élections pour le renouvellement complet de la seconde chambre eurent lieu le 20 septembre 1872; elles ne devaient pas modifier sensiblement la composition de cette assemblée. On a classé ainsi les députés élus : trois ministres (le comte Holstein-Holsteinberg, M. Hall, M. Klein), dix nationaux-libéraux (partisans du ministère actuel), dix-sept membres du centre, pris parmi les fonctionnaires militaires et civils, les avocats et les paysans, — cinquante et un membres de la gauche-réunie, tous paysans, journalistes ou avocats, — neuf indépendans, formant le noyau de la gauche modérée, — trois députés non classés, dont un propriétaire, le comte Holstein-Ledraborg, qui est le seul catholique de la chambre, et deux officiers de l'armée, enfin huit membres de l'association socialiste du Jutland.

On le voit, les forces gouvernementales et celles de l'opposition se partageaient d'une manière presque égale en nombre. Telle était la situation quand la nouvelle assemblée inaugura ses travaux, le 7 octobre 1872. Le roi, dans le discours du trône, s'abstint de faire allusion à la lutte des partis. Deux jours après, à l'issue de la séance, le président du conseil lisait aux chambres une lettre royale par laquelle le souverain les prorogeait jusqu'au 2 décembre suivant. Le gouvernement alléguait à l'appui de cette mesure la nécessité d'élaborer les projets de lois non encore formulés; mais sa résolution avait aussi un autre motif. Il voulait laisser aux passions excitées par l'ardeur des luttes électorales le temps de se calmer, et il pensait que deux mois suffiraient pour rétablir les choses en équilibre et pour faire faire à l'opinion publique de salutaires réflexions. Il comptait d'ailleurs sur l'appui de la première chambre, où les grands propriétaires sont très influens. Il y a lieu de remarquer en outre que la gauche-réunie, bien qu'elle ait gagné une dizaine de voix, ne compte pas beaucoup d'adhérens dans les journaux, et n'excite dans les masses que des sympathies tièdes.

Les prévisions du ministère se réalisèrent d'abord assez exactement,

et lorsqu'après une prorogation de deux mois les parlemens se réunirent, au commencement de décembre, un certain apaisement s'était manifesté. Cependant les opinions avancées essayaient d'entrer en scène, plus encore en dehors des chambres que dans le sein des chambres elles-mêmes. Il existe en Danemark une école politique qui, sous prétexte de liberté, d'économie et de progrès, ne tendrait à rien moins qu'à désorganiser les rouages du pouvoir et à paralyser l'influence nécessaire du gouvernement. Aux yeux de cette école véritablement radicale, l'armée est une chose superflue, les garanties de la défense territoriale ne doivent prendre aucune place dans les préoccupations de l'esprit public, le clergé est condamné à la perte de son autorité morale, et tout élément religieux doit disparaître de l'instruction publique. Le groupe d'écrivains qui soutiennent ces idées se représente comme le parti de l'avenir, comme le propagateur de ce qu'il appelle la critique transcendante, et ne recule dans ses conclusions ni devant l'athéisme, ni devant le matérialisme. Ces théoriciens de la destruction, qui préconisent *ex cathedra* un système anarchique, ont essayé de faire des recrues au sein du parlement et de se placer eux-mêmes sous la bannière de la gauche réunie. Sans doute ils ne sont pas arrivés à leur but, et l'opposition, si ardente qu'elle puisse être, ne se jette pas dans de pareilles exagérations; mais on découvre déjà au milieu de la seconde chambre quelques symptômes de radicalisme, dont il est impossible de ne pas tenir compte. Ce serait fermer les yeux à l'évidence que de ne pas apercevoir ce mouvement qui se manifeste sous la forme démocratique parmi les populations rurales, sous la forme socialiste dans les villes, sous la forme critique dans les régions scientifiques et littéraires.

Il est curieux de constater le véritable acharnement avec lequel les hommes qui appartiennent à une telle école ou qui s'en rapprochent poussent partout, sinon à la suppression absolue des armées permanentes, du moins à la diminution du chiffre des effectifs. Les théories de désarmement ne sauraient pourtant être admises qu'à une époque où les traités seraient une garantie réelle, où il y aurait en diplomatie des principes, où la force ne primerait point le droit. Aujourd'hui les armées sont nécessaires aux différens pays de l'Europe, non-seulement au point de vue de leurs relations avec l'étranger, mais pour la sauvegarde de la situation intérieure, compromise dans toutes les contrées par les menées de la révolution cosmopolite. Dans l'état d'instabilité des stipulations internationales, c'est un devoir pour les nations, petites ou grandes, de se mettre en légitime défense et de proportionner le nombre de leurs soldats à celui de leurs habitans. Le nouvel empire germanique est entouré d'états secondaires, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark. Sans doute, si ces pays voulaient comparer leurs ressources à celles de leur puissant voisin, ils pourraient se laisser aller à un tel

découragement que, s'abandonnant eux-mêmes, ils perdraient toute préoccupation et tout sentiment militaires; mais ce serait là un très mauvais calcul. Il faut que les états secondaires, alors même qu'ils doivent s'abstenir soigneusement de toute attitude agressive, puissent du moins, le cas échéant, inspirer dans les crises européennes le respect de leur propre neutralité. C'est ce qu'a très bien compris un homme politique qui prêchait encore il y a trois ans le désarmement du Danemark, dans un ouvrage intitulé *Rêveries*, et qui trouve aujourd'hui que ce titre n'était que trop exact. « La plupart d'entre vous, disait l'an dernier l'évêque Monrad aux électeurs, savent que j'avais été séduit par la pensée de renoncer à toute défense et de faire du Danemark une petite oasis ouverte au libre commerce du monde, au milieu de l'Europe accablée sous le poids des charges militaires. Cette idée n'a pas été accueillie par le sentiment général de la nation, et je crois que cette fois on a eu raison. Il est certain en effet que, si une grande puissance voulait nous attaquer, nous serions impuissans à résister; mais l'homme est ainsi fait qu'il renonce souvent à prendre l'offensive lorsqu'il sait qu'il rencontrera une résistance. Si donc une grande puissance songeait à nous envahir, elle serait d'autant moins disposée à céder à cette tentation qu'elle nous saurait en état de nous défendre. » Ce sont là de sages paroles, et le parlement danois ne pourrait trop les méditer. Malgré des suggestions irréfléchies, il doit se garder d'affaiblir cet élément indispensable que les utopistes aiment à qualifier du nom de militarisme.

Les membres de l'opposition ne sont que trop portés à flatter les instincts de parcimonie des paysans en réclamant des économies exagérées, surtout dans les dépenses qui concernent l'armée. Le gouvernement n'en a pas moins demandé cette année un accroissement assez considérable pour le budget de la guerre, comme pour celui de la marine, et il a déposé en janvier, sur le bureau de la seconde chambre, un projet de système de défense destiné à remplacer les fortifications actuelles de Copenhague qu'on est en train de démolir, et à mettre à l'abri d'un coup de main les points faibles de la côte danoise. On doit également procéder à une réorganisation générale de l'armée. L'opposition, qui voudrait sinon annuler, du moins affaiblir l'importance de l'autorité centrale dans toutes les branches de la vie politique, n'a pas accueilli sans défiance la présentation de la nouvelle loi militaire. Elle ne s'est guère montrée plus sympathique à un autre projet du gouvernement sur les écoles publiques, bien que ce projet, inspiré par des principes libéraux, tende à réaliser des réformes scolaires que la gauche réclamait elle-même depuis dix ans. Mais aujourd'hui il y a des hommes politiques en Danemark qui voudraient en fait d'enseignement une liberté illimitée, qui déclarent que la constitution d'écoles publiques dans les mains de l'état est une atteinte portée à l'indépendance du peuple, et

qui demandent non-seulement la suppression des inspecteurs nommés par le gouvernement, mais aussi celle de toute ingérence de l'état dans l'édiction des pénalités pécuniaires imposées aux parens qui négligent d'envoyer leurs enfans aux écoles.

Le ministère ne s'est pas laissé décourager par ces premiers symptômes d'opposition. Il a fait entrevoir à ses adversaires la perspective d'une dissolution pour le cas où la résistance deviendrait trop marquée. On a pu craindre récemment une série de complications nouvelles. L'opposition, qui s'était d'abord un peu ralentie, s'est tout à coup accentuée au sein de la seconde chambre. A propos de l'adresse, cette assemblée s'est livrée à des critiques qu'elle a formulées dans une sorte de programme hostile au ministère. Elle a reproché au gouvernement de ne pas donner au Folkething l'influence nécessaire et de ne pas prendre en main avec assez d'énergie la question du Slesvig. Sur cent deux membres dont la seconde chambre se compose, cinquante-cinq, qui appartiennent à la gauche-réunie, ont voté une adresse conçue dans ce sens et qui pouvait être considérée comme une motion de défiance dirigée contre le ministère. On s'est demandé alors dans le pays ce qu'allait faire le gouvernement. Laisserait-il au pouvoir le cabinet actuel? ordonnerait-il la dissolution du Folkething et ferait-il procéder à de nouvelles élections? se contenterait-il au contraire de maintenir les choses dans le *statu quo* et de considérer l'adresse comme non avenue? C'est à cette dernière résolution qu'il a cru devoir s'arrêter; l'attitude de la première chambre l'a déterminé à ne point accepter les conclusions de la seconde. A l'unanimité moins 4 voix, le Lansthing a en effet voté une adresse qui était la contre-partie de celle du Folkething, et qui demandait au roi de maintenir l'équilibre entre les trois facteurs dont se compose le système constitutionnel danois : la couronne, la première chambre et la seconde chambre. En recevant les deux adresses qui lui ont été remises le 4 avril, le roi Christian IX a déclaré formellement sa préférence pour la théorie du Landsthing. Les applaudissemens que les socialistes avaient donnés dans cette dernière crise à la gauche-réunie ont été loin de lui être utiles, et le gouvernement a trouvé des encouragemens dans l'appui de la plupart des conservateurs.

Même après tant d'épreuves, la nation danoise peut faire encore des choses utiles et trouver dans le développement agricole, commercial, industriel, une atténuation de ses derniers revers. C'est là son véritable rôle. Sous le rapport économique, elle a moins souffert qu'on ne pourrait le croire. C'est même un sujet d'étonnement qu'un petit pays qui soutint une lutte inégale contre deux des principales puissances de l'Europe, et fut forcé de payer d'énormes contributions par suite de sa défaite, ait pu résister à des crises qui auraient peut-être ruiné des états plus considérables. Mais l'administration du Danemark est si correcte, si probe, si économe, que les désastres financiers ne sont pas venus

après les revers politiques. La richesse n'a cessé de s'accroître sous l'action de causes diverses, dont la principale est sans contredit le bénéfice considérable réalisé dans l'exploitation du sol. Les exportations ont pris des proportions immenses, et le Danemark, par l'abondance et la belle qualité de ses moissons, a trouvé le moyen de nourrir non-seulement ses propres habitans, mais encore ceux des pays voisins.

Ce pays, qui peut être fier à juste titre de ses marins aussi bien que de ses agriculteurs, et dont la flotte s'est distinguée dans la guerre de 1864, a encore une marine de guerre respectable. Sa marine marchande a aussi une importance réelle; c'est surtout dans les mers de l'Inde et de la Chine qu'elle a développé ses opérations. Les travaux publics, qui avaient été très négligés dans les dernières années, paraissent devoir prendre une impulsion nouvelle. La Sélande est à peu près la seule contrée du royaume qui ait des voies ferrées suffisantes; les autres îles danoises et le Jutland en manquent presque complétement. Il est question de construire une ligne de chemins de fer qui, traversant le sud de la Sélande, l'île de Falster et celle de Lalland, irait aboutir à un point de la côte méridionale de cette dernière île. Ce point serait choisi de façon à pouvoir être mis en communication au moyen d'un bac à vapeur avec la côte nord de l'île de Femern, d'où partirait une seconde voie ferrée qui, franchissant le Fremersund sur un pont fixe, se dirigerait sur Hambourg par Oldenbourg et Segeberg. Il faut aussi déblayer des ports, établir des canaux nécessaires surtout sur la côte occidentale du Jutland, où des golfes autrefois ouverts à la navigation sont devenus des étangs séparés de la mer. En résumé, ce ne sont pas les alimens qui manquent à l'activité du peuple danois, et il est doué d'une vitalité propre qui lui permet de fournir encore une honorable carrière.

Ce que la nation danoise doit faire aujourd'hui, c'est se grouper loyalement autour du trône, c'est trouver dans l'accord entre le pays et la dynastie, dans la pratique sincère du système constitutionnel, le meilleur gage de sa prospérité. Elle ne doit pas oublier que depuis quatre-vingts ans elle a conquis pour ainsi dire sans secousses toutes les libertés nécessaires : liberté de la parole et de la presse, liberté de réunion et d'association, inamovibilité presque complète de tous les fonctionnaires à moins de forfaiture, responsabilité entière de ces fonctionnaires devant tout tribunal, service militaire obligatoire, mais allégé dans une mesure exceptionnelle, indépendance religieuse, suffrage universel, administration communale la plus large. Il faut que le malheur, au lieu d'aigrir et de corrompre la nation danoise, l'instruise, la fortifie et l'améliore. Malgré l'exiguïté de son territoire, cet honnête et laborieux pays peut donner à l'Europe un noble spectacle, celui d'un peuple qui cherche dans l'alliance de l'ordre et de la liberté un remède à ses maux, et qui, dédommagé de ses revers par le témoignage de sa conscience et par l'estime des autres nations, supporte l'infortune avec dignité.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1873.

Il faudrait pourtant bien en venir à se reconnaître dans ce tumulte d'impressions contradictoires, de commentaires sans fin et d'assourdissans commérages qu'on se plaît à décorer du nom de politique. Depuis que le plus étrange des scrutins a fait d'un inconnu, de celui qui s'appelait le « candidat impersonnel, » un député de Paris, et depuis qu'un certain nombre de votes provinciaux du même genre ont envoyé à l'assemblée un contingent radical qu'on n'attendait pas, la confusion est complète.

C'est un véritable déchaînement de manifestes, d'imaginations, de lettres, de nouvelles, d'interprétations de toute sorte, pleines de jactance de la part des vainqueurs, pleines de pressentimens attristés de la part des vaincus. On se consulte, on veut absolument savoir le secret des choses, même quand il n'y a pas de secret. Que se passe-t-il dans le conseil des ministres ou dans le cabinet de M. le président de la république? Les conversations de M. Thiers sont surtout depuis quelques jours le morceau friand des nouvellistes, et comme M. le président de la république est l'homme le plus aimable, le plus prompt à tous les entretiens, en même temps qu'il joue un certain rôle dans le monde, on a là un thème tout trouvé et inépuisable. Avec qui donc M. le président de la république pourrait-il bien avoir conféré dans les dernières vingt-quatre heures? Serait ce avec M. Batbie ou avec M. Emmanuel Arago, avec quelque député qui n'est pas même à Paris, ou avec M. Turquet, qui est partout, qui passe d'un coup au rang d'interlocuteur de première catégorie? Que pense M. Thiers et que dit-il des dernières élections? Est-il disposé cette fois à se replier vers les conservateurs, pour faire face au radicalisme menaçant? Va-t-il incliner vers la gauche? C'est bien évident, M. Thiers, avec ses faiblesses pour la gauche, nous conduit à la commune; il veut proclamer définitivement la république, et il prépare, de compte à demi avec les radicaux, quelque coup d'état contre l'assemblée! Non, vous n'y êtes pas, dit-on d'un autre côté, ce n'est pas

M. Thiers qui médite un coup d'état, c'est la droite qui dresse des plans de campagne, c'est la conspiration des ducs qui s'organise pour renverser M. Thiers et la république. Un jour c'est l'assemblée qui doit disparaître sous l'injonction du dernier scrutin, un autre jour c'est M. le président de la république qui doit s'en aller sous la sommation de la majorité parlementaire constituée en gouvernement de combat. On n'a que le choix des coups de théâtre, et voilà pourtant dans quelle atmosphère on nous fait vivre depuis quelques jours! C'est là le régime auquel on soumet ce malheureux pays, qui a certes bien de la peine à se reconnaître dans ses affaires, qui vote quelquefois sans trop savoir pourquoi et sur quoi il vote, et qui, faute d'être conduit, ne sachant plus où il en est, finit par aggraver de son propre trouble le trouble de ses conducteurs eux-mêmes.

On avait cru un moment, par une illusion singulière, que les quelques semaines de vacances que l'assemblée s'était données après les luttes laborieuses des derniers mois allaient être un temps de repos et de trêve dont on profiterait pour se recueillir, pour retrouver un certain équilibre d'esprit et de jugement avant de revenir se mettre à l'œuvre à Versailles. On comptait sans l'élection du 27 avril, qui est venue faire une bruyante diversion, et, puisque les circonstances l'ont voulu ainsi, c'était encore heureux que l'assemblée se trouvât dispersée, qu'elle ne fût pas au bout de ses vacances. Si elle avait été réunie, elle aurait peut-être subi le contre-coup des émotions du moment; on se serait laissé aller à une impression trop vive des choses, à des résolutions soudaines. Maintenant que les premiers jours sont passés et qu'on a eu le temps de se calmer un peu, de réfléchir, ce qu'il y a de mieux pour tous les intérêts, pour le pays, pour toutes les opinions, pour le gouvernement lui-même, c'est d'arriver sans plus de retard à la réunion prochaine de l'assemblée, à cette rentrée du 19, ne fût-ce que pour en finir avec ces indécisions et ces fantômes au milieu desquels on vit depuis quelques semaines, ne fût-ce que pour reprendre pied sur la réalité.

Eh bien! soit, rien n'est plus vrai : les élections du 27 avril ont été un fait grave, à peu près inattendu, et elles ne sont nullement corrigées par les élections qui viennent encore de se faire il y a trois jours, le 11 mai, dans le Rhône, la Charente-Inférieure, le Loir-et-Cher et la Haute-Vienne. Paris s'était donné au 27 avril le passetemps de nommer M. Barodet, qu'il ne connaissait pas, Lyon a eu le 11 mai la fantaisie de venir chercher à Paris M. Ranc, qu'il ne connaît pas davantage, et, pour le dire en passant, jamais les inventeurs de candidatures officielles n'ont mieux fait que les comités démocratiques, jamais ils ne se sont moins gênés pour imposer aux populations des représentans dont la veille elles ne soupçonnaient même pas l'existence. Les nouveaux élus de ces deux journées de scrutin, sauf un légitimiste nommé dans le Morbihan et un bonapartiste, ancien préfet, nommé dans la Charente-Inférieure,

sont des radicaux. Ils ne sont peut-être pas tous d'un radicalisme aussi accentué qu'on le croit, et plus d'un s'arrêterait sans doute à mi-chemin dans la république, fût-ce avec M. Thiers pour président; mais enfin il n'est pas moins vrai que partout où des conservateurs, même des conservateurs républicains, se sont présentés, ils ont échoué, restant le plus souvent fort en arrière de leurs concurrens; c'est le radicalisme qui en fin de compte a gardé l'avantage sur le terrain électoral. Voilà le fait certain, assez extraordinaire et nullement rassurant devant lequel on s'est trouvé tout à coup. Voilà justement ce qui donne à ces élections partielles du 27 avril et du 11 mai le caractère d'un événement énigmatique, peut-être gros de perturbations nouvelles, fait pour avoir aussitôt un inévitable retentissement au dehors aussi bien qu'en France. Rien de plus menaçant, de plus dangereux en effet, dans les conditions présentes du pays, dans cette situation où, même après qu'on aura péniblement réussi à éloigner l'étranger de notre territoire occupé pendant trois ans, il restera tant de blessures à guérir, tant de désastres à faire oublier, tant de réparations nationales à poursuivre, et qui ne peuvent être poursuivies que dans la paix sociale, par l'application réfléchie, coordonnée, d'une politique de patriotisme et de prévoyance. Qu'on se soit ému de cette diversion radicale éclatant subitement au milieu de nos difficultés et de nos préoccupations, qu'on ait tourné aussitôt ses regards avec un certain effarement vers l'assemblée, vers le gouvernement, comme pour chercher un peu partout une direction, un appui contre le péril, c'est un premier mouvement trop simple pour qu'on puisse s'en étonner. Ce n'est point cependant une raison pour se figurer qu'on va remédier aux malaises d'une situation par des plaintes inutiles, par des récriminations échangées entre les pouvoirs publics ou par des mesures de circonstance toujours hasardeuses, le plus souvent impuissantes.

Les élections du 27 avril et du 11 mai ont une gravité réelle, moins évidemment parce qu'elles conduisent à l'assemblée quelques radicaux de plus que parce qu'elles révèlent dans le pays une tendance, une disposition à se laisser aller aux partis extrêmes. Comment le fait est-il devenu possible? De quelle façon peut-on rectifier régulièrement, prudemment cette situation et arrêter cette contagion si prompte à se propager en certains momens? Voilà toute la question. L'essentiel est de ne se méprendre ni sur la nature du mal, ni sur les moyens d'en limiter le développement et l'aggravation. Si la France nomme des radicaux, ce n'est point assurément parce qu'elle s'est éprise tout à coup du radicalisme, ce n'est point parce qu'elle éprouve le besoin de jouer sciemment, avec préméditation, son repos, sa sécurité, son avenir de nation paisible et laborieuse, à la loterie du scrutin. La France obéit aujourd'hui tout simplement à une impression maladive, l'impression d'une incertitude universelle. Elle ne sait plus réellement où elle en

est et où l'on veut la conduire. Elle ne voit pas de chemin ouvert devant elle. La direction qu'elle ne trouve pas dans sa propre conscience fort embrouillée, elle ne la trouve pas beaucoup mieux dans l'assemblée et dans le gouvernement. Elle est réduite le plus souvent à rester la spectatrice d'oscillations, de combinaisons ou de conflits qu'elle ne s'explique pas, et alors, un jour où elle est convoquée pour dire son mot, elle laisse l'assemblée et le gouvernement à leurs querelles, les partis modérés à leurs divisions, et elle vote pour l'inconnu, pour l'opposition, pour un radical ou pour un bonapartiste, sans se demander ce qui arrivera d'une manifestation dont les conséquences lui échappent, quoiqu'elle soit en définitive la première à les supporter. C'est malheureusement la force et le péril du suffrage universel d'être ainsi tout d'instinct, sans mesure et sans prévoyance, comme il est sans responsabilité apparente. Il suit le souffle du moment, il vote aujourd'hui pour des radicaux comme il votait au 8 février 1871 pour des conservateurs. Il a changé depuis deux ans, ou il paraît avoir changé, c'est parfaitement clair. Peut-on dire pourquoi il a changé? Probablement parce qu'on ne lui a pas donné sous une forme ou sous l'autre la fixité et la direction qu'il demandait. C'est la faute du gouvernement, dit la droite de l'assemblée; c'est la faute de l'assemblée, dit-on autour du gouvernement. C'est bien sans doute la faute de quelqu'un, car pour la masse de la France, quels que soient certains votes partiels, elle reste avec des intérêts, des instincts, des besoins de sécurité et de conservation qui ne changent pas, dont une politique vraiment sérieuse est tenue plus que jamais de s'inspirer et de s'occuper sous peine de laisser se prolonger une indécision qui ne profite qu'aux partis extrêmes.

Ce que l'assemblée pourra faire à la prochaine rentrée du 19 pour sortir de l'impasse où l'on se trouve, pour reprendre la direction et l'autorité au milieu de ces troubles d'opinion qui n'ont favorisé jusqu'ici que le radicalisme, nul ne peut le dire encore ni même le pressentir, puisque la commission de permanence a évité jusqu'à l'apparence d'une interrogation adressée aux ministres qui se sont présentés devant elle. La question reste entière. Une seule chose est certaine, on se prépare un peu de toutes parts. On se prépare au camp de la droite, au centre droit, on nomme un comité chargé de tracer un système de conduite, ou, si l'on veut, un plan d'opérations pour la session prochaine; on se prépare, du côté de la gauche, à faire campagne avec le mot d'ordre des élections, mot presque naïf ou presque ironique par la bizarrerie du rapprochement : république et dissolution! Entre la gauche et la droite, le gouvernement se prépare, il se dispose à présenter, dès la réunion de l'assemblée, les projets constitutionnels prévus par la loi des trente, et il saisira sans doute cette occasion de dire sa pensée, d'exposer de nouveau sa politique. Malheureusement c'est ici que recommencent toutes les complications. On prétend en finir à tout prix

avec l'équivoque, et on ne fait que l'aggraver par la confusion des desseins, par les passions et les préoccupations intéressées des partis. Au lieu de chercher la solution des difficultés qui nous entourent dans la réalité des faits, dans ce qui est immédiatement possible, on la cherche dans des combinaisons qui ne peuvent conduire qu'à des crises nouvelles. On se prépare à donner l'assaut au gouvernement en lui demandant ce qu'il ne peut pas faire. On le presse de sortir de cette situation, assurément fort difficile et fort délicate, où il ne peut ni trop se prononcer, sous peine de paraître s'identifier absolument à un parti, ni trop rester dans le vague et l'indéfini, sous peine de compromettre une autorité qui est encore la plus sérieuse garantie de la paix publique.

Il faut que toutes les ambiguïtés cessent, dit-on; il faut que le gouvernement prenne un parti, qu'il se décide dans un sens ou dans l'autre et qu'il conforme toute sa politique à cette direction première. C'est bientôt dit, et comment toutes ces ambiguïtés cesseront-elles? C'est là précisément la question. Rien de plus simple, disent les radicaux : le suffrage universel vient de se prononcer à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, dans toutes les régions de la France; il demande une politique républicaine plus accentuée, la dissolution de l'assemblée de Versailles. Le gouvernement ne peut se méprendre sur le sens de cette manifestation toute légale, il est obligé d'en tenir compte. Qu'il prenne un ministère de la gauche en congédiant M. de Goulard, sans oublier M. Dufaure, l'intraitable réactionnaire, — qu'il affirme la république, qu'il mette l'assemblée en demeure de se dissoudre au plus tard le jour où le territoire sera libéré. Fort bien; mais si l'assemblée par hasard n'est pas d'avis de se dissoudre, si elle n'accepte pas un ministère de la gauche, que fera-t-on? Ira-t-on plus loin pour la contraindre à capituler? C'est donc un coup d'état qu'on propose à M. le président de la république. Il sera plus ou moins déguisé, ce sera toujours un coup d'état. Qu'on ne prétende pas que l'assemblée peut bien être la légalité stricte, mais qu'elle ne représente plus l'opinion publique, qu'elle ne fait qu'agiter le pays, que le droit populaire est supérieur à une majorité parlementaire : c'est tout simplement ce que disait l'auteur du 2 décembre 1851; il assurait qu'il ne sortait de la légalité que pour rentrer dans le droit, et c'est sous l'escorte de ces belles paroles que M. le président de la république, avec bien d'autres, a été conduit un jour à Mazas, ce dont il se souvient assez pour ne pas se jeter dans de telles aventures, même en compagnie des radicaux qui lui offriraient leur appui.

Non, la solution n'est point assurément là, dit-on au camp de la droite; ce ne serait au contraire que l'aggravation du mal auquel il s'agit de remédier. Le mal est justement dans les complaisances du gouvernement pour la gauche, dans ses connivences républicaines. C'est ce qui perpétue l'équivoque, c'est ce qui déconcerte le pays et favorise les progrès du radicalisme. A l'abri de cette tolérance du gouvernement

et de la complicité ou de la mollesse de ses agens dans les provinces, la révolution se relève, grandit au point de devenir menaçante. Encore un peu, ce sera le « radicalisme légal, » la « commune légale, » s'installant par l'autorité du suffrage universel, surpris et abusé. Il faut en finir. Que le gouvernement, éclairé enfin par le péril, rompe toutes ses alliances compromettantes avec la gauche, qu'il cesse de ménager, ne fût-ce qu'en apparence, les radicaux qui se servent perfidement de son nom pour capter les suffrages du pays,—qu'il établisse nettement, résolûment, son point de direction à la droite de l'assemblée, avec un ministère homogène, fidèle exécuteur de cette politique conservatrice. Qu'il entre dans cette voie, on fera cause commune avec lui, on le suivra au combat contre l'ennemi, et s'il refuse cette satisfaction aux alarmes du parti conservateur, il n'y a plus à hésiter, on renversera M. Thiers, on prendra le gouvernement, et à tout prix on se hâtera de redresser une situation faussée par une politique de défaillance et d'équivoque. — Fort bien encore, voilà un autre plan. Se rendre à la droite ou à la gauche, donner sa démission ou être renversé, c'est la condition qu'on fait à un gouvernement occupé à maintenir l'ordre depuis deux ans au milieu de toutes les excitations des partis et à poursuivre encore aujourd'hui la libération du territoire au milieu de toutes les impossibilités qu'on lui crée!

On veut ouvrir la grande campagne conservatrice, soit; mais, avant d'entrer en campagne, est-on bien sûr de pouvoir aller jusqu'au bout? Est-on bien certain de ne pas voir l'armée parlementaire se débander à la première étape? D'abord, il ne faut pas l'oublier, renverser M. le président de la république par une impatience de majorité, c'est dans un autre sens une sorte de coup d'état depuis que la constitution Rivet a fixé d'avance que la durée des pouvoirs de M. Thiers serait égale à la durée de l'assemblée elle-même. On peut tout tenter, si on le veut, sans aucun doute; — on ne se donnerait pas moins l'apparence d'une violence sommaire contre un homme dont le dernier acte aura été de délivrer son pays de l'étranger. Et puis enfin où veut-on en venir? Que M. Thiers ne partage pas toutes les vues ou les préventions de la droite, et qu'il refuse de se prêter à toutes ses combinaisons, c'est possible; mais la droite elle-même sait-elle bien toujours ce qu'elle veut et ce qu'elle peut? C'est le malheur et la faiblesse des fractions conservatrices de l'assemblée, on le sait bien, de s'être épuisées dans des fractionnemens, dans des conflits intimes, où M. Thiers n'est pour rien, et de s'être laissé conduire à ce point où, ne pouvant faire ce qu'elles voulaient, elles n'ont consenti qu'avec toute sorte d'arrière-pensées, de réserves et de dédains, à faire une partie de ce qui était possible. Le gouvernement a pu commettre des fautes, le parti conservateur de l'assemblée a commis celle-là : il s'est affaibli par une politique d'expectative et de fronde, faute de prendre position à propos sur un terrain où il aurait pu exercer l'action la plus sérieuse et la plus décisive. En se replaçant résolûment sur ce terrain, même au-

jourd'hui, il peut sans nul doute retrouver une force réelle; mais ici on ne voit plus bien ce qui le séparerait de M. Thiers, puisque d'un côté ce serait toujours plus ou moins cette « république conservatrice » dont le chef du gouvernement a si souvent parlé, et que d'un autre côté pour l'organisation de cette république M. Thiers a beaucoup plus d'affinités avec le parti conservateur qu'avec les républicains, même avec les républicains modérés, à qui il disait un jour, le 29 novembre 1872, qu'il ne partageait aucune de leurs opinions, « ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'organisation sociale, ni sur l'organisation de la république. » La vérité est que dans ce travail qui compose notre triste vie politique on a souvent livré la proie pour l'ombre, l'autorité qu'on pouvait exercer dans la pratique de tous les jours pour cette réserve idéale d'une restauration monarchique qu'on n'était pas en mesure de réaliser.

Le mal est là, et il est aussi dans les tiraillemens, dans les ombrages, dans les mouvemens de défiance et d'irritation qui s'en sont suivis entre certaines fractions du parti conservateur et le chef du gouvernement. Le remède est par cela même tout indiqué, il est dans le rapprochement de ces forces faites pour s'entendre dans l'œuvre commune de la défense sociale. Qu'on proclame définitivement la république, on le peut certes si on le veut, là n'est pas la question. L'essentiel est d'organiser la situation actuelle en lui donnant ses institutions modératrices, ses garanties, en travaillant d'intelligence à ces lois que le gouvernement va présenter; mais, si l'on veut agir sérieusement et utilement, la première condition est de ne pas défaire dans les conversations, dans les antagonismes de couloirs, ce qu'on aura fait à la pleine lumière. Il ne faut pas que le lendemain du jour où la majorité aura donné son appui au gouvernement elle l'affaiblisse par quelque coup dérobé, et il ne faut pas non plus que M. le président de la république prête l'autorité de son nom ou de sa spirituelle parole à tout ce qui pourrait déconsidérer la chambre. Ce ne serait plus là qu'une politique de fantaisie qui ne remédierait à rien, qui n'empêcherait pas une crise où ce qui achèverait de ruiner l'un des pouvoirs ne sauverait pas l'autre, et où le pays, dernière et invariable victime, expierait les fautes de tout le monde.

La politique de l'Europe du nord, sans être indifférente à ce qui se passe en France, semble porter assez légèrement après tout les préoccupations qui lui viennent de ce côté. Elle se met en voyage avec ceux qui la représentent; elle entreprend ses excursions d'été, se partageant entre les conférences intimes dont on ne dit pas le secret et les fêtes qui éclatent à tous les yeux. Que les chambres de Berlin discutent sur la caisse des invalides, qui va laisser une opulente dotation sous la main de la Prusse, ou sur la réforme monétaire, — que les délégations autrichiennes se perdent dans des conflits obscurs, tout cela s'efface un peu : les souverains se promènent, ils se font des politesses à Saint-Pétersbourg, et l'empereur d'Autriche de son côté inaugure l'exposition uni-

verselle qui s'est ouverte il y a peu de jours à Vienne, qui va devenir le rendez-vous de tous les curieux du monde, sans parler des princes et des diplomates. C'est là l'histoire du moment. La visite que l'empereur de Russie faisait le dernier automne à l'empereur d'Allemagne à Berlin, l'empereur Guillaume vient de la rendre à l'empereur Alexandre à Pétersbourg; il est arrivé il y a peu de jours, avec M. de Bismarck, avec M. de Moltke, dans tout l'éclat de sa nouvelle dignité impériale, et la ville des tsars, toujours fort amoureuse de spectacles, s'est mise en frais de fêtes, d'ovations et d'illuminations. Pour cet hôte allemand arrivant à Pétersbourg, on n'a pas voulu faire moins qu'on ne faisait l'an dernier pour le tsar à Berlin. L'intimité des chefs des deux empires, intimité qui s'explique d'ailleurs naturellement par les liens de famille, s'est attestée de toute façon. Quant à la politique, elle n'a point été bannie sans doute des entretiens qui ont pu s'engager; M. de Bismarck n'était pas là pour rien.

L'entrevue de Pétersbourg n'est peut-être elle-même au surplus qu'un préliminaire de ces excursions d'été. Les deux empereurs de Russie et d'Allemagne paraissent devoir aller bientôt à Vienne, où il pourrait y avoir, ne fût-ce qu'en apparence, une sorte de représentation nouvelle de l'ancienne alliance du nord. C'est là évidemment une idée qui est entrée dans certaines têtes et à laquelle les événemens qu'on se plaît à considérer comme possibles en France ont pu donner un semblant de crédit. Est-ce à dire que cette idée, propagée par des journaux étrangers hostiles à la France, ait été réellement conçue ou entrevue par les cabinets, que la diplomatie ait eu même à délibérer sur des éventualités dont on se fait un fantôme? On n'en est certes pas là. L'alliance du nord, cette réduction de la sainte-alliance d'autrefois, n'est pas aussi facile à refaire qu'on le croit. Depuis le temps où elle constituait au nord de l'Europe le faisceau des puissances absolutistes toujours en méfiance vis-à-vis de l'influence française, tout a changé, les hommes, les idées, les intérêts, les circonstances. Si l'équilibre est en péril, il n'est plus menacé du même côté. Entre la Russie et l'Allemagne, quelle que soit l'intimité des souverains, il y a trop de divergences ou de conflits possibles pour qu'une véritable alliance politique puisse se nouer aisément. Entre l'Allemagne et la Russie d'une part et l'Autriche d'autre part, il y a des souvenirs amers ou des ombrages que des événemens nouveaux n'ont pu dissiper. On peut oublier ou faire comme si on oubliait ce qu'on n'a pas intérêt à se rappeler. Ce n'est pas une raison pour le cabinet de Vienne de se mettre à la remorque de M. de Bismarck. L'Autriche s'est fait d'ailleurs aujourd'hui de la paix une politique raisonnée, coordonnée et permanente. Elle n'est point assurément disposée à entrer dans ce qu'on pourrait appeler des alliances d'action, moins encore dans des combinaisons dont la France pourrait avoir à se plaindre.

De ces entrevues de Vienne ou de Pétersbourg, il ne peut donc sortir rien de bien sérieux, surtout rien de précis. Tout ce qui a pu arriver, tout ce qui peut arriver encore, c'est qu'il y ait quelques entretiens où l'on se promette de reprendre la conversation, d'échanger les idées selon les événemens, et, si peu que ce soit, c'est encore trop pour les intérêts de notre pays que le radicalisme français fournisse un prétexte à ces tentatives renaissantes d'intimité. En attendant, les plaisirs auront sans doute autant et plus de place que la politique dans cette exposition que l'Autriche célèbre sincèrement comme une fête de la paix, avec la confiance qu'elle n'aura point un lendemain semblable à celui qu'a eu la dernière exposition française.

L'Italie nouvelle existe depuis près de quinze ans déjà. Dans cette période à la fois si longue et si courte, elle a eu toutes les difficultés intérieures ou extérieures à surmonter, des passions à soumettre, des méfiances à désarmer, une multitude de problèmes à résoudre, à commencer par le premier et le plus grave de tous, celui de la coexistence du pape et du roi à Rome. L'Italie n'a point certes réussi dans ces quinze ans à venir à bout de tout, et elle en est encore à se débattre contre bien des embarras. Elle est cependant arrivée à ce point où elle est non-seulement une nation reconnue, mais une puissance qui a sa politique, ses traditions, ses alliances, son poids dans les affaires du monde; elle est entrée pour ainsi dire dans l'engrenage européen. Elle n'est que depuis trois ans à Rome, ayant son roi au Quirinal, à côté du pape, qui est au Vatican, et on a déjà de la peine à imaginer tout ce qu'il faudrait d'événemens pour l'en faire sortir. Comment l'Italie en est-elle venue là? Ce n'est point à coup sûr en se livrant à tous les emportemens de partis, en se jetant tête baissée dans les crises sans issue, en mettant perpétuellement en question ses intérêts les plus essentiels, jusqu'à son existence. Elle accorde une liberté illimitée aux fantaisies les plus excentriques, aux programmes les plus radicaux, en se réservant de ne pas les suivre. Garibaldi lui-même, elle jurerait que Garibaldi est le premier héros du monde, elle le mettrait dans une niche, et elle laisse passer avec un sourire fort sceptique les lettres du vieux bonhomme de Caprera. L'Italie est arrivée à fixer et à consolider les résultats de sa révolution par le sens pratique, par le dédain des utopies, par une certaine suite de politique modérée comme aussi par l'habileté à se plier aux circonstances ou à saisir les occasions. En un mot, cette nation d'hier, dans ses mœurs parlementaires et constitutionnelles, se rapproche déjà beaucoup plus de l'Angleterre que de la France. Ces Italiens qu'on dit si révolutionnaires, et qui ont été forcés de l'être un instant pour constituer leur nationalité, savent en définitive pratiquer le régime le plus libre en se gardant de tous les partis extrêmes. Ils se sauvent de leurs propres faiblesses ou de leurs propres entraînemens par le bon sens le plus avisé, par un esprit politique qui se

retrouve dans les incidens les plus confus en apparence comme dans les actes les plus hardis.

Qu'est-ce que la dernière crise ministérielle qui vient de se produire à Rome? C'est précisément une de ces péripéties qui menacent de tourner à la confusion et que l'esprit politique vient dénouer ou pallier à propos. Ce qui est arrivé il y a quelque temps en Angleterre au ministère Gladstone est arrivé à Rome dans des conditions qui ne sont pas très différentes, et a eu le même dénoûment. Le cabinet Lanza a donné un instant sa démission, puis il l'a retirée, et il reste aujourd'hui au pouvoir, fortifié peut-être par cette épreuve, devant laquelle il n'a point reculé.

Le ministère italien existe depuis longtemps, il a traversé des événemens considérables pour l'Italie comme pour l'Europe, c'est déjà une raison pour qu'on soit disposé à croire qu'il peut arriver au bout de sa carrière. Il se compose d'élémens divers de la droite, du centre gauche, c'est encore une raison pour qu'il ait quelquefois une vie laborieuse et disputée, entre une fraction de la droite, qui l'appuie sans enthousiasme, et la gauche, qui cherche toutes les occasions de le mettre en minorité dans l'espoir de le remplacer. Il a de plus un ministre des finances, M. Quintino Sella, esprit vif et intrépide, qui s'est proposé de rétablir l'équilibre du budget italien dans un certain nombre d'années, qui sent bien les difficultés de son entreprise et qui ne supporte pas facilement les contradictions, les chicanes de détail. Tout est là. Le prétexte de la crise s'est produit à l'improviste, et, selon l'habitude, est venu du côté où l'on ne s'y attendait guère, à l'occasion d'un vote sur les travaux de l'arsenal maritime de Tarente. L'Italie a deux grands arsenaux, l'un à la Spezzia dans la Méditerranée, l'autre à Venise dans l'Adriatique, elle n'en a pas dans la mer Ionienne. Tarente est admirablement placée pour un établissement de ce genre. Il y a eu déjà plusieurs projets, dont l'un presque grandiose, conçu de façon à créer un arsenal complet à Tarente, mais imposant au budget une dépense de plus de 70 millions. On s'est arrêté à un projet plus modeste : le ministère se bornait à demander une somme de 6 millions 1/2. La chambre des députés, principalement sous l'influence d'un de ses vice-présidens, M. Pisanelli, représentant de Tarente, a trouvé la dotation parcimonieuse, elle a voulu voter une somme de 23 millions, et M. Sella, qui n'est pas endurant, a perdu patience et s'est fâché sérieusement. Il a vu dans le vote de la chambre un échec pour le gouvernement, et il n'a point hésité à provoquer la démission du cabinet tout entier, que M. Lanza est allé annoncer le lendemain à la chambre, un peu étonnée de ce qu'elle avait fait.

Ce n'est point précisément une chose ordinaire de voir des ministres prendre si vite de l'humeur pour une dépense de plus inscrite dans un budget et donner leur démission sur un incident dénué de tout caractère politique. En réalité, le vote sur l'arsenal de Tarente n'a été qu'une occasion vivement et résolûment saisie. Depuis quelque temps, le cabi-

net et particulièrement le ministre des finances pouvaient remarquer une certaine mollesse, des velléités de dissidence dans la majorité qui les soutenait. On avait de la peine à rallier cette majorité, dont les membres s'absentaient souvent de Rome, tandis que la gauche était toujours présente. M. Sella se plaignait spirituellement du sort qu'on lui faisait en diminuant toujours les recettes qu'il demandait et en augmentant les dépenses qu'il proposait. Il était d'autant plus porté à s'émouvoir de ces dispositions que d'ici à peu il a justement à demander à la chambre le vote de quelques augmentations de taxes sur les immeubles, sur les affaires, sur les tissus, en tout plus de 30 millions.

M. Sella, en homme résolu, préférait couper court aux difficultés par une retraite opportune; mais les raisons financières n'étaient pas les seules, et c'est ici précisément qu'apparaît cet esprit politique dont nous parlions. On voyait arriver le moment où allait entrer définitivement en discussion la loi sur les corporations religieuses de Rome, loi toute politique, très délicate, qui touche non-seulement à la condition faite à la papauté résidant à Rome, dans ce grand centre de toutes les institutions religieuses, mais encore jusqu'à un certain point aux rapports du gouvernement italien avec les puissances catholiques. Or sur cette question même il y avait dans la majorité des apparences de scission qui, en se joignant à l'opposition déclarée de la gauche, pouvaient neutraliser les intentions de prudence et de ménagement manifestées par le cabinet. Si on s'exposait à une crise dans une discussion de ce genre, la situation s'aggravait aussitôt, la politique italienne pouvait être mise à une dangereuse épreuve. Le roi lui-même n'était plus libre, il allait se trouver dans l'alternative de suivre les indications d'un vote parlementaire qui pouvait conduire à un ministère de la gauche ou de faire des élections à propos d'une question de nature à mettre aux prises toutes les passions publiques. Si on se retirait au contraire sous le coup d'un vote sans importance politique, on laissait une situation intacte; le roi gardait toute sa liberté, il pouvait même prendre un ministère nouveau dans les nuances d'opinions les plus modérées ; rien n'était compromis. C'est ainsi que le cabinet de MM. Lanza, Sella, Visconti-Venosta, se considérait comme obligé de donner sa démission, et en cela il montrait certes la plus sérieuse prévoyance politique.

Qu'est-il arrivé cependant? Le roi, en vrai souverain constitutionnel, s'est empressé de faire appel aux principaux personnages parlementaires, aux *leaders* des opinions diverses. Il a consulté un peu tout le monde, d'abord le vice-président de la chambre, M. Pisanelli, qui n'était point étranger à la crise, M. Ricasoli, M. Minghetti, M. Peruzzi, M. Rattazzi lui-même, et tous ces hommes se sont trouvés d'accord sur la nécessité du maintien du ministère. Le cabinet Lanza, rappelé par le roi, ne s'est point refusé à reprendre les affaires; il a tenu néanmoins à ne point s'engager légèrement, il a voulu avant tout s'entendre avec les

chefs de la majorité pour être sûr de n'être point abandonné soit dans les débats financiers, soit dans la discussion de la loi sur les corporations religieuses, et les assurances dont il avait besoin, il les a reçues, de sorte que le dénoûment de cette crise a montré en définitive le plus réel esprit politique chez ceux qui se croyaient obligés de quitter le pouvoir aussi bien que chez ceux qui pouvaient y aspirer, en même temps que chez le souverain appelé à être le médiateur ou l'arbitre des opinions.

Le ministère a donc retiré sa démission et reste à son poste avec des garanties nouvelles qui ne lui assurent pas sans doute une durée indéfinie, mais qui le sauvent pour le moment de la mésaventure qu'il redoutait. Maintenant le sort de cette loi sur les couvens, dont la discussion a commencé aussitôt, semble à peu près assuré, malgré certaines manifestations extérieures qui ont abouti ces jours-derniers à un conflit de rue; le vote ne paraît pas douteux. Sous des formes différentes d'ailleurs, le projet primitif du gouvernement et le projet de la commission se rapprochent et se confondent presque en ce sens que l'un et l'autre sont l'expression de cette politique à la fois libérale et modérée que le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, vient d'exposer de nouveau devant le parlement avec autant de tact que d'élévation. Que les orateurs de la gauche repoussent la loi nouvelle parce qu'elle est conçue dans un esprit de ménagement et de transaction, ils sont dans leur rôle, ils se figurent qu'il n'y a rien de plus simple que de rompre violemment avec des intérêts traditionnels, avec les croyances, avec les susceptibilités des catholiques. Que ceux qui refusent à l'Italie le droit d'être à Rome voient dans cette loi un attentat nouveau, ils sont, eux aussi, dans leur rôle. Le gouvernement peut répondre à la gauche en montrant l'Italie paisible, affermie dans son existence nationale, accréditée à l'extérieur justement par cette politique de libérale modération qu'il suit avec persévérance. Il peut répondre d'un autre côté aux partisans du pouvoir temporel, aux adversaires de l'Italie nouvelle, en montrant le Vatican libre, la puissance religieuse du pontife s'exerçant dans toute son indépendance, les députations catholiques se succédant à Rome, auprès du pape, et tenant même au besoin des discours qui ne sont pas toujours des complimens pour le roi ni pour le gouvernement italien. On a entrepris de résoudre le plus grand de tous les problèmes par la liberté, non par la révolution. Si l'Italie réussit, et elle a désormais bien des chances de succès, c'est parce qu'elle aura suivi cette politique que la puissante inspiration de Cavour a léguée à ses successeurs.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE

GÉNÉRAL ROBERT E. LEE

I. *Life and campaigns of general R. E. Lee*, by James D. Maccabe Jr.; New-York 1867. — II. *Life of general Robert E. Lee*, by John Esten Cooke; New-York 1871. — III. *Popular life of general R. E. Lee*, by Emily V. Mason; Baltimore 1872.

I.

La Virginie a eu cette rare bonne fortune de donner naissance à deux hommes dont les talens et le caractère ont illustré leur pays, quoique dans des circonstances très opposées, — le général George Washington et le général Robert Lee. Ils ont été, à soixante-quinze ans d'intervalle, les types les plus accomplis de cette forte race virginienne qui, plus que toute autre dans le Nouveau-Monde, avait conservé les traditions, les mœurs, les habitudes et les goûts de la vieille Europe.

La dévorante activité industrielle des états du nord n'avait point pénétré dans ces belles régions boisées et montagneuses. La vie y était restée très primitive. Les fortunes territoriales étaient immenses, quoique l'argent n'abondât pas toujours. L'hospitalité était sans bornes, la maison ouverte à tous les étrangers. Les existences des grands propriétaires y ressemblaient sous bien des rapports à celles des grands seigneurs de France ou d'Angleterre. La chasse, la pêche, les exercices du corps, jouaient un rôle notable dans leur éducation et dans leur vie. Toujours à cheval, ils ignoraient les distances ou le mauvais état, devenu proverbial, de leurs routes. A côté d'une grande simplicité de mœurs, l'aristocratie virginienne, en partie composée de membres de familles

patriciennes émigrés d'Angleterre, gardait au plus haut point le sentiment de sa dignité, et chez elle on retrouvait les façons courtoises, graves, calmes, un peu lentes des temps passés. Aussi la Virginie était-elle l'état le moins républicain de l'Union. Ce fut dans ces conditions d'existence sociale que naquit et vécut Robert Lee, dont nous allons essayer d'esquisser le caractère et raconter la vie.

La famille des Lee était, parmi celles qui composaient cette aristocratie virginienne toute patriarcale, une des plus considérables et des plus anciennes. Mêlés à tous les événemens importans de l'histoire de leur pays, y jouant constamment depuis près de deux siècles des rôles marquans, ils portaient un nom dont ils faisaient remonter la noblesse aux temps de la conquête d'Angleterre. Leur ancêtre Lancelot Lee de Loudun, qui avait accompagné Guillaume le Conquérant, en avait reçu une propriété en Essex et s'y était fixé. Un de ses descendans, qui suivit aux croisades Richard Cœur-de-Lion, fut récompensé de sa bravoure au siége de Saint-Jean-d'Acre par le titre de *earl of Litchfield*, et, lorsqu'il mourut, son armure fut placée dans la Tour de Londres, où on la montre encore. Plus tard, en 1542, un autre descendant s'étant distingué dans les guerres d'Écosse, sa bannière avec la devise : *non incautus futuri*, que portent encore les Lee, eut l'honneur d'être suspendue dans la chapelle royale de Windsor. Walter Scott, dépeignant dans son roman de *Woodstock* le beau caractère du vieux sir Henry Lee of Ditchley, ne faisait qu'un portrait d'après nature.

Le premier de la famille qui, traversant l'Atlantique, alla se fixer en Virginie fut Richard Lee, qui, comme membre du conseil privé, avait été exilé d'Angleterre à la mort de Charles Ier. Il y acquit de grandes propriétés et s'y établit; mais l'éloignement ne diminuait pas l'ardeur de sa fidélité royaliste, et il repassa l'Océan pour aller offrir à Charles II, en exil à Bréda, de le faire nommer roi en Virginie. Le jeune prince refusa cette proposition plus zélée que praticable, et Lee retourna en Amérique, mais non sans avoir laissé dans l'esprit du jeune monarque une forte impression en faveur de ses loyaux Virginiens. Aussi plus tard, à son couronnement, Charles II porta-t-il un manteau de sacre en soie de Virginie, et par un décret royal éleva sa fidèle province d'outre-mer au même rang que ses trois royaumes anglais, avec cette devise : *en dat Virginia quartam*. Les descendans de ce premier fondateur de la famille en Virginie continuèrent par leurs talens politiques et leurs hautes positions à illustrer un nom déjà célèbre. L'un d'eux, Thomas Lee, nommé président du conseil et gouverneur de la colonie, était tellement estimé en Angleterre, que, lorsque le vieux manoir

de famille, Stratford, fut détruit par un incendie, le gouvernement anglais et les notables de Londres le firent rebâtir à leurs frais. Puis vinrent R. H. Lee, orateur remarqué, promoteur et rédacteur de l'acte d'indépendance, — Arthur Lee, ministre des colonies et envoyé en France pendant la révolution, — enfin le général Henry Lee, père du général Robert E. Lee.

Entré très jeune dans l'armée, il devint l'ami intime de Washington, qui lui resta profondément attaché. Les qualités morales d'Henry Lee, ses exploits comme général de cavalerie, qui lui avaient valu le surnom de *Light horse Harry*, et la rare culture de son esprit le mettent au premier rang parmi les fondateurs de la nationalité américaine. Aussi distingué dans la vie politique que dans la carrière militaire, trois fois il fut nommé gouverneur de Virginie, et lors de la mort de son ami Washington il fut chargé par les deux chambres de faire son oraison funèbre. — La guerre d'indépendance achevée, il se retira dans l'ancien manoir de famille, Stratford, partageant sa vie entre ses devoirs politiques et l'éducation de ses enfans. Un recueil de lettres qu'il leur écrivit, publié il y a quelques années par les soins de ses fils, montre que le brillant officier savait unir à une grande érudition classique et à des connaissances littéraires étendues les principes les plus élevés de morale et de piété. Il mourut en 1818, laissant six enfans tout jeunes encore. Robert, le quatrième, né en 1807, n'avait que onze ans; mais déjà les conseils et les fortes leçons de son père avaient fait sur lui une impression indélébile. Élevé par sa mère, il avait appris d'elle aussi dès son enfance le sentiment du devoir, le renoncement à soi-même et un grand esprit d'ordre et d'économie. Ses frères étant absens, il était pour elle d'une tendresse infinie, la soignant pendant des années de longue maladie, rentrant du collége pendant ses heures de récréation pour la porter, la promener, la distraire. Lorsqu'il dut la quitter pour le collége militaire de West-Point, elle disait : « Comment me passerai-je jamais de Robert? Il est à la fois un fils et une fille pour moi ! » Il aimait déjà passionnément la chasse, suivant les meutes quelquefois des journées entières à pied, et acquérant ainsi ce splendide développement physique et cette vigueur de santé qu'il conserva toujours à travers les plus violentes épreuves.

En 1825, Robert Lee fut envoyé par l'état de Virginie et à ses frais à West-Point, l'école militaire des États-Unis, fondée sur les principes de celle de Saint-Cyr, et que vingt-trois ans plus tard il devait être appelé à commander. Pendant les quatre années qu'il y resta, il fut constamment à la tête de sa classe. Il commençait dès lors à se faire remarquer, non-seulement par son intelligence, mais par sa rectitude de sentimens, sa rigidité de principes, sa sévérité envers lui-même. On n'entendit pas un jurement, un mot immo-

ral ou profane sortir de sa bouche. D'une sobriété absolue, il ne buvait jamais de vin, ne fumait pas, et sa conduite était exemplaire. Aussi, en sortant de West-Point, fut-il nommé lieutenant en second dans le corps du génie, et peu après il épousait la petite fille adoptive de Washington, héritière de la plus grande partie de ses biens; par elle, il entrait en possession d'Arlington, la belle propriété de Washington sur le Potomac, et du *White-House* sur le Pamunkey.

Jusqu'en 1846, Lee suivit sa carrière, gagnant ses grades dans le génie et occupé à fortifier et à surveiller différentes parties du pays. Dans la guerre contre le Mexique, il servit comme ingénieur en chef de l'armée principale; les rapports du général Scott font le plus grand éloge du jeune capitaine, de sa hardiesse, de sa valeur, de son activité infatigables, et Scott ajoutait volontiers que le succès de la campagne était en majeure partie dû à Lee. Ses exploits au siége de la Vera-Cruz et à Chapultepec, où il fut blessé, le firent nommer lieutenant-colonel, et à son retour il fut de nouveau chargé de travaux de fortification, pour lesquels il avait une aptitude particulière. Plus tard, et dans les momens les plus difficiles, ce coup d'œil stratégique, ce talent de reconnaître et de faire valoir l'importance d'une position, dont il fit preuve dès cette époque, eurent une grande influence sur la prolongation de la lutte inégale qu'il eut à soutenir. Les intervalles de loisir que lui laissaient ses devoirs militaires, Lee les passait avec bonheur dans sa propriété d'Arlington, située sur des hauteurs au-dessus du Potomac et en vue de la ville de Washington. Intéressant par les souvenirs du général Washington qui y étaient réunis et par tous les événemens historiques qui s'y rattachaient, Arlington était pour l'Amérique entière un lieu de pèlerinage. La bibliothèque, les meubles, les portraits de Washington et de sa femme, les services de porcelaine qui leur avaient été offerts par Louis XVI et par la société de Cincinnatus, leurs bijoux, toutes leurs reliques, y étaient conservés avec vénération. Lee y vit naître ses sept enfans, et d'heureuses années s'écoulèrent pour lui dans cette belle résidence, à laquelle il s'était profondément attaché et que sa femme aimait avec passion.

En 1855, envoyé au Texas comme lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie d'élite, il eut pour la première fois à commander des hommes, car jusque-là ses travaux avaient exclusivement appartenu au génie et à l'état-major. Il s'y distingua dans de sanglans combats contre les Indiens, et pendant deux ans y dirigea l'expédition avec le colonel Albert Johnston, qui, ainsi que presque tous les officiers qui l'accompagnèrent dans cette campagne, embrassa plus tard la cause de la confédération. Se trouvant à Washington en congé en 1859, il fut chargé par le gou-

vernement de réprimer un commencement d'insurrection, prélude de l'orage qui se préparait. Un nombre d'insurgés abolitionistes conduits par un chef nommé John Brown, qui avait déjà excité des troubles en Kansas, s'était emparé de la fabrique d'armes et de l'arsenal du gouvernement à Harper's Ferry, et y avait pris des citoyens considérables comme otages. Lee eut ordre de les délivrer, et par un coup de main hardi réussit à les sauver et à s'emparer de tous les insurgés. Il eut grand'peine à empêcher le peuple de faire justice instantanée de Brown et des autres chefs, à le remettre vivant entre les mains des autorités. De nouveau il retournait au Texas quand la crise terrible qui couvait depuis longtemps vint à éclater.

L'élection de Lincoln, nommé par le parti républicain, avait déterminé une partie des états du sud à quitter l'Union. La Caroline du sud avait « sécédé » la première le 20 décembre 1860; le 1er février 1861, elle était suivie par le Texas, le Mississipi, la Floride, la Georgie, l'Alabama, la Louisiane, et les sept états confédérés nommaient pour leur président Jefferson Davis. Bientôt après, la Caroline du nord les rejoignit ainsi que le Tennessee, le Missouri, le Kentucky et l'Arkansas. Le 13 avril 1861, le fort Sumter se rendait au général Beauregard, et le lendemain paraissait la proclamation de Lincoln, appelant sous les drapeaux 75,000 hommes, pour soumettre les états déclarés rebelles. Seule entre tous les grands états du sud, la Virginie avait résisté à la sécession. Elle avait une répugnance presque invincible à se séparer de l'Union, de ce drapeau qu'elle avait si souvent illustré, et à entrer dans un conflit sanglant qui forcément se passerait sur son territoire. Pendant bien des semaines, la convention virginienne refusa de voter la sécession; mais, obligée par la proclamation de Lincoln à fournir son contingent d'hommes, elle se décida le 17 avril à associer son sort à celui de la confédération du sud.

Lee arrivait du midi à ce moment solennel, et pour lui la question se posait douloureuse et brûlante. Suivrait-il les armes du nord ou celles du sud? Le choix pour lui était cruel. D'un côté, l'avenir le plus brillant : la haute position et les longs et anciens services de sa famille, l'intimité de son père avec Washington et sa propre alliance avec la petite-fille du grand législateur, qui l'en rendait en quelque sorte le représentant, la considération personnelle dont il jouissait, lui assuraient les plus belles destinées. Le vieux général en chef Scott avait pour lui une telle estime et une telle affection qu'il voulait le regarder comme son successeur immédiat et disait de lui : « Il vaudrait mieux que l'armée perdît tous ses officiers, moi compris, que Robert Lee. » Aussi usa-t-il de toute son influence pour persuader à Lee de ne pas donner sa

démission : il lui avait remis à son arrivée un brevet de colonel, et l'avait proposé au gouvernement pour remplir les fonctions de général de brigade. De l'autre côté, Lee n'avait qu'un seul motif qui pût le décider, mais ce motif le rendit inflexible. Virginien de naissance, son premier devoir comme sa première affection était pour son pays natal. Si la Virginie restait dans l'Union, il combattrait dans l'armée des États-Unis; si elle rejoignait la confédération, il devait suivre son appel et servir le drapeau qu'elle aurait choisi. La lutte en lui fut courte, quoique douloureuse au dernier point. « Mon mari a pleuré des larmes de sang sur cette terrible guerre, écrivait mistress Lee à un ami; pourtant il doit comme homme et comme Virginien partager les destinées de son état, qui s'est prononcé pour l'indépendance. » Aux appels urgens du général Scott, il répliqua : « Je n'ai pas le choix; je ne puis pas consulter mes propres sentimens, » et à un des ministres de Lincoln, Mongomery Blair, qui lui fut envoyé par le président pour lui offrir le commandement effectif de l'armée sous Scott, il répondit : « Je regarde la sécession comme une anarchie, et si j'avais quatre millions d'esclaves, je les sacrifierais à l'Union; mais comment puis-je tirer l'épée contre la Virginie, où je suis né? » Aussi le 20 avril, résistant à toutes les tentations, et acceptant un avenir de sacrifices, il envoyait à Scott sa démission de colonel, accompagnée d'une lettre de regrets. Ce qu'il écrivait le même jour à une de ses sœurs, malade dans le nord, nous montre plus intimement encore par quelle épreuve terrible cette âme si loyale et si consciencieuse dut passer.

« ... Nous entrons dans une période de lutte que rien ne peut empêcher. Tout le midi est dans un état de révolution où la Virginie, après une longue lutte, a été entraînée, et quoique je ne reconnaisse nullement la nécessité de cette situation, que j'aie au contraire attendu et plaidé jusqu'à la dernière extrémité pour obtenir que l'on donne satisfaction à nos griefs, pourtant, en ce qui me concernait, j'ai été forcé de trancher la question. Devais-je ou non porter les armes contre mon état natal? Malgré tout mon dévoûment à l'Union et mes sentimens de loyauté et de devoirs comme citoyen américain, je n'ai pu me décider à tourner mon épée contre mes parens, mes enfans, mon *home*. J'ai donc donné ma démission de l'armée, et sauf pour la défense de ma province, où j'espère que mes humbles services ne seront jamais requis, je souhaite de ne plus jamais avoir à tirer mon épée. Je sais que vous me blâmerez, mais je vous demande de penser à moi avec toute l'indulgence que vous pourrez et d'être convaincue que je me suis efforcé de faire ce que j'ai cru être mon devoir. Pour vous montrer la lutte et l'effort qu'il m'en a coûté, je vous envoie copie de ma démission. Je n'ai pas le temps d'en écrire davantage. Que Dieu vous garde et vous pro-

tége, vous et les vôtres, et vous envoie toutes ses bénédictions; c'est le souhait de votre frère dévoué. »

On le voit, Lee ne regardait pas l'élection d'un président républicain, nommé par une seule fraction du pays, comme une raison suffisante de se séparer de l'Union. Ce fut là aussi le sentiment d'un grand nombre d'officiers du sud; habitués à combattre sous le drapeau des États-Unis, ils avaient peine à comprendre la force du raisonnement qui semblait justifier la sécession et les obligeait à quitter ce drapeau. Leurs résolutions finales furent prises sur les mêmes considérations que celles qui déterminèrent Lee : leurs états respectifs les appelaient, et ils devaient avant tout leur obéir. En donnant ainsi sa démission, Lee sacrifiait non-seulement l'avenir qui s'ouvrait devant lui, mais aussi celui de ses enfans, ainsi que sa fortune personnelle; bien plus, le gouvernement qu'il avait si longtemps servi allait le considérer comme un traître, et il s'aliénait l'affection d'un grand nombre de ses meilleurs amis. Un seul mot, celui qui résume toutes les actions de sa vie, fut le mobile de celle-ci, la plus cruellement décisive : il crut faire son devoir.

Aussitôt que la nouvelle de sa démission fut connue à Richmond, devenu la capitale et le quartier-général des états confédérés, le gouvernement de Virginie nomma Lee major-général des forces de la Virginie du nord, et il fut appelé à comparaître devant la convention assemblée au Capitole, où le président lui annonça dans un discours solennel la mission qui lui était imposée. Lee était alors, à cinquante-quatre ans, dans toute la vigueur de l'âge et de ses facultés intellectuelles. Il avait toujours eu une figure et une tournure remarquablement belles, et les soucis de la guerre n'étaient pas encore venus blanchir ses cheveux. Grave et silencieux par nature, un peu raide, d'une exquise politesse de manières, mais en même temps d'une douceur et d'une simplicité infinies, il en imposait à ceux qui ne le connaissaient que peu. Sa santé de fer, maintenue par une sobriété et une frugalité devenues proverbiales dans son armée, n'avait été atteinte par aucune des fatigues de ses campagnes, et il était encore le plus intrépide et le plus élégant cavalier de la Virginie. Il portait cette rigueur de principes, dont il venait de donner un si frappant exemple, dans tous les actes de la vie privée et il la voulait voir pratiquer à ses enfans. Qu'on lise ces fragmens d'une lettre adressée quelque temps auparavant à son fils aîné, qui devint plus tard un de ses officiers-généraux les plus distingués; trouvée par des officiers fédéraux, elle fut publiée par eux pendant la guerre.

« Appliquez-vous, écrivait-il, à être vrai en toutes choses. La franchise est la fille du courage et de l'honnêteté. En toute circonstance, ne

promettez jamais que ce que vous comptez tenir, et ayez toujours la volonté absolue de bien faire... Quant au sentiment du devoir, laissez-moi vous en conter un exemple. Il y a près de cent ans, il vint une journée extraordinairement sombre, connue encore sous le nom de la *journée noire,* où la lumière du soleil s'éteignit lentement comme par une éclipse. La chambre du Connecticut siégeait alors, et à mesure que l'obscurité inattendue et effrayante augmentait, les députés partageaient la consternation générale. Beaucoup crurent que le jour du jugement était arrivé, et quelqu'un proposa dans l'effroi du moment que la séance fût levée. Alors un vieux législateur puritain prit la parole et dit que, si le dernier jour était en effet venu, il voulait qu'on le trouvât à sa place, faisant son devoir, et pour cela il demandait que la chambre ordonnât d'apporter des lumières, afin qu'elle pût continuer ses travaux. Il y avait un grand calme dans l'âme de cet homme, le calme de la sagesse divine, et l'inflexible volonté de bien faire. Le devoir est le mot le plus sublime de notre langue. Faites-le en tout, comme le vieux puritain. Vous ne pouvez faire plus, ne cherchez jamais à faire moins. »

Pendant quelque temps, Lee eut la difficile tâche d'organiser l'armée de Nord-Virginie. De tous les côtés, les hommes arrivaient. Dès le mois de mai, 30,000 Virginiens se pressaient à Richmond sous le drapeau confédéré; pourtant leur zèle et leur enthousiasme patriotique ne compensaient guère le manque de discipline et d'éducation militaire, et il fallut une activité extrême pour en faire en quelques mois de bons soldats, devenus plus tard d'admirables troupes. Lorsqu'au bout de trois mois il eut mis Richmond en état de défense et complétement organisé les forces qui y étaient réunies, il fut nommé général de division par le gouvernement confédéré en même temps que Beauregard, J.-E. Johnston et Cooper, et envoyé en Ouest-Virginie pour y diriger un service difficile et désagréable, qu'il accepta néanmoins sans hésiter. L'été se passa pour lui sans grands événemens, sauf quelques escarmouches avec des colonnes détachées de l'armée de Mac-Clellan. Plusieurs fois Lee espéra en venir aux mains avec le gros de l'armée; mais après de longues attentes, des marches et des contre-marches que l'état épouvantable des routes retardait beaucoup, il ne put qu'arrêter les progrès du général Rosencranz, qui un matin disparut, battant en retraite. L'hiver approchait, Lee dut revenir à Richmond sans que cette campagne eût produit aucun résultat.

Le désappointement des sudistes fut grand, et les commentaires sévères. On ne voulut pas considérer les difficultés insurmontables qu'avait offertes un pays sauvage, sans routes, sans chemins de fer, sans rivières navigables, dont les habitans, plutôt favorables au nord, trahissaient tous les mouvemens des confédérés, tandis que

les fédéraux avaient entre leurs mains deux chemins de fer qui leur permettaient de faciles retraites.

Lee eut donc à supporter, après une pénible campagne sans gloire, mais harassante de fatigues, le poids d'une déception générale. Il ne voulut pas révéler, ce que le gouvernement seul savait, à quel point la désobéissance à ses plans et à ses ordres avait été la cause de son insuccès, ne voulant nuire à aucun de ceux qui portaient l'uniforme de la confédération. Pendant l'hiver, il fut chargé de mettre en état de défense les côtes de la Georgie et de la Caroline du sud, et ses admirables travaux lui regagnèrent rapidement cette popularité qui ne devait plus l'abandonner.

II.

Revenons un peu en arrière pour suivre à grands pas les événemens qui s'étaient passés dans le reste de la Virginie. Le 10 juin 1861, la guerre avait éclaté. Le premier coup de fusil était tiré à York-town, et un engagement y avait eu lieu, suivi peu après par la bataille de Manassas, dans le nord de la Virginie, où les deux armées en vinrent pour la première fois sérieusement aux mains. Ici le vaillant Jackson, à la tête de sa fameuse 1re brigade, avait acquis tout d'abord ses titres à une immortelle renommée.

Nous aurons trop souvent l'occasion de parler de cet officier, l'un des types les plus étranges et les plus frappans qu'ait produits cette longue guerre, pour ne pas essayer de le dépeindre en quelques mots. Jackson présentait le contraste le plus complet, au physique et au moral, avec Lee, dont il allait bientôt devenir le meilleur lieutenant. Virginien lui aussi, mais d'une de ces familles obscures et laborieuses de l'ouest, il était arrivé à force de travail et de volonté à être professeur à l'école militaire de Lexington après avoir gagné dans la guerre du Mexique son grade de major. Les cadets, auxquels il faisait les classes de philosophie expérimentale et d'artillerie, se doutaient peu de la valeur et du génie militaire de leur grave et assez peu sympathique professeur. Sa tournure gauche, son grand corps maigre et disloqué, sa démarche raide et ses continuelles distractions le mettaient en butte aux intarissables plaisanteries de ses élèves, qui d'ailleurs n'appréciaient guère sa sévérité. Il avait en effet bien peu de l'apparence du héros; mais sous ces bizarreries de caractère et de tournure qui le rendaient grotesque, se cachaient les plus nobles qualités, une piété ardente, un courage indomptable, une persévérance à toute épreuve. Pour lui, la religion chrétienne était une pratique de tous les instans, et à Lexington, comme plus tard dans les camps, ses habitudes de prière, de culte et de méditation prenaient une large portion de ses jour-

nées. Pendant de longues et douces années, sa vie s'était écoulée calme et laborieuse dans la belle vallée de Lexington, tout à ses travaux de professeur, et sans les terribles événemens qui le rappelèrent dans les camps et révélèrent ses talens militaires il fût resté l'obscur et excentrique maître de mathématiques, le rigoureux major-instructeur, le sombre et fervent *elder* (ancien) de l'église presbytérienne; mais la valeur de cette nature systématique, juste et rigide à l'excès, avait été reconnue par ses supérieurs, et, appelé à Richmond, il avait été chargé par le gouvernement d'y former les nouvelles recrues, puis nommé colonel et envoyé commander une brigade d'infanterie à Harper's Ferry.

L'apparence du nouveau colonel fit sur ses soldats un effet aussi étrange que lorsqu'à Lexington elle excitait l'hilarité de ses élèves. Rien en lui ne dénotait l'officier, le commandant. Son uniforme de simple soldat, sans galons et mal porté, son air distrait, sa gaucherie et sa réserve, provoquaient le sourire. A cheval, sa tournure était plus lamentable encore : il montait avec de trop courts étriers et ses mouvemens étaient des plus disgracieux. Telle était l'étrange figure qui allait bientôt devenir l'idole de ses soldats, et dont le nom, associé à celui de sa fameuse 1re brigade, restera impérissable dans les annales de la guerre. Composée de la fleur de la jeunesse de Virginie, qui était accourue tout entière à l'appel de son pays, cette brigade confondait dans ses rangs les noms les plus illustres avec les plus obscurs. Tous avaient voulu servir; des enfans de quinze ans coudoyaient de vieux soldats du Mexique, et cet enthousiasme qui les réunissait en fit rapidement de véritables vétérans, les soutint pendant quatre ans à travers les plus terribles épreuves. Ce qu'il leur fallait pour utiliser leurs dispositions, ils le trouvèrent chez Jackson.

La lutte, comme nous l'avons dit, s'était sérieusement engagée en Nord-Virginie. Trois colonnes fédérales s'avancèrent et rencontrèrent les confédérés, commandés par Johnston et Beauregard, dans les environs de Manassas. Une action sanglante commença. Les confédérés, assaillis de trois côtés, faiblissaient devant le nombre des assaillans. Le général Bee, au désespoir, galopa, couvert de poussière et de sueur, vers Jackson, s'écriant : « Général, ils nous repoussent! » Jackson, les yeux étincelans de ce feu qu'on ne leur connaissait que les jours de bataille, mais le visage impassible, répondit froidement : « Alors nous leur donnerons de la baïonnette. » Son calme agit comme par enchantement sur ses hommes découragés et sur Bee, qui leur cria : « Regardez Jackson, qui résiste là comme un mur de pierre (*stonewall*); tenons ferme jusqu'à la mort ou la victoire, » — puis tomba mortellement atteint, tandis que les 3,000 baïonnettes de Jackson arrêtaient l'infanterie ennemie et

donnaient au reste de l'armée confédérée le temps de mettre les fédéraux en déroute. La fermeté de Jackson avait changé la fortune de la journée, et le mot de Bee resta comme une épithète attachée au nom du héros et à celui de sa redoutable brigade.

En mars, Lee fut rappelé à Richmond et chargé de l'entière direction militaire de la confédération. Son premier but, auquel il travailla jour et nuit, fut de mettre la ville de Richmond en état de défense. Les affaires des confédérés, malgré la victoire de Manassas dans la dernière campagne, n'étaient pas dans une condition très favorable. Exaltés par des succès qui leur avaient inspiré beaucoup trop de confiance en eux-mêmes, ils croyaient à une rapide fin de la guerre, et s'étaient reposés pendant l'hiver sur leurs lauriers. Le nord au contraire multipliait ses ressources pour l'ouverture de la prochaine campagne. Il fallut toute l'habileté d'organisation du général Lee pour mettre l'armée en état de lutter contre les troupes qui s'avançaient sur la Virginie. Le général Mac-Clellan, qui l'été précédent avait remporté des succès en Ouest-Virginie, avait été désigné cette année pour menacer Richmond; excellent soldat, ayant servi avec distinction au Mexique, il allait se montrer un redoutable adversaire. Au moment où la guerre avait éclaté, Mac-Clellan avait, lui aussi, hésité sur le parti qu'il devait suivre, puis, ayant accepté un commandement dans le nord et réussi dans sa première campagne, il avait été nommé au printemps de 1862 commandant en chef des armées fédérales. Toutes les ressources du gouvernement fédéral avaient été employées pour mettre l'armée sur un pied formidable. Partagée en trois corps, sous Banks, Mac-Dowell et Fremont, forte de 200,000 hommes, elle entourait Richmond de trois côtés, et selon toute apparence la capitale confédérée allait tomber entre ses mains avant la fin de la campagne.

Le général Joseph E. Johnston, qui commandait à Richmond même, déroutа les projets des fédéraux. Les faisant attaquer par Jackson dans la vallée de Virginie, ce qui opéra une diversion, il les assaillit lui-même à Seven-Pines, sur le Chickahominy, près de Richmond, et leur livra une sanglante bataille. Victorieux d'un côté, les confédérés furent moins heureux de l'autre. Les lignes de Mac-Clellan avaient reçu une atteinte grave; mais Johnston, blessé grièvement, dut retourner dans Richmond, et le commandant en chef vint le remplacer. Huit jours après, Jackson terminait sa campagne dans la vallée de Virginie en défaisant Fremont à Port Republic, et était libre de venir rejoindre Lee sur le terrain de la lutte.

Il n'y avait pas de temps à perdre, il fallait à tout prix arrêter Mac-Clellan, qui, s'étant avancé en vue des murs de Richmond, menaçait la ville d'un siége, et pour cela il devenait indispensable de savoir quelles étaient les forces et la disposition exacte de son

armée. Le général Stuart et les deux colonels Lee, l'un fils et l'autre neveu du général, se chargèrent de cette périlleuse reconnaissance. Se dérobant aux vedettes, culbutant les détachemens qu'ils rencontraient, mettant le feu aux fourgons fédéraux sur leur passage, trouvant les routes barrées à leur retour, et construisant à la hâte un pont sur le Chickahominy, pour le détruire aussitôt passé, ils firent ainsi complétement le tour de l'armée fédérale, quoique poursuivis par une grosse troupe de cavalerie. Ils rentrèrent enfin sains et saufs au camp, ayant pleinement réussi dans cette téméraire expédition. Le côté faible de Mac-Clellan avait été découvert, et Lee prépara l'attaque.

Jackson avait reçu l'ordre de venir rejoindre son général en chef à Cold-Harbor le 25 juin. Une dépêche adressée au « général Jackson quelque part » lui enjoignait d'arriver à marches forcées et avec le plus grand secret. « Quelque part » était en effet la seule adresse qui pût convenir au rapide et silencieux capitaine et à ses mystérieux mouvemens. Trompant par ses manœuvres la vigilance de Mac-Clellan, Jackson, forcé à d'innombrables marches et contre-marches dont lui seul dans son armée avait le secret, n'arriva que le 27. Lee n'avait pu retarder ses opérations. Après de longues heures d'un combat acharné, les confédérés avaient réussi à déloger les fédéraux de leurs positions à Mechanicsville, sur le Chickahominy; mais, trouvant des travaux de défense bien plus formidables un peu plus loin, ils ne purent s'en emparer et ne gagnèrent que le champ de bataille, où ils couchèrent. Le lendemain de cette journée, la première du « combat de sept jours, » la lutte recommença, et les sudistes firent d'héroïques efforts pour s'emparer des positions qu'ils n'avaient pu prendre la veille. Hill et Longstreet furent impuissans, tout en infligeant des pertes considérables à Mac-Clellan, à percer les travaux ennemis. — Jackson, si impatiemment attendu, n'arrivait pas. Lee, calme et sérieux comme toujours, ne trahissait par aucun geste son extrême préoccupation; mais la position devenait critique, lorsque vers deux heures, au milieu du roulement de l'artillerie, un immense cri se fit entendre; Jackson était arrivé.

« Ah! général, s'écria Lee, il me tardait de vous voir; j'avais espéré vous rencontrer plus tôt. » Jackson salua silencieusement, rendant le serrement de main à celui dont il devait dire un jour : « Cet homme est un phénomène; il est le seul au monde que je suivrais les yeux bandés. » Lee, regardant avec inquiétude du côté de la violente canonnade, lui dit : « Le feu est terrible! croyez-vous que vos hommes pourront le soutenir? » Jackson écouta un instant, et de sa voix brève répondit : « Ils peuvent *tout* supporter, général; ils supporteront bien cela. » Et donnant des éperons à sa maigre

monture, il se précipita à la tête de ses régimens sur l'ennemi. Dès ce moment, la bataille redoubla de fureur. De part et d'autre, sous une effroyable grêle de mitraille, les charges se succédèrent. Les fédéraux, massés derrière une éminence et protégés par les parapets qui n'avaient pu être entamés la veille, semblaient ne pouvoir être délogés par aucune approche. Enfin, à un dernier cri d'encouragement de leurs généraux, les confédérés se ruèrent avec une sorte de rage sur les travaux ennemis. Escaladant sous une pluie de feu les abatis d'arbres, s'élançant à travers un ravin et de profonds marécages, et chassant tout devant eux par une épouvantable charge à la baïonnette, ils plantèrent leur drapeau sur la redoute fédérale, et, blessés, mutilés, haletans, ils poussèrent un cri de triomphe qui résonna dans tous leurs rangs. Cependant les fédéraux résistaient encore, leur dernière ligne n'avait pas été rompue. La canonnade redoubla, une dernière décharge vint balayer l'artillerie fédérale, et le soleil couchant éclaira derrière des monceaux de morts et de mourans les troupes nordistes abandonnant leurs pièces. La première passe d'armes entre Lee et Mac-Clellan avait été fatale à celui-ci, bien que ses troupes se fussent admirablement battues. Il ne pouvait plus songer à prendre Richmond, tout au plus pouvait-il effectuer une retraite en bon ordre vers le James-River. Dans la nuit, il repassa le Chickahominy, laissant Lee camper sur un champ de bataille si chèrement acquis.

Cinq jours durant, les fédéraux opérèrent leur retraite à travers *White oak swamp*, marécage presque impénétrable, sans routes et sans issues, où hommes et chevaux, enfonçant jusqu'aux genoux et abîmés par le brûlant soleil de juin, manquaient de provisions et de ressources. Poursuivi avec acharnement par les confédérés et se servant contre eux de tous ces obstacles, il leur tint tête avec succès dans trois engagemens successifs, et finit par arriver à un campement sûr, près du James-River, à 30 milles de Richmond. Là, il se retrouvait sous la protection de ses canonnières. Lee rentrait de son côté, le 8 juillet, dans la capitale qu'il venait de délivrer d'une manière si éclatante, et qui le reçut en libérateur. Sa modestie presque exagérée, — vertu peu américaine, — lui rendait pénibles les nombreuses ovations qu'il dut recevoir. Ne sentait-il pas d'ailleurs qu'une première victoire ne rendait pas l'avenir moins difficile? Les ressources du nord étaient immenses, comparées à celles du sud; Mac-Clellan à lui seul avait encore 90,000 hommes sous les armes.

La défaite de celui-ci avait en effet inspiré au nord une nouvelle énergie. 300,000 hommes furent tout de suite appelés sous les drapeaux, et le commandant en chef mis de côté et remplacé par le général Pope. Son insuccès ne fut pas la seule cause de la

disgrâce de Mac-Clellan; un violent antagonisme entre lui et Halleck, ministre de la guerre à Washington, en était la véritable raison. Dans un rapport adressé au président Lincoln, Mac-Clellan avait fort noblement exprimé l'avis suivant. « Cette rébellion a pris le caractère d'une guerre; elle doit être regardée comme telle et conduite selon les principes les plus élevés de la civilisation chrétienne. En aucun cas, cette guerre ne doit aboutir à l'asservissement du peuple d'aucun état; elle doit être une guerre non contre les populations, mais contre les forces armées et l'organisation politique. Ni les confiscations de propriétés, ni les exécutions politiques, ni la division des états en territoires, ni l'abolition forcée de l'esclavage ne doivent être admises un seul instant. En continuant la guerre, toute propriété personnelle et toute personne sans armes doivent être strictement protégées, assujetties seulement aux nécessités militaires. Toute propriété personnelle requise pour usage militaire doit être payée; le pillage et les déprédations doivent être traités comme crimes, tout dommage inutile sévèrement défendu et les offenses des militaires envers des citoyens rapidement punis. Les arrestations par l'autorité militaire ne doivent être tolérées que sur le lieu même des hostilités, et les sermens non requis par la constitution ne doivent être ni exigés ni reçus... Des esclaves en contrebande selon l'acte du congrès doivent recevoir la protection militaire, s'ils la demandent. Le droit du gouvernement de s'approprier d'une manière permanente pour son service le travail des esclaves doit être affirmé, et par conséquent le droit du propriétaire à recevoir une compensation reconnu... Je puis être bientôt rappelé par mon créateur, et c'est au nom du pardon que j'espère recevoir de lui que je vous écris ceci en toute sincérité envers vous et par amour pour mon pays. » Ces nobles et courageuses paroles resteront comme un des titres les plus honorables de la carrière de Mac-Clellan. Elles eurent à Washington pour résultat de le faire remplacer comme commandant des forces fédérales en Virginie par le général Pope, dont les dispositions furent fort différentes. Ses ordres portaient que tout séparatiste serait immédiatement arrêté, — que le serment de soumission lui serait imposé, qu'il ne serait relâché que sur une caution assez considérable. S'il refusait le serment, il devait être chassé des lignes fédérales; si on l'y retrouvait, il devait être fusillé comme espion, et ses biens confisqués. Tout individu accusé de communiquer avec qui que ce soit en dedans des lignes confédérées serait également fusillé. Enfin les subordonnés du général Pope devaient arrêter les citoyens marquans et les garder comme otages pour s'assurer de la bonne conduite des populations, la vie de chacun de ces otages répondant pour chacun des soldats fédéraux qui pouvaient être tués

dans les expéditions fourragères. La guerre conduite sur de tels principes menait rapidement au vandalisme et à la rapine : aussi le général Lee ne put-il retenir sa juste indignation. Il adressa au ministre de la guerre à Washington d'énergiques réclamations, qui ne restèrent pas sans effet. Le gouvernement fédéral proclama qu'aucun officier ne devait quitter les rangs sans autorisation, pour prendre le bien d'autrui, sous peine de mort.

Pope arriva plein d'assurance pour entreprendre sa campagne de Virginie, se vantant qu'avec une armée comme celle que Mac-Clellan lui laissait rien ne pourrait arrêter sa marche triomphale jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Pendant quelque temps, les deux armées s'observèrent; enfin, craignant une avance trop rapide de son adversaire, Lee détacha contre lui Jackson, qui le força après un vif engagement à reculer. Ici encore, à un moment critique de cette action de Cedar-Run, lorsque les confédérés semblaient ne plus pouvoir soutenir le poids de l'ennemi, Jackson se précipita au milieu de la mêlée, l'œil en feu, la voix vibrante, une sorte d'incarnation du génie des batailles, décidé à vaincre ou à périr. Le cri de *Stonewall Jackson* rallia comme par magie ses troupes débandées, et elles repoussèrent furieusement l'ennemi derrière le Rappahanock.

Ce fut là que Lee résolut d'attaquer : calculant sur l'aide que lui offrait un pays très boisé, il partagea son armée en deux. Jackson devait avec une moitié tourner et menacer les derrières de Pope. Le brave lieutenant de Lee, s'avancant par un détour sur Manassas, y détruisit les dépôts considérables de provisions et d'armes qui y étaient amassés. Sur cette nouvelle, Pope vint en toute hâte à Manassas, mais Jackson avait déjà disparu aussi rapidement et mystérieusement qu'il était arrivé, ayant marché 50 milles en deux jours, et laissant Pope dans une ignorance confuse des positions de ses ennemis. Il s'était retiré à Sudley, adossé aux mêmes montagnes par lesquelles il avait débouché et où Lee devait le rejoindre. Celui-ci de son côté, arrivant avec le reste de l'armée à marches forcées, pénétra par Thorough-Fare-Gap, défilé dans cette même chaîne de montagnes par lesquelles Pope se croyait protégé, et, guidé par le canon, trouva son lieutenant aux prises avec toute l'armée fédérale, à l'endroit même où un an avant la première bataille de Manassas avait été livrée. Pope attaquait avec fureur les lignes confédérées, croyant n'avoir affaire qu'à Jackson et ne se doutant pas de la présence de Lee. Pendant deux jours, la lutte dura. Il y eut des deux côtés des prodiges de valeur et de hardiesse. Des lignes entières des brigades qui chargeaient sous Jackson et Longstreet étaient annihilées sous le feu de l'artillerie fédérale. Petit à petit les côtés de l'immense V auquel ressemblait

l'ordre de bataille de Lee se refermèrent sur l'ennemi. Les colonnes confédérées pressant sur le cœur même de l'armée de Pope, une nouvelle charge plus terrible que les autres, où toutes les réserves confédérées donnèrent avec une fureur « de démons, » nous disent les témoins, anéantit les dernières résistances fédérales. Le coucher du soleil vint terminer la bataille, et la retraite désordonnée des vaincus commença. Pope se retira dans la nuit, et deux jours après se réfugiait autour de Washington. Ainsi finit la troisième avance des fédéraux sur Richmond. Lee avait de nouveau délivré la Virginie. Ses pertes étaient de 10,000 hommes, mais celles des fédéraux étaient trois fois plus considérables, et ils laissaient un grand nombre de prisonniers.

III.

La lutte allait maintenant être transportée des portes de Richmond à celles de la capitale des États-Unis. La campagne de Virginie étant terminée par la déroute de Pope, les confédérés se laissèrent aller à de brillantes espérances pour l'avenir. Lee n'hésita pas à profiter, sans perdre un instant, des chemins ouverts par sa victoire, pour avancer vers le nord, en Maryland. Son but était de mener la guerre hors de la Virginie et d'arriver à des régions plus riches et plus productives pour l'armée, qui depuis deux ans épuisait complétement le pays. Il espérait trouver en Maryland nombre de volontaires et d'adhérens à la cause du sud, et réveiller par sa présence tous les souvenirs qui rattachaient le Maryland à la Virginie. Depuis le commencement de la guerre, des milliers de jeunes gens en arrivaient pour s'enrôler sous les drapeaux confédérés, et nombre de familles exilées ou maltraitées par les autorités fédérales traversaient la frontière, pleines de griefs contre le nord. Pourtant le West-Maryland, où Lee dut entrer d'abord, était par suite des origines nordistes de sa population peu affectionné à la cause confédérée, tandis que dans l'est de l'état, où il ne pouvait pénétrer à cause de la présence de toute l'armée fédérale, les sympathies étaient toutes pour le sud. Les soldats, ne se rendant pas compte d'avance de cette différence de sentiment, furent grandement désappointés de l'accueil qu'on leur fit. Malgré leurs actions d'éclat, les confédérés n'offraient pas un spectacle bien tentant pour les recrues. Fatigués par tant de marches pénibles, par tant de combats, ils n'avaient plus de souliers aux pieds, plus que des guenilles sur le dos. Leurs figures hâves et noircies disaient éloquemment leurs longues souffrances. Jamais ils n'avaient été aussi sales, aussi mal approvisionnés; en revanche, jamais discipline plus sévère n'avait régné dans leurs rangs, et les ordres formels de montrer

la plus parfaite courtoisie envers les habitans même qui professaient des sentimens nordistes étaient strictement observés.

Lee, comprenant que des partisans ne lui viendraient que s'il prouvait qu'il était de force à les défendre, se mit en mesure d'assurer ses derrières. Il chargea Jackson de s'emparer de Harper's Ferry, qui contenait de grandes quantités de munitions de guerre, et qui commandait la vallée par laquelle il comptait communiquer avec la Virginie. Lui-même se mit en devoir d'occuper une position qui lui permettrait de menacer à son choix Washington ou Baltimore en attendant que Jackson l'eût rejoint. Mac-Clellan, qui de nouveau avait pris la direction des armées fédérales, ne se doutait nullement des projets de son adversaire, lorsqu'un accident les lui révéla, — un ordre de Lee à un de ses généraux trouvé par un soldat fédéral. Il précipita sa marche pour couper Lee du Potomac et secourir Harper's Ferry. Retardé au passage des défilés de South-Mountain par la résistance opiniâtre des détachemens confédérés préposés à leur garde, Mac-Clellan n'arriva sur les bords de la rivière Antietam que pour y trouver l'armée de Lee rangée en ordre de bataille. Le chef sudiste sentait que Mac-Clellan avait deviné son plan, et se hâta de venir se mettre entre l'armée fédérale et Harper's Ferry.

Rejoint le 16 septembre par Jackson, qui la veille s'était emparé de Harper's Ferry avec 11,000 prisonniers, 75 pièces de canon et beaucoup d'artillerie, Lee reçut le 17 à Sharpsburg l'attaque des 87,000 fédéraux. Ses 33,000 confédérés résistèrent vaillamment. Le but de Mac-Clellan était de rejeter Lee dans le Potomac; mais ses efforts n'y purent réussir. La nuit arrêta cette lutte acharnée sans que l'une ou l'autre armée eût pu être délogée de ses positions. Lee resta en ligne de bataille tout le lendemain; cependant Mac-Clellan, dont les pertes avaient été considérables et les forces désorganisées, ne renouvela pas l'attaque, et le surlendemain Lee retraversa le Potomac et fit rentrer en Virginie ses troupes épuisées. Ses soldats, bien que harassés par les marches et les combats désespérés qu'ils soutenaient journellement depuis un mois, n'en avaient pas moins conservé leur moral, comme ils le prouvèrent plusieurs fois en repoussant les tentatives que firent les fédéraux pour franchir à leur tour le Potomac. Quoique cette dernière bataille n'eût pas été une victoire décisive, elle était tellement honorable pour les armes confédérées qu'elle vint encore ajouter à la joie et à l'orgueil qu'éprouva le sud à ce moment. Cette succession de hauts faits militaires, de victoires, de marches extraordinaires pendant les quinze semaines qu'avait duré la campagne, Richmond deux fois délivré et la capitale des États-Unis menacée,

40,000 prisonniers et une énorme quantité de matériel enlevé à l'ennemi, tel était le résultat des efforts de Lee et de son armée.

Les confédérés allaient enfin, après leurs fatigues, prendre quelques semaines de repos, campés dans la belle vallée de la Shenandoah si bien surnommée *le Jardin de la Virginie*, séparés seulement par le Potomac du camp de leurs adversaires. Leur confiance dans leur commandant en chef croissait tous les jours : ils savaient maintenant qu'il était à la hauteur de tous les dangers, de toutes les tâches. Ils étaient fiers de cette belle et martiale figure, si calme dans la bataille, si frappante dans ce simple uniforme gris qui le distinguait à peine de ses officiers. Ils appréciaient son extrême modestie et sa grande retenue, qui contrastaient avec l'originalité et les excentricités de son brave lieutenant *Stonewall* Jackson. La piété profonde, mais simple et réservée de Lee ne ressemblait guère à l'ardente ferveur de Jackson, qui, comme les anciens puritains, priait tout haut au milieu des batailles ou dirigeait ses soldats en chantant des psaumes. Toujours soigneux du bien-être moral de ses soldats, Lee s'associait souvent à leurs prières, le matin ou la veille d'une bataille, et la tête découverte, dans l'attitude du plus profond recueillement, écoutait comme eux, et souvent au bruit des bombes ennemies. Il se préoccupait aussi beaucoup de l'observation du dimanche dans son armée, assistant toujours au service divin, et causant constamment avec ses aumôniers du développement religieux de ses soldats. A cette époque, comme du reste pendant toutes ces longues années de guerre, il recevait sans cesse des envois, la plupart anonymes, consistant surtout en provisions rares, en vins, en cordiaux; mais il envoyait invariablement tout aux ambulances, ne gardant même pas une bouteille de vin pour sa table.

Avant la délivrance de Richmond, ses troupes l'avaient acclamé avec confiance; maintenant c'était avec un véritable amour. Lorsqu'il paraissait, le camp entier bourdonnait de joie, et les hommes, avec cette familiarité caractéristique que l'on ne trouve qu'en Amérique, le saluaient aux cris de « voilà *uncle* Robert! » Des vieillards, des femmes, des enfans de tout âge et de tout rang, affluaient au camp pour voir leur libérateur. Dans la confédération entière, des prières étaient lues pour lui chaque dimanche. Un Anglais qui visitait à cette époque le camp de la Shenandoah écrivait au *Blackwood Magazine :* « En parcourant le quartier-général de Lee, ceux qui sont habitués aux camps européens ne peuvent manquer d'être frappés de l'absence de ce qui chez nous fait la pompe et l'accompagnement obligé de la guerre. Ce quartier-général est composé de sept ou huit tentes plantées contre une haie, et sur un

terrain si rocailleux qu'il est difficile d'y passer à cheval; son seul avantage consiste dans un petit ruisseau d'eau pure qui coule à côté de la tente du général en chef. Çà et là quelques fourgons dételés dont les chevaux errent librement à l'entour. Ni gardes ni sentinelles dans le voisinage, nulle part cette foule d'aides-de-camp causant et flânant, faisant les honneurs du camp ou évitant à leurs généraux l'invasion des intrus. Une grande ferme située tout auprès eût dans une autre armée été occupée par le général en chef, mais Lee exige le respect absolu de la propriété d'autrui et en donne le premier exemple. Ses officiers d'état-major sont plus qu'à l'étroit, deux ou trois dans une même tente; il ne leur est permis d'avoir qu'une seule petite malle, et celle de Lee est à peine plus grande. Tous ceux qui abordent le général en chef le font avec un profond respect, quoiqu'on ne connaisse ici aucune de ces formes exigées devant les généraux européens, et, tandis que tous l'honorent et ont une foi absolue dans sa valeur et ses capacités, ceux qui l'approchent ont pour lui la vénération du fils pour le père. Malgré toutes les pertes personnelles qu'il avait faites, Arlington ravagé et confisqué (1), le *White House* incendié par l'état-major de Mac-Clellan dans sa retraite, Lee, lorsqu'il parlait des *Yankees*, ne montrait aucune amertume et ne se laissait aller à aucune expression violente, mais faisait au contraire souvent allusion à ses anciens camarades restés dans l'armée fédérale avec des souvenirs pleins de bonté. »

Le repos des troupes ne devait pas être de longue durée. A la fin de novembre, Burnside, qui commandait les fédéraux, avait reçu l'ordre de recommencer les hostilités. Ne voulant pas risquer un engagement général, il résolut de marcher contre Fredericksburg, sur le Rappahanock, et de s'en emparer pour y faire des quartiers d'hiver fort commodes pour reprendre l'offensive dès le printemps. Lee, à qui sa cavalerie vigilante apprenait tous les mouvemens de l'ennemi, envoya sur-le-champ Longstreet occuper les hauteurs de Fredericksburg avant l'arrivée de Burnside, et l'y suivit aussitôt.

Peu de jours après, la bataille s'engageait. Ne pouvant pas, vu la configuration du terrain, empêcher le passage du Rappahanock,

(1) Arlington avait en effet été occupé militairement par les autorités fédérales; tout ce qui y était contenu avait été pris, pillé, dispersé, la maison transformée en ambulance, le jardin et le parc en cimetière, où plus de 20,000 soldats fédéraux furent enterrés jusque sous les fenêtres mêmes de l'habitation, la rendant ainsi à tout jamais inhabitable. De plus, par un acte passé plus tard, le gouvernement de Washington confisqua la propriété, donnant pour prétexte que depuis deux ans de guerre les impôts n'avaient pas été payés, et refusant les offres réitérées par des parens et des amis dans le nord de les acquitter. Arlington n'a jamais été rendu depuis à ses propriétaires.

qui borde la ville au nord, Lee voulut au moins le retarder. Repoussés par l'artillerie confédérée, les fédéraux, furieux de voir leurs pontons détruits, bombardèrent la ville. Les malheureux habitans durent se cacher dans leurs caves, ou fuir par centaines sous le feu du canon. Réduisant par ce terrible moyen les batteries confédérées au silence, Burnside put traverser la rivière, et le 12 décembre son armée entière, composée de 100,000 hommes, fut prête à livrer bataille. Lee, qui n'avait que 50,000 hommes (d'après les chiffres nordistes), occupait les hauteurs au sud de la ville. La première charge fut faite par le général Meade sur la division de Stonewall Jackson, et repoussée si brillamment que le général y perdit près de la moitié de ses hommes. Six autres charges plus désespérées les unes que les autres furent tentées par Burnside avec un courage extrême; elles échouèrent contre les sommets hérissés de l'artillerie confédérée. Jamais les soldats ne s'étaient battus avec tant de valeur; jamais ils n'avaient été repoussés avec tant de vigueur. Lee, suivant du regard ces formidables vagues humaines qui venaient se briser contre les formidables crêtes confédérées, se retourna plein d'émotion vers un de ses aides-de-camp en disant : « Il est bon que ces spectacles soient si terribles; nous y prendrions trop goût! » Burnside, dans son désespoir d'être vaincu, avait juré que les sommets seraient pris avant la nuit. Malgré l'héroïsme des assaillans, les sommets ne furent pas pris, et la nuit vit les fédéraux repoussés sur tous les points. Lee comptait sur une autre bataille le lendemain, mais les fédéraux avaient trop cruellement souffert : 12,000 des leurs avaient péri sur les hauteurs de Fredericksburg, et ils profitèrent d'une nuit de tempête pour retraverser le Rappahanock.

La campagne de 1862 était terminée, et l'armée confédérée entra pour tout de bon dans ses quartiers d'hiver sous Fredericksburg. Un seul incident signala la longue et froide saison qui suivit, et nous donne une idée de l'état impraticable des routes de Virginie après les pluies. Burnside voulut tenter de nouveau de traverser le Rappahanock, qui seul séparait son armée de celle de Lee, pour chasser celui-ci de ses positions; mais il trouva que la boue était un ennemi plus invincible encore que les confédérés. Des efforts herculéens ne purent amener les poutres nécessaires à la construction des pontons. Les chevaux et les mulets s'embourbaient complétement; on attela 150 hommes à chacun des madriers, toutes les tentatives furent inutiles. Hommes et planches restaient engagés dans la fange, tandis que les sentinelles ennemies postées de l'autre côté du fleuve leur criaient plaisamment : « Attendez! nous viendrons vous aider demain à faire votre pont. » La nuit se passa pour ces malheureux embourbés dans un ouragan de pluie et de vent, et le len-

demain un chaos plus épouvantable encore était le résultat de ce déluge. Un mélange indescriptible de voitures, d'artillerie, de fourgons, embarrassait toutes les routes, la plupart versés dans un océan de boue liquide. Les mules, les chevaux par centaines se débattaient dans la vase, les canons y étaient comme ensevelis. Il n'était plus maintenant question d'attaquer, il s'agissait de pouvoir reculer. Les rations étaient épuisées ou perdues, il fallut employer tous les hommes à *côteler* (*corduroy*) les routes, c'est-à-dire à jeter en travers de gros troncs d'arbres pour faire une sorte de passage solide. Vingt-quatre heures après, l'armée pataugeait péniblement vers ses anciens campemens, et sa triste campagne restait célèbre dans les annales fédérales sous le nom de *mud march*, la marche dans la boue. Lee, ne voulant pas s'exposer à la même catastrophe, n'avait pas bougé de ses lignes défensives. Dégoûté par cette dernière déconfiture, Burnside donna sa démission, et fut remplacé par Hooker.

Cet hiver de 1862-63 se passa très tranquillement. Hooker augmentait et équipait son armée, qui comptait maintenant 150,000 hommes. « C'est, disait-il avec orgueil, la plus belle armée de notre planète, tant elle est bien pourvue. » Celle de Lee, au contraire, très diminuée par les pertes de l'été, ne trouvait guère à se recruter dans un pays épuisé d'hommes et d'argent, et qui n'avait pas comme le nord la ressource presque inépuisable de l'élément étranger.

Au mois d'avril 1863, le commandant fédéral fit une nouvelle tentative pour s'emparer des positions si enviées de Fredericksburg. Son plan était de traverser le Rapidan à quelques lieues plus haut (le Rapidan se jette dans le Rappahanock un peu au-dessus de la ville), d'y occuper avec une partie de son armée le petit hameau de Chancellorsville, et, envoyant le reste de ses troupes derrière les positions de Lee, de le prendre ainsi à revers. Un cordon de cavalerie, détruisant les lignes des chemins de fer tout autour, devait couper la retraite des confédérés. Ce plan était habilement conçu, car, sauf du seul côté où Hooker était le maître, Chancellorsville était absolument inabordable. Situé dans une région de forêts épaisses et de taillis inextricables, le petit village se composait d'une grande taverne pour les rares voyageurs qu'attiraient dans ce lugubre pays quelques hauts-fourneaux, d'une église et de quelques maisons de mineurs. Le triste aspect de ces interminables bois de sapins, de ces longues routes faites de planches ou de troncs d'arbres jetés sur les fondrières infranchissables, avait valu à cette sombre région le nom de *Wilderness*.

Traversant le Rappahanock et le Rapidan, Hooker s'établit avec le gros de son armée dans cet endroit sauvage, et, ajoutant aux dé-

fenses naturelles de ce désert, s'y fortifia par un immense abatis d'arbres. Son artillerie défendait toute approche par les étroits et tortueux sentiers; partout ailleurs le fourré était tellement impénétrable qu'un homme ne pouvait s'y frayer passage. Lee, devant de tels obstacles, prit une résolution aussi hardie qu'inattendue : il envoya Jackson faire une attaque sur les derrières de Hooker, tandis que lui-même par une feinte l'attirait en avant. Le 2 mai, pendant que Lee disposait ses 32,000 hommes avec une habileté qui trompa l'ennemi, Jackson commençait la dernière de ses expéditions silencieuses qui le rendaient si redoutable, entourant sa marche de tant de mystère et de précautions que les fédéraux crurent qu'il battait en retraite vers Richmond. Aussi quelle fut leur consternation lorsqu'à cinq heures du soir, comme ils préparaient tranquillement leur souper, il tomba comme une bombe au milieu de leur camp! — L'attaque fut si soudaine que les fédéraux, désarmés, n'eurent pas le temps de se défendre et fuirent de tous côtés, laissant le terrain jonché de leurs fusils et de leurs sacs. Jackson, à la tête de sa cavalerie, pressant ses hommes de la voix et de ce geste de la main qui leur était devenu si familier, poursuivit les fédéraux à travers les fourrés, les troncs d'arbres abattus, les fondrières. Ceux-ci, affolés, n'avaient qu'une pensée, retraverser la rivière ou gagner les redoutes élevées à Chancellorsville. Les batteries de canon s'accrochaient dans les broussailles, les chevaux emportés fuyaient en hordes, les ambulances, les fourgons versés et brisés ajoutaient aux obstacles infranchissables de ce terrible pays. L'attaque et la poursuite durèrent plusieurs heures, jusqu'à ce qu'arrivant à une immense palissade de troncs et de fagots qui protégeait le quartier-général de Hooker, et la nuit tombant, les confédérés s'arrêtèrent pour se reconnaître dans cette épouvantable confusion. Hooker profita de cette pause pour ouvrir sur eux un feu roulant. Jackson à ce moment se porta en avant pour faire lui-même une reconnaissance. L'ennemi n'était qu'à 200 mètres, et dans son insouciance du danger le vaillant général s'avança avec quelques officiers beaucoup trop en dehors de ses propres sentinelles, qu'il avait négligé d'avertir de son projet. Une décharge d'artillerie confédérée se fit entendre. Ignorant l'absence de leur chef, ses propres soldats avaient tiré sur le petit groupe, que dans l'ombre ils prenaient pour de la cavalerie ennemie, et Jackson tombait frappé par trois balles. Ce fut un moment terrible. Le feu des batteries ennemies illuminait de son éclat blafard sous les grands bois cette malheureuse escorte de Jackson, presque entièrement atteinte par la fatale décharge. Lui-même, pâle et sanglant, soutenu par deux hommes, se traîna jusque dans ses propres lignes; comme une litière le transportait silencieusement

à travers ses fidèles troupes qui ignoraient encore le funeste événement, aux questions qui se pressaient autour de ce blessé si mystérieusement recouvert il fit répondre : « Seulement un officier confédéré; » mais, comme un rayon de lune, éclairant un instant cette pâle figure, la fit reconnaître avec désespoir par un de ses généraux, Jackson, se soulevant douloureusement, s'écria : « Il faut tenir nos positions, général. » Ce fut le dernier ordre qu'il put donner. On le transporta dans une ambulance, où trois jours après il devait succomber. La funeste nouvelle de l'accident de Jackson fut portée pendant la nuit à Lee en même temps que celle du succès de cette mémorable journée.

Le messager trouva le général en chef dormant ainsi que son état-major en plein air, protégé seulement contre la rosée par son manteau. Son chagrin fut extrême, et il s'écria : « Toute victoire est trop chèrement payée, qui nous prive même pour un peu de temps des services de Jackson. » Il ne savait pas ses blessures mortelles; aussi lui écrivit-il le lendemain matin : « Je ne puis assez vous exprimer mon chagrin que vous soyez blessé. Si j'avais pu diriger les événemens, j'aurais choisi pour le bien de mon pays d'être frappé à votre place. Je vous félicite de la victoire due à votre bravoure et à votre énergie. » En recevant ce billet, qui le toucha profondément, Jackson se contenta de dire : « Le général Lee est trop bon pour moi; mais c'est Dieu qu'il devrait louer de la victoire. » Le 10 mai, l'héroïque capitaine rendait à Dieu sa belle et vaillante âme. Ses dernières paroles, prononcées dans le délire, furent : « Que Hill se prépare pour l'action ! » et enfin avec un sourire : « traversons la rivière, et reposons-nous à l'ombre des arbres ! » Le repos lui était en effet accordé après ses longs travaux.

La douleur de Lee fut poignante. L'affection qui avait uni les deux généraux était profonde. Jamais le moindre sentiment de jalousie ne s'était glissé dans le cœur du général en chef devant les hauts faits de son lieutenant. Il était le premier en toute occasion à lui attribuer le mérite de tous les succès. Aussi l'admiration, l'adoration de Jackson pour son chef, étaient-elles sans limites. Selon son expression habituelle, Lee était « un phénomène. » Sûr de son lieutenant comme de lui-même, Lee lui confiait les actions de la plus haute importance. « Dites à Jackson, répondait-il à un aide-de-camp qui à Fredericksburg lui demandait des ordres, qu'il sait aussi bien que moi ce qu'il y a à faire. » Lorsqu'il avait appris que les blessures de Jackson prenaient une tournure désespérée, il lui envoya un messager avec les plus affectueuses paroles. « Dites-lui, ajouta-t-il, que j'ai imploré Dieu pour lui toute cette nuit plus instamment que je ne l'ai jamais fait pour moi-même; » puis avec désespoir : « Jackson ne doit pas, ne peut pas mourir ! »

Mais revenons à la bataille de Chancellorsville. La perte de leur commandant anima les troupes déjà victorieuses d'une nouvelle fureur. Le brillant général de cavalerie Stuart avait été envoyé par Lee pendant la nuit pour le remplacer, et aux cris de : *vengeons Stonewall Jackson*, la lutte recommença avec le jour. Pendant ce temps, le gros de l'armée de Lee opérait sa jonction avec Stuart, et toutes les forces combinées chargèrent les redoutes de Chancellorsville. Quatre fois repoussés, les confédérés finirent par remporter la victoire. Les maisons de Chancellorsville, les bois, les palissades, étaient en flammes au milieu desquelles la lutte se continuait corps à corps. Enfin Hooker se retira sur les bords du Rappahanock, où Lee l'aurait suivi, si la nouvelle de l'attaque dirigée contre la division qu'il avait laissée pour garder Fredericksburg ne l'en avait détourné. Force lui fut d'aller lui porter secours. Là encore il réussit à refouler l'ennemi avec de grandes pertes. Hooker, déçu dans tous ses projets, repassa la rivière. Il avait perdu 25,000 hommes dans cette désastreuse entreprise. Les confédérés n'en perdaient que 10,000, mais pour eux la perte de Jackson était irrémédiable, et jeta sur leur succès un voile de tristesse qui semblait présager les malheurs qui allaient fondre sur eux.

IV.

Malgré ses récens succès, l'état des affaires était loin d'être brillant en ce moment pour le sud, menacé sur plusieurs points à la fois. Lee résolut, par un mouvement au nord sur la Pensylvanie, de dégager la Virginie des attaques qui la pressaient de plusieurs côtés, en alarmant les fédéraux sur la sûreté de leur propre capitale. Les ressources des malheureux états qui depuis deux ans servaient de terrain à presque toutes les luttes étaient d'ailleurs fort épuisées. De nouvelles recrues étaient venues remplir les vides de l'armée, et Longstreet, arrivant avec son corps de la Caroline, en faisait monter le nombre à 70,000 hommes. Un sanglant engagement de la cavalerie de Stuart sur les bords du Rappahanock recommença les hostilités. Trois fois les confédérés prirent, puis reperdirent les batteries ennemies. Enfin, enveloppés de tous côtés par les fédéraux, ils furent délivrés à ce moment critique par une charge du général W. F. Lee, second fils du général en chef, et qui tombait ensuite gravement blessé.

Lee, d'un autre côté, par une suite de mouvemens stratégiques des plus hardis, était parvenu à tromper complétement Hooker sur ses intentions. Remontant avec une rapidité extrême la longue vallée de la Shenandoah, il était arrivé sans encombre au Potomac, qu'il passa un peu au-dessus de Harper's Ferry; puis, traversant un

coin du Maryland, il débouchait en pleine Pensylvanie. Quelques extraits de l'ordre du jour qu'il fit publier après cette marche de vingt-trois jours nous le montrent, comme toujours, préoccupé de la discipline et de la bonne conduite de ses troupes.

« Le général en chef a vu avec une grande satisfaction la tenue de l'armée pendant la marche et attend d'elle avec confiance des résultats dignes de l'ardeur qui l'anime. Aucune troupe n'aurait pu montrer plus de courage ni accomplir plus vaillamment les marches ardues des dix derniers jours. La conduite des soldats sous d'autres rapports a été, avec peu d'exceptions, digne d'éloges. Cependant quelques-uns ont oublié qu'ils avaient à garder la réputation encore immaculée de notre armée, et que les devoirs que nous imposent la civilisation et la religion chrétienne ne sont pas moins obligatoires en pays ennemi que dans le nôtre. Le général en chef considère que nulle honte ne pourrait être plus grande pour notre armée, et par elle pour notre peuple entier, que de se laisser aller à ces outrages barbares sur des innocens sans défense ou à cette destruction inutile de propriétés particulières qui ont marqué la trace de l'ennemi dans nos contrées. Non-seulement de tels faits dégradent ceux qui les tolèrent ou les commettent, mais ils sont funestes à la discipline et à la valeur de notre armée, ainsi qu'à tous nos mouvemens. Il faut nous souvenir que nous ne faisons la guerre qu'à des hommes armés, et que nous ne pouvons venger les maux que notre patrie a soufferts sans nous abaisser aux yeux de tous ceux qui ont vu avec horreur les atrocités commises par l'ennemi, et sans offenser celui à qui toute vengeance appartient et sans lequel tous nos efforts sont vains. — Le général en chef exhorte instamment les troupes à s'abstenir avec le soin le plus scrupuleux de toute atteinte inutile aux propriétés particulières, et il enjoint aux officiers d'arrêter et de punir sommairement tous ceux qui enfreindraient cette ordonnance. »

Les fédéraux, s'étant enfin rendu compte de la marche et des intentions de Lee, remontaient à rapides journées vers la Pensylvanie. Lee, comme à sa première entrée sur le territoire du nord, avait l'espoir, en attirant à sa suite le gros de l'armée fédérale, de soulager d'autant la Virginie septentrionale du poids de l'occupation, et de donner de la force au parti de la paix dans le nord, en faisant sentir à cette partie du pays les maux de l'invasion. Les hasards de la guerre pouvaient aussi lui livrer une des grandes villes du nord, peut-être la capitale, ce qui, comme effet moral en Europe et en Amérique, eût été incalculable. Le général Meade avait remplacé Hooker dans le commandement en chef des armées fédérales. Lee, qui attendait Stuart à la tête de sa cavalerie, avait dû ralentir sa marche. Celui-ci avait reçu ordre de se tenir entre les deux armées pour éclairer Lee sur les mouvemens et les intentions des fé-

déraux; mais de longs circuits qu'il dut faire pour tourner l'ennemi causèrent un délai funeste. La cavalerie de Lee lui faisait donc défaut au moment le plus critique. Aussi croyait-il l'armée fédérale à plusieurs étapes, quand la rencontre fortuite des deux avant-gardes à Gettysburg, petit village de Pensylvanie, lui révéla sa dangereuse proximité. Peu à peu, les renforts arrivant des deux côtés, l'action se développa, et il ne fut plus possible à Lee d'éviter une bataille en règle. Il avait environ 67,000 hommes contre 100,000 fédéraux. Le premier jour, l'avantage resta aux confédérés, dont Lee avait rapidement concentré les divisions en marche. Le second jour, les fédéraux, acculés à de très fortes positions sur Cemetery-Hill, en arrière de Gettysburg, purent, au prix de grands sacrifices, s'y maintenir; le troisième jour au matin, ils parvinrent à ressaisir le terrain qu'ils avaient perdu la veille.

Lee éprouvait déjà beaucoup de peine à nourrir son armée en pays ennemi et en présence des forces supérieures de Meade; mais il ne voulait pas se retirer sans frapper un coup décisif. Il résolut de chercher par un dernier effort à se saisir du centre fédéral, qui avait pû être affaibli au profit des deux ailes, où jusqu'à présent la lutte s'était maintenue. Pendant deux heures, toute l'artillerie confédérée fit pleuvoir sur les lignes ennemies un déluge de feu. Le moment de tenter l'effort suprême arriva, et trois fortes colonnes de 15,000 hommes s'élancèrent à la charge. La colonne principale, composée de 5,000 Virginiens, troupe d'élite sous le général Pickelt, seule atteignit le sommet de Cemetery-Hill; les deux autres n'avaient pu soutenir le feu terrible que les fédéraux ouvrirent sur eux. Protégés au départ par leur propre artillerie, mais bientôt à découvert, ils marchèrent sans hésitation, sans arrêts, sous une grêle de balles, décimés, tombant à chaque pas, mais gravissant et s'emparant enfin de ces redoutables crêtes. Malheureusement les renforts n'arrivant pas avec la même ardeur pour les soutenir, cette magnifique charge devint inutile. Les pertes étaient immenses. La division n'existait pour ainsi dire plus. Les trois généraux, les quatorze colonels et les trois quarts des soldats étaient morts ou blessés.

« La conduite de Lee fut au-dessus de tout éloge, écrivait plus tard un témoin anglais, le colonel Fremantle. Occupé à rallier et à encourager ses troupes, il parcourait seul à cheval le devant du bois pendant que son état-major en faisait autant à l'arrière. Sa figure, toujours sereine, ne montrait aucun signe de découragement, et à chaque soldat qu'il rencontrait il adressait quelques mots : — Tout finira bien, nous verrons plus tard ce qu'il y aura à faire; mais que maintenant tous les braves se rallient; nous avons besoin de tous les bons soldats. — Il parlait à tous les blessés qui passaient, exhortant ceux qui ne l'étaient que légèrement à bander

leurs blessures et à reprendre leur fusil dans ce moment de péril extrême. Bien peu résistaient à cet appel, et j'ai vu des hommes gravement blessés ôter leur képi et l'acclamer. Il me dit : — Ceci a été une triste journée pour nous, colonel, bien triste, mais nous ne pouvons pas toujours espérer la victoire, — et comme un de ses généraux se désespérait de la déroute de sa brigade : — Allons, courage, général ! lui répondit-il ; tout ceci a été ma faute. C'est moi qui ai perdu la bataille, et c'est à vous à m'aider à m'en tirer le mieux possible. — C'est avec ces nobles paroles que je le vis ramener ses troupes épuisées. La conduite des soldats répondit à ce bel exemple, et je les entendis de tous côtés s'écrier : — Le malheur d'aujourd'hui ne nous perdra pas. *Uncle Robert* nous fera encore arriver à Washington ! — L'esprit de l'armée était intact malgré la bataille perdue. »

Contre l'attente de ses ennemis, Meade, presque aussi éprouvé qu'eux, n'essaya pas une quatrième journée de combat que Lee lui offrit, et celui-ci songea dès lors à opérer sa retraite ; malgré les harcellemens des fédéraux qui attaquèrent plusieurs fois les trains et les équipages, tout arriva en sûreté au Potomac. Le 12 juillet 1863, l'armée fédérale atteignit le fleuve, et y retrouva les confédérés rangés en bataille. La crue des eaux était telle que Lee n'avait pu franchir les gués du Potomac. Toute cette journée et celle du 13, Meade, quoique ayant reçu lui-même de nombreux renforts, n'osa point attaquer, et sur l'avis de son conseil de guerre y renonça. Le 14, l'armée du sud, qui avait dans l'intervalle construit et placé des pontons, franchit le Potomac en vue de toute l'armée fédérale dans un ordre parfait et sans aucunes pertes. Les confédérés se retrouvaient en Virginie, et la campagne était terminée.

La fortune du sud commençait à prendre un aspect sombre. Ces dernières défaites faisaient évanouir tout espoir d'une terminaison rapide de la guerre. Vicksburg, sur le Mississipi, tombait au même moment entre les mains de l'ennemi. Un jour d'humiliation et de prières fut ordonné par le président Davis et observé dans tous les états confédérés. Lee fit à cette occasion une proclamation où il cherchait à fortifier l'âme de ses soldats. « Dieu seul est notre refuge, leur disait-il ; supplions-le qu'il nous donne un nom et une place parmi les nations. »

Meade à son tour était entré en Virginie ; mais deux mois se passèrent sans engagement important, sauf une expédition hardie que tenta Lee pour couper les communications du général fédéral avec Washington. Il n'atteignit pas son but ; cependant il réussit à repousser Meade, avec de grandes pertes, au delà de Bull's Run, et à prendre la petite ville de Charlestown et de nombreux prisonniers.

Peu de jours après, Meade revenait à la charge, refoulait à son tour les confédérés, reprenait ses anciennes positions et forçait Lee à se retirer derrière le Rapidan, trop affaibli pour tenter de nouvelles expéditions.

L'hiver de 1863-64 arrivait, et les deux armées restèrent retranchées dans les mêmes quartiers que l'hiver précédent. Lee se trouva cruellement embarrassé pendant la dure saison par la question des vivres. Le pays était tellement appauvri qu'il fallut réduire les rations à 4 onces de porc avec un peu de maïs ou de blé. Un instant, il craignit de ne pouvoir garder les troupes au camp, faute de nourriture. Les privations étaient telles que les soldats commençaient à déserter. Mal vêtus, à peine nourris, ces pauvres vétérans, épuisés par trois années de campagnes terribles, s'étaient, par un singulier hasard, intitulés eux-mêmes « les Misérables de Lee. » Le roman de Victor Hugo qui venait de paraître, traduit en anglais et publié à Richmond, avait été lu avidement par les soldats, si privés de nouvelles et de livres, et l'émouvante histoire leur en était devenue familière. Fantine, Cosette, Jean Valjean, étaient l'objet de toutes les conversations pendant les longues veillées et jusque dans les tranchées. Des lectures plus sérieuses occupaient aussi leurs pénibles loisirs. Un grand réveil religieux se fit dans l'armée pendant cet hiver de souffrances, et il était touchant de voir ces vétérans barbus et déguenillés humblement agenouillés sous les grands abris faits de branches de sapins qui leur servaient de chapelles. Lee assistait souvent à ces pieuses réunions, partageant les sentimens de ses hommes comme il partageait leurs privations. Comme eux, il vivait de la ration ordinaire, n'ayant la plupart du temps que du pain à manger et des trognons de choux bouillis à l'eau salée.

Les préparatifs de guerre recommencèrent vers le printemps; dans le nord, ils étaient faits sur une échelle immense. Des renforts considérables, des provisions de toute sorte, venant de sources publiques et particulières, affluaient. L'armée s'élevait par des recrutemens au chiffre de 140,000 hommes. Cette fois elle était confiée au général Grant, qui avait eu récemment des succès dans l'ouest. Toutes les chances semblaient devoir lui être plus favorables qu'à ses prédécesseurs. Il était dans les meilleurs termes avec l'administration, et l'énergie de son caractère, ajoutée aux immenses ressources que le gouvernement lui donnait, en faisait un formidable adversaire. Il avait sur Mac-Clellan l'avantage de commander à des troupes expérimentées et non à des recrues. Son système était de lasser et de détruire son ennemi par des harcellemens continuels plutôt que par une tactique habile, — système qui ne pouvait être appliqué que par un commandant disposant de

ressources illimitées, et peu scrupuleux quant aux sacrifices de vie humaine qu'exigeait ce plan de campagne. Lee n'ignorait pas la proportion croissante et terrible des chances contre lui. Toute son armée maintenant ne comptait pas 50,000 hommes, et il ne pouvait espérer de renforts. Les populations du sud sentaient comme lui la gravité extrême de leur situation, et dans une proclamation signée par les mères, les femmes et les sœurs des soldats, ceux-ci étaient instamment exhortés, au nom de leur patrie atteinte, à être dignes d'elle et de sa noble cause. Épuisant leurs plus extrêmes ressources, et la plupart réduites par cette longue guerre à une pénurie absolue, elles envoyaient aux troupes tout ce qui leur restait d'un luxe depuis longtemps disparu, et châles de cachemire, étoffes précieuses étaient transformés par elles en chemises et en vêtemens chauds.

Les positions de Lee étaient fortes et s'étendaient en une longue ligne sur le Rapidan. Au commencement de mai, Grant attaqua le premier; mais son habile adversaire le força de livrer bataille dans la partie la plus difficile du pays, et qui l'année précédente avait été si funeste aux fédéraux. C'était de nouveau dans ce Wilderness, où les forêts sont si denses, les broussailles si enchevêtrées, qu'aucune troupe ne peut s'y déployer. Le premier jour, l'avantage resta aux confédérés, bien qu'ils y perdissent beaucoup d'hommes; le second, l'engagement fut terrible. Les charges se succédaient à travers l'épais taillis. Un triste et singulier hasard fit qu'au moment même où les deux principaux généraux de Lee, Jenkins et Longstreet, allaient bloquer Grant entre le Wilderness et le Rapidan, ils tombèrent tous deux, l'un mort, l'autre blessé par les balles de leurs propres soldats, qui dans l'épaisseur du fourré ne les avaient pas reconnus. Comme l'année précédente et presqu'à la même place, les balles des confédérés étaient venues dans un moment décisif arrêter leurs chefs. La confusion qui en résulta parmi les sudistes donna aux fédéraux le temps de se rallier. Le combat reprit avec fureur, les troupes fédérales furent repoussées derrière leurs palissades. Celles-ci prenant feu, la scène devint effroyable; la bataille continua à travers la forêt brûlante. Une partie des fédéraux fut refoulée jusqu'à Chancellorsville, mais, la nuit arrivant, Lee ne put les poursuivre, et la difficulté extrême d'avancer dans le fourré arrêta le combat. Les nouvelles journées du Wilderness coûtaient aux confédérés 7,000 hommes tués ou prisonniers; les pertes des fédéraux étaient trois fois supérieures.

Continuer une attaque de front contre le général Lee dans les fourrés inextricables du Wilderness était chose trop hasardeuse; Grant conçut le dessein de se placer entre son adversaire et les

murailles de Richmond. Lee devina ce plan, et on vit alors une des plus extraordinaires suites de marches dont les annales de la guerre aient gardé le souvenir : laissant par des feintes adroites Grant ignorer tout à fait ses mouvemens, il prit rapidement une route plus directe, et atteignit Spottsylvania, position convoitée par les fédéraux. Il y avait déjà construit des ouvrages en terre pour se défendre lorsque Grant arriva. Celui-ci attaqua aussitôt, sans pouvoir le premier jour déloger les confédérés. Le lendemain, l'assaut recommença. Les hommes se battaient corps à corps dans les tranchées, les confédérés défendant leurs remparts avec une bravoure extrême. Un moment, Grant crut avoir coupé en deux l'armée de Lee en s'emparant de la position centrale tenue par Johnston; mais il ne put entamer les lignes intérieures, et il dut reconnaître qu'il n'avait gagné aucun avantage décisif. Ces journées furent peut-être les plus meurtrières et les plus féroces de toute la guerre. Les armées étaient si rapprochées que les drapeaux rivaux étaient plantés sur la même palissade. Du côté des confédérés, derrière leurs ouvrages en terre, s'élevaient des monceaux de cadavres tués à la baïonnette par les soldats fédéraux, qui avaient d'abord franchi les retranchemens. Ici encore les confédérés perdirent plus de 7,000 et les fédéraux 18,000 hommes.

La situation de Lee fut à plusieurs reprises extrêmement critique, et à aucun moment il ne fut plus près d'un désastre complet; mais son sang-froid et son coup d'œil d'aigle ne lui firent pas un moment défaut. Reformant lui-même les rangs avec une fougue à laquelle il ne s'abandonnait pas d'ordinaire, se mettant à la tête d'un de ses régimens virginiens, il ôta son chapeau, et, se tournant vers ses hommes, leur montra l'ennemi. Un tonnerre d'acclamations répondit au geste du vieux guerrier, qui, seul en avant, les yeux en feu, la tête nue, semblait défier le danger. Le général Gordon, bondissant vers lui, saisit la bride de son cheval. « Général Lee, ceci n'est pas votre place! il faut aller à l'arrière, vos Virginiens, vos Georgiens n'ont jamais reculé. Enfans, vous ne reculerez pas ici! cria-t-il aux troupes en se levant sur ses étriers. — Non, non! Lee à l'arrière! Lee à l'arrière! » fut le cri universel, et Lee dut se retirer, laissant le commandement à Gordon, son brave lieutenant.

Grant resta huit jours campé devant les retranchemens de Lee, attendant de nouveaux renforts du nord, et cherchant le côté faible de son ennemi pour l'attaquer. Comme il n'en put découvrir aucun, il reprit son plan de marche sur Richmond. Arrivant le 23 mai à North-Anna-River, il se trouva de nouveau en face de Lee, qui l'attendait dans une forte position au sud de la rivière, afin de lui en disputer le passage. Grant essaya de traverser à droite, puis à

gauche de l'armée de Lee; mais, reconnaissant la difficulté de l'entreprise, il se décida bientôt à suivre en descendant le côté nord de la rivière, précédé par le corps de cavalerie de Sheridan.

Le mouvement de Grant avait été deviné par Lee, qui, de son côté, se remit en marche, et pour la troisième fois le général fédéral retrouva son adversaire devant lui, toujours inattendu, toujours préparé. Malgré la rapidité et le mystère de ses mouvemens, car il avait marché la nuit, il était de nouveau déjoué par Lee, qui, le dépassant en promptitude, s'interposait au moment critique et lui offrait la bataille. Tournant cette fois encore la position de Lee, Grant se porta en avant afin de passer le Chickahominy et d'atteindre Richmond. Pour la quatrième fois, Lee le devança, et lorsque les fédéraux arrivèrent à Cold-Harbor sur le fleuve, espérant enfin le traverser, ils y trouvèrent les confédérés leur barrant le passage. Il devenait urgent pour Grant d'attaquer sérieusement son adversaire et de chercher à l'écraser sous la masse énorme de ses troupes, puis à forcer le passage du Chickahominy et à s'emparer de Richmond. Le 3 juin 1864, la lutte s'engagea. L'armée fédérale entière fut jetée sur les lignes de Lee; le conflit fut rapide et épouvantable. Sept fois en une demi-heure l'attaque des fédéraux fut repoussée; sept fois ils revinrent à la charge, mais sans pouvoir rompre les lignes des confédérés ni entamer leurs retranchemens. Entre onze heures et midi, la partie de Grant avait été jouée et perdue. Les confédérés, grâce aux admirables travaux de défense de Lee, n'avaient eu que 1,200 hommes tués, tandis que les pertes de leurs adversaires s'élevaient à 13,000.

A ce moment, les espérances des fédéraux semblent avoir été ébranlées. L'engagement de Cold-Harbor jeta la consternation dans les esprits, et, si le succès n'était pas venu d'ailleurs, il eût été difficile de trouver tout de suite des recrues pour reformer l'armée si profondément atteinte. En un mois, cette campagne, du 4 mai au 4 juin, avait coûté au nord 60,000 hommes et 3,000 officiers. Après quelques jours de repos, Grant, voyant l'impossibilité de poursuivre ses projets contre Richmond, s'arrêta au seul plan qui offrait une chance de succès : tourner la capitale, tomber sur Petersburg à 22 milles plus bas, couper les chemins de fer qui relient Richmond avec le sud, et la forcer ainsi à une capitulation. Il suivit le cours du Chickahominy et le passa beaucoup plus bas sans que Lee, qui avait dû envoyer une division au secours de Lynchburg (menacée par le fédéral Hunter, qui mettait le pays à feu et à sang), pût cette fois s'y opposer. Avançant sur Petersburg, qu'il croyait prendre facilement, sa première attaque fut vaillamment repoussée par la garnison de la ville. Lee arrivait en même temps

et se retranchait dans les faubourgs. Grant essaya plusieurs assauts, mais, ayant perdu sans succès 10,000 hommes, il se résolut à un véritable siége.

Les ouvrages qui entouraient Petersburg étaient formidables; pendant un mois, les différens engagemens n'amenèrent aucun résultat. Un événement inattendu vint rompre la monotonie du siége : un officier fédéral proposa de creuser une mine sous une des redoutes confédérées; la brèche une fois faite par l'explosion, les assaillans pourraient s'y précipiter et devenir maîtres de la place. Le travail fut exécuté avec le plus grand mystère. Un tunnel de 500 pieds fut creusé dans la direction du fort confédéré, sous lequel on plaça 12,000 livres de poudre. Le 30 juillet, les confédérés furent surpris à l'aube par une épouvantable explosion qui lança littéralement le fort en l'air. Un gouffre de 150 pieds de long, de 65 pieds de large et de 30 de profondeur, s'ouvrait béant à sa place. Avant même que les nuages de fumée se fussent dissipés, l'artillerie fédérale ouvrait le feu sur toute la ligne, et un corps de 15,000 hommes s'avançait rapidement vers le bord de cet abîme de feu, comptant s'emparer de la position avant que les confédérés fussent revenus de leur première surprise. Les fédéraux chargèrent par-dessus les ruines fumantes, mais là une décharge effroyable des confédérés les arrêta, — ils hésitèrent, — et ce moment d'incertitude donna aux troupes de Lee le temps de verser sur eux des torrens de projectiles. Le massacre qui suivit fut indescriptible. Cette masse humaine, blanche et noire, car les régimens de nègres avaient aussi servi à l'assaut, fut précipitée dans le cratère encore fumant. Ceux qui fuyaient l'horrible précipice tombaient sous une grêle de balles. Le spectacle devint si hideux que le général Mahone, qui commandait les confédérés, fit cesser le feu, ne pouvant supporter plus longtemps un tel carnage. Les fédéraux réussirent enfin à se retirer ayant perdu 4,000 hommes dans cette entreprise, et le général Lee put reprendre ses positions. Pendant les mois qui suivirent, Lee fut constamment attaqué sur divers points de ses lignes de défense, mais réussit toujours à repousser les assauts. Un engagement plus sérieux en octobre eut le même résultat, et bientôt après les deux armées, campées auprès de Petersburg, prenaient leurs quartiers d'hiver.

Les difficultés qu'éprouva Lee pendant cet hiver de 1864-65 pour ravitailler son armée furent plus grandes encore que l'année précédente. Il avait établi son quartier-général à deux milles de Petersburg, et y attendait les événemens avec un calme qui étonnait tous ceux qui l'approchaient. Sa physionomie, toujours ferme et sereine, semblait promettre le succès, et pourtant sa confiance dans

l'avenir était bien loin d'égaler celle qu'il cherchait à conserver autour de lui. Depuis longtemps, il regardait la situation comme presque désespérée. Son armée était fort diminuée, et les renforts n'arrivaient pas, tandis que celle de Grant au contraire augmentait de jour en jour. Il était maintenant le seul espoir de la confédération. Aussi de tous côtés venait-on le supplier de ne point exposer une vie si précieuse. Les soldats le suivaient des yeux avec adoration, et chaque fois qu'il sortait de sa tente, d'immenses acclamations s'élevaient sur son passage; tous étaient convaincus que la cause du sud ne pouvait succomber tant qu'elle resterait entre ses mains. Cette confiance illimitée, que son devoir lui interdisait d'ébranler, était pour Lee une source de cruelles souffrances. Sa clairvoyance, sa grande expérience militaire et son extrême modestie ne lui laissaient aucun doute sur l'imminence du péril qui l'attendait à la reprise des hostilités. Les recrues qu'il demandait avec instances n'arrivant toujours pas, il continuait d'opposer à son terrible adversaire les troupes qui lui restaient. Ces vétérans de la guerre étaient devenus une véritable petite armée d'élite, dévoués corps et âme à leur chef idolâtré. Ils avaient depuis longtemps appris à connaître les trésors de bonté et de douceur cachés sous cet aspect grave et presque austère; ils savaient que les moindres soldats étaient autant à ses yeux que les officiers-généraux, qu'ils étaient reçus avec la même courtoisie, que leurs souffrances comme leurs privations étaient les siennes. Les fatigues qu'ils avaient traversées ensemble n'avaient nullement changé cette belle et martiale figure. Il passait ses journées entières à cheval, la plus grande partie de ses nuits à écrire. Un visiteur anglais raconte qu'arrivant inopinément un jour au camp confédéré, et étant invité à dîner à la table du général en chef, il trouva que le repas ne consistait qu'en rations de pain de maïs et en un petit morceau de lard posé sur un plat de choux. Remarquant qu'aucun des convives, — c'était l'état-major, — n'acceptait de ce lard, quoiqu'il fût courtoisement offert à tous par le général, il n'en prit pas non plus, et constata qu'il était desservi intact. Le frugal repas terminé, comme il demandait aux officiers la raison de leur unanime abstention, il lui fut répondu : « Nous avions emprunté le morceau de viande en votre honneur, et nous avions promis de le rendre. »

V.

Le moment approchait où un conflit fatal devait décider du sort de la confédération. Sur d'autres points de la Virginie, les affaires du sud avaient été de mal en pis durant cet hiver de 1864-65.

Sheridan, après plusieurs victoires remportées dans la vallée de la Virginie, était venu renforcer Grant devant Petersburg. Dans l'ouest, Sherman, ayant marché à travers un pays incapable de résistance, avait pris Savannah, et menaçait la Caroline du nord et les lignes de retraite de Lee au sud de la Virginie. Lee se trouvait donc entouré de tous côtés par les armées ennemies, et ne pouvait plus conserver l'espoir de défendre ses lignes à Petersburg. Il venait d'être investi du commandement suprême de toutes les armées de la confédération, mais beaucoup trop tardivement pour que le pouvoir illimité que ce titre lui conférait pût être autre chose qu'une vaine formule. Grant était devant lui avec 150,000 hommes, Sherman arrivait par le sud avec un nombre égal. Il n'avait plus à Petersburg sous ses ordres que 30,000 hommes, et Johnston, bloqué dans l'ouest par Sherman, n'en comptait pas davantage. Lee sentit que sa seule chance était de se retirer de la Virginie vers l'ouest, où, s'unissant à Johnston, il pourrait résister longtemps encore en se retranchant dans les montagnes, et, prolongeant ainsi indéfiniment la lutte, obtenir de meilleures conditions de paix.

Le gouvernement confédéré ne lui permit point de suivre ce plan; quel qu'en fût son regret, il se soumit, et l'armée de Nord-Virginie dut attendre son destin devant Petersburg. La condition des troupes était vraiment déplorable; elles n'étaient plus que de véritables spectres. Jour et nuit, pendant ces longs mois d'hiver, le feu des fédéraux avait été incessant. Presque nus, affamés et glacés, ces vétérans, dont le nombre diminuait chaque jour, se battaient sans un moment de défaillance, vivant dans les tranchées, à travers la neige, la gelée, les brouillards intenses, les pluies torrentielles. En mars, Lee découvrit qu'un mouvement important s'opérait dans l'armée de Grant, ayant pour objet de saisir la ligne du chemin de fer allant vers le midi, et de couper ainsi toutes ses communications. Il résolut alors d'attaquer Grant sur un point tout opposé, pour le forcer à retirer ses troupes vers l'est, et donner ainsi aux confédérés une chance de salut en s'emparant d'un autre chemin de fer par où Grant recevait ses approvisionnemens, peut-être même la possibilité de se retirer ensuite rapidement par le chemin de fer de l'ouest sur Lynchburg.

Ce hardi projet était la dernière espérance de Lee. Gordon fut chargé avec trois petites divisions d'attaquer un fort fédéral qui n'était qu'à 200 mètres des lignes confédérées. L'assaut réussit, et les confédérés furent un moment maîtres du fort; mais, toutes les batteries voisines tirant sur eux, Gordon se trouva entouré, et ne put qu'avec peine opérer sa retraite. 2,000 confédérés restèrent morts ou prisonniers dans ce mouvement offensif, le dernier que

put risquer l'armée de Nord-Virginie. Il n'y avait plus qu'à opposer une héroïque résistance aux coups du « grand marteau » avec lequel Grant allait tenter de l'écraser.

Le jour décisif de cette suprême lutte arriva. Le 29 mars 1865, Grant, rejoint par l'armée de Sheridan, avait résolu d'attaquer les confédérés par leur flanc droit. S'il réussissait, tout était perdu pour eux; il eût fallu pour soutenir la lutte trois fois plus d'hommes que Lee, obligé d'en garder pour ses lignes de défense, n'en pouvait envoyer. Laissant Longstreet et Ewell pour défendre Petersburg, il porta le reste de sa petite armée, 15,000 hommes d'infanterie et et 2,000 cavaliers, contre le point d'attaque de Grant; mais cette cavalerie, naguère si brillante, n'était plus qu'un triste débris de chevaux usés et fourbus et de cavaliers en guenilles. Il paraissait presque impossible que devant les forces quatre fois supérieures de Grant les confédérés pussent offrir une résistance sérieuse. Pourtant on vit bientôt que, malgré cette énorme disproportion, Lee était décidé à combattre jusqu'à la dernière extrémité. Il espérait encore, en repoussant l'assaut et en affaiblissant les forces fédérales, s'ouvrir une ligne de retraite. Toute l'ardeur guerrière de sa race semblait revivre en lui à ce moment d'immense danger. La lutte dura quatre jours avec quelques rares momens d'avantage pour les confédérés. Le premier jour, une charge furieuse, commandée par Lee lui-même, avait rompu les divisions ennemies, et un instant il avait pu se croire certain de dégager sa position, mais les forces ennemies étaient trop nombreuses, et il dut se retirer derrière ses tranchées. Enfin le matin du 2 avril, la longue lutte fut terminée par une attaque violente des fédéraux, qui, brisant tout devant eux, emportèrent d'assaut les forts après une héroïque résistance. Le fort Gregg, entre autres, occupé par 250 hommes, ne se rendit que lorsque ses défenseurs furent réduits à 30.

Les lignes confédérées étaient rompues, et les fédéraux entrèrent dans les faubourgs de Petersburg. Lee, dont le quartier-général était à 2 milles hors de la ville, crut d'abord qu'il pourrait maintenir jusqu'à la nuit ses positions intérieures et se replier alors sans bruit vers la Caroline; mais, une colonne d'infanterie nordiste se dirigeant sur le quartier-général, il fut impossible de le tenir, et l'artillerie dut être enlevée pour ne pas tomber entre les mains des ennemis. Lee se retira lentement et rentra dans ses retranchemens sous Petersburg, où l'attendait une petite troupe encore pleine de courage et de confiance. Ces positions furent tenues jusqu'au soir, l'ennemi ne renouvelant pas l'attaque. La nuit vint, et Lee commença sa retraite. Il la surveilla lui-même, fit passer devant lui l'Oppomatox à ses troupes, tandis que, debout sur la rive, tenant

son cheval par la bride, il donnait tous les ordres de sa voix forte et grave et avec son calme ordinaire. Quand le dernier homme eut passé, Lee traversa, et la petite armée, réduite à 15,000 hommes, disparut silencieusement dans la profondeur des bois, éclairés par la lueur des explosions des poudrières à Petersburg. Le lendemain, après une courte halte, elle continuait sa marche vers l'ouest, protégée par la rivière. Nullement abattue par ses récens malheurs, elle cheminait presque joyeuse d'être enfin sortie de ces terribles tranchées où elle avait passé tant de mois cruels, et la belle matinée de printemps semblait faire renaître toutes ses espérances. Lee lui-même reprenait quelque espoir en voyant le succès du mouvement si hardi qu'il avait entrepris.

Le point capital pour lui était le ravitaillement de ses hommes, et il comptait sur des convois de provisions qu'il avait fait venir du sud et diriger sur un point de la route qu'il devait parcourir. Par une erreur fatale, le train qui devait les déposer à cet endroit, Amelia-Court-House, les porta jusqu'à Richmond, et Lee en arrivant ne trouva rien pour nourrir ses hommes affamés. Ceux qui suivirent la petite armée dans sa marche ardue n'oublieront jamais l'expression de consternation et de désespoir de ces pauvres figures amaigries à la nouvelle d'une calamité si inattendue. Pour la première fois, celle de Lee fut plus sombre que toutes les autres, — le manque de rations le paralysait absolument. Il fallut envoyer faire des approvisionnemens dans le voisinage, déjà complétement appauvri. Ce retard permit à Grant d'arriver en toute hâte pour couper la retraite de son adversaire. Le défaut de provisions allait forcément arrêter la lutte. Pendant quatre jours, se repliant sur Lynchburg, Lee échappa par une célérité prodigieuse à son adversaire, et l'on vit alors une armée de 15,000 hommes affamés se dérober nuit et jour aux poursuites de 150,000 hommes.

Le sang-froid de Lee ne l'abandonna pas un seul instant. Il ne voulait pas admettre qu'il pût capituler, ou qu'il n'irait pas jusqu'à Lynchburg. La cavalerie fédérale ne discontinuait cependant pas de harceler les troupes confédérées, si lasses qu'elles tombaient endormies tout en faisant feu ou en marchant. Lorsque les confédérés arrivèrent à Farmville, des tranchées furent faites pour la défense de la nuit, et un conseil de guerre fut tenu, auquel Lee n'assistait pas, et où après de longues discussions on parla enfin d'une capitulation inévitable. Lorsque cette conclusion fut rapportée à Lee, « capituler! s'écria-t-il; j'ai encore de trop bons soldats! » Les deux jours suivans, toute chance de salut s'évanouit, et le commandant en chef semblait être seul à ne pas désespérer. L'état des troupes défiait toute description. La famine et l'exténuation se peignaient sur toutes

ces figures hâves. Les routes étaient jonchées de cadavres d'hommes et de chevaux, tombés morts de fatigue ou sous le feu incessant de l'ennemi. Les fossés, les chemins étaient remplis de fourgons brûlans auxquels les obus avaient mis le feu et qui obstruaient le passage. — Lee quitta Farmville le 7, et peu d'heures après refoula sur son passage un corps fédéral, lui tuant 600 hommes, tandis que Fitz Hugh Lee culbutait en même temps une troupe de 6,000 des cavaliers de Sheridan, faisant prisonnier le général Gregg, leur commandant. Ce même jour, le 7 avril, Lee reçut de Grant, qui venait d'occuper Farmville quelques heures après le départ des confédérés, la lettre suivante :

« Général, les événemens de cette dernière semaine doivent vous convaincre de l'inutilité, pour l'armée de Nord-Virginie, de continuer la résistance. J'en suis pour ma part convaincu, et je regarde comme mon devoir de me décharger de la responsabilité de toute nouvelle effusion de sang en vous demandant la reddition de la partie de l'armée confédérée connue sous le nom d'armée de Nord-Virginie. Très respectueusement votre obéissant serviteur. » « N.-S. Grant. »

Grant écrivait de Farmville, croyant que Lee n'avait plus une seule chance de lui échapper; mais avant que la réponse suivante de Lee, écrite le même soir, eût pu lui parvenir, ce dernier, par une marche forcée de nuit, avait mis un grand intervalle entre les deux armées.

« 7 avril. — Général, j'ai reçu votre lettre d'aujourd'hui. Quoique n'étant pas entièrement de la même opinion que vous quant à l'inutilité pour l'armée de Nord-Virginie de prolonger la résistance, je partage votre désir d'éviter que le sang coule encore, et par conséquent, avant de prendre en considération vos ouvertures, je vous demande quelles sont les conditions que vous offririez dans le cas d'une capitulation. Très respectueusement votre obéissant serviteur. » « R.-E. Lee. »

Deux autres lettres furent encore échangées entre les généraux en chef pendant les deux jours suivans, mais sans amener de résultats, Lee marchant toujours pour atteindre Lynchburg, et Sheridan cherchant à lui intercepter le passage. Le 8 au soir, un dernier conseil de guerre fut tenu autour d'un feu de bivouac au milieu des bois; la correspondance entre Lee et Grant y fut lue et discutée, et il fut décidé que, si le lendemain matin en avançant les confédérés ne trouvaient devant eux que le corps de Sheridan, ils tenteraient de le percer pour arriver à Lynchburg, mais que, si le gros de l'armée fédérale était massé sur leur passage, il faudrait renoncer à une lutte impossible et envoyer un parle-

mentaire à Grant. Lee, le cœur navré, accepta cette alternative, quoique conservant encore l'espoir de se frayer un passage à travers l'ennemi. Quelques heures plus tard, il apprit de Gordon, qui commandait son avant-garde, que l'état des troupes ne laissait plus aucun espoir de succès. Après un moment de silence, se tournant vers ses généraux, il leur dit : « Il ne reste plus qu'à aller au général Grant; mais j'aurais mieux aimé mourir de mille morts. » L'un d'eux lui fit observer : « Mais que dira le pays de notre capitulation? S'il reste encore une possibilité de s'échapper, la postérité ne nous comprendra pas. » Lee répondit : « Oui certes, on ne pourra pas comprendre quelle était notre situation; mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si notre devoir nous le commande, et alors j'en prendrai la responsabilité. » L'expression de sérénité qui lui était habituelle avait fait place à une angoisse profonde; pour la première fois, son courage sembla défaillir, et l'émotion le suffoquait. Se tournant vers un officier, il lui dit de sa voix sonore où vibrait une douleur indescriptible : « Comme je pourrais facilement me délivrer de tout ceci et être en repos ! Je n'aurais qu'à passer devant les lignes ennemies, et tout serait fini pour moi! Mais non! notre devoir est de vivre. Que deviendraient les femmes et les enfans du sud, si nous n'étions ici pour les protéger? »

Un dernier mouvement fut encore tenté, et dans la matinée Gordon repoussa très loin une division ennemie. Tout à coup il se trouva en face de 80,000 hommes; par derrière, une armée égale poursuivait l'héroïque petite bande confédérée, et tout autre effort devenait inutile. Lee envoya un parlementaire à Grant, demandant une entrevue pour arranger la capitulation. La rencontre des deux généraux eut lieu dans une ferme de Appomatox-Court-House. Le maintien de Grant fut courtois, celui de Lee d'un calme impassible. Celui-ci, quoique portant de grandes traces de fatigue, ne laissait percer aucune émotion. Il ne parla strictement que de la pénible tâche qui lui restait à accomplir. Les termes de la capitulation écrits et échangés, les deux généraux se saluèrent, et Lee, remontant à cheval, retourna à son quartier-général.

La scène qui l'attendait à son passage à travers les troupes confédérées fut navrante. Les hommes l'entouraient, lui serrant les mains, appelant sur lui en mots entrecoupés les consolations divines, et, par une délicatesse de sentimens que lui seul pouvait apprécier, cherchaient à adoucir sa douleur. La touchante réception de ses vétérans affecta profondément leur vieux chef; les larmes lui vinrent aux yeux, et, vaincu par la douleur, il dit à Gordon : « Que n'étais-je parmi les morts dans la dernière bataille! » Puis, regardant ses fidèles soldats qui se pressaient autour de lui, il leur dit

d'une voix tremblante d'émotion : « Nous avons traversé toute la guerre ensemble; j'ai fait de mon mieux pour vous; mon cœur est trop plein pour vous en dire plus. » Il ne put continuer, et rentra dans sa tente.

La conduite des vainqueurs fut pleine d'égards pour les vaincus. Ils vinrent en aide à leurs souffrances et partagèrent leurs rations avec les vétérans qu'il leur avait fallu quatre années pour réduire. Le lendemain, l'armée de Nord-Virginie, qui ne comptait plus en tout que 26,000 hommes, sur lesquels 7,800 seuls portaient encore des armes, se rendit, et la guerre était terminée, Johnston ayant peu après mis bas les armes aux mêmes conditions que son général en chef.

Le moment vint où Lee dut se séparer de ses soldats. Il leur dit quelques simples mots d'adieu, et, serrant la main de tous ceux qui l'approchaient, il partit sur son fidèle cheval de bataille, le vieux *Traveller*, qui cette fois le portait, prisonnier sur parole, à Richmond, escorté par un détachement de cavalerie fédérale. Tout le long de la route, les témoignages de sympathie lui furent prodigués. Les malheureux habitans du pays, depuis si longtemps appauvris, avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour recevoir dignement leur bien-aimé général; mais rien ne put le décider à enfreindre ses habitudes d'austérité militaire et à coucher ailleurs que sur la dure, enveloppé dans son manteau. La vue de Richmond, où habitaient depuis quatre ans sa femme et ses filles, lui fut un cruel spectacle. Quelques jours auparavant, une grande partie de la ville avait été incendiée et n'offrait plus que des ruines noircies et fumantes. En un instant, il fut reconnu, et tous les habitans se précipitèrent au-devant de lui. Hommes, femmes, enfans, se jetaient sur son passage, embrassant ses genoux, ses pieds et jusqu'à son cheval. Luttant contre son émotion, il se dégagea avec mille peines et se réfugia dans sa maison, d'où il ne sortit plus que le soir. Ce fut alors qu'on put apprécier toute la grandeur de son caractère. Quelle que fût son affliction, on ne lui entendit jamais exprimer un sentiment d'amertume contre ses vainqueurs; il donnait l'exemple de la modération et de la charité chrétienne aux jeunes gens qui l'entouraient, et qui étaient bien loin de montrer la même douceur. Chaque jour, en toute circonstance, par la dignité de sa résignation, il encourageait ses compatriotes à supporter virilement leur sort, et lorsqu'il les entendait projeter de quitter leur pays vaincu pour une terre étrangère, il leur rappelait que, s'ils aimaient leur patrie, leur devoir était d'y rester afin de panser ses blessures. Lui-même y travailla jusqu'à son dernier jour, consacrant sa vie à ses jeunes concitoyens, refusant les positions considérables qui lui furent proposées dans le nord comme dans le

midi, ainsi que les propriétés que lui offraient en Angleterre et en Irlande de nombreux admirateurs. Il répondait simplement : « Je suis profondément reconnaissant, mais je ne puis quitter mon état natal dans l'heure de son adversité; je dois suivre ses fortunes et partager son sort. »

Quelques mois après la capitulation et malgré ses scrupules, — car il craignait que la notoriété de son nom n'attirât sur l'école la défaveur du gouvernement, — il fut élu président de Washington-College, à Lexington, dans la vallée de la Virginie. Fondé en 1740 par les Anglais et doté plus tard par Washington, le malheureux collége n'était plus qu'un amas de ruines, — ayant été dévasté pendant la guerre, alors que Hunter, à la tête d'une colonne fédérale, ravageait et pillait le pays. Les ressources étaient si réduites qu'il semblait impossible de remettre l'institution en état. Ces difficultés ne firent que stimuler l'ardeur infatigable de Lee. L'influence magique de son nom amena rapidement et de tous les pays des souscriptions au collége et des élèves en foule, — il en vint même du nord, empressés de profiter de ses instructions et de son exemple. Quoique ruiné par la guerre, il ne voulut accepter qu'un traitement très inférieur à celui qu'on lui destinait, et lorsque les *trustees* offrirent à sa femme une maison avec une rente de 3,000 dollars, il refusa en son nom.

Les propositions les plus honorables continuèrent à lui être faites pendant les cinq années qu'il remplit ces fonctions; mais rien ne put lui faire abandonner l'œuvre qu'il avait entreprise. Lorsque ses amis s'étonnaient qu'il pût s'intéresser aussi activement à un collége en décadence, il leur répondait : « J'ai une mission à y remplir. J'ai mené les jeunes gens du sud au feu; j'en ai vu beaucoup tomber sous mon drapeau; maintenant je dévoue le reste de ma vie à faire de ceux qui me sont confiés des hommes de devoir. » Cette mission, il la remplit noblement. Les étudians le vénéraient et le regardaient en même temps comme leur meilleur ami. Sa discipline était stricte : il ne pardonnait ni un mensonge, ni une lâcheté, quoique son indulgence fût grande pour des fautes de légèreté et de jeunesse. Ses reproches étaient si affectueux que les jeunes gens ne redoutaient rien autant que d'être blâmés par le général Lee : aussi son influence se fit-elle bientôt sentir sur les professeurs comme sur les élèves. Les maîtres les plus distingués se faisaient un honneur d'enseigner sous sa direction, et on eût difficilement trouvé une réunion de jeunes gens dont la conduite fût meilleure. Il avait pris le collége désert, sans ressources, désorganisé, ruiné; il le laissa riche, florissant, plein d'élèves.

Cependant la robuste santé qui avait traversé de si cruelles épreuves commençait à s'en ressentir, et le général Lee était obligé

chaque année de prendre de courtes vacances pour retremper ses forces dans quelques eaux des montagnes de la Virginie. Son excessive modestie lui rendait alors presque douloureux les témoignages de respect et d'admiration qu'on lui prodiguait sur son passage. Ce fut au milieu de ses laborieuses occupations que la mort vint le chercher. Rentrant un soir d'octobre 1870 d'une fatigante séance, il fut frappé de paralysie au moment où, se mettant à table avec les siens, il prononçait les grâces. Pendant quelques jours, sa famille espéra encore. A de rares momens, il parlait de batailles, de siéges. « Pliez ma tente, appelez Hill, » furent ses dernières paroles. Le 12 octobre, le vaillant soldat expirait.

Durant trois jours, des milliers de personnes vinrent regarder une dernière fois les restes de celui qu'ils avaient tant aimé. Le 15 octobre, il fut enterré dans la chapelle du collége, sans aucun discours, suivant sa volonté expresse, mais suivi par une foule innombrable et désolée, par des députations de toutes les villes de Virginie et des législatures du sud. Derrière le cercueil, porté par les professeurs du collége, suivait son vieux coursier gris, fidèle compagnon de tous ses dangers. La ville de Lexington était entièrement tendue de noir, et dans toutes les villes du sud des sermons furent prononcés, d'immenses *meetings* tenus pour témoigner de la profonde douleur que causait cette perte nationale.

Un écrivain nordiste s'exprimait ainsi quelques jours après : « Il vécut pour montrer au monde comment, malgré la défaite et l'insuccès, un soldat pouvait inspirer chez ceux pour lesquels il combattait un tel amour et une telle vénération, et chez ses vainqueurs une admiration si grande, qu'aucun succès n'en valut jamais de pareils à prince, guerrier ou potentat. Sa réputation sans tache gagnera chaque jour une nouvelle grandeur, et le temps n'est pas éloigné où son nom sera revendiqué non-seulement comme la propriété d'une fraction du pays, mais comme l'héritage d'un peuple entier et uni. » Nous ne pouvons mieux terminer le récit d'une telle vie qu'en lui appliquant les paroles du vieil auteur anglais Jeremy Taylor qui furent citées dans plusieurs oraisons funèbres sur la mort du général Lee. « Il vécut comme nous devrions toujours vivre, il mourut comme je voudrais mourir. Sa mort fut telle qu'elle ne vint pas trop tôt, et sa vie fut si bienfaisante qu'il n'aurait pu vivre trop longtemps. La mort sanctifie la mémoire de celui dont l'excellence fut telle que ceux qui ne regrettent point sa mort ne peuvent censurer sa vie; quant à ceux qui le pleurent, ils sentent qu'ils ne pourront jamais le louer assez haut. »

BLANCHE LEE CHILDE.

UN

POÈTE THÉOLOGIEN

II.

LA VIE FUTURE DANS VIRGILE (1).

Virgile a consacré tout un livre de l'*Énéide*, le sixième, à raconter la descente d'Énée aux enfers. Ce livre n'est pas tout à fait nécessaire au développement de l'action, quoiqu'il y soit habilement rattaché; le poème pouvait à la rigueur s'en passer, le poète a tenu à l'écrire : il voulait nous faire savoir l'idée qu'il se formait de l'état des âmes après la mort. Ce sujet préoccupait sa pensée et attirait son imagination. Il l'avait abordé sans y être contraint, il mit tous ses soins à le bien traiter. C'est une des parties de son ouvrage dont il devait être le plus satisfait, puisqu'il en donna lecture à l'empereur et à sa famille ; ce fut peut-être aussi celle qui frappa le plus les Romains. Ils y trouvaient pourtant des difficultés qui les embarrassaient, et les savans de cette époque avaient composé, pour les expliquer, un certain nombre de traités spéciaux qui sont perdus. Aujourd'hui, si nous voulons être certains de saisir la pensée du poète, il ne faut pas entrer dans l'étude du sixième livre sans quelque préparation. Comme il y a suivi sa méthode ordinaire, qui consiste à ne rien inventer de lui-même et à s'appuyer toujours sur les opinions de ses contemporains ou sur les traditions du passé, il convient de chercher d'abord quelles vicissitudes avait traversées chez les Romains la croyance à la vie future, et ce qu'on en

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

pensait vers les dernières années de la république. Nous replacerons ainsi l'œuvre de Virgile à son temps, et nous serons plus sûrs de le comprendre.

I.

La croyance que la vie persiste après la mort n'est pas une de celles qui naissent tard chez un peuple et qui sont le fruit de l'étude et de la réflexion. Les anciens avaient remarqué qu'au contraire elle semblait plus profondément enracinée chez certaines nations barbares. Les Gaulois par exemple n'hésitaient pas à prêter de l'argent à la seule condition qu'on le leur rendrait dans l'autre vie, tant ils étaient sûrs de s'y retrouver! Les Romains non plus n'avaient pas attendu de connaître Pythagore et Platon pour être assurés que l'homme ne meurt pas tout entier. Cicéron nous dit qu'aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de Rome on trouve des traces de cette croyance, qu'elle existait déjà à l'époque où l'on s'avisa de faire les plus anciens règlemens civils et religieux, et qu'on ne comprendrait pas sans elle les cérémonies des funérailles et les règlemens des pontifes au sujet des tombeaux. L'origine en est la même dans tous les pays : elle naît partout de la répugnance que cause à l'homme l'idée de l'anéantissement absolu. Ce n'est donc d'abord qu'un instinct, mais un instinct invincible que d'autres raisons ne tardent pas à fortifier. Selon Cicéron, ce qui la répand surtout et l'accrédite, ce sont les apparitions nocturnes et la foi que leur accordent des âmes naïves qui ne savent pas encore remonter de l'effet à la cause. Quand on croyait voir la nuit les parens et les amis qu'on avait perdus, on ne pouvait pas douter qu'ils ne fussent vivans. Achille, après avoir vengé Patrocle, s'endort près de la mer retentissante, plein de douleur et de regrets; pendant son sommeil, il voit son ami, qui vient lui réclamer un tombeau. « Dieux immortels! s'écrie-t-il dès qu'il se réveille, il subsiste donc jusque dans les demeures d'Hadès quelque reste de vie! » Cette réflexion devait venir à l'esprit de tous les gens qui avaient cru voir un mort dans leurs rêves, et ce qui avait été à l'origine une des causes de la croyance à l'immortalité de l'âme en resta jusqu'à la fin pour beaucoup de personnes la preuve la plus sûre : elle était même devenue si populaire qu'un père de l'église, saint Justin, n'a pas hésité à s'en servir. Toute l'antiquité a cru fermement à ces apparitions. Beaucoup en avaient grand'peur; quelques-uns les souhaitaient comme un moyen de se rapprocher un moment des êtres chéris qu'on avait perdus. Tantôt on leur demandait de vouloir bien venir visiter les vivans qu'ils avaient aimés : « si les larmes,

leur disait-on, servent à quelque chose, montre-toi à nous dans les songes; » tantôt on priait humblement les puissances de l'enfer de ne pas mettre d'obstacle à ces voyages : « mânes saints, dit une femme qui vient de perdre son mari, je vous le recommande; soyez-lui indulgens pour que je puisse le voir aux heures de la nuit (1). » Des gens qui croyaient avec cette assurance que les morts venaient s'entretenir avec eux n'avaient pas besoin qu'on leur démontrât l'immortalité de l'âme, puisque, pour ainsi dire, ils la voyaient : aussi avaient-ils grand'peine à se figurer qu'on n'en fût pas convaincu comme eux. « Toi qui lis cette inscription, fait-on dire à deux jeunes filles sur leur tombe, et qui doutes de l'existence des mânes, invoque-nous, après avoir fait un vœu, et tu comprendras. »

On a donc cru de tout temps à Rome que l'homme continue d'exister après la mort, mais de quelle façon s'est-on d'abord représenté cette persistance de la vie? Comme on n'arriva pas du premier coup à séparer nettement l'âme et le corps, on supposa qu'ils continuent à vivre ensemble dans le tombeau (2). Ce fut à Rome, comme partout, la première forme que prit la croyance à l'immortalité, et là aussi elle s'est survécu à elle-même, elle a donné naissance à des usages, à des préjugés qui ont duré plus qu'elle et dont quelques-uns subsistent encore. La trace en était surtout restée dans les rites des funérailles que les Romains conservèrent pieusement, quoiqu'ils ne fussent plus conformes à leurs opinions nouvelles. On disait encore au temps de Virgile et plus tard qu'on enfermait l'âme avec le corps dans le tombeau, même quand on croyait qu'elle était ailleurs. On saluait toujours le mort à la fin de la cérémonie en lui disant trois fois : « Porte-toi bien. » On ne manquait pas, quand on passait près de l'endroit où il reposait, de répéter la vieille formule : « que la terre te soit légère! » On venait en famille les jours de fête y célébrer des repas dont on pensait bien que le mort prenait sa part. On s'occupait surtout avec un soin extrême de cette dernière demeure qui devait contenir l'homme tout entier, et qu'on voulait autant que possible rendre convenable et sûre. Les moins superstitieux ne pouvaient s'empêcher de craindre que, s'ils étaient privés de sépulture, ou si on ne les enterrait pas selon les rites consacrés, leur âme ne restât errante, et qu'elle ne pût pas jouir de ce

(1) Voici le texte de cette inscription touchante : *Ita peto vos, manes sanctissimae* (sic), *commendatum habeatis meum conjugem, et vellitis huic indulgentissimi esse, horis nocturnis ut eum videam.* Cette inscription est tirée du recueil d'Orelli, n° 4775. Les autres dont je me servirai dans la suite viennent en général de la même source ou de la grande collection (*Corpus inscriptionum latinarum*) publiée par l'Académie de Berlin, dont quatre volumes ont paru.

(2) M. Fustel de Coulanges, dans les premiers chapitres de sa *Cité antique*, a donné des détails très curieux sur ces premières croyances de tous les peuples.

repos éternel qui était pour la plupart d'entre eux ce qu'il y avait de plus souhaitable dans l'autre vie. Aussi se donnaient-ils beaucoup de mal pour se préparer d'avance un tombeau et surtout pour s'en assurer la possession exclusive. Ils espéraient le garantir de toute usurpation et de toute insulte en citant la loi dans leurs épitaphes, en rappelant les amendes auxquelles les spoliateurs sont condamnés, en cherchant à les effrayer par des menaces terribles. Ces inquiétudes, qui tourmentent les Romains de l'empire comme ceux de la république, étaient un héritage du passé; elles remontaient au temps où l'on croyait que l'âme et le corps reposent ensemble, et que la tombe est vraiment « la maison éternelle où doit se passer l'existence. » Le christianisme, qui était certes fort éloigné de ces opinions, ne parvint pourtant pas du premier coup à détruire des usages dont l'origine était si lointaine et les racines si profondes. On conserva longtemps l'habitude de venir dans les églises célébrer par des festins la mémoire des martyrs. Saint Augustin nous parle avec colère de ces gens « qui boivent sur le tombeau des morts, et qui, servant des repas à des cadavres, s'ensevelissent vivans avec eux. » On vit des chrétiens oublier assez leurs doctrines pour donner encore à leur sépulture le nom de « demeure éternelle. » On continua, pour la protéger, d'y graver des inscriptions pleines de prières ou de menaces. « Je vous en conjure, disait-on, par le jour redoutable du jugement, respectez cette tombe. — Que celui qui l'outragera soit anathème, qu'il partage le sort du traître Judas! » Assurément la plupart de ceux qui parlaient ainsi et qui témoignaient tant de souci pour leur dépouille mortelle ne se souvenaient plus de quelles vieilles croyances leur étaient venus ces préjugés. Cependant ces croyances elles-mêmes n'ont pas péri partout, il s'en trouve des restes dans quelques pays qui sont demeurés plus fidèles à l'esprit du passé. Une chanson klephte prête à un guerrier mourant ces mots, que n'aurait pas désavoués un Romain de l'époque des rois : « mes fils, creusez-moi dans la montagne une tombe spacieuse où je repose tout armé et prêt au combat. Laissez une petite fenêtre ouverte à droite pour que les hirondelles m'annoncent le retour du printemps, et que les rossignols m'apprennent que mai est en fleur. »

Avec le temps, cette croyance naïve que l'existence continue d'une façon obscure au fond de la tombe, que le mort y est enfermé tout entier, qu'il y conserve les besoins et les passions qu'il éprouvait pendant sa vie, sans disparaître tout à fait, finit par se modifier. L'habitude qui s'établit de brûler les cadavres au lieu de les ensevelir aida l'esprit à concevoir que l'homme est composé de plusieurs parties qui se séparent quand il meurt. Cette poi-

gnée de cendres qu'on recueillait à grand'peine sur le bûcher ne pouvait pas le contenir tout entier; on eut la pensée qu'il devait rester quelque part autre chose de lui : c'était ce qu'on appelait son ombre, son simulacre, son âme, et l'on supposa que toutes les âmes étaient réunies ensemble au centre de la terre. Cette opinion dut naître d'assez bonne heure, elle est certainement antérieure à une superstition fort ancienne et très curieuse que rapportent les écrivains de l'antiquité. Ils nous disent que, lorsqu'on fondait une ville, on commençait par creuser un trou rond qui avait la forme d'un ciel renversé, et que chacun des habitans nouveaux venait y déposer une motte de sa terre natale. Ce trou s'appelait *mundus*, le fond en était fermé par la pierre des mânes (*lapis manalis*). On croyait que c'était une des portes de l'empire souterrain. Trois fois par an, le 24 août, le 5 octobre, le 8 novembre, on levait la pierre, et l'on disait que le *mundus* était ouvert. Ces jours-là, les âmes des morts venaient visiter leurs descendans; pour leur faire honneur, on interrompait toutes les affaires, on ne livrait pas de bataille, on ne levait pas d'armée, on ne tenait pas d'assemblée populaire. Cette superstition suppose qu'on croyait alors que le centre de la terre était le séjour commun des âmes; c'est là, disait-on, que sont situés les trésors de la mort que le terrible Orcus garde avec un soin jaloux.

Ces vieilles croyances subirent bientôt d'autres modifications. A mesure que Rome se trouvait en rapport avec ses voisins, elle empruntait quelque chose de leurs coutumes et de leur manière de voir. On a remarqué que les Romains, si résolus dans l'exécution de leurs desseins politiques et militaires, étaient singulièrement timides pour tout le reste. Aucun peuple n'a plus facilement cédé aux idées des autres; elles ont toujours fait une certaine impression sur eux, même quand elles étaient en contradiction formelle avec les leurs. La religion romaine supposait que dans le repos de la tombe on est plus heureux et l'on devient meilleur; elle donnait aux morts le nom de purs et de bons (*manes*). Les Étrusques au contraire les croyaient malheureux et malfaisans; ils pensaient qu'ils se plaisent à faire le tourment des hommes, qu'ils aiment le sang et qu'ils exigent qu'on leur sacrifie des victimes humaines. Ces opinions ont fini par pénétrer à Rome, quoique contraires à son génie et à ses croyances primitives. « Les morts, nous dit une ancienne inscription latine, ne sont agréables ni aux hommes ni aux dieux. » A la place de ces dieux bienveillans et favorables que les vieux Romains invoquaient si volontiers comme les protecteurs naturels de leurs descendans, on se figure « la troupe pâle des mânes, les joues creuses, les cheveux brûlés, errant le long des fleuves sombres. »

Ceux qu'on honorait autrefois comme de bons génies deviennent dans l'imagination du peuple les pourvoyeurs des enfers. On raconte que, « placés aux portes de l'Orcus, ils attirent les âmes vers l'Achéron, à la manière des cerfs agiles qui, par la force attractive de leurs narines, font sortir les reptiles de leurs retraites. » Enfin on ne se contente plus de leur offrir des couronnes de violettes, des gâteaux arrosés de vin, ou, quand ils sont le plus irrités, quelques poignées de fèves; on leur donne du sang, puisqu'ils l'aiment. On fait lutter et mourir des gladiateurs autour des bûchers, et les gens riches, qui ne veulent être privés d'aucune satisfaction dans l'autre vie, ne manquent pas de fixer d'avance dans leur testament le nombre des malheureux qui doivent combattre à leurs funérailles. Ces opinions nouvelles, en s'établissant à Rome, n'effacèrent pas tout à fait les anciennes; les unes et les autres continuent à vivre ensemble, et l'on ne paraît pas éprouver le besoin de les mettre d'accord. Tantôt on se figure les morts malveillans et cruels; on les prie humblement de ne nuire à personne, d'épargner les parens et les amis qui leur survivent, ou bien on leur désigne des victimes, on leur confie sa vengeance, on place dans leurs tombes des noms gravés sur des plaques de plomb avec des formules d'imprécations pour qu'ils se chargent de les exécuter. Tantôt au contraire on semble les regarder comme des intercesseurs qui plaident auprès des dieux la cause de ceux qui les implorent, et on leur attribue à peu près le même pouvoir que l'église accorde aux saints. « Matronata, est-il dit dans une inscription, prie pour tes parens, » et dans une autre : « adieu, Donata; toi qui fus pieuse et juste, conserve tous les tiens. » Sur une tombe espagnole, on lit ces mots, qui seraient bien placés sur l'autel d'un martyr : « c'est ici qu'on invoque Fructuosus (1). » Ainsi tout le monde admettait qu'il faut prier les morts, soit pour obtenir leur protection, soit pour les empêcher de nuire. On s'accordait à les croire très puissans, et Servius nous dit sérieusement qu'on leur faisait jurer, quand ils descendaient aux enfers, de ne pas aider les parens qu'ils avaient laissés sur la terre à s'affranchir de leur destinée : on croyait donc qu'avec leur secours un homme peut arriver à tenir tête au destin.

C'est de bonne heure aussi que les légendes grecques sur l'Élysée et le Tartare pénétrèrent à Rome. Il n'en pouvait être autrement. On peut dire que Rome rencontrait la Grèce à peu près sur toutes ses frontières : elle était voisine au midi des colonies ioniennes et achéennes; au nord, elle touchait à l'Étrurie, qui s'était faite à demi

(1) Malgré l'apparence, cette inscription et les précédentes sont très certainement païennes.

grecque. Les Étrusques avaient bien accueilli ces fables sur les enfers, qui flattaient leur imagination sombre, et Charon était devenu une de leurs divinités les plus importantes; elles n'étaient pas moins populaires dans la Grande-Grèce depuis qu'on avait fait du lac Averne une des portes du royaume d'Hadès. Des deux côtés, elles devaient arriver vite aux Romains. Le théâtre dut aussi servir beaucoup à les répandre; il en était souvent question dans les tragédies de Sophocle et d'Euripide, qu'on transportait sur la scène de Rome, et, quoique ces imitations ne nous soient parvenues qu'en lambeaux, on a remarqué que, lorsqu'il est question des enfers dans les pièces qui leur servent de modèles, les écrivains latins reproduisent l'original avec complaisance, et que même ils ne se font pas faute d'y ajouter. On croit d'ordinaire, sur la foi de ces descriptions, que tous les Romains se figuraient la vie future comme la décrivaient les poètes, et que c'était chez eux la croyance de tout le monde qu'après la mort les âmes se rendent dans le Tartare ou dans l'Élysée; il n'est pas sûr pourtant que ces légendes aient obtenu autant de crédit qu'on pense. Ce qui en était le plus généralement accepté, c'étaient certains détails qui avaient frappé les imaginations, par exemple le passage de la barque fatale et l'existence du nautonier des morts. Dans des tombeaux découverts à Tusculum et à Préneste, et qui remontent aux guerres puniques, on a trouvé des squelettes qui tenaient encore dans les dents la pièce de monnaie destinée à payer Charon de sa peine; mais il est plus douteux que le reste de la légende ait occupé beaucoup de place dans les croyances du peuple. Il n'est guère question du Tartare et de l'Élysée que dans quelques inscriptions en vers, et le plus souvent elles n'y semblent être que des réminiscences poétiques auxquelles on attache peu d'importance. Un certain Petronius Antigenides, après avoir décrit sa vie dans son épitaphe, nous raconte en vers élégans qu'il est en train de parcourir les demeures infernales, qu'il se promène le long de l'Achéron, à la lueur des astres sombres qui luisent sur le Tartare; puis il ajoute, en parlant de son tombeau : « Voici ma demeure éternelle; c'est ici que je repose, et j'y reposerai toujours. » La contradiction est manifeste : si Petronius ne doit pas quitter sa tombe, il est clair qu'il ne visitera jamais le Tartare et l'Achéron; mais il parle en poète, et ces expressions ne sont chez lui qu'une sorte de langage convenu qu'il ne faut pas prendre à la lettre.

La philosophie n'arriva que très tard à Rome, et, quand à son tour elle s'occupa de la vie future, elle trouva un public préparé à ses leçons par ce long travail populaire. Les croyances anciennes avaient jeté dans les esprits des racines si profondes, on les regar-

dait comme si nécessaires au bonheur de l'humanité, qu'on n'était pas disposé à y renoncer facilement. Seulement les gens sensés et scrupuleux, qui savaient bien qu'il ne suffit pas à une opinion d'être vieille pour être vraie, demandaient avec instance qu'on leur donnât de celle-là une autre preuve que son ancienneté. La plupart d'entre eux souhaitaient d'avance d'être convaincus; on les mettait évidemment à l'aise en leur montrant qu'ils ne s'étaient pas trompés, qu'il ne leur était pas nécessaire de se séparer du sentiment général, et qu'ils pouvaient continuer à croire par raison ce qu'ils avaient accepté jusque-là par instinct. C'est ce qui fit si bien accueillir en général les démonstrations que les philosophes donnèrent de l'immortalité de l'âme; au fond, elles étaient pourtant loin d'être concluantes. Des deux questions que Platon se pose et qui concernent la persistance de la vie et l'état des âmes après la mort, il avoue qu'il n'a pas réussi à résoudre entièrement la première; l'immortalité de l'âme reste pour lui plutôt une belle espérance qu'une vérité démontrée : « la chose vaut la peine qu'on se hasarde d'y croire, c'est un beau risque à courir, c'est un noble espoir dont il convient de s'enchanter soi-même. » Quant à la seconde, il n'essaie même pas de la traiter scientifiquement. Évidemment elle lui semble échapper à la philosophie et n'être plus de son domaine, puisqu'il ne s'appuie jamais, quand il en parle, que sur des légendes populaires. Pour essayer de savoir ce que peut devenir l'âme après qu'elle a quitté le corps, il n'a pas recours aux procédés de sa dialectique ordinaire; il allègue le témoignage de tables d'airain apportées de pays inconnus ou les révélations d'un ressuscité. C'est nous dire ouvertement que sur ces graves questions la science est muette, et que ce qu'on a de mieux à faire, c'est de s'en tenir aux opinions du plus grand nombre.

Les fables qu'il rapporte à cette occasion diffèrent quelquefois entre elles, et il ne s'est pas donné la peine de les mettre d'accord. Il est pourtant un détail qu'on retrouve à peu près chez toutes et qu'il se garde bien d'omettre : elles racontent qu'après la mort les âmes sont amenées devant des juges et traitées suivant leur mérite. Dès lors les enfers deviennent un lieu de punition pour les méchans et de récompense pour les bons. C'était une façon plus morale de comprendre l'autre vie; elle convenait à l'idée que ces sociétés éclairées se faisaient de la justice divine, elle plaisait beaucoup aux politiques, qui la regardaient comme un moyen efficace de contenir la foule : aussi fut-elle acceptée avec faveur par tout le monde, et même introduite dans ces vieilles légendes populaires, qui primitivement ne la connaissaient pas. La première conséquence qu'elle eut en se répandant fut d'augmenter la terreur

que causait cette autre existence. L'obscurité qui l'entourait, les fables qu'on racontait sur elle, la rendaient déjà redoutable; elle le devint davantage quand on y ajouta l'appareil de ce dernier jugement et les supplices qui en étaient la suite. Les arts s'exerçaient à en représenter d'horribles tableaux; la peinture aimait à reproduire les tourmens qu'enduraient les morts dans le Tartare. On avait introduit des revenans sur le théâtre, qui décrivaient en termes effrayans les lieux qu'ils venaient de quitter. « Me voici, leur faisait-on dire; j'arrive à grand'peine de l'Achéron par un chemin sombre et pénible. J'ai traversé des cavernes formées d'énormes roches pointues qui pendent sur la tête, au milieu de l'épaisse et lourde obscurité des enfers, » et Cicéron constate que ces vers pompeux faisaient frissonner tout ce public de théâtre, dans lequel se trouvaient des femmes et des enfans. Ce n'étaient pas seulement les enfans et les femmes, le peuple et les ignorans, qui étaient émus de ces peintures; les gens instruits et distingués n'échappaient pas entièrement à l'effroi qu'elles causaient. Platon, qui écrivait pour eux, a présenté de cette autre vie des tableaux qui n'étaient pas faits pour les rassurer. Il décrit aussi, avec une grande vigueur, les supplices réservés aux méchans; il nous apprend que « des êtres à l'aspect hideux, au corps de flamme, leur lient les pieds, les mains, la tête, les jettent à terre, les écorchent à coups de fouet, les traînent sur des épines, en disant aux ombres qui passent la raison pour laquelle ils les traitent de la sorte, et qu'ils vont les précipiter dans le Tartare. » De telles menaces, exprimées avec cette énergie, devaient faire réfléchir les esprits timorés, et bien peu sans doute se trouvaient l'âme assez pure pour aborder sans quelque émotion ces terribles juges des enfers.

Ces frayeurs devinrent à la fin si intolérables qu'une école philosophique, celle d'Épicure, se donna la tâche d'en délivrer l'humanité. « Il faut chasser avant tout la crainte des enfers, dit Lucrèce; elle empoisonne la vie, elle répand sur tout les ombres de la mort, elle ne nous laisse goûter aucune joie pure et entière. » Le moyen qu'il emploie pour nous empêcher d'en avoir peur est aussi simple que sûr : il les supprime. Il essaie d'établir que l'âme suit la destinée du corps et s'éteint avec lui. Dès lors nous voilà débarrassés de cette attente inquiète de l'avenir qui faisait notre tourment; s'il est vrai « qu'une fois l'existence dissipée on ne se réveille jamais de ce sommeil de glace, » nous n'avons plus de raison de nous préoccuper de ce qui suit l'existence. C'était vraiment un coup de maître pour cette doctrine de l'anéantissement absolu, qu'on accusait de réduire l'humanité au désespoir, que de se présenter au contraire comme lui apportant la paix et le repos. Du même coup

elle se donne tous les avantages que s'étaient toujours attribués ses adversaires, et leur renvoie tous les reproches dont ils l'avaient accablée. « L'homme, disait-on, ne peut plus vivre sans cette croyance consolante à l'immortalité. — L'homme, répond Épicure, ne vit pas quand il a toujours devant l'esprit la crainte des enfers, et ceux qui l'en délivrent sont véritablement ses consolateurs. » Il n'est pas douteux que cette tactique habile et hardie n'ait beaucoup servi au succès de la philosophie épicurienne. Vers la fin de la république, elle était dominante à Rome, au moins parmi les classes élevées, elle régnait dans cette aristocratie voluptueuse et légère qui marchait si gaîment vers sa ruine, elle s'étala un jour dans le sénat, où César osa dire, sans être trop contredit, que la mort est la fin de toute chose, et qu'après elle il n'y a plus de place pour la tristesse ni pour la joie. Toutefois le triomphe de cette doctrine ne fut pas de longue durée; elle avait surtout réussi parce qu'elle promettait à ces âmes troublées de leur rendre le calme. Le leur donnait-elle en effet? C'était toute la question. Il est probable qu'on s'aperçut bientôt qu'il lui était difficile de tenir ses promesses. Sur ce point important, le grand poète lui-même qui l'avait célébrée avec tant d'enthousiasme semblait témoigner contre elle; pour prouver qu'elle n'est pas aussi efficace qu'il le suppose, on n'avait qu'à invoquer son exemple. Malgré ses cris de triomphe et « cette volupté divine » dont il est saisi quand il contemple le système d'Épicure, on sent qu'il porte au fond du cœur une amertume secrète dont son maître ne l'a pas guéri; on est loin de retrouver toujours dans ses vers ce ton de sérénité qui lui semble l'attribut du sage, et qui convient à ceux dont l'imagination n'est plus troublée de vaines frayeurs. Il est évident qu'il n'a pas pleinement joui lui-même de cette paix intérieure qu'il apportait aux autres; or, si ces remèdes qui devaient rendre la santé au genre humain sont restés impuissans sur un si grand esprit, quel effet pouvait-on attendre qu'ils produiraient sur la foule?

Les objections qu'on dut alors adresser à la doctrine d'Épicure revivent pour nous dans un remarquable traité de Plutarque. Il y montre qu'elle ne peut pas donner le bonheur qu'elle promet (*non posse suaviter vivi secundum Epicurum*). Selon lui, Épicure ne fait que déplacer le mal qu'il prétend guérir. Pour nous délivrer de la crainte de la mort qui trouble l'existence, il nous ôte l'espoir de l'éternité, sans lequel on ne peut vivre. Que gagne-t-on à remplacer les terreurs des enfers par l'effroi du néant? Comme le désir d'exister est de tous nos désirs le premier et le plus fort, et que l'homme supporte mieux encore la menace de souffrir que la perspective de n'être plus, il se trouve que nous nous sentons beau-

coup plus malades après qu'Épicure nous a guéris. « Quand il nous arrive quelque malheur, dit Plutarque aux épicuriens, vous n'avez qu'un recours à nous offrir, l'anéantissement de notre être. C'est comme si quelqu'un venait dire dans une tempête aux passagers épouvantés qu'il n'y a plus de pilote, qu'il ne faut pas compter sur l'aide des Dioscures pour apaiser les vents et calmer les flots, et que cependant tout est le mieux du monde, puisque la mer ne peut tarder à engloutir le navire et à le briser sur les écueils. Ce sont là les consolations ordinaires d'Épicure aux malheureux. — Vous espérez, leur dit-il, que les dieux vous sauront gré de votre piété; quel orgueil! La nature divine, étant immortelle et immuable, n'est susceptible ni de courroux ni de pitié. — Maltraités par la vie présente, vous comptez être plus heureux dans la vie future; quelle erreur! Tout ce qui se dissout perd le sentiment et ne peut plus éprouver ni bien ni mal, — et c'est sur ces belles promesses que vous me conseillez de me réjouir et de faire bonne chère! » Il est donc insensé de croire qu'on peut consoler ceux qui souffrent, et accoutumer les effrayés à regarder la mort sans terreur en leur annonçant que la vie n'a pas de lendemain. « Ce n'est pas Cerbère ou le Cocyte qui peuvent rendre la mort effrayante, c'est la menace du néant, » et ceux-là sont les vrais ennemis de l'homme, les plus opposés à son repos et à son bonheur, qui veulent lui persuader qu'il n'y a pas, après la vie, de retour possible à l'existence.

Il n'est pas douteux que ces objections n'aient été souvent faites à l'épicurisme par les Romains, et ne lui aient enlevé beaucoup d'adeptes. D'ailleurs les temps lui devinrent bientôt contraires. Lorsqu'à la veille des proscriptions les esprits, attristés déjà par les malheurs publics, éprouvèrent le besoin de se préparer aux désastres qu'on prévoyait, l'espoir du néant ne leur parut plus suffisant pour soutenir leur courage. Précisément Cicéron faisait paraître alors ses *Tusculanes*, où il expose avec tant d'éclat les opinions de Platon sur la vie future. Cet admirable ouvrage montrait à quelle philosophie il faut s'adresser pour se donner du cœur et attendre la mort sans crainte; il dut produire une impression profonde sur des lecteurs que les événemens disposaient à le comprendre et à le goûter. Non-seulement il entraîna tous ces disciples douteux d'Épicure dont Lucrèce nous dit qu'ils se vantent d'être sceptiques par forfanterie tant qu'ils sont heureux et bien portans, et qu'ils s'empressent au premier revers d'aller sacrifier dans les temples, mais nous savons aussi qu'il fit hésiter les plus résolus. Si Atticus lui-même, quoique épicurien obstiné, se trouvait ému, ébranlé, en lisant le livre de son ami, beaucoup d'autres, mieux préparés que lui, et sentant leurs forces se retremper dans ces nobles doc-

trines, devaient dire, comme l'auditeur de Cicéron : « Personne ne m'arrachera de l'âme mes espérances d'immortalité ! » Ainsi cette génération malheureuse qui vit périr la république et qui assista aux proscriptions, partie de l'épicurisme, s'en détachait peu à peu pour se diriger vers d'autres systèmes ou revenir à ses vieilles croyances. — C'est pour elle que le sixième livre de l'*Énéide* fut écrit.

II.

Si nous nous contentions d'étudier le sixième livre comme une œuvre littéraire, nous n'aurions que des motifs d'admirer; mais quand on y cherche un ensemble d'opinions et de doctrines, et qu'on veut savoir le sentiment véritable de Virgile sur l'état des âmes après la mort, on est moins satisfait. Ces beaux tableaux, qui, pris isolément, nous enchantent, ne s'accordent pas très bien ensemble. La pensée de l'auteur n'est pas toujours aisée à saisir, il faut souvent la compléter et la corriger pour la comprendre, et l'on y rencontre des contradictions que tous les efforts d'une critique complaisante et sagace ne parviennent pas à expliquer.

Cette obscurité et ces incohérences tiennent à des causes diverses. La plus importante est celle qu'on a déjà signalée en parlant de la religion de Virgile : il a voulu faire entrer dans le sixième livre comme partout des élémens d'origine et d'âge différens, et il ne lui a pas été toujours facile de les concilier. Comme, en décrivant les enfers, il ne voulait pas seulement faire une œuvre de lettré, mais de croyant, il ne s'est pas contenté d'écrire un récit d'imagination, un de ces romans où l'auteur tire ses inventions de lui-même, et qui lui font d'autant plus d'honneur qu'il a plus inventé. Il n'a pas cherché à intéresser son lecteur par la nouveauté de ses peintures; c'était au contraire son dessein de ne paraître lui rien dire qu'il ne connût. Il voulait le placer en face de lui-même et réveiller en lui l'émotion que lui causait la pensée de la vie future. Il est donc parti de l'opinion commune; il a essayé de représenter cette autre existence à peu près comme on se la figurait autour de lui. Au commencement de son récit, il invoque les divinités des morts. « Qu'il me soit permis, leur dit-il, de répéter ce que j'ai entendu dire; puissé-je, sans blesser votre puissance, dévoiler les secrets ensevelis au sein de la terre profonde et ténébreuse ! » De qui donc a-t-il appris ce qu'il va raconter? Quelle est cette autorité qu'il invoque et dont il tient à se couvrir? On a prétendu qu'il faisait allusion à l'enseignement caché qu'on donnait dans les mystères, et qu'il voulait nous décrire la vie future ainsi qu'on la montrait aux

initiés d'Éleusis. C'est l'hypothèse célèbre de Warburton, qui déjà semble avoir été soupçonnée par les critiques de l'antiquité; elle est malheureusement beaucoup plus séduisante que vraisemblable. Virgile n'était pas initié lorsqu'il écrivit le sixième livre, et, quand il l'aurait été, est-il probable qu'un homme aussi pieux que lui se fût permis de divulguer ce qui ne devait pas être connu des profanes? Sans doute on ne peut nier absolument qu'il ne se trouve dans le sixième livre quelques détails empruntés aux mystères, mais Virgile n'en a pu dire que ce qu'en savait tout le monde, ce qui à la longue en avait transpiré malgré les recommandations des prêtres et les menaces prononcées contre les indiscrets. C'est ailleurs qu'il va d'ordinaire chercher ses renseignemens. Il les prend à deux sources différentes, les traditions populaires et les systèmes des philosophes qui, comme Platon, ont interprété les vieilles légendes, voilà d'où il a tiré ce qu'il demande la permission de répéter. S'il a pris tant de soin de recueillir ces témoignages, s'il en parle avec tant de solennité, c'est qu'il les regarde presque comme des révélations divines; il se fait fort maintenant « de découvrir les secrets enfermés dans les profondeurs de la terre. » Dans tous les cas, il a tenu à nous bien prévenir qu'il n'invente point ce qu'il va nous raconter, et que nous n'y trouverons que « ce qu'il a entendu dire : *sit mihi fas audita loqui.* » Homère et Dante ont fait comme lui; cependant leur situation n'était pas la même que la sienne. L'un vivait dans une époque encore jeune où l'on n'avait pas eu le temps de songer beaucoup à ces grands problèmes; les contemporains de l'autre y avaient sans doute beaucoup réfléchi, mais, comme ils étaient enchaînés à des dogmes précis et retenus par une autorité rigoureuse, ils n'avaient rien imaginé que dans le sens de leurs croyances. Les deux poètes avaient donc à leur disposition des élémens qui concordaient à peu près ensemble; Virgile au contraire travaillait sur des matériaux qui différaient profondément entre eux. On vient de voir par quelles vicissitudes la conception de la vie future avait passé à Rome et les changemens qu'elle avait subis dans le cours des âges. Il était bien difficile que le poète pût entièrement accorder les anciennes croyances des Romains avec leurs opinions nouvelles : il l'était plus encore qu'il parvînt à rattacher de quelque façon ces récits populaires aux systèmes imaginés par les philosophes, et, comme il voulait pourtant qu'on retrouvât quelque chose des uns et des autres dans son poème, il ne pouvait guère éviter de se contredire. C'est la manière dont il faut expliquer et résoudre la plupart des difficultés qu'on rencontre dans le sixième livre.

Là comme ailleurs, Virgile se met à la suite d'Homère, mais il

ne le suit que de loin, et dès les premiers pas il se trouve amené à modifier son modèle pour l'accommoder aux idées de son pays et de son temps. Homère a placé le séjour des morts à l'extrémité de l'immense océan. « C'est là qu'habitent les Cimmériens, qui sont toujours cachés dans les brouillards. Jamais le soleil ne les regarde de ses rayons, ni quand il gravit le ciel semé d'astres, ni quand il redescend vers la terre des hauteurs célestes; une triste nuit s'étend toujours sur ces malheureux mortels. » Virgile n'envoie pas son héros chercher les enfers aussi loin. On croyait beaucoup en Italie que les grottes du lac Averne étaient une des ouvertures du royaume infernal. Cette opinion, qu'accréditaient les phénomènes volcaniques dont ce pays est le théâtre, était fort ancienne. Annibal, en traversant la Campanie, s'était détourné de sa route pour y sacrifier. Plus tard, Lucrèce combattit cette superstition avec une ardeur qui montre qu'il la savait répandue et puissante; mais il la combattit sans succès : elle dura jusqu'à la fin du paganisme, et un document religieux des dernières années du IVe siècle nous apprend que sous Valentinien III les dévots partaient encore de Capoue en procession le 27 juillet pour visiter « les enfers de l'Averne. » C'est par là qu'Énée pénètre dans le séjour des morts. Virgile n'ignorait pas ce qu'il perdait à suivre cette tradition : il se privait de ce lointain mystérieux du récit homérique qui séduit l'imagination, mais il y gagnait de s'appuyer sur la foi populaire, et c'est ce qu'il cherche avant tout. Ce premier changement en amène nécessairement beaucoup d'autres. Le pays des Cimmériens se défend par l'océan qui l'entoure et les ténèbres qui le cachent; l'Averne est à deux pas de Pouzzoles et de Naples, dans un des pays les plus fréquentés du monde. Quand on se décide à y placer l'entrée des enfers, il convient de leur rendre de quelque façon ce prestige de l'inconnu qu'on leur a fait perdre; il faut surtout les protéger contre les entreprises des curieux. Plus on les rapproche de nous, plus il est nécessaire d'en rendre l'accès difficile. Il ne l'est pas pour les morts : « nuit et jour est ouverte la porte de Pluton » où s'engouffrent les âmes de ceux qui ont vécu; mais les vivans n'y pénètrent pas, « c'est à peine si Jupiter accorde cette faveur à quelques enfans des dieux qui la méritent par leur vertu. » Énée est de ce nombre. Les dieux lui permettent de cueillir dans la forêt le rameau d'or qui doit charmer les puissances infernales, et pendant que sous ses pieds la terre mugit, que les collines chancellent, que les chiens hurlent dans l'ombre, précédé par la sibylle et présentant aux fantômes la pointe de son épée, il se jette résolûment dans la sombre caverne, et arrive au vestibule des enfers, dont toute une armée de monstres garde l'entrée. L'énumération qu'en fait Virgile est cu-

rieuse; elle nous annonce déjà le système qu'il va suivre dans toutes ses descriptions : à côté des inventions des plus anciennes mythologies, qu'il a grand soin de conserver, — des Titans, des Gorgones, des Harpyes, des Centaures, de l'hydre de Lerne, qui pousse d'horribles sifflemens, de la Chimère armée de flammes, des Songes qui se cachent dans les branches d'un orme immense, il place des allégories dont quelques-unes sont évidemment d'un autre âge, — la discorde, la guerre, la pauvreté, la faim, la vieillesse, les pâles maladies, les remords vengeurs et même les joies malsaines de l'âme (*mala mentis gaudia*), qui toutes abrégent la vie et pourvoient l'enfer d'habitans. La porte franchie, toutes les difficultés ne sont pas vaincues, il faut encore passer les fleuves infernaux. Ces fleuves, qui chez Homère arrosent le pays des morts, l'entourent neuf fois chez Virgile pour en défendre l'accès. Le poète s'est bien gardé d'omettre le vieux nautonier Charon, dont le nom était si populaire; il le représente comme un vieillard énergique, grossièrement vêtu, avec une barbe longue et négligée et des yeux qui lancent des flammes. Les morts se pressent autour de lui « aussi nombreux que tombent dans les forêts les feuilles desséchées aux premiers froids de l'automne. » Tous demandent à passer les premiers, « tous tendent les mains avec amour vers la rive opposée : » c'est là qu'ils doivent enfin trouver un séjour tranquille après les orages de la vie. Les premiers peuples, nous l'avons vu, faisaient de la tombe l'asile du repos éternel, et ils concluaient naturellement qu'on n'en peut jouir que si l'on a été enseveli. Plus tard, on l'a placé dans les enfers, mais cette seconde opinion, quoique fort différente de l'autre, s'est accommodée de quelque façon avec elle; tout en admettant que le tombeau n'est plus la demeure où l'âme et le corps habitent ensemble pendant l'éternité, on a maintenu la nécessité de la sépulture. Il faut avoir été enseveli pour passer le Styx, et ceux qui n'ont pas obtenu sur la terre les derniers honneurs doivent se résigner à errer cent ans le long du rivage avant d'être admis dans la barque sombre. C'est un exemple curieux de la persistance obstinée des vieux préjugés et de la manière habile dont ils savent se glisser et se faire une place dans les croyances nouvelles et contraires.

Au-delà du Styx commencent véritablement les enfers. Énée y rencontre d'abord le tribunal devant lequel toutes les âmes doivent comparaître. Minos, entouré de jurés qu'il a tirés au sort comme un préteur romain, interroge les morts sur leurs actions. Virgile a dû accepter avec empressement cette idée, que dans l'autre vie au moins chacun est traité comme il le mérite, et que l'homme y trouve enfin la justice à laquelle il a droit. Il faut avouer pourtant que les

décisions de Minos ne nous semblent pas toujours irréprochables : on voudrait qu'il accordât de meilleures places à ceux qui sont morts pour leur pays ou qui ont été injustement condamnés au dernier supplice. Platon nous donne, dans ses dialogues, une bien plus haute idée de la justice des enfers. Si Virgile a fait autrement, c'est une preuve de plus qu'il n'a pas toujours devant les yeux un idéal philosophique, et qu'avant tout il tient à se rattacher à l'opinion commune. Après le jugement, les morts se rendent dans le séjour qui leur est assigné. Ordinairement on n'en distingue que deux, la demeure des méchans et celle des bons, le Tartare et l'Élysée; Virgile en ajoute une troisième, qui participe des deux autres. On ne sait d'où il tenait cette innovation; mais, quelle qu'en fût l'origine, elle était de nature à lui plaire, et l'on comprend qu'il l'ait bien accueillie. S'il est naturel que les esprits violens ou extrêmes, comme les stoïciens et les jansénistes, qui ne veulent pas admettre qu'il y ait des fautes légères et qui les punissent toutes avec la même rigueur, n'éprouvent pas le besoin d'introduire dans les enfers cette région intermédiaire, elle convient beaucoup aux âmes tendres comme Virgile, qui sont disposées à traiter les faiblesses humaines avec plus d'indulgence. Du reste il est loin d'en faire un lieu de délices; ceux qui l'habitent ne sont punis d'aucun châtiment, mais ils ne sont pas heureux non plus. Leur existence est inerte et morne; ils se promènent tristement dans ces plaines humides, sous un ciel sans soleil, et lorsqu'ils passent le long de ces sentiers ombragés et solitaires où ils se cachent, ils ressemblent à la lune nouvelle, « quand on la voit ou qu'on croit la voir se lever entre les nuages. » Ce sont en général ceux qui par leur faute ou celle du sort n'ont pas achevé leur destinée sur la terre, les enfans « que la mort a pris à la mamelle de leur mère avant d'avoir goûté la douce vie, » les guerriers tombés sur le champ de bataille, les malheureux qui ont péri victimes d'injustes accusations, ceux aussi qui se sont frappés de leurs mains, et « qui, ne pouvant souffrir la lumière, ont rejeté l'existence. » La religion était très dure pour eux; elle défendait qu'on leur rendît aucun honneur funèbre, comme plus tard le christianisme les priva de ses dernières prières. Virgile les punit plus doucement; leur châtiment consiste à regretter la vie dont ils se sont délivrés : « qu'ils voudraient être rendus à la clarté des cieux et souffrir encore la misère et les durs travaux ! mais les destins s'y opposent. » A côté d'eux et dans ce qu'il appelle le champ des larmes (*lugentes campi*), il place les héroïnes antiques qu'ont égarées de trop vives passions. La passion vient des dieux; c'est un fléau que l'humanité subit sans en être tout à fait responsable : aussi se contente-t-il de les montrer errant à l'écart dans des

forêts de myrtes et portant au cœur leurs blessures toujours nouvelles.

Au sortir de cette région moyenne, la route se divise; le chemin de gauche conduit au Tartare. Énée ne visite pas le séjour des méchans, il l'entrevoit de la porte, et la sibylle, qui le connaît, lui en fait la description : c'est toujours la vieille prison de Jupiter avec sa triple enceinte, ses portes d'airain, sa tour de fer forgée par les Cyclopes, ses cachots « qui plongent sous les ombres deux fois autant qu'il y a d'espace de la terre au ciel. » Virgile, d'après son système ordinaire, y a renfermé des criminels qui appartiennent à des âges divers et à des civilisations différentes. Ce sont d'abord les anciens ennemis des dieux, les Titans précipités par la foudre au fond de l'abîme, les Lapithes, Salmonée, Ixion, Titye, tous les méchans et les impies des anciennes légendes, — puis ceux qui ont commis spécialement des fautes contre la loi romaine, le patron qui a fait tort à son client, l'affranchi qui a trahi son maître, l'adultère qui a été frappé par le mari qu'il outrageait, le citoyen qui a pris les armes contre son pays, le magistrat prévaricateur, l'intrigant obéré qui a vendu sa patrie et l'a jetée sous le joug d'un maître, — enfin ceux qui se sont rendus coupables d'un crime contre l'humanité, les frères qui ont détesté leurs frères, les mauvais riches « qui ont couvé d'un œil jaloux les trésors qu'ils avaient amassés et n'en ont pas fait part à leurs proches. » Nous touchons presque aux vertus chrétiennes, et nous voilà bien loin de ces crimes mythologiques que le poète énumérait tout à l'heure. Virgile n'est pas à l'aise dans la description des supplices infligés à tous ses criminels. Il est difficile d'en inventer qui répondent à l'idée qu'on se fait du Tartare, et l'imagination du doux poète n'est pas de celles qui se complaisent à ces conceptions cruelles. Il se contente de reproduire les châtimens que les légendes rapportaient et que les poètes avaient décrits; le seul qui semble nouveau, c'est la nécessité qu'il impose au coupable d'avouer ses fautes : il n'a rien gagné à les cacher avec tant de soin pendant sa vie, Rhadamante l'oblige à les révéler après sa mort et le punit par la honte d'une confession publique. Après ce regard jeté sur le Tartare, Énée arrive enfin au séjour des bons, qui est le but de son voyage. C'est là qu'il doit trouver son père, qu'il veut revoir encore une fois et consulter sur sa destinée. Pendant qu'il le cherche, le poète lui fait parcourir les différens groupes des bienheureux, et profite de l'occasion pour nous les montrer. Ici encore, il est fidèle à sa méthode, et mêle aux souvenirs de la fable des idées et des tableaux qu'il emprunte à la philosophie la plus élevée. Il place d'abord dans l'Élysée les rois des temps mythologiques,

« héros magnanimes nés dans des siècles meilleurs, » et à côté d'eux les prêtres qui ont accompli fidèlement leurs devoirs, les poètes dont les chants ont été dignes des dieux, enfin les bienfaiteurs de l'humanité, « ceux qui en inventant les arts ont embelli la vie, et ceux qui par les services qu'ils ont rendus aux hommes ont laissé d'eux un souvenir immortel. » Dans la façon dont il décrit leur existence, Virgile s'inspire tout à fait des anciennes traditions; il revient au temps où l'on ne pouvait imaginer après la mort qu'une sorte de continuation de la vie. Les habitans de l'Élysée ne connaissent guère d'autres plaisirs que ceux dont ils jouissaient sur la terre : « les uns se livrent aux exercices de la palestre et luttent entre eux sur le sable doré, les autres frappent la terre en mesure et chantent des vers. Ceux qui aimaient les chars et les armes, qui élevaient dans les pâturages des chevaux au poil luisant, conservent ces goûts au-delà de la tombe. A droite et à gauche, d'autres prennent leur repas sur le gazon et chantent en chœur un joyeux pœan à l'ombre d'un bois de laurier aux douces senteurs. » Qu'ont-ils vraiment de plus que lorsqu'ils étaient en vie? Ils sont délivrés de quelques soucis vulgaires : « aucun d'eux n'a de demeure fixe; ils habitent au milieu des bois touffus, sur le penchant des rivages, dans les prairies où les ruisseaux entretiennent la fraîcheur. » Ils jouissent dans ces demeures heureuses d'une paix et d'un repos dont Virgile a voulu nous donner une idée par l'harmonie calme de ses vers; ils possèdent pour eux des astres et un soleil particuliers, plus brillans que les nôtres, ils respirent un air plus large, ils sont inondés d'une lumière pure.

Jusque-là Virgile ne s'écarte pas des descriptions ordinaires de l'Élysée; tout ce qu'il nous dit, il avait pu le lire dans ces vieux poèmes qui racontaient la descente d'Hercule et de Thésée aux enfers : c'est bien ainsi que ces époques reculées et naïves se figuraient la vie des bienheureux; mais, après avoir reproduit fidèlement ces tableaux antiques, il y ajoute quelques traits qui ne viennent pas des mêmes sources et trahissent des temps plus jeunes. Il convient d'en parler avec un peu plus d'étendue que du reste : c'est la partie la plus neuve et la plus admirée du sixième livre.

Depuis que dans la Grèce et à Rome on avait pris goût à la philosophie, on mettait parmi les plaisirs les plus vifs l'étude de la nature et la découverte de ses lois; cependant on s'apercevait aussi que la nature ne laisse pas facilement saisir ses secrets, et comme à mesure qu'on s'élevait l'horizon semblait toujours s'étendre, et que chaque question résolue ne faisait qu'augmenter le nombre des questions à résoudre, les esprits sincères qui se livraient à ces recherches éprouvaient plus d'impatience et de regret que d'orgueil

et de joie, et se sentaient moins heureux de ce qu'ils étaient parvenus à connaître qu'attristés de ce qui leur restait à savoir. « Il n'est personne, disait Plutarque, parmi ceux qui désirent avec ardeur posséder la vérité qui puisse ici-bas se rassasier d'elle à souhait, car le corps interpose entre elle et la raison une sorte de nuage qui les empêche de la distinguer. C'est pour cela que, semblables à des oiseaux, ils veulent toujours s'envoler vers le ciel. » Là au moins rien ne troublera plus leur regard ; ils seront placés dans la pleine lumière et saisiront toute la vérité. C'est ainsi qu'on fut amené à faire de la contemplation du monde et de ses lois le plaisir le plus délicat de la vie future et la plus belle récompense du sage. Dans le *Songe de Scipion*, Cicéron nous dit que ceux qui out sauvé, défendu, agrandi leur patrie, habitent après leur mort un séjour réservé où ils jouissent d'un éternel bonheur, et ce bonheur qu'il décrit consiste surtout à promener les yeux sur l'univers, à en admirer les merveilles, à suivre les mouvemens des astres, à entendre l'harmonie des sphères, à contempler enfin sans voile ce que de la terre nous ne pouvons qu'entrevoir. — C'est aussi l'occupation du père d'Énée dans le séjour des bienheureux, et, quand son fils vient le visiter, il s'empresse de lui faire part des connaissances qu'il a acquises depuis qu'il habite l'Élysée et de lui dévoiler le système du monde.

Ce système, que Virgile développe en vers admirables, n'est pas tout à fait celui d'une école particulière : le fond en venait de Pythagore; Platon et après lui presque toutes les sectes philosophiques importantes, à l'exception des épicuriens, en avaient adopté les parties essentielles. C'était aussi celui qu'accueillaient le plus volontiers les gens éclairés qui s'occupaient de philosophie à leurs momens de loisir, en sorte qu'au milieu de cette confusion d'opinions et de doctrines diverses il semblait que ce fût un des points sur lesquels on fût arrivé à se mettre d'accord. On admettait généralement que l'univers est animé d'une sorte de vie intérieure, qu'un souffle divin répandu dans toutes ses parties les pénètre, les vivifie et met en mouvement la masse entière : c'est ce qu'on appelait l'âme du monde. D'elle vient tout ce qui vit et respire; les âmes des hommes ne sont aussi qu'une émanation, une parcelle détachée de l'âme universelle. Malheureusement ce principe divin, forcé de s'associer avec le corps, perd dans ce mélange une partie de sa vertu. « Cette prison obscure, qui enferme l'âme, l'empêche de voir le ciel, d'où elle vient, » et la mort même, en la délivrant de son esclavage, ne peut pas lui rendre toute sa pureté. Dans ce séjour sur la terre, dans ce contact avec le corps, elle s'est altérée, elle a contracté des souillures dont il faut qu'elle se lave. La purification dure mille ans : c'est le temps nécessaire pour que les

taches soient entièrement effacées et que l'étincelle du feu divin, qui est notre âme, revienne à sa pureté première. Dieu l'appelle ensuite sur les bords du fleuve Léthé, afin qu'elle y boive l'oubli, et la renvoie sur la terre animer un nouveau corps. De cette manière, l'Élysée contient à la fois ceux qui ont vécu et ceux qui doivent vivre, ou plutôt les uns et les autres se confondent, puisque la vie doit recommencer pour chacun mille ans après la mort. Anchise en profite pour donner à son fils le spectacle de toute sa postérité, depuis les rois d'Albe jusqu'à ce jeune Marcellus, qui fut si amèrement pleuré d'Auguste; c'est une occasion pour Virgile de nous présenter un tableau rapide et merveilleux de l'histoire de son pays.

Il faut vraiment se faire violence et s'arracher à l'impression de ces beaux vers pour s'apercevoir que cette nouvelle description de la vie future ne ressemble pas tout à fait à celle qui nous a été d'abord présentée, et qu'il est difficile de les accorder ensemble. En réalité, il y a deux enfers distincts dans le sixième livre. Le poète a pris les élémens du premier dans les légendes populaires de la Grèce et de Rome. Nous y retrouvons Cerbère et Charon, Minos et Rhadamante, le Tartare et l'Élysée. Les morts y sont placés dans des demeures différentes d'où il semble bien qu'ils ne doivent plus sortir : jusqu'à la fin, le vautour dévorera le cœur immortel de Titye, et les bienheureux célébreront toujours leurs danses et leurs banquets dans les lieux enchantés qu'ils habitent. On ne voit pas que personne y soit soumis à aucune purification; l'âme d'Anchise n'a pas eu besoin d'être lavée des souillures inévitables que communique le corps, puisque nous la trouvons définitivement établie au séjour du bonheur éternel presque au lendemain du jour où elle a quitté la terre. Transportés brusquement de leur demeure terrestre aux enfers, les morts y conservent le souvenir entier de leur vie passée. L'existence paraît continuer pour eux sans interruption; ils gardent fidèlement toutes leurs affections et toutes leurs haines : Didon, toujours furieuse, détourne les yeux d'Énée, qui a causé sa perte; Anchise tend les bras à son fils et lui fait par habitude un peu de morale. — Tout est changé dans la dernière partie du sixième livre, et c'est vraiment un enfer nouveau que le poète nous fait visiter. Il semble d'abord qu'il y représente les âmes réunies dans un même lieu : toute cette foule d'ombres légères, ces nations innombrables qui voltigent en murmurant autour du Léthé sont tout à fait confondues ensemble, et il n'est plus question de ces demeures distinctes dans lesquelles Virgile les a d'abord distribuées. Elles ont toutes besoin d'être purifiées, et la seule différence qui existe entre elles, c'est que les expiations qu'on leur impose ne sont pas tout à fait les mêmes. « Les unes, suspendues en l'air, sont battues des

vents, les autres au fond d'un gouffre lavent leurs souillures, d'autres s'épurent par le feu; » mais le terme de cette expiation est le même pour toutes : après mille ans écoulés, elles sont redevenues pures et peuvent tenter de nouveau l'épreuve de la vie. L'immortalité n'est donc plus aussi entière que tout à l'heure; ce n'est pas la même existence qui persiste et se prolonge à travers la mort, c'est une série d'existences nouvelles et distinctes qui recommencent à chaque fois. Aussi les âmes, dans ce nouveau séjour, ne semblent-elles plus aussi vivantes qu'elles l'étaient dans le champ des pleurs ou dans l'Élysée. Ce sont vraiment « ces ombres silencieuses » que le poète saluait d'avance au commencement de son récit. Les autres ne méritaient guère ce nom; elles parlent au contraire avec tant de plaisir qu'il faut toujours que la sibylle les interrompe et qu'elle arrache Énée à ces entretiens infinis. Celles-ci, quoique réunies en troupe innombrable, font à peine autant de bruit que les abeilles qui bourdonnent un jour d'été en se posant sur les fleurs. Virgile nous les montre au moment où elles s'approchent du fleuve d'oubli, mais en vérité elles n'ont guère besoin d'y aller boire : aucune d'elles ne paraît se souvenir de sa vie passée ni avoir le sentiment de sa vie future. Elles passent devant le chef de leur race, portant déjà les insignes et les traits qui les font reconnaître, mais elles passent en silence, sans paraître rien voir, sans manifester aucune émotion. Ce sont, je le répète, deux enfers différens, dont l'un est plutôt emprunté aux croyances populaires, l'autre se rapporte davantage aux doctrines des philosophes. Si Virgile avait pu mettre la dernière main à son œuvre, il les aurait certainement mieux fondus ensemble; cependant un critique distingué, M. Conington, affirme, et, je crois, avec raison, qu'il ne serait pas arrivé à nous faire passer de l'un à l'autre sans surprise et à supprimer tout à fait les difficultés qui naissent de leur voisinage : la contradiction était au fond même des choses; on pouvait la dissimuler et non la détruire. Il est du reste assez vraisemblable qu'elle choquait moins les contemporains que nous. Ces élémens divers que Virgile avait voulu mêler dans son poème, chacun, en descendant en lui-même, les retrouvait dans ses croyances. D'ordinaire elles se composaient à la fois des souvenirs de l'enfance, des études de la jeunesse et des réflexions de l'âge mûr. Les opinions populaires, qui s'insinuent d'abord dans l'âme, et, la trouvant vide, s'y installent à l'aise, en faisaient le fonds; sur cette première couche venaient se placer les connaissances et les idées qu'on devait à la philosophie, et le plus souvent elles la recouvraient sans l'effacer. Comme les religions n'avaient alors ni dogmes précis, ni symbole arrêté, on éprouvait moins le besoin de se faire un corps de doctrine homogène et de ramener ce mélange un peu confus à

une rigoureuse unité. Il était donc assez difficile qu'on fût très sensible à ces incohérences qui nous frappent dans l'œuvre de Virgile, puisqu'en réalité il s'en retrouvait quelque chose au fond de toutes les âmes.

III.

On ne peut pas achever l'étude du sixième livre de l'*Énéide* sans se demander quelle impression il a dû produire sur les Romains qui le lisaient, et s'il est probable qu'il ait exercé quelque influence sur leurs opinions. Cette impression n'aurait guère été profonde, s'il était vrai, comme on l'a quelquefois prétendu, qu'en général sous l'empire on ne croyait pas à la vie future; mais les raisons qu'on en donne ne sont pas toutes convaincantes. On s'arme pour le prouver de certains aveux des écrivains de ce temps qui n'ont pas le sens et la portée qu'on leur accorde. Quand Sénèque et Juvénal soutiennent que personne n'a plus peur de Cerbère, et qu'on ne croit pas que tous les morts de l'univers passent le fleuve sombre sur une seule barque, ils veulent dire que les légendes populaires ont beaucoup perdu de leur crédit, et non pas qu'on nie l'immortalité de l'âme; ne pouvait-on pas plaisanter sur Cerbère et Charon, refuser d'admettre qu'après la mort les âmes traversent le Styx, et croire pourtant qu'elles continuent quelque part d'exister? En réalité, il n'y a qu'un seul écrivain de ce temps qui ait attaqué en face la croyance à la vie future, c'est Pline l'Ancien. Dans un passage célèbre, il traite ceux qui la défendent comme de véritables ennemis du genre humain. « Malheureux! leur dit-il, quelle sottise est la vôtre de faire continuer la vie au-delà de la tombe! Où se reposeront donc les créatures, si vous admettez que les âmes dans le ciel, les ombres dans les enfers, conservent quelque sentiment? Votre complaisance pour nos préjugés et votre crédulité nous font perdre le plus grand bien de la vie humaine, qui est la mort. Vous redoublez les tristesses de notre dernière heure par les terreurs de l'avenir. En supposant qu'il soit doux de vivre, peut-il l'être d'avoir vécu? Laissez-nous plutôt consulter nos souvenirs et trouver dans la tranquillité qui a précédé notre existence l'assurance du repos qui la suivra. » Pline est le seul alors qui parle d'une façon aussi nette et aussi hardie; mais, si les autres ne nient pas la persistance de la vie, il faut avouer qu'ils n'en parlent qu'avec beaucoup de réserves et d'hésitations. L'immortalité de l'âme ne paraît être pour eux le plus souvent qu'une hypothèse ou qu'une espérance. Tacite, en adressant les derniers adieux à son beau-père Agricola, se contente de dire : « S'il est un lieu réservé aux mânes de l'homme juste, si, comme le pensent les sages, les grandes âmes ne s'étei-

gnent pas avec le corps... » L'affirmation, comme on le voit, est bien timide, et l'on comprend qu'au milieu de ces incertitudes il ne soit pas aisé de saisir la pensée véritable des écrivains de l'empire.

Les inscriptions nous fournissent des renseignemens à la fois plus complets et plus clairs que ceux qui nous viennent de la littérature; il n'y a pas de question sur laquelle elles répandent plus de lumières. Comme la plupart de celles qui nous restent sont des épitaphes, les gens qui les ont fait graver ont été amenés à nous entretenir souvent de leurs sentimens sur la vie future. Ils sont très loin de s'accorder entre eux, et l'on voit bien qu'il régnait alors à ce sujet une grande variété dans les opinions. Quelques-uns nient l'immortalité de l'âme aussi résolûment que Pline et par les mêmes argumens. « Tu n'étais pas autrefois, disent-ils au passant qui s'arrête devant leur tombe : tu existes maintenant, mais bientôt tu ne seras plus. » Ils regardent donc le temps où nous vivons comme un éclair d'existence entre deux infinis de néant. Cette perspective ne paraît pas les inquiéter; la mort qui les menace, et qui n'aura pas de réveil, n'est pour eux qu'un motif de plus de passer gaîment la vie. « Amis, disent-ils, pendant que nous vivons, vivons; » ou encore : « Bois, mange, amuse-toi et viens nous trouver. » Leur épicurisme est souvent très grossier. Un soldat nous apprend « qu'il a toujours vécu comme il convient à un homme libre, » c'est-à-dire en menant une joyeuse existence, et il ajoute : « Ce que j'ai bu et ce que j'ai mangé, voilà maintenant tout ce qui me reste. » Le fond de la pensée de tous ces amis des plaisirs faciles, épicuriens de pratique, sinon de doctrine, c'est que, la destinée s'achevant ici-bas, il faut se la faire aussi agréable que possible. D'autres au contraire et en plus grand nombre supposent ou affirment la persistance de la vie; ils demandent à leur famille et à leurs amis des services dont ils n'auraient pas besoin, si tout devait finir pour eux avec cette existence; ils parlent des lieux qu'ils vont habiter, ils expriment la pensée que les parens qu'ils ont laissés sur la terre viendront les y rejoindre; cette espérance console aussi bien ceux qui survivent que ceux qui ne sont plus. — « Ne pleure pas, ma mère, » dit le mort, et la mère répond en demandant à son fils de venir au plus tôt la chercher pour qu'ils soient enfin réunis. — Ces croyances se retrouvent alors dans tous les rangs de la société, mais elles devaient être surtout répandues chez le peuple; ce sont les malheureux, les pauvres, les opprimés, qui ont besoin de croire que les injustices de la vie présente sont réparées ailleurs, qu'il y a quelque part une punition pour les méchans et des récompenses pour les bons. Suétone rapporte que, lorsqu'on sut à Rome la mort de Tibère, la foule se répandit dans les rues, « priant les dieux mânes de précipiter son ombre dans le séjour des impies. »

Si tous ces gens sont unis dans le sentiment que l'âme ne meurt pas avec le corps, ils ne se figurent pas tous de la même façon cette dernière demeure où doit se continuer la vie, et ne la placent pas au même endroit. Quelques inscriptions, surtout celles qui sont en vers, parlent du Tartare et de l'Élysée; d'autres expriment de diverses manières la pensée qu'une fois le corps rendu à la terre, l'âme remonte vers sa source; elle doit résider désormais soit dans les astres, auprès des dieux, soit dans la partie la plus pure et la plus élevée de l'air, soit dans l'espace qui s'étend entre la terre et la lune, et quelques-uns s'imaginent qu'elle est d'autant plus éloignée de la terre et rapprochée du ciel qu'elle a mené une existence plus vertueuse. Cette croyance s'accrédite à mesure que se répand la doctrine stoïcienne; nous la trouvons quelquefois exprimée avec une vivacité qui prouve combien on était heureux de s'y rattacher. « Non, dit un père sur la tombe de son enfant, tu ne descends pas au séjour des mânes, mais tu t'élèves vers les astres du ciel. » Ce n'était pourtant encore que l'opinion des gens distingués, qui avaient quelque accès à la philosophie; le christianisme en fit plus tard la croyance générale. Ce qui domine jusqu'à l'époque chrétienne, ce sont encore les plus anciennes opinions. La foule semble revenir avec une invincible opiniâtreté à la vieille manière de se figurer la persistance de la vie; elle est toujours tentée de croire que l'âme et le corps sont enchaînés ensemble dans la sépulture; elle soupçonne que le mort n'a pas perdu tout sentiment dans cette tombe où il est enfermé, elle cherche par tous les moyens à le consoler, à le distraire, à l'arracher à ce silence et à cet isolement éternels auxquels la nature a tant de peine à se résigner; elle veut le ramener et le maintenir parmi les siens, et si elle ne peut plus le mêler tout à fait au mouvement et à l'activité des vivans, lui en donner au moins le spectacle. Voilà pourquoi les sépultures antiques étaient placées le plus souvent le long des grands chemins. La voie Latine et la voie Appienne à Rome sont bordées de tombeaux. Sur ces tombeaux on trouve souvent écrits des dialogues dans lesquels le mort écoute et répond. Tantôt il prend la parole pour consoler sa famille éplorée, tantôt il remercie ceux qui l'ont salué en passant. « Adieu, Victor Fabianus. — Les dieux vous comblent de biens, mes amis, et vous aussi, voyageurs, les dieux vous protégent pour vous remercier de vous arrêter un moment devant la tombe de Fabianus! Que votre voyage, que votre retour s'accomplissent sans accident, et vous, qui m'apportez des couronnes et des fleurs, puissiez-vous le faire pendant de nombreuses années. »

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est l'insistance avec laquelle le mort réclame des siens et des étrangers ces derniers égards. Il

joint, quand il le peut, des promesses à ses prières; il fonde des legs pour récompenser ceux qui viendront à certaines époques lui apporter des libations et des fleurs, ou qui prendront part aux repas célébrés près de ses cendres. S'il est pauvre, il demande au moins qu'on n'oublie pas ce salut qu'il est d'usage d'accorder à la tombe qu'on rencontre sur son chemin. « Vous qui passez, ne manquez pas de dire avec un sentiment pieux : Que la terre te soit légère ! » Il met une ardeur étrange à réclamer de tout le monde ce souvenir; pour être sûr qu'on ne le lui refusera pas, il flatte, il implore, il supplie; il promet au voyageur qui prononcera ces courtes paroles que les dieux récompenseront sa piété, et qu'à son tour il obtiendra les honneurs qu'il accorde aux autres. En voyant l'importance qu'il attache à cette formule banale, il vient à l'esprit qu'il devait lui prêter une certaine efficacité; il croyait probablement que de quelque manière elle pouvait rendre son sort meilleur dans l'autre vie. Ce n'est donc pas tout à fait une simple politesse dont il n'a que faire en ce moment, c'est un service et un secours qu'il demande, et il faut voir dans ces mots si souvent répétés sur les tombes anciennes quelque chose qui ressemble à la prière pour les morts dans le christianisme. Il en est de même des sacrifices qui doivent s'accomplir sur le tombeau, et pour lesquels on prend d'avance tant de précautions; j'ai peine à croire qu'on se donnerait tant de mal pour en assurer la perpétuité, pour écarter tous les obstacles qui peuvent s'opposer à leur accomplissement, s'il ne s'agissait que d'une satisfaction de vanité. On devait penser que le mort en recueillait quelque avantage plus réel, et rattacher de quelque manière son bonheur dans l'autre vie aux honneurs qu'on lui rendait sur la terre.

Il est donc très probable que ces instances qu'on fait aux passans pour obtenir leurs prières, ces fondations pieuses pour s'assurer des sacrifices qui durent toujours, témoignent beaucoup moins du désir qu'on a de protéger sa mémoire contre l'oubli que des préoccupations et des inquiétudes causées à tout le monde par la crainte des enfers. Épicure n'était pas parvenu, comme il l'espérait, à en délivrer l'humanité. On se trouvait encore, au commencement de l'empire, dans la même situation d'esprit que Platon décrit en ces termes quatre siècles auparavant : « tu sauras que, lorsqu'un homme se croit aux approches de la mort, certaines choses sur lesquelles il était tranquille auparavant éveillent alors dans son esprit des soucis et des alarmes, surtout ce qu'on raconte des enfers et de leurs châtimens. Ces récits, autrefois l'objet de ses railleries, portent le trouble dans son âme. » En ce terrible moment, on ne pouvait s'empêcher de faire un retour sur sa vie passée. « C'est alors,

disait Cicéron dans une phrase qui semble chrétienne, c'est alors qu'on éprouve plus que jamais le remords de ses fautes, *tum peccatorum maxime pœnitet.* » Il est probable que la religion intervenait quelquefois pour calmer les consciences inquiètes. Un bas-relief du Louvre nous montre auprès du lit d'une femme qui vient d'expirer, et à côté de sa famille qui pleure, des prêtres et l'appareil d'un sacrifice. Les mystères aussi avaient essayé de rassurer les âmes qu'effrayait ce grand inconnu : ils donnaient aux initiés le spectacle de la vie future, ils leur annonçaient qu'après leur mort ils jouiraient de cette félicité qu'on leur avait fait entrevoir, « et qu'ils passeraient l'éternité avec les dieux; » mais ce furent surtout les charlatans réunis à Rome de toutes les contrées du monde, magiciens et devins de toute sorte, prêtres de toutes religions, qui surent tirer un grand profit des terreurs que causaient les enfers. Comme on pensait que, selon le mot de Platon, « c'est le plus grand des malheurs de descendre dans l'autre monde avec une âme criminelle, » ils se chargeaient de fournir aux coupables des purifications qui effaçaient leurs fautes; ils leur promettaient qu'une fois purifiés « ils seraient rangés, après la vie, parmi ceux qui conservent le souffle, le regard, la parole, et qui passent le temps à danser et à se réjouir dans la demeure d'Hadès. » Ils vendaient des prières dont l'effet était infaillible, qui devaient désarmer les puissances infernales et les empêcher de s'opposer au passage de l'âme lorsqu'elle s'envolait vers le ciel. On était si préoccupé de ce moment redoutable, on avait tant peur de cet avenir incertain et menaçant, qu'ils ne manquaient pas de trouver des dupes qui leur payaient cher leurs recettes.

Il faut replacer le récit de Virgile au milieu de ces préoccupations pour se rendre compte de l'effet qu'il a dû produire. Ce n'était pas tout à fait pour ces âmes inquiètes une œuvre d'art ordinaire, et elles devaient y trouver un intérêt plus puissant et plus vivant que dans le reste de l'ouvrage. Il les entretenait de ces problèmes qui troublaient leur pensée; il ranimait en eux ces espérances et ces terreurs qu'on pouvait bien oublier un moment quand on était livré à l'activité de la vie, mais qui, selon la réflexion de Platon, finissaient toujours par se réveiller. Ainsi le premier résultat du sixième livre a dû être d'exciter encore et de nourrir ces alarmes, qui étaient alors générales, de pousser les esprits à s'inquiéter de plus en plus de l'état des âmes après la mort. Il est vrai que, si l'on n'en pouvait aborder la lecture sans émotion, on ne devait pas être non plus entièrement satisfait quand elle était finie. Ceux qui venaient y chercher la solution de leurs doutes et une réponse nette et définitive aux questions qu'ils se faisaient sur l'autre vie ne l'y trouvaient pas. Virgile n'est pas un révélateur, et il aurait fallu

l'être pour prétendre donner une description de la vie future qui fût acceptée de tous comme un dogme. Personne encore ne l'avait fait. Pour les prêtres comme pour les philosophes, ce qui suit l'existence n'apparaissait que comme une sorte de rêve; tout ce qu'on en disait était plutôt du domaine de l'imagination que de la foi. Le poète pouvait donc à la rigueur imaginer les enfers comme il le voulait; il aima mieux partir des opinions populaires. Ces opinions, nous l'avons vu, étaient fort incertaines; elles avaient changé plusieurs fois et en se modifiant s'étaient affaiblies. Il pensa néanmoins que ces vieilles légendes, malgré leurs incohérences et leur discrédit, pouvaient encore lui être utiles. On nous dit bien que les sages avaient cessé depuis longtemps d'y croire; mais les sages sont toujours en minorité dans le monde, et d'ailleurs il n'est pas sûr qu'ils en fussent aussi désabusés qu'ils le prétendaient. Quand des fables se sont imposées pendant tant de siècles à la croyance des hommes, elles ne s'effacent pas aisément de leur souvenir. Celles-là étaient de plus protégées contre l'oubli par des chefs-d'œuvre, la poésie et les arts les rendaient immortelles; même quand la raison s'éloignait d'elles, elles restaient maîtresses de l'imagination, et gardaient ainsi une partie de l'homme malgré lui. Ce qui prouve bien qu'elles n'avaient pas perdu tout crédit, c'est l'empressement que mettaient les philosophes, surtout les stoïciens, à s'autoriser d'elles et à les interpréter dans le sens de leurs systèmes. Ils espéraient en agissant ainsi faire profiter les doctrines nouvelles qu'ils voulaient émettre de ce respect qu'on accorde involontairement aux choses anciennes. C'est aussi le dessein de Virgile; il pensait que son récit aurait plus d'autorité, s'il prenait soin de mêler toujours les traditions aux nouveautés et la philosophie à la fable.

Ce mélange est au fond la principale originalité de son œuvre : rien ne lui a plus servi à donner un caractère plus moral et plus élevé aux idées qu'on se faisait autour de lui de la vie future. C'est par là que, malgré les larges emprunts qu'il fait aux antiques légendes, son Élysée et son Tartare ne sont plus ceux de la mythologie. On a vu tout ce qu'il y ajoute : je ne veux rappeler ici que cette opinion, qu'il expose avec tant d'éclat, que l'homme est composé de deux élémens d'origine diverse, que le corps, matière terrestre, corrompue, est un principe de souillure, que son alliance avec l'âme, qui vient du ciel, est la source des luttes qui troublent la vie. Il en tire une conséquence importante et inattendue. Si l'on admet avec lui que l'âme et le corps se gênent et que leur union est une cause permanente de souffrance et de combat, il faut penser que leur séparation est un bien, et que l'existence véritable ne commence que lorsqu'ils se sont quittés. On avait cru d'abord tout le

contraire : pour Homère, la vie véritable est celle du corps (1); quand il n'est plus, il ne reste de l'homme qu'une ombre, une forme vide et impalpable, « un fantôme sans force. » Les morts sont « les malheureux, » leur demeure est un séjour de ténèbres, et, lorsqu'on annonce à Ulysse qu'il lui faut la visiter, il sent son cœur se briser et se roule en pleurant sur son lit. « Ne me console pas, répond l'ombre d'Achille aux complimens qu'on lui fait; j'aimerais mieux être un laboureur et servir pour de l'argent un pauvre homme qui n'aurait pas grand'chose à manger que de commander à tous les morts. » C'était encore à Rome l'opinion du plus grand nombre. Horace, parlant de ceux qui ne sont plus, dit qu'ils sont partis « pour l'exil éternel. » Virgile pense au contraire qu'ils retournent vers la patrie. Énée, qui vient d'entrevoir l'Élysée, ne comprend pas qu'on puisse jamais consentir à s'en éloigner. « O mon père! dit-il à Anchise, est-il donc vrai que des âmes remontent d'ici vers la terre et veulent rentrer de nouveau dans la prison du corps? D'où leur vient cet amour insensé de la vie? »

On ne peut pas prétendre sans doute que ces idées fussent entièrement nouvelles; les philosophes les avaient souvent développées dans leurs ouvrages, et même quelquefois elles remontaient beaucoup plus haut qu'eux. Par exemple ce principe, que le corps finit par communiquer sa souillure à l'âme et qu'il faut, après qu'ils se sont séparés, qu'elle en soit purifiée pour revenir à sa première nature, était familier aux vieilles religions de l'Égypte. Le récit des épreuves terribles qu'elle doit subir pour obtenir l'immortalité bienheureuse est le fond de ce « rituel funéraire » que les dévots faisaient ensevelir avec eux et qu'on retrouve si souvent dans les tombes égyptiennes. Cicéron avait dit avant Virgile : « Ce n'est qu'après être morts que nous vivrons véritablement, » et il représente Scipion, qui, à la vue du bonheur dont jouissent dans le ciel les âmes vertueuses, s'écrie comme Énée : « Puisque c'est ici le séjour de la vie, que fais-je donc plus longtemps sur la terre? Pourquoi ne pas me hâter de vous rejoindre? » C'est ce que pensait aussi ce sage de la Grèce qui, sans avoir aucun sujet de chagrin, se précipita dans la mer après avoir lu le *Phédon* pour arriver au ciel plus vite; mais, si les idées que développe Virgile n'étaient pas tout à fait nouvelles, on peut dire qu'à Rome du moins elles n'étaient guère sorties encore des écoles des philosophes ou d'un petit cercle de lettrés. Il les en a tirées pour les répandre. Par la manière habile dont il les présente, il a familiarisé le monde avec elles. Comme

(1) On peut voir sur cette question l'ouvrage de M. Girard, *le Sentiment religieux en Grèce*, p. 304 et sq.

elles sont mêlées dans ses ouvrages à des légendes et à des traditions antiques, elles ont été accueillies de la foule sans trop de surprise et se sont insinuées jusqu'à des profondeurs où elles n'avaient jamais pénétré avant lui. En les exposant en beaux vers dans un poème qui a été pendant plusieurs siècles le plus populaire de tous les livres, il les a fixées dans la mémoire des hommes.

Plusieurs de ces idées sont plus tard devenues chrétiennes, elles ont eu d'autant moins de peine à s'emparer alors des esprits que Virgile les avait préparés d'avance à les bien accueillir. Le christianisme admet le jugement des morts, les supplices des méchans, les récompenses des bons, la nécessité pour les âmes coupables de fautes légères de traverser le feu qui purifie (*purgatorius ignis*); il enseigne l'origine divine de l'âme, ses luttes avec le corps, qui veut la rabaisser vers la terre, et le bonheur qu'elle éprouve quand elle en est enfin délivrée. Pour lui, la vie future est la véritable vie; le chrétien doit passer son temps à s'y préparer et à l'attendre, et l'on peut dire avec Virgile que de cette terre, qu'il regarde comme un lieu d'exil, il tend sans cesse les mains vers la rive opposée, *tendebantque manus ripæ ulterioris amore.* Cette conformité manifeste avec les doctrines chrétiennes a dû donner vers la fin de l'empire une grande popularité au sixième livre de l'*Énéide.* Nous voyons qu'il est cité plus d'une fois par les pères de l'église. Saint Ambroise s'en sert pour établir que les païens avaient entrevu la croyance au Saint-Esprit; les poètes chrétiens s'en inspirent aussi très volontiers : ils ne trouvent rien de mieux que d'imiter les descriptions de Virgile quand ils veulent dépeindre les enfers et le paradis. On en a enfin retrouvé des vers jusque sur les sépultures des catacombes, à côté de la croix et du monogramme du Christ. Ce rapprochement, qui ne choquait alors personne, ne doit pas non plus nous surprendre aujourd'hui; il est naturel et légitime : Virgile nous fait toucher le point où l'esprit antique, parvenu à sa maturité, éclairé par l'expérience, épuré par la philosophie, plein du sentiment des instincts et des besoins nouveaux de l'humanité, donnait la main à l'esprit moderne et conduisait au christianisme.

GASTON BOISSIER.

LE

FOND DE LA MER

TROIS EXPÉDITIONS SCIENTIFIQUES. — LES CLIMATS ET LES COURANS SOUS-MARINS. — LE TUNNEL DE LA MANCHE.

Les anciens géographes écrivaient sur leurs cartes pour les terres non visitées : *terra ignota;* mais le lit des mers était encore bien moins connu que les régions polaires fermées par les citadelles de glace, que les épaisses forêts vierges, que les plus inaccessibles sommets des hautes montagnes. A terre, l'homme, étant dans son élément et pour ainsi dire chez lui, avait depuis longtemps exploré les cavernes, les précipices; qui était jamais descendu dans les vallées basses de l'océan? Que savait-on des lois qui président dans le monde des eaux à la distribution de la vie animale? Le fond de la mer n'avait guère été entrevu que par les pêcheurs d'huîtres et les plongeurs dont il a été parlé dans l'une des études sur *l'Angleterre et la vie anglaise* (1); mais les scaphandriers, ces ouvriers utiles, ne pénètrent qu'à des profondeurs relativement insignifiantes. Ils travaillent autour des côtes à recueillir les épaves des naufrages; que peuvent-ils nous apprendre sur ce qui se passe dans les entrailles de la mer à des distances de 3,000 et 4,000 mètres? Les forces humaines, quoique secondées par des appareils ingénieux, ne résistent point à certaines pressions du liquide, à la difficulté de se procurer sous un grand volume d'eau la quantité suffisante d'air respirable, ni à mille autres obstacles qui défient toutes les ressources de l'art mécanique. Il fallait donc attaquer le problème par un autre côté.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1866.

Il semble que la mer ait pris ses précautions contre la curiosité de l'homme. Pour déjouer les recherches et les indiscrétions de la science, elle a ses puits d'ombre, ses gouffres, ses tempêtes, l'impénétrable masse des flots pesant sur les flots, des abîmes s'étendant sous des abîmes; elle a enfoui son secret dans les régions du silence et de la nuit. Aussi les peuples navigateurs, depuis l'origine des temps historiques, se contentaient-ils de frayer leur route à la surface des vagues, sans approfondir la configuration des grands bassins océaniques et les merveilles qui s'y cachent. Interroger les vents, signaler les écueils, intéresser la voûte céleste au succès des expéditions lointaines, telle était la véritable industrie du matelot. Sans doute il eût été curieux de savoir ce qui se passait sous ces lames labourées par la proue du vaisseau, que la mouette effleure de son aile, que couvrent les frémissemens de la lumière sidérale, sur lesquelles, depuis l'invention des *steam-boats*, se dénouent les longs anneaux de vapeur : ce n'était point le désir de connaître qui lui manquait; c'était le moyen pratique pour atteindre les mystères de l'abîme. Cependant la science ne se déclarait point vaincue : au-delà des profondeurs qui défient l'œil du plongeur le plus exercé, la portée des plus vastes filets, n'y avait-il point tout un monde inconnu, et pourquoi ce monde échapperait-il aux puissans engins de l'industrie moderne? Quand on songe que la plus grande partie de notre globe est couverte par la mer, que le champ des vastes ondes est en même temps le plus ancien et le plus fécond laboratoire de la vie animale, il est facile de comprendre l'intérêt qui s'attache aux recherches de la science dans les obscures régions de l'océan.

Jusqu'au jour où commencèrent les sondages profonds, le lit de la mer était aussi inconnu que pouvait l'être avant la découverte du télescope le noyau d'une des planètes appartenant à notre système astronomique. Par le télescope, l'homme ajouta des yeux à ses yeux, — par la sonde, une main à ses organes naturels du toucher. Cette main de plomb fouille les profondeurs de l'onde; en vertu des lois de la gravitation, elle descend, descend toujours jusqu'à ce qu'elle ait rencontré ce qu'elle cherche, et prolonge ainsi à une énorme distance la faculté du tact dans des régions que l'homme ne peut atteindre. Nous sommes vis-à-vis des gouffres océaniques dans la position des aveugles-nés : il est très probable que l'homme ne verra jamais le lit des grandes eaux; c'est uniquement par l'un de nos sens, dont nous avons trouvé le moyen d'exagérer artificiellement la portée, que nous arrivons à nous mettre en communication avec le fond des mers. Ces puissans sondages avaient été pratiqués depuis quelques années avec succès par les navigateurs du Nouveau-Monde. De telles expériences, renouvelées

sur une grande échelle, dissipèrent bien des erreurs et servirent à jeter les fondemens de la géographie sous-marine. Il est pourtant vrai de dire qu'à part quelques cas isolés la sonde ne rapportait du fond de l'abîme que des nouvelles incomplètes, des messages tronqués. Cette pesante main ramassait sous les immenses couches d'eau certaines parcelles du sol, et dénonçait ainsi la nature des roches en voie de formation dans les muettes régions de l'océan. C'était tout ou presque tout; la sonde avait très peu de chose à nous apprendre sur les mystères de la vie animale. Le hasard, il est vrai, cet aveugle promoteur des découvertes, lui venait quelquefois en aide. En 1860, la corde de l'appareil de sondage appartenant au navire le *Bouledogue* ramena un groupe d'animalcules attachés à la portion de cette corde qui avait reposé sur le lit de la mer à une profondeur de 1,260 brasses, et dans l'estomac de ces petits êtres organisés on trouva des êtres plus petits encore, qui avaient été absorbés. Autre révélation fortuite : en 1861, le câble du télégraphe sous-marin qui relie l'île de la Sardaigne à Alger ayant été soulevé pour des travaux de réparation, on découvrit des polypes vivans et des mollusques sur certaines parties de ce câble enseveli à des profondeurs de 2,000 et de 2,800 mètres (1). Ces eaux étaient-elles donc habitées? On avait longtemps douté qu'il en fût ainsi : l'opinion générale était que les minces coquilles recueillies de temps en temps à l'aide de la sonde avaient été amenées vides au fond de la mer par des courans, ou bien que les hôtes de ces coquilles vivaient près de la surface et tombaient après leur mort dans les mornes catacombes de l'océan. Y avait-il réellement une faune sous-marine? La vérité est que la science ne concevait guère la vie à de telles profondeurs. Pour éclairer une question qui intéressait à un si haut degré la philosophie de l'histoire naturelle, la sonde était impuissante. Cet instrument avait rendu de grands services à la bathymétrie (mesurage des mers); pour soulever en quelque sorte le fond de l'abîme, il fallait lui substituer ou plutôt lui adjoindre un autre appareil. C'est alors qu'on eut l'idée de recourir à la drague.

Tout le monde connaît cette espèce de filet à manche dont se servent les pêcheurs de la côte pour ramasser dans le sable les coquillages. Il s'agissait d'approprier un tel engin aux manœuvres de la science dans les mers profondes. L'instrument ne suffisait plus : il y fallait le concours de puissantes machines qui devaient en quelque sorte l'animer. De même que la sonde, la drague ainsi perfectionnée est une main, mais c'est une main ouverte de Titan qui, non contente de glisser dans les ténèbres des ondes et de toucher le

(1) Les échantillons furent examinés par M. Milne Edwards, qui signala au monde savant les conséquences de cette découverte.

fond, saisit sur le lit de la mer tout ce qu'elle rencontre. Savoir ce qui se passe et ce qui vit dans un élément interdit à nos moyens directs d'observation, telle était la noble curiosité, la religieuse ambition des naturalistes. Tout ce qui remonte de ces abîmes d'eau à la surface du vaisseau éclairé par le soleil est pour la science autant d'arraché à l'inconnu. Grâce à ces trois instrumens, la sonde, qui mesure les profondeurs, le thermomètre, qui constate les degrés de température dans les différentes couches d'eau, la drague, qui permet d'examiner à l'œil nu les matériaux de la vie sous-marine, l'homme a désormais les moyens de surprendre par une voie détournée le secret de l'océan.

On tient à connaître qui l'on fréquente. Les nations modernes que leur position géographique met plus particulièrement en rapport avec la mer, les États-Unis, la Suède, l'Angleterre, prirent l'initiative des recherches et des dragages qui devaient entr'ouvrir le voile sous lequel se cachent les arcanes de l'abîme. La mer n'est plus seulement le lien de l'industrie et du commerce, le trait d'union des climats, l'élément qui rapproche les distances et associe les races; c'est aussi le champ de la fraternité pour les connaissances humaines. Presque en même temps (vers 1868), M. Sars, inspecteur des pêcheries du gouvernement suédois, le comte Pourtalès avec les ingénieurs hydrographes des États-Unis, le docteur William Carpenter et le professeur Wyville Thomson au nom de l'Angleterre, se mirent chacun de leur côté à explorer les eaux profondes. C'était à qui, sans avoir beaucoup consulté ses voisins, chercherait à s'emparer de l'abîme et à déchirer l'épais manteau de Neptune. M. Agassiz avait néanmoins proposé que l'amirauté anglaise s'entendît avec les autorités navales des États-Unis pour partager entre les deux nations l'examen de l'Atlantique du nord; animés par un sentiment de généreuse rivalité, se tendant la main à travers les solitudes de l'Océan, les explorateurs anglais et américains poursuivraient ainsi dans l'épaisseur des ondes les conquêtes de la science. Il suffit quelquefois d'un coup de vent pour lacérer les traités politiques; mais quel revirement pourrait atteindre des conventions fondées sur les intérêts mutuels des peuples navigateurs? La connaissance des conditions de la vie dans les divers élémens de notre planète est en quelque sorte le patrimoine de tous. En attendant cette alliance désirable de l'ancien et du nouveau monde, nos voisins de la Grande-Bretagne se sont placés depuis 1869 à la tête du mouvement; ils ont ouvert ou tout au moins élargi la voie des découvertes. Avant de signaler quelques-uns des résultats obtenus par les récentes recherches du docteur Carpenter et du professeur Wyville Thomson, il convient peut-être de dire comment s'organise une expédition scientifique en Angleterre.

I.

Chez nos voisins, l'état n'intervient point directement dans les secours et les encouragemens accordés aux beaux-arts ou à la science : il se repose de ce soin délicat sur des institutions fondées par l'initiative personnelle, et dont la plus importante est sans contredit la Société royale (*Royal Society*). Cette académie, qu'on a souvent comparée à notre Académie des Sciences, sans tenir assez compte des différences qui les distinguent, surgit autrefois d'une réunion privée. Un groupe de savans vers l'année 1600 se rassemblait chez le docteur Wilkins, un ministre protestant qui avait épousé la sœur de Cromwell et devint plus tard évêque de Chester. Selon les circonstances, ces séances à huis-clos avaient lieu tantôt à Oxford, tantôt à Londres, quelquefois dans la taverne de la Tête-de-Bœuf (*Bull's Head-Tavern*). La conversation roulait sur la philosophie naturelle, sur les découvertes de la physique et de la géométrie. Tous les hommes éminens de ce temps-là, Evelyn, Hooke, Cowley, Wilkins, formèrent ainsi une société à laquelle le célèbre Boyle donna le nom de *Collége invisible*. C'était en effet une sorte de conseil des dix appliqué aux intérêts de la science. Il faut se souvenir que l'Angleterre était alors fort troublée par les événemens politiques. Des hommes étrangers aux affaires du gouvernement qui cultivaient la science pour la science devaient nécessairement trouver dans ces conversations intimes un grand charme et une diversion aux horreurs de la guerre civile. Le collége de Gresham (*Gresham college*), où ils se réunissaient depuis quelque temps, leur fut enlevé pour faire place aux soldats qui se logèrent dans les bâtimens. Sprat, l'un des affiliés, eut la curiosité de visiter alors ce sanctuaire de la science transformé en caserne, et nous a laissé dans une page émue la trace de ses impressions. Qu'on se figure la tristesse du bon docteur à la vue des scènes grossières qui succédaient dans le même édifice aux paisibles recherches de l'esprit. En 1660, le collége fut rendu aux savans, et quarante et un noms s'inscrivirent sur la liste des associés. Telle fut l'obscure origine d'une institution qui certes ne manque point d'éclat, et dont le développement est désormais lié en Angleterre au progrès des connaissances humaines.

Après la restauration, les membres demandèrent à se constituer sous le nom de *Société royale;* Charles II leur octroya ce privilége, mais c'est tout ce qu'ils purent obtenir du monarque. Selon Leigh Hunt, c'était encore trop : dans ce pays d'initiative personnelle, on croyait à tort ou à raison que les corps savans patronnés par l'autorité royale étaient plutôt faits pour limiter que pour étendre les re-

cherches du libre examen. Aussi la société, sous sa nouvelle forme, fut-elle tournée en ridicule par les beaux esprits; on assure même que Charles II ne fut point étranger aux plaisanteries qui circulèrent alors dans tout le royaume. Toujours est-il que, si les savans avaient pu craindre d'être énervés par les faveurs princières, ils eurent bientôt lieu de se rassurer à cet égard : le roi, occupé de ses courtisans et de ses courtisanes, ne rendit même point visite à la société qu'il était censé avoir fondée. Cette indifférence du chef de l'état fut peut-être plus utile que nuisible aux progrès de l'institution. En Angleterre, la science se protége elle-même : au moyen de l'association, elle inspire à tous la conscience du mérite et le respect des services rendus. Le ridicule ne tue que les œuvres qui ne sont point capables de vivre. La grandeur des corps savans comme celle du pays lui-même tient à la valeur des hommes : du jour où Newton fut nommé président, personne en Angleterre n'a plus ri de la Société royale. En 1780, cette société, qui avait erré de Gresham-College à Crane-Court sans trouver un toit convenable pour abriter son musée, sa bibliothèque, ses collections, obtint enfin du gouvernement un vaste local dans Somerset-House. Ce massif édifice, construit de 1776 à 1786, regarde d'un côté sur le Strand et de l'autre sur la Tamise : la façade du bord de l'eau, noircie par la fumée des bateaux à vapeur, en partie submergée par les hautes marées avant l'établissement des quais, percée de fenêtres et entremêlée de colonnades, s'étend en ligne droite sur la rive gauche, à la hauteur du pont de Waterloo. A l'intérieur, c'est un monde de papiers, de bureaux et de salons. La coutume veut depuis plusieurs années que le président de la Société royale invite à une série de *conversations* ou de soirées les *fellows* les plus distingués, auxquels se mêlent d'autres savans, des artistes et des hommes de lettres. Toutefois cet institut a surtout été fondé pour le développement des sciences physiques et mathématiques. Sans parler des vivans, tous les esprits éminens de la Grande-Bretagne dans cet ordre d'études, Newton, Boyle, Hooke, Flamsteed, Franklin, Faraday, bien d'autres, lui ont appartenu, et il a pour ainsi dire hérité de leur gloire. Quoique la Société royale n'ait aucun caractère officiel, elle intervient quelquefois auprès du gouvernement anglais pour recommander les expériences et les travaux qui lui semblent dignes d'encouragement.

Le premier qui eut chez nos voisins l'idée de draguer les profondes mers est M. Wyville Thomson, professeur d'histoire naturelle au Collége de la Reine, *Queen's College*, Belfast. Il avait acquis déjà de l'expérience dans l'art d'interroger l'abîme. Grâce à des travaux antérieurs, il possédait des connaissances très étendues sur la faune marine non-seulement de l'Angleterre, mais aussi de la Scandinavie

et des régions boréales. Voyageant en Norvége, il avait eu l'occasion d'examiner quelques-uns des résultats obtenus par les dragages de M. Sars (1). Les échantillons recueillis démentaient l'opinion d'Edward Forbes et de beaucoup d'autres savans qui croyaient que le néant de la vie animale commençait à quelques centaines de brasses au-dessous de la surface des eaux. De retour à Belfast, le professeur Wyville Thomson écrivit à son ami, le docteur W. Carpenter, lui représentant de quel intérêt serait pour la science une série de recherches dans les grandes profondeurs de l'océan. Vice-président de la Société royale, archiviste de l'université de Londres, le docteur Carpenter contribue depuis longtemps par son influence, ses écrits et ses travaux, à élever le niveau des études scientifiques en Angleterre (2). Physiologiste éminent, il s'est beaucoup occupé de ces êtres douteux et indéterminés, les *rhizopodes*, les *foraminifères*, situés aux limites extrêmes de la vie, si tant est que la vie ait des limites. Où commence-t-elle? où finit-elle? Nul ne le peut dire. Toujours est-il que ces petits êtres, qui changent de formes comme le Protée de la mythologie, habitent en quantités innombrables le fond des mers. Par l'ensemble de ses recherches et de ses vastes connaissances, le docteur W. Carpenter était donc admirablement préparé pour une expédition dont le principal objet était de déterminer avec soin les conditions et la distribution de la vie animale dans les abîmes de l'océan. Les deux savans tombèrent aisément d'accord sur les moyens d'exécution; mais ils reconnurent en même temps l'un et l'autre qu'une telle entreprise excédait la portée des ressources personnelles. Aussi fut-il convenu qu'on s'adresserait à la Société royale pour lui demander aide et assistance.

Le conseil de cette libérale institution comprit tout de suite les avantages que la science pourrait retirer de recherches faites sous les ordres de deux savans naturalistes à des profondeurs qui n'avaient point encore été atteintes par la drague. Une somme de 100 livres sterling (2,500 fr.) fut avancée sur la caisse de secours (*donation fund*) pour subvenir aux premières dépenses. Le conseil de la Société royale fit en outre écrire par son secrétaire une lettre aux lords de l'amirauté, leur demandant de mettre un vaisseau de l'état à la disposition du docteur W. Carpenter et du professeur Wyville Thomson. La réponse fut favorable. Certes la Grande-Bre-

(1) Il y a deux MM. Sars, le père et le fils. L'un est un professeur célèbre; l'autre, inspecteur des pêcheries du gouvernement suédois, est celui qui venait d'explorer les côtes de la Norvége.

(2) Ses principaux ouvrages sont : *Principes de la physiologie humaine, — Manuel de physiologie, — le Microscope et ses révélations, — Introduction à l'étude des foraminifères.* En 1861, le conseil de la Société royale lui décerna la grande médaille d'or.

tagne ne manque point de navires : il y avait sur les côtes du nord et de l'ouest nombre de canonnières et de vaisseaux croiseurs qui restent désœuvrés à leurs différentes stations jusqu'à la fin de l'été; mais du navire qui devait conduire l'expédition scientifique on exigeait quelques qualités spéciales. Il était à désirer qu'il fût capable de marcher alternativement par la voile et par la vapeur; quant à la vitesse, elle n'était point nécessaire, car les opérations devaient être lentes. A bord, une machine connue sous le nom de *Donkey-engine* était chargée de manœuvrer la drague et d'épargner beaucoup de travail aux marins. Toutefois à une pareille entreprise il fallait un équipage très exercé et tel qu'il ne s'en trouve qu'au service du gouvernement. L'amirauté désigna l'*Éclair* (*Lightning*), qui remplissait les conditions exigées par la nature des recherches. Les 100 livres sterling avancées par la Société royale servirent à l'achat des divers ustensiles scientifiques; de leur côté, les explorateurs s'engageaient à ce que les spécimens recueillis fussent déposés au *British Museum*. Ainsi équipé, outillé, l'*Éclair* partit de Stornoway le 11 août 1868. Le professeur Wyville Thomson, le docteur Carpenter et l'un de ses fils étaient du voyage. Tous les trois étaient considérés comme appartenant au service public, et traités en conséquence avec la vieille libéralité britannique. Le capitaine May dirigeait le vaisseau.

L'intention des savans était de draguer le long des côtes et dans les estuaires, puis de se porter vers le nord-ouest dans les eaux profondes entre les îles Féroe et l'Islande. Le champ des explorations était bien choisi. De même que la surface des îles britanniques, toute limitée qu'elle soit, présente un résumé de toutes les couches géologiques, ainsi cette zone océanique offre des variétés de profondeur, de température et de courans qu'on ne rencontre ailleurs qu'à une plus grande distance des terres et sur un espace beaucoup plus étendu. Pour les romanciers comme Walter Scott (1), ces mers du nord sont le berceau des illusions, des rêves et des mythes; la vague longue et lourde, éclairée par une sorte de crépuscule pendant huit mois de l'année, a donné naissance aux récits des matelots sur les monstres fabuleux. L'hiver y commence en octobre, un long et morne hiver, gros de brouillards et de tempêtes. Dans les hautes latitudes des Shetlands, la lumière du jour en été ne disparaît jamais absolument, et la nuit ne s'efface tout à fait que pendant quelques heures dans l'autre moitié de l'année. Au reste, ce n'étaient point les fantômes des eaux que poursuivaient dans ces étranges latitudes les deux savans anglais : ils se proposaient d'atteindre un but utile et pratique; mais la saison était déjà

(1) Lisez *le Pirate*.

trop avancée. Durant les quatre semaines qui s'écoulèrent entre leur départ de Stornoway (11 août) et leur retour dans ce même port (6 septembre), ils n'eurent que neuf jours d'un temps assez favorable pour draguer en pleine mer, et quatre jours seulement ils se trouvèrent sur un fond de sable et de cailloux dont la profondeur excédait 500 brasses (914 mètres). Dans une seconde croisière, qui dura une semaine (du 14 au 21 septembre) et s'étendit à l'ouest vers le bassin creux situé entre les Hébrides et le Rockhall Bank, on ne put jeter la sonde et la drague qu'une seule fois à 650 brasses (1,189 mètres) de la surface. Ce court voyage était plutôt un essai qu'une expédition en règle; mais c'était un essai heureux et qui promettait de grandes découvertes pour l'avenir. Des séries d'animaux sous-marins appartenant à des espèces inconnues ou qu'on croyait éteintes apparurent pour la première fois à la lumière. Où est maintenant le moyen de douter que l'océan ne regorge de vie à toutes les profondeurs? Les dragages dans les grandes eaux s'étaient accomplis sans beaucoup de difficultés et avec autant de succès que ceux qu'on pratique tous les jours sur les côtes. Il y avait donc tout lieu d'espérer que de semblables travaux servis par de puissantes machines réussiraient également à des distances encore beaucoup plus considérables de la surface. On n'avait guère fait qu'égratigner le lit des mers, et déjà beaucoup d'anciennes erreurs s'étaient dissipées, de secrètes lois de la nature avaient été entrevues sous l'écume des vagues. L'hydrographie, la biologie, la géologie, étaient intéressées à ce que de semblables recherches se continuassent avec assez de suite et de méthode pour porter la lumière dans les vastes cavernes du monde aquatique.

L'année suivante (1869), la Société royale, encouragée par le succès de la première expédition, demanda au gouvernement anglais un autre vaisseau approprié à des recherches du même genre, qui s'étendraient du 15 mai à la mi-septembre. Comme le bâtiment ne devait jamais s'écarter à plus de 4 milles des terres, il serait toujours à même de se ravitailler dans le port le plus voisin. Les lords de l'amirauté mirent cette fois au service de la science un excellent navire à voiles et à vapeur, le *Porc-Épic* (*Porcupine*), dont l'équipement fut confié aux soins du capitaine Calver. Il était convenu que le docteur Carpenter recevrait du gouvernement une somme de 200 livres sterling (5,000 francs), et qu'il serait nourri durant le voyage ainsi que ses assistans aux frais de l'état. De son côté, la Société royale se chargeait de fournir les instrumens et les appareils scientifiques. De tels agens automatiques étaient destinés à signaler les degrés de température aux diverses distances entre le lit de l'océan et la surface, la nature des différens gaz en dissolution, la somme de matière organique et de sels contenus

dans l'eau, la quantité de lumière qui se trouve dans les grandes profondeurs de la mer. Un comité spécial fut même institué pour choisir ceux de ces instrumens qui convenaient le mieux à la nature des recherches. Les sondes, les dragues, les thermomètres, les bouteilles à eau, les hydromètres, avaient été choisis parmi les types les plus modernes ou parmi ceux que l'expérience désignait comme les meilleurs. Une grande chambre du vaisseau connue sous le nom de *chart room* fut consacrée aux analyses chimiques et aux observations délicates du microscope. Tous ces préparatifs étant terminés, le 18 mai 1869 le *Porc-Épic* partit de Woolwich, se dirigeant vers Galway (Irlande).

L'expédition se divisa en trois croisières. La première fut placée sous la responsabilité scientifique de M. J. Gwyn Jeffreys, naturaliste distingué qui avait volontairement offert son concours. Elle commença dans les eaux de Galway vers la fin de mai, et se termina dans celles de Belfast au commencement de juillet. Le *Porc-Épic* se dirigea d'abord vers le sud-ouest, puis à l'ouest, enfin au nord-ouest, aussi loin que le Rockhall Bank. La sonde et la drague pénétrèrent dans ces masses d'ondes à la profondeur de 1,476 brasses. Une riche moisson d'êtres vivans fut recueillie sur le lit de la mer. Grâce à l'excellent outillage du navire et à l'habileté du capitaine Calver, les savans conçurent l'espoir d'atteindre des profondeurs encore plus grandes avec un égal succès. La seconde croisière fut confiée aux soins du professeur Wyville Thomson. On poussa vers l'extrémité nord de la baie de Biscaye, 250 milles environ à l'ouest d'Ushant, dans un endroit où l'on savait qu'il existe de véritables abîmes. Durant cette seconde croisière, la sonde descendit à l'énorme profondeur de 2,345 brasses, — plus de 4 kilomètres. Une telle cavité égale presque en sens contraire l'altitude du Mont-Blanc. La vie animale était-elle éteinte au fond de pareils gouffres océaniques? Le lit de ces mers, où la pression des eaux est de trois tonnes ou peu s'en faut pour chaque pouce carré, se montra au contraire un champ zoologique extrêmement fertile. La drague ramena une boue vivante de *globigérines* (1) dans laquelle on trouva en outre des échinodermes, des annélides, des crustacés et des mollusques dont les formes excitèrent la surprise des naturalistes. Qu'on parle maintenant des solitudes de la mer! Le docteur Carpenter dirigea la troisième croisière. L'objet de ses recherches, qui commencèrent à la mi-août et se prolongèrent jusque vers le 15 septembre, était d'étendre et de compléter les observations faites l'année précédente sur le navire l'*Éclair*. Cette fois le temps se montra favorable. Il s'agissait surtout de reconnaître les inégalités de tem-

(1) Le genre *globigerina* a été établi dernièrement pour désigner de très petits êtres au corps gélatineux et aux formes indécises.

pérature, les courans d'eau chaude et d'eau froide, la distribution de la vie animale dans les lieux bas de la mer. Le succès couronna ces diverses recherches scientifiques, et le *Porc-Épic*, tout glorieux de son œuvre, chargé des trophées de la science, revint à Belfast, où l'on débarqua les collections. Les résultats obtenus avaient dépassé toutes les espérances, et jamais aussi courte expédition n'avait plus dérobé de secrets au grand sphinx de l'océan.

Il était maintenant curieux de déplacer le champ des explorations et de comparer les mers du sud aux mers du nord. On avait été si content du *Porc-Épic* qu'on réclama de nouveau ses services en 1870; l'amirauté consentit à le prêter pour une nouvelle série d'études. L'expédition se divisa cette fois en deux croisières. La première devait examiner le lit des eaux profondes entre Falmouth et Gibraltar, la seconde se chargea d'interroger le bassin occidental de la Méditerranée entre Gibraltar et Malte. Le navire à vapeur quitta Falmouth le 4 juillet; mais un épais brouillard et des vents contraires le forcèrent de se réfugier dans Mount's-Bay, où il resta toute une journée à l'ancre. M. Gwyn Jeffreys, accompagné d'un jeune naturaliste suédois, M. Josua Lindahl, de l'université de Lund, dirigeait les travaux de cette première croisière. Le 6 au point du jour, le vaisseau partit et se dirigea vers l'ouest; le 7, il atteignait cette déclivité qui s'étend de l'entrée de la Manche jusqu'aux abîmes de l'Atlantique. Toutes les fois que soufflait un vent favorable, la drague descendait au fond de la mer et remontait chargée de butin. Il y avait certains jours de pêche miraculeuse. Les mollusques, les crustacés, les zoophytes et autres habitans des eaux profondes étaient bien faits pour éveiller la curiosité des naturalistes : les uns étaient des types nouveaux pour la science et qui n'avaient jamais été décrits, d'autres ne s'étaient montrés jusque-là que dans des climats limités et bien différens de celui dans lequel on naviguait maintenant; il y en avait enfin (et c'étaient les plus curieux au point de vue géologique) qui appartenaient par l'ensemble des traits à d'anciens âges de la terre. Ces richesses convainquirent les explorateurs que, malgré les travaux des savans, la conchyliologie des mers était très imparfaitement connue. Combien de découvertes et de surprises nous réservent encore les dragages à grande portée! Le *Porc-Épic* n'avait guère fait que suivre la frange des côtes, fouillant çà et là des profondeurs relativement modérées (de 600 à 1,100 brasses), et déjà s'était étendu, comme par un coup de baguette magique, l'horizon de la zoologie sous-marine. Que serait-ce le jour où la drague, pénétrant dans les cataractes de l'Atlantique du nord jusqu'à l'immense lit de l'Océan, atteindrait ce sol tapissé (il y a maintenant lieu de le croire) d'une

épaisse couche d'êtres vivans! Après avoir doublé à distance les côtes de la France, de l'Espagne et du Portugal, le navire arriva le 6 août à Gibraltar. Ici les rôles furent changés : à M. Jeffreys succéda le docteur Carpenter. L'investigation physique et zoologique du détroit devait être poursuivie avec un soin minutieux. Il s'agissait de résoudre un problème important : comment agissent les courans entre les deux mers et quel est le rapport de la faune de la Méditerranée avec celle de l'Atlantique?

Le *Porc-Épic* repartit de Gibraltar le 15 août. Les conditions thermales des eaux, le degré de salaison et de gravité spécifique, furent autant d'indices qui mirent sur la voie des découvertes (1). Un appareil très curieux pour déterminer le mouvement des ondes au-dessous de la surface est la *current drag*, inventée par le capitaine Calver, et qui sert, comme l'indique le nom, à draguer les courans. Qu'on se figure une longue corbeille avec deux paires d'ailes ou de voiles. Grâce à ce mécanisme, la corbeille, doublée de grosse toile, et qui naturellement se remplit d'eau, présente une surface de résistance uniforme au courant qu'elle parcourt. A la partie inférieure de cette drague s'attachent deux poids de 112 livres anglaises chacun, et l'ensemble de l'appareil est soutenu par des cordes qui se relient à un anneau central. Le tout se trouve suspendu à une forte *ligne* (terme de marine). On abaisse l'une des chaloupes du vaisseau; deux hommes y descendent avec l'appareil, qu'ils laissent alors s'enfoncer dans la mer à la profondeur voulue, puis ils remontent dans le bâtiment. La chaloupe, ainsi abandonnée à elle-même, n'est pas pour cela maîtresse de ses mouvemens; elle doit compter avec la brise qui caresse ses flancs, mais surtout avec l'action composite des courans marins qui s'étagent les uns sous les autres. Quel moyen a-t-on maintenant de juger ce qui se passe dans un élément inaccessible à nos moyens directs d'observation? Si la chaloupe à laquelle est suspendu l'appareil se meut dans la même direction et avec la même vitesse que le courant de la surface, il y a tout lieu de croire que la couche d'eau dans laquelle flotte la drague est douée d'une action qui coïncide avec celle de la superficie. Le bateau marche-t-il lentement, on doit supposer que le milieu dans lequel plonge la corbeille est ou stationnaire ou animé d'un léger mouvement en sens inverse. Reste-

(1) Les eaux de la Méditerranée se distinguent de celles de l'Océan non-seulement en ce qu'elles sont beaucoup plus chargées de sel, mais aussi en ce qu'elles contiennent à l'état de suspension beaucoup plus de molécules de matière solide. Ceci peut paraître étrange à ceux qui ont vu la Méditerranée et qui ont pu juger par leurs yeux de la transparence de cette mer bleue, *cœruleum mare*, comme disaient les anciens. Le ciel poussiéreux de Marseille en est-il pour cela d'un azur moins foncé dans la belle saison?

t-il immobile, une force égale à celle des eaux supérieures, mais inclinant dans une direction contraire, agit sur la drague et sur la corde qui la maintient. Enfin vient-il à reculer, c'est qu'il existe un antagonisme dans la tendance des deux courans : celui à la surface duquel flotte la barque, et le contre-courant dans lequel nage l'espèce de ballon sous-marin. Grâce à cet appareil ingénieux, à des thermomètres d'une grande sensibilité, et surtout à des expériences assidues, les savans purent reconnaître que dans le détroit de Gibraltar les eaux superficielles viennent de l'Atlantique, et que les eaux plus profondes arrivent du bassin de la Méditerranée (1).

La chaleur étant extrême, le *Porc-Épic* jeta l'ancre, le 3 septembre, dans la baie de Tunis. Les Anglais profitèrent de trois jours de repos pour visiter la ville, qui conserve un caractère mauresque, et les ruines de Carthage, où ils trouvèrent une série d'immenses réservoirs, dont l'eau est fournie par un aqueduc et descend d'une chaîne de montagnes situées à peu de distance. Le vaisseau repartit le 6, et les savans reprirent le cours de leurs observations. On avait plusieurs fois exploré, dans le détroit de Gibraltar, le fond de la mer, et la drague était très souvent remontée presque vide. Cette pauvreté de vie animale dans les eaux de la Méditerranée démentit les espérances qu'avaient conçues les naturalistes. Furent-ils plus heureux par la suite? Passant devant le cap Bon, ils tombèrent au milieu d'une flottille de pêcheurs de corail, et furent surpris de voir combien les résultats obtenus semblaient peu en rapport avec l'outillage qu'exige une telle industrie. Les dragages pratiqués à peu près dans les mêmes eaux fournirent toutefois des espèces curieuses, parmi lesquelles beaucoup n'étaient connues qu'à l'état de fossiles et passaient pour ne point avoir survécu à la période tertiaire.

Cependant la température était toujours accablante : l'équipage n'en pouvait plus; les chauffeurs étaient sur les dents. L'avis du capitaine Calver fut qu'il fallait en toute hâte gagner l'île de Malte. Le 10 septembre, le navire entra dans le port de Valetta. Le mécanicien en chef était tombé malade; les savans furent obligés de rester dix jours à Malte, où ils occupèrent leur temps à étudier les curiosités naturelles qui abondent dans cette île. Comme des lettres les rappelaient sans retard en Angleterre, le *Porc-Épic* leva l'ancre le 20 septembre et se dirigea vers les côtes de la

(1) L'existence d'un courant sous-marin qui porte les eaux de la Méditerranée dans l'Atlantique était admise depuis longtemps pour expliquer ce que deviennent les 11,000 kilomètres cubes d'eau que le courant superficiel apporte annuellement dans la Méditerranée. Cette hypothèse se trouvait confirmée par un fait curieux : un brick hollandais, chargé d'huile et d'alcool, qui avait été coulé par le corsaire le *Phénix*, dériva *vers l'ouest* entre deux eaux et vint échouer dans les environs de Tanger, à 12 milles du point où il avait disparu dans les flots. (Maury.)

Sicile. Bientôt on fut en vue de Syracuse, et sur l'arrière-plan s'accusait en vigueur la masse imposante de l'Etna. Après avoir mouillé à Gibraltar pour faire du charbon et avoir recommencé de très curieuses expériences sur la température, la densité et la direction des différentes couches d'eau, les explorateurs dirent adieu au bassin de la Méditerranée. Ils revenaient à la fois désenchantés et satisfaits. Les recherches pratiquées dans le champ de la zoologie durant cette seconde croisière n'avaient point répondu à leur attente; mais ils se consolaient aisément d'un tel échec, car ils avaient déterminé les conditions physiques de ce grand lac (la Méditerranée), et déchiré le voile qui cachait encore en partie le mystère des courans dans le détroit de Gibraltar. Le 8 octobre 1870, l'expédition abordait à Cowes (Angleterre), après deux mois d'absence, pendant lesquels s'étaient accomplis en Europe plus d'événemens qu'il n'en faudrait pour remplir un siècle. Comment se défendre ici d'un triste rapprochement entre les victoires de la force et celles de l'esprit? Pour un Français, quelle source amère de réflexions et quels pénibles souvenirs! Tandis qu'une armée prussienne s'avançait contre la civilisation avec sa lourde artillerie, laissant sur son chemin la désolation et le carnage, un groupe de savans anglais, ayant déclaré la guerre à l'inconnu, poursuivaient tranquillement sur les mers des conquêtes qui ne coûtent ni une goutte de sang ni une larme à l'humanité. De retour à Londres, le docteur Carpenter, après chaque expédition, lut, soit à la Société royale, soit dans d'autres institutions savantes, une série de mémoires sur l'ensemble de ses travaux et de ses découvertes. Sans entrer dans le domaine exclusif et spécial de la science, je voudrais dégager de ces recherches les résultats généraux qui intéressent la géographie des mers et la philosophie de la nature.

II.

La mer est un monde : elle a ses lois, ses températures, son système de circulation, ses montagnes et ses profondes vallées, ses vastes provinces dont elle fixe à son gré les limites et qui sont habitées par d'innombrables êtres vivans. Pour connaître ce monde des eaux, il ne suffit point d'interroger la surface. Les vents, les rayons du soleil, les différences de latitude, en un mot toutes les influences de notre planète agissent à la superficie des vagues; mais jusqu'où cela va-t-il? Qu'on plonge plus avant, et l'on rencontrera des climats intérieurs, des climats sous-marins tout à fait indépendans les uns des autres et n'ayant aucun rapport avec les conditions de l'atmosphère. Telles parties de l'océan semblent à certains jours de l'année dans un état de calme absolu :

sous cette apparente immobilité s'agitent des courans d'eau invisibles, règne un perpétuel mouvement. Les poissons et les autres êtres organisés qui ne s'éloignent guère de la surface obéissent aux lois de la température locale, au degré de latitude sous lequel ils se trouvent; en est-il de même pour les hôtes des profondes mers? L'océan a pour ainsi dire dans ses abîmes son nord et son midi, ses régions froides, chaudes ou tempérées, qui modifient singulièrement la distribution de la vie animale. De même que des plantes alpines croissent à de grandes hauteurs sur les montagnes voisines des tropiques, ainsi la faune sous-marine présente des types très variés et des contrastes frappans selon la profondeur des eaux. C'est le même phénomène en sens inverse. A quelques milles de distance, on trouve, selon la nature des courans, tantôt des espèces inférieures vivant dans les régions boréales, tantôt d'autres familles qu'on croyait jusqu'ici habiter uniquement les mers tempérées (1). Sous la même latitude et dans la même masse d'eau s'étend une variété de climats. La température de la surface ne détermine donc point du tout les conditions de la vie pour les animaux qui habitent les bas-fonds de l'océan. Fils de l'abîme et des milieux chauds ou froids sous l'empire desquels ils se développent, c'est la mer seule qui, par la qualité thermale des eaux, leur assigne une patrie dans ses immenses domaines.

Forbes et les autres naturalistes qui, avant l'essai des dragages profonds, refusaient de croire que des animaux pussent exister à plus de 550 mètres au-dessous de la surface, invoquaient deux raisons pour qu'il en fût ainsi, la pression des eaux et l'absence de lumière au fond de l'océan. La pression des couches supérieures sur les couches inférieures est en effet énorme (2); mais l'expérience a démontré que cette circonstance n'était point un obstacle au développement de la vie. Les êtres organisés du tissu le plus délicat peuvent subsister et se mouvoir sur le lit de la mer sans se

(1) Les trouvailles du *Porc-Épic* ont démontré que beaucoup d'espèces de mollusques et de crustacés considérées jadis comme purement *arctiques* s'étendent vers le sud dans les mers profondes aussi loin que les sondages ont été pratiqués. On les rencontre jusqu'à l'extrémité nord de la baie de Biscaye, et les savans se demandent si elles ne se répandent point encore plus avant dans les zones froides des mers intertropicales. Il en est de même pour certains échinodermes, qu'on n'avait trouvés jusqu'ici que sur les côtes du Groënland ou de l'Islande.

(2) 200 grammes environ par centimètre carré et pour chaque brasse de profondeur, ce qui donne 200 kilogrammes par centimètre carré à une profondeur de 2,000 mètres. Sous une colonne d'eau atteignant dans certains endroits la hauteur de 4 kilomètres et égale au poids de 400 atmosphères, l'animal immergé jouit de la liberté entière de ses mouvemens tout aussi bien que s'il vivait à la surface. Ce phénomène s'explique par deux raisons : la première est que les corps vivant au fond de la mer ne contiennent point de cavités remplies d'air, et la seconde c'est que la pression du liquide s'exerce également sur eux dans tous les sens.

douter du fardeau qu'ils portent. Ainsi s'est évanouie devant l'autorité des faits cette ligne de démarcation arbitraire entre les zones habitées et les mornes solitudes des eaux profondes. Le néant n'existe nulle part que dans l'imagination de l'homme. Il y a mieux : l'abondance ou la rareté des êtres vivans se montre beaucoup plus en rapport avec la température et les climats intérieurs de la mer qu'avec les distances mesurées par la sonde. Telle partie de l'océan peut être déserte à 200 mètres de la surface, c'est le Sahara, tandis qu'à des profondeurs dix fois plus considérables fourmille une population sous-marine aux traits infiniment variés.

D'un autre côté, la privation de la lumière est-elle une limite absolue aux conditions de l'existence? De bons esprits le croyaient (1). Or le moyen de se figurer que les rayons lumineux soient à même de pénétrer les denses couches d'eau qui s'entassent les unes sur les autres au fond des grandes mers? Les abîmes océaniques étaient donc considérés comme les royaumes de la solitude et de l'éternelle nuit. Ces ténèbres sont-elles pourtant aussi épaisses qu'on aimait à le supposer? Les animaux arrachés par la drague aux lits des profondes eaux se montrent non-seulement doués de sensation et de mouvement, mais encore quelques-uns d'entre eux ne manquent point de couleurs vives. Comme le soleil est le grand peintre de la nature, nous serait-il permis de croire que des rayons de lumière trouvent moyen de s'infiltrer dans la masse des ondes, et qu'un système particulier d'éclairage agit sur l'organisme des êtres ensevelis au fond de la mer? C'est un mystère que la science moderne n'a point encore pénétré. Toujours est-il qu'aucune profondeur connue n'oppose une barrière à l'expansion de la vie dans les vallées de l'océan. Les sondages ont en outre démontré d'une manière concluante que les types découverts sur ces grandes dépressions du lit de la mer ne sont pas d'un caractère moins élevé, ni revêtus de nuances moins brillantes que ceux qui habitent plus près de la surface.

Ce ne sont pas seulement les climats que rapproche la mer dans son vaste empire, ce sont aussi les différens âges de la nature. Celle qui a joué un si grand rôle dans les révolutions du globe terrestre est en même temps l'élément conservateur par excellence. Au commencement du XIXe siècle, Cuvier et la plupart des géologues croyaient à des époques révolues, à des cycles fermés dans l'histoire de notre planète. Selon eux, le moule dans lequel avaient été jetés les êtres primitifs était à jamais brisé. La période crétacée, pour citer un exemple, était considérée comme entièrement close par suite des changemens accomplis dans nos mers. Les êtres

(1) « L'organisation, la sensation, le mouvement volontaire, la vie, dit Lavoisier, n'existent qu'à la surface de la terre et dans les lieux exposés à la lumière. »

contemporains de cette ère surannée semblaient autant de formes perdues pour la vie (on oserait presque dire démodées), autant d'organismes détruits qu'on pouvait bien retrouver par millions à l'état fossile dans les carrières de craie, mais dont pas un ne vivait aujourd'hui dans les eaux de l'océan. En est-il réellement ainsi? Ce qui a le plus frappé les explorateurs anglais, et ce qui mérite en effet toute l'attention de la science, est la ressemblance d'un dépôt calcaire qui existe dans les mers situées au nord des îles de la Grande-Bretagne avec la vieille formation de la craie dans les temps géologiques. Les sondages n'avaient d'abord indiqué que la présence d'une couche mince et superficielle, mais les larges dragues revinrent plus tard à la lumière remplies jusqu'aux bords d'une matière blanchâtre et de massives éponges englouties dans cette boue crayeuse. Aujourd'hui il n'y a plus moyen de douter qu'un tel lit ne soit d'une épaisseur considérable, et les dragages successifs pratiqués à divers endroits de la surface démontrent qu'il s'étend en outre sur une vaste zone. Ce dépôt se forme grâce à l'énorme quantité de petits êtres placés très bas sur l'échelle de la vie, et dont les incessantes dépouilles l'enrichissent de jour en jour; mais à côté d'eux se rencontre une assez grande variété d'animaux marins appartenant à un type plus élevé. Parmi ces derniers, il en est même quelques-uns dont la conformation nous reporte en arrière, vers l'époque géologique de la craie. Quelle fut la surprise des naturalistes à la vue de ces revenans d'un ancien monde! Des êtres qu'on croyait éteints, les descendans de la faune primitive (il n'est pas possible de le nier), habitent encore aujourd'hui le lit des mers profondes (1). Il nous faut donc abandonner ou tout au moins modifier certaines opinions reçues sur les origines et les développemens de la vie. Il n'y a ni chaînons rompus, ni périodes terminées dans l'ordre des temps géologiques; à certains égards, nous vivons encore dans l'âge crétacé. Ce qui est vrai de la craie l'est aussi des autres époques de la nature. La drague a rapporté de dessous la masse des eaux des types vivans qu'on n'avait retrouvés jusqu'ici que dans les couches oolithiques (variété

(1) C'est ainsi que parmi les mollusques on a trouvé deux térébratules, dont l'une au moins, la *terebratula caput-serpentis*, peut être certainement identifiée avec une espèce fossile de l'âge crétacé, tandis que la seconde (*waldheimia cranium*) est considérée par le docteur Carpenter comme représentant un autre type de cette famille si abondante dans la craie. Un habitant des mers qu'on supposait avoir été détruit se rencontre à une profondeur de 440 à 550 brasses dans la zone des eaux chaudes. Au lieu de l'inflexible cuirasse qui recouvre nos échinodermes, son test se compose de plusieurs plaques séparées les unes des autres par une membrane; on dirait une véritable cotte de mailles. Cet animal vivant présente une ressemblance frappante avec le fossile de la craie blanche décrit par le docteur Woodward sous le nom d'*echinothuria floris*. Que d'autres exemples on pourrait citer!

de calcaire composé de nombreux petits grains ovoïdes semblables à des œufs de poisson) ou dans les terrains tertiaires (1). Qu'on ne parle donc plus d'émissions subites d'êtres nouveaux remplaçant les anciens et devant être sacrifiés à leur tour! La nature ne procède point ainsi par soubresauts ou par coups de théâtre : elle n'interrompt ni ne recommence son œuvre; elle la continue.

Le grand intérêt de ces recherches est à notre avis dans les données nouvelles qu'elles fournissent sur la formation des continens. Ce qui se passe aujourd'hui au fond des puissantes masses d'eau est la suite des très anciennes opérations de la nature. L'océan n'a jamais cessé d'être l'architecte en chef de notre planète; avec les dépouilles des morts, il pose au bas de ses abîmes le fondement des hautes montagnes. Toutefois ce n'est point sur le squelette des gros animaux qu'il compte pour lui fournir les matériaux de ses constructions. L'espace occupé par les débris des êtres organisés est en sens inverse de leur taille : ce sont les infiniment petits qui remplissent l'infiniment grand. Que l'on compare le cimetière océanique dans lequel reposent les os de la baleine à ces bancs de corail formés par les zoophytes ou aux couches déposées par des animaux plus ou moins imperceptibles à l'œil nu, et qu'on dise lesquels tiennent le plus de place dans l'immensité des mers. Ne méprisons point les humbles, ils ont pour eux la force de la multiplicité. Le lit des profondes eaux regorge de richesses inépuisables; ce qu'on prenait pour le tombeau de la vie en est au contraire le berceau (2). Il existe au fond de l'Atlantique du nord une vaste couche de boue calcaire composée en partie de matières désagrégées ayant appartenu aux coquilles de nombreux mollusques dont les générations ont succédé aux générations, dont les débris se sont entassés sur des débris. Si dans quelques endroits on rencontre la solitude, cette circonstance assez rare tient à la température des eaux ou à la violence des courans, jamais à la profondeur. D'un autre côté, les explorateurs des mers sont souvent trahis par le hasard ou par l'insuffisance des instrumens. Lors du voyage de l'*Éclair*, les savans anglais avaient sans aucun succès jeté la drague dans tel ou tel parage situé entre les îles britanniques et les îles Féroe. Étaient-ce des régions vides, stériles, inhabitées? A la seconde expédition,

(1) On a pêché parmi les échinodermes le petit *rhizocrinus*, allié à une famille qui florissait durant la période oolithique, et dont on supposait que le *bourgettierinus* de la craie était le dernier représentant. Ce *rhizocrinus* vivant présente avec l'animal éteint plusieurs traits de ressemblance.

(2) Le nombre complet d'espèces de mollusques marins énumérés par M. Gwyn Jeffreys dans sa *British Conchology* est de 451; à ce catalogue de la conchyliologie britannique, l'expédition du *Porc-Épic* n'a pas ajouté moins de 117 espèces nouvelles,— plus d'un quart. Parmi elles, 56 avaient échappé jusqu'ici à toute description; 7 étaient supposées éteintes et rangées parmi les fossiles de la période tertiaire.

celle du *Porc-Épic*, le vaisseau étant beaucoup mieux outillé pour la pêche, ce même champ des eaux dévoila tout au contraire des trésors zoologiques d'une abondance et d'une variété extraordinaires. Somme toute, rien n'égale l'aveugle fécondité de l'abîme. Encore n'est-ce point aux astéries, aux échinidés, aux mollusques, aux crustacés qu'il convient de nous adresser, si nous tenons à connaître la véritable population ouvrière des mers, il nous faut descendre beaucoup plus bas, aux rhizopodes, aux globigérines, aux foraminifères (1). L'océan est la grande pépinière des rudimens de la vie.

De tels êtres (les rhizopodes) sont situés aux limites extrêmes du règne animal. Ils saisissent leur proie et ils n'ont point de membres; ils avalent la nourriture et ils n'ont point de bouche, ils la digèrent et ils n'ont point d'estomac, ils s'approprient les élémens de l'existence et ils n'ont point de système circulatoire, ils se meuvent d'un endroit à un autre et ils n'ont point de muscles, ils sentent (on est du moins porté à le croire) et ils n'ont point de nerfs; méritent-ils le titre d'êtres organisés? Non, ce sont, si l'on osait ainsi dire, les candidats de la vie. Pourtant ils forment dans certains cas des coquilles d'une symétrie et d'une élégance qu'on ne retrouve guère chez les autres testacés, et qui contribuent à combler les précipices de l'océan. Leur nom véritable est légion. Une masse énorme de limon vivant, quelquefois à l'état pur, d'autres fois mêlé de sable, couvre partout le lit profond de la mer dans les régions explorées par l'*Éclair* ou le *Porc-Épic*. On peut juger de cette abondance : en une seule fois, la drague ramena d'une profondeur de 767 brasses une demi-tonne de boue visqueuse animée. De tels pygmées, qui pour le nombre feraient envie aux grains de sable de la mer, remplissent lentement et continuellement les cavités du liquide dans lequel ils vivent. Vienne le jour où des actions volcaniques soulèvent le lit des grandes eaux, ils auront préparé les matériaux du sol que fouleront les générations futures. La destinée de ces petits architectes qui n'ont jamais vu le soleil est en effet de n'apparaître à la lumière dans l'épaisseur des roches que des millions d'années après leur mort.

A toutes les époques de la nature, il doit y avoir eu des mers profondes. Le même travail de formation auquel on attribue les

(1) Infusoires pourvus de coquilles à plusieurs cloisons communiquant entre elles et avec le dehors par de petits trous ou pores. Ces petites coquilles sont si fines et si impalpables que, réunies, on les prendrait volontiers pour une masse d'argile onctueuse. A ces espèces déjà si infimes, le docteur Wallich et le célèbre professeur Huxley ont ajouté les *coccolithes* et les *coccosphères*. Enfin ce dernier a reconnu que les coccolithes et les coccosphères étaient quelquefois ensevelis dans une sorte de substance nourricière, pénétrée par un organisme vivant d'un type encore plus bas, moins défini que celui des rhizopodes, et à cet organisme il a donné le nom de *bathybias*.

grandes couches géologiques, les puissantes roches formant la charpente de notre globe, se continue dans les eaux par l'entremise de petits ouvriers sinon absolument identiques, du moins ressemblant de très près aux anciens. Les nains, les invisibles, ont construit la masse des Alpes. Séparant des ondes de l'océan le carbonate de chaux, transformant les matières en dissolution que les sources, les torrens, les rivières, arrachent aux montagnes et aux plaines pour les porter dans le bassin des mers, ils préparaient de nouvelles plaines et de nouvelles montagnes. Qu'est-ce que la roche, sinon de la vie pétrifiée? On sait aujourd'hui les noms des infusoires ayant formé ces énormes carrières avec lesquelles ont été construites les pyramides d'Égypte, du sein et à l'aide desquelles s'est élevé Paris. Qui ne connaît l'origine de la craie et du calcaire grossier? On en est même à se demander si des roches beaucoup plus anciennes, dont l'étendue dans l'espace et le temps a été jusqu'ici un mystère pour les géologues, ne se sont point composées en vertu de la même loi et avec les mêmes ingrédiens. Pourquoi les infusoires, les protozoaires, qui jouent évidemment un si grand rôle dans les dépôts modernes, auraient-ils été étrangers aux antiques constructions de l'océan? Comment cette boue animale qui s'amasse chaque jour au fond de nos mers aurait-elle fait défaut aux mers des autres âges géologiques? N'est-ce point elle au contraire qui, mise à sec par des actions volcaniques, s'est durcie en une surface solide? Dans le calcaire carbonifère (l'une des couches les plus épaisses et les plus anciennes), on a découvert des vestiges de globigérines. L'absence de toute forme animale, le caractère plus ou moins cristallin des très vieilles roches, ne s'opposent point d'ailleurs à ce qu'on leur attribue une même origine, car il est aujourd'hui reconnu que toute trace de vie organique peut être effacée par des métamorphoses ultérieures. D'un autre côté, les petits et obscurs habitans de nos mers descendent-ils de ceux qui à des époques reculées ont posé les premières assises des continens? Cuvier disait non; les géologues anglais disent oui. Le docteur Carpenter croit par exemple que l'*eozoon* et le *bathybias*, ces deux embryons de la zoologie marine, se sont perpétués dans les grandes eaux depuis l'apparition de la vie sur la terre jusqu'à l'époque moderne. Ce qui pourrait démentir cette continuité est la série des transformations survenues d'âge en âge dans le bassin des mers. Hâtons-nous d'ajouter que les recherches de nos voisins nous fournissent à cet égard quelques nouveaux et curieux renseignemens.

Non-seulement il y a toujours eu des mers profondes; mais encore à toutes les époques il doit y avoir eu des variétés dans les climats sous-marins. Ces variétés, aussi tranchées, aussi frappantes que celles qui existent maintenant dans les grandes eaux, dépendaient

alors comme aujourd'hui des courans équatoriaux et des courans polaires, les uns apportant avec eux la chaleur, les autres le froid. Les mouvemens d'élévation ou d'abaissement du lit de la mer qui se rattachaient aux oscillations de la croûte terrestre ont sans doute changé plusieurs fois la direction de ces courans. Est-ce là une pure hypothèse? Pas le moins du monde : Darwin a démontré que les mêmes soulèvemens et les mêmes affaissemens du sol se produisent encore dans l'océan. Ces mouvemens du fond de l'abîme qui changeaient le contour des rivages, le niveau du lit de la mer, et dont le contre-coup se faisait sentir à de grandes distances, ont nécessairement altéré ou même bouleversé l'échelle des climats aquatiques. C'est à cette cause, la modification de température, que les deux naturalistes anglais, le docteur Carpenter et le professeur Wyville Thomson, attribuent surtout la destruction ou le déplacement de l'ancienne faune marine. Les révolutions dans la condition thermale des eaux ont-elles été brusques, rapides, considérables, elles ont amené dans ces mêmes zones l'extinction d'un grand nombre d'habitans, tandis que d'autres espèces vivantes émigraient à la recherche d'un climat qui leur fût plus favorable. De là des colonies qu'on retrouve encore aujourd'hui dans les mers, qui ont été autrefois peuplées par des êtres dont la patrie avait été supprimée (1). Dans le cas contraire, celui où de tels changemens se montraient lents, graduels, successifs, la plus grande partie des types constituant la faune indigène des provinces envahies réussissait à s'accommoder aux nouveaux milieux. Il ne faut pas perdre de vue que les animaux inférieurs, se retrouvant très loin de nous dans l'ordre des temps, sont capables de vivre sous l'empire de circonstances très variées en ce qui concerne la lumière, la température et la pression des eaux. Les grands bouleversemens dans les lois de la nature qui ont atteint et détruit les colosses du règne animal, les Titans des anciens mondes, ont épargné les humbles, ceux dont le type flexible se prêtait mieux que d'autres aux conditions plus ou moins modifiées de l'existence. On croyait généralement que chaque période géologique avait été close par l'élévation du lit des anciennes mers et par la consolidation des dépôts de matière vivante en terres sèches qui couvrent aujourd'hui la surface de l'Europe. Arrachant leur secret aux muettes profondeurs de l'abîme, les dragages ont démontré qu'il n'en était point ainsi. Grâce à quelques légères concessions de forme, beaucoup d'espèces marines ont trouvé le moyen de se perpétuer à travers les déplace-

(1) C'est ainsi qu'après le soulèvement des masses de craie et l'affaissement graduel du lit moderne de l'Atlantique certains types des mers crétacées ont pu se répandre dans d'autres mers où ils ont rencontré des conditions suffisantes pour vivre et où ils furent atteints en 1869 par les dragues de l'*Éclair*.

mens de climats, les mouvemens de la croûte terrestre, et de passer ainsi d'une époque à une autre époque de la nature. Malgré des différences organiques, elles conservent assez de traits de famille pour qu'on puisse les rattacher sans crainte aux anciens groupes éteints. Combien de telles découvertes ont étendu l'horizon de la vie!

Les trois expéditions de l'*Éclair* et du *Porc-Épic* auront en outre l'avantage de mettre la science en garde contre certaines erreurs. Les géologues ont longtemps attribué l'absence de restes organiques, ou tout au moins la rareté des fossiles dans quelques roches sédimentaires non métamorphosées, à la profondeur du lit de la mer sur lequel les matériaux de ces roches avaient été déposés. Il faut aujourd'hui renoncer à une telle explication. Les eaux les plus profondes sont souvent très riches et très fertiles en espèces animales, tandis que d'autres, où la sonde ne descend qu'à une soixantaine de brasses, peuvent être très peu habitées ou même ne trahir aucune trace de vie, si la température est basse et si les courans qui les traversent sont vigoureux. Ce sont les phénomènes modernes qui, comparés aux phénomènes anciens, peuvent seuls éclairer l'histoire de la formation de notre globe. Le géologue qui se contente d'interroger les terrains, d'analyser les roches, s'expose aux mêmes illusions que le physiologiste qui se bornerait à disséquer le cadavre. En veut-on un autre exemple? Dans le profond *channel* qui s'étend entre le nord de l'Écosse et les îles Féroe, existent, l'un à côté de l'autre, deux climats sous-marins très différens et très fertiles en contrastes : c'est l'hiver et l'été. Deux courans opposés, le premier descendant du nord ou du nord-est, le second venant du sud ou du sud-ouest, tracent en quelque sorte les limites de la région froide et de la région chaude. Chacune de ces provinces d'eau a sa population locale, distincte, pour ainsi dire indigène (1). Qu'on suppose maintenant le lit de ces mers soulevé par quelque action volcanique, les dépôts qui se forment de jour en jour sous la masse ténébreuse des ondes apparaissant à la lumière, et qu'un géologue futur vienne à examiner ces couches solidifiées en terrains secs, quel serait son jugement? Voyant d'un côté un lit de grès stérile dans lequel il ne rencontrerait qu'une faune rare et pauvre, empreinte d'un caractère plus ou moins boréal, découvrant d'un autre

(1) Généralement les habitans d'un district ne se rencontrent point dans un autre; mais, s'il s'en montre quelques-uns, c'est à la condition de subir l'influence du milieu. Les types caractéristiques par exemple qui appartiennent au groupe méridional des échinodermes sont absens des eaux froides, ou s'y font remarquer par la diminution de la taille : ce sont les nains, les lilliputiens de l'espèce. Au contraire, dans cette même zone certains mollusques, étant bien chez eux, atteignent des proportions considérables.

côté une continuité de bancs de craie qui renfermeraient une extraordinaire abondance d'éponges, une grande variété d'animaux, dont plusieurs appartiennent aux contrées chaudes ou tempérées, ne serait-il point tenté de croire à deux âges distincts de la nature? Eh bien! ces dépôts si différens, loin d'annoncer deux époques géologiques divisées par un intervalle de siècles, indiqueraient au contraire deux climats contemporains, mais dissemblables, qui ne sont souvent séparés l'un de l'autre que par une distance de quelques milles. Il a suffi pour établir ce contraste qu'une zone de la mer fût traversée par un courant polaire, tandis que l'autre l'était par un courant équatorial (1).

Quiconque s'est un peu occupé de géologie jugera des services rendus à la science par les expéditions de l'*Éclair* et du *Porc-Épic;* mais le docteur Carpenter et le professeur Wyville Thomson ont appelé l'attention sur un autre ordre de faits. Quelles sont les sources d'alimentation pour cette masse de vie animale qui couvre les abîmes de l'océan? En ce qui regarde les échinodermes, les mollusques, les crustacés, la question est bien vite résolue; ils se mangent les uns les autres, ou ils se nourrissent de zoophytes, de rhizopodes, parmi lesquels ils chassent. Quand on songe que le fond de la mer est un magasin de provisions sans cesse renaissantes, on est aisément rassuré sur leur sort. En est-il de même pour les protozoaires, c'est-à-dire pour la population inférieure, mais en même temps la plus nombreuse des grandes eaux? On a dit que les protozoaires (rhizopodes, éponges) se nourrissent de menues plantes qui croissent ordinairement à la surface ou près de la surface des ondes salées; les fragmens de ces végétaux ne peuvent-ils point, en tombant dans l'abîme, fournir aux petits animaux qui habitent les bas-fonds de l'océan les alimens dont ils ont besoin pour subsister? Cette hypothèse ne se trouve point du tout confirmée par les observations des deux savans anglais qui ont exploré les mers du nord et du midi. Un examen attentif leur a bien démontré l'existence d'une telle végétation microscopique, mais il leur a paru très douteux qu'elle se produisît en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de l'innombrable multitude qui habite le fond de l'abîme. Selon le langage de l'économie politique, l'offre ne serait point en rapport avec la demande; donc il y aurait disette sur le marché (2).

(1) Deux dépôts très tranchés peuvent se former dans le voisinage l'un de l'autre, à la même profondeur et dans le même horizon géologique. La surface de l'un peut même entreprendre sur celle de l'autre, la pénétrer en quelque sorte, quoique le caractère minéralogique des deux couches et la nature de la faune ne se ressemblent point du tout.

(2) Les explorateurs ont recherché avec un soin minutieux les élémens dont se compose la boue *globigérineuse;* ils n'ont pu y découvrir qu'un très petit nombre d'enve-

De quoi vivent alors les protozoaires? Toutes les eaux de la mer contiennent une énorme quantité de matières organiques en dissolution. Les fleuves charrient dans ce vaste réservoir une masse de détritus végétaux; les côtes sont entourées d'une ceinture de plantes marines qui s'étend en moyenne sur une largeur de 1 mille anglais; il y a même de véritables prairies océaniques; d'un autre côté, la mer elle-même regorge d'animaux qui à chaque instant meurent et se décomposent. Est-il maintenant si difficile de comprendre que des myriades de petits habitans très inférieurs puissent subsister dans ces immenses régions? La seule condition nécessaire pour qu'il en soit ainsi est que de tels êtres puissent se nourrir par absorption; or le professeur Wyville Thomson croit que les protozoaires, n'ayant point d'organes spéciaux pour digérer les alimens, s'assimilent par la surface du corps les matières végétales ou animales tenues en suspension dans le liquide. Il faut d'ailleurs considérer que ces animaux rudimentaires, relégués aux limites obscures de l'existence, ne dépensent guère de force ni de chaleur pour agir dans leur morne royaume; vivant très peu, ils se nourrissent à peu de frais.

Il ne suffit pas d'expliquer comment s'alimente la faune des mers profondes, il faudrait aussi savoir comment elle respire. Durant l'expédition du *Porc-Épic*, les naturalistes anglais pratiquèrent diverses expériences pour dévoiler ce mystère. Des échantillons d'eau de mer furent recueillis sous l'empire de conditions très variées non-seulement à la surface, mais aussi à de grandes profondeurs. Les gaz dégagés par l'ébullition de ces eaux furent soumis à l'analyse. En règle générale, la proportion de l'oxygène décroît, et celle du gaz acide carbonique augmente à mesure que descend la sonde. Toutefois il faut tenir compte d'autres circonstances : le rapport du gaz acide carbonique et de l'oxygène se montra plus souvent en harmonie avec l'abondance et le caractère de la vie animale qu'avec la profondeur même du lit de la mer. Cette relation était si marquée et si constante que le chimiste pouvait annoncer d'avance le succès ou l'insuccès de la pêche, et toutes les fois cette prédiction fut confirmée par le témoignage de la drague. Qu'en conclure sinon que dans les zones très peuplées, dans celles surtout où se trouvent des types un peu supérieurs, la provision d'air respirable était en quelque sorte usée ou tout au moins appauvrie par la consommation d'oxygène que faisaient les animaux sous-marins?

Quelles sont alors les sources de renouvellement? Le gaz acide carbonique s'échappe de bas en haut, tandis que l'oxygène s'infiltre

loppes siliceuses de diatomes ou de protophytes (végétaux unicellulaires). Leur avis est que ces spécimens se seraient au contraire rencontrés en abondance, s'ils constituaient en vérité le principal aliment de la population sous-marine.

de haut en bas à travers les ondes intermédiaires dont l'épaisseur est quelquefois de plusieurs kilomètres. La surface des vagues est ainsi le théâtre d'un continuel échange entre les fluides de l'océan et ceux de l'atmosphère. Une circonstance fortuite mit à même d'observer un autre ordre de faits. L'analyse des eaux superficielles pratiquée à un moment donné durant la seconde croisière du *Porc-Épic* étonna si fort par la faible proportion de gaz acide carbonique vis-à-vis de l'oxygène qu'on fut tenté de la rejeter comme entachée d'erreur. On se souvint pourtant fort à propos que les autres échantillons d'onde salée dont les résultats étaient en désaccord avec la présente analyse avaient été recueillis à la proue du navire, tandis que cette fois on les avait puisés en arrière des roues à palettes. Le liquide en contact avec l'air atmosphérique avait donc été soumis à une violente agitation. Il existait d'un autre côté la même différence entre les eaux saisies par la bouteille dans les temps calmes et celles qu'on avait extraites toutes bouleversées par le vent. On s'est souvent demandé à quoi servaient les tempêtes : elles servent à purifier la mer en y introduisant de l'air vital et en la débarrassant des gaz nuisibles. Depuis la plus légère brise qui ride la surface des vagues jusqu'au plus furieux aquilon qui soulève des montagnes d'eau écumeuse, chaque mouvement atmosphérique contribue, selon l'intensité des forces, à l'entretien de la vie animale dans les sourdes profondeurs de l'abîme. De même que la poitrine humaine s'élevant et s'abaissant aide à l'aérification du sang dans les poumons, ainsi et en vertu d'un mécanisme semblable respire la mer. Un calme perpétuel ne manquerait point d'être fatal aux habitans des ondes. L'universelle stagnation serait bientôt suivie de la mort universelle.

L'océan, on le voit, ressemble à un être vivant; il a son souffle, son haleine orageuse; on lui découvre de plus un système circulatoire. Dans les trois expéditions de l'*Éclair* et du *Porc-Épic*, les savans se sont surtout appliqués à étudier la nature et la direction des courans. La mer est le lien des climats, l'élément égalisateur des températures locales. Il rafraîchit et tempère les contrées brûlantes; il réchauffe les régions glacées. Comment cela se fait-il? Le nord et le midi voyagent perpétuellement l'un vers l'autre dans la masse des eaux. Il est aujourd'hui démontré qu'une température très basse peut s'étendre au fond de la mer sur une région fort éloignée des pôles. Même sous la ligne, les eaux de l'Océan approchent quelquefois à de grandes profondeurs du point de congélation. Un tel fait ne peut s'expliquer que par un courant d'ondes froides allant sans cesse des pôles vers l'équateur, tandis que, d'un autre côté, les eaux réchauffées dans les régions équatoriales se meuvent

vers les pôles en montant à la surface (1). Tout le monde connaît de nom le *gulf-stream*, ce courant très chaud qui sort du golfe du Mexique et auquel les géographes modernes ont attribué une si grande influence sur la modification des climats. Sans nier l'existence ni la valeur d'un tel agent, le docteur Carpenter est porté à croire que le *gulf-stream*, envoyé par l'équateur pour modérer l'inclémence du Spitzberg, n'est qu'un accident de la loi générale, de même que le courant arctique, s'étendant très loin dans les mers du sud, constitue un cas particulier du mouvement universel qui entraîne les eaux glacées vers le midi, et qui ramène les eaux tièdes vers le nord. Ce sont tout simplement les deux grandes artères de la circulation océanique.

Ces eaux vagabondes, ces mers fuyantes, jouent évidemment un rôle très considérable dans l'économie physique de notre globe : elles exercent un système perpétuel d'échanges entre les pôles et l'équateur à travers les zones tempérées. Quelquefois on peut suivre les traces de leur passage dans le sédiment qui recouvre le lit de la mer. C'est ainsi que, durant l'exploration de l'*Éclair* et du *Porc-Épic*, les savans trouvèrent dans le courant arctique, sur le sable, quelques débris de minéraux volcaniques venus probablement de Jean-Mayen, une île située au nord-est de l'Islande et dont les accès sauvages, même pendant l'été, sont gardés par d'éternelles glaces. Ces courans voiturent avec eux leurs climats qu'ils prolongent en quelque sorte dans l'espace, et auxquels s'adapte une population locale. La basse température des eaux ne s'oppose point toujours à l'expansion de la vie animale. La faune peut au contraire y être très abondante; mais elle se compose d'émigrés qui, trouvant au loin les mêmes conditions de température, ont étendu les limites de leur patrie sous-marine. Quelques-uns des animaux qui pullulent dans ces ondes voyageuses n'avaient été jusqu'ici découverts que vers les côtes du Groënland, de l'Islande, ou même près des rochers sinistres du Spitzberg. Dans le courant opposé, c'est au contraire l'équateur qui vient rendre sa visite aux pôles, — l'éternel été qui se rapproche en glissant de l'éternel hiver. Plus on suit vers le nord la marche des eaux, plus aussi le froid des zones arctiques (toutes proportions d'ailleurs étant gardées) se trouve mitigé par un transport continuel de chaleur. De tels déplacemens de calorique ambiant ne modifient pas seulement les conditions thermales des mers, ils exercent une très grande influence sur les terres environnantes.

(1) L'eau chaude se répand au-dessus des couches d'eau froide en conséquence de sa moindre gravité spécifique.

Grâce à cette théorie, on peut aujourd'hui se rendre compte de beaucoup de phénomènes et d'anomalies qui ont tant étonné les anciens géographes. Comment se fait-il par exemple qu'au mois de janvier et de février Stromness, un vieux bourg situé dans l'une des Orcades, à plus de 7 degrés 1/2 de plus vers le nord, jouisse d'une température pour le moins aussi douce que celle de Greenwich? D'où vient surtout le contraste frappant qui existe entre le climat de Stromness et celui de Christiania, l'une et l'autre ville se trouvant placée sous presque le même parallèle de latitude? Cette différence tient à un courant nord-est, une continuation du *gulf-stream* qui atteint le groupe des Orcades, tandis qu'il laisse en dehors de son influence la capitale de la Suède et celle de la Norvége. Qui ne sait d'autre part que du côté opposé de l'Atlantique des villes très avancées vers le sud, s'étendant vis-à-vis des rivages du Portugal, subissent durant une partie de l'année des froids extrêmement rigoureux? On y glisse en traîneau tout aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg ou à Moscou. Cet abaissement de la température pendant l'hiver est aujourd'hui attribué à un courant polaire qui traverse l'Océan en longeant les côtes. Toujours est-il que les conditions plus ou moins douces de l'atmosphère ne dépendent point absolument pour une localité de la place qu'elle occupe sous le soleil; il faut tenir compte d'autres circonstances, de la direction des vents et surtout des ondes nomades qui la baignent. N'oublions pas que le nord fait au midi, par l'entremise de la plaine liquide, des emprunts continuels de chaleur qu'il rend de son côté en fraîcheur et en température intermédiaire. Cette double circulation des mers avait d'abord été accueillie par quelques savans comme une image poétique ou une brillante hypothèse. Les travaux récens tendent à démontrer que c'est au contraire un fait positif, une loi de la nature aussi nécessaire à la vie de l'océan, à l'ordre général des choses, que l'est la circulation du sang au maintien de l'homme sur la terre. On peut d'ailleurs se faire une idée de ce mouvement hydraulique par ce qui se passe tous les jours dans nos serres et dans quelques édifices publics. L'université de Londres est chauffée par un vaste système de tuyaux le long desquels l'eau qui sort plus ou moins bouillante de la chaudière voyage d'une salle à l'autre, monte ou descend, décrit des tours ou des détours, traverse des passages difficiles et compliqués, puis retourne à son point de départ. Une faible différence de température entre sa sortie et sa rentrée dans la chaudière (44 degrés environ) la met à même d'exécuter toutes ces évolutions. Tel est à peu près le mécanisme du mouvement des ondes dans les bassins de l'océan. Le froid, la chaleur, l'évaporation, sont les principales causes, les vrais mobiles

qui mettent en action les masses liquides, qui les animent pour ainsi dire, et leur communiquent l'impulsion d'un bout à l'autre du globe terrestre.

III.

On n'est encore qu'à l'aurore des recherches, et déjà s'est entrouvert le fond de l'abîme. Ce qui promet beaucoup pour l'avenir est que les faits recueillis en Norvége par M. Sars, sur les côtes de l'Amérique par le comte Pourtalès, concordent avec les résultats généraux obtenus par le docteur William Carpenter et le professeur Wyville Thomson. De tous les côtés, la lumière se fait. Il reste pourtant beaucoup à découvrir; le lit des mers profondes n'a été que rapidement effleuré. Une nouvelle expédition scientifique chargée de faire le tour du monde (*circumnavigation expedition*) s'organise maintenant en Angleterre. De telles études pratiques n'intéressent pas seulement la science, elles profitent aussi à la navigation et aux industries maritimes. La formation des vents, des pluies, des rosées, n'est point étrangère à la lutte des courans océaniques. Peut-être y découvrira-t-on plus tard la loi des tempêtes. Tout secret dérobé à la nature est une force entre les mains de l'homme, toute observation nouvelle délivre le marin des terreurs superstitieuses que lui inspirait autrefois l'océan, ce monde de ténèbres. Il n'y a point de sainte ignorance : le devoir de l'homme est de connaître. A mesure qu'il s'éclaire, l'esprit moderne s'enhardit et prend confiance en lui-même. La science a violé les mystères du vieux Neptune; l'art des ingénieurs s'apprête à lui jeter bien d'autres défis. Tout porte à croire que la Grande-Bretagne tenait autrefois au continent, dont elle a été détachée par une irruption des eaux ou par un effondrement du sol. D'un côté à l'autre de la Manche se prolongent des couches absolument semblables, des masses de craie disjointes. Paris et Londres s'élèvent sur le même bassin géologique de la période tertiaire. Eh bien! il est question de reprendre au détroit une partie de sa conquête, de rétablir le lien de communication par la terre ferme entre les deux contrées voisines, la France et l'Angleterre. Naviguer à la surface des vagues mouvantes, c'était bon pour les anciens; il s'agit maintenant de passer sous la mer. Un ingénieur anglais, reprenant le projet de M. Thomé de Gamond, propose de franchir la distance de Douvres à Calais (29 kilomètres) au moyen d'un tunnel.

Ce n'est point un projet en l'air, un château en Espagne sous l'océan. Toutes les études sont faites. Le détroit anglais, *English channel,* comme l'appellent avec un peu d'orgueil et de sans-façon

nos voisins, s'ouvre sur l'Atlantique entre le Land's End et notre île d'Ouessant, où il couvre une surface considérable; mais il ne tarde point à se rétrécir, serré qu'il est en quelque sorte entre les côtes de la France et celles de la Grande-Bretagne. Si la traversée dure peu, en revanche elle est quelquefois pénible. D'âpres coups de vent s'engouffrent à certains jours dans cet étroit goulot. On a vu de vieux capitaines, de vrais loups de mer qui avaient fait le tour du monde et qui ne bronchaient point devant les furieuses secousses d'un navire, être tout à coup malades sur la Manche; il fallait alors les entendre jurer de par tous les diables de l'abîme contre ce méchant ruisseau d'eau salée. Quoique de Calais à Douvres le trajet se fasse maintenant en une heure vingt minutes quand la mer est favorable, on perd toujours du temps à transborder les bagages, à faire passer les voyageurs des wagons dans le bateau; or pour l'Anglais le temps, c'est de l'argent. N'y aurait-il donc point avantage à supprimer le détroit? Plus de solution de continuité : un trait d'union souterrain. Quand on se propose de battre un ennemi, il faut d'abord l'étudier; aussi l'ingénieur s'est-il appliqué à reconnaître le *channel*. Le lit des eaux a été sondé, examiné à l'aide des meilleurs appareils; on sait aujourd'hui que le fond se compose d'une épaisse masse de terrain crétacé inférieur. Cette couche de craie a l'avantage d'être exempte de silex noirs. La plus grande profondeur des eaux est de 55 mètres, et elle va toujours s'atténuant vers les côtes. On tremble d'abord à l'idée d'un chemin de fer circulant dans la nuit sous la mer et la terre : de tels obstacles sont-ils pourtant invincibles? Il a été résolu de percer le tunnel à 60 mètres au-dessous du lit du détroit : de cette manière, la pression des eaux n'équivaudrait guère qu'à moitié de la pression des couches solides. Avec une pareille voûte au-dessus de la tête, on peut se croire bien à couvert. La mer aurait beau gronder, rouler ses galets sur le sable avec un bruit de chaînes, disperser ses colères à la surface, appeler à son secours les vents et les tempêtes pour la venger de l'audacieux chauffeur qui aurait pris avec elle de telles libertés, où serait le moyen d'atteindre le train en mouvement et de l'engloutir? Il n'y a qu'un danger sérieux, celui d'une fissure dans le plafond supportant la masse des eaux; mais un tel accident est très peu à craindre, si l'on considère l'épaisseur de cette crypte et la nature compacte de la craie grise. Sans doute la Tamise n'est point la mer; qui ne se souvient pourtant des terreurs qu'inspirait autrefois le *Thames tunnel?* Aujourd'hui, c'est une sorte de bazar, presque un lieu de plaisir où à certains jours on fait de la musique.

Le tunnel de la Manche parcourrait 34 kilomètres environ; il par-

tirait de Saint-Margaret's-Bay, 5 kilomètres à l'est de Douvres, et se dirigerait vers Sungat, qui se trouve à 4 ou 5 kilomètres ouest de Calais. Le trajet durerait une demi-heure. Ce ne sont pas seulement les voyageurs qui traverseraient ainsi sous terre la largeur du canal, ce sont aussi les longs et lourds trains de marchandises. A un tel bruit, à un tel ébranlement succéderaient bientôt comme dans les mines le glacial silence des voûtes, l'immobilité des masses noires. Quelques personnes sont libres de se demander si ce morne voyage dans les entrailles du sous-sol ne serait point pire que le mal de mer; il faut pourtant dire que le *Metropolitan railway* a été creusé à Londres d'après un pareil système. Il ne passe pas sous les eaux de l'océan, c'est vrai; mais il serpente sous le flux et le reflux des voitures, sous le styx des égouts, sous les tuyaux de gaz, sous le réseau des fils électriques, sous les maisons qui surplombent. Nul toutefois n'hésite à s'engloutir pour une demi-heure ou trois quarts d'heure dans cette voie ténébreuse, sachant bien qu'il reverra la lumière. Rien d'ailleurs n'empêcherait d'éclairer le tunnel du détroit; mais comment faire respirer ce long boyau? On se propose d'établir un système de ventilation au moyen de machines pneumatiques, lesquelles pomperaient l'air vicié par une ouverture du tunnel et forceraient l'air frais à entrer par l'autre. Les travaux du percement demanderaïent à peu près cinq ou six années. On cherche maintenant à recueillir des fonds pour ouvrir un puits (*shaft*) sur la côte anglaise et pousser en manière d'essai un chemin étroit à un ou deux milles sous le *channel*. Si hardie que soit l'entreprise, les bras ne lui manqueront point. Pour ces ouvrages de géans ou de fourmis, on trouve des hommes qui ont le secret de vivre sans lumière, presque sans air, enfouis dans des fosses plus bas que les morts qui dorment au fond du détroit. La dépense totale du tunnel, en comptant les travaux de raccordement avec les chemins de fer français et anglais de Calais et de Douvres, s'élèverait à la somme de 250 millions de francs. C'est beaucoup d'argent, mais quelle est l'entreprise raisonnable et utile qui ait échoué dans la Grande-Bretagne faute d'actionnaires? Un comité formé d'Anglais et de Français s'occupe en ce moment d'intéresser le gouvernement de l'un et l'autre pays au succès d'une œuvre internationale. La prudence lui conseille d'abord de percer d'outre en outre la masse de craie, puis, une fois cette première victoire obtenue, d'élargir la voie et de construire le tunnel qui, comme tous les autres ouvrages de ce genre chez nos voisins, sera revêtu à l'intérieur d'un manteau de briques. Jusqu'ici l'Angleterre était gardée par l'océan comme le Prométhée de la fable : trouvera-t-elle le moyen de tromper son geôlier en lui dérobant la clé d'un

passage secret? Pour quiconque connaît la ténacité du caractère britannique, il n'y a guère lieu de douter que ce projet de tunnel entre Douvres et Calais ne s'exécute tôt ou tard.

Ne nous berçons point d'illusions. Une voie ferrée de plus ou de moins, passât-elle sous la mer, ne modifiera pas beaucoup nos rapports avec la Grande-Bretagne. On s'est trop hâté de croire que les chemins de fer, la navigation à vapeur, les fils électriques, amèneraient sur la terre la paix universelle. Hélas! est-il besoin de rappeler à quel point ces généreuses espérances ont été trompées! Ce ne sont point les liens de la matière qui rapprochent vraiment les peuples; ce sont les idées, l'étude des lois de la nature et la diffusion des lumières. Sans doute de grands ouvrages entrepris en commun peuvent raffermir les bonnes relations entre des nations voisines; mais, pour former des alliances indissolubles, ne comptons que sur la force morale. Certes le champ des découvertes n'est point épuisé, et tous les états de l'Europe sont appelés à y prendre leur part. Il s'en faut de beaucoup que l'océan, l'atmosphère, l'intérieur du globe terrestre, nous aient livré tous leurs secrets; nous ne sommes qu'au début, et déjà les connaissances acquises forment en quelque sorte l'arsenal de la civilisation moderne. De telles armes, qui servent à étendre la puissance de l'homme sur la nature, sont à l'abri des hasards de la guerre. Il est à désirer que la France, d'accord avec l'Angleterre, la Suède, la Norvége, les États-Unis d'Amérique, s'avance bravement dans cette voie de conquêtes réelles et durables. L'utilité de pareilles recherches échappe, il est vrai, à beaucoup de monde. Que nous veulent ces explorateurs des mers, ces sombres fureteurs de l'abîme? La sonde et la drague résoudront-elles à la Bourse le problème de la hausse ou de la baisse? Étrangers aux grossiers appétits de la matière, aux trompeuses amorces de la fortune aléatoire, les savans poursuivent, quoi qu'on en dise, de nobles et utiles entreprises. L'homme s'élève et se fortifie dans la recherche du vrai, dans la lutte avec l'inconnu. La méthode, l'observation, l'expérience, ne s'appliquent pas seulement au monde physique; en politique et en économie sociale, elles servent aussi à dévoiler bien des erreurs et à dissiper des chimères. Il y a deux sources auxquelles les nations puisent les élémens nécessaires pour accroître leur prospérité ou pour réparer leurs malheurs: ce sont la science et le travail. Apprenons et travaillons. Où trouver ailleurs que dans les richesses de l'esprit la véritable grandeur d'un pays? et, tant qu'un état possède ces trésors impérissables, il n'a point perdu son rang dans le monde.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

PROPRIÉTÉ PRIMITIVE

ET LES ALLMENDS EN SUISSE

Entre la situation des esprits à la fin de ce siècle et à la fin du siècle dernier, le contraste est poignant. Alors les hommes de toutes les classes étaient avides de réformes et remplis d'espérances. Convaincu de la bonté native de notre espèce, on croyait que, pour lui assurer la liberté et le bonheur, il suffisait de corriger ou plutôt d'anéantir les institutions du passé, qui avaient produit l'asservissement et la misère du peuple. « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers ! » s'était écrié Jean-Jacques. Le XVIIIe siècle et la révolution française avaient répondu : « Brisons ces fers, et sur les débris régnera la liberté universelle. Les peuples sont frères, les tyrans seuls les arment les uns contre les autres; renversons les oppresseurs, et la fraternité des nations s'établira. » Enivré de ces flatteuses illusions, on croyait voir s'ouvrir une ère nouvelle de justice et de félicité pour l'humanité émancipée et rajeunie. Aujourd'hui nous parlons encore de réformes, mais c'est le cœur attristé, car nous n'avons qu'une faible confiance dans l'efficacité finale de ces tentatives. Nous avons aboli les castes et les priviléges, nous avons inscrit partout le principe de l'égalité devant la loi, nous avons donné le suffrage à tous; mais voilà qu'on réclame maintenant l'égalité des conditions. Nous pensions n'avoir à résoudre que des difficultés de l'ordre politique, et c'est la question sociale qui surgit avec ses obscurités et ses abîmes. Il n'y a plus de tyrans, les trônes sont renversés, ou les rois qui restent sont liés par des constitutions qu'ordinairement ils respectent; eh bien ! au lieu des querelles des princes et des compétitions dynastiques, nous avons

maintenant une cause de guerre bien autrement formidable, l'hostilité des nationalités, qui met aux prises des races tout entières armées jusqu'au dernier homme. Si un souffle nouveau de charité chrétienne et de justice sociale ne vient pas calmer les haines, l'Europe, en proie à la lutte des classes et des races, deviendra un enfer.

En France, en Espagne, on a la république; mais elle épouvante les uns et ne satisfait pas les autres. Certains partis veulent rétablir la monarchie; mais qui ne voit qu'elle manque de base solide? Les rois eux-mêmes déposent la couronne sans regret; ils donnent leur démission, et déjà l'on s'étonne qu'il se trouve des mortels qui ne craignent pas d'accepter la pénible mission de gouverner des peuples que le joug de l'autorité irrite et affole. Naguère encore, au milieu de nos tristesses, nous trouvions une consolation à fixer nos regards sur le spectacle de la puissante république américaine, qui grandissait avec une rapidité vertigineuse, grâce à l'alliance intime de la liberté et de l'ordre sous l'égide du sentiment moral et religieux. Là aussi des symptômes inquiétans apparaissent. La corruption fausse la marche des institutions politiques, les scandales financiers se multiplient; des sénateurs mêmes achètent leurs places pour trafiquer de leur influence, des juges élus sont convaincus de vénalité. C'est là une source nouvelle et très amère d'inquiétudes pour l'avenir de nos sociétés modernes. Tocqueville a démontré, — et les faits confirment chaque jour ses prévisions, — que toutes les nations sont invinciblement entraînées vers la démocratie, et d'autre part la démocratie ne semble produire parmi nous que luttes, désordres et anarchie. Les institutions démocratiques s'imposent à nous, et nous ne parvenons pas à les fonder. Il semble ainsi que le même fait soit à la fois inévitable et irréalisable.

Les économistes nous disaient que la condition souvent gênée des classes laborieuses provient de ce que les machines ne sont pas assez puissantes et le capital assez abondant. En Angleterre, les machines possèdent une force de 100 millions d'hommes : c'est donc comme si chaque famille avait à sa disposition 12 serviteurs avec des muscles d'acier infatigables. L'épargne annuelle s'élève à 3 milliards, le capital devient parfois tellement surabondant qu'on le gaspille en toute sorte de folles entreprises, et néanmoins il y a toujours un million de pauvres secourus, et les classes laborieuses sont plus irritées que jamais. Les démocraties antiques ont péri parce qu'elles n'ont pas su concilier l'égalité des droits politiques avec l'inégalité des conditions; les démocraties modernes sont-elles destinées à succomber sous les mêmes difficultés?

C'est sous l'empire de ces tristesses et de ces inquiétudes que j'ai été amené à étudier la condition sociale des cantons primitifs

de la Suisse, où les institutions les plus démocratiques qu'on puisse concevoir assurent depuis les temps les plus reculés aux populations qui en jouissent la liberté, l'égalité, l'ordre, et autant de bonheur qu'en comporte la destinée humaine (1). J'attribue cette chance exceptionnelle à ce fait, que l'on a conservé ici les anciennes institutions communales, y compris la propriété communale primitive. La révolution française a commis la faute, chaque jour plus apparente, de vouloir fonder la démocratie en brisant les institutions qui seules la rendent viables. Elle a posé l'homme abstrait, l'individu isolé, et lui a reconnu théoriquement tous les droits naturels, mais en même temps elle a anéanti tout ce qui le rattachait aux générations précédentes et à ses concitoyens actuels : la province avec ses libertés traditionnelles, la commune avec ses propriétés indivises, les métiers et les corporations qui reliaient par un lien fraternel les ouvriers du même métier. Ces associations, extensions naturelles de la famille, abritaient l'individu : elles étaient parfois une entrave, mais elles étaient aussi un appui; elles l'enchaînaient, mais le soutenaient; c'était comme l'alvéole où se mouvait la vie individuelle. Dans les jours d'adversité, c'était un secours assuré, en temps ordinaire une surveillance qui retenait l'homme dans la bonne voie, une force pour la défense des droits attaqués, une tradition pour les générations nouvelles. Le présent était rattaché au passé par les priviléges et les biens qu'il en recevait.

(1) J'ai eu infiniment de peine à réunir quelques élémens bibliographiques pour cette étude. J'ai visité l'été dernier (1872) les villages de l'Oberland bernois et ceux des bords du lac des Quatre-Cantons; mais, les usages étant partout différens, cela ne suffisait pas pour arriver à une vue d'ensemble du sujet. Quelques publications faites en Suisse m'y ont aidé. Ni en Angleterre, ni en France, ni en Allemagne, je n'ai rien trouvé qui y eût rapport. Maurer et Roscher, si complets sur tout ce qui concerne les anciennes coutumes agraires, ne disent presque rien des *Allmenden* suisses. M. Nasse, professeur à Bonn, qui est très bien renseigné sur cette matière, croit que les économistes allemands ne s'en sont pas spécialement occupés. Pour la Suisse, ni M. Dameth, ni M. Max Wirth, l'éminent directeur du bureau de statistique de Berne, n'ont pu me fournir aucun renseignement. Voici les principales sources où j'ai puisé : 1° une collection des règlemens des *Allmenden* du canton de Schwytz, que je dois à l'extrême obligeance du chancelier M. Kothing; — 2° une étude approfondie sur la propriété communale dans l'Unterwald, *Die Rechtsverhältnisse am Gemeinland in Unterwalden,* par M. Andreas Heusler, professeur de droit à Bâle; — 3° une brochure remplie de vues originales et justes, par le docteur B. Becker, pasteur à Linthal, dans le canton de Glaris, *Die Allmeinde, das Grundstück zur Lösung der socialen Frage;* — 4° une étude du professeur de Wyss, *Die Schweizerische Landsgemeinden,* dans la *Zeitschrift für Schweiz. Recht,* I B^d^; — 5° le livre de Snell, *Handbuch des Schweiz. Staatsrechts,* Zurich 1844; — 6° *Das Landbuch von Schwyz, herausgegeben* von Kothing, Zurich 1850; — 7° *Das Landbuch oder Sammlung der Gesetze* des cantons Uri-Flüelen, 1823; — 8° des renseignemens particuliers dus à l'obligeance du professeur König, de Berne, et de M. Schenk, chef du département fédéral de l'intérieur.

Aujourd'hui l'individu est perdu au sein de la nation, idée abstraite, qui ne se réalise pour la plupart d'entre nous que sous la forme du percepteur, qui réclame l'impôt, et de la conscription, qui impose le service militaire. La commune, ayant perdu toute autonomie locale, n'est plus qu'un rouage administratif obéissant au pouvoir central. La propriété communale a été presque partout vendue ou réduite. L'homme, qui vient au monde avec des besoins à satisfaire et des bras pour travailler, ne peut réclamer aucune portion du sol pour exercer son activité. Plus de corporations industrielles : les sociétés anonymes qui en tiennent lieu ne sont qu'un moyen d'associer des capitaux et non des hommes. La religion, ce lien puissant des âmes, a perdu la plus grande partie de son action fraternelle, et la famille, fortement ébranlée, n'est plus souvent que l'organisation de la succession. L'homme est un être sociable, et l'on a détruit ou affaibli les institutions où la sociabilité prenait corps et donnait une base solide à l'état. On essaie aujourd'hui de parer à la lacune faite par la centralisation de l'ancien régime et par la révolution, en fondant des associations de métier, des *trade's unions*, des sociétés coopératives; mais il manque le sentiment fraternel et religieux, la tradition, un principe juridique, et trop souvent ce ne sont là que des associations de combat pour lutter contre les capitalistes. Au risque de passer pour « réactionnaire, » je n'hésite pas à dire qu'il existait autrefois deux institutions qu'il aurait fallu conserver et améliorer pour y asseoir la démocratie moderne : l'autonomie communale et la propriété communale. Les politiques ont travaillé à réduire la première, et les économistes à faire disparaître la seconde, faute énorme qui empêchera partout l'établissement de la république, à moins qu'on n'y porte remède. S'il est un pays où ces institutions ont été conservées et où en même temps la liberté, l'égalité, l'ordre, se maintiennent depuis des siècles, on est amené à croire que ces faits se tiennent par un rapport de cause à effet, et il peut être utile d'étudier à quelles conditions ce pays a joui de ces rares bienfaits. Chose digne de remarque, ces institutions ont été celles de tous les peuples à l'origine; mais presque partout elles ont été ou anéanties ou profondément altérées avec le temps. En France, la féodalité les avait déprimées, mais sans les détruire : c'est le despotisme des rois et plus tard la passion de l'uniformité lors de la révolution française qui leur a porté le coup mortel. En Russie, la commune s'était maintenue, quoique la noblesse, en se constituant au XVIe siècle, lui eût enlevé la moitié de ses propriétés et eût réduit les habitans en servage. En Angleterre, par un étonnant contraste, tandis que les villes conservaient toutes leurs libertés et trouvaient un organe dans la chambre des communes, la commune

rurale a été dévorée par le manoir, au point qu'il n'en est rien resté, sauf l'association religieuse, la paroisse (*vestry*). De là provient l'abaissement profond des classes laborieuses de la campagne, qui ne commencent à s'éveiller que pour entrer aussitôt en lutte contre ceux qui les emploient.

I.

Jamais il n'y a eu de démocratie plus radicale que celle qui existe depuis mille ans dans la Suisse primitive; on ne peut même la concevoir appliquée d'une façon plus absolue. Dans les cantons d'Uri, de Schwytz, de Glaris, dans les deux Appenzells, et dans les deux Unterwalden, le peuple se gouverne lui-même, directement, sans l'intermédiaire d'aucun corps représentatif. Au printemps, tous les citoyens majeurs se réunissent en une assemblée unique, en plein air, pour voter les lois et nommer les fonctionnaires chargés d'en assurer l'exécution. C'est l'ancien champ de mai des Germains, où tous les guerriers arrivaient en armes, et où les décisions se prenaient par le *wapentak*, c'est-à-dire par le choc des épées. Aujourd'hui encore les habitans d'Appenzell, Rhodes extérieures (1), se rendent à l'assemblée générale, une année à Hundwyl et l'autre à Trogen, tous portant à la main un vieux sabre ou une antique rapière du moyen âge, qui forme le plus bizarre contraste avec leurs vêtemens de drap noir et leur parapluie de famille. Ces assemblées s'appellent *landesgemeinde*, c'est-à-dire « commune du pays, » « commune nationale, » désignation parfaitement juste, qui fait entendre que tout le pays ne constitue pour ainsi dire qu'une seule commune. Il en était ainsi à l'origine. Les documens historiques nous montrent aux premiers temps du moyen âge des tribus alamanes occupant, l'une le territoire d'Unterwalden, l'autre celui d'Uri, la troisième celui de Schwytz, comme une seule marche indivise. Plus tard, quand différens villages se sont formés, ils ont constitué des communes séparées et autonomes; mais la grande commune cantonale avec l'assemblée générale de tous les habitans, la *landesgemeinde*, s'est maintenue. Voilà donc un mode de gouvernement complétement libre et démocratique. Ce *self-government*

(1) Le canton d'Appenzell se divise, comme on sait, en deux demi-cantons, les Rhodes intérieures et les Rhodes extérieures. Le mot *Rhoden* désigne une institution très ancienne et très curieuse. Chaque Rhode est formée par groupe d'un certain nombre d'habitans plus ou moins dispersés dans tous les villages, qui se réunissent pour choisir les députés aux deux conseils et pour administrer quelques propriétés collectives. La *Rhode* correspond donc au clan, seulement cette espèce de corporation politique n'est pas attachée à une partie déterminée du territoire. Cette institution, qui n'est point sans quelques rapports avec la *gens* romaine, remonte à la plus haute antiquité.

absolu remontait aux temps les plus reculés, et s'est transmis sans interruption jusqu'à nos jours. Les peuples ont débuté non point par la royauté patriarcale, comme on l'a dit souvent en ne considérant que la Grèce héroïque, mais bien plutôt par des institutions républicaines. Mme de Staël avait raison : c'est la liberté qui est ancienne, le despotisme qui est récent.

Le gouvernement direct, que Rousseau considérait déjà comme impossible, peut durer dans les cantons primitifs, d'abord parce que leur territoire est très petit, et ensuite parce que la besogne législative est réduite à très peu de chose. La plupart des affaires sont réglées au sein de la commune. Les relations avec les états étrangers sont du ressort de la confédération. La vie est simple, et la coutume exerce encore un grand empire. Il n'y a donc que peu de lois à faire. Le *landamman* les présente à l'assemblée. Tout citoyen a le droit d'initiative et d'amendement. Les discussions sont parfois très animées, violentes même; mais on réclame bientôt le vote parce que chacun est pressé de retourner chez soi. On échappe ainsi à ce fléau particulier des états à régime représentatif, le parlementarisme. Presque partout les assemblées délibérantes demeurent trop longtemps réunies : elles irritent, elles fatiguent le pays; tantôt elles lui communiquent les passions qui l'animent, et tantôt elles provoquent un mouvement extrême dans un sens opposé quand elles ont cessé de représenter l'opinion publique. Lorsque les assemblées sont en vacances, le pays est tranquille; il s'occupe de ses affaires, d'art, de littérature, d'industrie, de commerce.

A peine les délibérations parlementaires ont-elles recommencé que tout est remis en question; les partis exaspérés sont aux prises; le gouvernement, obligé de consacrer toutes ses forces à se défendre contre ses adversaires, ne trouve guère le temps de s'occuper des intérêts généraux. La nation se passionne pour des luttes oratoires dont un portefeuille est le prix. Le régime parlementaire dégénère ainsi en luttes d'intrigues dans les chambres et en luttes d'influences souvent corruptrices dans les élections. En Amérique, en Allemagne, en Angleterre même, on s'est préservé de l'abus du parlementarisme, qui en France et en Italie est devenu une véritable cause de désordre. Le meilleur moyen d'y échapper est de réduire les attributions du pouvoir central en étendant celles des pouvoirs locaux, c'est-à-dire celles de la province et de la commune.

En Suisse, les communes jouissent d'une autonomie presque complète. Elles font non-seulement leurs règlemens, mais leur constitution même, en tant qu'elle n'est pas contraire aux lois de l'état. Elles administrent d'une façon indépendante ce qui concerne l'école, l'église, la police, la viabilité, le soin des pauvres; elles nomment librement tous leurs fonctionnaires; elles fixent leurs impositions

locales. L'état n'intervient dans l'administration communale que pour préserver contre des dilapidations le patrimoine héréditaire de la commune, et pour empêcher la violation des lois générales. La part d'intervention du pouvoir central est un peu plus grande dans certains cantons, comme Fribourg, Genève et Berne; dans d'autres, comme dans Appenzell et dans les Grisons, elle est presque réduite à rien. Là l'état n'est que la fédération des communes indépendantes qui ont précédé sa naissance et qui peuvent vivre sans lui. Le pouvoir central n'exerce aucun contrôle administratif sur les autorités locales; c'est seulement quand une loi générale est violée qu'il peut intervenir. Il n'arrive aux citoyens que par l'intermédiaire des communes, et ce sont celles-ci qui votent les impôts et les lois dont l'établissement appartient au peuple en vertu de la constitution. Ici la décentralisation est trop grande. Le fédéralisme communal poussé à ce degré extrême enlève toute consistance à l'état et réduit la nation en poussière. Comme l'a montré Tocqueville, la supériorité de la constitution des États-Unis consiste en ce que, tout en respectant l'indépendance des états fédérés, le pouvoir central, pour les services qu'il s'est réservés, s'adresse directement aux citoyens par l'intermédiaire de ses agens propres qu'il nomme et rétribue.

Le régime républicain n'est si solidement assis en Suisse que parce qu'il a ses racines dans les moindres localités. Si depuis des siècles il garantit à la fois l'ordre et la liberté, c'est parce que, la plupart des intérêts publics se décidant à la commune, les changemens que les élections amènent dans la composition du gouvernement n'ont qu'une influence secondaire. Il est impossible de fonder la république, comme on l'a tenté en France, en maintenant une centralisation qui remet aux mains d'une assemblée ou d'un président le pouvoir de décider de tout. Jamais un pays civilisé ne supportera un régime qui, à chaque élection générale, à chaque renouvellement du pouvoir exécutif, remet en question toute l'organisation politique et sociale. Si l'on veut que tous les organes de la souveraineté nationale soient électifs, il faut nécessairement limiter leur compétence et restreindre les attributions du pouvoir central. Aux États-Unis comme en Suisse, c'est la commune, le *township*, qui est le foyer principal de la vie politique et administrative. C'est au *township* que s'administrent la plupart des intérêts collectifs. L'état est formé de la réunion de *townships* indépendans et autonomes, de même que les êtres animés sont constitués par l'agrégation d'un nombre immense de cellules associées, mais douées cependant chacune d'une activité propre.

Ce qui distingue la commune suisse de la commune américaine, et ce qui lui donne une importance bien plus grande, c'est qu'elle

n'est pas seulement une institution politique et administrative, elle est aussi une institution économique. Elle ne donne pas seulement à ses membres des droits abstraits; elle leur procure aussi, en partie, des moyens d'existence. Elle subvient comme ailleurs aux frais de l'école, de l'église, de la police, des voies de communication; mais en outre elle leur assure la jouissance de la propriété, condition essentielle de la vraie liberté et de l'indépendance. C'est ce côté très curieux de l'organisation communale de la Suisse primitive que nous essaierons de faire connaître.

Nous avons montré ici même (1) comment chez toutes les races, par une évolution lente et partout la même, la commune et la propriété se sont développées sur la « marche. » La marche était le territoire commun du clan. Sous le régime pastoral, la jouissance du pâturage et de la forêt était indivise. Chaque famille patriarcale coupait le bois qui lui était nécessaire, chassait le gibier dans la forêt et envoyait son bétail sur le pâturage. Quand on commença à cultiver le sol, la jouissance de la partie de la marche soumise à la culture cessa d'être indivise : elle devint privée, mais temporaire, et tout au plus viagère. Ce n'était qu'un usufruit, un *jus possessionis* semblable à celui que le citoyen romain exerçait sur l'*ager publicus;* le *dominium,* le domaine éminent continuait d'appartenir à la tribu. Cette transformation du mode de jouissance était la conséquence nécessaire du changement survenu dans le mode d'exploitation. La culture des céréales exige du travail, de l'engrais, l'application au sol de certaines avances; ce travail ne peut bien se faire que si celui qui l'exécute est assuré de récolter le fruit de ses avances. De là nécessité de la jouissance privée; mais comme, d'autre part, on reconnaissait à chaque chef de famille un droit égal à vivre par son travail, il fallait faire, de temps en temps, un nouvel allotissement pour que chacun fût également mis en possession de la part qui lui revenait. C'est ainsi que le clan gardait une sorte de domaine éminent et opérait périodiquement un nouveau partage du sol. Comme nous l'avons vu, cette organisation primitive de la marche s'est perpétuée dans plusieurs pays, notamment à Java, et dans la Grande-Russie. Ailleurs quelques familles, devenant plus puissantes, ont conservé leur part, qui s'est transmise héréditairement. Ainsi est née la propriété privée, dont il faut chercher le type dans le domaine quiritaire de Rome. Chez les nations germaniques ou dans les pays conquis par les Germains, c'est la féodalité qui a envahi peu à peu la marche. En Angleterre, où, par suite de la conquête normande, la féodalité a été organisée d'une façon plus complète et plus systématique que partout ailleurs, le manoir a fini

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1872.

par s'emparer de la forêt et des pâturages communs. Les terres labourables, cultivées par les paysans, se sont bientôt affranchies aussi du partage périodique. C'est ainsi qu'en Angleterre il ne reste presque plus de traces de la marche primitive. Toutefois le domaine plein et entier de droit romain n'y a jamais été reconnu. En droit strict, le sol anglais jadis conquis par Guillaume et distribué par lui à ses vassaux appartient encore aujourd'hui au souverain. Ceux qui le possèdent ne sont que les tenanciers de la couronne (1).

En France, les paysans, longtemps groupés en sociétés de famille, sont parvenus à conserver une partie des communaux; mais attaquée par les économistes, battue en brèche par des lois de partage forcé et toujours mal administrée, la propriété communale ne rapporte presque rien; la jouissance en est mal réglée, et elle ne survit que comme un reste du passé qui jure avec l'économie agraire actuelle. En Suisse, il en est tout autrement. Dans ces hautes vallées, la féodalité ne s'est introduite que tard; elle n'a jamais eu que peu de puissance, et avant la fin du moyen âge elle était complétement extirpée. Les institutions démocratiques de la marche primitive s'y sont donc conservées dans toute leur vigueur. Quoique la propriété privée s'y soit fait peu à peu une large place, la propriété communale n'a pas disparu. Soumise à des règlemens de plus en plus précis, elle a suivi un développement juridique régulier, et elle continue à jouer un rôle très important dans la vie économique des cantons alpestres.

Les propriétés communales s'appellent dans la Suisse primitive *Allmenden*, ce qui paraît signifier qu'elles sont le domaine commun de tous. Dans un sens restreint, le mot *Allmend* désigne seulement la partie du domaine indivis qui, située près du village, est livrée à la culture. Le domaine commun se compose de trois parties distinctes, la forêt, la prairie et la terre cultivée, *Wald*, *Weide und Feld*. Certains villages, comme ceux des cantons de Zug et de Schwytz, où il existe des plateaux marécageux, possèdent en outre des terrains où l'on coupe des joncs pour faire de la litière dans les étables, *Riethern*, et d'autres terrains encore où l'on exploite la tourbe pour le chauffage, *Torfplätze*. Le communal n'est pas ici comme chez nous une lande nue, une bruyère stérile où paissent quelques maigres moutons et qui offre l'image de l'incurie et de la désola-

(1) Ce principe est exposé par Blackstone et par tous les juristes anglais. Voici comment s'exprime à ce sujet un manuel de droit très répandu en Angleterre, Williams, *On the Law of real Property* : « La première chose que l'étudiant doit faire est de se débarrasser de l'idée de propriété absolue. Une pareille idée est absolument étrangère à la loi anglaise. Aucun particulier n'est propriétaire absolu de la terre. Il peut seulement y avoir un intérêt. » M. Cliffe Leslie, dans son excellent livre *On Land Systems*, dit également : « En Angleterre, l'intérêt le plus complet qu'un sujet peut posséder dans le sol, c'est une tenure *in fee* sous la couronne. »

tion. C'est un domaine bien administré suivant les règles précises que dictent les nécessités d'une exploitation rationnelle. Tous les ayant-droit s'en occupent régulièrement et le produit en est aussi élevé que celui des propriétés particulières ; car les terres cultivées de l'allmend peuvent se louer 250 à 300 francs l'hectare. Ce domaine fournit à ceux qui en ont l'usage de quoi satisfaire aux premiers besoins de la vie, — de la tourbe ou du bois de chauffage pour le foyer, du bois de construction pour faire ou pour réparer le chalet et pour confectionner les meubles, les outils, les instrumens aratoires, c'est-à-dire le logement et l'ameublement,— un pâturage d'été pour les moutons et les vaches qui donnent le lait, le beurre, la viande, la laine, c'est-à-dire la nourriture animale et le vêtement, — enfin un coin de terre labourable qui fournit du blé, des pommes de terre et des légumes. Dans beaucoup de villages, la part de terre cultivée qui revient à chaque famille est abondamment fumée et traitée en jardin maraîcher ; elle suffit pour fournir largement à la partie végétale de l'alimentation. A Stanz, chaque usager a droit à 1400 *klafter*, qui font 45 ares ou plus d'une acre anglaise. Dans le canton de Saint-Gall, le village de Buchs donne à chacun de ses cultivateurs partiaires 1,500 klafter ou environ un demi-hectare d'excellente terre, du bois de quoi se chauffer toute l'année, des alpes pour un nombreux bétail, et il tire encore de ses biens communaux un revenu suffisant pour entretenir le maître d'école, le pasteur, et pour subvenir sans impôt aux autres dépenses publiques. A Wartau, également dans l'Oberland de Saint-Gall, chaque usager reçoit 2,500 klafter ou 80 ares.

Pour avoir droit à une part de jouissance du domaine communal, il ne suffit pas d'être habitant de la commune, ni même d'y exercer le droit de bourgeoisie politique, il faut descendre d'une famille qui avait ce droit depuis un temps immémorial ou tout au moins dès avant le commencement de ce siècle. C'est l'hérédité collective basée sur l'hérédité dans la famille, c'est-à-dire que la descendance dans la famille usagère donne droit à une part de l'héritage collectif. En principe, c'est l'association des descendans des anciens occupans de la marche qui jouit de ce qui en subsiste encore. Dans un même village, on trouve ainsi, à côté du groupe des usagers, des habitans qui ne profitent d'aucun des avantages qui améliorent si notablement la position des premiers. Les *Beisassen*, les simples « résidans, » comme on les appelle, se sont souvent plaints de cette inégalité, et il en est résulté des luttes très violentes entre les réformateurs radicaux, qui réclamaient droit égal pour tous, et les conservateurs, qui prétendaient maintenir les anciennes exclusions. Même dans ces cantons, où règne la démocratie la plus égalitaire qui ait jamais existé, il y a donc place pour la lutte

entre l'esprit de tradition et l'esprit de nivellement. Comme il n'y a pas ici de loi générale sur cette matière, les résultats de cette lutte n'ont pas été partout les mêmes; mais généralement on est arrivé à des transactions qui assurent certains droits aux simples habitans, aux *Beisassen*. Ainsi on leur donne dans la forêt le bois de chauffage, mais pas le bois de construction. Sur l'alpe, ils ne peuvent envoyer que le jeune bétail, parfois une ou deux vaches à lait, pas davantage. Pour l'allmend de la plaine, on leur accorde moins encore; souvent ils en sont exclus; parfois seulement ils prennent part au tirage au sort des lots de terre cultivée ou des jardins.

Nous avons peu de documens sur le mode primitif de jouissance des allmends. Quand la population était très peu nombreuse relativement au territoire dont elle disposait, il ne fallait pour ainsi dire point de règlement. Chacun coupait du bois dans la forêt suivant ses besoins et faisait paître sur l'alpe tout le bétail qu'il possédait. C'est seulement plus tard, quand le nombre des copartageans devint trop grand pour permettre un usage illimité, que des règlemens intervinrent, et ils ne firent que consacrer les anciennes coutumes. Ces règlemens sont devenus plus précis et plus sévères à mesure que les besoins de la communauté s'accroissaient. Il y a eu ainsi une certaine évolution juridique; mais le fond du droit est resté le même, comme les alpes elles-mêmes et comme l'économie pastorale qui s'y exerce. L'allmend suisse nous offre donc encore aujourd'hui l'image de la vie primitive de nos ancêtres sur les plateaux de l'Iran.

Les plus anciens règlemens d'allmend qui aient été publiés remontent au xve siècle. Chaque communauté possède une vieille armoire, un antique bahut où se conservent toutes les pièces qui se rapportent au domaine de la corporation. On y trouve, outre le règlement fondamental qui est pour ainsi dire la constitution de la société (*Einung* ou *Genossenordnung*), des jugemens qui ont décidé certain point contesté, des conventions avec les voisins, et les procès-verbaux des décisions importantes prises dans les assemblées ordinaires des mois de mai ou de décembre (1). Ce respect des tra-

(1) M. Heusler a publié dans son étude *Die Rechtsverhältnisse am Gemeinland in Unterwalden* plusieurs de ces règlemens et décisions juridiques. Le premier, celui de Schwändi, est de 1471; l'*Einung* d'Alpnach porte la date du 11 août 1498. Ils sont du temps. L'écriture sur parchemin en est très belle. L'*Einung* de Sachseln est de 1587. Celui de Kerns, daté d'avril 1629, n'est qu'une rédaction nouvelle. Le règlement de Giswyl est de 1705, et celui de Lungern de 1821. Chacun de ces documens caractérise bien les besoins de l'époque, et, considérés ensemble, ils montrent l'évolution juridique du droit dont le principe fondamental a toujours été respecté. M. Heusler publie encore d'autres pièces très curieuses, par exemple une décision des habitans de Buochs, concernant les *Beisassen*, qui remonte à 1399; des règlemens divers sur

ditions anciennes est l'une des forces de la Suisse, car, étant d'autant plus démocratiques et égalitaires qu'elles remontent plus haut, ces traditions sont complétement en rapport avec les besoins de notre temps, qui veut fonder la démocratie. Elles ont sur les nouveautés essayées de nos jours ce grand avantage qu'elles durent depuis des milliers d'années, toujours maintenues et complétées par la volonté entièrement libre de ceux qui en apprécient les bienfaits, ce qui porte à croire qu'elles sont conformes au droit naturel, c'est-à-dire aux exigences de la nature humaine.

Le mode de jouissance de l'allmend par les usagers diffère plus ou moins de commune à commune; il varie aussi suivant la nature des biens. Il n'est pas le même pour l'alpe, pour la forêt, pour la tourbière et pour les terres cultivées. Quand le centre habité de la marche s'est transformé de village en ville, il a été difficile de maintenir l'ancien mode de jouissance. Cependant à Berne on distribue encore du bois aux usagers. Dans la ville industrielle de Saint-Gall, chacun d'eux reçoit annuellement une demi-toise de bois et cent fagots ou une parcelle de terre labourable. La ville de Soleure distribue à ses usagers une très notable provision de bois de chauffage, qui varie de cinq toises à une demi-toise cube de hêtre et de sapin, d'après la classe des ayant-droit. Dans beaucoup de localités, les biens communaux sont loués, et le produit en est affecté à couvrir les dépenses publiques. Parfois il y a un surplus qui est réparti en argent; mais presque toutes les communes qui ont des terres labourables les allotissent entre les usagers. Les détails du mode de jouissance varient à l'infini d'une commune à l'autre; toutefois, suivant la remarque du pasteur Becker, on peut les classer en trois types qui sont assez exactement représentés par les trois cantons d'Uri, du Valais et de Glaris.

Uri est, comme semble l'indiquer la racine même de ce mot, *Ur*, le pays primitif par excellence. Il forme aujourd'hui encore une marche sans division en communes. Des villages se sont formés, Flüelen, Altdorf, Bürglen, Erstfeld, Silenen, Amstäg, Waset, Andermatt; mais, sauf le soin des pauvres, qui est mis en partie à leur charge, ces villages ne forment point de corporations politiques distinctes : ce ne sont pas de vraies communes; l'habitant exerce ses droits d'usage dans la localité où il se transporte. L'usager de Silenen peut envoyer son bétail dans la vallée de Schächenthal, et l'usager de cette vallée peut envoyer le sien sur les alpes des Surènes. Sous ce rapport, il n'y a d'autre division que celle qui est tracée

la jouissance des alpes, des forêts et des allmends de la plaine, conservés dans les villages de Sarnen, Giswyl, Stans, Wolfenschiessen, Büren, Beggenried, etc. Nous essayons d'en résumer l'esprit plus loin.

par la nature même : elle a nettement coupé le canton en deux parties, le district d'Uri et celui d'Urseren, séparés par la gorge profonde des Schœllenen, bordée des deux côtés de rochers de granit à pic, et au fond de laquelle mugit la Reuss. Il y a donc pour ainsi dire deux marches : la marche supérieure au-dessus du Trou-d'Uri (*Urner Loch*), et la marche inférieure au-dessous. Dans la marche inférieure, une grande partie de la plaine est devenue propriété privée ; les bois, les alpes et quelques allmends, près des villages, sont seuls restés à la communauté primitive. Dans la haute vallée d'Urseren, longue de plus de quinze kilomètres et large de deux au plus, les beaux pâturages qu'arrose la Reuss et que baignent les brouillards des glaciers appartiennent à la corporation des usagers d'Urseren. Une touchante légende se rattache à la façon dont les limites entre la marche d'Uri et celle de Glaris ont été fixées jadis. Des pics glacés et une haute chaîne de montagnes séparent les deux cantons partout, sauf au passage de Klausen, par lequel on peut se rendre facilement de la vallée de la Linth dans celle de la Reuss. Au temps jadis, les gens de Glaris et ceux d'Uri se disputaient et se battaient souvent pour les limites indécises de leurs pâturages. Pour régler le différend, ils convinrent que le jour de Saint-George deux coureurs partiraient, au premier chant du coq, du fond de chaque vallée, et que la frontière serait fixée là où ils se rencontreraient. Le départ devait être surveillé à Altdorf par des Glaronais, et à Glaris par des gens d'Uri. Les Glaronais nourrirent le mieux qu'ils purent le coq qui devait donner le signal à leur coureur, espérant que, plein de vigueur, il chanterait de très bon matin. Les gens d'Uri au contraire firent jeûner leur coq; la faim le tint éveillé, et il donna le signal du départ longtemps avant l'aube. Le coureur partit d'Altdorf, entra dans le Schächenthal, franchit le col et se mit à descendre de l'autre côté vers la Linth. Le coq de Glaris chanta si tard, que le coureur glaronais rencontra l'autre bien loin déjà sur le versant de son canton. Désespéré en songeant au déshonneur qui en rejaillirait sur les siens, il pria beaucoup pour obtenir une délimitation plus équitable. « Écoute, répondit l'autre, je te concéderai toute l'étendue de terre que tu pourras parcourir en remontant la montagne, moi sur ton dos. » Ainsi dit, ainsi fait. Le Glaronais remonta tant qu'il put jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tombât mort au bord d'un ruisseau nommé *Scheidbächli* (ruisselet du partage). C'est ainsi que l'Urnerboden, situé sur le versant glaronais, au-delà du partage des eaux, appartient à Uri. Naïve tradition où, comme souvent dans l'histoire suisse, le citoyen donne sa vie pour le bien de son pays!

On ne possède pas de mesurage exact de l'étendue des allmends d'Uri. Une estimation faite en 1852 porte que les alpes appartenant

à la circonscription inférieure du canton contiennent 5,417 *Kuhessens* (1). Comme le district compte environ 2,700 familles d'usagers, cela fait en moyenne l'entretien de presque deux vaches par famille.

Les bois communaux sont vastes, riches et bien entretenus; ils valent au moins 4 millions, ce qui fait encore un capital de 1,300 fr. par famille. Pour montrer comment se fait le partage du bois, nous donnerons le tableau de celui qui s'est fait, en 1865, dans le village de Schaddorf, près d'Altdorf. La première classe est celle des bourgeois partiaires qui ont eu pendant toute l'année « feu et lumière » (*Feuer und Licht*), qui chauffent un four et possèdent des propriétés; ils peuvent abattre six grands sapins; ils étaient au nombre de 120. La seconde classe comprend ceux qui ont eu feu et lumière, un four, mais pas de propriétés; ils ont droit à 4 sapins. Il y en avait 30 de cette catégorie. La troisième classe est celle des individus vivant seuls, et n'ayant pas de propriété : il y en avait 9; ils peuvent avoir trois sapins. Enfin dans la quatrième classe se trouvent les usagers qui ont eu feu et lumière, mais qui n'ont pas de maison à eux; ils ne peuvent réclamer que deux sapins. Il y en avait 35. Le nombre total des usagers était donc de 194. Parmi ceux-ci, 52 avaient obtenu en outre du bois pour des constructions nouvelles ou pour réparations; 178 grands troncs d'arbres avaient été répartis pour cet usage. On voit combien ces distributions sont larges et quelle aisance elles doivent apporter aux familles : aussi nulle part les cultivateurs ne sont aussi bien logés qu'en Suisse. On comprend maintenant d'où viennent ces ravissans chalets qu'admire l'étranger, et dont on voudrait faire sa demeure; c'est la forêt communale qui permet de les construire et de les entretenir.

Outre ses alpes et ses forêts, la marche d'Uri possède 400 hectares de terres labourables, qui, réparties également, donnent environ 14 ares de jardin par famille : de quoi récolter des légumes, des fruits et du lin ou du chanvre pour le linge du ménage. Tout cela n'est pas encore l'aisance, mais c'est le moyen assuré d'y arriver; c'est en tout cas un préservatif certain contre les extrémités de la misère. Ajoutez à ce que donne le fonds communal le produit de la propriété privée et du travail personnel, et tous les besoins essentiels sont largement satisfaits.

Le principe qui préside ici au partage des produits des biens communs est celui des temps les plus reculés : à chacun suivant ses besoins; seulement, comme les besoins varient, non d'après les nécessités personnelles, qui sont à peu près les mêmes, mais

(1) Le *Kuhessen* est la quantité d'herbage nécessaire à la nourriture d'une vache à lait, ou de l'équivalent en tête de bétail, pendant les mois d'été.

d'après celles de chaque propriété particulière, qui diffèrent du tout au tout, il en résulte que les riches sont avantagés et les pauvres sacrifiés. En effet, celui qui n'a pas de bétail ne tire rien de l'alpe. Pour celui qui a vingt ou trente vaches à y envoyer, c'est un revenu considérable. L'usager qui a un grand chalet au village et un autre dans la montagne, des fenils et de vastes étables, a besoin de beaucoup de bois pour les entretenir et pour se chauffer. Il a droit à six gros arbres pour son feu et à autant de bois de construction que les experts l'auront jugé nécessaire. L'usager qui vit chez autrui n'a que deux sapins. L'égalité ne se retrouve que dans l'allotissement des terres cultivées. Ainsi que le dit très bien le pasteur Becker, c'est comme dans la parabole de l'Évangile : « à celui qui a, il sera donné, et il aura plus encore; mais à celui qui n'a rien, cela même qu'il a lui sera ôté. » Ce système était très juste à l'époque où il n'y avait point du tout de propriété privée et où par conséquent chaque famille pouvait tirer les mêmes profits du bien commun ; mais aujourd'hui chaque usager jouit du domaine communal à peu près en proportion de l'étendue de ses biens propres. Le principe général étant qu'on ne peut envoyer sur le pâturage collectif que le bétail que l'on a entretenu l'hiver dans ses étables, il en résulte que celui qui n'a pas de prairie à lui pour récolter du foin ne peut nourrir du bétail l'hiver, et ainsi au printemps il n'en a point à faire monter sur l'alpe. Pour mettre au moins certaines bornes au privilége des plus riches en troupeaux, on a décidé que nul ne pourrait faire monter sur l'alpe plus de trente vaches ou leur équivalent; mais cela n'a pas suffi, et depuis longtemps, ici comme à Florence, à Athènes et à Rome, « les grands et les petits, » les « gras et les maigres, « sont aux prises. Le débat a beaucoup de rapport avec celui qui mettait en lutte patriciens et plébéiens au sujet de la jouissance de l'*ager publicus*. Seulement, à l'inverse de ce qui existe dans la plupart de nos grands états, ici les « gras » sont en majorité. Sur 2,700 familles, 1,664 ont du bétail; il n'y en a que 1,036 qui n'en ont pas. Les mécontens sont donc en minorité, et ni par le vote ni par l'emploi de la force, auquel ils n'ont du reste pas songé à recourir, ils n'ont pu obtenir le changement du régime primitif, qui date du temps où il n'y avait ni riches ni pauvres. Pour faire taire les réclamations les plus vives, on a donné à chaque usager 15 ou 20 ares de jardin pour y planter des pommes de terre, et ils ont d'ailleurs du bois pour les cuire et se chauffer. Comme en principe on reconnaît à chaque usager un droit de jouissance égale qu'il peut réclamer du moment qu'il réunit les conditions exigées, on devrait, pour se rapprocher de l'égalité, augmenter l'étendue de l'allmend cultivée, de façon qu'elle représentât un revenu égal à celui que donne l'alpe. C'est à peu

près ce que l'on a fait dans le canton de Glaris, qui nous offre le type du second système de jouissance.

Parmi les cantons primitifs, Glaris est celui qui s'est le plus éloigné des anciens modes de partage. Le produit de la plus grande partie des biens communaux, au lieu d'être réparti directement entre les habitans, sert à couvrir les dépenses d'intérêt communal. Ici il n'y a plus trace de l'ancienne marche comprenant tout le pays. Ce qui reste du domaine collectif est devenu propriété des communes qui ont pris leur plein développement. Ces communes ne possèdent plus beaucoup d'alpes ; jadis, à la suite d'une grande calamité qui avait ruiné le pays, on les a presque toutes vendues. Aujourd'hui les alpes communales sont louées aux enchères pour un certain nombre d'années, et, ce qui est tout à fait contraire aux principes anciens, les étrangers peuvent s'en rendre adjudicataires aussi bien que les bourgeois. Le produit de la location alimente la caisse communale. Jadis les locataires devaient livrer chaque année une certaine quantité de beurre (*Anken*), qui était distribué entre les usagers ; les fiancés recevaient aussi de la commune un chamois pour le repas de noces. Maintenant le chamois est rare, et le beurre s'exporte au loin, au lieu d'être distribué entre les habitans. Quelques communes vendent aussi en vente publique la coupe de leurs forêts. D'autres la répartissent entre les usagers, moyennant une certaine rétribution. Les feuilles sèches pour litières sont également réparties; on tire au sort les lots où chacun va au jour fixé en ramasser le plus qu'il peut. Comme les forêts où il est permis de les prendre sont d'ordinaire situées sur les pentes les plus abruptes, il arrive parfois que des malheureux se tuent en tombant de ces hauteurs vertigineuses.

Ce qui est digne d'attention dans Glaris, c'est le soin que les communes ont pris de conserver une étendue suffisante de terres cultivées pour les distribuer entre les usagers. Si le nombre des habitans augmente ou si quelques parcelles ont été vendues à des fabriques ou à des particuliers comme terrains à bâtir, la commune achète de la terre, afin que la part de chaque famille reste la même. Une veuve, des enfans sans parens demeurant ensemble, même un fils ou une fille majeure, pourvu qu'ils aient eu « feu et lumière » dans la commune durant l'année, peuvent réclamer une part. Ces parts varient de 10 à 30 ares suivant l'étendue du fonds communal. Chacun garde la sienne pendant dix, vingt ou trente ans; au bout de cette période, les lots sont reformés, remesurés et tirés au sort. Chacun fait de son lot ce qu'il veut; il y cultive ce qui lui convient. Il peut même le louer ou le laisser à la commune, qui lui en paie la rente. Ces parcelles, situées à proximité des habitations, sont admirablement traitées. Ce sont de véritables jardins; ils se

louent couramment sur le pied de 3 francs l'are. Sur les pâturages communs, chaque usager peut envoyer le bétail qu'il a entretenu l'hiver; mais il paie une certaine rétribution par tête, sauf pour les chèvres, qui sont les vaches des pauvres et l'animal de prédilection du canton, auquel il fournit son fameux fromage, le *schabzieger*.

Il existe également ici beaucoup de corporations privées qui ont des terres. Dix, vingt, trente cultivateurs ont formé des associations qui possèdent des pâturages et des terres labourables (1). Le produit de la propriété indivise se répartit entre les associés en proportion du nombre de parts que chacun d'eux possède. Dans le village de Schwändi, la commune ne peut distribuer à chaque famille que quelques toises de terre cultivable; mais grâce à ces corporations-propriétaires chaque usager exploite en moyenne 12 ares de terre, et plusieurs en ont le double. Nous avons donc ici un type parfait de sociétés coopératives de production appliquées à l'agriculture, qui durent depuis des siècles, et qui contribuent à un haut degré au bien-être de ceux qui en font partie. Ce même esprit d'association a porté les habitans de Schwändi à établir une société coopérative de consommation, et il en existe maintenant dans la plupart des communes industrielles.

Il est remarquable de voir ici l'organisation agraire des temps les plus reculés se combiner avec les conditions de l'industrie moderne, et le droit de jouissance sur la marche commune améliorer le sort de l'ouvrier des grandes manufactures. Glaris n'est pas, comme Uri et Unterwalden, un canton uniquement pastoral; c'est un des districts de l'Europe où l'industrie occupe relativement le plus de bras. Sur 30,000 habitans, 10,000 en vivent directement, et presque tous les autres indirectement. Or, grâce aux communaux, les travailleurs usagers obtiennent ici de plein droit et sans rétribution ce que les sociétés pour la construction de maisons ouvrières à Mulhouse procurent à leurs locataires pour de l'argent : la jouissance d'un jardin potager. Il y a en outre cette différence qu'à Mulhouse c'est un jardinet de quelques mètres carrés, et à Glaris un champ pour la culture des pommes de terre, les légumes et les fruits. Presque toutes les familles usagères peuvent entretenir une vache, tout au moins des chèvres; elles ont leur maison et ne paient que peu ou point d'impôts. Les dépenses du service public sont couvertes par le revenu des propriétés particulières. L'école, l'église, le bureau de bienfaisance, ont des alpes, des bois, des terres, dont le produit suffit à leur entretien. Quelle différence entre le sort

(1) Dans le canton d'Appenzell, des paysans ont aussi récemment fondé deux sociétés pour acheter deux pâturages, la Wiederalp et le Fählen. Ils les exploitent en commun, et les actions de ces sociétés se maintiennent au-dessus du pair. Voyez *Journal de statistique suisse*, 1866, p. 53.

d'un ouvrier de Manchester, vivant dans un air assombri par la fumée du charbon, n'ayant pour se loger qu'une chambre sale dans une ruelle infecte, pour distraction presque unique que le *gin palace*, le palais de l'alcool, et le sort d'un usager suisse, respirant un air pur dans cette admirable vallée de la Linth, au pied des neiges immaculées du Glärnisch, soumis chaque jour aux influences salutaires d'une magnifique nature, bien logé, faisant valoir son champ, dont il jouit en vertu de son droit inaliénable et naturel de propriété, récoltant une partie de sa nourriture, attaché au sol qu'il possède, à la commune dont il règle l'administration, au canton dont il vote directement les lois dans l'assemblée générale de la *Landesgemeinde*, se sentant uni à ses co-usagers par les liens d'une possession collective et à ses concitoyens par l'exercice en commun des mêmes droits! La triste condition de l'ouvrier anglais engendre dans son âme la haine de l'ordre social, de son maître et du capital, et par suite l'esprit de révolte. L'ouvrier suisse, jouissant de tous les droits naturels à l'homme, ne peut s'insurger contre un régime qui lui assure les plus réels avantages, et que ses votes contribuent à maintenir. Ici, la belle devise de la révolution française, liberté, égalité, fraternité, n'est pas une vaine formule inscrite sur les murs des monumens publics. La liberté est complète et elle existe depuis les temps les plus reculés; l'égalité est un fait que toutes les lois consacrent; la fraternité n'est pas un pur sentiment, elle s'est incarnée en des institutions qui font des habitans d'une commune les membres d'une même famille prenant part à titre égal au patrimoine héréditaire.

Un troisième type de jouissance usagère se rencontre dans le Valais. Là se retrouvent encore dans toute leur simplicité touchante les relations fraternelles de l'époque patriarcale. Presque toutes les communes ont des biens assez étendus, consistant en forêts, en alpes, en vignes et terres à blé. Comme dans Uri, la jouissance des alpes est pour ainsi dire une dépendance des propriétés privées, en ce sens que le nombre des têtes de bétail que chacun peut envoyer sur le pâturage commun dépend de ce qu'il peut en entretenir l'hiver; mais le bois est divisé en portions qui sont tirées au sort entre les usagers. Des règlemens très minutieux règlent maintenant l'exploitation des forêts, et l'*Union forestière suisse* y a fait prévaloir ses idées. Il était temps, car le Valais a dévasté ses forêts de la façon la plus désastreuse. Presque toutes les gorges qui débouchent dans la vallée du Rhône sont affreusement déboisées, et en conséquence dénudées et ravagées par les eaux des torrens.

Les vignobles communaux sont exploités en commun. Chaque usager y consacre le même nombre de jours de travail jusqu'à ce que le vin soit mis en cave. Dans différentes localités, il existe aussi

des terres à blé qui sont mises en valeur de la même façon. Une partie des revenus des capitaux communaux est consacrée à acheter du fromage. Ce vin et ce pain, fraternellement récoltés par les soins de tous, forment la base des banquets auxquels assistent tous les usagers (*Gemeindetrinket*). Ce sont exactement les repas communs de Sparte et de la Crète ou les agapes des premiers chrétiens, avec le fruit de la vigne et du froment. Ces repas, où règne une cordialité qu'anime le vin généreux du Valais, entretiennent une véritable intimité fraternelle parmi les habitans. Souvent les femmes y assistent et modèrent les excès de boisson et de paroles auxquels porte le vin suisse, comme l'avouait Rousseau. A côté des communes, les associations de tireurs à la carabine possèdent aussi des biens collectifs cultivés en froment et en vigne, le pain et le vin répondant, suivant « les seigneurs tireurs, » aux premiers besoins de l'homme. Chacun des membres de l'association fournit ses journées de travail, et le produit est consommé dans les repas communs, qui ont lieu l'été chaque dimanche après le concours de tir. Le curé de Varne, M. Kämpfen, qui donne ces détails, vante beaucoup l'influence qu'exercent ces institutions fraternelles tant sous le rapport moral que sous le rapport économique. Aujourd'hui on parle souvent de fraternité, mais rien ne se fait pour susciter ou pour entretenir ce sentiment, qui est l'âme des sociétés humaines. Le banquet des égaux, la cène des premiers temps du christianisme n'est plus malheureusement qu'une cérémonie liturgique, un froid symbole, au lieu d'être une réalité vivante.

Quoique les impôts augmentent chaque année et qu'on ait souvent engagé les communes à vendre leurs biens, les usagers s'y sont toujours refusés, et ils ont bien fait. Comme le dit le curé Kämpfen, un communier-vigneron (*Weinbürger*) aimerait mieux laisser jeûner femme et enfans que renoncer à ces repas de communauté. Dans quelques localités seulement, pour venir au secours des plus nécessiteux, on a divisé les allmends de la plaine en parcelles qui sont réparties au sort avec jouissance viagère.

Il n'existe pas, que je sache, de statistique complète des biens communaux en Suisse. Il faut donc se contenter de quelques données que j'ai pu recueillir touchant certains cantons ou certaines villes. Dans le canton d'Unterwalden, la valeur des biens communaux est portée pour Obwald, avec 13,000 habitans, à 11,350,000 fr. Dans Appenzell, les sept Rhodes intérieures, avec 9,800 habitans, possèdent des biens estimés environ 3 millions. Les propriétés des usagers de la ville de Soleure consistent en 5,409 *juchart* de forêts (le *juchart* équivaut à 36 ares), — 1,041 *juchart* de pâturages et 136 *juchart* de terres cultivées; avec les capitaux et les bâtimens, on les estime 2,390,338 francs, mais ils valent le triple. Dans le

canton de Saint-Gall, les biens communaux sont très étendus. Sur les 236 alpes qui y existent et qui contiennent 24,472 *stössen* (1), 143 alpes avec 12,407 *stössen* appartiennent au domaine collectif. Les biens indivis des bourgeois de la ville même de Saint-Gall sont évalués 6,291,000 francs. Dans le canton de Schaffhausen, les biens communaux comprennent 28,140 *juchart*. Le territoire du canton n'étant que de 85,120 *juchart*, la propriété collective en occupe le tiers. La plus grande partie des forêts appartient aux usagers communaux, car sur 29,188 *juchart* ils en possèdent 20,588. Dans les cantons d'Uri, de Zug et de Schwytz, les allmends sont également très étendues.

II.

Nous essaierons maintenant de déterminer la nature juridique de ces communautés d'usagers à qui appartiennent les allmends; mais il est très difficile de le faire en quelques mots, parce que les termes dont nous sommes habitués à nous servir sont empruntés au droit romain, à qui ce genre d'associations était inconnu. Elles ne correspondent exactement ni au *dominium*, ni au *condominium*, ni à l'*universitas* des jurisconsultes latins. Les juristes, au moyen âge, ont d'abord refusé de s'en occuper; ils ont essayé ensuite de les faire rentrer dans le cadre des lois du Digeste. Enfin après la renaissance, à mesure que l'influence de l'antiquité devenait plus prononcée, ils se sont montrés plus hostiles à ces institutions primitives qui avaient existé partout, mais qui avaient déjà disparu de l'empire quand le droit romain s'y constitua. En France, cette hostilité des juristes détruisit les communautés de famille des paysans bien avant la révolution française; elle empêcha également les communautés d'usagers de se développer comme en Suisse, où elles avaient déjà échappé à l'action dissolvante de la féodalité. C'est ce qui explique qu'elles se sont conservées là dans leur intégrité, qu'elles y ont même suivi une évolution régulière successivement déterminée par des besoins nouveaux. Suivant un savant professeur à l'université de Bâle, M. Andréas Heusler, l'association des usagers forme non une *universitas*, comme on l'entendait à Rome, mais une personne civile, un corps juridique, comme le droit germanique en a tant consacré. Elle n'est pas constituée par la réunion de droits individuels associés en vue d'un bénéfice à réaliser comme le sont nos sociétés commerciales. Le corps en lui-même a une existence propre et un but distinct, qui est la prospérité éco-

(1) *Stoss* ou *Kuhessen* est l'étendue indéterminée qui est nécessaire pour nourrir une vache pendant l'été.

nomique du pays. Il subsiste par lui-même pour le bien permanent du village et non pour l'avantage immédiat et transitoire de ses membres. C'est ainsi qu'il est interdit à ceux-ci de vendre ou de diminuer la valeur de la propriété commune. C'est d'ordinaire le premier article des statuts, et la commune ou l'état a mission d'en imposer le respect. Ces personnes civiles se sont développées dans l'état, sous son contrôle et avec son appui; mais elles lui sont antérieures. La « marche » a précédé la commune et l'état, et son organisation administrative a servi de type à la leur. Les communautés d'usagers, qui sont la continuation en ligne directe des anciennes marches, ont conservé un caractère public. Leurs règlemens, comme les *by-laws* anglais, ou comme les décisions des assemblées des *polders* en Hollande, sont appliqués par les tribunaux. Les résolutions votées par la majorité lient la minorité, et la force publique peut contraindre celle-ci à s'y soumettre. Cependant pour aliéner une partie du patrimoine ou pour accepter de nouveaux associés, il faut l'unanimité.

Suivant M. Heusler, le droit que ces communautés exercent sur leur domaine est non pas un droit de « propriété collective, » *Miteigenthumsrecht*, c'est un droit de « propriété commune, » *Gesammt eigenthumrecht :* ce n'est pas une collection d'individus qui possèdent, c'est une corporation perpétuelle qui se conserve immuable à travers les siècles, quel que soit le nombre de personnes qui en font partie. L'usager n'a pas une part de la propriété foncière, il a seulement droit à une portion proportionnelle du produit des biens communs. La propriété privée est subordonnée à la propriété de ces communautés sous plus d'un rapport. Ainsi à certaines époques les usagers ont le droit de faire paître leurs troupeaux sur les terres des particuliers. Ceux-ci ne peuvent couper à leur guise les bois qui leur appartiennent, car, s'ils les rasaient entièrement, ils auraient besoin de demander plus de chauffage à la forêt commune. Beaucoup de règlemens leur interdisent aussi d'agrandir leur maison ou leurs étables sans l'avis conforme des experts de la corporation, parce que ces constructions agrandies exigeraient plus de bois pour leur entretien. La propriété privée doit toujours et partout le passage à la propriété commune. Ce ne sont pas là des servitudes dans le sens que le droit romain attache à ce mot, ce sont les restes de l'organisation agraire primitive. La propriété privée est sortie de la propriété commune; elle en est encore imparfaitement dégagée, et elle en conserve les liens. Les preuves de ce fait abondent. Nous savons par l'histoire que le pays d'Uri et celui de Schwytz ne formaient primitivement chacun qu'une seule « marche » commune. Le *Trattrecht* ou droit de vaine pâture, — *klauwengang* en Néerlande, — est encore appelé par les

habitans de Schwytz *Gemeinmark*, « la marche commune, » parce qu'en effet ce droit en dérive directement.

La corporation économique qui possède les allmends ne se confond pas avec le corps politique qui constitue la commune. Ainsi à Stanz, dans le Nidwald, les habitans de la commune forment un corps appelé *die Dorfleute zu Stanz*. Ils se réunissent en assemblée générale pour régler directement les affaires de la commune, et ils prennent part au repas commun qui a lieu chaque année en souvenir de la bataille de Rossberg en 1308. La corporation économique s'appelle *Theilsame*, et elle se compose des usagers de Oberdorf et de Stanz réunis. La séparation entre les bourgeois qui ont le droit d'usage et ceux qui ne l'ont pas remonte à 1641, et elle est toujours respectée. On voit par cet exemple que les démocraties absolues ou vraiment égalitaires sont très conservatrices. C'est ainsi que les constitutions des états de la Nouvelle-Angleterre, qui sont également ultra-démocratiques, sont les plus anciennes qui existent.

Primitivement tout le canton d'Unterwalden ne formait qu'une seule communauté dont les membres avaient un droit d'usage sur tout le territoire. Quand s'établirent les seigneuries et les abbayes, elles usurpèrent peu à peu une partie du domaine commun de la marche. Ainsi se constituèrent des juridictions séparées, et chacune d'elles voulut avoir ses propriétés particulières. Telle fut l'origine des communautés d'usagers actuelles, qui restèrent séparées même après que les seigneuries eurent été supprimées. Les seigneurs féodaux n'eurent pas assez de puissance pour s'emparer des droits des paysans partiaires, *Markgenossen*. Ceux-ci au contraire conservèrent des droits d'usage sur les biens seigneuriaux, qui ne s'affranchirent jamais entièrement du domaine éminent de la communauté. En qualité de *Markgenoss*, de « communier, » le seigneur avait sa part dans la jouissance des allmends (1). On vendait un bien avec les droits d'usage qui y étaient attachés, *cum omni utilitate*, ou avec la *communio in marchis*. Dans un procès entre le bailli et les habitans de Küssnacht en 1302, le jugement ne reconnaît pas plus de droits à ce représentant de la seigneurie féodale qu'aux autres usagers. Les paysans libres avaient pris déjà un tel ascendant à cette époque que nous voyons en 1355 les habitans d'Arth racheter tous les droits de la seigneurie de l'endroit.

(1) Ainsi M. Heusler cite un acte de l'an 1227, par lequel Dietrich von Opphau vend au monastère de Schönau, « prædia sua in Sunthoven, agros, prata, curtes, areas, almeine. » Mone transcrit un autre texte qui a presque le même sens. « Hoba cum omnibus utilitatibus ad eamdem hobam rite attinentibus, id est marca silvæ, sagina, aquis, pascuis. » *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, B. I, p. 391.

Le droit d'usage sur les biens communs est-il un droit réel ou un droit personnel? Est-il attaché à la qualité de la personne ou est-il une dépendance de la propriété foncière? Primitivement, sans aucun doute, le droit était exclusivement personnel, puisqu'il appartenait à tout *Markgenoss*, à tout membre de l'association usagère. C'était le droit naturel de propriété des habitans associés de la marche. Seulement comme plus tard on décida que, pour exercer le droit d'usage, il fallait entretenir sur ses biens propres le bétail qu'on voulait envoyer sur les pâturages communs, certains juristes, surtout au XIIIe siècle, y ont vu un droit réel, et ils en parlent comme d'une dépendance de la propriété privée. C'est une erreur complète. D'abord, pour exercer le droit d'usage, il ne suffit pas d'avoir un bien dans la commune, ni même d'en être bourgeois, il faut en outre faire partie héréditairement de la communauté usagère. Le droit d'usage ne peut se déléguer ni se céder, ce qui devrait être admis si c'était un droit réel. Quand l'usager n'a pas eu l'hiver de bétail à lui, il ne peut exercer son droit sur le pâturage au moyen de bétail emprunté ou acheté au printemps; le droit n'en subsiste pas moins, quoique l'exercice en soit momentanément suspendu. Il en est de même s'il quitte la commune : il ne peut louer sa jouissance usagère; mais, s'il revient et s'il entretient du bétail l'hiver, il est de nouveau admis à exercer son droit. Ce droit est inhérent à sa personne, et il ne le perd que s'il entre dans une autre communauté, chose extrêmement rare.

Ordinairement le droit d'usage appartient à chaque ménage séparé qui a eu « feu et lumière » dans la commune durant l'année ou à une certaine date fixée; ainsi à Wolfenschiessen il faut que l'usager y ait passé la nuit du 15 mars. En principe, c'est seulement quand il se marie et qu'il fonde une famille nouvelle que le jeune homme peut réclamer le droit d'usage sur « la forêt, le pâturage et les champs; » mais par extension il est aussi reconnu à la veuve ou aux orphelins habitant ensemble, parfois même à tout fils d'associé partiaire, à partir de vingt-cinq ans, pourvu qu'il habite une maison séparée. Dans le Nidwald, les filles non mariées qui font ménage à part, *Laubenmeidli*, ont le même droit. Généralement l'enfant naturel dont la descendance est constatée peut aussi réclamer sa part « du bois, de l'alpe et des champs, » *Holz, Alp und Feld;* parfois cependant son droit est restreint. Ainsi à Beggenried il est exclu de l'alpe. Le droit d'usage peut s'acheter, mais seulement du consentement unanime des communiers. Le prix en a rapidement augmenté, même pendant le moyen âge : à Stanz, il s'achetait en 1456 pour 5 sols, en 1523 pour 50, en 1566 pour 100, en 1577 pour 400, en 1630 pour 800, en 1684 pour 1200.

Les règlemens qui déterminent le mode de jouissance varient de communauté à communauté; en voici les principes généraux. Sur l'alpe, comme nous l'avons vu, chacun peut envoyer le bétail qu'il a entretenu l'hiver dans sa propriété privée. Si les alpes sont trop peu étendues, chacun est réduit en proportion. Dans l'assemblée générale du printemps, avant que les troupeaux ne montent aux pâturages de la montagne, chaque usager déclare sous serment le nombre de têtes qu'il a hivernées. Toute fraude est impossible, parce que les experts savent parfaitement combien chaque bien peut en entretenir. Le moindre abus est puni d'une amende très forte ou par la suspension du droit d'usage. A Giswyl et à Sachseln, les alpes sont tirées au sort entre les usagers. A Alpnach, on a établi un roulement, de façon que les troupeaux de chacun passent successivement, d'année en année, sur chaque alpe. Dans beaucoup de villages, depuis quelque temps, pour rétablir plus d'égalité, on met, par tête de gros bétail, un impôt dont le produit est distribué à ceux qui n'en ont pas.

Quand les forêts étaient vastes et la population peu nombreuse, chacun prenait du bois à sa guise; aujourd'hui des règlemens très stricts en déterminent l'usage. Certaines forêts sont mises sous « ban, » *Bannwälder*, soit parce qu'elles préservent la vallée et les villages de la chute des avalanches, comme celle qui s'élève à l'est d'Altorf, soit parce qu'il faut les respecter pendant quelque temps pour leur permettre de se repeupler. Dans les bois en exploitation, *Scheitwälder*, les jurés déterminent la coupe annuelle. On y fait des parts en proportion des droits de chaque catégorie d'usagers. Ces parts sont tirées au sort, et chacun vient couper et enlever la sienne, ou bien l'administration de la communauté les livre à domicile. Dans certaines corporations usagères, dans Uri par exemple, le bois à brûler et le bois de construction se répartit d'après les besoins de chacun. Ailleurs chacun reçoit une part égale de chauffage; mais le bois de construction est nécessairement donné en proportion de ce qu'exige la demeure de chaque famille avec ses dépendances. Seulement ce sont les jurés qui apprécient ce qui est nécessaire; le surplus doit être payé à la valeur marchande. Il est sévèrement interdit de vendre du bois des forêts communales hors de la commune, sans excepter le bois provenant de démolitions.

Le droit d'usage sur l'allmend de la plaine se règle d'après d'autres principes que celui sur la forêt et sur l'alpe. Le pâturage aux environs du village était destiné à nourrir soit le bétail à l'automne, quand il revenait des hauteurs, soit les quelques vaches laitières conservées près de l'habitation pour fournir le lait de la consommation journalière. Il advint peu à peu qu'on permit à toute famille d'usagers, ayant ou n'ayant pas de propriété particulière, de mettre

une ou deux vaches sur l'allmend, et même d'en louer à cet effet (1). C'est un grand avantage pour la classe peu aisée qui n'a pas de bétail à envoyer sur l'alpe. Le droit devient ainsi de plus en plus personnel; il se transforme même en une rente d'argent pour ceux qui le préfèrent ou qui ne peuvent jouir du droit d'usage en nature. Afin de donner à chaque famille le moyen de se procurer par son travail une partie de son alimentation végétale, la coutume s'est introduite partout de livrer à la culture l'allmend située près du village : elle est divisée en un grand nombre de petites parcelles, dont cinq ou six réunies forment un lot, ou bien directement en autant de lots qu'il y a d'ayant-droit. Ces lots sont tirés au sort. L'usager en jouit pour dix, quinze ou vingt ans, ou parfois la vie durant. Au terme de chaque période, tout est remis en commun, et on tire de nouveau au sort. A la mort de l'usager, si le fils ou la veuve ont le droit de jouissance, ils conservent la parcelle jusqu'au nouvel allotissement. Comme tout nouveau ménage qui se forme a droit à réclamer un lot, et que les lots qui deviennent vacans par les décès peuvent être insuffisans, on garde en réserve quelques lots disponibles qui sont loués en attendant. Chaque usager a droit à une part égale qu'il peut exploiter à sa guise ou même louer aux autres « communiers : » il peut y planter des arbres fruitiers; dans certaines communes, comme à Wolfenschiessen, il y est même obligé, sous peine d'amende.

Quoiqu'elles ne soient l'objet que d'une possession temporaire, les allmends sont partout admirablement cultivées; elles ne ressemblent nullement sous ce rapport aux terres communales des villages russes, tout en étant soumises exactement au même régime agraire. Pour s'en convaincre, point n'est besoin de s'enfoncer dans les vallées éloignées. A deux pas d'Interlaken, ce rendez-vous du monde élégant où passent chaque année tant de milliers de voyageurs, on peut visiter l'allmend de Böningen, qui couvre tout le delta formé par la Lütschine à l'endroit où elle se jette dans le lac de Brienz. Si l'on regarde cette plaine d'une hauteur voisine, par exemple de l'Ameisenhügel, sur la Scheinige-Platte, on la voit divisée en un nombre innombrable de petits carrés de terre occupés par des cultures diverses, des pommes de terre, des lé-

(1) Dans l'Unterwalden, à Kerns, le règlement de 1672 donne droit à tous les usagers de mettre deux vaches sur l'allmend; mais déjà en 1766 la population a tant augmenté, qu'on ne peut plus en mettre qu'une seule. Celui qui en met deux paie 1 florin, et celui qui n'en a pas a droit à 100 toises de terre cultivable. En 1826, on met une taxe sur toutes les vaches : elle a été fixée à 7 francs en 1851, et le produit est partagé entre ceux qui n'en ont pas. A Sachseln, chacun peut encore envoyer deux vaches sur l'allmend. Celui qui n'use pas de l'alpe reçoit une indemnité, l'*Allmendkrone*, et une taxe de 3 florins est levée sur chaque tête de gros bétail.

gumes, du lin, et par-ci par-là plantés d'arbres fruitiers. Ce sont autant de petits jardins de quelques ares parfaitement travaillés à la bêche, fumés et nettoyés. Les produits sont en rapport avec cette excellente culture. L'allmend mesure 270 *juchart*; 343 familles y ont une part et chaque lot comprend 7 parcelles. On maintient cet extrême morcellement afin que chacun ait une part des différentes catégories de terrain.

Ces corporations usagères constituent de véritables républiques. Leur forme de gouvernement mérite l'attention, car elles peuvent servir de modèle à l'organisation politique d'une commune autonome. Pour en donner une idée, j'analyserai la constitution de la communauté de Gross, dans le canton de Schwytz. Tous les usagers ayant dix-huit ans accomplis se réunissent de plein droit une fois par an au mois d'avril pour entendre la reddition des comptes et pour régler les affaires courantes. En cas de besoin, le président convoque l'assemblée, *Genossengemeinde*, en session extraordinaire. Tous les deux ans, elle réélit tous les fonctionnaires. Nul ne peut se refuser à remplir les fonctions auxquelles il est nommé. Il est tenu un procès-verbal de toutes les résolutions. Le pouvoir exécutif est aux mains d'un conseil de 7 membres élus par l'assemblée. Ce conseil règle l'exploitation des bois, fait le partage de la coupe, prépare l'allotissement des terres, représente la corporation dans les instances judiciaires, et fait exécuter les travaux qui ne dépassent pas 60 francs; les autres doivent être votés par l'assemblée générale. Il fixe les amendes et les dommages-intérêts en cas de contravention au règlement, et défère, s'il en est besoin, la poursuite à l'autorité judiciaire. Le conseil se réunit sur la convocation du président. Les membres non empêchés sont frappés d'amende en cas d'absence; ils sont rétribués par la remise des journées de travail qu'ils devraient fournir comme les autres usagers.

Le président est élu par l'assemblée générale. Il doit convoquer celle-ci chaque fois que 100 membres le demandent. Il touche 80 fr., et ses vacations extraordinaires sont payées en sus. Les autres fonctionnaires sont le caissier, qui tient les comptes et fait les recettes et les dépenses, le secrétaire, qui rédige les procès-verbeaux et fait la correspondance, le chef des travaux, le forestier et le vérificateur des comptes. Tous sont rétribués et sont responsables de leur gestion. Cette administration est, on le voit, très complète; elle tient le milieu entre celle d'un corps politique et celle d'une société anonyme. Les usagers administrent eux-mêmes leurs intérêts communs et la propriété collective suivant des règles très précises et parfaitement entendues. Ces constitutions remontent aux premiers temps du moyen âge, mais elles ont été constamment modifiées et perfectionnées suivant les nécessités de l'époque, et on peut

affirmer qu'elles remplissent convenablement la mission qui leur est confiée. Le domaine commun est bien administré, et ses produits sont équitablement répartis.

A mon avis, les avantages que présentent ces institutions du moyen âge et des temps primitifs sont si grands que c'est à elles que j'attribue la longue et glorieuse durée de la démocratie en Suisse. Ces avantages sont à la fois politiques et économiques.

D'abord les usagers, en prenant part à l'administration de leur domaine collectif, font l'apprentissage de la vie politique et s'habituent à s'occuper de la gestion des affaires publiques. Ils assistent à des délibérations, et ils peuvent y intervenir; ils choisissent leurs délégués, ils les entendent rendre les comptes annuels qu'ils discutent et approuvent. Ils se forment ainsi admirablement au mécanisme du régime parlementaire. Ils font partie de véritables sociétés coopératives rurales qui existent depuis un temps immémorial, et ainsi se développe chez tous l'aptitude administrative indispensable dans un pays de suffrage universel. Ne l'oublions pas, c'est aussi dans le *township* que la démocratie américaine a ses racines.

Quand le droit naturel de propriété est en réalité garanti à tous, la société est assise sur une base inébranlable, car nul n'a intérêt à la renverser : il n'est point de pays où le peuple soit plus conservateur que dans les cantons primitifs de la Suisse où le régime des allmends s'est conservé intact. Au contraire, dans un état où il n'y a qu'une centaine de mille propriétaires, comme en Angleterre, le droit de propriété paraît un privilége, un monopole, et il ne tarde pas à être en butte aux plus dangereuses attaques. Tandis que là un million de pauvres vivent de l'aumône officielle, et que les ouvriers ruraux manquent d'habitations convenables, d'instruction et de bien-être, en Suisse les usagers sont au moins soustraits aux maux d'un dénûment extrême. Ils ont de quoi se chauffer, nourrir une vache, récolter des pommes de terre. Ailleurs, quand par suite de certaines circonstances économiques le charbon et le bois doublent de prix, comme on l'a vu cet hiver, c'est pour les familles peu aisées une cause d'indicibles souffrances; pour l'usager, qui prend directement sa part des produits du sol, ces fluctuations des prix importent peu : quoi qu'il arrive, il a de quoi satisfaire ses besoins essentiels. Il en résulte une heureuse sécurité pour l'existence des classes laborieuses.

Autre avantage encore des allmends, c'est qu'elles retiennent la population dans les campagnes. Celui qui dans sa commune a droit à une part « de la forêt, du pâturage et du champ » n'abandonnera pas facilement la jouissance de tous ces avantages pour chercher dans les villes un salaire plus élevé qui ne lui assure pas, il s'en faut, une condition meilleure. Ces immenses cités où s'en-

tassent des milliers d'hommes sans foyer, sans autel, sans lendemain assuré, et où se forme l'armée profonde du prolétariat, toujours avide de bouleversemens sociaux, voilà le péril et le fléau de nos sociétés modernes. Que l'homme trouve à la campagne l'aisance et la propriété, et il y restera, car c'est là vraiment le lieu que la nature a préparé pour lui. Les villes, séjour de l'orgueil, du luxe et de l'inégalité, enfantent l'esprit de révolte; la campagne inspire le calme, la concorde, l'esprit d'ordre et de tradition.

Quand les travailleurs sont attachés au sol par les liens puissans de la propriété collective et de la jouissance partiaire, l'industrie n'en est pas entravée, — Glaris et les Rhodes extérieures d'Appenzell le prouvent, — mais alors elle est obligée de s'établir dans les campagnes, où les ouvriers peuvent joindre le travail agricole au travail industriel, et où ils se trouvent dans de meilleures conditions morales, économiques et hygiéniques. Il est regrettable que tant de milliers d'hommes dépendent pour leur subsistance quotidienne d'une seule occupation, que des crises de toute nature viennent périodiquement interrompre. Quand ils disposent d'un petit champ qu'ils cultivent, ils peuvent supporter un chômage sans être réduits aux dernières extrémités.

L'ouvrier de la grande industrie moderne est souvent un nomade cosmopolite pour qui la patrie est un mot vide de sens, et qui ne songe qu'à lutter contre son maître pour l'augmentation du salaire; c'est qu'en effet aucun lien ne l'attache au sol où il est né. Pour l'usager au contraire, la terre natale est vraiment l'*alma parens*, la bonne mère nourricière; il en a sa part en vertu d'un droit personnel, inaliénable, que nul ne peut lui contester et que des coutumes séculaires consacrent. Le patriotisme des Suisses est connu dans l'histoire, il leur a fait faire des prodiges, et aujourd'hui encore il les ramène des bouts du monde au lieu natal.

On l'a dit souvent, la propriété est la condition de la vraie liberté. Celui qui reçoit d'autrui la terre qu'il cultive en dépend et ne jouit pas d'une indépendance complète. En France, en Angleterre, en Belgique, partout où l'on a voulu garantir la liberté du vote, on a été obligé d'introduire le scrutin secret et de prendre de grandes précautions pour que les locataires pussent dérober à leurs propriétaires la connaissance du bulletin qu'ils mettent dans l'urne. A ce point de vue, il y avait une sorte de logique à n'accorder le droit de suffrage qu'à ceux qui jouissent du droit de propriété. En Suisse, grâce aux allmends, on arrive à une autre solution : tous ont le droit de suffrage, mais tous aussi jouissent du droit de propriété. Jusqu'à présent toutes les démocraties ont péri parce qu'après avoir établi l'égalité des droits politiques, elles n'ont pu faire régner

une égalité des conditions telle que la lutte entre le pauvre et le riche n'aboutît pas après des péripéties diverses à la guerre civile et à la dictature. Machiavel expose cette vérité de la façon la plus saisissante : « dans toute république, quand la lutte entre l'aristocratie et le peuple, entre patriciens et plébéiens se termine enfin par la victoire complète de la démocratie, il ne reste plus qu'une opposition qui ne finit qu'avec la république même, c'est celle entre les riches et les pauvres, entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. » Ce péril, si clairement signalé dans ce passage et aperçu par tous les grands politiques, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, avait en partie échappé à Tocqueville, qui n'avait pas assez approfondi le côté économique des problèmes sociaux. Aujourd'hui ce danger apparaît à tous les yeux, et les élections récentes viennent de montrer une fois de plus que de là vient réellement la difficulté de fonder définitivement le régime démocratique. En permettant d'attribuer à tous une part de la prospérité collective, les allmends empêchent que l'inégalité poussée à l'excès n'ouvre un abîme entre les classes supérieures et les classes inférieures. La lutte entre les riches et les pauvres ne peut amener la ruine des institutions démocratiques, par la raison que nul n'est très pauvre et nul très riche. La propriété n'est pas menacée : par qui le serait-elle, chacun étant propriétaire ?

En Amérique, en Australie, les nouvelles démocraties qui se fondent sur des territoires inoccupés devraient réserver dans chaque commune un domaine collectif assez étendu pour y établir l'ancien système germanique, — sinon, quand avec la population croissante viendra la misère, il faudra, comme en Angleterre, établir la taxe des pauvres. Ne vaut-il pas mille fois mieux donner, au lieu de l'aumône qui démoralise, un champ, un instrument de travail dont l'individu peut, en vertu de l'exercice d'un droit et par ses propres efforts, obtenir de quoi subsister? Il suffit de comparer le pensionnaire dégradé d'un *work-house* anglais à l'usager actif, fier, indépendant, laborieux, de l'allmend suisse, pour comprendre la différence profonde qui existe entre les deux systèmes. En ce qui concerne le droit civil, les colonies anglo-saxonnes ne s'inspirent que des lois de l'Angleterre féodale; elles devraient étudier en même temps les institutions primitives de leur race encore en vigueur aujourd'hui dans la Suisse démocratique. Sur notre continent, les économistes réformateurs ont poussé partout à la destruction des biens communaux malgré l'opposition des paysans et du parti conservateur. J'arrive à croire que c'est leur instinct secret qui portait ceux-ci à défendre ce legs du passé, parce qu'il répondait à une nécessité sociale. Il est souvent imprudent de porter la hache sur

une institution consacrée par une tradition immémoriale, surtout quand elle a ses lointaines racines dans un âge antérieur à l'établissement des grandes aristocraties et des monarchies centralisées. Avant de forcer les communes à vendre leurs biens, il aurait fallu examiner si on n'aurait pas pu en tirer bon parti, soit par des plantations régulières de bois, soit par des concessions temporaires de terres cultivables. L'exemple de la Suisse nous montre comment cela eût été possible. Aujourd'hui il faudrait, à mon avis, favoriser l'accroissement du patrimoine communal en le soumettant, bien entendu, à un meilleur mode d'exploitation.

Indépendamment des conclusions pratiques que nous venons d'indiquer, l'étude des formes primitives de la propriété permet encore d'arriver à des idées plus justes touchant l'origine de ce droit, qui est la base même de l'ordre social. Il faut l'avouer, les théories qui ont généralement cours à ce sujet sont très superficielles, parce qu'elles sont construites *a priori* par la raison, en dehors de l'histoire et des faits réels. Ainsi les uns, adoptant les idées des jurisconsultes romains, supposent l'individu isolé, devenant propriétaire par le seul fait de l'occupation alors que la terre n'appartient à personne et qu'elle est, comme ils disent, *res nullius;* mais, à moins de se transporter par la pensée à l'apparition du premier homme, cette hypothèse ne s'est jamais présentée. L'individu n'a jamais existé isolé; il a vécu au sein de la tribu, qui était, elle, primitivement propriétaire du territoire qu'elle exploitait par la chasse ou par le pâturage de ses troupeaux. D'autres théoriciens, les économistes surtout, ont fait dériver la propriété du travail seul; mais les juristes n'ont pas eu de peine à montrer que le travail ne rend propriétaire des produits que quand on est déjà propriétaire du sol. D'autres encore, comme M. Laboulaye, prétendent que la propriété a sa source unique dans la loi, à quoi on a objecté qu'en ce cas il suffirait de changer la loi pour transformer ou abolir la propriété. En réalité, l'histoire des faits économiques nous montre que primitivement la propriété était considérée comme un droit naturel, complément nécessaire des autres droits, tellement inhérent à la personnalité humaine qu'on n'en refusait l'exercice qu'à l'esclave, qui en même temps était privé de la liberté. Telle est l'idée juste que nous ont léguée nos aïeux; elle a été souvent obscurcie, méconnue; mais il faut la remettre en honneur et la creuser de plus en plus pour en tirer les salutaires conséquences dont notre société, si profondément troublée, a plus besoin que jamais.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

SALON DE 1873

I.

LA PEINTURE DE STYLE ET DE GENRE.

Il ne faut pas s'étonner des plaintes exagérées que l'exposition des Beaux-Arts ramène annuellement sur la stérilité de l'école française et sur la décadence de l'art moderne. A chaque nouveau Salon, le visiteur superficiel promène un œil distrait sur plusieurs kilomètres de murailles couvertes de plusieurs hectares de peinture, et, s'il n'a rien trouvé qui le surprenne ou qui s'impose à son attention, il s'en retourne mécontent, se plaignant d'avoir perdu sa journée. La critique sérieuse est tenue d'être plus attentive et moins exigeante. Après tout, faire le tour d'un Salon, c'est faire le tour des idées de son temps. La critique ne consiste pas seulement à vanter les meilleurs ouvrages et à les désigner à l'admiration du public; il faut encore qu'elle se rende compte du mouvement des esprits, de la direction des idées, qu'elle se livre, pour ainsi dire, à une sorte d'étude de mœurs. En ce sens, elle ne doit pas craindre d'examiner avec intérêt des œuvres imparfaites ou médiocres, et elle ne doit pas se désespérer, si elle a rarement l'occasion d'applaudir.

Une exposition annuelle ne peut pas être une collection de chefs-d'œuvre; encore moins doit-elle devenir une boutique et une halle ouverte à tous venans. Pendant plusieurs années, nos Salons ont présenté, il faut bien le reconnaître, un aspect humiliant pour l'école française. A côté des œuvres sérieuses et faites, sinon pour servir de modèles, du moins pour donner le ton, on voyait s'étaler une

foule de barbouillages barbares qui n'avaient même pas toujours le triste mérite de prêter à la plaisanterie et de préserver du mauvais exemple par le ridicule où ils devaient tomber. Les admissions privilégiées étaient pour beaucoup dans cet abus. Grâce à l'exemption d'examen, on permettait à des hommes connus, parfois célèbres, de déshonorer leur talent en exhibant des œuvres négligées et grossières, qui ne servaient qu'à corrompre le goût du public.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Il a été reconnu qu'en pareille matière il fallait considérer, non pas les personnes, mais les œuvres, et qu'il ne devait pas y avoir de grades artistiques ni de priviléges officiels pour dispenser qui que ce fût de faire preuve de talent ou de travail. Cette règle a peut-être subi dans la pratique quelques dérogations inévitables; cependant il suffit de jeter un coup d'œil sur le Salon de cette année après celui de l'année dernière pour s'assurer du progrès accompli. Bien loin d'accuser notre pauvreté, c'est de notre abondance qu'il faudrait nous plaindre. Si les œuvres de style et de grande imagination font un peu défaut, nous sommes littéralement noyés sous un flot de peintures distinguées, fines, ingénieuses, pittoresques, qui dénotent, sinon beaucoup d'esprit d'invention, de hauteur dans les idées ou de profondeur dans le sentiment, du moins un véritable talent d'observation et une remarquable habileté de main. Cette invasion du tableautin de boudoir ou de chambre à coucher n'est pas le moins du monde un phénomène nouveau : elle est l'un des signes du temps où nous vivons; elle répond à un besoin naturel de notre civilisation bourgeoise. Ce n'est pas à dire qu'il faille l'encourager outre mesure, et peut-être même la nouvelle administration des Beaux-Arts s'est-elle montrée trop indulgente pour un genre qui menace de tout envahir.

I.

Il y a pourtant des tableaux de genre qu'on ne doit pas considérer comme des œuvres de fantaisie, et qui par leurs dimensions, par leur importance, par leur exécution magistrale, par la simplicité même du sujet qu'ils traitent, méritent d'être rangés parmi les œuvres de style. Qu'on nous pardonne de témoigner ici une certaine prédilection pour ces peintures sérieuses, qui ne font aucune place au charlatanisme, qui ne dissimulent aucun de leurs défauts, et qui, n'ayant aucun mélange de littérature, doivent être jugées pour ce qu'elles valent, et non pour ce qu'elles essaient d'exprimer. Avant d'aborder les grandes compositions où la figure humaine est mise en action et traitée par grandes masses, il est bon de reposer les yeux sur quelques fortes et saines peintures qui, par leur franchise

et par leur clarté, donnent pour ainsi dire le ton à tout le reste. C'est à ce titre que nous nous arrêtons d'abord devant la merveilleuse toile de M. Bonnat intitulée *Scherzo*.

Le sujet est des plus simples. Ce n'est au fond qu'une étude à deux personnages, d'après deux de ces jeunes paysannes des Abruzzes, bien connues dans les ateliers, où elles apportent avec leurs brillans costumes un reflet du soleil d'Italie. Il n'y a aucun effort de composition; les deux modèles ont posé devant le peintre dans la posture même où il les représente. Il a saisi sur le vif ce franc rire qui étincelle sur leurs visages comme la lumière dont elles sont enveloppées. Une belle jeune fille aux joues brunes, aux yeux noirs, est assise au grand soleil, la tête ombragée d'un mouchoir plié en quatre, à la romaine, et elle joue avec sa petite sœur, qu'elle tient renversée sur ses genoux. Rien de plus naturel et de plus charmant que le geste de l'enfant, qui se livre avec un abandon folâtre aux caresses enjouées de sa compagne. Rien de plus joyeux, de plus vivant, de plus éclatant de gaîté que cette tête riante, à demi noyée dans le clair-obscur, illuminée d'un rayon de soleil qui en frise les saillies. Tout est gai dans cette toile, tout brille de santé, de force et de jeunesse; tout est pétri de soleil et inondé d'une chaude clarté. Rien ne s'y dérobe et ne s'y dissimule; tout y est ferme, franc, réel, et, si j'ose ainsi parler, palpable aux yeux. Il est remarquable que M. Bonnat, à l'exemple de Murillo, dont il procède, ne recherche pas les couleurs voyantes, et qu'il sait produire les effets de lumière les plus vigoureux avec des teintes douces. Ce tableau du moins ne présente plus aucune des hardiesses un peu risquées qui pouvaient choquer les délicats dans ses premières œuvres. C'est un talent mûr, en pleine possession de lui-même, sobre et bien portant tout à la fois, sachant garder toute sa puissance sans commettre aucun excès pittoresque. Tout au plus pourrait-on relever une certaine uniformité de facture, particulièrement dans la main de la jeune fille et dans le petit bras que l'enfant laisse pendre sur les genoux de sa sœur; on n'y sent peut-être pas assez la différence des âges. Cela dit, on peut faire l'éloge de cette peinture en un mot : elle ne fléchirait pas, dans un musée, entre un Murillo et un Velasquez.

C'est presque de la cruauté que de parler de *la Bretonne en pèlerinage* de M. Jules Breton après *les Italiennes* de M. Bonnat, et nous craignons que la comparaison ne nous rende trop sévère : non pas que M. Jules Breton ne soit un artiste du talent le plus élevé, du goût le plus pur, un profond observateur de la nature, à la fois un réaliste et un poète; mais l'aisance et la largeur du dessin, la puissance du modelé, l'harmonie et l'éclat des couleurs, toutes ces qualités brillantes et faciles qui surabondent chez M. Bonnat sont

justement celles qui manquent à M. Breton, ou qui paraissent lui manquer aujourd'hui. Il est impossible d'imaginer deux talens plus dissemblables : l'un tout entier à la vie extérieure, aux sentimens faciles, à l'action franche et passionnée, l'autre approfondissant le sens intime des choses, ne livrant qu'avec discrétion leurs secrets à demi voilés, se plaisant dans la mélancolie et dans la contemplation solitaire. De même que M. Bonnat a intitulé sa toile le *Scherzo*, on pourrait appeler celle de M. Breton « la romance sans paroles » ou « la complainte sentimentale; » la peinture de M. Bonnat ressemble à un air de bravoure exécuté à grand orchestre, celle de M. Breton à quelque *lied* champêtre chanté d'une voix un peu voilée sur un instrument un peu faible et un peu sourd.

Telle est du moins la pente que M. Breton nous paraît suivre depuis quelque temps. Comme la plupart des peintres de sentiment, son talent se raffine et s'attriste avec les années. Il avait débuté tout autrement : malgré une certaine naïveté pleine de charme, malgré une décence exquise qui dénotait le fond tout sentimental de son génie, on l'avait classé parmi les maîtres du réalisme moderne, et les critiques de cette école ne dédaignaient pas de le placer dans un rang honorable à la suite de l'illustre M. Courbet. Puis il a sacrifié aux Grâces, et alors les réalistes l'ont renié comme un infidèle; il s'est adonné à la mélancolie douce, à l'idylle de village, à la poésie champêtre. Ensuite il a pris de la gravité et du style, il a restreint le cadre de ses compositions pour les rendre plus claires et plus frappantes, et il est arrivé à une profondeur, à une plénitude d'expression qui le mettaient, malgré ses défauts, presque au niveau des grands maîtres. Aujourd'hui on dirait que la sérénité lui manque; son talent essaie sans doute une évolution nouvelle, et, si nous en jugeons par son dernier tableau, cette évolution n'est pas aussi heureuse que la dernière. Dans ce tableau, la gravité va jusqu'à la tristesse et presque jusqu'à la souffrance, la mélancolie se change en mysticisme et presque en exaltation. Le cadre même en est étriqué; les détails, pourtant assez pittoresques, sont traités avec une sécheresse qui frise la dureté. Une paysanne bretonne en costume des dimanches chemine à petits pas dans un verger, à la porte d'une église; elle revient sans doute d'un pèlerinage ou d'une visite au cimetière. Elle marche en méditant, recueillie, comme en extase, cambrée en arrière, la tête un peu renversée, le regard fixe et perdu dans l'espace, pressant d'une main son chapelet sur sa poitrine, tenant de l'autre un cierge allumé. La tête, enveloppée d'une coiffe blanche aux ailes repliées, a une expression ascétique, douloureuse, presque dure. La bouche est entr'ouverte comme dans une prière interrompue qui se change en élan vague et presque en cri d'angoisse. Les sourcils sont un peu

froncés; les yeux bleus, profonds, dilatés par l'intensité du sentiment intérieur, flottent au hasard avec une expression de tristesse indéfinissable. La main qui tient le cierge se laisse tomber sans force au bout du bras, qui s'abandonne; toute la femme se traîne plutôt qu'elle ne marche, avec la raideur machinale que donne la pensée absente. Tout cet ensemble est fort bien saisi, mais presque trop minutieusement et trop délicatement analysé pour une œuvre destinée à parler aux yeux. D'ailleurs le charme de la couleur manque absolument; le fond du tableau est criard et sans perspective, les accessoires, le collier de mousseline empesée bouffant sur le dos, la casaque de drap noir, le tablier brun, sont d'un pinceau dur, cassant, terne et froid. Il n'y a pas jusqu'au dessin lui-même qui ne laisse à désirer. Il est visible que M. Breton, à qui la critique avait plus d'une fois reproché ses incorrections, a voulu répondre à ces reproches par une précision de dessin inaccoutumée. L'effort se voit partout, mais il n'est pas partout également heureux. Le cou, le tour du visage, sont modelés d'une façon un peu mesquine; quant aux mains, elles sont d'un dessin gauche et elles n'ont pas de vie. Voilà un tableau fort original et qui doit peut-être à sa sécheresse même un certain parfum d'archaïsme qui n'est pas sans charme; pourtant il est loin de valoir ceux que M. Breton nous a fait admirer l'année dernière et qui lui ont valu si justement la médaille d'honneur.

Que M. Breton se garde bien de tomber dans l'archaïsme mystique et d'imiter à son insu le mauvais exemple de M. Hébert. Celui-là aussi était un maître, quoique dans un genre beaucoup plus restreint et plus artificiel. C'est l'exagération même de ses qualités qui a perdu son talent. Il avait ce que le vulgaire appelle de l'idéal, à savoir une façon de sentir originale et poétique; il en a tant abusé qu'il a presque cessé d'être un peintre, et que sa pensée n'a vraiment plus de corps. Il a tourné aux mièvreries de ce qu'on appelle aujourd'hui le genre préraphaélique, genre admirable assurément chez ceux qui s'y livraient naïvement et dont les œuvres étaient le témoignage de la lutte intérieure de la pensée avec des moyens d'exécution encore trop faibles, mais tout à fait déplaisant chez ceux qui s'y livrent par esprit de système, et qui n'ont qu'une gaucherie d'emprunt. La *Madonna adolorata* de M. Hébert est un nouveau pas dans une voie fausse, d'où nous voudrions le voir sortir. Ce n'est pas que cette madone maigre et hâve, peinte sur fond d'or à la façon des vieilles mosaïques et des tableaux florentins primitifs, manque de sentiment ni de style; mais elle manque de précision et de vraisemblance. C'est un pastiche systématiquement orné d'incorrections volontaires qui sont censées ajouter à la profondeur de l'expression. Cette longue figure de cerf-volant aux

joues creuses, aux traits mal attachés, aux yeux caves et bistrés, ressemble aux saines et chastes madones de Raphaël, de Léonard ou de Corrége comme les *panagias* de la religion byzantine aux splendides déesses de l'antiquité grecque. Elle a de la mélancolie, mais ce n'est pas la mélancolie de l'extase, c'est celle de la fièvre : il faut la renvoyer, elle aussi, aux Marais-Pontins, où elle est née; elle y figurera fort bien au second plan du tableau de la *malaria*. Quant à la figure du *bambino*, renversé sur les genoux de sa mère et levant vers le ciel un regard inspiré, elle est bien dessinée, expressive et nullement banale; seulement le geste en est prétentieux et recherché. — Une autre toile de M. Hébert, *la Tricoteuse*, qui représente une jeune paysanne un peu malingre, cheminant dans un chemin creux, nous donne l'espérance que son talent n'est qu'engourdi. Cette figure est intéressante et naïve; la peinture même en est fine et assez colorée, mais elle manque de saveur et de fermeté. M. Hébert a beaucoup mieux fait, du temps où il avait des prétentions plus modestes.

Il faut être encore plus sévère pour M. Landelle. Ce peintre distingué a une facilité banale qu'il dépense tout entière dans une perpétuelle répétition de lui-même. Il s'est consacré pour le reste de ses jours à ce qu'on appelle les figures de caractère, jeunes bohémiens, femmes égyptiennes, femmes moresques, femmes éthiopiennes. Comme il sait y mêler à juste dose et dans une proportion fort décente le pittoresque romantique avec la gravité et la correction classiques, il ne manque jamais de plaire au public, quoiqu'il aille s'affadissant, s'étiolant et se décolorant de jour en jour. Sa *Samaritaine*, qu'on pourrait tout aussi bien appeler d'un autre nom, n'a rien d'évangélique que le vase qu'elle vient de remplir à la fontaine, et avec lequel elle s'apprête sans doute à étancher la soif du divin voyageur. C'est une figure académique d'un type insignifiant, d'une exécution froidement convenable. Le *Jeune bohémien* est d'apparence moins molle, parce qu'il paraît plus coloré au premier abord, mais il n'est guère moins insignifiant et moins sec, sans compter qu'il est moins bien dessiné.

Est-ce chez M. Chaplin que nous allons retrouver cette peinture vigoureuse et saine dont nous voudrions, pour ainsi dire, nous remplir les yeux avant d'essayer de juger des œuvres plus vastes? M. Chaplin est un homme d'un talent aimable et léger, à qui le XVIIIe siècle a légué en partie le secret de sa grâce facile et voluptueuse. Son coloris est clair et réjouissant, comme il convient à la peinture des trumeaux et des boudoirs; il aime à parer de roses le sein des jeunes filles, à écarter un fichu coquettement chiffonné sur une épaule blanche, à faire briller une jambe mignonne sous une jupe un peu retroussée. Ce sont là ses jeux favoris, et il y réussit sans

trop de peine; c'est tout autre chose lorsqu'il veut aborder un genre plus élevé. Son *Haydée* n'est qu'une figure de *keepsake*, une blonde poupée vêtue de gaze, ruisselante de perles. C'est une Orientale de fantaisie et de serre chaude, dont la fraîcheur fragile et printanière n'a jamais reçu les chaudes caresses du soleil du midi. On voit bien qu'elle est de la même race que cette dame en robe rose, entre deux âges, que le peintre a péniblement transformée en jeune fille malgré ses cheveux grisonnans et ses traits flétris, savamment dissimulés dans le vague d'un clair-obscur cotonneux ou d'une lumière blanche et nuageuse. Qui oserait dire que M. Chaplin manque d'idéal? Il en a au contraire une provision inépuisable au service des beautés mûres qui veulent se rajeunir, soit avec des cheveux blond-cendré, soit avec une gorge de lis et de roses.

M. Bertrand, qui n'a jamais pu retrouver le succès de sa *Virginie* roulée par les flots, renonce cette année à ces tableaux de femmes noyées dont il a depuis longtemps épuisé la veine. Il ne veut pourtant pas retomber dans l'ornière classique ou dans les nudités modernes parées de noms mythologiques qui sont la grande ressource des peintres sans imagination. Il reste fidèle à ses tendances romantiques, et continue à prendre parti pour les modernes contre les anciens. C'est aux contes de Perrault qu'il emprunte le sujet de sa toile principale. Cendrillon est mélancoliquement assise par terre, toute seulette, au coin de l'âtre. C'est le livret du moins qui nous l'apprend, car rien ne dénote ici la Cendrillon de la légende, ni ce visage blanc, terne et froid, qui ne dit rien au spectateur, et qui ne porte même pas l'empreinte de l'ennui, ni ce corps raide, maladroitement et incommodément posé, ni la cheminée aux chambranles revernis à neuf, ni l'âtre où figure pour la forme un petit tas de cendres qui n'ont jamais brûlé. Ce n'est qu'un mannequin sans vie et sans couleur dans une chambre en carton peint. — L'*Idylle*, du même auteur, représente une petite fille nue, accroupie dans une forêt, au pied d'un grand arbre, les genoux dans les mains, tenant un petit arc et une flèche dont elle vient de percer un oiseau gisant à ses pieds. Ce tableau, ainsi que l'autre, est sans charme et sans esprit, comme sans couleur.

M. Bouguereau du moins est un peintre; il possède à merveille toutes les habiletés du métier; il a du goût, de l'esprit, de la science, et une facilité de composition si grande que ses tableaux semblent venus d'un seul jet, sans hésitations, tâtonnemens ni retouches. Il a une facture lâche, mais où rien ne semble lâché, une couleur froide et molle, mais juste dans ses valeurs relatives, un dessin sans vigueur, mais plein d'aisance, d'élégance et de sûreté. Ce peintre est le type le plus accompli et le plus séduisant de la médiocrité brillante et aimable. Son tableau de *Nymphes et Satyres*

n'est pas une œuvre satisfaisante; on n'y sent pas assez l'effort, la difficulté vaincue, la recherche persévérante du mieux. Il est cependant difficile de n'en pas éprouver le charme, tout en sentant fort bien ce qu'il a de superficiel et de fragile. La scène est gracieuse et comique en même temps : au fond d'une forêt, à la lumière d'un soleil d'été tamisé par le feuillage, dans un demi-clair-obscur habilement traité, un faune a été fait prisonnier par des nymphes; elles le tourmentent, le lutinent et cherchent à l'entraîner dans les eaux limpides d'une rivière. Le monstre cornu, qui n'a d'ailleurs rien de terrible, paraît fort effrayé; il résiste de toutes ses forces en s'arc-boutant sur la berge, et il regarde avec terreur l'élément perfide où trempe déjà l'un de ses pieds fourchus. Quatre charmantes filles, moins nues que déshabillées, mais rieuses, gracieuses, blondes, blanches et nacrées, s'attellent à lui, le poussant et le tirant, qui par les bras, qui par les cheveux; elles sont sœurs apparemment, car elles se ressemblent beaucoup malgré la variété des poses. Le grand défaut de cette peinture est dans la banalité du style ou plutôt dans l'absence du style, dans une certaine fausseté de couleur ou plutôt dans l'absence même de la couleur, dans un manque absolu de sincérité native, dans un je ne sais quoi d'artificiel et de frelaté qui sent son XVIIIe siècle bien plus que son paganisme ou sa renaissance. Ces nudités sont trop jolies pour être vraies; ce ne sont pas là des nymphes qui habitent les forêts et les eaux, hâlées par le soleil, fortifiées par l'exercice et le grand air, parfumées seulement des fortes senteurs des bois ou des prairies; ce sont des femmelettes à peine dépouillées de la batiste, de la dentelle et de la soie où elles emprisonnent leur peau blanche, et respirant encore la verveine ou la violette dont elles ont imprégné leurs vêtemens. La facture elle-même est plate, uniforme et comme satinée à force de poli. Tous les morceaux sont du même faire, et le satyre, n'était sa couleur brune, ne se distinguerait pas, tant il manque de vigueur, du groupe rose et blanc qui l'environne. Ce n'est pas du soleil qui pénètre dans ce bosquet et qui joue sur ces corps nus, ce n'est même pas un franc jour d'atelier; c'est quelque chose qui simule la lumière sur quelque chose qui simule la couleur. Décidément le bosquet, les nymphes et le satyre de M. Bouguereau ont grand tort de nous faire songer involontairement à l'*Antiope* du Corrége.

Peut-être devrait-on tenir le même langage à M. Giacomotti pour son tableau de *Vénus et l'Amour*. Ce tableau n'est pas sans mérite ni surtout sans couleur, quoique d'une facture un peu lourde; mais il a le défaut de rappeler par le sujet, comme par l'imitation du style, certaines œuvres inimitables de Corrége, et de les rappeler seulement pour les faire regretter. L'idée est gracieuse, quoique un peu mièvre. Vénus a dérobé son carquois à

son redoutable fils, et elle le brandit au-dessus de la tête du petit dieu, qui s'efforce de le reprendre. Malheureusement la déesse manque d'élégance, de grandeur et de vraie beauté; sa forme est molle et n'a rien de sculptural. L'enfant au contraire est d'un joli style, quoique légèrement mignard : tout blond, tout potelé, l'air innocent et boudeur, il se dresse avec effort sur la pointe de ses petits pieds, la tête renversée, les bras étendus, les mains ouvertes avec une ardeur de désir inexprimable. On sent qu'il va pleurer, si ce jeu cruel se prolonge. Cette toile après tout n'est pas indigne du talent de M. Giacomotti. — On n'en saurait dire autant du portrait de femme en robe de velours rouge qu'il expose en même temps. Est-ce la faute du modèle? N'est-ce pas plutôt la faute du peintre? Ce portrait froid, distingué, même assez noble, produit un effet presque grotesque, grâce à un visage blafard, grimaçant et incorrect.

Des nudités mythologiques aux nudités d'atelier, il y a peu de distance, et l'étude du corps nu est toujours plus ou moins un sujet de style. Les femmes couchées, peut-être un peu moins nombreuses cette année que de coutume, tiennent encore une place importante au Salon. Il y en a de diverses espèces, depuis *l'Épave* de M. Jules Garnier, qui se recommande surtout par une signature à fioritures provoquantes et par une chevelure rousse à tous crins, conçue dans le même style calligraphique, jusqu'à *la Baigneuse endormie* de M. Gervex, un bon élève de M. Cabanel, et à la femme non moins endormie que M. Collin, autre bon élève du même maître, a étendue sur une peau d'ours blanc. Celle de M. Charbonnel, un réaliste de l'école de M. Carolus Duran, est assise; elle sort du bain, et une duègne lui essuie les épaules. Il y a de la vigueur dans cette peinture, un coloris brutal, mais franc, un modelé juste et ferme. Malheureusement l'œuvre de Rembrandt renferme un tableau analogue, dans lequel, à défaut de la noblesse des formes, la laideur du principal personnage est parée de toute la poésie de la couleur, de toute la magie du clair-obscur. Ici au contraire rien de pittoresque : c'est la plate réalité mise en pleine lumière, en toute nudité, dans la pose à la fois la plus triviale et la plus disgracieuse, sans rien qui relève ou qui déguise la vulgarité du modèle. Il est dommage de voir se perdre ainsi, faute de goût, de véritables facultés de peintre.

Voici enfin trois œuvres de style qui peuvent, faute de mieux, reposer la vue et rasséréner l'esprit : c'est le *Saint George* de M. Gauthier, *la Baigneuse* de M. Schutzenberger et *le Vin* de M. Mazerolle. Ce dernier, nous l'avouons, ne nous touche guère. C'est un panneau décoratif exécuté pour servir de modèle à une tapisserie qui sera placée dans le buffet du nouvel Opéra. *La Bai-*

gneuse de M. Schutzenberger est une jolie Alsacienne au type grec, qui descend d'un mouvement aisé les marches brisées d'une piscine envahie par la végétation des ruines. Le tableau de M. Gauthier est une imitation des vieux maîtres; mais l'archaïsme y est tempéré par le goût, et n'a rien qui nuise à la correction du dessin. Saint George est debout, bardé de fer, calme et grave, tenant d'une main sa lance ornée de banderoles, l'autre main sur la poignée de son épée. Il est bien posé, de trois quarts, une jambe en avant; son attitude est ferme, simple, avec un certain air de recueillement religieux. Il semble complétement étranger à l'action violente qu'il vient d'accomplir; on sent qu'il a remporté cette victoire sans effort, à la façon d'un messager céleste, confiant dans la force invincible que lui prêtent les ordres d'en haut. Le dragon lui-même, gisant à l'entrée de sa caverne, coloré d'un beau vert, et versant à flots par sa blessure un sang rose et carminé, nous confirme dans l'idée qu'il ne s'agit point d'une action réelle. La tête du saint George est d'un beau dessin, d'un type qui rappelle celui des saints de Luini ou celui des premières productions de Raphaël; elle respire, comme tout le personnage, une sérénité noble. Voilà un tableau intéressant; mais ce n'est pas encore là de la grande peinture, c'est de l'art de seconde main, et le style même en est emprunté.

Est-ce donc à M. Manet que nous serons réduits à demander le secret du grand art? M. Manet a des prétentions à l'originalité. On dit qu'il a fait école; on veut dire sans doute qu'il a faussé les idées de quelques débutans sans expérience, et qu'il a groupé autour de lui un certain nombre de barbouilleurs aigris, impuissans et vaniteux. Toujours est-il que M. Manet est un maître, un réformateur, et qu'il ne faut parler de lui qu'avec respect. Les deux ouvrages qu'il met sous nos yeux cette année sont incontestablement des œuvres de style, je ne dirai pas d'un beau style, mais de son style à lui. Pour ce peintre méconnu du vulgaire et dédaigneux de toutes les petites habiletés de l'art, l'enseigne du réalisme n'est évidemment qu'un masque qui cache un système d'esthétique *sui generis*. La réalité a-t-elle jamais ressemblé à ces mannequins mous et informes, blafards, violacés ou noirâtres, grossièrement figurés à l'aide de plans baveux et indécis, sans harmonie, sans unité, sans ensemble, qu'on essaie de nous présenter comme le dernier mot de l'art moderne? Il y a certainement telles enseignes de cabaret qui sont plus réelles que le prétendu réalisme de M. Manet. Sa toile intitulée *le Repos*, qui représente une femme vêtue de blanc et renversée sur un sofa, est un chaos qui défie toute description; il faut avoir la foi pour essayer de démêler les bonnes intentions qui peuvent se cacher sous ce barbouillage malpropre et barbare. Quant au *Bon bock*, c'est une tête de buveur de bière, qui décèle

un certain effort, un commencement de travail et de modelé; mais quelle touche heurtée, plate, confuse, incertaine! quel mélange criard et grossier de charbon de bois et de brique pilée! La main qui tient la pipe a dû être peinte avec des lavures de palette et modelée avec une éponge. — C'est trop parler sérieusement de M. Manet. S'il était plus consciencieux, il ne serait qu'un mauvais peintre, tandis qu'en bravant le sens commun il réussit du moins à faire scandale, et il nous oblige à prononcer son nom.

II.

Il y a peu d'analogie entre *le Buveur de bière* de M. Manet et *le Christ au tombeau* de M. Henri Lévy, par lequel nous devons ouvrir la revue des grandes compositions historiques ou religieuses. Cette toile, qu'on a appelée, à tort suivant nous, le maître tableau du Salon, est incontestablement le seul ouvrage de cette espèce que ne dépare aucun défaut grave; mais c'est une question de savoir si véritablement l'auteur est en progrès, ou si au contraire ce nouvel ouvrage ne nous fait pas toucher plus que les précédens ce que j'appellerai les frontières de son talent.

Le premier aspect de ce tableau est séduisant et empreint d'une certaine grandeur. Le corps pâle et amaigri du Christ est couché sur le dos, la tête renversée, sur une sorte de catafalque, entre deux anges envoyés par son père pour veiller sur sa dépouille. Prosterné à ses pieds, l'ange de la douleur et du deuil lui embrasse les genoux et s'y cache le visage pour pleurer. De l'autre côté, l'ange de la résurrection, assis sur le tombeau, pour ainsi dire au chevet du mort, se dresse, le buste nu, rayonnant, couronné d'or et de pierreries, tenant d'une main la trompette au son de laquelle les morts se lèveront de terre, soulevant de l'autre la draperie qui enveloppait le cadavre. La silhouette générale est frappante; une lumière surnaturelle se répand dans le clair-obscur de la caverne; la couleur, un peu artificielle, est fine et n'a rien de banal; l'ensemble est habilement agencé, on y sent le style de la grande école, la pensée et la main d'un maître : on se demande seulement pourquoi ce tableau si dramatique n'inspire aucune émotion vive. Puis, à mesure qu'on le regarde et que l'œil y pénètre, l'aspect de grandeur et de solidité s'en va; les diverses parties s'isolent les unes des autres, comme si l'ensemble n'était composé que d'imitations, de réminiscences, de morceaux habilement joints et de pièces ingénieusement rapportées : ce n'est plus qu'une œuvre de seconde main, suscitée par l'exemple des maîtres et artificiellement composée à leurs dépens. De vagues souvenirs s'éveillent, et l'on se dit : j'ai vu cela quelque part. Ce Christ aux chairs pâles et lu-

mineuses, finement modelé en clair-obscur, la tête en arrière, les côtes saillantes, étendu de toute sa longueur comme sur une table de dissection, n'a-t-il pas emprunté quelque chose à certain *Christ* célèbre de Philippe de Champagne? Le souvenir de la *Table d'anatomie* de Rembrandt y est-il tout à fait étranger? Prud'hon lui-même n'a-t-il pas été consulté? L'ange de la résurrection n'a-t-il pas, lui aussi, une ressemblance frappante avec certaines figures d'un peintre moderne, aujourd'hui fourvoyé, dont le public se rappelle encore les succès éphémères, et qui n'était lui-même qu'un imitateur, M. Gustave Moreau? C'est la même expression mystérieuse, la même recherche et la même imperfection de modelé, le même défaut de relief et de vigueur, la même maigreur de dessin, les mêmes bordures noires tracées autour des corps pour en faire mieux ressortir la masse lumineuse. Il n'y a pas jusqu'aux traits du visage qui ne doivent tout leur relief à l'emploi de ce procédé primitif, et le nez se confondrait avec la joue sans la ligne noire dont le peintre l'a entourée. On dirait presque une lithochromie, tant les couleurs sont venues s'appliquer après coup dans le cadre d'une silhouette préparée d'avance. En revanche, il y a dans la tête du Christ une certaine hardiesse réaliste qui doit choquer un peu les délicats; renversée et noyée dans l'ombre, bordée seulement par un rayon de lumière frisante, elle a ce caractère de souffrance et de rigidité solennelle que les dernières convulsions de l'agonie laissent sur le visage des morts. En un mot, c'est le visage d'un supplicié plutôt que celui d'un Dieu qui sommeille en attendant la résurrection. Ce qu'il y a peut-être de trop mortel dans cette tête est fort habilement sauvé par une auréole qui, sans lui rien enlever de son expression douloureuse, lui donne un air de sérénité et de majesté vraiment divines; mais il est probable que l'artiste n'aurait pas employé cet artifice, s'il avait pu obtenir autrement le même résultat.

La couleur de M. Henri Lévy est fort vantée. A nos yeux, ce n'est point celle d'un coloriste franc et sincère : c'est celle d'un homme de goût qui veut produire des effets pittoresques. Sans arriver jamais à une grande puissance, elle tourne aisément à la manière. Ainsi les ailes des anges, au lieu d'être blanches ou unies, sont diversement et brillamment colorées; dans les draperies, dans les corps nus, dans les fonds même, on sent une préoccupation incessante d'éviter la banalité. Cependant il y a des lourdeurs, des défauts d'harmonie ; l'air ne circule pas bien autour des personnages. M. Lévy est, en fait de couleur, un élève intelligent et un imitateur affaibli de Delacroix, comme il est, en fait de dessin, de composition et de style, un élève éclectique des grands maîtres. Ce n'est ni un génie inspiré, ni peut-être même un tempérament de

peintre ; c'est néanmoins un des représentans les plus distingués de cette jeune renaissance romantique qui essaie de relever chez nous les traditions de la grande école.

M. Humbert, malgré ses défauts, est aussi l'un des premiers dans cette jeune pléiade. S'il n'a pas la pureté de goût de M. Henri Lévy, il lui est supérieur comme peintre : sa peinture est plus franche, plus naturelle, plus large, plus puissante. Sa manière de sentir est originale, son style de composition hardi, indépendant, rebelle aux usages et aux règles banales. Ce qui lui manque le plus, c'est la juste intelligence des sujets qu'il traite. Presque tous ses tableaux contiennent des parties excellentes : généralement l'expression en est faussée; ils disent autre chose que ce qu'ils devraient dire, ou du moins ils ne répondent pas bien à l'idée qu'on s'en était faite. C'est le défaut de la *Dalila* qu'il expose cette année. La scène se passe à la première aube du jour. Sous une colonnade qu'éclaire imparfaitement une lampe mourante, sur un lit tendu de riches draperies, Samson vient de s'endormir dans les bras de sa maîtresse, rassasié et épuisé de voluptés ; quant à elle, elle se dresse avec précaution pour saisir les ciseaux que lui tend sa suivante, et dont elle va faire l'usage que l'on sait. Au premier coup d'œil, il est impossible de ne pas éprouver un certain désappointement. Est-ce bien là Samson, ce héros biblique, ce colosse terrassé par l'énervante séduction d'une femme, qu'elle ne peut vaincre que par la ruse, et dont le moindre mouvement la fait trembler? Ce n'est qu'un jeune homme fatigué, que la nature a doué d'une abondante chevelure rousse. Est-ce bien Dalila, cette perverse et cette charmeuse, cette reine des courtisanes de l'Orient, ce type accompli de la femme fatale, dont le plaisir est de corrompre et de détruire après avoir séduit? Ce n'est qu'un modèle d'atelier, sans beauté, sans ampleur et sans grâce. Son attitude même est déplaisante; elle se tient raide, assise sur le bord du lit comme un serpent qui se dresse, une jambe encore étendue à côté de son amant qui la presse avec amour; d'un bras elle entoure la tête de Samson, mais sans le regarder et sans avoir l'air de songer à sa présence. Elle semble étrangère à la scène dont elle est le principal personnage. Elle ne vit que par l'expression singulière de sa tête et de son regard : une petite tête de vipère, blonde, plate, sèche, haineuse, point jolie, à la bouche serrée, aux lèvres minces, d'où l'on s'attend presque à voir sortir un dard de serpent, un regard perçant, plein d'une froide énergie et semblable à l'éclair d'un stylet d'acier :

Frigidus, o pueri, fugite hinc, latet anguis in herba.

M. Humbert ne s'est pas arrêté au sujet historique qui lui a servi

de matière; il en a pris occasion pour représenter la lutte éternelle de l'homme et de la femme, de la femme qui calcule et qui prend plaisir à briser, de l'homme qui se confie et qui se laisse asservir. Il nous semble qu'il aurait encore mieux rendu cette pensée, s'il avait prêté à sa Dalila les séductions qui lui manquent. Ces réserves une fois faites, reconnaissons que ce corps disgracieux se rachète par un modelé large, fin, et par un grand effet de blancheur lumineuse. Le fond est traité à la façon des Vénitiens, et la silhouette de la servante, se détachant dans l'ombre sur le ciel, est d'un grand effet pittoresque. — On retrouve quelques-unes des mêmes qualités de peinture dans un portrait d'homme du même M. Humbert, figure énergique, fièrement campée, largement et vigoureusement peinte, dont la tête est malheureusement écrasée par un fond rouge éclatant sur lequel elle se détache assez mal. C'est là une de ces fantaisies dangereuses auxquelles la fougue pittoresque de M. Humbert l'entraîne plus souvent qu'il ne faudrait.

De Dalila à Judith, il n'y a qu'un pas; on ne sort pas de l'histoire biblique ni de la psychologie féminine. De M. Humbert à M. Thirion, la transition est également facile : ils appartiennent à la même école; seulement M. Humbert est un novateur, un batailleur d'avant-garde, il se plaît aux entreprises téméraires et aux essais risqués. M. Thirion est d'un tempérament plus calme et d'un talent plus imitatif. Sa *Judith rentrant victorieuse à Béthulie* et présentant aux soldats la tête d'Holopherne est d'une inspiration toute vénitienne, mais d'un vénitien fort affaibli. Titien et Véronèse y ont également contribué, chacun pour sa part. C'est à Véronèse qu'il faut rattacher la figure pâle de Judith, qui se tient debout, un cimeterre à la main, fièrement et richement drapée, couverte de colliers et de pierreries, et vêtue d'une robe de ce vert brillant qu'affectionnait ce grand maître; c'est encore à Véronèse, mais surtout à Titien qu'il faut rattacher le groupe de soldats qui se presse à côté d'elle. Il y a surtout un nègre accoudé, vêtu d'une cotte de mailles, dont la tête appartient à Véronèse et la cotte de mailles à Titien. Ce qui malheureusement est bien du fait de M. Thirion, c'est le dessin étriqué de sa Judith, c'est surtout le grossier procédé par lequel il essaie de détacher de la muraille le bras levé d'un des soldats, en le cerclant d'une épaisse ligne noire : tous les peintres de cette école ont, paraît-il, le même défaut. La couleur, du reste, quoique séduisante, est loin d'avoir la même solidité que celle de M. Humbert. — M. Thirion expose en même temps un portrait d'enfant blond, en ceinture bleue et en robe blanche; c'est la première fois que cet artiste, dont les portraits de femmes sont toujours un peu tristes, aborde les tons frais et clairs. En somme il y

réussit, mais avec effort, et non sans un peu de lourdeur. Le talent de M. Thirion n'est pas en décadence; cependant il a encore des progrès à faire pour arriver au premier rang.

M. Jean-Paul Laurens a une tout autre manière de traiter les sujets religieux ou bibliques. Il ne paraît pas avoir la prétention d'en pénétrer ni d'en exprimer le sens; il n'y voit qu'une matière à de molles amplifications pittoresques. Il y a du savoir-faire dans sa *Piscine de Bethsaïda;* néanmoins c'est un des tableaux les plus déplaisans que l'on puisse voir. Ce qui nous y choque le plus, ce n'est pas tant d'y trouver un étalage affecté de laideurs et de maigreurs maladives; c'est la prétentieuse vulgarité d'une composition qui n'exprime aucun sentiment, aucune idée, aucun effet pittoresque un peu frappant, où la conviction et la passion font absolument défaut. Le dessin, quoique assez habile, est maigre et systématiquement tourmenté. Il y a de la couleur, mais elle est tour à tour lourde et vitreuse. Les chairs, quoique brutalement colorées, semblent illuminées par une lumière intérieure. Les draperies semblent éclairées par le dedans; elles ont un jour de transparence au lieu d'un jour de reflet, sauf cependant les étoffes bleues, qui sont épaisses et opaques comme des taches d'encre. Ce tableau manque de vigueur réelle, parce qu'il manque de franchise. Les meilleures figures sont celles du paralytique décharné qu'on voit de dos, couché sur un paillasson à droite de la piscine, et du jeune homme suspendu de l'autre côté au-dessus du bassin où l'on va le plonger. Quant à l'ange aux ailes déployées qui plane au-dessus de la piscine et qui agite l'eau avec une longue gaule, il est difficile d'imaginer une figure moins surnaturelle et d'un caractère plus piteux. Il est vrai qu'il appartient à une variété inférieure de l'espèce angélique; c'est un ange d'hôpital, un peu flétri par le contact des misères humaines, et non pas un de ces brillans messagers célestes qui parcourent l'espace en y laissant une trace lumineuse. Dans tous les cas, ce visage usé, creusé, fané, ces cheveux plats, cette peau huileuse et luisante au soleil, cette expression insignifiante de *custode* qui fait machinalement son métier, lui donnent l'air d'un baigneur ou d'un infirmier. Malgré ses grandes ailes à plumes grises et brunes, qui ressemblent plus à celles d'un vautour ou d'une chauve-souris qu'à celles d'un ange, on ne se rend pas compte de la façon dont il se soutient dans l'air. Si les bras étaient mieux tendus et s'appuyaient plus fortement sur le bâton qu'ils tiennent, on dirait qu'il saute en s'aidant d'une gaule. Que le lecteur nous pardonne ces comparaisons irrévérencieuses; c'est le peintre et non le sujet qui nous les inspire. Daumier ne peindrait pas autrement, s'il avait à travestir une scène biblique.

Il y a aussi du talent avec une pointe de caricature dans la *Vision*

de M. Merson. Devant un Christ crucifié qui détache un de ses bras de la croix pour la bénir, une sainte convulsionnaire tombe à la renverse, les bras écartés; le paysage est tout obscurci par un nuage blanc opaque, sur lequel trois anges blancs, vêtus de blanc, chantent et jouent de la musique, sans doute pour distraire le Christ de ses douleurs et lui faire prendre en patience l'ennui de sa longue pendaison. Le Christ est-il en bois ou en chair? On ne saurait le dire, et c'est une question qui préoccupe d'autant plus le spectateur que tous les détails du crucifix sont fort exactement et même puissamment rendus. Les anges sont-ils de vrais anges du XIVe siècle ou une mascarade enfarinée et accoutrée dans le style néo-gothique qui était à la mode il y a quarante ans? Nous penchons vers cette dernière hypothèse, et nous attendons pour juger M. Merson qu'il cesse de prendre ses modèles dans les images des paroissiens complets.

M. Michel est à peu près le seul peintre moderne qui ait encore le sentiment de la peinture religieuse; il est dommage que son exécution pâle et un peu flasque ne réponde pas toujours à sa pensée. *Le Christ au jardin des Oliviers* est agenouillé et tend les bras vers son père; l'auréole vaporeuse qui entoure sa tête prend, dans l'ombre de la nuit, les teintes irisées d'un arc-en-ciel lunaire. L'homme-Dieu se sent défaillir, il regarde en haut avec l'expression de l'extase et presque de la terreur. Ses yeux fixes voient l'avenir qui l'attend; ses mains inertes s'ouvrent machinalement au bout de ses bras levés vers le ciel avec un geste suppliant et éperdu. Un ange se penche vers lui et l'entoure de ses bras avec une tendre sollicitude. Ce geste rappelle un des anciens tableaux de M. Michel où l'on voyait un saint embrassé et presque soulevé de terre par un ange. L'auteur a une prédilection particulière pour ces effusions mystiques, qu'il exprime du reste avec un rare bonheur.

La mythologie païenne inspire-t-elle mieux nos artistes que le sentiment chrétien? La mythologie n'est pas seulement un prétexte à nudités aimables et à figures de style, danses de faunes et de nymphes, Dianes chasseresses descendant au bain ou Vénus sortant de l'onde; elle offre aussi des sujets sévères, dramatiques, romantiques même, qui ne sont pas très habituellement exploités. M. Tony Robert-Fleury a essayé d'en tirer parti dans son tableau des *Danaïdes*, et, il faut le dire, cet essai n'est pas très heureux. Il semble que ce talent distingué manque de force, et que sa jeunesse commence déjà à vieillir. Ce qui frappe le plus dans ce tableau, c'est l'absence de toute idée originale. Autour de la fontaine qui fait leur éternel supplice, les malheureuses filles poursuivent leur accablant labeur, harcelées par les furies qui les menacent de leurs serpens; elles succombent à la fatigue et au désespoir. L'une

d'elles, au premier plan, s'assied à demi sur le bord du puits, croisant ses mains sur son épaule et renversant en arrière sa tête endormie et ses longs cheveux blonds; une furie, accroupie à ses pieds, la gourmande et lui enfonce ses ongles crochus dans la jambe. De l'autre côté, une de ses sœurs se laisse tomber de lassitude contre la margelle du puits et ferme avec un air de résignation désespérée ses yeux vaincus par le sommeil; une autre furie, celle-là d'un dessin mou et sans vigueur, la tire impitoyablement par les cheveux et la frappe de ses serpens enroulés. Les autres victimes se meuvent languissamment, au second plan, d'un air que le peintre aurait voulu rendre farouche, et qu'il n'est parvenu qu'à rendre boudeur. La figure placée debout sur le premier plan est lourde et sans noblesse; celle qu'on aperçoit dans le fond, tournant le dos au spectateur et lui lançant un coup d'œil sombre par-dessus son épaule gauche, est affectée, sinon vulgaire, et vise à l'effet sans l'obtenir. Déjà dans le tableau du *Siége de Corinthe* les admirateurs de M. Robert-Fleury voyaient avec chagrin un certain raffinement qui dissimulait mal l'absence d'une pensée forte et simple. Qu'il y prenne garde, la simplicité est la première condition du grand art.

Pour se réconcilier avec le talent de M. Robert-Fleury, il suffit de s'arrêter un instant devant la toile de M. Picou, *Psyché aux enfers*. M. Picou a été jadis, on s'en souvient peut-être, un des meilleurs élèves de Delaroche et l'un des successeurs désignés de M. Ingres. Rien n'est plus triste à voir que la décadence de cette grande école de dessin classique qui a laissé si peu d'héritiers, et qui s'est montrée tellement impuissante à former des élèves sérieux. Il y avait sans doute en elle une cause de stérilité cachée. Toujours est-il que, depuis le regretté M. Flandrin, elle n'est plus guère représentée par personne. Les réapparitions de plus en plus rares de ceux qui lui sont restés fidèles ne servent qu'à faire voir sa décrépitude. M. Picou nous montre cette année, dans une toile immense et vide, une toute petite Psyché en robe blanche, avec des cheveux rouges teints à la dernière mode, qui chemine sur une pente couverte de neige, aboutissant à un abîme de feu. Au fond, sur une sorte de gradin de rocher informe, trois silhouettes bizarres et colossales assises en triangle font des grimaces qui expriment la stupéfaction; ce sont, paraît-il, les trois Parques, et elles se communiquent les unes aux autres l'étonnement que leur inspire l'audace de cette minuscule créature égarée au fond de leur royaume. Ces trois figures de mégères accusent une grande naïveté chez l'artiste qui les a sérieusement conçues et sérieusement offertes aux regards du public; elles figureraient aussi bien dans les bouffonneries mythologiques de nos petits théâtres. Quant à la Psyché, je ne sais si elle est

classique, mais elle est raide, molle et boursouflée; avec sa petite taille, elle ressemble, en présence des trois monstres infernaux qui remplissent le fond de la toile, à quelque fille de Gulliver égarée dans le pays de Brobdinggnac. Il va sans dire qu'avec M. Picou, qui ne peint qu'avec du plâtre, du charbon et de la litharge, il ne faut même pas parler de couleur. C'est déjà beaucoup que de pouvoir démêler des lignes et des formes au milieu de ce gâchis noirâtre, discordant et blafard.

Ce n'est peut-être pas une œuvre classique, mais c'est à coup sûr une œuvre vivante que la toile gigantesque et furibonde de M. Jobbé-Duval, *les Mystères de Bacchus*. On a dit que ce triomphe de Bacchus était une descente de la Courtille. C'est bien la bacchanale la plus échevelée et la plus frénétique qui puisse se concevoir. Ce n'est pas la joyeuse ivresse du vin, c'est l'ivresse farouche de l'alcool dont est possédé ce troupeau de femmes nues qui se démènent en dansant autour du chariot qui porte leur dieu. On ne sait ou plutôt on devine trop bien dans quels lieux M. Jobbé-Duval est allé rechercher ses modèles. Il a voulu rajeunir le paganisme en l'abreuvant aux sources du réalisme moderne, et, nous le disons sans le prendre en mauvaise part, il n'y a que trop bien réussi. Le groupe tumultueux qui précède le char du dieu, traîné par des tigres, est d'une vigueur incontestable dans sa confusion même; c'est un chaos de créatures aux membres robustes, aux fortes mamelles, qui se livrent en dansant à des contorsions d'une lascivité brutale. Ce ne sont pas là les prêtresses du plaisir, ce sont des furies qui se sont enivrées par hasard. Le groupe central se compose de Bacchus assis sur son char, soulevant d'une main sa coupe d'or et entouré de femmes qui se tiennent debout derrière son trône; d'autres femmes, assises ou couchées à ses pieds, se roulent en se pâmant; d'autres se jettent sous les roues du char comme pour s'y faire écraser. En arrière, Silène suit la procession en dansant entre deux nymphes qui soutiennent ses pas chancelans. Les deux meilleures figures sont celle de la femme assise au bord du char, qui se présente de dos en soulevant d'un geste charmant sa chevelure blonde et qui a l'air de se réveiller d'une sorte de torpeur sensuelle, puis celle qui se pâme aux pieds de Bacchus, un bras étiré, l'autre replié sur le visage, la poitrine gonflée, les jambes tordues et crispées l'une autour de l'autre. Tout cela est d'une grande indécence, mais il y règne une verve animale et pour ainsi dire une bestialité palpitante qui laisse bien loin en arrière les danseuses de M. Carpeaux. Le dessin en est large, énergique, plein d'entrain et de mouvement, d'un mouvement même exagéré, qui cause une certaine fatigue. Le grand défaut de cette immense toile est que rien n'y repose l'œil; il n'y a pas, dans cette scène violente et confuse,

un ensemble qui apparaisse, une ligne calme, une attitude simple, un centre qui attire le regard et qui domine le concert. Il en est de même de la couleur, qui est brutale, sans perspective, sans harmonie, sans distribution. Les divers plans, accusés avec une égale vigueur, entrent les uns dans les autres; les couleurs sont disposées par bandes, par compartimens, et elles se heurtent sans s'unir. C'est de la coloration plutôt que de la peinture : on dirait une vaste tapisserie brodée par tranches de couleur.

Avec M. Puvis de Chavannes, nous allons du moins reposer nos yeux, d'autant plus que M. de Chavannes ne leur donne jamais une bien grande fatigue, ni par la richesse de sa composition, généralement plus clair-semée que touffue, ni par l'éclat de sa couleur, toujours discrète et tenue comme en sourdine dans les tons doux et clairs de la peinture murale. M. de Chavannes est, comme on sait, un peintre distingué, mais d'une espèce singulière : il est peintre de fresques sur toile, et il se plaît aux grandes compositions, aux savantes ordonnances, où les imperfections du détail s'effacent dans l'aspect général. Incapable d'exécuter une figure isolée, de lui donner le relief, la vie et la force, il sait agencer des groupes de figures, indiquer des silhouettes et des attitudes harmonieuses. Sans être un peintre au vrai sens du mot, il sait répandre sur ses toiles une coloration pâle et convenue, mais en général d'un sentiment juste, et où l'harmonie ne se dément guère, tant qu'elle reste dans cette gamme adoucie. En un mot, M. de Chavannes ne sait pas faire un tableau; il sait ordonner une scène avec une certaine grandeur architecturale, et l'ébaucher en teinte plate avec assez d'exactitude pour en faire comprendre le sens.

C'est avec plaisir que nous le voyons revenir cette année au genre qui lui convient le mieux. *L'Été* est une vaste composition pastorale, analogue à celles qui lui ont valu jusqu'ici la plupart de ses succès. Dans une vaste campagne, où s'étend à l'infini le manteau doré des récoltes mûres, et que borne un horizon bleuâtre, une famille agricole primitive occupée à la moisson se rassemble, vers midi, autour d'une pièce d'eau située à l'ombre d'un bouquet d'arbres. On aperçoit au loin, sous le ciel bleu, au milieu de l'or des épis brillant au soleil, les moissonneurs qui lient les gerbes. Au premier plan, quelques figures à demi nues sont assises en cercle sur le gazon : une mère allaite son enfant, des bambins jouent avec un agneau; plus loin, une jeune fille accroupie cueille des fleurs; des jeunes gens se plongent dans la fontaine pour y rafraîchir leurs membres fatigués. De l'autre côté, un groupe de femmes, de vieillards, d'adolescens et d'enfans, tous à demi nus ou drapés à l'antique, s'arrête à la lisière du champ, la faucille à la main, et devise paisiblement, mêlé aux animaux domestiques qui le suivent avec

douceur. Un autre groupe, au bord de la forêt, s'occupe à couper des liens pour former les gerbes. Plus d'une de ces figures est d'un dessin creux et lourd. Les draperies non plus n'existent pas; ce sont des sarraus informes où les corps ne peuvent trouver place. L'excessive simplicité de lignes qu'affecte M. Puvis de Chavannes ne s'accorde guère avec les exigences du modelé intérieur. Il y a pourtant des silhouettes vraiment belles, qui rappellent dans leur sobriété celles des figures peintes sur les vases grecs, entre autres celle de la femme vue de profil, assise sur ses talons, et qui tient son enfant par les deux poignets. Certainement l'ensemble de cette toile a du charme et de la noblesse; l'impression en est calme et profondément champêtre. Bien que les groupes et les personnages soient largement espacés, on n'y sent pas autant de vide que dans certaines autres compositions de M. de Chavannes. Quel dommage qu'une secrète impuissance paralyse tant d'heureuses qualités!

Enfin voici une œuvre vraiment imposante, d'une composition grandiose, d'une exécution imparfaite, mais d'un sentiment hardi, sincère, dramatique, qui dénote un talent mâle, un tempérament viril, une imagination vaillante et portée aux grandes choses. Nous voulons parler de l'énorme tableau de M. Joseph Blanc, *l'Invasion*. L'an dernier déjà, M. Blanc, encore élève de l'école de Rome, avait exposé une toile d'un style assez lourd et d'un archaïsme un peu barbare, mais qui se distinguait par de remarquables qualités de dessin. Cette fois il se met hors de pair. N'oublions pas qu'il s'agit d'un tout jeune homme, presque d'un débutant, et ne nous arrêtons pas à critiquer des défauts que l'expérience atténuera plus tard : M. Blanc n'est pas né coloriste. Sa peinture est terne, lourde, criarde, quelquefois heurtée, souvent confuse. Les divers plans de son tableau sont tellement brouillés qu'il faut un certain effort d'attention pour s'en rendre compte. Faisons cet effort, l'objet en vaut la peine.

L'invasion! ce titre est trompeur. On pourrait croire qu'il s'agit d'une scène moderne, d'un tableau de genre représentant quelques bandes de soldats pillards en train de dévaliser un village. Nous ne sommes pourtant pas en France, et ce ne sont pas des soudards prussiens que M. Blanc nous met sous les yeux. Nous sommes dans l'antiquité, sans doute en Grèce, peut-être à Corinthe, et c'est le cortége guerrier d'un *imperator* romain qui pénètre dans l'Acropole, défilant au pied des gradins du temple où habitent les dieux protecteurs de la cité vaincue. Le césar anonyme s'avance à cheval, le visage sévère, le buste droit, dominant tout de la tête, le bras levé, tenant et appuyant sur sa cuisse son long bâton de commandement, grandi encore par les plis de son manteau de

pourpre, que le vent soulève pour lui en former une sorte de dais qui ajoute à la majesté de sa figure. Ses traits sont durs comme de l'airain; son regard impitoyable, sa bouche serrée, respirent, avec l'orgueil du conquérant, une volonté de fer; son front carré, ceint de lauriers, couronne à merveille ce masque arrogant et terrible. Toute cette figure d'empereur romain est un peu mélodramatique, mais d'un effet surnaturel; ce n'est pas un homme, c'est un type, c'est la personnification de la conquête. Des cadavres gisent sous ses pas et encombrent la voie qu'il doit suivre; quelques femmes, quelques enfans, rares survivans du massacre, se dressent sur le bord du chemin pour menacer ou maudire leur vainqueur. Deux coureurs légèrement vêtus, probablement deux mercenaires germains, tiennent la bride de son cheval blanc, qui s'arrête court, une jambe en avant, comme s'il avait peur de marcher dans ce carnage. L'un de ces hommes, à demi nu, se retourne à moitié, comme pour piquer le cheval de son épieu; l'autre écarte brutalement une femme mourante et échevelée qui se relève, appuyée sur un bras, et qui montre le poing au césar en lui lançant une imprécation suprême. De l'autre côté, un satellite à longue barbe, sans doute encore un mercenaire barbare, tire par la jambe, pour en débarrasser le chemin, le corps d'un bel éphèbe grec tombé mort sur son bouclier, couché sur le dos, et dont la tête traîne dans la poussière. Derrière le général s'avance à grands pas, d'une robuste et magnifique allure, une colonne de légionnaires cuirassés à longues piques, aux casques ornés de crinières, gravissant avec fierté le sentier qui conduit à l'Acropole. Cette entrée en scène est d'un effet inexprimable; on y sent un mouvement, une force irrésistible; elle pousse en avant la figure massive et sculpturale de l'empereur. On sent que ces vétérans partagent avec leur chef l'orgueil de la victoire. La pente du terrain incliné vers le fond du tableau est elle-même presque un trait de génie : non-seulement elle rehausse le personnage central, mais elle donne au mouvement d'ascension de la colonne armée un plus grand air de hardiesse et pour ainsi dire de prise d'assaut. Tout ce côté du tableau est admirable; à droite au contraire, la composition laisse fort à désirer. Que fait là cette gigantesque statue de bronze renversée sur les marches du temple, et dont la tête semble regarder le triomphateur? Est-ce une statue brisée, ou n'est-ce pas plutôt un monstre fantastique éclos dans l'imagination du peintre? On ne saurait le dire, car les tronçons de cette statue semblent flexibles, et ils suivent toutes les sinuosités du terrain. Un immense et monumental escalier conduisant au portique d'un temple, des groupes épars de morts et de mourans, de femmes, d'enfans accroupis dans

les ruines, de soldats poursuivant des vieillards sans défense ou ravissant des femmes, occupent cette partie du tableau, qui pourrait être supprimée sans que l'ensemble y perdît rien.

Il y aurait certainement beaucoup de détails à critiquer dans cet ouvrage. Quoique le dessin y soit généralement large et noble, il offre aussi quelques imperfections assez choquantes; il manque de simplicité et de naturel. Il y a des morceaux heurtés, contournés, même inexacts, par exemple le bras du jeune guerrier étendu en travers du chemin, qui se tord plus qu'il ne faudrait, et qui nuit par là à la placide beauté de cette figure. Quant à celui du cadavre étendu à droite derrière la statue brisée, il a sans doute été soumis à l'action d'une pile galvanique. On ne sait enfin sur quoi s'appuie la femme qui se redresse pour maudire; ce n'est ni sur la main, ni sur le bras. L'absence d'harmonie et de justesse dans la valeur des tons fait jouer les plans les uns sur les autres, ce qui est tout à fait rebutant pour l'œil. Ces défauts graves ne suffisent pas pour nous faire douter de l'avenir de M. Blanc. Sans jamais devenir coloriste, il acquerra du savoir-faire à mesure que l'expérience lui viendra, et faute d'une couleur originale il saura certainement se faire des procédés de coloration suffisans pour mettre en valeur ses rares facultés.

Il faut bien classer le tableau apocalyptique de M. Doré parmi les œuvres de style. Cet acte d'impartialité nous est d'autant plus facile que M. Doré semble avoir fait cette année un louable effort pour peindre avec soin et avec conscience. De son paysage intitulé *Souvenir des Alpes,* nous ne dirons mot, sinon qu'il est une preuve du travail auquel se livre cet artiste pour suppléer par des exagérations de peinturlure au sens de la couleur, qui décidément lui manque d'une façon irrémédiable. Sa toile intitulée *les Ténèbres* a du moins un certain aspect fantasmagorique; malgré ses petites dimensions, elle est traitée comme un décor d'opéra. Les trois croix du Calvaire se détachent à l'horizon sur un ciel embrasé. La lueur qui s'en dégage vient blanchir les murailles de Jérusalem, et éclairer une multitude innombrable comme celle de la vallée de Josaphat. Cette foule est figurée par tranches, et l'on y sent un mouvement forcené; il s'y fait des houles, des gonflemens, des déchirures comme dans les flots de la mer. On entrevoit vaguement des hommes, des femmes, des enfans et même des cavaliers qui s'agitent; mais il serait bien difficile de distinguer leurs formes au milieu de ce fourmillement et de ce scintillement confus. Suivant la louable habitude des personnages de M. Gustave Doré, ceux dont on entrevoit la figure se précipitent avec tant de violence qu'ils ont l'air de tomber. Le véritable sujet du tableau est évidemment dans la fantasmagorie lumineuse du tonnerre éclatant sur le Golgotha.

III.

Ce n'est point par caprice que les artistes de tous les temps ont réservé les grandes dimensions à ce qu'on appelle les sujets nobles ou les sujets de style; ce n'est point sans raison qu'ils se renferment dans des proportions plus restreintes lorsqu'ils traitent des sujets familiers ou vulgaires. Les uns, empruntés à un monde plus ou moins idéal, prêtent au développement architectural des lignes, au déploiement harmonieux des formes, au choix des couleurs les mieux faites pour la parure des corps et pour le plaisir des yeux. Les autres, astreints à certaines conditions d'exactitude et de réalité rigoureuse, présentent de grandes difficultés pittoresques à ceux qui les abordent dans tous leurs détails. C'est de là que procède l'erreur du réalisme moderne lorsqu'il prétend que tous les sujets se valent aux yeux du peintre, et qu'ils peuvent également se traduire dans toutes les proportions. Il faut au contraire un talent bien rare pour prêter de l'intérêt à un sujet trivial, et pour donner à un tableau de genre les dimensions d'une œuvre de style.

Ce n'est donc pas un préjugé sans fondement qui a placé de temps immémorial la petite peinture de genre au-dessous de la grande peinture de style. Une foule d'artistes de second ordre, après de vains efforts pour se faire remarquer sur un plus vaste théâtre, rencontrent de faciles succès dans la peinture de genre. Il est cependant des artistes de premier ordre qui ne sortent jamais de ces humbles proportions. Tel est M. Meissonier; tel est aussi M. Detaille, son élève. Des toiles comme *le Déménagement* et surtout comme celle qu'il nous offre cette année sont bien faites pour justifier l'engouement du public.

En retraite ! Le sujet lui-même est une trouvaille, mais une de ces trouvailles simples, qui sont les meilleures, parce qu'elles s'adressent à tout le monde et qu'elles éveillent un souvenir dans tous les esprits. La scène se passe en hiver dans une forêt ensevelie sous la neige, au milieu d'une futaie de bouleaux et de chênes dépouillés qui frissonnent sous un ciel sombre, au contact d'un brouillard glacial. On n'aperçoit le soleil à travers la brume que sous la forme d'un disque jaunâtre et pâle. Une batterie de mitrailleuses s'est arrêtée là pour protéger la retraite de l'armée. Les servans, courbés sous leurs grands manteaux, se penchent autour de la pièce. Au premier plan, des cadavres renversés dans la neige étendent leurs membres raidis, crispés, durcis par la gelée. Un peu en arrière, la fusillade et la mitraille, dont la grêle se devine au milieu de l'atmosphère immobile et brumeuse, désemparent l'attelage d'un caisson. Le timonier, tout velu, recule un peu dans le bran-

card, tandis que son compagnon, frappé à la tête, s'affaisse en tournoyant. Le cheval de trait de l'attelage voisin se cabre, soulevé de terre par l'explosion d'un obus; son cavalier, englouti dans son manteau, s'abandonne sur sa selle et semble aux trois quarts engourdi de froid et de sommeil. Les canonniers, assis sur les caissons, se ploient en deux et se font petits pour échapper à la pluie des balles. Au centre, un officier à cheval se retourne en arrêtant brusquement sa monture, et regarde avec inquiétude quels sont ceux qui tombent et ceux qui restent debout. Plus loin, dans la futaie, d'autres pièces d'artillerie sont échelonnées; la même scène se reproduit de place en place jusque dans les profondeurs de la forêt. Vue de près, cette peinture est peut-être encore d'une touche un peu sèche, cependant elle est ferme et colorée, modelée d'ailleurs avec une scrupuleuse précision. Types, costumes, attitudes, accessoires, jusqu'aux bancs de neige qui recouvrent la terre, jusqu'aux arbres de la forêt, tout est saisissant, étonnant de vérité; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est surtout l'harmonie, la justesse de l'ensemble. Cette science de l'effet, qui manque encore à M. Joseph Blanc, semble poussée au dernier degré chez M. Detaille. L'unité de ce tableau éclate dans sa couleur, dans sa composition, dans ses moindres détails. Il est difficile d'imaginer une plus complète adaptation du paysage inanimé à la scène vivante, de la scène elle-même au paysage et de chaque détail à l'aspect général sans pourtant que rien y soit sacrifié. M. Detaille n'a peut-être pas une imagination très riche ni très inventive; mais ceux même qui lui reprochent d'être un peu terre à terre ne peuvent lui refuser une maturité étonnante, presque inquiétante pour l'avenir, et une merveilleuse intelligence des conditions de son art.

Les Dernières Cartouches, de M. de Neuville, méritent d'être mises en parallèle avec *la Retraite* de M. Detaille. Les qualités de M. de Neuville sont toutes différentes, et à certains égards bien plus brillantes que celles de M. Detaille. Il a de plus la chaleur, l'éclat, l'imagination, le mouvement, la passion; il n'a pas autant de sûreté, d'observation scrupuleuse et de solidité de bon aloi. Néanmoins quelle toile émouvante! quelle action forcenée dans un si petit espace! Nous sommes dans une maison assiégée où quelques braves gens se sont réfugiés, résolus à lutter jusqu'à la fin. Les murs et les meubles de la chambre sont troués, écornés de tous côtés par les balles : un obus a crevé le plafond; les portes sont brisées, les vitres cassées, des blessés traînent par terre au milieu des plâtras et des débris d'armes; la fenêtre est barricadée avec des matelas; un rayon de soleil pénètre par une meurtrière et argente la fumée, dont les flocons remplissent la chambre. Un offi-

cier, blotti derrière la fenêtre, vise un ennemi; un turco, les yeux hagards, les dents serrées, charge le fusil de son chef. Un vieux sergent chevronné en capote grise et un jeune soldat s'accroupissent pour ramasser les cartouches qu'ils trouvent dans les ceinturons des morts. Un capitaine blessé se traîne péniblement vers la fenêtre en s'appuyant aux murailles; un autre blessé se tient tristement assis dans l'encoignure de la porte. Au fond de la chambre, debout devant l'alcôve où pendent encore des rideaux troués et un bénitier épargné par les balles, un petit chasseur à pied s'est campé droit sur ses deux jambes, la cravate dénouée, les habits déchirés, le képi de travers sur la tête et les mains dans ses poches, avec un air de résolution à demi maussade, à demi farouche. Son fusil brisé traîne à ses pieds, il va mourir, il le sait bien, et il en a pris son parti; mais il s'ennuie, il voudrait se venger avant de mourir, et il ne le peut plus! Par l'embrasure de la porte, on aperçoit des soldats qui s'agitent dans une fumée lumineuse. Un officier, debout, cambré comme à la parade, le pistolet à la main, commande le feu. Cette figure est moins bonne que les autres; elle est banale et manque de naturel. L'exécution de cette toile répond à merveille à la pensée : elle est franche, leste, facile, brillante, pleine de *crânerie*. Voilà un tableau vraiment français, ce qui ne veut pas dire pour nous que ce soit un mauvais tableau. — On retrouve quelques-unes des mêmes qualités expressives dans la petite toile qui représente le halage d'un bateau pêcheur. Toute la famille du pêcheur s'est attelée au cabestan; hommes et femmes, vieux et jeunes poussent à la roue, et il y a telle femme maigre, penchée sur la barre, dont on admire, en le plaignant, l'effort héroïque et débile; mais M. de Neuville perdrait trop à ne pas nous laisser sous l'impression des *Dernières Cartouches*.

Voyez en revanche comme ils dorment, comme ils sont propres, les petits soldats de M. Protais! L'an dernier, cet artiste avait cherché à nous attendrir avec son bivouac de prisonniers; cette fois sans doute il cherche à nous convaincre des charmes de la vie militaire par sa halte dans la forêt. Ils sont là au moins toute une compagnie, dans un carrefour, au fond des grands bois, et ils dorment tous, sans exception, éparpillés bêtement un à un, sans aucun groupement pittoresque. Seul, assis au pied d'un gros chêne, le plus beau de la forêt, remarquez-le bien, l'officier veille, esclave de son devoir. Oh! la sublime idée qu'a eue là M. Protais! Il a toujours, comme on le voit, l'imagination vertueuse; sa peinture est toujours une berquinade militaire en action. Ce genre d'art et de poésie a du moins un avantage, c'est qu'il est à la portée de tous, et qu'il ne risque pas d'être incompris.

Sauf les toiles de MM. Detaille et de Neuville, qui sont tout à

fait hors de pair, les deux meilleurs tableaux de genre exposés cette année appartiennent à deux étrangers, MM. Munkacsy et Cermak. M. Munkacsy, dont l'imagination forte et un peu sombre s'est vouée spécialement aux scènes dramatiques populaires, se faisait déjà remarquer, il y a quelques années, par un tableau d'un grand caractère, *le dernier Jour d'un condamné*. Il a gardé malheureusement la même coloration noire, qui paraît tenir à un système; mais, sous les flots d'encre dont sa toile est inondée, on trouve une peinture large, saine, franche et même assez fine, des types vrais, de la passion, de la vie et une unité d'action qui se répand dans tous les personnages sans rien leur enlever de leur individualité propre. Au point de vue moral, la composition est parfaite; peut-être cependant est-elle un peu décousue au point de vue technique. L'intérêt y est trop dispersé entre les divers groupes, et la figure qui sert de centre à l'action n'étant pas placée au centre de la toile, il en résulte que l'œil est trop attiré de son côté.

C'est un jeune blessé, assis à gauche, au bout du tableau, en chemise et sa béquille entre les bras. Il parle, et tous les habitans de la ferme, rangés autour d'une longue table, l'écoutent avidement. Près de lui, une jeune femme croise les mains avec épouvante; au fond, une mâle figure à longues moustaches se penche pour mieux l'écouter; au premier plan, au centre de la toile, une belle jeune fille aux tresses blondes, à laquelle s'adresse son récit, est assise de profil, attentive, les mains décemment croisées sur ses genoux. A côté d'elle, pour peupler le devant du tableau, un enfant joue avec une cage à poulets. Tout autour de la table, des femmes jeunes et vieilles travaillent à faire de la charpie; les unes baissent la tête, les autres ont les yeux en arrêt sur le narrateur. Une jeune femme aux cheveux rouges pleure, le visage dans ses mains; une petite fille arrête brusquement son travail et se dresse à demi, bouche béante; une vieille femme pâle, au long nez, aux lèvres pincées, regarde le jeune homme de côté sans quitter sa besogne. Toutes ces figures sont excellentes, pleines de relief, de caractère, de vérité et d'une certaine noblesse alliée à leur aspect populaire; il ne leur manque qu'une seule chose, la lumière.

C'est presque un Français que M. Cermak; il appartient du moins à notre école, et nous aimons mieux le tenir pour nôtre que de le rendre à la Bohême, où il est né. Il s'est surpassé lui-même dans son *Épisode de la guerre du Montenegro*. Dans un chemin creux, des femmes se rangent pour laisser passer la litière d'un vieux chef expirant. Le vieillard se présente de face, en raccourci, les pieds en avant, couvert d'un drap blanc qui prolonge par sa blancheur l'effet triste et douloureux d'une tête pâle, maigre, souffrante, encadrée de longs cheveux blancs, mais virile et fière; son regard

vague et fixé devant lui respire à la fois l'abattement, la faiblesse, et je ne sais quelle indomptable énergie mêlée à la consolation d'avoir fait son devoir; les mains sont collées le long du corps, immobiles, et l'on sent que les forces s'éteignent. Un jeune garçon, peut-être le fils du mourant, suit le brancard, en le regardant d'un œil plus fier et plus irrité que triste. D'autres blessés viennent ensuite, la tête bandée ou le bras enveloppé dans un linge sanglant; tout au fond, un palikare se retourne à l'entrée du défilé, et regarde au loin si leur retraite est poursuivie. Le groupe des femmes rangées sur la gauche, et qui cheminent sur une espèce de rebord du rocher, n'est pas moins beau ni moins expressif. L'une d'elles, à genoux, en cheveux blancs, drapée de rouge, joint les mains avec désespoir; une autre, plus jeune, se prosterne et s'écrase presqu'à terre. Au premier plan, une superbe brune, soutenant d'une main sa longue robe, incline avec fierté sa tête parée de longues tresses noires; plus loin, une jeune blonde, pâle, droite, exaltée, semble presque indifférente. Quoique d'une touche un peu sèche, tous ces personnages si fièrement taillés sont solidement peints. Les terrains sont beaucoup plus mous et beaucoup moins vrais. Le rocher sur lequel les femmes se tiennent n'est qu'un morceau de carton sans consistance; la disposition en est même un peu enfantine, et les divers groupes échelonnés sur les divers étages du terrain ressemblent vaguement à des rangées de cierges disposées sur les gradins d'un autel. Malgré ce défaut assez choquant, le tableau de M. Cermak est un des trois ou quatre plus beaux du Salon.

Avec M. Berne-Bellecour et son tableau du *Jour des fermages*, nous descendons un pas de plus. Nous entrons dans ce qu'on peut appeler le *petit genre*, qui a lui-même deux subdivisions principales, le genre costumé et le genre bourgeois. La toile de M. Bellecour est du genre bourgeois. Un grand propriétaire anglais assis dans un vaste fauteuil au coin de la cheminée de la grande salle du château, un pied goutteux enveloppé de fourrures, à côté d'un guéridon chargé de cristaux et de vins fins, reçoit ses tenanciers, qui viennent un à un lui présenter leurs hommages et solder leurs redevances à l'intendant, vêtu de noir et assis en face. Les fermiers causent dans le fond, groupés au bout de la salle; quelques-uns s'avancent pour présenter leurs devoirs au maître. De ce nombre est une jeune fille blonde un peu intimidée et apparemment députée par son père pour obtenir un sursis de paiement. Ce tableau est spirituel, exact, bien rendu, malgré quelque sécheresse et une certaine fausseté de couleurs.

Le Départ des mariés, de M. Vibert, est du genre costumé. M. Vibert, dont on connaît la verve bouffonne, le dessin fantasque, le coloris criard et tapageur, a fait un effort pour se modérer, et

comme il est homme d'esprit, et même au fond homme de goût, il y a réussi. On trouve du dessin, de la composition, de la grâce, et même un pittoresque de bon aloi dans cette vaste noce espagnole, que l'on s'étonne de voir tenir dans une si petite toile. La couleur, j'entends la couleur harmonieuse, est toujours absente, ou du moins elle est remplacée par une coloration brillante et assez propre, quoique franchement fausse. Au sortir du festin nuptial, les jeunes époux sont montés ensemble sur un cheval caparaçonné, et ils prennent congé de leurs amis. Le mari, à califourchon sur le devant de la selle, reçoit les poignées de main viriles de ses camarades, qui lui versent un dernier verre de vin; la mariée, assise sur la croupe, adresse à ses compagnes endimanchées des adieux plus mélancoliques. De ce côté se dresse, sous un hangar, la table où le repas a été servi. Sur le banc placé le long de cette table s'aligne une rangée de coquettes espagnoles galamment vêtues. Tout au fond de la scène, deux hommes, deux véritables figures de contrebandiers, causent à l'écart. Un enfant debout sur la table regarde avec avidité le spectacle, tandis que le curé, encore attablé avec un de ses vieux paroissiens, et un chien attentif à recueillir quelque débris tombé de la table, ont l'air de ne prendre aucun souci de ce qui se passe. Tout cet ensemble est fort spirituel, ce qui ne nuit jamais à un tableau de genre. — La petite toile intitulée *le Premier-né* est peut-être d'un sentiment encore plus fin. L'enfant dort, posé sur un canapé, englouti sous un vaste couvre-pieds vert, la tête appuyée sur un coussin rose. Le père, assis au bout du canapé, croise les mains comme avec précaution et contemple son fils; la jeune mère, d'un geste coquet et charmant, se lève sur la pointe des pieds, laissant tomber son ouvrage, et elle se penche vers le petit être, une main sur la hanche, l'autre appuyée sur sa poitrine avec inquiétude. Malheureusement cette grâce est pleine d'une mièvrerie qu'exagèrent encore les costumes du XVIIIe siècle. Quant à la couleur, sèche et d'une tonalité verte, elle ressemble à celle d'un émail ou d'une porcelaine.

En fait de tableautins costumés, *l'Antichambre du prince de la Paix*, et surtout *la Ronde du saint-office* de M. Melida, nous font presque autant de plaisir. Ces toiles rappellent un peu la manière de Fortuni et de Zamacoïs. Ces Espagnols ont toujours le sens pittoresque et une certaine fierté d'allures; mais ils ne font plus guère que de l'esprit, comme nos Français. *L'Antichambre du prince de la Paix* représente plusieurs échantillons de solliciteurs assis en rond sur les banquettes, et fait songer à certaines toiles analogues et fort supérieures de M. Heilbuth. *La Ronde du saint-office* est plus ferme de touche, plus étudiée; elle a ce coloris à la fois fort et fin

que l'on prend dans l'atelier de M. Bonnat. Un vieux prêtre, un personnage grave en habit de velours, qui est sans doute un haut fonctionnaire, un officier de police en manteau rouge qui met un doigt sur sa bouche, deux alguazils en noir, en manteau de Crispin, s'arrêtent silencieusement devant une porte fermée, guidés par le dénonciateur, qui guette par le trou de la serrure. Cette petite toile a du caractère, et elle mérite d'être remarquée au milieu de la multitude de ses pareilles.

Vraiment la critique ne sait plus à qui entendre dans le déluge de jolis tableaux dont elle est aujourd'hui submergée. C'est M. Fichel avec ses scènes de cour; c'est M. Plassan avec ses *Douze à table;* c'est M. Caraud avec ses mièvreries poudrées; c'est M. Compte-Calix avec sa *Pauvre grand'mère* et sa *Simple histoire;* c'est M. Bonvin avec son *Réfectoire de religieuses,* petite toile simple et franche où nous voudrions nous arrêter; c'est M. Max Claude avec sa délicieuse *Causerie,* où trois jeunes filles à cheval devisent en cheminant au pas dans une allée du parc, avec des attitudes naturelles et charmantes, des figures rieuses et malignes, des toilettes sobres, élégantes et simples, le tout indiqué du bout d'un pinceau ferme, net et franc autant qu'aimable et spirituel; ce sont M. de Jonghe avec ses *Deux amies,* M. Frère et M. Duverger avec leurs scènes d'écoliers en récréation, et tant d'autres dont la nomenclature nous conduirait trop loin. Non, ce n'est pas la jolie marchandise qui manque pour les riches amateurs. Qu'on nous permette, dans cette foule qui va grandissant chaque année, de choisir quelques toiles à peu près au hasard et d'en dire encore quelques mots.

M. Fichel est depuis longtemps passé maître dans le *genre costumé historique.* Ses petites toiles ont un air de gravité mondaine qui sent la bonne société d'autrefois. Par malheur, il refait à satiété le même tableau, et nous doutons que ceux de cette année ajoutent grand'chose à une réputation aussi bien établie. Les *Grandes entrées* sont une composition assez vaste qui représente les principaux personnages de la cour stationnant dans l'antichambre du roi. Quoique les groupes soient habilement agencés, cette assemblée banale de grands seigneurs désœuvrés n'a rien qui nous touche, et elle ne respire d'autre sentiment pittoresque que la politesse des cours. L'action de la scène est tout entière dans le maître des cérémonies, qui se présente à la porte du roi entre les deux hallebardiers qui la gardent, et dans le haut personnage qui s'avance fièrement à son appel. Le tableau serait coupé en cet endroit qu'il ne pourrait qu'y gagner. — Le *Buffon* démontrant l'anatomie comparée dans son cabinet d'histoire naturelle nous présente un certain nombre de personnages bien vêtus, décemment

groupés au milieu des bibliothèques et des collections d'animaux empaillés; mais on y cherche en vain la moindre étincelle de la flamme intelligente qui brille dans l'inimitable *Leçon d'anatomie* de Rembrandt.

M. Louis Leloir était, il y a plusieurs années, un peintre de grande ambition, aux visées hautes; il a préféré se rabattre sur les petits tableaux de chevalet, où il remporte aujourd'hui des succès incontestés. Il faut rendre pleine justice à sa petite scène de bourgeoisie moyen âge intitulée *le Baptême*. Dans la cour d'une maison gothique ornée de sculptures de bois et tendue de vieilles tapisseries, une bonne grosse Flamande verse à boire à une bande de musiciens vêtus de rouge, pour les récompenser des belles sérénades qu'ils ont données à l'héritier de la maison. Sur le devant, au pied d'un escalier de bois sculpté, encombré de parens et de « gens de la noce, » tous dans leurs plus beaux atours, la nourrice présente le poupon, le héros de la fête, au parrain et à la marraine, qui le regardent avec un sourire plein d'une gravité cordiale. Les personnages sont bien posés, les têtes fines, exactes, étudiées, grassement peintes; elles n'ont plus rien de la prétention des premiers essais classico-romantiques de M. Leloir. La couleur même est bonne, franche, bien à son plan. Décidément M. Leloir a eu raison de suivre sa vocation, qui le pousse à la peinture de genre. Ce tableau, comparé à d'autres du même auteur, est une démonstration palpable de la grande règle de l'*Art poétique : quid valeant humeri, quid ferre recusent.*

C'est aussi un tableau charmant dans un genre un peu humoristique que celui de M. Worms, *une Tante à succession*. Peut-être ce genre de scènes de famille, dont Greuze a été l'inventeur, risque-t-il de tomber plus qu'il ne faudrait dans la caricature ou dans la déclamation. Celle-ci du moins n'a rien de mélodramatique; c'est une scène de pure comédie. Les neveux et nièces de la tante sont occupés à cultiver leurs espérances; un neveu galant lui apporte une tasse avec une courtoisie pleine de grâce; une nièce obséquieuse lui tend la main d'un air tendrement affectueux; un autre neveu, vêtu d'un habit orange, ouvre doucement la porte et se présente avec un salut profond, le chapeau sur l'estomac et la bouche en cœur. Au milieu de tous ces soins, la vieille tante est assise dans un grand fauteuil, enveloppée d'une superbe robe de soie chiffonnée, immobile, muette, dédaigneuse, acariâtre. Un vieil abbé, familier de la maison et sans doute confident de ses intentions testamentaires, est assis à l'écart et prise en souriant. Tout cela est très spirituel, savamment et finement touché; mais ces menus et fins tableaux ne sont pas à leur place au milieu d'une vaste expo-

sition publique; ils auraient besoin d'être considérés à loisir dans un salon coquet, entre un vase de Sèvres et un magot chinois.

Encore une assez jolie scène de genre que *la Carte à payer*, de M. Eugène Leroux. Trois vieillards sont attablés au cabaret : l'un d'eux est presbyte et tient la carte à longueur de bras; l'autre est myope, et la considère de près avec une loupe; le troisième, plus égrillard, regarde avec une certaine convoitise la servante gaillarde, le nez retroussé, en tablier blanc, qui se tient debout, les deux mains sur la table, dans une attitude résolue qui semble dire : « Il faut payer! » — Dans *la Suivante de Mme la marquise*, de M. Richter, il y a une affectation d'esprit qui n'est pas sans lourdeur, un effort de puissance qui n'est pas sans dureté; mais c'est une toile brillante, colorée, qui a du relief. — Enfin quel naturel aimable dans le petit tableau de M. Frère, *la Glissade!* Une bande d'écoliers échappés accourt au bord de la pièce d'eau gelée, roule sur la berge, se lance sur la glace en formant des traîneaux vivans; on se pousse, on se culbute, on tombe pêle-mêle les uns sur les autres. La rue du village, le clocher debout dans le ciel froid, l'horizon pur et doré, mais pâle, rappellent le paysagiste que le public connaît et aime.

Bien plus spirituelles et bien plus fines encore sont les deux toiles de M. Simon Durand, un peintre suisse dont le nom nous était inconnu. *La Boutique du barbier* est une de ces caricatures un peu naïves, mais pétillantes de malicieuse bonhomie, dont Töpffer nous a donné en littérature de si délicieux échantillons. Le *frater* du village est un homme important et grave; sa toilette soignée a encore un certain parfum de l'élégance du directoire. Le patient qu'il barbifie a l'air de sentir qu'il a le menton entre les mains d'un grand homme; les pratiques qui attendent sont une collection de types gauches et lourds d'une remarquable vérité individuelle. Cependant la bouffonnerie est un peu trop voyante dans cette toile, dont certains accessoires rappellent le mauvais goût de M. Biard. Le *Permis de séjour* est une œuvre à la fois plus distinguée, plus pittoresque et plus fine. Une bande de saltimbanques se présente avec armes et bagages à la barre de la justice de paix; rien n'y manque, ni l'ours dansant, ni le singe savant, ni la grosse caisse, ni le trombone, ni la *prima donna* rougeaude, qui répond en souriant aux agaceries d'un gentilhomme orné de moustaches militaires, qui doit être au moins lieutenant de la milice. Le juge, empêtré, mais digne, s'abrite derrière ses lunettes avec un air scandalisé. Un bon bourgeois, amené sans doute là pour ses affaires, est assis sur les bancs du prétoire; il s'impatiente et bâille en regardant sa montre. Cette toile est pleine d'un esprit du meilleur aloi, et cependant l'esprit

n'en est pas la qualité principale. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'est l'étude sérieuse du modelé, des plans, des demi-teintes, l'élégance du procédé, qui rappelle celui des maîtres flamands, la transparence des ombres, en un mot la largeur dans la finesse. M. Simon Durand n'est pas seulement un peintre de genre, c'est sans épithète un peintre.

Du genre bourgeois et populaire, nous passons au *genre exotique*, avec M. Firmin Girard. Nous ne reprocherons pas à M. Girard d'avoir pris pour sujet la *Toilette japonaise;* cette tendance lui est naturelle et n'a chez lui rien d'affecté. Nous l'avions déjà constaté l'année dernière en lui reprochant certains procédés de coloration puissans, mais barbares, qui consistent à juxtaposer les couleurs par grandes masses sans se préoccuper des demi-teintes, si indispensables pourtant à l'harmonie. Les mêmes qualités et les mêmes défauts subsistent dans sa nouvelle toile. Nous ne saurions trop engager M. Girard, qui a l'étoffe d'un peintre sérieux, à sortir d'une voie fausse où il ne peut qu'achever de gâter son talent. — C'est un conseil qu'il serait superflu de donner à M. Heullant, dont la fantaisie japonaise intitulée *la Cueillette des pommes* est une monstruosité que le jury n'aurait pas dû admettre, et qui dénote chez son auteur une dépravation presque sans remède.

Nous n'avons pas encore parlé de M. Alma-Tadéma, parce que nous ne savons plus, à vrai dire, où classer son étrange et prétentieux talent. Malgré de réelles qualités, on ne peut plus guère voir dans sa peinture qu'une étude d'archéologie. Qui sait même si cette prétendue archéologie n'est pas un jeu d'esprit? M. Alma-Tadéma serait l'homme le mieux fait pour mettre en peinture la *Salammbô* de M. Flaubert. La toile intitulée *la Momie* est le comble du genre : une femme se prosterne au pied d'une momie couchée sur un lit de repos, dans un vaste édifice tout couvert d'hiéroglyphes, tout hérissé de statuettes et de curiosités égyptiennes. Des esclaves noirs sont alignés de l'autre côté sur un banc de pierre. Elle-même, la veuve porte une toilette soigneusement composée suivant les rites funéraires; ses cheveux sont épars, mais minutieusement divisés en une multitude de petites tresses. Son corps raide et anguleux, taillé sur le patron des silhouettes égyptiennes, est enveloppé d'un voile de tulle noir. Laissons-lui faire ses dévotions comme il lui plaît, et passons aux *Vendanges*, qui offrent un spectacle plus attrayant. Ici du moins on trouve une gaîté gracieuse, de fins morceaux qui rappellent les bonnes toiles du même auteur. Nous ne sommes pourtant pas sortis de l'archéologie religieuse; l'artiste érudit n'a garde de nous conduire sur les coteaux, à la suite des vendangeurs, aux rayons du soleil

d'octobre; ce qui l'intéresse dans cette fête champêtre, ce sont les cérémonies auxquelles elle donne lieu chez les prêtres de Bacchus et de Cybèle. Le trépied divin est dressé sur un piédestal au milieu du temple. En face a été posé en grande pompe un tonneau ceint de guirlandes de lierre, et la prêtresse se tient à côté, élevant sa torche allumée. Derrière le tonneau, trois joueuses de flûte (*ambubajæ*) soufflent dans des instrumens bizarres dont le bec leur entoure le visage et se noue autour de leur tête avec des bandelettes. Derrière le trépied, de jeunes prêtresses vêtues de blanc, couronnées de pampres, dansent légèrement en faisant retentir des cymbales et des tambourins. Tout au fond se tiennent des canéphores à longue barbe, portant sur leurs épaules des amphores au long cou. Le peuple, répandu dans la partie basse du temple, pousse des cris de joie et fait entendre des chants. Voilà du moins tout ce qu'il est possible aux profanes de deviner. Ce qui est plus facile à voir, c'est que, malgré la grâce exquise et la facture habile de quelques-unes de ses figures, M. Alma-Tadéma s'obstine dans les défauts tant de fois critiqués qui, même au point de vue technique, font de lui un artiste incomplet. Ses procédés de peinture sont plus monotones et plus systématiques que jamais. Il a trois manières de faire, l'une pour les têtes et les parties nues, l'autre pour les draperies, la troisième pour les surfaces planes, et il les applique imperturbablement, quels que soient les plans et les distances. Or les draperies, fortement empâtées, écrasent les *nus*, et les surfaces planes, faute de perspective aérienne, débordent les draperies, qui semblent rentrer et faire des trous dans les murailles. Quand trois figures sont alignées, c'est toujours la dernière qui paraît en relief sur les premières. Le dessin est loin d'être irréprochable, et il y a telle attache du bras qui accuse au moins beaucoup de négligence. L'érudition même de M. Tadéma, qui paraît être sa grande, sinon son unique prétention, inspire une défiance involontaire. Cette scène nous paraît plus orientale que romaine, ou du moins elle doit se passer dans la Rome de la décadence, dans celle que la lente invasion des races orientales et des superstitions lydiennes ou syriennes avait à peu près transformée en ville asiatique.

M. Alma-Tadéma est le peintre par excellence de cette jeune génération de poètes descriptifs qui croient remplacer l'inspiration par la minutie ou par l'étrangeté du détail. M. Marchal, par lequel nous aimons à clore la série des tableaux de genre, n'est pas un archéologue, et nous l'en félicitons. Il puise son inspiration aux sources les plus naturelles, et c'est sans doute pour cela qu'il s'élève à la noble simplicité du grand style. Les deux tableaux du *Matin* et du *Soir*

rappellent, avec plus de sévérité et peut-être avec moins de richesse, les anciens tableaux de M. Jules Breton. On y sent plus d'effort, plus de calcul, plus de recherche, pour tout dire en un mot moins de sincérité que chez M. Breton; mais à bien des égards le sentiment est le même. Dans un champ nu, devant un vaste ciel rose éclairé des premières lueurs de l'aurore, un jeune laboureur alsacien, leste et dégagé, s'éloigne à grands pas, poussant gaîment sa charrue derrière ses grands bœufs à la charpente osseuse, qui se profilent étrangement sur le ciel; des corbeaux s'abattent sur le devant du tableau dans le sillon qu'il laisse. Il y a dans toute sa personne une légèreté, une souplesse, une élasticité juvénile qui s'accorde à merveille avec la fraîcheur matinale d'un coloris plus expressif encore que réel. Le soir est représenté par un vieillard courbé, vu de dos, assis sur un rouleau traîné par des bœufs, laissant pendre derrière lui sa toque de fourrures au bout de son bras fatigué, et exposant sa tête nue aux rayons du soleil couchant qui frisent son profil anguleux et sévère; la silhouette des bœufs, plus originale encore que dans le tableau précédent, se dessine avec une véritable grandeur sur un ciel jaune et encore embrasé. L'effet est le même, et l'idée est différente; tout concourt d'ailleurs à l'exprimer avec un remarquable ensemble. M. Marchal a deux qualités aujourd'hui bien rares : il pense avant de peindre, et il se donne la peine de peindre après avoir pensé.

IV.

Après cette rapide excursion dans le jardinet vraiment par trop fleuri de la peinture de genre, c'est plaisir que de revenir à des sujets plus calmes, plus réels, plus sévères, en passant en revue la galerie des portraits. Il y a toujours une sorte de soulagement à laisser de côté les débauches d'imagination ou d'esprit où se complaisent beaucoup trop nos jeunes peintres, pour retrouver ce qui est l'âme même du grand art, c'est-à-dire l'étude de la figure humaine reproduite en elle-même et pour elle-même.

C'est encore, comme l'année dernière, Mlle Nélie Jacquemart et M. Carolus Duran qui se disputent la faveur du public. M. Cabanel, revenu d'Italie, revient aussi à sa vocation première, et expose deux remarquables portraits qui donnent lieu à de vives controverses. Ces trois artistes, excellens chacun dans son genre, nous font faire à peu près le tour de la moderne école française. Gustave Ricard, qui vient de mourir, eût été leur maître à tous; mais leurs talens sont si différens qu'il est difficile de les comparer, et nous ne savons guère auquel des trois assigner la primauté. Ceux qui

recherchent avant tout la ligne le style, et qui ne craignent pas une certaine originalité poussée jusqu'à la recherche, la donneront sans hésiter à M. Cabanel. Ceux que séduit plutôt la vigueur pittoresque, la peinture riche et grasse, la hardiesse poussée jusqu'au tour de force, préféreront M. Carolus Duran. Les *bourgeois* enfin, ceux qui aiment les idées simples, l'absence de tout système, le compte-rendu scrupuleux de la nature, s'attacheront à Mlle Jacquemart. Pour nous, qui sommes éclectiques, essayons de juger séparément ces trois artistes et de mettre simplement leurs qualités en balance avec leurs défauts.

M. Cabanel est un artiste ingénieux et délicat auquel l'ombre même de la vulgarité est odieuse. Il aime à chercher, et, lorsqu'il a trouvé, il cherche encore quelque chose de plus. Il dédaigne les moyens vulgaires, les effets grossiers; il se plaît à mettre du nouveau dans chacune de ses toiles; il tombe parfois dans la manière à force de viser au style. Son pinceau, toujours inquiet, souvent même timide, poursuit la recherche de la forme aux dépens de la masse, et, soit qu'il rétrécisse, soit qu'il exagère, il laisse au spectateur une certaine impression de gêne, de malaise et d'effort. Il n'a ni la fermeté et la plénitude sculpturales, ni le libre et facile épanouissement de la vie; en un mot, c'est un talent juste et fin, mais souffrant et tourmenté, qui s'épuise à fixer en traits ineffaçables des impressions trop fugitives pour se laisser étreindre aisément. Son portrait de Mme de M... a certainement grand air; il est d'une finesse de dessin exquise, trop exquise même pour parler franchement aux yeux; mais il ne donne pas du tout l'impression de la luxuriante beauté du modèle; il n'a pas l'aspect fluide et fondu de ces chairs blondes et radieuses qui semblent descendre d'une toile de Rubens. La tête paraît maigre, étriquée, amincie par une minutieuse recherche de la forme. La trop scrupuleuse perfection des lignes dans le détail tue l'harmonie des lignes dans l'ensemble. L'attitude est noble, mais je ne sais pourquoi elle paraît sans grandeur. Deux bras magnifiques sortent des manches de la robe; ils sont d'un modelé trop fin, qui paraît mesquin, parce qu'il jure avec leur volume. Quant à la couleur, elle est criarde sans être vulgaire, et un malheureux fond rouge, imaginé pour servir de repoussoir au personnage, le ternit au point d'en obscurcir le dessin et la structure.

La sécheresse un peu métallique du crayon, j'allais dire du burin de M. Cabanel, convient mieux au portrait de Mme de Saint-R... Cette beauté américaine, aux traits aiguisés comme une figurine d'acier, était bien faite pour être ciselée en pierre dure par M. Cabanel. Ce sourire énigmatique et froid, cette grâce glaciale et in-

quiétante, ces traits arrêtés et coupans comme une lame de verre, sont rendus avec une précision presque rigide. Il y a même dans cette figure du mouvement et de la vie : au lieu de laisser pendre ses bras ou de les croiser sur sa poitrine, elle boutonne son gant avec un geste plein d'élégance; mais, si la vie est prise sur le fait, elle est figée pour ainsi dire, figée brusquement comme ces personnages de je ne sais quel conte de fées qui étaient tout à coup changés en blocs de glace. Il n'est pas jusqu'au criard assemblage d'une robe de velours bleu, d'une chevelure rousse et d'un fond violet qui n'ajoute à l'étrangeté expressive de ce portrait bizarre; mais pourquoi M. Cabanel ne s'est-il pas donné la peine d'en mieux dessiner les épaules? Pourquoi la main qui boutonne le gant et le bras qui soutient cette main n'ont-ils aucune forme humaine? Ce sont là des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un débutant, et qu'il ne faut pas pardonner davantage à un maître.

M. Carolus Duran est aux antipodes de M. Cabanel. Son tempérament se plaît à l'attaque audacieuse, à la brutalité franche, aux difficultés vaincues de haute lutte. Il y a dans sa furie française un certain mélange de *fantasia* sauvage. Quand il dessine, c'est par larges masses ; quand il modèle, c'est en pleine pâte, comme les maîtres espagnols. Il aime à donner à ses portraits des proportions monumentales. Sur une plage de sable fin, en face d'une mer calme et d'un ciel vaporeux vaguement teinté d'azur, une jeune femme, beaucoup plus grande que nature, se tient droite et svelte sur un magnifique cheval anglais fièrement campé sur ses quatre jambes, dans l'attitude du repos. D'une main elle saisit les rênes de sa monture, de l'autre elle les rassemble avec élégance contre sa poitrine. Quelques boucles de cheveux flottent au vent, un petit chapeau noir fort coquet est planté de côté sur son front. Son visage, un peu chiffonné et noyé dans la lumière diffuse, n'a pas de jours ni d'ombres arrêtés : il est animé d'un vague sourire qui ne respire que le plaisir de la promenade, le bien-être du grand air et le bonheur de vivre. Par malheur, on ne sait pas trop sur quoi elle est assise, ni même si elle a de quoi s'asseoir. Il est impossible de deviner sous les plis de son amazone la posture de ses jambes, qui manquent évidemment d'espace pour se déployer, et dont la petitesse est hors de toute proportion avec la grandeur du buste. Quant au cheval, qui paraît être la figure principale, et dont les formes sont étudiées avec amour, ses contours ont quelque chose de sec qui rappelle le carton peint. Là est le grand défaut de cette toile, où l'on ne retrouve pas toute la hardiesse et toute la sûreté de M. Carolus Duran : il n'y a ni air ni lumière autour des personnages.

La critique n'a pas assez de reproches pour le *Portrait de Jac-*

ques. Au risque d'être accusé de paradoxe, nous avouons que nous le préférons à l'autre. Jacques est un bel enfant aux boucles blondes, aux yeux noirs, au front limpide, qui se tient debout gravement, les mains croisées. Il faut ajouter qu'il est vêtu de bleu des pieds à la tête, et probablement voué au bleu ; c'est ce qui aura inspiré à l'artiste l'idée étrange de n'admettre absolument dans le tableau que du bleu sous ses diverses nuances. Théophile Gautier aurait appelé cette toile « une symphonie en bleu majeur; » quant au mode mineur et plaintif, on ne le trouve jamais sous le pinceau de M. Carolus Duran. Il n'a employé à ce tour de force que les variétés de bleu les plus puissantes : la robe de l'enfant est en velours bleu sombre avec des crevés de satin bleu vif; le tapis sur lequel il se tient est d'un bleu franc et fort; le fond également est bleu, mais en se rapprochant du sol, et sans doute pour fournir une opposition avec le bleu de la robe, il tourne à une nuance aigre et verdâtre ; cette note criarde tire l'œil et détruit toute la bizarre harmonie du tableau. Tout le haut de la tête est d'une facture exquise, extraordinairement grasse et puissante. Des boucles soyeuses, d'un blond foncé, encadrent avec douceur ce visage frais et potelé, mais déjà fier, et ombragent un front lumineux, transparent, qui se modèle, sans solution de continuité, d'un seul coup de pinceau circulaire. Les paupières et le dessus des yeux, le globe des yeux lui-même, d'un blanc bleuâtre et pur, sont d'une finesse, d'une précision, d'un *fondu* merveilleux; la bouche, petite et un peu charnue, s'ouvre en vermillon vif, comme une fleur. Velasquez ne désavouerait pas ce haut de visage. Le menton au contraire est confus et heurté ; les plans y sont lourds, mal fondus et sans harmonie ; les épaules, figurées en teinte plate, semblent inachevées. Les deux mains potelées qui se croisent sur le devant, et qui tiennent un camellia rouge, sont écrasées à la fois par le déluge de bleu qui les noie et par le ton brillant de la fleur ; elles paraissent ternes, et elles sont en effet traitées largement, mais d'une touche un peu grossière. Ces négligences de M. Carolus Duran sont probablement volontaires; malheureusement il est parfois difficile d'en saisir la véritable intention.

Décidément les portraits d'hommes inspirent mieux Mlle Jacquemart que les portraits de femmes. Des deux toiles qu'elle expose cette année, l'une est pleine de vigueur et frappante de vérité : c'est le portrait de M. Dufaure. L'autre est un cartonnage sec et sans valeur; c'est le portrait de la marquise de C..., une blonde et charmante femme que tout Paris connaît. La physionomie robuste, inculte, originale, presque un peu sauvage de l'illustre orateur est rendue avec autant de bonheur que de patience. Comme toujours,

le travail en est minutieux; la facture de la tête et des mains rappelle celle des portraituristes hollandais. Cette tête carrée, ravinée, noueuse, surmontée de cheveux blancs aux mèches capricieuses et rebelles, se détache sur un fond brun-roux avec une certaine dureté, mais sans sécheresse. L'œil, un peu couvert, est ombragé d'épaisses broussailles grises. La bouche, sardonique et amère, s'ouvre avec un demi-rictus, comme celle d'un sanglier prêt à montrer ses défenses. Les larges plans fouillés et rocailleux des joues et du menton encadrent ce masque expressif, où l'intelligence et la volonté brillent comme une pierre dure encore à demi emprisonnée dans sa gangue. Le teint du visage est moins bien compris; la coloration, forte et saine, mais pleine d'unité, du modèle vivant, se dénature sous le pinceau de Mlle Jacquemart, qui la rougit outre mesure et en disperse l'effet. C'est l'excès de scrupule qui est, dans la couleur comme dans le dessin, le principal défaut de cette éminente artiste. Il ne s'en faut pas de beaucoup que l'effet de cette peinture si ferme et de cette physionomie si vivante ne s'évanouisse, comme dans le portrait de M. Thiers, sous la minutie des détails rendus avec un trop grand effort de vigueur pour ne pas briser un peu l'unité de l'ensemble. Il en est de même des mains posées sur les genoux; quoique profondément individuelles et tout à fait dans le caractère du personnage, ces grosses mains musculeuses occupent trop le devant de la toile et attirent trop fortement l'attention, si même la manière soigneuse dont les veines et les tendons sont rendus ne nuit pas à la largeur et à la fermeté de leurs plans. Quant aux accessoires, aux vêtemens, à tout cet appareil négligé qui sied si bien au personnage, Mlle Jacquemart les a revêtus eux-mêmes d'une décence froide, d'un vernis sec et rigide qui manque absolument de pittoresque et de réalité. Seule la cravate tordue autour du cou continue l'aspect original et un peu tourmenté du visage. Le reste du costume, dont les contours secs et durs se découpent sur le fond comme à l'emporte-pièce, n'a plus aucun intérêt; ce n'est plus de la peinture sentie et réfléchie. D'où viennent donc chez Mlle Jacquemart ces négligences ou ces dédains étranges? N'y faut-il pas voir une certaine indifférence native au caractère purement pittoresque des choses, et une disposition un peu bourgeoise à méconnaître ce qu'il y a d'intérêt et d'expression même dans les objets inanimés? — Quant à Mme de C..., c'est une toile tout à fait manquée. La tête se détache sur un fond rouge vif, avec une sécheresse glaciale. La pose est raide, on ne devine aucune forme humaine sous ce costume prétentieux à crevés et à bouillons; les mains et les bras semblent faits d'après un mannequin. Les meilleurs artistes ont parfois de ces défaillances, comme les plus médiocres font quelquefois des rencontres heureuses.

Le portrait de M. Alexandre Dumas fils, par M. Dubufe, en est un exemple. Cette toile a les défauts ordinaires de son auteur; elle est propre, cirée, vernie, sans relief et sans vigueur, quoiqu'elle se detache sur un fond vert-pomme d'une crudité désespérante. A distance, elle n'a aucun effet, parce qu'elle est platement et maigrement peinte. Cela dit, c'est une toile expressive, un portrait qui a du caractère et, pour employer un mot barbare, de l'*individualité*. On y sent peut-être moins le spirituel auteur dramatique que le prophète apocalyptique et le soi-disant réformateur. Le célèbre écrivain se présente de trois quarts, appuyé sur son coude; il laisse traîner négligemment sur la table une de ses mains et la plume qu'il tient dans ses doigts. La tête se relève avec une expression pensive et dédaigneuse, celle d'un homme qui court après sa pensée et dont l'esprit n'est pas exempt d'une certaine misanthropie fantasque. — Quant au portrait de femme intitulé *Violette*, il rentre dans le cadre des productions ordinaires de M. Dubufe.

M. Jalabert, dont le public étranger aux arts a pris l'habitude d'accoupler le nom à celui de M. Dubufe comme faiseur de portraits de femmes, est un peintre qui cherche et qui pense. Il y a des intentions très délicates dans le portrait de la princesse S... exécuté avec les couleurs les plus fraîches et les plus claires, comme un trumeau du XVIIIe siècle, dans une tonalité rose sur un fond d'une tonalité bleu tendre. Est-ce le peintre lui-même qui a eu l'idée d'appliquer cette mise en scène printanière à la jeune femme blonde et pâle qu'il a placée au milieu de ce déluge de primeurs? Nous le croyons trop homme de goût pour avoir lui-même imaginé ce contraste, peu favorable à la beauté du modèle. Ce que nous savons, c'est qu'une exécution brillante sauve en partie cette faute de goût. La dame en robe de satin rose, coiffée de cheveux ébouriffés d'un blond cendré, tient d'une main une longue canne, et de l'autre son chapeau de paille rempli de fleurs sauvages. Elle se promène dans cet attirail au milieu d'une sorte de jardin vaguement ébauché, noyé dans le bleu. Le peintre a eu beau adoucir et fondre les contours de cette tête sèche et maigrelette, il n'a pu l'approprier au reste de la toile. — Le portrait de Mme R... est moins prétentieux et beaucoup plus original. M. Jalabert s'est avisé que, pour faire le portrait d'une femme, il ne suffisait pas de la représenter dans une toilette de fantaisie et sur un fond de convention. Il a eu l'idée nouvelle et ingénieuse de la placer dans son intérieur, dans son atmosphère accoutumée, entourée des objets qui lui appartiennent, et de faire d'un portrait un véritable tableau de genre. La jeune femme est debout, devant son fauteuil, vêtue de velours noir, dans un salon tendu de rouge : elle a un livre à la main; le visage est fin, la bouche calme et discrète, le

regard va au-devant du visiteur. La touche est un peu minutieuse et gênée, comme cela est naturel chez un peintre qui aborde pour la première fois la miniature, mais elle est juste et sincère.

Il vaut mieux ne pas parler cette année des toiles de M. Pérignon et de celles de Mme Henriette Browne. Celles de M. Pérignon se font remarquer surtout par leur sécheresse vernissée, celles de Mme Browne par une désinvolture sans caractère et par une aisance de facture sans solidité, qui semblent croître d'année en année. Ce talent aimable n'a rien de commun avec l'*hominem unius libri*, puisque, n'ayant fait qu'un seul tableau dans sa vie, il n'a jamais pu le répéter; mais il tombe de plus en plus dans une négligence banale que favorise beaucoup trop le don naturel d'une très grande habileté de main. Le malheur de Mme Henriette Browne est qu'ayant le savoir-faire, ou plutôt *la brosse* d'un peintre de profession, elle a aussi le laisser-aller d'un amateur. C'est là, même chez un amateur, la plus mauvaise condition pour bien peindre. L'art sérieux n'existe pas sans une difficulté vaincue, et faute de l'effort incessant vers le mieux, dont les artistes convaincus sont seuls capables, il faut préférer l'inexpérience naïve et laborieuse à la facilité sans idéal, qui se contente elle-même à peu de frais.

M. Dupuis est bien loin d'avoir l'abondance facile de Mme Browne; mais il a ce qui manque à celle-ci, ou ce qu'elle a toujours négligé d'acquérir, le dessin et le style. Son portrait de M. Martinet est peut-être un peu théâtral; cependant il a de la précision, de la fermeté, du caractère. C'est un homme aux traits fins et nobles, à la barbe blanche, portant haut la tête, et assis dans une pose fière, une main sur le bras de son fauteuil, une autre sur sa table de travail. Certaines maladresses déparent cet ensemble; la partie de la tête que l'ombre enveloppe est d'une coloration terne et noire qu'aucun reflet ne relève, et elle forme à distance comme une grande tache d'encre autour de laquelle l'air et la lumière ne tournent pas. Il en est de même d'un portrait un peu lourd et par endroits fort incorrect de M. Huas, mais dont la peinture assez grasse et surtout très sincère aurait beaucoup de relief sans les noirceurs que le peintre y a plaquées pour tenir lieu d'ombre.

C'est de la bonne et saine peinture, sans aucune gaucherie de métier, que celle de M. Henner. Comment se fait-il que cette peinture contente les yeux sans intéresser l'esprit? comment se fait-il même que le portrait du général Chanzy, quoique d'une facture solide et pleine, paraisse sec, étriqué, et ressemble vaguement à une tête de bois? Les traits minces, aigus et creusés du modèle prêtaient peut-être à ce défaut; mais, au lieu de le placer en pleine lumière, de façon à faire ressortir ce qu'il y a d'un peu

grimaçant dans ce mâle visage, n'aurait-on pu distribuer le jour et l'ombre de manière à fondre les traits tout en rendant l'expression plus frappante? C'est que M. Henner est un artiste sincère et naïf, même lorsqu'il se pique de ne pas l'être, et qu'il a posé son modèle à la place accoutumée de l'atelier, sans y chercher malice. Il l'a planté, debout, devant lui, dans la pose consacrée des militaires chez les photographes, une main sur la poignée du sabre et une jambe en avant. Il s'est bien gardé d'ailleurs de faire aucun apprêt de costume; il l'a pris tel qu'on le voit tous les jours, en petite tenue, coiffé d'un petit képi et les jambes bottées comme en campagne. Pour justifier cette négligence, il aurait du moins fallu mettre au tableau un fond figurant une campagne quelconque : M. Henner n'y a même pas songé, il a pris pour fond une muraille, probablement celle même qu'il avait sous les yeux. Il ne paraît pas savoir que la peinture de portrait, comme toutes les autres, comporte un certain arrangement du sujet, et qu'il y faut déployer souvent un talent de composition des plus délicats.

Le portrait de Mlle E. D... présente le même mélange de finesse et de lourdeur naïve. Ce tableau n'a pas été difficile à disposer : la jeune fille s'est mise en face du peintre, debout, en pleine lumière, les bras tombans et les mains croisées devant elle. Le seul symptôme d'arrangement et de recherche qui s'y trouve est dans la mantille noire qui couvre la tête, et où brille, pour en relever la sombre couleur, un œillet rouge piqué dans la chevelure. Que voulez-vous ? M. Henner est simple : il ne cherche pas, comme on dit familièrement, midi à quatorze heures; c'est son principal défaut, mais c'est aussi sa grande qualité. En revanche, le dessin du visage est pur, il se modèle franchement en plein jour, et les mains sont traitées en clair-obscur avec une finesse extrême, peut-être avec une finesse de nuances trop grande pour l'effet. Malgré les lacunes visibles du talent de M. Henner, il faut bien se garder, parce qu'il manque d'esprit, de méconnaître tout ce qu'il a de solide et de délicat.

Il est curieux de voir M. Français s'essayer dans le portrait; il y réussirait certainement, car il a toujours cultivé le dessin de style, même dans ses paysages, s'il pouvait se défaire à volonté des procédés de coloration et de la facture du paysagiste. Le portrait de M. J. R... est certainement bien campé, la tête en est réelle et solidement construite; mais il y a des sécheresses, des touches heurtées, des gâchis pittoresques, qui ne sont pas ici à leur place. C'est peut-être ainsi qu'il faudrait traiter un terrain; ce n'est pas ainsi qu'il faut modeler des chairs. Les mains sont particulièrement exécrables, et en les exposant telles quelles, l'artiste a pensé

apparemment qu'il pouvait sans honte confesser son impuissance à mieux faire. Il ne s'est pas trompé, et nous n'en voulons d'autre preuve que la toute petite toile qu'il a nommée *Souvenir de Nice*. Toute l'harmonieuse gaîté, toute la douceur souriante de la nature méridionale et tempérée respire dans ce petit bout de jardin, dans cette allée de sable fin bordée de buissons de fleurs, dans ces myrtes, ces palmiers, ces orangers couverts de fruits, et même dans cette petite villa dont on aperçoit le mur badigeonné de jaune et le toit plat couvert de tuiles. A peine y a-t-il assez de place pour un bout de ciel et pour un fond de paysage baigné d'une vive et fine lumière. Cette petite toile n'est pas un tableau; mais, à raison même du désordre de la composition et de la difficulté de distribuer la lumière sur tant de détails si familièrement rendus, elle est une merveille d'exécution savante, harmonieuse et vraie.

Sommes-nous portés aux jugemens moroses? Il nous semble que la peinture de portraits, qui est à nos yeux le fond le plus solide de l'art, et qui a jadis tant illustré l'école française, n'est pas aujourd'hui en progrès. Il ne faut pas abuser des petites causes pour l'explication des grands effets, et cependant il est bien certain que l'usage répandu de la photographie est pour quelque chose dans ce déclin. Après tout, l'on n'apprend à bien faire que ce que l'on fait souvent. Les artistes de nos jours, ne peignant plus guère que d'après des modèles d'atelier, dont ils ne cherchent pas à exprimer la personne morale ni à rendre exactement la ressemblance, se font de la nature un simple sujet d'études, une matière à exercices pittoresques, et perdent l'habitude de la serrer de près. Ceux qui par hasard révèlent un talent naturel pour le portrait deviennent les favoris et les victimes de la mode, qui les condamne à s'y vouer exclusivement. Les plus médiocrement doués y renoncent, et s'adonnent aux tableaux de genre, aux œuvres de fantaisie, aux excentricités à l'aide desquelles ils espèrent forcer l'attention du public. Cette cause toute matérielle et technique entre certainement pour une plus grande part dans l'affaiblissement des études que notre prétendue décadence intellectuelle et morale. Ce n'est pas la faute de notre scepticisme ou de notre mépris de l'idéal, si nos jeunes peintres se voient privés de la forte discipline qu'ils trouvaient jadis dans la pratique même de leur métier, du temps où leur principal gagne-pain était l'étude consciencieuse et la reproduction réfléchie de la figure humaine.

***

MARJORIE DAW

Il y a plusieurs années déjà qu'une tendance croissante de la littérature américaine vers l'*humour* était signalée dans la *Revue* (1). Un juge compétent s'étonnait du goût très particulier du peuple le plus industriel et le plus positif du monde pour la forme d'esprit la plus légère et la plus fantasque, il l'expliquait par une erreur commune à l'amour-propre qui fait que chacun de nous aspire plus spécialement aux succès pour lesquels la nature ne l'a pas créé. Peut-être sur ce point avait-il tort. Les vaillans et généreux colons qui, précédant les chercheurs d'or, allèrent fonder sur un rivage lointain le modèle des démocraties, emportèrent de leur pays, avec les mœurs et les idées puritaines qui dominent encore dans la Nouvelle-Angleterre, cette qualité anglaise par excellence qui fit la gloire des Swift, des Sterne, des Addison, et qui depuis la mort de Charles Lamb paraît avoir décidément émigré en Amérique. Il est vrai que les dissonances et les incongruités, qu'un goût sévère peut relever même dans les essais célèbres du XVIIe et du XVIIIe siècle, se sont exagérées sur ce sol neuf, où il semble que toutes les semences, de quelque part qu'elles viennent, germent et se développent avec une sorte de fougue. Dans l'ouest surtout, l'*humour,* sous l'influence du mélange des races et des goûts plus énergiques que raffinés de la population des mines, s'écarta sensiblement de l'exemple anglais; il descendit souvent par toutes les nuances du plus effronté néologisme jusqu'à la charge la plus vulgaire. La verve spirituelle d'un Mark Twain, le génie d'un Bret Harte, ont réussi cependant à ennoblir cette littérature naissante, encore barbare; nous en avons donné ici la preuve. Avec M. Aldrich, on se trouve dans des régions toutes différentes, où l'air est plus aisément respirable pour des poumons civilisés, — dans cette Nouvelle-Angleterre où l'*humour* fleurit tout aussi caractéristique, bien que moins original peut-être, modifié par le goût, par des traditions em-

(1) Voyez dans la livraison du 15 juillet 1860 *la Fantaisie aux États-Unis,* par M. E.-D. Forgues.

pruntées à la vieille Europe, sous la plume d'une nombreuse pléiade d'écrivains, émules ou imitateurs de Lowell et de Wendell Holmes. Ce dernier avait pris soin déjà de nous expliquer que l'esprit des citoyens de la Nouvelle-Angleterre, qui est la vieille Amérique, différait de celui de leurs compatriotes plus jeunes d'origine, comme l'académique Boston elle-même pouvait différer d'une ville californienne provisoirement bâtie de bois et enluminée à la hâte. « Le *Yankee* et le fils de la Nouvelle-Angleterre ne sont pas une même espèce d'animal. Nous ne parlons pas des différences héréditaires qui existent entre les hommes aussi librement peut-être qu'on le fait dans l'ancien monde, mais le républicanisme ne change rien aux lois de la physiologie. Voyez le sapin argenté à côté du sapin à poix; n'est-il pas reconnaissable à sa forme, sa stature, son écorce fine, son délicat feuillage, pour un grand seigneur de la forêt? Eh bien! l'Amérique a une aristocratie non moins nettement indiquée par la nature. » C'est à cette aristocratie que se rattachent les héros de M. Aldrich et M. Aldrich lui-même, qui nous paraît avoir lu *l'Abbé Aubain,* tant sa *society-sketch* rappelle par la rapidité, la sobriété de la forme, cet incomparable petit chef-d'œuvre. Son style est vif, et il y a jusque dans ses négligences une certaine saveur acide et sauvage agréable aux palais blasés.

I.

LE DOCTEUR DILLON A EDWARD DELANEY, AUX PINS, PAR RYE.

8 août 1872.

Mon cher monsieur,

Je suis aise de pouvoir vous affirmer que vos inquiétudes sont sans motifs. Flemming est condamné à rester étendu trois ou quatre semaines, et à ne se servir de sa jambe ensuite qu'avec précautions, dans les premiers temps du moins. Une fracture de cette sorte est toujours chose ennuyeuse; heureusement la sienne a été fort bien réduite par le chirurgien que le hasard avait conduit dans la pharmacie où il fut porté après sa chute; je ne redoute donc aucune suite grave. Notre ami est physiquement en aussi bonne voie que possible; néanmoins je vous avouerai que l'état d'esprit irritable et morbide où je le vois ne laisse pas de me préoccuper. Il était le dernier homme au monde qui dût se casser la jambe. Vous connaissez l'impétuosité naturelle à son caractère, quel besoin il a de mouvement et d'action; pour être satisfait, il lui faut avoir sans cesse à s'élancer vers quelque objet comme le taureau vers un

foulard rouge,... aimable garçon d'ailleurs. Eh bien! il n'est plus aimable. Son humeur au contraire est devenue effrayante. Miss Fanny Flemming, accourue de Newport, où la famille passe l'été, pour lui offrir ses soins, a été congédiée le lendemain matin tout en larmes. Il a les œuvres complètes de Balzac, vingt-sept volumes, empilés sur son canapé, afin de les jeter à la tête de Watkins chaque fois que ce modèle des serviteurs apparaît avec son repas. Hier j'avais apporté fort innocemment à Flemming une petite corbeille de citrons : vous savez que c'est une écorce de citron sur le trottoir qui provoqua l'accident? Il n'eut pas plus tôt aperçu ces fruits malencontreux qu'une fureur indescriptible s'empara de lui. Encore n'est-ce là qu'un de ses accès les moins alarmans. Dans d'autres momens, il reste la tête basse, regardant sa jambe cassée avec un désespoir sombre et silencieux. Quand cette mélancolie le prend, et souvent c'est pour une journée tout entière, rien ne peut l'en distraire. Il refuse la nourriture, ne lit pas même les journaux; — les livres, sinon comme projectiles, n'ont pour lui aucun charme.

Son état fait vraiment pitié. S'il s'agissait de quelque pauvre diable dont le travail quotidien nourrit une famille, cette irritabilité, cet accablement, s'expliqueraient; mais de la part d'un jeune homme riche et sans le moindre souci au monde n'est-ce pas monstrueux? S'il continue de s'abandonner ainsi à ses bizarreries, il finira par amener une inflammation du péroné, — c'est le péroné qui est fracturé. Je suis au bout de mon rouleau de prescriptions. J'ai des narcotiques et des lotions pour faire dormir les gens et les soulager, mais je n'ai pas de panacée qui rende aux fous le sens commun; ceci dépasse mon pouvoir. Peut-être serez-vous plus habile que moi. Vous êtes l'intime ami de Flemming, son *fidus Achates*. Écrivez-lui, — écrivez-lui souvent, distrayez, réconfortez-le, empêchez qu'il ne tombe dans un marasme absolu. Sa captivité forcée ne dérangerait-elle pas quelques plans que j'ignore? En ce cas, vous seriez au courant, et un bon conseil pourrait venir de vous. J'espère que monsieur votre père se trouve bien du changement d'air, et je suis votre tout dévoué Dr D.

II.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING, RUE 38 OUEST, NEW-YORK.

9 août.

Mon cher Jack, j'ai appris ce matin par quelques lignes de Dillon que ta chute était moins grave que la rumeur publique ne l'avait faite. Comme certain personnage, tu n'es pas aussi noir qu'on te

dépeint. Dillon te remettra sur tes deux quilles en trois semaines, si tu veux avoir un peu de patience et l'écouter. As-tu reçu mon billet de mercredi dernier? La nouvelle de l'accident m'avait consterné tout d'abord.

J'imagine que tu dois avoir l'air d'un petit saint avec cette jambe dans un étui. C'est une grosse maladresse de ta part assurément, puisque nous nous étions promis un mois de plaisir; mais il faut en prendre notre parti. Je déplore surtout que la santé de mon père me mette dans l'impossibilité de le quitter. Il se trouve mieux, l'air de la mer est son élément naturel; mais il a encore besoin de mon bras pour ses promenades, et des soins moins attentifs que les miens ne lui suffiraient pas. Je ne peux donc aller à toi, cher Jack; du moins profiterai-je de mes nombreux loisirs pour remplir la boîte aux lettres, si cet exercice peut te distraire. Dieu sait que je n'ai pas grand'chose à dire! Si nous habitions seulement l'une des maisons de la plage, je pourrais faire quelques études de caractère et peupler ton imagination d'une nuée de nymphes et d'ondines avec leurs chevelures, — ou celles d'autrui, — crinières blondes ou brunes en tout cas, répandues sur des épaules blanches : tu aurais Aphrodite en peignoir, en toilette du soir, en costume de bain; mais nous sommes loin de tout cela, relégués dans une ferme, sur un chemin de traverse, à deux milles des hôtels. Notre vie est donc des plus monotones. Que ne suis-je seulement romancier! Cette vieille maison avec ses dalles sablées, ses hautes boiseries, ses étroites fenêtres donnant sur un bouquet de pins qui se transforment en harpes éoliennes chaque fois que le vent souffle, serait le lieu par excellence pour y écrire une aventure d'été, une de ces histoires où l'on respire les parfums de la forêt et le souffle de la mer. Je voudrais faire un roman comme ceux de ce Russe dont personne ne peut épeler le nom, Tourguénieff, Turguenef, Toorgunif, Turgenjew, que sais-je? — sa propre mère doit être quelque peu embarrassée. Pourtant je me demande si une Lisa elle-même ou une Alexandra Paulovna parviendrait à remuer le cœur d'un garçon qui a de perpétuels élancemens dans la jambe; je me demande si l'une de nos demoiselles *yankees* les plus accomplies, hautaine et spirituelle à souhait, te consolerait bien dans l'état déplorable où tu es. Si j'avais cette idée, je courrais sur la plage en saisir une au vol, ou, mieux encore, je trouverais la plus belle de l'autre côté du chemin. Figure-toi une grande maison blanche presqu'en face de notre cottage, — maison n'est pas le mot; il s'agit d'une de ces résidences qui remontent apparemment à la période coloniale, avec de vastes dépendances, une toiture élevée, une large *piazza* de trois côtés différens, le tout formant un morceau d'architecture du plus

grand air, fort orgueilleux et imposant. Ce manoir se dresse à une certaine distance de la route, entouré d'une cour obséquieuse d'ormes, de chênes et de saules pleureurs. Parfois, le plus souvent dans l'après-midi, quand le soleil se retire laissant la *piazza* dans l'ombre, une jeune fille apparaît, sa broderie ou son livre à la main. Un hamac, qui d'ici me semble tissu de fibres d'ananas, est accroché là. C'est vraiment un joli accessoire qu'un hamac, quand on a dix-huit ans, des cheveux d'or, des yeux noirs et une robe bleu-clair retroussée comme celle d'une bergère de Saxe. Elle est chaussée en outre à la façon d'une belle dame du temps de Louis XV, — des petits souliers adorables! Toute cette splendeur s'installe dans le hamac et s'y balance pareille à un lis d'eau dans l'atmosphère dorée. La fenêtre de ma chambre donne sur la *piazza;* j'y suis souvent.

Mais assez de cette folie, qui sied mal à un jeune procureur, grave par état et prenant des vacances sérieuses auprès d'un père malade. Un mot, cher Jack, qui me dise comment tu es! Explique-moi ton cas en détail : je réclame une longue lettre bien calme. Si vous me répondez par des violences ou des injures, je vous intente un procès.

III.

JOHN FLEMMING A EDWARD DELANEY.

11 août.

Ta lettre, mon cher Ned (1), a été reçue comme un envoi des dieux. Moi qui n'avais jamais eu depuis ma naissance un jour de maladie,... être condamné à l'immobilité, — quel supplice! — Ma jambe gauche pèse plus que trois tonnes; elle est embaumée d'aromates, étranglée dans des bandelettes de toile fine, comme une momie; il y a cinq mille ans que je n'ai bougé : je suis du temps de Pharaon. Du matin au soir, je végète étendu sur un lit de repos, mon regard plongé dans la rue brûlante. Tout le monde s'amuse à la campagne. La façade brune des maisons de l'autre côté de la rue ressemble à une rangée de vilains cercueils posés sur un bout. Je ne sais quelle moisissure verdâtre efface les noms des défunts gravés sur la plaque d'argent de chaque porte, les araignées sardoniques ont bouché les serrures, tout est silence, et poussière, et désolation... Je m'interromps une seconde pour lancer à Watkins le second tome de *César Birotteau.* Manqué! Je crois que

(1) Diminutif d'Edward, comme *Jack* l'est de John.

je pourrais l'abattre avec un Sainte-Beuve ou le *Dictionnaire universel*, si je l'avais. Ces petits volumes de Balzac ne vont pas à ma main; mais je le rattraperai! Je soupçonne Watkins d'en vouloir à notre Château-Yquem et de mener à bien des reconnaissances dans la cave de son maître, tandis que le jeune Cheops est retenu dans sa gaîne. Le drôle a une façon de se glisser chez moi, sa figure hypocrite et blême tirée en long comme un accordéon, mais je me doute qu'il ricane dans l'escalier et qu'il n'est pas fâché que je me sois cassé la patte. Ma mauvaise étoile n'était-elle pas arrivée au zénith le soir maudit où je suis allé en ville pour ce dîner chez Delmonico (1)? Je n'y venais pas que pour cela; je voulais aussi acheter la jument rouanne de Frank Livingstone, *Margot*, — et maintenant je ne serai pas capable de me mettre en selle avant deux mois! J'ai envie de t'envoyer la jument aux Pins, — n'est-ce pas ainsi que se nomme l'endroit?

Le vieux Dillon s'imagine que j'ai quelque chagrin caché. Il me rendra enragé avec ses citrons. Des citrons pour un cerveau malade! quelle sottise! Je ne suis ni fou ni malade, mais je suis aussi impatient que le serait le diable en prison, la chose dont nous avons, lui et moi, le moins l'habitude. Comment veux-tu qu'un homme à qui le soupçon d'un mal de tête a été jusqu'ici épargné soit de bonne humeur, la jambe bandée sous une douche perpétuelle et le reste du corps claquemuré en ville au cœur de l'été? C'est trop exiger, ma foi! Non, je ne serai ni gai, ni patient. On aura beau m'obséder.

Ta lettre est la première consolation qui me soit venue depuis mon désastre. Elle m'a vraiment diverti une demi-heure. Un mot, Ned, aussi souvent que tu pourras, puisque tu tiens à ma vie. Écris n'importe quoi, fût-ce sur cette petite fille dans son hamac. C'était joli tout ce que tu disais de la bergère de Saxe, du lis d'eau, etc.; des images un peu incohérentes peut-être, mais très jolies, je le répète. Je n'aurais jamais cru que ton garde-meuble recélât tant de bimbeloterie sentimentale. Cela prouve que l'on peut connaître familièrement depuis des siècles le salon du prochain sans se douter de ce qu'il y a dans la mansarde. Moi, qui ne voyais dans la tienne que des parchemins bien secs, d'arides hypothèques et autre bagage légal! Et puis tu laisses tomber ce grimoire, et voici qu'il en sort des sonnets et des chansons! Vous avez en vérité un certain talent descriptif, Edward Delaney, mon ami, et maintenant je vous soupçonne fort d'envoyer des historiettes d'amour aux journaux.

(1) Restaurant et café célèbres de New-York.

Je vais grogner comme un ours jusqu'à ce que tu me distraies de nouveau. Dis-moi tout sur ton inconnue de l'autre côté de la route. Son nom? Qui est-elle? Où donc est sa mère? A-t-elle un tuteur ou un amant? — Tu ne te figures pas combien tout cela m'occupera. Je me contenterai de riens, car ma captivité m'affaiblit beaucoup intellectuellement; tu peux en juger, puisque je m'émerveille de tes talens épistolaires. Vrai, j'entre dans ma seconde enfance; avant huit jours, je passerai aux grelots et aux hochets. Le don d'un biberon serait de ta part une attention délicate. En attendant, écris.

IV.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

12 août.

Le pacha malade veut qu'on l'amuse. *Bismillah!* on l'amusera. Si le conteur devient prolixe ou ennuyeux, une corde, un sac et deux Nubiens pour le précipiter dans le Bosphore! En vérité, Jack, ma tâche est rude. Je n'ai à te parler absolument de rien, sauf de ma petite voisine. Elle est là au moment où j'écris à rêvasser comme de coutume, et j'avoue qu'il y a de quoi oublier bien des maux en regardant s'avancer de temps à autre pour mettre le hamac en mouvement cette bottine mignonne qui va comme un gant. Qui elle est?.. son nom?.. Elle est la fille unique de M. Richard W. Daw, ex-colonel et banquier fort riche. La mère? Morte. Un frère à l'université, l'aîné tué il y a neuf ans à la bataille de *Fair-Oaks*. Une fort ancienne famille, ces Daw. Le père et la fille passent huit mois sur douze dans cette propriété magnifique, le reste de l'année à Baltimore et à Washington. La fille s'appelle Marjorie, Marjorie Daw, — un nom bizarre au premier aspect, n'est-ce pas? Pourtant, quand vous vous l'êtes répété une demi-douzaine de fois, il vous plaît : son originalité a quelque chose de piquant, de primesautier; il semble que cela sente bon, la violette; mais dame! il faut être jolie pour pouvoir s'appeler Marjorie Daw!

J'ai tiré tous ces détails-là du fermier des Pins, notre hôte, qui fut cité par moi l'autre soir comme témoin. Ce brave homme a soin du potager de M. Daw et connaît la famille depuis trente ans. Bien entendu, j'entrerai en relations avec mes voisins avant peu. Il serait impossible que je ne rencontrasse pas M. ou Mlle Daw dans quelqu'une de nos promenades communes. La jeune fille a un sentier favori pour se rendre à la plage. Je me trouverai par hasard sur son chemin un de ces jours, et je toucherai respectueusement

mon chapeau; alors la princesse inclinera sa tête blonde d'un air de surprise polie, non sans mélange de hauteur; ce sera rude à supporter, mais je le supporterai pour l'amour de toi, ô pacha de la jambe cassée!

...Comme les choses tournent singulièrement! Il y a dix minutes, on m'a fait demander. Je suis descendu au salon, — tu connais ces salons amphibies de nos fermes du littoral avec leurs coquillages sur la cheminée, leurs branches de sapin noir dans l'âtre. Là j'ai trouvé mon père et M. Daw échangeant des politesses. M. Daw faisait le premier pas vers ses nouveaux voisins. C'est un gentleman de cinquante-cinq ans environ, à la haute taille dégagée, au teint fleuri, aux moustaches et aux favoris blanc de neige. Il était, durant la dernière guerre, colonel du régiment où son fils servait comme lieutenant : vieillard énergique en somme, taillé dans le pur granit du Nouveau-Hampshire. Avant de prendre congé, le colonel nous lança une invitation à bout portant, comme il eût proclamé un ordre du jour. Miss Daw attendait quelques amis à quatre heures de l'après-midi pour jouer au croquet sur la pelouse (terrain de parade); on servirait le thé (rations froides) sur la *piazza*. Leur ferions-nous l'honneur de nous joindre à eux (sous peine de salle de police)? — Mon père refuse, alléguant sa mauvaise santé; le fils de mon père salue avec toute la suavité qui le caractérise, et accepte.

La prochaine fois j'aurai quelque chose à te dire, j'aurai vu cette beauté face à face, et j'ai le pressentiment que je vais dénicher là un oiseau rare! Bon courage, mon garçon, jusqu'à ce que je t'écrive. — Comment se comporte ta jambe scélérate?

V.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

13 août.

Cette partie de croquet, mon cher Jack, fut lugubre : un lieutenant de vaisseau, le recteur de l'église épiscopale de Stillwater, enfin un homme à la mode venu de Nahant. Le lieutenant me faisait l'effet d'avoir avalé quelques-uns de ses boutons d'uniforme et d'en trouver la digestion difficile; tu vois d'ici le recteur, un jeune homme mélancolique de l'école des asphodèles; le Léandre n'était pas à la hauteur de son rôle. Les femmes, très supérieures en revanche, comme elles le sont toujours; les deux miss Kingsbury, de Philadelphie, fort animées et engageantes;... mais Marjorie Daw!

La société s'étant dispersée peu après le thé, je restai à fumer avec

le colonel sur la *piazza*. Quel joli tableau que celui de miss Marjorie s'empressant autour de ce vieux soldat, l'entourant de gracieuses attentions filiales! Elle lui apportait des cigares, lui offrait du feu au bout de ses petits doigts roses; c'était vraiment ravissant de la voir aller et venir dans le crépuscule d'été, semblable, avec sa robe blanche et ses cheveux d'or pâle, à quelque aimable fantôme sorti de la fumée bleuâtre qui s'élevait en spirales. Si elle s'était évanouie à son tour dans les airs, j'en eusse été plus triste que surpris.

Il est facile de voir que le colonel l'adore, et qu'elle le lui rend bien. Ce culte réciproque entre un père déjà vieux et une fille à peine sortie de l'adolescence me paraît être ce qui existe au monde de plus beau. Il entre dans leur tendresse un sentiment subtil qui ne saurait unir de la même façon une mère et sa fille, ni même un fils et une mère; mais je m'égare,—qu'il te suffise de savoir que je restai chez les Daw jusqu'à dix heures et demie, et que je vis la lune se lever sur la mer. L'océan, qui s'étendait immobile et sombre jusqu'à l'horizon, se changea comme par magie en une nappe de glace étincelante. Au loin, les Iles de Sable semblaient flotter vers nous comme d'énormes banquises. Les régions polaires par un dégel de juin!

C'était splendide. — De quoi parlions-nous? Du beau temps... et de toi. — Le temps avait été désagréable tous ces jours-ci, et toi de même; donc il était naturel de glisser d'un de ces deux sujets à l'autre. J'ai conté ton accident à mes amis, comment il avait gâté tous nos projets d'été, quels étaient ces projets. Puis j'ai fait la description de ta personne, ou plutôt non, je me suis borné à parler de ton extrême douceur, de ta patience en cette épreuve cruelle, de ta gratitude si touchante quand Dillon t'apporte un petit présent de fruits, de ta tendresse envers ta sœur Fanny, à qui tu ne permis pas de rester en ville pour te soigner et que tu renvoyas héroïquement aux bains de mer, te contentant des soins de ton vieux Watkins, à qui par parenthèse tu donnes mille preuves de bonté. Si tu avais été présent, Jack, tu ne te serais pas reconnu. C'est grand dommage que j'aie choisi une branche différente de la jurisprudence, j'aurais fait sans doute un excellent avocat criminel.—Miss Marjorie m'adressa toute sorte de questions à ton sujet. En y réfléchissant, il me semble qu'elle prenait à la conversation un intérêt singulier. Je me rappelle avec quelle attention elle se penchait, son beau cou blanc et rond en plein clair de lune, écoutant ce que je disais. Vrai, je crois que je l'ai intéressée à toi.

Miss Daw est une fille qui te plairait prodigieusement, je t'en avertis : une beauté sans affectation, une nature fière et tendre,

s'il faut croire que la physionomie reflète l'âme. — Et j'ai bonne opinion du vieux colonel... Je suis ravi en somme que les Daw soient des gens aussi agréables. Les Pins sont un lieu fort isolé, mes ressources sont peu nombreuses, j'eusse trouvé bien vite l'existence insipide, s'il avait fallu m'en tenir à la société de mon excellent père. Il est vrai que j'aurais pu me faire une cible de ce cher malade; mais je n'ai pas le goût de l'artillerie, *moi !*

VI.

JOHN FLEMMING A EDWARD DELANEY.

17 août.

Pour un garçon qui n'a pas le goût de l'artillerie, il me semble, mon ami, que tu diriges un feu assez bien nourri sur mes ouvrages intérieurs; mais continue, — le cynisme est une petite pièce de campagne qui parfois éclate et tue l'artilleur.

Tu peux m'injurier tant que tu le voudras, je ne m'en plaindrai pas, car je ne sais ce que je deviendrais sans tes lettres; elles me guérissent. Je n'ai rien lancé à la tête de Watkins depuis dimanche dernier, en partie parce que je prends, grâce à toi, des mœurs plus douces, en partie parce que Watkins s'est emparé une nuit de mes munitions et les a réintégrées dans la bibliothèque. Il perd le tic qu'il avait pris de se jeter de côté chaque fois que je me grattais l'oreille ou que je remuais mon bras droit le moins du monde. Il a conservé en revanche d'autres habitudes; vous pouvez secouer, vous pouvez mettre en pièces Watkins, si bon vous semble, jamais vous n'empêcherez qu'il ne sente le vin.

Ned, cette miss Daw doit être une ravissante personne; elle me plairait certainement, elle me plaît déjà. Quand tu m'as parlé pour la première fois de cette jeune fille se balançant dans un hamac sous ta fenêtre, j'ai été, je ne sais pourquoi, singulièrement attiré vers elle, et tout ce que tu m'as écrit depuis sur miss Daw a fortifié cette soudaine impression. Il me semble toujours t'entendre parler d'une femme que j'aurais connue dans quelque autre vie ou que j'aurais rêvée dans celle-ci. Ma parole, si tu m'envoyais son portrait, je crois que je la reconnaîtrais au premier coup d'œil. Sa démarche aérienne, sa manière d'écouter, les traits de son caractère, à mesure que tu me les indiques, ces cheveux clairs, ces yeux sombres, tout enfin m'est familier. Elle t'a fait des questions sur moi, dis-tu? Je lui inspire de la curiosité? C'est étrange.

Tu rirais sous cape, misérable cynique, si tu savais comme il m'arrive de passer des nuits sans dormir, mon gaz baissé à l'état de

veilleuse, songeant aux Pins et à cette maison de l'autre côté de la route. Comme il doit y faire frais! Je respire ce parfum de sel dans l'air. Je me représente le colonel fumant son cigare sur la *piazza*, je te suis dans tes longues promenades de l'après-midi en compagnie de miss Daw, le long de la plage. Il m'arrive même de vous voir errer tous deux sous les ormes au clair de la lune, — car vous devez être de grands amis à l'heure qu'il est, vous voir tous les jours. Je sais comment tu te conduis avec les femmes! Alors je tombe dans mes accès de fureur, j'aimerais à détruire quelqu'un. N'as-tu remarqué personne qui sous la forme d'un amoureux rôde à l'entour des pénates du colonel? Cet officier de marine, ce petit curé par exemple? Non que je sois impatient d'avoir de leurs nouvelles, mais un bavardage quelconque là-dessus serait opportun.

Comment se fait-il, Ned, que tu ne sois pas encore éperdument épris de miss Daw? Songe que je suis, moi, tout près de l'être. A propos de portrait, ne pourrais-tu t'arranger pour ravir à son album une simple *carte de visite*, — elle a un album naturellement, — et pour me l'envoyer? Je l'aurai rendue avant qu'elle ne se soit aperçue du larcin. Merci, tu es un bon camarade!

La jument t'est-elle arrivée saine et sauve? Ce sera une fameuse bête pour le Parc Central l'automne prochain.

Aïe!.. ma jambe! j'avais oublié ma jambe!.. Elle va mieux.

VII.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

20 août.

Tu ne te trompes pas, je suis dans les meilleurs termes avec nos voisins. Le colonel et mon père fument ensemble tantôt dans notre salon de ferme, tantôt sur la *piazza* en face, et je passe presque toutes mes soirées auprès de miss Daw. Sa beauté, son intelligence, sa modestie, me frappent de plus en plus.

Tu demandes pourquoi je ne suis pas amoureux fou. Jack, je serai franc avec toi, j'y ai pensé. Elle est jeune, riche, accomplie, elle réunit plus d'attraits que je n'en ai jamais rencontré chez personne, mais il lui manque ce je ne sais quoi qui serait nécessaire pour me faire perdre la tête. Pourvue de cette mystérieuse qualité, une femme sans grande beauté, ni grande fortune, ni grande jeunesse, m'enchaînerait aisément à ses pieds; quant à miss Daw, nous pourrions faire naufrage ensemble sur une île déserte sans qu'il s'ensuivît rien de semblable. Je lui construirais une cabane en bambou, — à son intention, je cueillerais les fruits de l'arbre à pain

et du cocotier, je ferais frire des ignames, je tendrais pour elle des piéges au gibier le plus délicat, mais il se passerait bien dix-huit mois avant que je songeasse à lui faire la cour. J'aimerais l'avoir pour sœur, afin de pouvoir la protéger, lui donner des conseils, je dépenserais la moitié de mes revenus à la couvrir de bijoux (nous voilà sortis de l'île déserte), mais j'en resterais avec elle à l'amitié la plus exaltée. Si tel n'était pas mon sentiment, il y aurait un obstacle insurmontable à mon amour. L'aimer serait pour moi le plus grand de tous les malheurs; Jack, je vais te faire une révélation qui te surprendra. Peut-être ai-je tort; je t'en laisse juge.

Le soir où je rentrai après la partie de croquet chez les Daw, je fus frappé tout à coup par le souvenir de l'extrême attention avec laquelle miss Marjorie avait suivi le récit de ton accident. Je t'avais déjà dit cela, n'est-ce pas? Eh bien! le lendemain, en allant porter moi-même ma lettre à la poste, je rencontrai miss Daw sur le chemin de Rye, et nous marchâmes ensemble pendant une heure environ. La conversation tourna sur toi comme la veille, et de nouveau je remarquai la même expression dans son regard. Depuis j'ai vu plus de dix fois miss Daw, et je me suis toujours aperçu que je ne réussissais à l'intéresser qu'en lui parlant de toi, de ta sœur, de quelqu'un ou de quelque chose te concernant. Dès que j'abordais un autre sujet, ses yeux se détournaient de moi pour errer sur la mer ou sur le paysage, ses doigts feuilletaient un livre de façon à me prouver qu'elle n'écoutait plus. Dans ces momens-là, si je changeais brusquement de thème, comme je l'ai fait à plusieurs reprises pour la mettre à l'épreuve, et que je glissais un mot sur mon ami Flemming, le beau regard bleu-noir revenait à moi aussitôt. N'est-ce pas la plus étrange chose du monde? Non, il y a quelque chose de plus étrange encore, c'est l'effet qu'a produit sur toi, m'as-tu dit, ce tableau que le hasard plaçait sous tes yeux, d'une inconnue se balançant dans son hamac. J'avoue que ce passage de ta lettre de vendredi m'a déconcerté. Est-il donc possible que deux êtres qui ne se sont jamais vus et que séparent des centaines de milles puissent exercer l'un sur l'autre une influence magnétique? J'avais entendu parler de phénomènes psychologiques de ce genre sans y croire. La solution du problème dépend de toi. Quant à moi, toutes les autres chances m'étant favorables, je déclare qu'il me serait impossible de devenir amoureux d'une femme qui ne m'écoute que lorsque je parle de mon ami.

J'ignore si personne fait la cour à ma voisine. Le lieutenant de marine, qui est en station à Rivermouth, vient quelquefois le soir, d'autres fois le recteur, mais plus souvent le lieutenant. Il était encore ici hier soir, et je ne m'étonnerais pas qu'il fût tenté par l'hé-

ritière; mais ce n'est pas là un rival formidable. Marjorie manie avec dextérité certaines flèches d'ironie sur la pointe desquelles l'honnête lieutenant a une disposition toute particulière à s'empaler. Il n'est pas dangereux, du moins je le crois, car on ne peut rien affirmer. J'ai vu telle femme se moquer d'un homme pendant des années et l'épouser à la fin. Le petit recteur non plus n'est point dangereux... qui sait encore? N'a-t-on pas vu souvent le drap de Frise rester victorieux dans des tournois où succombait le drap d'or?

Quant au portrait, il y a une excellente miniature de Marjorie sur la cheminée du salon, mais on s'apercevrait vite de la disparition de cet objet. Je suis disposé à faire pour toi tout ce qui est raisonnable, sans néanmoins brûler du désir d'être traîné devant le juge de la localité sous inculpation de vol.

P.-S. — Ci-joint un brin de réséda que je te conseille de traiter tendrement. Oui, nous avons encore parlé de toi hier soir comme de coutume. Cela commence à m'ennuyer un peu.

VIII.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

22 août.

Ta dernière lettre m'a préoccupé toute la matinée. Je ne sais que penser. Prétends-tu sérieusement être à demi amoureux d'une femme que tu n'as jamais vue, d'une ombre, d'une chimère? car miss Daw ne peut être que cela pour toi. Je n'y comprends plus rien; je ne vous comprends ni l'un ni l'autre. Vous êtes un couple éthéré qui plane dans une atmosphère trop pure pour les poumons d'un simple mortel de ma sorte. Pareille délicatesse de sentimens fait mon admiration, m'abasourdit surtout. N'est-ce pas une situation fort embarrassante pour qui est de la terre d'avoir affaire à des êtres incorporels d'essence si exquise qu'on a peur de les briser par maladresse? Je suis comme Caliban au milieu des esprits.

En y réfléchissant, je me demande s'il est bien prudent de continuer cette correspondance; mais ce serait te faire injure, Jack, que de mettre en doute le bon sens qui forme la base de ton caractère. Tu t'intéresses à miss Daw; tu sens que tu l'admirerais peut-être beaucoup, si tu la connaissais, et en même temps tu te dis qu'il y a dix chances sur une pour qu'elle te laisse indifférent quand tu la rencontreras, tant elle sera loin de ton idéal. Tiens-toi ce langage raisonnable, et je ne te cacherai rien.

Hier, mon père et moi, nous avons fait une promenade en voiture avec les Daw. La forte pluie tombée le matin avait rafraîchi l'air et abattu la poussière. Il faut, pour atteindre Rivermouth, faire huit milles le long d'une route sinueuse bordée de haies d'épine-vinette. Jamais je n'ai rien vu de plus brillant que ces buissons lavés par les torrens d'eau qui avaient poli le vert intense du feuillage et le corail des baies rouges. Le colonel était avec mon père sur le siége de devant. Miss Daw et moi, nous étions derrière, et je m'étais promis que pendant les cinq premiers milles ton nom ne sortirait pas de ma bouche. Comme je me suis diverti de tous les artifices qu'elle imaginait pour me faire manquer à cette résolution! Enfin elle se renferma dans un silence boudeur, puis tout à coup devint follement gaie. L'humeur mordante, qui me plaît quand elle l'exerce sur le lieutenant, me charma beaucoup moins, dirigée contre moi-même. Miss Daw est ordinairement douce, mais elle peut être au besoin désagréable. Comme l'héroïne de la chanson,

Quand elle est bonne,
Elle est très bonne,
Mais quand elle est mauvaise, elle l'est bien.

Je tins ferme cependant. Au retour, je me laissai désarmer, et j'entamai le chapitre de ta jument. Miss Daw veut monter *Margot* un de ces matins. La bête est un peu légère pour mon poids. A propos, j'oubliais de te dire que miss Daw est allée poser pour son portrait hier à Rivermouth, et qu'elle m'en a promis une épreuve, s'il réussit; de cette façon, nous arriverons à nos fins sans crime. Je voudrais t'envoyer la miniature du salon; elle te donnerait mieux l'idée de sa chevelure et de son regard.

Non, Jack, le brin de réséda ne venait pas de moi : un homme de vingt-huit ans ne met point de fleurs dans ses lettres à un camarade; mais ne va pas attacher trop d'importance à ce don, — elle prodigue les brins de réséda au recteur, au lieutenant, elle a même donné une rose de son sein à ton serviteur. C'est sa nature de répandre les fleurs comme le printemps.

Si mes lettres te paraissent décousues, dis-toi que je n'en écris jamais une seule avec suite : j'écris par intervalles, quand je suis en train, et je ne suis pas en train aujourd'hui.

IX.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

23 août.

Je reviens de la plus étrange entrevue avec Marjorie. Elle ne m'a rien moins que confessé l'intérêt qu'elle te porte; mais avec quelle modestie, quelle dignité! Ses paroles m'échappent comme effarouchées tandis que ma plume essaie de les ressaisir. En réalité, ce qu'elle dit importait moins que sa manière de dire... et comment rendre l'accent, la physionomie? Peut-être n'est-ce pas le détail le moins piquant de cette incroyable aventure qu'elle ait tacitement avoué à un tiers le goût qu'elle éprouve pour un homme qu'elle n'a jamais vu; mais j'ai perdu, grâce à toi, la faculté de m'étonner. J'accepte les choses comme on le fait en rêve. Maintenant que je suis rentré dans ma chambre, je crois avoir été le jouet d'une illusion : les noires masses d'ombre sous les arbres, les mouches à feu exécutant des danses pyrrhiques dans les bosquets, plus loin la mer, et devant moi Marjorie accoudée à son hamac, tout cela m'apparaît vaguement. Il est plus de minuit... Je suis trop fatigué pour écrire davantage.

Mardi matin.

Mon père s'est mis en tête tout à coup d'aller passer quelques jours aux Sables. Pendant ce temps, tu n'auras pas de lettres. Je vois de ma fenêtre Marjorie se promener dans le jardin avec le colonel. Je voudrais l'entretenir seule; probablement je n'en aurai pas l'occasion avant notre départ.

X.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

28 août.

Tu tombais en enfance, dis? Ton intelligence était éteinte au point que mes envois épistolaires te paraissaient merveilleux, n'est-ce pas? Je n'ai point de peine à m'élever au-dessus du sarcasme que contenait ton épître du 11 courant, lorsque je vois que cinq jours de silence de ma part suffisent pour te plonger dans des abîmes de découragement. Nous sommes revenus ce matin seulement d'Appledore, une île enchantée à quatre dollars par jour, et je trouve sur mon bureau trois lettres de toi! Évidemment tu ne doutes pas du plaisir que me procure ta correspondance. Ces lettres

ne portent pas de date, mais dans celles que je crois être les dernières, je relève deux passages qui méritent réponse. Pardonne-moi ma sincérité, cher ami, je suis forcé de m'apercevoir qu'à mesure que ta jambe reprend des forces ta tête s'affaiblit. Tu me demandes mon avis, je te le donnerai. Selon moi, rien ne serait moins sage que d'écrire à miss Daw pour la remercier de sa fleur. La délicatesse de cette enfant s'en trouverait offensée d'une façon impardonnable. Elle ne te connaît que par moi; pour elle, tu es une abstraction, une figure vaguement entrevue dans un rêve dont le moindre choc peut la réveiller. Bien entendu, si tu m'adresses le billet en insistant pour que je le remette, je céderai, — mais tu auras tort.

Tu dis que tu es capable, avec l'aide d'une canne, de te promener par la chambre, et que tu te proposes de venir aux Pins dès que Dillon te trouvera de force à supporter le voyage. Ceci encore, je ne te le conseille pas. Ne vois-tu point que chaque heure d'absence ajoute à ton prestige, à la séduction que tu exerces sur Marjorie? Tu te perdrais en précipitant les choses. Attends jusqu'à ton entière guérison. Dans tous les cas, ne viens point sans m'avertir; je redouterais l'effet de ta brusque arrivée.

Miss Daw a été visiblement satisfaite de nous revoir, et m'a tendu les deux mains avec la plus franche cordialité. Sa voiture s'est arrêtée un instant à la porte cette après-midi. Elle était allée à Rivermouth pour les portraits; malheureusement le photographe n'a pas réussi cette fois, et elle a dû lui accorder une nouvelle séance. Je crois m'apercevoir qu'une inquiétude secrète la trouble. Elle avait un air absorbé qui ne lui est pas naturel. Peut-être est-ce pure imagination de ma part, mais... Je termine sans avoir dit tout ce que j'aurais voulu dire. Mon père me demande de l'accompagner dans une de ces promenades qui sont maintenant tout son régime.

XI.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

29 août.

J'écris en grand hâte pour te dire ce qui a eu lieu ici depuis ma lettre d'hier soir. Je suis dans une perplexité indicible; une seule chose est claire, tu ne dois pas songer à venir aux Pins. Marjorie a tout dit à son père! Je l'ai vue quelques instans, il y a une heure, dans le jardin, et voici à peu près ce que m'ont appris ses rapides confidences. Le lieutenant Bradley, l'officier de marine en station à Rivermouth, fait une cour assidue à miss Daw depuis longtemps

déjà, moins encouragé par elle que par le colonel, qui est un vieil ami du père de ce jeune homme. Hier, — j'avais bien vu qu'elle était agitée lorsqu'elle s'arrêta devant notre porte, — le colonel a parlé de M. Bradley à Marjorie, la pressant d'agréer sa recherche. Marjorie exprima résolûment son aversion pour le lieutenant et finit par avouer à son père... en vérité je ne sais trop ce qu'elle lui avoua. La confession dut être assez vague; quoi qu'il en fût, elle exaspéra le colonel. Je suppose que je suis compromis dans cette affaire, puisque le courroux du père retombe sur moi, — courroux bien peu mérité, car enfin je n'ai pas favorisé de correspondance clandestine, j'ai toujours agi avec la plus grande réserve, je ne puis trouver le moindre défaut à ma conduite. Tout le mal, s'il y en a, est fait par le colonel lui-même. Néanmoins les relations amicales qui existaient entre nos deux maisons vont probablement se rompre. Je t'entends crier : — Le diable emporte vos deux maisons ! — Ce que tu veux, c'est savoir ce qui se passe de l'autre côté de la route. Je te renseignerai de mon mieux. Nous resterons ici jusqu'à la seconde semaine de septembre. N'imagine pas de venir me retrouver... Le colonel Daw est assis sur la *piazza* d'un air assez féroce. Je n'ai pas vu Marjorie depuis que nous nous sommes quittés dans le jardin.

XII.

EDWARD DELANEY A THOMAS DILLON, MODISON SQUARE, NEW-YORK.

30 août.

Cher docteur,

Si vous avez quelque influence sur Flemming, veuillez en user, je vous prie, pour l'empêcher de me rejoindre. Certaines circonstances qui vous seront expliquées sous peu font qu'il est de la dernière importance que notre ami ne mette pas le pied dans ce pays-ci. Je sais ce que je dis quand je vous affirme que l'exécution de son projet aurait des suites déplorables. En insistant soit pour qu'il reste à New-York, soit pour qu'il aille n'importe où dans l'intérieur, vous lui rendrez, — à lui et à moi, — un service signalé. Bien entendu, mon nom ne sera pas mêlé à vos conseils; vous me connaissez assez, cher docteur, pour être persuadé que, si je sollicite votre coopération secrète, j'ai des raisons que vous approuverez lorsque vous en serez instruit. La guérison de mon père, je suis heureux de vous l'apprendre, a fait de tels progrès qu'on ne peut plus le considérer comme un malade.

Avec la plus sincère estime, je suis, etc.

XIII.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

31 août.

La lettre annonçant ta folle détermination de venir ici m'arrive à l'instant. Je te supplie de réfléchir. Pareille démarche serait funeste à tes intérêts et aux siens. Tu donnerais un juste sujet de colère à R. W. D., et, bien qu'il aime tendrement Marjorie, il est capable de se porter aux dernières extrémités quand on lui fait de l'opposition. Tu ne voudrais pas, j'en suis sûr, être cause qu'il la traitât durement. Tel serait cependant le résultat de ta présence aux Pins en cette conjoncture. Attends les événemens. D'ailleurs Dillon me dit que tu n'es pas en état d'entreprendre un aussi long voyage. Il pense que l'air de la mer serait pour toi le plus mauvais possible, et que tu dois aller dans l'intérieur quand tu iras quelque part. Crois-le et crois-moi.

XIV.

TÉLÉGRAMMES.

1er septembre.

1. — A EDWARD DELANEY.

Lettre reçue. Diable emporte Dillon. Je devrais être debout.

J. F.

2. — A JOHN FLEMMING.

Reste tranquille. Tu compliquerais les choses. Ne bouge pas avant d'avoir de mes nouvelles. E. D.

3. — A EDWARD DELANEY.

Mon séjour aux Pins pourrait être secret. Il faut que je la voie.

J. F.

4. — A JOHN FLEMMING.

Y penses-tu? Ce serait peine perdue. R. W. D. a enfermé M. dans sa chambre. Tu ne la verrais pas. E. D.

5. — A EDWARD DELANEY.

Enfermée dans sa chambre! Bon Dieu! cela me décide. Je partirai par l'express de midi quinze. J. F.

XV.

Le 2 septembre 1872, comme l'express quittait à trois heures quarante la station de Hampton, un jeune homme, appuyé sur l'épaule d'un domestique qu'il appelait Watkins, sortit de la gare, prit une voiture de louage, et demanda qu'on le conduisît aux Pins. Arrivé devant la porte d'une ferme à quelques milles de la station, le voyageur descendit avec peine, et promena sur la route un regard rapide, comme si quelque chose d'insolite l'eût frappé dans l'aspect du paysage. S'appuyant de nouveau sur Watkins, il se traîna jusqu'à la ferme, et demanda M. Edward Delaney. Un vieillard qui le reçut répondit que M. Edward était parti pour Boston la veille, mais que M. Jonas Delaney était visible. Ceci ne parut pas satisfaire l'étranger, qui insista pour savoir si M. Edward Delaney n'avait laissé aucun message pour M. John Flemming. Il y avait bien une lettre pour la personne de ce nom. Après quelques minutes d'absence, le vieillard reparut avec le billet suivant.

XVI.

EDWARD DELANEY A JOHN FLEMMING.

1er septembre.

Je suis épouvanté de ce que j'ai fait. En commençant cette correspondance, je n'avais d'autre but que de désennuyer un malade. J'ai fait de mon mieux, persuadé que tu entrais dans l'esprit de ma plaisanterie; je ne me suis douté qu'à la fin que tu la prisses au sérieux. Que te dirai-je? — Je me couvre de cendres... je suis un paria, un chien maudit. J'avais essayé pour t'amuser d'ébaucher un bout de roman, une idylle adoucissante et anodine... Ma foi, j'ai trop bien réussi! Mon père ne sait pas un traître mot de l'aventure; je compte donc que tu ne le maltraiteras que le moins possible. Moi, je fuis la fureur qui va te saisir au débotté, car, mon pauvre Jack, il n'y a point de manoir colonial de l'autre côté de la route, il n'y a point de *piazza*, point de hamac, il n'y a point de Marjorie Daw!

T.-B. Aldrich.

LA

CONSTITUTION DE LA MATIÈRE

D'APRÈS LES INVESTIGATIONS RÉCENTES

I. *L'Architecture du monde des atomes*, par M. M.-A. Gaudin, 1873. — II. *Anatomie et physiologie cellulaires*, par M. Ch. Robin, 1873. — III. *Essai sur la constitution de la matière*, par M. L. Debat, 1872. — IV. *Le Mouvement organique dans ses rapports avec la nutrition*, par Robert Mayer, trad. par L. Pérard, 1872. — V. *Spiritualisme et matérialisme*, par M. Paul Ribot, 1873. — VI. *Ontologie et physiologie philosophiques*, par M. Durand de Gros, 1872.

Quoi qu'en disent les empiriques et les utilitaires, il y a des certitudes en dehors de la méthode expérimentale, et des progrès en dehors des applications brillantes ou bienfaisantes. L'esprit humain peut employer son énergie, travailler d'accord avec la raison et découvrir des vérités réelles dans une sphère aussi supérieure à celle des laboratoires ou de l'industrie que celle-ci l'est elle-même à la région des arts les plus grossiers. Bref, il y a un temple de lumière dont ni le calcul ni l'expérience n'ouvrent les portes à l'âme, et où pourtant l'âme pénètre avec autorité et sûreté, quand elle a gardé la conscience de ses souveraines prérogatives. Quand les savans de profession, mieux renseignés sur l'intime association de la métaphysique et de la science, d'où est sortie la connaissance moderne de la nature, mieux instruits des lois nécessaires du conflit de la raison avec l'immense inconnu, conviendront-ils qu'il y a des réalités en dehors de celles qu'ils atteignent? Quand la science, au lieu de la prétentieuse indifférence qu'elle affecte en face de la phi-

losophie, confessera-t-elle l'inappréciable fécondité de celle-ci? Peut-être l'heure de cette conciliation si désirable est-elle moins éloignée que beaucoup de personnes ne le croient; du moins chaque jour nous en rapproche. L'esprit de Descartes ne pourra manquer de susciter bientôt quelque génie assez puissant pour restaurer chez nous le goût et le crédit de la pensée dans tous les départemens de l'activité scientifique. Si délaissées qu'y soient aujourd'hui les grandes abstractions, elles ne le sont pas assez, Dieu merci, pour empêcher l'ardeur des études et le succès des écrits relatifs au problème de la constitution de la matière. De fait, voilà une question qui depuis un certain nombre d'années préccupe quelques-uns de nos savans et de nos penseurs aussi vivement que la majorité de ceux du reste de l'Europe, une question qui atteste avec une éloquence toute particulière que, si les philosophes sont tenus de faire des emprunts nombreux à la science, celle-ci ne s'épure, ne s'élève et ne se fortifie qu'en s'inspirant et en reconnaissant combien elle est inséparable de la considération abstraite des causes cachées et des premiers principes.

I.

La matière se présente sous des aspects très divers. Considérons-la dans sa plus grande complexité, dans le corps humain par exemple. La dissection ordinaire y distingue des organes, lesquels peuvent être résolus en tissus. La dissociation de ces derniers fournit des élémens anatomiques dont l'analyse immédiate extrait un certain nombre de principes chimiques. L'œuvre de l'anatomiste s'arrête ici. Le chimiste intervient et reconnaît dans ces principes des espèces définies provenant de la combinaison, en proportions déterminées et invariables, d'un certain nombre de principes indécomposables, substantiellement indestructibles, et auxquels il donne le nom de corps simples. Le carbone, l'azote, l'oxygène, l'hydrogène, le soufre, le phosphore, le calcium, le fer, qui marquent ainsi la limite de l'analyse expérimentale des êtres les plus complexes, sont des corps simples, c'est-à-dire les radicaux primordiaux et irréductibles de la trame des choses.

On sait aujourd'hui que la matière n'est pas indéfiniment divisible, et que les plus petites parties des différens corps simples qui existent dans les composés naturels n'ont pas toutes la même dimension, ni le même poids. La chimie est arrivée, par une série d'analyses et de mesures, à déterminer les poids respectifs des atomes des différens élémens, c'est-à-dire à fixer, en prenant pour unité l'atome de l'élément le plus léger, l'hydrogène, les poids des

atomes qui équivalent dans les diverses combinaisons à cette unité conventionnelle. Bien que quelques savans persistent à considérer les poids atomiques comme de simples rapports et l'existence des atomes comme un pur artifice logique, il semble plus rationnel d'admettre, avec la majorité de ceux qui ont examiné de près ce difficile problème, que ces atomes sont des réalités effectives, encore qu'il soit très malaisé d'en évaluer exactement les dimensions absolues. En tout cas, on peut affirmer que ces dimensions sont de beaucoup inférieures à celles que présentent les particules de la matière soumise aux procédés de division les plus puissans et les plus subtils, ou décomposée par l'imagination dans ses élémens les plus ténus. « Que l'homme, dit Pascal, recherche dans ce qu'il connaît les choses les plus délicates : qu'un ciron par exemple lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, — que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces et ses conceptions, et que le dernier objet où il puisse arriver soit maintenant celui de notre discours; il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau. Je veux lui peindre non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir, l'immensité de la nature dans l'enceinte de cet atome imperceptible ! » Pascal montre ici un sentiment aussi juste que profond de l'infiniment petit, et il est intéressant de remarquer combien les révélations étonnantes du monde microscopique ont justifié ses prévisions éloquentes; mais combien ce monde microscopique, dont les plus petits représentans, tels que les vibrions et les bactéries, n'ont guère moins d'un dix-millième de millimètre, combien ce monde est grossier en comparaison des particules qu'exhalent les corps odorans et des quantités extraordinairement petites que la chimie, la physique et la mécanique mesurent aujourd'hui sans les voir, ou dont elles rendent l'existence manifeste sans les saisir ! Il convient de citer quelques exemples qui en donneront une idée.

D'après M. Tyndall, quand des particules solides très petites, plus petites que les ondes lumineuses, sont répandues dans un milieu traversé par la lumière, celle-ci est décomposée de telle sorte que les moindres ondes (ondes bleues) prédominent dans les rayons réfléchis, et les plus grandes ondes (ondes rouges) dans les rayons transmis. Cet ingénieux physicien explique ainsi que la couleur bleue du ciel doit tenir et tient à l'existence de particules solides, extrêmement ténues, répandues en nombre infini dans l'atmosphère. M. Tyndall n'est pas éloigné de penser que ces parcelles imper-

ceptibles pourraient bien n'être que les germes des organismes microscopiques dont les travaux de M. Pasteur ont démontré la présence dans l'atmosphère et le rôle dans les phénomènes de putréfaction et de fermentation. Les œufs de ces êtres, qui, parvenus à leur complet développement, sont à peine visibles au microscope, et dont le nombre, révélé par les témoignages les plus décisifs, déconcerte l'imagination la moins timide, — tels seraient les élémens de cet éther vital, comme nous l'avons nommé, de cette poussière qui donne à la coupole du ciel sa douce teinte d'azur. « Il existe, dit en résumé M. Tyndall, dans l'atmosphère des parcelles matérielles qui échappent au microscope et à la balance, qui n'obscurcissent pas l'air, et s'y trouvent néanmoins en si grande multitude que l'hyperbole israélite du nombre des grains de sable de la mer devient insignifiante en comparaison. » Et pour donner une idée de la petitesse de ces parcelles, M. Tyndall ajoute qu'en les condensant on pourrait les faire tenir toutes dans une valise de dame. Évidemment ces particules échappent à toute sorte d'observation et de mensuration directes. On n'en peut pas plus démontrer la réalité objective qu'on ne peut rendre manifeste celle des particules d'éther. Voici cependant des faits qui permettent de la concevoir nettement. Dissolvons 1 gramme de résine dans une centaine de grammes d'alcool, puis versons la dissolution limpide dans un grand flacon plein d'eau claire que nous agiterons vivement. La résine est précipitée sous forme d'une invisible et impalpable poussière qui ne trouble pas sensiblement le liquide. Si l'on vient ensuite à placer une surface noire derrière le flacon, et à faire arriver de la lumière soit par en haut, soit par devant, le liquide paraît bleu de ciel. Cependant, lorsqu'on examine avec les plus puissans microscopes ce mélange d'eau et d'alcool rempli de poussière résineuse, on n'aperçoit rien. La dimension des grains de cette poussière est de beaucoup inférieure à un dix-millième de millimètre. M. Morren a fait une autre expérience qui atteste d'une façon plus saisissante encore l'extrême divisibilité de la matière. Le soufre et l'oxygène forment une combinaison intime que les chimistes appellent le gaz acide sulfureux. C'est ce gaz incolore et suffocant qui se dégage quand on brûle une allumette soufrée. M. Morren enferme une certaine quantité de ce gaz dans un récipient, place le tout dans un milieu obscur, et fait passer au travers un rayon de lumière vive. Tout d'abord on ne voit rien. Bientôt cependant, sur le passage du rayon lumineux, on observe une belle couleur bleue. C'est que le gaz est décomposé par les ondes lumineuses et que des parcelles invisibles de soufre sont mises en liberté, lesquelles à leur tour décomposent la lumière. La vapeur bleuit de plus en plus,

puis elle devient blanchâtre, enfin un nuage blanc prend naissance. Les parcelles qui constituent ce nuage sont encore individuellement invisibles, même avec de forts microscopes, et cependant elles sont infiniment plus grosses que les atomes primitifs auxquels était dû le bleu de firmament qui s'est montré tout d'abord dans le récipient. On passe, dans cette expérience, avec une continuité parfaite, de l'atome libre de soufre séparé de l'atome d'oxygène par les ondes de l'éther, à une masse qui tombe sous les sens; mais, si cette masse est composée de molécules libres qui défient les plus puissans grossissemens, que devaient être les parcelles qui ont engendré ces molécules elles-mêmes!

Un dernier fait d'un autre ordre complétera ces preuves de la petitesse des élémens matériels. Lorsqu'on verse dans une solution limpide de sulfate de potasse une solution également claire de sulfate d'alumine, le mélange se trouble aussitôt, et au bout de quelques secondes on voit apparaître dans la liqueur des myriades de petits cristaux scintillans comme des diamans, et qui ne sont autre chose que des cristaux d'alun. Si l'on suppose le diamètre de ces cristaux égal à 1 millimètre, il résultera de cette expérience que dans l'espace de quelques secondes il a pu se produire des cristaux contenant des milliards de molécules composées chacune de quatre-vingt-quatorze atomes et groupées avec une admirable harmonie. Les mouvemens des atomes chimiques se font sous l'influence des mêmes forces que les mouvemens des énormes agglomérations atomiques qu'on appelle des astres. La révolution d'un soleil autour d'un autre soleil dure mille ans, tandis que les atomes en voie de combinaison en exécutent des centaines de millions dans la millionième partie d'une seconde.

M. Thomson est arrivé, par des considérations et des calculs variés et délicats, à reconnaître que, dans les liquides et les solides transparens ou translucides, la distance moyenne des centres de deux atomes contigus est comprise entre un dix-millionième et un deux-cent-millionième de millimètre. Il est difficile de se représenter exactement d'aussi petites dimensions dont rien, parmi les objets qui affectent notre sensibilité, ne saurait nous donner une idée. M. Thomson pense que la comparaison suivante peut servir à les apprécier. Si l'on se figure une sphère du volume d'un pois grossie presqu'à égaler le volume de la terre, et les atomes de cette sphère grossis dans la même proportion, ceux-ci auront alors un diamètre supérieur à celui d'un grain de plomb et inférieur à celui d'une orange. En d'autres termes, un atome est à une sphère de la dimension d'un pois ce qu'une pomme est au globe terrestre. Par des argumens tout différens, les uns tirés de l'étude des molécules

chimiques, les autres déduits des phénomènes de capillarité, M. Gaudin a établi, pour la dimension des plus petites particules matérielles, des chiffres très voisins de ceux de M. Thomson. La distance maximum des atomes chimiques entre eux dans les molécules est un dix-millionième de millimètre. M. Gaudin essaie, comme M. Thomson, de donner quelque idée sensible de la petitesse vraiment étourdissante d'une semblable dimension. Il calcule, d'après ce chiffre, le nombre des atomes chimiques contenus dans le volume d'une tête d'épingle à peu près, et il trouve que ce nombre doit être représenté par le chiffre 8 suivi de vingt et un zéros, — de sorte que, si l'on voulait compter le nombre des atomes métalliques contenus dans une grosse tête d'épingle, en en détachant chaque seconde par la pensée un milliard, il faudrait continuer cette opération pendant plus de deux cent cinquante mille ans.

Il y a donc des atomes dans la matière, et l'atomisme est une vérité du moment où il se contente d'affirmer l'existence des atomes; mais ceux-ci ne sont pas les vrais principes, les ingrédiens simples et irréductibles du monde. Après avoir décomposé la matière sensible en atomes, il faut soumettre ces derniers à une analyse du même ordre. Considérons donc deux atomes hétérogènes quelconques, un atome d'hydrogène et un atome de fer par exemple, et recherchons en quoi ils peuvent réellement, essentiellement différer l'un de l'autre. Qu'est-ce qui au fond distingue vraiment ces deux atomes, en tant qu'atomes? Ce ne sont ni les propriétés de figure, de solidité, de liquidité, de dureté, de sonorité, d'éclat, puisque ces propriétés dépendent manifestement de l'arrangement et de la disposition des atomes entre eux, c'est-à-dire puisqu'elles sont relatives non pas à l'individualité de chacun des atomes, mais à celle de l'ensemble qu'ils forment en s'agglomérant. Ce ne sont pas non plus les propriétés calorifiques, optiques, électriques, magnétiques, puisque ces propriétés résultent des mouvemens de l'éther, au sein du groupement plus ou moins compliqué des atomes respectifs de ces deux substances. Or, si ces atomes, pris individuellement, ne diffèrent l'un de l'autre par aucune des propriétés qui viennent d'être énumérées, ils ne peuvent être dissemblables que sous le rapport de deux attributs, la dimension et le poids; mais la différence de poids résulte de la différence de dimension, et celle-ci est non pas qualitative, mais simplement quantitative (1). Par conséquent, deux atomes hétérogènes quelconques comparés l'un à l'autre, comme atomes, n'ont presque aucun des attributs différentiels propres

(1) Nous laissons de côté à dessein les forces chimiques, qui ne peuvent être considérées que comme des attractions, et qui par conséquent ne s'expliquent que par des forces agissant extérieurement à l'atome lui-même.

aux groupemens qu'ils constituent en s'agrégeant, et ne représentent que deux fonctions distinctes, deux valeurs différentes d'une même matière initiale, d'une même qualité ou énergie primitive. Cette démonstration simple établit l'unité de substance non comme une hypothèse physique plus ou moins plausible, mais comme une certitude métaphysique aussi indéniable que nécessaire. Si maintenant nous ajoutons, quitte à en donner plus tard la démonstration, que la dimension, l'étendue corporelle elle-même, ainsi que l'avait dit Leibniz et que l'a récemment démontré M. Magy, n'est qu'une résultante de la force, il sera évident que la matière se réduit en dernière analyse à de la force.

M. Tyndall, dans sa biographie de Faraday, nous dit qu'une des expériences favorites de ce physicien fournit une image fidèle de ce qu'il était. « Il aimait à faire voir que l'eau, en cristallisant, élimine toutes les matières étrangères, si intimement mêlées qu'elles puissent être avec elle. Séparé de toutes les impuretés, le cristal devient clair et limpide. » Cette expérience est surtout l'image fidèle de ce qu'était Faraday comme métaphysicien. Rien n'avait pour lui le charme de ces régions claires et limpides où la science, débarrassée d'impuretés, apparaissait à son grand esprit dans tout l'éclat de sa splendeur et de sa puissance. Il s'y abandonnait avec une spontanéité absolue. Il aimait particulièrement à méditer le problème qui nous occupe en ce moment. « Que savons-nous de l'atome en dehors de la force? s'écrie-t-il. Vous imaginez un noyau qu'on peut appeler *a*, et vous l'environnez de forces qu'on peut appeler *m*; pour mon esprit, votre *a* ou noyau s'évanouit et la substance consiste dans l'énergie de *m*. En effet, quelle idée pouvons-nous nous former du noyau indépendant de son énergie? » D'après lui, la matière remplit tout l'espace, et la gravitation n'est pas autre chose qu'une des forces essentiellement constitutives de la matière, peut-être même la seule. Un chimiste éminent, M. Henri Sainte-Claire Deville, a déclaré tout récemment que, lorsque les corps réputés simples se combinent les uns avec les autres, ils disparaissent, ils sont individuellement anéantis. Par exemple, il n'y a selon lui, dans le sulfate de cuivre, ni soufre, ni oxygène, ni cuivre. Soufre, oxygène et cuivre sont constitués chacun par un système distinct de vibrations définies d'une énergie, d'une substance unique. Le composé sulfate de cuivre répond à un système différent dans lequel se confondent les mouvemens qui engendraient les individualités respectives des élémens soufre, oxygène et cuivre. Il y a longtemps d'ailleurs que M. Berthelot s'était exprimé d'une façon identique. Dès 1864, ce savant disait que les atomes des corps simples pourraient être con-

stitués d'une même matière, distinguée seulement par la nature des mouvemens qui l'animent. Cette parole si nette, un grand nombre de savans et de philosophes en France et à l'étranger l'ont répétée et la répètent encore, avec raison, comme l'expression d'une vérité solide.

Si les plus petites parties que nous puissions concevoir et distinguer dans les corps ne diffèrent les unes des autres que par la nature des mouvemens auxquels elles sont soumises, si le mouvement seul règle et détermine la variété des attributs divers qui caractérise ces atomes, si en un mot l'unité de matière existe, — et il faut qu'elle existe, — qu'est-ce que cette matière fondamentale et première, d'où procèdent toutes les autres? Comment nous la représenter? Tout porte à croire qu'elle ne se distingue pas essentiellement de l'éther, qu'elle consiste en atomes d'éther plus ou moins fortement agrégés. On objecte que l'éther est impondérable; mais c'est là une objection sans fondement. Sans doute on ne peut pas le peser : pour cela, il faudrait comparer un espace plein d'éther avec un espace vide d'éther; or nous sommes dans une manifeste impuissance d'isoler ce subtil agent, dont les atomes s'entre-équilibrent avec une parfaite égalité dans tout l'univers. Beaucoup de faits cependant en attestent la prodigieuse élasticité. La foudre qui éclate n'est pas autre chose qu'une perturbation dans l'équilibre de l'éther, et qui oserait prétendre que la foudre n'accomplit pas un travail énorme? Quoi qu'il en soit, il est impossible de concevoir les énergies qui constituent l'atome autrement que comme de la force pure, et l'éther lui-même, dont la physique tout entière démontre indubitablement l'existence, ne peut pas être défini autrement que par les attributs de la force (1). Il en résulte que les atomes, dernière conclusion de la chimie, et l'éther, dernière conclusion de la physique, sont substantiellement similaires, bien que constituant deux degrés distincts, deux valeurs inégales de la même activité originelle. Toutes ces énergies physico-chimiques aussi bien que les énergies analogues de la vie n'apparaissent à nous, à de rares exceptions près, que revêtues de cet uniforme qu'on appelle la matière. Une seule de ces énergies se montre dépouillée de ce vêtement et nue. Elle domine toutes les autres, parce qu'elle les connaît toutes, sans que celles-ci le sachent. Elle n'est pas seulement puissance, mais encore conscience. C'est l'âme. Comment la définir autrement que la force en sa plus pure essence,

(1) « Toute théorie mise à part, il serait difficile de trouver dans tous ces mots, dilatation, propagation, radiation, vibration, réflexion, réfraction, attraction, répulsion, polarisation, etc., autre chose que des phénomènes de mouvement. » Ch. de Rémusat, *Essais de philosophie*, 1842, t. II, *De la Matière*.

puisque nous la contemplons comme un marbre antique, dans une superbe nudité, qui est aussi une beauté radieuse?

Que l'on considère la matière la plus grossière, pesante et sensible, ou cette matière plus subtile, plus vive, plus active, qu'on appelle éther, ou encore le principe spirituel qui est l'énergie dans sa simplicité, on n'a donc toujours en face de soi que des collections harmonieuses de forces, des activités symétriques, des puissances ordonnées et plus ou moins conscientes du rôle qu'elles jouent dans le concert infini dont le Créateur a écrit la musique splendide. Faisons abstraction pour un moment de la variété des groupemens qui déterminent la hiérarchie et les aspects multiples de ces forces, il ne restera plus comme principes constitutifs de la trame de l'univers, comme ingrédiens irréductibles et primordiaux du monde, que des points dynamiques, des monades.

Le terme de l'analyse rigoureuse des phénomènes est en définitive la conception d'une infinité de centres de forces similaires et inétendus, d'énergies sans figures, simples et éternelles. On demande ce que sont ces forces, et on prétend qu'il est impossible de les distinguer du mouvement. La force se conçoit, mais ne s'imagine point. Ce qu'on en peut dire de plus clair et de plus vrai, c'est qu'elle est une énergie analogue à celle dont nous sentons au plus profond de nous-mêmes la constante et indéniable présence. « La seule force dont nous ayons conscience, dit M. Henri Sainte-Claire Deville, c'est la volonté. » Notre âme, qui nous donne la conscience de la force, en est aussi le type en ce sens que nous sommes impérieusement contraints, si nous voulons pénétrer dans les mécanismes élémentaires du monde, d'en comparer les activités primitives à la seule activité dont nous ayons une intuition et une connaissance immédiates, c'est-à-dire à ce ressort admirable, tant la spontanéité en est sûre, qui nous permet à chaque instant de créer et en même temps de régler le mouvement.

Le mouvement peut servir à mesurer, non à expliquer la force. Il est aussi subordonné à celle-ci que la parole l'est à la pensée. En effet, le mouvement n'est autre chose que la suite des positions successives d'un corps dans différens points de l'espace. La force au contraire est la tendance, la tension qui détermine ce corps à passer continuellement de l'un à l'autre de ces points, c'est-à-dire la puissance par laquelle ce corps, considéré en un moment quelconque de sa course, diffère d'un corps identique en repos. Évidemment ce quelque chose qui est dans l'un de ces deux corps et qui n'est pas dans l'autre, ce quelque chose que les mathématiciens appellent la quantité de mouvement, et qui se transforme, si le mobile vient à s'arrêter brusquement, en une certaine quantité de

chaleur, ce quelque chose est une réalité distincte de la trajectoire elle-même, et cependant rien, absolument rien, en dehors de la révélation intérieure de notre âme, ne nous donne le moyen de comprendre ce que peut être cette raison initiale des vertus motrices. L'illustre fondateur de la théorie mécanique de la chaleur, Robert Mayer, définit la force : tout ce qui peut être converti en mouvement. Aucune formule n'exprime aussi bien le fait de l'indépendance et de la prééminence de la force, et ne renferme un aussi ferme aveu de la réalité essentielle d'une cause préexistante de mouvement. L'idée de force est une de ces formes élémentaires de penser à laquelle nous ne pouvons nous soustraire parce qu'elle est la conclusion nécessaire, le résidu fixe et indestructible de l'analyse du monde dans le creuset de notre esprit. L'âme ne la découvre point par des raisonnemens discursifs, et ne se la démontre point à elle-même par voie de théorème ou d'expérience, elle la constate, elle y adhère par une naturelle et invincible affinité. Il faut dire de la force ce que Pascal disait de certaines notions fondamentales du même ordre : « En poussant les recherches de plus en plus, on arrive nécessairement à des mots primitifs qu'on ne peut plus définir, ou à des principes si clairs qu'on n'en trouve plus qui le soient davantage. » Quand on est arrivé à ces principes, il ne reste plus qu'à se contempler soi-même dans un recueillement profond, sans vouloir donner une image à des choses dont l'essence est de ne pouvoir être imaginées. Au point de vue le plus général et le plus abstrait, la matière est donc tout à la fois forme et force, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence essentielle entre ces deux modes de la substance. La forme n'est que de la force circonscrite, condensée. La force n'est que de la forme indéfinie, diffuse. Tel est le résultat net des investigations méthodiques de la science moderne, et qui s'impose à l'esprit en dehors de toute préméditation systématique. Il n'est pas indifférent d'ajouter que le mérite de l'avoir très distinctement formulé et d'en avoir marqué l'importance revient à des philosophes français contemporains, et surtout à MM. Charles Lévêque et Paul Janet (1).

II.

Si la trame des choses, si l'essence de la matière est une substance unique, à l'appel et sous le charme de quel Orphée ces matériaux se sont-ils rangés, groupés, diversifiés en natures de tant

(1) Voyez les études de M. Charles Lévêque, *la Nature et la philosophie idéaliste*, — *Revue* du 15 janvier 1867 ; — *l'Atome et l'esprit*, — *Revue* du 1er juin 1869. — Voyez aussi *le Matérialisme contemporain*, par M. Paul Janet, in-18, 1865.

d'espèces ? Et d'abord comment l'étendue des corps peut-elle provenir d'un assemblage de principes inétendus ? La réponse à cette première question ne nous paraît pas difficile. L'étendue existe antérieurement à la matière. Ce sont deux choses distinctes, sans aucune relation de causalité ou de finalité. La matière ne procède pas plus de l'étendue que l'étendue ne procède de la matière. Cette simple remarque suffit à résoudre la difficulté de concevoir comment la dimension des objets résulte d'un ensemble de points dynamiques qui n'en ont aucune. L'étendue préexistant à tout, il est clair en effet que quand des énergies primitives s'associent pour donner naissance, par mille complications successives, aux phénomènes et aux corps, ce qu'elles engendrent vraiment est non pas l'apparence extensive, qui n'est que l'ombre de la réalité, mais bien ce faisceau d'activités variées et diverses qui nous servent à caractériser et à définir les phénomènes et les corps.

Que l'étendue soit une apparence et une image plutôt qu'une propriété essentielle et constitutive des corps, c'est ce qui ne fait plus aujourd'hui l'objet d'aucun doute pour les savans qui sont sortis de l'empirisme. L'étendue des corps est un phénomène qui naît du conflit de la force avec notre esprit. M. Ch. de Rémusat en a donné dès 1842 une première et remarquable démonstration. D'après lui, la force est la cause de l'étendue, c'est-à-dire la sensation de l'étendue est une modification de notre sensibilité, déterminée par des forces analogues à celles qui produisent des sensations d'un ordre plus complexe. Quand vous éprouvez une commotion électrique, vous êtes frappé. La percussion, c'est la sensation d'un contact, en d'autres termes, de l'impulsion de quelque chose d'étendu. Or dans cet exemple, dit M. de Rémusat, la cause de la percussion, l'électricité, n'a pas d'étendue. Donc, ajoute-t-il, ou l'électricité n'est rien, ou elle est une force qui nous affecte d'une façon comparable à l'étendue. Une force dénuée des apparences ordinaires de l'étendue peut donc produire sur nous les effets d'un solide en mouvement (1). Dans ces dernières années, un profond métaphysicien, M. Magy, a fait voir par des argumens nouveaux que l'étendue corporelle n'est qu'une image qui naît de la réaction interne de l'âme contre l'impression sensorielle et que l'âme transfère aux corps extérieurs par une loi analogue à celle qui lui fait localiser dans chaque organe des sens l'impression que cependant elle n'a pu percevoir que dans le cerveau. Toute sensation de saveur, d'odeur, de lumière ou de son est un phénomène de réaction psychologique qui se produit dans l'âme quand elle est solli-

(1) *Essais de philosophie*, t. II. — *De la Matière*, p. 281 et suiv.

citée avec une certaine énergie par l'action nerveuse, laquelle à son tour dépend d'une action extérieure; mais il n'y a aucun rapport de ressemblance entre celle-ci et la sensation qu'elle détermine. L'éther, qui, en vibrant à l'unisson des élémens de notre rétine, provoque en nous des sensations lumineuses, n'a par lui-même rien de lumineux. La preuve, c'est que deux rayons de lumière qui se rencontrent dans certaines conditions peuvent s'annuler mutuellement et produire de l'obscurité. Or, d'après M. Magy, la subjectivité de l'étendue est du même ordre que celle de la lumière. L'étendue en général s'explique par des raisons purement dynamiques, aussi aisément que l'étendue particulière qui sert en quelque sorte de support aux phénomènes lumineux, lesquels résultent manifestement de la vibration des principes inétendus. M. Helmholtz, dans ses dernières publications, adopte complétement cette doctrine de l'étendue corporelle.

On voit ainsi qu'il n'y a pas de difficulté à composer l'étendue avec des forces inétendues et les phénomènes d'extension avec des principes d'action; mais ce n'est que la première partie du problème, et il importe de remonter maintenant de ces forces inétendues, de ces principes d'action aux manifestations plus ou moins complexes qui, décorations éternelles de l'espace, constituent l'univers infini. Imaginons cet univers rempli d'un nombre aussi grand que l'on voudra de principes actifs, identiques les uns aux autres, uniformément répandus dans l'immensité, et par suite en état d'équilibre parfait. Tout sera endormi dans un sommeil absolu, où la forme sans figure et la force sans ressort seront comme si elles n'étaient pas. Entre une substance homogène, immobile et identique à elle-même dans tous les points de l'espace, et le néant, la raison n'aperçoit aucune différence. Dans un pareil système, rien ne pèse, puisqu'il n'y a pas de centre d'attraction; la chaleur n'y est pas plus possible que la lumière, puisque ces deux formes de l'énergie sont liées à l'existence de systèmes de vibrations inégaux, de milieux diversifiés et de groupemens moléculaires variés. *A fortiori* les phénomènes de la vie seront-ils incompatibles avec cette universelle unité de substance, avec cette invariable identité dynamique.

L'existence objective des choses, la réalisation des phénomènes ne peut donc être conçue que comme l'ouvrage d'un certain nombre de différentiations survenant au sein de l'énergie universelle de la matière primitive, qui est le terme de l'analyse du monde. Le mouvement à lui seul suffit à expliquer un premier attribut de cette énergie, à savoir la résistance et par suite l'impénétrabilité, mais à la condition que ce mouvement se fera dans des directions va-

riées (1). Deux énergies dirigées en sens contraire et qui viennent à se rencontrer résistent évidemment l'une à l'autre. Il est probable que ce sont des rencontres de ce genre qui ont déterminé les condensations variables de la matière et les agglomérations hétérogènes dont le monde nous offre le spectacle. Le mouvement de rotation imprimé à une masse sans pesanteur ne peut engendrer que des sphères concentriques, lesquelles gravitent les unes vers les autres par suite de la pression de l'éther interposé. Les expériences célèbres de M. Plateau sont à cet égard décisives. Ce savant physicien introduit de l'huile dans un mélange d'alcool et d'eau ayant exactement la même densité que l'huile elle-même. Il introduit une tige métallique au sein de cette masse d'huile, qui n'est soumise à l'action d'aucune force, et la fait tourner. L'huile prend la forme d'une sphère, laquelle au moment où la rotation devient très rapide se brise et se divise en un certain nombre de sphères plus petites. Les sphères célestes se sont probablement formées de la même façon, et c'est par un mécanisme identique que se produisent les gouttes limpides de rosée qui brillent comme des diamans sur les feuilles des plantes.

Tous les phénomènes physiques, quelle qu'en soit la nature, ne sont au fond que les manifestations d'un seul et même agent primordial. On ne saurait plus méconnaître, dit expressément Sénarmont, cette conclusion générale de toutes les découvertes modernes, quoiqu'il soit impossible encore d'en formuler nettement les lois et les particularités conditionnelles. Si cela est vrai, et nous espérons avoir démontré qu'il en est ainsi, il est clair que les particularités conditionnelles dont parle Sénarmont, c'est-à-dire les manifestations variées de l'agent unique auquel il fait allusion, ne peuvent tenir qu'à des différences dans les mouvemens qui l'animent. Or l'existence même de ces différences implique nécessairement une cause ordonnatrice et régulatrice; mais combien plus une cause pareille devient nécessaire dans les phénomènes chimiques, qui nous montrent tant de complications émanées de l'énergie primitive à laquelle tout se ramène en dernière analyse! On a vu que la variété des énergies stables et homogènes connues sous le nom de corps simples, et dont le nombre s'élève aujourd'hui à une soixantaine,

(1) « Toute relation d'action implique au moins la duplicité. C'est déjà une dissemblance, et il y aurait plus de vérité à dire : il n'y a d'action qu'entre les différens. Il faut au moins une différence de lieu entre les mêmes, et encore, en différant de lieu, les mêmes agissent peu les uns sur les autres. Il faut supposer entre eux des forces contraires pour qu'un tel phénomène s'accomplisse. En chimie, il n'y a que les différens qui agissent les uns sur les autres. Le spectacle de toute la nature atteste qu'un certain degré de différence entre les corps est nécessaire à l'action des uns sur les autres. » Ch. de Rémusat, *Essais de philosophie*, t. II, p. 33.

dépendait de la variété des vibrations qu'exécute chacun de ces petits mondes. Voilà une première intervention d'un principe de différence. Ce principe ne détermine pas seulement la multiplicité des corps simples; il agit dans un même élément avec une telle intensité que ce même élément peut revêtir des propriétés et des attributs fort dissemblables. Quoi de plus hétérogène que le diamant et le charbon, le phosphore ordinaire et le phosphore amorphe? Cependant le diamant et le charbon sont chimiquement identiques, de même pour le phosphore ordinaire et le phosphore amorphe. Ces cas d'isomérie, dont le nombre est considérable, témoignent avec la dernière évidence de l'extrême variabilité dont les groupemens de la force sont susceptibles. Quand on voit les mêmes élémens, unis dans les mêmes proportions de poids, donner lieu tantôt à des matières innocentes, tantôt à des poisons terribles, engendrer dans un cas des produits incolores ou pâles, dans l'autre des couleurs brillantes, on acquiert la conviction que l'étoffe primordiale est peu de chose à côté de la puissance du tisserand qui en arrange les fils, et qui sait d'avance quelle sera la physionomie de la trame. D'ailleurs le principe formel n'éclate pas que dans l'ensemble, il éclate aussi dans les élémens considérés individuellement, puisque chacun de ceux-ci manifeste des tendances, des affinités électives, qui attestent un obscur instinct de l'harmonie finale.

Non-seulement il y a une variété prodigieuse dans l'arrangement des atomes qui constituent les molécules et dans la disposition des molécules entre elles, mais encore cet arrangement est soumis aux lois d'une admirable géométrie. Les atomes qui constituent les molécules n'y sont point tassés et confondus sans règle et sans ordre; ils n'y entrent que dans de certaines proportions et dans de certaines *directions*. M. Marc-Antoine Gaudin a établi dans un ouvrage récent, qui traite spécialement de ces questions délicates, quelques-unes des lois les plus importantes de la géométrie des atomes. Cet ingénieux et persévérant auteur y démontre que toutes les molécules chimiques, qu'elles soient aptes ou non à engendrer des cristaux, sont formées par une agrégation symétrique d'atomes. Ces derniers se disposent en équilibre dans deux directions perpendiculaires entre elles, l'une parallèle à l'axe du groupement et l'autre perpendiculaire à cet axe de façon à constituer toujours une figure symétrique. Les corps les plus compliqués, dès l'instant où ils sont soumis à la loi des proportions définies et constituent des espèces chimiques, sont composés de molécules où les atomes sont groupés en prismes, en pyramides, bref en polyèdres plus ou moins multiples, mais constamment d'une parfaite régularité. La

différentiation est donc ici déterminée avec une harmonie merveilleuse.

Il faut franchir maintenant un nouvel échelon et passer de la matière inorganique à la matière vivante. Qu'est-ce qui distingue la seconde de la première? Lorsqu'on prétend s'en tenir aux résultats de l'expérience immédiate, rien de plus aisé que d'établir les caractères différentiels de la matière vivante. D'abord elle est organisée, c'est-à-dire que les élémens anatomiques, au lieu d'être homogènes et symétriques dans tous les points de leur masse, sont constitués par l'association d'un certain nombre de substances diverses où le carbone prédomine, et qu'on appelle des principes immédiats organiques (1). Ensuite ces élémens se nourrissent. Jamais identiques à eux-mêmes quant à la substance qui les compose, ils sont dans un état d'incessant renouvellement moléculaire, de permanente métamorphose, d'assimilation et de désassimilation simultanées et constantes. Les propriétés diverses que ces élémens peuvent manifester (contractilité, névrilité, etc.) sont enfin, par suite de l'état de nutrition qui les caractérise, dans un état d'équilibre tellement instable que la moindre variation du milieu ambiant suffit à déterminer quelque changement dans l'expression de leur activité; en d'autres termes, elles sont d'une excitabilité, d'une irritabilité excessives. Tel est du moins le domaine dans lequel est enfermée la physiologie; mais ce qu'elle ne constate pas assez, et ce qui pourtant est le trait distinctif de la vie, c'est l'appétition harmonique de toutes les monades vitales, la tendance des énergies biologiques à constituer les groupemens dont la fin et la raison se trouvent dans ce qu'on appelle l'*individu*. Les différentiations de la matière inorganique se réalisent dans des molécules qui sont spécifiques, sous quelque masse qu'on les considère. Les différentiations de la matière vivante ne se réalisent que dans des individus dont l'architecture et les proportions sont rigoureusement déterminées. Une barre de fer, un cristal de fer et de la poussière de fer sont toujours du fer. Une substance organique apte à la vie n'est rien tant qu'elle est destituée de connexion avec un organisme. Elle ne peut manifester son activité, elle ne peut agir, c'est-à-dire être, en tant que substance vivante, qu'autant qu'elle a pris place et rang dans un certain ensemble, et contracté certaines solidarités avec d'autres substances plus ou moins analogues. Par elle-même,

(1) « La structure des composés chimiques n'est soumise qu'à la loi mathématique, tandis que, dans la matière organisée, la loi mathématique a été éludée. Dans les germes et dans leurs produits, il existe un manque de symétrie dans l'axe qui dénote une intention formelle, ou pour mieux dire une *toute-puissance créatrice*. » Gaudin, *Architecture du monde des atomes*, p. 3.

elle ne se distingue point essentiellement de la matière brute. Elle ne reçoit l'investiture et la dignité du rôle vital que du moment où elle est élue dans l'assemblée dont toutes les démarches tendent vers un même but, qui est le fonctionnement de l'organisme et la perpétuité de l'espèce.

Ce qui se passe dans l'ovule est une image réduite de ce qui se passe dans l'univers. Les différentiations qui s'accomplissent dans cette goutte muqueuse sont une copie des différentiations qui se déploient et se déroulent dans l'océan du monde. C'est tout d'abord une masse microscopique, homogène, uniforme dans toutes ses parties, une collection d'énergies identiques les unes aux autres, et dont l'ensemble ne se distingue pas sensiblement d'une goutte de gélatine qui pendrait imperceptible à la pointe d'une aiguille. Cependant bientôt un mouvement sourd agite spontanément ces atomes presque inertes, et ce mouvement se traduit par une première condensation de la matière ovulaire ou vitelline, qui est la vésicule germinative. Celle-ci disparaît, mais en même temps de nouvelles vibrations disposent les molécules de ce microcosme diaphane et amorphe selon des groupemens plus complexes. La substance vitelline se gonfle vers la périphérie, où elle constitue les globules polaires, tandis qu'au centre elle se concrète pour donner naissance au noyau vitellin. Celui-ci à son tour se partage, se segmente en un grand nombre de noyaux secondaires, autour de chacun desquels la masse ovulaire se répartit en se contractant. Au lieu d'une seule cellule, l'ovule, qui a grandi, se trouve en contenir maintenant un grand nombre. Ces cellules dites blastodermiques tendent alors à se disposer en deux couches, en deux feuillets adossés, au sein desquels apparaissent et se développent peu à peu les élémens de l'embryon, conformément à un processus où les forces devenues formes vont engendrant et multipliant sans cesse de nouvelles forces et de nouvelles formes.

Or les séparations, les distributions, les ordinations, les hiérarchies, les harmonies qui s'établissent dans l'ovule pour constituer peu à peu l'édifice de l'embryon, révèlent un principe de différentiation analogue à celui qui, de la masse confuse des énergies cosmiques, a fait sortir la variété infinie des spectacles actuels. Il y a, comme beaucoup de biologistes l'avaient pressenti et comme a eu la gloire de l'établir définitivement M. Coste dans un ouvrage qui est un des plus beaux monumens scientifiques de ce siècle, il y a une force qui réalise, dirige, anime les formes de la matière organisée dans l'œuf. Tous les œufs se ressemblent à l'origine. Il y a, entre ceux qui donneront un lion et ceux qui donneront une souris, similitude absolue de structure et de substance. La forme est iden-

tique, quoique l'avenir de cette forme soit différent. C'est que, comme le dit très-bien M. Coste, « sous cette forme et au-delà de ce que l'œil saisit, il y a quelque chose que l'œil ne peut atteindre et qui renferme en soi la raison suffisante de toutes les différences que l'unité de configuration nous dissimule, différences qui plus tard seulement se trouveront visibles (1). » Cette idée directrice, que M. Coste a mise en lumière et qui est acceptée aujourd'hui par tous les physiologistes, procède aussi peu des énergies élémentaires de la nutrition que le tableau du peintre des couleurs de sa palette. Cependant rien dans l'ovule n'en trahit la secrète et puissante virtualité. M. Claude Bernard, qui a reproduit à ce sujet les idées de M. Coste, insiste beaucoup sur la force ordonnatrice qui est dans l'œuf, et les savans qui, comme M. Robin, n'admettent pas cette force en tant qu'agissant sur l'ensemble des élémens de l'embryon la considèrent du moins comme divisée, répartie et agissant dans chacun de ces élémens, ce qui au fond est identique. On voit en tout cas qu'il y a, au plus profond et dès l'ébauche la plus rudimentaire de l'être organisé, le concept défini et assuré des différences électives et des solidarités synergiques dont le système constituera l'individu. Le coefficient différentiel de la matière organisée est donc d'un ordre plus élevé que celui de la matière minérale. C'est ce qui ressort, avec une évidence particulière, de l'impuissance chaque jour plus manifeste de la science expérimentale à convertir en énergies d'ordre vital les activités physico-chimiques. Quand même cette conversion pourrait être réalisée, et il n'est pas métaphysiquement impossible qu'elle le soit, l'existence d'un principe spirituel de différentiation n'en serait nullement ébranlée. Jusqu'ici du moins elle paraît hors de la portée des hommes.

Ce qui échappe bien plus encore à leur industrie et ce qui leur commande en même temps la plus profonde admiration, c'est ce degré suprême à la fois de complication et d'épuration de l'énergie qui est l'âme. La pensée humaine est le résumé de toutes les énergies de la nature, puisqu'elle les assimile toutes, en les distinguant, par le travail qu'elle opère sur les sensations. Les sensations sont à la pensée ce que les alimens sont à la nutrition. La nutrition n'est pas un résultat de l'alimentation; la pensée n'est pas un résultat des sensations. L'une, en façonnant les organes vivans, détermine la différentiation des formes concrètes de la substance de l'individu; l'autre, en façonnant les idées générales, détermine la différentia-

(1) *Histoire générale et particulière du développement des êtres organisés*, 1847, Introduction, p. 31.

tion des forces abstraites du monde. C'est ainsi que l'énergie pensante est aussi supérieure aux sensations que l'énergie nutritive l'est elle-même aux alimens. On pourrait, dans un autre ordre, comparer l'âme à un papier couvert de caractères tracés avec cette encre qu'on appelle sympathique. A la température ordinaire, ces caractères sont invisibles; mais sitôt qu'on les approche du feu, ils apparaissent avec une belle couleur. De même l'âme a en soi des traits obscurs et des figures confuses que la sensation colore et fait resplendir. On a vu que dans cette goutte muqueuse, d'un dixième de millimètre de diamètre, qu'on appelle l'ovule, sont endormies et enchaînées les forces et les tendances de toute la vie nutritive et intellectuelle de l'homme. Semblablement dans cette énergie sans figure et sans étendue qui est l'âme réside un exemplaire en miniature de l'univers entier, et, par je ne sais quelle grâce de Dieu, comme un songe de ce Dieu lui-même! La pensée consiste à reconnaître tous les détails de cette miniature et à en découvrir la signification. Ainsi ce qui fait toute la réalité des choses matérielles, c'est la forme, et la forme, telle qu'elle nous apparaît dans le monde, est à la fois un principe de différentiation et un principe d'harmonie, c'est-à-dire l'ouvrage d'une intelligence. Le corps et le mouvement sont de purs phénomènes. Le premier n'est qu'une image de la substance, le second une image de l'action; mais substance et action ne sont l'une et l'autre que des effets de la force intelligente, c'est-à-dire de l'activité qui agit en vue d'un résultat. Seulement cette activité présente des degrés infiniment variés de concentration, et l'on peut dire, avec M. Maudsley : un équivalent de force chimique correspond à plusieurs équivalens de force inférieure, et un équivalent de force vitale à plusieurs équivalens de force chimique. C'est ainsi que la science moderne délie le nœud gordien de la constitution de la matière.

III.

Une première vue du monde, exclusivement analytique, nous a conduits à une première et indéniable certitude, l'existence d'un principe d'énergie et de mouvement. Une seconde vue de l'univers, exclusivement synthétique, nous conduit, comme on vient de le voir, à une seconde certitude qui est l'existence d'un principe de différentiation et d'harmonie. Ce principe, c'est ce qu'on appelle l'esprit. Ainsi l'esprit n'est pas la substance, mais il est la loi de la substance. Il n'est pas la force, mais il est le révélateur de la force. Il n'est pas la vie, mais il fait valoir la vie. Il n'est pas la pensée, mais il est la conscience de la pensée. Un célèbre savant anglais,

M. Carpenter, l'a dit récemment avec une ferme netteté : *l'esprit est la seule et unique source de puissance.* Bref, il n'est pas la réalité, mais c'est en lui et par lui que les réalités se déterminent, se différencient, et, par suite, existent. Au lieu de dire que l'esprit est une propriété de la matière, il faut dire que la matière est une propriété de l'esprit. De tous les attributs de la matière, il n'en est en effet pas un, non, pas un seul, qui ne lui soit conféré par l'esprit. La véritable explication, la seule philosophie de la nature est donc une sorte de dynamisme spiritualiste, bien différent du matérialisme ou du mécanisme de certaines écoles contemporaines.

Le matérialisme est faux et incomplet parce qu'il s'arrête aux atomes, dans lesquels il localise des propriétés dont ces atomes ne fournissent aucune raison, et parce qu'il méconnaît la force et l'esprit, qui sont le seul moyen pour nous, étant donnée la structure de notre âme, de concevoir l'activité et la phénoménalité des êtres. Il est faux et incomplet parce qu'il s'arrête en chemin et considère comme simples et irréductibles des facteurs composés et réductibles; il est faux et incomplet parce qu'il prétend représenter le monde par des images sans essayer d'interpréter la production de ces images. Bref, il voit la cause de la diversité où elle n'est pas, et ne la voit pas où elle est. La source des différentiations ne peut être dans l'énergie elle-même; il faut qu'elle soit dans un principe distinct de cette énergie, dans une volonté et une conscience supérieures, dont nous n'avons sans doute qu'une obscure et imparfaite idée, mais dont nous pouvons cependant affirmer qu'elles ont quelque analogie avec la lumière intérieure qui est en nous, que nous projetons hors de nous, et qui nous révèle, par son contact mystérieux avec l'extérieur, l'ordre infini du monde (1).

Le danger du matérialisme n'est point, comme on incline parfois à le croire, de corrompre les mœurs en abaissant l'âme. On a trop souvent abusé contre ce système de l'apparente facilité avec laquelle ceux qui le professent sont convaincus de couper à sa racine le principe même de la moralité et du devoir. L'histoire prouve, par de trop néfastes exemples, que la sauvagerie et la licence ne sont le privilége d'aucune secte philosophique. Les vrais ennemis de la société ont été de tout temps et seront toujours les ignorans et

(1) « Cette cause, moule ou type de toutes les constitutions des êtres, dit M. de Rémusat dans un écrit célèbre sur la matière, cette nature générale, origine ou principe de toutes les natures, cette force qui façonne, spécifie, caractérise toutes les sortes d'êtres, ne peut se concevoir comme une propriété constante de l'être, parce que c'est de leur diversité qu'elle doit rendre compte. Là est à mon avis la plus grande preuve de la présence d'une volonté et d'une intelligence exerçant leur pouvoir dans toute la nature. »

les fanatiques, et il faut bien reconnaître que, s'il en existe au sein du matérialisme, il s'en trouve aussi en dehors. Le péril de la doctrine qui, renversant le rapport naturel des choses, affirme que l'esprit est un produit de la matière tandis que la matière est un produit de l'esprit, le péril est ailleurs : le matérialisme est funeste au développement des sciences expérimentales elles-mêmes. Si l'exemple des hommes de génie pouvait être invoqué en pareil cas, de quelle éloquence ne serait point le témoignage des deux plus grands physiciens de ce siècle, Ampère et Faraday, tous deux si ardemment convaincus, si religieusement épris de la réalité du monde invisible? mais il y a d'autres argumens. « Tout ce que nous voyons du monde, dit Pascal, n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. » La prétention de l'empirisme est de condamner l'homme à la vision immobile et obstinée de ce trait. Quelle misère! L'histoire entière du développement des sciences prouve que les découvertes importantes procèdent toutes d'un sentiment opposé, qui est celui de la continuité des forces en dehors des limites de l'observation, et de l'harmonie des rapports, supérieure aux singularités et aux anamorphoses des expériences isolées. Ne pas sortir de ce qui se calcule, se pèse et se démontre, n'en croire que le témoignage et s'enfermer dans la prison des sens, réduire au silence ou dédaigner les suggestions de l'esprit, notre seule vraie lumière, puisqu'il est une étincelle de la flamme qui vivifie tout, c'est, — qu'on le nie ou qu'on l'avoue, — la condition et l'infériorité du matérialisme. La raison seule conçoit la fixité, la généralité et l'universalité des rapports, et tous les savans admettent que la destinée de la science est d'établir des lois qui aient ces trois caractères; mais admettre cela, c'est reconnaître implicitement que les détails morcelés, incohérens, imparfaits, relatifs, doivent subir dans le creuset de l'esprit une épuration, une conversion totale d'où ils sortent avec une physionomie et une signification si nouvelles que ce qui auparavant paraissait le plus important est devenu ce qu'il y a de plus accessoire, et que ce qui semblait le plus éphémère a pris rang parmi les choses éternelles.

La conception des atomes date de la plus haute antiquité. Leucippe et Démocrite, les maîtres d'Épicure, enseignaient, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, que la matière est composée de corpuscules invisibles, mais indestructibles, dont le nombre est infini comme la grandeur de l'espace dans lequel ils sont répandus. Ces corpuscules sont solides, doués de figure et de mouvement. La diversité de leurs formes détermine la diversité de leurs mouvemens et de leurs modes d'agrégation et par suite de leurs caractères. La conception d'un principe qui règle ces diversités, c'est-à-dire d'une

intelligence comme cause suprême de différentiation, n'est pas moins ancienne. « Tout était mêlé, dit Anaxagore de Clazomène; une intelligence survint et ordonna tout. » Platon, après avoir défini la matière un être très difficile à comprendre, lieu éternel, ne périssant jamais et servant de théâtre à tout ce qui commence d'être, ne tombant pas sous les sens, mais perceptible pourtant, et que nous ne faisons qu'entrevoir à travers un songe, nous dit que le suprême ordonnateur « prit cette masse qui s'agitait d'un mouvement sans frein et sans règle, et du désordre fit sortir l'ordre. » Et cette ordination est réalisée conformément aux idées, aux prototypes des choses, dont l'ensemble constitue l'essence divine elle-même. Les activités du monde sont le reflet des idées de Dieu. A ces deux notions fondamentales, l'une de l'atomisme, l'autre de l'idéalisme, Aristote en ajouta une troisième, celle du dynamisme. D'après lui, la matière indéterminée au plus haut degré d'abstraction est sans attribut. Si elle tend toujours à la forme, à l'acte, c'est qu'il y a en elle un principe de puissance, une force. La force est, pour Aristote, le principe de la forme. Celle-ci est substantielle. Voilà toute la philosophie ancienne touchant le monde. La philosophie moderne n'a rien enseigné d'autre. L'atomisme, accru et fortifié par Descartes, à qui Newton l'emprunta, est au fond identique à celui des maîtres d'Épicure. Le dynamisme de Leibniz n'est, de même, qu'une restauration de celui d'Aristote. Et tout comme Descartes et Leibniz reproduisent les vieux maîtres helléniques, la science contemporaine recommence Descartes et Leibniz.

Mais quoi? dira-t-on, toujours se répéter, ne jamais inventer, serait-ce la destinée fatale de la métaphysique? Doucement! Ces répétitions enferment un perfectionnement continu. La vérité ancienne s'est maintenue dans sa teneur initiale, mais elle a été constamment éclairée et précisée dans la suite des temps par les efforts heureux du génie spéculatif. L'atomisme grec avait une lacune énorme que Descartes a comblée en inventant l'éther, la plus merveilleuse des créations modernes. Le dynamisme d'Aristote était indéterminé, et Leibniz l'a déterminé en montrant que le type et la source de la force n'est et ne peut être que l'esprit. Il a ramené la notion de puissance à la notion d'âme. Et de nos jours, qu'a-t-on fait? On a calculé les mouvemens, on a pénétré l'industrie de ce subtil éther, on a prouvé l'indestructibilité absolue de l'énergie, on a démontré par des exemples nombreux l'identité fondamentale des vertus appétitives et électives, de la chimie et de la cristallographie, avec celles que revèle la psychologie. L'avenir de la science et de la métaphysique est là. Toutes deux suivront dans leur développement futur la même voie qu'elles suivent depuis le premier jour; elles

n'ont jamais, comme Pénélope, détruit le lendemain l'ouvrage de la veille. Elles ont constamment et progressivement poursuivi le même but, à savoir la conception des principes invisibles et de l'essence idéale des choses. Ce but restera l'objet de leur ambition jamais satisfaite. Au fur et à mesure que nous irons, elles s'attacheront à définir plus clairement et à mettre dans un relief plus saisissant les forces primitives et les activités élémentaires vaguement entrevues dès l'aurore de la pensée. Jamais infidèles à elles-mêmes, elles représenteront toujours, à quelque moment de l'histoire qu'on les examine, l'âme humaine invariable en sa nature, en ses aptitudes et en ses espérances. Qu'elles ne se prennent point à considérer avec mélancolie l'œuvre du passé et ne se demandent point s'il en restera un jour quelque chose. Tout en restera, et c'est ce qui fait la consolation et le courage de ceux qui cherchent à accroître la somme des connaissances.

Ce n'est pas seulement avec les inductions les plus hardies et les découvertes les plus brillantes de la science contemporaine aussi bien qu'avec les vérités les plus antiques et les croyances les plus instinctives de l'humanité que s'accordent les conceptions actuelles sur la matière, c'est encore avec les convictions plus hautes, plus chères et non moins légitimes, qui constituent le patrimoine moral et religieux, et la noble prérogative de notre nature. La science la plus avancée ne répudie aucune des traditions et n'élève d'objection contre aucun des grands et durables sentimens des âges passés. Au contraire, elle confère le caractère de la certitude à des vérités jusqu'alors destituées de preuves convenables, et soustrait aux atteintes du scepticisme tout ce qu'il convoitait comme sa proie. Aucune preuve de l'immortalité de l'âme ne vaut celle que nous avons tirée (1) de la simplicité et de l'indestructibilité nécessaires de tous les principes d'énergie. Rien ne dépose en faveur de la majestueuse réalité de Dieu aussi fortement que le spectacle des différentiations harmoniques qui règlent l'ordre infini des forces et déterminent l'unité synergique du monde. C'en est assez pour établir que la grandeur morale et la dignité intellectuelle d'une nation devront toujours être mesurées au degré de l'estime et du crédit dont y jouissent les hautes spéculations métaphysiques et en particulier celles qui ont trait à la constitution de la matière. Spéculer sur la constitution de la matière est le meilleur moyen d'apprendre à connaître l'esprit et de comprendre que tout s'y ramène, parce que tout en dérive.

FERNAND PAPILLON.

(1) Voyez *la Physiologie de la mort*, — *Revue* du 1er avril 1873.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1873.

La crise a donc éclaté, les événemens se sont accomplis avec une rapidité presque fiévreuse que rien n'a pu ralentir. On aurait pu attendre encore trois mois, au moins six semaines, et prolonger cette trêve observée tant bien que mal jusqu'ici devant l'étranger, qui heureusement n'est plus campé que pour peu de temps sur notre sol. L'excitation des partis et la tension des choses ont précipité le dénoûment. En un jour, en quelques heures, la face des affaires de la France a changé. Un vote a emporté le président de la république de deux ans, le ministère de la veille. Le samedi 24 mai, on s'est réveillé sous le pouvoir de M. Thiers, le soir même on a pu s'endormir sous le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon, après trois séances consécutives de l'assemblée où la question a été tranchée à l'emporte-pièce. D'un seul coup, tout ce qui représentait le gouvernement s'est trouvé changé et renouvelé. Il n'y a que les difficultés qui n'ont pas disparu, qui recommencent peut-être sous d'autres formes, et au milieu de ces mobilités de la scène publique il y a toujours le personnage invariable, le pays, assistant de loin à des agitations dont souvent il n'a pas le secret, où se jouent les intérêts de sa sécurité et de son avenir, se demandant ce qu'on fait, ce qu'on veut faire de lui, ce qu'il peut espérer ou ce qu'il peut craindre. Nous restons avec le pays, n'oubliant rien de ce qui a été fait depuis deux ans pour réparer d'immenses désastres, d'immenses désordres publics, confians dans la fortune de la France, qui a passé par de bien autres épreuves, et attendant de la meilleure foi du monde ce qui va sortir de cette crise nouvelle, de ce coup de théâtre parlementaire qui vient d'éclater si brusquement à Versailles.

L'imprévu a pu être dans le dénoûment, il n'était point à coup sûr dans la crise elle-même, qui évidemment se préparait depuis assez longtemps, qui s'est compliquée et aggravée à travers une multitude de péripéties où tous les élémens possibles ont eu un rôle, les incompatibilités et les froissemens personnels autant peut-être que les dissenti-

mens politiques. C'était un fait clair comme le jour que depuis un an surtout il y avait une sorte de malentendu à peu près permanent, à peine dissimulé, entre une fraction considérable de l'assemblée qui se donnait pour la majorité conservatrice et M. Thiers. Les conservateurs de toutes les nuances de la droite ne pardonnaient pas au président de la république d'hier la résistance qu'il opposait quelquefois à leurs prétentions, l'appui qu'il recevait de la gauche, et même ce qu'ils appelaient ses faiblesses pour les radicaux. Seulement M. Thiers avait pour lui la supériorité de son esprit, son expérience consommée, son dévoûment aux intérêts publics, les immenses services qu'il rendait, la confiance manifeste du pays, et avec cette force il était certainement homme à se défendre, à déconcerter les oppositions plus ou moins déguisées, à maintenir en fin de compte la ligne de gouvernement modéré, impartial, qu'il entendait suivre entre toutes les opinions sans se laisser absorber par aucun parti. C'était justement son système de n'être point un gouvernement de parti, de rester au contraire un pouvoir médiateur empêchant les partis de se déchirer entre eux, de chercher à se dominer mutuellement. Tant que les difficultés qui étaient la triste suite de la guerre étrangère et de la guerre civile subsistaient encore, M. Thiers gardait sans effort son ascendant, ses adversaires se sentaient impuissans; ils laissaient le président de la république poursuivre cette œuvre de réparation qui restait le lien entre toutes les fractions de l'assemblée et le gouvernement, ils refusaient sa démission lorsqu'il lui prenait la fantaisie de la donner. Cette démission, ils la refusaient, les uns par conviction ou par patriotisme, les autres parce qu'ils comprenaient la difficulté de remplacer M. Thiers. Qui ne se souvient de ces crises suivies de réconciliations périodiques? Le malentendu n'avait encore rien d'irréparable pour une double raison : d'abord on sentait bien que l'ordre matériel était en sûreté, qu'en tout ce qui touchait à la paix publique, aux affaires d'administration, M. Thiers était plus conservateur que bien des conservateurs qui l'accusaient; puis on ajournait ses griefs et ses espérances en se disant que dans tout cela la question essentielle, souveraine et délicate de la forme définitive de gouvernement n'était point engagée, que cette terrible question de la république ou de la monarchie restait sous la sauvegarde de ce qu'on était convenu d'appeler le pacte de Bordeaux.

C'eût été au mieux, si le pacte de Bordeaux avait été compris et respecté comme il aurait dû l'être. Malheureusement on passait son temps à le violer, à le dénaturer de toute façon, en faisant au gouvernement seul une loi de l'observer. On l'invoquait quand on y voyait son intérêt; on le diffamait, on le livrait à toutes les railleries lorsqu'on craignait de ne plus pouvoir s'en servir, et on ne s'apercevait pas qu'on créait ainsi au pouvoir exécutif, au mandataire de l'assemblée, une situation impossible, en l'enfermant dans une trêve qu'on s'ingéniait incessamment à

ruiner de toutes parts. On ne voyait pas qu'à jouer ce jeu de démolir légèrement, aveuglément, le provisoire sans pouvoir ou sans vouloir faire du définitif, on développait un état d'incertitude et de trouble qui était un encouragement pour les partis extrêmes, une faiblesse pour l'autorité publique, et qu'il viendrait nécessairement une heure où le gouvernement lui-même serait obligé de prendre un parti, comme le disait récemment M. Thiers. Ce moment est venu en effet. C'est alors que la situation s'est accentuée et compliquée; c'est ce jour-là qu'a commencé réellement la crise qui vient d'aboutir aux derniers événemens de Versailles. Ce jour décisif a été celui où M. Thiers allait porter à l'assemblée revenant de ses vacances le message du 12 novembre 1872, ce message par lequel il représentait la nécessité, sinon de proclamer bruyamment, fastueusement la république, du moins de créer les institutions organiques propres à faire vivre une situation légalement décorée du nom de république.

Lorsque M. Thiers agissait ainsi dans le sentiment de sa responsabilité, dépassait-il son droit? commettait-il une usurpation? Les partis ont pu le dire; c'était évidemment une exagération singulière. M. Thiers n'imposait rien, ne décidait rien : il montrait le danger d'un provisoire indéfini; il dénonçait la question, selon l'expression qu'il employait l'autre jour, il la livrait à l'autorité souveraine de l'assemblée. Même en se prononçant en faveur de la république, puisqu'il considérait la république comme seule possible, se laissait-il aller à des théories vagues et périlleuses? flattait-il les idées, les fanatismes des radicaux? Nullement à coup sûr; sa préoccupation était au contraire de rester dans la pratique des choses, d'éviter tout ce qui pourrait blesser des convictions sincères, de chercher uniquement les moyens d'organiser une république adaptée aux intérêts et aux habitudes de la France, entourée de garanties, d'institutions tutélaires. Si la droite eût écouté sa raison au lieu de céder à ses défiances ou à ses préjugés, elle ne se serait pas révoltée aussitôt, elle aurait compris que dans les propositions de M. Thiers il y avait tous les élémens d'un gouvernement conservateur. Elle ne distinguait malheureusement dans le message du 12 novembre que cette idée de fonder définitivement la république; elle ne voyait dans la résolution de M. Thiers qu'une avance de plus faite à la gauche, une condescendance dangereuse, encourageante pour le radicalisme lui-même, et devant cette manifestation qui la froissait, qui l'étonnait, à laquelle elle n'avait pas été peut-être assez préparée, qui lui apparaissait sous la forme d'une sorte de *motu proprio,* elle se redressait comme si elle avait eu à relever un défi. Il en résultait cette situation où M. Thiers, soutenu par toutes les fractions de la gauche, uniquement pour avoir prononcé le mot de république définitive, se voyait séparé de la majorité conservatrice, qui ne lui avait pas manqué jusque-là, dont il aurait eu besoin plus que jamais pour établir la république

telle qu'il l'entendait. La lutte était engagée, elle aboutissait promptement à ce rapport d'une commission parlementaire qui traçait le programme de ce qu'on appelait le « gouvernement de combat, » et au vote du 29 novembre, où le gouvernement, tout en gardant encore une majorité, se voyait à la merci de quelques voix. Un pas de plus, la scission était complète entre toutes les nuances conservatrices et le président de la république; d'un instant à l'autre, M. Thiers, pouvait se trouver conduit à se retirer ou à devenir ce qu'il ne voulait pas être, un gouvernement de parti, non plus avec la droite, mais avec la gauche.

Au fond, dans les rangs des conservateurs aussi bien que dans les conseils du gouvernement, on sentait le danger d'une rupture. Si certains groupes de la droite se montraient déjà implacables, décidés à tout, le centre droit hésitait devant l'extrémité d'une lutte systématique, à outrance, contre un gouvernement popularisé par ses services; il voulait bien frapper un cabinet, essayer de faire prévaloir une politique nouvelle en se servant du principe de la responsabilité ministérielle, il évitait de prendre une attitude d'hostilité irréconciliable vis-à-vis du président de la république. M. Thiers de son côté, après avoir donné à la gauche cette grande satisfaction de se prononcer pour la république, comprenait bien qu'il ne pouvait pas rompre entièrement avec les fractions les plus modérées de la droite. Le vote du 29 novembre avait prouvé qu'on avait besoin les uns des autres. Le résultat était une sorte de rapprochement négocié et scellé non sans peine, non sans effort, non sans bien des froissemens intimes, dans la commission des trente issue du vote qui avait partagé l'assemblée en deux camps. De part et d'autre, on se faisait des sacrifices. M. Thiers, dont l'intervention incessante, personnelle, dans les débats parlementaires, était un perpétuel sujet d'ombrage, M. Thiers consentait à se laisser lier par un cérémonial étrangement minutieux, assez puéril, qui choquait son bon sens, auquel il se résignait néanmoins pour un bien de paix. La commission de son côté acceptait à demi un programme de lois organiques proposé par le gouvernement. — La loi sortie de ces pénibles délibérations était certes une œuvre confuse, elle avait cependant un mérite : en laissant le gouvernement chargé de préparer et de présenter les lois acceptées en principe sur les attributions et la transmission des pouvoirs publics, sur l'organisation d'une seconde chambre et sur la réforme électorale, elle créait un terrain sur lequel on pouvait s'entendre, et par le fait, entre la majorité conservatrice et le gouvernement, les rapports semblaient s'être adoucis. Cette rupture avec les radicaux qu'on avait si souvent demandée, M. Dufaure l'accomplissait assez rudement dans la discussion engagée au sujet des pétitions qui demandaient la dissolution de l'assemblée. M. Dufaure traitait M. Gambetta sans ménagement. Conservateurs et gouvernement se retrouvaient d'accord dans le vote de la loi sur une organisation nouvelle de la municipalité lyonnaise. Il y avait sans doute

encore bien des nuages, bien des dissonances intimes éclatant à l'improviste dans des incidens qui se succédaient. Le péril d'une crise immédiate semblait du moins écarté, d'autant plus qu'on se trouvait en présence d'une libération prochaine, anticipée, du territoire, obtenue par le traité du 15 mars dernier, et en définitive, lorsque l'assemblée, aux premiers jours d'avril, entrait en vacances pour quelques semaines, on se quittait assez pacifiquement en se donnant rendez-vous sur le terrain des lois qui ne pouvaient être après tout que l'organisation de la république. Il y avait beaucoup de chances pour qu'un accord pût s'établir.

La paix était au moins dans les apparences, et les apparences en se prolongeant finissent quelquefois par devenir la réalité. Comment donc la guerre est-elle sortie de nouveau et tout à coup de cette situation? Comment ceux qui avaient quitté Versailles à demi tranquillisés sont-ils revenus avec la résolution d'engager sur-le-champ, sans perdre un instant, la lutte décisive? Ah! c'est ici que les choses se précipitent et que survient d'abord la grande victoire du radicalisme dans les élections partielles du 27 avril et du 11 mai. Les radicaux ont voulu profiter de l'occasion pour attester leur puissance numérique dans quelques-unes des principales villes de France, et ils ont cru fort habile de propager une équivoque dangereuse pour le gouvernement en prétendant qu'ils ne voulaient que donner de la force à M. Thiers contre les réactionnaires, contre les monarchistes, contre l'assemblée de Versailles, afin d'arriver plus vite à la dissolution et à la république définitive! On a même imaginé cet euphémisme ingénieux, qu'on grossissait un peu la voix pour se faire mieux entendre à Versailles et à la présidence. On a fait nommer M. Barodet à Paris, M. Ranc à Lyon, M. Lockroy à Marseille. Le triomphe a été complet, — il a eu pour lendemain la dernière crise! On l'avait assez dit aux radicaux, les républicains les plus éprouvés avaient eux-mêmes signalé l'écueil contre lequel on allait se jeter, ils avaient montré le danger des candidatures radicales. C'était bien facile à prévoir. Les élections du 27 avril et du 11 mai ont eu une double conséquence : elles ont porté d'abord un coup direct et décisif au gouvernement, atteint surtout à Paris par l'échec de l'homme éminent qui était alors ministre des affaires étrangères. C'était un affaiblissement évident pour M. Thiers, pour la république conservatrice, dont il avait à défendre la cause devant l'assemblée. Qu'on se représente un instant la différence de situation, si M. Thiers avait pu arriver à l'assemblée de Versailles avec l'élection de M. de Rémusat accomplie à Paris! En même temps ces malheureux scrutins avaient un autre résultat qui n'était pas moins aisé à pressentir : ils imprimaient une commotion à tous les instincts conservateurs, ils alarmaient les intérêts, et nécessairement ils donnaient des raisons nouvelles, des prétextes si l'on veut, dans tous les cas des armes très sérieuses aux partis de l'assemblée, dont ils justifiaient les prévisions et les craintes, de sorte que ces élec-

tions malvenues avaient pour conséquence tout à la fois d'affaiblir le gouvernement et de fortifier ses adversaires.

C'était déjà bien assez des élections, M. Jules Simon aurait pu se dispenser d'ajouter aux embarras du moment en offrant le spectacle d'un ministre tenant ses pouvoirs d'une assemblée ou du chef du gouvernement délégué de l'assemblée, et parlant avec peu de mesure de cette assemblée dans une réunion de représentans des sociétés savantes où la politique n'avait que faire. M. Thiers lui-même, avec son tact supérieur, ne pouvait manquer de trouver le procédé assez léger. Il ne pouvait laisser croire qu'il approuvait un tel langage, surtout lorsqu'on lui faisait honneur, à lui personnellement et à lui seul, de la libération du territoire, en refusant à la chambre toute participation à ce grand acte. Il autorisait, il devait autoriser le ministre de l'intérieur, M. de Goulard, à désavouer son collègue de l'instruction publique devant la commission de permanence qui se réunissait à Versailles. M. de Goulard, à son tour, accentuait assez vivement, peut-être un peu au-delà de la pensée du président de la république, le désaveu dont il était autorisé à se faire l'organe devant la commission de permanence, et voilà une complication de plus. Elle serait toujours venue, à vrai dire, cette complication, puisque M. Jules Simon par ses affinités avec la gauche, M. de Goulard par ses affinités avec le centre droit, représentaient au sein du gouvernement un conflit d'opinions à peu près permanent, puisque cet antagonisme, qui venait de se révéler dans un incident imprévu, était l'expression même d'une situation plus générale. Seulement le ministre de l'instruction publique aggravait fort gratuitement une crise inévitable en compromettant M. Thiers, ne fût-ce qu'en apparence, ne fût-ce que pour un instant, dans une manifestation d'hostilité contre l'assemblée. Après le discours de M. Jules Simon et le désaveu infligé au ministre de l'instruction publique par M. de Goulard, surtout après les élections, il y avait un parti à prendre.

La question était de savoir ce qu'il y avait à faire, et le choix n'était ni aussi simple ni aussi facile qu'on pourrait le croire. Si M. Thiers, cédant à ce sentiment de conservation qui se réveille en présence des menaces d'un parti extrême, inclinait vers la droite, fortifiait dans le ministère les opinions représentées par M. de Goulard, il avait l'air d'obéir à un dépit de vaincu de scrutin et d'exercer des représailles contre le suffrage universel. Si, faisant un pas de plus dans le sens de la république, il se plaçait entièrement, exclusivement au centre gauche, il avait l'air de rendre à moitié les armes devant le vote de quelques grandes villes, et il s'exposait à rencontrer devant lui, dans l'assemblée, une majorité parlementaire irritée de se voir absolument évincée de la direction des affaires par l'exclusion de son dernier représentant, M. de Goulard. M. Thiers était entouré de toutes les obsessions, et ici, au moment de se décider, on nous permettra de le dire, l'ancien

président de la république se méprenait peut-être : il se laissait peut-être un peu trop aller à cette idée, dont on le berçait, dont on l'assourdissait, qu'on n'avait pas voté contre lui, que les élections étaient dirigées uniquement contre le parlement de Versailles, qu'il suffirait de dégager la situation de ce qu'elle avait encore d'indécis ou d'obscur, d'affirmer complétement la république, pour tout simplifier. De là le caractère de la reconstitution ministérielle qui s'accomplissait à la veille de la rentrée de la chambre par l'accession de M. Casimir Perier, de M. Bérenger, qui venaient de se prononcer plus que jamais pour la république.

C'était une politique plausible assurément, d'autant plus qu'on ne pouvait mettre en doute l'esprit conservateur de M. Casimir Perier, de M. Bérenger, qui tout récemment avait prononcé le discours le plus vigoureux sur l'organisation municipale de Lyon; mais cela répondait-il aux nécessités du moment? M. Casimir Perier était-il même sûr d'être suivi par tous ses amis? En mettant les choses au mieux, on marchait à un second vote du 29 novembre, c'est-à-dire à une majorité incertaine et précaire, composée du centre gauche, de la gauche, des radicaux eux-mêmes, tandis que le centre droit, toutes les fractions de la droite, retrouvant leur cohésion, se ralliaient, s'organisaient pour livrer un combat décisif. Sur ces divers groupes conservateurs, les élections avaient produit un effet surprenant. Tous ces députés, et il y en avait même qui avaient presque toujours voté pour le président, revenaient de leurs départemens dans un état d'animation extraordinaire. Ils le disaient tout haut, le ministère tel qu'il venait de se reconstituer ne leur suffisait pas. Les modérés eux-mêmes de la droite, sans se proposer le renversement de M. Thiers ni de la république, voulaient un changement de système, une politique « résolûment conservatrice, » c'était le mot d'ordre. Ils se montraient surtout décidés à ne pas se diviser, et c'est ainsi qu'on se retrouvait le 19 mai à Versailles, au moment où se rouvrait la session parlementaire. Un souffle de combat circulait partout.

Dès la première heure en effet, il était clair que la question se posait dans les termes les plus serrés et les plus pressans, de façon à ne pouvoir être ni éludée ni ajournée. Sans perdre un instant, on déposait une demande d'interpellation sur les dernières modifications ministérielles, et c'est à peine si on laissait au gouvernement jusqu'au lendemain pour fixer le jour de la discussion. Le ministère présentait les projets de lois constitutionnelles, et on refusait même d'entendre la lecture de l'exposé des motifs, qui est pourtant une œuvre savante et habile. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'extrême gauche, ne voulant pas être en reste, se hâtait à son tour de proposer une motion réclamant la dissolution de l'assemblée et protestant contre la présentation des projets constitutionnels. Malheureusement ceux qui déposaient cette propos

tion oubliaient qu'un instant auparavant ils venaient de voter avec le gouvernement pour la lecture de ces mêmes projets auxquels ils prétendaient pourtant refuser le droit de se produire; on ne parvient pas toujours à concilier le mandat impératif et la logique. La vérité est qu'il ne s'agissait ni de la dissolution demandée par la gauche, ni des projets constitutionnels, ni de l'exposé des motifs; il s'agissait avant tout de savoir où était la majorité, quelle serait la direction du gouvernement et même quel serait le gouvernement. C'était la question résumée tout entière dans l'interpellation, et qui devait être tranchée par la discussion ouverte quatre jours après.

On ne peut le nier, cette campagne a été conduite avec habileté, trop d'habileté, avec un esprit de décision et de discipline qui ne se voit pas souvent dans les partis, surtout dans les coalitions. C'est M. le duc de Broglie qui a engagé la lutte, et on le sentait bien à la portée calculée des termes, à la dureté de l'attaque à peine voilée d'une modération apparente, il n'y avait plus de transaction possible. M. Dufaure a relevé le défi avec vigueur sans doute, peut-être aussi un peu en homme secrètement affligé d'un combat où s'entre-choquaient des forces qu'il aurait voulu voir unies pour le bien du pays; mais ce n'était plus visiblement le sort du ministère, c'était le sort du gouvernement tout entier qui se jouait, et celui qui représentait le gouvernement, qui a revendiqué toute la responsabilité, c'était M. Thiers, qui a bien été obligé de recourir à la loi des trente pour se faire entendre. Il a été effectivement entendu le samedi, à neuf heures du matin.

M. Thiers a été sans effort et sans peine ce qu'il est toujours. Il a parlé de lui-même avec une simplicité fière, en homme qui veut bien comparaître devant le pays et devant l'histoire, qui « fait défaut devant les partis. » Il a exposé sa politique tout entière avec cette vivacité familière de raison et cette séduction d'éloquence qui lui ont fait gagner tant de victoires sur les champs de bataille parlementaires. Il a montré la bienfaisante utilité d'un gouvernement éclairé, modéré, impartial, au milieu des fatales divisions des partis et du pays lui-même, la nécessité de la république naissant de l'impossibilité de la monarchie. M. Thiers gardait-il toute sa confiance jusqu'au bout, ou bien avait-il déjà pris son parti? Toujours est-il qu'il ne faisait aucune concession à ses adversaires pour essayer de ramener le succès; il se relevait au contraire plus que jamais devant l'opposition dont il se voyait l'objet, et lui-même il donnait à la situation toute sa gravité, on pourrait dire sa solennité, en disant que le verdict proposé à l'assemblée s'adresserait à lui, qu'il le prendrait pour lui seul, qu'on savait d'avance le résultat de la décision qui allait être prise. Le discours de M. Thiers est le premier acte de cette journée, et c'est ici que les événemens se pressent. Rien qu'au choix de l'heure matinale, fixée la veille pour entendre le président de la république, on sentait bien que les partis avaient hâte

d'en finir, qu'on ne voulait pas renvoyer au lendemain une résolution d'où pouvait dépendre le repos du pays. Évidemment on voulait se donner le temps d'avoir une seconde séance en restant dans les termes de la loi des trente. A deux heures, on se retrouvait. Quel avait été dans l'intervalle l'effet du discours présidentiel? Ce qui apparaissait d'abord comme un signe grave, c'est qu'on ne répondait pas même à M. Thiers.

C'était parfaitement clair, il y avait une idée arrêtée de ne pas laisser se prolonger et s'égarer la discussion, d'en venir tout de suite au vote après les explications échangées entre M. le duc de Broglie, seul organe de l'opposition conservatrice, et le gouvernement, représenté par M. Dufaure, puis par M. Thiers. Le programme s'accomplissait avec une rigueur méthodique. Vainement le ministre de l'intérieur, M. Casimir Perier, essayait-il de relever pour son compte les accusations ou les insinuations de M. le duc de Broglie, et d'attester le caractère conservateur du cabinet où il venait d'entrer, le discours de M. Casimir Perier était peu écouté et avait peu d'effet. On voulait aller au scrutin. Le débat se resserrait et s'agitait entre l'ordre du jour pur et simple, réclamé par le gouvernement, et un ordre du jour motivé dont le premier signataire était M. Ernoul, qui avait eu déjà un rôle comme orateur dans les discussions du mois de novembre dernier. Cet ordre du jour, programme d'une révolution légale, était on ne peut plus significatif. Mettant hors de doute la forme de gouvernement, constatant que l'assemblée restait « saisie des projets constitutionnels présentés en vertu d'une de ses décisions, » il exprimait la pensée qu'il importait, « pour rassurer le pays, de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolûment conservatrice, » et il manifestait le regret que « les récentes modifications ministérielles n'eussent pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'ils avaient droit d'attendre. » La question se posait aussi nettement que possible. On commençait par l'ordre du jour pur et simple avant d'en venir à l'ordre du jour motivé, s'il y avait lieu. Au dernier moment cependant survenait une dernière péripétie qui laissait voir ce qu'il y avait d'incertitude et d'anxiété dans quelques esprits. Un certain nombre de députés, ils étaient quinze, M. Target en tête, appartenant au groupe de M. Casimir Perier, et sur lesquels le ministère croyait sans doute pouvoir compter, essayaient de s'interposer pour tempérer le choc; ils se rattachaient à l'opposition par leur désir de voir adopter une « politique résolûment conservatrice, » ils se rattachaient au gouvernement par leur adhésion à la république représentée par M. Thiers. Ils semblaient hésiter encore, peut-être aurait-on pu déplacer ces quinze voix; on ne paraît pas avoir assez songé à cela, et tout s'est accompli. Dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, la majorité contre le gouvernement était de 14 voix; dans le vote de l'ordre du jour motivé, cette majorité était de 16 voix. On touchait au dénoûment.

Qu'allait-on faire maintenant? On était au samedi : quelques députés amis de la paix comptaient encore sur le répit de la journée du dimanche, qui permettrait d'adoucir la crise, de l'empêcher d'aller jusqu'au bout; mais la majorité, qui venait de triompher, ne voulait pas laisser quarante-huit heures à l'incertitude et à l'agitation; elle décidait aussitôt qu'il y aurait une troisième séance du soir où l'on attendrait les communications que le gouvernement pourrait avoir à faire. C'était énergiquement conduit, il faut l'avouer. Le soir, ce qu'on pouvait aisément prévoir arrivait : M. Thiers envoyait sa démission de président de la république après avoir accepté la démission du ministère. Une dernière tentative était faite. On proposait de refuser la démission de M. Thiers; cette fois la majorité contre le gouvernement était de trente voix. Alors la gauche se retirait, et la majorité, poussant jusqu'au bout sa victoire, nommait par 390 voix sur 392 votans le maréchal de Mac-Mahon président de la république. Ainsi en moins de quinze heures la crise avait parcouru toutes ses phases, elle était arrivée au dernier degré d'intensité, et elle venait de se dénouer. Avant minuit, le gouvernement de la France avait changé.

Ce n'est point une révolution, non sans doute, puisque c'est l'acte légal d'une assemblée qui reste la dépositaire de la souveraineté nationale; c'est dans tous les cas, on nous permettra de le dire, un de ces actes qu'une assemblée, fût-elle investie de la puissance souveraine, ne risque pas sans péril, et qu'elle est tenue de justifier après les avoir accomplis sans considération pour les services rendus. Il est bien certain qu'en tout cela on a déployé un acharnement, une violence singulière à l'égard de celui qu'on a été trop heureux de trouver il y a deux ans pour négocier une paix qui était une douleur patriotique pour tous, mais qui l'était encore plus assurément pour celui qui acceptait de la signer au nom de la France mutilée. La reconnaissance, nous le savons bien, n'est pas la vertu des assemblées ni des peuples; l'ingratitude n'est une vertu pour personne, et elle est quelquefois d'un mauvais exemple. Au point où en étaient venues les choses, M. Thiers ne pouvait éviter de donner sa démission, il aurait été obligé de soutenir des luttes constantes ou d'incliner sa pensée devant une politique qu'il n'approuvait pas. Que les partis qui se croient bien victorieux poursuivent de leurs iniquités le président d'hier, ils font leur bruyant et banal métier. Ce que la France n'oublie pas, ce que le gouvernement nouveau lui-même ne peut ni ne doit oublier, c'est que l'homme qui vient d'abdiquer la première magistrature de l'état sans faire un effort pour la retenir est depuis deux ans à la lutte, à la peine et au travail pour arracher la nation française à une des plus effroyables crises où un pays ait jamais été plongé. Qu'on se rappelle un instant où en était la France au moment où M. Thiers, élu par vingt-six départemens, acceptait la rude et accablante charge du gouvernement le 17 février 1871. L'ennemi

répandu sur la moitié du territoire et maître de marcher sur Lyon ou sur Bordeaux, nos armées désorganisées ou découragées, l'état réduit à vivre de quelques prêts de la Banque, les villes du midi envahies par une démagogie turbulente et dissolvante, Paris tombant des agitations du siége dans une insurrection déjà menaçante contre laquelle on était sans forces, voilà où nous en étions. Qu'on regarde la France aujourd'hui. Sans doute elle se ressent de ses cruelles épreuves; mais elle a retrouvé la paix. L'étranger est près de quitter le territoire. Notre armée se relève par degrés. Des emprunts gigantesques ont pu s'accomplir et attester la renaissance du crédit national. L'ordre est rentré dans les villes et dans les campagnes. Croit-on que cela s'est fait tout seul? L'assemblée y a contribué sans doute; mais pense-t-on que l'assemblée eût aussi bien réussi dans une telle œuvre, si elle n'avait eu auprès d'elle et à sa tête un homme de cette prodigieuse activité, de cette expérience, inexorable pour le désordre, doux et facile dans le gouvernement de tous les jours, comprenant qu'on ne ramène pas un blessé à la santé par des coups de force et de violence? La justification de M. Thiers, c'est ce qui arrive en ce moment même, c'est cette transmission d'autorité qui s'accomplit non sans exciter d'émotion, mais en pleine paix publique, — c'est ce pouvoir passant simplement, régulièrement des mains de M. Thiers lui-même aux mains du maréchal de Mac-Mahon, et, par une étrange coïncidence de plus, tout cela s'est fait le 24 mai, l'anniversaire du jour où l'armée reconstituée par l'ancien président de la république, replacée par lui sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, rentrait, il y a deux ans, dans Paris, victorieuse de la commune!

M. Thiers a pu se retirer le cœur tranquille, et, puisqu'il quittait la présidence, nul certes n'était mieux fait pour être élevé à un pareil poste que le maréchal de Mac-Mahon, que le soldat vaillant et modeste devenu illustre sans jamais avoir cherché l'éclat, et qui a si souvent dans sa longue carrière accompli des actions héroïques comme les choses les plus simples. C'est un des caractères du nouveau président de se voir appelé à un rôle politique sans y avoir aspiré ou sans avoir jamais rien fait pour acquérir cette popularité qui donne quelquefois le pouvoir. La confiance de l'assemblée est allée le trouver au poste où l'avait placé M. Thiers. Que s'est-il passé entre le nouveau et l'ancien président? Nous croyons peu aux scènes qu'on a racontées. M. Thiers s'est abstenu vraisemblablement de donner un conseil quelconque. Pour sûr, le maréchal a été ce qu'il devait être avec celui qui était allé le chercher, à peine relevé de ses blessures, pour lui offrir une occasion nouvelle de servir la France. L'autorité du maréchal de Mac-Mahon est dans l'honneur de sa vie, dans la loyauté de son caractère et de sa parole, dans l'indépendance qu'il a toujours pratiquée sans bruit et sans

faste. Les bonapartistes, qui croient voir un succès personnel dans son avénement, oublient un temps qui doit être connu d'eux, où l'on ne parlait pas beaucoup, où ce qui se disait dans les conseils transpirait encore moins, et où seul dans le sénat le général de Mac-Mahon parlait et votait contre la loi de sûreté générale au mois de février 1858. « Je me rappelle, disait-il, l'adage de nos pères : fais ce que dois, advienne que pourra. Sur ma conscience, je crois cette loi inconstitutionnelle, susceptible de conséquences fâcheuses... En honnête homme qui a juré obéissance à la constitution, en homme indépendant, en qualité de législateur, je me crois obligé de voter contre... » Il admettait des lois sévères s'il le fallait, point d'arbitraire. L'homme qu'un de ses compagnons d'armes cherchait à retenir au moment de ce discours en lui disant qu'il allait laisser son bâton de maréchal sur la tribune, et qui pouvait parler ainsi dans le sénat de 1858, cet homme ne peut faire courir à son pays les aventures du césarisme et de l'arbitraire. Celui qui invoquait les principes de 1789, les lois contre l'empire, ne peut les oublier ni au profit de l'empire ni au profit d'un autre régime qui les méconnaîtrait. Par l'inspiration du bon sens autant que par loyauté et par patriotisme, il est le premier serviteur de la loi et de la France. Voilà pourquoi le nom du maréchal devenu chef du pouvoir exécutif a été reçu avec sympathie. D'ailleurs le président du 24 mai aurait déjà montré que, sans avoir été mêlé à la politique jusqu'ici, il a un guide éclairé dans son jugement; il aurait eu, dit-on, son opinion sur la distribution des portefeuilles dans le cabinet qu'il a formé, et il aurait tenu à éviter de placer au ministère de l'intérieur des hommes dont le nom pourrait donner au gouvernement nouveau la signification d'un gouvernement de réaction ou de combat. C'est ainsi que M. Beulé se serait trouvé ministre de l'intérieur, parce que quelques-uns de ses collègues n'auraient pu l'être sans donner une couleur trop marquée à la politique du cabinet.

Tout indique donc que, s'il y a eu une révolution, cette révolution garde un sens déterminé et trouve ses limites pour ainsi dire dans les conditions faites à la France depuis deux ans. L'ordre du jour motivé, qui est devenu le programme des récentes transformations, portait que la forme de gouvernement était hors de discussion, et que l'assemblée restait saisie des projets constitutionnels qui lui ont été présentés. Une des premières paroles du maréchal de Mac-Mahon a été pour déclarer que rien n'était changé dans les institutions. Avant même que le nouveau chef du pouvoir exécutif eût été nommé, le président de l'assemblée, M. Buffet, posait la question de la manière la plus précise. « Je dois faire remarquer, disait-il, qu'il ne s'agit d'adopter aucune modification dans les lois et dans les institutions existantes. Le président de la république qui sera élu en remplacement de M. Thiers se trouvera exactement dans les conditions légales et constitutionnelles où se trouvait

M. Thiers lui-même. » C'est sur ce terrain qu'on s'est placé. Rien n'est changé dans le régime public de la France : on veut être seulement un gouvernement plus conservateur avec le maréchal de Mac-Mahon pour président de la république, avec un cabinet parlementaire où sont entrés M. le duc de Broglie comme ministre des affaires étrangères, M. Magne comme ministre des finances, M. Beulé comme ministre de l'intérieur, M. Batbie comme ministre de l'instruction publique, M. Ernoul comme garde des sceaux. C'est une expérience nouvelle qui va se faire, l'expérience de la politique « résolûment conservatrice » qu'on demandait à M. Thiers d'adopter et de suivre. Le tout est de savoir ce qu'on entend par la politique conservatrice et comment on prétend la pratiquer soi-même; nous allons voir les suites de cette aventure nouvelle.

Le ministère nouveau a sans doute envie de vivre et de durer. Il ne se dissimule pas probablement qu'il a bien des difficultés à vaincre. Il trouvera des difficultés dans ses propres engagemens, dans la situation du pays et de l'assemblée, dans les divergences mêmes de toutes ces fractions de la droite par lesquelles il est arrivé au pouvoir, — dans les ambitions, les ressentimens et les intérêts qui lui demanderont satisfaction. Si on en est déjà à transporter un préfet d'un département dans un autre département par cette raison qu'il est protestant et qu'il ne convient pas à un député légitimiste, on peut aller loin. Le ministère peut y réfléchir : il verra que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de suivre une politique de mesure et de prudence faite pour rallier toutes les opinions modérées, sans tenir compte des alliés excentriques qui ne pourraient que le compromettre. Il y a surtout un point où le cabinet nouveau va nécessairement avoir à prendre une attitude, c'est ce qui touche aux relations de la France avec l'Italie au sujet de Rome. Le gouvernement nouveau, nous le supposons bien, n'a nulle envie de reprendre des questions qui n'existent plus, qui, si elles se relevaient, provoqueraient immédiatement des complications devant lesquelles aucun ministère ne pourrait tenir, parce que le pays ne le suivrait pas; mais il ne suffit point d'éviter des conflits directs et violens, il faut se conduire de façon à ne pas réveiller des défiances entre des nations faites pour rester des alliées. Il n'y a aucune raison sérieuse de donner des inquiétudes par un changement de notre ministre à Rome qui pourrait être mal interprété dans un moment où les Italiens se préoccupent nécessairement de ce qui se passe à Versailles. Le gouvernement de M. Thiers avait réussi à rétablir les relations de notre pays et de l'Italie dans les meilleures conditions d'apaisement et de sympathie. Il n'y a point évidemment d'autre ligne à suivre, et M. le duc de Broglie ne doute pas lui-même certainement que le meilleur service qu'il puisse recevoir de ses dangereux amis de l'extrême droite, c'est le silence. La France, éprouvée comme elle l'a été, atteinte de tous les malheurs, a aujourd'hui assez à faire de s'occuper de ses propres intérêts, de

travailler à se relever dans sa vie intérieure, en restant l'alliée de tout le monde, en évitant par-dessus tout les aventures sans issue.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'Opéra-Comique, après s'être quelque peu écarté du vieux genre traditionnel avec *Roméo et Juliette,* vient d'y rentrer par le nouvel ouvrage de MM. Gondinet et Léo Delibes. S'y maintiendra-t-il, ainsi que l'exigeait naguère la société des auteurs? C'est une question dont le plus ou moins de succès du *Roi l'a dit* réglera sans doute la solution, car cette fois il s'agit bel et bien d'un opéra comique, et l'aventure ne saurait tarder à nous montrer si l'ancien jeu conserve encore tout son prestige sur cette scène, qui depuis quelque temps paraît tendre à s'élargir. Une chose certaine, c'est que, par ces jours de liberté des théâtres, d'émancipation absolue et de variations de toute espèce, il y a de ces classifications qui ne sauraient subsister. Les genres ne disparaissent pas de ce monde,—la société des auteurs n'a qu'à se rassurer sur ce point; les genres se modifient, et surtout ils déménagent. Ce qui jadis fut à l'ancien Feydeau, à la salle Favart, est aujourd'hui aux Folies-Dramatiques, aux Variétés, aux Bouffes-Parisiens.

Chez nous, l'opéra comique ne mourra jamais; il est, pour que cela puisse arriver, trop intimement lié à notre vie commune. Qui voudrait peindre notre mobilité d'esprit la retrouverait dans les rhythmes légers, toujours dansans, qui sont le trait caractéristique du genre. Les Allemands disent *thème,* nous disons, nous, *motif.* On peut être fort en thème tout en restant un lourdaud; il faut être un homme d'esprit pour trouver des mots et des motifs : Rivarol, Boïeldieu, Auber, même famille! L'opérette, à cette heure flétrie, passée de mode, ne fut en ses plus heureux jours qu'une grossière corruption de cette chose charmante, et comme telle a dû disparaître. Au contraire l'opéra comique a prévalu et prévaudra; seulement c'est sur nos scènes secondaires que nous le verrons maintenant mener sa fête. Qu'est-ce, par exemple, que *la Fille de madame Angot,* que tout Paris court applaudir aux Folies-Dramatiques, sinon une joyeuseté du meilleur temps, et qui, paroles et musique, pourrait être tout aussi bien des auteurs du *Postillon de Lonjumeau?* C'est aux boulevards que l'opéra comique a désormais pris domicile, et dans les conditions présentes on peut se demander si l'administration du théâtre Favart, plutôt que de se consacrer à maintenir, selon le vœu de la société des auteurs, un genre qui d'ailleurs ne court aucun risque de périr, puisque tant de gens l'exploitent à profit, ne ferait pas mieux de monter d'un cran son style et son système, et d'abonder franchement dans cette voie de l'ancien Théâtre-Lyrique, qu'il

s'est ouverte en prenant le répertoire de M. Gounod. Quoi qu'il fasse pour se maintenir sur le terrain du passé, les autres le battront en forçant toujours davantage la note grivoise, qui plaît tant, on le sait, au public, et d'ailleurs rien ne dit que la foule, habituée maintenant à goûter dans les petites scènes les plaisirs plus ou moins adultérés de l'opéra comique, revienne jamais les demander à leur source légitime. Vous aurez beau mettre sur votre enseigne que vous êtes le véritable Jean-Marie Farina, vous n'empêcherez pas le public d'aller chercher à la *concurrence,* qui la lui vendra fort souvent frelatée et mauvaise, la drogue dont vous seul êtes le dépositaire authentique et breveté par la commission des auteurs. Admettons cependant qu'il y a dans ce qu'on entend sous ce nom générique d'opéra comique mainte variété d'espèces qui jamais ne se naturaliseront en dehors d'une certaine atmosphère d'élégance et de salons. On peut transporter sans inconvénient et même avec avantage aux Folies-Dramatiques et *le Caïd* et *le Postillon de Lonjumeau,* on n'y saurait mettre *le Pré aux Clercs,* ni *le Domino noir,* ni *la Dame blanche.* C'est dans cette gamme tout agréable et distinguée que le nouvel ouvrage est conçu.

La pièce, qui s'annonce bien avec je ne sais quel faux air du *Bourgeois gentilhomme* et des *Précieuses ridicules,* tourne court. Le premier acte est charmant, plein de gaîté, d'entrain, de joviale fantaisie : des scènes amusantes, des morceaux d'ensemble où vous sentez s'exercer couramment la main habile et dégagée qui a écrit le joli ballet de *la Source* et l'exquise musique de *Coppélia.* Tous ces personnages sont très curieusement mis en scène; on les voit aller, venir, gesticuler, se trémousser comme des bonshommes d'un conte de Perrault; c'est de la parade, mais permise, et qui vous égaie en attendant mieux. Malheureusement le mieux ne se prononce guère, et de ce que ce beau début vous promet, la suite ne va rien vous donner. N'importe, le morceau « des révérences » dans l'introduction, la marche pittoresque de la chaise à porteurs, méritent qu'on s'y arrête. N'était que Rossini et Lablache manquent un peu, on se croirait en pleine *Cenerentola.* Au Théâtre-Italien, la musique et l'exécution valaient peut-être beaucoup mieux; mais comme mise en scène, costumes, décors, c'était assurément moins réussi. Ce marquis de Moncontour grotesque et boursouflé, traînant après soi sa nombreuse progéniture de filles, ressemble, à s'y méprendre, à ce don Magnifico que le sage Alcidor dote à plaisir d'un surcroît de famille imaginaire : *mi va figliando.*

Louis XIV aimait assez qu'on se montrât ébloui de sa présence; c'était même une manière de lui faire sa cour que de témoigner un grand trouble sous son regard. Saint-Simon raconte que Chamillard, pour devenir ministre, n'usa point d'un autre moyen : lui, très fort au billard, quand il jouait avec le roi-soleil perdait toujours, — chose pour un courtisan assez simple; mais le comble de l'art était qu'il s'arrangeait

de façon à ne pousser la bille qu'au moment où Louis s'approchait pour juger du coup et qu'après avoir simulé un irrésistible mouvement de trouble et de fascination. Ainsi procède le noble seigneur de Moncontour, avec cette différence que chez ce marquis d'opéra comique l'émotion et le vertige sont vraiment involontaires. « Monsieur, vous avez un fils? » dit le roi, et le bonhomme, aveuglé par l'éclat du trône, de s'incliner jusqu'à terre en répondant : « Oui, sire. » — A quoi le souverain monarque réplique avec l'imperturbable et solennel aplomb des têtes couronnées : « Je le savais; présentez-le-moi. » Le marquis, on le devine, n'a point de fils; mais « le roi l'a dit, » et le roi ne peut se tromper : il s'agit d'en trouver un. De là sort toute la pièce.

Le motif avait du piquant, mais au théâtre il en est d'un motif heureux comme de cette flûte que présente Hamlet à Rosenkrantz, il faut en savoir jouer, et M. Gondinet, très capable de dresser pour le Gymnase ce qu'on appelle aujourd'hui une pièce à femmes, n'est pas, que nous sachions, un grand virtuose dans l'art des combinaisons; l'exemple de *Christiane* au Théâtre-Français l'a bien prouvé. Pendant que le premier acte enflait gaîment sa voile sous le vent du succès, j'entendais deux noms vibrer à mes oreilles. Mon voisin de gauche disait Scribe, et celui de droite prononçait Auber. C'était beaucoup trop : avec beaucoup de talent et de qualités pratiques, M. Léo Delibes manque d'invention, et sa plus grande habileté est dans les ressources qu'il emploie pour donner le change au public et vous faire croire au naturel de ses idées. Il n'a du mélodiste que les apparences; sa phrase est presque toujours *voulue*, et quand il arrive à cette musique, je ne dis pas de vous émouvoir, mais de vous donner une sensation agréable, vous n'avez pas à chercher longtemps pour découvrir que le meilleur du plaisir que vous éprouvez vient de l'agencement harmonique et de l'extrême ingéniosité avec laquelle sont produits ces mille riens dont le discours se compose. Tout cela est dit à merveille, mais franchement tout cela vaut-il toujours la peine d'être dit? Quant à l'exécution, tout le monde est au jeu, tout le personnel des femmes du moins. C'est l'habitude de M. Gondinet d'user de ce ressort puissant, et l'auteur des *Grandes demoiselles*, en s'installant à l'Opéra-Comique, n'aura point failli à son programme : Mlle Priola, Mlle Reine, Mlle Chapuy, Mlles Ganetti, Révilly et des figurantes en nombre, — tout l'équipage sur le pont! C'est un art des plus consolans que celui-là : sa poétique nous enseigne que dans une pièce il n'y a que les femmes qui comptent; pourvu qu'il y en ait beaucoup, cent représentations sont assurées. Le drame, la musique, l'interprétation, purs détails, choses secondaires! Qu'on m'aille quérir les habilleuses, et que toutes ces dames soient ajustées à grand fracas, — surtout n'oublions pas les *travestis!* J'ai connu aux bons temps de Scribe et d'Auber d'honnêtes gens qui préféraient une pièce bien faite, une musique moins voisine du bouffe *cascadeur :* moins de femmes et plus de cantatrices!

A l'Opéra, les débuts de Mlle Sternberg n'ont eu qu'une soirée. La jeune artiste, après avoir reçu du public l'accueil le plus favorable dans *la Juive,* a, de sa propre volonté, coupé court à toutes manifestations ultérieures, et c'était ce qui lui restait de mieux à faire pour sortir du mauvais pas où son inexpérience l'avait menée. Mlle Sternberg devait se réserver et ne paraître que dans l'opéra nouveau, puisqu'il était question de lui confier le rôle de Jeanne d'Arc. Ses succès à l'étranger, ses récens triomphes à Bordeaux dans le grand répertoire, lui donnaient le droit de tenir cette conduite. En acceptant le pacte conditionnel qui lui était offert, la jeune cantatrice encourait bien des risques. On ne débute point à l'Opéra ainsi, au pied levé; le public a besoin d'être averti, et les mêmes gens qui, lorsqu'ils savent qui vous êtes, se font gloire d'être les premiers à proclamer vos mérites hésitent à se prononcer devant une inconnue, et vont se montrer froids et dédaigneux pour ne pas se compromettre. Ce qui devait advenir est arrivé, la soirée s'est passée dans la demi-teinte, les loges, indifférentes, ont laissé le champ libre aux petites manœuvres de coulisses, et les efforts d'une artiste digne des plus sympathiques encouragemens se sont dépensés en pure perte. Mlle Sternberg a senti tout de suite le coup qu'il eût été si facile à elle d'éviter, et dans une lettre, d'ailleurs très digne, où quelque épigramme se mêle à beaucoup de modestie, elle a volontairement résilié tant avec l'administration qu'avec l'auteur de *Jeanne d'Arc,* qui semble n'être pas au bout de ses perplexités. « Comme je ne saurais forcer ma voix sans arriver aux cris, j'ai cru devoir renoncer moi-même à des épreuves devenues inutiles. »

Du reste, cette prétendue insuffisance de moyens qu'on lui reproche ne serait tout au plus sensible que dans les rôles forts du répertoire, et le personnage de Jeanne d'Arc ne saurait musicalement dépasser de beaucoup la mesure de la voix ordinaire de soprano, puisque M. Mermet parle aujourd'hui de le confier à Mlle Devriès. Artiste et musicienne autant qu'on peut l'être, Mlle Sternberg aurait rendu à l'Opéra d'excellens services; en poussant ses études vocales du côté des rôles de demi-caractère, elle eût aussitôt pris l'emploi des jeunes princesses. S'il est vrai, comme on le raconte, que Mlle Devriès doive quitter la scène de la rue Le Peletier, personne mieux que Mlle Sternberg ne l'eût remplacée. Elle eût fait une Marguerite irréprochable; quant à l'Agathe du *Freischütz,* nous pouvons dire, sans trop nous avancer, qu'elle nous eût donné quelque expression de cette musique dont Mlle Devriès a l'air de ne pas se douter; mais le théâtre est ainsi fait maintenant que l'intelligence, le style, la modération, le sentiment vrai, n'y comptent plus pour rien; pousser la note, c'est l'art suprême. Avec beaucoup de voix, on se passe de tout le reste. Ayez en revanche toutes les qualités des grands artistes, ni vos talens ni votre âme ne vous serviront, si vous n'êtes capable de « forcer votre voix jusqu'aux cris. »

Contre une pareille dépravation du goût, il faudrait réagir. Restaurer l'ancien Théâtre-Lyrique serait sans doute le meilleur parti, puisque les Italiens deviennent de plus en plus impossibles, et que d'ailleurs on crie en Italie comme chez nous, sinon plus fort. La scène du Châtelet, aux jours brillans de *la Flûte enchantée* et d'*Oberon,* fut jadis une véritable école. L'influence de Mme Carvalho, reine et patronne, les habitudes spécialement musicales du lieu, la salle espacée, mais point trop vaste, — autant d'élémens favorables au chanteur. — Christine Nilsson y débutait dans *la Traviata,* et sa voix, qui à l'Opéra eût certes paru alors bien petite, suffisait aux conditions de l'endroit et du genre. C'est là que vers la même époque se formait Mlle Sternberg. Qui se souvient aujourd'hui de l'effet que produisit à la première représentation de *Rienzi* la toute jeune fille qui chantait le messager de paix? Le succès fut charmant, et se continua aussi longtemps que vécut la pièce. L'aimable coryphée d'autrefois a grandi depuis et couru le monde : le messager de paix a pris rang d'artiste; mais de cela le public de l'autre soir n'en a tenu compte. L'administration, pour des raisons qu'on ne s'explique pas, ne l'ayant prévenu de rien, il n'a rien vu ni entendu.

Bien naïfs sont ceux qui se figurent que le public des loges s'y connaît; ce monde-là va où on le mène : tantôt c'est la critique qui le gouverne, et plus souvent les coteries, *la fashion.* Une Malibran lui passerait devant les yeux qu'il ne s'en apercevrait pas. Du reste, l'exemple s'est vu. C'est à l'Académie royale de musique, dans une représentation à bénéfice, que la femme de génie dont je viens de prononcer le nom se montra pour la première fois à Paris dans la *Semiramide.* Elle chantait la reine d'Assyrie, et ne produisit pas le moindre effet. A la vérité, dans cette salle immense, où sa voix s'entendait à peine, quelques rares amateurs seulement la connaissaient. Peu de jours après vinrent ses vrais débuts au Théâtre-Italien. On l'avait vue dans Sémiramis, on la vit cette fois dans Arsace : même opéra, autre rôle. Est-ce la salle mieux appropriée à sa voix, à son geste, est-ce le rôle qui lui porta bonheur? Toujours est-il que le public, qui naguère l'avait dédaignée, l'éleva aux nues, et que le lendemain elle était la Malibran! Pourquoi aussi Mlle Sternberg a-t-elle commis cette faute énorme de consentir à débuter et de se laisser prendre à l'essai dans *la Juive?* Ce n'est point la blonde Suédoise qui jamais eût donné dans un tel piége! Chacun se rappelle ce que fut pour Christine Nilsson l'épreuve de *Robert le Diable.* Supposez que sa mauvaise étoile l'eût poussée vers ce premier échec, et demandez à M. Thomas s'il n'eût point aussitôt rénié son héroïne, — et pourtant cette Alice si médiocre n'en aurait pas moins dès ce moment possédé en réserve à part elle toutes les qualités qui devaient faire acclamer la belle Ophélie!

« Un ballet sans la Sangalli! » se sont écriés d'une commune voix à propos de *Gretna-Green* les amateurs désappointés de l'art chorégra-

phique! C'était en effet ne faire les choses qu'à demi. Danseuse habile et correcte, Mlle Beaugrand n'est point un premier rôle de pantomime, et son talent la désigne plutôt à briller dans les *pas;* mais la Sangalli est absente, Londres nous l'a prise et la retient pour sa *saison,* et le meilleur maître de ballet ne peut donner que ce qu'il a. Quelle bonne occasion s'offrirait ici de quereller l'administration de l'Opéra sur son système actuel d'engagemens! Danseuses et chanteurs, au lieu d'être engagés à l'année comme par le passé, ne figurent plus sur les cadres que pour six mois, ce qui diminue de moitié les frais d'une troupe, mais ce qui fait en même temps qu'on n'a jamais personne à sa disposition. La pièce de *Gretna-Green* rentre dans la catégorie des ballets-vaudevilles; cela pourrait tout aussi bien être parlé que mimé. Ne serait-il donc pas possible d'inventer quelque chose de moins terre à terre? Un forgeron qui bat son enclume, un duc qui chasse dans la forêt prochaine, des substitutions de mariées par trocs de costumes et par *trucs,* c'est plus vieux que Saturne tout cela; qu'on nous rende l'Olympe et ses habitans! Le ballet n'existe plus guère aujourd'hui qu'à l'état d'intermède dans les opéras. Les abonnés s'en plaignent et n'ont pas tort, car le genre demande à revivre, et se relèverait sans trop d'efforts.

Il suffirait que l'administration montrât plus de discernement dans le choix de ses programmes, et ne traitât point comme simple accessoire ce qui au demeurant est un art, un grand art. Idéal, rhythme, plasticité, qui remplirait ces trois conditions n'aurait certes pas perdu sa peine! Quant aux moyens d'exécution, le personnel actuel, à tout prendre, les fournirait. Comparé à ceux d'Italie, notre corps de ballet garde encore l'avantage. Chez nous, tout ce joli monde est intelligent; il n'obéit pas comme ailleurs d'un mouvement mécanique à la baguette d'un caporal, c'est par la seule autorité de la persuasion que son habile chef le gouverne, et les résultats obtenus, non moins précis qu'à Milan et à Pétersbourg, ont un caractère d'individualité, de libre allure qui n'appartient qu'à notre école. Au besoin, les ensembles très réussis du nouveau ballet en offriraient l'exemple. Pour ce qui est de la musique, j'aurais attendu mieux de M. Giraud. Non que sa partition mérite d'être jugée avec sévérité, mais les grands complimens seraient hors de saison, et j'espérais voir le jeune musicien saisir au vol cette occasion de se distinguer. C'est de la musique telle quelle, aisée, courante, bien en scène, mais où manque le trait de plume accentué, cette note mise dans *Giselle* par Adam et qui se retrouve dans *Coppélia.*

F. DE LAGENEVAIS.

EXPOSITION PUBLIQUE DES ŒUVRES DE GUSTAVE RICARD.

Vers la fin du mois de janvier dernier, une mort foudroyante enlevait à ses amis l'un des artistes les plus distingués, sinon les plus en

vue de l'école contemporaine. Gustave Ricard expirait dans toute la force de l'âge et sans que rien eût fait pressentir un pareil malheur. Ricard était une nature fière et douce, qui de son vivant se contentait de l'approbation de quelques connaisseurs émérites et d'une renommée discrète dans le monde élégant. Le public existait à peine pour lui. Par un raffinement qui pouvait avoir son danger, il n'exposait même plus aux épreuves annuelles, de sorte qu'en dehors des artistes, qui savaient bien, eux, la valeur de Ricard et de sa peinture, ce nom n'éveillait plut que d'assez faibles échos. Ses amis n'ont pas voulu qu'il en fût éternellement de même; ils ont rêvé pour sa mémoire un peu de cet éclat qu'avait esquivé sa vie, et, glanant à travers les salons de Paris et de Londres l'œuvre précieuse du portraitiste, ils l'ont rassemblée presque entière à l'École des Beaux-Arts. Le résultat qu'ils ont obtenu les a sans doute satisfaits. Cette exposition, composée d'environ cent portraits et d'une quarantaine d'autres toiles, copies, natures mortes ou simples études, ne sera pas oubliée : elle offre un trop vif intérêt, un intérêt qui s'adresse au sens le plus délicat de la peinture, et dont nous allons essayer de donner quelque idée.

Et tout d'abord constatons l'impression d'harmonie qui se dégage de l'ensemble et vous gagne dès les premiers pas. On respire au milieu de ces œuvres comme une atmosphère d'art véritable. L'œil se sent caressé par le charme de la couleur en même temps que l'esprit est provoqué par le mystère de l'expression, et quiconque, assis au musée, a laissé flotter son regard autour des vieux maîtres connaît bien le sentiment dont je parle. L'exposition de Ricard nous en rend quelque chose. Le portrait, tel que l'entendait cette subtile intelligence, n'est pas seulement l'exacte copie d'un modèle; il s'agit de saisir l'esprit, l'âme d'une physionomie, et de les faire passer sur la toile, tantôt fondus dans l'ombre, tantôt éclatant dans un jour imprévu surpris par hasard et fixé. Tout compte et tout concourt à l'effet dans cette œuvre savante, l'attitude, l'ajustement, et jusqu'aux nuances les plus imperceptibles du fond. Elle suppose une clairvoyance rare servie par une habileté consommée. — Compris de la sorte, le portrait est une création relativement moderne. Les Florentins et Raphaël n'y mettaient pas tant de façons; Titien fut le premier qui donna de l'importance à la reproduction colorée de la vie, et après lui Rembrandt, Van Dyck, et l'école anglaise à sa suite, élevèrent le genre au niveau du grand art. Venise, avec ses patriciens fiers de leur noblesse et ses courtisanes fières de leur beauté, fut donc le berceau du portrait moderne, et l'on comprend la prédilection de Ricard pour cette terre, sa vraie patrie, comme on l'a fort bien remarqué. Dès qu'il connut l'école vénitienne, Ricard se sentit de cette famille, il se mit passionnément à l'œuvre, et dut à cette influence ses premiers succès.

N'est-il pas en effet tout plein de Venise, ce beau portrait de Mme Sa-

batier, qui date de plus de vingt ans, et qui révéla le jeune peintre comme un physionomiste et comme un coloriste de premier ordre? Ces crevés de satin rouge aux manches d'une robe noire, ces grands plis, cette fine main se noyant dans les soies dorées d'un épagneul, cette attitude calme d'une beauté sûre d'elle-même, n'est-ce pas là un souvenir de Titien? Mais, s'il faisait des procédés de Venise le fond de sa manière, l'artiste n'en étudiait pas moins avec ardeur les grands coloristes du nord. Il est difficile de donner une idée de sa finesse à décomposer les secrets de Rembrandt par exemple ou de tel autre. Ricard connaissait à fond la manière des divers portraitistes. Quand un modèle s'asseyait pour la première fois devant lui, son œil voyait aussitôt soit un Titien, soit un Rubens, soit un Van Dyck, selon les traits, et, la palette en main, il essayait de ressusciter le maître, — non sans glisser toute sorte de raffinemens personnels. Ainsi, s'il fait encore penser à Titien avec le portrait de la baronne de Poilly, il le commente cette fois par je ne sais quel grand air à la Louis XIV. Mme J.-C. R... avec ses crêpes noirs, dans l'ombre, est une tête florentine peinte par une main vénitienne, et ainsi de suite de la plupart des autres. Que maintenant cette recherche et ces combinaisons infinies aient entravé la spontanéité de Ricard et subtilisé beaucoup trop sa manière, cela ne fait pas un doute. Il nous a montré ce qu'il aurait pu, s'il s'était abandonné davantage à l'inspiration personnelle, et l'on doit regretter qu'il ne l'ait pas fait plus souvent. Pourquoi dans toute la galerie n'y a-t-il pas un autre portrait semblable à celui de la vicomtesse de C..., qui fut célèbre aussi dans son temps, et qui certes le méritait bien? On ne saurait rendre avec des paroles l'étrange beauté de cette figure, et peindre à quiconque ne l'a pas vu l'effet de ces grands yeux noirs dans cette tête pâle. Je ne crois pas que jamais un pinceau fluide, une main sûre obéissant à l'imagination d'un poète, aient poussé plus loin l'intensité de l'expression.

Pour les portraits d'hommes, l'artiste y déploie ses moyens pittoresques naturellement plus forts, plus tranchés, et c'est surtout ici que Van Dyck et Rembrandt lui servent de conseillers. Parmi ses œuvres en ce genre, il faut citer le portrait si lumineux et si ressemblant du président Troplong, celui du marquis Dalon, qui ne déparerait pas les plus aristocratiques collections d'Angleterre, ceux du prince Orlof, du comte de Pracomtal, des MM. Lecesne, du comte Branicki, enfin la tête de l'artiste lui-même, l'une de ses dernières œuvres; mais qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, ce qui frappe dans tous ces portraits et leur assure l'avenir, c'est, répétons-le, la flamme intérieure, ce je ne sais quoi d'intime dont ils sont pénétrés. Là gît le secret de l'art, là aussi le secret de la ressemblance, qu'on attribue d'ordinaire à l'exacte reproduction de chaque trait. — Meissonier se tenait un jour autour de Ricard et de son modèle, regardant faire le portraitiste, et suivant curieusement les jeux spirituels de son pinceau : « C'est impos-

sible! murmurait-il de temps en temps à l'oreille de Chenavard, qu'il avait à ses côtés, l'œil est trop bas, la bouche est trop grande; il se trompe. » Chenavard laissait dire et souriait. « Encore une fois il se trompe, reprenait Meissonier; jamais son portrait ne sera ressemblant. » Enfin le modèle partit, la séance fut close, et la conversation prit un autre cours. Lorsqu'un certain temps se fut écoulé, Meissonier revint de nouveau contempler le portrait. Quelle fut sa surprise de retrouver identiquement l'impression qu'il avait reçue du modèle! « C'est étrange, s'écria-t-il, c'est bien cela; il ressemble tout à fait maintenant. » Et dix minutes après, sortant au bras de Chenavard : « Quelle leçon je viens de recevoir, lui dit-il, quelle bonne leçon! » Ce mot nous semble significatif dans la bouche de celui qu'on pourrait appeler la précision, l'exactitude incarnée.

Parmi les toiles de Ricard comprises sous le nom modeste d'*Études,* se trouvent quelques-unes de ses œuvres les plus remarquables, ou tout au moins les plus curieuses en ce sens qu'elles nous montrent tous les caprices de son imagination dans le domaine de la couleur. Il serait piquant de suivre ces *études* l'une après l'autre pour en démêler les intentions et les procédés, poussés parfois jusqu'à l'excès; mais tout ce qu'on peut faire, c'est de noter au passage les morceaux les plus frappans. Je n'apprendrai rien à personne en disant que *la Bohémienne au chat* est une œuvre d'un profond caractère, et que le *Petit flûteur* joue le Van Dyck à s'y méprendre. Ces deux peintures sont connues. Celles qui mériteraient de l'être sont entre autres une *Italienne* appartenant à Mme Borel, une *Tête de femme* en raccourci, propriété de M. Puvis de Chavannes, une *Tête de sainte Catherine,* c'est-à-dire une adorable vierge dans la pénombre, qui, les cheveux épars et les épaules nues, tient à la main je ne sais quel reliquaire précieux; mais où l'on doit insister davantage, c'est sur cinq ou six *études* de femmes et d'adolescens, grandes comme la main, qui rappellent la manière limpide du portrait de Mme de C... Une surtout, une *Tête de jeune fille* aux yeux noirs, dont l'heureux possesseur est le baron de Rothschild, nous semble une chose exquise, aussi fraîche de sentiment que de coloris.

Ricard n'était pas moins habile à peindre la nature morte qu'à saisir en sa mobilité la nature vivante. Absorbé seulement par sa continuelle étude de la figure humaine, il a fait fort peu de natures mortes proprement dites, et celles qu'il laisse peuvent être considérées comme les récréations de son pinceau. Loin de traiter le genre au moyen du procédé trop simple de la *tache,* mis à la mode par une jeune école contemporaine peu curieuse des difficultés, le consciencieux artiste le comprenait dans son fini, dans son épaisseur, tout à fait à la Chardin ou mieux encore à la Rembrandt. La *Bouteille avec pinceaux et vessies* fait penser au mélange de ces deux maîtres. — Les copies de Ricard sont assez nombreuses et ne reflètent que les affinités de son talent : rien des

Florentins, pas un souvenir de Rome, en revanche cinq ou six Titien, et presque tous les coloristes. Est-il besoin de dire que c'est aux prises avec ce même Titien que Ricard triomphe et se rapproche le plus de son modèle? Ne le devine-t-on pas, étant donnés le tempérament du disciple et la manière relativement pénétrable du maître? La *Vierge au lapin* et la *Vénus* de la Tribune sont deux très belles copies, les deux meilleures de l'artiste. Après elles, le *Saint Sébastien* de Giorgione, le *Saint Martin* de Van Dyck et la marine de Claude Lorrain méritent les plus grands éloges; seule l'*Antiope* de Corrége nous laisse un peu désappointés. Cette copie préoccupa longtemps Ricard, il s'en était fait une sorte de gageure avec lui-même, et s'y reprit à longs intervalles pour la terminer. Les derniers mois de sa vie, il y travaillait encore de temps à autre, et, si l'on pouvait enlever la peinture par couches, on trouverait cinq ou six Antiopes sous la dernière qui subsiste. Et cependant, malgré le talent dépensé, malgré l'art infini qui se trahit à chaque touche, on est forcé de se dire que tous ces efforts ont été vains. La raison nous paraît simple et péremptoire : dans l'*Antiope,* Corrége ne livre pas son secret, et la copie de ce chef-d'œuvre est probablement impossible. Il fut le dernier de l'immortel artiste, le fruit de tous les autres et comme la quintessence mystérieuse de son génie. La meilleure preuve qu'on ne copie pas l'*Antiope,* c'est que Ricard ne l'a pas fait. — Bornons là les réflexions que nous suggère l'exposition de l'École des Beaux-Arts. Dans quelques jours, ce travail de toute une vie sera de nouveau dispersé, et rentrera dans l'ombre jusqu'à ce qu'une vente publique en remette en lumière quelque lambeau; mais certains esprits penseront souvent à ces œuvres. En voyant l'art contemporain s'égarer de plus en plus dans les puérilités ou les violences, ils regretteront dans Ricard un des rares artistes de ce temps-ci ayant aimé et pratiqué la peinture à la façon d'un Italien de la renaissance.

SAINT-CYR DE RAYSSAC.

L'éloquence politique et judiciaire à Athènes, les précurseurs de Démosthène,
par M. George Perrot, 1873.

Le peuple grec, qui avait reçu de la nature un goût très vif pour l'éloquence, se trouva de bonne heure dans des conditions politiques où tout citoyen devait sans cesse recourir à la parole publique. L'Hellade était divisée en un grand nombre de petits états qui avaient chacun une vie propre, qui entretenaient des relations suivies avec leurs voisins, qui ne décidaient rien sans tenir des conseils où tous les avis pouvaient se produire. La parole avait alors le rôle qui est surtout réservé à la presse chez les modernes. On traitait les questions non par écrit, mais de vive voix, et on peut douter que nos publicistes aient eu jamais plus de sujets à discuter que les Grecs n'en agitèrent dans les assemblées ou dans

les entretiens privés. Il faut aussi remarquer que les messages, les lettres diplomatiques, les documens rédigés à loisir, n'étaient pas dans les habitudes de l'antiquité hellénique; même dans les procès civils, les pièces écrites n'intervenaient que rarement. Les premiers historiens mêlent de nombreux discours à leurs récits : on a cru trop facilement qu'ils cherchaient à varier l'intérêt du drame par des morceaux oratoires; il n'en est rien. Les harangues que donne Thucydide par exemple ont toutes été prononcées, et il les reproduit aussi fidèlement qu'il peut le faire. Il est certain qu'il n'a rien épargné pour bien savoir ce qui avait été dit, qu'il a cherché à retrouver tous les raisonnemens des orateurs, quelquefois même les expressions dont ils s'étaient servis. S'il eût écrit de nos jours, il n'eût pas inséré dans son livre des morceaux où forcément nous retrouvons la marque de son génie, il eût donné des dépêches diplomatiques, des proclamations, des mémoires justificatifs, des exposés présentés par le gouvernement aux assemblées. On voit combien se sont trompés les rhéteurs qui ont surtout regardé ces discours comme des œuvres littéraires; ce sont là bien plutôt des pièces officielles : l'historien ne pouvait les négliger sans manquer à la vérité. Que si ces discours, comme on l'a remarqué, expliquent souvent la suite des faits et en donnent la philosophie, c'est que cette philosophie devait se retrouver dans les paroles qui furent prononcées. Le mérite de Thucydide est d'avoir su choisir entre tant de harangues celles qui nous permettaient le mieux de bien voir le sens, les causes et l'esprit des événemens.

La première période de l'histoire politique de la Grèce n'a dû laisser que peu de discours. Elle a été cependant la plus vigoureuse, la plus forte époque de l'art de parler dans ce pays, celle où les faits et les raisons nettement déduites frappaient surtout les esprits, où la parole était la condition de la vie politique sans en être encore l'ornement ou le danger, alors qu'on pouvait vraiment dire de l'éloquence qu'elle était *pragmatique,* pleine de choses. La rhétorique ne précisa ses doctrines que dans la période qui suit les guerres médiques et finit à la guerre du Péloponèse. A partir de ce temps, les harangues et les plaidoyers commencèrent à être recueillis. L'éloquence athénienne comptait dix orateurs qui avaient surpassé tous les autres. Nous en trouvons cinq dans le livre de M. Perrot, Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate et Isée; ils sont les précurseurs du plus grand de tous, de Démosthène.

Ce qui fait l'intérêt de ces études, c'est qu'elles sont vraies. Il serait difficile de définir la vérité en histoire; elle demande surtout à l'écrivain une qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien, le tact, ce sentiment profond des époques qui fait que toute note fausse le choque d'instinct. Il faut qu'il sache ce qui pouvait être et ce qui était impossible : ce don n'est pas moins dû à l'intuition qu'à l'étude; c'est une sorte d'aperception, d'intelligence vive et délicate, capable de généraliser, mais curieuse des moindres détails, qui voit toutes les parties, mais qui

considère toujours ce vaste ensemble où chaque fait particulier, où chaque idée doivent trouver facilement une place qui leur est marquée d'avance. On ne peut être vrai non plus dans de pareils sujets sans une solide érudition. Les faits surtout expliquent les formes particulières qu'ont revêtues chez un peuple les diverses manifestations de l'esprit, la poésie, l'art, l'éloquence, la philosophie. Ce sont les faits qu'il faut chercher pour des époques dont l'histoire nous est le plus souvent si peu connue, ce sont les faits qui permettent de trouver les explications simples, les seules qui aient une valeur à nos yeux. Jamais l'écrivain qui veut s'élever à des considérations générales, qui estime avant tout les résultats importans, ceux qui ont un sens pour tout esprit philosophique, ne connaîtra assez bien ces mille questions que la science la plus aride traite avec tant de soin, souvent même au risque de ne plus voir que le détail et de perdre de vue cette belle et intelligente suite des choses qu'elle se propose d'étudier. Les érudits seuls ont le droit de parler de l'antiquité, et cependant combien d'entre eux ne pourront jamais s'essayer à cette difficile entreprise!

Le sentiment de la vérité en histoire et la science de l'auteur lui ont permis de faire un livre nouveau sur un sujet emprunté à une littérature dont nous ne cessons de parler depuis la renaissance des lettres. M. Perrot a une vue nette de ce qu'était l'esprit grec et en particulier l'esprit athénien. Il montre comment ce génie simple malgré un goût vif pour l'éloquence, plus sensible à la symétrie, à l'harmonie qu'aux figures oratoires, à la dialectique qu'à l'enthousiasme, recherche d'abord dans le discours les qualités qui parlent à l'intelligence plutôt que celles qui s'adressent à la passion. L'art subit les mêmes influences. La ressemblance est complète entre les bas-reliefs du ve siècle et ces premiers discours. Le sculpteur ne s'étudie pas à rendre des émotions fortes; il évite la recherche : au contraire des primitifs d'Occident, qui parviennent, dès qu'ils sortent de l'enfance de l'art, à traduire les passions extrêmes, il est réservé jusqu'à la froideur; il n'a pas non plus le désir de varier les motifs, les attitudes; ses personnages s'avancent en longues lignes ou se regardent deux à deux sur le marbre et sur les vases. De même la phrase ou oppose deux idées dont la symétrie est parfaite, ou fait passer devant nous, dans une procession harmonieuse, des faits et des pensées qui se suivent sans que l'écrivain se préoccupe de rompre cette apparente monotonie. Les figures de pensées sont rares; l'émotion n'est pas dans un mot particulier, dans la manière de couper le récit, dans l'habileté artificielle avec laquelle quelques détails sont groupés, elle naît de l'ensemble, d'un exposé vrai et sévère, où les choses parlent d'elles-mêmes, où la sobriété n'est que le don d'écarter tout ce qui est accessoire et inutile.

L'auteur s'était préparé à ces études non-seulement par des travaux variés sur différentes parties de l'archéologie, de cette science qui plus

que nulle autre nous permet de voir et de toucher les anciens, mais aussi et surtout par une connaissance approfondie des institutions politiques et judiciaires d'Athènes. Il avait remarqué dans la constitution athénienne avec quelle prudence la démocratie avait pris des précautions contre elle-même, laissant aussi peu qu'il était possible le hasard et l'ignorance décider des affaires, écartant des magistratures par la *dokimasie* les citoyens incapables, créant une tradition administrative par l'institution des *orateurs,* sorte de ministres d'état qui choisissaient de bonne heure un ordre de questions où ils avaient une compétence pratique, et qui portaient ensuite dans les assemblées cette expérience, ce bon sens, ces connaissances positives, sans lesquels la meilleure des républiques se détruirait elle-même en quelques jours. Dans des faits tout particuliers, il a bien vu aussi la raison naturelle de quelques-uns des caractères les moins expliqués de l'éloquence athénienne. Les avocats à Athènes ne prononçaient pas les discours; ils les écrivaient et les remettaient aux parties, qui les disaient ensuite devant les juges. Il fallait donc que le plaidoyer ne parût pas une œuvre d'école, qu'il fût tel que l'eût composé le plaignant ou le défendeur. Dans ces conditions, l'esprit athénien, naturellement simple, évita longtemps les défauts qu'entraîne toujours la profession d'avocat et ces abus de la rhétorique qui devaient plus tard perdre l'éloquence.

Les événemens historiques, la biographie de chaque orateur, l'époque où il parut, donnent les raisons du mérite propre à chaque talent. Les cinq biographies que contient le volume sont toutes variées; elles présentent des figures très nettes. En même temps la société au milieu de laquelle vivent ces maîtres passe devant nous : leurs discours sont la peinture des événemens auxquels ils ont pris part, de cette vie privée d'Athènes qui venait sans cesse raconter devant les tribunaux les drames intimes qui l'agitaient. Les tableaux de mœurs abondent dans ce livre; ils nous font comprendre comment les passions athéniennes, bien que le cœur et l'esprit se ressemblent à toutes les époques et partout, avaient cependant une forme très particulière. M. Perrot, en écrivant cette histoire, avait sous les yeux d'illustres modèles, les Attiques, qu'il devait nous apprendre à mieux connaître. Il s'est inspiré de ces maîtres en composant un livre où les explications s'imposent par la simplicité même des raisons que l'auteur met en lumière, où les faits préparent si bien le lecteur aux théories les plus neuves que ces théories sont démontrées avant d'être exprimées, où l'analyse des traits de caractère les plus délicats paraît être si aisée à suivre qu'on s'étonne de n'avoir pas pensé déjà ce qu'on vient de comprendre pour la première fois.

ALBERT DUMONT.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

VI. — L'ANARCHIE ET LA PIRATERIE.

I.

Le capitaine de Rigny venait d'être promu, par ordonnance du 22 mai 1825, au grade de contre-amiral. Il reçut cette nouvelle à Smyrne, où l'avait conduit le désir de se rapprocher du comte de Guilleminot; mais dans l'état présent des choses le commandant de la station française ne pouvait se tenir longtemps éloigné de la Morée. Le 20 juin 1825, la *Sirène* était de nouveau sur la route de Nauplie. La plus complète anarchie régnait alors en Grèce. Le gouvernement central, pris dans son ensemble, faisait à peine sentir son action en dehors des murs de la place forte où il avait en 1823 fixé sa résidence. Composé de députés provenant pour la plupart de pays entièrement occupés par les Turcs, le corps législatif ne possédait qu'une autorité nominale; l'existence même du pouvoir exécutif dépendait de l'appui éventuel des subsides étrangers. Les premiers versemens de l'emprunt de Londres avaient été employés à

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1872, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars et du 1er mai 1873.

solder les dépenses navales et à soudoyer les bandes mercenaires qui comprimèrent si rapidement en 1824 la révolte des primats. La Morée n'avait point eu de part à la distribution des guinées anglaises; les soldats rouméliotes opposés par Coletti aux troupes dissidentes s'étaient conduits dans la péninsule comme ils auraient pu le faire en pays conquis. Il n'y aurait certes point eu lieu de s'étonner si les Moréotes, soumis en apparence, eussent gardé au fond du cœur quelque ressentiment de procédés non moins blessans pour leurs intérêts que pour leur orgueil.

Ce ne fut cependant qu'après le débarquement d'Ibrahim et la campagne peu brillante dirigée par le président Condouriotti en personne sur les derrières de l'armée égyptienne que l'on vit s'aggraver d'une façon très sensible le désaccord qui n'avait jamais cessé d'exister entre les Péloponésiens, les Rouméliotes et les insulaires. Partout où des partis se forment, il n'est pas rare de les voir chercher un appui étranger les uns contre les autres. Au mois de mai 1824, il prit fantaisie aux Grecs de se choisir un roi. On les avait avertis à Vérone du danger qu'il y aurait pour eux à s'en tenir à la forme républicaine. Ils commencèrent à bégayer les mots de constitution, de monarchie. Quelques noms de princes furent mis en avant. La Grèce n'offrait pas de personnalité assez éminente pour qu'on pût se flatter de réunir sur un choix national une masse suffisamment imposante de suffrages. L'Autriche et la Russie n'étaient pas éloignées, disait-on, de s'entendre pour favoriser l'avénement de l'ancien roi de Suède, le colonel Gustavson. Tout à coup un bruit plus sérieux se répand; cette fois ce serait le comité philhellénique de Paris qui se chargerait, suivant l'expression de l'amiral de Rigny, « de monarchiser la Grèce. » Un agent de ce comité arrive à Nauplie au mois d'avril 1825. L'élection du second fils d'un de nos princes du sang peut compter, suivant lui, sur les secours de la France, sur l'approbation à peu près unanime de l'Europe. La grande majorité du corps législatif saisit avidement ce projet, et sur ce terrain se trouve constitué à l'instant ce qu'on appelle dès lors, en opposition de la tutelle anglaise, le parti français. Les premiers bataillons d'Ibrahim commençaient à descendre dans la plaine d'Argos. Les projets des partis reçoivent de cette apparition une impulsion nouvelle. Les uns, sans plus attendre, veulent proclamer le jeune prince français et arborer le pavillon blanc sur les murs de Nauplie; les autres demandent avec autant de hâte et autant d'à-propos qu'on y fasse flotter le drapeau britannique. Le hasard amène en ce moment dans le golfe la frégate la *Sirène*. L'amiral de Rigny est mis au courant des diverses propositions qu'on agite; nos partisans l'entourent, ils

le pressent d'appuyer non-seulement de ses paroles, mais aussi de ses actes, la mesure qu'ils se préparent à prendre. C'est à lui d'assurer le succès d'une combinaison désirée au Palais-Royal, favorablement accueillie aux Tuileries, autorisée par M. de Villèle. Les momens sont précieux, la circonstance est unique. Il suffit pour faire triompher le parti français de signifier au nom de la France un armistice à l'armée d'Ibrahim. « En vérité, monseigneur, écrivait l'amiral au comte de Chabrol le 5 juillet 1825, j'éprouve une espèce de honte à rappeler tous ces rêves; mais, je le dis ici avec assurance, quand bien même les instructions des ministres du roi m'eussent autorisé à coopérer plus ou moins directement à de pareils projets, j'aurais cru manquer à mon devoir, j'aurais cru compromettre les intérêts du pays et le nom de son altesse royale, si je me fusse laissé aller à de vaines espérances dans un tel moment. » Ibrahim en effet ne tarda pas, comme l'avait prévu l'amiral de Rigny, à se replier sur Tripolitza. Son armée partie, beaucoup de Grecs n'eurent rien de plus pressé que d'oublier et de désavouer leurs promesses, d'autres se firent un mérite de porter au commodore Hamilton le secret de ces négociations imprudentes.

Le commodore partit sur-le-champ pour Corfou. Il en revint avec quatre frégates et trois corvettes. Au même moment entraient à Nauplie deux bâtimens de commerce anglais. L'un apportait une nouvelle portion de l'emprunt, 50,000 livres sterling, — l'autre était chargé de munitions. Le commodore s'oppose avec grand fracas au débarquement de ces secours. « La France, dit-il, a déjà pris trop d'influence en Égypte pour que le gouvernement britannique lui en laisse prendre davantage encore en Grèce. L'argent anglais ne servira pas à ériger dans le Levant un royaume français. » Quelques jours s'écoulent, un manifeste est apporté d'Hydra, on le couvre à Nauplie de signatures. « La nation grecque remet volontairement le dépôt sacré de sa liberté et de son existence politique à la protection exclusive du gouvernement de la Grande-Bretagne. »

Cette détermination extrême dépassait maladroitement le but. L'amiral français en profite pour se placer sur un terrain où le commodore lui-même ne pourra se dispenser de venir le rejoindre. « Je tiens à tous ici le même langage, écrit-il le 23 septembre au ministre; je ne prêche que l'union et la concorde. Je calme les plus impatiens en les assurant des dispositions généreuses du roi; je ne leur dissimule pas que c'est au concours des puissances qu'ils doivent s'adresser pour obtenir l'amélioration de leur sort. » — « La Grèce, ajoutait-il, est trop pauvre pour supporter un établissement royal dont les frais ne seraient pas faits ailleurs. On doit égale-

ment tenir compte de la situation morale de ce pays : quels appuis y trouverait la royauté? Il y a une lacune immense entre les bergers qui forment la masse de la population et quelque jeunesse qui a superficiellement étudié au dehors. Le clergé lui-même ne serait pas une force, car il est peu influent et généralement ignare. Je ne vois que la demande du protectorat commun qui puisse être utile à la Grèce. »

Le conseil était sage, mais tout plan d'arrangement péchait par la base, si l'on répugnait, pour en assurer l'exécution, à l'emploi de moyens coercitifs. « Oui, le nœud gordien est là, s'écriait avec impatience le comte de Guilleminot, enfermé par les instructions du ministre dans le cadre indécis de la politique autrichienne. S'il peut une fois convenir à l'Europe de le trancher, tout deviendra facile ou du moins d'une difficulté abordable; mais négocier, toujours négocier, éviter par tous les moyens possibles l'adoption de résolutions vigoureuses, où cela peut-il conduire, quand nous avons affaire à des gens qui ne répondent aux conseils qu'on leur donne que par des sentences du Coran? »

Pendant que la diplomatie divisée s'agitait ainsi dans le vide, que le comte de Guilleminot continuait d'agir auprès du divan « par contenance et sans le moindre espoir de succès, » les troupes égyptiennes établies sur le plateau de Tripolitza poussaient sans obstacle leurs reconnaissances dans toutes les directions. Bien que l'ennemi se fût dispersé, qu'Ipsilanti et Colocotroni fussent rentrés à Nauplie presque seuls, Ibrahim ne se relâchait pas de sa vigilance. Il assurait ses positions, gardait ses lignes de communications et de retraite, faisait en un mot succéder à la guerre d'irruption une guerre méthodique. Il venait de marcher sur Misistra et de s'en emparer presque sans coup férir. De là il était descendu dans les deux golfes du Magne pour y détruire toutes les provisions qui s'y trouvaient. Il parcourait ainsi, le fer et la torche à la main, les divers districts de la Morée. Ayant derrière lui Modon, Coron, Navarin et de grands magasins alimentés par l'Égypte, il n'hésitait pas à dévaster zone par zone le pays. Son but évident était de réduire les populations par la famine. Il les avait déjà obligées à se réfugier dans les montagnes; il pensait que l'hiver les contraindrait à redescendre dans les plaines, où il les aurait à sa merci. En attendant, il avait renvoyé sa flotte en Égypte, d'où devait lui venir une nouvelle armée. Du retour de cette flotte dépendait le sort de la rébellion.

Quand on n'a servi que dans une marine régulière, quand on n'a connu que des arsenaux regorgeant de vivres et de munitions, on se fait difficilement une idée des embarras de tout genre au milieu

desquels les Grecs devaient poursuivre leurs opérations navales. La pénurie était telle dans les îles que c'était un prodige de trouver à y rassembler un mois de provisions pour 7,000 ou 8,000 hommes. Quoique la frugalité du matelot grec ait été de tout temps proverbiale, les croisières ne pouvaient pourtant se prolonger au-delà du dernier oignon et du dernier biscuit. La disette menaçante ramenait forcément les escadres au port; la sédition les y retenait. Entourés, dès qu'ils avaient mis le pied sur le rivage, par leurs femmes et par leurs enfans en proie à la plus affreuse misère, les marins grecs demandaient à grands cris le paiement de leur solde et de leurs parts de prise. La caisse était vide, les captures contestées; les autorités, qui s'efforçaient de faire entendre raison à cette foule aigrie par la souffrance, devenaient les premières victimes de sa fureur. « Les matelots, nous dit l'amiral de Rigny, mettaient le couteau sur la gorge aux primats, le feu à leurs maisons. » Au mois de juin 1825, la Bobolina, l'intrépide et farouche amazone, avait été tuée d'un coup de pistolet sur la plage de Spezzia. Canaris faillit éprouver le même sort à Égine. Miaulis s'était vu abandonné en présence de l'ennemi par la majeure partie de sa flotte. Les Grecs croyaient fermement que toute marchandise sortie d'un port turc était pour eux de bonne prise, sous quelque pavillon qu'on l'eût embarquée. Les hésitations des primats à sanctionner leurs déprédations n'étaient à leurs yeux que l'indice d'une criminelle connivence.

L'abus qui se faisait dans l'Archipel du pavillon neutre expliquait, s'il ne justifiait complétement, ces violences. Il y avait neuf mois que les flottes turque et égyptienne, harcelées plutôt qu'entamées par les Grecs, traînaient après elles un immense convoi, dans lequel figuraient à peu près tous les pavillons; exceptons-en pourtant le pavillon français. C'était à la faveur de cette complicité que la Morée avait été envahie; c'était l'appât d'un lucre honteux et illicite qui allait fournir encore une fois à Méhémet-Ali les transports dont il avait besoin pour entretenir l'armée d'Ibrahim. Peu s'en fallut que cette spéculation indigne ne reçût des mains de Canaris un terrible et juste châtiment.

Couvert par une longue chaîne de récifs qu'il est à peu près impossible de franchir sans pilote, le port d'Alexandrie renfermait le 10 août 1825, avec soixante voiles égyptiennes, cent cinquante navires européens dont vingt-cinq français chargés de coton pour Marseille. Vers six heures du soir, Canaris arrive à l'ouvert de cette rade. Trois brûlots et deux bricks de guerre lui ont été confiés. Le vent était favorable. Impatient d'en profiter, le héros ipsariote juge inutile d'attendre ses compagnons; il donne seul dans la passe. Usant d'un stratagème que les lois maritimes ne désavouent pas, le

brûlot conduit par Canaris a déguisé sa nationalité. Le pilote égyptien, qui voit flotter à sa corne le pavillon russe, croit avoir affaire à un bâtiment neutre, il aborde sans défiance; guidé par ses indications, le brick a franchi la barrière des récifs. Canaris porte droit sur l'escadre égyptienne. La brise du large en ce moment s'éteint; le vent change, le brûlot est obligé de louvoyer pour avancer vers le fond du port. Nulle escadre, fût-ce une escadre turque, ne laisse en temps de guerre un navire inconnu pénétrer dans ses lignes sans l'avoir fait auparavant raisonner. Des embarcations se détachent des frégates d'avant-garde. On vit alors du pont du brick de guerre français l'*Abeille*, mouillé en tête de rade, plusieurs hommes s'embarquer précipitamment dans une chaloupe que le brick de Canaris traînait à la remorque. Ni les forts de la rade, ni l'escadre égyptienne n'ont encore conçu de soupçon; à bord de l'*Abeille*, la manœuvre a paru étrange. Menacé le premier, en raison de la position qu'il occupe, le brick français s'est mis, sans perdre de temps, sur ses gardes. On a serré les tentes, battu la générale, largué les focs, chargé la batterie des deux bords; on se tient prêt à couper le câble. « Le navire suspect, nous dit le commandant de l'*Abeille*, le capitaine Hargous, se trouvait à environ trois encablures de nous quand nos derniers doutes se sont dissipés. Il n'y avait plus à s'y méprendre; ce brick abandonné par son équipage était un brûlot! Soudain il a pris feu. Au même instant, les deux bricks qui étaient restés au large ont viré de bord et hissé le pavillon grec. » La flamme en un clin d'œil serpente à travers le gréement, les bras et les boulines sont consumés, les voiles, échappant à la tension qui les tenait orientées, retombent sur le mât. Le brick se trouve masqué, cule, abat, reprend sa marche, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre, suivant le souffle variable qui le pousse et la voile encore épargnée qui se gonfle : il passe ainsi entre plusieurs navires de guerre et de commerce, frôlant l'un, contournant l'autre, les effrayant tous. Les embarcations turques réussissent enfin à jeter les grappins à son bord. Elles le remorquent vers la côte voisine où le brûlot va tranquillement s'échouer. « Si ce navire, écrivait M. Hargous, eût par malheur accroché la frégate d'avant-garde, le désordre se fût mis dans le reste de la flotte; les deux autres brûlots seraient accourus, et auraient à leur tour abordé d'autres bâtimens. La catastrophe eût été épouvantable, le succès des Grecs complet; mais l'*Abeille* les a un peu gênés. »

Il fallut quelque temps aux navires égyptiens pour se remettre d'une si chaude alerte. Canaris n'en courut pas moins les plus grands dangers. Quelques coups de canon tirés par le brick du capitaine Hargous avaient donné l'éveil aux batteries de la rade. L'in-

trépide Ipsariote dut essuyer presqu'à bout portant le feu de la batterie du Figuier avant de pouvoir rejoindre les bâtimens qui l'attendaient au large.

Les actions humaines sont diversement appréciées suivant le point de vue d'où on les considère. Ce héros, à qui l'amiral de Rigny et le capitaine Le Ray accordaient une admiration sans mélange, n'était qu'un odieux pirate aux yeux de la marine neutre, qu'il avait failli envelopper dans le désastre destiné à la flotte du vice-roi d'Égypte. On lui reprochait amèrement de s'être servi, pour accomplir « cette fameuse prouesse, » d'un pavillon étranger. Ce n'est pourtant pas le déguisement, c'est le combat sous de fausses couleurs que les lois internationales ont pris soin d'interdire aux belligérans. Le capitaine Hargous et le consul-général de France, M. Drovetti, rendu par ordonnance royale du 20 juin 1821 aux fonctions qu'il avait déjà exercées sous un autre règne en Égypte, insistaient peu sur cette délicate question; leurs plaintes portaient plus haut. Ils soutenaient tous deux avec une égale énergie que Canaris, s'il eût réussi « dans son infernal projet, » n'eût pas seulement causé un incalculable dommage au commerce européen; il eût, suivant eux, attiré de sanglantes représailles sur la colonie franque. Le commandant de l'*Abeille* avait en 1823, quand il commandait l'*Estafette*, sauvé la population catholique de Syra; « il venait, écrivait M. Drovetti, de rendre par sa vigilance un service non moins signalé à des intérêts que la France, quelles que fussent au fond ses sympathies, avait le devoir impérieux de protéger. » A mon sens, chacun ici était dans son rôle : Canaris en voulant allumer l'incendie dans un port égyptien, le capitaine Hargous en faisant avorter une entreprise dont son équipage et ses nationaux auraient pu devenir les premières victimes; cependant le journal d'Hydra, qui ne manquait jamais, nous dit l'amiral de Rigny, « l'occasion de calomnier les moindres démarches de la France, » faisait grand bruit de ces coups de canon tirés par un brick français sur un brûlot grec. Canaris ne s'associa pas aux récriminations de la presse hydriote. Il eût pu avec une apparence de justice s'en prendre à nous de son échec; il aima mieux songer aux moyens de le réparer et ne pas aliéner à la Grèce, par des plaintes stériles, les sympathies dont plus que jamais la Grèce avait besoin. Recommandé aux soins du comité philhellénique de Paris, son fils Thémistocle faisait route pour Toulon à bord de la goëlette l'*Amaranthe* pendant que « de la petite Angleterre, » — c'est ainsi qu'Ibrahim désignait l'île d'Hydra, — on continuait de diriger les plus violentes attaques contre nous.

Notre situation en Grèce était sujette à toutes les fluctuations

qu'imprimaient à l'opinion les incidens travestis à plaisir par de dangereuses agences de publicité. Les Anglais exploitaient avec habileté nos relations intimes avec l'Égypte. A force de vanter et d'exagérer le crédit dont nous jouissions auprès du vice-roi, ils avaient fini par persuader aux Grecs qu'il dépendait de nous d'obtenir de Méhémet-Ali qu'il retirât ses troupes de la Morée, dût-il s'ensuivre pour lui une rupture éclatante avec la Porte. « On lui laisserait Candie, » nous disaient les agens qui faisaient appel à notre influence; « on irait même jusqu'à consentir à des prestations d'argent. » C'était bien mal connaître le vassal ambitieux qui fut, de tous les Turcs, le plus convaincu peut-être de la nécessité de donner à son ambition le sceau de la fidélité dynastique. Méhémet-Ali n'eût pas hésité à poursuivre ses ennemis personnels jusque sous les murs du sérail; il eût fait la guerre au sultan pour peupler le divan de ses créatures, pour se faire conférer ainsi de nouveaux fiefs; il n'eût jamais pris parti avec des chrétiens insurgés contre le maître auguste dans les veines duquel coulait le sang vénéré d'Othman. Ce fut en 1827 une des illusions de la politique française de croire qu'elle pourrait triompher de ce sentiment inné, invétéré chez le vieux soldat rouméliote. Malgré son indulgence pour les infidèles, malgré l'utile emploi qu'il fit de leurs services, Méhémet-Ali n'en voulait pas moins rester une des plus solides colonnes de l'islamisme.

Quand ce pacha, qui se croyait appelé par les desseins de Dieu à rétablir le prestige des armes musulmanes, se vit insulté par les giaours jusque dans le port d'Alexandrie, bravé sous les fenêtres mêmes de son palais, son exaspération ne connut pas de bornes. Le 12 août au matin, il montait à bord d'une frégate, et, suivi de sept bâtimens, courait à la recherche de la flottille grecque jusque sur les côtes de Caramanie. « Quelle singulière équipée! » s'écriait le comte de Guilleminot en apprenant le départ du vice-roi. Singulière en effet, car Méhémet-Ali ne s'exposait pas seulement à se faire enlever par une division hydriote, il laissait l'autorité pour ainsi dire vacante en Égypte. Il avait à peine quitté Alexandrie, que son plus mortel ennemi, Khosrew-Pacha, y entrait avec toute la flotte ottomane.

On se rappelle que Khosrew, dans les premiers jours du mois de juillet, avait escorté les renforts conduits par Hussein-Bey de la Sude à Navarin. Le 10 juillet, il était devant Missolonghi; le 3 août, il se rangeait en bataille pour faire face à la flotte de quarante voiles qu'amenaient dans le golfe de Patras Miaulis, Sachtouris, Colandrutzos et Apostolis. Le lendemain, l'escadre hydriote, plus habile et plus manœuvrière, lui avait gagné le vent. Trois brûlots furent

lancés contre le bâtiment qu'il montait; aucun ne parvint à l'accrocher, mais l'acharnement que les Grecs mettaient à s'attaquer toujours à sa personne le décida subitement à leur abandonner le terrain. Il se souvint à propos de l'ordre qu'il avait reçu d'opérer sa jonction avec la flotte égyptienne, et fit voile pour Alexandrie. Qu'on juge de l'émotion que dut produire l'apparition d'un pareil concours de navires se montrant dans les eaux de l'Égypte sous les ordres de Khosrew en l'absence de Méhémet-Ali. Des bâtimens légers furent expédiés dans toutes les directions pour en informer le vice-roi; un régiment de réguliers fut en toute hâte appelé du Caire. La conduite du capitan-pacha ne justifia pas ces soupçons. « Il avait levé, disait-il, le blocus de Missolonghi, parce qu'il ne lui restait plus que dix jours de vivres. De tous les ports ottomans, Alexandrie était celui où les vents régnans pouvaient le plus aisément le conduire, celui où il devait s'attendre à trouver le plus de ressources. Il était venu y opérer la jonction prescrite, mais il ne mettrait pas le pied à terre avant le retour du gouverneur de l'Égypte. » Le 20 août au matin, le navire qui portait Méhémet-Ali fut enfin signalé à l'entrée des passes. « Le pacha fut rendu, écrit M. Drovetti, aux vœux d'une population consternée et impatiente de le revoir. »

Khosrew voulut être le premier à féliciter le vice-roi de son heureux retour. Méhémet-Ali l'attendait sur les degrés du débarcadère. Là, en présence de la foule émue, les deux vizirs se tinrent longtemps embrassés. Le vice-roi donna la droite au capitan-pacha, et ils s'avancèrent ainsi de front vers le palais, « faisant jusqu'au dernier moment assaut de politesse. » Leur conférence fut longue et amicale. En dépit des présages alarmans propagés par la malveillance, ces apparences de cordialité ne reçurent des faits aucun démenti. Le 23 octobre 1825, les flottes ottomanes, au nombre de soixante-six voiles, partaient d'Alexandrie abondamment pourvues de provisions; le 2 novembre, elles avaient dépassé Candie et manœuvraient pour doubler Cerigo. Les Grecs, à cette nouvelle, quittèrent précipitamment le mouillage de l'Argentière, où ils attendaient le rapport de leurs éclaireurs. Contrariés par de gros vents d'ouest, ils n'arrivèrent que le 8 au matin sous le cap Saint-Ange. Les flottes turque et égyptienne étaient depuis le 5 en sûreté dans le port de Navarin; elles y avaient débarqué 11,000 hommes et un millier de chevaux.

II.

Suivant l'expression tout à la fois concise et pittoresque du capitaine Ferrin, revenant à la fin de l'année 1825 d'une croisière sur les côtes du Péloponèse et interrogé par l'amiral de Rigny sur les renseignemens qu'il en rapportait, « il n'y avait plus d'affaires en Morée. » Ibrahim parcourait cette province dans tous les sens avec des colonnes volantes de 2,000 hommes : mise à feu et à sang, la Morée se convertissait peu à peu en désert. C'était sur la Grèce occidentale que les armes ottomanes allaient désormais concentrer leurs efforts. Assiégée pour la seconde fois le 29 avril 1825, la place de Missolonghi donnait l'exemple de la plus courageuse résistance. Cette ville ou plutôt « cette bicoque, » comme l'appelle l'amiral de Rigny, avait déjà au mois de septembre repoussé trois assauts. Sa défense héroïque est peut-être le plus glorieux épisode de la révolution grecque.

Le nouveau vizir qui assiégeait Missolonghi en 1825 avait été signalé par la victoire de Petta à l'attention du sultan. Reschid n'avait pas son égal pour conduire un escadron de spahis à la charge, c'eût été le grandir outre mesure que de voir en lui le rival d'Ibrahim. Fils d'un prêtre géorgien, il avait embrassé dès l'âge le plus tendre l'islamisme, et était devenu le protégé de Khosrew. La servitude l'avait fait musulman; la faveur d'un favori qui avait, ainsi que lui, débuté par l'esclavage le fit arriver, de degré en degré, au commandement suprême des armées de l'empire; mais la fortune lui fit payer bien cher cette élévation, car elle associa ainsi le nom de Reschid-Pacha au souvenir de deux campagnes désastreuses, la campagne de 1829, qui ouvrit aux Russes le passage des Balkans, et la campagne de 1832, qui après la bataille de Koniah eût amené, sans l'intervention de l'Europe, les Égyptiens sur les rives du Bosphore. Reschid venait d'apaiser les troubles de l'Épire, quand au mois d'avril 1825 il parut devant Anatolikon avec 8,000 hommes : 2,000 Albanais gardaient en outre une série de postes, de Makrynoros, sur le golfe d'Arta, à Kakiscala, sur le golfe de Patras; 3,000 pionniers, muletiers et valets de camp portaient l'effectif total de l'armée à 13,000 hommes.

Pour se faire une idée des difficultés que présentait le siége de Missolonghi, il suffira de jeter un coup d'œil sur la carte où se trouve représentée cette partie du golfe de Patras. Là, entre l'embouchure de l'Achélous, désigné aujourd'hui sous le nom d'Aspro-Potamos, et la vallée que baignent les eaux du Fidaris, s'étend sur un espace de vingt milles environ une sorte de Lido, de cordon sa-

blonneux, en arrière duquel se sont amoncelées les alluvions des deux fleuves. Ce terrain à demi noyé est entrecoupé de lacs, de lagunes, de bancs de vase, de pêcheries recouvertes de quelques pouces d'eau à peine. Le lac de Missolonghi et le lac d'Anatolikon, situé plus au nord, communiquent par un canal d'un pied et demi environ de profondeur. Le lac de Missolonghi est de beaucoup le plus vaste; cependant il n'y peut entrer et circuler que des bateaux plats. La ville, distante de la mer de trois milles environ, est adossée au lac. Suffisamment protégée sur deux de ses faces par les terrains marécageux qui l'entourent, elle n'a d'attaques à craindre que du côté du nord et du côté de l'est. Les troupes qui la veulent investir doivent venir d'Anatolikon, de la vallée du Fidaris ou du ravin qui longe la croupe du mont Zyrgos. Depuis le premier siége qu'elle avait subi en 1822 et en 1823, l'enceinte de Missolonghi s'était sensiblement améliorée. On avait approfondi le fossé, muni le long rempart de terre qui s'étendait du bord de la lagune à l'autre extrémité du promontoire de tours et de bastions, mis en batterie quarante-huit canons et quatre mortiers. La petite île de Vasiladi formait entre le rivage intérieur du lac et la mer une espèce d'ouvrage avancé. On y avait installé six canons et entassé deux mille femmes et enfans, bouches inutiles dont la garnison avait tenu à se défaire. En dépit de cette précaution, Missolonghi renfermait encore dans ses murs une population de 12,000 âmes. La garnison comprenait 4,000 soldats environ, sans compter un millier d'habitans et de bateliers en état de porter les armes.

Après les assauts infructueux qu'il avait livrés dans les premiers jours du mois de juillet, Reschid-Pacha, abandonné le 6 août par la flotte ottomane, harcelé sur ses derrières par les troupes de Karaïskaki, se trouvait dans une position des plus critiques. Le 19 août, Zavellas pénétrait dans la place avec ses Souliotes, et venait imprimer à la défense un redoublement d'énergie. Le 17 octobre 1825, l'armée de Reschid, réduite à 3,000 fantassins et 600 cavaliers, dut lever le siége de Missolonghi et aller s'établir au pied du mont Zyrgos. Un cri de triomphe retentit à l'instant dans la Grèce, cri imprudent, triomphe prématuré, car un ennemi plus formidable que Reschid-Pacha allait changer ces cris de triomphe en cris de détresse. Maître du Péloponèse, Ibrahim se portait à marches forcées de Navarin sur Patras. Le 18 novembre, la flotte du capitan-pacha et la flotte égyptienne arrivaient dans le golfe de Lépante et y débarquaient 8,000 Arabes. Ibrahim n'avait pas rencontré dans sa marche à travers la Morée plus d'opposition que n'en avait trouvé sa flotte pour venir d'Alexandrie et de Navarin. Le 29 novembre, il était de sa personne à Lépante. La flotte grecque apparut

enfin; une série d'engagemens eut lieu, mais, « grâce aux querelles interminables des Hydriotes et des Spezziotes, les Turcs, nous dit l'amiral de Rigny, finirent par rester maîtres du terrain. » Investie par terre et par mer, Missolonghi ne devait pas tarder à succomber. Était-il impossible d'arriver à une solution pacifique avant l'accomplissement de cette nouvelle catastrophe?

Prévoyant que les fonds de l'emprunt anglais seraient bientôt épuisés, que sans argent la Grèce ne pourrait maintenir ses flottilles ni ses troupes régulières, les chefs du gouvernement de Nauplie entretenaient avec effusion l'amiral de Rigny de leurs embarras. Ils le priaient de leur donner ses conseils, regrettant, disaient-ils, de ne les avoir pas suivis jusqu'alors. Feraient-ils une humble demande de protection aux puissances? Par quel moyen? Une députation? Ils auraient autant de difficulté à la composer qu'à la défrayer. Une lettre? Sous quelle forme la rédiger, à qui l'adresser et que demander enfin? « A cela, je répondais, nous dit dans un de ses remarquables rapports le chevalier de Rigny, que, quelle que fût la forme, la démarche ne pourrait assurément nuire, pourvu qu'on ne manifestât pas trop de prétentions. » Mavrocordato était alors le seul qui se rendît un compte assez exact de la situation pour oser avouer devant ses collègues que tout ce que les Grecs pouvaient espérer de mieux en ce moment était une sorte d'établissement tributaire sans contact avec les Turcs. « Si j'avais à exprimer une opinion personnelle, ajoutait l'amiral, ce serait aussi mon avis. » Malheureusement le vent de la fortune enflait à cette heure les voiles et le cœur des Turcs; moins que jamais on pouvait se flatter de leur faire entendre raison. « Vous avez dû vous apercevoir, écrivait le 9 décembre 1825 le comte de Guilleminot au chevalier de Rigny, que Méhémet-Ali n'y va pas de main morte. Ce serait folie à nous de vouloir nous jeter en travers de son chemin. Nos relations avec l'Égypte, sans être ce que l'opinion les publie, sont telles néanmoins que notre considération dans le Levant est attachée au soin que nous prendrons de les maintenir. Faut-il nous exposer encore à voir Méhémet-Ali employer l'expression de politique française comme synonyme de politique versatile? Il y aurait moins d'inconvénient à tenter d'agir sur l'esprit du capitan-pacha, quoique ce soit dans toute l'acception du mot un maître fourbe et un fourbe à langue dorée. Il serait bon cependant de le sonder et de savoir si sa réconciliation avec Méhémet-Ali est bien sincère. Faites-lui peur des Russes, montrez-lui la possibilité d'une alliance étroite et très prochaine entre le cabinet de Londres et celui de Saint-Pétersbourg. » L'empereur Alexandre affichait en effet depuis le mois de juin des tendances assez alarmantes pour la Porte. Il se

plaignait hautement de nos hésitations et nous menaçait de s'entendre avec l'Angleterre, s'il ne parvenait pas à s'entendre avec nous.

Ces dispositions nouvelles du petit-fils de la grande Catherine étaient sans doute peu connues dans le Levant, car, lorsqu'on apprit à Odessa que l'empereur Alexandre venait d'expirer à Taganrog le 1er décembre 1825, les Grecs virent dans sa mort un événement éminemment favorable à leur cause, et « en firent, nous dit l'ambassadeur de France, des réjouissances publiques. » Le successeur d'Alexandre devait être ce prince Constantin que l'insurrection de 1790 demandait pour souverain à l'impératrice Catherine. « Nos musulmans, écrivait à la date du 25 décembre le comte de Guilleminot, sont déjà dans les transes. Il est aussi tels de nos collègues qui ne sont point du tout rassurés. Les employés de la légation russe répondent, avec ou sans dessein, que le prince Constantin est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était naguère. — Sa tête est mûre, disent-ils, et la vénération qu'il avait pour son frère le portera sans doute, au moins pour quelque temps, à continuer le système d'Alexandre. »

Sur toute la ligne du Pruth, le 19 décembre 1825, les autorités et les troupes avaient prêté serment de fidélité au nouvel empereur, quand soudain on apprit à l'armée des frontières que le prince Constantin venait de renouveler la renonciation qu'il avait faite en 1822 de tous ses droits au trône. A la suite d'une émeute qui coûta la vie au gouverneur de Saint-Pétersbourg et peupla les provinces sibériennes de nouveaux proscrits, le prince Nicolas avait mis sur sa tête la couronne impériale. Depuis Pierre le Grand, aucun descendant des Romanof n'avait été plus digne de la porter. A Vienne, lorsqu'on ignorait encore lequel des deux frères serait finalement empereur, on faisait dans l'intérêt de la paix des vœux pour Constantin, « ennemi déclaré des insurrections; » à Constantinople, l'impression fut tout autre. L'avénement d'un prince dont les tendances et la personne étaient inconnues encore eut pour premier effet « de rassurer les Turcs et de désenchanter les Grecs. »

Il est dur, quand on a tant souffert, quand on a fait pendant cinq années consécutives une guerre sans merci, avec des alternatives de succès, d'espérances déçues et de revers, de se voir réduit à ses propres ressources et d'être forcé de reconnaître qu'on ne peut plus attendre son salut que de soi-même. Aussi le gouvernement de Nauplie, loin de s'avouer cette triste vérité, de la proclamer hautement et d'y conformer sa conduite, prêtait-il avidement l'oreille à tous les bruits qu'il croyait de nature à distraire l'inquiétude publique. « La mésintelligence survenue entre Ibrahim et Reschid-Pacha au sujet du siége de Missolonghi paraît avoir laissé, écrivait

l'amiral le 9 janvier 1826, quelque répit à cette place. Les Grecs vivent là-dessus pour le moment. » Nous les avons connues, nous aussi, ces illusions, — nos murs menteurs en ont gardé la trace, — nous ne savons que trop ce qu'il faut penser de toutes les rumeurs dont un peuple affolé nourrit son désespoir. Les divisions des Turcs et des Égyptiens, en supposant même qu'elles existassent, étaient assurément bien loin d'égaler celles qui paralysaient en cet instant critique la défense de la Grèce. L'anarchie la plus complète régnait à Hydra et à Spezzia. La population tout entière de ces îles, uniquement composée de matelots, d'armateurs et de capitaines, ne rêvait plus que courses, captures de navires et pillages. La déclaration de neutralité renouvelée, il y avait quelques mois à peine, par le gouvernement britannique investissait la marine grecque de tous les droits reconnus par les lois internationales aux belligérans. La crédule ignorance d'un peuple de corsaires, son avidité, la nécessité enfin, le précipitaient chaque jour plus avant dans une voie au bout de laquelle devait se trouver immanquablement la piraterie. Pendant ce temps, la lente et lourde flotte des Turcs opérait tranquillement dans le golfe de Patras. Méhémet-Ali avait exigé de la Porte la promesse d'envoyer à Missolonghi un de ses grands-officiers pour y veiller à ce que le capitan-pacha ne quittât point ces parages avant que la place fût prise. Husny-Bey s'était rendu à cet effet au camp de Reschid, investi des pleins pouvoirs de tchaous-bachi, et pour la première fois on voyait des Turcs entreprendre une campagne d'hiver.

Habitués à se rassembler dans les premiers jours du mois de mai pour se disperser à l'époque des semailles, les soldats timariotes avaient dès le mois de novembre abandonné le camp du séraskier; les troupes régulières étaient seules restées sous ses drapeaux. Aguerries par les privations et les épreuves d'une première campagne, dévouées à un chef dont elles appréciaient la bravoure et craignaient la sévérité, ces troupes ne devaient se montrer sous aucun rapport inférieures à l'infanterie arabe. Tout le mois de décembre avait été employé par Ibrahim à former des magasins, à remplir son camp de munitions. Les pluies rendaient alors le travail des tranchées impossible. Des murs de la ville aux rives du Fidaris, la campagne submergée ne présentait qu'un immense marais. Lorsque les vents du nord commencèrent à sécher la plaine, le gouvernement grec comprit que la trêve forcée à laquelle il avait dû quelques instans de repos était sur le point de finir. Il réussit à équiper vingt navires hydriotes et quatre navires ipsariotes. Le 21 janvier 1826, ces bâtimens, renforcés par trois bricks spezziotes qui étaient restés dans les eaux de Missolonghi, obligèrent les croi-

seurs turcs à se retirer sous le canon du château de Morée. Les assiégés purent alors faire venir des îles ioniennes quelques provisions; mais les matelots de l'escadre grecque n'avaient reçu en partant d'Hydra qu'un mois de solde; ce délai expiré, il fut impossible de les retenir plus longtemps. La plaine était praticable, la mer se trouvait libre; Ibrahim reprit sur-le-champ les opérations interrompues depuis le mois d'octobre.

L'artillerie des Turcs s'élevait à quarante pièces. Ibrahim la partagea en trois batteries qui jetèrent dans Missolonghi 2,000 boulets ou bombes par vingt-quatre heures. Le feu des bastions grecs se ralentissait à vue d'œil; tout semblait annoncer la position désespérée des assiégés. Cependant, chaque fois qu'un assaut était dirigé contre les remparts, cet assaut n'avait pour résultat que d'énormes pertes. Ibrahim comprit qu'il devait porter ailleurs ses attaques. Le 27 février 1826, il introduisait trente-deux bateaux plats dans la lagune; le 9 mars, ses troupes prenaient possession de l'îlot de Vasiladi. La résistance de Missolonghi pour cette fois devait bien réellement toucher à son terme. Le lord haut-commissaire des îles ioniennes, sir Frederick Adam, essaya de s'interposer; les Grecs rejetèrent dédaigneusement ses offres de médiation. Le 6 avril, les pachas résolurent de faire un pas de plus vers la place, du côté du lac. Reschid, avec ses Albanais, se chargea d'enlever l'îlot de Klissowa, banc de sable à demi noyé, distant d'un mille à peine de Missolonghi. Les Albanais échouèrent de nouveau dans cette tentative, qui leur coûta 600 hommes. En voulant les ramener à l'assaut, Reschid lui-même fut blessé à la jambe. Ibrahim railla sans pitié l'échec de son compagnon. « Je vais faire marcher mes Arabes, dit-il à Reschid; vous verrez comme ils emporteront cette ville. » Il donna aussitôt l'ordre à deux bataillons de marcher, à Hussein-Bey de se mettre à leur tête, — ce même Hussein-Bey qui avait reconquis Candie, Caxos, pris Sphactérie, Vasiladi et Anatolikon. Pouvait-il manquer de prendre Klissowa? Les Arabes cependant ne réussirent pas mieux que les Albanais. Ils perdirent 800 hommes, et Hussein-Bey, mortellement atteint, tomba au milieu de ses troupes, frappé d'une balle au front. Il ne restait plus, après ces échecs successifs, qu'un parti à prendre. Il fallait resserrer encore le blocus de Missolonghi et réduire par la famine une place si bien défendue. La question se trouvait donc portée sur un terrain où les Grecs avaient eu jusqu'alors l'avantage. Malheureusement les flottes ottomanes, après cinq années de lutte, s'étaient aguerries; le produit des impôts était nul, l'emprunt anglais toujours insuffisant, et les flottes grecques, ne pouvant plus vivre que du pillage des neutres, erraient des côtes de Syrie aux rivages du Péloponèse, complétement désorganisées. Le

10 avril 1826 cependant Miaulis, avec trente-huit voiles carrées et quelques mistiks, parut à l'entrée du golfe de Patras; il se trouva arrêté par le calme sous Céphalonie. Le 13 avril, les Turcs et les Égyptiens, au nombre de soixante voiles, profitèrent, pour appareiller, de la brise qui venait de s'élever du large. La bordée qu'ils suivaient les portait vers l'île de Zante. Leur flotte laissait ainsi le chemin de Missolonghi ouvert.

Avec son habileté ordinaire, Miaulis saisit sur-le-champ l'occasion. Les dernières lueurs du jour n'avaient pas encore disparu qu'il était devant la place assiégée. Les Grecs pouvaient croire que, fidèles à leurs habitudes, les Turcs n'oseraient pas s'exposer à un combat de nuit; mais la manœuvre de la flotte ottomane n'était qu'une feinte, nous apprend un rapport émané du vaisseau même du capitan-pacha, car cette fois ce sera le témoignage des Turcs que j'invoquerai; en toute affaire, il est bon d'entendre les deux parties. « Nous poursuivîmes les Grecs, ajoute ce rapport, et dans la nuit même nous nous trouvâmes au milieu de leur flotte. Avec nos boulets, nous la dispersâmes. Le 12, ils revinrent avec trente et un bâtimens. Notre petite flottille donna la première. Quelque temps après, nous arrivâmes avec les frégates. Après un combat acharné de sept heures, nous leur prîmes deux brûlots, un autre se consuma sans nous atteindre. Si le vent n'était point tombé, les Grecs étaient tous perdus. Le lendemain, nous n'avons pu en compter que vingt-deux qui faisaient route vers Calamos. Depuis ils n'ont pas reparu. »

Un officier anglais d'un grade élevé qui avait assisté au siége de Missolonghi résumait ainsi ses impressions. « Je ne sais, disait-il à l'amiral de Rigny, ce qu'il faut le plus admirer de l'ardeur des assaillans ou du courage des assiégés. » Ce jugement impartial sera le jugement de l'histoire. Jusqu'au moment où la flotte grecque en se retirant eût décidé du sort de la place qu'elle n'avait pu secourir, les pertes des Grecs et celles des Ottomans étaient demeurées fort inégales. La garnison de Missolonghi n'avait perdu que 150 hommes, 2,000 Turcs gisaient dans le lac et sous les remparts de la ville. La faim n'en poursuivait pas moins son œuvre. La population, qui se composait encore de près de 9,000 âmes, était aux abois. « Elle avait mangé les chiens, les chats, les rats. » Elle n'avait plus que le choix entre ces trois partis : mourir d'inanition, capituler ou se frayer un chemin à travers les lignes ottomanes. Ce fut à cette dernière résolution que les Grecs et les Souliotes s'arrêtèrent. « On sait, nous dit un des drogmans de la Porte qui se trouvait à bord du capitan-pacha, l'Arménien Constantin, on sait que les Souliotes ne se rendent jamais. »

Le 20 avril 1826, Ibrahim fut averti par un déserteur que 1,500 armatoles détachés du corps de Karaïskaki s'étaient embusqués sur les derrières du camp turc. Les armatoles devaient faire une attaque du côté de l'ouest. La fusillade servirait de signal aux assiégés; on y répondrait de la ville par l'incendie de quelques maisons, et peu après tout ce qui se trouvait dans la ville tenterait une sortie en masse. Comptant près de 3,000 combattans encore, la garnison se chargeait de forcer le passage, la population profiterait du désordre pour la suivre. Ainsi averti, Ibrahim prit ses dispositions. Il ne se borna pas à se mettre en mesure de contenir les Rouméliotes de Karaïskaki et de recevoir de pied ferme le choc des assiégés; il fit garder toutes les issues par lesquelles les défenseurs de Missolonghi pouvaient lui échapper. Le 22 avril, vers neuf heures du soir, au signal convenu, la garnison, formée sur trois colonnes, quitta silencieusement la place; mais à la contenance et aux dispositions des Turcs elle s'aperçut bientôt que la fusillade engagée par les armatoles ne serait qu'une diversion insignifiante. N'espérant plus rien que d'elle-même, ne faisant appel qu'à son courage, elle poussa un cri formidable, et se rua sabre en main sur l'ennemi. Ni le yatagan des Albanais, ni la baïonnette des Arabes, ne pouvaient arrêter cette attaque impétueuse. Les soldats grecs franchirent d'un seul élan les fossés, les parapets, les traverses, tout le labyrinthe compliqué qu'offrent généralement des lignes de circonvallation. Pendant qu'ils balayaient devant eux les derniers ennemis qui s'obstinaient à leur faire obstacle, la population de Missolonghi se rangeait à son tour en dehors des remparts. Le murmure confus qui sortait de cette multitude arriva comme un bourdonnement jusqu'au camp d'Ibrahim. Les pièces turques dirigèrent leur feu de ce côté. Un irrésistible mouvement de retraite se produisit alors dans une foule qui n'était composée en majeure partie que de femmes et d'enfans. Ibrahim et Reschid firent avancer leurs troupes; Grecs et Arabes, tout rentra pêle-mêle dans la place. Le désespoir des vaincus, la rage des vainqueurs, se confondirent dans une lutte effroyable. On sait quels excès se commettent, même entre nations civilisées et chrétiennes, quand une ville de guerre est enlevée d'assaut. On peut juger des horreurs que couvrit de son ombre la nuit du 22 avril 1826. Près de 2,000 personnes périrent dans les flammes, et tout individu mâle au-dessus de l'âge de douze ans fut immolé sans pitié. Les Turcs se vantèrent d'avoir coupé à Missolonghi plus de 3,000 têtes. Les femmes et les enfans qu'ils épargnèrent furent vendus publiquement comme esclaves; la flotte égyptienne les emporta en Candie et en Égypte.

Ibrahim, prétend-on, gémit amèrement sur l'impossibilité où il

s'était trouvé de prévenir d'abord, d'arrêter ensuite l'effusion du sang. Quant aux hommes héroïques qui, suivant l'expression du drogman Constantin, « avaient osé mettre le feu à la ville et sortir en combattant, » ils ne venaient de passer sur le ventre aux Turcs que pour aller tomber dans une embuscade. Reschid, dès qu'ils eurent dépassé les tranchées, lança sa cavalerie à leur poursuite. A un mille environ des lignes ottomanes, ils essuyèrent une charge qui les dispersa. Ils s'étaient cependant ralliés sur les premières croupes du mont Zyrgos; les inégalités du terrain commençaient à favoriser leur retraite, quand, au lieu du secours promis, ils virent surgir du milieu des broussailles les longs fusils des soldats albanais. Il suffit d'une volée de mousqueterie pour porter de nouveau le désordre dans cette troupe surprise. Des femmes, empruntant le costume des guerriers souliotes, des enfans portant de lourds pistolets chargés à la ceinture, s'étaient courageusement mêlés à la sortie. Ce furent les premières victimes que l'effroi, l'épuisement, la fatigue, livrèrent aux Turcs. Longtemps les débris d'une garnison qui avait compté près de 5,000 hommes errèrent dans la montagne, mêlés aux troupes de Karaïskaki; quand ils atteignirent la baie de Salone, ils auraient à peine réuni 1,300 combattans.

Pendant que Missolonghi, « abandonnée par les flottes de Spezzia et d'Hydra, » succombait aux angoisses de la faim; pendant que les assiégés faisaient sur les lignes turques « leur attaque de lions, » les députés des autres parties de la Grèce, assemblés de nouveau à Épidaure, discutaient des projets de constitution. « Croyaient-ils donc, — j'emprunte encore ici le langage de l'amiral de Rigny, — que le moment fût heureusement choisi pour proclamer une monarchie constitutionnelle, une régence, une pairie héréditaire ou à vie, pour décréter des phalanges macédoniennes ou thébaines? Toutes ces parodies, ajoutait cet observateur si sagace, peuvent trouver place dans certaines correspondances, crédit dans certains journaux; pour la Grèce, ce n'est pas de tel ou tel mode de gouvernement qu'il s'agit; il faut avant tout savoir si elle existera. » La place de Missolonghi était à peine conquise qu'Ibrahim, se séparant de Reschid, rentrait en Morée par Patras, laissait dans cette ville une garnison, renforçait celle de Tripolitza, qu'il portait à 2,500 hommes, et, après avoir envoyé quelques détachemens pour ruiner les récoltes dans la plaine de Sparte, revenait sur ses magasins à Modon. De son côté, Reschid marchait de Missolonghi sur Salone et se disposait à envahir l'Attique. La flotte du capitan-pacha reprenait le chemin des Dardanelles; la flotte d'Ibrahim se partageait en deux divisions : l'une allait chercher à Alexandrie des vivres, des munitions, 2,000 hommes qui devaient couvrir l'armée

égyptienne de ses pertes; l'autre, occupée à maintenir les communications entre la Morée et Candie, amenait de la Sude à Modon, vers la fin du mois de mai 1826, un convoi de vivres considérable.

On comprend que de pareilles nouvelles, survenant au milieu des délibérations du congrès d'Épidaure, dussent les « simplifier. » Depuis longtemps, le sentiment de cette assemblée se prononçait contre la direction donnée aux opérations militaires; on espéra mieux d'une nouvelle commission de gouvernement, qu'on choisit parmi les notabilités de la Morée, d'Hydra, de Souli et de la Roumélie. « Tout cela, écrivait l'amiral, n'est qu'une forme vaine qui s'évanouira encore. Il n'y a plus ici en hommes et en argent aucunes ressources virtuelles. »

Les Souliotes et les Rouméliotes étaient arrivés à Nauplie dans les derniers jours du mois de mai 1826. Ils étaient alors en Grèce, suivant l'expression de l'amiral de Rigny, « la seule force réelle et la seule force d'opinion. » Les Souliotes étaient, il est vrai, réduits à 250 hommes, les Rouméliotes à 800; mais par un bonheur étrange aucun chef de renom n'avait péri. « Je puis vous assurer, écrivait l'amiral à l'ambassadeur, que, s'il y a eu des chefs tués, — et par chefs j'entends ceux qui s'intitulent généraux, c'est-à-dire qui commandent à une centaine d'hommes, — ce ne sont ni Botzaris, ni Zavellas, ni Drako, ni Lambro-Vecchio, car ils sont tous venus déjeuner avec moi avant-hier. » En dehors de cette troupe d'élite, il ne restait plus sous les armes en Grèce que 3,000 hommes, les uns groupés autour de Karaïskaki, les autres attachés à la fortune de Gouras, ou errant avec Nikétas et Colocotroni de crête en crête sans pouvoir arrêter les Égyptiens nulle part. Au milieu de cet affreux désarroi, chacun songeait encore « à se faire son petit lot. » Gouras s'était enfermé dans l'Acropole d'Athènes avec 400 palikares; Notaras était à Corinthe; les défenseurs de Missolonghi venaient de s'emparer de la Palamide. Maîtres de ce point culminant, ils n'avaient pas tardé à l'être de toutes les batteries de la ville. Bien que désavoués par leurs chefs, ils avaient déclaré qu'ils ne se dessaisiraient de ce gage que le jour où l'arriéré de leur solde leur aurait été payé. Le gouvernement avait préféré céder la place à la sédition; il s'était installé sur le petit îlot de Bourgi, rocher circulaire qui s'élève, avec son château vénitien, à la limite des fonds où se termine la rade.

La campagne d'hiver de 1826 avait donc été décisive. Les Grecs se trouvaient renfermés dans les forteresses de Corinthe, de Nauplie et d'Athènes. Les Turcs avaient entre leurs mains Patras, Missolonghi, Navarin, Coron et Modon. Ibrahim, revenu dans la plaine de Messène vers la fin de juin, menaçait le Magne. Candie était entière-

ment soumis, et les Sphakiotes eux-mêmes payaient régulièrement leur tribut. Reschid était dans l'Attique, où plus d'un village saccagé par Gouras l'accueillait en libérateur. L'anarchie avait pu opérer ce prodige de rendre, après cinq années de guerre, les Turcs moins odieux. La révolution grecque entrait en 1826 dans sa phase vraiment douloureuse.

III.

Les nombreux extraits que j'ai empruntés à la correspondance officielle et privée de nos ambassadeurs aussi bien qu'à celle de nos officiers ne peuvent laisser, ce me semble, aucun doute sur la nature des sentimens qui, depuis le commencement des troubles, avaient dirigé dans les affaires du Levant la politique du gouvernement français. Nous nous étions pris d'une sérieuse pitié p our Grèce; nous voulions plus sincèrement peut-être que toute autre puissance sauver ce malheureux pays, le soustraire à un joug odieux, l'arracher, s'il était possible, à ses divisions intérieures; nous n'étions pas d'humeur à faire de son affranchissement un levier pour des ambitions étrangères. Cette préoccupation nous était assurément permise, à une condition toutefois, c'est que nous serions les premiers à nous défendre de toute convoitise personnelle. Si nous donnions à l'Europe sujet de mettre en doute notre désintéressement, nous affaiblissions par cela seul la portée de nos conseils; si nous cherchions pour la réussite de visées chimériques un point d'appui dans l'un des partis qui déchiraient la Grèce, nous devenions sur-le-champ un objet de méfiance pour les factions opposées. Sous ce double rapport, les démarches des agens officieux qui persistaient à se donner comme secrètement autorisés par le cabinet des Tuileries ne pouvaient que gêner considérablement l'intervention de l'ambassade française. « Que peut-il y avoir, se demandait le comte de Guilleminot, au fond de cette intrigue? » — « L'idée m'est venue, écrivait-il le 27 décembre 1825 à l'amiral de Rigny, que le gouvernement du roi, par sa tolérance pour une conception si bizarre, n'a voulu que ménager sa popularité dans la question grecque. » Ce fut un grand soulagement pour le circonspect et habile diplomate quand le ministre lui manda enfin « que le roi avait traité de rêveries tous ces projets d'élection monarchique en Grèce, et que l'ambassade n'avait pas à s'en occuper. »

Cet incident vidé, la diplomatie et la station française se promettaient quelques jours de repos. Elles ne tardèrent pas à être troublées dans leur quiétude par des attaques qui leur vinrent à la fois

de deux camps opposés. Les armateurs et les capitaines de Marseille se plaignaient, suivant leur habitude, d'être insuffisamment protégés; les philhellènes, dont la voix trouvait de l'écho jusque dans la chambre haute, accusaient au contraire les bâtimens du roi de prêter leur appui à des spéculations honteuses. L'amiral ne sut pas rester insensible à ces imputations. « Lorsque dans l'agitation des passions politiques, écrivait-il au ministre, d'anonymes calomnies s'infiltrent dans les journaux, on peut les mépriser; mais, lorsque des voix puissantes et généreuses, s'adressant à d'augustes assemblées, se rendent les interprètes de doutes accusateurs, il faut établir la vérité des faits. Je suis le témoin et le garant de ceux que j'avance. Votre excellence me prescrit de lui rendre compte des mesures que j'ai prises pour obtenir satisfaction du gouvernement grec. Je dois le déclarer, monseigneur, il n'y a aucune satisfaction, aucun dédommagement à tirer de ce gouvernement. Les membres qui le composent vivent au jour le jour; ils sont sur ce terrain dans l'impuissance la plus complète. Leur autorité est nulle, leur considération plus nulle encore. Il y a impossibilité morale et matérielle, dans la situation de la Grèce, de composer une combinaison quelconque de pouvoir. Celle qui existe ne se maintient que parce que Ricardo spécifie toujours que l'emprunt ne sera débarqué à Nauplie que dans le cas où ce gouvernement sera encore en place. Or cet emprunt, dévoré, pillé d'avance, a tellement démoralisé les Grecs, a semé de telles haines parmi eux que, si demain Ibrahim était contraint d'évacuer la Morée, la guerre civile recommencerait avec plus de violence que jamais. Il n'y a ici d'autre droit que la force; c'est la force qui décide de toute contestation. »

On croyait généralement en Europe que le gouvernement grec était une autorité, un pouvoir, au moins dans les pays non soumis aux Turcs, qu'il avait à ses ordres une force militaire dont il dirigeait les mouvemens à son gré, une force navale obéissant à des chefs qui dépendaient entièrement de lui. On se trompait étrangement. L'armée, quand il en existait une, était l'armée de tel ou tel capitaine; ce n'était pas l'armée du gouvernement. Les vaisseaux appartenaient à des particuliers qui en disposaient suivant leur caprice; souvent même les équipages s'en emparaient et abandonnaient le théâtre des opérations pour aller chercher des captures plus faciles que les navires de guerre du sultan. L'île de Zea s'était vue soudainement envahie par 2,000 Albanais chassés de la Morée. Les populations de Tine, de Syra, de Naxie, n'avaient pas tardé à s'apercevoir des fâcheuses conséquences d'un pareil voisinage; mais bientôt un accord fut conclu entre les chefs de cette

bande et dix-sept corsaires d'Hydra et de Spezzia. Il s'agissait d'aller porter le pillage dans les comptoirs de Chypre et de Syrie. C'était une diversion, disaient les Albanais; en réalité, ce n'était qu'une expédition de boucaniers animée par l'espoir d'un butin dont l'ennemi seul n'eût pas fait tous les frais. La discorde se mit entre les bandits de terre et les brigands de mer. Après une vaine incursion à Beyrouth et sur les côtes de Chypre, la troupe dispersée reparut dans les îles et y répandit de nouveau la terreur. Tels étaient les élémens avec lesquels les Grecs étaient venus aborder cette question délicate : « la propriété particulière sous pavillon neutre et le droit occasionnel de visite. »

L'exercice des droits de belligérans avait commencé pour les Grecs par des déclarations de blocus ; puis étaient venues les visites, les arrestations, les confiscations. La progression fut rapide : elle devait promptement arriver au plus épouvantable brigandage maritime que l'abus des mots ait jamais fait naître. Le droit de visite réciproque stipulé par le traité conclu en 1807 entre l'Angleterre et le Danemark était du moins restreint aux bâtimens de guerre dûment commissionnés, commandés par des officiers gradés, responsables envers leur gouvernement; les corsaires en étaient exclus. Comment penser à concéder un droit pareil à des hommes exaspérés, qui n'obéissaient à personne, pas même aux chefs qu'ils s'étaient choisis? Comment les laisser aborder tumultueusement les navires neutres, souffrir qu'ils les traînassent, sous prétexte de contrebande, dans quelque coin ignoré de l'Archipel, qu'après les avoir pillés, après avoir enlevé « jusqu'aux chemises des matelots, » ils les envoyassent, comme par dérision, se faire juger devant un prétendu tribunal de prises? Au mois de mars 1826, la frégate la *Sirène* avait trouvé au mouillage de Nauplie, gardés par quelques corsaires grecs, quatorze bâtimens sous pavillon autrichien, sept sous pavillon anglais, trois russes, deux sardes, un toscan et jusqu'à un pavillon de Jérusalem. Placé entre les réclamations incessantes du commerce et les amères accusations dont il était l'objet de la part de la presse libérale, le gouvernement du roi ne voulait ni abandonner notre navigation à des chances plus périlleuses peut-être que celles d'une guerre ouverte, ni user brutalement de ses forces pour exiger de justes dédommagemens. De cet état de doute et d'anxiété était née une sorte de jurisprudence journalière dont l'application restait dévolue au tact de nos commandans.

Jusqu'à la fin de l'année 1825, les actes de violence ne s'étaient adressés qu'à des bâtimens rencontrés sans escorte; mais au fur et à mesure que le désordre s'accroissait, quand les navires d'Hydra et de Spezzia, en révolte ouverte contre leurs amiraux, eurent

quitté les parages de Missolonghi pour se livrer isolément à la course, les marins grecs, inclinant de plus en plus à la piraterie, en vinrent à ne plus respecter les bâtimens escortés. Le 5 mars 1826, un convoi autrichien composé de dix-sept voiles marchandes se trouvait réuni à Milo, sous l'escorte des bricks de guerre le *Véloce* et l'*Orion*. Les capitaines de deux bricks grecs annoncèrent l'intention de visiter à tout prix ce convoi. Dans la nuit du 6 au 7, arrivèrent sur rade deux nouveaux bricks hydriotes. Le vent venait de passer au sud-est, le convoi mit sous voiles; les Grecs appareillèrent dès que le dernier navire autrichien fut sorti de la passe. « J'ai eu le regret, écrivait le capitaine Fauré, commandant la goëlette française la *Torche*, détachée en ce moment à Milo, de voir ces corsaires, animés d'une audace malheureusement impunie, capturer et emmener trois bâtimens sous le canon même de l'escorte autrichienne; de part et d'autre il n'y a pas eu une amorce brûlée. » A la même époque, un bâtiment anglais était également visité et saisi sous les yeux du commodore Hamilton. Notre situation heureusement n'était pas celle des officiers de la marine britannique; c'étaient les lois mêmes que nous avions faites, les doctrines que nous avions constamment professées, qui nous autorisaient à ne pas dévorer en silence de semblables injures. Durant la guerre de 1769 à 1774 entre la Russie et la Porte, nous étions en possession de toute la caravane du Levant; la seule navigation qui maintînt alors les relations commerciales d'une échelle à l'autre se faisait sous pavillon français. Victorieuse à Tchesmé, jamais la Russie n'éleva la prétention d'apporter le moindre obstacle à ce trafic; devions-nous reconnaître aux Grecs un droit que nous aurions dénié à la Russie?

Au milieu des désordres de l'Archipel, les commerçans étrangers établis dans le Levant avaient éprouvé de 1821 à 1826 des pertes évaluées à 4 millions pour l'Autriche, 900,000 francs pour la Grande-Bretagne, 300,000 francs pour la France, sans compter ce qu'avaient pu perdre les Sardes, les Hollandais et les Américains. Nos capitaines s'étaient acquittés jusqu'alors avec un zèle et une patience véritablement exemplaires de devoirs qui tendaient à perdre chaque jour de leur précision. L'excès du mal vint simplifier leur tâche. Ils reçurent des instructions qui ne pouvaient plus leur laisser aucun doute sur les droits dont ils étaient investis, sur les devoirs qu'ils auraient, le cas échéant, à remplir. L'occasion de déployer une juste sévérité ne se fit malheureusement pas attendre. Le 17 mars, une goëlette grecque de dix canons, la *Pénélope*, montée par 120 hommes d'équipage et commandée par le propre neveu de l'amiral Miaulis, le capitaine Dimitri, voulut renouveler sur un

convoi français l'acte de violence qui avait si bien réussi quelques jours auparavant contre un convoi autrichien. Dimitri s'adjoignit pour cette dangereuse expérience un brick de quatorze bouches à feu qui l'attendait en dehors de Milo. Le convoi n'avait pour protection que les six caronades de la *Dauphinoise*, chétive goëlette commandée par le capitaine Harmand. A six heures du matin, un des navires marseillais convoyés, le *Petit-Victor*, changeait brusquement de route et mettait en travers sous la volée du brick et de la goëlette grecs. « Je montai sur le pont, nous dit le capitaine Harmand, et je demandai au brick ce que signifiait une pareille manœuvre; en même temps je fis mettre chacun à son poste. Le brick me répondit que ce bâtiment avait des Turcs à son bord et qu'il voulait le visiter. Après l'avoir inutilement sommé de s'éloigner, je donnai l'ordre de commencer le feu. Aux premières décharges, la goëlette laissa arriver vent arrière, et le brick mit ses perroquets. Je fis feu des deux bords, et l'action se termina par les cris de *vive le roi! vive la France!* comme elle avait commencé. » Un mois à peine s'était écoulé, que la goëlette l'*Amaranthe* se voyait également contrainte d'infliger à d'autres croiseurs une leçon non moins rude. Cette goëlette avait pour capitaine le lieutenant de vaisseau Bruix, brave et spirituel officier, que son nom, sa valeur, auraient aisément conduit aux plus hauts grades, si la vivacité de ses opinions politiques, jointe à un caractère trop bouillant peut-être, n'eût, surtout dans les premiers temps de la restauration, fait obstacle à son avancement. Véritable type des joyeux aspirans du premier empire, le capitaine Bruix était de ces officiers à qui on ne saurait impunément faire flairer l'odeur de la poudre. Deux canots détachés d'un brick grec se dirigeaient le 17 avril sur la *Claire*, un des bâtimens que l'*Amaranthe* escortait. « J'ai fait, écrivait à l'amiral de Rigny l'impétueux commandant, crier aux embarcations de retourner à leur bord. Ils ont répondu d'une manière insolente et en agitant leurs armes. Alors j'ai envoyé toute ma volée sur le brick et sur ses embarcations. Les embarcations ont sur-le-champ rebroussé chemin. J'ai continué vigoureusement l'attaque pour profiter de la démoralisation et du désordre qui régnaient à bord de ce bâtiment de vingt canons, beaucoup plus fort par conséquent que l'*Amaranthe*. J'ai tiré quarante coups de canon et deux cents coups de fusil. Les Grecs alors n'étaient plus arrogans; ils demandaient grâce en prenant lâchement la fuite. »

Le traitement, bien que mérité, était rigoureux, le jugement paraîtra plus sévère encore, si sévère qu'on pourrait jusqu'à un certain point le soupçonner d'être injuste. Il est évident que les Grecs, tout en se targuant de leurs prétendus droits, en ne négligeant

aucune occasion d'en affirmer l'usage, ne se souciaient nullement d'engager un combat en règle avec les bâtimens du roi. Cette répugnance s'expliquait trop naturellement pour qu'il y eût besoin de l'attribuer à un défaut de courage; si bandits qu'ils pussent être, les bandits de l'Archipel étaient du moins des bandits audacieux. Je dirai plus, il est peu de parages, peu d'époques qui aient vu des corsaires plus entreprenans et des malfaiteurs plus subtils. Quand la traite florissait sur la côte d'Afrique, les négriers français et espagnols ont joué plus « d'un bon tour » aux croiseurs anglais. La façon dont s'y prit un corsaire hydriote pour échapper aux étreintes d'une de nos frégates eût fait honneur au plus adroit d'entre eux. Le 27 mai 1826, la *Galatée* se trouvait au point du jour sous l'île de Tine. En ce moment donnait dans le canal un brick dont l'extérieur parut répondre au signalement d'un navire d'Hydra dénoncé depuis longtemps au commandant de la station comme suspect. La *Galatée* ne se dérangea cependant pas de sa route et ne changea rien à sa voilure; elle était alors sous ses trois huniers et sa misaine. Le corsaire courait à contre-bord et devait passer sous le vent de la frégate. Quand il fut à peu près par son travers, le commandant Maillard laissa brusquement arriver, fit mettre le brick en panne et l'envoya visiter. Le hasard l'avait bien servi, il venait d'arrêter le fameux *Trasybule*, le plus redouté et le moins scrupuleux des corsaires d'Hydra. On s'occupa sur-le-champ de l'amariner. Le capitaine, un officier, cinquante hommes descendus dans les embarcations de la frégate, étaient à mi-chemin de la *Galatée* quand le vent tomba subitement; de folles brises masquèrent les voiles de la frégate, qui vira involontairement de bord. Le brick se trouvait au contraire en dehors de la zone envahie par le calme; tout à coup, on le vit qui filait avec une fraîche brise sur Syra. Avant que la frégate eût pu changer de cap, recueillir et hisser ses embarcations, le Grec était déjà loin. La goëlette l'*Amaranthe* croisait entre Tine et Syra. Les signaux de la frégate l'avertirent; elle accourut, se plaça sur la route du brick, mais les Grecs firent ranger le long de leurs bastingages un aspirant et cinq matelots de la *Galatée* qu'ils avaient pu retenir prisonniers. Le capitaine Bruix dut imposer silence à son indignation et à son artillerie. La frégate pendant ce temps s'était couverte de toile. Lorsqu'elle vint jeter l'ancre dans le port de Syra, il y avait un quart d'heure à peine que le brick y était mouillé; le *Trasybule* avait mis ce court intervalle à profit. Se glissant avec une souplesse merveilleuse entre les navires qui remplissaient la rade, il s'était fait un rempart de pavillons neutres. De tous côtés lui arrivaient des secours. Plus de 2,000 hommes en armes s'agitaient sur la plage, menaçant d'in-

cendier la ville catholique au premier coup de canon qui partirait de la *Galatée*. Il fallut transiger. L'héparque et le consul de France se chargèrent de la négociation. L'aspirant et les cinq canotiers furent échangés contre les cinquante marins grecs; le corsaire quitta son asile et vint mouiller sous la volée de la frégate. Quand les Grecs eurent ainsi fait acte de soumission, nous consentîmes de notre côté à croire à leur innocence. Le capitaine et l'officier du *Trasybule* allèrent rejoindre en paix leurs compagnons, mais nos officiers n'oublièrent de longtemps ce qu'il en peut coûter d'amariner avec négligence un bâtiment grec.

La piraterie prenait de jour en jour un caractère plus féroce. Un bâtiment anglais et un bâtiment sarde avaient disparu; on accusait les Grecs d'en avoir massacré les équipages. « Je déclare, écrivait l'amiral de Rigny le 25 avril 1826, qu'il est impossible à un bâtiment isolé de faire 10 lieues dans ces mers sans être assailli. Il n'y a jamais eu dans aucun temps et dans aucun parage d'exemple d'un brigandage aussi effronté. Ceux qui s'y livrent savent qu'ils trouveront dans leur propre pays non-seulement impunité, mais encore protection, ils savent aussi que le prestige attaché à leur cause fera accuser ceux qui s'élèvent contre de pareilles atrocités de les exagérer. Il me semble cependant qu'on peut dire la vérité sur les Grecs sans désirer qu'ils retombent sous le joug des Turcs. L'Archipel présente ce singulier spectacle de bâtimens neutres naviguant avec toutes les précautions des temps de guerre les plus animés. » La misère, l'indiscipline, de dangereux conseils, des dispositions naturelles et pour ainsi dire héréditaires, des localités favorables, poussaient les insulaires dans cette voie funeste. La Grèce rétrogradait insensiblement vers la barbarie.

Les Ipsariotes qui avaient pu échapper au massacre du 10 juillet 1824, après avoir vécu pendant quelque temps des largesses d'un de leurs compatriotes, Varvakis, devenu un des sujets les plus opulens du tsar, offraient vainement leurs services à un gouvernement qui n'avait pas le moyen de les payer. Exclus de la seule industrie qui fût à leur portée, ils s'étaient faits pirates et infestaient, avec de misérables bateaux qu'ils avaient construits eux-mêmes, tous les abords du golfe de Salonique. L'hiver venu, lorsque les flottes turques étaient paralysées, que les flottes d'Hydra et de Spezzia étaient rentrées au port, la grande piraterie se donnait à son tour carrière. Des bricks de dix à vingt canons s'établissaient en permanence sur les côtes de Syrie et d'Égypte; ils en revenaient avec un butin qu'on évaluait, vers la fin de l'année 1826, à plusieurs millions. Il fallait un repaire à ces opérations illicites. Hydra et Spezzia étaient trop en vue, trop voisines du siége du gouverne-

ment. Au mois de septembre 1825, quelques Grecs s'emparèrent, sur la côte de Candie, du fort de Grabouza, que les Turcs avaient laissé à la garde de cinq hommes. Un an plus tard, le capitaine Bruix, visitant cet îlot, y trouvait une garnison de 900 bandits. La vieille forteresse vénitienne avait été armée de quarante bouches à feu ; des canons battaient les deux passes. La poursuite de quelques bateaux amena, vers la même époque, la frégate anglaise la *Sibylle* dans ces parages. La *Sibylle* ne réussit pas à s'emparer des pirates, mais elle eut dans une seule affaire 40 hommes tués ou blessés, dont 2 officiers. L'indignation devenait générale ; la répression n'en était pas pour cela plus facile. Fuyant d'île en île, de rocher en rocher, les pirates déguisaient leurs navires, changeaient leurs équipages, dissimulaient leurs armes, et recommençaient leurs courses aussitôt que nos bâtimens de guerre avaient disparu. Le lieutenant-général Paulucci, envoyé dans le Levant à la tête d'une forte escadre autrichienne pour y protéger un commerce qui occupait près de huit cents navires, avait pris le parti violent d'arrêter les premiers bâtimens d'Hydra et de Spezzia qui s'étaient trouvés sur sa route. C'était ainsi qu'il prétendait indemniser le commerce autrichien de ses pertes. Il n'avait pas, comme l'amiral de Rigny, à compter avec l'opinion libérale et avec les scrupules mêmes de son gouvernement. Très inquiète du résultat que pourrait amener une médiation étrangère dans les affaires de la Grèce, l'Autriche eût volontiers demandé la pacification de l'Orient à quelque succès décisif de la Porte : aussi prenait-elle à peine le soin de dissimuler sa partialité. Ses bâtimens de guerre escortaient ses navires de commerce quand ils traversaient l'Archipel frétés par Méhémet-Ali. Les fonds que le vice-roi faisait passer d'Égypte à Ibrahim s'embarquaient sous son pavillon. « C'est aux Autrichiens seuls, écrivait l'amiral de Rigny, ce n'est pas à nous que doivent être réservées toutes ces accusations de servilité qui nous sont adressées en commun. »

Irrité, fatigué par les accusations les plus contradictoires, l'amiral voulut enfin se soustraire à une tâche ingrate. Il pria le ministre de l'autoriser à rentrer en France. « Le roi, lui répondit-on, n'a pu accueillir votre demande ; il la juge contraire à ses intérêts. » — « Franchement, lui écrivait de son côté le comte de Guilleminot, je ne puis, mon cher général, que prononcer moi-même contre vous. Vous nous êtes nécessaire, plus nécessaire encore aujourd'hui que par le passé. » Si du moins les journaux de Paris avaient voulu croire à la piraterie, ou si ceux de Marseille avaient consenti à ne plus s'en plaindre ! Mais il n'arrivait pas de France un courrier qui ne portât la trace de l'impression laissée jusque dans les régions officielles

par des déclamations pour lesquelles le pouvoir n'a pas toujours le superbe dédain qu'il affecte. « J'avoue, monseigneur, écrivait l'amiral le 28 octobre 1826 au ministre, que je ne puis comprendre comment des faits de piraterie si multipliés, si authentiques, trouvent encore, sinon des apologistes, au moins des incrédules. Notre patience et notre tolérance ont été poussées au-delà de ce que pouvaient désirer les plus ardens défenseurs des Grecs. En toutes les occasions, — j'en atteste les plaintes et les déclarations des chambres de commerce, — les Grecs ont été les provocateurs. Je défie qu'on me cite un bâtiment français qui se soit chargé de transports illicites sans avoir été immédiatement abandonné aux chances qu'il devait courir. Cependant lorsque, sous prétexte du blocus général de l'empire ottoman, on prétend arrêter toute la navigation européenne, non pour le salut d'une cause qui a certainement toutes nos sympathies, mais pour se partager les dépouilles de nos bâtimens, lorsque des corsaires, sans pavillon, sans commissions régulières, sans garantie d'aucune sorte, insultent jusqu'aux bâtimens du roi, il faut bien que ceux-ci soient toujours prêts à repousser des insultes qu'ils ne provoquent jamais. »

Le brick le *Palinure*, commandé par le capitaine Kerdrain, s'était emparé près de l'île de Chypre du brick-goëlette de Spezzia l'*Aristide*, percé de seize sabords et monté par 64 hommes d'équipage; la corvette l'*Écho*, aux ordres du capitaine Buchet de Châteauville, avait saisi sur la côte de l'île Thermia un forban qui s'y était réfugié. L'amiral envoya les équipages de ces deux navires à Toulon. On niait qu'il y eût des pirates dans l'Archipel; la question allait être tranchée par les tribunaux maritimes. Qu'on juge de la stupéfaction de l'amiral quand il vit revenir acquittés, blanchis par une sentence de non-lieu, ces malfaiteurs notoires dont les excès avaient terrifié notre commerce. Missolonghi venait de succomber; la France ne se sentait pas le courage d'envoyer des Grecs au supplice. Dans le Levant même, une pareille indulgence fut généralement peu comprise, et l'on peut dire qu'elle contribua singulièrement à y refroidir l'enthousiasme. Le devoir de l'historien est de chercher à démêler la vérité entre ces rapports officiels empreints d'une mauvaise humeur évidente, « et ces relations privées dont l'idiome amplificateur avait encore à traverser Zante, Corfou, l'Italie et l'Autriche, avant d'aller recevoir à Londres et à Paris le brillant coloris de la presse journalière. »

Le nom de Canaris continuait toutefois de trouver grâce devant un scepticisme croissant. La modestie et la simplicité du héros ipsariote « formaient, au dire de nos capitaines, le plus parfait contraste avec la jactance et le sot orgueil de tous ces gens qui, ne

pouvant ou n'osant l'imiter, ne perdaient pas une occasion de l'abreuver de dégoûts. » Le 17 juin 1826, cet illustre favori de la station française se débattait sur la plage d'Égine au milieu d'une foule en démence. L'apparition soudaine des frégates la *Sirène* et la *Galatée* vint fort à propos disperser les forbans qui étaient sur le point d'attenter à sa vie. Ces misérables se hâtèrent de courir à leurs prames; mais déjà 300 de nos marins avaient pris terre sous le commandement du capitaine de frégate Robert. Les principaux habitans d'Égine dirigeaient leur marche. Quatorze bateaux pirates tombèrent ce jour-là en notre pouvoir; la flamme fit justice de ceux qui se trouvaient encore sur les chantiers. Canaris se rendit à bord de la *Sirène*. Jaloux du bon renom de ses compatriotes, indigné des excès qui compromettaient aux yeux de l'Europe la cause de la Grèce, il avait plus d'une fois tenté de chasser les pirates d'Égine; il les menaçait, quand nos bâtimens étaient apparus, de brûler leurs bateaux. Il ne pouvait en vouloir à ceux qui n'avaient fait qu'accomplir ses menaces, et qui venaient en même temps de préserver ses jours. Le gouvernement grec n'hésita pas davantage à donner son approbation complète aux mesures énergiques prises par l'amiral. « Vous ne nous rendez pas seulement le service, lui écrivit-il le 16 juin 1826, de rétablir dans ces mers la sécurité de la navigation; en détruisant les moyens que ces hommes, indignes du nom de Grecs, employaient pour devenir le fléau de leur pays, vous les obligez à venir offrir leurs bras à la défense commune. »

Des bras robustes, des cœurs vaillans, ce n'était pas ce qui manquait en 1826 à la Grèce; il lui manquait le moyen d'assurer la subsistance de ces hommes dont une solde régulière eût fait des héros et dont la faim, mauvaise conseillère, faisait des bandits. Oui certes, il fallait un réel courage à l'amiral pour oser proclamer de ces vérités « qui n'attirent à leurs auteurs que des injures et qui froissent l'opinion générale; » mais si « en 1826 les Grecs ne pouvaient plus se sauver ni des Turcs ni d'eux-mêmes, » était-il bien juste de s'en prendre à l'humeur indocile, aux tendances anarchiques de leur race? N'eût-on pas pu en accuser avec plus de raison les hésitations de l'Europe, qui laissait s'épuiser, sans savoir s'arrêter à aucun parti, les dernières ressources et les dernières gouttes de sang de ce malheureux peuple?

E. Jurien de la Gravière.

L'ÉCLAIRAGE A PARIS

Il est d'un intérêt supérieur pour la bonne police des villes que les rues soient éclairées pendant la nuit, afin qu'on puisse y circuler sans peine, et que les gens de mauvais aloi y soient surveillés. L'idée si simple d'allumer des lanternes ou des flambeaux pour combattre l'intensité des ténèbres et répandre quelque clarté sur la voie publique est relativement moderne. Dès que le jour était tombé, Paris se remplissait jadis d'obscurité et de larrons, les habitans ne sortaient le soir qu'à leur cœur défendant; ils se faisaient accompagner, quand ils le pouvaient, par des gens armés qui portaient des falots, et l'on s'applaudissait lorsque l'on rentrait sans encombre. MM. de Villiers écrivent à la date du 6 février 1657 : « Après le souper nous fismes mettre les chevaux aux deux carrosses, et nous donnasmes aux laquais des pistolets et des mousquetons pour nous escorter... Nous nous retirasmes sur les quatre heures du matin sans avoir fait aucune mauvaise rencontre (1). » Nous n'en sommes plus là : quoiqu'il y ait encore plus d'un malfaiteur à Paris, nous pouvons nous promener la nuit sans fusil sur l'épaule. Nos boulevards, nos quais, nos rues, nos ruelles, — encore trop nombreuses, — s'illuminent presque instantanément dès que le crépuscule s'assombrit. Les mille constellations qui brillent au sommet de nos candélabres ne valent pas la lumière du soleil, que Du Bartas appelait « le grand-duc des chandelles, » mais elles projettent du moins des lueurs rassurantes et donnent à la ville une sécurité que les temps anciens n'ont point connue. L'éclairage actuel, que nos pères n'auraient même pas osé soupçonner, suffit largement à tous les besoins d'une capitale en activité, et il dépasse les espérances que l'on avait pu concevoir au moment où l'on commençait à le faire fonctionner. Il a en outre ceci de fort remarquable

(1) *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658.*

dans notre pays, où l'état est presque toujours forcé de se substituer à l'initiative individuelle en défaut, qu'il est produit par une compagnie industrielle particulière dont l'ampleur égale celle de nos grandes administrations publiques. Avant de parvenir à être éclairé chaque soir *a giorno* Paris a longtemps vécu dans les ténèbres; il n'en est sorti qu'avec effort et par une série de tâtonnemens qu'il est intéressant de faire connaître.

I.

Autrefois pendant les momens de trouble, qui étaient bien plus fréquens alors que de nos jours, les Parisiens étaient tenus, en vertu de vieilles ordonnances royales, d'antiques arrêts du parlement, de mettre sur leurs fenêtres de la lumière et au seuil de leur porte un seau d'eau. C'était tout ce que l'on avait imaginé de mieux pour déjouer les surprises à main armée et parer aux incendies possibles. Dès qu'un danger, si éloigné qu'il fût, menaçait Paris, on tâchait de faire allumer des chandelles. Lorsque, le 7 mars 1525, le parlement de Paris reçut la lettre que la reine-mère lui avait écrite le 4 de Lyon pour lui annoncer la défaite de Pavie et la captivité de François Ier, il décréta, séance tenante, que « les lanternes et lumières qui avaient été ordonnées être mises par cette dicte ville seront remises. » On n'écoutait guère, il faut le croire, de tels arrêts, et l'insouciance parisienne n'était alors guère plus attentive qu'aujourd'hui, car le 24 octobre de la même année le parlement renouvela sa prescription, et le 16 novembre 1526 le prévôt des marchands demande que les habitans soient forcés de placer des lanternes à leurs fenêtres. Pendant vingt-sept ans, la question est oubliée; elle reparaît tout à coup et très vivement sous Henri II, le 28 septembre 1553. On avait profité de l'obscurité des rues pour coller sur les murailles des placards injurieux contre le prévôt des marchands; celui-ci, qui paraît n'avoir eu qu'un goût médiocre pour la liberté de la presse pratiquée de cette façon, intervint auprès du parlement, qui édicta que le lieutenant-criminel serait tenu de faire mettre « lanternes et chandelles ardentes » aux fenêtres des maisons. Il n'en fut que cela, et Paris n'en vit pas plus clair.

La première tentative faite pour doter la ville d'un éclairage à peu près régulier date de 1558. Un arrêt, rendu le 29 octobre par le parlement et dirigé contre « les larrons, voleurs, effracteurs de portes et huis, » ordonne qu'il y aura un falot ardent au coin de chaque rue de dix heures du soir à quatre heures du matin, « et où les dictes rues seront si longues que le dict falot ne puisse éclairer d'un bout à l'autre, il en sera mis un au milieu des dictes rues. »

On fit un « cri public » de l'ordonnance, qui fut lue et publiée à son de trompe. Le 24 novembre suivant, les commissaires du Châtelet, les quarteniers, les cinquanteniers, les dizainiers, accostés de deux notables bourgeois de chaque rue, sont chargés de faire le devis des frais probables et de désigner les endroits où devront être placées les lanternes « ardentes et allumantes. » Cette fois on s'exécuta sans y mettre trop de mauvaise grâce, et nous savons à quoi nous en tenir sur ce mode d'éclairage, que j'ai encore vu en action dans quelques villes de l'extrême Orient. Un poteau en bois muni de distance en distance de barrettes libres qui faisaient office d'échelons portait au sommet un bras de potence auquel pendait une chaînette soutenant un lourd panier de fer rempli de résine et d'étoupes qu'on allumait. C'était simplement un pot à feu qui ressemblait fort au fanal que les pêcheurs à la fouenne mettent à l'avant de leur bateau. Si mince que fût le progrès, c'en était un : si la flamme goudronneuse dégageait bien de la fumée, elle projetait du moins une lueur rougeâtre sur laquelle il était possible de se diriger; elle était supérieure à la mèche vacillante de ces veilleuses perpétuelles brûlant derrière une grille fermée, au pied des statues de saints et de madones dont Paris était plein à cette époque, clarté douteuse que soufflait le vent, et qui pendant tant de siècles fut le seul éclairage de la grande ville.

Ce furent nos troubles politiques qui éteignirent les falots. La ligue vint : toute prescription tomba en désuétude, et, pour faire acte d'indépendance, chacun s'empressa de désobéir aux lois. Ce que fut Paris à cette époque, ce que l'obscurité des rues pendant la nuit ajoutait à l'impunité qu'on laissait volontiers à toute violence, le journal de L'Estoile nous l'a raconté. Les chandelles paraissent mortes pour toujours; on est plus d'un siècle sans en entendre parler. Sous le règne de Henri IV, sous la régence, sous Louis XIII, pendant la fronde, nul soin public à cet égard : on marche à l'aveuglette, Paris ne s'est pas encore rallumé. La nuit, les gens riches sortent escortés de laquais portant des torches, les bourgeois s'en vont la lanterne à la main, les gens pauvres se glissent à tâtons le long des murailles. Les guerres, les discordes civiles, ont jeté sur le pavé des troupes de malandrins qui s'embusquent au coin des ruelles sordides où l'on pataugeait alors, et font main basse sur les passans attardés (1). Nous ne voyons guère ce temps qu'à travers des récits romanesques et les aventures peu édifiantes où excellaient les coureuses de la fronde. Ce fut une époque misérable entre toutes; Paris était un cloaque sans lumière et sans

(1) Sous Louis XIII, la moitié des rues de Paris n'étaient pas même pavées.

eau, il n'y avait que de la fange. « Nous sommes arrivés à la lie de tous les siècles, » dit Guy Patin.

Ce fut un abbé napolitain nommé Laudati Caraffa qui, s'apercevant que les Parisiens n'avaient pour se guider la nuit que

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,

imagina un moyen de s'enrichir tout en aidant les citadins à sortir le soir sans trop de malencontre. Il obtint le privilége exclusif d'établir à ses frais des porte-flambeaux et des porte-lanternes qui, moyennant une rétribution fixée et payée à l'avance, accompagneraient les gens dans leurs courses nocturnes. Les lettres royales sont du mois de mars 1662. Le début en est curieux; c'est une peinture de nos anciennes mœurs qui a de l'intérêt pour l'histoire. « Les vols, meurtres et accidens qui arrivent journellement en nostre bonne ville de Paris faute de clarté suffisante dans les rues, et d'ailleurs la plupart des bourgeois et des gens d'affaires n'ayant pas les moyens d'entretenir des valets pour se faire éclairer la nuit, pour vaquer à leurs affaires et négoce, souffrant une très grande incommodité et principalement l'hiver, que, les jours estant courts, il n'y a pas de temps plus commode à y vaquer que la nuit, et n'osant pour lors à se hasarder d'aller et venir par les rues faute de clarté, et sur ce nostre cher et bien-aimé abbé Laudati Caraffe (1), etc. » Le 26 août suivant, le parlement enregistra les lettres de Louis XIV, et imposa au concessionnaire certaines conditions qui ressemblaient à ce que nous appellerions aujourd'hui un « cahier des charges. » Les lettres avaient été communiquées au prévôt des marchands et aux échevins, qui, après enquête *de commodo et incommodo*, n'avaient point fait objection à la volonté royale. Le parlement enregistra l'acte de privilége, qui devait durer vingt ans, il déclara que les flambeaux-bougies ne pourraient être fournis que par les épiciers de Paris, qu'ils seraient du poids de 1 livre 1/2, de bonne cire jaune, timbrés des armes de la ville et divisés en dix parties égales; chacune de ces portions, même si elle n'a été qu'entamée, sera payée 5 sous. Les porte-lanternes auront des lanternes à l'huile à « six gros lumignons; » ils seront distribués par poste distant de huit cents pas les uns des autres; on les paiera à raison de 5 sous le quart d'heure quand on sera en carrosse ou en chaise, de 3 sous lorsqu'on sera à pied; ils auront une lanterne peinte au-dessus de leur poste en guise d'enseigne, et à la ceinture « un sable » d'un quart d'heure aux armes de la ville. Lorsqu'on les prendra, ils allu-

(1) Les lettres patentes écrivent Caraffe, selon l'usage du temps, qui francisait les noms : Concini-*Conchin*, — Ruccellai-*Rousselet*, etc. Ce Caraffa venait de Naples, où sa famille s'était compromise dans l'échauffourée du duc de Guise.

meront leurs mèches, recevront la taxe, retourneront leur sablier, et se mettront en marche. C'était encore là de l'empirisme; ces lumières ambulantes ne donnaient guère de sécurité à la ville, et les porteurs assommèrent plus d'une fois les personnes qu'ils accompagnaient. On les employait néanmoins faute de mieux, et on les employa fort longtemps, car nous les retrouverons au commencement du XIXe siècle.

Le véritable promoteur de l'éclairage public à Paris fut le fondateur même de notre police urbaine, Nicolas de La Reynie. Lorsque le 15 mars 1667 il fut nommé lieutenant-général de police, Louis XIV, qui savait à quoi s'en tenir sur l'état moral et physique de sa bonne ville, lui donna trois substantifs pour mot d'ordre : *netteté, clarté, sûreté*. Il y avait fort à faire pour remplir un tel programme dans une ville qu'on ne balayait jamais, qu'on n'éclairait pas, et que les voleurs infestaient. La Reynie y réussit pourtant dans une certaine mesure; il prescrivit l'enlèvement des boues, il organisa des gardes de nuit, et créa un service d'éclairage régulier. Il s'était hâté de se mettre à l'œuvre, car l'édit qui prescrit l'établissement des lanternes est du mois de septembre 1667. C'étaient des chandelles enfermées dans une cage de verre suspendue par des cordes à la hauteur du premier étage des maisons. L'éclairage n'était que temporaire, car on estimait qu'il n'y avait pas d'inconvénient à laisser Paris dans l'obscurité pendant les courtes nuits d'été. Ce ne fut point l'avis des bons bourgeois, qui en cette circonstance se montrèrent plus perspicaces et plus généreux que la lieutenance de police, que la prévôté des marchands et que le parlement lui-même. Si faible que fût la lueur des chandelles, qui champignonnaient en brûlant au milieu des rues, elle avait suffi, le guet et la maréchaussée aidant, à diminuer le nombre des attaques nocturnes; c'était une amélioration que les Parisiens avaient su apprécier avec gratitude. Les rues étaient à peu près sûres pendant l'hiver; mais, dès que le printemps arrivait, les coupeurs de bourses se remettaient en route, et chaque nuit on entendait crier à l'aide! En effet, les lanternes n'étaient allumées que pendant quatre mois, du 1er novembre au 1er mars; c'était une économie fort mal imaginée. Les bourgeois firent requête sur requête pour obtenir que la ville fût éclairée toute l'année. On réunit en assemblée les notables des seize quartiers, qui formaient alors les divisions municipales, et on les consulta. Au moment d'émettre un avis qui pouvait entraîner une dépense annuelle assez importante, ils hésitèrent et furent moins affirmatifs que dans leurs pétitions. Dix quartiers opinèrent pour que l'éclairage durât du 1er octobre au 1er avril; six déclarèrent qu'il serait suffisant entre le 15 octobre et

le 15 mars. Le prévôt donna son opinion personnelle au parlement, qui, l'adoptant, ordonna par arrêt du 23 mai 1671 que dorénavant l'éclairage commencerait le 20 octobre et serait prolongé jusqu'au 31 mars. On gagnait quarante jours, ou, pour mieux dire, quarante nuits.

Si médiocre que fût le système d'éclairage, il est le principe des illuminations quotidiennes dont nous profitons aujourd'hui; il fit une véritable révolution qui ne déplut pas à ceux qui en furent témoins. Le 4 décembre 1673, Mme de Sévigné écrit à sa fille : « Nous soupâmes encore hier avec Mme Scarron et l'abbé Têtu chez Mme de Coulanges; nous trouvâmes plaisant de l'aller remener à minuit au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au-delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne. Nous revînmes gaîment à la faveur des lanternes et dans la sûreté des voleurs. » On s'y était si vite accoutumé qu'on se plaignait dès qu'elles n'éclairaient pas suffisamment, ce qui arriva plus d'une fois; il faut croire que les plaintes montaient haut, car en janvier 1688 Seignelay écrit à La Reynie, de la part du roi, qu'il ait à veiller au bon entretien « des chandelles, dont plusieurs ne brûlent pas à cause de leur mauvaise qualité. » On a sur la disposition des lanternes dans les rues le témoignage précieux d'un contemporain. Le docteur Martin Lister, qui vint à Paris en 1698, a écrit dans la relation de son voyage : « Les rues sont éclairées tout l'hiver, aussi bien quand il fait clair de lune que pendant le reste du mois, et je le remarque surtout à cause du sot usage où l'on est à Londres d'éteindre les réverbères (1) durant la moitié du mois, comme si la lune était bien sûre de briller assez pour éclairer les rues, et qu'il fût sans exemple de voir en hiver le ciel nébuleux. Les lanternes sont suspendues ici au beau milieu des rues, à 20 pieds en l'air et à une vingtaine de pas de distance. Elles sont garnies de verre d'environ 2 pieds en carré, recouvertes d'une large plaque de tôle, et la corde qui les soutient passe par un tube de fer fermant à clé et noyé dans le mur de la maison la plus voisine. Dans les lanternes sont des chandelles de quatre à la livre, qui durent jusqu'après minuit. Ceux qui les briseraient seraient passibles des galères; trois jeunes gens de bonne maison qui par plaisanterie s'étaient amusés à en casser récemment furent mis en prison et ne furent relâchés au bout de plusieurs mois que grâce à la sollicitation des bons amis qu'ils avaient à la cour. » A la fin du XVIIe siècle, Paris était éclairé par 6,500 lanternes, qui brûlaient 1,625 livres de chandelles par

(1) Je laisse le mot *réverbère*, qui a été employé par le traducteur; il me paraît inexact, car les réverbères n'ont été inventés qu'en 1745.

nuit. Toutes les lanternes étaient marquées d'un coq, emblème de vigilance : à la nuit tombante, un homme passait par les rues, agitant une sonnette; à ce signal, les bourgeois étaient tenus de lâcher la corde fixée au mur de leur maison, de descendre la lanterne et d'allumer les chandelles, qui réglementairement devaient brûler jusqu'à deux heures du matin.

Jusqu'alors la bourgeoisie parisienne avait fourni aux frais nécessités par le nettoiement et l'éclairage des rues à l'aide d'une taxe consentie, qui s'élevait à la somme de 300,000 livres; mais en 1704, à l'heure la plus ardente de la guerre de succession, Louis XIV eut besoin d'argent, et, quoiqu'on fût encore bien loin du traité d'Utrecht, il en demanda sous prétexte de donner la paix à ses peuples, tout en déclarant qu'il offrait « un moyen qui pouvait donner des fonds commodes pour les dépenses de la guerre. » Le « moyen » qu'il proposa aux Parisiens est fort simple : il leur permit de racheter la taxe des 300,000 livres au denier 18, c'est-à-dire pour 5,400,000 livres, somme énorme si l'on a égard au temps. Entre la royauté et Paris fut conclu en réalité ce que les hommes de loi nomment un contrat synallagmatique et bilatéral, car par l'édit du 1er janvier, « perpétuel et irrévocable, » la royauté s'engageait à nettoyer et à éclairer la ville à ses propres frais, moyennant un capital déterminé une fois versé. Les bourgeois propriétaires reçurent l'autorisation de faire payer la taxe à leurs locataires, afin de recouvrer de cette façon l'intérêt de l'argent qu'ils avaient remis au roi, mais il est fort douteux qu'ils aient pu en profiter. Si, comme il en a été question, l'administration de la ville de Paris voulait frapper les habitans d'une imposition sur l'éclairage public, il serait intéressant de remonter aux origines et se demander si le traité intervenu entre Louis XIV et les Parisiens n'a plus aucune valeur aujourd'hui malgré le caractère de perpétuité dont il fut revêtu et qui en assura l'exécution.

Pendant le terrible hiver de 1709, on n'alluma pas souvent les lanternes dans Paris; la disette des bestiaux était telle qu'on n'avait plus de suif pour faire les chandelles; on avait du reste augmenté un peu le temps d'éclairage fixé par l'arrêt du 23 mai 1671. On enlevait les lanternes au mois d'avril, on les remisait dans les magasins de la prévôté, et dès le 1er septembre on les remettait en place. Dans la nuit du 27 au 28 août 1715, Louis XIV, qui touchait à sa fin, fut si mal qu'on crut qu'il allait trépasser. Le duc d'Orléans envoya un courrier à d'Argenson pour lui donner l'ordre de faire immédiatement poser et allumer les lanternes dans le cas où le dauphin serait obligé de traverser Paris afin de se rendre à Vincennes, « à quoi les vitriers travaillèrent sans relâche, dit Buvat,

à qui j'emprunte l'anecdote, parce qu'elles ne devaient être posées que les premiers jours de septembre. » Quatre ans après, on fut obligé de les renouveler, car un ouragan tellement violent s'abattit sur Paris pendant la nuit du 16 au 17 janvier 1719 que presque toutes les lanternes furent brisées; « les branches de fer qui les soutenaient sur le Pont-Neuf, dit le même Buvat, en furent courbées et même rompues, quoiqu'elles eussent trois pouces en carré de grosseur. »

Ce genre d'éclairage était bien insuffisant, et plus de la moitié des rues restait dans l'ombre; Sterne le constate dans le livre charmant que tout le monde a lu. Il est venu deux fois en France, en 1762 d'abord, puis en 1764; il a raconté sa seconde visite dans *le Voyage sentimental*. Depuis le 19 avril 1763, la troupe de l'Opéra-Comique, qui jouait à la foire Saint-Germain, avait été réunie aux Italiens, qui donnaient leurs représentations rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne. C'était un théâtre très fréquenté : tout Paris, comme l'on disait déjà, y courait pour voir *les trois Sultanes*. Il est donc probable que les alentours étaient éclairés avec quelque soin, et qu'on avait pris des précautions pour en rendre les abords faciles. « Il y a, dit Sterne, un passage fort long et fort obscur qui va de l'Opéra-Comique à une rue fort étroite. Il est ordinairement fréquenté par ceux qui attendent humblement l'arrivée d'un fiacre, ou qui veulent se retirer tranquillement quand le spectacle est fini. Le bout de ce passage, vers la salle, est éclairé par une petite chandelle dont la faible lumière se perd avant qu'on arrive à l'autre bout. Cette chandelle est peu utile, mais elle sert d'ornement; elle paraît de loin comme une étoile fixe de la moindre grandeur : elle brûle et ne fait aucun bien à l'univers. » Si les environs d'un théâtre à la mode étaient éclairés de la sorte, que penser du reste de la ville?

Ce fut un peu plus tard, en 1766, que parurent les premiers réverbères pour l'invention desquels des lettres patentes avaient été délivrées, le 28 décembre 1745, à l'abbé Mathérot de Preigney et à Bourgeois de Château-Blanc. Une mèche de coton baignant dans l'huile était substituée aux chandelles, et un réflecteur étendait le champ atteint par la lumière. Lorsque l'on se décida à remplacer les anciennes lanternes, qui étaient presque centenaires, il en existait 8,000 à Paris et dans les faubourgs; elles disparurent devant 1,200 réberbères, dont la clarté était, dit un auteur du temps, égale, vive et durable. On croyait être arrivé au *nec plus ultra*, et l'on se moqua des lanternes, comme aujourd'hui nous nous moquons des réverbères, comme nos enfans sans doute riront de nos candélabres. On les laissait allumés toute l'année, excepté pendant les nuits de pleine lune; qu'il y eût des nuages ou non, qu'on y vît ou qu'on n'y vît pas, la mèche était morte, et les passans avaient

tout loisir de se casser le cou. On revint de ce sot usage quelques années avant la révolution, sur l'initiative de Lenoir, le lieutenant de police ; on se contenta d'éteindre un réverbère sur deux lorsque la lune était dans sa plus grande période de croissance. Cette médiocre économie a duré assez longtemps pour permettre à Scribe de chanter :

Un réverbère éteint
Qui comptait sur la lune...

On généralisa tant que l'on put l'emploi des réverbères : les goûts de la nouvelle cour y contribuèrent. « Marie-Antoinette et le comte d'Artois, dit Bachaumont, étant spécialement souvent en route, la nuit, de Versailles à Paris et de Paris à Versailles, » on fit éclairer d'une façon permanente le chemin depuis Versailles jusqu'à la porte de la Conférence. C'est pendant l'hiver de 1777 que ce travail fut fait ; de sorte que l'on pouvait aller de la résidence royale à la grande avenue de Vincennes sur une route munie de lumières : cinq lieues et demie de réverbères ! on n'avait jamais été à pareille fête. Mercier, tout frondeur qu'il est, ne s'en tient pas, et il s'écrie : « Aucune ville ancienne ni moderne n'a offert ce genre de magnificence utile. » Tant de réverbères se balançant sur la corde, tant de clarté jetée dans les rues, n'avaient point ruiné l'industrie des porte-flambeaux, qu'avait créée jadis Laudati Caraffa : ils encombrent la porte des hôtels où l'on reçoit, ils sont à la sortie des théâtres, ils vaguent sur la voie publique, tenant à la main leur lanterne numérotée par la police, criant à tue-tête : *Voilà le falot !* Ils vont chercher des fiacres, ils aboient les voitures de maîtres, ils accompagnent les passans attardés jusqu'à leur domicile, montent à leur appartement et y allument les bougies. On prétend qu'ils rendaient volontiers compte le matin au lieutenant-général de police de tout ce qu'ils avaient remarqué pendant la nuit, et qu'en cas d'alerte ils couraient avertir le guet. Cela est fort possible et n'est point fait pour nous surprendre ; de vieilles estampes nous les montrent portant la lanterne de la main gauche, tenant un fort gourdin de la main droite, et précédant un jeune couple qui n'a pas l'air de penser aux voleurs. Ils traversent toute la révolution, et on les retrouve encore aux premiers jours de notre siècle, car dans l'arrêté du 12 messidor an VIII, qui détermine les fonctions du préfet de police, il est dit : « Il fera surveiller spécialement les places où se tiennent les voitures publiques pour la ville et la campagne, et les cochers, postillons, charretiers, brouetteurs, porteurs de charges, porte-falots. »

Pendant toute la durée de la période révolutionnaire, on ne s'occupa guère de l'éclairage ; le mot ne se trouve même pas sur les

répertoires du *Moniteur universel*. Cependant le réverbère jouera son rôle, un rôle sinistre; le cri : *à la lanterne!* a retenti plus d'une fois, et plus d'une fois aussi la corde passée autour du cou d'un malheureux a servi à hisser celui-ci au sommet des immenses F de fer qui s'élevaient sur les ponts et sur la place de Grève. Nous précédions les Américains dans l'application de la loi de Lynch, loi cruelle, absurde, aussi inexorable pour le bourreau que pour la victime, car elle conduit infailliblement les peuples à la barbarie et à l'abrutissement. Le mot de l'abbé Maury dépasse l'instant où il a été prononcé, il atteint l'avenir, et n'a encore rien perdu de sa froide vérité. « A la lanterne! — En verrez-vous plus clair? »

Quoi qu'il en soit de ces faits, les réverbères restaient d'assez ternes lumières que déjà l'industrie privée avait fait en matière d'éclairage un progrès considérable. Les lampes n'étaient autrefois qu'un récipient plein d'huile dans lequel trempait un écheveau de coton; l'huile, agissant par voie de capillarité, mouillait les fibres, mais n'entraînait avec elle qu'un volume d'air trop mince pour brûler toutes celles-ci; alors la mèche charbonnait, fumait et ne produisait qu'une clarté insuffisante. C'est la lampe antique; elle existe encore dans l'Italie méridionale et en Orient. Un Genevois nommé Aimé Argand imagina de tisser des mèches en fils de coton, de les placer entre deux tubes dans l'intervalle desquels circule incessamment un courant d'air qui active la combustion, nourrit la flamme et vivifie la clarté. Une cheminée de verre, placée sur la lampe et enveloppant les tubes, servait à augmenter le tirage et à empêcher tout dégagement de fumée. Le 5 janvier 1787, Argand reçut du parlement des lettres patentes équivalant à un brevet d'invention et au droit d'exploitation exclusive. La nouvelle découverte fit fortune, chacun prétendit y avoir des droits, et un apothicaire intrigant appelé Quinquet donna son nom à la lampe d'Argand, un peu comme Americo Vespucci avait baptisé les terres pressenties et trouvées par Colomb (1).

Ces améliorations, qui eurent pour résultat de faire substituer presque partout l'usage des lampes à celui des chandelles et des bougies, n'atteignirent point les réverbères; ceux-ci, fumeux et peu éclairans, étaient toujours alimentés par l'ancien système. On en avait successivement augmenté le nombre : ils étaient à une ou plusieurs mèches. En 1817, on en compte 4,645, renfermant 10,941 becs; en 1820, 12,672 becs sont contenus dans 4,553 lanternes. Le 17 février 1821, on fit, place du Louvre, l'essai d'un nouvel éclairage

(1) La lampe d'Argand avait un inconvénient majeur : le réservoir d'huile, disposé de façon à être plus haut que la mèche, faisait ombre d'un côté; ce fut Carcel qui, en inventant un mouvement d'horlogerie installé dans le pied même, créa réellement la lampe moderne en 1802.

inventé par un ferblantier-lampiste nommé Vivien; c'était simplement l'application du courant d'air d'Argand aux tubes qui portaient la mèche allumée. Tous les réverbères de Paris furent renouvelés sur un modèle uniforme. Ce sont ceux-là qui ont duré jusqu'à l'établissement de l'éclairage au gaz; nous les avons connus, et sans grand'peine nous en pourrions voir encore, car il s'en faut qu'ils aient tous disparu. Ils se balançaient au-dessus des ruisseaux, qui alors coulaient au milieu des voies publiques. Des hommes embrigadés par la préfecture de police, à laquelle le service d'éclairage de Paris appartint jusqu'au décret du 10 octobre 1859, qui le fit passer dans les attributions de la préfecture de la Seine, et qu'on nommait les *allumeurs*, étaient exclusivement chargés des soins à donner aux réverbères. Protégés par une serpillère qui garantissait leurs vêtemens contre les taches d'huile, coiffés d'un chapeau très plat sur lequel ils portaient une vaste boîte de zinc contenant leurs ustensiles indispensables, ils ouvraient chaque matin la serrure qui fermait le tube de fer où glissait la corde de suspension. Le réverbère descendait avec un bruit désagréable et arrivait à hauteur d'homme. On le nettoyait alors, on récurait la plaque des réflecteurs, on essuyait les verres, on coupait la mèche, et dans le récipient on versait la ration d'huile de navette ou de colza; puis chaque soir, à la tombée de la nuit, on les allumait. C'était sale, lent et fort incommode pour les voitures, qui étaient obligées d'attendre que la toilette de la lanterne fût terminée.

Les cochers n'aimaient point les réverbères et pestaient contre eux; en effet, les conducteurs de fiacre, les postillons de diligence et de malle-poste, y accrochaient leur fouet, et bien souvent n'emportaient qu'un manche, car la lanière entortillée autour de la corde y restait suspendue. Pour certains enterremens d'apparat, lorsque le corbillard surmonté d'un catafalque atteignait une hauteur anormale, il fallait que la police fît enlever les réverbères et détacher les cordes. Deux fois, dans des circonstances analogues, pour des funérailles souveraines, on s'est trouvé fort empêché. Le 21 janvier 1815, lorsque l'on exhuma du cimetière de la Madeleine les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette pour les transporter aux caveaux de Saint-Denis, on avait négligé de relever les réverbères; le char funèbre s'accrocha dans les cordes, on eut quelque peine à le dégager. L'accident se renouvela successivement plusieurs fois; le duc de Rovigo affirme dans ses *Mémoires* que la foule était très en gaîté, et que l'on ne se gêna pas pour crier en riant : A la lanterne! Au mois de décembre 1840, lorsque l'on rapporta aux Invalides la dépouille de Napoléon Ier, toute précaution avait été prise, et l'immense cénotaphe, parti de Courbevoie, arriva sans encombre à la cour d'honneur où les vieux soldats l'attendaient; mais, lorsqu'il

fallut reconduire le char monumental aux magasins des pompes funèbres, on fut arrêté tout net par le premier réverbère que l'on rencontra; personne n'avait pensé à faire dégager la route qui conduisait à la remise. On fut obligé de l'abandonner sur le boulevard des Invalides, où il passa la nuit.

Pendant les jours d'émeutes, et ils furent nombreux sous la restauration et le gouvernement de Louis-Philippe, les réverbères étaient le point de mire de tous ces incorrigibles gamins qu'on cherche à poétiser aujourd'hui, qui ne méritent que le fouet, et qui bourdonnent autour des émotions populaires comme des mouches autour d'un levain de fermentation. A coups de pierres, ils cassaient les verres des lanternes; les plus lestes grimpaient sur les épaules de leurs camarades, coupaient la corde, et se sauvaient ensuite à toutes jambes pour éviter les patrouilles qui arrivaient au bruit de la lourde machine rebondissant et se brisant sur le pavé. Il suffisait parfois d'un quart d'heure à ces drôles pour mettre une rue dans l'obscurité. Si les archives de la préfecture de police n'avaient point été incendiées au mois de mai 1871, j'aurais pu dire quelle somme les gouvernemens issus de 1815 et de la révolution de juillet ont eu à payer pour réparations de réverbères. A la fin du règne de Louis-Philippe, Paris était éclairé par 2,608 réverbères fournissant 5,880 becs et par 8,600 lanternes à gaz. Une découverte scientifique exclusivement française avait donné à l'éclairage une puissance inconnue, tout en permettant de le multiplier dans des proportions que l'on croyait hyperboliques et dont nous jouissons à notre aise. Il était réservé au gaz d'apporter dans nos villes une clarté qui en fait l'ornement et la sécurité.

II.

Sous le règne de saint Louis, il existait à Paris un rabbin célèbre, nommé Ézéchiel, grand liseur de grimoires, familier du diable, expert en toutes sorcelleries; il se servait d'une lampe qui brûlait sans mèche et sans huile. Le peuple le savait, et parlait souvent de la lampe merveilleuse. Plus d'un souffleur de fourneaux initié au grand œuvre tenta de retrouver la lampe du vieux rabbin, nul d'entre eux n'y put réussir; leur grande trouvaille a été ce tour de physique amusante qu'on appelle « la lampe des philosophes : » si, dans une fiole, on verse de la limaille étendue d'eau, et qu'on y ajoute de l'acide sulfurique, il se dégage du gaz hydrogène qu'on peut enflammer, et qui donne une lueur bleuâtre. C'est bon tout au plus à amuser des enfans. L'admirable découverte à laquelle nous devons le gaz, avec toutes les forces éclairantes, chauffantes et motrices qu'il comporte, est due à un Français, à Phi-

lippe Le Bon. C'était un ingénieur des ponts et chaussées très intelligent, inventeur de génie, car il savait apercevoir toutes les conséquences d'un problème résolu. Il ne découvrit pas le gaz : on savait avant lui que le gaz hydrogène était inflammable; mais il indiqua le premier, et d'une façon magistrale, les moyens de le préparer, de l'épurer et de l'utiliser. Sa destinée fut celle de la plupart des grands bienfaiteurs de l'humanité; il dota le monde d'une découverte admirable qu'on lui disputa, périt misérablement et mourut pauvre.

Le Bon était né le 29 mai 1767, près de Joinville, dans cette partie de la Champagne qui devint plus tard le département de la Haute-Marne. Il avait trente ans et faisait à Paris le cours de mécanique à l'École des ponts et chaussées, lorsqu'il imagina d'étudier la nature des gaz produits par la combustion du bois. Du premier coup, avec une sagacité extraordinaire, il trouva le principe sur lequel la fabrication du gaz hydrogène carboné est fondée. Brûlant du bois en vase clos, il fit passer la fumée qui s'en dégageait à travers une nappe d'eau; le liquide condensait immédiatement toutes les parties bitumineuses et ammoniacales dont la fumée était chargée, et laissait échapper un gaz pur qui, enflammé, donnait une vive lumière accompagnée d'une chaleur intense. Il perfectionna ses moyens d'action, et le 6 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799), il prit un brevet d'invention ayant pour objet « de nouveaux moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour la chaleur, soit pour la lumière, et d'en recueillir les divers produits.» Comme combustible, il indiqua le bois et la houille. Deux ans plus tard, — et ceci est fort remarquable, — le 25 août 1801, il demanda et obtint un certificat d'addition pour la construction de machines mues par la force expansive du gaz. C'est le principe de ce moteur Lenoir qui partout est utilisé aujourd'hui. Le Bon s'était établi rue Saint-Dominique-Saint-Germain, dans l'ancien hôtel Seignelay, et y avait fait construire des appareils qu'il nommait *thermolampes*, car il cherchait à utiliser à la fois la production de la chaleur et celle de la lumière. Il fit des expériences publiques, et d'après la description qui en a été publiée on voit que c'était une illumination complète des appartemens, des cours, des jardins par mille points lumineux qui affectaient la forme de rosaces, de gerbes et de fleurs. Tout Paris cria au miracle, et le rapport officiel adressé au ministre de la marine déclare que les résultats ont dépassé « les espérances des amis des sciences et des arts. »

Ce qui, dans cette invention nouvelle, frappa le ministre et le premier consul ne fut pas l'avantage qu'on en pouvait facilement retirer pour l'éclairage public, ce fut que la distillation du bois produisait du goudron à bon marché. Qu'on se reporte à l'é-

poque; notre marine était détruite, on ne rêvait que de la restaurer, de faire des navires à tout prix et de reconstituer une flotte qui permît sur mer une lutte presque égale. On accorda à Philippe Le Bon la concession d'une partie de la forêt de Rouvray, près du Havre, pour qu'il y fabriquât du goudron. La paix d'Amiens avait attiré des Anglais en France, quelques-uns s'associèrent à Le Bon, partagèrent ses travaux et trouvèrent dans ses procédés une simplicité pratique qu'ils n'oublièrent pas lorsque la reprise des hostilités les rejeta de l'autre côté de la Manche. D'un naturel confiant, Philippe Le Bon admettait volontiers les étrangers à visiter la grande exploitation qu'il dirigeait, et qui fournissait à la marine des quantités considérables de brai. Il reçut les princes Galitzin et Dolgorouky; ceux-ci lui offrirent de venir exploiter sa découverte en Russie aux conditions qu'il fixerait lui-même; il refusa en déclarant qu'il n'appartenait qu'à son pays. Les principaux fonctionnaires de France furent mandés à Paris vers la fin du mois de novembre 1804 pour assister aux fêtes du sacre de Napoléon, sur le front duquel le pape allait poser la couronne éphémère de l'empire. Philippe Le Bon fut invité; le jour même du couronnement, 2 décembre 1804, il sortit le soir dans les Champs-Élysées et y fut assassiné. On a prétendu que quelques hommes de la bande de Cadoudal, restés à Paris, l'avaient pris pour l'empereur et l'avaient mis à mort; c'est là une des mille rumeurs contradictoires qui coururent à cette époque sur un événement dont nul encore n'est parvenu à percer le mystère. Philippe Le Bon avait trente-sept ans, et l'on peut dire qu'il mourut tout entier, emportant dans la tombe un nom qui fût devenu illustre entre tous, et que l'on est surpris de ne pas lire sur les murs de cette halle construite aux Champs-Élysées pour y loger l'exposition universelle de 1855.

La veuve de Philippe Le Bon essaya en 1811 de renouveler rue de Bercy, dans le faubourg Saint-Antoine, les expériences du thermolampe; elle y réussit, attira la foule, qui s'émerveilla. L'Académie des Sciences fit un rapport auquel prirent part Gérando et Darcet; l'empereur, par décret du 2 décembre 1811, accorda une pension de 1,200 francs à Mme Le Bon, qui n'en put jouir longtemps, car elle mourut en 1813. La découverte échappait à la France; elle ne devait y revenir qu'en 1815, avec les alliés, car le brevet pris par Philippe Le Bon expirait en 1814, et l'on n'avait point songé à le renouveler au nom de son fils mineur. Le brevet fut pris par un Allemand naturalisé Anglais, nommé Winsor, qui dans une polémique postérieure, dont on peut trouver trace dans le *Journal des Débats* du 9 juillet 1823, reconnaît « avoir été un des premiers en 1802 à rendre un tribut d'éloges à M. Le Bon. » C'était encore une application du *sic vos non vobis* dont l'histoire des inventions est

pleine. La famille de Philippe Le Bon était ruinée, mais du moins l'humanité allait profiter des découvertes que notre compatriote avait faites.

Winsor avait créé dès 1804 une société à Londres pour éclairer la ville par le gaz hydrogène; il lui fallut attendre jusqu'en 1810 les autorisations nécessaires, et pendant ce temps différens essais avaient été tentés, principalement par Murdoch à Birmingham en 1805. Le brevet d'importation de Winsor pour Paris est daté du 1er décembre 1815 : au mois de janvier 1817, le passage des Panoramas fut éclairé; une société se forma qui liquida forcément en 1819, après avoir exécuté l'éclairage d'une petite portion du Luxembourg et du pourtour de l'Odéon. Les premiers efforts des compagnies ne furent point heureux; la population semblait réfractaire à ce genre d'éclairage; on en redoutait les dangers, on l'accusait de vicier l'air respirable, et, avec l'esprit de routine qui chez nous a tant de puissance, on faisait une résistance sourde et continue à cet admirable progrès. A la société Winsor succède la compagnie Pauwels; une société parallèle se forme sous le nom de Compagnie royale, elle est soutenue par la liste civile, ses affaires n'en vont pas mieux, elle est sur le point de mettre la clé sur la porte et ne se sauve qu'en se réunissant à une nouvelle compagnie anglaise formée à Paris par Manby-Wilson. On fut bien lent avant de prendre un parti sérieux, et l'on attendit quinze ans, de 1815 à 1830, pour donner aux Parisiens une fête de lumière qui pût leur prouver la supériorité évidente de ce genre d'éclairage; enfin dans la nuit du 31 décembre 1829 au 1er janvier 1830, la rue de la Paix fut éclairée au gaz; six mois après, c'était le tour de la rue Vivienne. Le procès était gagné; très prudemment, un à un pour ainsi dire, on décrocha les vieux réverbères, et on les remplaça par des candélabres. L'opposition du reste fut des plus ardentes, et bien des hommes d'un vif esprit, d'une grande intelligence, firent à l'établissement du nouveau mode d'éclairage une guerre acharnée. Charles Nodier se distingua par une violence extrême : les arbres meurent, les peintures des cafés noircissent, des gens sont asphyxiés, des voitures versent dans un trou creusé au milieu de la chaussée, le feu a pris à la maison, la devanture d'une boutique a sauté, le choléra s'abat sur la ville, — à qui la faute ? Au gaz hydrogène. Il ne tarit pas, il y revient sans cesse; les sept plaies d'Égypte lui semblent préférables. Le gouvernement de juillet n'en tint compte, passa outre et fit bien. Nous avons dit qu'à l'heure de la révolution de février Paris comptait déjà plus de 8,000 lanternes à gaz.

Plusieurs compagnies s'étaient organisées, une première fusion les rapprocha en 1855; mais après le décret d'annexion de la ban-

lieue à Paris on se trouva en présence de diverses exploitations industrielles qui alimentaient les communes suburbaines. L'unité de service et de fabrication, si utile en pareil cas, n'existait plus. Pour remédier à cet inconvénient, on réunit toutes les sociétés en une seule sous le titre de *Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz*. C'est celle qui fonctionne aujourd'hui. Elle éclaire Paris et pousse même ses conduites à plusieurs kilomètres au-delà des murs d'enceinte. Son siége administratif est rue Condorcet, sur l'emplacement qu'occupait jadis l'usine à gaz établie par Pauwels; c'est une vaste maison qui ressemble à un petit ministère et qui n'a rien de curieux. Pour fabriquer le gaz nécessaire à la consommation de Paris, il ne faut pas moins de dix grandes usines, qui sont situées aux Ternes, à Saint-Denis, à Maisons-Alfort, à Passy, à Boulogne, à Ivry, à Saint-Mandé, à Vaugirard, à Belleville et à La Villette. C'est celle-ci que nous visiterons, car elle est plus vaste, plus active, plus populeuse que les autres. Elle est énorme et couvre un terrain superficiel de 33 hectares.

Tout en haut de la rue d'Aubervilliers, au-delà d'une maison peinte en rouge qui est un hôtel garni à l'enseigne du grand Molière, et qui est décorée d'un buste de Racine, dans une contrée perdue, triste et pleine de masures, l'usine s'élève à côté des fortifications. Dès qu'on a franchi la grille, on croit pénétrer dans le pays mystérieux dont parlent les Arabes, dans le pays où l'on fait les nuages. En effet, du milieu de la grande cour s'échappent d'énormes panaches de vapeur blanche que le vent tord, éparpille et dissipe, tandis que les hautes cheminées des fourneaux poussent vers le ciel des torrens de fumée. Des hommes vêtus de souquenilles couleur de charbon, en sueur et noirs de poussière, passent en charriant des houilles incandescentes qu'on répand sur les pavés et qu'on éteint à l'aide de quelques seaux d'eau. Des collines de coke, si hautes que pour pouvoir les exploiter on a été obligé d'y tracer des chemins, se dressent dans des chantiers réservés; devant les bâtimens où flambent les fours serpentent des tuyaux qui ressemblent à de gigantesques tuyaux d'orgues : nul bruit, si ce n'est peut-être celui d'une charrette qui traverse la cour ou d'un chien qui aboie. Ce n'est pas cependant que l'activité fasse défaut; mais on agit et l'on ne parle pas. Bâtimens en briques, pavillons d'habitation en pierres meulières, uniformément tapissés d'une nuance triste empruntée à la suie et à la houille, — tout cela a l'air en deuil, et c'est fort laid.

L'usine est très complète; elle a de vastes ateliers où elle construit les appareils en fer dont elle a besoin, une briqueterie où elle fait ses cornues, une distillerie où elle utilise les eaux ammoniacales et une goudronnerie où elle fabrique le brai. Le chemin de

fer de ceinture traverse l'établissement et lui permet d'expédier directement ses produits dans toute la France, tandis qu'un embranchement spécial du chemin de fer du Nord lui apporte les charbons d'Angleterre et de Belgique. Dans l'ensemble de toutes ces industries, de toutes ces forces concourant au même but, il y a une grandeur imposante et pratique dont il est difficile de ne pas être frappé. Paris ne se doute guère de la somme d'efforts, du nombre d'hommes, de la quantité de trains de wagons, de la longueur des galeries de mine qu'il faut pour que chaque soir, lorsqu'il se promène sur ses boulevards, il puisse s'arrêter et lire son journal à la clarté d'un bec de gaz. — « Qu'est-ce que tu as le plus admiré à Paris? » demandais-je à un Arabe d'Oumkaled-el-Moukalid que j'avais piloté. Il me répondit : « Les étoiles que vous mettez la nuit dans des lanternes! »

Pour obtenir du gaz hydrogène carboné propre à la combustion et fournissant une belle lumière, il est indispensable de distiller la houille en vase clos. Après s'être procuré les charbons de terre dont elle a besoin, la compagnie fabrique les vases clos qui lui sont nécessaires : ce sont des cornues; elles ne rappellent en rien les ballons de verre terminés par un tube horizontal qui portent ce nom et dont on fait usage dans les laboratoires de chimie. La cornue où doit brûler la houille est énorme; si on y ouvrait une porte, elle servirait facilement de guérite à un soldat : debout elle mesure ordinairement 3 mètres de haut sur 64 centimères de large; elle a la forme d'un D majuscule retourné, ⊃, dos plat et ventre légèrement rebondi. Comme on en use à peu près 3,000 par an dans les usines de la compagnie, on comprend que celle-ci les fasse elle-même : aussi a-t-elle installé à La Villette une briqueterie modèle. Des monceaux de terres argileuses, venues de Champagne, blanchâtres, et assez friables, sont amassés à portée des ateliers, où on les amène dans des brouettes. On les écrase à l'aide d'un broyeur mécanique; deux lourdes roues de fonte, mues à la vapeur, tournent incessamment dans une auge et pulvérisent la glaise desséchée; quand celle-ci est réduite en poussière, qu'elle a été tamisée au blutoir, on la jette dans la cuvette d'un *malaxeur*, après l'avoir mêlée à quelques débris de vieilles cornues cuites et recuites, mises hors de service par les feux d'enfer qui en ont brûlé les flancs. Le malaxeur est une roue verticale en fonte qui tourne dans une ornière où un soc ramène toujours les parties de terre que le mouvement centrifuge repousse sur les bords; quelques gouttes d'eau ajoutées au mélange permettent de le rendre homogène, et, en le broyant sans repos, d'en faire un seul corps qui est « la pâte. » Il faut une heure un quart environ pour donner à l'argile et aux fragmens de cornues un degré convenable de trituration. Ce malaxeur, instrument fort

simple, économique et très utile, est d'invention récente. Il n'y a pas douze ans que ce travail était confié à des ouvriers, qui, pieds nus et jambes découvertes, piétinaient les terres humides par un mouvement de talon incessamment répété : opération très lente qui pour chaque « airée de pâte » exigeait seize ou dix-huit heures d'une gymnastique en place, horriblement fatigante, pénible à voir, et qui rendait l'homme promptement impotent, car elle déterminait aux membres inférieurs des chapelets de varices dont on ne guérissait jamais.

La pâte est ensuite divisée en pavés carrés qui sont remis aux mouleurs. Ceux-ci sont chargés de confectionner la cornue. L'argile est étendue sur la face interne de moules en bois composés de plusieurs pièces que l'on superpose facilement jusqu'à hauteur réglementaire. C'est à coups de marteau qu'on l'applique, car on ne saurait prendre trop de soins pour donner à la terre une cohésion parfaite et une épaisseur aussi égale que possible. Une simple feuille de papier mouillée suffit à éviter toute adhérence entre le moule et la matière plastique. Lorsque la cornue sort de là, elle est grise, luisante et d'un poids considérable. On lui fait alors au sommet une série de rainures assez profondes en forme de T retourné destinées à fixer plus tard les boulons de l'armature de fer qui en fera réellement des vases clos. Terminées, les cornues ressemblent à de petites tourelles couronnées de créneaux. On les place dans un courant d'air pour qu'elles perdent l'humidité qu'elles contiennent encore; puis, lorsqu'on les croit suffisamment sèches, on les fait cuire. C'est une grosse opération qui exige dix-huit journées de vingt-quatre heures. On les porte dans le four immense; on les dispose de telle sorte que la chaleur puisse circuler autour et en pénétrer toutes les faces; puis on mure l'ouverture à l'aide de briques réfractaires, et on allume le feu. Il ne faut pas « saisir » l'argile encore humide, qui se briserait en se rétractant sous un souffle trop chaud; on procède donc avec une prudente lenteur. Pendant six jours, on entretient un feu moyen; puis on active le foyer, et pendant six autres jours le fourneau dégage la température du rouge-cerise. Les six derniers jours sont employés à ralentir progressivement la chauffe pour éviter qu'un refroidissement trop prompt n'amène des accidens. Grâce à ces précautions, les cornues ne sont jamais brisées; je les ai vues sortir du four encore tiède, jaunes comme de la paille, sonores sous le doigt, cuites à point et aptes à supporter sans faiblesse les feux qui les attendent dans les ateliers de distillation.

Ces ateliers sont une immense halle rouge et noire, feu et charbon, — énormes fourneaux en briques réfractaires d'où s'élancent des tuyaux de fonte; on n'y entend que le ronflement des flammes

et le raclement des pelles sur le pavé. La chaleur n'y est pas positivement tempérée; on y rôtit. Équipe de jour, équipe de nuit, cela n'arrête jamais. Paris est un gros brûleur de gaz, il faut savoir ne pas se reposer, si l'on veut lui en fournir à discrétion. Haletans, en nage, toujours en action, des hommes surveillent la grande machine incandescente, et, comme des salamandres, semblent traverser les feux impunément. Lorsque tous les fourneaux sont en activité, c'est un spectacle grandiose, et je suis surpris qu'il n'ait encore tenté aucun peintre de talent. La halle abrite huit batteries, chaque batterie est composée de seize fours, chaque four contient sept cornues. L'énorme foyer, — un volcan, — est alimenté avec du coke. Lorsqu'à l'aide d'une longue gaffe en fer on ouvre la porte d'un des fourneaux, on aperçoit une masse éclatante et vermeille, piquée de points lumineux d'une insupportable blancheur : de l'or en fusion. Sur la face extérieure des fours apparaissent des parties saillantes en fonte; ce sont les têtes des cornues, fermées à l'aide d'un obturateur qui a la forme d'un bouclier. De chaque tête de cornue part un tuyau particulier qui, après avoir dépassé ce que l'on pourrait appeler le toit de la batterie, se coude et va aboutir dans une sorte de huche en forte tôle boulonnée que l'on nomme le *barillet*. Le barillet est surmonté d'une série de tuyaux qui se dégorgent dans une immense conduite traversant tout l'atelier à hauteur du plafond : c'est le collecteur; en outre un tuyau vertical partant également du barillet et descendant le long de la muraille du fourneau semble se perdre dans le sol et correspond à un canal souterrain. Dès à présent, on peut deviner ce qui se passe : les matières gazeuzes, montant par les tuyaux d'ascension, se réunissent dans le collecteur; les matières solides ou liquides, déversées dans le barillet, s'en échappent et coulent vers la terre par la conduite qui leur est réservée.

Devant les batteries, des tas de charbon de terre sont répandus; la houille est mise face à face avec le foyer qui va la dévorer. C'est là une précaution naturelle; mais il est de première nécessité dans les usines à gaz de ne jamais employer que des charbons secs. Seul le charbon sec fournit un gaz léger, pur, éclairant; s'il était imprégné d'humidité, il ne donnerait que des produits de qualité si médiocre qu'il serait difficile de les utiliser. C'est pour cette raison qu'à La Villette les monceaux de houille sont abrités par des hangars, et que les provisions nécessaires à la distillation sont toujours amassées dans l'atelier même plusieurs jours à l'avance, afin d'atteindre une siccité presque complète. Chaque demi-batterie de huit fours est servie par huit hommes : un chauffeur, deux chargeurs, un tamponeur, quatre déluteurs. La cornue est ouverte; les deux chargeurs arrivent, ramassent à l'aide de larges pelles la houille étalée

devant eux, et la lancent dans la cornue. L'inflammation est instantanée; dès que le charbon de terre a touché l'argile rougie au feu, il flambe. En deux minutes, une cornue est chargée; elle a reçu environ 140 kilogrammes de houille. L'adresse de ces hommes est extraordinaire; pas un fragment de charbon, pas une escarbille ne s'écarte de la route tracée. Quand la cornue qu'il faut nourrir est placée à 1 mètre 1/2 du sol, l'acte se décompose en trois mouvemens : l'homme se baisse, remplit sa pelle, se relève, donnant à sa taille toute la hauteur qu'elle comporte; puis, par un geste absolument horizontal des bras, il lance la pelletée noire dans la gueule embrasée; la précision est si parfaite qu'elle a quelque chose d'automatique et d'antihumain.

Dès que la cornue a reçu sa ration, le *tamponneur* saisit un obturateur, — un tampon, — garni d'argile délayée à la face interne; la barre de fer qui surmonte celui-ci transversalement s'engage dans des oreillettes saillant aux deux extrémités de la tête de la cornue; un pas de vis, qui se manœuvre à l'aide d'un tourniquet, permet de l'appliquer sur l'ouverture, qu'il oblitère hermétiquement. La langue effilée d'une flamme passe encore; l'homme donne un tour de vis de plus, et l'œuvre de transformation devient invisible. On saura où est le gaz, on suivra les diverses opérations qu'il doit subir encore, mais nul ne l'apercevra avant le moment où il brillera dans nos candélabres. Entre l'instant où il est jeté au vase clos sous forme de charbon et celui où il reparaît éclatant de lumière, il n'a plus qu'une vie souterraine et mystérieuse.

Pendant que j'étais là, m'éloignant des fours, qui me brûlaient le visage, admirant la façon de faire des chargeurs, que je ne me lassais pas de regarder, j'ai entendu le coup de sifflet d'une locomotive, et j'ai vu arriver à côté des fourneaux un train de charbon. Les wagons se sont arrêtés, se sont vidés dans l'atelier même. Ils arrivaient directement de Belgique, où très probablement ils avaient été chargés à la mine même, et venaient se ranger à côté des cornues qui les attendaient. Ah! si les Parisiens du temps de Louis XIV, qui bénissaient La Reynie quand le sonneur passait le soir dans les rues pour donner le signal de l'allumage des chandelles, pouvaient, subitement ressuscités, voir quels miracles on accomplit sans peine aujourd'hui pour avoir un éclairage suffisant, ils croiraient volontiers que cela n'est qu'œuvre du démon. Jadis on a brûlé des gens pour moins que cela.

Au bout de quatre heures, on retire le tampon de la cornue; l'opération première est terminée, la distillation est complète. Le charbon de terre s'est débarrassé du gaz qu'il contenait, et il est devenu du coke; il est d'un rose vif pailleté d'escarboucles. A l'aide

d'un crochet de fer, les déluteurs le retirent de la cornue; il tombe sur le sol couvert de poussière, n'y brille pas longtemps, et au contact de l'air froid prend promptement une teinte neutre et noirâtre. A coups de pelle on le recueille, on le jette dans des chariots en tôle, et l'on va le verser dans la cour, où il est rapidement éteint sous l'eau dont on l'asperge. Amoncelé dans les chantiers à coke, il chauffera les batteries à gaz, s'en ira alimenter la cuisine des restaurans, brûlera dans les cheminées économiques et dans les poêles manomètres qui enlaidissent l'atelier des peintres. La consommation de la houille est énorme : l'usine de La Villette, pendant l'hiver, lorsque la nuit est longue, en absorbe environ 720,000 kilogrammes par jour; en été, 330,000 kilogrammes suffisent. Pendant l'année 1872, la Compagnie parisienne en a brûlé pour la somme de 12,362,000 francs. Les houilles que l'on emploie sont de diverses provenances, on les mêle approximativement dans des proportions que l'expérience a indiquées; on a calculé que 1,000 kilogrammes de charbon produisent 520 kilogrammes de coke et une quantité de gaz qui varie entre 255 et 275 mètres cubes (1).

Quoique devenu invisible, le gaz n'échappe pas à l'action méthodique qui doit le rendre pur et lui donner les qualités spéciales qu'on est en droit d'en exiger. Pour qu'il soit propre aux usages publics et domestiques, on doit le purger des matières étrangères qui l'alourdissent, et neutraliseraient en partie ses facultés éclairantes. Ces matières ne sont point à dédaigner; on les récolte avec soin, et depuis quelques années la science est parvenue à leur arracher une quarantaine de produits et de sous-produits, qui sont une source de richesses considérables pour notre industrie et même pour la thérapeutique, car à côté des teintures on trouve les alcalis, et le brai n'est pas loin de l'acide phénique. Le gaz, s'échappant de la houille en ignition, entraîne avec lui des eaux ammoniacales et des goudrons qui, réunis dans le barillet, conduits dans un canal souterrain par le tuyau vertical, sont centralisés dans une large citerne construite en pierres meulières, et que sans doute quelque ancien soldat de Crimée, employé à l'usine, a baptisée *la tour Malakof*. Là, les parties liquides et solides sont séparées : les unes s'en iront toutes seules, par une canalisation cachée dans le sous-

(1) Voici du reste les calculs moyens sur lesquels on base l'assiette de l'impôt dont la fabrication du gaz est frappée : une tonne (1,000 kilogr.) de houille distillée fournit à la vente 265 mètres cubes de gaz, 13 hectolitres de coke pesant 520 kilos et 50 kilos de goudron. Chacune de ces matières étant soumise à un impôt particulier, il en résulte que la tonne de houille distillée acquitte des droits équivalant à 29 fr. 80 cent., ce qui est énorme et représente le quadruple de ce que paie la houille destinée au chauffage domestique et industriel.

sol, jusqu'à la distillerie, où elles deviendront des alcalis de premier choix et des sulfates d'ammoniaque très recherchés comme engrais par l'agriculture; les autres, dirigées de la même façon vers l'usine à goudron, remarquablement outillée, se débarrasseront des huiles lourdes qu'elles conservaient encore, et feront un brai d'une grande puissance. Jamais l'axiome de l'industrie moderne, — il ne doit pas y avoir de résidu, — n'a été mieux mis en pratique qu'à La Villette. Tout y est utilisé, et il faut qu'un morceau de houille ait été absolument vitrifié par le feu pour qu'on ne trouve pas moyen d'en extraire quelques parcelles de coke combustible.

Il ne suffit pas au gaz d'avoir « barboté » dans l'eau qui remplit la partie inférieure du barillet pour s'être purgé de tous les élémens qu'il doit perdre. Cette première opération ne lui enlève que les matières les plus encombrantes; il est gras encore, et ne produirait qu'une clarté fumeuse. Du collecteur où il s'est élevé, il descend dans une série de tuyaux recourbés au sommet, communiquant les uns avec les autres et qu'on nomme les condenseurs; en style d'usinier cela s'appelle des jeux d'orgues. Si ce gros instrument était muni de clés et d'une embouchure, il pourrait servir d'ophicléide à Gargantua. Le gaz s'y promène, et s'y refroidit en passant le long des surfaces de fonte qui sont en contact avec l'air extérieur; là il ne se purifie pas, il se condense. Une machine pneumatique, qui a le grand avantage de besogner en silence, fait le vide dans des conduits souterrains aboutissant au condenseur et attire le gaz dans d'énormes colonnes cylindriques ayant $1^{m},50$ de diamètre et dont l'intérieur est garni de corps rugueux, coke, fragmens de briques, de pierres meulières. Ce sont les laveurs : vivement aspiré par l'action de la machine, le gaz y pénètre avec une certaine force, se glisse à travers toutes les aspérités qui encombrent la cavité, et, en les frôlant, abandonne les parties goudronneuses et solides dont il est encore alourdi. Cette fois le voilà devenu léger, « maigre, » comme l'on dit; cependant il est encore imprégné d'ammoniaque, élément mauvais pour la combustion et dont il faut le délivrer. On y parvient facilement en le poussant dans de grandes cuves en tôle fermées, où il circule à travers des claies couvertes de sciure de bois mêlée de peroxyde de fer qui se combine avec les produits alcalins et sulfureux, s'en empare et l'en débarrasse. Quand ce mélange est trop chargé d'ammoniaque, on l'étend au grand air, où il se vivifie et reprend les qualités épuratives qui lui sont propres. Cela sent fort mauvais, et Rabelais dirait : « Ça pue bien comme cinq cents charretées de diables. » L'inhalation de cette âcre et pénétrante odeur a été très recommandée pour les malades de la poitrine; ce fut la mode pendant un temps, et tous les en-

rhumés assiégeaient l'usine à gaz. Lorsque le peroxyde de fer est devenu tellement infect qu'on ne peut plus l'utiliser, on le livre à l'industrie, qui en fait du bleu de Prusse.

Le gaz est à point, les goudrons, les eaux ammoniacales l'ont abandonné; il est pur et prêt à nous éclairer. On en a fait l'essai : sous une cloche de verre qu'il remplit, on a suspendu une fiche de papier trempée dans une solution d'acétate de plomb concentrée; le papier n'a pas bruni, donc l'épuration est complète. On en a mesuré le pouvoir éclairant; 100 mètres de gaz et 10 grammes d'huile fine de colza ont produit une lumière absolument semblable et ont été consommés dans le même laps de temps. Le gaz hydrogène carboné répond donc à toutes les conditions requises, il est conforme aux stipulations du cahier des charges imposées par la préfecture de la Seine et acceptées par la compagnie; il n'y a plus qu'à l'emmagasiner pour pouvoir le livrer régulièrement à la consommation publique. Franchissant une assez longue distance par des conduites enfouies sous terre, il pénètre dans les réservoirs qu'on a imaginés et construits spécialement pour lui. Qui ne connaît les gazomètres? Qui n'a vu ces énormes cloches en fer boulonné baignant par la partie inférieure dans une citerne en maçonnerie, armées de bras articulés qui leur permettent de s'élever ou de s'abaisser selon que le gaz qu'elles contiennent est plus ou moins abondant? Il y en a quatorze à l'usine de La Villette, dont l'un, de dimensions colossales, peut recevoir 30,000 mètres cubes; le gaz y arrive d'un côté et s'en échappe de l'autre pour prendre route vers les larges tuyaux en fonte qui le distribuent dans Paris tout entier.

III.

Placée contre les fortifications, l'usine a couru quelques dangers pendant la guerre. Dès le mois d'août, le gouverneur de Paris se préoccupait des dégâts qu'une explosion de gazomètre pourrait produire dans le mur d'enceinte. On rassura le général Trochu, qui s'était trop hâté de s'effrayer, et les ingénieurs spéciaux vécurent dans une sécurité que les faits n'eurent pas à démentir. A l'usine d'Ivry, un obus traversa un des récipiens, le gaz s'enflamma, brûla extérieurement en une forte gerbe de feu pendant huit minutes, et s'éteignit de lui-même faute d'aliment. A La Villette, un obus tomba et éclata dans un des gazomètres; le revêtement de tôle fut perforé, le gaz profita des ouvertures pour s'en aller, et il n'en fut que cela. Lorsqu'aux dernières heures de la bataille des sept jours la France réussit enfin à reconquérir Paris, l'usine, placée entre deux batteries hostiles, ne fut point épargnée; en une heure, le 27 mai 1871, il n'y

tomba pas moins de 95 projectiles explosibles. Pendant cette époque exécrable, tout le personnel de l'usine fut à son poste, chargeant les cornues, brûlant le coke, épurant le gaz. Ce n'est pas qu'on ne l'ait sollicité de se joindre à l'insurrection, mais il fut inébranlable. On savait que pendant les mois actifs de l'hiver l'usine emploie environ 1,100 ouvriers, et qu'en été, lors de la morte saison, elle trouve d'ingénieux moyens pour en occuper encore au moins 600. C'était là de quoi former quelques-uns de ces bons bataillons de vengeurs qui défilaient dans nos rues précédés de cantinières et suivis d'omnibus chargés de tonneaux de vin. On ne manqua pas d'essayer l'embauchage; le régisseur de l'usine, qui me paraît être un homme fort entendu et sans timidité, laissa pénétrer des insurgés sans armes. Ceux-ci se rendirent dans les ateliers, ils invoquèrent les droits du peuple outragés, la fraternité humaine, l'Internationale, la haute-paie, les distributions d'eau-de-vie, la gloire d'émanciper les cinq parties du monde, qui n'attendaient qu'un signal pour proclamer la commune universelle; les ouvriers gaziers levèrent les épaules, mirent les faiseurs de propagande à la porte, et les engagèrent à ne plus revenir.

Les travaux ne furent interrompus qu'au moment le plus ardent du combat, lorsque nul ne pouvait se hasarder dans les cours sans risque d'être tué; ils furent repris dès que la lutte se déplaça. En effet, s'il est une usine qui ne peut jamais chômer, c'est celle-là, car elle nous donne la vie et la sécurité nocturnes. Paris, qui a tant regimbé autrefois contre le gaz, s'y est fort accoutumé, et la consommation qu'il en fait augmente chaque année dans des proportions qu'il est utile de connaître : 40,777,400 mètres cubes en 1855, — 116,171,727 en 1865, et 147,668,330 en 1872; en seize ans, l'augmentation est de 107 millions de mètres cubes. Pour envoyer cette énorme quantité de gaz sur le lieu même où il doit être employé aux usages publics et particuliers, il faut des conduites en fonte circulant sous le sol de Paris, suivant le trajet de toutes les rues, et pouvant recevoir les branchemens des maisons riveraines. Cette canalisation, avec les ramifications innombrables qu'elle comporte, atteignait au 1er janvier 1873 le total de 1,132,022 mètres, et de 1,543,029, si l'on tient compte de 411,007 mètres de tuyaux qui, franchissant les fortifications, vont porter la lumière à quelques villages voisins.

La compagnie n'est pas libre de placer ses conduites où bon lui semble; l'ingénieur éminent chargé du Paris souterrain lui indique le tracé qu'elle doit suivre. Bien des précautions sont à prendre que la théorie indique et que l'expérience a confirmées ; il faut éviter de se rapprocher des aqueducs et des conduites qui nous amènent l'eau, car on pourrait communiquer à celle-ci une saveur détes-

table; il faut s'éloigner des égouts, ne jamais profiter de cette grande route ouverte pour s'y loger, car il suffirait d'une fuite pour les remplir de gaz qui, s'enflammant au contact de la première lampe apportée par un ouvrier, ferait sauter tout un quartier. Les conduites de gaz doivent donc cheminer par une route particulière et isolée, de façon à donner aux accidens le moins de chances possible de se produire. Sous ce rapport, il n'y a pas à se plaindre: les explosions deviennent de plus en plus rares. L'administration de la ville, qui tire parti de tout, et qui fait bien en présence des charges écrasantes qui lui incombent, n'abandonne pas son sous-sol sans profit : elle le loue à forfait pour la somme de 200,000 fr., que la compagnie lui verse chaque année. De plus, celle-ci rembourse tous les frais de pavage que nécessite la pose des tuyaux; ces frais se sont élevés à 179,667 fr. en 1869, et sont évalués à 100,000 fr. dans le budget municipal de 1873. La Compagnie parisienne est privilégiée, il est vrai, mais son privilége lui coûte cher. Au lieu de payer l'impôt d'octroi dont l'entrée des houilles est frappée à Paris, elle acquitte un droit fixe de 2 centimes par mètre cube de gaz fabriqué; de ce seul chef, elle a payé 2,508,953 fr. en 1872; de plus, un traité intervenu le 7 février 1870 l'oblige à verser sur ses bénéfices, à la caisse de la ville, une part proportionnelle qui a été de 5 millions. La ville de Paris a donc en 1872 touché 7,708,953 fr. de la compagnie du gaz; c'est là une grosse somme: elle représente la taxe de l'éclairage public.

Celui-ci fonctionne, il faut le reconnaître, d'une façon irréprochable. Le système de l'allumage est combiné de telle sorte que Paris entier est éclairé presque subitement. Les 750 allumeurs, portant en main la grande gaule surmontée d'une petite lampe que protége une robe de tôle percée de trous, se mettent en marche, ouvrent le robinet de chaque candélabre, enflamment le bec qui produit un jet de lumière en forme de papillon, et ont fourni en 40 minutes un trajet équivalant à 1,500 kilomètres environ. L'extinction va plus vite encore, et n'exige même pas une demi-heure. Le nombre des appareils lumineux répandus dans Paris aujourd'hui contient 36,573 becs exclusivement réservés à l'éclairage public. Pendant la nuit des fêtes publiques, — lorsqu'il y en avait, — le spectacle des illuminations par le gaz, où de longs rubans de feu dessinaient le couronnement de l'Arc de Triomphe, reproduisaient les contours de l'Hôtel de Ville, s'allongeaient en colliers de perles étincelantes dans les Champs-Élysées, était réellement féerique. C'était par millions alors qu'il fallait compter les « trous » par où le gaz poussait la flamme agile qui ressemble à une fleur d'or pâle sortant d'un calice bleu.

Croirait-on qu'à l'heure qu'il est, avec des usines outillées de

main de maître et produisant un volume de gaz presque illimité, on trouve encore dans Paris le vieux réverbère, le réverbère graisseux, n'éclairant pas, pendu comme un malfaiteur et représentant le dernier vestige d'un âge oublié? Pourquoi ce fossile de l'éclairage n'a-t-il pas été rejoindre les coucous, les porte-falots et les chapeaux bolivar dont il fut le contemporain? Que fait-il au-dessus de nos voies publiques? il proteste en faveur d'un passé qui ne reviendra pas et qui n'a plus de raison d'être; on peut s'étonner que le personnage important qui est chargé de la direction des travaux de Paris n'ait pas fait remplacer par des candélabres à gaz les 924 lanternes à l'huile dont nous étions encore sottement encombrés au 1er janvier 1873 (1).

Nous ne profitons pas seulement de l'éclairage public, nous jouissons aussi pour une bonne part de l'éclairage des cafés et des magasins; nos anciens boulevards, les passages, les galeries du Palais-Royal, quelques rues appartenant aux quartiers riches, reçoivent, jusqu'à dix ou onze heures du soir, plus de clarté des particuliers que de l'administration municipale. Certaines places sont encore fort obscures, et l'on ferait bien d'y multiplier les candélabres; l'absence de boutiques semble les condamner à une ombre perpétuelle, et l'éloignement de toute maison contribue à y entretenir l'obscurité. En effet, la lumière qui pénètre nos rues est bien moins directe que l'on ne croit; elle est surtout réfléchie. Le point éclairant des candélabres frappant sur les murailles planes et blanches de constructions voisines est renvoyé par celles-ci sous forme de nappes lumineuses qui diffusent la clarté et en augmentent singulièrement l'effet. Toute lumière, pour être convenablement employée à des services généraux et publics, doit pouvoir s'éparpiller, se fractionner à l'infini; sans cela elle reste un foyer restreint, éclatant, mais impropre à satisfaire aux exigences d'une grande ville. Il en est ainsi de la lumière électrique : elle éblouit et n'éclaire pas; dans bien des circonstances, elle peut être utilisée, mais on n'est pas encore parvenu à en faire un agent d'éclairage régulier.

Le gaz entre chaque jour de plus en plus dans nos habitudes domestiques; avant cent ans, il n'y aura si petite mansarde qui n'ait son bec lumineux et son robinet d'eau. Ce sera là un grand progrès, mais on ne s'arrêtera pas là, on reconnaîtra que c'est un mode de chauffage économique et plus préservateur d'incendie qu'aucun

(1) Il y a progrès cependant; au 1er mai, il ne restait plus à Paris que 898 réverbères, auxquels il convient d'ajouter 7 lanternes rouges fixées aux portes de sept commissaires de police, et 9 réverbères suspendus dans les rues de l'entrepôt des vins; c'est encore un total de 914 qu'il faut se hâter de décrocher. En présence des 7 millions 1/2 que la ville reçoit pour notre éclairage, Paris a droit au gaz jusque dans ses ruelles les moins habitées.

autre; il remplacera les fourneaux insupportables de chaleur que Paris installe dans ses cuisines trop étroites. Sous ce rapport et depuis longtemps, les Anglais nous ont montré ce qu'il y avait à faire. Presque tous les marchands de Londres habitent la campagne; ils arrivent à leur boutique le matin, et le soir s'en vont dîner chez eux. Ils ont tous dans leur arrière-magasin un petit appareil à trois compartimens : avec une allumette, il est en feu; dix minutes après, la côtelette est cuite, et il y a de l'eau bouillante pour les œufs à la coque et pour le thé. Nous n'en sommes pas encore là; mais cela viendra, car les abonnemens particuliers augmentent singulièrement; ils étaient au 31 décembre 1872 de 94,774 (1). Presque toutes les maisons neuves ont le gaz aujourd'hui; s'il brûle dans les cours intérieures et dans l'escalier, il n'a pas encore droit de cité dans les appartemens; on l'admet dans l'antichambre, quelquefois même dans la salle à manger, mais on ne le reçoit pas dans le salon. Pourquoi ? Il fane les tentures. C'est le seul motif qu'on ait pu me donner, et il n'a aucune valeur : je connais un homme hardi qui n'est éclairé qu'au gaz, et ses rideaux ne s'en portent pas plus mal.

Le gaz fut notre auxiliaire pendant la guerre; lorsque Paris subissait le blocus des armées allemandes, ce fut lui qui nous permit de parler à la province : si nous n'apprîmes rien des événemens extérieurs, au moins nous fut-il possible de raconter ce qui se passait ici. Ce fut la Compagnie parisienne qui fournit la quantité de gaz hydrogène nécessaire pour gonfler ces ballons courageux où l'on mit parfois tant et de si poignantes espérances, que les événemens ont déçues. L'histoire expliquera sans doute par suite de quelles circonstances particulières on ne put profiter de ce moyen de communication pour combiner une action commune destinée à faire un effort d'ensemble qui pût offrir au moins quelques chances de succès. L'usine de La Villette, où j'ai conduit le lecteur, se signala par une activité pleine de dévoûment. « Quand nous étions prévenus qu'un ballon devait partir, me disait-on, on redoublait d'efforts pour obtenir un gaz d'une pureté irréprochable. » Ces services rendus à la grande cause paraissent n'avoir laissé qu'un souvenir bien fugitif dans la mémoire d'une certaine portion de la population de Paris, car aux derniers jours de la commune ce fut par miracle et grâce à l'indomptable énergie des employés que l'usine put échapper à la folie des incendiaires.

MAXIME DU CAMP.

(1) On compte à Paris environ 850,000 becs de gaz particuliers; en 1872, la consommation des théâtres a été de 2,400,000 mètres cubes.

LA

LITTÉRATURE PROFANE

EN GAULE AU IVe SIÈCLE

LES GRANDES ÉCOLES. — AUSONE ET RUTILIUS (1).

Lorsque l'on étudie d'un esprit attentif l'histoire de la littérature latine et les six siècles de son existence, on reconnaît en cette longue période de vie quatre âges successifs correspondant à chacune des grandes nations qui composèrent l'empire d'Occident. On voit le sceptre littéraire passer tour à tour de l'Italie à l'Espagne, de l'Espagne à l'Afrique et de l'Afrique à la Gaule : c'est l'ordre même suivant lequel s'est fondé le domaine occidental de la ville éternelle. On dirait qu'au toucher de l'épée romaine le sol jusqu'alors le plus infertile se transforme en une terre féconde, où peuvent désormais germer et s'épanouir les lettres comme les arts.

(1) Nos lecteurs savent tout ce que la France a perdu en M. Amédée Thierry. Le noble vieillard portait si vaillamment ce nom deux fois illustre, et il nous devait encore tant de belles œuvres! L'étude qu'on va lire l'occupait à la veille de sa mort, et il en prononçait, il en corrigeait à haute voix un passage dans le délire de l'heure suprême. En la publiant aujourd'hui avec une douloureuse émotion, nous ne cédons pas seulement au pieux désir de rassembler comme des reliques les dernières pages tracées de sa main : on retrouvera dans ce tableau des écoles gauloises le savoir et la pénétration du grand historien, avec le don de faire revivre les époques disparues. Une autre étude sur les écoles chrétiennes du ve siècle complétera cette peinture, et ce ne sera pas, nous l'espérons, le dernier legs que nous aura laissé notre éminent collaborateur.

Puis un jour vient où, par un juste retour, chacun des peuples conquis rend à son conquérant ce qu'il en a reçu. Quand l'Italie est épuisée, les races vaincues apportent à l'empire leur contingent d'orateurs, de jurisconsultes et de poètes, de généraux et d'empereurs : Rome prélève sur elles du génie, de même que des tributs et des soldats.

La première époque des lettres latines, celle où l'esprit italien domina, fut brillante, mais courte : la république en vit la fin. Le génie ibérien, s'emparant alors de la littérature , lui imprima une direction nouvelle : ce fut la seconde époque. De grands écrivains venus de l'Espagne fondèrent une école et formulèrent des règles de style, devant lesquelles pendant près d'un siècle on vit s'incliner, contraints et forcés, les talens originaux que l'Italie produisait encore. Les chefs de cette école se nommèrent les deux Sénèque, Pomponius Mela, Quintilien, Lucain, Silius Italicus, Martial. Sous leurs mains, la prose latine se resserra, devint plus vive, plus concise, plus pittoresque, tandis que la poésie, moins timide, s'enrichissait de couleurs jusqu'alors inconnues, et s'élevait parfois à des hauteurs que nul n'avait encore explorées. Il y eut sans doute dans cette constante poussée vers le *sublime* enflure, parfois incorrection, mais plus souvent énergie et chaleur. Certes ce serait une étude curieuse et féconde en résultats que d'approfondir, l'histoire à la main, le caractère de l'école hispano-latine, de remonter à la source de ses qualités ou de ses défauts, de rechercher sur les uns et les autres soit l'empreinte de la race ibérienne, soit encore les vestiges d'une ancienne civilisation orientale, fille des colonies carthaginoises, d'examiner enfin si la marche naturelle de l'esprit humain, dans les lettres comme en toutes choses, n'avait pas nécessité d'avance la révolution que le génie espagnol fit triompher, — questions délicates, fertiles en controverses, et qu'il ne nous appartient pas d'étudier ici. Mais il est un fait dont nul ne saurait nier l'évidence : l'Espagne de Sénèque et de Lucain a largement fourni à l'Italie de Cicéron et de Virgile sa part dans les gloires communes de Rome, et noblement payé son tribut à l'empire.

La prééminence dans les lettres passa de l'Espagne à l'Afrique carthaginoise : à la *grandiloquence* ibérienne succéda l'*impétuosité* numide. Un instant on put croire que les sables de la Libye étaient une terre plus aimée des muses latines que le sol du vieux Latium lui-même. Ce fut comme une pacifique revanche des défaites d'Annibal et de Jugurtha. Carthage, ambitieuse de prendre place en tout à côté de Rome, s'érigea en centre littéraire; comme celle-ci elle voulut avoir ses grandes écoles, ses lectures, ses improvisations, ses déclamations à la bibliothèque ou sur le théâtre. Orateurs,

poètes, philosophes, accouraient dans ses murs, et la jeune cité punique, pour les enchaîner près d'elle, prit plaisir à leur prodiguer fortune, honneurs, dignités, leur élevant jusqu'à des statues sur ses places publiques. « Tu es notre muse céleste, s'écriait dans l'enthousiasme de sa reconnaissance un de ceux qu'elle adulait le plus; c'est toi l'inspiratrice de la race qui porte la toge. »

A l'exemple de cette « muse céleste, » les autres villes des provinces carthaginoises avaient ouvert des écoles, et s'étaient livrées aux études spéculatives avec une passion tout africaine. Cornelius Fronto, le rhéteur ami de Marc-Aurèle que l'engouement de ses contemporains proclama l'émule de Cicéron, et surtout cet ingénieux et spirituel conteur, Apulée, le plus africain des génies d'Afrique, furent les maîtres de cette littérature nouvelle, — littérature étrange en vérité, où le génie punique, imprégnant la langue latine, lui donna un goût tout à la fois âcre et quintessencié, fleur éclatante, bien qu'un peu sauvage, éclose sous un ciel ardent, à la limite du désert.

L'Italie pendant ce temps, muette et comme frappée de mort, voyait élèves et professeurs abandonner ses écoles. L'histoire, la philosophie, la rhétorique semblaient ne pouvoir plus fructifier sur un sol en une fois épuisé par une production trop hâtive. L'héritage des Cicéron, des Salluste, des Tacite, avait passé aux mains d'un Lampride, d'un Spartien, d'un Trébellius Pollio : les grandes œuvres du génie latin n'étaient même plus comprises. Le public trouvait un plus facile aliment pour son intelligence débilitée dans ces recueils d'anecdotes vulgaires dont l'*Histoire Auguste* nous offre le déplorable exemple. Suétone, l'auteur aimé des époques de décadence, était l'unique modèle que s'efforçaient de copier, sans pouvoir réussir dans cette triste tâche, nombre de compilateurs sans idées, sans critique et sans goût. Maniée par de telles plumes, la belle langue latine n'avait pas tardé à dégénérer en un jargon barbare : à la fin du IIIe siècle, dans la capitale du monde romain, la seule langue littéraire qu'un bel esprit se piquât de comprendre et d'écrire était la langue grecque.

Cependant le vif éclat jeté par Carthage avait été plus brillant que durable, et, bientôt consumé, ce nouveau flambeau s'était brusquement éteint, laissant les écoles d'Occident plongées dans d'étranges ténèbres. Dans les premiers jours du IVe siècle, les lettres latines, incomprises ou dédaignées, paraissaient menacées d'une irrémédiable mort. Tout à coup du milieu de ce lugubre silence s'élève comme un signal de résurrection : les esprits se réveillent et s'agitent; la jeunesse accourt de nouveau vers les écoles désertées, tandis que, ravivées et cultivées avec un soin jaloux, les diverses bran-

ches des connaissances humaines retrouvent une vitalité assez féconde pour produire d'abondantes moissons de fruits; des orateurs et des poètes, des historiens et des savans semblent ramener les jours glorieux des premiers âges. C'est la Gaule qui donne le signal de ce grand mouvement; ces poètes, ces orateurs, ces érudits sont Gaulois : la menace ironique jetée jadis par Cicéron est accomplie : les descendans de la *gent chevelue* disposent en maîtres de l'*urbanité* latine, le *tumulte gaulois* se fait entendre de nouveau, — mais cette fois dans l'éloquence.

I.

La Gaule, aux jours de son indépendance barbare, avait eu ses orateurs comme ses poètes. Au dire des anciens historiens, les chefs des cités savaient aussi bien manier la parole que le *gais* durci au feu, et cette éloquence naturelle était pour beaucoup dans leur crédit sur les sénats et les armées; mais les bardes surtout avaient reçu le don de charmer le peuple en l'instruisant. Prêtres de la poésie nationale et dépositaires de toute science, c'étaient eux qui exaltaient les hauts faits du brave ou flétrissaient l'ignominie du lâche. Quand, assis au foyer d'un chef ou debout dans quelque tumultueuse assemblée, ils chantaient la gloire des aïeux en accompagnant leur voix du son de la *cruit*, le peuple, l'œil fixé sur le poète sacré, écoutait dans un religieux silence, puis, aux derniers accens de l'hymne saint, faisait éclater en bruyans témoignages son enthousiasme et sa joie. Parfois aussi, lorsqu'une guerre fratricide armait cité contre cité, on avait vu des bardes s'avancer sur le front des armées rivales, et bientôt, à l'harmonie de leur parole, les passions féroces s'adoucir, les épées tomber des mains des combattans. « Tels sont les magiciens, nous dit à ce sujet un écrivain grec, quand par leurs incantations ils parviennent à charmer quelque bête menaçante. »

Pourtant cette littérature quelque peu sauvage semble avoir été peu prisée des critiques de la Grèce et de l'Italie : elle faisait même sourire ces censeurs difficiles qui raillaient volontiers l'éloquence gauloise, ses allures fanfaronnes, la boursouflure bravache de la poésie druidique. « Exagérations et poses de tragédiens! » dit dédaigneusement Diodore de Sicile. La civilisation romaine, l'étude des grands maîtres d'Athènes et de Rome fit tomber cette exubérance de mauvais goût, et assouplit promptement ce génie gaulois réputé jusqu'alors indomptable.

Lorsque les Romains, au IIe siècle avant notre ère, étaient entrés dans la province narbonnaise, ils y avaient trouvé les lettres grec-

ques implantées depuis trois cents ans. Les écoles de la phocéenne Massalia, comparables à celles d'Athènes ou d'Alexandrie, produisaient déjà des hommes dont le nom était cité jusque dans l'Orient. A Marseille, suivant le mot de Tacite, l'élégance des Grecs s'unissait par un agréable mélange à la rigidité des mœurs provinciales. Il s'établit donc sur les bords du Rhône et de l'Aude une heureuse rivalité entre l'esprit héllénique et l'esprit latin. En même temps des orateurs distingués, venus de l'autre versant des Alpes, apportaient à la Province les procédés de déclamation et de belle faconde en honneur sur le forum de la Ville. Narbonne, fondation de l'orateur Crassus, semblait surtout avoir hérité de lui le don de l'éloquence; ses avocats et ses jurisconsultes furent longtemps renommés, et longtemps cette cité conserva intact le dépôt des vieilles traditions judiciaires et du vieux langage; toutefois ces écoles, créées au sein des municipes, pour la population italienne colonisée, n'exercèrent d'abord qu'une médiocre influence sur les indigènes. « C'étaient, suivant l'expression hardie de Cicéron, des îles éparses dans un océan de barbarie. »

Le système d'un enseignement régulier comme moyen de gouvernement est postérieur à la conquête de César. Étouffer en son germe toute résistance nationale, assimiler promptement les vaincus aux vainqueurs, tuer le souvenir de l'ancienne patrie en inculquant aux enfans le mépris de leurs pères, remplacer le druide ou le barde par le rhéteur ou le grammairien, bref, conquérir l'homme après avoir conquis la terre, telle est, à partir d'Auguste, la grande méthode de la politique romaine. Auguste choisit une ville, la vieille Bibracte éduenne, lui donne son nom, *Augustodunum* (Autun), et y place le foyer des études romaines au nord de la Gaule. Vienne, Arles, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Poitiers, Angoulême, Besançon, Trèves, d'autres villes encore, reçoivent de ce prince et de ses successeurs des gymnases où l'on enseigne les belles-lettres ainsi que la législation latines. Bientôt autour de ces grands établissemens, fondés et dotés par les empereurs, se groupent cent écoles diverses, à la solde des municipalités. Dès lors la conquête est achevée. La noblesse gauloise se déshabitue des batailles; elle se précipite dans une lice nouvelle, par ambition d'abord et par curiosité, puis par goût et par sentiment des arts; elle y porte son intelligence et son ardeur naturelles, séve vigoureuse qu'elle tire du tronc natal. Dès le temps de Tibère, elle semble avoir pris dans un dégoût superbe les mœurs et les traditions de ses pères; sa patrie est Rome, et elle rougit de n'être encore qu'à demi conquise. Parfois cependant, quelque généreuse, mais folle tentative de révolte vient agiter cette terre si promptement devenue romaine : c'est un Sacrovir, un Civilis, un Classicus, mais il leur faut employer la force pour con-

traindre la jeunesse gauloise à entendre cet appel suprême de la Gaule. Qu'importait maintenant aux étudians d'Autun, la cité d'Auguste, ou de Toulouse, la ville *palladienne*, qu'au nom des anciens dieux, le fanatisme d'un druide cherchât à ressusciter l'ancienne patrie? En vérité, les descendans du *Brenn* avaient bien d'autres soucis aujourd'hui. Le concours poétique de Lyon et ses règles burlesques n'avaient-ils pas été créés tout exprès pour eux? Et la Gaule vit peut-être alors sans surprise quelque descendant de Vercingétorix ou d'Indutiomar, courbé sous la férule d'un pédant romain, effacer de sa langue de mauvais poèmes en l'honneur du conquérant de son pays.

Quelles altérations ce rapprochement d'une littérature cultivée et d'une littérature sauvage, ce mélange de deux génies inégalement et diversement doués, vinrent-ils introduire dans l'éloquence et dans la poésie latine? On ne saurait le dire avec précision; à coup sûr ces altérations furent grandes. L'*urbanité* latine et la *fine plaisanterie*, sur le sort desquelles Cicéron pleurait déjà de son temps, purent recevoir de rudes atteintes; mais la Gaule enrichit les lettres romaines de ses qualités innées, la rapidité, la chaleur, la facilité, l'art de peindre. Plus tard, lorsque les critiques voulurent caractériser le style gallo-latin par opposition à la vieille manière italienne, ils accordèrent à celui-là l'abondance et l'éclat, à l'autre la gravité. « J'aime l'éloquence gauloise, disait l'Italien Symmaque, moi qui en ai été nourri par un vieux rhéteur, enfant de la Garonne, » et saint Jérôme ajoutait : « Sachons unir à la gravité du style romain la largeur et le brillant du style gaulois. » En vérité, qui donc alors, en entendant aux gymnases de Toulouse, aux écoles de Bordeaux, les exordes d'un Arborius ou les péroraisons d'un Ausone, eût reconnu sous cette enveloppe, si pompeusement fleurie, ce rude génie littéraire, *boursouflé*, *fanfaron et tragique*, dont une critique dédaigneuse riait quelque cent ans auparavant?

Conquise plus rapidement encore par l'esprit que par les armes, la Gaule était devenue au IVe siècle si complétement romaine qu'elle fournissait à Rome même les grammairiens chargés de lui apprendre sa propre langue.

II.

Le professorat, qui depuis longtemps déjà fournissait à l'empire presque tous ses orateurs, était au IVe siècle le plus sûr chemin pour arriver à une haute fortune. En Gaule surtout, l'estime publique tenait ce métier en tel honneur que des familles entières s'y consacraient héréditairement. Quelques-unes, comme celle d'Eumène, venues d'Italie ou même d'Orient, avaient trouvé leur véritable pa-

trie dans les écoles de Toulouse, de Trèves ou d'Autun. La plupart cependant étaient indigènes et représentaient souvent les vieilles races savantes, druides et bardes, passés de la science gauloise à la science romaine. Une de ces familles, dont le nom est parvenu jusqu'à nous, offre un assez curieux exemple de transformations successives. Au temps des druides, le temple de *Bélen*, dans la cité des Baïocasses (Bayeux), était desservi par une lignée de prêtres voués de père en fils au culte de ce dieu du Jour. *Patera*, c'est-à-dire gardien de sanctuaire, était le surnom gaulois que portaient depuis nombre d'années les servans de ce temple. Cependant lors de la conquête romaine Bélen étant devenu Phœbus, *Patera*, pour se conformer sans doute aux métamorphoses du dieu, s'était changé en *Phœbitius*. Puis un jour était venu où le christianisme victorieux était monté sur le trône des césars. Frappé de discrédit public, l'Apollon baïocasse n'avait pas tardé à partager le sort du Jupiter capitolin lui-même, — abandon de ses autels et indigence pour ses ministres. Force avait donc été à la famille Patera de renoncer à sa divinité patronne et nourricière et de délaisser un dieu que délaissaient les adorateurs; mais Apollo Bélen, dieu du Jour, était également l'inspirateur du poète et de l'orateur. Aussi le gymnase de Bordeaux ne tarda pas à voir un Phœbitius Patera s'établir près de ses murs et faire souche de grammairiens, de versificateurs et d'avocats. De pareilles transformations n'étaient pas rares au IVe siècle, et tel professeur, maître expert dans le bel art et les finesses subtiles de la rhétorique, avait eu pour ancêtre quelque druide farouche, sacrificateur impitoyable de victimes humaines.

Constance Chlore, ami zélé des lettres, favorisa beaucoup les écoles transalpines; ses successeurs suivirent son exemple, et des constitutions fréquentes, depuis cet empereur jusqu'à Théodose le Jeune, confirmèrent les priviléges des professeurs. Deux lois de Constantin feront connaître la nature de ces priviléges et la sollicitude des augustes pour les établissemens de la Gaule.

CONSTANTIN AUGUSTE A VOLUSIANUS (321).

« Nous ordonnons que les médecins, les grammairiens et les autres professeurs de belles-lettres soient, eux et leurs biens, exempts des charges municipales, et qu'ils puissent être revêtus des *honneurs* (1). Nous défendons qu'on les traduise (indûment) en justice, ou qu'on leur fasse quelque tort; si quelqu'un les tourmente, qu'il

(1) *Honores*, fonctions supérieures auxquelles certains priviléges étaient attachés, — *munera*, fonctions municipales qui ne conféraient pas de priviléges.

soit poursuivi d'office par les magistrats, et que celui-là paie cent mille pièces au fisc; si un esclave les a offensés, qu'il soit frappé de verges par son maître devant celui qu'il a offensé, et si le maître a consenti à l'outrage, qu'il paie vingt mille pièces au fisc, et que son esclave reste en gage... »

CONSTANTIN AUGUSTE AU PEUPLE (333).

« Confirmant les bienfaits de nos divins prédécesseurs, nous ordonnons que les médecins et les professeurs de belles-lettres soient exempts de toute fonction municipale (*munera*) et charge publique, qu'ils ne soient pas compris dans le service de la milice, ni obligés de recevoir des hôtes ou de s'acquitter d'aucune charge, afin qu'ils aient ainsi plus de facilité pour instruire le peuple dans les études libérales et dans les arts. »

La plus curieuse de ces constitutions est assurément celle qui porte le nom de l'empereur Gratien, et qui fut peut-être rédigée par son précepteur, le poète Ausone. Assimilant complétement les professeurs aux plus hauts magistrats de l'ordre civil ou militaire, Gratien, se référant à d'anciens usages, leur assigne d'abondantes distributions de blé, de vin et d'huile; douze rations doivent former les émolumens des *grammairiens* en langue « attique ou romaine; » vingt-quatre rations sont le salaire des *maîtres de rhétorique*, — libéralités sans doute excessives aux yeux des curies municipales, chargées souvent d'acquitter sur leurs propres deniers ces témoignages de la munificence de l'auguste, car celui-ci recommande au préfet du prétoire des Gaules de veiller à la rigoureuse exécution de ses ordres. « Nous voulons, lui écrit-il, voir dans le diocèse confié à tes soins les grandes cités fleurir et briller sous les mains d'illustres maîtres;... mais nous ne pensons pas que chaque cité soit libre de payer suivant son gré ses rhéteurs et ses grammairiens. »

Si grandes qu'elles fussent, de pareilles largesses étaient jugées encore insuffisantes par des princes éclairés tels qu'un Constantin, un Julien ou un Théodose. Ils prenaient alors soin d'attacher à leur personne quelque professeur favori, et le revêtaient à plaisir des plus hautes dignités de l'état, charges au palais, préfectures, consulat même. L'empereur Constantin faisait venir jusque sur les rives du Bosphore le rhéteur OEmilius Arborius, et sur la terre classique des philosophes et des sophistes confiait à ce Gaulois l'éducation des jeunes césars ses enfans. Valentinien ne trouvait pas de mentor plus désirable pour son fils Gratien que le poète Ausone, alors maître de rhétorique dans la célèbre école de Bordeaux. Parfois au contraire c'était quelque favori du prince qui, détaché de la

maison impériale, « de consul redevenait rhéteur. » Tel fut le sort d'Eumène désigné par l'empereur Constance pour enseigner la jeunesse au collége d'Autun. Eumène occupait alors au palais une charge considérable; il fallait s'en démettre, et le célèbre rhéteur hésitait. Constance sut aisément vaincre de tels scrupules. « Ne crains rien, lui écrivait-il, tes nouvelles fonctions ne te font pas déchoir; sache-le bien, la profession que tu embrasses serait une parure pour toute dignité. »

Deux écoles surtout s'étaient acquis au IVe siècle une haute réputation, Trèves et Autun. Trèves, séjour des empereurs, possédait une école d'éloquence fondée récemment, mais en peu de temps parvenue à la célébrité. Symmaque en parle avec éloge, Ausone la met de pair avec la fameuse école de Quintilien. Au temps de l'empereur Gratien, les professeurs établis dans les murs de « l'illustre cité » de Trèves se trouvaient, par faveur singulière du prince, les mieux rémunérés de toute la Gaule : un grammairien grec y recevait douze rations; vingt rations étaient le salaire du grammairien latin, trente celui du rhéteur. On voyait en outre dans cette grande métropole une vaste bibliothèque située au palais impérial; aucun renseignement spécial concernant cet établissement ne nous est parvenu; on peut toutefois se faire une idée de ce qu'il pouvait être d'après les descriptions qui restent de la bibliothèque de Constantinople. Celle-ci possédait un bibliothécaire et sept scribes, quatre pour le grec et trois pour le latin; leur emploi consistait à transcrire soit les livres nouveaux, soit les livres anciens qui se détérioraient.

Le collége d'Autun, le plus ancien comme le plus fameux de toute la Gaule, avait été détruit dans les ravages qu'entraîna vers la fin du IIIe siècle l'insurrection des Bagaudes. Ses portiques étaient devenus déserts et ses murailles gisaient abattues. Constance Chlore les fit relever, et, pour complaire sans doute à ce puissant maître, Eumène consacra à rétablir les chaires abandonnées le traitement d'une place qui lui rapportait vingt-six mille de nos francs. Lui-même, désigné par l'empereur pour enseigner la rhétorique à l'école éduenne, s'acquit dans ces fonctions une grande renommée. Longtemps on cita comme un modèle accompli de belle *grandiloquence* le discours prononcé par cet illustre orateur à la réouverture des cours de son école. Le perfectissime préfet de la Lyonnaise était venu, au nom de l'empereur, présider en grand apparat cette importante solennité. Eumène le reçut sous les portiques du gymnase reconstruit, le harangua, et, saisi d'un fort beau transport de rhétorique : « Jette les yeux autour de toi, s'écria-t-il, et regarde! Sur ces murailles peintes en tons éclatans, tu vois la terre, la terre

avec ses nations, ses villes, ses fleuves, le contour de ses continens, et l'océan, sa vaste ceinture. C'est devant ces images que nous expliquons l'univers aux jeunes gens en leur racontant les victoires de nos princes invincibles... Qu'il est doux pour un Romain d'étudier le monde, lorsque le monde entier est son propre patrimoine! »

Grâce à l'enseignement de pareilles écoles, la Gaule put au IVe siècle fournir à l'empire ses poètes les plus aimés et ses rhéteurs les plus applaudis, Eumène, Cl. Mamertinus, le favori de l'empereur Julien, Nazarius, Agræcius, Alcimus, Drepanius Pacatus, Attius Patera, « à la noble parole, » son fils, le turbulent Delphidius, Eutrope, abréviateur judicieux, parfois éloquent, presque un historien, beaucoup d'autres enfin dont le souvenir a péri : aucune autre partie du monde romain n'eût alors offert une semblable réunion d'hommes éminens et de talens variés. Mais le roi de cette époque littéraire, celui autour duquel se groupent, amis ou protégés, tous les hommes distingués du temps, est cet Ausone, dont le nom ainsi que les œuvres ont survécu à l'oubli amoncelé par dix-sept siècles, le poète ami des empereurs, le rhéteur devenu consul.

III.

Décimus Magnus Ausonius naquit à Bordeaux, vers l'an 309, 'une famille éminente dans les annales de la science gauloise. Son père, Julius Ausonius, était médecin et avait lui-même longtemps brillé à la cour des empereurs. Son élégance, sa science consommée du monde, le charme de son commerce, faisaient dire de lui : « Il n'a besoin d'imiter personne, et personne n'oserait l'imiter. » Julius avait pris pour femme la sœur d'OEmilius Magnus Arborius, rhéteur fameux dont l'éloquence abondante et facile attirait la foule au gymnase de Toulouse. Cet Arborius était en outre une façon de poète bel esprit, et son élégie *à la jeune Fille trop parée* l'avait mis en honneur parmi les délicats et les grands connaisseurs de petits vers. Pourtant ni l'érudition ni la philosophie de cet homme ingénieux n'avaient pu le garantir des superstitions à la mode; il se flattait de lire dans l'avenir comme dans le passé, et, au mépris des lois de Constantin, pratiquait avec ardeur la science de l'astrologie. Ce goût, assez répandu au IVe siècle, avait maintes fois provoqué les anathèmes de l'église chrétienne ainsi que les plus sévères prohibitions de la part des empereurs. C'est que nombre d'esprits distingués, désabusés du paganisme sans être pour cela devenus chrétiens, cherchant vainement dans la philosophie du temps un appui aux faiblesses de l'âme, un aliment au besoin de croire, s'étaient réfugiés, en désespoir de cause, au sein de la religion du

hasard. Le professeur toulousain, ayant tiré l'horoscope de son neveu nouveau-né, y découvrit le signe manifeste d'une longue et glorieuse carrière. Plein d'une robuste foi dans les étoiles, Arborius s'attacha donc d'une affection toute paternelle à l'enfant dont le berceau renfermait de si hautes promesses, au vivant témoin qui devait mettre au grand jour et la science de son oncle et la véracité des astres.

Ausone reçut de sa tante OEmilia Dryadia la première éducation; on le plaça ensuite entre les mains des grammairiens du gymnase de Bordeaux. Là, ses professeurs Macrinus et Minervius lui apprirent l'art difficile de déformer en *centons* les hémistiches de Virgile ou d'amplifier en une *diction* verbeuse les vers les plus célèbres des maîtres de l'antiquité : le poète qui devait se glorifier plus tard d'avoir su rendre *lubrique* « la Vierge de Mantoue » ne profita que trop bien de pareilles leçons. Ces premières études une fois terminées, Arborius fit venir à Toulouse le cher écolier; l'anxieuse tendresse de l'oncle ne voulait pas sans doute laisser à des mains autres que les siennes le soin de dévoiler à son neveu toutes les splendeurs de la rhétorique. Cependant le barreau et son éloquence turbulente parurent captiver un instant le fils du médecin Julius; ce ne fut qu'un goût passager. Dédaignant une profession où le *vir bonus dicendi peritus* se faisait chaque jour plus rare, le jeune homme revint bien vite aux muses, patronnes de sa famille : neveu de rhéteur, il se fit rhéteur.

Longtemps il professa les belles-lettres à Bordeaux, dans ce même gymnase où régentaient les Luciolus, les Tiro, les Léontius, rhéteurs et grammairiens, qu'il s'efforça depuis, confrère trop généreux, de vouer, mais en vain, à l'immortalité. Il s'était marié à une femme qu'il nous dépeint « à la fois enjouée et grave, pudique et belle, de noble race, d'une conduite plus noble encore; » mais bientôt devenu veuf, il laissait paisiblement couler le temps, tout entier à l'éducation de son fils Hespérus, aux devoirs de son état et à ses études chéries. Le neveu d'Arborius avait rêvé une gloire pure et paisible, la gloire de l'homme de lettres, et elle lui était rapidement arrivée. Le rhéteur-poète bordelais remplissait de sa renommée les écoles de la Gaule. Certes, si jamais homme obtint de ses contemporains cette chose rare qui s'appelle justice, ce fut Ausone, et cette justice alla même jusqu'à l'adulation. Ses épigrammes, ses églogues, ses poèmes didactiques, étaient partout cités comme de parfaits modèles d'esprit, de purisme ou de grâce. On proclamait ses vers dignes de Virgile, et sa prose, exempte de cette *horreur* qui déformait le style gaulois, paraissait à beaucoup « enduite de miel cicéronien. » Heureux poète, qui de son vivant s'appelait l'inimitable Ausone !

Il y avait déjà trente années qu'Ausone occupait avec le plus vif succès sa chaire de rhétorique, quand un jour une lettre de l'empereur Valentinien vint lui enjoindre d'avoir à se rendre sans retard auprès de sa personne sacrée. La renommée du poète aquitain avait passé des bords de la Garonne jusqu'aux rives de la Moselle, et un écho de ce grand bruit était parvenu aux oreilles du prince. Or dans son désir d'agir à la fois en empereur et en père, le prince choisissait « l'inimitable » Ausone pour précepteur de son fils, l'auguste Gratien. Le rhéteur bordelais dit adieu à sa cité, à son gymnase, à ses disciples, et se mit en route pour le palais impérial de Trèves.

C'était un étrange séjour pour un poète dont le génie s'était surtout exercé à chanter les grâces de la *Rose* ou les vertus du *Nombre trois* que la cour à moitié barbare de cet auguste pannonien, « buveur de bière, » comme l'appelait le dédaigneux sobriquet de ses ennemis. Inexplicable mélange de grandes vertus et d'instincts cruels, Valentinien se montrait tour à tour, au gré de son caprice, ou bien un Trajan magnanime, ou le plus féroce des Néron. On l'avait vu un jour faire saisir sur les bancs du cirque un de ses chambellans accusé de malversations et ordonner qu'on le brûlât impitoyablement au milieu de l'arène : c'est ainsi que l'empereur entendait faire éclater aux yeux de tous sa profonde sollicitude pour ses peuples. Intrépide soldat, général consommé, devenu la terreur de la Germanie entière, cet homme aux cheveux blonds, aux yeux bleus, à la parole douce, aimait à déposer l'épée pour manier le pinceau du peintre ou le ciseau du sculpteur. Il était également poète, beau faiseur de vers légers, excellant dans l'art de tourner galamment l'épigramme, et d'ajuster l'un à l'autre quelques centons virgiliens en leur donnant une saveur de haut goût. En ses momens d'humeur clémente, Valentinien Auguste semblait un nouvel Adrien, cet autre césar si passionné pour les arts comme pour les lettres; mais soudain, sans cause apparente, le naturel féroce du soldat reprenait le dessus. Le sculpteur, le peintre ou le poète disparaissaient, et, dépouillant son enveloppe civilisée, le grossier Pannonien allait surveiller lui-même le festin de chair humaine que sa munificence offrait à ses favorites, *Innocence* et *Miette d'or*, deux ours de taille gigantesque qui couchaient, enchaînés, dans la chambre impériale. Et quel contraste bizarre de vie raffinée et de mœurs sauvages n'offrait pas également la capitale aimée de cet empereur, cette ville de Trèves où l'eunuque imberbe venu d'Orient, le philosophe paré du manteau de sophiste athénien, se heurtaient à chaque pas à quelque maître des milices, barbare romanisé, portant encore la longue chevelure, roussie à la chaux et au suif! Puis, pour encadrer une

pareille scène, le vaste paysage du nord de la Gaule avec ses vieilles forêts où respirait encore l'horreur des mystères abolis, ses bourgades celtiques, ses cités romaines, ses monts, ses fleuves, nombreux, larges, rapides, la Moselle, la Meuse, et ce Rhin majestueux, que bordaient d'un côté de riches cultures, d'altières cités, des camps hérissés d'armes, de l'autre des bois séculaires et les misérables cabanes des barbares : beautés étranges, contrastes saisissans, qui certes eussent échauffé le génie d'un Virgile ou d'un Juvénal, — mais l'auteur du *Centon nuptial* n'était pas un Virgile, et le précepteur de l'enfant impérial, le questeur du sacré palais, l'illustre et excellentissime Ausone, n'avait garde de se transformer en un Juvénal.

Dans cette Rome du nord, la dernière étape vers la barbarie germanique, sur ce sol agité déjà par les secousses qui vont bientôt faire crouler l'empire et l'occident romains, le tranquille rhéteur n'aperçoit que petites choses, prétextes à petits vers. Un tableau rencontré dans quelque palais de Trèves lui fournit matière au *Crucifiement de Cupidon* et au supplice qu'infligent à l'Amour les femmes victimes de ses cruautés, « non pas celles d'aujourd'hui, nous dit malicieusement le poète, trop volontairement pécheresses, mais celles d'autrefois, les seules à plaindre. » Veut-il décrire le cours pittoresque de la Moselle, sa verve abondante n'oublie rien, ni les villes qui bordent le fleuve, ni les dieux, les nymphes ou les naïades qui président aux eaux, ni même les ébats « et les chœurs » des poissons qui les habitent. Parfois cependant, au milieu de ces minuties ridicules, se rencontrent de jolis vers. « Salut! fleuve... dont la vigne odorante revêt les coteaux, dont le gazon tapisse les vertes rives, navigable comme une mer, rapide comme un torrent, pur comme un lac dans ton cristal profond, harmonieux dans ton murmure comme un doux ruisseau, plus frais à la bouche que la fontaine glacée! A toi seul, tu réunis tout ce qui plaît dans la fontaine, dans le ruisseau, dans le fleuve, dans le lac, dans la mer au double flux! » Éclairs passagers qui ne laissent pas de traces, et cette muse trop facile ne tarde pas à revenir à ses mièvreries coutumières. L'empereur Valentinien emmène-t-il l'auguste, son fils, dans quelque course contre les barbares, Ausone est de l'expédition, le précepteur accompagne son disciple; mais le fracas des armes effarouche bien vite le poète : il perd sous la tente sa grâce et jusqu'à son esprit, et, pendant que l'élève se bat en héros, le maître ne trouve à célébrer que les cheveux blonds ou l'incarnat de Bissula, sa captive. Le formidable choc de la Barbarie, livrant à la Romanité son premier assaut, est pour Ausone un sujet d'idylle.

Cependant Valentinien était mort en 375 d'un accès de colère, dans une audience donnée par lui à des députés marcomans; Gra-

tien restait à seize ans le chef suprême de l'empire. Esprit faible et caractère débile, le jeune auguste eût fait meilleure figure dans une chaire de grammairien que sur le trône des césars. Tandis que sa mère, la vindicative Severa Marina, épouvantait l'occident romain par ses cruautés sans motifs, le jeune empereur son fils transformait le palais de Trèves en une école de déclamation où sa bouche sacrée daignait merveilleusement développer la thèse et l'antithèse. Un pareil prince ne pouvait oublier dans la répartition de ses bienfaits l'homme qui l'avait transformé en un rhéteur aussi accompli : il prouva bientôt qu'il n'était pas un élève ingrat. Déjà comte du palais et par deux fois questeur, Ausone ne tarda pas à devenir l'arbitre suprême des faveurs de la cour. A ces honneurs, Gratien ajouta en 377 la préfecture de l'Italie et de l'Afrique, en 378 celle des Gaules : le consulat manquait encore; il ne se fit pas attendre. « Sache-le bien, avait dit l'élève impérial, s'inspirant lui-même du style de son professeur, je m'acquitterai de ce que je te dois, et je te devrai encore ce dont je m'acquitte. » Cette même année 378, Ausone reçut la nouvelle qu'il venait d'être nommé consul avec Olybrius.

Ce fut à Sirmium, au milieu de ses succès contre les barbares, que Gratien donna au vieux rhéteur bordelais ce dernier témoignage de sa reconnaissance. Lui-même s'empressa d'en mander la nouvelle par une lettre restée fameuse. « J'étais ton débiteur, écrivit-il à son maître, et je connaissais tes désirs. J'ai donc pris conseil de Dieu; il m'a approuvé, et je t'ai désigné consul. » L'auteur de tant de vers impudiques, le plus licencieux des poètes de cette époque licencieuse, le païen Ausone, poussa-t-il le scepticisme jusqu'à croire en lui-même à cette désignation divine? Peut-être; mais, s'il eut quelques doutes, il n'eut garde de les exprimer. « O noblesse d'un grand cœur, s'écriait-il un an plus tard, dans son *Action de grâces*, admirable éloquence d'un discours sorti d'une poitrine candide! Qu'ils se taisent désormais, dans leur inanité stérile, ces orateurs d'Homère, le subtil Ménélas, ou Nestor aux lèvres mielleuses! Jamais la brièveté laconique trouva-t-elle rien de plus concis, de plus complet, de plus doux, de plus harmonieux?.. » A la lettre de Gratien était joint le manteau consulaire; par une attention spéciale le jeune auguste avait choisi le manteau porté jadis par l'empereur Constance, celui-là même dont se servaient les césars dans la cérémonie du triomphe.

Le consulat continuait à demeurer, en dépit des temps, la plus haute dignité de l'empire. Au IVe siècle, l'antique magistrature républicaine conservait encore cet éclat et ces splendeurs premières dont ses fondateurs avaient pris plaisir à la parer. Les césars affectaient eux-mêmes d'incliner leur toute-puissance devant les suc-

cesseurs de Brutus, et l'on avait vu plus d'un empereur précéder à pied la litière consulaire. Rien n'avait été changé par eux au cérémonial traditionnel de l'*officium*, c'était toujours la même pompe, le même apparat fastueux : soldats cheminant sans armes et traînant sur les dalles du forum la robe gabienne, licteurs armés de faisceaux, écartant la foule, sénateurs revêtus de la toge et gravissant en longue file les pentes du Capitole; c'étaient encore les acclamations de tout un peuple, les manumissions d'esclaves, les distributions de pain, les courses du cirque, les égorgemens de bêtes et de gladiateurs : pour un jour, la Rome de Constantin et de Théodose semblait être la Rome de Scipion et de Marius. Mais l'illusion était de courte durée; un matin la voyait naître, un soir la faisait finir, et le consul d'une année n'était pas même un consul de deux jours.

Ausone avait trop longtemps vécu dans la Rome des rives de la Moselle pour croire à la réalité des glorieux fantômes qui hantaient encore la Rome des bords du Tibre. Le sceptique héritier de Cicéron savait fort bien ce qu'était devenu le consulat par l'œuvre des temps et sous la main des hommes. « Ta seule faveur, empereur auguste, m'a fait consul, disait-il à Gratien; tu m'as exempté du Champ de Mars et de ses barrières, des suffrages, des points qui servent à les compter, des largesses qui les achètent. Les acclamations de la foule ne m'ont point troublé; je n'ai pas eu besoin de serrer les mains, d'appeler par son nom chacun de mes partisans, au risque de me tromper. Je n'ai point parcouru les tribus, flatté les centuries, tremblé devant les classes, remis au séquestre le prix des votes, corrompu le distributeur de bulletins. Peuple romain, Champ de Mars, ordre équestre, tribune, barrière, sénat, curie, Gratien a été tout pour moi! » Le jeune prince, objet d'une pareille reconnaissance, eût ardemment souhaité de présider la cérémonie où son pédagogue allait revêtir la trabée et le manteau consulaire; mais il était en ce même moment retenu sur les bords du Danube par la lutte vigoureuse qu'il soutenait contre les barbares. Au moins voulut-il assister à la sortie du consulat, et honorer la fête de sa présence. Ce fut alors qu'Ausone prononça l'*Action de grâces* dont nous avons cité deux passages, déclamation fleurie où la forme souvent ingénieuse est loin de compenser la stérilité des idées, trop pompeux témoignage de l'abaissement des esprits et de la servilité du siècle.

Rassasié d'honneurs et déjà vieux, Ausone ne songea plus qu'à couler doucement ses dernières années dans sa patrie, au milieu des siens. Il regagna, plein de ravissement, sa chère Aquitaine et « ce sol natal où le ciel est clément, la terre fertile, le printemps si long, les hivers si courts! » D'affreuses catastrophes ne tar-

dèrent pas à troubler son repos. La nouvelle lui parvint coup sur coup que Gratien n'était plus auguste, qu'un soldat révolté, Clemens Maximus, l'avait en cinq jours chassé du trône, enfin que le fils de Valentinien avait teint de son sang la pourpre du tyran usurpateur. Les détails de la mort de cet élève si cher durent navrer profondément le cœur d'Ausone. On raconta que le malheureux jeune homme avait pendant de longs instans lutté des ongles et des dents contre les soldats envoyés pour le tuer, couvrant d'empreintes sanglantes les murs de son cachot, appelant dans son délire tous ceux qu'il avait connus et aimés. Mais le poète qui, sous forme d'idylle, avait pleuré sur les tristesses de *la vie humaine* et mis en vers les préceptes des sept sages savait trop bien « que la fortune tend aux meilleurs d'étranges embûches, » et que c'est chose vaine de s'irriter contre elle. Aussi, la faveur d'un nouveau prince aidant, les plaies du rhéteur courtisan furent-elles bientôt fermées.

Pourtant Ausone avait sérieusement renoncé au séjour des palais; le goût de la campagne et la poésie l'absorbèrent pendant tout le reste de sa vie. Son temps se passait à visiter tour à tour ses maisons de plaisance, — sa fortune, plus dorée que la médiocrité d'Horace, lui permettait d'en posséder jusqu'à trois : Lucaniac, Novère, Marojalium, — et à embellir chaque jour les *nids* de sa vieillesse. Il avait su transformer ces *nids* en autant de cours littéraires où il trônait, entouré de ses admirateurs, vieux amis, disciples plus jeunes, adulateurs de tout âge. C'est là que Drepanius Pacatus venait déclamer, avec son rude accent et toute l'horreur de sa diction transalpine, quelqu'un de ces panégyriques fameux qui avaient fait de lui un orateur en renom à la cour de Théodose; Gregorius Tetradius aimait à y lire ses premiers essais satiriques, et plus d'une fois sans doute le jeune poète dut sourire, heureux, malgré son scepticisme, de s'entendre décorer par le vieux maître du nom de nouveau Lucile. On y rencontrait encore Afranius Syagrius, de Lyon, personnage illustre dans le gouvernement, le Mécène de plusieurs de ces beaux esprits, Axius Paulus, à la fois poète et musicien, Pontius Paulinus, Palladius, et ce Marcellus l'*Empirique*, étrange médecin qui ne croyait pas à la médecine, faisait profession d'un scepticisme absolu à l'endroit d'Hippocrate, mais avait en revanche trouvé la merveilleuse recette de guérir tous les maux à l'aide de ses incantations magiques. Parfois cependant quelques désertions se produisaient parmi les courtisans de Lucaniacum; c'était un de ces poètes, un de ces rhéteurs, qui, atteint par la folie du siècle, devenu chrétien fervent, se retirait dans quelque pieuse retraite. On le voyait soudain, comme Pontius Paulinus, Paulin de Nôle, détestant ce qu'il avait adoré, abjurer les muses et leur culte, pleurer le grand crime d'avoir trop aimé

Homère ou Virgile, et par esprit de pénitence se contraindre à ne plus écrire qu'un latin barbare. Ausone gémissait sur de pareilles défections; il faisait tour à tour entendre la voix d'un père ou d'un maître offensé. « Pourquoi donc Paulin voulait-il changer de mœurs? Quelle ingratitude ou quelle folie transformait cet esprit délicat en un sauvage, en un autre Bellérophon? » Ces grands désespoirs duraient peu, et la petite cour oubliait vite le courtisan parti. Ce n'était plus alors sous les bosquets de Lucaniacum qu'interminables joutes et débauches d'esprit sans fin : épîtres, distiques, quatrains, sentences, énigmes, défis bizarres ou joyeusetés parfois répugnantes. A ces divertissemens intellectuels s'en joignaient d'autres, prétextes également aux inspirations journalières de cette muse badine : la pêche, la chasse, les longs repas, durant lesquels le poète Axius Paulus faisait représenter quelque pièce de son choix. Et c'est ainsi qu'au milieu des plaisirs de cette vie facile s'éteignit le vieil Ausone, cet épicurien trop élégant, égaré dans une société chaque jour plus barbare, — tantôt païen, tantôt chrétien, selon le caprice de ses vers, mais sceptique avant tout, et n'ayant jamais su, jusqu'à son heure dernière, ce qu'il allait trouver par-delà la tombe, — ou ces dieux mythologiques célébrés par sa muse rhétoricienne, ou bien ce Christ, dont il avait une fois, comme par mégarde, chanté la résurrection glorieuse.

IV.

Le mal qui au IVe siècle menaçait d'une mort bientôt complète la société païenne agonisante, la cause morbide qui lui ôtait toute énergie pour résister aux progrès incessans des idées chrétiennes, — le scepticisme, était également le vrai motif de l'impuissance où se trouvaient réduits les derniers adeptes des lettres profanes. Trop clairvoyans pour ne pas constater l'irréparable ruine du polythéisme, mais aussi virgiliens ou cicéroniens trop convaincus pour s'incliner devant un Dieu qui exigeait alors qu'on abjurât les muses comme autant de démons funestes, les derniers rhéteurs et les derniers poètes de la Rome païenne s'étaient réfugiés dans une religiosité vague, mélange bizarre d'antiques formules et de pratiques nouvelles. Beaucoup d'entre eux, à l'exemple d'Ausone, célébraient en même temps et les dieux d'autrefois et le Dieu d'aujourd'hui, chantant tour à tour avec un égal enthousiasme ou les divinités habitant l'olympe, ou le Christ « sauveur, père de toutes choses, régnant sur la terre, les eaux et le Tartare : » ceux-là, c'étaient les croyans; mais d'autres, non contens de sentir en eux-mêmes une complète indifférence à l'endroit de tout culte, éprouvaient un secret plaisir à laisser publiquement éclater un rire sarcastique et

impitoyable, faisant du scepticisme même leur religion et leur foi. Au nombre de ces derniers, nous rangerons un poète gaulois, l'auteur anonyme de cette comédie bizarre qui a pour titre : *Querolus*, « le Grondeur. » Il faut entendre ce païen, mordu du démon inspirateur d'un Aristophane ou d'un Plaute, railler avec une verve cruelle les derniers soupirs du paganisme expirant. Pour l'auteur du *Querolus*, tout ministre du culte, desservant de chapelle, astrologue ou diseur de bonne aventure, n'est qu'un parasite vivant grassement aux dépens des fidèles et battant monnaie sur la crédulité niaise de leurs derniers dévots. Le comique va même jusqu'à faire défiler une troupe de prêtres sous le masque irrévérencieux d'oies sacrées qui traversent la scène, criant et caquetant, assourdissant les oreilles de leur pieux ramage. C'est ainsi qu'à son heure dernière le paganisme trouvait encore la force de mourir en riant.

Et pourtant, dans cet universel effondrement de la foi des anciens jours, quelque chose du monde antique était encore resté debout. Tandis que, chassées de proche en proche devant la croix du Christ, les divinités helléniques ou latines trouvaient à grand'peine un dernier asile dans quelque palais patricien ou sous l'humble toit d'un paysan, un dieu survivait à ces dieux abolis, — Rome; un dogme de foi emplissait encore plus d'un cœur, — la patrie. La ville éternelle, sainte, nécessaire, juste, foyer de toute lumière, source de toute vertu sociale, était depuis longtemps un dieu véritable, résidant parmi les mortels; depuis longtemps, suivant l'expression d'un poète, elle habitait sur la terre un olympe incorruptible. Quand le polythéisme, battu en brèche et ruiné, s'était incliné vers les symboles platoniciens, on avait expliqué la divinité de Rome comme on expliquait alors toutes choses dans la religion : Rome était devenue une émanation du Dieu universel. L'âme du monde, vivifiant par mille canaux la nature matérielle et la nature morale, se révélait, disait-on, dans la sphère des existences sociales par Rome, principe des sociétés policées, régulatrice du genre humain et tête des nations. Cette conception originale de Rome et de l'empire imprimait aux sentimens patriotiques un caractère d'exaltation mystique et de tendresse rêveuse : elle élevait à la hauteur d'une dévotion l'amour de la patrie.

Mais dans les âmes où brûlait cet amour exalté pour la patrie romaine couvait aussi une haine sauvage pour tout ce qui pouvait menacer l'existence de cette dernière idole. Le christianisme et son dieu né d'hier, sur un sol étranger, chez un peuple réputé « obscène et vil, » le christianisme, qui, pendant trois siècles, « l'aversion du genre humain, » osait aujourd'hui se venger et persécuter à son tour, soulevait chez ces derniers païens des fureurs d'autant plus implacables qu'elles étaient impuissantes. C'était lui, c'était « cette

peste publique » dont la contagion, troublant l'esprit débile des césars héritiers de Constantin, poussait un Gratien, incitait un Honorius à brûler d'une main sacrilége les livres sibyllins, à dépouiller le Capitole, à détruire jusqu'à l'autel de la Victoire, « la vierge gardienne de Rome. » Qu'allaient donc devenir et le monde et la civilisation même, si, sur les ruines du culte « vainqueur des peuples de la terre, » les prêtres du « Galiléen, » un Salvien, un Augustin, pouvaient impunément saluer de leurs cris d'allégresse chacune des calamités s'abattant sur l'empire?

Et cette religion du passé ne se bornait pas seulement à de vains regrets, à des malédictions plus vaines encore; l'espérance de voir de nouveau régner au sommet du Capitole la déesse reine du monde vivait toujours dans la pensée de ses adorateurs. Ce fut cette foi profonde en des jours meilleurs qui inspira les derniers accens de la muse latine; Symmaque lui dut ses pages les plus éloquentes, ce fut elle enfin qui mit au cœur du poète Rutilius les beaux vers qui ont fait de ce Gaulois le dernier des poètes de Rome.

V.

Rutilius Numatianus était, suivant l'opinion la plus probable, un Gaulois originaire de Toulouse. De bonne heure, il avait parcouru tous les degrés de la vie politique; son père d'ailleurs l'avait devancé dans la carrière des honneurs, et il trouva en Italie plus d'une statue qui glorifiait son nom. Lui-même, maître des offices, préfet, peut-être consul, avait géré la grande préfecture de Rome en 413, presque au lendemain de ce jour néfaste où les Goths mettaient à sac la ville éternelle. Dégoûté des affaires, Rutilius quitta l'Italie en 418 pour retourner en Gaule; mais là de nouvelles douleurs l'attendaient, et le fugitif ne quittait des ruines que pour d'autres ruines. Le temps nous a conservé le récit de son pénible voyage, son *Itinéraire*, poème plein de talent, d'une versification rigoureuse, d'une langue savamment énergique. On sent, en lisant ces vers, d'où s'exhale un souffle d'admirable patriotisme, que leur auteur portait en lui une âme toute romaine, déchirée par les maux qui désolaient son pays. Sa douleur est celle qu'éprouvaient alors les derniers survivans de l'aristocratie romaine, demeurés païens par respect de leur race, et qui chaque jour, sentant mourir les dieux de la patrie, croyaient voir expirer en même temps la patrie elle-même.

Le fanatisme de cet amour éclate en un transport enthousiaste au moment où le poète Rutilius, abandonnant l'Italie profanée, adresse un adieu suprême à la ville éternelle, sa déesse bien-aimée. Avant de franchir le seuil de ses portes, une force mystérieuse semble l'y

attacher malgré lui : il se jette à genoux; il couvre de baisers et de larmes ses pierres sacrées.

« Écoute-moi, s'écrie-t-il, écoute-moi, reine de ce monde qui t'appartient, Rome, qui as pris place dans le ciel étoilé! Écoute-moi, mère des hommes et mère de tant de dieux, toi dont les temples nous rapprochent de l'olympe! C'est toi que je célèbre, et tant que je vivrai tu seras l'objet de mes chants. Qui pourrait vivre et t'oublier? Avant que ton image s'efface de mon âme, ingrat et sacrilége, j'oublierais plutôt le soleil, car tes bienfaits rayonnent, comme sa lumière, au-delà des bornes du monde habitable. Lui-même dans son orbite immense semble ne rouler que pour toi; il se lève sur tes domaines, il se couche encore sur tes domaines!

« Aussi loin que s'étend d'un pôle à l'autre l'énergie vitale de la nature, aussi loin ta vertu a pénétré la terre. A tant de nations diverses, tu assures une même patrie; ceux qui luttèrent contre toi ont été contraints de bénir ton joug. Offrant à tes vaincus le partage de tes lois, tu as fait une ville de ce qui était avant toi le monde!

« O déesse! des derniers recoins de l'univers romain s'élève un hymne à ta gloire! Nos têtes sont libres sous ton joug pacifique. Pour toi, régner est moins qu'avoir mérité de régner, et la grandeur de tes actions dépasse tes vastes destinées. »

Admirables vers, accens vraiment sublimes, et qu'on croirait inspirés par le spectacle que dut offrir la paix romaine aux jours d'un Auguste ou d'un Trajan! Mais, hélas! qui eût pu reconnaître dans cette divinité chantée si haut la Rome d'Honorius, la Rome saccagée par Alaric le Goth, la Rome qu'allaient bientôt déshonorer les hordes de Genséric le Vandale? Bien aveugle celui qui pouvait encore avoir foi dans l'éternité de cette chose déjà morte, et qui voyait la reine du monde dans l'esclave des barbares!

L'aspect de l'Italie dévastée, n'offrant plus que des ruines, dut convaincre le poète que les temps glorieux étaient à jamais consommés. Plein d'une émotion douloureuse, Rutilius nous fait la peinture lamentable de ce pays naguère si beau; les terres sont devenues incultes, et les fleuves débordés s'étendent en marais pestilentiels sur un sol longtemps fertile : les barbares ont passé par là, ils ont marqué l'Italie, comme le reste de l'empire, à leur empreinte sinistre. Arrêté à chaque pas par ces décombres, le voyageur se résout à poursuivre sa route par mer. Au moyen de petites barques, il côtoyait le rivage, prenant terre fréquemment, soit pour voir ses amis, soit pour éviter le mauvais temps. Du large où il voguait, il apercevait les danses et entendait les chants joyeux qui célébraient la renaissance d'Osiris, c'est-à-dire du soleil au solstice d'hiver, incident qui démontre assez que les

lois sévères des empereurs contre le polythéisme étaient sans effet sur l'esprit des paysans, même à peu de distance de Rome : l'ancien culte méritait déjà son nom de *paganisme*. Il régnait encore sur la basse classe des campagnes, comme il dominait toujours au sommet de l'échelle sociale, dans la portion la plus noble et la plus élevée de l'aristocratie; mais au sein de l'aristocratie, les opinions païennes semblaient un des apanages de l'ancienneté de race, tandis qu'elles ne se maintenaient dans les populations rurales que par le défaut de lumières et l'éloignement des grands centres. Chemin faisant, Rutilius rencontre plusieurs de ses amis gaulois fugitifs devant les barbares. Quelques-uns supportaient une extrême pauvreté, après avoir été opulens, élevés en dignités, comblés d'honneurs dans leur patrie. Un d'entre eux s'était fait chrétien, et vivait comme un anachorète parmi les rochers sur le bord de la mer. Jeune, honoré, époux d'une femme noble et riche, il avait tout quitté pour aller embrasser au loin, comme dit Rutilius, « cette mort vivante. » Le voyageur se détourne de lui avec amertume. Chaque fois qu'il rencontre un chrétien ou un juif, sa bile s'échauffe, et il faut qu'il montre sa mauvaise humeur par quelque déclamation haineuse. A l'aspect de l'île de Capraria, peuplée de cénobites, il s'écrie avec colère : « Cette île est pleine d'hommes qui fuient la lumière, et se nomment moines, *monachi*, d'un nom grec, parce qu'il leur plaît de vivre seuls et sans témoins. Ils craignent les faveurs de la fortune, parce qu'ils redoutent ses revers, ils se font volontairement misérables pour ne pas être malheureux. Quelle rage insensée a frappé ces cerveaux dérangés, que la crainte du mal empêche de souffrir le bien? Est-ce la destinée qui les condamne à des châtimens mérités? est-ce l'effet d'une triste maladie et de la bile noire qui gonfle leurs entrailles? »

A l'île d'Elbe, il est mis hors de lui par un Juif, fermier des marais de l'état, qui lui reproche d'effrayer ses poissons en froissant les herbes de la rive, et de diminuer son eau en en buvant. A ces taquineries grossières, Rutilius irrité répond par des malédictions contre la race juive, dans laquelle il a soin de comprendre les chrétiens, devenus les dominateurs du monde romain. « Plût aux dieux, s'écrie-t-il, que la Judée n'eût jamais été soumise par les armes de Pompée et le gouvernement de Titus! Coupée à la racine, cette peste n'a fait qu'étendre plus loin les rameaux de sa contagion, et la nation vaincue opprime maintenant ses vainqueurs. »

Son fanatisme ne l'abandonne point dans l'appréciation contemporaine de Rome. Rutilius assurément eût dû, comme ennemi des barbares, saluer dans Stilicon le vainqueur des Goths et le dernier des Romains; mais Stilicon était chrétien, et il avait brûlé les livres

des sibylles. Le poète ne voit en lui que le violateur du Capitole, et le voue à jamais aux feux du Tartare :

« Oui, Stilicon a détruit le gage fatal des grandeurs de Rome; il a voulu que les Parques précipitassent la marche de leurs fuseaux. Ah ! que les tourmens de l'infernal Néron cessent devant lui; que les torches du Styx s'épuisent sur une ombre plus funeste ! Néron n'a frappé qu'une mortelle, Stilicon une immortelle; Néron a tué sa mère, Stilicon la mère du genre humain. »

Impuissante colère, imprécations vaines ! Les jours d'autrefois avaient fui sans retour, et tout était bien fini pour cette immortelle, mère des dieux et des hommes; mais elle ne périssait pas parce que Stilicon, dans une heure de fanatisme, avait brûlé quelques vieux livres apocryphes; Alaric lui-même et ses soldats barbares n'étaient pas la cause première de cette irrémédiable mort; Rome déesse, à peine pleurée de quelques rares fidèles, tombait devant un dieu devenu plus fort qu'elle, — et celui-là, c'était le Christ.

Tel est ce quatrième âge littéraire, dernier lustre que la Rome profane dut à la Gaule, dernière étincelle échappée d'un flambeau qui s'éteint. On l'a vu, ce ne furent pas les hommes qui manquèrent au temps : les hommes furent nombreux; quelques-uns même avaient été dotés par la nature de rares facultés : quant au temps, il ne fit point défaut aux hommes, et à nulle autre époque peut-être les lettres ne reçurent plus magnifiques hommages ou plus riches salaires. Deux siècles plus tôt, cette école aurait produit de grandes choses, et sans doute lutté de gloire avec les beaux génies de l'Espagne. Mais la destinée des littératures est liée invariablement à la vie morale des empires; les idées et les sentimens publics sont le fond sur lequel l'art s'appuie, la matière qu'il travaille et façonne. Tout était mort au IVe siècle, dans la vieille société romaine; l'éloquence se bornait à quelques discours officiels, au panégyrique de l'empereur vivant, à la satire de son ennemi mort, et la poésie, soit peur, soit dégoût, s'était retranchée dans le monde paisible et inoffensif des fictions. Seul le christianisme recélait de la jeunesse et de la vie; — et le christianisme repoussait comme choses païennes et détestables les formes littéraires ainsi que l'esprit des écoles. Ausone, Eumène, Rutilius, s'épuisèrent en vains efforts à rendre fleurie la stérilité même : ils jetèrent un manteau de pourpre sur un cadavre.

AMÉDÉE THIERRY.

LE

CHAGRIN DE TANTE MARGUERITE[1]

I

Je suppose que pour réussir il faut ne considérer qu'un seul côté du but qu'on se propose; voilà comment a réussi ma sœur Anna, si toutefois c'est réussir que d'atteindre à ce qu'on souhaite. Au contraire je me suis toujours trop préoccupée des mauvais côtés de chaque projet, de chaque chose. Vous verrez, Lucy, ce qui en résulta pour elle et pour moi. Je veux en toute simplicité, en toute droiture d'intention, vous faire connaître l'histoire vraie de ceux qui vous ont précédée, qui ont nourri votre enfance, l'histoire de deux femmes qui ont vécu, aimé, souffert, comme vous vivrez, comme vous aimerez, comme vous souffrirez un jour. Je ne compte guère que le phare que j'allume suffise à vous tenir éloignée des rochers où l'on se brise; les annales de l'humanité remontent à bien des siècles avant les jours de ma jeunesse, chère Lucy, quoique vos douze ans aient peine à concevoir le temps où tante Marguerite était jeune, et jamais je n'ai entendu citer de cas où l'expérience d'un être humain eût servi à éclairer personne que lui-même. N'importe, il sera bon que vous sachiez plus tard une histoire de famille que vous êtes encore trop enfant pour comprendre. Puisse-t-elle vous faire penser aux morts avec une douce compassion, puisse-t-elle vous convaincre que la réalisation d'un désir, si ce désir n'est louable, ne saurait nous donner aucune joie !

(1) *Aunt Margaret's trouble*, Londres 1873. Chapman et Hall. — Pour faire connaître aux lecteurs de la *Revue* le roman le plus intéressant et le plus distingué peut-être de l'auteur de *Mabel's Progress* et du *Sacristan's Household*, nous avons appliqué à cette œuvre un procédé de réduction plus propre à en faire goûter le charme qu'une sèche analyse.

Votre grand'mère était ma sœur Anna. Vous n'aviez que deux ans lorsque vous la vîtes pour la dernière fois, et je ne sais comment vous représenter cette sœur de votre tante à cheveux gris sous la figure d'une belle fille, éblouissante de fraîcheur et de vie, énergique, altière. Ses yeux, brun foncé comme les miens, étaient bien plus brillans; si elle était en réalité un peu plus petite que moi, sa démarche et son port eussent fait croire qu'elle était la plus grande; bref, il existait entre nous ce qu'on appelle un air de famille, avec cette différence qu'elle était vraiment une beauté.

Nos parens étant morts, enlevés à quelques jours d'intervalle par la même fièvre épidémique, lorsque nous avions, moi cinq et Anna trois ans, notre tuteur nous emmena; un nid tiède et doux recueillit les deux innocens petits êtres, loin desquels les ailes maternelles avaient pris leur vol sitôt et pour jamais. J'ai dit notre tuteur, — peut-être n'en exerçait-il pas légalement les fonctions. Au fait, n'ayant pas de trésor, nous n'avions pas besoin de dragon pour le garder; mais Dieu nous envoya un ami qui prit soin de nous par pure tendresse et par pure compassion.

D'abord on espéra que, les affaires arrangées, il nous resterait un peu d'argent; la clientèle de mon père était considérable, et il avait toujours vécu simplement, sans rien dépenser pour lui-même; hélas! tout compte fait, sauf une petite somme produite par la vente de la bibliothèque et du mobilier, nous n'eûmes absolument rien. Un médecin de village, s'il est un de ces bons samaritains pour qui le spectacle de la souffrance est le plus puissant de tous les appels, devient rarement riche. Oncle Gough, — c'était le mari d'une demi-sœur de ma mère, plus âgée de beaucoup que cette dernière, — oncle Gough nous conduisit donc chez lui, Anna et moi, dans nos petites robes noires. Tante Gough pleura, nous prit sur son cœur, et remplaça notre mère tant qu'elle vécut. Je me rappelle que dès cette époque Anna était la plus impérieuse de nous deux. Ce qu'elle voulait, elle le voulait avec fureur, les volontés plus faibles cédaient devant la sienne sans en avoir conscience, et cette habitude de ne rencontrer jamais d'obstacle eut sur elle un effet fâcheux. La faute, s'il y eut faute, était toute à la tendresse excessive d'oncle et de tante Gough. Ils s'étaient promis que les orphelines ne sentiraient jamais, fût-ce un instant, le froid de l'abandon sous un toit étranger, et ils eussent reculé par conséquent devant tout ce qui pouvait avoir la moindre apparence de sévérité à notre égard.

« Les Pignons, » qu'habitait oncle Gough, étaient une très ancienne demeure que le hasard ou le bon goût de ses propriétaires successifs avait conservée presque dans son état primitif. C'était la

plus importante maison de la petite ville de Willborough; des dépendances considérables l'entouraient : ses pelouses, ses jardins, ses vergers, s'étendaient au loin derrière elle. La façade était assez près de la rue principale pour qu'on aperçût en passant ses nombreux pignons par-dessus les hauts murs de briques, et la grande grille de fer permettait de voir l'entrée du vestibule avec son curieux porche avancé qui surplombait de chaque côté un banc de pierre sur lequel par les beaux jours d'été traînaient souvent des monceaux de jouets et de livres d'images, un petit chapeau de paille, une ceinture chiffonnée, le tout gardé par Vic, le plus mignon et le plus irascible des chiens terriers, compagnon favori d'Anna. Ce porche était le lieu où ma sœur jouait de préférence, et un perpétuel *casus belli* entre elle et le jardinier Stock, le factotum de mon oncle, le tyran de toute la maison, vieillard singulier, si rigide qu'on l'eût cru taillé dans du bois sec. Lui seul s'avisait de trouver mauvais les empiétemens d'Anna, mais il avait beau gronder, Anna était un redoutable adversaire même pour lui. Une fois il eut recours à la mesure extrême de l'emporter tout échevelée, criant et se débattant; notre tuteur fut si effrayé de la violence de sa Benjamine qu'il donna tort à Stock, et celui-ci depuis n'intervint jamais dans les passe-temps d'Anna; je crois qu'elle fut la seule créature qui de mémoire d'homme réussit à battre Stock sur son propre terrain.

A mesure que le temps marchait, on ne nous laissait plus nous ébattre du matin au soir dans le jardin; mais les devoirs qu'on nous imposait n'avaient rien de pénible. Tante Gough était fervente chrétienne. Chaque dimanche matin, on nous perchait côte à côte sur deux coussins dans le grand banc de famille, et de cette façon le bord de mon chapeau se montrait aux fidèles; Anna, plus petite, demeurait invisible. Il n'existe plus de ces bancs-là aujourd'hui. Nous allions volontiers à l'église. Ce qui nous y plaisait le plus, c'était la musique; notre église possédait de vieilles orgues imposantes, et l'organiste savait en tirer parti. Il aimait son instrument, il pensait à l'orgue plus qu'à lui-même, et cet oubli de soi, sentiment particulier au véritable artiste, se communiquait irrésistiblement à l'auditoire. Nous-mêmes, petits enfans, nous démêlions dans les psaumes certaines beautés supérieures à la beauté du son, et je me rappelle avoir dit une fois à mon oncle : — J'aime entendre M. Dixon, il joue avec tant de bonté!

Lorsque nous avançâmes en âge, on nous envoya chaque jour à l'école chez Mlle Wokenham, la plus petite femme que j'aie jamais vue. Parmi ses élèves, bien des fillettes de douze ans la regardaient de haut, et auprès d'elle nous paraissions toutes extraordinairement

robustes. A quarante-cinq ans environ, elle me faisait l'effet d'une antiquité. C'était une personne douée de connaissances solides, sinon brillantes. Notre éducation terminée, nous ne savions, Anna et moi, que ce qu'elle nous avait appris, avec tout juste assez de musique pour nous tirer d'une contredanse, et quelque peu de français, que nous devions à un pauvre émigré nommé M. de Beauguet. Anna remuait tous les cœurs en chantant l'hiver au coin du feu soit une vieille ballade des frontières, soit un air de Haydn. Je chantais aussi; mais ma voix n'avait ni la puissance ni le charme de celle d'Anna.

Les années passèrent ainsi paisiblement sur les Pignons. Si elles blanchirent la tête vénérable de mon oncle, si elles creusèrent quelques rides sur le visage avenant de ma tante, cela se fit graduellement, doucement, et nous ne le remarquâmes point. Le vieux Stock changea moins que personne. Il avait toujours paru vieux : comme par le passé, son unique plaisir fut de gronder, son seul luxe de fumer sa pipe; le soir, je l'écoutais souvent parler théologie avec les servantes. Stock avait des idées très arrêtées sur la religion. Il se croyait un des élus, un juste, et je me rappelle encore qu'avec la curiosité vague d'un enfant réfléchi, je me demandais parfois quel serait un jour l'étonnement de Stock de trouver au ciel bien plus de gens qu'il ne l'avait cru.

Les Pignons n'étaient point la propriété de mon oncle; il les avait loués à long terme d'un magistrat du comté, le grand seigneur de l'endroit. Les terres à plusieurs milles à la ronde appartenaient au baronnet; mais, socialement parlant, il était aussi loin de nous que s'il eût habité le Kamtschatka. Tout au plus connaissions-nous son régisseur, M. Lee, pour le saluer lorsqu'on se rencontrait dans la rue les jours de marché; encore était-il si fier que je me sentais glacée en sa présence, bien qu'il poussât la condescendance, à mesure que nous grandissions, jusqu'à nous sourire et à nous parler. Un jour il dit à mon oncle que « Mlle Anna avait terriblement d'éclat et de désinvolture, et qu'elle ne tarderait pas à tourner toutes les têtes. »

— Et n'a-t-il rien dit de notre petite Margot? demanda ma tante quand ces flatteuses paroles furent rapportées à la maison.

— Bon! répliqua mon oncle en m'attirant à lui tendrement; je ne sais pas si j'aimerais beaucoup que M. Lee fît de beaux discours sur Margot. Libre à lui de décider laquelle a les yeux les plus pétillans, — de cela il est bon juge, et je ne prétends pas diminuer la valeur du compliment qu'il vous a fait, Nanny; mais si Margot ne tourne pas toutes les têtes, elle se glissera dans tous les cœurs, n'est-ce pas, chérie? — En parlant, il passait la main sur mes che-

veux. J'avouerai la vérité : une sorte de colère me prit. Pourquoi ne tournerais-je pas les têtes aussi bien qu'une autre? Je me dérobai presque à la main paternelle qui me caressait. Ce sentiment misérable s'évanouit aussitôt. L'instant d'après, j'avais embrassé mon oncle, et nous nous mettions tous à rire de la menace d'Anna d'essayer son prestige sur M. Lee lui-même la première fois qu'elle le rencontrerait. L'occasion se présenta vite. Le jour du marché qui suivit, nous remontions la rue, ma sœur et moi, quand nous aperçûmes devant nous mon oncle en conversation animée avec le majestueux régisseur. Comme ils marchaient lentement, nous nous trouvâmes sur leurs talons avant qu'ils ne se fussent doutés de notre approche. — Oui, M. Gough, disait le régisseur, il débute bien, et le début est tout; ce sera sa propre faute ensuite, s'il ne réussit pas.

— En effet, en effet, M. Lee, répliqua notre oncle, et je ne doute point que le jeune homme ne vous fasse honneur.

A ces mots, Anna, se dressant sur la pointe du pied, passa le bras par-dessus l'épaule d'oncle Gough, et lui mit sous le nez un bouquet d'herbes aromatiques que nous rapportions au logis. — Il s'arrêta, et M. Lee aussi; le mouvement qu'ils firent tous deux nous permit d'apercevoir une autre personne qui marchait un peu en avant et qui se retourna sur l'exclamation de mon oncle, dont la figure s'était illuminée comme toujours lorsqu'il voyait l'une de nous : — C'est vous, impertinente! J'aurais dû deviner un de vos tours! Fi, mademoiselle Nanny! N'avez-vous pas honte? Voici M. Lee qui en rougit pour vous!

Je ne crois pas que M. Lee rougît le moins du monde, mais je sais qu'Anna rougissait, et qu'elle riait, et qu'elle était charmante. M. Lee nous serra les mains avec beaucoup de condescendance, et, comme nous allions continuer notre chemin, oncle Gough dit encore : — Peut-être ces messieurs auront-ils la bonté de venir aux Pignons voir la tante, et boire à la santé, à la prospérité de M. Horace?

Le jeune homme que nous avions déjà remarqué nous fut aussitôt présenté par M. Lee comme son fils, et, l'offre de mon oncle étant acceptée, nous rentrâmes tous ensemble. Les deux vieillards reprirent leur conversation au point où ils l'avaient laissée, ils causèrent tout le long du chemin; la jeunesse marcha devant, timidement et en silence jusqu'à notre grille. Ce fut la première fois que je vis Horace Lee. Il m'est difficile aujourd'hui de séparer cette impression du sentiment que j'éprouvai dans la suite, mais je suis presque sûre de l'avoir aimé tout d'abord, bien qu'il fût d'une réserve qui touchait à la froideur.

Tante Gough était l'hospitalité même, son mari lui eût amené tout Willborough à dîner qu'elle n'eût été préoccupée que du regret de ne pouvoir assez bien recevoir ses hôtes. Cette visite la surprit un peu, car M. Lee n'avait jamais été avec nous sur un pied d'intimité, mais son accueil n'en fut pas moins simple et cordial. Pendant le dîner, nous apprîmes pourquoi M. Horace était venu à Willborough. — Il veut se fixer parmi nous, dit mon oncle, après avoir étudié l'agriculture à Birmingham, chez un maître éminent...

— Et fort cher, interrompit le vieux Lee, fort cher, car le mérite se paie toujours.

Il promenait ses regards autour de lui comme s'il se fût attendu à quelque approbation. Horace baissait obstinément les siens sur la nappe.

— Je suis sûr, reprit mon oncle, que M. Horace a bien profité de ses études; nous autres gens de Willborough nous profiterons à notre tour des connaissances qu'il a si heureusement acquises.

— Je lui ai acheté une part dans l'établissement bien connu de Phillips et Rotherwood, poursuivit M. Lee. M. Phillips se retire, c'est une bonne occasion pour un jeune homme qui peut disposer d'un modique capital... et de belles relations. J'ai fait mon devoir envers mon fils en lui assurant dès l'enfance de belles relations, prêtes aujourd'hui à l'accueillir, à l'estimer à cause de son père.

— Sans doute, dit oncle Gough, et à l'aimer pour son propre compte.

Horace remercia mon oncle d'un sourire si joyeux que ses traits en furent éclairés comme par un rayon de soleil.

Ces messieurs prirent congé assez promptement, car ils avaient dix milles à faire avant de rentrer chez eux, et les soirées sont déjà courtes lorsque approche l'automne. — J'espère que nous vous verrons souvent aux Pignons, dit mon oncle; vous voici notre voisin, monsieur Horace, et si vous pouvez vous accommoder des habitudes modestes de vieilles gens qui ne savent rien de la mode, vous trouverez toujours ici une chaleureuse bienvenue et du vin frais.

M. Lee avait évidemment compté sur cette invitation en nous présentant son fils. Il importait à la considération d'un nouveau-venu dans la ville de Willborough d'être reçu chez les Gough, et, malgré toute sa vanité, le régisseur était loin de dédaigner un pareil avantage. Poussait-il les projets plus loin? Je l'ignore. — Un gentil garçon, dit mon oncle après leur départ, un gentil garçon, bien qu'il soit encore un peu gêné parmi nous! Où diable a-t-il pris cette timidité? Il faut que sa mère en ait eu beaucoup. Je ne l'ai jamais connue, pauvre femme, mais il a l'air du fils d'une bonne mère.

Les journées d'automne devinrent de plus en plus courtes, l'o-

deur des feuilles mortes flottait faiblement dans l'air; sur le ciel pâle du soir commençait à se détacher le dessin délicat des branches dépouillées de leur feuillage. A cette époque, la figure d'Horace Lee était devenue sous notre toit aussi familière que celle du vieux Stock lui-même. Son embarras, causé surtout par la sotte importance de son père, s'était dissipé peu à peu : c'était un aimable compagnon dont la gaîté presque enfantine plaisait singulièrement à mon oncle. Un lien vint s'ajouter à leur intimité : James Gough était originaire du nord. Je ne sais quelles vicissitudes l'avaient amené dans une autre partie de l'Angleterre, mais son cœur conservait le cher souvenir du pays natal. Imaginez sa joie lorsqu'il découvrit que la mère défunte d'Horace était née elle-même à une vingtaine de milles de son village! Dès lors il ne se lassa jamais de questionner Horace sur cette mère, évoquant les réminiscences qui concernaient sa famille, allant jusqu'à se persuader qu'il avait connu Mme Lee dans sa première jeunesse, bien qu'il y eût, je crois, des difficultés insurmontables de dates à cette prétendue rencontre. Pendant des heures, il parlait des marécages, des bruyères, des solitudes agrestes qu'enfant il avait foulés; il passait d'une aventure à une autre jusqu'à ce que l'accent du nord lui revînt et que ses yeux eussent repris leur expression de quinze ans. Alors il priait Anna de chanter ses « ballades de la frontière, » et, prêtant l'oreille à cette voix fraîche et vibrante, il ranimait son cœur aux souvenirs du vieux temps. Horace, lui aussi, écoutait charmé. Anna aimait l'admiration comme toutes les filles pénétrées de leur beauté; jamais sa voix souple, jamais sa physionomie changeante, n'avaient autant de séductions que lorsque la présence d'Horace venait rompre la monotonie de son auditoire ordinaire.

II.

A cette époque, nous voyions souvent l'excellente miss Wokenham. Elle nous avait fait une grande confidence, qui fut reçue moitié avec plaisir, moitié avec chagrin ; le plaisir était causé par l'espérance qu'elle serait heureuse, le chagrin par la pensée de la perdre. Miss Wokenham allait se laisser emmener loin de Willborough, de l'Angleterre, de l'Europe. Je me rappelle le jour où elle nous apporta pour la première fois cette nouvelle, et la singulière figure qu'elle faisait, partagée entre le rire et les larmes.

Miss Wokenham parlait toujours très vite, mais il me sembla tout d'abord qu'elle était plus excitée que de coutume. Un instant, elle lutta contre ce trouble évident, puis, comme si elle eût désespéré

de le vaincre, se laissa tomber sur un tabouret près de tante Gough, et joignit brusquement les mains. — Je n'ai pas, dit-elle, l'habitude de mentir, et je voudrais en vain paraître à mon aise; je n'y suis pas, et vous le voyez bien, et je sens que vous le voyez. Je suis venue vous avouer quelque chose. — Arrêtant du geste ma tante, qui allait parler, elle continua : — Je me marie, et je devine tout ce qu'on peut dire sur l'absurdité d'une pareille résolution à mon âge; mais j'ai comparé les inconvéniens de vivre et de mourir seule, sans un être humain pour me consoler dans la maladie et le chagrin, aux inconvéniens du ridicule, et j'ai conclu que le ridicule était plus facile à endurer en bonne compagnie que la vieillesse dans l'isolement. Ne m'épargnez donc pas.

Tante Gough avait plus que personne le don de faire et de dire ce qui convenait au moment opportun. Quand miss Wokenham eut achevé son discours avec un sourire contraint, ma tante prit sa petite main entre les siennes et répliqua sans la moindre trace de surprise dans la voix : — Ce sont là de bonnes nouvelles que vous avez bien fait d'apporter vous-même,... quel est le digne homme, ma chère?..

La petite institutrice bondit, se jeta au cou de ma tante, et cette fois fondit en larmes. — C'est le mot, dit-elle, le vrai mot, bonne âme que vous êtes ! Je me demandais comment je le nommerais, non pas dans ma pensée, vous concevez, mais aux autres; « mon fiancé, » c'était impossible, même « mon mari » m'eût donné une sorte de choc. Il est si tard pour commencer ! mais le « digne homme, » voilà qui lui va bien. Et vous ne me trouvez pas une vieille folle?

Peu à peu elle se calma, et reçut nos félicitations tout en nous contant l'histoire de ses tardives amours. — C'est M. de Beauguet, le professeur de français, vous savez, petites? Qui aurait pensé à pareille chose depuis tant d'années que nous vivons bons amis? Le mois dernier, il vint m'annoncer que la fortune lui souriait. — J'en suis bien aise, lui dis-je, car personne ne mérite mieux que vous son sourire, vous avez supporté ses rigueurs avec tant de courage; mais chacun sait que la vaillance est naturelle aux Français. — Il répondit par un grand salut, et dit : — J'accepte le compliment pour ma nation, mademoiselle, pas pour moi-même. — J'appris alors qu'un de ses parens éloignés, sur l'héritage duquel il ne comptait nullement, venait de mourir au Canada, lui laissant un peu de bien et une ferme près de Québec, qu'il renoncerait à ses leçons pour aller s'établir là-bas, où il y a toute une colonie de ses compatriotes, et qu'il était plein de projets, d'espérances. Il ne me dit pas celles qui me concernaient. Après son départ, je me sentis triste,... la pensée sans doute que j'étais destinée à perdre

l'un après l'autre ceux à qui je m'attachais... D'autres femmes, me disais-je, prennent racine dans le monde, y donnent leurs fruits, et moi, comme un rocher aride et inutile, je m'écroulerai sans laisser de regrets. Cette réflexion, j'ai honte de l'avouer, m'affligeait sottement quand ma servante m'apporta une grande lettre cachetée d'armoiries larges comme une assiette. Je ne vous dirai pas ce qu'elle contenait, bien que je le sache par cœur, — ici une faible rougeur couvrit les joues pâles et délicates de miss Wokenham; — mais c'était une bonne lettre. Lui aussi était seul au monde. Il vantait outre mesure la bonté, la générosité dont j'avais fait preuve, prétendait-il, à son égard, et ajoutait enfin que, si j'y consentais, nous unirions nos derniers jours, promettant que je n'aurais jamais à me repentir de ma confiance. J'ai promis à mon tour d'être sa compagne dévouée tant que Dieu me laissera la vie, et plus longtemps.

Nous aidâmes notre vieille amie dans ses préparatifs; Anna surtout se rendit utile. — Vous êtes toutes deux de bonnes filles, disait-elle; mais, lorsqu'il faut se hâter, qu'on me donne *Feu-Follet :* — chacune de ses élèves portait un sobriquet; le mien était *Philosophie*, celui d'Anna *Feu-Follet*. — *Philosophie*, avec les meilleures intentions, s'arrête à tous les chemins de traverse pour délibérer quel tournant elle doit prendre; *Feu-Follet* s'agite, quoi qu'il arrive, et gagne du terrain en zigzag ou autrement.

Après ces journées de travail consacrées au modeste trousseau de la future Mme de Beauguet, miss Wokenham restait volontiers à prendre le thé avec nous, et *M'sieu*, comme on l'appelait, se laissait quelquefois inviter sans cérémonie. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, plus jeune de tournure et de sentimens que beaucoup de fiancés qui ont la moitié de son âge; en vain essayait-il de prononcer correctement l'anglais, et miss Wokenham ne savait pas mieux le français, mais M. de Beauguet prétendait gaîment qu'il suffisait qu'elle eût appris *oui*, et *je t'aime*, deux mots que la pauvre petite femme se défendait avec une véhémence inutile de lui avoir jamais dits.

Un soir que ce couple original était à la maison, mon oncle rentra, ramenant de force Horace Lee, qu'il avait rencontré dans les champs labourés à surveiller les travailleurs, en habit de travail lui-même. Comme le jeune homme s'excusait : — Puisque vous êtes si honteux, allez faire votre toilette dans ma chambre, dit oncle Gough, en attendant qu'on apporte de la lumière. Personne encore ne vous a vu.

Il faisait nuit en effet, sauf autour du foyer qui jetait sur le cercle des clartés rougeâtres. Nous aimions tous cette heure du crépus-

cule, et nous la prolongions le plus possible. — Où donc est Nanny? demanda mon oncle, dégustant un verre de vin chaud que lui avait préparé ma tante.

— Elle était ici tout à l'heure, répondit M. de Beauguet; elle s'est enfuie lorsque vous êtes entré.

— Qu'on l'appelle! s'écria mon oncle, qui ne pouvait souffrir que la charmante figure d'Anna manquât, fût-ce une minute, à nos réunions de famille. Comme il parlait, la porte s'ouvrit, et ma sœur entra suivie d'Horace.

— Où diable avez-vous couru tous les deux? demanda mon oncle. Venez çà, capricieuse! Est-ce ainsi qu'on reçoit le maître du logis?

— J'ai rencontré Mlle Anna sur l'escalier, dit Horace, et il approcha sa chaise de la mienne.

Je vis que ma sœur avait été nouer un ruban cerise dans ses boucles brunes. Miss Wokenham, qui était observatrice, remarqua aussi ce nœud provocant, mais ne dit rien; seulement elle ne cessa toute la soirée de surveiller Anna avec anxiété. Après tout, un peu de coquetterie n'avait rien d'extraordinaire, chez Anna surtout, qui ne déguisait pas le plaisir qu'elle avait d'être belle, et elle l'était singulièrement ce soir-là assise sur le tapis aux pieds de mon oncle, son bras rond appuyé à l'un de ses genoux, le visage animé de rougeurs et de sourires. Mon oncle la contemplait avec ravissement. — Une chanson, Nanny, dit-il enfin. Que M. de Beauguet entende une de nos ballades. Ce n'est pas de la musique savante, ce sont de vieilles chansons toutes simples où les airs et les paroles semblent faits les uns pour les autres et se tenir comme la feuille et la fleur. Chantez-nous *Sir Patrick Spence*, Nanny.

— Je ne chanterai pas, si vous m'appelez Nanny, dit-elle faisant la moue. Pourquoi nos marraines nous donnent-elles de jolis noms, si l'on doit en faire Nan ou Nanny?

— Les jolis noms sont pour les jolies filles, ne savez-vous pas cela, Nanny?.. Eh bien! Anna, si bon vous semble! Ne prenez pas feu, et chantez ce que vous voudrez.

Mais en vain mon oncle et ma tante se mirent-ils à rivaliser de supplications et de câlineries, en vain M. de Beauguet exprima-t-il « l'espérance que mademoiselle lui donnerait le plaisir d'admirer sa délicieuse voix, » elle secoua obstinément la tête, les yeux baissés sur le tapis. — Demandez-lui, Horace, dit tout à coup mon oncle, voyons si elle chantera pour vous.

Horace, silencieux auprès de moi, n'avait pas paru entendre la discussion. Il était souvent distrait; en ce moment, il enroulait d'un air rêveur autour de ses doigts une petite chaîne de cheveux que je

portais d'ordinaire à mon cou et qui soutenait un médaillon. Le fermoir s'était détaché, elle était tombée à terre; Horace l'avait ramassée sans me la rendre. A la voix de mon oncle, il tressaillit et s'écria : — Pardon!.. Je vous en prie, chantez, mademoiselle Anna, ajouta-t-il aussitôt.

— Que chanterai-je? demanda doucement celle-ci relevant un peu la tête, mais les yeux toujours baissés.

— La! vous avez réussi, dit mon oncle; je le pensais bien! — Mais il paraissait surpris, presque blessé.

— Ne chanterez-vous pas ce qu'a demandé votre oncle? fit Horace.

— Non, je chanterai *le Gars aux cheveux jaunes*, répliqua résolûment Anna. — Elle allait commencer quand tout à coup, fixant son regard sur lui : — Où donc, dit-elle, avez-vous pris la chaîne de Marguerite? Vous voir tourner et tortiller les choses ainsi me fait mal aux nerfs.

Horace posa la chaîne sur la table, et il s'ensuivit une minute de silence, qui fut rompu par la voix claire et vibrante d'Anna. Je ne me rappelle plus le nom de la ballade qu'elle choisit; ce n'était pas *le Gars aux cheveux jaunes*, mais quelque chose de sauvage et d'orageux qu'elle chanta avec infiniment de passion. Quand la dernière note eut retenti, elle se leva, et, sans dire bonsoir à personne, sortit en fermant brusquement la porte derrière elle. Nous étions habitués à ces alternatives de nuages et de soleil, mais il y avait dans sa conduite de ce soir-là je ne sais quoi d'étrange et de déconcertant.

Tandis que mon oncle et ma tante reconduisaient leurs hôtes, miss Wokenham trouva moyen de me parler un instant seule à seule. — Je me demande, dit-elle lentement, appuyant ses deux mains sur mes épaules, je me demande si ma *Philosophie* n'est de force à naviguer que sur des mers tranquilles, si son courage s'exaltera ou s'il faiblira au contraire lorsqu'au milieu d'un voyage prospère il lui arrivera d'entendre le cri d'alarme : les brisans! — Puis reprenant les façons alertes qui lui étaient familières : — Il ne faut pas être si pâle, mon enfant! Bonne nuit! que Dieu vous bénisse!

Avant de me coucher, je cherchai ma chaîne, et ne la trouvai point. Le médaillon était bien sur la table, mais non pas le lien qui l'avait retenu. Ceci m'inquiéta, les caprices d'Anna m'attristaient; il me semblait que le monde la jugerait mal. Toutes ces choses sans doute contribuèrent à me tenir éveillée; j'écoutais les paroles de miss Wokenham sonner dans ma mémoire comme un avertissement sinistre : — les brisans! les brisans!

Peu de temps s'écoula entre cette soirée et le jour fixé pour le

mariage de nos amis. Ce mariage était un grand événement dans notre vie paisible. Nous ne voyions pas sans regrets finir une intimité si chère; d'ailleurs le voyage en Amérique était alors une entreprise plus sérieuse qu'il ne l'est à présent; mais miss Wokenham ne paraissait rien craindre. Son entrain ne se démentit que la veille du départ, où elle pleura de quitter notre maison, qu'elle considérait presque comme la sienne. M. de Beauguet, tirant alors un foulard à ramages de sa poche, essuya les yeux de la pauvre fille avec tant de sollicitude et ensuite les siens avec tant de simplicité, qu'il me fut impossible de douter que notre chère petite amie fût en bonnes mains.

Le lendemain de grand matin, la cérémonie nuptiale eut lieu. Ils avaient projeté d'abord de se marier à Liverpool et d'y passer quelques jours avant leur embarquement; mais le navire marchand qui devait les conduire à Québec ayant levé l'ancre plus tôt qu'on ne s'y attendait, force fut de précipiter les choses. Mon oncle conduisit la fiancée à l'autel. Lui seul et ma tante étaient présens d'après le désir de miss Wokenham. Un déjeuner fut servi aux Pignons, et vers la fin Horace Lee, sur qui l'on ne comptait pas, accourut haletant avec un énorme bouquet de fleurs rares qu'il offrit à la mariée. Celle-ci était tout à l'attendrissement des adieux lorsque survint cette diversion opportune. La vue d'Horace la fit sourire; elle lui avait toujours témoigné une vive prédilection. — J'ai pillé les serres du château pour vous dès six heures, dit-il, j'ai mis ma jument au galop jusqu'à Willborough. Tout cela mérite récompense, madame de Beauguet!

Mme de Beauguet tressaillit en s'entendant appeler pour la première fois par son nouveau nom, plaça ses deux mains dans celle qu'on lui tendait, et se laissa embrasser de la meilleure grâce du monde. Les baisers, les larmes, les remercîmens, les bénédictions s'entre-croisèrent ensuite avec une fièvreuse rapidité, jusqu'à ce que mon oncle, prenant notre amie entre ses bras robustes, l'eût déposée dans la voiture qui l'attendait. Lorsqu'elle eut disparu, la maison nous sembla vide, toute notre existence dérangée; nous ne savions plus que devenir, Anna et moi. Je crois que sans Horace je me fusse ennuyée; mais à mon insu je mêlais déjà Horace aux moindres incidens de chaque jour. Quand les muguets commençaient à poindre sous le mur ombreux du verger, je me rappelais avec plaisir qu'Horace aimait ces fleurs; quand notre vieux chien de garde se traîna dans le salon pour la première et la dernière fois de sa vie afin de mourir, sa tête fidèle appuyée sur les pieds de son maître, je dis au milieu de mes pleurs : — Quel chagrin en aura Horace! — Je n'essayais jamais une robe neuve, je n'ajoutais pas un nœud à ma toi-

lette, sans m'inquiéter du goût d'Horace. Je suppose que c'était là aimer,... aimer à ma manière. L'amour pour moi ne fut pas le sentiment dévorant, effréné que j'ai vu se développer chez d'autres; c'était un attachement solide, inébranlable, sans violences, sans démonstrations excessives, et la source même de ma vie. Lorsque je m'aperçus que j'aimais, il m'eût été aussi impossible de me rappeler le temps où j'avais vécu sans amour que les jours les plus éloignés de ma première enfance. Qu'elle était simple et folle, cette pauvre fille dont je vous raconte les chagrins; qu'elle me semble jeune avec ses dix-neuf ans, et combien vieille est tante Marguerite! Oui, c'était bien de l'amour pourtant, l'amour vrai, fidèle, immortel,... immortel, car il est toujours vivant.

Toutefois, si je me rends compte clairement aujourd'hui de ce que j'éprouvais, n'allez pas croire qu'il en ait été de même autrefois. De mon temps, on n'interrogeait pas son cœur, on n'analysait pas sa conscience, comme le font aujourd'hui les héroïnes de roman. La présence d'Horace m'était douce, et je chérissais d'autant plus mes bienfaiteurs qu'ils le traitaient comme le fils de la maison; voilà tout. Mon oncle avait coutume de les appeler, Anna et lui, ses deux enfans gâtés; ma tante ne tarissait pas en éloges sur les qualités d'Horace : il avait de l'esprit en effet, un caractère facile et aimable. Sa gaîté, sa bonne humeur, lorsqu'il était parvenu à secouer la timidité qui souvent le paralysait dans le monde, se communiquaient aux autres; il riait comme un enfant de la moindre chose, mais de même les larmes lui venaient aisément au récit d'une infortune ou d'une aventure touchante. — Je ne lui connais qu'un défaut, faisait observer oncle Gough, il ne sait point dire non. Il lui manque encore le lest; mais bah ! nous nous endurcissons toujours assez tôt, et un vieux cœur dans une jeune poitrine est pire qu'une vieille tête sur de jeunes épaules.

M. Lee venait parfois à la maison remercier pompeusement ma tante des bontés dont elle comblait son fils, raconter les succès de celui-ci auprès de sir Robert, qui l'avait chargé du drainage de Meadow-Leas, qui le recevait dans le boudoir même de *mylady*, lui touchait la main, le retenait à déjeuner, tout cela par considération pour son père.

Jamais pendant ces récits ridicules il ne s'apercevait de la rougeur de son fils, de notre malaise à tous. Plus je m'attachais à Horace, plus j'éprouvais d'éloignement pour M. Lee. Ma froideur devait avoir à ses yeux les apparences de la stupidité, tandis qu'il raffolait d'Anna, qu'il appelait volontiers une nymphe, une sylphide, une charmeresse, une sirène, et non sans raison, car elle mettait en œuvre toutes ses coquetteries pour le séduire, quitte à

se moquer, quand il avait le dos tourné, des complimens dont il l'accablait.

Un matin de printemps, M. Lee vint en voiture proposer à ma tante, qui était souffrante depuis peu, un tour de promenade. — L'air et le soleil vous feront grand bien, lui dit-il; je vous conduirai à une ferme où j'ai affaire, et l'on ne manquera pas d'offrir des rafraîchissemens à mes amis. Il y a trois places, vous savez; si l'une de ces demoiselles veut nous accompagner... — Le regard qu'il me jeta était comique. Il disait si nettement : — L'invitation n'est pas pour vous, — que j'y répondis malgré moi : — Certainement non; Anna ira. — Mais ma sœur voulait me laisser le plaisir de cette promenade; j'insistai : il y eut entre nous un petit combat dont je sortis victorieuse, et, ayant empilé les couvertures dans le *panier* découvert en cas que l'air devînt très frais, je les regardai s'éloigner, les longues boucles d'Anna flottant au vent.

On ne manquait jamais d'occupation aux Pignons, et tante Gough avait fait de nous deux des ménagères; la matinée se passa donc vite. Après avoir servi le dîner de mon oncle et avoir installé ce dernier avec sa pipe et son journal dans la salle à manger, j'emportai mon tricot au jardin pour mieux jouir de l'éclat de cette après-midi printanière. Les oiseaux gazouillaient et sautillaient dans les vieux arbres à fruits; je constatai avec intérêt que les rosiers promettaient beaucoup de roses, et je suivis longtemps les bordures déjà fleuries des plates-bandes. Tout m'était cher et familier; je connaissais le moindre coin, chaque tache moussue des murs de brique, chaque buisson, presque chaque feuille. Comme je me baissais pour cueillir une touffe luxuriante de pâquerettes épanouie au sommet de certain petit monticule, je lus sur la pierre blanche qui se dressait à l'une des extrémités : « Vic. » — Le pauvre Vic et ses aboiemens furieux et ses folles gambades s'étaient endormis là pour jamais. — Vic, lui dis-je à demi-voix, je suis contente que vous ayez été un si heureux petit chien; — puis je me mis à penser à notre enfance, dont il avait été le compagnon, à nos batailles du porche, à la première défaite de Stock, dont le récit avait amusé Horace plus d'une fois. — Tout en songeant, je revenais vers le logis et me trouvai soudain devant le porche en question. Je m'y assis pour tricoter, car ce premier soleil un peu étourdissant rendait déjà l'ombre agréable; mais le jeu de mes aiguilles se ralentissant par degrés, je tombai là dans une sorte de rêverie. Je rêvais beaucoup tout éveillée à cette époque. Un pas retentit sur le gravier, un pas rapide et léger que je reconnus bien.

— Je savais vous trouver! dit Horace, comme s'il fût sorti du rayon de soleil pour venir à mon côté.

— En vérité? c'est pourtant la première fois de l'année que je viens ici. Ma tante et Anna sont sorties avec votre père.

— Oui, et j'en suis bien aise... — Apparemment il m'avait cherchée avec le dessein de me parler; mais il s'assit, et resta silencieux à retourner le peloton de laine que j'avais sur les genoux.

— Ce que vous faites là, lui dis-je, me rappelle ma chaîne de cheveux. Figurez-vous que je ne l'ai jamais retrouvée. N'est-ce pas étrange?

Il mit la main dans sa poitrine, et arrêta sur moi un regard qui fit monter le sang à mes joues. — Marguerite, — que mon nom était doux ainsi prononcé! — Marguerite, vous l'avouerai-je?.. Voici votre chaîne; elle est sur mon cœur depuis le soir dont vous parlez.

Un torrent de joie m'inonda; mais c'était trop de bonheur pour y croire tout de suite. J'étendis donc une main tremblante vers le collier sans répondre autrement que par une exclamation de surprise.

— Non, dit Horace, vous ne l'aurez pas avant d'avoir entendu pourquoi je l'ai pris. Vous ne m'avez pas demandé pourquoi, Marguerite. Vous en douteriez-vous?

Je secouai la tête; je ne pouvais parler.

— Devinez.

Un soupir m'échappa. Il jeta ses bras autour de moi, et, me serrant avec tendresse : — Parce qu'il était à vous, parce qu'il vous avait touchée, parce que le moindre ruban que vous portez, le gant qui effleure votre main, la fleur que vous jetez après l'avoir cueillie, me sont de précieuses reliques,... parce que je vous aime, Marguerite.

Ah! les chères paroles! ah! l'heureux, l'heureux temps!

Comme il parlait, une ombre passa rapide entre nous et le soleil couchant.

— Qui donc est là? m'écriai-je.

— Sont-elles déjà de retour? Est-il si tard? C'est votre sœur.

— Alors la voiture sera rentrée par la porte de derrière... Anna me cherchait sans doute. Il faut que je m'en aille. Laissez-moi, je vous en prie.

Nous venions, Horace et moi, de rêver un si beau rêve que je dus faire un pénible effort pour passer de cet enchantement en pleine réalité, pour reprendre la vie ordinaire.

— Encore une minute, Marguerite... — Il tenait mes deux mains, et, debout devant moi, me regardait.

— Ma tante a besoin de moi.

— Répondez seulement à ceci : est-il possible que vous m'aimiez?

— Oh! Horace, ne l'avez-vous pas deviné?

— Eh bien! dites-le-moi,... une fois seulement...

— Et vous promettez de me laisser partir ensuite?

— Je vous le promets, chérie.

Je dégageai mes mains, puis, les appuyant toutes deux sur ses épaules, je levai mon visage vers le sien et l'embrassai. L'instant d'après, j'avais pris la fuite et ne m'arrêtai qu'à la porte du salon, où le sentiment me frappa soudain de mes joues brûlantes et de ma chevelure dérangée par la course. On riait, on causait, on ne pensait pas à moi. J'eus le temps de gagner ma chambre et de réparer ce désordre. Quand je redescendis, la table à thé était dressée auprès du feu, que l'on allumait chez nous le soir jusqu'au milieu de l'été; Horace se tenait auprès de ma tante, renversée d'un air de lassitude dans son fauteuil; Anna babillait avec mon oncle et M. Lee.

— On vous a cherchée, mignonne, me dit tante Gough. Voulez-vous préparer le thé, offrir à ces messieurs de la viande froide? Nous avons fait une très agréable promenade, mais je suis un peu fatiguée.

Les soins dont on me chargeait m'aidèrent à cacher ma confusion, Horace s'empressait autour de ma tante, la débarrassant de sa tasse, tirant un écran entre elle et le feu, plaçant un coussin sous ses pieds, l'écoutant, sa belle tête penchée vers elle, d'un air attentif et respectueux. Comme je l'aimais! Combien me semblait touchante cette déférence de la force et de la jeunesse envers les vieillards! Anna, qui observait aussi, était évidemment du même avis que moi. Elle nous fit un récit animé de l'excursion à Meadow-Leas, une ferme pittoresque et hospitalière, où, disait M. Lee, elle avait passé comme une vision merveilleuse que l'on n'oublierait pas de longtemps. Il en resta là de ses galanteries pour se retirer aussitôt après le thé, ayant affaire le lendemain de bonne heure. Je ne fus pas fâchée de le voir partir, car ma tante pouvait à peine se soutenir, et mon oncle lui dit avec anxiété : — Vous porterai-je, chère amie, jusqu'à votre chambre? Ce ne serait pas la première fois.

— Non, je ne suis pas encore assez faible pour cela; Margot va me conduire... Demain, je serai mieux.

L'ascension dura longtemps, bien que le vieil escalier ne fût rien moins que rapide; tout en montant, je pensais avec beaucoup de trouble qu'Horace allait sans doute parler à mon oncle ce soir même : un regard, un serrement de main m'en avaient avertie. J'aurais voulu de mon côté dire à ma seconde mère le grand bonheur qui m'était venu; mais elle semblait si souffrante que je crai-

gnis de lui causer une émotion au-dessus de ses forces, de sacrifier son repos à mon propre plaisir; après l'avoir aidée à se déshabiller, je rentrai chez moi en remettant au lendemain les confidences.

Anna et moi nous partagions une grande chambre à panneaux de chêne avec trois fenêtres profondes ouvrant sur la pelouse. Nos petits lits étaient posés l'un auprès de l'autre sur un tapis cramoisi que faisait ressortir la couleur sombre du plancher luisant. Je vis que ma sœur était déjà couchée, apparemment endormie. Abritant donc ma lampe d'une main, je marchai avec précaution vers ma table de toilette et me regardai dans la glace. Comme tous les détails de cet instant sont présens à ma mémoire! la lueur bleue du clair de lune qui se glissait par les nombreuses petites vitres pour projeter sur les lambris de chêne des dessins bizarres, — la vaste étendue de notre jardin, qui apparaissait comme une vision à travers le voile argenté du brouillard, les ombres allongées des arbres se balançant sur la pelouse, tandis que les arbres eux-mêmes murmuraient sous la brise de nuit. Je crois respirer encore le parfum d'une touffe de giroflée qui s'épanouissait sur la fenêtre dans un vase de Chine. Ce tableau, que cinquante ans écoulés n'ont ni effacé ni seulement pâli, s'imprima en moi au moment où je touchais de la main le cadre ovale du miroir mobile pour y regarder l'heureuse fille qu'Horace aimait. — Le visage qui me répondit des profondeurs verdâtres de ce miroir n'était point beau, je le savais, mais une lumière nouvelle me parut l'irradier, le transfigurer. — C'est la joie! murmurai-je au milieu de délicieuses larmes; être aimée, aimer ainsi me rendra jolie! — J'appuyai mes lèvres sur le verre : — Bonne nuit, Horace!

Anna dormait sur son lit blanc, et, contemplant sa jolie figure fraîche, enfouie dans un nid de cheveux ondoyans, je fus prise du besoin irrésistible de dire ma joie à la jeunesse, à la beauté incarnées en sa chère personne, de recevoir un baiser fraternel, de sentir ses bras autour de mon cou comme au temps où elle venait, petite fille, me conter quelque chagrin et que nous nous endormions ensemble. La pensée me vint aussi que je lui parlerais avec plus de confiance dans l'obscurité; j'éteignis donc la lampe et m'agenouillai à son chevet. Le clair de lune ruisselait dans la chambre; son bras, sa main, jetés hors du lit, se montraient baignés par ces flots de lumière pâle, et son visage disparaissait dans l'ombre. — Anna, lui dis-je tout bas, ma joue appuyée sur la sienne; Anna, j'ai quelque chose à vous dire.

Elle ne répondit rien, bien que je sentisse instinctivement qu'elle ne dormait pas.

— Anna, chérie, c'est une bonne nouvelle, et je ne pourrais dormir avant de vous l'avoir apprise.

Elle respira plus vite, son poing se ferma.

— Qu'avez-vous donc?

Point de réponse, seulement la joue sur laquelle reposait la mienne se détourna un peu.

— Anna, Horace Lee m'aime, il me l'a dit.

Elle s'arracha de mes bras, se retourna de façon à cacher tout à fait son visage dans l'oreiller, et le bras qu'éclairait la lune remonta, par un mouvement violent au-dessus de sa tête, dans l'ombre, où il resta. — Pourquoi m'avez-vous éveillée, Marguerite? Je dormais, je rêvais, j'étais si heureuse... Et maintenant que vous m'avez éveillée, ce rêve ne recommencera plus jamais, jamais...

— Mon enfant, mon ange, je ne vous croyais pas si profondément endormie, je ne voulais pas vous déranger. Ne pleurez pas, chère, ne pleurez pas! — car elle sanglotait.

— Alors ne me parlez plus,... allez vous reposer. A demain! Vous entendez? à demain!.. Ce soir je ne pourrais pas vous comprendre. Je suis lasse, et je dormais si bien , et mon rêve est fini!

Elle me repoussait avec une sorte de colère; mon cœur se serra, glacé soudain après un débordement de tendresse et de joie; mais ayant l'habitude, comme tout le monde, de lui céder, je me relevai sans mot dire et me mis au lit. — Je n'aurais pas dû l'éveiller, pensais-je, c'est un enfant! — Une fois j'étendis la main pour la toucher, et, comme elle ne bougea pas, j'espérai qu'elle s'était rendormie. Peu à peu je m'assoupis moi-même, mes yeux se fermèrent, et l'image d'Horace souriant, m'entourant de ses bras, tandis que dansait au-dessus de sa tête l'ombre changeante du feuillage, s'évanouit peu à peu. Cependant toute la nuit j'éprouvai par intervalles un sentiment d'inquiétude, comme si quelqu'un eût erré dans la chambre. Il m'arriva de rêver qu'Anna se promenait de long en large, ses pieds nus effleurant légèrement, mais distinctement, le plancher. Lorsque je me dressai en sursaut pour regarder autour de moi, tout était tranquille, aucun bruit de pas ne se faisait entendre; il n'y avait plus de lune, et les ténèbres nous enveloppaient.

III.

— Je n'ai jamais vu de tricot aussi embrouillé de ma vie! A quoi pensiez-vous, Margot? — Tante Gough m'adressa cette douce plaisanterie dans la plénitude de sa satisfaction quelques jours après l'aveu d'Horace. Tout le monde en était informé maintenant, mon

oncle m'avait bénie en mêlant à ses tendres félicitations quelques conseils prudens sur la nécessité d'attendre; mais il était ravi, je le voyais bien, et cela redoublait mon bonheur. Quant à attendre, peu m'importait; sans doute nous étions jeunes, sans doute nous manquions d'expérience et l'avenir était incertain; mais nous nous aimions, et notre amour avait l'approbation de ceux que nous étions accoutumés à vénérer le plus au monde. N'était-ce pas là une félicité assez grande pour remplir des années au besoin? Horace se résignait moins aisément. Il s'emporta quelque peu contre les leçons de la sagesse : — Je suis jeune, répétait-il irrité, je suis jeune!.. votre oncle sait-il bien que j'ai dépassé vingt-trois ans?.. Je voudrais être vieux comme de Beauguet, je le voudrais, ma parole!

— Peut-être en ce cas les difficultés viendraient-elles de moi et non pas de mon oncle.

— Je dis toujours des choses absurdes quand je suis en colère, reprit Horace éclatant de rire; tout le monde en fait autant!

Le seul nuage à notre ciel était en somme la santé de ma tante, qui, loin de se rétablir, s'affaiblissait chaque jour; le médecin ne pouvait ou ne voulait nommer sa maladie, mais elle perdait tout appétit et toute activité. Elle souffrait beaucoup en outre de l'humeur d'Anna, qui, depuis le soir où mes confidences avaient été si singulièrement reçues, était plus fantasque que jamais, tantôt irritable, tantôt boudeuse, tantôt accablée, tantôt d'une gaîté bruyante, chacun de ses caprices chassant l'autre avec la rapidité d'un ouragan. Elle se montrait particulièrement inconséquente avec Horace. Parfois elle était d'avance pour lui la plus aimable des sœurs, quitte à s'emparer l'instant d'après du moindre prétexte de querelle; l'arrogance et le dédain qu'elle lui témoignait alors me blessaient si cruellement qu'un jour je ne pus m'empêcher de la reprendre avec vivacité en présence même d'Horace. A ma grande surprise, elle devint humble et douce tout à coup, s'agenouilla auprès de moi, et, le visage caché dans ma robe : — Marguerite, je vous aime tant! dit-elle si bas que je l'entendis à peine.

— Je le sais, mon enfant chéri; mais, puisque vous m'aimez, soyez bonne pour Horace. — Les boucles éparses sur mes genoux se secouèrent négativement avec pétulance. — Songez qu'il est votre frère. Allons, donnez-lui la main et soyez amis.

Cachant toujours son visage, elle me permit de prendre ses petits doigts glacés, de les mettre dans les mains d'Horace, et la paix se rétablit pour un temps; mais ma tante, je l'ai dit, s'affligeait de tout cela, et le peu qu'en voyait mon oncle suffisait à l'inquiéter. — Écoutez-moi, ma fille, dit-il à Anna, le changement d'air vous fera du bien. Je crois que vous êtes malade, Nanny, et j'ai envie de vous

envoyer à Meadow-Leas pour une semaine ou deux. Les fermiers vous nourriront de grosse bière et de grosse pâtisserie; vous devenez mince comme une baguette de coudrier.

— Je ne suis pas malade, répondit Anna, mais j'irais volontiers à la ferme.

L'idée parut excellente à tout le monde; j'avais déjà pensé pour ma part que les caprices étranges de ma sœur pouvaient tenir à quelque cause physique. Il fut décidé qu'elle partirait sans retard, et M. Lee se chargea de veiller à ce que son installation fût aussi commode que possible. Je n'ai pas encore expliqué de quelle façon cet important personnage avait reçu la nouvelle de mes fiançailles avec Horace, et de fait celui-ci ne me répéta jamais précisément les paroles de son père, mais il me fut facile de deviner que le bonhomme avait subi une déception, — non qu'une alliance avec la famille Gough lui parût indigne de son fils, il n'avait espéré rien de mieux, — c'était apparemment ma personne qui ne lui agréait qu'à demi. Du reste il fut pour moi, toutes les fois qu'il y pensa, d'une politesse extrême et presque fatigante; mais souvent il n'y pensait point, et j'ai honte d'avouer que je préférais cela.

Quelque précipité que fût le départ d'Anna, nous eûmes auparavant deux agréables surprises : d'abord une lettre de nos amis du Canada qui respirait le bonheur le plus parfait, et où il était question de tout, même du fameux bouquet d'Horace que Mme de Beauguet conservait précieusement entre deux feuilles de papier; M. de Beauguet espérait qu'aucune de ces demoiselles n'en serait jalouse. Ceci nous fit penser qu'il avait bien pu découvrir le secret d'Horace, *notre* secret, avant nous-mêmes, et sa perspicacité nous divertit beaucoup. La seconde surprise concernait Horace : M. Topps, l'ingénieur distingué dont il avait été l'élève, offrit de lui confier une besogne importante. Il s'agissait de travaux hydrauliques dans une petite ville du nord proche de la frontière d'Écosse, et M. Topps avait été chargé de trouver un homme compétent qui pût entreprendre et diriger cette affaire. Son choix nous flatta singulièrement; Horace s'en réjouit surtout comme d'un moyen d'amener mon oncle à presser notre mariage. Six mois devaient s'écouler avant que sa présence fût nécessaire dans le nord; il serait forcé d'y séjourner quelque temps, là était le revers de la médaille; mais je n'y voulais point songer encore : six mois paraissent un avenir bien éloigné quand on a dix-neuf ans.

Quelqu'un me dit une fois, alors que j'étais une toute petite fille, trop petite pour comprendre, que je verrais le bien et le mal, le chagrin et la joie se succéder à travers la vie avec la régularité des carrés d'un échiquier. Je n'ai jamais trouvé la comparaison absolu-

ment juste. Les taches noires sont venues à moi, et grâce à Dieu les taches brillantes aussi, mais sans se succéder avec une régularité ni surtout avec une netteté absolue. Le noir et le blanc étaient séparés l'un de l'autre par des gradations infinies de teintes plus ou moins neutres et non pas par des lignes nettement tracées. Je crois en somme que les lignes nettement tracées ne sont communes ni dans la nature, ni chez les individus. Ce souvenir de « l'échiquier » me frappe en songeant à l'orage qui vint fondre sur nous peu après les succès d'Horace et l'orgueil qu'ils nous causèrent. L'état de ma pauvre tante empira; elle ne quittait guère sa chambre, et, Anna étant absente, j'étais toujours avec elle. En vain protestait-elle faiblement contre mes soins; je n'eusse pas été heureuse, si elle les eût reçus d'une autre main que la mienne, et je lui persuadais très sincèrement que c'était pur égoïsme de ma part. — Mais Horace croira que c'est moi l'égoïste, si je vous absorbe ainsi, disait ma tante, et cela ne doit pas être.

— Horace est incapable de vous accuser. D'ailleurs il est occupé, lui aussi.

Il était vrai qu'Horace se trouvait entraîné assez souvent loin de Willborough, ayant à terminer plusieurs travaux avant son voyage du nord, entre autres le drainage de Meadow-Leas. D'autres eussent pu le remplacer dans cette surveillance, mais sir Robert et M. Lee surtout étaient désireux qu'il vît tout par lui-même. Influencé de la sorte, il allait fréquemment à Meadow-Leas, et nous étions ensemble beaucoup moins qu'il n'eût été naturel de l'être dans notre position réciproque. Presque chaque jour cependant il venait, ne fût-ce que quelques minutes, apporter un présent de fleurs ou de fruits. L'horticulture n'était pas encore à cette époque placée au rang des beaux-arts; néanmoins les jardiniers du château avaient certaines prétentions suffisamment justifiées pour exaspérer la jalousie de notre vieux Stock, déjà mécontent qu'on lui eût imposé un aide dont il se vengeait en calomniant du matin au soir ses services.

— Je connais mon devoir, disait-il. Certes il est dur, quand on a servi un maître quarante ans, de se voir remplacer par le premier fainéant venu qui se sert de sa bêche comme d'une cuiller; mais le devoir avant tout!

— Vos petits pois sont superbes, mon bon Stock.

— Il y a une Providence pour les petits pois, mademoiselle, et aussi pour les haricots. C'est fort heureux, car autrement, Bill Green ayant fait son possible pour les détruire, le maître n'en aurait pas vu de l'année sur sa table.

Je n'entreprenais pas de défendre Bill Green, sachant bien qu'il

fallait attribuer les jugemens sévères de Stock à la vieillesse et aux rhumatismes; seulement, quand il se mettait à critiquer les bouquets de M. Lee, qui empêchaient madame de faire cas désormais de ceux de son jardin : — Épargnez M. Lee, mon cher Stock, lui disais-je, puisque je vais l'épouser.

— Sûrement, sûrement... Je n'ai rien à dire contre lui. Se marier, la petite miss Marguerite!.. Que le Seigneur ait pitié de vous, ma fille!

Certain soir, une de ces conversations avec Stock dans le jardin où je cueillais des fleurs fut interrompue par le bruit du galop d'un cheval, et presque en même temps Horace, tout éperonné, me rejoignit sur la pelouse.

— Chère Marguerite, je suis si heureux de vous trouver ici! Chaque fois que je viens, vous êtes enfermée dans une chambre de malade.

— Bah! je ne m'en porte pas plus mal.

— Mais moi, je ne m'en trouve pas bien... Je vous vois si peu! Comment va Mme Gough?

— Le docteur est auprès d'elle, et j'irai tout à l'heure prendre son ordonnance.

— Me quitter encore! vraiment, Marguerite, est-il juste de mesurer ainsi tous les momens que vous me donnez? — Il avait tiré mon bras sous le sien, et nous remontions lentement l'allée. — Sans doute je comprends que vous soyez attentive envers votre tante : elle m'est presque aussi chère qu'à vous-même; mais vous êtes si indifférente, Marguerite, vous paraissez vous soucier si peu d'être avec moi!

Il parlait d'un ton saccadé, mécontent, qui ne lui était pas ordinaire; en le regardant, interdite, je vis qu'il était pâle et hâve maintenant que l'animation produite par l'exercice se dissipait.

— Oh! Horace!

Si j'avais pu exprimer, ne fût-ce qu'en partie, la joie que me causait sa présence!.. mais non, je ne le pouvais pas, et il aurait dû le comprendre. S'il ne le comprenait point de lui-même, les protestations étaient inutiles. J'ai toujours été trop sensible au moindre reproche, aux siens surtout; ce qu'il pensait, ce qu'il éprouvait, me frappait aussi vivement que si je l'eusse pensé, éprouvé moi-même. Je savais qu'il avait tort, mais j'eusse été incapable de plaider ma cause. Mieux eût valu protester de mon amour franchement et sans crainte, ou encore m'emporter comme n'eût pas manqué de le faire ma sœur. Je ne savais que me retirer en moi-même, blessée et silencieuse. Nous marchâmes jusqu'au bout de l'allée sans échanger un mot; tout à coup il se tourna violemment vers

moi, et me saisit dans ses bras, renversant sur le sable la corbeille que je portais. — Non, ma bien-aimée, dit-il, ne tenez aucun compte de ce que j'ai dit, je ne le crois pas.

— Quoi donc? demandai-je.

— Je ne crois rien, sinon que vous êtes la meilleure, la plus sincère, la plus fidèle, la moins égoïste de toutes les femmes.

— Je n'ai pas tant de mérite, Horace; mais rendez-moi justice : du moins ne suis-je pas indifférente.

— Non, non, mon amour, je suis sûr que vous ne l'êtes pas. Pardonnez-moi.

Nous nous embrassâmes, les joues mouillées de larmes, comme deux enfans que nous étions. — Voyez mes pauvres roses, méchant garçon! La, remettez-les dans cette corbeille... Je ne voudrais pour rien au monde que mon vieux Stock en vît une seule écrasée. Puis venez me rejoindre chez ma tante pour nous parler d'Anna. Bien entendu, vous la voyez sans cesse.

— Oui,... je l'ai vue. Faut-il vraiment que vous vous en alliez?

Je secouai la tête et rentrai précipitamment dans la maison. Mon oncle était auprès de notre malade avec le docteur Dixon, le médecin de la famille.

— Bonsoir, me dit le docteur en me tendant la main. Mme Gough est mieux; ce qu'il lui faut, c'est un peu de force, un peu de ton. Savez-vous ce que j'ai proposé à votre oncle?

— Proposé?.. c'est arrangé! interrompit mon oncle en passant tendrement sa grosse main brune sur la main délicate de sa femme.

— J'ai proposé, reprit le médecin, que Mme Gough s'en allât pour quelque temps au bord de la mer.

— Comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt? dit mon oncle. La semaine prochaine, elle ira.

— Il n'y a pas de temps perdu, mon bon ami, à peine la saison est-elle assez avancée; mais j'ai proposé quelque chose encore, mademoiselle Marguerite.

— Non, non, interrompit faiblement ma tante, je ne le permettrai pas.

— Pardonnez-moi, chère madame... Je tiens, mademoiselle Marguerite, à ce que vous l'accompagniez.

L'accompagner, quitter Horace pendant le peu de temps qu'il avait à passer encore à Willborough! Mais je rougis de ma répugnance au moment même où je la ressentis.

— Sans doute, j'irai volontiers, si elle le permet, docteur.

— C'est trop demander à la chère enfant, s'écria ma tante.

Mon oncle me regarda d'un air suppliant.

— Il est cruel en effet de la séparer de son fiancé, dit-il; mais personne ne peut la remplacer auprès d'un malade, docteur.

— Je le sais, fit M. Dixon, prenant son chapeau. Elle est très patiente, très douce et très agréable à regarder, trois qualités inappréciables en pareil cas. — Et il s'en alla.

— Que Dieu vous récompense ! me dit mon oncle.

— Horace ne me pardonnera jamais, reprit ma tante; mais il aura Margot à lui seul toute sa vie, et peut-être ne serai-je pas là bien longtemps pour le priver de son bien. — Je l'accompagnai donc jusqu'à Beachington.

La mer et le ciel, le ciel et la mer bleu foncé, vert pâle, livide sous les nuages, étincelante au soleil, endormie avec de longs soupirs au clair de la lune, calme, écumante, grondeuse, terrible, belle toujours ! durant de longues semaines, elle s'étendit devant moi. De ma fenêtre, je la contemplais matin et soir, et rien n'arrêtait mon regard jusqu'au lointain horizon, et toute ma vie se concentrait dans mes yeux, jusqu'à ce qu'il me semblât parfois planer comme le goëland entre le ciel sans limites et l'océan insondable.

Ma tante supporta le voyage, — il n'était pas long, — mieux qu'on n'eût pu le croire, et dans la première quinzaine sa santé fit de rapides progrès, puis elle retomba; cependant on disait que ces fluctuations étaient inévitables et ne promettaient rien que de bon. Aussi nous espérions.

Mon oncle, après nous avoir installées, était retourné aux Pignons, où Anna, revenue de Meadow-Leas, tenait sa maison, cette maison à laquelle j'avais dit adieu, le cœur oppressé par un chagrin plus amer encore que celui de la séparation, car Horace m'avait quittée en colère, — non qu'il me blâmât absolument d'accompagner ma tante, mais il ne semblait pas croire qu'il m'en coutât assez. — Horace, lui avais-je dit, pensez à ce qu'ont été pour ma sœur et pour moi nos bienfaiteurs, et vous jugerez vous-même que le devoir filial à leur égard nous est plus impérieusement commandé que s'ils étaient en réalité nos parens.

— Le devoir ! répondit-il avec emportement, oui, le devoir est votre dieu, Marguerite, vous pesez scrupuleusement l'affection que vous devez à chacun : tant pour mon oncle, tant pour ma tante, tant pour Horace, bonne mesure pour Horace, il doit être mon mari ! Marguerite, vous ne savez pas ce que c'est que l'amour...

Ses premières lettres implorèrent mon pardon, et me consolèrent par mille protestations de tendresse. De nouveau je fus heureuse. Ma tante semblait reprendre des forces; elle était entre les mains d'un praticien habile, confrère et ami du docteur Dixon, M. Bertram Norcliffe. Non-seulement il la soignait avec zèle, mais

encore il venait volontiers nous tenir compagnie le soir et causer si simplement que nous oubliions la timidité que sa réputation de grand médecin et de savant nous avait inspirée d'abord. A cette époque, la visite du facteur ne se renouvelait pas sans cesse comme aujourd'hui. C'était une grosse affaire d'envoyer ou de recevoir une lettre; en outre le service de la poste était irrégulier et lent de Beachington à Willborough. Je n'écrivais guère plus d'une fois par semaine. Les faits et gestes d'Horace étaient d'autre part fort incertains : il se partageait entre Willborough, Meadow-Leas et le château; il alla même une fois reconnaître son terrain dans le nord; l'excursion ne prit que cinq jours, ce qui nous parut une prouesse sans exemple. Cela se ferait aujourd'hui en quelques heures. Horace n'ayant pas de demeure fixe, j'envoyais ordinairement mes lettres pour lui aux Pignons, sous le couvert d'oncle Gough ou d'Anna; de même les siennes m'arrivèrent plus d'une fois par leur intermédiaire.

Peu à peu, — les degrés eussent été aussi difficiles à définir que ces nuances rapides et fugitives projetées par le soleil couchant sur les flots qui roses tout à l'heure s'obscurcissent graduellement, — un changement se produisit dans les lettres d'Horace. On eût dit qu'une ombre se glissait entre nous, qu'il subissait l'effet de quelque sortilége. Une quinzaine tout entière se passa sans nouvelles de lui. Je combattis en vain mes vagues terreurs; ma tante avait beau me soutenir... Quelle âme que la sienne! J'appris à la bien connaître en cette épreuve. Elle savait envelopper toutes les souffrances dans une ineffable charité, tout comprendre, tout ménager. — Horace a-t-il écrit? me demandait-elle avec l'apparence de l'enjouement et de la sécurité. — Il m'arrivait de ne pouvoir retenir mes larmes, bien que je fisse pour cela un effort pénible.

Nous approchions du temps où Horace devait se rendre au nord, et j'attendais fiévreusement une lettre. Il arriva en effet un paquet des Pignons. Anna en avait écrit l'adresse, et il contenait avec quelques lignes d'elle une longue lettre de mon oncle où nous trouvâmes une allusion incompréhensible à ma négligence. « Dites-lui, écrivait-il à ma tante, que je la remercie de ses jolies lettres, mais qu'elle ne doit pas les réserver toutes pour nous autres vieilles gens. Horace me paraît blessé. » De quoi?.. Je me perdis en conjectures.

La journée avait été brûlante, une nuit sans lune tomba enfin du ciel aride. Nous étions assises devant les fenêtres ouvertes, prêtant l'oreille au roulement du flux sur le galet, et surprenant de temps à autre à travers l'obscurité croissante l'éclair d'argent d'une vague qui, couronnée d'écume, bondissait plus haut que ses sœurs.

M. Norcliffe était auprès de nous, et depuis quelques minutes chacun gardait le silence. — Comme la mer gronde ce soir! fis-je observer; on dirait des menaces.

— Je connais bien ce bruit, répondit M. Norcliffe, il annonce la tempête.

Tandis qu'il parlait, une chaise de poste passa sur la route, et j'entendis une voix crier au postillon d'arrêter.

— Mon oncle!

— James! s'écria ma tante, stupéfaite. Qu'est-ce qui peut l'amener?

— Je sais, je sais, dis-je éperdue. Horace est avec lui, il est venu me dire adieu, il a voulu me voir avant de partir...

Je m'élançais vers la porte lorsqu'elle s'ouvrit. Mon oncle parut seul. Je ne sais quelles pensées folles traversèrent mon cerveau; la tête me tourna,... je demeurai muette, défaillante, les yeux fixés sur son visage rigide et pâle. — Horace! murmurai-je. Il est mort!

— Ma fille! ma fille!

— Il est mort, et vous me reteniez loin de lui! — Ma propre voix me semblait rauque, étrange.

— Marguerite, mon trésor, soyez forte, soyez brave...

— Dites-moi donc la vérité! Il est à moi, j'ai le droit de tout savoir. Est-il mort?

Je secouais frénétiquement le bras de mon oncle. Au contact de ma main, ses lèvres serrées s'agitèrent par cette convulsion terrible qui saisit un homme fort quand il va pleurer.

— Non, Marguerite, il vit,... mais il est parti,... il s'est enfui,... enfui avec Anna,... et c'est un misérable.

La plainte de la mer se transforma en un rugissement immense, une nuit épaisse m'enveloppa, et je tombai sans connaissance.

IV.

A dix-neuf ans, la vie est bien forte en nous. Quelque torturée que soit l'âme, le corps lutte pour repousser son fardeau de tourmens. Ma jeunesse, ma vigueur, s'affirmèrent en cette circonstance; la maladie physique ne vint pas s'ajouter à mes autres angoisses. Il devait en être autrement pour ma tante. Le peu de souffle qui lui restait fut éteint par ce choc; elle ne languit plus qu'un petit nombre de jours, durant lesquels la nécessité de la soigner me força par intervalles à sortir de moi-même; mais, dès que je me retrouvais seule, mon amour blessé se réveillait et criait en moi, avec

quelle amertume! Il me semblait que la plainte désolée de la mer infinie, éternelle, ne fût que l'écho de cette douleur humaine dont je ne pouvais parler, à laquelle je ne pouvais penser, que je sentais seulement. Peu à peu le sentiment de terreur qui m'avait saisie au premier aspect de mon irrémédiable infortune s'affaiblit, et j'osai lentement la regarder en face. D'abord j'avais vaqué comme en rêve à ma tâche quotidienne sans prononcer un mot, sans faire une question. M. Norcliffe était toujours là, s'acquittant de ses devoirs de médecin et d'ami avec une bonté discrète. Je crois que ce fut d'après son conseil qu'on m'abandonna ainsi charitablement à moi-même. Enfin je pensai : — Je veux qu'ils me disent tout, et après... — Après, il n'y avait plus rien. L'avenir, tel que je me l'étais représenté, n'était qu'un long voyage avec un compagnon unique; les difficultés, les épreuves, je ne les avais pas mesurées, pourvu que nous fussions ensemble. Que restait-il de ce rêve de ma vie?

— Mon oncle, dis-je un soir, voulez-vous bien sortir avec moi sur la plage? Ma tante repose, on la veille; j'ai besoin de causer avec vous, et il me semble que j'étoufferais dans la maison.

Il me serra la main et prit son chapeau. Nous descendîmes les quelques marches de rocher qui conduisaient de la terrasse à la vaste plage, où nous nous trouvâmes aussitôt dans une solitude absolue. La nuit était chaude et sombre, des lueurs phosphorescentes couraient sur l'eau, le vent doux qui soufflait de terre apportait par bouffées les parfums des champs. Nous marchâmes en silence jusqu'à ce qu'un tournant du rivage nous montrât les yeux rouges d'un phare qui semblaient cligner dans le lointain de la nuit.

— Cher oncle, je veux que vous me disiez,... — je dus m'arrêter une minute, la main appuyée sur son bras, — que vous me disiez tout sur Horace et ma sœur. Je ne vous le demanderai que cette seule fois, et puis tout sera fini.

— Je vous attendais, mon enfant; j'aurais voulu parler plus tôt, d'autres ont été d'un avis différent, et peut-être ont-ils eu raison.

— Oui, mon oncle, mais j'ai encore une grâce à vous demander. — Il prit ma main tremblante entre les siennes. — Je souhaite que vous ne disiez pas des choses...

— Quelles choses, ma chérie?

— Des choses comme celles que vous avez dites d'Horace le soir,... vous savez?.. Je comprends ce que vous devez éprouver; mais ne me parlez jamais durement de lui. — Et j'éclatai en sanglots, la tête sur sa poitrine.

— Comment dire la vérité sur lui sinon durement? repartit le pauvre homme avec amertume; mais calmez-vous, ma fille, pour

rien au monde je ne voudrais ajouter à votre peine. Je ferai de mon mieux.

Il commença le récit entrecoupé de la fuite de ma sœur. — Je ne soupçonnais rien, me dit-il, rien au monde; il faut que cela ait commencé dès ce voyage à Meadow-Leas. Il paraissait pensif, et venait plus rarement chez nous, du moins à ma connaissance. Dieu sait ce qui se passait derrière mon dos, Anna étant absolument libre, et lui traité déjà comme le fils de la maison. — Mon oncle ignorait en somme les détails : les fugitifs n'avaient pas quitté Willborough ensemble, Horace était parti pour le nord par la diligence de nuit, et Anna l'avait probablement rejoint sur la route à quelque endroit convenu. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs heures qu'on s'aperçut de l'absence de cette dernière, qui avait détourné tous les soupçons possibles par une fable habilement combinée. A peine commençait-on à s'inquiéter lorsqu'un billet d'elle était arrivé aux Pignons. Ma sœur déclarait que les tentatives de poursuite seraient inutiles, puisqu'elle aurait passé la frontière d'Écosse et qu'elle serait mariée avant que ces lignes arrivassent. — J'étais fou, me dit mon oncle, ma première impression fut de courir en Écosse et de prendre à la gorge ce... Eh bien! non, je ne le dirai pas, mon enfant. La pensée me frappa qu'il était trop tard, et je me jetai dans une chaise de poste pour venir du moins à vous. On parle de la force de l'homme! Oui, pour combattre, c'est possible, mais pour endurer... Ma foi! le plus brave, le plus fort a grand besoin de s'appuyer sur vous autres, frêles créatures, quand le chagrin vient s'asseoir à son foyer.

Dans tout ce que me dit mon oncle et dans tout ce qu'il ne me dit pas, je reconnus quelle blessure profonde Anna avait infligée à son amour, à son orgueil paternels. Il avait été si fier de sa beauté, de son entrain et même de son humeur indomptable! Certes il me chérissait et me plaignait; mais le plus douloureux pour lui était que sa main à *elle* eût porté le coup, qu'elle fût fausse, perfide et ingrate, sa favorite, son enfant gâtée, son idole! Quelque effort qu'il fît pour rejeter tout le blâme sur Horace, il ne pouvait chasser le sentiment de l'indignité d'Anna. Jamais depuis, dans les rares occasions où le nom de la coupable fut mentionné entre nous, il ne l'appela que votre sœur, ou Mme Lee, jamais plus Nan ou Nanny.

Quand oncle Gough eut achevé, il se fit de nouveau entre nous un long silence, puis je me levai, — nous nous étions assis sur le galet, — et je repris son bras. — Merci, mon oncle, lui dis-je, vous êtes bien bon pour moi.

— Bon pour vous, ma chère, ma digne fille! — Tout son cœur se fondit en un torrent de larmes; nous pleurâmes ensemble jus-

qu'à ce que la passion s'apaisât et qu'une sorte de paix redescendît dans nos âmes. Comme nous retournions à la maison, je pensai pour la première fois à travers ma tristesse que les éblouissantes clartés du matin étaient pour moi éteintes à jamais, et qu'il me restait néanmoins, durant les longues heures ternes et sombres qui précèdent la nuit où l'on ne travaille plus, à me rendre utile aux autres.

En rentrant, nous trouvâmes la servante qui nous attendait. — Mme Gough, dit-elle, s'était éveillée plus malade, et on avait été chercher le docteur.

Ma tante s'éteignit paisiblement cette nuit-là.

Nous regagnâmes les Pignons, portant avec nous l'ombre de nos déceptions et de notre deuil; nous revîmes avec d'autres yeux les scènes familières. Je passe sur le chagrin des vieux serviteurs, sur les condoléances des amis, sur la sympathie de nos humbles voisins. Mon oncle n'attendait plus que de moi des consolations. C'était un de ces hommes particulièrement sensibles aux influences féminines et qui en ont besoin. Quelque timide et modeste qu'eût été sa femme, il avait cherché auprès d'elle le conseil et l'encouragement dans les soucis de chaque jour. Elle était morte, Anna partie, Horace chassé pour jamais de sa maison et de son cœur... Je restais seule pour remplir tant de places vides.

Quel triste automne suivit notre retour! Nous nous promenions côte à côte, le long des allées jonchées de feuilles mortes, sans passer la grille qui nous séparait de Willborough, sans recevoir personne. Une fois le vieux M. Lee vint cependant. J'entendis sonner de la salle où je travaillais, et, m'étant mise à la fenêtre, fus prise d'un tel tremblement que mon ouvrage tomba sur le plancher. — Qu'est-ce donc? dit mon oncle, me regardant.

— Je ne me sens pas le courage de le voir, répliquai-je, oppressée; permettez-moi de me retirer.

Je montai en toute hâte, m'enfermai dans ma chambre, et demeurai plus d'une heure assise, immobile, les yeux secs jusqu'à ce que notre vieille Hester fût venue frapper, en disant que mon oncle attendait le thé. Je sus plus tard que l'entrevue avait été orageuse. Tout en blâmant son fils, M. Lee avait tenté d'agir comme médiateur, alléguant que ce qui était fait ne pouvait se défaire, et autres bonnes raisons. Au fond, son but était de s'informer si le mariage d'Anna ne changeait rien aux dispositions testamentaires de mon oncle, celui-ci ayant toujours annoncé qu'il ferait de son bien deux parts égales. — Je lui dis, me raconta mon oncle dans la suite, que ni votre sœur ni son mari n'auraient jamais un sou de moi de mon vivant ni après ma mort. Puisqu'ils ont agi à leur

guise, ils n'ont qu'à continuer. Je lui dis que j'avais une nièce, une enfant, une héritière unique. Là-dessus il voulut vous voir, persuadé, répétait-il, que vous ne permettriez pas cela; mais je déclarai que, si vous étiez un ange, je n'en étais pas un, et que sur ce point j'aurais une volonté... Il s'en alla. — Je m'efforçai, bien entendu, de changer les intentions de mon oncle. Que m'importait l'argent? Mais chaque fois qu'il m'arriva de faire allusion, même indirectement, à ce sujet, sa colère contre Anna redoublait de telle sorte que je dus cesser d'intercéder pour elle, et que je laissai au temps le soin d'agir plus efficacement que mes paroles.

L'automne, l'hiver, le printemps, s'écoulèrent ainsi; l'été revint, et deux fois dans ce laps de temps nous reçûmes la visite de M. Norcliffe. La seconde fois il m'affligea en me demandant d'être sa femme. Il m'affligea, dis-je, parce que mon propre chagrin me rendait sensible aux sentimens vrais d'un cœur honnête, et que j'étais forcée néanmoins de lui répondre que cela ne pouvait jamais être.

— Je ne vous demande pas de l'amour, insista-t-il. Je connais votre secret, et je le respecte; mais si vous pouviez jamais penser à moi sans trop d'indifférence, me donner le plus faible espoir que le temps modifiera vos résolutions, vous me rendriez bien heureux. — Je crois que je ne compris tout à fait ce qu'avait été mon amour pour Horace que lorsque cette offre me fut faite. Mon oncle l'eût accueillie volontiers; M. Norcliffe était sous tous les rapports supérieur à moi, il m'honorait par tant de confiance et d'affection; mais tout était fini. Je répondis que je ne me marierais jamais, et il fut en cette circonstance le galant homme qu'il était toujours. Voici ses dernières paroles : — si vous avez jamais besoin du conseil d'un ami, de la protection d'un frère, rappelez-vous que me demander l'un ou l'autre serait pour moi de votre part une précieuse faveur. M'estimez-vous assez pour me l'accorder? — Sur ce point, je pus répondre selon son désir.

Il était arrivé plusieurs lettres de ma sœur pour oncle Gough, qui les jetait au feu sans les ouvrir. Je n'eusse point agi de même à sa place. Que n'aurais-je pas donné pour avoir de leurs nouvelles! Je ne pouvais penser à autre chose, me demandant, à mesure que s'apaisait mon premier désespoir, si nous devions rester étrangers les uns aux autres toute notre vie. Pourquoi? Il l'avait préférée. N'était-elle pas en effet plus attrayante? Je me disais que, s'ils étaient venus à moi seulement m'avouer qu'ils s'aimaient et me prier de rendre à Horace sa parole, j'eusse pu me résigner.

Un jour que j'avais décidé mon oncle à faire une course en voiture, sous prétexte de réparations qu'exigeait une de ses fermes, —

je craignais qu'en perdant ses habitudes d'activité il ne s'abîmât de plus en plus dans les regrets, — un jour donc qu'il était allé à quelques milles de Willborough, conduisant lui-même la vieille jument, engraissée par un trop long repos, je profitai de son absence pour aller faire certaines emplettes en ville. J'achetais des épices dans une petite boutique dont l'odeur me rappelait toujours le soir où Anna avait jeté son bouquet d'herbes par-dessus l'épaule de mon oncle, et où nous avions pour la première fois rencontré Horace Lee, quand la femme qui me servait dit tout à coup : — Ainsi madame votre sœur est revenue, mademoiselle?

— Ma sœur?..

Probablement je pâlis, car la marchande me regarda, effarée : — J'espère n'avoir pas fait de mal en disant cela. Je croyais que vous saviez... Asseyez-vous donc, mademoiselle.

— Non, non. Dites-moi quand ils... je veux dire depuis quand...

— Ils sont ici? reprit la marchande. Je ne sais pas précisément, mais il doit y avoir une semaine. C'est jeudi dernier que j'ai vu le jeune M. Lee devant la porte de l'ingénieur Rotherwood;... ils demeurent là, je crois.

Je la remerciai, sortis précipitamment, et, rentrée chez moi, m'enfermai pour réfléchir. Ainsi je courais le risque de les rencontrer à l'improviste. Je savais trop bien qu'il serait inutile d'espérer que mon oncle les admît sous son toit; mais me défendrait-il de voir ma sœur? ignorait-il sa présence? Sans doute, — il avait si positivement recommandé qu'on ne prononçât jamais son nom devant lui! — Que faire? Aurais-je le courage de revoir le mari de ma sœur? Comment me recevrait-on, si j'y allais? — Je pesais toutes ces questions sans pouvoir rien résoudre, quand soudain mon cœur cria : — Elle est votre sœur, la compagne orpheline de votre enfance, le seul être vivant du même sang que vous auquel vous puissiez vous attacher; allez à elle!

J'écoutai cette voix, et courus, poussée par une impulsion plus forte que moi-même, jusqu'à la maison qu'on m'avait désignée. Le bureau de M. Rotherwood était au rez-de-chaussée; longtemps l'étage supérieur m'avait paru inoccupé; mais cette fois, en regardant les fenêtres, je vis un signe d'habitation, des rideaux blancs. Sans m'arrêter, sans ralentir le pas, de crainte de perdre courage, j'atteignis la porte presque hors d'haleine, et demandai à une petite servante campagnarde qui m'introduisit :

— Votre maîtresse est-elle là? — En posant cette question, je songeai qu'il fallait appeler Anna Mme Horace Lee, et, par une étrange inconséquence, je ne pus me résoudre, moi qui faisais au moment même un effort bien plus terrible, à prononcer ce nom.

— Oui, dit la jeune fille avec de grands yeux étonnés, elle est chez elle.

— Laissez-moi passer, — repris-je, la poussant pour m'élancer dans l'escalier. La porte d'une chambre était ouverte, et là, un petit enfant suspendu à son sein, chantant tout bas de sa douce voix d'autrefois, je vis assise... ma sœur Anna.

— Marguerite !

Elle s'était levée. Le sang monta en un flot violent à son visage, à son cou, puis, refluant au cœur, la laissa mortellement pâle.

— Oh ! Anna, je ne savais pas cela ! Vous êtes mère ! Anna, Anna, laissez-moi embrasser votre enfant ! — Avec des sanglots et des paroles inarticulées, nous nous embrassâmes passionnément, ce petit être entre nous deux, et nos larmes coulèrent, Dieu merci, jusqu'à ce qu'elles eussent lavé au plus profond de mon âme la dernière amertume. Plus calmes ensuite, nous pûmes parler... Ce ne fut pas long. Anna me demanda si notre oncle allait venir, s'il avait connaissance de ma visite, et, ayant lu la réponse dans mes yeux avant qu'elle ne fût prononcée, recula hautaine :

— Je vois ! Il est toujours dur, implacable. Eh bien ! il faut en prendre notre parti, voilà tout !

— Chut ! Parlez-moi plutôt de vous-même. Quel âge a ce petit ange ? Comment l'appelle-t-on ?

— Pauvre mignonne, elle est bien frêle, n'est-ce pas ? Deux mois seulement. Nous sommes revenus du nord aussitôt que j'ai pu voyager. Elle se nomme Lily.

Je me souvins qu'Horace m'avait dit que le nom de sa mère était Lilias. En regardant ma sœur plus attentivement, je vis qu'elle était fort amaigrie, toujours belle cependant avec son épaisse chevelure brune amoncelée autour du front et ses yeux plus grands que jamais ; les joues étaient pâles et les lignes de la souffrance tracées autour des lèvres ; certain pli du front qui indiquait chez elle la contraction fréquente du sourcil s'était creusé aussi.

— Petite Lily, pauvre blanche petite Lily, vous ne me connaissez pas, dites ?.. Je suis tante Marguerite. Il faudra être bonne pour moi et m'aimer beaucoup. — Je l'avais prise dans mes bras et l'y retins jusqu'à ce qu'elle s'endormît.

— Écoutez ! s'écria ma sœur comme je couchais sa fille dans le berceau, c'est son pas, c'est Horace !

Je me rappelle confusément avoir demandé à Dieu qu'il m'envoyât la force, tandis que ce pas retentissait dans l'escalier. Sa main se posa sur la clé, il entra, et Anna s'avança vers lui ; mais il ne la voyait pas, ses yeux étaient fixés sur moi, qui tremblais comme une coupable. Jetant les papiers qu'il tenait, repoussant sa

femme, il s'élança, et, avec un cri que je n'oublierai jamais, m'enveloppa de ses bras. Tout cela fut si rapide que je ne parvins pas d'abord à me dégager. Dès que je le pus, je fis un pas en arrière et lui tendis gravement la main. J'étais étonnée de ma propre force, l'épreuve venue. — Pardonnez-moi, dit-il, passant la main sur son front. Je m'attendais si peu,... je n'ai pas su ce que je faisais... Pardonnez-moi.

— Vous pardonner! — cria une voix si dure et si courroucée que je tressaillis, la reconnaissant à peine pour celle de ma sœur. Elle nous observait, une flamme de mauvais augure dans ses yeux sombres, et je vis alors quel changement s'était produit dans les traits d'Anna. Toute la jeunesse en avait disparu. — Vous pardonner! Oubliez-vous donc que vous parlez devant votre femme? La vue de Marguerite vous a-t-elle donc ému au point d'effacer de votre mémoire cette dernière année?

Horace abandonna ma main, et, se tournant vers elle : — Non, non, dit-il, je n'oublie pas que vous êtes ma femme.

Je ne sais quoi dans le ton qui accompagnait ces paroles exaspéra les nerfs irritables d'Anna. Une de ces fureurs dont je me souvenais si bien s'empara d'elle et la secoua de la tête aux pieds. Entassant contre nous deux des reproches inconcevables, elle amena Horace à me dire :

— Vous faites mieux de garder le silence, Marguerite; elle est folle quand ces accès s'emparent d'elle. — Puis il laissa tomber sa tête sur ses mains et se tut.

L'emportement d'Anna avait éveillé la petite fille, qui se mit à gémir. Je voulus la prendre pour la calmer, mais sa mère me l'arracha :

— Elle est à moi du moins! Vous ne la toucherez pas! Cet amour-là me restera!.. Et vous, ajouta-t-elle, se tournant vers son mari, vous êtes misérablement faible et lâche! Croyez-vous que je ne voie pas quel effet produit sur vous la vue de Marguerite? Cependant qu'était sa tendresse comparée à la mienne? Elle ne vous a jamais aimé! En ce moment même, voyez comme elle est froide. Dites, qu'a-t-elle fait pour prouver qu'elle vous aimât? Aurait-elle lutté, trompé, menti?..

— Arrêtez! interrompit Horace en se levant, ne parlez plus tant que cette rage vous possédera. Épargnez-nous, épargnez-vous, Anna!

— Non, je ne m'épargnerai pas! J'ai lutté, j'ai trompé, j'ai menti,... j'ai mal agi envers ma sœur, envers mon oncle, envers tout le monde... Il n'y avait rien que je n'eusse fait ou risqué pour vous, parce que je vous aimais tant et parce qu'il me semblait qu'un tel amour gagnerait le vôtre à la fin.

— Si ce n'est ni pour moi, ni pour vous-même, contraignez-vous au moins pour notre enfant, dit Horace.

Sa véhémence l'avait épuisée au point qu'elle se laissa tomber haletante sur un siége, tenant toujours contre sa poitrine gonflée de sanglots l'enfant effrayé.

— Allez-vous-en, Marguerite, me dit doucement Horace, vous ne pouvez lui faire de bien. — En effet, Anna se détournait à mon approche. — Allez et tâchez d'oublier cette scène odieuse. Que Dieu vous récompense d'être venue! Ne nous abandonnez pas tout à fait, ajouta-t-il tout bas; nous ne méritons rien de vous, mais vous ne mettrez pas cette amère vérité en balance avec le besoin que nous avons de votre compassion... Marguerite,... quand ce ne serait que pour cet innocent petit être, ne nous abandonnez pas tout à fait...

Je sortis de cette chambre, de cette maison, et à travers les profondeurs de mon chagrin une pensée se faisant jour me resta dans l'esprit : — Il m'avait aimée jusqu'à ce qu'elle m'eût calomniée auprès de lui. Il avait été trompé, il ne m'avait pas trahie froidement, de propos délibéré.

Pendant quelques jours, j'hésitai à dire à mon oncle que j'avais vu Anna. Si cette visite m'eût laissé quelque espoir de la ramener à de meilleurs sentimens, j'eusse bravé toutes les colères et avoué la vérité; mais à quoi bon renouveler une entrevue aussi cruelle? Il me paraissait impossible d'ailleurs que dans une ville comme Willborough la nouvelle du retour d'Horace n'eût pas fini par atteindre les oreilles de mon oncle; cependant, la semaine s'étant écoulée sans qu'il me laissât rien deviner à ce sujet, je résolus de l'en avertir indirectement. Stock fut chargé par moi de cueillir quelques-uns de ces fruits de choix pour lesquels étaient renommés les espaliers des Pignons, et que je désirais, lui dis-je, envoyer en présent à une amie. Lorsqu'il les apporta, enveloppés de feuilles de vigne, dans la salle où j'étais avec mon oncle : — Les voici, fit-il, mademoiselle Marguerite; ils ne sont plus ce qu'ils étaient avant que Bill Green eût mis le pied ici. Vous rappelez-vous, dans le temps, ce n'était que jus! mais il me semble que tout a, je ne sais comment, perdu son goût et sa bonne odeur depuis.

— Je pense comme vous, Stock, repartit mon oncle par-dessus son journal. Nous avons la même maladie, mon garçon, une maladie qui ôte à toutes choses leur saveur en effet, — la vieillesse, Stock, la vieillesse!.. Mais, ajouta-t-il pensif, on en guérit.

— Oui, monsieur, dit Stock, dont la figure immobile et la voix monotone prirent une imperceptible expression de douceur,... et la guérison dure. Quand nous aurons fait le voyage, il y aura une fa-

meuse réunion de l'autre côté... et plus de séparation, monsieur, ce sera le meilleur, n'est-ce pas? plus de séparation!

— Marguerite, dit brusquement mon oncle quand le vieillard se fut retiré, pour qui sont ces pêches?

Je tremblai bien un peu; mais il ne fallait pas laisser échapper l'occasion. Rassemblant donc mon courage : —Cher oncle, j'espère que vous ne m'en voudrez pas, je comptais les envoyer à ma sœur.

Il tenait le journal de façon que je ne pusse voir son visage; j'entendis frémir le papier dans le profond silence qui s'ensuivit, et j'eus peur. Enfin il se leva et se dirigea vers la porte; avant de l'atteindre, il me tendit la main. Je me jetai à son cou. — Dieu vous bénisse, mon ange! — dit-il très-bas, et je sentis une larme sur mon front. Tout en ouvrant la porte, il ajouta sans me regarder: — Je vais au jardin, il s'y perd une quantité de fruits et de fleurs. Prenez tout ce que vous voudrez pour en faire ce que bon vous semblera, mais ne m'en parlez jamais.

De cette manière j'obtins la permission indirecte d'envoyer bien des petits présens à ma sœur. Quelque temps se passa avant que je pusse prendre sur moi de la revoir; il fallut pour cela une maladie de l'enfant. Après, j'allai constamment chez elle en ayant soin de choisir les heures où Horace devait être absent, et dans l'espace de plusieurs mois je ne le rencontrai guère que cinq ou six fois. A mon égard, les façons d'Anna étaient fort capricieuses, elle s'emporta souvent; mais l'enfant s'étiolait de plus en plus, et l'inquiétude que nous ressentions pour elle était un terrain commun où nous pouvions nous rapprocher. Je recevais assez fréquemment des nouvelles de Mme de Beauguet, qui prenait part autant que jamais à ce qui concernait notre famille. Ses lettres et tout ce qu'elles renfermaient de détails sur le Canada paraissaient être pour ma sœur une source inépuisable d'intérêt. Je ne tardai pas à découvrir qu'elle travaillait à persuader au pauvre Horace de quitter l'Angleterre pour chercher fortune à l'étranger. — Il était inquiet, disait-elle, rien ne lui réussissait. En Amérique au contraire, ses talens, son énergie, trouveraient à s'employer. — Je ne puis m'empêcher de croire que son sentiment secret, inavoué peut-être, était qu'il lui appartiendrait mieux et plus exclusivement quand il serait séparé de tous les souvenirs du passé. Quoi qu'il en fût, Anna s'acharnait à ce projet. Je ne sais ce qu'en pensait Horace; un événement fâcheux et imprévu le rendit bientôt docile aux prières de sa femme.

Le vieux M. Lee avait étourdiment engagé tout ce qu'il possédait dans une spéculation qui tourna fort mal, le laissant ruiné comme beaucoup d'autres. Le monde aurait pu encore lui pardon-

ner d'avoir tout perdu, bien qu'en général le monde soit aussi sévère pour ceux qui perdent leur argent que s'il s'agissait d'un crime commis contre lui; mais ce ne fut pas là le pire. On insinua que M. Lee ne s'en était point tenu à exposer ses propres capitaux, qu'une grosse somme reçue pour son maître et qui devait être déposée à la banque du comté avait été appliquée par lui à un tout autre usage, dans l'intention de la remplacer sans doute, et finalement engloutie avec le reste.

Je fus informée de cette nouvelle par Anna, qui en était au désespoir. — Il nous a déshonorés, disait-elle,... la perte de notre fortune n'eût été qu'un malheur! — Dans mon trouble j'oubliai la convention tacite entre mon oncle et moi de ne jamais prononcer le nom de Lee aux Pignons. Mon oncle l'oublia aussi, car il me répondit : — C'est très grave. Il paraît que le fils fait l'impossible pour rendre l'argent à sir Robert; s'il y réussit, on étouffera l'affaire. Quant aux économies du père, elles se sont envolées aux quatre vents du ciel.

Telle fut la calamité qui décida Horace à quitter l'Angleterre. Il parvint, en vendant sa part dans l'association Rotherwood et en sacrifiant tout ce qu'il avait déjà gagné, à sauver l'honneur de son père; mais celui-ci n'en perdit pas moins la place qu'il avait occupée durant tant d'années, et demeura sans ressources au monde. Avec le peu qui lui restait, Horace résolut de partir pour le Canada, où il espérait que M. de Beauguet lui trouverait un emploi quelconque. Ce fut un triste temps. Je les quittai le moins possible, je les aidai de mon mieux, et mon oncle s'étant absenté, à dessein, je suppose, j'eus toute liberté pour cela. Au moment de partir, l'excellent homme m'avait remis un petit paquet. — Ceci, me dit-il, est à vous, Marguerite. Je ne mets aucune restriction à l'usage que vous en ferez, pourvu que je n'en sache rien. — Quand il m'eut quittée, j'ouvris le paquet, qui contenait un billet de banque de cinquante livres sterling.

Le dernier soir, je restai seule avec Horace, Anna ayant été coucher son enfant. Nous étions dans la chambre froide et nue, entourés de tout le désordre et de toute la tristesse qui accompagnent les préparatifs d'un grand voyage. J'appris alors qu'outre sa femme et son enfant Horace emmenait son père. — Je n'aurais, me dit-il, aucun moyen de l'aider à vivre ici : d'ailleurs rester à Willborough lui serait trop pénible; mieux vaut qu'il partage notre sort, que nous allions cacher notre misère ensemble.

— J'espère, répondis-je d'une voix défaillante, que l'avenir sera moins sombre que vous ne pensez. Il y a ici bien des gens qui trouvent que cette...

— Cette honte, interrompit amèrement Horace.

— Ce malheur n'aurait pas dû vous faire quitter l'Angleterre. Vous, Horace, êtes du moins sans reproche.

— En vérité? répliqua-t-il d'un ton qui me déchira le cœur,... oui, bien entendu, je suis sans reproche. Marguerite, croyez-vous que j'aurais été de force à mener cette vie-là plus longtemps? Elle me tuait...

— Mon ami!

— Elle me tuait et la tuait aussi, elle. Nous ne serons jamais que malheureux.

— Ne parlez pas ainsi!

— Soit! La torture de toutes les heures, de toutes les minutes, que nous subissons en ce lieu pourra s'atténuer ailleurs. Je suis un misérable de vous affliger encore, continua-t-il, se levant pour aller à la fenêtre, un misérable égoïste; mais le fait est que ces dernières semaines m'ont usé corps et âme, et que je perds la tête parfois!

Je vis sa main s'élever par un geste de lassitude jusqu'à son front, qui s'appuyait à la vitre.

— Je sais que vous n'êtes pas bien, répondis-je, luttant de toute ma force pour rester calme. Il y a quelque temps déjà que je m'en aperçois; mais le voyage, le changement pourra vous être salutaire à vous et à ma pauvre petite Lily. Horace, je n'ai qu'un mot à vous dire, et je le dis de tout mon cœur : — Soyez bon pour Anna. Elle vous aime. Soyez patient avec elle. Rappelez-vous qu'elle n'aura plus que vous au monde désormais.

— Que Dieu lui soit en aide, pauvre fille! Oui, Marguerite, vous pouvez vous fier à ma parole, je serai patient. Qui donc serait patient avec elle, si ce n'était moi? Il faut nous entr'aider.

Quand Anna rentra, nous nous mîmes à parler avec une gaîté affectée de notre chère vieille institutrice. Je donnai toute sorte de commissions pour elle et son mari; puis, avant de me retirer, j'allai regarder l'enfant, qui dormait, et glissai dans sa petite main pâle le présent de mon oncle, sur lequel j'avais écrit : — « A Lily, de la part de sa tante Marguerite. »

Le lendemain, la servante m'apporta une lettre laissée par ma sœur qui renfermait le billet de banque avec ces mots : « s'il plaît à mon oncle de me reconnaître pour sa nièce et sa fille adoptive, j'accepterai volontiers son secours, mais jamais vos aumônes. »

Pauvre femme égarée, comme elle se tourmentait elle-même en désolant les autres!

V.

Les semaines, les mois, les années, s'écoulèrent. La vie de ma sœur en Amérique fut aussi accidentée, aussi aventureuse que la mienne était calme et monotone aux Pignons. Je ne recevais que des lettres brèves et rares. Par Mme de Beauguet cependant, je sus ce que devenaient les exilés tant qu'ils restèrent à Québec; mais bientôt commença pour eux une série de déplacemens laborieux et d'expériences sans résultat, qui les éloigna de plus en plus de nos vieux amis. Ils ne prospéraient pas, loin de là. La pauvre Lily ne vit point la fin de son premier hiver au Canada. Sa mère donna encore le jour à trois fils, qui tous, sauf le dernier, ne dépassèrent pas la première enfance. Mme de Beauguet m'écrivait que les craintes d'Anna pour le petit garçon qui lui restait faisaient pitié, que le vieux M. Lee, devenu à peu près imbécile, exigeait des soins constans, qu'Horace succombait sous un fardeau trop lourd pour ses forces. Mon cœur saignait, on peut le croire; il me semblait intolérable de ne manquer de rien aux Pignons, tandis que ces infortunés affrontaient la pauvreté sur une terre étrangère. Mon oncle me donnait bien, pour en faire ce que je voulais, des sommes d'argent que je me hâtais d'adresser à ma sœur; mais le malheur, loin de dompter l'orgueil de cette dernière, semblait l'exalter au contraire, et elle me renvoyait mes présens avec une froide assurance qu'elle n'en avait pas besoin. Je finis par prendre pour intermédiaire Mme de Beauguet, la suppliant de venir à leur aide comme d'elle-même, lorsqu'elle les verrait dans l'embarras. Hélas! il était impossible de les sauver; M. Norcliffe me le fit comprendre un jour de juin que nous étions tous deux assis dehors sur le foin auprès de mon oncle endormi à l'ombre. Ai-je dit que M. Norcliffe devenait notre hôte assidu? Bien qu'il eût toujours sa belle maison de Beachington, il préférait les Pignons, assez grands pour trois, disait mon oncle, et c'était charité de sa part de nous tenir compagnie. Une fois il avait renouvelé sa demande en mariage; mais j'avais répondu de façon à le décourager pour toujours, et il m'avait fait la promesse volontaire, religieusement tenue depuis, de ne jamais revenir sur ce sujet. Du reste l'intimité était grande entre nous, et nous parlions librement de nos affaires de famille, au sujet desquelles mon oncle aimait avoir son avis. — La dernière lettre que vous avez reçue du Canada n'était-elle point de Mme de Beauguet? me demanda donc M. Norcliffe.

— Oui, il y a longtemps que je n'en ai pas eu d'Anna. Ils courent le monde, et, d'après les plus récentes nouvelles, s'étaient trans-

portés dans un district à demi sauvage. Pourquoi? Il me semble singulier qu'Horace ne se fixe nulle part.

— Pierre qui roule... dit M. Norcliffe. Moi, reprit-il après une pause, je n'en suis pas surpris. Votre beau-frère, malgré toute son intelligence et sa bonne volonté, manque de l'énergie morale et physique nécessaire pour atteindre au succès dans le pays où il a émigré. Il combat, mais en désespéré. Ce n'est pas ainsi qu'on remporte des victoires. La dernière fois que je l'ai rencontré dans les rues de Willborough, il m'a fait l'effet d'un homme perdu. Le pauvre garçon ne met plus de cœur à rien. Pardonnez si je vous attriste,... c'est la vérité.

— Je sais que vous ne dites rien que de vrai, répondis-je, et c'est pourquoi il faut que vous décidiez mon oncle à leur tendre une main miséricordieuse, puisqu'ils ne peuvent se sauver eux-mêmes.

— Eh! répondit M. Norcliffe, je ferais volontiers tout au monde pour votre sœur, Marguerite; mais comment attendrir M. Gough? Tout naturellement il doit supposer que l'argent qu'il vous a remis a été appliqué à leurs besoins; si nous lui avouons qu'elle l'a refusé avec une opiniâtreté implacable, parce qu'il arrivait par vos mains, croyez-vous que son cœur s'adoucisse pour elle? — Je gardai le silence. — J'essaierai cependant, et peut-être réussirai-je mieux que vous. Il est facile de comprendre pourquoi vos prières en faveur de votre sœur ne servent qu'à irriter davantage ce pauvre vieillard, qui vous adore.

— Vous le comprenez?.. comment cela?..

M. Norcliffe me regarda un instant avec curiosité : — Parce que c'est à vous qu'elle a fait le plus de mal, Marguerite.

Grâce à l'intervention de notre ami, mon oncle modifia en effet ses intentions au sujet d'Anna. Il promit d'ajouter au testament qui la déshéritait un codicille en faveur de son enfant; mais il devait s'en tenir aux promesses. Le jour de Noël, nous avions été à l'église ensemble; le froid était vif, et en rentrant je fis boire à mon oncle un peu de ce vin chaud que ma tante préparait si bien. Les cloches du soir sonnaient à toute volée; nous les écoutions au coin du feu : — Paix et bonne volonté! murmura mon oncle, paix et bonne volonté! Comme les cloches chantent cela distinctement!

Cédant à une inspiration soudaine, je me levai, et l'embrassant : — Oh! cher oncle, pardonnez-lui, pardonnez-lui!

Il m'éloigna doucement, et ne répondit pas; mais en nous séparant pour la nuit il m'embrassa et me bénit avec solennité. Les dernières paroles qu'il m'adressa furent celles-ci : — Bienheureux les pacifiques! Je tâcherai, Margot, je tâcherai!

La lueur blafarde d'une bougie dans le crépuscule grisâtre d'une

matinée d'hiver fut le premier objet qui frappa mes yeux le lendemain. La vieille Hester, qui la tenait d'une main tremblante, avait l'air si épouvanté que je pressentis un malheur : — Mon oncle est-il malade?

Je ne puis dire comment j'atteignis sa chambre. Je me rappelle confusément le froid du plancher de chêne sous mes pieds nus. Sur le seuil, le docteur Dixon m'arrêta... Mes soins ne pouvaient plus rien pour lui, mes caresses ne devaient point le réveiller; il avait passé sans souffrance du sommeil à la mort. On ne trouva rien de changé à son testament. J'étais sa légataire universelle, maîtresse absolue de tout son bien...

. . . . . .

— Quelqu'un vous demande, mademoiselle Marguerite, me dit Hester.

Je réfléchissais, triste et solitaire dans le salon. Le ciel était noir, l'hiver régnait au dehors et la douleur au dedans. La veille, le maître de cette maison, jadis riante, en avait passé le seuil pour la dernière fois; il avait entrepris le voyage que nous ferons tous un jour, et qui laisse si désolés ceux qui demeurent en arrière. J'éprouvais une sensation d'isolement absolu, de vide inexprimable, quand la voix d'Hester me fit tressaillir. — Quelqu'un me demande? répétai-je; qui donc?

— On a demandé d'abord monsieur, dit Hester, portant à ses yeux le coin de son tablier, et j'ai répondu qu'il n'y avait... qu'il n'y avait que vous à la maison.

Sa voix me parut altérée par une telle émotion, que malgré mon accablement je pressentis quelque chose de grave.

— Qu'est-ce encore, Hester?

— Oh! mademoiselle, si vous vouliez passer dans la salle à manger. Je n'ai pas pu prendre sur moi de le lui dire. Si vous vouliez venir...

Je me levai pour la suivre avec cette sensation que j'ai éprouvée deux ou trois fois dans des crises violentes, et qui fait que l'on doute pour ainsi dire de sa propre identité. La salle à manger, sans feu, était froide et humide; quelques branches dépouillées et raidies par le givre frappaient du jardin sur les vitres comme des doigts fantastiques. Une femme en grand deuil plongée dans le fauteuil, — le fauteuil de mon oncle, — se leva lorsque j'entrai. — Je veux le voir, dit-elle.

— Anna!

Elle étendit une main pour me tenir à distance, car je m'étais précipitée vers elle, et je vis alors qu'elle portait un enfant en-

dormi dans son châle. — Je veux voir mon oncle! Prétendez-vous m'en empêcher?

— Oh! Anna, ne parlez-pas si durement. Ma pauvre fille, mon pauvre amour, il est trop tard, trop tard!

Elle chancela, et Hester fit un pas pour prendre l'enfant; mais elle le serra plus étroitement, et, s'adossant au fauteuil : — Trop tard?.. Que voulez-vous dire?.. — A peine l'entendait-on, tant sa voix était faible.

— On l'a enterré hier.

Elle s'affaissa évanouie, et l'enfant serait tombé, si Hester ne se fût emparée de lui tandis que je secourais ma sœur. Par degrés, elle se ranima et, portée à demi, à demi soutenue, fut conduite dans ma chambre, où nous l'étendîmes sur le lit.

La lumière tamisée de la lampe glissant sur son visage, il me sembla tout à coup que les années roulaient en arrière, que je recommençais cette nuit de clair de lune où dans la même chambre j'avais parlé à Anna de mes fiançailles. Pauvre visage pâli, creusé, hagard et déjà vieux... Qu'il était différent de cette tête de jeune fille qui s'appuyait alors au même oreiller, fraîche, tout en fleur dans son nid de cheveux bouclés! Je regardai la robe noire, et j'y lus l'histoire de son retour.

Ses grands yeux sombres s'ouvrirent au même instant et se fixèrent sur moi. — J'ai été très malade, Marguerite, aux portes du tombeau. Voici pourquoi vous me voyez si faible.

Elle suivit mon regard attaché à cette robe noire. — Oui, dit-elle lentement d'une voix rauque et défaillante, je l'ai perdu. Je reviens veuve avec un orphelin. Si ce n'était pas pour mon fils, je demanderais à Dieu que cette nuit fût la dernière. Vous voyez que je parle avec calme, tandis que vous pleurez. J'envie vos larmes, allez! les miennes sont épuisées! — Elle referma les yeux et se tut longtemps, puis ses lèvres s'agitèrent : — Marguerite, penchez-vous vers moi.

J'obéis, ma joue toucha la sienne. Je crois que le même souvenir qui s'était emparé de moi la frappa, elle aussi, car, jetant ses bras autour de mon cou, cachant son visage dans mon sein, elle sanglota.

Je la laissai pleurer sans mot dire jusqu'à ce que cette crise fût passée. Les larmes lui avaient soulagé le cœur, et elle retomba faible, mais tranquille, ma main dans la sienne.

Toute la nuit, je restai au pied du lit, écoutant le récit entrecoupé qu'elle me faisait par intervalles. — Non, laissez-moi parler, disait-elle lorsqu'en considération de son état physique je la suppliais d'essayer de dormir, je n'aurai pas de repos avant de vous

avoir dit toute ma misère. Vous n'ignoriez pas que nous étions pauvres, mais vous ne pouviez imaginer à quel degré nous l'étions. Chacun de nos efforts amenait un échec. Horace luttait et souffrait vaillamment; hélas! je sais, je savais déjà qu'il sentait que ce serait en vain. Tant que nous restâmes auprès des Beauguet, notre sort fut supportable. Ils nous aidaient de mille façons. Quand ma pauvre Lily tomba malade, Marguerite, je n'aurais pu lui procurer les soins nécessaires sans notre vieille amie. Je devine, ajouta-t-elle précipitamment, je devine ce que vous allez dire; mais à cette époque je ne voulais rien accepter de votre main; mon cœur était endurci contre vous, parce que je sentais que vous valiez mieux que moi, et qu'Horace devait être de cet avis. Chaque preuve d'affection venant de vous me blessait, car je songeais dans mon âme jalouse : — Horace l'en aimera mieux!

— Oh! ma sœur!

— C'est la vérité. J'étais donc pauvre, malade, usée. Je me levais matin, je me reposais tard, travaillant fiévreusement de tout le peu de forces que j'avais. Je soignai ce vieillard, le père de mon mari, jusqu'à sa mort. Je vis mes petits enfans, nés dans le chagrin et la misère, languir et s'éteindre,... et mon cœur ne s'humilia pas! — Une étincelle de l'ancienne flamme jaillit encore de ses yeux. — J'aurais enduré, poursuivit-elle, tout cela et plus encore sans murmure, s'il m'était resté; mais je n'avais pas voulu plier, je fus brisée, broyée en poussière par le seul coup qui pût m'abattre. Horace prit la fièvre, nous étions dans un pays perdu,... sans ressources. Alors, le voyant frappé ainsi dans sa jeunesse, je courbai le front, j'eus peur. Je me serais traînée à vos pieds pour pouvoir subvenir au moindre de ses besoins. Nous étions à des centaines de milles des seuls êtres qui se souciaient de nous sur tout ce vaste continent. J'écrivis à Mme de Beauguet, l'implorant éperdue de nous envoyer du secours. La bonne créature vint elle-même.

— Dieu la bénisse!

— Oui, qu'il la bénisse! Elle fit ce long voyage seule, voyageant jour et nuit. En la voyant apparaître, Horace se ranima. Ce fut la dernière lueur. Notre petit garçon, le seul qui survécût, était toujours sur son lit, l'observant d'un air anxieux, singulier chez un enfant de deux ans; il ne bougeait ni ne parlait, serré contre son père. Si nous tentions de l'enlever, il se débattait, se désolait de telle sorte que personne n'avait le courage de le contraindre. Bien des fois j'ai veillé jusqu'à ce qu'il s'endormît pour le remettre dans son berceau. Une nuit, j'avais fini par m'assoupir moi-même, épuisée, au pied du lit d'Horace, quand dans le silence de la nuit je fus éveillée par votre nom, Marguerite, prononcé d'une voix haute

et claire. Je bondis sur mes pieds, et vis mon mari les yeux fixés sur la porte avec une expression de joie intense. — Vous êtes venue! disait-il en souriant, je savais bien que vous viendriez!

Marguerite, devant le Dieu vengeur, je crois que le supplice que j'éprouvai en ce moment-là fut une expiation suffisante du tort même que je vous avais fait. — Mon bien-aimé, mon Horace, m'écriai-je, m'emparant de sa pauvre main amaigrie, ne me reconnaissez-vous pas? Parlez-moi!..

Il ne cessa pas de regarder la porte, mais, serrant ma main, il murmura : — Voyez donc Marguerite! — Et il mourut.

Eh bien! la douleur ne tue pas, car je suis ici. Pendant six semaines, je délirai, insensible à tout. Notre amie me soigna, nourrit mon enfant, et dès que je fus transportable nous emmena tous deux chez elle. Là, elle me pressa de retourner auprès de mon oncle, de lui demander à genoux pardon et réconciliation; elle me parla avec franchise et fermeté sans hésiter à me faire voir quelle misérable j'avais été au temps même où je m'enorgueillissais le plus de ma force. Elle me dit que je devais à mon pauvre Horace de confier son fils à ceux qui pouvaient prendre soin de lui, et ses conseils prévalurent sur ce qui restait d'orgueil dans ce cœur brisé. Je revins; si j'avais pu voir mon oncle seulement, s'il avait pu savoir combien j'aspirais à son pardon, à sa tendresse dans le temps de mes plus grandes fautes!.. Cette consolation ne m'était pas réservée. Le ciel est juste!

— Anna, il vous a toujours aimée, il vous a pardonné à la fin. Je sais que, s'il n'avait pas été enlevé aussi brusquement, il vous eût prouvé par son testament...

Elle appuya sa main sur mes lèvres. — C'est mieux ainsi. Je comprends que mon fils et moi nous devons tout à votre générosité. Soit! je recevrai ce don comme s'il me venait du ciel. Je ne suis plus ce que j'étais. J'ai été rompue à une rude école. C'est mieux ainsi, Marguerite, c'est mieux.

J'ai peu de chose à ajouter, Lucy. Graduellement Anna recouvra quelques forces. Tant qu'elle vécut, elle partagea mon foyer, et chaque minute qui s'écoulait nous ramenait davantage à notre intimité d'enfance. Parfois son impétuosité, son caractère irascible éclatèrent de nouveau, mais jamais il n'y eut entre nous de mésintelligence sérieuse. Son fils, votre père, Lucy, était la joie de la maison. Stock, tout à fait infirme au déclin de sa longue vie, permettait à l'enfant d'Anna de grimper sur une chaise pour atteindre sur la cheminée sa pipe chérie, concession qu'il n'avait jamais faite auparavant. Plus d'une pipe fut mise en pièces par les petits doigts inexpérimentés, mais Stock ne permettait pas de réprimande.

— Laissez-le faire, grognait-il quand Hester intervenait, jalouse de son autorité; les femmes n'entendent rien aux garçons.

— Tous les enfans doivent obéir, monsieur Stock.

— Et les femmes aussi. Laissez-le. Il y a plus de bon sens dans sa caboche frisée que n'en ont certaines gens vingt fois plus âgés que lui. Seigneur, c'est merveille, la sagesse de cet enfant!

Le cher petit s'attacha par-dessus tout à tante Marguerite. Parfois, quand il venait sauter autour de moi, un éclat de rire vibrant et gai, un jeu particulier de physionomie, me rendaient inexprimablement triste : il semblait que l'esprit de son père me regardât par ses yeux bleus; mais heureusement pour lui il avait avec la vivacité, l'humeur aimable d'Horace, la solidité qui avait manqué à ce dernier, le *lest*, pour me servir du mot de mon pauvre oncle Gough.

Votre père vous a parlé de M. Norcliffe, dont il fut l'élève. M. Norcliffe fit de lui un médecin de talent; la maison où vous êtes tous nés était jadis la sienne. Ayant perdu ma sœur, je quittai les Pignons pour me rapprocher de vos parens, et, quand leur demeure privilégiée fut pleine des gazouillemens d'une nombreuse famille, je leur demandai de me confier Lucy, ma filleule, pour être ma fille. Ils me remirent leur trésor, qui est devenu le mien.

Anna était morte dans mes bras. Mon nom fut le dernier sur ses lèvres, comme il l'avait été sur les lèvres de celui que toutes deux nous avions tant aimé.

Des fenêtres de ma chambre qui donnent sur la mer, j'observe les vagues infatigables qui montent et retombent, montent et retombent encore... avec des yeux bien différens de ceux de la pauvre fille qui les contempla autrefois à travers des larmes. Elles s'agitent tumultueuses; le cœur qui fut un jour plus violemment agité encore est désormais en paix. Ma vie va bientôt imiter le soleil qui s'éteint à l'occident en pleine sérénité. J'attends le signal du départ sans impatience, mais avec espoir. Les souvenirs de ma jeunesse au lieu de s'obscurcir deviennent de plus en plus clairs à mesure que j'avance; j'éprouve la vérité des paroles du poète : « ce qui est présent et proche semble éloigné; ce qui a disparu devient la seule réalité. »

***

LE

SALON DE 1873

II.

LE PAYSAGE ET LA SCULPTURE (1).

V.

Il est fort rare que les grands talens naissent tout formés et qu'ils s'imposent du premier coup à l'admiration du public. La plupart des engouemens subits qu'on a vus se produire depuis quelques années ont été suivis d'une prompte décadence et d'un profond oubli. La foule des œuvres d'art est si grande, et le public est si distrait, qu'on ne peut espérer retenir son attention qu'à la longue, à moins qu'on ne cherche à la frapper par un certain charlatanisme vulgaire. Les artistes contemporains les plus sérieux ont été obligés presque tous de faire un long noviciat avant que le public daignât remarquer leurs œuvres ou rendre pleine justice à leur talent. C'est en général à cette période de lutte, de labeur obscur ou de succès incertain qu'appartiennent leurs meilleurs ouvrages. Dès qu'ils sont arrivés, ils s'arrêtent; ils se relâchent, se complaisent dans leurs défauts, ou bien ils se répètent à profusion, se prodiguent jusqu'à s'épuiser, se livrent à une perpétuelle et monotone réédition d'eux-mêmes. Aussi les générations d'artistes ne durent-elles guère plus que les gouvernemens et les dynasties;

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

chaque dizaine d'années amène une révolution sinon dans l'art lui-même, du moins dans le personnel des talens à la mode.

Notre grande école de paysage est restée plus longtemps sur la brèche; elle a encore parmi nous de glorieux représentans qui éclipsent aux yeux du public la foule des nouveau-venus. Il est visible cependant qu'elle décline. MM. Corot, Cabat, Daubigny, Hanoteau, Harpignies, sont encore là, et leurs noms seuls commandent le respect; mais ils languissent de plus en plus, et ce sont *les seconds rôles*, comme on dit au théâtre, qui occupent les premiers rangs de la scène, où ils sont loin de faire aussi grande figure que leurs devanciers. Le paysage français paraît subir en ce moment une transformation nouvelle; en ce genre, comme dans tous les autres, l'art se raffine et se rapetisse. Il y a chez les talens du jour une tendance regrettable à négliger les grands aspects de la nature, largement et simplement interprétés, pour n'en plus cultiver que les grâces familières et pour ainsi dire les beautés bourgeoises. En général, les nouveaux paysagistes n'apportent pas dans l'étude de la nature un sentiment bien profond; ils n'en connaissent guère que la surface, et ils la chiffonnent agréablement à la façon des tableaux de genre, sans lui arracher le secret de ses plus grandes beautés. Pour tout dire en un mot, la jeune école est plus exacte, mais elle est déjà plus vieille que l'ancienne, et elle gagnerait souvent à s'inspirer davantage de ces vétérans sentimentaux qu'elle traite volontiers de radoteurs.

M. Corot est fort âgé, personne ne l'ignore; c'est le patriarche des paysagistes français. Il appartient à une génération disparue depuis longtemps, et il lui survit comme pour faire honte à la génération contemporaine. Son inépuisable fécondité, qui n'a fait que se développer avec les années, a peut-être affaibli son talent. On n'en est que plus émerveillé du retour de fraîcheur et de jeunesse par lequel il se venge cette année des outrages du temps. Ses deux derniers tableaux, *la Pastorale* et *le Passeur*, n'ont rien d'absolument nouveau; ils prouvent seulement que la vieillesse de M. Corot est loin d'être épuisée, malgré l'abus qu'il en fait. *La Pastorale* est une de ces toiles romantico-mythologiques où M. Corot aime à faire revivre le paganisme champêtre en l'enveloppant de toute la poésie rêveuse des modernes amans de la nature. Dans une clairière, au bord d'une forêt, un grand arbre aux nobles formes se dresse en travers du ciel, coupant par le milieu un horizon faiblement rougi par les premières lueurs du jour naissant. On aperçoit dans un lointain brumeux, pénétré d'une fine lumière, des coteaux couronnés de monumens d'un style classique. Des bergers ou des sylvains sont couchés sur l'herbe; un groupe de nymphes danse

gaîment dans la rosée aux premiers rayons de l'aurore. On dirait les derniers ébats des divinités champêtres, qui après leurs courses nocturnes à travers la plaine s'arrêtent au bord de la forêt pour saluer le lever du jour avant de rentrer dans les mystérieuses retraites où elles restent cachées jusqu'à la tombée de la nuit. — *Le Passeur* représente une scène plus réelle sans en être moins poétique. Sur le bord d'une rivière aux eaux limpides, à l'ombre d'un groupe de hêtres et d'aulnes touffus, le batelier détache l'amarre de sa barque à l'appel de deux hommes entrevus sur l'autre rive à travers la brume matinale. L'air et les eaux ont cette transparence vaporeuse et inimitable que nul autre peintre n'a jamais su dérober à M. Corot. En face, sur un coteau rocailleux qui court le long de la rivière, on aperçoit quelques maisons qui se découpent sur un ciel pur, baigné d'un fin brouillard matinal et d'une lumière fraîche et jeune. Ce paysage n'est pas seulement un harmonieux arrangement de formes et de couleurs : il vit, il frissonne, il palpite, il cause au spectateur la sensation même qu'il éprouverait, s'il faisait partie de la scène. La grande supériorité de M. Corot ne tient pas seulement à l'harmonie du coloris, à l'élégance de la composition; elle tient surtout à ce que ses tableaux ne sont pas des reproductions extérieures et machinales : ce qu'ils rendent le mieux, c'est l'aspect général, la physionomie des choses, l'émotion produite dans l'âme du spectateur. En un mot, les tableaux de M. Corot ont une âme, une âme juvénile, printanière, doucement mélancolique, éternellement naïve dans ses sentimens, quoique raffinée par une longue expérience et éclairée par un grand bon sens.

M. Daubigny craint d'être monotone, et il fait tout au monde pour fuir l'uniformité. Pourtant, malgré ses efforts pour se renouveler et pour se rajeunir, combien son talent est plus vieux que celui de M. Corot! C'est une source tarie, qui ne donne plus qu'une eau troublée. L'inspiration, qui s'alanguit, fait place à un pittoresque factice dû à la recherche des effets matériels et à l'abus des procédés techniques. Il y a certainement des effets imprévus, de grandes hardiesses de facture et une science approfondie du métier dans les deux toiles que M. Daubigny expose cette année; elles saisissent au premier coup d'œil, mais elles ne supportent pas l'examen, parce qu'elles manquent de sincérité. Pour employer une expression familière, cette peinture se bat les flancs, et elle ressemble à la poésie de certains versificateurs du genre descriptif qui rassemblent habilement des mots, des rimes et des strophes d'un effet pittoresque, mais sans conviction profonde et sans pensée sérieuse. *La Plage de Villerville* est la meilleure des deux toiles. Du haut d'une falaise, la vue plane sur la grande mer aux reflets ar-

gentés, sur le ciel froid et brumeux, rougi par le soleil couchant, sur la plage et sur les rochers couverts d'algues et de goëmons laissés à nu par la marée basse. Les flaques d'eau emprisonnées dans ces rochers s'illuminent d'un rouge ardent. Le disque solaire apparaît à droite, à travers une masse de brouillards sombres, comme un fer rouge enveloppé de fumée. A gauche, un ciel rosé, d'une teinte fine, mais opaque et trop visiblement plaquée sur la toile avec le couteau à palette, pend sur l'horizon, qu'il obstrue un peu. Au premier plan, sur le sommet de la falaise, une famille de pêcheurs rentre par groupes épars le long d'un sentier inégal conduisant à une maisonnette entourée de quelques broussailles. L'ensemble a de la puissance, et aurait même de la grandeur, si l'on ne sentait que M. Daubigny est maintenant un artiste blasé qui joue avec la nature et n'y voit plus qu'un thème à variations pittoresques, comme ces musiciens exécutans qui, à force de jouer les morceaux des grands maîtres, cessent de les interpréter avec respect. Certes M. Daubigny connaît la nature et il la comprend à merveille, mais il s'amuse à la faire grimacer, sous prétexte de la rajeunir.

Ce défaut est encore plus choquant dans le tableau intitulé *la Neige*. Là, pour employer un néologisme que les puristes sont obligés de concéder au vocabulaire de l'art, le *chic* s'étale avec une véritable impudeur. Sur une vaste plaine de neige, figurée à grands coups de plat de sabre, par plans anguleux et heurtés, des noyers décharnés dressent des touffes de bâtons biscornus qui semblent peintes avec un balai de branches de bouleau, et se découpent sur un ciel fouetté de petits nuages d'un rouge sanglant. Des volées de corbeaux noirs jetés au hasard comme des taches d'encre sur la plaine neigeuse tourbillonnent lourdement. L'aspect général de ce paysage est brutal, vulgaire, lâché, empreint d'un certain charlatanisme fantastique qui nous fait songer involontairement, — que M. Daubigny nous le pardonne, — aux anciennes toiles à sensation de M. Yan Dargent. Ce n'est pas l'œuvre d'un artiste sérieux; c'est le tour de force d'un faiseur incomparable qui se moque à la fois de la nature et du public.

Quand un artiste de cette valeur donne dans de telles fantaisies, c'est un signe de lassitude et de décadence. M. Daubigny en est maintenant à sa troisième manière; combien nous préférons à l'infernale habileté de main dont il aime aujourd'hui à faire parade le sentiment naïf et simple de ses premières œuvres! Le hasard nous ramenait dernièrement devant une de ces toiles de sa jeunesse, et nous avions vraiment peine à le reconnaître : on eût dit alors un élève de M. Corot, plus puissant, plus réel, plus simple dans le choix des sujets, mêlant à une rare vigueur pittoresque je ne sais quelle

timidité mélancolique et charmante. Plus tard, quand vint la maturité de ce beau talent, à l'époque où il peignit ses bords de l'Oise, ses effets de printemps, son pommier en fleurs, le sentiment que respiraient ses ouvrages était peut-être déjà moins vif et moins profond; c'étaient pourtant des chefs-d'œuvre, parce qu'ils présentaient un parfait équilibre entre le sentiment et l'expression. Aujourd'hui cet équilibre est rompu, et il est à craindre que ce ne soit pour toujours.

En fait de paysages d'hiver, nous préférons encore à *la Neige* de M. Daubigny le *Souvenir de la forêt d'Eu* de M. Daliphard. On y voit aussi des arbres dépouillés, des volées de corbeaux, et le tout se découpe avec vigueur sur un ciel rouge; mais il y a un véritable aspect de désolation tragique dans les rangs serrés de ces grands chênes bruns à moitié ensevelis sous les frimas, dans les flaques d'eau noire éparses sous la futaie, dans l'embrasement du soleil couchant qu'on entrevoit à travers les profondeurs de la forêt. — Quant à M. Émile Breton, dont nous n'avons plus à faire ici l'éloge, on peut hardiment le proposer en exemple à tous les peintres d'effets de neige. Son *Dimanche matin dans un village de l'Artois* est une de ces toiles simples et fortes qui n'ont d'autre prétention que de rendre fidèlement ce qu'elles représentent. A l'entrée d'un pauvre hameau, entre deux rangées de chaumières qui s'éloignent avec une perspective des plus puissantes, quelques paysans cheminent dans la neige, se rendant à l'office du dimanche. Le chemin est bordé d'arbres tout chargés de frimas et de fossés remplis d'eau que recouvre la neige, trouée de place en place de flaques de glace d'un vert sombre. Le ciel, d'un brun violacé, pèse lourdement sur l'horizon, et l'on y voit, pour ainsi dire, les nouvelles averses de neige dont il est chargé. Mais pourquoi M. Émile Breton se consacre-t-il aux effets de neige? Son *Soleil couchant après l'orage* va peut-être répondre à cette question. Cette toile est d'un grand effet, harmonieuse, exacte et sincère; cependant elle est trop sombre pour l'heure du jour et pour l'état du ciel : malgré le puissant embrasement qui occupe l'horizon, sur un ciel moucheté, strié et fouetté de nuages épars, la lumière manque dans ce paysage. Les masses de verdure qui se découpent en silhouette sur le ciel, les marécages et les prairies qui nagent au premier plan dans une ombre déjà épaisse, le troupeau de moutons qui chemine sur la droite, se confondent dans une masse obscure que n'éclaire aucun reflet lumineux. M. Émile Breton, cela est visible, ne sait pas faire descendre la lumière du ciel, et il lui est plus commode de l'emprunter à la terre en la couvrant d'un manteau de neige dont la blancheur diffuse sert de repoussoir à tout le reste.

Il y a peu de chose à dire cette année de M. Harpignies, dont le

paysage intitulé *le Saut du loup* manque de profondeur, de solidité dans les premiers plans, de perspective dans les horizons, et n'a pour tout mérite qu'un dessin architectural et une certaine disposition décorative qui ne manque pas de style. *Le Chèvrefeuille* de M. Hanoteau est une jolie toile dans un genre plus modeste et plus familier. Des chèvres broutent dans un bois, sous une futaie dont les détails sont très sincères et très finement rendus; mais les premiers plans tombent sur le cadre, et le véritable centre de lumière n'est pas au centre du tableau. L'éclaircie lumineuse qu'on aperçoit au second plan n'est qu'une trouée sans importance, qui ne domine pas le reste du tableau, et ne retient pas suffisamment le regard. L'œil se porte de préférence vers les clairières pratiquées à droite et à gauche, soit vers le chemin, soit vers la mare qui bordent les deux côtés de la toile, et qui pourraient servir chacun de centre au tableau. C'est là un défaut grave que ne rachètent ni la grâce de certains détails, ni la scrupuleuse fidélité, ni l'harmonie de la couleur.

Il faut l'avouer sans détour : sauf M. Corot, qui garde une place à part, c'est M. César de Cock qui est cette année, de par le jugement du public, le roi du paysage. Le talent de M. de Cock n'est pas d'un genre supérieur, et il a mis longtemps à se faire estimer. Ses éternels dessous de bois étaient jadis d'une crudité qui rebutait l'œil et qui le blessait trop pour qu'il pût s'y arrêter avec plaisir. Sa couleur, en s'amollissant un peu, a pris plus d'harmonie, et permet maintenant de lui rendre justice. Son tableau intitulé *Dans le bois* est d'une coloration bleuâtre et rosâtre qui n'a peut-être pas beaucoup de puissance, mais d'une saveur fraîche, exquise et toute printanière, dans les tons doux et fins de l'aquarelle; les lointains fondus et brouillés y sont traités, comme d'habitude, avec une merveilleuse habileté; somme toute, l'ensemble est un peu fragile et légèrement indécis. *La Rivière sous bois* est d'une facture plus ferme et d'une intelligence plus nette. Les feuillages y sont disposés par touffes d'un dessin précis, d'une forme arrêtée; l'aspect en est saisi par les grandes masses, et il se résume en deux teintes fondamentales : le vert vif et le gris perle, dont la répétition sans monotonie donne au tableau une unité singulière. La rivière tourne à merveille dans une profondeur vaporeuse, entre deux haies de feuillages tendres, dont les branches laissent entrevoir un ciel blanc et légèrement azuré. M. César de Cock ne sera jamais qu'un peintre de second ordre; cependant il a dans son genre une incontestable originalité.

Son verre n'est pas grand, mais il boit dans son verre.

On n'en pourrait pas dire autant de la plupart de ses émules.

Il faut cependant faire une exception pour M. Langerock. Sous ce titre, *Souvenir des Vosges*, ce peintre peu connu jusqu'à ce jour nous offre aussi une rivière sous bois. Seulement la couleur de M. Langerock est vive et forte; ses dessous de forêt et ses broussailles sont d'une fraîcheur vigoureuse qui n'emprunte rien de sa vigueur à la crudité de la verdure. Enfin le soleil y pénètre par mille petites trouées invisibles, couvrant tout de ses paillettes d'or, se mirant dans les eaux, frisant les feuilles et les menus branchages, se reposant çà et là sur les écorces des hêtres, qu'il blanchit d'un reflet lumineux : c'est un fouillis où l'œil se promène sans aucune confusion. Sur les eaux calmes et sombres, mais transparentes et réfléchissant la verdure de leurs bords, un homme vêtu de rouge passe dans un bateau et donne la note à toute la toile. Le grand défaut de ce tableau est que les morceaux de ciel entrevus à travers les branches sont diffus et brouillés; cette maladresse étonne d'autant plus que tout le reste dénote un grand savoir-faire et une rare habileté de main.

M. Chintreuil est également un artiste original, mais trop adonné aux mêmes sujets. C'est le peintre des averses, des brouillards, des giboulées, des rayons de soleil entre deux pluies d'orage. Si l'on voulait définir son genre, il faudrait l'appeler le paysage météorologique. Son tableau de *Pluie et soleil* représente une grande plaine de pâturages où des bestiaux errent en liberté. Des soupçons de rayons de soleil, échappés entre deux nuages, frisent l'herbe de place en place; des vapeurs pluvieuses traînent et rasent la terre. Au fond, par une éclaircie momentanée, se découvre un vaste pan de ciel jaune et mouillé. — *La Marée basse*, du même peintre, est un embrasement confus dans un ciel orangé, dont l'éblouissement froid et faux écrase des premiers plans mous et incertains. Décidément M. Chintreuil tourne lui-même au météore.

On ne rend pas pleine justice au talent simple et franc de M. Jules Héreau. Peut-être est-il moins bien inspiré par le ciel d'Angleterre que par le ciel de France; ses deux tableaux des bords de la Tamise n'en sont pas moins d'une grande vérité. *Les Environs de Gravesend* surtout sont un portrait frappant du paysage et du climat d'outre-Manche. Tout n'y est pas agréable à l'œil : les vapeurs noires des *steamers* se mêlent aux vapeurs noires du ciel; les blancheurs blafardes de la plage contrastent un peu durement avec les crudités d'une verdure implacablement fraîche et éternellement lavée par la pluie. *La Tamise près de London-Bridge* est également pâle, brumeuse, vaguement rosée, et elle coule sous un ciel tout brouillé de fumée. Nous comprenons, sans la partager, la répulsion du public pour ces tristes paysages, et nous avons hâte d'aller ré-

chauffer nos yeux sous un soleil plus franc et plus vif en accompagnant M. Pasini sur *le Marché de la mosquée de Yeni-Djami, à Constantinople.*

M. Pasini est, avec feu M. de Tournemine, l'un des derniers représentans d'un genre aujourd'hui un peu délaissé, mais qui a brillé pendant quelque temps d'un vif éclat, le genre orientaliste. Son coloris, plus franc que celui de M. Fromentin, plus sincère et plus sobre que celui de M. Ziem, est cependant loin de valoir celui du maître de cette école, l'inimitable Marilhat; en revanche, il a de l'élégance, de l'harmonie, une légèreté de pinceau étonnante et une grande facilité de composition. Son *Marché de Constantinople* manque peut-être un peu de lumière, et le ciel en est trop bruni par les chaudes vapeurs de l'été; ce n'en est pas moins un charmant tableau. Au pied d'un édifice entouré de plusieurs étages de galeries à ogives moresques, sous de grands platanes aux vastes ombrages, se presse la foule bariolée des acheteurs et des vendeurs. Les marchands accroupis auprès de leurs brillans étalages, les grands seigneurs assis sur de riches tapis et fumant leur chibouque, avec leurs armes posées à côté d'eux sous leur main, tout en faisant leurs emplettes, les monceaux d'étoffes voyantes, les poteries, les fruits, les calebasses, les chevaux tout sellés qui attendent, les femmes à demi voilées qui vont et viennent, l'ombrelle à la main, tout ce joyeux désordre est plein d'éclat et d'harmonie. Il y a plus de soleil encore dans la petite toile appelée *Souvenir d'Orient;* grâce aux vigoureuses ombres portées que le sujet permettait d'employer, cette toile est véritablement éblouissante. Elle représente une arcade sombre qui s'ouvre à la porte d'un palais ou d'une mosquée, dans une muraille revêtue de faïences bleues. Sous l'embrasure de la porte, et déjà dans l'ombre de l'auvent qui la surmonte, un homme en manteau rouge conduit en laisse deux chevaux au poil fin et soyeux; la masse seule en est indiquée, mais l'effet de couleur en est merveilleux. A côté de la porte, au grand soleil, un vieillard, mendiant ou pèlerin, adossé à la muraille tient son chapelet à la main. Cette description est déjà trop longue, et cependant elle ne décrit pas ce qu'on ne saurait décrire, l'effet surnaturel de cette inondation de lumière dont les yeux restent éblouis.

Il y a aussi du soleil, mais un soleil doux et tempéré, dans les paysages blancs, bleus et nacrés de M. Masure. Ce sont toujours des vues prises sur les calmes rivages du golfe Juan et d'Antibes. Les marbrures lumineuses des eaux transparentes qui clapotent sur les bas-fonds des rochers, les ombres irisées des petites vagues qui rident la surface de la mer, l'effet de délicate blancheur qui résulte

de cette mêlée de couleurs vives et douces, ne peuvent nous empêcher de reconnaître que les premiers plans sont un peu incertains; et puis M. Masure commence à fatiguer parce qu'il se répète trop. — M. Lansyer, qui l'année dernière se promenait aussi sur la côte de Nice, est au contraire un talent jeune et varié, qui cherche encore sa voie, mais auquel il ne faut pas souhaiter de la trouver trop vite, car il doit à cette recherche même une grande partie de l'intérêt qui s'attache à ses œuvres. Ses *Récifs de Kilvouarn* ont un défaut choquant : les premiers plans, comme chez M. Masure et plus encore, manquent de vigueur et retombent sur les bords du cadre. Les eaux, d'une assez belle couleur, sont lourdes et massives; la grosse vague qui ruisselle au premier plan sur les rochers est d'un mouvement épais et d'une forme compacte comme si elle roulait du plomb fondu; enfin les récifs qui occupent la gauche de la toile, et qui sont d'une grande vérité, paraissent mous et sans consistance à côté de ces flots pesans, sur lesquels il semble qu'ils pourraient flotter comme un édifice de carton. Ces réserves faites, le paysage est grandiose et fièrement taillé. Ce qu'il y a d'écrasant dans ce ciel sombre, dans ces gros nuages pluvieux dont un pan traîne dans la mer, est fidèlement emprunté à la nature bretonne, et n'en exagère aucunement l'effet. Ce qu'il y a de lugubre et d'uniforme dans ce jour diffus et blafard qui se répand partout également sur les anfractuosités du rocher, sans y laisser nulle part une masse d'ombre ou de lumière, est aussi un hommage rendu à la vérité. Cette toile est belle malgré ses défauts, parce qu'elle est sincère. On peut en dire autant de l'*Anse de Treffentec à la marée montante*. Cette marée s'avance avec une lourdeur tout à fait invraisemblable; mais la scène entière est disposée, éclairée, colorée avec une grande franchise, avec une mâle simplicité d'aspect. Une vaste mer, bleue vers l'horizon, verte aux premiers plans, un large ciel vif et pur que parcourent de petits nuages humides et fouettés par le vent, occupent les trois quarts du tableau; à droite s'allonge une côte vivement éclairée, où le soleil brille implacablement sur les moissons et les cultures. La peinture de M. Lansyer, qui est encore imparfaite, a un mérite rare : elle a ce qu'on appelle en langage d'atelier un *parti-pris*.

C'est un peu ce qui manque à la toile de M. Wahlberg, *un Jour d'octobre*, — non pas qu'elle ne soit d'une grande puissance; elle en a même trop, puisqu'elle n'en sait que faire, et que les premiers plans, malgré leur étonnante vigueur, ont peine à se soutenir au milieu de cette coloration brune et énergique. — L'*Effet de lune dans le port de Waxholm* n'a pas le même défaut, grâce à la coloration sombre que le sujet exige et que le peintre a su rendre trans-

parente, tout en la maintenant dans une tonalité d'une prodigieuse vigueur. Un ciel nuageux, déchiré par grandes masses, inonde des rayons lunaires une eau calme, presque dormante, éblouissante de lumière et moirée d'ombres bleues; le tout est fait par empâtemens d'une justesse et d'une puissance extraordinaires. — *Le village de Clairvaux* de M. A. de Knyff représente aussi un clair de lune. L'astre charmant se lève derrière un coteau, avec une lueur rose et douce. Un village tapi dans l'ombre aux bords d'une rivière reçoit les premières caresses de cette lumière mystérieuse et douce. La flèche brillante d'un clocher, la silhouette frémissante d'un peuplier, se découpent sur l'horizon; un falot brille à la fenêtre d'une des maisons du village et se reflète dans les eaux de la rivière. Cette petite toile passe inaperçue, et c'est vraiment dommage, car elle est d'un goût très pur et d'un sentiment simple et profond.

Nous voudrions nous arrêter encore devant *les Étangs* de M. Lambinet, dont le coloris tour à tour lilas, brun et grisâtre, donne au paysage un certain reflet de la sublime tristesse de Ruysdaël, — devant *les Bords du Loir*, si frais et si gais, de M. Mesgrigny, — devant *le Crépuscule d'hiver* si mélancolique de M. Lavieille; nous voudrions comparer les fines toiles vraiment hollandaises de M. Mols aux fantaisies décoratives que M. Justin Ouvrié croit pouvoir parer de noms hollandais. Nous voudrions donner un témoignage d'estime aux essais de style un peu arriérés de MM. Bénouville et Bellel, nous voudrions surtout considérer avec respect les deux toiles bien languissantes de M. Cabat, où l'on ne trouve plus, hélas! que de faibles traces de son talent; mais nous chercherions vainement, à défaut d'une couleur toujours absente, quelque chose de l'ancienne vigueur de dessin qui distinguait jadis les tableaux de ce maître. A présent ses arbres eux-mêmes n'ont plus la physionomie fière et fatidique qu'il savait autrefois leur donner; ils se dressent avec raideur et tordent follement leurs branches sans qu'on puisse deviner pourquoi. Passons donc silencieusement devant ces témoignages de décadence, et allons nous en consoler auprès de M. Van Marcke, qui est, lui aussi, d'une grande école, et qui, sans faire oublier son maître Troyon, marche aujourd'hui dignement sur ses traces. *Le Moulin* et *la Corderie* sont deux scènes champêtres et familières, composées dans le goût des Hollandais plutôt que dans le goût de Troyon et dans des dimensions moindres que celles du maître. La facture en est encore moins énergique qu'élégante, mais elle est plus large et plus grasse que dans les précédens tableaux de M. Van Marcke. *Le Moulin* n'est qu'une masure brune dans un vert pâturage où paissent de belles vaches hollandaises au poil roux. Cette toile, qui est certainement fort belle, manque peut-être

un peu de solidité et de relief. *La Corderie* au contraire est un tableau de premier ordre. Sur une plage basse qui se perd dans les prairies, à quelques pas d'une falaise, à l'ombre de quelques vieux bateaux pêcheurs halés sur le rivage, des bestiaux se sont rassemblés vers l'heure de midi sous la conduite d'un jeune pâtre. Une jument blanche avec son poulain tourne la croupe vers le spectateur, et se repose, la tête basse, dans la tranquille attitude que les animaux des champs prennent au milieu du jour; une vache s'est couchée à côté d'elle et rumine paisiblement; une autre vache s'éloigne de quelques pas et meugle vers l'horizon; le tout forme un groupe harmonieux et calme. Dans le fond, un cordier tourne sa roue et dispose ses fils sur ses chevalets. Les voiles des barques restées à sec sur la plage sont déployées pour sécher au soleil, et leurs silhouettes triangulaires se dessinent pittoresquement sur un ciel bleu moucheté de nuages bruns, nacrés et fouettés par le vent. Peut-être trouve-t-on un peu trop de vigueur dans l'azur de ce ciel et dans l'épaisseur de ces nuages insuffisamment modelés; mais il y a de l'air, de l'espace, de l'humidité dans cet horizon; on y sent la brise marine qui souffle librement. M. Van-Marcke est évidemment en progrès, et il ne faudrait pas beaucoup de toiles de cette valeur pour le faire passer au rang des maîtres.

La peinture de M. Veyrassat est d'un genre plus modeste, d'une exécution plus minutieuse, peut-être plus exacte et plus solide. Elle imite visiblement les procédés de Decamps, auquel elle emprunte ses empâtemens lumineux, son modelé gras et fort, ses touches épaisses et successives; mais elle n'a rien de sa fougue et de son emportement pittoresque. C'est au contraire une peinture calme, franche et soigneuse à la fois, raisonnable et raisonnée, satisfaisante à tous les points de vue, comme celle de Meissonier, mais où manque aussi l'imprévu, l'imagination, ce je ne sais quoi dont on a dit : *mens agitat molem*. Rien de plus joli que sa petite toile intitulée *l'Été*. Il est midi, comme chez M. Van Marcke : sous un ciel chaud et brumeux, dans un chemin qui traverse un champ de blé mûr, deux chevaux de ferme, l'un blanc, l'autre noir, sont arrêtés, en harnais de travail; l'un d'eux arrache furtivement quelques épis, tandis qu'un jeune gars, monté sur le dos de son camarade, se retourne pour parler à une belle paysanne carrément plantée sur ses deux pieds, le râteau sur l'épaule. Ce tableau est d'une justesse et d'une harmonie extrêmes; malgré le modelé ferme et fort des figures vivantes, elles ne font qu'un avec le paysage, qui conserve toute sa valeur et tout son éclat.

Notons encore, parmi les *animaliers*, MM. Palizzi et Schenck. La petite toile de M. Palizzi, les *Buffles dans la campagne de Pœstum*,

n'a pas grand caractère : elle représente un troupeau de buffles que leur conducteur à cheval pousse à coups d'aiguillon et force à passer le gué d'une rivière. Ce berger calabrais est bien insignifiant malgré son costume; ces petits buffles groupés par paquets, qui meuglent avec terreur ou roulent des yeux farouches, sont plus lourdauds et plus amusans que terribles. Quant au paysage, il n'a aucune grandeur; mais l'ensemble est animé, vivant, spirituel, selon la coutume de M. Palizzi. Pourquoi ne pas le dire sans détour à ce peintre aimable et facile? Il n'est, malgré son origine, qu'un Italien de contrebande, plus champenois que calabrais, et la campagne française, avec ses gaîtés et ses grâces bourgeoises, lui convient mieux que la campagne de Rome ou les marais de Pœstum. — M. Schenck est moins léger et moins aimable, mais il n'est guère plus profond; son exécution correcte, soigneuse, savante, irréprochable, manque absolument de pittoresque. Il y a cependant quelque physionomie dans son âne servant d'abri à des moutons pressés autour de lui dans un pâturage d'Auvergne; il y a même un certain sentiment dans ses moutons perdus, à demi engloutis par une tourmente de neige, et surtout dans les deux chiens de berger qui se pressent en frissonnant l'un contre l'autre.

Un autre *animalier* bien connu, M. Richard Goubie, montre un vrai talent de paysagiste dans son *Hallali au vivier du Grès*. On oublie volontiers le groupe des chiens et des chasseurs, traité d'ailleurs avec une grande finesse et une véritable distinction, pour considérer un étang aux eaux calmes, un grand cirque de forêts dépouillées, un ciel d'hiver gris et fin, troué çà et là de lumineuses échappées blanches. — Le *Hallali de sanglier* de M. Gélibert est d'un tout autre style : c'est une toile aussi vaste que celles d'Oudry, où le paysage s'efface derrière une meute de chiens qui se découpe sur le ciel. Les chiens sont d'une peinture très vigoureuse et très vraie; cependant le sanglier, malgré ses yeux injectés, son poil hérissé, et l'ennemi terrassé qu'il vient de découdre, ne se détache pas du groupe avec assez de vigueur.

Avant de quitter le salon de peinture, consacrons encore quelques instans à cet autre genre de paysage qui s'appelle la *nature morte*. La nature morte est, comme de raison, le royaume du pittoresque, et ce genre tant méprisé il y a quarante ou cinquante ans, du temps où la renaissance romantique se greffait sur l'art académique et pompeux du commencement du siècle, est devenu au contraire le genre favori du public depuis que le goût de la peinture de style a fait place à la passion du pittoresque. Il nous semble cependant que cette passion se refroidit, et que les maîtres de la *nature morte* ne sont plus eux-mêmes aussi bien inspirés que jadis.

Sauf le tableau de M. Philippe Rousseau, *l'Office*, qu'on ne saurait trop vanter, car ce peintre possède le secret d'être toujours intéressant et nouveau sans sortir de l'étroit domaine où il a enfermé son talent, on ne trouve guère au Salon de cette année de toiles vraiment supérieures. Les *Fleurs et fruits* de M. Couder sont une toile cirée, criarde, tapageuse, insignifiante, d'une peinture sans solidité, d'une composition confuse et décousue. Il y a de bons morceaux et des intentions heureuses dans *les Petits turbulens* de M. Bidau : la masse de groseilles rouges et blanches que picorent les guêpes et les petits poulets est faite avec autant d'art que de patience; mais les corbeilles de fruits qui tombent, les pots de fleurs à demi renversés ne posent pas, et il faut qu'une nature morte pose; la couleur d'ailleurs est sèche et vitreuse. Les *Fleurs* de M. Petit et de Mlle Louise Daru sont au moins de solides morceaux de peinture. Le grand tableau de Mme Muraton, *Après la chasse*, est confus et sans effet. Au contraire *la Musette*, du même auteur, est une toile élégante, fine, brillante et bien troussée, où l'on sent pour ainsi dire l'art et le goût de la toilette. Que tous ces habiles fabricans de *natures mortes* nous permettent cependant de le leur dire : la médiocrité n'est pas permise dans cette branche modeste de l'art, quand on y cherche autre chose qu'une occasion d'étude ou un amusement des yeux.

VI.

Assurément rien n'est petit dans l'art, et les moindres détails de la nature fournissent à qui sait les comprendre un sujet inépuisable de réflexions et d'études ; mais c'est peut-être à cause même de cette variété de la nature, de l'infinie diversité des sujets qu'elle présente, qu'il importe de ramener le goût du public aux œuvres simples, vraiment expressives, vraiment réelles, vraiment humaines, à celles qui reproduisent la forme et qui saisissent ainsi les secrets de l'expression naturelle. C'est à cette raison que tient notre prédilection constante pour la peinture de portraits. Or la sculpture, à plus juste titre, doit partager cette préférence. La sculpture est à nos yeux l'art naturel par excellence, celui qu'il importe avant tout de conserver dans l'école française. Le mauvais goût peut corrompre une ou deux générations de peintres; la mode changera un jour ou l'autre, et le grand art reprendra toujours sa place, s'il s'est maintenu parmi les sculpteurs. Après tout, la peinture n'est qu'un art dérivé; ses procédés sont plus ou moins artificiels, et quand on perdrait la science des enjolivemens de la couleur, on saurait toujours la retrouver, tandis que l'art serait gravement compromis, si

les grands modèles de la statuaire disparaissaient des musées, et si les artistes perdaient l'habitude d'étudier la nature avec la secrète ambition de les égaler.

C'est donc avec une satisfaction nouvelle que nous constatons une fois de plus l'état florissant de la sculpture française. La France est aujourd'hui le seul pays du monde où il y ait une école de sculpture sérieuse, et les quelques échantillons de l'art étranger qui viennent se glisser dans nos expositions annuelles ne servent qu'à faire mieux valoir notre supériorité. Une école qui compte encore des maîtres tels que MM. Paul Dubois et Guillaume, des disciples tels que MM. Barrias, Falguière, Gautier, Hiolle et Moulin, est bien loin d'être en décadence. S'il est décerné cette année, comme d'habitude, une grande médaille d'honneur, c'est à la sculpture qu'elle doit revenir, et elle appartient sans conteste à l'*Ève naissante* de M. Paul Dubois.

Il est douteux que la nouvelle statue de M. Dubois obtienne le même succès populaire que son *Chanteur florentin :* elle est d'un sentiment trop élevé, d'un art trop noble et trop pur pour plaire à la foule, qui ne demande, après tout, qu'une chose, c'est qu'on lui réjouisse les yeux. Jamais, à notre sens, M. Paul Dubois, qui a toujours été un artiste de premier ordre, ne s'est élevé aussi près du génie. Ses autres œuvres les plus célèbres, malgré leur incontestable valeur, n'étaient pas exemptes d'une certaine recherche. Ici au contraire, il a mis de côté toute préoccupation étrangère à son sentiment individuel; il a traité son sujet avec la sincérité qui est indispensable à la création des belles œuvres. Le caractère même de son talent semble avoir changé : ce n'est plus, comme autrefois, un artiste florentin, un sculpteur de figurines d'une austère élégance, d'un sentiment noble et gracieux. Il entre maintenant dans une région plus vaste et plus idéale ; s'il appartient encore à la renaissance italienne, on peut dire qu'il a quitté l'école florentine pour l'école romaine. C'est surtout de Raphaël qu'il procède, ou du moins c'est dans ce style qu'aurait sculpté Raphaël. Nous ne sommes pas bien sûrs que l'*Ève naissante* ne sorte pas de son atelier, et que M. Paul Dubois n'y ait pas travaillé sous ses yeux; c'est là du moins qu'il aura composé tout le bas de cette statue; les épaules, les bras et la tête seront restés ébauchés et n'auront été terminés que plus tard. C'est ainsi que nous aimons à expliquer entre ces divers morceaux une certaine différence de style très apparente malgré l'unité du sentiment.

Ève sort des mains de son créateur; elle se tient debout, simplement reposée sur la jambe gauche, l'autre jambe à demi pliée et comme agenouillée devant lui, dans une attitude aisée, respec-

tueuse et modeste, empreinte d'une chasteté naïve, mais sans l'ombre de crainte ni de honte. Le buste et la tête se redressent vers le ciel, la main droite se pose sur la poitrine, tenant entre ses doigts une mèche de cheveux enroulés, le bras gauche se replie sur la ceinture avec un geste de surprise, de timidité et de pudeur enfantine; les hanches sont larges et élégamment balancées; le torse est long au-dessous de la ceinture, le bassin vaste, le ventre plein et bien développé, comme il convient à la mère du genre humain. Les pieds sont un peu grands, mais admirablement dessinés; les jambes sont grasses, les mollets un peu bas, comme parfois dans Raphaël, ce qui soulève les critiques des gens qui voudraient qu'une Ève ou qu'une Vénus eût les jambes sèches et nerveuses d'une Diane chasseresse. Eh non! ce n'est pas une Diane; ce n'est pas non plus une déesse païenne ou une femme de plaisir. Elle n'a pas encore exercé ni déformé son corps de matrone virginale, et ses formes délicates sont noyées dans la chair comme dans une vapeur blanche. Le modelé en est si fin que partout la lumière en frange les bords et semble pénétrer le corps lui-même; jamais, que nous sachions, une statue de plâtre n'avait atteint ce degré de transparence lumineuse. Oui, c'est bien la naissance de la première femme: elle apparaît comme entourée d'un limbe et semblable à un brouillard qui se condense; malgré l'exquise perfection de ses formes, on dirait qu'elle est à peine ébauchée et qu'elle va fondre dans l'espace. La ligne du dos surtout est souple et ondoyante comme le mouvement des flots; les épaules, un peu étroites, et auxquelles s'attachent des bras sans grandeur, n'ont encore que le développement incomplet de la première jeunesse. Sa tête, peut-être un peu incorrecte et inégale, n'est pas niaise, ainsi qu'on le prétend; elle est simplement naïve et neuve au plaisir de vivre, comme le dit son profil souriant, fin et à peine éclos. C'est une figure d'enfant toute fraîche épanouie, les yeux levés avec ravissement vers la lumière du ciel, interrogeant pour ainsi dire le monde nouveau où elle vient d'être jetée, ne respirant que le bonheur naïf et la douce surprise de vivre. Ses cheveux, collés sur sa tête et plaqués sur ses épaules, semblent à peine sortir de l'œuf; ils n'ont pas encore été mêlés ni secoués par le vent. Tout le haut de la statue sort de sa chrysalide; le bas représente au contraire le type de la maternité chaste et féconde. Ce contraste déplaît à beaucoup de bons juges, qui croient y voir un signe de faiblesse, ou tout au moins un défaut de goût. Tout en reconnaissant ce qu'il a de recherché, peut-être même d'un peu choquant, oserons-nous dire qu'il prête à l'*Ève naissante* un intérêt et un charme de plus? Ainsi se trouvent réunies dans un même type la grâce et la grandeur, la souriante simplicité de la jeune fille à peine échappée des mains

de la nature, à la fois avide et étonnée de vivre, et la majesté sereine de la femme qui porte dans ses flancs le germe de mille générations humaines. La critique a beau dire : on reste en contemplation devant cette statue comme devant toutes les choses vraiment belles.

Le contraste est certes moins grand entre le buste et le corps de l'*Ève naissante* qu'entre le talent de M. Dubois et celui de M. Barrias. Si M. Dubois procède à la fois de Luca della Robbia, de Benvenuto et de Raphaël, M. Barrias, quant à lui, procède de Michel-Ange, ou s'efforce du moins de marcher sur ses traces. M. Dubois a mis des années entières à méditer sa statue, il a voulu faire un chef-d'œuvre, et peu s'en faut qu'il n'ait réussi. M. Barrias, artiste fougueux et abondant, plein d'idées, aussi prompt à exécuter qu'à concevoir, enfante chaque année une foule d'ouvrages où ne manquent assurément ni le génie de la composition, ni la grandeur de la pensée, et qui seraient peut-être aussi des chefs-d'œuvre avec un peu plus de conscience et de labeur. Le grand défaut de M. Barrias est une certaine lourdeur prétentieuse qui tient à une exagération systématique et à l'affectation d'une fausse vigueur. Il y a chez lui bien plus de Puget que de Michel-Ange, et cependant Puget lui-même était plus ferme et moins boursouflé. M. Barrias est bien loin d'avoir la prodigieuse puissance de Puget; ajoutons pourtant qu'il a une noblesse de style qui faisait complétement défaut à ce maître quelque peu emphatique et parfois vulgaire. C'est vraiment dommage qu'il ne puisse pas ou ne veuille pas serrer de plus près la nature.

Son groupe en plâtre, *la Charité*, n'est pas exempt de ses défauts ordinaires, mais il les efface au premier abord par une grandeur d'aspect incomparable. La Charité est représentée par une forte femme, au visage noble et fier, largement drapée dans de longs voiles aux plis graves et religieux. Elle est assise, et tient sur ses genoux, de la main gauche, un petit enfant qu'elle allaite, tandis que l'autre bras s'étend d'un mouvement protecteur sur un jeune garçon qu'elle entoure de la main droite et qu'elle tient adossé à ses genoux, sur l'un desquels l'enfant s'accoude avec un geste de confiance et de fierté; elle abaisse en même temps sur lui un regard vigilant et tendre. L'attitude de cette figure est souverainement protectrice. Le jeune garçon, qui est visiblement un fils de Michel-Ange, embrasse cette main puissante et maternelle posée sur sa poitrine comme pour le garantir, et il se redresse avec une expression déjà fière et mâle, trop fière même pour un pauvre enfant abandonné; il y a une sorte de défi dans le port de sa tête et dans son regard, comme s'il était enorgueilli de la protection qu'on lui prête, et presque glorieux d'avoir trouvé une mère. Le nourrisson, blotti

dans l'angle du bras gauche et reliant la ligne de l'épaule à celle du genou, se retourne d'un mouvement naïf vers le sein qu'on lui abandonne et qu'il presse sous la robe entr'ouverte. La tête noblement drapée de la femme s'incline légèrement, les yeux baissés; ses traits larges et pleins, son type noble et aquilin, son port fier et grave, sont d'un ange envoyé du ciel pour consoler les misères humaines. Des bandeaux de cheveux tombent simplement des deux côtés de son visage, sous les grands plis de sa coiffure moitié italienne, moitié monacale. Ce n'est pas une madone de Raphaël, mais elle en a le recueillement, l'air de bonté, la chasteté maternelle; ce n'est pas une matrone florentine d'André del Sarto, mais elle en a la physionomie reposée, la grâce majestueuse et placide; ce n'est pas non plus une déesse ni une sibylle de Michel-Ange, mais elle en a l'air de grandeur, la mâle et fière beauté. En un mot, c'est le type idéal de la mère, et non-seulement de la mère, mais de la veuve devenue étrangère à tout, si ce n'est aux misères humaines, consacrant sa solitude au soulagement des créatures abandonnées et souffrantes, ne se rattachant plus à la vie que par l'exercice d'une infatigable bienfaisance et d'une infinie bonté, passant à travers ce monde avec la calme sérénité d'un devoir accompli et d'une suprême espérance. C'est de la poésie, dira-t-on, et non point de la sculpture. En effet, cette figure si belle a des défauts graves; les bras en sont lourds et épais, les mains massives, les plans parfois compliqués et confus. — Tout cela est vrai, mais nous voulons l'oublier. C'est justement le propre du grand art que de savoir atteindre la poésie par les moyens plastiques, et de parler à l'âme à travers la matière sans se contenter de donner un plaisir aux yeux ou une satisfaction froide à l'esprit critique. Il ne faut médire en fait d'art ni du pittoresque extérieur, ni même du simple bon sens; ce sont des qualités malheureusement trop rares pour qu'on les méprise. Rendons toujours justice aux œuvres sages, et prêchons la sagesse à celles qui en manquent; mais quand nous rencontrons par hasard un peu de génie, fût-ce avec des imperfections graves, qu'on nous pardonne de le traiter avec indulgence!

Du reste, même au point de vue du métier, ce groupe a des qualités supérieures. La composition n'en est peut-être pas très originale, mais elle est harmonieuse, intéressante et grandiose de tous les côtés, même par derrière, où la longue draperie qui enveloppe la tête tombe jusqu'au socle de la statue avec une véritable magnificence. On peut tourner tout autour, sans trouver un seul aspect insignifiant ou vulgaire. L'aspect principal est de face ou de trois quarts. Le profil de droite est également admirable; la tête, d'une expression sublime, s'avance au-dessus de l'épaule et la domine avec une grandeur toute monumentale. A gauche, il y a un défaut :

la partie drapée du bras au-dessus du coude est disposée de manière à former un creux, ce qui fait qu'on a de la peine à comprendre comment l'avant-bras s'y ajuste. A distance surtout, cette figure assise et courbée, avec la draperie qui joint la tête à l'épaule, forme un bloc un peu lourd et d'un aspect écrasé; mais il ne faut pas oublier que c'est de la sculpture monumentale, faite pour être vue de bas en haut, et que ces effets de lourdeur disparaîtront quand la statue sera élevée sur son piédestal.

La Religion, du même M. Barrias, est une œuvre très inférieure, quoique faisant pendant à *la Charité* et conçue dans un style analogue. Assise, l'épaule gauche en avant, pour faire équilibre à l'autre, elle se tient droite, la tête voilée, mais le front découvert, ceint d'un diadème, les cheveux noués en longues tresses, l'air impérieux et inspiré. Du bras droit, qu'elle laisse tomber de toute sa longueur, elle tient une croix; du bras gauche elle tient sur son genou le livre de vie. Comme de raison, le pied gauche est un peu en retrait du pied droit, pour faire équilibre au mouvement des bras. Cette figure est noblement posée, et elle respire le commandement; mais le visage en est lourd et boursouflé, le bras qui s'avance vers le genou gros, mou, épais, mal tendu, puissant par la matière plus que par la forme. Malgré un fatigant étalage de muscles, cette sculpture manque de nerf. Les draperies elles-mêmes sont trop compliquées et absorbent trop l'attention; la tunique, cassée en mille plis, contraste d'une manière fâcheuse avec les longues draperies des jambes et les longues draperies de la tête. Pour employer une expression familière, tout cela est péniblement et prétentieusement fagoté; l'ensemble en est fatigant et ne laisse qu'une impression banale.

Avec la *Danseuse égyptienne* de M. Falguière, nous entrons dans un monde nouveau. M. Falguière est l'homme du XVIIIe siècle; il en a l'élégance, l'habileté, la grâce légère et facile, l'originalité médiocre et le pittoresque d'emprunt. La sculpture de M. Falguière est pour ainsi dire de la sculpture de genre. Sa *Danseuse* est un de ces morceaux de fantaisie où l'on fait faire au marbre de Carrare des tours d'adresse qui ne sont pas dans sa nature, et qui servent à montrer surtout la prodigieuse habileté de l'exécutant. Elle court légèrement sur la pointe des pieds, ou plutôt elle exécute une sorte d'entrechat en faisant sauter autour d'elle les plis flottans de sa basquine, qui se tordent d'une façon très peu sculpturale; cette draperie tortillée rappelle un peu le style du cavalier Bernin. La jambe gauche est lancée en avant, le torse à peu près nu jusqu'à la ceinture se penche à gauche, par un mouvement qui inquiète pour son équilibre, et dont la tête, tournée à droite, contrarie heureusement l'effet; le bras gauche tient une cithare, dont la main droite

pince les cordes. Suivant l'usage de M. Falguière, qui aime à vaincre ces difficultés de composition, le mouvement de la statue a quelque chose de raide et de contrarié; elle se décompose en trois grands plans qui suivent trois directions différentes, de sorte que la direction du torse s'oppose à celle des jambes, et que celle de la tête s'oppose à celle du buste, sans cependant rentrer dans le plan des jambes. Il en résulte, et c'est sans doute ce que M. Falguière a voulu, que cette figure manque de naturel et d'abandon, qu'elle a, dans sa souplesse même, quelque chose de tendu et de contourné, qui sent le tour de force. D'ailleurs elle n'a rien d'insignifiant ni de banal; tous les aspects en sont étudiés et expressifs. De face, elle court sur le spectateur avec la légèreté d'un oiseau; de gauche, au contraire, elle se dresse toute droite, la jambe gauche tendue en avant : il y a dans son mouvement comme un arrêt et une suspension brusque qu'indique d'ailleurs le pli de la jupe lancée en avant, et l'on s'étonne que la même figure puisse avoir deux aspects aussi divers. C'est certainement une preuve d'habileté, mais c'est aussi un défaut d'unité et de franchise. Enfin, de droite et de trois quarts, elle s'avance souple, fière et charmante, d'un air de reine, avec une grâce voluptueuse et un sourire un peu dédaigneux. Elle ne paraît pas douter de son triomphe sur le maître inconnu qu'elle fascine et qui est sans doute assis à terre à ses pieds. En résumé, c'est une œuvre intéressante à étudier et à analyser dans ses divers aspects; mais ce n'est pas une œuvre qui saisisse, ou dont l'examen satisfasse pleinement.

On goûte au contraire un plaisir pur à considérer le charmant groupe de M. Moulin, *un Secret d'en haut*. Ce n'est pas seulement un délicieux morceau de sculpture, c'est une véritable scène de comédie dans le genre de ce paganisme modernisé et mondain qui n'est pas encore celui des boudoirs et des ruelles, mais qui est déjà celui des ballets mythologiques et des bosquets du jardin de Versailles. On voudrait apercevoir ce groupe au fond de quelque charmille obscure, animé par un rayon de soleil furtif qui se glisserait entre les branches et par l'ombre mouvante des feuillages, palpitant sur la blancheur du marbre. Même dans l'obscur recoin qu'il occupe, il anime et il égaie tout le voisinage. C'est Mercure qui vient de tomber des nuages, à côté d'un bon gros dieu terme à la face plate et carrée; légèrement posé sur une jambe, l'autre jambe croisée devant la première, il se penche à l'oreille de la divinité rustique et lui murmure, un doigt sur les lèvres, une confidence qui semble beaucoup la réjouir. Rien de plus élégant et de plus dégagé que l'attitude du céleste messager; on sent qu'il s'appuie à peine sur le sol et qu'il est tout prêt à reprendre son vol vers l'olympe. Rien de plus délicat que son expression enjouée et

mystérieuse, de plus gracieux que les lignes de son corps souple, jeune et finement modelé. On dirait une scène d'Amphitryon traduite en sculpture. Le même goût fin et franc, la même facture élégante et ferme, se retrouvent dans un buste de jeune garçon, en bronze, à la physionomie fière et un peu dédaigneuse. Ce buste, comme la plupart des portraits modernes, où la solidité sculpturale est sacrifiée à l'apparence de la vie, est légèrement tourné de côté, et il ne repose sur son socle que par la pointe du cou. Il y a là une certaine affectation qui rappelle un peu la manière de M. Carpeaux.

Le Faune dansant de M. Blanchard n'est qu'un rustre à côté du Mercure de M. Moulin. Il a cependant une légèreté d'allures et une élégance de formes qui dénotent chez cet artiste un progrès sensible. Il bondit sur place d'un mouvement suivi, harmonieux, cadencé, en s'accompagnant d'une flûte de Pan. L'originalité manque à ce morceau tout inspiré de l'antique; mais nous nous sommes promis de rendre justice aux œuvres sages et saines, lors même qu'elles n'auraient rien de très brillant. C'est au même titre que nous jetons en passant un coup d'œil d'estime sur un buste de jeune femme du même M. Blanchard; c'est une figure fine, douce et décente, d'une facture pleine, mais sans grand caractère, et qui se fait remarquer surtout par une modération de bon goût.

Il y a bien plus à dire sur l'*Andromède* de M. Gauthier, et cependant nous n'en dirons que peu de chose, car cet ouvrage n'est pas en progrès sur *le Jeune braconnier* que son auteur exposait l'année dernière. *Le Braconnier* n'était lui-même qu'une charmante imitation de l'antique. L'*Andromède* est plus prétentieuse sans être plus originale. Attachée à son rocher, elle s'affaisse et se contourne dans ses liens; la jambe sur laquelle elle repose est lourde et gonflée; le ventre et le bassin, dont la contorsion vise beaucoup à l'effet, sont d'une facture tendue et boursouflée, mais sans véritable ampleur. Il y a certes de beaux morceaux dans cette statue, modelée généralement avec largeur; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que M. Gauthier n'en est pas l'auteur : il l'a dérobée au musée du Louvre, non sans la gâter notablement, car il n'est pas difficile de voir que cette prétendue Andromède n'est autre que la Vénus de Milo un peu déformée et assez péniblement tordue.

On ne saurait adresser le même reproche à *la Fileuse* de M. Cugnot, dont le geste n'est pas moins correct et moins classique que la forme. D'un mouvement souple et cadencé qui sent son académie d'une lieue, cette fileuse, d'ailleurs fort bien équilibrée et posée avec grâce suivant toutes les règles, lève les deux bras au-dessus de sa tête pour dérouler son fil. Une draperie ondoyante à longs plis minces et fluides est rassemblée autour de la ceinture et

glisse jusqu'aux pieds. L'imitation de l'antique est flagrante, elle se dénote jusque dans la couleur du bronze, qui est d'un vert sale et blanchi, comme s'il avait séjourné sous la terre. En somme, cette statue, avec ses deux bras étendus et ses pieds joints en forme de pyramide renversée, pourrait faire un assez joli pied de lampe dans le style pseudo-étrusque.

Tel est aussi le défaut de la charmante statue envoyée de Rome par M. Allar, *un Enfant des Abruzzes*. C'est un jeune garçon nu qui porte avec peine, en l'appuyant sur son genou, une grosse amphore pleine d'eau. Le mouvement de cette figure est très naturel, très juste, mais un peu contourné et médiocrement sculptural; l'enfant, vu de face, repose sur le pied gauche, ramenant l'autre pied dans le même axe et soulevant sur son genou le vase que ses bras ne soutiennent qu'avec effort, ce qui lui donne la forme générale d'un cône posé sur sa pointe. De profil, ce défaut disparaît, et l'opposition de la jambe qui porte avec celle qui est pliée et qui fait saillie par-devant est au contraire d'un heureux effet. Le buste se penche à gauche pour rétablir l'équilibre; la courbe du dos est charmante, et tout le corps s'arrondit avec une élégance souple et forte; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cet ouvrage, c'est l'exécution, qui dénote un sculpteur de grand avenir. Placé entre ces deux écueils, de ne pas donner à sa figure d'enfant la vigueur nécessaire pour porter ce lourd fardeau, ou au contraire de lui en donner trop et de lui prêter les muscles et les gestes d'un homme, il a évité l'un et l'autre avec une grande habileté : ces petits membres ont toute la flexibilité de leur âge et toute l'énergie que cet âge comporte. Ils sont modelés d'une touche ferme, juste, large et consciencieuse à la fois, qui rappelle, peut-être avec moins de maigreur, les premiers morceaux de M. Paul Dubois. Le bas-relief d'*Hécube et Polydore* est inscrit dans un parallélogramme long, comme les bas-reliefs de Jean Goujon. Le jeune homme s'affaisse, cambré en arrière, la tête renversée, les jambes ployées, un bras pendant le long de son corps. Hécube saisit l'autre bras et se penche sur lui en pleurant. Les lignes sont très belles, très harmonieuses; mais les draperies sont trop cassées, et l'effet de relief est manqué, faute d'assez d'habileté dans la disposition des plans.

Il y a de la science et de la noblesse de style dans le bronze monumental de M. Valette, *la Garde mobile*. C'est une guerrière aux formes pleines, au buste droit, aux jambes élancées, qui se tient debout, vêtue d'une cotte de mailles, le front ceint d'une couronne de lauriers qui l'ombrage avec tristesse, la tête couverte d'un voile de deuil négligemment jeté sur ses épaules. Elle a quelque chose de la ferme et simple attitude du soldat sous les armes; on sent

qu'elle était tout à l'heure au combat, et maintenant elle s'arrête, la tête penchée, les bras pendans, le torse droit et un peu cambré, dans une attitude d'accablement viril, devant le tombeau des compagnons morts au champ d'honneur. Malgré certaines imperfections du coulage, qui gâtent un peu l'œuvre de l'artiste, cette figure est d'une exécution large, simple, pleine, sobre de détails inutiles, visant surtout à l'unité de l'effet. Seulement les accessoires ne sont pas tous irréprochables; ce type de la femme guerrière a toujours quelque chose de scabreux, et les formes féminines s'accordent mal avec l'attirail d'une armure de fer. Malgré la structure forte et presque un peu rustique de sa *Garde mobile*, malgré la simple gravité de son expression, M. Valette n'a pu éviter entièrement ce qu'il y a de choquant dans ce contraste, d'autant plus que le voile jeté sur la tête affaiblit l'effet martial de la figure, et lui rend son caractère féminin. Il y a là une faute de goût plus facile à critiquer qu'à éviter, et qui tenait en grande partie au sujet lui-même.

C'est au contraire une sculpture aimable, élégante et un peu mièvre que celle de M. Franceschi. Cet artiste distingué va nous introduire dans ce que j'appellerai le genre des gentillesses féminines. *Le Réveil* est une jolie statue taillée par malheur dans un marbre à gros grain et à veines sales, ce qui est impardonnable dans un pareil sujet. Une jeune fille à demi couchée et cambrée sur une chaise fort incommode se réveille en étirant ses bras, dont l'un entoure sa tête d'un geste souple et gracieux. On ne sait trop d'ailleurs à quoi rime cet ouvrage distingué, dont le mouvement et la posture semblent être la contre-partie de la Pénélope de Cavelier. — Nous lui préférons de beaucoup le portrait de Mlle F. B..., un délicieux buste d'un caractère très individuel, dans le style coquet du XVIIIe siècle. D'un socle léger et d'une draperie flottante qui glisse capricieusement sur la gorge et sur les épaules sort une tête de jeune fille à la souple et fine encolure, au profil délicat, à l'ovale mince et pur, au nez mutin et coquet, aux narines dilatées, à la bouche légèrement entr'ouverte, au front net et emprisonné dans une coiffure à légers frisons, relevée de chaque côté sur les tempes. Ce visage juvénile et effilé a une légère tendance à converger vers la bouche, qui s'avance avec une petite moue charmante. En fait de jolies mièvreries, rien ne vaut la nature elle-même.

M. Schœnewerk, un des maîtres du genre, est comme de coutume un des favoris du public. Sa *Jeune Fille à la fontaine* est en effet un très joli morceau de nudité, frais, appétissant, coquet et légèrement mignard. L'enfant se courbe en avant, les deux jambes jointes, la tête un peu renversée de côté, considérant l'eau qui coule de la fontaine, et qu'elle recueille dans une coquille qu'elle tient de ses deux bras allongés. Sa gorge mignonne dessine

en raccourci ses formes tendres et voluptueuses, et pour que le spectateur n'ignore point qu'elle est déshabillée, elle tient un bout de draperie sous son bras. Le tout rappelle les mignardises de M. Carrier-Belleuse, quoique avec plus de simplicité, de sentiment et de décence; mais ces exhibitions de nudités chastement provocantes ne manquent jamais leur effet sur le public, témoin *le Premier Miroir* de M. Baujault, l'auteur d'un exécrable buste de Meyerbeer, dont va s'enrichir le palais de l'Institut. Une jeune fille se penche, en arrangeant ses cheveux, sur le miroir d'une fontaine. C'est du Canova maigri, arrondi, amolli, déformé et limé avec tout le sentiment d'un tourneur en bois. Sans les reflets du marbre, qui plaisent toujours à l'œil, cette nudité ne supporterait pas le regard.

Avant de quitter les statues pour passer aux portraits, jetons un dernier coup d'œil sur ce que j'appellerai les œuvres excentriques. On y trouve quelquefois plus d'un vrai talent qui s'égare, et dont les extravagances ne sont que l'abus de facultés heureuses. Tel est par exemple M. Captier. Sa Judith triomphante en plâtre jauni passe toute description. C'est une créature colossale, à tous crins, une sorte de mannequin monstrueux au visage farouche, à l'expression forcenée, comme engloutie au fond de la caverne obscure que forme la couronne de lauriers posée sur sa tête. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cet arrangement une certaine entente brutale de l'effet mélodramatique; mais l'emphase en est si extravagante qu'elle ne réussit qu'à faire rire. L'année dernière, M. Captier rachetait sa violence et son mauvais goût par de réelles qualités de facture; il n'en est pas de même cette fois, et sa fougue l'entraîne à des fantaisies qui n'ont plus rien de sculptural. Nous voudrions pouvoir le refroidir en lui proposant pour exemple le *Boxeur* de M. Jannin, statue froide, flegmatique, sans pittoresque et sans idéal, pour ainsi dire toute britannique de facture et d'aspect, mais sage, bien campée, solidement construite, ne disant pas grand'chose à l'esprit, mais lui disant tout ce qu'elle veut lui dire en langage clair, net et sain, sans fioritures ni déclamations inutiles.

Nous ne pouvons faire le même compliment à M. Bartholdi pour sa gigantesque statue de Lafayette, qui est bien l'un des plus mauvais morceaux du Salon. Cette longue figure maigre et creuse, qui s'avance, la main sur le cœur, avec un sourire béat sur les lèvres, transforme le héros dont elle veut immortaliser l'image en une sorte de benêt dégingandé; elle rappelle le mot cruel d'un des ennemis de Lafayette : « c'est Gilles républicain ! » Ce ne serait rien encore, si cette figure pouvait se tenir, si elle avait une forme quelconque, si elle n'était semblable à un assemblage de bâtons mal emmanchés qu'on aurait habillés d'un uniforme. Pour punir M. Bar-

tholdi de cette mauvaise action, vraiment indigne de son talent, contentons-nous de rapprocher son nom de celui de M. Croisy, l'auteur malheureux du groupe énorme et inintelligible intitulé *l'Invasion*. Certes le châtiment est rude, mais M. Bartholdi l'a bien mérité.

En fait d'œuvres originales et d'un style indépendant, affranchi des traditions académiques, nous aimons mieux *l'Éducation maternelle* de M. Delaplanche, l'auteur distingué, mais un peu mou, d'une *Sainte Agnès* en marbre dont la grâce douce et frêle doit attendrir les jeunes cœurs. *L'Éducation maternelle* est un véritable tableau, et même un tableau de genre rustique, un essai de Jules Breton en sculpture. Une paysanne en bonnet roulé est assise et entoure de ses bras son enfant, à qui elle montre à lire. Cette sculpture, pas plus que la *Sainte Agnès*, n'est d'une grande puissance, mais le sentiment en est vrai, l'exécution sage et simple. C'est dans ce style qu'il faut traiter, en sculpture, les sujets familiers et modernes, bourgeois ou populaires. Il ne faut pas essayer d'y introduire de force un pittoresque exagéré qu'ils ne comportent pas, et un romantisme à tour de bras qui ne convient pas à la sculpture.

VII.

Nos lecteurs n'ignorent pas que M. Guillaume est aujourd'hui le maître par excellence de l'école française, qui est elle-même la première ou pour mieux dire la seule école de sculpture qu'il y ait encore en Europe. M. Guillaume n'est pourtant pas, à proprement parler, un génie; c'est un homme d'un esprit éminent, d'un sens profond, d'une imagination réglée, d'une exquise délicatesse de sentiment servie par une rare fermeté d'exécution. Beaucoup de choses concourent à en faire un maître; la principale, c'est qu'à ses yeux l'art n'est ni un métier manuel ni une débauche de l'imagination. Pour lui, la facture n'est point indépendante de la pensée; l'art, en un mot, est à ses yeux une science exacte en même temps qu'une sorte de religion. Aussi M. Guillaume n'est-il pas de ceux qui prodiguent et qui profanent leur talent dans le vain étalage d'une fécondité stérile. Il garde souvent et volontiers le silence; il ne parle jamais qu'après avoir longuement et profondément médité, et il se tait aussi longtemps qu'il n'est pas sûr de ce qu'il veut dire. Il faut y regarder à deux fois pour le critiquer quand le sens de quelqu'une de ses œuvres nous échappe, et nous consentons volontiers à croire que c'est notre intelligence qui est en défaut. Toujours est-il que nous n'arrivons pas à nous rendre compte de la pensée qui a inspiré sa statue nouvelle, *la Source de poésie*. Nous voyons bien une nymphe ou plutôt une femme

assise de côté sur un rocher dans la posture classique des sources et des fleuves : elle se couche à demi sur une urne penchante, qu'elle entoure de son bras et d'où découle un mince filet d'eau; mais il n'y a rien dans sa physionomie, ni dans son attitude, ni même dans sa forme un peu rabougrie, qui sente la poésie, dont elle se prétend la source. Oserons-nous le dire? elle ressemble à une figurante. Au pied de la cascade qui descend du vase, un certain nombre de jolis pygmées, costumés les uns en amours, les autres en pèlerins, grimpent dans les anfractuosités du rocher et s'abreuvent avidement de l'eau qui tombe. L'allégorie est facile à comprendre, quoique un peu raffinée pour être traduite en sculpture, et plus conforme au talent de M. Hamon qu'à celui de M. Guillaume; mais ce que l'on ne voit pas bien, c'est le sentiment qui anime l'œuvre, l'aspect général qui en résulte, l'impression qu'on en doit ressentir.

En revanche, quelle admirable sculpture que le buste de Mgr Darboy! Ce n'est qu'un portrait, mais un tel portrait suffirait à immortaliser le nom d'un artiste, et si par hasard notre civilisation, dont nous médisons tant, venait à périr, un tel débris retrouvé dans nos ruines ferait dire aux antiquaires que notre siècle a dû être une des plus grandes époques de l'art. Néanmoins ce chef-d'œuvre laisse le public assez indifférent. Au fond, beaucoup de nos Athéniens préfèrent à ce buste grave et sévère la sculpture frisée et pommadée de M. Carrier-Belleuse ou le fouillis rocailleux des imitateurs de M. Carpeaux. Ce n'est pourtant pas la vie qui manque dans cette tête. Elle y éclate avec une franchise qu'on chercherait vainement chez ces fabricans pittoresques. Toute l'âme d'un homme est dans ce morceau de plâtre; elle s'y révèle par les moindres traits, par les plus petits détails de la forme et du geste. L'ensemble est d'une unité, d'une clarté, d'une énergie incroyables, mais sans une ombre d'exagération, et c'est pourquoi la foule, dont on ne force l'admiration qu'en choquant grossièrement sa vue, ne s'y arrête pas volontiers. M. Guillaume, et c'est là sa gloire, a horreur du charlatanisme; il n'emploie, pour exprimer sa pensée, que des moyens simples et vrais. Voyez ce vieillard un peu voûté, penché en avant, coiffé d'une mitre, vêtu d'une chasuble mal attachée sur les épaules. Quoi de plus naturel, de plus modeste, et en apparence de plus bourgeois? Oui, mais cette tête courbée sous le poids de l'âge respire une résolution virile et calme, une intelligence perçante, la force morale éclatant à travers la faiblesse physique. Ce cou qui s'incline, ce visage qui se redresse, ce nez en avant, cette lèvre énergique et serrée, ce regard droit, pénétrant et lucide, ce front large et plein dont les contours se perdent dans ceux de la mitre épiscopale, ex-

priment une supériorité discrète, un courage sans ostentation, un certain dédain mêlé à la fois de mansuétude et d'ironie, une sagacité placide, un esprit sans illusions comme sans faiblesses. Non, ce n'est point là une image commémorative et banale : c'est un homme vivant, plus vivant peut-être que le modèle, et cette flamme intense de la vie s'allie chez lui avec une sereine et simple grandeur.

Il y a aussi de la grandeur dans le buste de Duban, par M. Cavelier; mais c'est une grandeur académique et artificielle, obtenue par des procédés de convention. On y voit à merveille ce qui distingue le talent sincère, individuel et vraiment créateur de M. Guillaume du style noble et correct de M. Cavelier. On sent en effet dans tout cet ouvrage la préoccupation du style. La ligne en est sévère et solennelle, jusqu'au socle carré sur lequel elle repose; on dirait une figure descendue de l'apothéose d'Homère, de M. Ingres. La physionomie est pleine, grave, et, quoique un peu ravinée, elle a un grand effet de fermeté placide; par malheur, il y a quelque chose de systématique dans l'excessive simplicité de ses plans. Le front est massif; le nez, quoique légèrement busqué, est droit dans son plan général et taillé comme ceux des bustes grecs; la bouche, aux lèvres fermes et fortes, ne sourit pas, mais elle a les coins relevés, ce qui lui donne, malgré sa gravité d'emprunt, un certain air de raillerie. Les yeux sont enfoncés, le globe en est uni et sans regard, ce qui, depuis que nos sculpteurs ont perdu l'habitude des yeux blancs, est presque une affectation d'archaïsme. Cette sculpture a un caractère magistral, mais avec une sorte de rigidité hiératique qui ne convenait peut-être pas au sujet. On sait que M. Duban était un néo-grec, et l'on comprend à merveille l'association d'idées qui a porté son sculpteur à reproduire ses traits dans le style qu'il aimait, et qui convenait le mieux à son talent; quoi qu'il en soit, l'élégant architecte dont on connaît les décorations pompéiennes s'étonnerait lui-même de se voir transformé en une sorte de dieu grec. Il en résulte un certain aspect de froideur que ne rachète pas l'abus des creux pratiqués dans l'intérieur des plans pour donner de la couleur et de la vie au visage.

Est-ce M. Carpeaux que nous allons opposer à M. Cavelier? Prenons garde de tomber d'un excès dans un autre infiniment plus dangereux! Et cependant M. Carpeaux, dont la verve paraît se refroidir, n'essaie pas, cette année, d'éblouir son public. Ses deux bustes de M. et de Mme Chardon-Lagache désappointent ses admirateurs ordinaires; ces bustes ne sont pourtant pas mauvais, tant s'en faut, et ils n'ont que le tort d'être plus simples et plus sobres qu'il n'appartient d'habitude à M. Carpeaux; on n'y recon-

naît la *patte* de ce maître qu'aux cassures des vêtemens. Peut-être aussi la facture en est-elle un peu lâchée. Rappelons-nous d'ailleurs que nous n'avons là sous les yeux que la traduction en marbre et nécessairement très affaiblie de l'œuvre originale de M. Carpeaux. Le bronze et la terre cuite peuvent seuls rendre fidèlement l'effet de cette sculpture pittoresque, capricieuse et *mouvementée*, dont le mérite est dans le détail encore plus que dans l'ensemble et dans la touche encore plus que dans la forme.

C'est ce qu'a fort bien compris M. Carolus Duran, un peintre qui a voulu gagner cette année son brevet de sculpteur, et qui l'a obtenu sans peine. Nos peintres et nos sculpteurs, on l'a remarqué peut-être, aiment assez à changer de rôle. C'est une prouesse où les peintres réussissent généralement et qui leur est, il faut le dire, beaucoup plus facile qu'aux sculpteurs. La sculpture est la réalité même, et la peinture au fond n'est qu'un trompe-l'œil. Un peintre qui sait son métier connaît assez bien la forme pour la modeler avec de la terre, au lieu de la figurer avec des lumières et des ombres; un sculpteur au contraire peut être fort expert dans son art sans connaître les procédés qui font l'illusion de la peinture. Aussi M. Carolus Duran n'a-t-il rien prouvé dont on pût le croire incapable en exposant un très beau buste de femme, largement établi, finement dessiné, solidement construit, qui offre dans les accessoires, dans les cheveux, dans le modelé lui-même, une analogie peut-être trop grande avec le genre chiffonné de M. Carpeaux. M. Duran s'est approprié très habilement le coup de pouce de ce maître; mais, qu'il nous permette de le lui dire, ces fioritures ne conviennent pas à son talent viril; elles semblent plaquées sur cette tête sculpturale, dont la ferme structure ressortirait bien mieux, si l'exécution en était plus simple.

Si l'on peut opposer la manière de MM. Carpeaux et Carolus Duran à celle de M. Cavelier, celle de M. Carrier-Belleuse est aux antipodes de M. Guillaume. M. Carrier-Belleuse est le maître incontesté du genre faux et de l'élégance prétentieuse et frelatée. Dans son buste en marbre de Mme D..., le mauvais goût moderne et la désinvolture mondaine se mêlent étrangement à certains arrangemens d'un goût païen et classique. Cette malheureuse dame, prise de la ceinture dans un long piédestal carré, comme celui d'un dieu terme, ressemble à une borne revêtue d'un manteau et surmontée d'une tête. Ses épaules hautes, son buste manchot prétentieusement entortillé d'une draperie qu'elle n'a pas attachée de ses mains, continuent la forme cubique du socle sur lequel ils reposent. La tête est droite, elle jette de côté un regard perçant; la bouche serrée ébauche un vague sourire. Ce n'est pas le talent qui

manque; M. Carrier-Belleuse en a presque autant que de mauvais goût. Le buste en terre cuite de Mme V... en donne encore mieux la preuve; frisée, pommadée, enjolivée, enveloppée de dentelles d'une exécution très habile, cravatée avec une savante et pittoresque négligence, laissant traîner quelques boucles de cheveux sur ses épaules dans un ingénieux désordre, cette femme élégante et sûre d'elle-même renverse sa tête en arrière, le nez au vent, l'air dédaigneux. La facture en est flamboyante, quoique limée et léchée avec soin; on sent le fard et le cosmétique dans les lumières plates et dures qui s'abattent sur ces plans secs et polis. Nous n'avions jusqu'ici que la gravure de modes : M. Carrier-Belleuse emploie tout son talent à inaugurer un genre nouveau, que nous appellerons la sculpture de modes.

Le doux et simple M. Chapu nous plaît à considérer après ces débauches d'élégance parisienne. Toujours fin, décent et sincère, il nous paraît cependant un peu effacé. Nous ne saurions bien juger son buste de l'abbé Bruyère, puisque nous ne connaissons pas le modèle; c'est pourtant un morceau de sculpture assez pleine, avec un air de finesse et de bonhomie qui doit être d'une grande vérité. Le buste de Montalembert est d'un sentiment distingué, d'une facture consciencieuse et fine; mais il nous semble que l'artiste a mal rendu le caractère et la physionomie de l'illustre orateur. C'est un Montalembert pieux, rêveur, sentimental, au regard limpide, levant les yeux au ciel; ce n'est pas le Montalembert militant, passionné, énergique, parfois sarcastique et amer, mais aussi franc et aussi généreux dans ses affections que dans ses haines, celui enfin que nous avons connu. M. Chapu l'a bien amoindri en lui prêtant son propre génie, et en donnant à cette mâle figure la douceur attendrie d'une jeune communiante.

Tout autre est le buste de M. Chantagrel, par M. Hiolle, qui est toujours l'artiste excellent que nos lecteurs connaissent. Voilà de la sculpture consciencieuse, intelligente et vraie! Peut-être la flamme y manque-t-elle un peu; mais le modèle ne prêtait guère à autre chose qu'une reproduction saine et franche de la nature. La tête, quoique massive, exprime la réflexion et la force; le nez est saillant et un peu gros; la barbe et les cheveux sont traités avec autant d'élégance que chez M. Carrier-Belleuse, avec autant d'effet que chez M. Carpeaux; ils rappellent peut-être un peu trop la chevelure du buste de M. Gérome. Il pourrait y avoir là un écueil pour le talent si pur de M. Hiolle. Qu'il se contente de rester lui-même, et qu'il n'essaie pas d'emprunter aux autres des procédés qui n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont naturels à ceux qui les emploient.

M. Ferru est un nouveau-venu dans nos expositions publiques; mais son coup d'essai est presque un coup de maître. Son buste en plâtre de Gustave Ricard, relégué dans un coin sombre, est incomparablement meilleur que l'autre buste de Ricard qui s'étale à la place d'honneur. L'effet n'en est pas très frappant à distance; il a besoin d'être regardé de près. Les plans en sont justes et fins, quoiqu'un peu minutieux, et l'ensemble du morceau, mis au point de vue convenable, a vraiment beaucoup de noblesse et d'expression. Le profil net et délicat, le regard doux et fier, le front chauve, mais vaste et plein, la grande barbe qui descend sur une robe de chambre en forme de simarre, tout donne à cette tête, d'un port plein de dignité, le grand air d'un de ces anciens magistrats de Venise dont Ricard aimait à raconter la vie et à reproduire l'image. Ce n'est peut-être point tout à fait le Ricard des derniers temps, déjà vieux et un peu courbé, avec un demi-sourire empreint d'une tristesse pensive, c'est un Ricard idéalisé, vu à la lumière de ses œuvres, le compatriote de Titien, l'émule et le compagnon de Van Dyck, tel enfin qu'il aurait dû être, s'il avait vécu à l'époque à laquelle il appartenait par son génie.

Parmi les œuvres de second ordre, il faut remarquer encore le buste de M. Pouillet, par M. Barthélemy, malgré son aspect massif, qui le fait ressembler, suivant une expression familière, à « une tête de cheval; » le portrait en bronze de M. Coppée, par M. Louis Delaplanche, peut-être un peu froid, mais empreint d'une mélancolie tout individuelle, et, quoique ces mots paraissent jurer ensemble, d'une certaine fermeté rêveuse; les bustes toujours ressemblans, mais très bourgeois de M. Adam-Salomon, l'habile photographe; un colonel de M. Thabard, tête ronde et rasée, figure de soldat très vigoureuse, habilement traitée et fort bien mise en scène; un buste un peu froid, mais assez ferme et assez franc d'aspect de M. Villemain, par M. Lequien; un portrait de femme de M. Iselin, figure noble, tête haute, qui se meut avec aisance sur une encolure fine et pleine à la base, mais drapée avec prétention et vêtue d'une étoffe dont les rayures mêmes sont imitées; une terre cuite de M. Gautherin, représentant une tête de jeune femme, finement modelée en clair-obscur, franche, naturelle et vraie; enfin le buste de l'architecte Jay, par M. Schræder. Cette figure, fouillée et maladive, est peut-être d'un modelé trop fin pour produire un grand effet dans cette foule bigarrée de bustes et de statues; mais elle doit gagner beaucoup quand elle rentre dans un milieu plus intime.

Nous devrions peut-être, avant de clore cette tournée, dire quelques mots de l'œuvre importante que M. Sanson destine à orner le

fronton du palais de justice d'Amiens. Nous aimons mieux, en fait de bas-reliefs, consacrer ces dernières lignes à rendre justice à l'œuvre profondément personnelle et originale de M. Cros. Cet artiste, encore peu connu, et qui semble avoir fait son éducation dans l'atelier de Pérugin ou dans les vieux missels gothiques, se dévoue depuis plusieurs années à la tâche laborieuse de retrouver les procédés des anciens ciriers du moyen âge. Ce n'est point de sa part une bizarrerie, c'est une véritable vocation, car l'âme de poète qui habite en lui est bien celle de ces premiers âges où l'art moderne, encore naïf et pur, préludait à la splendide éclosion de la renaissance par des essais enfantins et charmans. Son imagination, chaste et ardente, est bien celle de ces premiers maîtres, de ces poètes inimitables qui ont touché à la perfection par la profondeur du sentiment et par l'enthousiasme de la beauté, et dont les élèves n'ont eu qu'un pas de plus à faire pour arriver sans effort à toute la maturité du grand art. Il a leur dessin aminci, délicat et timide, leurs grands et simples pressentimens de la forme, leur grâce exquise et parfois leur gaucherie. Il a même leur coloration surnaturelle, et ce goût enfantin pour l'or et les couleurs brillantes dont on savait tirer de si merveilleuses harmonies au temps des vieilles enluminures et des vitraux gothiques. Libre aux gens positifs de sourire et au public de lever les épaules; M. Cros est un artiste d'une grande valeur et d'une sincérité profonde.

Son *Prix du tournoi* est un petit bas-relief en cire colorée, qui représente la loge où la reine du tournoi assiste au combat dont elle va décerner le prix. Qu'elle est délicieuse, cette jeune reine au fin corsage, aux blanches épaules, debout, simplement posée, appuyée des deux mains sur le rebord de sa loge, et tenant l'épée qui sera la récompense du champion victorieux! Elle cherche à paraître indifférente, mais elle ne l'est pas, la pauvrette, et son cœur bat plus vite qu'elle ne le voudrait. Sa tête est penchée; son regard, un peu voilé, à la fois fixe et vague, plonge timidement dans l'arène où son chevalier combat pour elle; elle a peur de ce qu'elle va voir, et elle ne peut en détourner les yeux. Sa blanche poitrine virginale se gonfle dans son étroit corsage; on sent qu'elle respire à peine et que son sein se soulève avec effort. Elle est calme cependant, parce qu'il faut l'être. Sur sa tête fine et allongée, à l'ovale chaste et pur, s'élève une de ces vastes coiffures du moyen âge, un de ces grands bonnets en forme de mitre que portaient alors les dames de haut lignage, couvert d'or et de pierreries et surmonté d'une couronne. Ses mains fines et transparentes, modelées avec une délicatesse exquise, sont cependant à peine indiquées. Tout le mouvement de son corps, d'une grâce si chaste et si

paisible, se dessine en trois plans bien simples, et il n'en faut pas davantage pour donner à ce jeune corps toute l'aisance et toute la souplesse de son âge. Dans le fond du tableau, car c'est un véritable tableau que ce bas-relief, d'autres figures plus effacées, mais modelées également en couleurs brillantes et vêtues de robes de soie brochées d'or ou d'argent, tiennent compagnie à la jeune reine plus qu'elles ne prennent part à l'action; on sait qu'il en est de même dans les missels gothiques et dans les tableaux religieux des vieux maîtres. La dame du tournoi est pour elles le centre de l'action, et c'est de son côté qu'elles se tournent, non sans jeter des regards furtifs sur les combattans. Leurs têtes sont ravissantes, mais leurs corps sont plus imparfaits, soit que l'artiste ait cru devoir laisser les seconds plans indécis, soit que le relief lui ait manqué pour faire jouer l'air autour de ces figures. Du reste, ce genre d'ouvrage doit présenter des difficultés inouies. La cire, comme chacun sait, ne donne pas de lumières ni d'ombres franches, et la difficulté s'accroît encore de l'emploi de plusieurs cires différentes mêlées, ou rapprochées les unes des autres. Il a fallu une grande persévérance à M. Cros pour ressusciter ce genre évanoui, mais qui, entre des mains comme les siennes, ne saurait manquer de refleurir. Il est d'ailleurs à présumer qu'il ne manquera pas non plus d'imitateurs, pour peu qu'il réussisse à gagner les bonnes grâces du public.

VIII.

L'abus de l'imitation, l'absence d'invention, le goût de la bizarrerie combiné avec l'habitude du lieu-commun, tel est le défaut qu'on reproche volontiers aux artistes modernes, et qu'ils dissimulent assez mal sous une profusion d'œuvres banales mélangées de singularités sans valeur. Tout le monde cherche du nouveau, personne ne sait où en trouver, et quand par hasard quelqu'un découvre une veine inconnue, tout le monde s'y précipite, la déflore et l'épuise. Ces prétendues nouveautés sont d'ailleurs d'une authenticité douteuse. La plupart du temps ce ne sont, comme celles de M. Cros, que des résurrections d'un art oublié, si même ce ne sont des imitations disgracieuses d'un art exotique et barbare. En général, ce sont les vieux modèles qui font les frais de toutes les inventions de nos prétendus novateurs; leurs innovations ne sont que des retours plus ou moins déguisés à l'archaïsme.

Cela est du reste assez naturel, et ce n'est pas là ce dont il faut s'alarmer. En fait d'art, plus encore qu'en tout le reste, il ne peut rien y avoir d'absolument nouveau. Les grandes époques de renaissance n'ont été elles-mêmes, comme leur nom l'indique, que des

retours vers le passé. On doit donc permettre à nos artistes de prendre leur bien où ils le trouvent sans s'enfermer systématiquement dans le domaine d'aucune école, soit qu'elle s'appelle l'école classique, soit qu'elle s'appelle l'école réaliste; il serait absurde de vouloir les parquer dans tel genre plutôt que dans tel autre. Ce n'est pas dans la société moderne que l'art peut être matière à réglementations de police; il faut laisser cette chimère à la république de Platon ou au royaume de Salente, et ne pas vouloir imposer à l'école française une discipline artificielle en concentrant toute l'éducation des artistes entre les mains de quelques professeurs patentés et placés sous la surveillance de l'état.

Or c'est en ce sens que depuis bien des années nous voyons marcher l'école française. Il n'y a plus maintenant en France qu'un endroit où les artistes puissent faire de fortes études, c'est l'École des Beaux-Arts de Paris. L'initiative individuelle languit, les grandes écoles privées disparaissent, et l'on voit tomber cette émulation féconde qui animait autrefois les ateliers des maîtres. Les jeunes gens sont obligés de recevoir un enseignement officiel et banal qui, distribué successivement par plusieurs fonctionnaires salariés, n'établit aucun lien entre l'élève et le maître, et ne leur permet pas de se choisir mutuellement suivant leurs préférences ou leurs aptitudes. Sous prétexte de courber tout le monde sous la même discipline, cet enseignement livre ses victimes à tous les caprices de la fantaisie individuelle et à toutes les illusions de l'orgueil solitaire.

Quel est le grand malheur et le grand danger de l'art moderne dans nos sociétés telles que notre civilisation les a faites? C'est qu'il cesse d'être national et qu'il devient cosmopolite. A l'heure qu'il est, il n'y a plus guère, à proprement parler, d'école française; on y chercherait en vain cette unité d'inspiration qu'on trouve dans toutes les grandes écoles du passé, françaises ou étrangères : il n'y a plus aujourd'hui pour les artistes qu'un marché français. Or la décadence de l'art grec a commencé le jour où les héritiers de Phidias et d'Apelles, au lieu de travailler pour la gloire de leur patrie et pour les applaudissemens de leurs concitoyens, sont devenus les mercenaires de l'étranger et les pourvoyeurs du monde romain. N'est-ce pas là ce qui nous menace? Et s'imagine-t-on trouver un remède à ce mal dans une espèce d'école normale obligatoire placée sous la direction de quelques académiciens? La centralisation administrative est aussi mauvaise pour l'art que pour la liberté. Ce qu'il faut aux arts pour fleurir, c'est la vie locale, c'est l'esprit d'initiative et le goût des grandes entreprises. Voilà pourquoi leur âge d'or a été celui des républiques grecques et italiennes, celui d'Athènes et de Florence. Alors la patrie était si restreinte qu'elle

était comme une grande famille, et qu'elle s'enorgueillissait de compter des hommes de génie au nombre de ses enfans. Il y avait d'ailleurs de grands seigneurs, des citoyens riches, qui se faisaient un honneur d'embellir leurs cités natales, ou de faire éclore des talens capables de les embellir. Dans nos grands états centralisés, la patrie est un être anonyme qui perçoit les impôts et qui se charge en échange de tous les services publics. Les particuliers perdus dans la foule ne songent qu'à leur bien-être et à leurs satisfactions personnelles; ils laissent volontiers à l'état non-seulement le soin de les gouverner, mais encore celui de pourvoir à l'éclat extérieur de la société.

Sans doute il y a encore des Mécènes, puisqu'il y a des acheteurs, il y en a même plus qu'aux grandes époques de l'art; mais ce ne sont que des curieux et des amateurs qui s'amusent à orner leurs maisons. Ils font des collections et fréquentent les enchères publiques; la collection est aujourd'hui la seule forme du patronage de l'art chez les classes supérieures, — goût stérile pour l'éducation du public, patronage inutile pour l'éducation des artistes. Quand vous aurez attaché au coin de votre cheminée quelque précieuse toile de Watteau ou de Terburg, quand vous aurez posé sur votre étagère une terre cuite de Clodion et rempli une vitrine de curiosités ramassées aux quatre coins du monde, ou brocantées chez les antiquaires, croirez-vous avoir fait quelque chose pour l'encouragement et l'avancement de l'art? Vous n'aurez rien encouragé que le commerce des marchands de tableaux et celui des artistes besoigneux qui se mettent à leurs gages.

Telle est la cause pour laquelle l'art moderne est menacé de décadence; notre société, qui a le goût des objets d'art, est néanmoins indifférente aux artistes. Les artistes le sentent et s'en vengent en l'exploitant de leur mieux. C'est en vain qu'à la sollicitude éclairée du public on voudrait substituer la tutelle froide et machinale de l'état : c'est vouloir remplacer les soins de la famille par le régime de l'hôpital. Dieu merci! l'art français n'est pas encore assez malade pour qu'on le mette à l'asile des incurables. Finissez-en avec la routine de l'enseignement officiel, livrez les artistes à eux-mêmes, laissez se reformer ces associations naturelles, ces rivalités entre les ateliers et les écoles qui réchauffaient autrefois le zèle des maîtres et ranimaient la foi de leurs disciples : vous vous apercevrez alors que l'école française est encore vivante, et qu'on peut encore y voir autre chose qu'une simple « expression géographique. »

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

VI.

LE SIÉGE DE PARIS ET LE GÉNÉRAL TROCHU (1).

I. *Histoire de la défense de Paris en 1870-1871*, par le major de Sarrepont, 1 vol. in-8°. — II. *Journal du siége de Paris*, par M. George d'Heylli, 3 vol. in-8°. — III. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine*, par M. le général Trochu, 1 vol. in-8°. — IV. *Gouvernement de la défense nationale*, par M. Jules Favre, 2 vol. in-8°. — V. *Le Siége de Paris, opérations du 13e corps et de la troisième armée*, par M. le général Vinoy, 1 vol. in-8°. — VI. *La Marine au siége de Paris*, par M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury, 1 vol. in-8°. — VII. *Le Moniteur prussien de Versailles*, 2 vol. in-8°. — VIII. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda, etc.

II.

LE DRAME POLITIQUE ET MILITAIRE DU SIÉGE.

Voici donc Paris investi. Ce qu'on croyait impossible est réalisé. On est désormais en présence d'une des vicissitudes les plus étranges de la guerre, de ce phénomène unique et inattendu, la claustration absolue, hermétique, d'une population de deux millions d'âmes protégée contre une attaque de vive force, impuissante à se rouvrir un passage, à trouver même une fissure dans le réseau tendu autour d'elle. La dernière issue demeurée ouverte jusqu'au 18 septembre, celle de Bretagne par Versailles, est fermée le lendemain.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1er mars et du 15 mai 1873.

Par une prévision du comité de défense, un câble sous-marin a été établi pour communiquer vers la haute et la basse Seine, avec Joigny et Rouen. Pendant quelques jours encore, bien peu de jours, des dépêches peuvent être échangées. Bientôt le câble est découvert et rompu par l'ennemi, le courant électrique cesse d'entretenir une intelligence permanente et suivie entre l'intérieur et l'extérieur. Les messagers les plus hardis ou les plus habiles ne peuvent plus ni entrer ni sortir, c'est tout au plus s'il en passera quelques-uns pendant près de cinq mois. Cours d'eau, chemins de fer, routes, sentiers, tout se ferme brusquement. Que va-t-il rester? Des ballons allant porter à la province des nouvelles du grand prisonnier qui s'appelle Paris, des pigeons revenant à tire-d'aile porter à Paris de vagues et incertaines nouvelles de la France.

Le blocus se déclare par ce coup de théâtre d'une clôture presque instantanée, et ici s'engage aussitôt l'implacable duel entre la ville assiégée et l'ennemi faisant de Versailles le quartier-général de ses commandemens, de ses princes, de sa diplomatie. Ici commence cette histoire aux élémens multiples : opérations allemandes autour de Paris, organisation, travaux, péripéties de la défense à l'intérieur de la ville captive, politique du siége allant aboutir à la crise du 31 octobre, négociations poursuivies à travers l'Europe et allant se résumer un instant dans le voyage de M. Thiers à Versailles, efforts militaires conduisant aux affaires de la Marne, à Champigny, le point culminant et lumineux du grand drame. Je reprends tous ces élémens qui se confondent, tourbillonnent et se perdent dans la confusion de nos héroïques misères.

I.

Ce qu'on peut dire assurément, c'est qu'à l'heure où la lutte se resserrait ainsi et s'engageait d'une manière définitive ni les Allemands ni les défenseurs de Paris ne se doutaient qu'ils se trouvaient en présence pour cinq mois, que cet investissement qui venait de se déclarer était en quelque sorte le commencement d'une nouvelle et sanglante guerre en province comme sous les murs de la ville assiégée. Pour l'attaque comme pour la défense, c'était une entreprise pleine d'inconnu. Les Allemands avaient sans doute tous les avantages, ils arrivaient en victorieux, maîtres de leurs mouvemens, confians dans leurs forces, favorisés par la désorganisation même de la France. D'un seul coup, ils avaient brisé le premier élan de la résistance extérieure de Paris, et ils avaient pu établir aussitôt cette ligne continue d'investissement qui enserrait désormais la ville. Ils ne se méprenaient pas néanmoins sur la gravité de l'aven-

ture où ils s'engageaient et sur les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer jusque dans leurs prodigieux succès. Ce n'était pas tout d'être sous Paris et d'avoir pu couper les communications de la place. On avait à garder ses propres communications avec la frontière, à défendre les positions qu'on venait de conquérir, à vivre surtout dans une zone d'occupation qui n'était pas encore très étendue, qui formait sur le territoire français un angle assez resserré dont Paris restait pour le moment le sommet. On s'avançait dans une région déjà épuisée, appauvrie par la guerre, où les approvisionnemens devenaient rares. A 40 kilomètres autour de Paris, on avait de la peine à trouver de quoi nourrir l'armée, et l'intendance prussienne se voyait réduite à user de toute sorte d'expédiens violens ou précaires. Le moyen le plus facile et le plus prochain sur lequel on comptait pour tirer des ressources de l'Allemagne même était le chemin de fer de Wissembourg et de Nancy; mais la résistance de Toul avait d'abord intercepté la ligne. Ce premier obstacle écarté par la chute de Toul le 23 septembre, on n'arrivait encore qu'à une distance de 60 kilomètres des lignes d'investissement, à Nanteuil, où le génie français avait fait sauter les ponts sur la Marne et deux tunnels, et ce n'était pas de sitôt qu'on pouvait espérer régulariser les transports par voie de fer jusque sous Paris. D'un autre côté, le temps dont on avait besoin pour s'établir, pour assurer les communications avec l'Allemagne, pouvait nous profiter en province aussi bien qu'à Paris. Tant que Metz tenait encore, les Allemands n'avaient pas toutes leurs forces disponibles, et ils pouvaient se trouver exposés à faire face aux armées qui commençaient à se former en province en même temps qu'aux assauts des défenseurs de Paris. En un mot, ils avaient à protéger le blocus à l'extérieur en se maintenant contre les assiégés eux-mêmes.

Ces difficultés n'avaient nullement échappé aux Allemands. Les chefs de l'état-major prussien les avaient vues, ils les bravaient avec l'orgueil de la victoire et de la force. Ils se croyaient en mesure de suffire à tout, au moins pour le moment, avec les forces dont ils disposaient, et qui s'élevaient d'ailleurs vers la mi-octobre à 250,000 hommes. De ces forces, une partie était destinée à étendre le rayon d'occupation autant que possible, de façon à couvrir le blocus contre toute attaque extérieure et à faciliter les ravitaillemens qui restaient toujours un grave sujet d'inquiétude. Le 1er corps bavarois de von der Tann, appelé d'abord à Montlhéry, allait marcher sur la Loire et commencer sa campagne d'Orléans. La 22e division d'infanterie, détachée du XIe corps, se portait bientôt, sous le général de Wittich, dans la direction de Rambouillet, de Chartres; c'est cette division qui devait le 18 octobre procéder à la terrible

exécution de Châteaudun. Une division de cavalerie battait le pays entre la ligne d'Orléans et la ligne de Bretagne. Une autre division de cavalerie se répandait vers Dreux, Évreux, Vernon. Au nord, des détachemens de l'armée de la Meuse s'avançaient d'une part vers Creil, Senlis, Compiègne, et d'un autre côté vers la Normandie, jusqu'à Gisors. Tous ces groupes un peu épars, mais combinant leurs opérations, devaient selon les circonstances rallier les lignes de blocus. Le reste des forces allemandes constituait la véritable armée d'investissement. C'étaient tous ces corps placés dès les premiers jours dans des positions qu'ils n'ont plus quittées, où nos forces devaient les rencontrer sans cesse jusqu'à la dernière heure : le ve corps tenant les hauteurs de Bougival et de la Malmaison à Sèvres, ayant ses avant-postes à la Seine, à Saint-Cloud, à Montretout, — le XIe corps, placé à Sèvres et allant donner la main au IIe corps bavarois, qui, relié lui-même au VIe corps prussien, faisait face à nos lignes du sud de Meudon à Choisy-le-Roi, — la division wurtembergeoise s'avançant sur la Marne jusqu'à Champigny, la garde et le IVe corps s'étendant de Bondy à la Seine, occupant Le Bourget, Stains, Orgemont, Enghien, Montmorency, les hauteurs de Sannois.

A peine tous ces corps étaient-ils à leur poste qu'ils mettaient déjà la main à l'œuvre, élevant de toutes parts des blockhaus, des ouvrages en terre, des batteries, des tranchées-abris, crénelant les murs des maisons et des parcs, multipliant les abatis, développant enfin ces travaux qui avant le siége devaient atteindre le plus haut degré de perfection, qui à eux seuls formaient bientôt autour de Paris comme une barrière continue et infranchissable. Il aurait fallu attaquer aussitôt l'ennemi dans ses positions, le troubler dans ces travaux par lesquels il opposait en quelque sorte citadelle à citadelle, empêcher à tout prix cet établissement permanent, rompre incessamment ce cercle de fer par des sorties de tous les jours et de toutes les heures; il aurait fallu tout cela, rien n'est plus clair. Malheureusement, qu'on me passe le mot, on était ici à deux de jeu dans une situation à la vérité bien inégale pour les deux adversaires. On ne pouvait pas se jeter ainsi à corps perdu sur les lignes prussiennes, on venait d'éprouver à Châtillon le peu de solidité des troupes de campagne qu'on avait; il fallait au moins quelques semaines pour donner un certain équilibre à cette défense improvisée d'heure en heure depuis un mois, pour se mettre soi-même en garde contre toute surprise, pour se préparer enfin à une action sérieuse, et en ces quelques semaines les travaux de l'ennemi étaient assez avancés déjà pour qu'il fût infiniment plus difficile de les aborder. C'était un peu la contre-partie de ce qui arrivait à

l'ennemi lui-même. Si le soir du 19 septembre les Allemands avaient eu assez de forces, s'ils avaient disposé de moyens suffisans, ils auraient pu essayer de briser la résistance de Paris d'un seul coup par une tentative violente. Ils ne le pouvaient pas ou ils ne croyaient pas le pouvoir; soit par nécessité, soit par suite d'un plan préconçu, ils se retranchaient d'abord dans une apparente immobilité, songeant avant tout à s'établir, à organiser l'investissement, ne répondant pas même au feu de nos forts, qui les inquiétait sans déranger sérieusement leur installation ou leurs travaux. Les Prussiens laissaient ainsi à Paris le temps de se reconnaître, et en peu de jours la défense était assez raffermie, assez développée pour se sentir désormais à l'abri de toute attaque, de sorte que de part et d'autre on arrivait au même point, à cette situation assez singulière où l'on s'observait, où l'on se défiait sans pouvoir en venir de sitôt à se prendre corps à corps, à être en mesure d'engager l'action décisive et suprême.

C'était, à vrai dire, pour Paris une épreuve assez nouvelle de se voir ainsi brusquement emprisonné. On n'était pas accoutumé à être investi, selon le mot du général Trochu, et on se sentait un peu étonné. Dès les premiers jours, la population avait pris son parti. Émue, ardente, patriote dans son ensemble et prête à tous les sacrifices, confiante en elle-même et frondeuse pour ses chefs comme une véritable population athénienne, se croyant de bonne foi appelée à faire reculer l'invasion, elle acceptait sans se plaindre les chances d'une lutte dont elle était résolue à subir toutes les rigueurs sans en comprendre toujours les conditions. Sauf le bruit du canon, qui commençait à retentir et qu'on n'allait plus cesser d'entendre pendant près de cinq mois, sauf l'interruption des fêtes et des plaisirs, remplacés par les démonstrations militaires et les manifestations, rien n'annonçait trop durement l'état de guerre. On n'entrait que peu à peu dans cette vie de siége dont on ne pouvait connaître encore toutes les souffrances. Les vivres ne manquaient pas, la saison restait douce, le mouvement des rues se ralentissait à peine. Les Parisiens gardaient leur bonne humeur avec leur fermeté, et leurs habitudes avec leur uniforme. Ils pouvaient se faire illusion. En apparence et sous beaucoup de rapports, rien ne paraissait changé; au fond, la situation était terrible, d'autant plus redoutable qu'elle était peut-être sans issue, qu'elle se compliquait de toutes les déceptions inévitables, des agitations qui ne pouvaient manquer de se produire autour d'un gouvernement improvisé, vivant par l'opinion, — des difficultés militaires, des incohérences politiques, et par-dessus tout de cette séquestration absolue qui allait être une des souffrances les plus aiguës du siége, qui pouvait aussi

jeter un trouble profond dans la communauté d'esprit et d'action entre Paris et la France.

Il y avait, dès le début, trois choses qui résumaient et dominaient tout. Il fallait être assuré de pouvoir suffire pendant un laps de temps donné à l'alimentation matérielle d'une population portée à plus de deux millions d'âmes par le reflux des habitans des banlieues. Il fallait soutenir cette population dans son moral en la garantissant tout à la fois des défaillances ou de l'excès des illusions, en se faisant de son patriotisme et de son dévoûment un appui contre l'esprit de sédition, et il fallait enfin la conduire au combat. Les approvisionnemens n'étaient pas pour le moment la difficulté la plus pressante. Aux premiers jours du siége, on s'était hâté de donner à Paris la bonne nouvelle qu'il avait deux mois de vivres assurés, et il semblait alors que cela dût répondre aux prévisions les plus étendues. En réalité, on avait cru prudent de ne pas tout dire : avec un peu d'industrie, on avait, rien qu'en farines, du pain pour près de trois mois. Il restait en outre 100,000 quintaux de blé à moudre, et à mesure que la lutte se prolongeait, à force de recherches et de réquisitions, on arrivait même à découvrir 500,000 quintaux de grains de toute sorte qui devaient être singulièrement utiles. De ce côté, il n'y aurait donc eu rien à craindre, si l'incohérence et la mobilité des évaluations n'avaient laissé une incertitude perpétuelle. Politiquement, pour le conseil de l'Hôtel de Ville, la question était de vivre, d'aller jusqu'au bout sans tomber dans des agitations ruineuses et déshonorantes devant l'ennemi, en maintenant autant que possible cette dernière représentation d'une autorité nationale que la France avait à peu près reconnue avant l'investissement, qu'elle devait retrouver debout à l'heure de la délivrance.

Quant à l'action militaire, quant à la défense proprement dite, elle offrait ce dangereux caractère de disposer de moyens en apparence illimités et d'être exposée peut-être à se débattre, à se dévorer dans le cercle défini où elle était condamnée à se mouvoir. Maintenir cette population parisienne si inflammable, si prompte aux émotions et menacée de tant de souffrances, profiter des premiers momens de répit pour organiser les ressources et les forces qu'on avait sous la main, pour rendre la place inabordable en cherchant d'un autre côté les points faibles de l'ennemi, avoir un œil sur les Prussiens du dehors pour les repousser ou les attaquer si on le pouvait, un œil sur les agitateurs du dedans pour les contenir, c'était là ce qu'on allait avoir à faire; c'était l'œuvre complexe, épineuse et accablante qui pesait particulièrement sur l'homme appelé à personnifier la défense en première ligne, sur le général Trochu, devenu en un instant président du gouvernement, chef de l'armée d'opéra-

tions, commandant d'une place assiégée. Le général Trochu avait tenu à réunir tous les pouvoirs ou les apparences de tous les pouvoirs : c'était peut-être une nécessité, c'était aussi une périlleuse confusion, puisque le gouverneur de Paris avait l'air d'être un dictateur sans avoir l'autorité réelle de la dictature, puisque les devoirs de chef de gouvernement pouvaient n'être pas toujours d'accord avec les devoirs de chef de la défense militaire, comme c'est arrivé plus d'une fois.

Rien n'est plus aisé aujourd'hui que de se refaire un idéal du siége tel qu'il aurait pu, tel qu'il aurait dû être, de relever les erreurs, les méprises, les faiblesses, les incohérences qui ont rempli ces cinq mois de combats, d'anxiétés et de misères. On n'a pas fait tout ce qu'on aurait pu faire, et on n'a pas empêché ce qu'on aurait dû empêcher, dit-on, dans la commission du 4 septembre. « Vous en parlez à votre aise, on voit bien que vous n'y étiez pas, » répond avec une vive et spirituelle bonhomie le général Trochu. La vérité est qu'on ne vivait pas à l'aise en ce temps-là, qu'on ne faisait pas tout ce qu'on voulait. Les difficultés étaient immenses : elles résidaient dans les choses et dans les hommes, dans la manière même de comprendre et d'engager cette terrible lutte. Je vais droit à ce que le général Trochu appelle la philosophie, à ce que j'appellerai plutôt les nécessités, les fatalités du siége.

Et d'abord c'est un fait avéré, avoué, que le gouverneur de Paris croyait peu à la possibilité d'une défense prolongée. Il y a eu des momens au cours de la lutte où, voyant cette œuvre extraordinaire grandir et se développer d'une manière imprévue, où cédant à l'entraînement universel, il a eu, lui aussi, des éclairs d'illusion et d'espérance. Au fond, raisonnant en soldat, il ne pouvait se dérober à cette cruelle et obsédante conviction qu'une place de guerre soumise à cette énergique étreinte, privée de toute armée de secours, était une place perdue d'avance, impuissante à se dégager par son propre effort, et à ceux de ses collègues qui l'assaillaient de leurs anxiétés, qui lui demandaient assez mélancoliquement quelle serait la fin de tout cela, il répondait : « Nous sommes réunis ici pour commettre ensemble une héroïque folie. » Seulement cette « héroïque folie, » le gouverneur de Paris croyait qu'on était absolument tenu de la tenter, de la pousser jusqu'au bout sans se préoccuper du dénoûment. Il allait en un mot au combat avec le sentiment le moins fait pour être compris des foules, un sentiment stoïque du devoir qui était indépendant de l'idée du succès immédiat et définitif, qui n'excluait néanmoins ni la résolution d'agir, ni la prévoyance, ni même une appréciation fine et juste de la nécessité des choses.

Quel était en effet le problème à résoudre? On se trouvait dans Paris, ayant sur les bras un assiégeant qui comptait plus de 200,000 hommes, tandis que Metz de son côté occupait encore 200,000 Allemands. Si on tenait dans Paris quelques semaines, le plus possible, on laissait à la France le temps de se relever, de reconstituer des armées de secours à la place de celles qui avaient disparu. L'Europe à son tour pouvait finir par s'émouvoir de cette lutte gigantesque et se sentir intéressée à reprendre une action médiatrice. M. Thiers faisait justement son voyage de Londres à Saint-Pétersbourg, de Vienne à Florence, pour essayer de renouer les fils de cette action européenne. Il s'agissait donc avant tout de gagner un temps nécessaire et précieux, de faire durer quand même une résistance qui au point de vue militaire pouvait très bien n'être qu'une « héroïque folie. » Tout se liait; le réveil des sympathies européennes, s'il y avait quelque chance de ce côté, la reconstitution des forces françaises, n'étaient possibles que si Paris tenait, et on ne pouvait tenir à Paris qu'à certaines conditions, en appropriant jusqu'à un certain point la défense aux besoins, aux intérêts, aux passions et même aux faiblesses d'une population immense subitement atteinte dans ses habitudes, dans son travail, dans son existence tout entière. De là les caractères généraux et les difficultés de cette entreprise, commencée presque au hasard, poursuivie à travers toutes les complications et les confusions, conduite par ce soldat philosophe à qui on demandait souvent ce qu'il ne pouvait pas faire, qui suppléait à tout par de la bonne volonté, quelquefois par des proclamations ou par des discours, qui se voyait incessamment réduit, avant d'aborder l'ennemi extérieur, à se débattre contre tous les obstacles qui se multipliaient autour de lui.

Je voudrais montrer au vif quelques-unes des circonstances les plus caractéristiques de cette opération du siége de Paris, unique dans l'histoire, unique par les conditions dans lesquelles elle s'accomplit, unique par la situation faite au chef militaire chargé de la diriger. Première difficulté : quel pouvait être le régime de la grande cité investie? Si Paris eût été une ville de guerre ordinaire, une de ces places où à l'approche de l'ennemi la population civile s'absorbe dans la garnison et où l'autorité militaire reste seule debout, rien n'eût été plus aisé que de constituer l'état de siége dans toute sa force, dans sa rigueur nécessaire. C'était à peu près impossible à Paris, surtout au lendemain d'une révolution, avec un gouvernement vivant par la bonne volonté publique. A cette cité populeuse composée de tant d'élémens bons ou mauvais, souffrant déjà de sa claustration, privée de ses occupations habituelles, de son industrie ou de ses plaisirs, il fallait un aliment. On ne pouvait

la soumettre au silence, on se croyait obligé de lui laisser tout au moins ses réunions, ses journaux. C'était presque une condition de la durée d'une résistance qui sans cela se serait éteinte dans le vide. Or imagine-t-on une des plus grandes et des plus délicates opérations de guerre, un siége se poursuivant au milieu des clubs et des journaux? Les clubs n'étaient peut-être pas même ce qu'il y avait de plus dangereux. Le soir, à la lueur de quelques lampes fumeuses, on allait pérorer sur le feu grégeois, sur l'art de forcer les lignes prussiennes, sur la trahison ou l'ineptie des généraux, sur la levée en masse ou sur l'enrôlement forcé des congréganistes. C'était insensé, mais après tout sans retentissement au dehors. Les journaux avaient un bien autre inconvénient. S'il y avait une presse courageuse et patriote soutenant l'opinion, joignant l'action morale au combat par les armes, il y avait aussi les journaux qui étaient à l'affût de tout ce qui pouvait satisfaire, irriter ou tromper une curiosité impatiente. Ils disaient tout, le nombre de nos canons, les mouvemens militaires, les travaux qui étaient en construction. — Il fallait sévir, a-t-on dit. On sévissait, on avertissait, chaque jour c'était à recommencer; on n'osait aller jusqu'à la suppression, et le gouverneur de Paris avait à conduire la défense au milieu de toute sorte de divulgations qui allaient quelquefois révéler à l'ennemi le secret des opérations qu'il préparait.

Autre difficulté : pourquoi distribuait-on des armes à tout le monde sans règle et sans choix, au risque d'armer jusqu'à des repris de justice? Évidemment, si le gouvernement de la défense nationale eût été un pouvoir régulier, s'il y avait eu à Paris une administration, une police, tous les moyens d'exercer une autorité réelle et sérieuse, on eût sans doute procédé d'une façon moins confuse. On avait essayé d'abord de limiter l'armement, et c'est M. Gambetta lui-même qui dès les premiers jours, le 6 septembre, avait encadré la garde nationale dans 120 bataillons, 60 nouveaux ajoutés aux 60 anciens qui existaient sous l'empire : on atteignait bientôt le chiffre fantastique de 266 bataillons! Puisqu'on faisait appel au patriotisme de tous, on se disait qu'on ne pouvait refuser des armes à ceux qui se présentaient pour combattre, et on les prodiguait moitié par faiblesse, moitié pour donner de l'occupation à ce peuple oisif et excité, subitement pris de passion pour les exercices militaires. On arrivait ainsi à créer une force plus apparente que réelle, une masse incohérente, désœuvrée, soldée, tapageuse, enorgueillie du rôle qu'on lui faisait. On ne pouvait peut-être pas éviter cet armement universel, qui, lui aussi, avec la mise en subsistance universelle, était une condition du siége. On cédait à une nécessité, à ce qu'on regardait comme une nécessité. Il n'en résultait pas

moins le plus cruel embarras pour le gouverneur de Paris, à qui on donnait une force mal organisée et peu sûre, dont il ne pouvait se servir sans péril, et qu'il ne pouvait laisser inactive sans se faire accuser de ne pas savoir utiliser le courage et le zèle de la population parisienne.

Ce n'est pas tout encore : au sein même du gouvernement, le général Trochu rencontrait plus d'un obstacle ou plus d'un ennui. Assurément on l'entourait de tous les dehors de la déférence, on subissait l'ascendant de son esprit et de sa parole, on ne pouvait oublier après tout que seul il avait assuré au gouvernement de la défense nationale l'adhésion et l'appui de l'armée. On ne doutait pas de son caractère, on doutait de sa capacité. En lui imposant quelquefois de rudes épreuves par des mesures comme le décret sur l'élection des officiers, qui désorganisait momentanément la garde mobile en plein combat, le 19 septembre, qu'il ne subissait que parce qu'il ne pouvait pas donner sa démission devant l'ennemi, — en aggravant le fardeau qui pesait sur lui, on l'entourait de défiances. M. Picard prétendait dès les premiers jours que le général Trochu avait l'air de « mener le deuil du siége. » M. Emmanuel Arago, introduit dans le conseil de défense sans doute à titre de stratégiste, demandait des sorties que le gouverneur refusait énergiquement en les appelant « d'insignes folies. » M. Jules Favre lui-même, quoique plein d'estime et de sympathie pour le général Trochu, avait de grands doutes qu'il échangeait avec M. Picard le soir en quittant l'Hôtel de Ville. Il y avait en un mot dans le gouvernement le camp des censeurs de la défense militaire. Tous ces hommes justifiaient parfaitement le mot spirituel du général Trochu sur M. Jules Favre : « il ne s'élevait pas au-dessus de la compréhension bourgeoise des affaires militaires, c'est-à-dire qu'il attendait l'événement heureux pour me déclarer le plus grand homme de guerre des temps présens, ou l'événement contraire pour m'en déclarer le plus médiocre... » C'était le principe d'une situation qui naturellement allait en s'aggravant, qui devait même en venir à prendre le caractère le plus aigu à mesure qu'on approchait de la catastrophe, mais qui existait dès l'origine, et n'était pas de nature nécessairement à faciliter l'œuvre du gouverneur de Paris.

Il y avait enfin au milieu de tout cela les conflits d'attributions entre autorités militaires, des découragemens chez quelques généraux, chez d'autres des froissemens, des susceptibilités, des rivalités, perçant jusque dans l'obéissance d'ailleurs la plus scrupuleuse et voilés par le patriotisme. Les rivalités et les froissemens, ils existaient même sous Napoléon Ier, qui ne parvenait quelquefois à les dominer que par la supériorité de son génie. Le gouverneur de

Paris n'était pas un Napoléon, il y mettait la meilleure volonté, il avait de la peine à contenir un certain antagonisme de situation entre le général Ducrot, qui avait sa confiance, dont il avait fait son collaborateur de prédilection en lui donnant le commandement supérieur des deux corps d'armée dont il disposait, et le général Vinoy, solide et brave soldat, habitué à faire son devoir, mais visiblement aigri, blessé de se voir subordonné à un autre chef, et même tenu un peu à l'écart des conseils militaires. D'extrêmes ménagemens étaient nécessaires, de sorte que le général Trochu se trouvait en définitive aux prises avec toutes les difficultés qu'il rencontrait autour de lui, sans parler des difficultés qui lui venaient de lui-même, d'un esprit à la fois opiniâtre et subtil, de certaines idées préconçues, d'une certaine inexpérience en face d'événemens auxquels il était peu préparé, qui dépassaient toute mesure. Et maintenant, cela dit, les faits se déduisent en quelque sorte de ces conditions premières d'un siége où tout se mêle, la guerre et la politique, où l'effort intérieur de la ville assiégée peut en outre dépendre à chaque instant du plus redoutable imprévu, d'une capitulation de Metz éclatant tout à coup, d'une négociation diplomatique dont on ne se rend pas compte, d'un ensemble d'opérations extérieures qui devraient se combiner avec la défense, et qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît mal; le nœud des événemens est là tout entier.

II.

La première question, la plus obscure peut-être, c'est le travail de défense militaire, qui avait commencé par une déception le 19 septembre. Ému de l'affaire de Châtillon, partageant sur le moment l'impression presque fébrile de la population, le général Trochu s'était un peu hâté d'abandonner toutes les positions extérieures et de ramener tout ce qu'il avait de troupes, non pas même sous le canon des forts, mais à l'abri de l'enceinte, comme s'il n'y avait eu qu'à se mettre en devoir d'attendre l'assaut. Il s'apercevait bien vite qu'on n'en était pas là, et le premier moment passé, puisque l'ennemi ne paraissait nullement vouloir sortir de ses lignes pour tenter une attaque de vive force, puisqu'on se trouvait rejeté d'un seul coup dans la ville après avoir vainement essayé d'empêcher l'investissement, le général Trochu se disait qu'il n'y avait plus qu'à bénéficier de cette situation pour développer l'appareil défensif de la place et reconstituer une armée qui venait de montrer sa faiblesse. Il fallait faire de nouveaux régimens, raffermir ceux qui existaient, instruire les mobiles, essayer d'organiser cette

masse de garde nationale dont on allait disposer, coordonner, augmenter encore le puissant matériel qu'on avait sous la main, et tout cela, il fallait le faire sans cesser de tenir tête à l'ennemi sur le périmètre de Paris. De là les premières dispositions auxquelles s'arrêtait le général Trochu après l'émotion de Châtillon. — Le 13e corps, moins la division d'Exea, qui restait du côté de Vincennes, était aussitôt ramené à l'extérieur sous les ordres du général Vinoy et occupait tout le front sud, appuyé aux forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre, d'Ivry. Le général Ducrot allait s'établir à Neuilly, étendant ses lignes de Billancourt à Saint-Ouen, ayant ses avant-postes à Puteaux, à Suresnes, à Courbevoie, à Asnières. Un petit corps placé à Saint-Denis sous le général de Bellemare, et les troupes de soutien groupées autour des trois forts de l'est, occupés par la marine sous le contre-amiral Saisset, tenaient le nord. La pensée du général Trochu était d'aguerrir les jeunes troupes par un contact incessant avec l'ennemi, et d'étendre le rayon de la défense, de regagner du terrain autant que possible.

Un des résultats les plus fâcheux et les moins nécessaires de la journée du 19 septembre avait été surtout l'abandon du plateau de Villejuif, flanqué des deux ouvrages des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet. C'était une position des plus importantes, faisant face aux villages de Thiais, de Chevilly, de L'Hay, dominant la route de Choisy-le-Roi à Versailles et d'où la vue s'étend sur toute cette région, jusqu'à la tour de Monthléry, qui apparaît à l'horizon. Si les Prussiens, déjà maîtres de Châtillon, restaient en possession de Villejuif, fût-ce au risque de braver le feu de Bicêtre, ils menaçaient une autre partie de Paris, ils tenaient le cours de la Bièvre jusqu'à Arcueil, ils n'avaient plus rien à craindre pour leur communication directe avec Versailles. On sentait le danger, et dès le 22 septembre au soir la division de Maudhuy était chargée de reprendre le lendemain le plateau abandonné le 19. Heureusement les Prussiens n'avaient pas eu le temps de s'établir, et nos troupes, s'élançant à trois heures du matin le 23, enlevaient presque sans combat le village et le Moulin-Saquet. Aux Hautes-Bruyères, l'affaire était un peu plus chaude; on rencontrait quelque résistance, et même après avoir pris la redoute on avait à repousser plusieurs tentatives de l'ennemi. Notre artillerie, placée entre les Hautes-Bruyères et Villejuif, soutenait pendant toute la matinée un brillant combat et restait en définitive maîtresse du terrain. Le succès n'avait rien que de modeste, il avait peu coûté parce qu'il y avait peu de monde engagé; tel qu'il était cependant, il éloignait l'ennemi de Paris, il nous rendait une position qui est restée une des forces

de la défense pendant tout le siége, et c'était enfin une sorte de reprise d'offensive, le commencement d'une série d'actions engagées par le 13e corps sur le front sud, où il rencontrait devant lui les Prussiens du VIe corps et les Bavarois du IIe corps.

On ne s'arrêtait pas là en effet. Par la possession de Villejuif et des Hautes-Bruyères, on avait un solide point d'appui pour des entreprises sur les lignes allemandes. Une première fois, le 30 septembre, on se décidait à une sérieuse démonstration. Il s'agissait d'abord d'un rapide et vigoureux coup de main à tenter sur Choisy-le-Roi, pour détruire le pont, qui servait aux communications allemandes. Le coup de main transformé devenait une véritable action de guerre engagée sur un espace de 6 kilomètres entre la Bièvre et la Seine, avec près de 20,000 hommes, soutenus eux-mêmes par des diversions du côté de Clamart et vers Créteil à l'extrémité opposée. Il y avait trois points d'attaque désignés à trois colonnes distinctes, l'une, sous le général Blaise, portant son effort à gauche, sur Thiais et Choisy-le-Roi, — l'autre, sous le général Guilhem, marchant au centre sur Chevilly, — la troisième, sous le général Dumoulin, destinée à enlever L'Hay. Le 30 septembre, au lever du jour, un des derniers beaux jours de ce triste automne, les trois colonnes se mettaient en mouvement à peu d'intervalle, après une vive canonnade des forts. La première arrivée était la brigade Guilhem, 35e et 42e, qui, s'avançant sur Chevilly, entrait dans le village, son général en tête, et en restait maîtresse. A L'Hay au contraire, la colonne Dumoulin se trouvait arrêtée. A la gauche, une partie des troupes du général Blaise atteignait déjà les premières maisons de Choisy-le-Roi; mais ici tout dépendait de ce qui se passait à Thiais, où l'on était violemment engagé, où nos soldats s'emparaient même un instant d'une batterie prussienne qu'ils ne pouvaient malheureusement emmener, faute d'attelages. Pendant trois heures, la lutte se poursuivait très vivement. Bientôt cependant les Prussiens commençaient à paraître en force sur tous les points. Ils rentraient à Chevilly, où la brigade Guilhem pouvait se trouver compromise par suite de l'insuccès devant L'Hay, et aussi parce que dès le début du combat elle avait perdu son chef, qui était tombé frappé de dix balles dans la poitrine au moment où il enlevait intrépidement ses soldats. A Thiais, malgré des efforts répétés et énergiques, on fléchissait un peu. Dès lors on ne pouvait songer à pousser l'action plus loin, on n'en avait pas les moyens, et avant dix heures, sur l'ordre du général Vinoy, nos colonnes se repliaient sans trouble, sans confusion, soutenues par les Hautes-Bruyères, Bicêtre, Montrouge, qui couvraient la retraite.

C'est là ce que les Allemands ont appelé la « première grande

sortie » des Parisiens, sortie sans résultat décisif, il est vrai, assez meurtrière, puisqu'elle nous coûtait un de nos plus vaillans chefs militaires, 400 hommes tués ou disparus, près de 1,500 blessés, mais où nos troupes avaient montré de la fermeté au feu, de l'aplomb dans la retraite. C'était un premier pas. Le 13 octobre, nouvelle sortie, nouveau combat. A la suite de la reprise de Villejuif et de l'affaire du 30 septembre, on avait gagné un peu de terrain dans la vallée de la Bièvre jusqu'à Cachan; on s'était avancé sous la protection de Montrouge jusqu'au poste de la maison Millaud, d'où l'on délogeait les Prussiens. Une fois là, on se trouvait en mesure d'attaquer Bagneux, peut-être même Châtillon. C'était un objectif bien tentant pour le commandant du 13e corps. Le général Trochu, se flattant peu d'un tel succès, avait une autre préoccupation. Depuis quelques jours, on distinguait de grands mouvemens de l'ennemi du côté de Choisy-le-Roi et sur tout le front sud. Que signifiaient ces mouvemens? Les Prussiens voulaient-ils essayer de reprendre Villejuif? Ne s'agitaient-ils ainsi que pour dissimuler un affaiblissement momentané des lignes d'investissement, pour nous dérober l'envoi d'une partie de leurs forces contre nos armées en formation sur la Loire? Enfin on approchait du 14 octobre, anniversaire de la bataille d'Iéna. Les Allemands ne choisiraient-ils pas ce jour-là pour faire quelque tentative sérieuse, et ne valait-il pas mieux les devancer? C'était là ce qui conduisait à l'affaire du 13 octobre, engagée non plus cette fois sur Thiais, Chevilly, L'Hay, mais entre la Bièvre et Issy, principalement contre Bagneux et Châtillon.

Tout avait été combiné. Dans la soirée du 12, le général Vinoy recevait les ordres définitifs. Il disposait pour l'opération qu'il allait exécuter de la division Blanchard, de la brigade Dumoulin de la division de Maudhuy, laissée en partie à la garde du plateau de Villejuif, de la brigade de La Charrière, détachée du 14e corps, de cinq bataillons de mobiles de la Côte-d'Or et de l'Aube, sous les commandans de Grancey et de Dampierre, et de 500 gardiens de la paix. C'était un ensemble de près de 25,000 hommes avec plus de 80 pièces d'artillerie. Tandis que deux colonnes de la division Blanchard aborderaient au centre les positions de Bagneux et de Châtillon, deux bataillons du 113e de ligne, appuyés par les gardiens de la paix, devaient enlever Clamart sur la droite, la brigade de La Charrière irait se placer à gauche, sur la route de Sceaux, pour surveiller, pour contenir au besoin les mouvemens de l'ennemi du côté de Bourg-la-Reine, et la brigade Dumoulin resterait en réserve sous Montrouge, à portée du combat. Les choses se passaient ainsi en effet.

A neuf heures du matin, le 13, l'attaque commençait. La brigade La Mariouse, qui se composait du 35e de ligne, des mobiles de l'Aube, de la Côte-d'Or, et qui, de la maison Millaud, son point de départ, avait plus de mille mètres à parcourir à découvert, sous le feu de l'ennemi, avant d'atteindre les premières maisons de Bagneux, cette brigade s'avançait intrépidement sans se laisser émouvoir, sans répondre à la fusillade; elle entrait à Bagneux de vive force, et s'y établissait victorieusement après en avoir chassé les Bavarois, qui laissaient 40 prisonniers dans ses mains. C'est là, dans cette mêlée, près de l'église de Bagneux, que le commandant de Dampierre était frappé mortellement à la tête de ses mobiles de l'Aube. De son côté, la brigade Susbielle, vigoureusement conduite par son chef, avait attaqué Châtillon, et elle ne laissait pas d'éprouver des difficultés. Elle avait à enlever une série de murs crénelés qu'on lui disputait pied à pied, elle était obligée de marcher de maison en maison au milieu de la fusillade; elle avançait malgré tout, sans dépasser le village qui s'étend sur la rampe, c'est-à-dire ce qu'on appelle le bas Châtillon. L'action après tout restait dans des conditions assez favorables pour que Vinoy pût écrire au gouverneur de Paris : « Nous sommes maîtres de Bagneux; voulez-vous le conserver? » Le général Trochu répondait en maintenant au combat engagé le caractère d'une « grande reconnaissance offensive, » et en laissant au général Vinoy comme au général Blanchard le soin de fixer l'instant où il faudrait se retirer. A trois heures de l'après-midi, on avait fait tout ce qu'on pouvait faire, les vigies signalaient de tous les côtés de fortes colonnes ennemies accourant au combat, et on se décidait à se retirer. On se repliait lentement, sans nul désordre. Un détachement de 400 marins, conduit de Montrouge par le capitaine de frégate d'André, sous la direction du contre-amiral Pothuau, couvrait la retraite du côté de Bagneux, et, faisant halte un instant, il arrêtait net par son aplomb, par la plus vive fusillade, les Bavarois, qui, revenus à notre suite, essayaient d'inquiéter notre mouvement.

N'aurait-on pas dû laisser l'action s'engager plus à fond? n'aurait-on pas pu essayer de reprendre le plateau de Châtillon? Assurément reprendre Châtillon le 13 octobre eût été tout aussi important que de le garder le 19 septembre, si on l'avait pu; mais était-on en mesure de tenter ce coup audacieux, et si on avait un premier avantage, avait-on des forces suffisantes pour se maintenir? Était-on préparé pour une grande bataille, au-devant de laquelle on allait inévitablement le lendemain? Le combat du 13 octobre ne restait pas moins une affaire habilement conduite, vivement exécutée, et qui rentrait dans cet ordre d'opérations à demi défensives, à demi

offensives, par lesquelles le 13e corps était chargé de contenir l'ennemi sur le front sud.

Ce que le 13e corps faisait au sud, le 14e corps était chargé de le faire de son côté à l'ouest de Paris. A peine arrivé à ce quartier-général de la porte Maillot, d'où il suivait de l'œil la ligne assez étendue qu'il avait à garder de Billancourt à Saint-Ouen, Ducrot mettait la plus énergique activité à organiser la défense, et surtout il se hâtait de se reporter en avant au-delà de la Seine. Il disposait du dernier pont demeuré intact, celui de Neuilly, et sur la rive gauche de la Seine il pouvait trouver une certaine liberté de mouvemens sous la puissante protection du Mont-Valérien, qui était de force à se faire respecter des Prussiens. Le général Ducrot avait la vive préoccupation de son œuvre militaire; il devait songer avant tout à instruire ses troupes, à les exercer, à les faire manœuvrer, et il n'y manquait pas. Un officier allemand des divisions que nous avions alors devant nous l'a dit : « Il était intéressant d'observer les exercices et les petites guerres que l'ennemi faisait exécuter à ses jeunes troupes pour les former. Cela se pratiquait en grand et en petit, souvent même dans la ligne des avant-postes... » La première instruction, c'était encore de conduire ces jeunes soldats au feu; mais on ne pouvait agir à la légère. On avait devant soi ce massif boisé et accidenté qui de Bougival à Meudon forme comme une épaisse barrière entre Paris et Versailles, ces coteaux charmans et devenus redoutables depuis qu'un ennemi énergique s'y était retranché, faisant des villas, des parcs autant de postes fortifiés. Dans ce massif campait le ve corps prussien, von Kirchbach, avec la 9e et la 10e division tenant cette ligne de hauteurs ou de vallées entre le parc de Saint-Cloud et la Seine à l'extrémité de Bougival, occupant Ville-d'Avray, Garches, Villeneuve-l'Étang, Vaucresson, s'avançant jusqu'à Buzenval, Saint-Cucufa, La Jonchère, La Malmaison. Aborder ces positions déjà mises en état de défense par les Allemands n'était pas facile. Malgré tout, le général Ducrot n'était pas homme à rester inactif. Dès les premiers jours, il avait repris possession du rond-point de Courbevoie, où il avait établi une batterie. Il excitait l'ardeur et l'émulation de ses soldats par des entreprises incessantes vers Suresnes, Montretout et Saint-Cloud, vers La Fouilleuse, près de Buzenval, surtout dans la direction de Rueil, et même dans la plaine de Gennevilliers, jusqu'en face de Bezons et d'Argenteuil. Il faisait des reconnaissances assez fortes et assez avant pour rencontrer l'ennemi, pour l'atteindre dans ses postes. C'est ainsi que le 8 octobre le général Martenot s'avançait avec 600 hommes pour fouiller les abords de Bougival et pour canonner les versans inclinant vers la Seine.

C'était de ce côté surtout que le général Ducrot fixait ses regards, et il avait une raison qu'il ne disait pas, que seul il connaissait avec le général Trochu. Déjà les deux chefs militaires avaient la pensée d'une opération sur la basse Seine, qu'ils commençaient à préparer par des travaux activement poursuivis au-dessous du Mont-Valérien et dans la presqu'île de Gennevilliers. Or depuis quelques jours on remarquait une tendance de l'ennemi à s'étendre justement de ce côté. Il occupait le château et le parc de La Malmaison, il atteignait les premières maisons de Rueil, où l'on était à chaque instant aux prises avec lui; il cheminait en se dérobant habilement au feu du Mont-Valérien. Si on laissait les Allemands gagner du terrain et s'établir un peu fortement de ce côté, on allait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre l'exécution du plan qu'on méditait, sans compter que l'ennemi s'approchait ainsi beaucoup trop de nos positions et pouvait rester maître de déboucher dans la presqu'île de Gennevilliers quand il le voudrait. Le général Ducrot n'hésitait plus alors à prendre une offensive sérieuse. C'était là l'origine du combat de La Malmaison, qu'on appelait toujours une reconnaissance, et qui était en définitive une sortie tentée pour refouler l'ennemi en ramenant à l'action nos jeunes soldats, qui retrouvaient par degrés leur bonne volonté et leur ardeur. On n'entendait pas certainement livrer une grande bataille. Le général Ducrot n'avait qu'une force de 10,000 à 11,000 hommes d'infanterie à mettre en ligne; mais il avait à sa disposition près de 100 pièces d'artillerie, et c'était surtout une affaire d'artillerie qu'on se proposait.

L'action était confiée en première ligne au général Berthaut et au général Noël, commandant supérieur du Mont-Valérien, chargés d'attaquer La Malmaison par le nord et par le sud, le premier avec 3,400 hommes d'infanterie et vingt bouches à feu, le second avec 1,340 hommes et dix pièces. Le colonel Cholleton, complétant le mouvement offensif, devait avec 1,600 hommes se porter sur Buzenval et l'enlever. Aux deux extrémités de la ligne de bataille devaient se trouver le général Martenot, placé avec 2,600 hommes vers Puteaux dans la direction de Montretout, et le général Paturel, restant dans la plaine, en avant de Nanterre, prêt à tout événement. Enfin le général de Bellemare avait ordre de sortir de Saint-Denis pour faire une démonstration dans la presqu'île, à la hauteur de Colombes. L'artillerie devait préparer le mouvement des colonnes d'attaque. A une heure et demie de l'après-midi, le 21 octobre, les batteries françaises, disposées en demi-cercle de La Fouilleuse à Rueil, ouvraient le feu, soutenues par le Mont-Valérien, par les bastions de l'enceinte tirant sur Meudon, Sèvres, Garches, et par les canonnières appelées devant Suresnes. Après trois quarts d'heure d'un feu vio-

lent, le canon se taisait, et nos colonnes prenaient leur élan. Les soldats du général Berthaut se précipitaient sur le parc de La Malmaison, dont on avait fait sauter les murs, ils s'engageaient à la suite des Prussiens, qu'ils faisaient reculer. Les zouaves du commandant Jacquot, vaillamment conduits par leur chef, qui tombait bientôt blessé mortellement et dont on se disputait le corps, les zouaves s'avançaient avec une témérité telle qu'ils se seraient trouvés compromis, s'ils n'avaient été secourus fort à propos par les mobiles de Seine-et-Marne. Le général Noël de son côté gagnait rapidement par le sud Saint-Cucufa et le ravin qui, en contournant le parc de La Malmaison, descend vers Bougival. Il dépassait le vallon et attaquait les pentes qui montent à La Jonchère. Le colonel Cholleton à son tour prenait Buzenval et continuait sa marche. En même temps, l'artillerie se jetait dans la mêlée avec la plus impétueuse résolution. Quatre mitrailleuses du capitaine de Grandchamp et une batterie du capitaine Nismes, sous la direction du commandant de Miribel, se portaient audacieusement en avant au secours de l'infanterie, en pleine ligne des tirailleurs. C'était merveille qu'un tel entrain au combat.

Les Prussiens, sans être absolument surpris, ne laissaient pas de s'émouvoir. Ils ne tardaient pas cependant à se remettre et à déployer des forces nouvelles. Ils appelaient leurs réserves et même une division de landwehr de la garde qui se trouvait à Saint-Germain. Le signal d'alarme était donné jusqu'à Versailles. Malheureusement c'était beaucoup pour nos modestes forces. Les soldats du général Noël, à l'attaque des pentes de La Jonchère, se voyaient subitement arrêtés par une fusillade terrible et obligés de se replier sur l'autre versant du ravin sans cesser néanmoins de combattre. Un incident plus grave survenait en ce moment. La batterie du capitaine Nismes, criblée à l'improviste par le feu de quelques détachemens ennemis qui s'étaient glissés sous bois, perdait son chef, ses attelages, et elle ne pouvait éviter de laisser deux pièces aux mains des Prussiens. Le jour commençait à baisser, on ne pouvait continuer la lutte, et la retraite s'accomplissait sous la protection de notre artillerie, qui fixait en quelque sorte l'ennemi dans ses positions sans le laisser avancer. Le combat avait duré à peine trois heures, il avait été des plus chauds, des plus honorables pour nos jeunes troupes, et il paraissait avoir vivement impressionné les Prussiens, les chefs de l'armée allemande, le roi Guillaume lui-même, qui était accouru sur les hauteurs de Marly pour être témoin de l'action.

C'était, a-t-on dit, l'occasion favorable de tenter la percée sur Versailles. L'ennemi le craignait, les Versaillais l'espéraient. Le

21 octobre était encore une journée manquée! — Il est vrai, un moment à Versailles on avait eu une poignante émotion. La population, répandue dans la ville, entendant de si près le bruit du canon, le crépitement de la fusillade, croyait pour cette fois à la « grande sortie des Parisiens » si souvent annoncée, elle comptait presqu'à chaque instant voir déboucher les pantalons rouges. Les Allemands, de leur côté, avaient une certaine mauvaise humeur, surtout parce qu'ils comprenaient que le moindre échec pouvait leur être funeste. Le soir même, M. de Bismarck, si habile diplomate qu'il fût, ne dissimulait pas entièrement son impression dans un entretien avec le maire de Versailles, qu'il mandait auprès de lui. Le chancelier promenait l'infortuné maire dans une conversation à bâtons rompus, parlant de tout, des réquisitions infligées à la ville, des chances de la paix, de la prochaine capitulation de Metz, des *vingt-trois* agressions de la France contre l'Allemagne depuis Louis XIV, et tout d'un coup il disait négligemment : « C'est étonnant comme l'on a peu en France et à Versailles *le sentiment et la connaissance de l'état de guerre!* Lorsque le boute-selle est sonné,... tous les hommes sortent par curiosité et semblent attendre l'issue des événemens pour y prendre part. Cela amènera des malheurs... Aujourd'hui il y a eu une sortie de Paris et une du Mont-Valérien; on a lancé vingt bataillons, demain on peut en faire sortir quarante, les alertes peuvent se succéder. Avertissez vos habitans de rentrer chez eux, évitons-leur de graves malheurs... »

Les Prussiens avaient éprouvé certainement un peu de trouble, d'autant plus qu'ils avaient été assaillis avec une impétuosité à laquelle ils ne s'attendaient pas et qu'ils avaient fait des pertes assez sensibles. Un régiment de la Basse-Silésie avait eu sur ses contingens engagés plus de 150 hommes hors de combat, dont 10 officiers. Un régiment de la Prusse occidentale avait perdu 120 hommes. Que les Allemands fussent pour cela réduits à préparer leur retraite, à « boucler leur valise, » comme on l'a dit, cette idée était de la part des Versaillais une illusion de captifs attendant la délivrance. Qu'on ait pu croire à la possibilité d'aller ce jour-là jusqu'à Versailles, à travers les formidables défenses déjà plus qu'ébauchées dans ce massif par les Prussiens, c'était la méprise d'une opinion impatiente et peu éclairée. Ni le général Ducrot, qui conduisait l'action, ni le général Trochu, qui l'avait autorisée, n'avaient cette pensée; s'ils l'avaient eue, ils n'auraient pas engagé le combat avec 10,000 hommes à une heure de l'après-midi. On avait voulu refouler l'ennemi hors des positions où il nous gênait, et sous ce rapport la sortie du 21 octobre, qui avait une importance qu'on ne soupçonnait ni dans le public de Paris ni même au camp prussien,

avait suffisamment réussi ; elle avait rejeté les Allemands assez loin pour les contraindre à une certaine circonspection. Ils se bornaient désormais à couvrir leur aile gauche, qu'ils considéraient comme « très avancée. » L'historien des opérations du ve corps prussien le dit lui-même : « pour l'avenir, on renonça à établir des pièces à l'extrémité est de Bougival. » C'était tout ce qu'il fallait pour sauvegarder « l'avenir » sur cette partie de nos défenses.

Enfin sur un autre point du périmètre, dans la région du nord-est, on ne cessait d'entretenir au-devant des forts et de Saint-Denis une guerre d'escarmouches, de reconnaissances, qui avait pour objet et pour résultat d'inquiéter l'ennemi dans ses travaux ou dans ses mouvemens. Les Prussiens ne pouvaient s'avancer sans rencontrer nos éclaireurs, nos mobiles, nos soldats réguliers, prêts à les tenir en respect. Le contre-amiral Saisset disputait Bondy, qui devenait un champ de bataille de tous les jours. Le général de Bellemare poussait des pointes sur Villetaneuse, Pierrefitte, Stains et vers Le Bourget, où l'ennemi avait de la peine à s'établir. Ainsi de tous les côtés la lutte se développait et s'animait. On n'en était pas encore aux grandes entreprises sur les lignes allemandes; c'était plutôt un effort permanent pour s'étendre, pour compléter le système défensif en combattant.

On croyait à Paris qu'il y avait bien de la lenteur dans cette manière d'agir, que ces chefs militaires entourés pourtant encore d'une certaine popularité manquaient de hardiesse, qu'il n'y aurait eu qu'à vouloir, à prendre des masses de garde nationale, qu'on laissait sur le rempart, pour forcer l'ennemi à lâcher prise. En réalité, depuis un mois, depuis ce jour du 19 septembre où l'on avait été brusquement rejeté jusque dans l'intérieur de la ville, les résultats étaient des plus sérieux. Je ne parle pas de la garde nationale, lente à former et à débrouiller, ni de cette multitude de corps irréguliers, éclaireurs, francs-tireurs, volontaires de toute sorte, entre lesquels le plus utile, le plus brillant, fut toujours cet escadron Franchetti, dont le chef allait bientôt trouver la mort à l'ennemi. Les résultats étaient surtout sensibles dans ce que j'appellerai la défense régulière. La réorganisation de l'armée avait fait en peu de temps de véritables progrès. On avait constitué, on constituait chaque jour de nouveaux régimens du mieux qu'on pouvait avec de pauvres cadres déjà épuisés. Les mobiles recevaient une instruction un peu hâtive, la seule qu'on pût leur donner en courant, et quelques-uns de ces bataillons avaient eu déjà la meilleure tenue au feu. L'esprit militaire se réveillait, et après un mois ces mêmes zouaves qui s'étaient débandés, qui avaient fui à Châtillon, venaient de se montrer les plus vaillans soldats à La Malmaison.

Avec ces forces reconstituées et remises en mouvement, on avait regagné du terrain sur tout le pourtour de la place; on avait repris Vitry, Villejuif, Arcueil, Cachan, Suresnes, Puteaux, une partie de Pierrefitte, La Courneuve, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, la tête de pont de Joinville à l'est, toute la presqu'île de Gennevilliers à l'ouest.

Ce n'est pas tout : le génie travaillait incessamment. Sur le front sud, le général Tripier, récemment rappelé à l'activité, avait ouvert des tranchées qui reliaient nos positions, et devenaient pour les troupes une efficace protection. A l'ouest, à partir du Mont-Valérien et dans la presqu'île de Gennevilliers, on avait élevé ou mis en construction une série d'ouvrages, le moulin des Gibets, le moulin de Rueil, les batteries de Charlebourg, de La Folie, la redoute de Colombes, une ligne de travaux disposés le long de la Seine de façon à battre Bezons. Le matériel de la défense s'était en même temps considérablement développé. L'armement des forts et de tous les ouvrages complémentaires avait été porté au plus haut degré de puissance, et l'artillerie de campagne prenait d'heure en heure une extension inattendue. L'industrie privée y contribuait, si l'on veut, par la fabrication improvisée de ces pièces de 7 à l'aide desquelles on se figurait avoir raison des Prussiens. Un moment, il y avait la « fièvre des canons, » comme il y avait la « fièvre des sorties, » et par haine ou par défiance du comité d'artillerie, qui n'existait même plus, on faisait d'un brave homme, ministre des travaux publics, M. Dorian, le grand pourvoyeur de canons. Je ne veux pas diminuer le mérite de l'industrie privée ni de M. Dorian. La vérité est que tout ce qu'il y avait de sérieux se faisait par l'artillerie régulière, qui, malgré toutes les difficultés, arrivait en peu de temps à créer près de 100 batteries avec des officiers retraités ou démissionnaires, avec tout ce qu'on pouvait ramasser de vieux sous-officiers, de vieux soldats parmi les gardiens de la paix, les douaniers, les gardes forestiers, les gendarmes et les pompiers : 93 batteries de campagne, que portait à plus de 120 un certain nombre d'autres batteries envoyées par les départemens avec les mobiles ou fournies par la marine, sans compter plus de 2,000 pièces sur l'enceinte, dans les forts, les ouvrages nouveaux ou les batteries fixes. Cette immense artillerie, qui avant la fin du siége s'élevait au chiffre de 3,430 bouches à feu de tout calibre, était ou déjà constituée ou en pleine formation aux derniers jours d'octobre sous la direction du général Guiod. On trouvait dans Paris que ce n'était rien, les Prussiens trouvaient que c'était beaucoup, et M. de Bismarck, qui se moquait fort agréablement de notre « feu d'enfer, » se croyait obligé de faire entendre raison aux Allemands, qui commençaient

à s'impatienter de la lenteur du siége. Il tâchait de faire comprendre à l'Allemagne par le journal officiel de Berlin, le *Staatsanzeiger*, que sans doute on entrerait prochainement à Paris, que l'efficacité du mur d'enceinte et des forts était diminuée par l'absence de toute armée de secours, mais que les ressources de la grande ville n'étaient pas à mépriser, que « la tâche des armées allemandes était une des plus difficiles dont l'histoire militaire du monde gardât le souvenir, » que « probablement on ne réussirait pas aussi vite qu'on le désirerait. »

Ainsi à ce moment, vers le 27 octobre, l'action militaire engagée de toutes parts tenait l'ennemi en respect; mais ce n'était là qu'une partie de la défense. L'action militaire elle-même se liait intimement à l'état moral, aux oscillations, aux agitations intérieures de Paris, qui pouvaient à chaque instant décider de la marche des événemens. C'est la partie politique du siége.

III.

M. de Bismarck avait dit à M. Jules Favre dans l'entrevue de Ferrières : « Si dans quelques jours nous n'avons pas pris Paris, vous serez emportés par un mouvement populaire. » Le journal de Berlin dont se servait le chancelier disait plus crûment, pour faire prendre patience à l'Allemagne : « Paris deviendra plus faible chaque jour à mesure que le siége se prolongera... Le prolétariat finira par se soulever contre les riches... » C'était là le problème. M. de Bismarck, sans se tromper absolument sur ce qui pouvait devenir le danger de la situation de Paris, se méprenait sur l'esprit général des Parisiens, sur la durée possible de leur résistance. Il croyait trop vite à ce qu'il désirait, à des insurrections de panique, de découragement ou de passions serviles. Ce n'était point à craindre au moins aux premiers temps et sous cette forme.

Positivement, le siége une fois commencé, après l'entrevue de Ferrières, la population parisienne était arrivée spontanément à un degré de fermeté extraordinaire; elle ne se plaignait de rien, pourvu qu'elle pût exhaler ses émotions. La seule chose qu'on n'aurait pu lui faire accepter eût été de rendre les armes à l'ennemi. Elle était tout entière à la défense, confiante, résolue, prompte à se laisser enflammer ou rassurer, « bien pensante au point de vue patriotique, » selon le mot du général Trochu, désavouant tout ce qui pouvait pousser aux divisions intérieures, et soutenant le gouvernement tel qu'il était comme le gouvernement du péril. Toutes les classes, tous les partis, se confondaient dans un même sentiment, comme ils allaient se confondre sur le rempart. « Par une froide

soirée, dit M. Jules Favre, un jeune ouvrier, portant les galons de sergent, éveille brusquement un vieillard qui sommeillait au feu du bivouac. Le vieillard se lève avec douceur, prend son fusil et suit son chef : c'était M. le président Bonjean, l'illustre martyr de la commune ! » C'est là l'esprit du vrai Paris tel qu'il a persisté à travers bien des épreuves, jusqu'à la fin de toute espérance; mais en même temps rien n'est plus certain, il y avait un autre élément redoutable déchaîné par la crise du 4 septembre, l'élément des sectaires du jacobinisme, du socialisme, que les meneurs révolutionnaires, laissés en dehors du gouvernement de l'Hôtel de Ville, pouvaient organiser et jeter dans la rue à un moment donné. Ils avaient un moyen d'action tout trouvé dans ces cadres indéfinis et confus de la garde nationale, où ils s'établissaient, où ils prenaient comme des places de sûreté en se faisant chefs de bataillon, en distribuant à leurs partisans les grades d'officiers. Les Blanqui, les Flourens, les Millière, les Eudes, les Ranvier, les Razoua, les Cournet et bien d'autres étaient chefs de bataillon à Belleville, à La Villette, à Montmartre, où ils avaient leur quartier-général. C'était une force de dissolution en uniforme, profitant de tout, se manifestant par des démonstrations sans armes ou en armes, par des promenades « patriotiques » à la statue de Strasbourg, par des descentes à l'Hôtel de Ville pour aller porter la « volonté du peuple. » Un jour, c'était pour réclamer « une politique digne et énergique vis-à-vis de la Prusse et l'abandon des élections de l'assemblée nationale. » Un autre jour, c'était pour demander la levée en masse ou les élections municipales, afin d'arriver à la formation d'une commune, seul moyen de sauver Paris. Une autre fois, c'était pour rien, au dire des procès-verbaux du gouvernement. « M. Jules Ferry constate que Paris *s'ennuie*, il faut l'occuper... »

Placé en face de cette situation, le gouvernement vivait dans d'étranges perplexités, toujours à la merci d'un mouvement imprévu. Le problème n'eût point existé, si Paris eût été une autre ville, si on se fût trouvé dans d'autres conditions, avec un gouvernement en possession d'une autorité régulière et incontestée, de forces suffisantes pour contenir les agitations intérieures. On n'avait pas ces moyens d'action qui viennent d'une organisation régulière, on ne disposait pas même des sergens de ville qu'on avait envoyés aux avant-postes, où ils se conduisaient fort bravement, on aurait craint d'employer à une guerre de répression civile des soldats novices faciles à ébranler, et d'ailleurs le gouverneur de Paris avait une théorie qui, à vrai dire, est la clé de la politique du siége. Le général Trochu se disait qu'on devait à tout prix éviter un conflit intérieur, qu'une bataille de rue, c'était infailliblement la fin

de la résistance, c'était tout ce que demandait, ce qu'avait prédit M. de Bismarck, — qu'il fallait dès lors rester un gouvernement d'opinion, d'autorité morale, sachant se servir de la partie saine de la population, neutralisant, désarmant au besoin par quelques concessions ou par des discours les agitateurs. De là des transactions, des négociations dont la plus curieuse assurément est celle qui s'engageait un instant entre le gouverneur et un personnage des plus bizarres, révolutionnaire par ambition et par vanité, cerveau détraqué, sorte d'aventurier théâtral de la démagogie, Gustave Flourens en un mot. Flourens, qui avait réuni quatre ou cinq bataillons de Belleville, voulait absolument être colonel; le général Trochu mettait sa bonhomie et son éloquence à lui prouver qu'il n'y avait pas de colonel dans la garde nationale. Le « héros de Belleville » ne se tenait pas pour battu et revenait bientôt à la charge, c'est-à-dire à la poursuite de ses galons; pour en finir, le gouverneur imaginait de lui donner un titre de fantaisie, celui de « major de rempart. » Flourens suivait son idée, quelques jours plus tard on apprenait que « de major de rempart il s'était fait colonel et voulait être commandant en chef. » Ici il fallait bien l'arrêter; le difficile était seulement d'aller le chercher dans sa forteresse de Belleville.

Que le général Trochu se plût un peu trop à jouer avec la foudre et poussât un peu loin son goût pour la politique de la « forme morale, » c'est bien évident. Il se croyait le Lamartine du moment, et il le disait avec une certaine naïveté. Il y avait aussi des heures où le gouverneur arrivait au conseil de l'Hôtel de Ville assez dégoûté, déclarant qu'il ne pouvait faire face aux combinaisons, aux fatigues militaires, et se voir chaque jour exposé à des secousses intérieures qui rendaient toute défense impraticable. Le danger du système en effet, c'était que la défense restait subordonnée à ces « secousses intérieures, » et que, dans tout ce qu'il faisait, le général Trochu avait toujours l'œil fixé sur les fluctuations de l'opinion. Un autre inconvénient qui n'avait pas moins de gravité, c'était qu'on risquait d'encourager les fauteurs de sédition et de troubles, de laisser sans direction la masse fidèle de la population. Tant qu'aucune crise sérieuse ne se présentait ou que la situation restait assez nette pour qu'on vît clairement le péril et le devoir, on n'avait pas sans doute à craindre une catastrophe intérieure. Le bon sens et le patriotisme de la majorité de Paris l'emportaient sur tout et réduisaient à l'impuissance les organisateurs de mouvemens révolutionnaires. Aux premières manifestations tentées pour demander la commune, le 5, le 8 octobre, il n'y avait eu qu'un signal à donner pour que des bataillons dévoués de la garde nationale accourussent à l'Hôtel de

Ville, prêts à protéger et à couvrir le gouvernement. C'était l'affaire de moins de deux heures; mais il faut bien se dire qu'on vivait à un moment de surexcitation où il n'y avait pas toujours une divergence absolue d'opinion entre ceux qui étaient positivement des fous ou des criminels et ceux qui passaient pour les modérés et les sages. Il y avait des points où l'on se rencontrait. Ainsi, sur la question des élections de l'assemblée nationale, les démagogues n'étaient pas seuls à réclamer un ajournement; bien des conservateurs eux-mêmes le demandaient par passion patriotique, parce qu'ils craignaient que cette diversion des élections vînt ralentir ou énerver la défense. Quand il s'agissait de la marche des opérations du siége, des lenteurs reprochées aux chefs militaires, des accusations contre l'administration de la guerre, de la fabrication des canons par l'industrie privée, ce que disaient les agitateurs ne laissait pas d'avoir un écho, non pas partout évidemment, mais dans une portion assez nombreuse, crédule, facilement défiante, quoique bien intentionnée, de la population. Il en résultait qu'il pouvait y avoir un jour où, à la faveur de cette confusion, les promoteurs de manifestations pouvaient essayer de profiter d'une émotion soudaine, d'une certaine disposition du sentiment populaire à l'inquiétude et à la méfiance. Ce jour-là venait justement à la suite de trois faits qui, en se groupant tout à coup, allaient produire cette crise désastreuse du 31 octobre, où la sûreté, l'indépendance et l'honneur de Paris étaient près de sombrer dans une obscure et avilissante échauffourée.

Le premier de ces faits était la nouvelle de la perte de Metz, tombant subitement, presque subrepticement au milieu de Paris, annonçant qu'il y avait une capitulation de plus, — la capitulation de la citadelle de la Lorraine et d'une armée de 160,000 hommes. On devait évidemment s'y attendre. Le gouvernement avait essayé à plusieurs reprises d'entrer en communication avec le maréchal Bazaine, il avait envoyé notamment trois marins chargés de forcer le blocus de Metz en s'introduisant dans la ville par la Moselle; aucun des messagers n'avait pu arriver, deux avaient disparu. Au moment où tout était déjà perdu sans qu'on en sût rien encore, on s'occupait de préparer une tentative nouvelle, lorsque le 27 octobre un des journaux les plus furieux de la démagogie, *le Combat*, publiait comme un « fait vrai, sûr et certain, » caché par le gouvernement, que « le maréchal Bazaine avait envoyé un colonel au camp du roi de Prusse pour traiter de la reddition de Metz et de la paix au nom de sa majesté l'empereur Napoléon III. » Comment ce journal avait-il connu ce fait, malheureusement « vrai et certain » en lui-même, mais présenté sous une forme d'une perfidie calculée? C'est un mystère qui

n'a jamais été éclairci. Toujours est-il que le gouvernement, ne sachant rien, commençait par protester contre des « calomnies » de nature à laisser croire « que le gouvernement trompait le public, et que *le glorieux soldat de Metz* déshonorait son épée par une trahison... » Assailli de questions, le général Trochu faisait bonne contenance, déclarant que la nouvelle était sans doute « un mensonge intéressé de l'ennemi, » et que du reste « la reddition de Metz ne lui semblerait pas changer la situation militaire de Paris. » Au fond, le général Trochu ne pouvait à coup sûr se méprendre au point de croire indifférent pour « la situation militaire de Paris » un événement qui, en rendant la liberté à 200,000 Allemands, leur permettrait de se porter dans l'intérieur de la France et de déjouer toute tentative de secours. Ce qu'il y avait de plus dangereux, c'était l'attitude assez gauche, assez embarrassée du gouvernement, commençant par repousser avec indignation une nouvelle qu'il était réduit à confirmer trois jours après, et paraissant ainsi donner une apparence de raison à ceux qui l'accusaient de ne pas dire ce qu'il savait, ou d'ignorer ce qu'il aurait pu connaître aussi bien qu'un journaliste démagogue. C'était tout ce qui pouvait le mieux ajouter l'irritation et la défiance à l'émotion bien naturelle de la population parisienne.

Chose plus grave encore, c'est pour ainsi dire sous l'escorte de la triste catastrophe de notre armée de Lorraine que parvenait à l'improviste une autre nouvelle qui, dans des conditions moins violentes, moins tendues, eût été peut-être reçue comme un soulagement. On apprenait tout à coup l'arrivée à Paris de M. Thiers venant s'entendre avec le gouvernement pour aller ouvrir une négociation à Versailles. Par un malheur de notre situation de prisonniers, on se trouvait jeté brusquement en face de cette péripétie nouvelle au milieu de toutes les excitations de la lutte, sans rien savoir depuis plus d'un mois de ce qui se passait en Europe, des mouvemens diplomatiques qui pouvaient s'accomplir, du voyage patriotiquement poursuivi par M. Thiers. Que signifiait cette négociation dont on parlait? Il ne pouvait être question de la paix, bien difficile à conclure en ce moment. Il s'agissait donc toujours d'un armistice, repris cette fois dans des conditions qu'on ne connaissait pas. Cette idée d'un armistice, à vrai dire, n'avait jamais été tout à fait abandonnée depuis Ferrières, et même un instant, au commencement d'octobre, elle avait pris une forme assez singulière, assez peu saisissable. Des officiers américains, le général Burnside, le colonel Forbes, avaient fait plusieurs fois le voyage de Versailles à Paris, de Paris à Versailles. Ils avaient été attirés, prétendaient-ils, « par la grandeur du spectacle qu'offrait la guerre; » ils n'étaient que de « simples voyageurs sans caractère officiel. » Ils paraissaient

manifester les plus vives sympathies pour la France, et ne se seraient pas refusés à être des intermédiaires de conciliation pour un armistice. Ce qu'ils disaient à Paris était fort peu précis; ce qu'ils disaient au camp prussien n'aurait guère ressemblé à de la sympathie pour la France, si on en croyait M. de Bismarck parlant de cet incident au maire de Versailles dans sa conversation du 21 octobre. « Des généraux américains sont venus me trouver, disait-il; ils sont allés à Paris, et, lorsqu'ils en sont revenus, ils m'ont dit : — *Il n'y a rien à faire!..* Ce ne sont pas de vrais républicains, ce sont des fous ou des tyrans. — Je ne veux pas blesser votre patriotisme en vous répétant tous les termes dont ils se sont servis... » Le général Trochu en avait fini de ces allées et venues inutiles d'une façon parfaitement courtoise, mais avec une vivacité toute militaire, qui avait dû en effet laisser peu d'espoir au général Burnside sur le succès de sa mission, plus ou moins volontaire.

Avec M. Thiers, c'était autre chose; on rentrait dans la réalité, la question prenait un caractère plus sérieux et se précisait. La négociation qui motivait la rentrée momentanée à Paris de l'illustre plénipotentiaire de la France avait été préparée par le voyage qu'il venait d'accomplir, que la ville assiégée avait pu à peine connaître et dont le résultat nous apparaissait subitement. Ce n'est pas que M. Thiers, par l'activité de son patriotisme, par la séduction de son éloquence, eût réussi à secouer ce que M. de Beust appelait « la torpeur de l'Europe. » Il avait fait tout ce qu'il avait pu. En un mois, il avait parcouru le continent; il avait quitté Londres pour se rendre à Vienne et à Saint-Pétersbourg, puis il avait fait une seconde halte à Vienne, il était allé à Florence pour revenir ensuite à Tours. Partout il avait rencontré l'intérêt le plus vif, les sympathies les plus sérieuses; il avait été entouré d'égards pour lui-même, pour la France éprouvée qu'il représentait. Malheureusement toutes les politiques étaient engagées. L'Angleterre, inquiète pour l'équilibre du continent, ne voulait cependant à aucun prix se laisser entraîner à quelque acte qui pourrait la compromettre. La Russie, bienveillante de paroles, était dès le premier moment liée à la Prusse, sinon par un traité, du moins par une promesse de neutralité qui trouvait sa garantie dans la déférence de l'empereur Alexandre pour son oncle le roi Guillaume. L'Autriche savait, pour en avoir reçu l'assurance du tsar lui-même, que, si elle remuait un régiment, la Russie en ferait avancer deux, on se servait de cette expression. L'Italie ne pouvait rien, si tout ce monde restait immobile. Une action collective était impossible, elle avait échoué tantôt par la réserve méticuleuse de l'Angleterre, tantôt par le refus de la Russie. Des démarches particulières ne pouvaient avoir que peu d'effet, et le dernier espoir se résumait dans ce mot

du prince Gortchakof à M. Thiers : « vous trouverez auprès de l'empereur des secours pour négocier et pas pour autre chose; on vous aidera à traiter, et, croyez-moi, il n'y a pas autre chose à faire. »

C'était bien peu, et c'était tout. Non-seulement on ne voulait pas se laisser entraîner à la guerre, on ne voulait pas même s'engager dans une tentative de médiation combinée qui ressemblerait à une pression de l'Europe sur la Prusse. On ne refusait pas néanmoins de ménager à la France les moyens de négocier directement une trêve qui pourrait être un acheminement à la paix. La pensée en était venue à Pétersbourg, elle préoccupait en même temps le cabinet anglais, qui ne voulait pas faire moins que la Russie, et qui de son côté demandait pour M. Thiers « la faculté d'entrer à Paris pour y recevoir les pouvoirs d'aller négocier un armistice à Versailles. » La proposition d'armistice était donc le résultat de cette démarche de l'Angleterre, qui ne faisait que répondre à la pensée de la Russie et à laquelle se joignaient aussitôt l'Autriche et l'Italie, de telle sorte que M. Thiers se trouvait être un plénipotentiaire à demi accrédité par l'Europe, conduit en quelque sorte par la main des neutres au seuil d'une négociation où la Prusse se montrait prête à entrer après avoir remis les sauf-conduits qu'on lui demandait. C'est ainsi que M. Thiers, traversant les lignes prussiennes depuis Orléans, passant à Versailles sans s'y arrêter, arrivait le 30 octobre à Paris, dont il ignorait la situation, où l'on connaissait tout aussi peu ce travail diplomatique fait pour sauver la dignité de la France, et où cette idée d'un armistice, se confondant avec la nouvelle de la capitulation de Metz, ressemblait à un préliminaire de la capitulation de Paris lui-même. C'était parfaitement inexact. L'armistice pouvait fort bien n'être pas même un préliminaire de paix; en aucun cas, il ne livrait Paris, il n'avait d'autre objet que de préparer la réunion d'une assemblée nationale en sauvegardant l'honneur et les intérêts de la ville assiégée. Dans l'obscurité où l'on vivait, il n'en fallait pas plus cependant pour redoubler l'émotion publique, excitée par tout cela et par un dernier contre-temps qui n'était pas le moins grave.

Au moment où l'on apprenait la chute de Metz et où M. Thiers entrait à Paris, en effet, une des plus cruelles péripéties militaires du siége s'accomplissait. Le Bourget, pris un instant, gardé pendant deux jours, était perdu de nouveau, enlevé par les Prussiens après un combat meurtrier. Par elle-même, l'affaire n'aurait pas eu un intérêt de premier ordre; par les circonstances dans lesquelles elle se produisait, elle prenait une importance singulière. Le Bourget est un village à l'est de Saint-Denis, long de près de 1 kilomètre, sur le côté de la route de Maubeuge. Par sa position, il était

exposé directement au feu des batteries ennemies placées à Pont-Iblon sur les collines qui forment la rive droite du petit cours d'eau de la Morée, et de plus il était pris en flanc par les batteries prussiennes de Dugny. Non-seulement le gouverneur n'avait pas eu l'intention d'occuper Le Bourget, qu'il ne croyait pas tenable, mais en outre, ayant ses vues tournées ailleurs, sentant le besoin de pouvoir disposer de toutes ses forces à un moment donné, il avait recommandé une stricte défensive sur tout le front de Saint-Denis. Il avait interdit tout ce qui conduirait à l'occupation fixe des points avancés, lorsque le 28 octobre au matin il apprenait que dans la nuit les francs-tireurs de la presse avaient tenté un coup de main hardi et heureux sur Le Bourget. Vivement engagés, ils avaient été soutenus par de l'infanterie de ligne et le 14e bataillon de mobiles de la Seine, puis par de nouveaux renforts. Bref, Le Bourget restait entre nos mains. C'était l'œuvre du général de Bellemare, qui était à Saint-Denis, un peu impatient de se montrer, de se signaler à l'attention des Parisiens, et qui, après s'être laissé aller à autoriser, à favoriser l'opération des francs-tireurs, avait pris sur lui de la soutenir, pensant bien qu'une fois engagé il ne serait pas abandonné. Le gouverneur de Paris ne laissait pas d'être inquiet : il se trouvait dans cette position critique d'un chef supérieur dont on a dépassé les instructions, mais qui craint d'enlever à de braves gens un poste qu'ils viennent de payer de leur sang, qui se voit réduit à couvrir des opérations hasardeuses pour ne pas dévoiler à toute une ville le décousu de la défense. Il comprenait bien qu'il y avait du danger à persister, que les Prussiens ne se tiendraient pas pour battus, et en effet dès l'après-midi du 28 ils revenaient à la charge, dirigeant contre Le Bourget un véritable bombardement. Le lendemain, nouvelle attaque de l'ennemi, qui était visiblement décidé à ne pas lâcher prise, d'autant plus qu'il se sentait un peu piqué dans son orgueil.

On tenait néanmoins au Bourget, on s'y établissait assez fortement, on se couvrait à la hâte de quelques travaux de défense. Paris s'échauffait assez pour un fait d'armes qui, disait-on, « élargissait le cercle de notre occupation au-delà des forts, donnait de la confiance à nos soldats et augmentait les ressources en légumes pour la population parisienne. » Le 29, le général de Bellemare arrivait au Louvre fort satisfait de lui-même, s'efforçant de tranquilliser le gouverneur sur les suites de son entreprise, demandant seulement de l'artillerie pour se défendre. On aurait peut-être pu profiter du petit succès qu'on avait eu le 28, qu'on avait maintenu le 29, pour se dégager honorablement et rentrer dans nos lignes; mais c'était toujours avoir l'air de désavouer une opération hardie devant une population qui trouvait déjà qu'on n'agissait pas assez. Le gouver-

neur, sans partager la confiance du général de Bellemare, se laissait aller par nécessité, subissant ce qu'il n'avait pas autorisé. Malheureusement aussi l'exécution des ordres donnés pour un envoi d'artillerie éprouvait quelque lenteur.

Tout devenait contre-temps. Le général Trochu avait certes raison dans les tristes pressentimens dont il se sentait agité. Ce n'était pas fini en effet. Les Prussiens, pour qui Le Bourget était le seul poste d'observation en avant du front de la garde, les Prussiens étaient décidés à reprendre le village à tout prix. Le 30 octobre, à six heures du matin, nos soldats de ligne et nos mobiles du 14e et du 16e bataillon de la Seine se trouvaient surpris à leur tour après avoir surpris les Allemands deux jours auparavant; ils étaient criblés d'obus par une formidable artillerie qui venait d'ouvrir son feu. Sortant de leurs abris, ils se voient assaillis de tous côtés par des masses d'infanterie qui s'avancent. L'ennemi, avec neuf bataillons de la garde déployés en trois colonnes, marche sur Le Bourget; il y entre en force, non sans rencontrer une violente résistance qui lui fait éprouver les pertes les plus sérieuses. Nos jeunes soldats se battent énergiquement; le commandant Ernest Baroche, à la tête de ses mobiles de la Seine, va au-devant de la mort plutôt que de se rendre. Bientôt cependant les masses prussiennes débordent de toutes parts, on est menacé d'être coupé de Saint-Denis, et on est obligé de se retirer en laissant nombre de mobiles et de francs-tireurs prisonniers. Les forts venaient en aide à cette retraite désastreuse. Le Bourget une fois perdu, Drancy, qu'on avait occupé, mais qu'on n'avait pas eu le temps de mettre en état de défense, ne pouvait tenir sous un feu épouvantable qui s'ouvrait tout à coup. De ce côté aussi, il fallait se retirer. C'était assurément une journée cruelle, peu compromettante au point de vue de la défense générale, douloureuse au point de vue moral parce qu'elle était une déception, et faite pour avoir un retentissement pénible à Paris parce que les mobiles de la Seine avaient particulièrement souffert, de telle façon que tout se réunissait : capitulation de Metz, armistice au caractère inconnu, perte du Bourget, trois circonstances de nature à émouvoir une population toujours frémissante et à servir de prétexte aux agitateurs; le 31 octobre est là tout entier.

IV.

C'était une journée pluvieuse et sombre. Dès le matin, quelques-uns des membres du gouvernement s'étaient rencontrés au ministère des affaires étrangères pour s'entendre définitivement avec M. Thiers sur les conditions de l'armistice qu'on allait négocier. Pendant que cette grave question s'agitait au quai d'Orsay, il de-

venait clair cependant que la situation de Paris s'aggravait par degrés. On commentait fiévreusement les nouvelles. Des bataillons de garde nationale, aux ordres des meneurs révolutionnaires, descendaient de Belleville demandant la commune, protestant contre l'armistice; tous les signes d'une commotion populaire, d'une invasion imminente de l'Hôtel de Ville apparaissaient. Les membres du gouvernement, les ministres eux-mêmes, successivement prévenus, accouraient à leur poste. M. Jules Favre n'avait pris que le temps de ménager à M. Thiers les moyens de regagner Versailles, puis il s'était dirigé vers l'Hôtel de Ville. M. Picard seul, en homme avisé, n'était nullement convaincu de l'utilité de cette réunion sur un point devenu le rendez-vous de la sédition; il prétendait qu'on allait se faire prendre dans une souricière, et vraisemblablement il avait pris d'avance ses mesures pour pouvoir s'évader en temps opportun. Les maires de Paris s'étaient rassemblés de leur côté à l'Hôtel de Ville pour délibérer, et ils demandaient que, pour calmer l'agitation, on décrétât des élections municipales immédiates. C'était, à vrai dire, un expédient fort équivoque dont le seul résultat pouvait être la formation quasi régulière d'une commune devant laquelle le gouvernement de la défense nationale serait nécessairement conduit à s'effacer pour faire place à un pouvoir purement parisien. Quelques-uns des membres du gouvernement ne se montraient pas néanmoins éloignés de souscrire à l'expédient, si l'on pouvait ainsi éviter un conflit. Il était deux heures de l'après-midi, une masse compacte, armée ou sans armes, remplissait la place de l'Hôtel-de-Ville, commençant à pénétrer dans le palais, forçant les grilles, enlevant les portes et les escaliers d'assaut.

La confusion devenait extrême, sans avoir pris encore pourtant le caractère d'une entreprise révolutionnaire déterminée. Le général Trochu, M. Jules Favre, recevaient des députations ou parcouraient les salles s'efforçant de faire comprendre l'armistice, d'expliquer l'abandon du Bourget. Ils n'étaient guère écoutés. Ils se hâtaient de regagner la salle du conseil, où ils retrouvèrent leurs collègues, lorsque tout à coup, après trois heures, la porte cédait sous un effort violent, ouvrant passage à une foule désordonnée, bruyante, composée de gardes nationaux, d'hommes du peuple, de volontaires de toute sorte, se précipitant avec des vociférations et des imprécations. Gustave Flourens et Millière paraissaient les chefs de l'invasion en plein conseil. Ici, la question se précisait : ce qu'on voulait manifestement, c'était obtenir, par ce qu'on appelait l'autorité du « peuple, » la démission du gouvernement pour le remplacer. On n'exceptait que M. Dorian, le populaire fabricateur de canons. Flourens était monté sur la table du conseil, tout galonné, botté, éperonné, soutenu par les « tirailleurs » de Belleville, dont il avait fait

sa garde. Scènes bizarres et humiliantes! Le général Trochu l'a dit avec une vivacité dramatique dans sa déposition devant la commission du 4 septembre : « Je vois encore Flourens monté sur la table et lisant les noms des membres du nouveau gouvernement... C'était un tumulte indescriptible, on ne s'entendait pas. J'étais à deux mètres de Jules Favre, qui à ce moment apostrophait ces hommes avec la plus rare énergie, leur reprochant d'avoir ruiné la défense et leur disant : — Vous êtes des scélérats et vous resterez des scélérats! — On ne l'écoutait pas; on criait à M. Dorian : — Nous ne vous entendons pas, sur la table! sur la table! — M. Dorian s'exécute, monte sur la table... » — M. Dorian s'efforce de répéter qu'il est un homme paisible, qu'il n'a rien de ce qu'il faut pour la situation qu'on veut l'obliger à prendre. N'importe, on veut Dorian, on entraîne Dorian, et pendant que ces scènes se passent dans la salle du conseil, le reste du palais est au pouvoir des autres chefs de l'émeute. Félix Pyat erre, flairant le vent du succès. Delescluze se pose en arbitre, en médiateur. Blanqui s'enferme un instant dans un cabinet et agit en chef du gouvernement. Il envoie à la préfecture de police, au ministère des finances; il expédie même des ordres aux commandans des forts et aux gardiens des portes de Paris. Il y eut un moment où l'on crut que la révolution était accomplie. Le canon cependant retentissait au loin sur le front de nos lignes!

Le malheur évidemment, c'est que, selon les prévisions de M. Picard, on était allé se faire prendre dans une souricière. Tout ce qui avait une apparence d'autorité, membres du gouvernement, ministre de la guerre, commandant de la garde nationale, tout se trouvait à l'Hôtel de Ville sous la main de l'émeute. La question était de savoir comment on se tirerait de là. Le premier assez heureux ou assez habile pour se sauver fut M. Picard, qui se transportait immédiatement au ministère des finances, qui faisait appel aux bataillons fidèles de la garde nationale : dès lors la résistance redevenait possible. Bientôt un bataillon de garde nationale du faubourg Saint-Germain, sous les ordres du commandant Ibos, se hâtait de gagner l'Hôtel de Ville, pénétrait dans le palais, arrivait jusqu'à la salle du conseil, et dans la confusion le général Trochu, M. Jules Ferry, parvenaient encore à se sauver. Le général Trochu, une fois délivré, se présentait devant les gardes nationaux qui affluaient de tous les côtés, et il parcourait une ligne immense au milieu des plus vives acclamations.

A partir de cette heure assez avancée dans la soirée, la reprise de l'Hôtel de Ville n'était plus qu'une affaire de temps. On aurait eu bientôt fini sans doute, si on avait voulu donner toute liberté au général Ducrot, qui à la première nouvelle des événemens

s'était avancé sur les Champs-Élysées avec une division et qui proposait de marcher sur l'Hôtel de Ville par la rue de Rivoli et par les quais, avec du canon devant lui. Il est certain qu'en laissant le général Ducrot marcher de ce côté et en appelant du sud le général Vinoy, qui serait descendu par le boulevard Saint-Michel, le dénoûment eût été prompt; mais le gouverneur, poussant jusqu'au bout sa politique de la « force morale, » voulait laisser à la garde nationale seule le soin d'avoir raison de la sédition; peut-être aussi craignait-on que le premier coup de canon ne fût le signal du massacre des autres membres du gouvernement, demeurés prisonniers à l'Hôtel de Ville. M. Jules Favre, M. Jules Simon, M. Garnier-Pagès, le général Le Flô, étaient restés en effet dans la salle du conseil, souvent couchés en joue par ceux qui les gardaient, accablés de fatigue et d'émotions, très fermes néanmoins et refusant de se prêter à toute concession. S'il y eut quelque essai de transaction, ce fut en dehors d'eux, au moyen d'un accord, négocié on ne sait au juste par qui, laissant aux émeutiers la liberté de se retirer et promettant les élections municipales pour le lendemain. C'était le signe de la lassitude de la sédition, qui commençait à comprendre qu'elle n'en avait plus pour longtemps. Elle était en réalité tout près d'être enveloppée par les masses de garde nationale que M. Jules Ferry conduisait sur l'Hôtel de Ville et par un bataillon de mobiles bretons qui pénétrait dans le palais par un souterrain communiquant avec la caserne Napoléon. Dès lors les membres du gouvernement étaient délivrés, l'insurrection expirait d'impuissance, sans effusion de sang, au milieu de ces scènes à la fois sinistres et grotesques, sans qu'un coup de fusil eût été tiré.

On touchait déjà au matin. C'était assurément une lamentable journée, qui en compensation prouvait néanmoins deux choses : la première, c'est que ces conspirateurs, capables d'exposer Paris à tomber dans une convulsion aux pieds de l'ennemi, étaient après tout de médiocres gens qui n'avaient pas su même tirer parti de l'avantage qu'ils avaient eu un moment. Ils n'avaient sûrement montré ni habileté dans la préparation de leur entreprise, ni hardiesse dans l'exécution, et c'était fort heureux. Le second fait qui éclatait dans cette répugnante échauffourée, c'est que la population de Paris pouvait bien être mobile, frondeuse, accessible aux émotions et aux défiances, mais qu'elle restait en immense majorité intacte dans sa fidélité, dans son patriotisme, toujours prête à marcher au premier signal contre la sédition en présence de l'ennemi. En définitive, sans parler des nécessités de répression devant lesquelles on reculait ou qu'on ajournait par faiblesse, le gouvernement sortait de cette crise avec une autorité nouvelle qu'il faisait confirmer trois

jours plus tard par un plébiscite où il obtenait une sorte d'unanimité. C'était là le résultat intérieur d'une journée qui pouvait préparer la chute de Paris par l'avilissement de la guerre civile; mais quelle influence le 31 octobre allait-il avoir sur la négociation confiée à M. Thiers, qui était reparti pour Versailles le même jour, à quatre heures du soir, au moment où l'on ne savait plus s'il y avait un gouvernement de la défense nationale?

Chose curieuse et qui peint l'étrange situation créée par la guerre : à Versailles, à cinq lieues de distance, ni le 31 octobre au soir, ni les premiers jours suivans, on ne savait ce qui se passait à Paris. M. Thiers était parti, comprenant bien qu'il laissait derrière lui un orage, mais sans trop soupçonner la gravité du mouvement. Il pensait que c'était une crise à laquelle il fallait s'attendre et que le gouvernement traverserait sans y rester. M. de Bismarck lui-même ignorait-il réellement l'affaire du 31 octobre? Affectait-il simplement de l'ignorer pour prendre le temps de donner quelque satisfaction à l'Europe par une apparence de conciliation, en se réservant secrètement le prétexte qu'on venait de lui fournir pour élever quelque difficulté nouvelle quand il le voudrait? Toujours est-il que dès le lendemain de l'arrivée du plénipotentiaire français la négociation s'ouvrait, et elle paraissait marcher vers une solution favorable. Il restait, il est vrai, une question des plus sérieuses, la plus sérieuse de toutes, si l'on veut, celle du ravitaillement, de l'approvisionnement de Paris pendant l'armistice; mais elle ne semblait nullement insurmontable, le principe était accepté, et dans les évaluations qu'il avait présentées M. Thiers s'était réservé une marge suffisante pour pouvoir faire des concessions. Tout paraissait donc s'acheminer vers un dénoûment heureux, lorsque le 3 novembre M. Thiers, arrivant chez M. de Bismarck, le trouvait agité et sombre. « Avez-vous des nouvelles de Paris? dit aussitôt le chancelier, il y a eu une révolution, un nouveau gouvernement est installé à l'Hôtel de Ville! » Dès lors, à travers des regrets plus ou moins sincères, M. de Bismarck laissait entrevoir la pensée que tout pouvait être compromis, que les concessions déjà faites pourraient être retirées. Sans se laisser décourager, M. Thiers proposait d'envoyer un émissaire, qui se rendait effectivement à Paris et qui en revenait le lendemain exposant fidèlement la situation, la suite des événemens couronnés par la victoire du gouvernement; mais déjà le mal était fait, et il avait été aggravé par l'arrivée à Versailles d'une proclamation de M. Gambetta qui avait exaspéré le parti militaire allemand. Ni le roi ni l'état-major ne voulaient plus d'un armistice auquel ils n'auraient consenti dans tous les cas qu'en excluant toute condition de ravitaillement pour Paris.

La situation devenait terrible. Alors M. Thiers, pénétré des malheurs qui accablaient la France et qui pouvaient grandir encore, s'interrogeant dans son patriotisme, se demandait s'il ne vaudrait pas mieux accepter l'armistice, fût-ce sans ravitaillement, et même s'il ne faudrait pas faire de cet armistice le préliminaire de la paix. Il sondait aussitôt M. de Bismarck et il proposait de se rendre lui-même à Paris, chose dont le chancelier le détournait fort en lui disant qu'il ne sortirait pas « des mains des furieux qui dominaient la capitale. » Le plénipotentiaire français ne s'arrêta pas à cela, dans tous les cas on pouvait éviter le danger, et le lendemain M. Thiers se rencontrait au pont de Sèvres, sur la rive française, avec M. Jules Favre et le général Ducrot, que le gouverneur de Paris avait délégué pour le remplacer. Les trois interlocuteurs se réunirent dans une pauvre maison éprouvée par la guerre. Là M. Thiers exposa la situation. Il ne cacha pas qu'il serait désormais impossible d'obtenir un armistice avec le ravitaillement de Paris. Il avoua que la paix, la seule paix possible serait dure : on ne la ferait qu'en cédant l'Alsace et en payant 3 milliards; plus tard il faudrait céder la Lorraine avec l'Alsace et payer 5 milliards! M. Jules Favre ne se sentait pas en mesure de faire accepter à Paris un armistice sans ravitaillement. Le général Ducrot à son tour disait à M. Thiers qu'il croyait assez connaître le gouverneur de Paris pour être certain qu'il n'accepterait pas les conditions qu'on proposait. « Nous avons des armes, ajoutait-il, nous avons des munitions, nous avons des vivres, notre devoir est de résister tant que nous pourrons, pour donner à la France la possibilité et les moyens de se lever. Permettez-moi de vous dire que, si les ruines matérielles du pays en sont augmentées, les ruines morales diminueront dans la proportion inverse. Nous sommes aujourd'hui sous le coup des honteux désastres de Sedan et de Metz; eh bien! la défense de Paris peut nous relever de ces hontes... Dans tous les cas, nous aurons fait notre devoir. »

Dès lors il n'y avait plus rien à dire; on se séparait tristement. M. Jules Favre et le général Ducrot rentraient à Paris. M. Thiers revenait à Versailles pour reprendre peu après le chemin de Tours. Ainsi la journée du 31 octobre avait rendu tout armistice impossible, et, après cette crise redoutable des affaires du siége, il ne restait plus qu'à poursuivre la lutte pour retrouver une victoire à laquelle nous n'étions plus accoutumés, ou pour tomber du moins les armes à la main.

CHARLES DE MAZADE.

DÉMOSTHÈNE

ET SES CONTEMPORAINS

III.

DÉMOSTHÈNE AVOCAT (1).

I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2e édition; 1867. — II. A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter*; Berlin 1864. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cucheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867.

I.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où Démosthène, une fois sorti de l'adolescence par son inscription sur le registre électoral du bourg de Pæanée, avait annoncé le ferme dessein d'obtenir la restitution de son héritage. Nous l'avons suivi dans toutes les péripéties de son procès contre ses tuteurs; nous avons vu quels obstacles il avait rencontrés, quelle singulière persévérance il lui avait fallu pour affronter à lui seul, malgré sa jeunesse et sa pauvreté, toute une coterie d'hommes influens et riches étroitement ligués contre l'orphelin. Au prix d'efforts et de luttes où par deux fois il avait paru plus près d'un complet désastre que du succès, il avait fini par obtenir tout au moins une satisfaction morale et par recueillir qnelques débris de son patrimoine. Pour sortir de tous ces

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 15 novembre 1872.

procès qui s'engendraient l'un l'autre, il avait dû faire des sacrifices; mais, malgré le dédain avec lequel ses adversaires affectent de parler du résultat de ses poursuites, ce temps n'avait point été perdu. Dans ces épreuves, non-seulement le jeune homme avait trempé son âme et sa volonté; il s'était de plus habitué à combattre, au nom de la justice et du droit, les vices de son temps. Les Grecs ont de bonne heure aimé l'argent : les hommes de ce siècle y tenaient plus encore que ceux du précédent. C'était pour devenir plus riches que les tuteurs avaient oublié les promesses jurées près du lit d'un mourant; c'est pour jouir de leur fortune et travailler à la grossir que les contemporains de Démosthène négligent leurs devoirs civiques, et, quand ils sont contraints à la guerre par Philippe, se font remplacer à bord de leurs escadres par des mercenaires. Ce lâche amour du lucre et du plaisir qui endort la conscience, Démosthène en a souffert tout d'abord dans ses intérêts privés; c'est dans sa propre cause qu'il en a senti et signalé pour la première fois l'action pénétrante et corruptrice. Plus tard, homme d'état et orateur politique, il trouvera dans cette secrète et profonde maladie morale le principal obstacle à ses desseins. Ce qui fera le timbre et l'inimitable accent de son éloquence, ce sera l'indignation avec laquelle il luttera contre les sophismes de l'intérêt et de la peur; parfois même il les fera taire à force de chaleur et de sincère passion.

Ce qui n'a pas été pour Démosthène un moindre avantage, c'est qu'il fut pendant ses premières années de jeunesse préservé, comme par force, de toute dissipation. Dès lors Athènes tendait à devenir surtout une ville de plaisir; elle était déjà presque aussi renommée par ses cuisiniers que par ses écrivains et ses artistes. C'était toujours un centre politique important, une des trois premières cités de la Grèce, c'était même encore la capitale intellectuelle du monde hellénique; mais cette louange ne lui suffisait plus. Les poètes comiques la célébraient maintenant comme la métropole des gourmets et le rendez-vous des viveurs qui voulaient manger leur argent en bonne compagnie. C'était à Athènes que l'on trouvait le meilleur poisson, que l'on dégustait les sauces les plus savantes; c'était entre Athènes et Corinthe que se partageaient les courtisanes les plus célèbres. Avait-on, dès sa jeunesse, pris goût à ces voluptés, il était bien difficile ensuite de s'en détacher. Tout au moins on y perdait l'habitude du travail, on y laissait passer sans retour l'heure des sévères et fortes études. Il en était beaucoup et des mieux doués qui payaient plus cher encore cette séduction; ils s'accoutumaient à satisfaire tous leurs caprices, toutes leurs passions : aussi ne leur fallait-il pas longtemps pour se ruiner à ce jeu. On tenait pourtant,

ne fût-ce que par vanité, à continuer son train de vie; alors, si l'on jouissait de quelque crédit auprès du peuple et devant le jury, on se mettait à trafiquer de son influence ou l'on intentait des procès aux gens riches, afin de se faire payer son désistement ou d'obtenir une part de leurs dépouilles. Le métier, de tout temps, avait eu ses profits; jamais il n'avait rapporté ce qu'il donna aux contemporains du roi Philippe, qui eut à sa disposition, pour solder les traîtres, tout l'or du Pangée. Quelle tentation pour un Philocrate, pour un Démade, pour un Eschine, pour tous les gens de plaisir qui commençaient à sentir leur bourse vide! Une fois qu'on avait glissé sur cette pente, qu'il était difficile de la remonter! Démosthène avait une nature ardente et passionnée; s'il avait eu assez de fortune et de loisir pour essayer, jeune encore, de toutes ces distractions que ne se refusait presque aucun fils de famille, son génie eût-il porté d'aussi beaux fruits? En tout cas, à s'engager dans cette voie, notre orateur aurait perdu l'unité et la dignité de sa vie. Admettons qu'il aurait su, malgré de grands besoins d'argent, rester incorruptible; tout au moins il eût été bien plus tôt victime de ces imputations vagues et calomnieuses sous lesquelles il finit par succomber dans l'affaire d'Harpale. Un homme d'état qui ne fût point vénal, c'était à Athènes chose si rare que l'on y croyait à la dernière extrémité seulement et comme en désespoir de cause.

Ce fut donc un bonheur pour Démosthène que d'avoir ainsi, dès le début de sa carrière, à briser des obstacles, à prendre les hommes et la vie corps à corps. Ces laborieuses et fécondes années, il ne les employa d'ailleurs pas tout entières à préparer et à plaider ses procès. Nul doute que dès lors, par la conversation, par la lecture, par tous les moyens en son pouvoir, il n'ait travaillé à se donner une solide instruction générale. Il assistait aux débats des tribunaux et aux délibérations de l'assemblée, il était assidu aux représentations dramatiques, il étudiait les grands écrivains d'Athènes, ses poètes, ses prosateurs, les historiens surtout. Dans les ouvrages de sa maturité, on trouve une abondance de faits et de pensées, une variété de connaissances, une hauteur de vues, une certaine manière de posséder et de dominer son sujet, qui témoignent d'une culture étendue et profonde. Cela dépasse en tout sens Lysias et même Isée. On comprend donc que les anciens aient refusé de croire que Démosthène dût à Isée tout ce qu'il savait.

Il est telle vérité, presque vulgaire aujourd'hui, que ne soupçonnaient même point les érudits qui, sous les successeurs d'Alexandre, commencèrent à écrire l'histoire littéraire de la Grèce. L'enseignement scolaire et technique a sans doute son rôle dans le développement d'une intelligence active et vigoureuse; mais il n'y entre que

pour une part assez faible peut-être. Parmi les élémens que cette intelligence s'assimile, les plus importans sont ceux qu'elle emprunte aux livres qui la frappent, aux personnes distinguées qu'elle fréquente, aux grands spectacles qui la remuent, pour tout dire en un mot, au milieu où elle vit et comme à l'air qu'elle respire. C'est ce dont ne se doutent pas les Callimaque et les Hermippos, les Cæcilius et les Denys d'Halicarnasse; pour eux, tout don éminent qu'ils rencontrent chez un grand homme s'explique par l'action de tel ou tel maître qui le lui a transmis par ses leçons. Avocat et juriste, Isée leur paraissait trop spécial pour expliquer à lui seul tout Démosthène. Sa renommée était d'ailleurs bien modeste; il semblait qu'à un aussi glorieux élève il fallût des maîtres plus célèbres. Vers le temps de Cicéron, qui n'est ici que l'interprète des rhéteurs grecs, il est donc généralement admis que Démosthène a figuré parmi les auditeurs de Platon et ceux d'Isocrate. On aurait cru lui faire affront en ne lui ouvrant pas la porte des jardins d'Académos ou de la fameuse école de rhétorique. Ceux qui ont les premiers accrédité ces assertions obéissaient d'ailleurs à une tendance qui se marque dans toute l'histoire de la race hellénique. A quelque instant de sa longue carrière que l'on observe l'esprit grec, on y retrouve le même besoin d'ordre et le même procédé tout élémentaire de classification. S'agit-il de l'expédition des argonautes, du cycle thébain ou du cycle troyen, l'imagination des poètes s'arrange pour réunir, dans le navire Argo, sous les murs de Thèbes ou dans la plaine de Troie, tous les héros qui sont censés appartenir à telle ou telle génération mythique; elle les y amène chacun à son heure des points de l'horizon les plus différens. Alors même que certains traits, certains détails de la légende, sembleraient exclure l'idée de ce rapprochement, elle trouve toujours quelque moyen ingénieux et détourné d'assigner à chacun un rôle, fût-il épisodique, dans l'un ou l'autre de ces grands drames. On ne s'en tient pas là, on établît entre tous ces héros des rapports soit de filiation directe, soit de parenté ou d'alliance. Il en est de même, bien des siècles plus tard, quand le génie grec travaille à dresser l'inventaire de son merveilleux passé. Là aussi, peu à peu, à mesure que disparaissent les contemporains des derniers hommes de génie et que reculent et grandissent dans l'éloignement ces hautes figures de l'âge classique, l'imagination des conteurs et des grammairiens, — en Grèce, les grammairiens, eux aussi, ont de l'imagination, — est prise du désir d'établir un lien entre les hommes marquans d'un même siècle. Le rapport qu'elle emploie le plus volontiers pour réunir ainsi toute une série de noms, c'est le rapport de maître à élève. La mémoire trouve là un secours, et le goût des

combinaisons systématiques une satisfaction; mais plus d'une erreur s'introduit par cette porte dans l'histoire littéraire. Ce travail d'arrangement commence, pour les contemporains de Philippe, dans la capitale des Ptolémées. Déjà du temps de Cicéron, c'est chose admise que Démosthène et tous ses rivaux d'éloquence sont sortis de l'école d'Isocrate « comme les héros grecs des flancs du cheval de Troie, dans la nuit suprême d'Ilion. » L'image est heureuse et vive; cependant l'examen attentif des faits et des témoignages est loin de confirmer cette opinion.

Nous ne nous arrêterons point ici à discuter l'un après l'autre les textes qui mettent Démosthène en relation avec Isocrate et Platon; rien par exemple de plus invraisemblable que les anecdotes puériles recueillies à ce sujet par l'auteur des *Vies des dix orateurs*. On peut, pour ce qui concerne Isocrate, opposer aux vagues assertions des scoliastes le témoignage formel de Plutarque. Celui-ci affirme que Démosthène fut élève d'Isée et non d'Isocrate; il en donne même la raison. Denys d'Halicarnasse ne s'explique pas sur ce point; mais il indique, comme le plus célèbre des élèves d'Isocrate, l'historien Théopompe; c'est assez dire qu'il ne regarde point Démosthène comme l'un d'entre eux. Dans son discours sur l'*Antidosis*, Isocrate ne mentionne pas Démosthène parmi ses disciples, mais il nomme Onétor et son frère; or nous avons trouvé cet Onétor, dans le procès des tuteurs, parmi les ennemis personnels de Démosthène. En revanche, le premier discours que Démosthène écrivit dans une cause publique est dirigé contre un autre élève d'Isocrate, Androtion. Ceux des disciples d'Isocrate qui habitaient Athènes, pour la plupart ambitieux et riches, formaient une coterie puissante; or ce groupe témoigna tout d'abord à Démosthène une malveillance qui ne s'expliquerait point, s'il fût sorti de la même école. Enfin on a cru saisir chez Isocrate lui-même, dans un de ses derniers ouvrages, des allusions chagrines aux succès de Démosthène; si le vieillard s'était cru le maître du premier orateur de son siècle, n'aurait-il pas, avec son ingénieuse vanité, su faire valoir ce titre de plus à l'admiration des hommes (1)?

Pour ce qui est des relations avec Platon, l'opinion qui les admet ne repose pas sur des fondemens plus solides. Hermippos paraît l'avoir accréditée le premier vers la fin du IIIe siècle avant notre ère; il dit l'avoir trouvée dans des mémoires anonymes. Cicéron l'appuie sur l'autorité « d'une lettre de Démosthène. » Il n'a guère

(1) Si les discours *contre Kallippos* et *contre Lacritos*, attribués à Démosthène, étaient bien de lui, la preuve serait encore plus frappante; mais il y a tout lieu de croire que le premier de ces plaidoyers est d'Apollodore, et le second d'un auteur inconnu.

pu songer qu'à la cinquième; elle contient un bel éloge de la doctrine platonicienne, mais il n'y est point indiqué que Démosthène ait été, comme cet Héracléodore auquel la lettre est adressée, disciple du maître. De plus tous les critiques s'accordent à rejeter les lettres mises sous le nom de Démosthène. Les anciens d'ailleurs n'y regardaient pas de si près quand ils croyaient avoir trouvé un moyen spécieux de rattacher l'un à l'autre deux grands hommes du passé; un péripatéticien, pour relever la gloire de sa secte, n'avait-il pas imaginé d'avancer que Démosthène avait tiré toute son éloquence de la *Rhétorique* d'Aristote? Il fallut que Denys démontrât que la *Rhétorique* n'avait guère été composée que vers le temps de la bataille de Chéronée; notre orateur avait alors depuis longtemps déjà produit ses plus belles œuvres. Est-ce à dire que Démosthène ne doive rien à Isocrate ni à Platon? Ce serait aller beaucoup trop loin. L'un et l'autre étaient ses compatriotes et ses aînés; quand Démosthène entra dans la vie, leurs œuvres étaient dans toutes les mains. Un jeune homme qui a l'esprit ouvert, l'âme neuve et sensible, subit toujours l'influence de ses grands contemporains : de manière ou d'autre, quelque chose d'eux arrive jusqu'à lui et passe dans son être; il reçoit là des impressions qui donnent à son intelligence sa forme durable et sa physionomie particulière.

L'éloquence de Démosthène, éloquence d'action et de combat, est à certains égards l'opposé même de celle d'Isocrate, éloquence de luxe et d'apparat, qui prend son temps et ne suppose pas de contradicteurs. Ces deux hommes n'ont de commun que le patriotisme; on ne peut rien imaginer de plus différent que l'ensemble de leurs opinions et de leurs idées. Il n'en est pas moins facile de marquer ce dont Démosthène est redevable à l'auteur du *Panégyrique*. Un disciple d'Isocrate lui aurait prêté, racontait-on, ses cahiers d'école; il aurait eu ainsi connaissance des préceptes du maître. Nous ne savons quel fonds il faut faire sur cette anecdote. Vers la fin de la vie d'Isocrate, si celui-ci n'avait pas publié lui-même son cours de rhétorique, ce manuel avait servi à l'instruction d'un si grand nombre d'élèves qu'il devait être à peu près tombé dans le domaine public. En tout cas, Démosthène n'y trouvait rien qu'Isée ne lui eût aussi bien enseigné. Ce fut surtout par ses œuvres principales, par des discours tels que le *Panégyrique*, le *Plataïque*, l'*Archidamos*, qu'Isocrate agit sur Démosthène. C'est là, mieux que par tout autre exemple, que celui-ci dut apprendre comment l'expérience et les réflexions du politique pouvaient se traduire dans un langage où l'emploi continuel des termes abstraits n'enlevait rien à l'aisance et à la clarté; c'est dans cette prose, la plus savante et

la plus travaillée qui fût jamais, qu'il saisit tous les secrets de la période et du nombre oratoire.

Il n'est pas moins évident que Démosthène a lu Platon. Là ce ne sont pas des rapports extérieurs, des rapports de forme et de style que l'on peut signaler. La langue de Platon, sans jamais tomber dans cette corruption chère aux décadences que l'on appelle la prose poétique, rivalise avec celle des poètes par l'abondance et l'éclat des images; il n'est au contraire, dans toute la littérature grecque, pas de prose plus sévère et plus éloignée des tours poétiques que celle de Démosthène; il n'en est point qui semble plus fidèle à son rôle d'interprète de la réflexion appliquée aux choses humaines. A cet égard, on ne pourrait y comparer que celle d'Aristote; mais chez Aristote c'est la sereine raison du philosophe qui découvre les lois éternelles, qui jouit et fait jouir les autres de ces plaisirs de la recherche, « les plus hautes délices des êtres pensans; » chez Démosthène, tandis que la raison du politique étudie les faits et les causes, son âme de citoyen s'indigne des hontes qu'elle subit et des malheurs qu'elle prévoit. Chez lui, la pensée est échauffée par le sentiment patriotique, la raison même est passionnée, ce qui donne à son style un accent ému et vibrant que ne peut avoir celui d'Aristote.

C'est par un autre côté que Démosthène se rattache à Platon. Dans toutes ses harangues retentit l'écho de cette noble morale du devoir dont nous trouvons dans la *République*, dans le *Gorgias*, partout enfin chez le philosophe, l'immortelle expression. Les anciens l'avaient déjà remarqué. Le stoïcien Panætios, nous dit Plutarque, « affirmait que la plupart des discours de Démosthène sont fondés sur ce principe : le beau moral mérite par lui seul notre préférence. Ce principe, on le trouve dans ses discours *sur la Couronne*, *contre Leptine*, *contre Aristocrate*, et dans les *Philippiques*. L'orateur ne mène pas ses concitoyens à ce qui est le plus facile, le plus commode, le plus utile; il veut qu'ils placent la vertu et le devoir avant la sûreté même et le salut. » C'est encore Quintilien qui s'écrie : « Est-ce que ce fameux serment où Démosthène prend à témoin ceux qui sont morts pour la patrie à Marathon et à Salamine ne nous montre pas assez clairement que Platon a été son maître? » Panætios et Quintilien ont raison : ce ne peut être là une simple coïncidence; il y a comme un fidèle souvenir des leçons de Platon dans cette politique qui ne rougit point d'elle-même malgré l'insuccès, qui refuse de se laisser juger par l'événement. Démosthène ne veut s'occuper que de la valeur morale des actes qu'il a conseillés, comme le juste de Platon ne se soucie que d'être vertueux, sans s'inquiéter de la récompense ou des châtimens que les

hommes lui réservent. L'orateur trouve Athènes plus heureuse d'avoir été battue à Chéronée en faisant son devoir que si elle avait prospéré en s'effaçant et en abdiquant, comme le voulait Isocrate, ou en aidant Philippe à réduire la Grèce en esclavage, comme Eschine et Démade le lui auraient volontiers conseillé; c'est ainsi que le Socrate de Platon proclame que le juste, même insulté et persécuté par tous, même traîné en prison, puis mis en croix, est plus heureux que l'injuste au comble des honneurs, des richesses et de la puissance. Pour que, malgré tous les démentis qui lui furent infligés par la fortune, il soit resté toute sa vie fidèle à cet idéal, il faut qu'il l'ait conçu de bonne heure, dans ces années de jeunesse où les doctrines que nous embrassons et les sentimens qui nous remuent atteignent jusqu'au fond même de l'âme encore fraîche, molle et facilement pénétrable, y laissent une ineffaçable empreinte et en modifient pour ainsi dire la substance. C'est alors vraiment que l'homme se fait et s'achève; plus tard, quelque temps qu'il lui reste à vivre, les changemens ne seront qu'apparens. Tout ce qui viendra du dehors, émotions et idées, glissera sur le métal durci par la vie, ou ne fera qu'entamer et colorer légèrement la surface.

II.

C'était pour châtier ses tuteurs infidèles et pour se faire rendre l'argent volé que Démosthène, dès sa première jeunesse, s'était appliqué avec tant de zèle à l'étude de la rhétorique et du droit. C'était par intérêt ou plutôt par nécessité qu'il avait tâché d'apprendre à composer un plaidoyer et à parler en public. Il se trouva par bonheur que les obstacles et les difficultés qui semblaient devoir peser si douloureusement sur sa vie se tournèrent en aiguillons; les circonstances ne firent que le pousser violemment du côté où l'inclinait sa nature, où l'appelait son génie. Il combattait pour se préserver de la misère, lui et les siens, pour s'assurer l'indépendance, pour épargner la gêne à sa vieille mère, pour conquérir une dot à sa sœur; mais en même temps il prit goût à ce genre de travaux et de luttes, il s'aperçut qu'il pouvait songer à tirer parti des talens qu'il avait acquis comme malgré lui, sous la pression des événemens. Pourquoi ne remplacerait-il pas, comme avocat, son maître Isée, dont il s'était approprié, par un long et intime commerce, l'art savant et la science juridique? Pourquoi ne tirerait-il point parti d'une expérience qui lui avait coûté si cher? Si le succès l'y encourageait, ne lui serait-il point permis d'aspirer à un rôle plus brillant encore, à celui de ce Callistrate d'Aphidna,

dont l'habile et véhémente parole l'avait de si bonne heure ému jusqu'à l'enthousiasme? Quand il écoutait discuter au Pnyx ou devant le jury, il lui venait à l'esprit des idées, des argumens, des objections, des mouvemens d'éloquence et de passion. Il s'interrogeait donc et s'observait lui-même; il sentait sa pensée s'affermir, son intelligence devenir plus capable d'attention et de réflexion, son âme vibrer comme un instrument délicat et sonore; il sentait naître et germer en lui l'orateur.

En attendant, il travaillait. Plutarque nous a conservé de curieux détails sur la méthode qu'il suivait, sur les exercices auxquels il s'astreignait. Ces détails sont sans doute empruntés à des mémoires rédigés sinon par un contemporain de l'orateur, au moins par quelque lettré de la génération suivante, de celle que représente Démétrius de Phalère. On devinait dès lors que le temps des génies originaux était passé, qu'une ère venait de se clore pour la Grèce au moment où avait disparu ce groupe d'hommes éloquens et passionnés : les Eschine et les Démade, les Hypéride et les Démosthène, dont la vie comme la mort avaient eu quelque chose d'éclatant et de tragique. Aussi ceux qui, tout jeunes, avaient encore entendu retentir ces grandes voix maintenant éteintes par l'exil, le fer ou le poison, s'appliquaient-ils à recueillir curieusement leurs propres souvenirs et ceux de quelques vieillards, derniers survivans de cet âge héroïque et de ces luttes mémorables où ils avaient eu l'honneur de combattre, mêlés dans le rang, sous la bannière de l'un ou l'autre de ces illustres chefs.

Quelle que soit l'origine des renseignemens en question, ils ont d'ailleurs un caractère de vraisemblance trop marqué pour ne point mériter d'être reproduits. Démosthène, dit Plutarque, donnait pour base et pour stimulant à ses études ses relations avec le monde extérieur. Aussitôt qu'il était rentré à la maison, il repassait les faits qu'il avait entendu discuter, — en tant qu'ils soulevaient une question de droit, — et il prenait note de la solution juridique qui était intervenue. Les discours qu'il avait écoutés, il les récapitulait, il cherchait à en retrouver les divisions et même les périodes principales, les traits les plus frappans. A ce propos, il réfléchissait au parti que tel ou tel orateur avait tiré de telle ou telle idée, à l'adresse qu'il avait mise à tourner telle ou telle difficulté; il examinait, il vérifiait à nouveau les raisons qui avaient été données pour et contre. De tels exercices faisaient pour lui, de chaque débat politique et judiciaire auquel il assistait, une véritable leçon : ils aiguisaient son jugement, ils ouvraient son esprit, ils l'empêchaient de s'engouer de telle ou telle théorie; en un mot, ils le préservaient du danger de ne voir les choses que sous une seule face,

ils le défendaient de toute étroitesse d'esprit et de tout préjugé. C'est par ce travail personnel, poursuivi pendant plusieurs années, que s'expliquerait surtout l'art extraordinaire avec lequel plus tard, dans ses plaidoyers et ses discours, il sait prévoir, ébranler, réfuter à l'avance, quand il parle le premier, les argumens de la partie adverse.

C'était sur la manière de grouper et d'employer les idées que portaient ces études, toutes d'expérience et de pratique. Quelque intérêt qu'il y trouvât, elles n'empêchaient pas le jeune homme d'en continuer d'autres, plus théoriques et moins personnelles, dont le souvenir aussi s'est conservé. Point d'orateur qui soit moins rhéteur que Démosthène; il n'eût pourtant point été de son temps ni de son pays s'il eût dédaigné la rhétorique. Il avait débuté par là, sous la direction d'Isée; ce qu'il y avait à prendre dans ces préceptes et ces recettes, il le savait, il le possédait déjà, quand il sortit des mains de cet habile maître. Il n'en tint pas moins à se rendre compte des règles qu'avaient pu poser, des exemples qu'avaient pu donner d'autres écoles. Il lui fut facile, nous avons montré comment, de mettre à profit l'enseignement d'Isocrate sans suivre ses cours : il put lire ses traités et ses harangues. Cela ne lui suffit pas; il ne refusa point son attention même à des maîtres et à des écrits d'un ordre inférieur. Ainsi, nous raconte-t-on, il aurait étudié les traités et les discours d'Alcidamas, qui continuait, non sans jouir encore d'une certaine vogue, les traditions de Gorgias. Démosthène avait l'esprit trop sain, il avait été soumis à une trop sage discipline pour risquer d'être séduit par cette froide et prétentieuse élégance; ne fût-ce que pour mieux éviter ces défauts, il n'en voulut pas moins connaître les préceptes et les exemples que donnait une école maintenant déchue, mais dont le rôle, à son heure, avait été si brillant.

Pour des travaux aussi variés, pour l'étude des auteurs, de la rhétorique et du droit, pour cette révision et ce résumé des débats auxquels Démosthène avait assisté pendant la journée, pour la rédaction des plaidoyers que l'on commençait à venir lui demander, il lui fallait du temps, beaucoup de temps. Où le prendre, sinon sur les heures que le commun des hommes consacre au repos, sur la nuit et son silence? Le jour, alors même que l'on n'est pas appelé hors du logis par les affaires et le train de la vie, on se sent, dans sa propre demeure, à la merci des importuns; leur ferme-t-on sa porte, on ne réussit point à empêcher de pénétrer toutes ces rumeurs confuses qui envoient jusqu'au travailleur solitaire un écho des agitations et des passions de la ville; c'en est assez pour lui donner des distractions, pour lui rendre difficile de fixer long-

temps sa pensée sur un même objet. Il devait d'ailleurs être bien plus malaisé encore de s'isoler et de se recueillir à Athènes que dans une ville moderne, qu'à Paris même; les maisons y étaient de construction légère et toutes petites, mal défendues contre l'indiscrétion des fâcheux et les cris de la rue. Là, point de ces appartemens reculés, situés soit au fond d'une cour ou sur des jardins, soit au dernier étage de quelque haute maison, où l'homme d'étude peut trouver, au cœur même de nos quartiers les plus populeux, une retraite presque aussi calme et aussi sûre qu'au milieu des bois; de sévères consignes en protégent les abords, et les bruits du dehors, arrêtés par des murs épais et de lourdes tentures, n'y parviennent que changés en un lointain et sourd murmure; celui-ci, loin de distraire et de gêner l'esprit, devient plutôt alors pour la pensée une excitation solitaire. Cette voix de la cité qui monte, affaiblie, mais puissante encore, jusqu'au savant, à l'historien, à l'orateur renfermé dans son cabinet, courbé sur ses livres et ses papiers, elle lui rappelle qu'il y a là, tout près de lui, des hommes qui liront ses ouvrages et qui profiteront de ses découvertes, des foules que passionnera son éloquence, des juges qui le récompenseront, par leur estime ou même par la gloire, des efforts et des fatigues qu'il s'impose.

L'Athènes du IVe siècle avant notre ère n'offrait point à la vie studieuse et retirée les mêmes facilités. Le citoyen qui, par profession, tenait à suivre de près le mouvement des affaires et de la politique, à ne rien perdre des discussions du Pnyx et des tribunaux, ne pouvait guère, à l'exemple de Platon, se loger hors de la ville, dans la banlieue, parmi les oliviers, les platanes et les blancs peupliers qu'arrosaient, comme dit Sophocle, « les courans vagabonds du Céphise; » il fallait habiter dans le voisinage du Pnyx et de l'Agora, aux Skambonides, à Melitte ou à Kolyttos. Nous ne savons où se trouvait la maison patrimoniale de Démosthène, celle où il résidait encore au moment du procès contre ses tuteurs et où s'écoula tout au moins la première partie de sa vie; mais j'imagine qu'elle devait être située dans l'un de ces quartiers encombrés et bruyans, quelque part entre l'Acropole et la porte du Pirée. C'était dans cette région, la plus voisine tout à la fois du marché d'Athènes et de son port, que se groupaient les boutiques et les industries principales; le père de Démosthène devait avoir ses ateliers dans cette partie de la ville ou dans le Céramique, et sa demeure à peu de distance de ses ateliers. Partout là, dans les endroits où le roc affleure sur des collines maintenant désertes, on distingue encore les traces des maisons, étroites, nombreuses et pressées. Ces habitations n'avaient qu'un rez-de-chaussée et un premier étage; elles

n'étaient séparées l'une de l'autre que par des ruelles ou de petites cours fermées de murs assez bas; on y était trop près des passans et des voisins pour n'être point sans cesse dérangé.

D'ailleurs on ne restait guère chez soi; l'on sortait aussitôt le soleil levé. Était-ce jour d'assemblée, on montait au Pnyx. Sinon, après avoir fait un tour au marché pour acheter ses provisions, le commerçant et le journalier allaient à leur travail, les gens de loisir couraient après les nouvelles, et, pour les commenter, formaient sur la voie publique des groupes bruyans, semblables à ceux qui, dans la moderne Athènes, barrent si souvent le chemin aux voitures, là où se croisent les rues d'Éole et d'Hermès. La séance quotidienne du sénat attirait les politiques; mais parfois une barrière de bois, tirée devant la porte du Tholos, indiquait que ce corps siégeait *en comité secret* (ἐν ἀπορρήτῳ). C'était alors vers les tribunaux que l'on se dirigeait; on avait appris devant lequel d'entre eux se plaiderait, ce jour-là, le procès le plus intéressant, et la salle était bien vite remplie. Le suprême plaisir, c'était d'écouter quelque discussion entre orateurs de talent, quelque belle plaidoirie; quand l'assemblée et les tribunaux chômaient, on se rabattait sur la conversation. Comme le Vulteius Ménas d'Horace, les uns s'asseyaient sous l'auvent de quelque barbier,

. . . . . vacua tonsoris in umbra;

d'autres se promenaient en bavardant sous les portiques ou dans les cours et les allées des gymnases. On ne rentrait guère chez soi que pour y prendre ses repas, pour s'y reposer à l'heure de la sieste et pendant la nuit.

Il y avait là des conditions qu'il fallait accepter, sous peine de se retrancher du commerce des hommes; mais dans cette vie tout extérieure, comment faire à l'étude la place nécessaire? Démosthène n'hésita point; il employait ses journées comme le faisaient ses concitoyens, à fréquenter tous ces lieux de réunion; ses nuits, il les consacrait au travail du cabinet. Une extrême sobriété, dont il s'était fait une règle, lui permettait de réduire au strict nécessaire la part du sommeil. Un des reproches que lui adressaient plus tard ses ennemis, nous le savons par lui-même et par plusieurs témoignages contemporains, c'était d'être un buveur d'eau; on prétendait trouver là l'indice d'un mauvais caractère, d'un naturel insociable et farouche. Ce n'était qu'une sage précaution, un régime dont lui-même tempéra plus tard la sévérité. Tous les vins de Grèce sont capiteux; leurs fumées alcooliques eussent rendu le cerveau moins capable de supporter, sans en souffrir, la fatigue de la veille et du travail nocturne.

Démosthène se mettait-il à l'ouvrage après un frugal repas arrosé d'eau claire, et prolongeait-il ses études jusqu'à une heure avancée de la nuit, ou plutôt, s'endormant tout de suite après souper, ne se relevait-il pas vers les trois ou quatre heures du matin pour travailler jusqu'au moment où la ville recommençait à s'agiter et à bruire autour de lui? Peut-être cette dernière combinaison demande-t-elle au début, tant que l'habitude n'est pas bien prise, un plus pénible effort de volonté; mais elle est de beaucoup la meilleure, pour l'esprit et pour le corps tout à la fois. Plusieurs hommes éminens de notre temps, dont la verte et laborieuse vieillesse fait notre admiration, lui doivent peut-être le rare privilége d'avoir conservé, jusque dans leur grand âge, l'entier exercice de leurs hautes facultés. La veille du matin échauffe bien moins le sang, irrite bien moins les yeux et les nerfs que celle du soir. Le soir, on sent peser sur sa tête le poids des fatigues et des tracas du jour; pour s'appliquer à l'étude, il faut faire en quelque sorte violence à des organes déjà las, à une intelligence distraite et préoccupée. Le matin au contraire, l'homme tout entier sort du sommeil reposé et comme renouvelé. L'eau dont il baigne ses mains et son visage, les fraîcheurs de l'aube auxquelles il entr'ouvre bientôt sa fenêtre, tout concourt à un même effet : c'est alors que la conception est le plus vive et le plus lucide, la vue le plus nette. Si nous en croyons Cicéron, qui reproduit là quelque renseignement emprunté à ses sources grecques, Démosthène aurait été de cet avis. L'orateur, dit-il, s'irritait contre lui-même quand il arrivait par hasard qu'il ne fût point levé au moment où les ouvriers, avant le jour, partaient pour leur travail.

Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, Démosthène consacrait à l'étude une partie de ses nuits; le fait est certain. Encore bien des années après, Pythéas, un des hommes les plus spirituels du parti macédonien, faisait allusion, dans un débat, aux veilles obstinées de son illustre adversaire. « Tes traits d'esprit sentent l'huile, » lui disait-il d'un air méprisant, — à quoi Démosthène répondit non sans à-propos : « En tout cas, ta lampe en aurait bien d'autres à conter que la mienne. » Comme la plupart des hommes de son bord, Pythéas avait la réputation d'un viveur qui passait la nuit en orgies.

Ici, comme dans tous les chapitres de cette biographie, à côté de l'histoire nous rencontrons la légende, ces anecdotes puériles qui faisaient la joie des grammairiens et des sophistes de la décadence. Démosthène, racontait-on, afin d'être encore plus à l'abri des distractions, s'était fait construire un cabinet souterrain; il s'y enfermait pour lire et pour déclamer; du temps de Plutarque, ce caveau

était l'une des curiosités que l'on montrait à l'étranger qui visitait Athènes. La précision de ce renseignement n'a rien qui commande la confiance; tout au contraire serions-nous tentés de croire qu'il faut en faire honneur à l'imagination des *exégètes*, les cicérone, les domestiques de place de l'antiquité. On sait par plus d'un exemple avec quelle facilité s'accréditent ces fausses dénominations. Tout y contribue, les vanités locales, les prétentions des savans qui veulent paraître ne rien ignorer, les calculs de tant de gens intéressés à satisfaire, en l'exploitant, la curiosité des étrangers et la crédulité des badauds. Il paraît incontestable que, plus de quatre siècles après le temps où vivait Démosthène, la tradition attachait le souvenir et le nom de l'orateur à quelqu'un des nombreux silos que l'on observe encore, à demi comblés, dans les parties désertes de l'ancienne Athènes, ou bien à quelque chambre funéraire creusée dans le roc et semblable à celle que l'on avait imaginé d'appeler *la prison de Socrate*. A vrai dire, cette attribution était peut-être aussi peu fondée que cet autre caprice du préjugé populaire qui, dans les temps modernes, avait fait du *monument choragique de Lysicrate*, malgré l'inscription de l'architrave, la *lanterne de Démosthène*. Ce texte, des plus clairs, ne laisse subsister aucun doute sur le vrai caractère et la destination de ce charmant petit édifice, élevé, l'an 334 avant notre ère, pour perpétuer la mémoire d'une couronne décernée, dans un concours scénique, au chœur formé par les jeunes gens de la tribu Acamantide; il saute aux yeux que le beau fleuron qui le surmonte servait de support au trépied, prix de la victoire. On savait d'ailleurs par les anciens eux-mêmes qu'il y avait là, au nord-est de l'Acropole, toute une rue décorée de monumens semblables à celui qu'un heureux hasard a préservé de la destruction comme pour fournir à nos architectes un type classique des formes et des proportions de l'ordre corinthien. Il n'y avait point là place à l'erreur, ni même à l'hésitation; pourtant des voyageurs intelligens, par déférence pour l'opinion vulgaire, ont prétendu retrouver, dans le fleuron terminal, la forme emblématique d'une lampe, allusion aux laborieuses veillées de l'orateur (1). Plutarque et ses contemporains y regardaient de moins près encore; de pareils témoignages ne prouvent donc qu'une chose, c'est l'existence de la tradition au temps d'où ils proviennent.

(1) On trouve encore ces rêveries dans un livre publié il y a peu d'années, la deuxième édition de l'*Histoire de Démosthène*, par M. A. Boullée, livre tout plein de bons sentimens, mais qui témoigne d'un amour malheureux pour les lettres grecques. Il est triste de penser que le lecteur français qui voudrait se faire une idée de la vie de l'orateur n'ait à sa disposition que cet ouvrage médiocre, tout plein d'erreurs et d'incohérences, tandis que l'Allemagne possède un travail aussi critique et aussi complet que possible, le grand ouvrage d'Arnold Schæfer.

Quant au fait que cette tradition prétendait attester, nous serions assez disposés à le révoquer en doute. Dans la vie, les choses se passent bien plus simplement, sans autant de mise en scène; quand on a le ferme propos de travailler, on n'est point, surtout la nuit, forcé, pour se recueillir, de descendre à la cave. Ce serait pourtant aller bien loin que de déclarer impossible ce qui n'est que suspect et assez peu probable. Soit alors, soit plus tard, Démosthène a pu habiter une de ces maisons adossées à quelque escarpement, qui profitaient de la situation pour s'agrandir aux dépens de la colline; il a même pu parfois chercher le silence et la fraîcheur dans le cellier, dans quelque réduit employé d'ordinaire comme magasin ou comme grenier. Mais on ne s'en tenait pas là : Démosthène, racontait-on, se serait enfermé dans ce même cabinet souterrain pendant des semaines, il y serait resté, à plusieurs reprises, deux ou trois mois de suite, sans mettre le pied dehors. L'envie pouvait le prendre, avant le terme qu'il s'était fixé, de s'échapper de cette prison; pour se mettre hors d'état de céder à cette tentation, il se serait, au début de sa captivité volontaire, fait raser tout un côté de la tête. Avant que barbe et cheveux eussent repoussé, il ne pouvait songer à reparaître en public : il eût été accueilli par des huées et des rires. Rien de plus invraisemblable, on peut même dire de plus ridicule que toute cette histoire. Démosthène, dans la période de sa vie à laquelle semble s'appliquer le mieux ce récit, avait déjà fait l'épreuve de sa volonté, on pourrait presque dire de son obstination. Il pouvait assez compter sur sa propre énergie pour n'avoir pas à se défier de lui-même et à prendre de pareilles précautions contre la défaillance et le caprice.

Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a de bizarre et de mesquin dans ces petits moyens; il semble qu'un nouveau coup de rasoir et une perruque mise à propos eussent tiré Démosthène d'embarras, le jour où sa réclusion lui fût devenue trop insupportable. Des raisons plus sérieuses nous déterminent à refuser toute créance à ce récit. L'idée d'une retraite aussi absolue et aussi prolongée est en contradiction formelle avec ce que Plutarque nous apprend des exercices habituels du jeune homme; elle ne s'accorde pas mieux avec les nécessités de la carrière à laquelle il se préparait et où il s'était déjà engagé. Nous savons avec quelle assiduité et quelle attention toujours en éveil il fréquentait l'assemblée, le sénat et les tribunaux, trouvant partout matière à des observations, qu'il classait et digérait ensuite dans le silence du cabinet; or à Athènes comme dans tous les pays vraiment libres, la vie politique n'était jamais suspendue. En s'isolant ainsi, pendant de longues semaines, pendant des mois entiers, dans une sorte de cachot, Démosthène aurait

risqué de perdre le fil des discussions pendantes, de n'être plus au courant quand il reparaîtrait. D'ailleurs, comme tout avocat qui débute, il cherchait la clientèle; n'était-ce pas en se montrant le plus souvent possible à la barre des cours de justice, en causant avec ceux qui l'entouraient et en leur donnant son opinion motivée qu'il pouvait attirer les yeux et se faire connaître? Qui donc aurait été le chercher dans cet obscur asile où vous le reléguez? Chez les Athéniens comme à Paris, comme partout ailleurs, celui qui prétend s'imposer au public doit avant tout se garder de se laisser oublier. Le mathématicien, le physicien, l'astronome, le chimiste, un Descartes, un Galilée, un Copernic, un Lavoisier, ceux qui étudient les lois éternelles des nombres et de la matière, les mouvemens des astres dans l'espace ou les affinités des atomes, peuvent s'enfermer dans leur cabinet ou dans leur observatoire, vivre au milieu de leurs instrumens et de leurs appareils, de leurs fourneaux et de leurs creusets; occupés à trouver des formules pour les plus hautes abstractions où puisse s'élever la pensée ou à dégager des phénomènes les rapports constans qui se cachent derrière leurs fugitives et changeantes apparences, ils peuvent se séparer des hommes, pour se rappeler à leur souvenir, de loin en loin, par quelqu'une de ces étonnantes découvertes qui renouvellent la science et qui semblent reculer les limites du monde. Il en est tout autrement du moraliste et de l'historien, à plus forte raison de l'avocat et du politique. Ce que ceux-ci étudient, ce ne sont pas des relations idéales ni les propriétés de la matière, ce n'est même pas l'homme abstrait du philosophe, c'est ce qu'il y a de plus complexe parmi les êtres qui nous sont connus, l'homme concret, l'homme de telle race et de telle époque, bien plus encore, un certain nombre d'individus, un groupe de contemporains et de concitoyens. Pour agir sur ce groupe, pour avoir prise sur lui par la parole, il faut y rester sans cesse mêlé; par une expérience de toutes les heures, de tous les instans, il faut arriver à connaître le fort et le faible de ces âmes que l'on se propose de gouverner par la parole, il faut en venir à prévoir, comme le marin devine la tempête, non-seulement ce que l'on peut appeler les mouvemens réguliers de l'opinion, mais ses fantaisies et ses brusques caprices. Celui qui se propose d'acquérir cette science doit, l'oreille, les yeux et l'esprit toujours ouverts, vivre au plus épais de la mêlée humaine. Ses observations, il ne les notera pas, comme aujourd'hui l'astronome et le physicien, sur un registre spécial; mais, grâce à l'habitude qu'il prendra d'associer rapidement certaines idées, grâce surtout aux heures de méditation et de travail qu'il saura se réserver, elles se déposeront et s'ordonneront au fur et à mesure dans son intelligence, elles se graveront dans sa

mémoire, elles y formeront avec le temps un riche et vaste répertoire où il retrouvera, dans toute conjoncture difficile, d'utiles points de comparaison, quelque souvenir du passé qui lui fera comprendre le présent et deviner l'avenir. Ainsi s'acquièrent cette expérience des hommes et cet art de les manier, ce sang-froid et ce coup d'œil qui nous frappent aujourd'hui chez les plus illustres vétérans du barreau français et de nos assemblées politiques.

III.

Parmi ceux qui, soit intérêt, soit curiosité, suivaient les débats des tribunaux, on n'avait point pu ne pas remarquer la manière dont Démosthène avait conduit ses propres affaires, la connaissance des lois et le talent de discussion dont il avait fait preuve dans tout le cours de cette pénible lutte judiciaire, dans les plaidoyers qu'il avait prononcés contre Aphobos et contre Onétor. L'effet produit aurait été assez grand pour que, dès l'année qui suivit la fin de ce long procès, les cliens se soient déjà présentés. Schæfer, non sans vraisemblance, attribue aux années 361 ou 366 les discours *contre Spudias* et *contre Calliclès;* il y reconnaît des œuvres de jeunesse du grand orateur, qui n'avait alors que vingt-cinq ans. Isée fut peut-être pour beaucoup dans ce résultat; peut-être concourut-il, avec un efficace empressement, à lancer le jeune avocat, comme nous dirions aujourd'hui, à lui créer une clientèle. Il était fier d'un élève qui dès ses débuts lui avait fait honneur; plusieurs années de vie commune et de communs travaux l'avaient mis à même d'apprécier mieux que personne cette noble nature; il avait dû peu à peu s'attacher à un pareil disciple, pressentir l'essor que prendrait, si les circonstances le favorisaient, un génie de si haute volée. La somme considérable, les 10,000 drachmes que Démosthène lui avait payées, sous une forme ou sous une autre, comme prix de ses leçons, contribuaient à lui assurer la richesse ou tout au moins l'aisance; il se sentait vieillir, il aspirait au repos. N'est-il pas naturel de supposer qu'à ce moment, à mesure qu'il se détachait des affaires, il envoya à Démosthène d'abord quelques-uns, puis bientôt un plus grand nombre de ceux qui venaient lui demander d'écrire pour eux des plaidoyers? Il pourrait avoir commencé par se décharger sur son élève des causes les moins importantes et les moins rétribuées, pour finir enfin, sous la contrainte de l'âge, par lui tout abandonner. N'est-ce point ainsi que chez nous, avant de quitter la barre, les avocats célèbres se préparent et se désignent des successeurs? S'intéressent-ils à un jeune homme, ils l'emploient d'abord à travailler, sous leurs yeux, comme secrétaire; ils lui donnent des dossiers à examiner, des affaires à instruire; un peu plus

tard, ils l'envoient plaider à leur place. Les cliens, les avoués, les juges s'accoutument ainsi à la figure et à la parole du débutant; les occasions ne lui manquent pas de montrer ce qu'il vaut ou ce qu'il pourra valoir un jour; s'il manque aux occasions, c'est à lui-même qu'il doit s'en prendre.

De quelque manière que lui soient venus les cliens, Démosthène commença donc de bonne heure à faire le métier de *logographe* ou de fabricant de plaidoyers (1). Il l'exerça, ce semble, avec succès et profit pendant une quinzaine d'années au moins, jusqu'au moment où il fut conduit, par les circonstances et par son génie, à passer du rôle de chef de l'opposition à celui de premier ministre du peuple athénien. Les affaires publiques durent alors, le plus souvent, l'absorber presque tout entier; en intervenant à tout propos dans les procès privés, il aurait d'ailleurs risqué de compromettre pour un mince profit sa haute situation politique. Nous ne croyons pourtant point que, même à cette époque, Démosthène homme d'état se soit absolument interdit de composer des plaidoyers pour autrui (2). Quand la prise de Thèbes par Alexandre et ses victoires d'Issus et d'Arbelles, en réduisant Athènes à l'impuissance, eurent fait des loisirs à ses politiques, Démosthène paraît être revenu au métier de sa jeunesse (3); il y pouvait trouver à la fois des ressources pécuniaires qui lui serviraient à soutenir son train, et une occupation qui l'aidait à passer le temps et à se consoler d'un grand rôle perdu. C'est ainsi qu'en France, depuis le commencement du siècle, on voit, le lendemain de chacune de nos révolutions, revenir au barreau les avocats qui sous le régime précédent ont été députés ou ministres. Du pouvoir ou de la tribune, les événemens les ont rejetés dans la vie privée; ce n'est cependant point en vaincus qu'ils reparaissent sur le théâtre de leurs premiers succès. De toute manière, malgré la catastrophe dont ils ont été les victimes et parfois les auteurs, leur réputation n'a pu que gagner à l'éclat de ces luttes auxquelles ils ont été mêlés; leur prestige s'en est accru, et, pour peu qu'ils soient appliqués et laborieux, ils voient bientôt les avoués et les cliens reprendre en foule le chemin de leur cabinet.

Dans le recueil des ouvrages qui nous sont arrivés sous le nom

(1) Pour plus de détails sur la situation et l'art de l'avocat athénien ou du *logographe*, voyez les études consacrées à Antiphon et à Lysias dans la *Revue* du 1er février et du 15 août 1871.

(2) Le discours *contre Bœotos sur le nom* est de 350 ou de 349, l'*Exception contre Pantænetos* de 346 ou 345.

(3) La chose serait certaine, s'il était prouvé que Démosthène est bien l'auteur des discours composés pour des affaires de prêts maritimes qui ont pour titre *contre Zénothémis, contre Phormion, contre Lacrite* et *contre Dionysodore;* mais il y a de bonnes raisons pour douter que deux au moins de ces discours soient de Démosthène.

de Démosthène, on en compte trente-trois qui se présentent, non comme des discours par lui prononcés devant les tribunaux ou devant l'assemblée, mais comme des plaidoyers qu'il aurait composés pour autrui. Il y a, pour qui veut étudier de près cette intéressante collection, une première distinction à faire : de ces discours, un certain nombre n'appartiennent pas à Démosthène, comme nous en avaient avertis déjà Denys d'Halicarnasse et d'autres critiques de l'antiquité. C'est à l'époque alexandrine et, selon toute apparence, par les soins de Callimaque, à la fois érudit et poète, que ce recueil aurait été formé, que les discours auraient été rangés dans l'ordre où nous les lisons encore aujourd'hui; or il n'est point douteux que ce travail n'ait été fait avec quelque précipitation et sans grand discernement. Les libraires, pour donner plus de valeur à leur marchandise, les employés au catalogue, pour s'épargner des recherches ennuyeuses, étaient enclins à inscrire, sous le plus léger prétexte, un nom célèbre en tête des manuscrits dont ils avaient fait l'acquisition à Athènes; c'est ainsi que se trouvèrent attribués à Démosthène et à deux ou trois de ses contemporains les plus renommés des ouvrages qui appartenaient à des orateurs et à des logographes de second ou troisième ordre, oubliés déjà moins d'un siècle après leur mort. Pour plusieurs des plaidoyers compris parmi les œuvres de Démosthène, le doute n'est point permis, et nous avons des raisons péremptoires de lui en refuser la paternité; il en est d'autres qui, pour des motifs d'ordres divers, paraissent justement suspects. Parmi les compositions auxquelles l'éditeur alexandrin a pour jamais attaché le nom du grand adversaire de Philippe et d'Alexandre, il n'en est guère plus de la moitié qui ne soulèvent point quelques doutes spécieux, et où nous puissions nous tenir pour assurés de reconnaître la main même et l'œuvre certaine de Démosthène (1).

Parmi les discours authentiques, il y aurait encore des catégories à établir. Certains plaidoyers ont été rédigés par Démosthène pour être prononcés dans des causes publiques, dans des procès où la politique était en jeu; notre orateur, sans y paraître de sa personne, y était engagé d'intérêt et de passion. D'autres au contraire, le plus grand nombre, ont un caractère purement privé. Démosthène y plaide, en vrai logographe, une affaire qui ne le touche par aucun

(1) C'est dans les *Beilage* ou Appendices, qui forment la seconde partie du troisième volume d'Arnold Schæfer, qu'il faut chercher l'appareil et les résultats de toute cette critique. On trouvera, page 316 de cette partie, le tableau dans lequel il résume les conclusions de la vaste enquête à laquelle, reprenant à nouveau et contrôlant tous les travaux de ses prédécesseurs, il a soumis tous les ouvrages dont se compose la collection démosthénienne.

côté. Tantôt c'est qnelque procès civil, une question de contrat, d'héritage, de tutelle ou d'état; tantôt c'est une instance qui serait chez nous du ressort de la police correctionnelle, une demande de réparation provoquée par des mauvais traitemens, des injures ou des calomnies. C'est à ce dernier groupe de plaidoyers que nous emprunterons, pour l'étudier ici, le discours *contre Conon*. Le sujet n'en a rien de bien important par lui-même, ni qui semble fait pour piquer très fort la curiosité; il s'agit d'une simple action de *coups et blessures* (αἰκίας), intentée, à propos d'une querelle de corps de garde, par un inconnu, dont nous savons à peine le nom, à l'un de ses ennemis, un brutal qui n'a pas laissé dans l'histoire plus de trace que le plaignant. Tout est dans l'art, déjà signalé par les anciens, avec lequel l'avocat a su mettre en œuvre cette pauvre matière.

Dans l'exorde, le demandeur, Ariston, pose sa plainte et indique pourquoi il s'est contenté d'une action de *coups et blessures*. Il aurait pu donner à son instance une autre forme, de manière à faire tomber sur la tête de Conon un châtiment plus sévère; s'il s'en est abstenu, ce n'est pas que son droit soit douteux, c'est que, jeune encore, il a voulu témoigner de sa déférence pour les conseils de parens, d'amis plus avancés dans la vie, c'est que, par égard pour leurs avis, il s'est décidé « à ne pas se montrer, dans le redressement de ses injures, plus ardent qu'il ne convient à son âge. Ainsi ai-je fait, ajoute-t-il,... et pourtant rien ne m'eût été plus doux, Athéniens, que de le voir condamné à mort! » Ce cri de haine a quelque chose de naïf et de sauvage; le plaignant semble le laisser échapper malgré lui, sous l'impression trop vive encore des injures qu'il a reçues. Cet involontaire et rapide oubli de la modération qu'il s'est commandée donne à son langage un accent de sincérité plus marqué; il lui sert aussi pour amener le récit des faits de la cause. Avant de raconter les actes de violence sur lesquels se fonde la demande actuelle, Ariston remonte aux origines mêmes de l'inimitié dont le poursuivent ceux qui l'ont si fort maltraité, Conon et ses fils, dignes enfans d'un tel père :

« Nous quittâmes Athènes, il y a trois ans de cela, pour nous rendre à Panacte, où nous avions ordre de tenir garnison. Les fils de Conon, que voici, avaient leur tente près de nous, à mon grand déplaisir. C'est là en effet ce qui a donné naissance à notre querelle et à tous nos froissemens. Vous allez voir comment. Dès que ces hommes avaient pris leur repas du matin, ils passaient la journée entière à boire, et ils ne se départirent pas de cette habitude tant qu'ils restèrent dans cette garnison. Quant à nous, nous conservions dans le service les habitudes que

nous avions contractées à Athènes. Aussi, à l'heure qui est pour les autres celle du souper, ils étaient, eux, déjà échauffés par le vin. Les esclaves qui nous servaient furent leurs premières victimes. Notre tour vint ensuite. Sous prétexte que nos esclaves les enfumaient en faisant notre cuisine ou leur parlaient mal, à tort et à travers ils donnaient des coups, répandaient des seaux d'immondices, et versaient sur nous leur urine; en un mot, il n'y avait pas de grossièreté ni d'insulte qu'ils ne nous fissent. Lorsque nous vîmes cela, grande fut notre colère. Nous nous bornâmes d'abord à marquer notre dégoût; mais, comme ils persistaient sans relâche à nous jouer des tours, toute mon escouade alla en corps trouver le stratége et lui dire ce qui s'était passé. Pour moi, je n'ai agi qu'avec mes camarades. Le stratége adressa des reproches à ces hommes et les punit non pas seulement à cause des grossièretés qu'ils avaient commises envers nous, mais encore d'une manière générale pour tous les méfaits dont ils s'étaient rendus coupables dans le camp. Quant à eux, bien loin d'y mettre un terme et d'en rougir, ils fondirent sur nous, dans la même soirée, dès que la nuit fut venue; ils commencèrent par dire des injures et finirent par me porter des coups. Ils poussèrent de tels cris et firent un tel tapage autour de la tente que le stratége et les taxiarques accoururent, et avec eux un certain nombre de soldats comme nous, qui nous mirent à l'abri de tout acte de violence et nous empêchèrent d'en commettre nous-mêmes, insultés comme nous l'étions par ces gens-là. Les choses étaient donc allées très loin, et, quand nous fûmes de retour ici, il y eut entre nous, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'irritation et d'inimitié. Je ne pensai pas cependant que je dusse leur intenter une action, ni leur demander en aucune façon compte de ce qui s'était passé. J'étais simplement résolu à me tenir dorénavant sur mes gardes, et à faire en sorte de n'avoir aucun rapport avec de pareilles gens (1). »

Par sa vive et familière simplicité, ce récit dut plaire aux juges, vieillards auxquels il rappelait les campagnes de leur jeunesse, les nuits passées sous la tente, les repas au grand air, dans ces beaux sites où se dressaient, au milieu des montagnes, les forteresses destinées à protéger les frontières de l'Attique, Panacte et Décélie, Eleuthères et Phylé. Pour nous aussi, n'emprunte-t-il pas un intérêt tout particulier et comme une surprenante réalité aux souvenirs de ces dernières années, de la guerre et du siége, de la garde mobile et de la garde nationale? Parmi ceux qui ont traversé ces épreuves, arrachés par le devoir à leurs occupations et à leur cercle ordinaires, il n'est personne qui ne songe sans quelque plaisir à l'agrément qu'il a trouvé dans certains rapprochemens inattendus

(1) Ici, comme pour les discours *contre Aphobos* et *contre Onétor*, nous empruntons encore à M. R. Dareste sa traduction inédite.

et dans les longues conversations, bientôt intimes et confiantes, auxquelles provoquait l'oisiveté forcée du rempart ou du camp. De ces hasards et de ces épanchemens sont nées souvent des amitiés qui ont survécu aux circonstances, et qui comptent aujourd'hui parmi les meilleures et les plus solides. En revanche, qui n'a présentes à la mémoire bien des scènes désagréables amenées, entre gens d'une même compagnie et d'une même escouade, par la différence des éducations et des goûts, par un contact forcé de tous les momens, qui devenait, à la longue, irritant et pénible au dernier point? Qui ne ressent encore quelque chose de la colère qu'il a parfois éprouvée quand il se voyait contraint d'entendre des propos grossiers, de subir des entretiens dont la lourde gaîté contrastait si cruellement avec le malheur des temps? Ceux même à qui la chance n'avait point assigné de trop insupportables compagnons étaient-ils, par cela même, à l'abri de toutes les misères que peut entraîner cette cohabitation obligatoire? Non certes. Point de chambrée où n'existassent deux factions ennemies, le parti des gens sensés qui savaient dormir ou qui tout au moins voulaient reposer sur leur botte de paille ou leur lit de camp, celui des irréguliers qui, sous un prétexte ou sous un autre, préféraient passer la nuit à jouer, à boire et à chanter. Malgré l'étroitesse et la dureté du matelas, vous aviez fermé les yeux, vous sentiez venir le sommeil; mais tout à coup vous étiez réveillé par de grands éclats de voix, et cependant l'instant approchait où vous auriez une patrouille à faire, une garde à monter! Révolté, furieux, vous vous dressiez sur votre séant; comme l'hoplite athénien dont nous avons reproduit les griefs, vous faisiez appel à l'autorité, d'ailleurs presque toujours impuissante, du sergent ou du lieutenant; vous lanciez aux perturbateurs une volée d'injures, et votre indignation était parfois si vive que, sans les camarades, vous les eussiez bien volontiers pris à la gorge. Reportons-nous à tous ces épisodes de notre vie militaire, qui semblent déjà si loin, quoique deux années à peine les séparent de l'heure présente; nous comprendrons dans quelles dispositions de violente et mutuelle antipathie durent rentrer à Athènes, quand ils quittèrent la garnison de Panacte, Ariston et les fils de Conon. Pendant des semaines, peut-être pendant des mois, les conflits avaient été quotidiens, et c'était la surveillance des officiers qui seule avait empêché ces sentimens d'éclater en voies de fait et en rixe sanglante; les franchises de la vie civile allaient leur permettre de se donner un plus libre cours. Voici comment le plaignant présente les faits que vise sa demande.

« Peu de temps après notre retour de Panacte, je me promenais, selon mon habitude, le soir dans l'Agora, avec Phanostrate de Céphise, jeune

homme de mon âge. Survient Ctésias, fils de Conon, en état d'ivresse, descendant le long du Léokorion, près des maisons de Pythodore. Il nous aperçut, poussa un cri, et se parlant à lui-même comme un homme ivre, sans que l'on pût entendre ce qu'il disait, passa devant nous pour monter à Mélité. Là (comme nous l'avons su depuis) étaient réunis à boire, chez Pamphile le cardeur, Conon que voici, un certain Théotime, Archébiade, Spintharos, fils d'Eubule, Théogène, fils d'Andromène, une assez nombreuse compagnie. Ctésias les fit tous lever, et marcha vers l'Agora. Le hasard voulut que, ayant tourné au Pherréphattion et revenant sur nos pas, nous fussions précisément devant le Léokorion; nous y rencontrâmes ces hommes, une mêlée s'engagea. L'un d'eux, que l'on n'a pu reconnaître, s'élança sur Phanostrate et le saisit; Conon que voici, son fils et le fils d'Andromène m'entourèrent, se jetèrent sur moi, me dépouillèrent d'abord de mon manteau, puis d'un croc-en-jambe me firent tomber dans le ruisseau, et m'arrangèrent si bien à force de coups de pied et de bourrades de tout genre que j'en eus la lèvre fendue et les yeux gonflés à ne plus les ouvrir. En un mot, ils me laissèrent en si mauvais état que je ne pouvais ni me relever ni proférer une parole. Couché par terre, je les entendais dire toute sorte d'injures. Je ne parle pas du reste, ne me souciant pas de les noircir. Il y a d'ailleurs certaines choses que j'hésiterais à appeler de leur nom devant vous; mais voici un fait qui montre bien l'insolence de cet homme et qui prouve bien que toute l'affaire a été conduite par lui. Il se mit à chanter, contrefaisant la voix du coq qui pousse son cri de victoire, et les autres lui disaient de faire le battement d'ailes avec les coudes. Des passans survinrent et m'emportèrent nu comme j'étais, pendant que ces hommes s'enfuyaient avec mon manteau. Quand j'arrivai à la porte de chez moi, ce ne fut qu'un cri de douleur de la part de ma mère et de ses servantes. On me porta au bain, non sans peine, et, quand je fus bien essuyé, on me montra aux médecins. Pour preuve de ce que j'avance, je vais vous produire les témoins. »

Est-il besoin de faire ressortir ce qu'il y a dans ce récit, plus encore que dans le précédent, d'habileté discrète et savante? Remarquons d'abord l'extrême précision avec laquelle sont indiqués le lieu de la scène et les mouvemens de tous les acteurs; tous ces endroits étaient familiers aux juges, que rien ne pouvait mieux disposer à se représenter les choses telles que les leur mettait sous les yeux celui qui semblait si bien se souvenir des moindres détails. Vers le début est jetée, comme en passant, une petite phrase où le plaignant raconte sa première rencontre avec Ctésias, fils de Conon; l'orateur y insiste d'autant moins que le fait a dans son système plus d'importance. Tout en paraissant se borner au rôle de

rapporteur fidèle, il suggère à ses auditeurs la pensée de rapprocher ce cri que pousse Ctésias et ces paroles qu'il se murmure à lui-même de son prompt retour en nombreuse et turbulente compagnie. Les juges en concluront qu'il y a eu de la part de Ctésias et de Conon préméditation et guet-apens, que Conon et ses compagnons de table sont redescendus tout exprès sur l'Agora pour faire à leur adversaire un mauvais parti; ils tiendront d'autant plus à leur idée qu'ils se figureront être arrivés d'eux-mêmes à cette conclusion. Une impression analogue doit être produite par le tableau que trace Ariston de la joie indécente à laquelle son ennemi s'abandonne après ce bel exploit; rien ne s'accorde mieux avec ce qu'il a déjà raconté des façons de l'homme violent et grossier qui le poursuit de sa haine, rien ne peut mieux contribuer à les rendre tous odieux, Conon, ses fils et leurs dignes acolytes, viveurs de bas étage dont il reprend et achève le portrait dans d'autres parties de son plaidoyer. Il les montre plus loin faisant partie de vraies sociétés de débauche où l'on s'affuble de surnoms dont le seul que nous osions traduire en français équivaudrait assez bien au titre de *compagnons de la bouteille :* on s'y enivre, on y porte, on y reçoit des coups à propos de courtisanes que l'on se dispute; on s'amuse, après boire, à parcourir les rues, à rosser et à détrousser les passans, « à dévorer les viandes consacrées à Hécate dans les carrefours, à ramasser de tous les côtés, pour s'en régaler ensemble, les chairs que l'on enlève aux porcs offerts en sacrifice expiatoire par les magistrats au moment de leur entrée en charge. »

Ces gens de joyeuse humeur, dont on peut apprécier par ces traits les goûts distingués, se proposent, dit Ariston, de tourner devant le tribunal la chose en farce et en plaisanterie; ils railleront leur adversaire, qui fait tant de bruit et d'embarras pour quelques horions donnés et rendus. Le plaignant a prouvé, par des témoignages partout mêlés fort à propos au récit, qu'il n'y a jamais eu provocation de sa part; il démontre de même, par le témoignage des médecins appelés auprès de lui, qu'il s'en est fallu de bien peu que la prétendue plaisanterie de Conon n'eût une issue tragique. A la suite des coups qu'il avait reçus, il fut pris d'une maladie qui le conduisit à l'extrémité; sans une évacuation de sang, qui se fit naturellement et en grande abondance, il était perdu, et ses parens auraient eu à traîner Conon devant l'aréopage, comme coupable d'assassinat sur la personne d'un citoyen. Haussant alors le ton, l'orateur indique, explique et justifie les lois dont il invoque en ce moment la protection. Pourquoi le législateur a-t-il établi toute cette série d'actions pour *injures,* pour *voies de fait,* pour *coups,* pour *blessures volontaires,* qui se tiennent entre elles et se supposent

l'une l'autre? C'est pour arrêter aussitôt que possible, dans la route où il serait tenté de s'engager, l'homme violent et emporté; c'est pour imposer un frein à l'offenseur, et pour empêcher l'offensé de se faire justice à lui-même, de provoquer ainsi des représailles qui bientôt ensanglanteraient la cité. Le fait le moins considérable, celui de l'injure, a été incriminé, ce semble, en vue de celui qui est le dernier et le plus grave de tous. On a voulu prévenir les meurtres. On a craint que l'injure ne conduisît aux coups, les coups aux blessures, les blessures à l'homicide. Pour chacun de ces faits, les lois donnent une action distincte et ne s'en rapportent pas, pour l'appréciation, à la colère et au caprice du premier venu.

En examinant ces lois, Ariston prouve qu'il a volontairement modéré sa plainte, qu'il aurait pu, sans dépasser son droit, poursuivre Conon au criminel, ne point se contenter de l'action civile et d'une satisfaction pécuniaire. Loin de lui tenir compte de cette réserve devant le tribunal de l'arbitre, où le différend a d'abord été porté, Conon n'a cherché qu'à gagner du temps, à soulever des incidens délatoires, à produire de faux témoins. Ces témoins, qui reparaîtront devant le jury, Ariston, ou plutôt Démosthène, s'attache d'avance à en ébranler le crédit; il fait connaître « ces gens qui vont boire avec Conon et qui font avec lui bien d'autres choses encore. » « Beaucoup d'entre vous, dit-il plus loin, connaissent, je le crois, ce Diotime, cet Archébiade, ce Chérétime aux cheveux blancs, qui prennent pendant le jour une figure austère et qui affectent de vivre en Spartiates; ils se drapent dans le manteau des philosophes, ils portent des chaussures grossières, mais ensuite, une fois réunis et mis ensemble, ils ne reculent devant aucune mauvaise action, devant aucune turpitude. Écoutez leur langage plein de noblesse et de séve juvénile : « Ne nous servirons-nous pas de témoins les uns aux autres? N'est-ce pas un devoir entre camarades et amis? Quel est donc ce fait si grave dont il veut faire la preuve contre toi? Des témoins affirment qu'ils l'ont vu recevoir des coups? Eh bien! nous déclarerons, nous, qu'on ne l'a pas même touché. — On lui a enlevé son manteau? — Nous déclarerons que c'est eux qui ont commencé. — Il a fallu lui recoudre la lèvre? — Nous dirons, nous, que tu as eu la tête cassée, ou n'importe quoi. »

Conon se proposait de nier, sous la foi du serment, les faits allégués par le demandeur; il avait préparé toute une scène pathétique, « il voulait faire tenir ses enfans auprès de lui, et prétendait jurer sur leur tête, en prononçant certaines imprécations formidables et terribles. » Revenant encore sur la mauvaise réputation du personnage, Ariston a beau jeu à déclarer « que l'on ne doit ajouter foi aux sermens d'un homme qu'après avoir considéré sa vie et

son caractère; » puis il demande lui-même à prouver par un serment, dont le greffier lit la formule qui avait été signifiée à la partie adverse, les mauvais traitemens qu'il a subis, sans avoir rien fait pour les provoquer, de la part de Conon.

La péroraison, qui suit cette discussion et cette réfutation des plus serrées, est simple, mais noble et ferme. Le plaignant y présente sa cause comme celle de tous les citoyens, exhorte les Athéniens qui l'entendent à venger dans sa personne l'ordre insolemment troublé, les lois outragées. « Voici donc ce que je vous demande, juges, maintenant que je vous ai bien expliqué quel est le droit, et que j'ai prêté serment devant vous. Si l'un d'entre vous eût été traité comme moi, il aurait du ressentiment contre son agresseur; eh bien! ne soyez pas plus indulgens envers Conon à raison de ce qu'il m'a fait. Gardez-vous de croire qu'il s'agit uniquement, dans ces sortes d'affaires, d'une querelle privée, d'accidens qui peuvent arriver à tout le monde. Quelle que soit la victime, vous devez lui venir en aide et lui faire droit; vous devez voir d'un mauvais œil ces hommes, qui se montrent hardis et téméraires avant de faire le mal, imprudens et roués devant la justice, et qui ne respectent ni l'opinion publique, ni l'usage, ni rien au monde, quand il s'agit d'échapper à une condamnation... Songez-y, si vous renvoyez Conon des fins de la demande, beaucoup feront comme lui. Il s'en trouvera moins, si vous le condamnez. »

L'orateur ajoute quelques mots sur les services que son père et lui ont rendus à la république, le premier comme triérarque, tant qu'il a vécu, lui-même en portant les armes quand la république a réclamé son concours, tandis que Conon, ni aucun des siens, n'ont rien de semblable à dire. Il termine par ces paroles, conformes à la tradition du barreau athénien : « Je ne vois pas qu'il me reste rien de plus à ajouter. Je pense que vous avez présent à l'esprit tout ce que j'ai dit. »

Cette trop courte analyse ne doit point dispenser d'étudier le discours lui-même, qui mérite d'être lu tout entier; mais peut-être suffira-t-elle à donner quelque idée de la manière et du talent de Démosthène considéré comme avocat, ou, pour mieux dire, comme *logographe*, comme rédacteur de plaidoyers. Dans le discours *contre Conon*, auquel ressemblent plusieurs ouvrages du même maître, Démosthène réunit aux qualités qui firent le succès de Lysias celles qui distinguent Isée. De Lysias, il tient l'art d'entrer dans le caractère et dans le rôle du personnage qu'il fait parler, de se transformer en lui, si l'on peut ainsi parler, de produire l'illusion la plus complète. Par la vraisemblance et la vivacité du récit, par l'art d'y semer des détails sensibles et pittoresques, de faire voir la

chose telle que l'on a intérêt à la présenter, il est bien près d'égaler son modèle; je ne sais pourtant s'il y a dans tout Démosthène, en ce genre, une seule narration qui puisse vraiment soutenir la comparaison avec celle que nous avons tirée du discours *sur le meurtre d'Eratosthène,* surpris en flagrant délit d'adultère et mis à mort par le mari dont il avait séduit la femme. Où Démosthène est tout à fait supérieur à Lysias, c'est dans ce qu'il a appris d'Isée : il tire des témoignages un bien autre parti, il les place, les encadre, les développe et les discute avec une bien autre habileté; il connaît bien mieux les lois, il remonte à leurs principes, il en expose le sens et la portée avec une autorité dont rien chez Lysias ne peut donner l'idée. Enfin, pour n'insister que sur les différences les plus notables, des figures de pensée dont Lysias ignore encore l'usage animent et colorent son style; c'est le dilemme, c'est l'apostrophe, ce sont des interrogations brusques et passionnées, ce sont des mouvemens oratoires dont l'élan et la variété nous avertissent que l'éloquence attique n'a plus de progrès à faire, qu'elle touche à sa perfection.

Ce n'est point là le seul intérêt que présente toute cette partie des œuvres de Démosthène : comme on a pu le voir par les quelques passages que nous avons cités du discours *contre Conon,* il n'est pour ainsi dire pas une page de ces plaidoyers qui ne nous fournisse des renseignemens originaux sur la vie publique et privée des Athéniens, des traits de mœurs curieux, des anecdotes que nous chercherions en vain chez les historiens. Il n'est qu'une classe de monumens qui puisse rivaliser à cet égard avec les plaidoyers des Attiques, c'est le recueil des fragmens de la comédie moyenne et de la comédie nouvelle; mais Alexis, Diphile et Ménandre sont perdus : nous ne touchons, nous ne remuons là que des miettes et des débris; nous n'avons pas même une scène tout entière, souvent le morceau conservé s'interrompt au moment même où nous nous sentons sur la voie de quelque importante découv rte, où nous croyons tenir quelque curieux détail. Ici tout au contraire nous avons sous la main des œuvres étendues, variées et complètes; comme elles ont été écrites non pour la postérité, mais pour les besoins du moment, tous les usages, toutes les idées, toutes les passions, tout le mouvement de la société athénienne, s'y réfléchissent comme dans un clair et fidèle miroir. Pourquoi, jusqu'à ces dernières années, en a-t-on tiré si peu de parti? Mieux vaut travailler à combler cette lacune, à réparer cet oubli, que de perdre le temps à chercher les raisons qui l'expliquent.

GEORGE PERROT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1873.

Il y a quelque chose comme trois semaines déjà qu'un mouvement politique équivalent presque à une révolution s'est accompli entre le matin et le soir d'un jour du mois de mai. Il n'a changé ni les institutions, ni le cadre de la vie publique française, ni la nature des pouvoirs, ni même le nom de ces pouvoirs et du régime que les événemens nous ont fait. Il a mis un président de la république à la place d'un président de la république, des ministres nouveaux à la place des ministres anciens, et, par une conséquence heureuse d'une paix intérieure patiemment reconquise depuis deux ans sur la confusion et le désordre, tout s'est réalisé non pas sans bruit, non pas sans une certaine tension d'un moment, mais sans secousse violente, sans agitation et sans trop de danger. Il faut rendre cette justice à tout le monde que, la situation étant donnée, on a fait ce qu'on a pu pour éviter d'envenimer une crise dont on sentait la gravité. Ce n'est pas le chef du dernier gouvernement qui a cherché à embarrasser ses adversaires, ses successeurs, en essayant de retenir ou de disputer un pouvoir dont il ne s'est servi que pour rendre la paix et l'ordre à la France. Les vainqueurs du 24 mai, de leur côté, ont certainement mis du zèle à désarmer les défiances, à rassurer sur le caractère et les suites de l'événement qui les portait aux affaires; ils se sont empressés de désavouer toute pensée de coup d'état ou de coup de tête en renouvelant sous toutes les formes cette déclaration, que rien n'était changé dans les institutions. Les partis, à leur tour, sauf les tirailleurs d'avant-garde et les irréguliers, les partis ont tout d'abord émoussé quelque peu leurs violences et leurs colères. Dans l'assemblée, le premier moment a été à la satisfaction intime du succès chez les victorieux, à la surprise, à l'attente et au recueillement chez les vaincus. Quant au pays, il a vu le spectacle de loin et d'un œil tranquille; il a connu le dénoûment presque aussitôt que la crise, il s'est calmé avant d'avoir eu le temps de s'émouvoir sérieusement, et en définitive tout s'est passé mieux qu'on ne l'aurait cru, mieux qu'on ne

l'espérait peut-être. Ce n'est nullement un signe d'indifférence publique ou de sagesse universelle, c'est bien plutôt le signe d'une confiance instinctive dans une certaine force des choses faite pour s'imposer bon gré mal gré à tout le monde, pour contenir les impatiens, les violens, les poursuivans de solutions absolues, dans les limites de ce qui est possible.

Voilà donc ce nouveau gouvernement installé et occupé depuis trois semaines à se reconnaître, à s'orienter, à s'accréditer, à se compléter. L'assemblée a nommé le président, le président a nommé son ministère, et le ministère à son tour s'est mis à l'œuvre. Il a fait, lui aussi, ses changemens et ses choix dans la hiérarchie politique et administrative. Il a nommé des préfets et des sous-préfets, quelques procureurs-généraux. Il a reconstitué le gouvernement de l'Algérie pour le confier au général Chanzy. Il a fait d'autres choses encore, par exemple des circulaires, des circulaires de toute sorte, publiques ou confidentielles, et ce n'est vraiment pas dans ces morceaux de politique ou d'éloquence qu'il réussit le mieux jusqu'ici. Il a supprimé un journal radical à Paris. En un mot, il est entré en matière par des actes dont quelques-uns pouvaient être faciles à prévoir, ou par des modifications de personnel qui résultaient nécessairement de la circonstance. Il fallait bien nommer un préfet de la Seine à la place de M. Calmon, dont la démission était naturelle le jour où M. Thiers quittait le pouvoir, et on a nommé M. Ferdinand Duval, qui était à Bordeaux. Il fallait bien nommer un préfet à Lyon, où il n'y en avait pas, et on a envoyé M. Ducros, qui depuis deux ans a fait ses preuves d'énergie à Saint-Étienne, après avoir déployé son activité comme ingénieur pendant le siége de Paris. Il y a des fonctionnaires dont la révocation a pu être assez inattendue, il y en a d'autres dont la nomination a pu être tout aussi imprévue. Au fond cependant, pour rester dans la vérité des choses, on ne peut pas dire que le ministère ait été dévoré d'une ardeur de changement, qu'il ait laissé voir l'intention de faire une révolution de personnel, et qu'il ait multiplié les choix en dehors des cadres administratifs. S'il y a quelques nouveau-venus, beaucoup d'autres sont anciens, les uns exerçant leurs fonctions depuis longtemps, les autres tenant leur emploi de M. Thiers, et le même système a été suivi avec plus de circonspection encore dans tout ce qui touche à la représentation extérieure de la France. Ici peu de changemens, nulle destitution jusqu'à présent. M. le baron Baude va tout naturellement reprendre à Bruxelles un poste qu'il a déjà occupé avec distinction, et que la retraite volontaire de M. Ernest Picard rend vacant. M. Jules Ferry sera sans doute remplacé à Athènes. On ne semble point avoir encore accepté la démission de M. Lanfrey, qui s'est fait estimer à Berne, qui a pu se démettre par délicatesse, qu'on voudra probablement retenir par sympathie pour son talent et pour ses services.

Que le gouvernement du reste, dans la diplomatie comme dans l'ad-

ministration supérieure, se préoccupe du choix des hommes nouveaux ou anciens en qui il peut mettre sa confiance, parce qu'il connaît leur loyauté et leurs lumières, ce n'est pas la question, c'est l'histoire de tous les gouvernemens; ils sont dans leur droit tant qu'ils ne vont pas jusqu'à désorganiser par caprice, par favoritisme ou par esprit de parti les services publics, tant qu'ils ne font pas des fonctions de l'état un moyen de captation vulgaire ou le prix du servilisme et des connivences intéressées. On peut nommer qui on voudra, l'essentiel n'est pas là précisément. Ce qui est d'une bien autre importance et ce qui domine tous les choix de personnel, c'est l'attitude que prend un gouvernement nouveau, c'est ce qu'il fait pour se définir, pour caractériser sa situation, son action aux yeux de l'étranger comme aux yeux du pays. En d'autres termes, toute la question est dans la direction, dans la sûreté de sa politique extérieure, aussi bien que dans les conditions d'existence intérieure qu'il se crée à lui-même. Où en est le ministère du 24 mai au point de vue extérieur? Peut-être a-t-il trop compté tout d'abord sur ces titres tout naturels qu'a un gouvernement régulier et honorable pour se présenter à l'Europe, — ou bien peut-être ne s'est-il pas entièrement rendu compte des anomalies qui résultent, pour les relations diplomatiques de la France, d'un régime sans fixité, sans caractère précis, aussi difficile à définir qu'à modifier. Toujours est-il qu'il a eu au premier moment, non pas des difficultés, il n'a eu de vraies difficultés d'aucune espèce, mais un certain embarras dans la manière de faire son entrée, pour ainsi dire, parmi les gouvernemens réguliers. On avait cru d'abord qu'il suffisait d'une simple notification faite par notre ministre des affaires étrangères aux représentans des puissances européennes à Paris et en même temps par nos agens extérieurs aux gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités. Cela n'a pas suffi. Les cabinets de l'Europe, surtout ceux du nord, ont vu dans l'événement du 24 mai une sorte de révolution plutôt qu'une transmission ordinaire de pouvoirs, et ils ont tenu à une notification spéciale et supérieure émanant du nouveau président de la république lui-même. La Prusse est allée plus loin, elle a considéré comme une nécessité le renouvellement des lettres de créance des ambassadeurs. De nouvelles lettres ont dû être expédiées de part et d'autre, à M. de Gontaut-Biron comme à M. d'Arnim. L'Angleterre, quant à elle, est restée étrangère à ces questions de protocole; elle n'a éprouvé aucun embarras à continuer avec la république française représentée par le maréchal de Mac-Mahon les relations qu'elle avait avec la république représentée par M. Thiers. Les autres puissances, la Russie, l'Autriche, sans suivre la Prusse jusqu'au bout, se sont contentées de la notification présidentielle. C'est tout cela qui a paru mettre un peu de lenteur dans l'inauguration des rapports diplomatiques du nouveau gouvernement français, sans qu'il y ait eu d'ailleurs la moindre interruption dans les relations avec les puissances étrangères.

Ce n'était nullement une complication, pas même l'apparence d'une complication, c'était une affaire d'étiquette, une formalité de diplomatie. Faut-il chercher plus loin? Les puissances qui ont soulevé cette question, sans y attacher aucune importance aujourd'hui, n'ont-elles pas eu quelque pensée inavouée? Soit, disons le mot qu'on n'a pas dit : ces puissances ont tenu à garder leur liberté, elles ont voulu établir que leurs représentans n'étaient pas accrédités indifféremment, implicitement, ne fût-ce que pour un instant, auprès de tous les pouvoirs qui pouvaient sortir de combinaisons parlementaires fort improbables sans doute, mais toujours possibles après tout. Elles se sont réservé ainsi le droit de se prononcer selon les circonstances et selon leurs intérêts. Nous avons cette chance que les sympathies dont certaines nations ne nous refuseraient pas le témoignage ne sont pas sans un mélange d'inquiétude et de crainte. On est prudent dans la confiance qu'on met en nous. Assurément ce n'est pas à la présidence du maréchal de Mac-Mahon que s'applique cette réserve dont les derniers actes des cabinets sont la vague et insaisissable expression, et même, chose singulière, par cette apparence de précaution qu'on prend à l'égard du gouvernement du 24 mai, on a l'air de lui donner une consécration diplomatique. On lui accorde cette sanction, qui n'est peut-être pas indispensable, mais qui est toujours utile, d'une reconnaissance personnelle, et sous ce rapport le ministère n'avait vraiment aucune raison de ne pas se prêter avec empressement à la combinaison qu'on lui présentait comme une nécessité. Le maréchal de Mac-Mahon a fait ses notifications; M. d'Arnim a reçu ses lettres de créance, qu'il a remises au président, et si M. de Gontaut-Biron n'a pas remis les siennes à l'empereur Guillaume, c'est que le souverain allemand paraît être assez souffrant pour interrompre ses audiences. Tout cela est fait ou entendu, nous sommes en règle, nous avons pour nous toutes les vertus de l'étiquette.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant : sans rencontrer de vrais obstacles, le nouveau gouvernement a sa situation à faire en Europe, il a son crédit à établir, et de même que M. le duc de Broglie disait, au sujet du gouvernement renversé le 24 mai, qu'on ne se contenterait plus de paroles, de déclarations, qu'il fallait désormais des actes, on attend aussi le nouveau pouvoir à ses actes; on veut savoir ce qu'il est, ce qu'il veut réellement. Sans doute il parle au nom de la France, et malgré tant de malheurs c'est encore beaucoup; mais hier un autre parlait au nom de la France, qu'il avait ramassée dans la poussière sanglante pour la remettre sur pied; cet autre était M. Thiers, et l'Europe s'était accoutumée désormais à le considérer comme le représentant éminent, difficile à remplacer, de notre pays; elle avait pris confiance dans sa modération, dans son expérience et sa dextérité. Elle l'avait vu à l'œuvre, poursuivant patiemment les négociations les plus délicates, et arrivant à obtenir la libération anticipée de notre territoire, sachant écarter les complications

là où elles auraient pu surgir, ménageant à la France l'estime du monde et des sympathies réelles, contenant les impatiences des partis dans un pays malheureusement dévoré par l'esprit de parti. Tout cela, c'est quelque chose pour accréditer un homme aux yeux de l'Europe, qui ne voit que les résultats sans avoir à se préoccuper des misères de nos luttes. Ce qu'on voyait de loin en M. Thiers, c'était l'habile et ingénieux réparateur, le politique occupé à replacer la France dans une attitude d'indépendance raffermie et rassurante pour tous, sans être menaçante pour personne. Survient un gouvernement déplaçant les rapports des partis, arrivant au pouvoir avec un surnom de guerre à l'intérieur, avec des alliés compromettans, qui, si on les écoutait, conduiraient à des complications de toute sorte. Naturellement on attend que ce gouvernement nouveau produise ses titres, ses lettres de créance. Le ministère l'a bien senti, et ce qu'il a trouvé de mieux a été de déclarer aussitôt que rien ne serait modifié dans la politique extérieure du dernier gouvernement. Pour éviter les déplacemens diplomatiques qui auraient pu avoir des inconvéniens, il a prudemment adopté pour règle de conduite qu'on ne ferait aucun changement, sauf là où une démission laisse un poste à occuper. M. le duc de Broglie y a joint les déclarations les plus tranquillisantes dans ses premières conversations avec les ministres étrangers, des circulaires destinées à expliquer le caractère conservateur de la révolution du 24 mai.

Certainement ce n'est pas par des déclarations de politique conservatrice que M. le duc de Broglie inquiétera beaucoup l'Europe. La question est toujours de savoir quelle est cette politique conservatrice, sur quoi elle s'appuie, comment on a l'intention de la pratiquer, quelle forme elle doit prendre ou quelles conséquences on veut en tirer dans les relations extérieures de la France. C'est ici surtout qu'on s'exposerait à ne rien gagner, qu'on risquerait de tout perdre en se laissant aller à de fausses démarches, à des paroles peu mesurées, ou même en se fiant un peu trop à cette pensée ingénue que la « politique résolûment conservatrice » peut être pour un gouvernement un titre particulier aux yeux de l'Europe d'aujourd'hui. Notre nouveau ministre des affaires étrangères a une occasion naturelle de montrer sa prévoyance et son habileté en parlant peu, en faisant le moins de circulaires qu'il pourra, en se renfermant dans la seule politique possible, que nous n'avons pas même un grand mérite à suivre, puisqu'il n'y en a pas d'autre, — la politique de réserve, d'abstention, de « recueillement, » comme on disait autrefois pour la Russie. M. le duc de Broglie doit en être persuadé plus que personne. Ce qu'on a fait avant lui, il le fera, il le continuera, sachant bien que dans les conditions où est la France, tant que notre territoire n'est pas libre et même après qu'il sera libre, la meilleure diplomatie est celle qui fait le moins parler d'elle. Il n'y a pas de ministère, si « résolûment conservateur » qu'il soit, qui pût tenir une heure,

s'il voulait faire accepter au pays une autre politique, même s'il laissait entrevoir la possibilité d'une déviation. C'est notre dernière fortune que dans la douloureuse situation où les événemens nous ont laissés nous puissions du moins en finir avec toutes les infatuations, avec les banalités diplomatiques et les engagemens périlleux. Qu'on se pénètre donc de cette situation, de ce que la France a désormais à faire pour retrouver dans un temps donné des alliances qui seront le prix d'une politique reconstituée sans bruit, jour par jour, et surtout qu'on ne laisse pas s'introduire l'esprit de parti dans nos affaires extérieures.

Chose assez bizarre, le 24 mai une révolution s'accomplit, il s'agit de tout transformer, d'arrêter la France sur la pente de l'abîme où elle va rouler, et le lendemain qu'arrive-t-il? Dans la politique extérieure, on se hâte de donner l'assurance qu'on ne fera rien de plus que ce qui se faisait la veille. Dans la politique intérieure, on déclare aussitôt que les institutions légalement existantes restent intactes, qu'on n'a pas eu la moindre intention de toucher au régime sous lequel nous vivons, qu'on exercera le pouvoir tout simplement dans les conditions où l'exerçait le gouvernement précédent. Que reste-t-il donc comme raison d'être et comme programme définitif de cette révolution? C'est bien clair, c'est une histoire qui n'est pas nouvelle, on fera les mêmes choses, mais on les fera autrement; on gouvernera avec le même appareil d'institutions, mais on donnera une autre direction, on s'efforcera de faire prévaloir un autre esprit plus décidé, plus conservateur, dans la marche de l'administration. Soit; on restera dans les proportions modestes de ce qui est possible et pratique, et on a grandement raison du reste de ne pas se lancer dans les aventures; mais, on n'y prend pas garde, le danger est justement là dans cette disproportion entre ce qu'on a eu l'air de tenter et le résultat, entre l'apparence et la réalité. On a pris un élan qu'on est obligé d'arrêter d'une façon un peu brusque ou qui conduirait au-delà de ce qu'on veut, de ce qu'on peut faire. On a mis en mouvement des idées, des espérances auxquelles on ne peut donner une pleine satisfaction. On a été forcé de nouer des combinaisons et des alliances qu'il ne sera pas facile de maintenir. Voilà le danger, voilà ce qui complique tout, et le ministère n'en est point certainement à s'apercevoir qu'il a d'étranges difficultés à surmonter, qu'on ne gouverne pas au milieu des partis comme on prépare des campagnes d'opposition.

Au premier moment, sans doute il a trouvé tout assez facile, il a eu sa lune de miel de quelques jours; on lui a donné le temps de s'établir au pouvoir et d'organiser la victoire qu'il venait de remporter. Le nouveau gouvernement d'ailleurs, cela n'est pas douteux, a eu la bonne fortune de trouver ce qu'on pourrait appeler un capital de crédit et de prestige dans le nom de l'illustre chef qui le personnifie et le préside. L'honneur du soldat, l'intégrité de l'homme, ont été tout de suite pour la France un gage de sécurité. Le maréchal de Mac-Mahon a l'avantage

d'avoir été jusqu'ici étranger aux affaires politiques, d'avoir dans le pays comme dans l'armée cette popularité honnête qui n'est une menace ni pour les lois ni pour les libertés publiques, et d'être enfin par ses habitudes heureusement dispensé de se mêler aux conflits des partis. Son pouvoir reste une magistrature constitutionnelle au-dessus ou en dehors des fluctuations parlementaires. Ce qui regarde le maréchal, on ne le discute pas; mais le ministère, le ministère, c'est là la question. Il a la chance, ce ministère, de se trouver dès maintenant aux prises avec de singulières complications, et, pour tout dire, au milieu des difficultés qui l'entourent, il est peut-être un peu novice, il ne montre pas toujours l'expérience qui évite les mauvais pas ou qui sait s'en tirer quand elle y est engagée.

Qu'on y songe bien, ce n'est pas tout d'avoir eu un succès parlementaire en conduisant au combat des troupes passablement bariolées, venant de tous les camps. La question est aujourd'hui de maintenir une certaine cohésion parmi ces troupes qui forment l'armée de la « politique réellement conservatrice. » On est arrivé au terrible lendemain de la bataille, au partage des fruits de la victoire. Le ministère aura fort à faire, s'il veut contenter tout le monde. On le sent bien déjà, il est assailli de toutes parts, c'est à qui lui demandera une révocation, une nomination ou une réintégration; chacun veut avoir son préfet, ses sous-préfets, son procureur-général, son juge de paix. On n'a pas été jusqu'ici trop immodéré dans les hécatombes, nous en convenons, on y a mis quelque mesure; mais on n'est pas au bout, et si le cabinet se révolte contre les exigences de tous ces députés qui croient trouver en lui un instrument docile, alors les mécontentemens commenceront, ils ont déjà commencé. On trouve qu'il y a de la lenteur dans la politique résolûment conservatrice du cabinet. Comment? on n'a pas encore destitué tout ce qui vient du 4 septembre! On n'a pas donné la chasse aux républicains qui se sont glissés dans les fonctions! On n'a pas replacé tout le personnel impérial, ce personnel d'élite qui a le monopole de l'expérience, du savoir, du coup de main « résolûment conservateur! » Mais alors que fait-on? Il est donc vrai, on ne veut que continuer M. Thiers! Le ministère est fort embarrassé, plus embarrassé qu'il ne l'avoue; il subit la fatalité de la position qu'il s'est faite. Il lui a été dit le jour même du 24 mai, avant sa naissance, qui est du lendemain, ce mot terrible : « vous êtes les protégés de l'empire! » Eh bien! c'est malheureusement ainsi, on est réduit à ne pas se brouiller avec ces 20 ou 25 voix bonapartistes de l'assemblée qui ont aidé à la victoire. Avec quelle hauteur ne disait-on pas au gouvernement de M. Thiers qu'il ne se soutenait que par la protection des radicaux! C'était bien peu juste, puisque dans toutes les questions essentielles M. Thiers n'hésitait pas à se montrer ce qu'il était, un gouvernement conservateur et modéré, sans s'arrêter à cette considération, qu'il allait avoir les radicaux contre lui;

il n'en tenait aucun compte, il bravait leur hostilité sans affectation comme sans faiblesse. Il ne se soutenait pas par les radicaux, il les avait accidentellement avec lui, le plus souvent contre ce qu'il proposait. Ici c'est pour vivre qu'il faut subir l'appui de ces quelques bonapartistes de l'assemblée, qui font autant de bruit que s'ils étaient une légion et qui semblent fort disposés à faire sentir le poids de leur protection. Il faut traiter avec eux, il faut leur passer le voyage à Paris du prince Napoléon, dont la présence, il est vrai, est bien peu dangereuse, à considérer l'effet qu'il produit. Les bonapartistes n'ont pas encore tout ce qu'ils veulent, c'est bien clair, ils espèrent l'avoir, parce qu'on a besoin d'eux, parce que, s'ils se retirent dans un jour de mêlée parlementaire, la majorité se déplace subitement, et on rétrograde tout à coup jusqu'à la situation qui existait avant le 24 mai.

Franchement, ce doit être dur pour quelques-uns des hommes du gouvernement de se sentir à la merci de ce contingent de l'empire, d'autant plus qu'ils ne sont pas trop sûrs de l'appui de ces bonapartistes, qui naturellement commencent à voir en eux de médiocres conservateurs. Si le ministère en était réduit définitivement à subir cette condition humiliante, il se trouverait engagé dans une voie où il ne serait plus maître de ses résolutions et de ses destinées, où il ne ferait plus que travailler pour d'autres. S'il aspire, comme il doit en avoir l'ambition légitime, à faire le bien du pays, c'est le moment pour lui de se dégager de tous ces liens compromettans, de chercher sa force dans le concours de toutes ces opinions modérées qui n'admettent une politique réellement conservatrice et libérale qu'en dehors de tous ces partis extrêmes ou excentriques, bonapartistes, légitimistes pointus ou radicaux.

Le malheur est qu'au milieu de tout cela le ministère ne semble pas avoir des idées bien précises, et qu'à l'ennui d'avoir des bonapartistes pour protecteurs ou pour alliés, il joint cet autre inconvénient de paraître un gouvernement assez inexpérimenté et assez novice. Il n'a que quelques jours d'existence, et déjà il a eu ses gaucheries qu'il aurait payées cher, s'il n'y avait eu dans l'assemblée une majorité si résolue à le soutenir dans ses premières épreuves. Qu'il soit conservateur et même « résolûment conservateur, » nous le voulons bien. Encore faut-il suivre une politique avec assez d'habileté ou de prudence pour éviter de se laisser prendre du premier coup dans des aventures au moins singulières. Non vraiment, le ministère n'a pas été heureux pour ses débuts auprès de l'assemblée. Il a manqué d'aplomb au feu après avoir manqué de vigilance dans le conseil. Voilà toute l'affaire. Si le ministère s'était borné à supprimer simplement le journal radical *le Corsaire,* on n'aurait pu rien lui dire, puisqu'il n'avait fait qu'user d'un droit inhérent à l'état de siége, qui existait avant lui. Il a voulu de plus donner à cette sup-

pression une apparence de mesure régulière en la motivant par toute sorte de considérans laborieusement préparés, et il s'est imposé la tâche toujours difficile d'avoir à répondre à des interpellations, moins sur la suppression elle-même que sur ces considérans, rédigés en effet de façon à prêter à des commentaires embarrassans; mais ce n'est rien encore : voici qu'en pleine discussion on produit tout à coup une circulaire confidentielle émanant du ministère de l'intérieur, et par laquelle on demande aux préfets toute espèce de détails sur les journaux de départemens, sur leurs rédacteurs, sur leur situation financière, sur « le prix qu'ils attacheraient au concours bienveillant de l'administration. » Cette circulaire était sûrement une insigne maladresse, pour ne rien dire de plus, et ce qui est plus naïf encore, c'est d'avoir pu supposer qu'elle ne serait pas connue. Elle a été connue, elle a été lue en pleine assemblée, et le ministre de l'intérieur, M. Beulé, en a été visiblement déconcerté. Pour le coup, les bonapartistes se sont réjouis de la divulgation, en trouvant seulement que les conservateurs d'aujourd'hui étaient des conscrits. M. Beulé était vraiment fort malheureux, d'autant plus qu'il ne connaissait pas lui-même la fameuse circulaire, ou du moins il ne l'avait connue qu'après qu'elle avait été expédiée, ce qui n'était pas trop une excuse pour un ministre de l'intérieur. N'importe, la majorité lui est venue en aide, elle a voté sans conviction l'ordre du jour, et tout a fini par la démission du sous-secrétaire d'état, M. Pascal, qui était l'auteur de la circulaire et qui a payé les frais de l'aventure.

On a évité un échec; mais il ne faudrait pas recommencer souvent ce jeu périlleux. On fera bien surtout d'écrire moins, puisque les circulaires réussissent peu au ministère. Qu'on laisse donc de côté les vulgaires pratiques, qu'on s'accoutume à prendre pour ce qu'ils valent tous ces petits moyens, qui servent si peu et qui risquent de beaucoup compromettre ceux qui ne dédaignent pas d'y avoir recours. Le meilleur moyen que puisse employer le gouvernement nouveau pour prendre un équilibre qu'il n'a pas encore, pour se fortifier, c'est d'aborder, de concert avec l'assemblée, les grandes questions qui intéressent réellement le pays. Ce n'est pas le travail sérieux qui manque; on n'a qu'à s'occuper de la loi sur les municipalités, qui paraît déjà prête, de la loi sur l'organisation de l'armée, sur laquelle la commission de l'assemblée et le gouvernement se sont mis d'accord. Enfin, si l'on veut faire une œuvre réellement, essentiellement conservatrice, qu'on se mette à élaborer une loi électorale. Voilà bien des travaux de l'ordre le plus sérieux dont l'assemblée et le gouvernement peuvent s'occuper ensemble sans préjugés, sans préventions, sans esprit de parti, simplement avec la résolution de faire de ces œuvres politiques la base de la réorganisation de la France.

Un homme va manquer désormais à cette tâche de bien public, à l'assemblée, dont il était un des vice-présidens, à l'Académie française,

à laquelle il appartenait depuis longtemps, et on nous permettra d'ajouter à nous-mêmes, dont il était le collaborateur : c'est M. Vitet. Il vient de s'éteindre après quelques jours de maladie, dans la plénitude de ses facultés. C'était une de ces natures éminentes qui réunissent tout, l'esprit politique le plus ferme, le goût littéraire le plus élevé et le plus fin, le sentiment des arts le plus épuré. M. Vitet avait une carrière déjà longue où il avait déployé tous ses dons généreux, tantôt dans les assemblées, tantôt dans des œuvres comme *les États de Blois*, comme *Eustache Lesueur*, comme *la Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon*. Avec l'intelligence la plus diverse et la plus brillante, M. Vitet portait au fond de l'âme un ardent patriotisme. Nous nous souvenons encore de ces émotions éloquentes qui l'agitaient pendant le siége de Paris et qu'il traduisait dans des lettres publiées ici même, faites pour devenir une des forces morales de la défense. Il supportait avec nous cette épreuve, bientôt il lui était donné de coopérer comme député à une paix qui l'attristait profondément. Il disparaît maintenant au milieu de cette œuvre de réparation qui s'impose à tous, et dont il eût été un des plus utiles, un des plus illustres ouvriers.

Il y a aujourd'hui un pays en Europe qui pour son malheur possède tous les fléaux de la politique, la désorganisation dans ses pouvoirs, l'indiscipline dans son armée, la guerre civile dans ses campagnes, la détresse dans ses finances : ce pays, c'est l'Espagne. Comment l'Espagne sortira-t-elle de l'aventure où elle est engagée, où ses forces s'épuisent depuis près de six mois? Une seule chose est certaine, il n'y a de progrès que dans la décomposition, dans le désordre, et ni les élections qui ont eu lieu dans le mois dernier, ni les cortès constituantes qui viennent de se réunir, ne semblent faites pour ramener le calme dans les esprits, l'argent dans le trésor, la fixité dans les institutions, pour pacifier la Navarre et la Biscaye, occupées par les carlistes, ou le midi, agité par les socialistes. Puisque la république existait sans avoir été encore officiellement proclamée, puisqu'il y avait un gouvernement républicain, les élections ont été naturellement ce qu'elles sont toujours au-delà des Pyrénées, la victoire complète et exclusive du parti en apparence dominant. Des conservateurs, il n'y en a plus en Espagne, ils ont disparu, on en compte à peine quelques-uns dans l'assemblée nouvelle; il n'y a plus que des républicains, — mieux encore, il n'y a que des républicains fédéraux. Qui l'aurait cru il y a quelques années? qui pourrait même dire aujourd'hui, en modifiant légèrement un vieux dicton, que ce n'est pas la république en Espagne, quelque chose comme ce qu'on appelait autrefois un château en Espagne? Les nouvelles cortès constituantes se sont donc rassemblées l'autre jour à Madrid, et à peine ont-elles été réunies qu'on s'est empressé, à la première difficulté, d'appliquer aux maux du pays le remède unique et souverain, la proclamation officielle et définitive de la république fédérale. Qu'est-ce que la république fédé-

rale? comment l'entend-on et comment doit-elle être organisée? On s'occupera de cela plus tard. Le remède, à la vérité, n'est point infaillible, à ce qu'il paraît, puisque la réunion de l'assemblée nouvelle a été le signal de la plus étrange crise de pouvoir, qui n'est pas encore finie. S'il y avait de fréquentes crises ministérielles sous la monarchie au-delà des Pyrénées, la république ne semble pas devoir déroger aux traditions de la royauté. La première de toutes les difficultés a été de former un pouvoir exécutif, un cabinet.

On avait d'abord songé à maintenir l'ancien gouvernement, celui qui succédait il y a cinq mois au roi Amédée, et qui a régné depuis sous la présidence de M. Figueras; mais le gouvernement, après avoir remis ses pouvoirs aux cortès, s'est retiré, et M. Pi y Margall est resté chargé de composer un cabinet. M. Pi y Margall y a mis la meilleure volonté : il a choisi le dessus du panier dans la « nouvelle couche sociale » de l'Espagne, et malgré tout son ministère n'a pas eu même un jour d'existence. Alors on s'est retourné vers l'ancien gouvernement, vers le triumvirat Figueras-Castelar-Pi y Margall, à qui on a demandé de rester ou de rentrer au pouvoir. Les ministres démissionnaires ont consenti à reprendre leurs portefeuilles. Malheureusement la combinaison n'est pas allée bien loin; elle s'est évanouie presque aussitôt, et de nouveau M. Pi y Margall est resté désigné comme président du conseil; seulement cette fois l'assemblée a voulu faire la besogne en règle : elle a élu les ministres au scrutin. Pour le coup, M. Figueras, fatigué de tous ces changemens, s'est empressé de prendre un passeport et de quitter Madrid. M. Castelar, lui aussi, est parti de son côté. Ces deux républicains distingués en ont eu assez. M. Pi y Margall, jusqu'à nouvel ordre, demeure donc seul avec les collègues, parfaitement inconnus, qui lui ont été donnés, et qui, pour commencer, ont à choisir entre un emprunt forcé et une émission de papier-monnaie, s'ils veulent avoir des ressources pour vivre. Notez que dans ces cortès nées d'hier il y a déjà une droite et une gauche, une majorité et les intraitables, les irréconciliables qui s'appellent les *intransigens* en Espagne. De temps à autre, le populaire se met aussi de la partie. Ces jours derniers, pendant que se déroulait la crise de gouvernement et que les cortès tenaient des séances de nuit, les partisans des uns et des autres prenaient les armes, occupaient les points stratégiques de Madrid, et on a été tout près d'en venir aux mains. On aurait été bien embarrassé pour trouver les moyens de maintenir ou de rétablir l'ordre. Les soldats étaient en partie mêlés à la foule. N'importe, c'est la république fédérale : il n'y a plus rien après cela. La république fédérale, les dépêches officielles l'assurent, a été accueillie dans toute l'Espagne avec le plus grand enthousiasme. L'ordre le plus complet règne partout, — bien entendu, partout où ne règnent pas les carlistes, qui ont leur police à eux, leur manière de maintenir l'ordre, de lever des contributions, et qui font même des traités avec les compa-

gnies de chemins de fer pour leur laisser la liberté de leurs parcours. L'ordre règne partout où on ne se bat pas, où l'on ne s'insurge pas, comme cela s'est vu récemment à Vicalvaro, aux portes de Madrid, à Grenade, où il y a eu lutte à main armée, avec morts et blessés, entre les soldats et le « peuple. »

Comment en serait-il autrement? Tout se désorganise à vue d'œil, il n'y a plus ni lois respectées ni apparence d'autorité régulière, la confusion est universelle. Le chef du nouveau ministère vient de commencer par déclarer avec solennité aux cortès que le gouvernement est décidé à sauver « la république et l'ordre, » qu'il veut « faire de l'ordre. » Et avec quoi fera-t-il de l'ordre? Est-ce en abolissant la conscription et en multipliant les volontaires, qui sont les plus dangereux artisans de désordre, ou en prenant pour ministre de la guerre le premier venu, qui commence par promettre la réforme des ordonnances sur la discipline et la révision de tous les états de service? Avec quoi même le gouvernement peut-il vivre, puisque le crédit de l'état est absolument perdu? Ce qui est bien clair pour le moment, c'est que, si la république est à Madrid, les carlistes s'établissent de plus en plus ou se promènent dans tout le nord de l'Espagne, en Biscaye, en Navarre, en Catalogne, et l'on n'a aucun moyen de les réduire, ni même de les forcer à se battre quand ils ne le veulent pas.

Rien n'est plus étrange en vérité que cette guerre, et les expéditions des généraux du gouvernement commencent à devenir d'assez plaisantes choses ou d'assez tristes aventures. Depuis plus de deux mois, le général Nouvilas, qui avait été d'abord rappelé à Madrid pour être ministre de la guerre, est revenu dans le nord. Il combine des plans de campagne mystérieux, il distribue des colonnes, il se dispose à frapper un coup infaillible; chaque jour, il est sur le point d'envelopper ou de dissoudre les bandes carlistes, il va prendre tous ces chefs de l'insurrection, Dorregaray, Elio, Lizarraga ou le curé Santa-Cruz, puis tout d'un coup on télégraphie mélancoliquement : « Le plan de Nouvilas a échoué ! » Et en effet il a échoué, ce plan, puisque les carlistes sont partout, excepté sur le chemin de Nouvilas; ils vont jusqu'à la côte recevoir des armes, ils passent de Biscaye en Navarre, ils menacent Bilbao, Saint-Sébastien ou Irun, ils traitent avec le chemin de fer du nord pour laisser circuler les trains moyennant rançon, et aussi à la condition qu'on s'engage à ne pas transporter de troupes. Bien mieux, on ne sait pas le plus souvent où est le général Nouvilas; on a récemment envoyé de Madrid un ministre pour se mettre sur ses traces, pour arriver à savoir ce qu'il devenait, ce qu'il projetait; le secret de ce voyage de découverte n'a pas été divulgué. En Catalogne, le général Velarde, chargé de diriger la campagne contre les carlistes, n'est vraiment pas plus heureux. Ce qu'il a fait se réduit à rien, et, comme il était, il y a peu de jours, à Igualada, sa division s'est insurgée, a refusé de lui obéir; il a été obligé

de partir avec ses officiers, il est allé jusqu'à Valence, d'où il aurait envoyé sa démission, que le gouvernement aurait refusée. On parle même de donner au général Velarde des pouvoirs extraordinaires, et qu'en ferait-il de ces pouvoirs extraordinaires, s'il n'a qu'une division toujours prête à s'insurger? Le fait est que la mutinerie est devenue l'état habituel des troupes du gouvernement, et que les carlistes procèdent en Catalogne comme en Navarre. Ils sont bien plus maîtres du pays que le gouvernement; ils lèvent des contributions, ils font des décrets sur la circulation des journaux, ils vont jusqu'aux portes de Barcelone, ils bloquent des villes comme Manresa, où l'on ne peut plus entrer, d'où l'on ne peut plus sortir. L'infant don Alphonse, frère de don Carlos, chevauche paisiblement avec sa jeune femme dans les montagnes, faisant de la Catalogne sa vice-royauté; de temps à autre, il fait son entrée dans quelque petite ville. La campagne est son domaine, mais la république fédérale est proclamée avec enthousiasme, à Barcelone comme à Madrid!

Ainsi vont les choses. L'Espagne n'a qu'une chance, c'est que les carlistes, assez forts pour le moment de toute la faiblesse, de la désorganisation de leurs adversaires, n'ont pas une puissance réelle par eux-mêmes. Ils n'avancent guère après tout, quoiqu'ils soient arrivés à grossir leurs bandes et même à avoir du canon. S'ils avaient représenté une cause moins impopulaire, s'ils avaient été autrement conduits, ils auraient pu faire du chemin en Espagne. Comme tous les autres partis, ils manquent d'hommes; ils ont sans doute quelques chefs hardis et non sans habileté, tels que le général Elio, Dorregaray; ils n'ont pas une tête, et de plus ils sont, comme tous les autres, dévorés de divisions et de rivalités. Ils sont de force à tenir devant une armée désorganisée, ils ont peu de chance de dépasser l'Èbre, s'ils vont jusque-là. Les deux adversaires peuvent se combattre longtemps encore sans se détruire. Le malheur est que plus cette situation se prolonge, plus toutes les forces régulières, modérées, vraiment libérales, se dissolvent et se dispersent, et par cela même chaque jour enlève à l'Espagne les élémens naturels d'un gouvernement fait pour la tirer de ce chaos, pour lui rendre la paix et la sécurité à l'abri d'institutions protectrices.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

Lettres portugaises. Lettres de Mlle Aïssé, suivies de celles de Montesquieu, de Mme Du Deffant, etc., publiées par M. Eugène Asse. Paris 1873.

Les personnes qui cherchent dans les lettres intimes les confidences et les épanchemens de la passion, comme celles qui veulent y trouver des renseignemens historiques, accueilleront avec faveur la publication de M. Eugène Asse. Cette publication ne contient rien d'inédit, mais elle a

le mérite de réunir pour la première fois dans un ordre méthodique des pièces jusqu'ici dispersées et d'en former un ensemble. Elle se compose de trois parties distinctes : la première comprend les *Lettres portugaises,* c'est-à-dire la correspondance adressée par une religieuse franciscaine de la ville de Beja, dans la province d'Alem-Tejo, à un officier français, Noël Bouton de Chamilly, comte de Saint-Léger, qui s'était rendu en Portugal en 1661, pour y servir comme volontaire sous les ordres de Schomberg. Cette religieuse, Marianna Alcaforado, aperçut le volontaire français du haut du balcon de son couvent; elle éprouva pour lui, rien qu'en le voyant passer, une de ces passions qui agissent, comme la grâce efficace, par des coups aussi rapides que l'électricité. Il eut, on ne sait trop comment, accès dans la maison des saintes filles; mais entre une religieuse cloîtrée et un officier qui change sans cesse de garnison, l'amour est subordonné aux ordres de marche du régiment. Le comte de Saint-Léger fut forcé de quitter Beja, et c'est à l'occasion de son départ que Marianna Alcaforado lui écrivit les lettres reproduites par M. Asse. Ces lettres sont au nombre de cinq, et peuvent être considérées comme un véritable chef-d'œuvre de passion éloquente et désespérée. Elles ont eu une très grande vogue lorsqu'en 1669 elles furent traduites et mises en vente à Paris, chez le fameux Claude Barbin, libraire sur le second Perron de la Sainte-Chapelle; mais cinq lettres, c'était bien peu pour la curiosité du public : il en eût souhaité et acheté tout un gros volume. Aussi les entrepreneurs de succès littéraires s'empressèrent-ils d'en fabriquer pour son usage. M. Asse a reproduit ces lettres apocryphes parce que, dit-il avec raison, elles offrent un véritable intérêt comme spécimen de la langue amoureuse du temps, et surtout comme terme de comparaison entre le cri de la passion et les modulations plus ou moins fausses des beaux esprits.

La seconde partie renferme les lettres de Mlle Aïssé, ainsi qu'une notice biographique fort exacte et très intéressante. Née, comme on le sait, vers 1673 en Circassie, où elle fut achetée à l'âge de quatre ans par M. de Saint-Ferréol, ambassadeur à Constantinople, qui l'emmena en France, et agit, dit-on, à son égard comme les Turcs à l'égard de leurs esclaves, — mêlée à la société la plus spirituelle, et l'on peut dire aussi la plus corrompue de son temps, maîtresse du chevalier d'Aydie, qu'elle refusa d'épouser parce qu'il était chevalier de Malte, intimement liée avec Mmes de Parabère et Du Deffant, recherchée par le régent, qu'elle repoussa toujours, Mlle Aïssé fut à même de suivre de près les intrigues d'alcôve et d'antichambre qui ont exercé sur la politique du moment une si grande influence, et qui souvent même en ont été l'unique ressort. De 1726 à 1733, elle eut soin de consigner dans sa correspondance, avec une sincérité parfaite, tout ce qui la frappait et lui paraissait digne d'être recueilli. Elle complète ainsi la princesse Palatine, Saint-Simon, Marais et Barbier, et c'est là, sans parler du

charme de ses confidences intimes, ce qui a fait le succès de ses lettres. Comme celles de Mme de Sévigné, elles ont pris rang dans notre littérature, et depuis 1787 jusqu'à nos jours on n'en compte pas moins d'une dizaine d'éditions. La dernière a été donnée par M. Ravenel en 1846 : elle est précédée de la belle étude de Sainte-Beuve, publiée dans la *Revue*, et que l'on peut regarder comme l'une de ses œuvres les plus achevées. M. Asse, tout en rendant pleine justice à M. Ravenel, a pensé qu'il y avait place encore pour un nouveau travail; il a fait au texte quelques corrections importantes, et il s'est attaché surtout à renseigner ses lecteurs sur les nombreux personnages dont il est parlé dans la correspondance; il a de plus ajouté à cette correspondance un certain nombre de lettres qui s'y rattachent plus ou moins directement, soit qu'elles aient trait à Mlle Aïssé elle-même, soit qu'elles se rapportent à son entourage ou aux faits qu'elle raconte. CH. LOUANDRE.

—

Essais sur l'instruction publique, par Charles Lenormant, de l'Institut, publiés par son fils, Paris 1873.

Ce volume se compose d'une réunion d'articles qui pour la plupart datent de vingt-cinq ans; ils n'ont pourtant pas beaucoup vieilli, et on les croirait souvent écrits d'hier. Les discussions qui viennent de se renouveler avec tant d'ardeur sur l'instruction publique leur ont rendu une sorte de nouveauté, et la famille de M. Lenormant a eu raison de penser que nous pourrions y trouver encore à nous instruire.

M. Charles Lenormant fut un de ceux qui prirent le plus de part à la lutte contre le monopole universitaire : il appartenait au parti qui réclamait la liberté de l'enseignement; il en fut, on peut le dire, un des champions les moins violens, mais les plus décidés. En relisant ce qu'il écrivit à cette occasion, nous sommes ramenés au milieu de la bataille, nous en suivons toutes les péripéties jusqu'à ce traité de paix que signèrent les combattans et qui fut la loi de 1850. Cette loi ne satisfit qu'à moitié M. Lenormant, et à ce propos il se sépara des illustres amis à côté desquels il avait combattu, et qui s'en contentaient. Le motif de leur désaccord était moins grave qu'ils ne le croyaient : il s'agissait de la surveillance des établissemens libres que la loi confiait aux inspecteurs de l'Université. M. Lenormant doutait de leur impartialité, et il aurait voulu qu'on créât partout un service d'inspecteurs spéciaux composé des notables du pays. On lui répondait que les inspecteurs bénévoles étaient rarement zélés ou clairvoyans : ou bien ils se dispensent d'aller visiter les établissemens qu'ils devraient surveiller, ou ils n'y veulent pas voir les désordres qui s'y trouvent. Il leur coûte de reprendre et de dénoncer; ce sont là des responsabilités graves dont on ne se charge pas volontiers quand on remplit des fonctions de hasard auxquelles on n'a pas consacré sa vie. Ces raisons étaient fort bonnes;

mais les objections de M. Lenormant et de ceux qui partageaient son opinion firent tant d'impression sur les législateurs qu'ils limitèrent autant qu'il leur fut possible les prérogatives des inspecteurs universitaires. Il leur est permis sans doute d'aller dans les établissemens libres, mais ils y vont comme des muets et des aveugles; ils ne peuvent regarder que ce qu'on veut bien leur faire voir. La discipline, les études, les méthodes, la vie intérieure et morale, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus important dans une école, leur échappent. En réalité, si la loi a créé des surveillans, elle a supprimé la surveillance.

Il est curieux aussi de voir, dans le livre de M. Lenormant, les illusions que se faisaient ses amis sur les résultats de la loi. Il ne les partageait pas toutes, nous dirons pourquoi tout à l'heure, mais autour de lui on regardait la liberté de l'enseignement comme le remède à tous les maux dont la France souffrait depuis soixante ans; on croyait qu'elle allait relever le niveau des études et changer tout à fait la direction des esprits. Il faut convenir que ces espérances ne se sont guère réalisées. Pour rendre leur force aux études, il était nécessaire de renouveler les méthodes, et l'on s'est contenté dans les établissemens nouveaux d'appliquer les routines anciennes. Voilà pourquoi la loi de 1850 n'a pas produit tous les résultats qu'on attendait : elle a enlevé à l'Université son monopole, et il faut reconnaître que c'était un bien pour l'Université même, qui s'est obstinée trop longtemps à le défendre; mais elle n'a pas véritablement créé la liberté. Cette large concurrence d'établissemens de toute sorte dont on espérait tant d'heureux fruits ne s'est pas produite; au contraire, les pensions que l'Université laissait vivre autour d'elle ont à peu près toutes disparu sous le régime nouveau. Aujourd'hui il ne reste plus guère en présence que les établissemens universitaires et ceux du clergé; le monopole n'a pas été tout à fait détruit, on l'a seulement partagé. C'est une situation très fâcheuse; il serait utile qu'à côté de ces grandes corporations ayant leurs systèmes et leurs méthodes dont elles n'aiment guère à se détacher, et qui sont par nature conservatrices, il existât quelques institutions moins importantes, dégagées de tout lien avec le passé, plus libres, plus hardies, plus ouvertes aux nouveautés, et qui, dans cet enseignement où les vieilles traditions ont tant de place, représenteraient le progrès.

Il faut rendre cette justice à M. Lenormant, qu'il ne pensait pas, comme beaucoup de ses amis, qu'il suffisait de détruire le monopole universitaire pour régénérer l'enseignement français. Il comprit que le mal était plus profond, et à ce moment il était peut-être le seul à le comprendre. On n'épargnait certes pas les reproches à l'Université : on l'accusait surtout d'être impie et de faire des incrédules; on composait de gros livres pour démontrer que ses professeurs les plus illustres étaient des panthéistes ou des athées, mais il ne venait pas à l'esprit de ses ennemis les plus acharnés de nier qu'elle ne donnât à ses élèves une instruction très

solide. Elle-même répondait volontiers aux attaques dont elle était l'objet en vantant la force de ses études et l'excellence de ses méthodes. Quelques avertissemens lui étaient bien venus du dehors; les étrangers ne témoignaient pas toujours pour ses colléges l'admiration qu'on éprouvait en France. Un professeur de Munich, M. Thiersch, qui les avait visités, venait même de publier un livre où il traitait fort sévèrement l'enseignement qu'on y donnait; mais le livre était écrit en allemand, il ne fut pas connu du public français. M. Lenormant crut devoir reprendre l'opinion de M. Thiersch et la développer pour son compte. Il essaya de montrer, à la grande surprise du public, qu'il y avait beaucoup à redire et à corriger dans ce système d'études dont tout le monde semblait si satisfait. Ce système, l'Université ne l'avait pas créé; elle le tenait du passé : c'était un héritage qu'elle avait le tort de garder trop fidèlement. M. Lenormant fait voir, et c'est une des parties les plus intéressantes de son travail, que le mal remonte aux dernières années du moyen âge. La vie alors sembla se retirer de l'Université, ou, comme nous dirions aujourd'hui, de l'enseignement supérieur, pour s'enfermer dans les colléges. Ces colléges n'étaient d'abord que des hôtelleries, des asiles ouverts par une charitable pensée aux hommes que le désir d'apprendre attirait de loin et exposait aux privations les plus dures. On n'avait songé qu'à les héberger, puis, quand ils commencèrent à venir plus jeunes à l'Université, on s'occupa dans les colléges de les préparer et en quelque sorte de les dégrossir : il y eut alors des classes intérieures et des leçons préparatoires. Après la préparation des nouveau-venus arriva la répétition, le perfectionnement pour les élèves plus anciens. Certains colléges avaient été magnifiquement dotés : ils avaient de beaux bâtimens, des salles spacieuses. L'Université proprement dite était mal logée; les colléges lui donnaient souvent asile pour ses solennités les plus importantes : le public qui y affluait ne distinguait plus le collége de l'Université. Par cette voie de concession et d'usurpation, quelques colléges arrivèrent au *plein exercice,* c'est-à-dire qu'ils obtinrent de mettre leurs travaux intérieurs sur la même ligne que les cours de l'Université. » C'est en vain que, sous Charles VII, le cardinal d'Estouteville imposa l'obligation aux professeurs de l'Université de faire des leçons publiques tous les jours aux heures marquées dans la rue du Fouare, et voulut forcer les élèves à y assister : les élèves aimaient mieux ne pas sortir de leurs colléges, où ils écoutaient des maîtres de leur choix, où ils se préparaient aux examens en travaillant comme ils voulaient, et les cours de la rue du Fouare furent tout à fait interrompus. Cette situation parut dangereuse au grand réformateur Ramus : il demanda qu'on rétablît les cours publics et qu'on leur rendît leur éclat; mais l'opinion ne marchait pas de ce côté. Les jésuites, auxquels convenait le système de l'enseignement à huis-clos, et qui le trouvaient en faveur, s'empressèrent de l'adopter; ils y obtinrent bientôt des succès merveilleux, et M. Lenor-

mant montre que depuis lors on n'a fait que les copier. C'est encore aujourd'hui le système de l'enseignement français.

M. Lenormant le trouve mauvais, et l'attaque sans ménagement; il lui reproche d'avoir amené un déplorable abaissement des études. On ne sait plus le grec, on sait à peine le latin, et il annonce que cette décadence ne s'arrêtera pas. Que faut-il faire pour y mettre un terme? Revenir aux vrais principes, et d'abord rendre à l'enseignement supérieur son importance et sa place. Une nation qui le néglige se découronne elle-même : il n'est aujourd'hui qu'un luxe dont on peut se passer; il faut en faire une nécessité. C'est la faculté et non le collége qui doit être désormais le centre de la vie scolaire, et, pour que personne ne puisse en douter, M. Lenormant voudrait que ce que nous appelons l'enseignement secondaire s'appelât l'enseignement préparatoire. Cet enseignement lui-même lui paraît avoir besoin de modifications profondes. Il faut, selon lui, rendre dans les colléges les devoirs écrits moins nombreux, accroître les explications, supprimer les morceaux choisis et les extraits, mettre entre les mains des élèves des textes suivis. « Qu'on laisse, dit-il, aux exercices oratoires une certaine place, afin de faire connaître d'une manière pratique le mécanisme de la phrase, le développement de la pensée et l'enchaînement du discours, — qu'on fasse faire un certain nombre de vers latins, afin d'inculquer la connaissance de la quantité et de la métrique : ce sont là des choses que je concède, à contre-cœur peut-être; mais si ces élucubrations puériles continuent de se produire au dehors et d'être signalées comme le *nec plus ultra* de la capacité scolaire, on me permettra de les ranger, sous le rapport de l'utilité et de l'intérêt, dans la même catégorie que la poudre et les mouches, et de leur trouver autant d'à-propos qu'au menuet et aux pirouettes. »

Il est impossible de ne pas remarquer combien ces réformes que demandait M. Lenormant ressemblent à celles qu'on a essayées l'an dernier. Ainsi ces modifications qu'on a tant attaquées et qui paraissaient à beaucoup de personnes des nouveautés scandaleuses avaient été déjà proposées il y a vingt-cinq ans, et, ce qui est plus curieux encore, c'est que l'écrivain qui les réclama le premier combattait dans les rangs de ceux qui les ont si mal accueillies. M. Lenormant aurait été bien surpris, si on lui avait dit qu'un jour les gens qui paraîtraient approuver les méthodes qu'il préférait seraient suspects d'être des partisans du désordre et des fauteurs de l'anarchie. Cette question de l'enseignement a eu le malheur de devenir une arme pour les partis. C'est ce qui rend les discussions éternelles et les décisions impossibles. L'exemple de M. Lenormant prouve pourtant qu'il y aurait moyen de s'entendre. On y arriverait en se dégageant des préjugés et des petitesses de l'esprit de parti, et l'on pourrait prendre enfin les mesures que la France réclame, et que rend nécessaires le triste état de notre enseignement. G. BOISSIER.

ESSAIS ET NOTICES.

Costumes historiques des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, dessinés par Lechevallier-Chevignard, avec un texte descriptif par G. Duplessis. Paris 1873.

Un des résultats les plus clairs du mouvement qui s'accomplissait dans notre école, il y a près d'un demi-siècle, est l'habitude prise par les artistes de rechercher la vérité historique, « la couleur locale, » pour parler la langue des ateliers, c'est-à-dire l'exactitude absolue des détails de mœurs et de costume toutes les fois qu'il s'agit de mettre en scène des personnages appartenant aux temps passés. Nous ne prétendons nullement exagérer la valeur de ce progrès : puisqu'il ne concerne que la vraisemblance extérieure et la représentation toute littérale des choses, on ne saurait sans doute l'assimiler à la découverte d'une loi esthétique, d'une forme d'expression nouvelle pour le beau et l'idéal. Ce que nous voulons rappeler seulement, c'est que la fidélité archéologique est devenue pour quiconque peint, sculpte ou dessine, une condition nécessaire du travail. Les apprentis même savent se garder aujourd'hui des anachronismes pittoresques dont les maîtres de tous les pays avaient naïvement multiplié les exemples depuis l'époque de la renaissance jusqu'au siècle où nous vivons. Le public de son côté n'a pas laissé de s'intéresser à ces réformes et de participer à ce mouvement. A mesure que la mode a remis en faveur les objets fabriqués par nos pères, à mesure qu'on a pris à tâche de recueillir les curiosités de toute espèce, ces « vieilleries gothiques, » comme disait Diderot et comme avait dit avant lui La Bruyère, chacun à peu près est arrivé, sinon à une connaissance plus profonde des principes mêmes de l'art, au moins à une certaine expérience pour tout ce qui tient aux variations chronologiques du goût, des usages, de l'industrie. On sait maintenant reconnaître à première vue les produits d'une époque, et depuis que tant d'amateurs ont rempli leurs appartemens de meubles anciens, de vieilles faïences ou de vieux cadres, tel d'entre nous qu'embarrasserait peut-être une question sur quelque événement politique de notre histoire répondra sans hésitation ni méprise, si on l'interroge sur l'âge et les origines d'un bahut, d'une assiette ou d'un miroir.

Restait toutefois à compléter cette éducation des yeux par des informations relatives aux contemporains de ces divers objets, à leur personne même, aux habitudes ou aux caprices dont leurs vêtemens trahissaient aussi l'influence. Certes les documens ne manquaient pas. A partir des premiers temps de la gravure jusqu'à notre siècle, d'innombrables pièces ont été publiées qui déterminent la physionomie d'une époque et en rendent avec précision les moindres traits. Pourtant chaque série ne comprenant que des scènes ou des figures empruntées au milieu même où vivaient les artistes qui les ont tracées, chacun de ceux-ci n'ayant re-

produit les types choisis qu'à titre de portraits directs, d'exemples isolés des exemples antérieurs, il n'y avait là en réalité que des renseignemens partiels subdivisés à l'infini, et ne pouvant en raison de leur multiplicité même trouver place dans les bibliothèques privées. Sous le règne de Louis XIV, il est vrai, un curieux célèbre, Roger de Gaignières, avait eu la pensée de rassembler les élémens d'une histoire du costume en France à partir des premiers siècles de la monarchie, et la collection formée par lui sous le modeste titre de *Modes* mérite encore d'être comptée parmi les plus intéressantes et les plus instructives qui existent sur la matière; mais, comme les documens dont elle se compose concernent exclusivement des personnages appartenant à notre pays, comme en outre le crayon et le pinceau ont été ici les seuls instrumens employés, la collection de Gaignières, si bien connue qu'elle soit des habitués de la Bibliothèque nationale, n'a et ne peut avoir que l'utilité restreinte d'une section dans l'histoire générale de l'habillement et le caractère d'un recueil à l'état d'exemplaire unique. C'est à des érudits de notre siècle que revient le double mérite d'avoir pour la première fois étendu aux diverses nations de l'Europe les recherches qu'on s'était contenté de faire pour consacrer des souvenirs strictement français, et, cette entreprise d'ensemble une fois conçue, d'avoir choisi les moyens matériels les plus propres à en divulguer les résultats.

Parmi les ouvrages de ce genre qui ont paru en France depuis l'époque de la restauration, un des plus importans à tous égards, un des plus justement estimés est celui dont M. Camille Bonnard a écrit le texte et dont les planches sont dues au burin d'un graveur aujourd'hui célèbre, M. Mercurj (1). Tout le monde connaît ce recueil, que l'authenticité des monumens reproduits recommande auprès des simples curieux aussi bien qu'auprès des hommes voués aux études historiques. Quant aux artistes, ils s'en servent comme d'un manuel où chacun d'eux, — peintre d'histoire, de genre, ou simple dessinateur de vignettes, — trouve presqu'à coup sûr de quoi satisfaire aux exigences particulières de sa tâche, et depuis que par un autre ouvrage, publié de 1840 à 1854 en Allemagne sous le titre de *Costumes du moyen âge chrétien*, M. de Hefner est venu compléter à sa manière le travail de M. Bonnard, on peut dire que pour toutes les époques antérieures à la renaissance la somme des documens livrés au public est désormais amplement suffisante. La seule période dont il restât encore à populariser les souvenirs était celle qui s'ouvre avec le XVIe siècle pour finir avec le XVIIIe. Ces emprunts faits pour l'histoire ancienne du costume aux fresques ou aux miniatures des *primitifs*, il convenait d'en continuer la série, de les renouveler pour des époques plus rapprochées de nous, en mettant à contri-

(1) *Costumes historiques des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles*, Paris 1829-1830.

bution les tableaux de chevalet, les *crayons,* les estampes de toute sorte qui avaient successivement paru en France ou dans les pays étrangers; il fallait en un mot ajouter un épilogue au récit commencé et résumer les vicissitudes relativement récentes de la mode dans une suite de types caractéristiques, depuis les fastueux courtisans de Maximilien ou de Charles-Quint jusqu'aux *beaux* du temps de la reine Anne, depuis les *raffinés* sous le règne de Louis XIII jusqu'aux *merveilleuses* et aux *incroyables* du directoire.

Cette entreprise vraiment opportune, un artiste distingué, M. Lechevallier-Chevignard, et un écrivain expert en matière d'iconographie, M. George Duplessis, la tentaient il y a quelques années : ils l'ont aujourd'hui menée à bonne fin. Le goût et la fidélité avec lesquels les modèles que devait reproduire la gravure ont été choisis et dessinés, la netteté des explications qui accompagnent chaque planche et qui, sans ostentation scientifique comme sans prétention littéraire, se bornent à quelques renseignemens sur les origines ou la destination spéciale des ajustemens représentés, — tout révèle chez les auteurs du nouveau recueil de *Costumes historiques* l'intention de s'effacer autant que possible pour mieux mettre en vue les résultats de leurs recherches et pour dégager avec plus de précision le sens des documens qu'ils nous transmettent. Veut-on apprécier par le contraste ce qu'il y a de méritoire et à certains égards d'inusité dans l'abnégation dont ils ont fait preuve? Que l'on rapproche des planches qu'ils publient les planches du grand ouvrage de Montfaucon, les *Monumens de la monarchie française,* ou, si l'on est curieux de savoir jusqu'où peuvent aller en pareil cas la licence des interprétations et le mensonge pittoresque, que l'on jette les yeux sur ces *Costumes des anciens peuples* qu'un membre de l'académie royale de peinture, Dandré Bardon, destinait avec une impertinence ingénue « à l'usage des artistes et à l'instruction des gens du monde : » on sentira de reste la différence entre l'esprit qui a inspiré ces œuvres à peu près de fantaisie et les principes dont les nouveaux *Costumes historiques* sont l'expression à la fois discrètement érudite et loyale. Il y a là, nous le répétons, et le titre même du recueil l'indique, le complément de la tâche que s'étaient imposée M. Bonnard et M. Mercurj, l'application à des sujets d'un autre ordre de la méthode qu'ils avaient adoptée; mais il y a là aussi des témoignages très personnels de sagacité, de bonne foi, de zèle pour les intérêts des artistes et du public. Quelque modestes que soient les formes sous lesquelles ils se produisent, des efforts aussi consciencieux, des travaux aussi utiles méritent au moins d'être signalés. HENRI DELABORDE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1873

Livraison du 1er Mai.

La politique religieuse de la Prusse, par M. Edmond de PRESSENSÉ, député à l'Assemblée nationale. 5

Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La station du Levant. — Khosrew et Ibrahim-Pacha, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIERE, ... 37

Ce que femme peut, récit de mœurs mexicaines, par M. Lucien BIART. . . . 81

Le gouvernement de l'Italie et la papauté, par M. R. BONGHI, député au parlement italien. 115

Études nouvelles sur Grégoire VII et son temps. — III. — Les héritiers de Grégoire VII, dernière partie, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut. . 141

Du Rôle des femmes dans l'histoire de France. — II. — Les Reines, par M. Charles LOUANDRE. 175

Revue musicale. — Reprise des *Huguenots* et de *Guillaume Tell*, les nouveaux ténors de l'Opéra et Beethoven au Conservatoire, par M. F. de LAGENEVAIS. 196

Le Musée des copies, par M. Henri DELABORDE. 209

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 217

Essais et Notices. — Une Fresque de Raphael, par M. L. VITET. 231

Livraison du 15 Mai.

La Guerre de France. — 1870-1871. — V. — Le siége de Paris et le général Trochu. — I. — L'Investissement, par M. Charles de MAZADE. 241

Le Service des eaux a Paris, par M. Maxime DU CAMP. 275

Les états-généraux avant 1789, leur rôle dans l'ancienne France, par M. E. AUBRY-VITET. 309
Les Incorrigibles de la politique, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 344
La religion des Phéniciens, d'après des recherches récentes en Hollande, par M. Albert RÉVILLE. 372
La Maison du bey, scènes de la vie du harem, par M. Albert EYNAUD. . . 402
Les Origines du régime féodal. — La propriété foncière dans l'empire romain et dans la société mérovingienne, par M. FUSTEL DE COULANGES. 435
Le Danemark en 1873. 470
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 485

Livraison du 1er Juin.

Le général américain de la guerre de sécession, Robert Lee. 497
Un poète théologien. — II. — La vie future dans Virgile, par M. Gaston BOISSIER. 538
Le Fond de la mer. — Trois expéditions scientifiques, les climats et les courans sous-marins, le tunnel de la Manche, par M. Alphonse ESQUIROS, député à l'Assemblée nationale. 567
La Propriété primitive et les *Allmends* en Suisse, par M. Émile de LAVELEYE. 598
Le Salon de 1873. — I. — La Peinture de style et de genre. 628
Littérature américaine. — Marjorie Daw, par M. T.-B. ALDRICH. 670
La constitution de la matière et le dynamisme spiritualiste, par M. Fernand PAPILLON. 689
Revue musicale. — *Le Roi l'a dit*, de M. Léo Delibes. — *Gretna-Green*. — Les débuts de Mlle Sternberg, par M. F. de LAGENEVAIS 724
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 711
Essais et Notices. — L'Exposition de l'œuvre de Gustave Ricard. 729

Livraison du 15 Juin.

Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La station du Levant. — VI. — L'anarchie et la piraterie, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 737
L'Éclairage a Paris, par M. MAXIME DU CAMP. 766
La Littérature profane en Gaule au IVe siècle. — Les grandes écoles, Ausone et Rutilius, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut de France. . . 793
Littérature anglaise. — Le Chagrin de tante Marguerite. 815
Le Salon de 1873. — II. — Le Paysage et la Sculpture, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 859
La Guerre de France de 1870-1871. — VI. — Le siége de Paris et le général Trochu. — II. — Le drame politique et militaire du siége, par M. Charles de MAZADE. 893
Démosthène et ses contemporains. — III. Démosthène avocat, par M. George PERROT. 927
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 954
Revue littéraire. 966
Essais et Notices. 972

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.2
t.105

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY